



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.

D'APRÈS L'ANGLOIS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, &c.

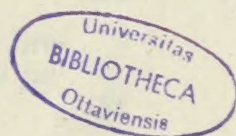
TOME QUARANTE-TROISIEME.

CONTENANT

LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE DU ROYAUME DE SUEDE, L'HISTOIRE DES ROYAUMES DE DANNEMARCK ET DE NORVEGE ET LES SIX PREMIERES SECTIONS DE L'HISTOIRE DE HOLLANDE OU DES PROVINCES UNIES.

ENRICHIE DES CARTES NÉCESSAIRES.





A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez *ARKSTÊE & MERKUS,*

MDCCLXXXII.

Avec Privilege.

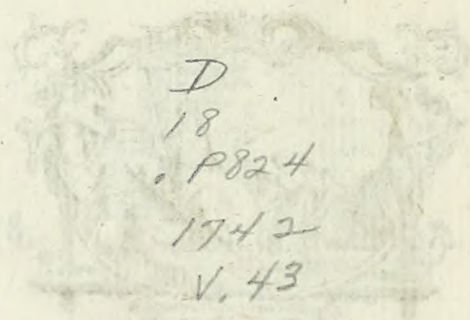
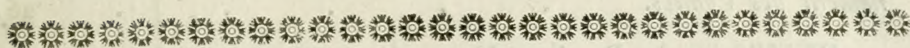


TABLE
DES
CHAPITRES ET SECTIONS
DE CE QUARANTE-TROISIEME
VOLUME.



SUITE DU LIVRE TRENTE-UNIEME.

CONTINUATION DE L'HISTOIRE DU ROYAUME DE SUEDE.

LIVRE TRENTE-DEUXIEME.

HISTOIRE DE DANNEMARCK ET DE NORVEGE.

LIVRE TRENTE-TROISIEME.

HISTOIRE DE HOLLANDE OU DES PROVINCES UNIES.

AVIS AU RELIEUR.

La Carte des Royaumes du Nord se place. . . Pag. 1

Les trois Cartes, *Germanie inférieure*, *Comté d'Hollande* & Carte nouvelle &c. 227

HISTOIRE

LES COURONNES
DU NORD
COMPRENANT LES ROYAUMES
DE
SUEDE, DANEMARCK
ET NORWEGE;
diviſés par Provinces
et Gouvernemens
par le S.r JANVIER Geographe
Pour servir à l'Histoire
Universelle.

SEPTENTRION.

OCEAN SEPTENTRIONAL

MER DU NORD

MER BALTIQUE

GOLFE DE BOTHNIE

GOLFE DE FINLANDE

MER DE DANEMARC

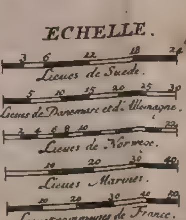
ALLEMAGNE

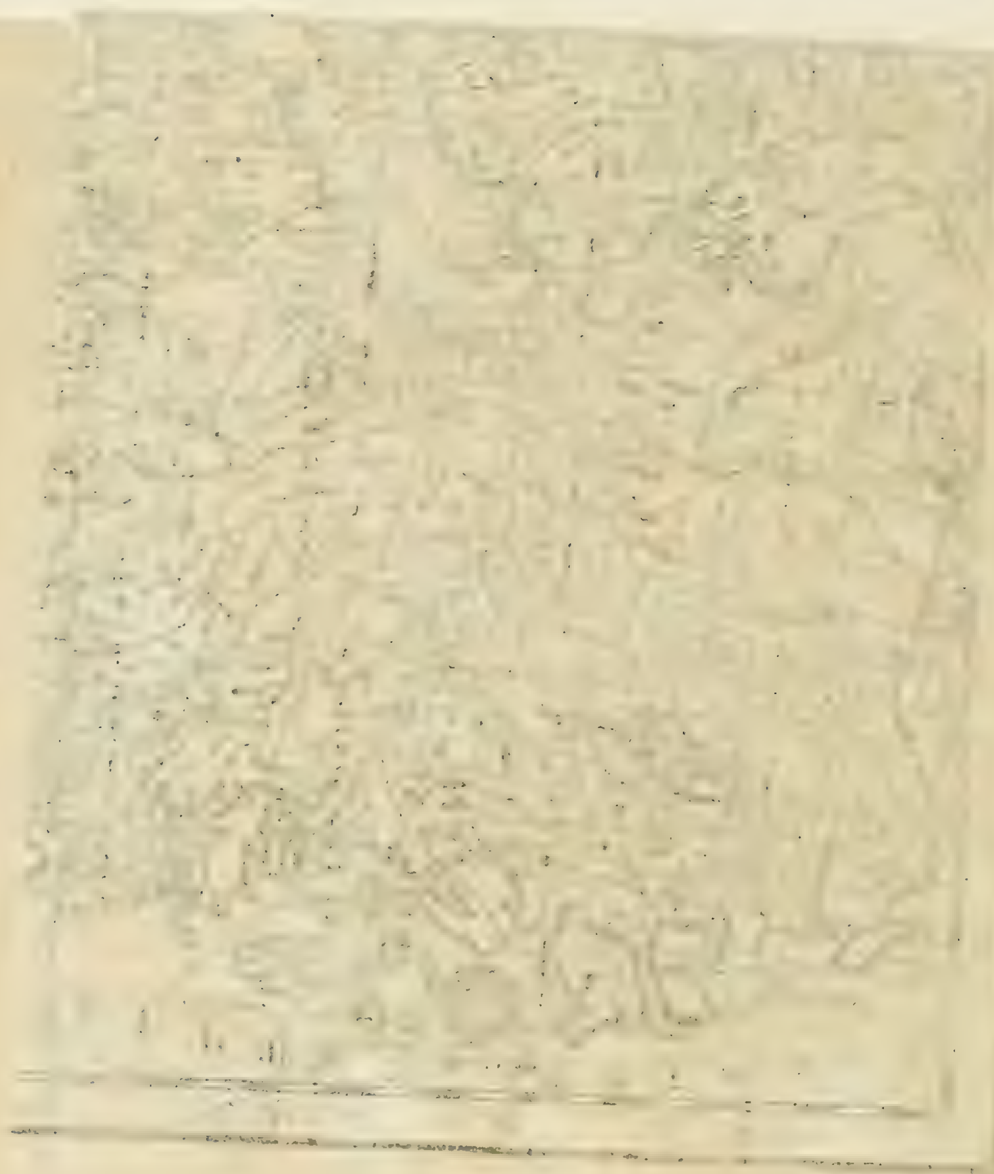
Cercle Polaire.

OCCIDENT.

ORIENT.

MIDI.





HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRÉSENT.

SUITE DU LIVRE TRENTE-UNIEME.

HISTOIRE DE SUEDE.

SECTION VI. *Histoire du Royaume de Suede, depuis la mort de Gustave Adolphe en 1632, jusqu'à celle de Charles XII en 1718.*

Le Duc de Saxe-Weymar prend le commandement de l'armée.

APRÈS la mort de Gustave Adolphe, le Duc de Saxe-Weymar son éleve prit le commandement de l'armée & vint à bout de chasser les Impériaux de toute la Saxe: mais le même accord ne regna plus entre les Princes Protestans; ils voulurent bien se servir des Suédois, mais sans regarder le successeur de Gustave comme le chef de l'entreprise (1). La Suede étoit consternée de la perte de son héros. Les Etats firent proclamer Christine qui n'avoit alors que six ans, & renouvellerent les anciens décrets contre Sigismond & sa famille; mais on ne se dissimuloit pas les maux que pouvoit amener la minorité de la jeune Reine. Dans l'état d'épuisement où étoient les finances, il falloit une autorité ferme & vigoureuse. Gustave avoit élevé le Royaume à un point de gloire où il falloit le maintenir; la réputation de ce grand homme lui avoit attiré la confiance de toutes les Puissances de l'Europe. Les mêmes intérêts subsistoient toujours; il étoit de celui de la France de maintenir la guerre entre la Suede & l'Empire, pour que la maison d'Autriche n'employât point ses forces contre elle; aussi Richelieu se dépêcha-t-il de renouveller le traité d'alliance fait avec Gustave. Les Anglois & les Hollandois solliciterent la Suede de continuer l'entreprise de ce Prince & promirent les mêmes secours. L'Empereur faisoit ses efforts pour détacher le Roi de Dannemarck; mais celui-ci étoit retenu par l'espérance de marier son fils avec Christine. Le Roi de Pologne vit les projets qu'il avoit formés sur la Suede, détruits par la guerre que lui déclarerent les Moscovites. Le Czar regrettoit

Christine.

Etat de la Suede.

(1) Hist. de Gust. Adol. T. 4. L. 12. Locœn. hist. Suec. L. IX. notre Hist. d'Allem. ou Tom. XL. p. 505 &c.

SECT. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

Gustave non-seulement comme un héros & un ami, mais parcequ'il le regardoit comme l'ennemi le plus redoutable des Polonois. (1)

Les Impériaux se consoloient de la défaite de Lutzen par les avantages de la mort de Gustave; le premier mouvement de l'Empereur fut de le pleurer; mais ses larmes furent bientôt démenties par les feux de joie & le *Te Deum* qui fut chanté à Vienne: (2) les ennemis de la paix triomphoient.

Régence.

Les Sénateurs à qui Gustave avoit confié la tutelle de Christine, étoient le Grand Baillif, le Maréchal de la Couronne, l'Amiral, le Chancelier & le Trésorier de la Couronne, Chefs des cinq Colleges; ils furent confirmés par les Etats: l'administration du Royaume fut donc mise entre les mains, de Gabriel Gustafson Oxenstiern, de Jacques de la Gardie, de Charles Carlson Gyldenhielm, Axel Oxenstiern & Gabriel Benson Oxenstiern. L'amitié de Gustave pour le Chancelier Axel Oxenstiern & la confiance que les Etats avoient dans ses vertus & son habileté, les engagerent à lui confier le soin des affaires & des troupes de Suede en Allemagne. Il fut chargé de renouveller les alliances avec les Electeurs & les Ordres de l'Empire, de ne pas finir la guerre jusques à ce que chacun eût obtenu satisfaction; il lui étoit surtout recommandé de veiller à la défense des lieux dont la sûreté du Royaume dépendoit, & surtout des contrées maritimes entre l'Elbe & l'Oder, & des terres limitrophes de l'une & l'autre Saxe, jusques à la conclusion d'une paix honorable & sincere. (3) Le Chancelier qui sentoit toutes les difficultés que lui susciteroient, le peu d'union des Princes Protestans, la jalousie de leurs Généraux, & l'indocilité des Electeurs aux ordres d'un étranger, qui n'étoit point de sang Royal, repugnoit à se charger de ce pénible emploi; mais il ne consulta que l'intérêt de la Patrie. Il s'attacha d'abord à faire sentir aux Princes Protestans la nécessité d'être unis; il les engagea de regarder la Suede comme une ressource contre les entreprises de l'Empereur, & de faire cause commune avec ce Royaume; il proposa aux Cercles de Suabe, de Franconie, du haut & du bas Rhin de convoquer une assemblée à Ulm. Il alla lui-même auprès de l'Electeur de Saxe; il savoit que ce Prince vouloit se faire mettre à la tête des affaires, & qu'il intriguoit auprès des Princes Protestans; il vouloit à cet effet rompre l'assemblée des Cercles, transférée à Heilbron. (4) Oxenstiern lui donna les raisons les plus fortes, pour lui persuader qu'il falloit suivre le plan que Gustave s'étoit proposé; que le succès dépendoit absolument de l'union la plus étroite; qu'il s'agissoit de rétablir ce que cette union pouvoit avoir souffert de la mort du Roi, de ruiner les espérances & les intrigues que cette mort avoit fait concevoir aux ennemis de la Religion Evangélique.

Oxenstiern chargé des affaires & des troupes de Suede en Allemagne.

Ses négociation auprès du Duc de Saxe.

Cependant le Chancelier employoit toute sorte de moyens pour conserver à la Suede, ses conquêtes en Allemagne. Il étoit parvenu à faire confirmer à l'assemblée d'Heilbron, le traité d'alliance entre les Suédois & les Princes Protestans, contre les Impériaux. Il envoya dans la basse Saxe & la Westphalie, une armée sous les ordres de George Duc de Lunebourg, & à Gustave Horn qui étoit en Franconie, le Duc Bernard de Saxe; il les enga-

Auprès des Princes Protestans.

(1) Puff. rer. Suec. L. 10. (2) Hist. de Gust. Adol. T. 4. L. 12. (3) Locœn. L. 9. Hist. Suec. (4) Introd. à l'Hist. Univ. T. 4. L. 4.

gea d'agir conjointement dans l'Oberland: il envoya en même tems le Comte Palatin Christiern sur le bas Rhin, & le Comte de Thurn dans la Silésie. Les Suédois s'emparerent de Bamberg dans la Franconie, sans effusion de sang, & par force d'Aichstadt. Gustave Horn s'étoit emparé de toute l'Alsace, il avoit mis des garnisons dans les principales villes, Schelestadt, Colmar, Moltzheim, Haguenau, Newbourg; il entra dans la Souabe, y battit la Cavalerie Bavaroise près de Kempten, lui ferma l'entrée du Wirtemberg où elle devoit prendre ses quartiers, & détruisit un Régiment entier près de Simmeringen; il passa le Danube & se joignit à Banner, malgré tous les efforts de l'ennemi. Dans la Westphalie le Duc de Lunebourg, joint à Knipphausen, s'empara de plusieurs villes & châteaux, battit le Comte de Mansfeld, assiégea Hameln, contre l'avis du Chancelier, qui eut mieux aimé que les troupes eussent employé leur tems à se disperser dans la Westphalie. Ce siege dura trois mois, mais les Suédois furent bien payés de leur peine par la défaite de trois mille Impériaux qui étoient venus au secours de cette ville. Les Suédois s'emparerent du canon & remporterent soixante-dix étendards ou drapeaux. En même tems le Landgrave de Hesse s'emparoit en Westphalie de Dortmunde, Recklinghausen, Dorsten, Halteren, Coesfeld, Dulmen, Borck, Borckold &, enfin, de Paderborn. (1)

Les succès des Suédois se soutiennent.

Conquêtes de Gustave Horn.

Le Roi de Dannemarck gagné par l'Empereur sollicitoit les Suédois d'abandonner l'Allemagne & les côtes de la mer Baltique & offroit sa médiation à l'Electeur de Saxe: le Chancelier qui vouloit ménager Christian, ne refusa point sa médiation; mais il proposa d'y joindre la France & la Hollande; il savoit que l'Empereur refuseroit ces deux médiateurs, & qu'il lui fourniroit une raison plausible de rejetter toute médiation. On parloit à Dresde d'un traité particulier, dans lequel il n'étoit pas question de la Suede; Oxenstiern dissipa ce projet, il rétablit les enfans de Frédéric, Comte Palatin, dans leurs terres & dignités, & flatta par-là l'Angleterre, le Brandenbourg, la Hollande & la maison Palatine; mais l'Electeur de Saxe refusa d'y donner son approbation, ainsi qu'à tout ce qui avoit été fait à l'assemblée d'Heilbron. (2)

Le Roi de Dannemarck offre sa médiation.

Oxenstiern dissipe plusieurs projets nuisibles à la Suede.

Le Duc Bernard qui, après la jonction de Horn, résolut d'attaquer les Impériaux, avoit fait une irruption dans la Baviere; un complot qu'on découvrit dans l'armée du Danube, ayant fait soupçonner à Oxenstiern que le Duc y avoit eu part, pour s'emparer des Duchés de Franconie, de Wurtzbourg & de Bamberg, & pour se faire nommer Généralissime des armées; on consentit à le laisser maître de ces pays, mais lui refusa le commandement absolu: le calme qui renaquit dans les troupes, confirma Oxenstiern dans ses soupçons, d'autant plus que ce calme ne dura pas longtems, & qu'il y eut toujours des divisions pendant le reste de la campagne, & que ces divisions s'opposerent aux progrès que la grande armée auroit pu faire. Dans la Silésie, la mésintelligence qu'il y avoit toujours entre les Suédois & les Saxons & les liaisons secretes du Duc Albert avec les Impériaux, faciliterent à Wallstein l'entrée de cette province avec des troupes qu'il avoit eu tout

Division dans les armées des alliés.

(1) Locœn. L. IX. hist. Suec. p. 614. (2) Locœn. loc. cit. Introd. à l'Hist. Univ. T. 4. L. 4.

SECT. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

le tems de lever; il furprit les Suédois qu'il avoit endormi par de feintes négociations, les difperfa & les força d'abandonner ce pays.

Walstein profite de ces divisions & force les Suédois d'abandonner la Silesie.

L'Electeur de Saxe fait sa paix avec l'Empereur.

Les fuccès des Suédois en Franconie & dans le Palatinat fe foutenoient au grand desavantage des Impériaux. Mais cette guerre commençoit à fatiguer les Cercles de la haute Allemagne, qui fouffroient beaucoup des ravages des troupes. La Suede s'appercevoit que la Hollande jaloufoit fes conquêtes, & que l'Angleterre penchoit pour l'Efpagne; les dépenfes auxquelles la Suede fe trouvoit expofée lui faifoient quelquefois defirer la paix; mais ce qui porta le découragement dans la Ligue Proteftante, fut la paix particuliere que l'Electeur de Saxe fit avec l'Empereur. Oxenftiern en fut affligé, mais non pas découragé; il redoubla de foins pour raffermir l'union des confédérés & pour les engager à faire de nouveaux préparatifs de guerre; il profita pour relever leur courage de la circonftance de la difgrace de Walftein: il n'eut tenu qu'au Général Suédois de mettre cet orgueilleux profcrit dans fes intérêts; Walftein, dit-on, le lui propofa; mais depuis qu'en Siléfie il avoit trompé les Généraux Suédois, fous l'apparence d'une négociation, Oxenftiern n'ofoit compter fur fa parole; cependant il héfitoit encore lorfque Walftein fut affaffiné. (1)

1634. *Propositions d'Oxenstiern.*

Oxenftiern qui voyoit que tout le monde défiroit la paix, convoqua une affemblée à Francfort fur le Meyn: il demanda, ou qu'on trouvât les moyens de la faire honorablement & dans les vues de Guftave, ou qu'on prît des mefures infaillibles pour forcer l'ennemi à la demander. On ne put s'accorder ni fur l'un ni fur l'autre point: ce qui arrêtoit le plus fur le premier, étoit comment on reconnoîtroit les obligations qu'on avoit à la Suede; tous les membres de l'affemblée convenoient qu'on lui devoit tout, mais lorfqu'il fut queftion de la récompenfe, chacun craignit de prononcer contre fes intérêts. On propofa de joindre la Poméranie à ce Royaume; mais l'Electeur de Brandenbourg s'y oppofa.

Le Roi de Hongrie avoit fuccédé à Walftein, dans le commandement des troupes impériales. Pour illuftrer les commencemens de fon Généralat, il mit le fiege devant Ratisbonne: le Duc Bernard & Horn volerent au fecours de cette ville, mais elle fut prife avant qu'ils ne fuffent arrivés. Les Impériaux allerent fe pofter devant Nordlingue: les Suédois y jetterent quelques troupes & fe camperent près de Ropfingen. En même tems les Efpagnols qui revenoient d'Italie, fe joignirent à l'armée impériale, qui fe trouva fort fupérieure à celle des Suédois. Malgré cette infériorité, on réfolut de tout hazarder: le Duc Bernard, après un confeil de guerre, dans lequel il fut décidé qu'on s'empareroit d'une montagne voifine de Nordlingue, pour être plus à portée de fecourir la ville, gravit la montagne, fondit fur les Impériaux & les obligea d'abandonner ce pofte. Bernard, contre l'avis de Horn, vouloit pouffer plus loin cet avantage; il y fut excité par quelques autres Généraux, qui le fuivirent. Horn fut obligé de marcher pour n'être pas accufé de lâcheté. Il attaqua une hauteur où les Efpagnols s'étoient retranchés, & qui dominoit le pofte dont Bernard s'étoit emparé; mais après un combat qui avoit duré depuis le matin jufqu'à midi, Horn prit le

Bataille de Nordlingue.

(1) Loccen. loc. cit. Introd. à l'hift. Univ. T. 4 L 4. & notre Tom. XL. p. 506.

Hist. de Suede. 1632-1718.

parti de s'en retourner par la vallée & gagner une autre hauteur; dans ce moment, l'aîle gauche commandée par le Duc, ayant pris la fuite, se jetta dans l'infanterie de Horn & la culbuta. Les Impériaux, profitant de ce desordre, taillerent en pieces l'infanterie Suédoise. Il y eut six mille hommes tués, un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels fut Gustave Horn; cent trente drapeaux, le canon & le bagage furent pris. La cavalerie Suédoise fut sauvée par le Rhingrave, qui n'étant qu'à trois milles, accourut & arrêta les Impériaux. Les confédérés attribuerent cette défaite aux Suédois; ils murmurerent & crurent leurs affaires désespérées. Oxenstiern étoit affligé de cet événement, mais il ne désespéra de rien, & ne demandoit pour rétablir les choses & procurer à la Ligue de nouveaux avantages, que de rester unis: il leur représentoit que la cavalerie qui s'étoit ralliée sous Francfort, n'avoit point souffert, & que plusieurs corps étoient entiers; mais les confédérés abattus & l'Electeur de Saxe dans l'inaction, n'opposerent aucun obstacle aux Impériaux, qui pénétrant jusques au sein de l'Allemagne, empêcherent les troupes des alliés (1) de se réunir; & tandis qu'on appelloit l'armée de France pour favoriser cette jonction, les Impériaux se rendoient maîtres des principales villes de la haute Allemagne. (2)

Les Suédois accusés de la perte de la bataille.

Succès des Impériaux.

Les Etats de Suede désiroient la paix; mais l'Empereur l'auroit mise à des conditions trop dures: le Chancelier en attendant du tems & des circonstances une occasion plus favorable de proposer la paix, se rendit à la Cour de Louis & fit un nouveau traité avec cette Puissance; il passa en Hollande & revint par mer en Allemagne, après avoir séjourné quelques jours aux environs de l'Elbe afin de pourvoir à la sûreté des côtes de la mer Baltique. L'Electeur de Saxe sembloit avoir envie de chasser les Suédois de l'Allemagne, il avoit gagné l'Electeur de Brandenbourg. Oxenstiern cherchoit les moyens de les appaiser; d'autant plus que la trêve conclue avec la Pologne étoit près de son terme. L'Electeur de Saxe lui avoit demandé la restitution de l'Archevèché de Magdebourg, que l'Empereur avoit donné à son fils; & si le Chancelier vouloit retirer ses troupes, il lui offroit deux millions, cinq cens mille florins. Oxenstiern refusa; l'Electeur corrompit plusieurs officiers de l'armée Suédoise, qui ne firent aucune résistance lorsqu'il attaqua les places qu'ils défendoient. Oxenstiern & Banner qui ne pouvoient plus compter sur leurs troupes, résolurent de se retirer; Oxenstiern s'étant apperçu que l'Electeur cherchoit à couper à Banner le chemin de la mer Baltique, se rendit à Wismar, & Banner passa dans le Duché de Brunswick; l'Electeur voulut l'en chasser, Banner s'empara du passage de l'Elbe, gagna Altenbourg & avant de passer la riviere battit l'avant-garde de l'armée Saxonne. Sept mille Saxons assiégeoient Domitz; Banner envoya un gros détachement de cavalerie & d'infanterie, qui les tailla en pieces: ses troupes excitées par cette victoire reprirent courage, couperent le pont, forcerent les ennemis de remonter le fleuve jusques à Werben pour pouvoir le passer: il ne s'arrêta que pour attendre des troupes qui lui arrivoient de Prusse, dès qu'elles l'eurent

Oxenstiern rétablit & soutient tout.

Banner remporte plusieurs avantages contre les Saxons.

(1) Introd. à l'Hist. Univ. T. 4. L. 4. (2) Idem. Ibid. Loccen. hist. Suec. L. IX. p. 647.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

joint, il alla chercher les Saxons dans le pays de Mecklenbourg, les battit & les força de repasser le Havel, & arrêta leurs progrès. (1)

1636. Oxenstiern abandonné de la Ligue laisse aux Impériaux la haute Allemagne.

La Ligue n'existoit presque plus ; les Suédois n'avoient plus dans leur parti que quelques Princes Protestans & le Landgrave de Hesse ; Oxenstiern trouva des ressources dans cet abandon même : seul & n'étant plus obligé d'assujettir ses vues à celles d'autrui, il suivit un plan fixe, abandonna la haute Allemagne à la rapacité des Impériaux, s'attacha à tirer le meilleur parti des circonstances pour faire une paix avantageuse, à se précautionner contre l'Electeur & à l'obliger d'en venir à un accord. Il chargea Banner de l'armée qui devoit rester dans les environs de l'Elbe. Il confia un gros détachement à Wrangel qui se posta sur l'Oder, & envoya Leslé sur le Weser.

Succès de Banner.

Banner s'avançant dans la Saxe, s'empare de Hall & assiege Mauritzbourg, qu'il est obligé d'abandonner à l'approche de l'armée des Saxons trop supérieure à la sienne : il passe dans la Misnie, traverse la Sala & prend Naumbourg. Ainsi l'ennemi déconcerté, au lieu de continuer sa route en Poméranie, se rend dans le pays de Wittenberg pour attaquer les Suédois près de Hall. Les armées se trouverent en présence, séparées par la Sala. Les Saxons voulurent passer cette riviere, mais Banner les repoussa & leur tua beaucoup de monde. Il ne crut pas devoir aller plus loin & se retira à Ascherfleben ; les Saxons ayant été joints par quelques troupes de l'Empire, marcherent contre lui ; Banner inférieur en force repassa l'Elbe, jetta quelques troupes dans Magdebourg & Ratenau & fit semblant d'assiéger Wittenberg. Les Saxons trompés par cette manœuvre repassent l'Elbe avec toutes leurs forces : alors Banner repasse encore ce fleuve du côté de Magdebourg & le descend pour observer un corps de troupes qui s'avançoit vers la Poméranie. (2)

Succès des Suédois en Westphalie.

En Westphalie, Kniphausen battit les Impériaux & leur tua plus de mille hommes : ce Général périt lui-même dans le combat. Les Impériaux ayant reçu des renforts de Lorraine, les Suédois sont obligés de repasser le Weser ; Leslé qui revenoit de Poméranie avec quelques troupes, recueillit l'armée de Kniphausen, marcha sur Minden au-delà du Weser, y campa & grossit son armée des troupes que le Duc de Lunebourg avoit commandées jusques alors. La ville de Hanau qu'on regardoit comme inexpugnable, étoit assiégée par les Impériaux & défendue avec la même vigueur par Ramsé. (3) Celui-ci soutint le siege jusques à ce que le Landgrave de Hesse s'étant joint à Leslé, força les Impériaux à le lever & les défit ; il s'empara ensuite de Paderborn & de Munster.

Les Impériaux battus par le Landgrave de Hesse.

Les Suédois furent moins heureux devant Magdebourg qu'à Hanau ; le Commandant se défendit mal & Magdebourg retomba au pouvoir de l'Electeur de Saxe. Banner trop foible encore, rappella Leslé de Westphalie, marcha dans le Duché de Lunebourg, en prit la capitale, s'empara de Kalckberg & de Winsen & s'avança vers Saltzwedel : là ayant appris que les Saxons s'étoient emparés de quelques places de l'autre côté de l'Elbe, il accourut au secours de Domitz : il fut informé que les Saxons avec

(1) Locœn. loc. cit. (2) Intr. à l'Hist. Univ. Locœn. hist. Suec. L. 9. (3) Voyez dans Locœn. loc. cit. les détails concernant l'ordre & l'économie que ce commandant avoit mis dans la ville relativement aux vivres : ces détails peuvent servir de modele.

une forte armée étoient près de Perlebourg; Banner repassa l'Elbe, & se retrancha près de Parchin, en attendant l'arrivée de Wrangel qui revenoit de Poméranie; dès que Wrangel l'eut joint, quoiqu'inférieur aux Saxons, Banner résolut de les combattre: ils étoient dans un camp redoutable, il falloit les en faire sortir: il attaqua deux forts voisins du camp, les Saxons vinrent au secours; Banner saisit ce moment, il les attaqua: le combat fut terrible; les Suédois retournerent dix fois à la charge, sans pouvoir ébranler les Saxons; alors le corps de réserve agit, & l'armée Saxonne fut entierement défaite. (1) Cette victoire ranima les esprits; Banner acheva de rétablir la réputation des armes Suédoises par une défaite des Impériaux dans la Hesse, dont il les chassa & les poursuivit jusques en Westphalie.

Hist. de Suede. 1632-1718.

Bataille de Parchin, gagnée par Banner contre les Saxons.

Il chasse les Impériaux de la Hesse.

1637.

Christine & son conseil faisoient dans l'intérieur du Royaume, les réglemens les plus sages concernant la Navigation & le Commerce. (2) Les Etats chargerent Banner de faire ensorte de mettre les Princes de Lunebourg & les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg, hors d'état de l'empêcher de porter la guerre dans les Etats de l'Empereur. Banner sentit tout le poids de cette entreprise, les Impériaux ayant réuni leurs forces pour anéantir les Suédois: il quitta néanmoins la défensive, se précautionna contre les desseins des ennemis, attaqua & défit quelques troupes Saxonnes, & après avoir battu deux mille Impériaux, rassembla ses troupes près de Torgaw, fit passer l'Elbe à la plus grande partie de la cavalerie, pour se procurer des subsistances faciles; mais il se jetta dans une position désagréable, parce que les Impériaux ne voulant rien tenter jusques à ce qu'ils eussent réuni leurs différens corps dispersés dans l'Allemagne, se tenoient sur la défensive; il n'osoit ni se jetter dans la Marche, ni dans la Poméranie, de crainte de manquer de subsistances & de s'éloigner trop de la Westphalie: mais enfin ayant fait tous ses efforts pour engager les Impériaux à faire quelques mouvemens, & craignant de se trouver enfermé, il prit le parti de passer dans la Poméranie, & décampa en diligence de Torgaw, laissant quelques bagages dont il n'avoit pas besoin. Il fut poursuivi par les Impériaux, il les repoussa, passa l'Oder à Furstemberg avec son artillerie & se rendit à Landsberg, d'où la marche des Impériaux l'obligea de repasser l'Oder, & de se retirer vers la basse Poméranie pour se joindre à Wrangel.

Manœuvres de Banner.

Bogislas XIV Duc de Poméranie mourut dans ce tems-là, sans postérité mâle. George-Guillaume, Electeur de Brandenbourg, en vertu d'anciens titres, d'investitures de l'Empereur, de pactes de famille, réclama la Poméranie par droit de succession & de propriété. (3) Il écrivit à la Reine de Suede, afin que les Grands de son Royaume, ni son Résident en Poméranie, ni son Général ne lui portassent aucun obstacle, mais plutôt qu'ils l'aidassent à se mettre en possession. La Reine ne lui disputoit point ses titres, mais par un article secret du traité de 1630, entre Gustave Adolphe avec le Duc de Poméranie, il étoit dit qu'à l'événement de la mort du Duc, le Roi de Suede retiendroit sous le sequestre & à titre de protection & de clientelle, le Duché de Poméranie, jusques à ce que l'affaire de cette succession fût

Mort du Duc de Poméranie.

Prétentions de l'Electeur de Brandenbourg.

(1) Loccen. hist. Suec. Intr. à l'Hist. de l'Univ. (2) Loccen. hist. Suec. p. 651.
(3) Idem. Ibid. & notre T. 41. p. 285.

SECT. VI. *Hist.* de Suede 1632-1718.

entierement terminée, & que le Roi & ses successeurs fussent indemnisés des dépenses qu'il avoit faites pour délivrer cette province de ses ennemis. Cette affaire ne fut terminée qu'à la paix générale, & les Suédois parvinrent avec bien des efforts à empêcher l'Electeur de Brandenbourg de se mettre en possession.

Les Impériaux entrent dans la Pomeranie.

La poursuite des Impériaux & les efforts qu'ils firent pour entrer dans la Poméranie leur coûterent beaucoup de monde. La marche de Banner conservant ses troupes, lui fait plus d'honneur que le gain d'une bataille. Pour les éloigner de cette province, Banner fit une irruption dans la Nouvelle Marche & en Silésie. Les Impériaux, comme il le désiroit, le suivirent dans la Marche. Wrangel crut pouvoir prendre avec sécurité le chemin de Gripswalde; mais un gentilhomme du pays appellé Bredaw, introduisit les Impériaux dans la province; ils poursuivirent la cavalerie de Wrangel pendant une journée entiere & la mirent en désordre; ils s'emparerent de Demmin, de l'isle d'Usedom & de Wolgast. Wrangel prit sa revanche dans l'isle de Rugen, dont ils vouloient s'emparer; il fit rompre la glace sur laquelle ils étoient obligés de passer, & il en submergea un très grand nombre. (1)

Banner les en chasse.

Banner les empêcha d'aller plus loin & de pénétrer dans la basse Poméranie, & dès qu'il eut reçu le renfort qu'il attendoit, il entra dans la haute & les en chassa; ils étoient sous les ordres de Gallas: Banner s'empara de tout ce

1638.

qu'ils avoient pris, les poursuivit jusques dans le Mecklenbourg, les força de s'éloigner des côtes de la mer Baltique, & de rentrer sur les terres héréditaires de l'Empereur. (2) Aux renforts que Banner avoit reçus, se joignit une foule de transfuges, qui chassés par la faim de la Poméranie, que la guerre avoit dévastée, vinrent se jetter dans les bras du Général Suédois; de sorte que son armée se trouva forte de vingt mille hommes.

1639.

Les Impériaux étoient plus heureux en Westphalie, quoique le Duc Bernard eût une puissante armée. Ce Prince résolut de se joindre à Banner pour pénétrer dans les pays héréditaires de l'Empereur. Banner seconda ses projets, pénétra dans les pays d'Anhalt & d'Halberstadt, battit les Impériaux en différentes rencontres, s'empara dans la Marche Brandebourgeoise, de Landsberg, Plawen, Francfort, Rathenaw, Havelberg: dans la Westphalie, de plusieurs places & battit aux portes de Dresde quelques troupes Saxonnes. Ces exploits étoient l'ouvrage de Banner ou de ses Généraux. Dans la Misnie, il attaqua cinq régimens & les tailla en pieces, fit leur Général prisonnier, enleva vingt-six drapeaux; & huit cens hommes prirent parti dans son armée. Il prit Naumbourg, Zeitz, Weissenfels, Eulenbourg, Altenbourg & plusieurs autres villes. (3) Ayant appris que l'ennemi étoit entre Chemniz & Zwickau, & que les troupes de Hatzfeld & de Gallas devoient le joindre, il part à la faveur des ténebres & se poste entre ces Généraux & l'armée. Il battit & mit en suite l'armée Impériale, que les deux Généraux n'avoient pu joindre: il tua ou fit prisonniers quinze cens hommes, enleva vingt-six drapeaux, cinquante étendards, vingt pieces de canon, & quantité de bagage. Cette victoire ouvrit à Banner le chemin de la Moravie, de l'Autriche & de la

Rapidité des conquêtes des Suédois.

(1) Locœn. hist. Suec. p. 654. (2) Intr. à l'Hist de l'Univ. Mém. de la Reine Christine par M. Arckenholtz. Tom. I. (3) Locœn. L. 9. p. 657. hist. Suec.

la Bohême. Il entra dans cette derniere & en soumit une grande partie. Il défit un corps de troupes: mais à l'approche d'une armée supérieure commandée par l'Archiduc Léopold Guillaume & Piccolomini; Banner, à qui la mort avoit enlevé le Duc Bernard (1) & qui n'étoit soutenu par aucun Prince d'Allemagne, se vit obligé d'abandonner la Bohême; il se transporta dans la Misnie, afin d'être plus à portée de l'armée de Weimar & de celles des Princes de Hesse & de Lunebourg: il vouloit attirer entierement ce dernier dans son parti. Il fut joint par les Alliés & se vit une armée très nombreuse capable des plus grandes entreprises. Il espéroit de battre Piccolomini, qui avoit pénétré dans le Voigtland; mais il n'en fut pas le maître; il s'éleva tant de disputes au sujet du commandement, auquel chacun des Généraux des troupes qui formoient cette armée prétendoit exclusivement, que Banner fut obligé de se séparer. Il alla en Thuringe & de-là il devoit aller s'emparer d'un poste avantageux sur le Mein; mais lorsqu'il fut arrivé à Neustadt, il apprit que les ennemis l'avoient dévancé, & qu'ils s'y étoient retranchés. Il s'approcha alors de la Hesse, & détermina par ses prieres, moins encore que par la ruse, le Landgrave de se joindre à lui. (2) Cette ruse consistoit à lui faire croire que les Suédois alloient porter leurs armes en Silésie, ce qui auroit attiré celles de l'Empereur dans ses Etats.

Hist. de Suede. 1632-1718.

Banner s'ouvre le chemin des pays héréditaires. 1640.

Obstacles que trouve Banner.

Banner apprit que les Impériaux étoient en chemin pour ruiner le pays de Lunebourg; il les empêcha d'abord de passer le Weser & se porta dans le pays même: manquant de subsistances, ils retournerent dans la Franconie pour y prendre des quartiers d'hiver; Banner se transporta alors à Culmbach. Il ne perdoit point de vue les Impériaux, & pour peu qu'il eût été secondé par les Princes Alliés, il auroit rendu les Suédois maîtres des pays héréditaires; les Impériaux tenterent inutilement de les chasser de la Silésie, où malgré leurs efforts les places que Banner y occupoit furent conservées.

Il se maintient en Silésie.

Les rigueurs de l'hiver retenoient les Impériaux dans leurs quartiers; la Diette étoit alors assemblée à Ratisbonne, où se trouvoit l'Empereur; Banner parut lorsqu'on s'y attendoit le moins; mais le dégel qui survint & les glaces que le Danube charioit, empêcherent qu'on ne pût le passer, ni qu'on pût y jetter un pont de bateaux: Banner résolut alors de porter la guerre dans la Baviere & dans les pays héréditaires; mais Guebrian, Général des troupes de Weimar, voulut marcher sur le Mein. (3) Cette différence d'opinion & l'inexécution du projet du Général Suédois donnerent le tems aux Impériaux de se rassembler entre Ingolstadt & Ratisbonne & de surprendre leurs ennemis. Banner partit à la hâte, malgré le mauvais tems & les chemins plus mauvais encore: il y eut trois régimens qui resterent en arriere & qui se jetterent dans Neubourg; les Impériaux, au lieu de poursuivre les Suédois, s'amuserent à faire le siege de cette ville: la garnison se défendit contre l'armée Impériale pendant quatre jours; le Commandant soutint trois assauts & ne se rendit que parce que la place n'avoit que de mauvaises murailles: cette défense donna le tems à l'armée Suédoise de mettre entr'elle & l'ennemi un intervalle qui la sauva. Dix mille Impériaux qui l'avoient continuelle-

1641.

Banner sauve l'armee Suédoise.

(1) Puffend. Comment. de Reb. Suec. Lib. 11. Sect. 39. Supr. notre Tom. XL. p. 514.
(2) Introd. à l'Hist. de l'Univ. L. 4. T. 4. (3) Idem. Ibid.

Sect. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

ment harcelé dans sa retraite, ne purent jamais l'entamer. Guebrian, qui sentit la faute qu'il avoit faite, songeoit à la réparer; mais la mort de George de Lunebourg & celle du Général Banner (1) ne lui laisserent qu'un repentir inutile. Banner, ce digne successeur de Gustave Adolphe & qui eut forcé l'Empereur à demander la paix, s'il eut été secondé, ou s'il n'eût pas trouvé de contradictions continuelles, fut une perte dont les suites se firent aussitôt sentir à l'armée Suédoise; les Officiers commencerent à se plaindre du défaut de payement, & refuserent d'obéir aux quatre Majors Généraux qu'on avoit nommés en attendant qu'on eut élu un Généralissime: ces disputes qu'on appaisa, furent favorables aux Impériaux, qui défirent quelques troupes près de Quedlinbourg, & qui forcerent l'armée Suédoise de reculer. Il est vrai que par ce mouvement les Suédois favoriserent le siege de Wolfenbutel, que faisoient les troupes de Lunebourg & que les Impériaux vouloient faire lever: ils s'obstinerent dans leur projet & ils furent battus par l'armée Suédoise, qui les eut entierement défaits si les troupes de Weimar & de Lunebourg l'eussent soutenue.

Mort de Banner. Son eloge.

Les Suédois battent les Impériaux.

On avoit demandé à Banner, quelques momens avant sa mort, quel Général il croyoit le plus capable de le remplacer: Banner nomma Léonard Torstenson, son compagnon d'armes, élevé comme lui dans les camps, & qui avoit donné tant de preuves de son courage & de sa capacité. Christine & les Etats de Suede confirmerent cette nomination, & déciderent qu'il falloit porter la guerre dans les pays héréditaires, conformément au sentiment de Gustave, qui croyoit qu'on ne pouvoit espérer la paix, qu'autant qu'on y forceroit l'Empereur par ce moyen. (2) L'arrivée de Torstenson à l'armée y fit cesser les murmures & y ramena la discipline. Elle resta quelque tems encore dans les environs de Wolfenbutel, dont on se fut emparé, sans la lenteur des troupes de Lunebourg; l'armée Suédoise défit encore aux Impériaux deux mille hommes. Ceux-ci vouloient couper les Suédois; ils s'en apperçurent, & c'est ce qui leur fit abandonner le siege de Wolfenbutel. Les troupes de Weimar s'étoient retirées, & Torstenson se vit obligé de rester dans l'inaction, n'étant pas assez en force pour agir seul.

Torstenson succede à Banner.

1642.

Stalhanske dans la Silésie s'étoit conduit avec prudence & avec courage; mais la supériorité du nombre avoit rendu, malgré lui, l'ennemi maître de plusieurs places, & Stalhanske s'étoit retiré dans la Nouvelle-marche. Cependant Torstenson sorti de son inaction, s'avance dans la Vieille-marche: là il est atteint d'une attaque de goutte si violente, que le bruit court qu'il est mort; les Impériaux se hâtent de profiter de cette circonstance, marchent à Stendel, & se flattent d'écraser l'armée Suédoise, lorsqu'ils apprennent que Torstenson s'avance vers eux & qu'il a pris un poste redoutable; envain chercherent-ils à le lui faire quitter; le Général Suédois rendit tous leurs efforts & leurs ruses inutiles. L'ennemi se vit forcé lui-même, faute de subsistance, de quitter le pays de Mecklenbourg: alors Torstenson fit un mouvement pour empêcher l'armée Impériale de repasser l'Elbe; il rencontra & défit entre Halberstadt & Ascherfleben quatre mille hommes, poursuivit la garnison de Mansfeld, dont il s'étoit emparé, & se rendit maître de toute la Saxe: une

Succès de Torstenson.

(1) Supr. Tom. XL. p. 518. (2) Locœn. L. 9. Hist. Suec.

bataille perdue eut moins coûté aux Impériaux, que leur marche. (1)

Quoique depuis la mort de Banner la fortune semblât un peu moins favoriser les armes Suédoises, puisque les ennemis avoient repris plusieurs places, & que le Rhingrave avoit péri dans les combats, les choses changerent entierement de face dès que Torstenson eut pris le commandement de l'armée. Il s'approcha de Stralsund, après avoir pourvu à tout en Poméranie & dans le Duché de Mecklenbourg; il répandit partout la terreur. Stalhanske se joignit à lui, il marcha vers la Silésie, s'empara de plusieurs villes & prit d'assaut le Grand Glogaw, assiégea Schweidnitz, battit le Duc Albert de Saxe Lawenbourg, qui étoit venu au secours des Saxons avec vingt bataillons. Konigsmarck détaché par Torstenson, eut l'honneur de cette victoire; le Duc fut fait prisonnier & mourut peu de jours après de sa blessure. Plusieurs villes consternées de cette défaite, se soumirent au vainqueur. Torstenson n'hésita plus à attaquer l'armée Impériale; mais les ennemis éviterent le combat & se sauverent au travers des montagnes. Il entre dans la Moravie, s'empare d'Olmutz, dont le Commandant accusé de trahison, eut quelque tems après la tête tranchée à Vienne: cette ville étoit remplie de choses précieuses; mais ce que Christine en estima le plus, fut la Bibliotheque qu'on lui envoya: après avoir parcouru cette Province comme un torrent, il entra en Silésie, prit Oppelen & mit le siege devant Brieg. Tandis qu'il le poussoit, l'Archiduc Léopold & Piccolomini vinrent au secours de la place & comme leur armée étoit supérieure, Torstenson abandonna le siege, se posta derriere la Neiss près de Gaben, pour recevoir les troupes qui lui arrivoient de Suede: dès qu'il les eut reçues, il marcha aux ennemis qui faisoient le siege du Grand Glogaw, & qui l'abandonnerent à l'approche des Suédois. Il marcha dans la Lusace; se proposa de mettre le siege devant Leipsick; mais les ennemis l'ayant suivi, il tourna sur Braitenfeld, où il les attendit, les attaqua, battit leur infanterie & une partie de la cavalerie; les Impériaux gagnerent la Bohême & lui en fermerent les chemins. (2)

Il bat le Duc de Saxe Lawenbourg, qui meurt de ses blessures.

Les Impériaux fuient devant lui.

Entre en Silésie.

Obtient des avantages.

Torstenson revint devant Leipsick, qu'il vouloit emporter pour établir ses quartiers d'hiver en Saxe. L'Archiduc & Piccolomini vinrent encore au secours de cette ville; Torstenson, quoique beaucoup plus foible, & attendant de nouveaux renforts, va audacieusement au devant d'eux & leur offre la bataille sur le même champ que Gustave, onze ans auparavant, avoit couvert de leur sang. Au premier choc les Impériaux & les Saxons réunissant leurs efforts ébranlerent l'armée Suédoise; celle-ci les attaquant par leur droite, tandis que leur cavalerie se livroit au pillage, mit l'infanterie en déroute, s'empara de quarante-deux pieces de canon, de l'argenterie & des papiers les plus secrets de l'Archiduc. Dans la bataille le Prince Charles Gustave, qui fut ensuite Roi de Suede, & que Gustave Adolphe avoit recommandé à Torstenson, donna des marques éclatantes de courage & de capacité. Torstenson l'avoit fait passer depuis le dernier grade de la milice jusques à celui de Colonel; il en fit pour la premiere fois les fonctions dans cette bataille, & eut un cheval tué sous lui: les Impériaux eurent cinq

Gagne contre l'Archiduc Léopold, la bataille de Leipsick. 1643.

Premier exploit de Charles Gustave.

(1) Locœn. hist. Suec. L. 9. p. 660. Introd. à l'Hist de l'Univ. (2) Locœn. p. 664. & Puffend. de reb. Suec.

SECT. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

mille hommes tués; on leur fit quatre mille prisonniers; ils perdirent tout leur bagage (1) & Leipsick se rendit après un siege qui dura trois semaines. Cette défaite fit sentir à l'Empereur qu'il falloit songer serieusement à la paix. En attendant le Général Suédois s'emparoit de quelques villes en Saxe & y assuroit ses conquêtes. Il revint en Moravie & renforça la garnison d'Olmutz, dont il apprit que les Impériaux vouloient faire le siege. Il avoit découvert un complot formé pour égorger la garnison; l'auteur fut écartelé & vingt-quatre de ses complices eurent la tête tranchée. Il revint en Saxe & se rendit maître de Friedberg, après quelques semaines de siege: l'arrivée de Piccolomini & de Colloredo ne lui permit pas de s'arrêter, jugeant inutile de hazarder une seconde bataille. Mais les succès que les Suédois obtinrent dans la Silésie & la Moravie les dédommagerent amplement. C'est dans ces circonstances que Gustave Horn prisonnier depuis neuf années en Baviere fut échangé pour Jean de Werth & Enkefort.

Guerre de Dannemarck.

Au milieu de ces triomphes la guerre se déclara entre le Dannemarck & la Suede. Depuis longtems la Cour de Stockholm se plaignoit que Christian exigeoit des droits énormes des vaisseaux & des marchands Suédois & qu'il jettoit dans le Commerce de la Baltique des embarras ruineux pour leurs Alliés & pour eux (2). Christian se flattoit, sans doute, que les Suédois épuisés par la guerre d'Allemagne ne seroient point en état de lui résister. Christine ne négligea rien pour engager ce Prince à terminer leurs querelles par la voie de la négociation; mais n'ayant pu y réussir, & informée d'ailleurs de quelques propos insultans des Danois envers la Suede, elle résolut avec les Etats d'en tirer une vengeance éclatante; mais on garda le plus grand secret sur cette résolution. La Suede avoit encore un autre motif; depuis longtems Christian offroit sa médiation entre ce Royaume & Ferdinand; mais comme ses intentions étoient connues, on n'avoit jamais voulu d'un tel médiateur. Christine remit à Torstenson le soin de la venger, & lui donna ordre d'abandonner la Poméranie, s'il le falloit, pour venir plutôt à bout de mettre le Dannemarck à la raison. Torstenson avoit sous ses ordres d'excellens Généraux; avec ce secours, son génie & son activité, il espéra de faire face à la guerre d'Allemagne & à celle de Dannemarck: il profita de l'hiver pour exécuter son entreprise; & quoiqu'il ne pût, comme il l'avoit projetté, passer dans l'isle de Fuhnen par le petit Belt, à cause du peu de solidité de la glace, & que Caspar Horn ne pût se rendre dans l'isle de Séeland par la Schoone & par le détroit du Sund, (3) il parut dans le Holstein & dans le Juthland, sans que les Danois se fussent doutés encore de son départ d'Allemagne. Cependant Christine avoit fait déclarer la guerre à Christian, qui se plaignit néanmoins ensuite qu'on l'avoit attaqué sans l'avoir prévenu (4). Il rassembla des troupes à la hâte, les envoya pour s'opposer aux progrès de Torstenson dans le Holstein & de Douglas dans le Juthland; mais elles furent taillées en pieces dans les deux provinces. Les paysans de la province de Wentzussel avoient pris les armes; les Suédois profitant d'une

Torstenson charge de cette guerre.

Il paroît dans le Holstein.

1644. *Les Danois sont battus.*

(1) Locœn. p. 664. & Puffend. de reb. Suec. (2) Locœn. hist. Suec. L. 9.
(3) Introd. à l'Hist. de l'Univ. T. 4. L. 4. (4) Locœn. l. c. voyez-y les causes & les détails de cette guerre.

forte gelée pour y passer, les dispersèrent & en détruisirent un grand nombre.

Hist. de Suede. 1632-1718.

Gustave Horn avoit conduit une armée de quinze mille hommes dans la province de Schoone, & s'étoit emparé de Hellingbourg. La guerre de Dannemarck ne faisoit pas oublier à Torstenson celle d'Allemagne: il avoit mis de fortes garnisons dans toutes les places; Douglas fut envoyé en Poméranie & Gustave Otton Steenbock en Westphalie. Konigsmarck veilloit sur la haute & basse Saxe & rendoit compte à Torstenson de tout ce qui s'y passoit; il avoit des ordres généraux pour l'offensive & pour la défensive: il apprit que l'Archevêque de Breme avoit des desseins cachés contre les Suédois; avant qu'ils n'éclatassent, il s'empara de la ville de Verden; il sut que les Impériaux vouloient assiéger Leiptick, & il courut s'opposer à leurs projets. Torstenson, absent comme présent, rendit toutes leurs entreprises inutiles; il fut informé que le Général Gallas avoit conduit une nombreuse armée dans le Holstein pour bloquer les Suédois dans le Juthland; Torstenson vint à bout de l'en chasser, de tailler en pieces son arriere-garde près de Lawenbourg, de le poursuivre jusqu'au-delà de l'Elbe, & d'aller camper près du château de Bernbourg, où les Impériaux s'étoient arrêtés; il les harcela, les força deux fois de changer de poste, leur offrit le combat, & n'ayant pu les obliger de l'accepter, il les enferma, & par les fortes garnisons qu'il mit dans les places qui les entouroient, il leur coupa les vivres, de sorte que la famine se fit bientôt sentir dans leur camp. Mais Gallas ayant appris que Torstenson étoit sorti avec une grande partie de sa cavalerie pour tomber sur des fourrageurs, profita de ce moment pour s'échapper: Torstenson revint sur ses pas, poursuivit Gallas qui marchoit sur Magdebourg; (1) il ne put le joindre; mais il attendit que le manque de fourrages forçât les Impériaux de sortir de Magdebourg, où il savoit bien qu'ils n'en trouveroient pas: en effet, la cavalerie Impériale en sortit & prit la route de Silésie; Torstenson la poursuivit, la joignit auprès de Niemeck, & en tua une grande partie. Il alla prendre ses quartiers en Misnie; Gallas étoit resté dans Magdebourg avec son infanterie: Konigsmarck eut ordre de l'aller assiéger. Gallas sortit de cette ville, craignant de tomber entre les mains des Suédois; heureusement un pont qu'ils avoient établi sur l'Elbe fut emporté par les glaces; Gallas profita de cette circonstance pour ramener en Bohême les débris de l'armée qu'il avoit conduite au secours des Danois, & ces débris ne consistoient qu'en mille hommes. Konigsmarck remporta plusieurs avantages dans l'Archevêché de Bremen; & Wrangel, à qui Torstenson avoit confié le soin de continuer la guerre contre le Dannemarck, se rendoit maître des villes & des châteaux du Holstein & du Juthland; il étendit ses conquêtes sur les frontieres de la Norwege & s'empara de l'isle de Bornholm: mais la Suede & le Dannemarck firent leur paix, & le traité qui fut signé le 17 Août, termina le cours des victoires de Wrangel. (2)

Torstenson dirige en même tems les opérations en Allemagne.

Il y obtient des succès éclatans.

Il défait les troupes que Gallas conduisoit au secours des Danois.

1645.

Wrangel force le Dannemarck à faire la paix avec la Suede.

Christine avoit atteint sa majorité le 18 Décembre de 1644 & s'étoit mise à la tête des affaires: elle ajoutoit, suivant l'expression de l'Ambassadeur de France, à la qualité de Reine, la grace, le crédit, les bienfaits & la force

(1) Voyez notre T. XL. p. 520. (2) Id. ibid. Introd. à l'hist. de l'Univ. L. 4. T. 4.

SECT. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

de persuader, jusques-là que les Sénateurs étoient étonnés de l'ascendant qu'elle avoit sur leurs opinions. Ce fut elle qui pressa les négociations pour la paix de la Suede & du Dannemarck, & lorsqu'elle fut terminée, elle en témoigna sa reconnoissance à Oxenstiern, par une terre qu'elle érigea en Comté; elle fit plus, elle prononça dans l'assemblée des Etats l'éloge d'Oxenstiern qu'elle avoit composé. (1) Cette jeune Souveraine savoit surtout apprécier les hommes, & c'est un grand principe dans l'art de regner. (2). A la mort de Banner, grand homme, éleve, ami, confident de Gustave, qui lui ressembloit par les qualités du cœur & l'étendue du génie, réunissant la prudence & la valeur, la sagesse du conseil & l'activité de l'exécution, amenant les événemens & prévoyant leurs suites, Christine seule sentit tout ce que la Suede perdoit en lui, & prévit la décadence des affaires; elle lui donna pour successeur le seul qui pouvoit le remplacer, & ce choix fit autant d'honneur à Christine qu'à Torstenson. (3)

Christine prononce dans l'assemblée des Etats, l'éloge d'Oxenstiern.

Grandes qualités de cette Princesse.

Torstenson gagne la bataille de Budwis contre les Impériaux.

L'Empereur voulut venger la défaite de Gallas; il rassembla toutes ses troupes. Torstenson qui ne s'effrayoit point du nombre, leur livra bataille entre Budwis & Tabor: le premier choc ne fut pas avantageux aux Suédois, mais ils se rallierent, mirent en déroute les Impériaux & en tuerent un grand nombre; on en compta trois mille restés sur le champ de bataille & plus de quatre mille faits prisonniers: les Suédois poursuivirent les fuyards & peu de jours après l'action ils en tuerent encore plus de 1200, prirent le reste qui consistoit en 3000 chevaux. Les Etats héréditaires étoient consternés; l'Empereur quitta Prague & se retira à Vienne: il s'y consoloit par la défaite de Turenne à Mariendal; mais la victoire de Nordlingue vengea bien Turenne de la joie de l'Empereur. Torstenson s'avança vers la Hongrie, dans l'espérance de faire agir Ragotzky; mais n'ayant pu le décider, il revint achever la conquête de la Moravie pour aller prendre ses quartiers en Saxe. L'Electeur effrayé se hâta de conclure une trêve avec ce Général: les troupes Suédoises évacuerent la Saxe & allerent joindre Torstenson: la défection de l'Electeur & le renfort que le Général Suédois recevoit par la jonction de ces troupes, furent un double sujet de chagrin pour l'Empereur. En effet, Torstenson acheva la conquête de la Moravie, à l'exception de la forteresse de Brinn, la seule qui arrêta les Suédois; mais il ne s'obstina pas devant cette place. Il retourna en Bohême, où la goutte lui fit éprouver de si cruels tourmens au milieu de ses triomphes, qu'il supplia la Reine de lui permettre de quitter le commandement de ses troupes: il se fit transporter à Leipsick pour y rétablir sa santé; mais il demeura perclus de tous ses membres. La Reine lui écrivit une lettre remplie de sentimens d'estime & de reconnoissance, & pour mieux les lui prouver elle lui fit présent du Comté d'Ottila. (4) Ce Général eut l'art de commander & de discipliner les trou-

Il fait la conquête de la Moravie.

Il est arrêté par la goutte au milieu de ses triomphes.

(1) Mém. de Christine, Reine de Suede. Loc. L. 9. (2) On seroit tenté de croire, que quelques Femmes Illustres s'y entendent mieux que les Hommes, & on en pourroit citer plusieurs exemples. Peut-être que les hommes, de crainte que quelqu'un de supérieur en mérite ne les éclipsât, le tiennent à l'écart; & que le Sexe, qui n'est pas fait pour briller dans les batailles, ou dans le cabinet, exempt de cette pernicieuse jalousie, ne trouve pas intérêt de sacrifier ainsi celui de la Patrie. F. I. (3) Hist. de Christine, Reine de Suede, par Lacombe. (4) Introd. à l'hist. Univ., nos Tomes XXXIe. p. 377 & XLIe. p. 522. Hist. de Turenne, par Ramsay. 8. Amst. 4 Vol. fig.

pes; absent ou présent, il en étoit obéi avec la même exactitude; il avoit comme imprimé son génie à ses Généraux: Turenne étudia la science militaire sous ce Général, & lui dut, comme le disoit le héros françois, cette discipline admirable, à laquelle il attribuoit ses succès. Torstenson n'avoit que quarante ans, lorsqu'il se vit forcé de quitter le commandement des armées que Christine donna à Wrangel.

Hist. de Suede. 1632-1718.

Wrangel lui succede.

Ce nouveau Général, après avoir fait rafraîchir ses troupes dans la Thuringe, s'empara de Paderborn, de Lemgow & de Stralberg. Il se concerta avec Turenne, & lorsque l'Archiduc Léopold crut accabler les Suédois par la réunion de toutes ses troupes, Wrangel fut secouru par le Général François. Ces deux Généraux agissant d'intelligence, remporterent de si grands avantages contre les Impériaux & firent des conquêtes si rapides dans la Baviere, que l'Electeur demanda une suspension d'armes: elle lui fut accordée, à condition qu'il céderoit à la Suede Memingen & Uberlingen. Peu de tems après le Duc de Baviere rompit son traité & se réunit aux Impériaux, qui mirent le siege devant Memingen. Wrangel seul contre ces forces réunies se retira dans la Misnie: il fut suivi par Melander, Général des Impériaux, jusques en Hesse, où il assiégea Marpurg; ils prirent la ville, mais la résistance que fit la citadelle les obligea de se retirer: ils allerent prendre leurs quartiers en Franconie. (1)

1646.

Ses succès en Baviere.

Christine publia des loix très sages concernant la chasse, dont elle fixa les permissions à certains tems de l'année; concernant les coupes des bois, la culture des terres & l'exploitation des mines. Elle prononça un discours à l'assemblée des Etats, dans lequel elle mettoit en question, à quelles conditions on devoit faire la paix avec les ennemis, & les moyens les plus efficaces de les y contraindre. Wrangel ayant reçu des secours de Suede & rassemblé les troupes de l'Archevêché de Breme, entra en Bohême & y fit beaucoup de conquêtes; revint sur le Weser, en Westphalie. Douglas s'empara d'Hœxter, de Paderborn, d'Amœnebourg & de Marsberg.

1647. Loix de Christine.

Cependant on travailloit à la paix: Osnabruck & Munster étoient les lieux assignés pour les conférences. Les Ambassadeurs de Suede & ceux de la plupart des Etats Protestans s'assembloient à Osnabruck; les Plénipotentiaires de l'Empire, de la France, d'Espagne, de Hollande & le Nonce du Pape, avec les Ministres de la plupart des Etats Catholiques étoient à Munster. Pendant ces conférences Wrangel & Turenne qui s'étoient réunis, passerent le Danube à Lavingen; ils rencontrerent les Impériaux qui marchoient vers Augsbourg & les battirent: ils passerent le Lech & se rendirent maîtres de toutes les places entre les rivieres d'Isser & d'Inn. Piccolomini avoit retiré de Bohême les troupes Impériales; dans leur absence Konigsmarck & Wittemberg, Généraux Suédois, formerent une entreprise sur Prague; ils se rendirent maîtres de la petite ville. Les assiégeans furent arrêtés, jusques à ce que Charles Gustave, Duc des Deux-Ponts, de la branche de Baviere Palatine, fils de la sœur du Grand Gustave, qui venoit d'avoir le commandement en chef des troupes de Suede en Allemagne, arriva avec huit à neuf mille hommes: il pressa si vivement le siege, que la garnison demanda à capi-

1648. Conferences pour la paix.

Siege de Prague.

(1) Introd. à l'Hist. de l'Univ. L. 4. T. 1.

Sect. VI. Hist. de Suede 1632-1718.

tuler, mais à condition qu'elle fortiroit avec armes & bagages: le Prince vouloit que la garnifon fe rendît à difcrétion; les foldats & les bourgeois protefterent qu'ils s'enterreroient plutôt fous leurs murs; le fiege continuoit avec fureur, lorfque la nouvelle de la paix fignée à Munfter & à Osnabruck fit ceffer toute hoftilité. Par ce traité, fuivi de celui de Nuremberg qui régla quelques différends entre la Suede & l'Empereur & enfin de celui de Weftphalie, on céda à perpétuité à la Couronne de Suede, toute la Poméranie citérieure, l'ifle de Rugen, Stettin & quelques autres places dans la Poméranie ultérieure, les embouchures de l'Oder, Wismar, l'Archevêché de Bremen, l'Evêché de Ferden, & on lui donna en outre cinq millions d'écus pour les frais de la guerre. (1)

La paix eft fignée à Osnabruck. Avantages qu'en recueille la Suede.

Oxenftiern & Salvius Miniftres de Suede à ce traité d'Osnabruk.

Les Ambaffadeurs de Suede à Osnabruck étoient Alder Salvius & Jean Oxenftiern, fils du célebre Chancélier. Le premier étoit d'une naiffance obfcure; mais fes talens pour la politique & pour l'adminiftration n'avoient point échappé au Grand Guftave: fa fille l'avoit élevé à la dignité de Chancelier de la Cour; il feconda les vues de Chriftine en accélérant la conclufion de la paix, qu'Oxenftiern cherchoit à reculer par les difficultés qu'il faifoit naître; elle éleva Salvius à la dignité de Sénateur & dans le difcours qu'elle prononça dans le Sénat à cette occafion; „ quand il „ eft queftion, (dit-elle,) de bons avis & de fages confeils, on ne de„ mande pas les feize quartiers; mais ce qu'il faut faire. Il ne manque à „ Salvius que d'être d'une grande famille & il peut compter pour un avan„ tage qu'on n'ait autre chofe à lui reprocher. Il m'importe d'avoir de „ gens capables." (2) La Suede auroit pu efpérer de retirer de plus grands avantages de cette paix; mais Chriftine aima mieux facrifier quelque chofe au repos de tant de nations que cette guerre accabloit depuis fi longtems, que de s'expofer à la prolonger encore par des réclamations légitimes. Ce trait ne fut pas le moins glorieux de fa vie. (3) D'ailleurs, elle méditoit un projet dont l'exécution étoit impraticable pendant la guerre.

1650. Chriftine refufe de fe marier.

Les Etats affemblés fupplierent la Reine d'affurer le bonheur de la Suede en fe choififfant un époux; ils lui préfenterent les vœux de la nation en faveur de fon coufin Charles Guftave; ce Prince s'étoit flatté d'époufer la Reine, qui paroiffoit entretenir pour lui les fentimens qu'elle lui avoit marqués dans fon enfance: en effet, elle lui témoignoit toute l'eftime que méritoient fes belles qualités & la gloire dont il s'étoit couvert dans la guerre d'Allemagne; mais Chriftine ne fe fentoit aucune inclination pour le mariage, elle avoit toujours éludé les propofitions qu'on lui en avoit faites. Elle répondit aux Etats: „ j'aime mieux vous défigner un bon Prince & un fucceffeur capa„ ble de regner avec gloire: ne me forcez donc point de me marier; il pour„ roit auffi bien naître de moi un Néron qu'un Augufte (4)." Elle défigna le Prince Charles Guftave fon coufin, & lui fit donner par le Sénat le titre d'Alteffe Royale, & un revenu fixe pour fon entretien: on lui fit jurer que lui & les fiens obéiroient à la Reine; de n'entreprendre fans fa permiffion aucune

Elle défigne le Prince Charles Guftave pour fon fucceffeur.

(1) Voyez ces traités & l'ouvrage du P. Bougean fur le traité de Weftphalie, ainfi que notre T. XL. p. 526, &c. (2) Lettres & Mémoires de Chriftine. (3) Loccen. hift. Suec. L. 9. p. 693. (4) Lettres & Mémoires de Chriftine.

cune affaire importante touchant l'administration de l'Etat; que s'il parvenoit à la couronne, il se conduiroit par les conseils du Sénat, & ne feroit rien de contraire aux loix & usages du Royaume; que la femme qu'il prendroit ne seroit point d'une autre communion que de celle d'Augsbourg; que ses enfans seroient élevés dans la même communion; que si on lui offroit quelque Principauté ou Seigneurie hors du Royaume, il ne pourroit l'accepter qu'à condition qu'il demeureroit toujours en Suede; qu'il protégeroit la Doctrine Evangélique; qu'il conserveroit à tous ses sujets leurs droits, privileges & libertés. (1)

Couronnement de Christine.

Après la tenue des Etats, on procéda au couronnement de la Reine, qui se fit à Stockholm, la ville d'Upsal ayant paru trop petite. Cette cérémonie fut plus magnifique & plus pompeuse que celle d'aucun de ses prédécesseurs. (2) Le Czar, contre qui la Suede avoit formé quelques plaintes au sujet de l'asyle qu'il avoit donné à quelques paysans révoltés, se hâta de terminer cette querelle & de donner satisfaction aux Suédois. On auroit desiré que les Polonois eussent aussi terminé leurs différends par une paix solide: le Roi de Pologne Casimir II consentoit à renoncer à ses prétentions au trône de Suede; mais il demandoit des dédommagemens. Christine refusoit de lui en accorder aucun. Les négociations furent renvoyées à un autre tems. La Reine aspiroit au repos & à la paix; elle offrit sa médiation pour calmer les troubles intestins qui alors agitoient la France. Elle témoigna sa joie au Prince de Condé lorsqu'on lui ouvrit la prison, où le crédit de Mazarin l'avoit fait jetter. Elle s'adressa à la Reine mere, aux Princes du sang, au Parlement, au Cardinal de Retz, au Duc de Longueville, à Mademoiselle de Montpensier; elle chargea son Résident en France de négocier un arrangement. (3)

Elle fait divers traités. 1651-1652.

Cette paix qu'elle désiroit, ne regnoit pas dans ses Etats; il s'étoit élevé des querelles entre les différens ordres. Les Nobles reprochoient à la Reine ses prodigalités envers ses favoris; ils regardoient les emplois & les dignités comme leur patrimoine, & les dons que la Reine en faisoit à ceux qui s'étoient distingués par leurs services, comme une usurpation: le Clergé se plaignoit aussi qu'on l'éloignoit des affaires. Christine ne mettoit point de bornes à ses bienfaits; mais les finances étoient épuisées; & quoiqu'elle avoit calmé les esprits, elle sentoit que ce n'étoit que pour un tems. Il y avoit longtems qu'elle avoit formé le projet d'abdiquer; c'est ce qui lui avoit fait désirer avec tant d'empressement la fin de la guerre d'Allemagne; elle n'avoit fait part à personne de ses desseins; le premier qui les pénétra fut Chanut, Ambassadeur de France en Suede; il en parla d'abord à la Reine avec liberté & lui exposa tous les inconvéniens d'une telle démarche. Christine fut inébranlable. Voyant qu'elle avoit été pénétrée, elle s'ouvrit au Grand Maréchal & au Chancelier de Suede; Chanut en avoit écrit à Louis XIV & à la Reine mere; tous chercherent à la dissuader. (4) Charles Gustave, loin de témoigner aucune envie de regner, paroissoit ne vouloir être soumis

Christine veut abdiquer.

La Cour de France cherche en vain à la dissuader.

(1) Locœn. L. 9. Introd. à l'hist. de l'Univ. (2) Locœn. loc. cit. p. 696.
(3) Lettres & Mém. de Christ. supra notre Tom. 31. p. 404. (4) Idem Locœn. hist. Suec. L. 9. Introd. à l'hist. de l'Univ.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

qu'aux volontés de la Reine; il demeuroit presque toujours à la campagne & ne faisoit aucune démarche qui pût le faire soupçonner d'aucune vue d'ambition. Christine lui fit communiquer son dessein par le Chancelier: Charles Gustave marqua beaucoup d'indifférence pour le trône & écrivit au Sénat de faire ses efforts pour engager la Reine de ne pas renoncer à une Couronne qu'elle illustroit par sa prudence & par ses victoires. Cet éloignement de Charles, vrai ou affecté, ne fit qu'irriter les désirs de Christine: elle déclara ses intentions au Sénat, qui la supplia d'y renoncer: cette affaire fut remise à l'assemblée des Etats; le Chancelier prononça un discours si touchant que la Reine en fut émue. Elle promit de retenir le sceptre, à condition qu'on ne lui parleroit plus de mariage. Charles Gustave fut le premier à témoigner sa joie à Christine & continua de paroître avoir de l'éloignement pour le trône. (1)

Charles Gustave, le Sénat, les Etats tentent de la faire changer de sentiment.

1653-1654. Les conférences pour la paix entre les Polonois & la Suede furent à peine commencées, que les Polonois sous différens prétextes les rompirent & les firent renvoyer à l'année suivante; mais on ne put en venir à aucune conciliation. Les Polonois ne vouloient point la paix; ils étoient soutenus par l'Espagne, la République de Hollande & par l'Empereur. Mais comme la trêve devoit durer encore huit ans, il n'y eut point de guerre. On croyoit que la Reine ne songeoit plus à abdiquer, mais elle ne supportoit plus qu'avec peine le fardeau des affaires; elle n'aspiroit qu'après la vie privée comme un état libre; elle ne voyoit dans la Royauté que les embarras qui l'accompagnent, & se soucioit peu des honneurs qui y sont attachés; les sciences, les arts, les belles lettres l'occupoient entierement; ce n'est pas que tant qu'elle a été sur le trône, elle n'y ait montré toutes les vertus d'un grand Roi, mais le trône lui déplaisoit à un tel point, qu'elle sollicitoit Charles Gustave à l'en débarrasser. La passion de Christine pour les sciences & les lettres avoit fait de sa cour l'asyle des hommes les plus célebres dans ce genre, soit en France, soit en Angleterre: elle ne donnoit que six heures au sommeil, elle consacroit le reste de son tems aux affaires, à la lecture des livres les plus profonds & à la conversation des savans; elle en avoit chargé plusieurs de lui faire des collections d'anciens manuscrits, de livres rares dans toutes les langues, de médailles, d'antiquités & de tableaux. Elle fit des dons considérables à l'Université d'Upsal, elle fonda celle d'Abo, institua une Académie de belles lettres à Stockholm. Elle préféroit la célébrité que donnent les sciences & les arts, à toutes les autres. On dit qu'elle entendoit onze langues, & elle en parloit facilement plusieurs: le Grec étoit

Christine prie Charles Gustave de la débarrasser du trône.

Son amour pour les sciences & les lettres.

(1) On célébra des fêtes publiques pour l'anniversaire de la Reine, & au sujet de sa nouvelle résolution de garder la couronne. La jeune noblesse chercha à se distinguer dans des tournois, des carrousels & des courses de bague: c'étoit la Reine qui distribuoit le prix. Au milieu de ces fêtes, Christine s'étant rendue sur le port à quatre heures du matin pour visiter la flotte qu'elle faisoit construire, s'avança imprudemment sur une planche étroite: l'Amiral Flemming lui donna la main, l'Amiral perdit pied & entraîna la Reine dans l'eau, qui dans cet endroit avoit plus de trente brasses de profondeur; heureusement Antoine Steinberg son Ecuyer, s'élança assez promptement dans la mer pour saisir le bout de sa robe, & avec le secours de quelques autres personnes il prit la Reine par le bras & la retira de l'eau. Christine eut la présence d'esprit de faire secourir l'Amiral. Elle ne témoigna aucune émotion, & ce jour même elle dîna en public racontant son aventure.

celle dont elle faisoit plus de cas; cette langue & la Latine lui étoient très familieres; elle se plaisoit surtout avec les savans & les gens de lettres françois: elle rechercha les femmes célebres; elle fut l'amie de la Comtesse de Brege, de la Maréchale de Guebriant. Le célebre Pascal rechercha l'estime de cette Reine, il lui envoya sa machine de la Roulette, qu'il accompagna d'une lettre remplie de l'idée la plus sublime des grandes qualités de cette Reine; elle étoit en commerce de lettres avec les savans. (1) Bochart enchérit sur les éloges de Pascal. Elle attira le célebre Descartes auprès d'elle, & lui donna rendez-vous tous les jours dans sa Bibliotheque à cinq heures du matin; mais les savans qui étoient à sa cour cabalerent contre le philosophe &, à leur honte & à celle de Christine, ils parvinrent à diminuer l'estime qu'elle avoit pour lui; elle accueillit froidement son nouveau systême & ses principes. Il mourut deux mois après son arrivée en Suede d'une fluxion de poitrine & d'une fievre violente. Elle faisoit le plus grand cas de Salmasius, qu'elle logea dans son palais & à qui elle rendoit visite quand il étoit malade. Elle le combla de présens quand il retourna à Leyde, & prit sa veuve & ses enfans sous sa protection, après la mort de ce fameux critique. Ce fut Salmasius qui lui recommanda Bourdelot; celui-ci avoit peu de savoir, mais un esprit fin & délié; il s'appelloit Michon & étoit fils d'un barbier de Sens; il essaya de dégoûter la Reine de l'étude des sciences, & comme il étoit médecin, il lui persuada qu'une étude trop abstraite pouvoit nuire à sa santé, & que la littérature légere convenoit mieux à son sexe: il jetta du ridicule sur les savans & les exposa à la raillerie. Comme Meibomius avoit écrit sur la musique des anciens & Naudé sur les danses des Grecs & des Romains, & que leurs ouvrages plaisoient à Christine, il engagea cette Princesse d'exiger des auteurs, pour l'intelligence de leurs principes, de joindre la démonstration: Meibomius fut obligé de chanter à la Grecque & Naudé de danser à la Romaine. Bourdelot naturellement railleur n'épargna rien; la Reine mere s'en plaignit, mais Christine continua de protéger son favori, qui fit éloigner de la cour Naudé, Vossius, Bochart, Heinsius, Courtin & plusieurs autres; il devint le dispensateur des graces, il fit tomber dans le discrédit ce Magnus de la Gardie, le confident de la Reine. Enfin il souleva contre lui la Noblesse; on le rendit suspect à la cour de France, on lui attribua des liaisons suspectes avec le Ministre d'Espagne: les réclamations furent si vives, que Christine fut obligée de le renvoyer en France en l'accablant de présens & de témoignages de confiance: mais elle l'oublia dès qu'il fut parti; les impressions d'un esprit léger & frivole s'effacent aisément. Christine rougit de s'être laissé séduire & finit par en parler avec mépris; Bourdelot, cet homme si plaisant & si gai, finit ses jours dans la mélancolie. Christine reprit ses études. (2) Cette Princesse croyant que les femmes ne devroient jamais regner, dit dans les Mémoires de sa vie: „ j'aurois ôté le „ droit de succession au trône à mes filles, si je me fusse jamais mariée. Ma „ propre expérience m'a appris que le défaut du sexe est le plus grand des dé- „ fauts". Elle regardoit d'ailleurs comme l'effet du plus grand héroïsme, de

Savans accueillis à sa cour.

Elle pensoit que les femmes ne devoient jamais regner.

(1) Voyez ses Lettres & ses Mémoires. (2) Lettres & Mémoires de Christ. Hist. de Christine par Lacombe.

SECT. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

quitter le trône pour se livrer à la philosophie, qui la récompensa mal de ce sacrifice. Elle avoit d'autres motifs encore. (1)

Christine fit transporter sa bibliotheque, ses tableaux, ses statues, ses médailles & ses antiquites à Gothembourg; elle annonça au Sénat assemblé à Upsal, qu'elle vouloit assembler les Etats pour y consommer l'affaire de son abdication, & qu'elle défendoit de lui faire des représentations à ce sujet: le Sénat n'obéit point à cet ordre. On la conjura de ne point abandonner un peuple qui l'adoroit & dont elle faisoit la gloire & les délices. Oxenstiern lui parla au nom de la nation: il osa lui prédire qu'elle se repentiroit un jour de s'être dépouillée de son autorité, mais qu'il ne seroit plus tems. Charles Gustave lui dit qu'elle étoit comptable envers la patrie du génie & des talens qu'elle avoit reçus du ciel pour le bonheur de son peuple, & que ce seroit un crime de l'en priver. Christine fut inébranlable. Elle fit connoître qu'elle désiroit qu'on lui assignât deux cents mille rixdalers de rente sur des fonds bien assurés; elle demandoit en souveraineté Wolgast & les autres terres de Poméranie, avec la liberté de les vendre ou de les engager, pourvu que ce fût à des Suédois. Elle vouloit faire nommer le Comte de Tott, de la maison de Wasa, successeur de Charles Gustave, au cas que ce Prince mourût sans enfans; mais cette proposition ayant été desapprouvée du Sénat, elle n'en parla point aux Etats. (2) Les Etats s'assemblerent; tous les Ministres des cours étrangeres y furent invités, elle fit l'ouverture de l'assemblée par un discours qu'elle prononça. On donna copie de ses demandes à chacun des Ordres; Oxenstiern refusa de la lire, comme ne voulant participer en rien à cette démarche qu'il désapprouvoit: on fit inutilement de nouvelles instances. Enfin après avoir longtems délibéré, les Etats consentirent qu'elle renonçât au trône, & que Charles Gustave fût reconnu pour son successeur. On assigna les revenus de cette Princesse sur les Isles d'Oeland, de Gothland & d'Oesel, sur Wolrin, Usedom, sur la ville & le château de Wolgast; ce revenu alloit à deux cents quarante mille rixdalers; mais ces terres & villes ne lui furent assignées qu'à titre d'appanage & non de souveraineté. On vouloit l'obliger à ne point sortir du Royaume; mais Charles Gustave vouloit qu'elle eût une entiere liberté.

Elle assemble les Etats.

Elle est sourde à toutes les représentations.

On consent à son abdication.

On fixe ses revenus.

Enfin quelques jours après elle consomma l'acte de son abdication; vers les sept heures du matin, elle entra au Sénat avec le Prince Héréditaire, elle fit lire l'acte de sa démission, portant qu'elle renonçoit tant pour elle, que pour ses parens présens & à venir, à ses droits sur la couronne de Suede; qu'elle les cédoit avec toutes ses prétentions au Prince Charles Gustave son cousin, qu'elle établissoit son successeur, à condition qu'il la maintiendroit pendant sa vie dans la possession des terres qu'elle se réservoit à titre d'appanage; qu'il lui seroit permis de vendre, engager ou donner trois préfectures de la Poméranie & une de l'isle d'Oesel, pourvu que ce fût à des sujets du Royaume, mais sans pouvoir disposer des autres biens; qu'elle pourroit, quant à ce qui concernoit sa personne, faire tout ce que bon lui sembleroit, comme libre de toutes sujettions & obéissances, sans être tenue de rendre compte à per-

Elle consomme cet acte & cede le trône à Charles Gustave.

(1) Voyez ses Lettres à M. Chanut, Ambassadeur de France: il paroît que depuis huit ans elle méditoit son abdication. (2) Locum. L. 9. Introd. à l'hist. de l'Univ.

sonne qu'à Dieu seul, tant de ses actions & conduite passées, que de ce qu'elle pourroit faire après son abdication; promettant néanmoins de son côté, qu'elle n'entreprendroit rien contre l'Etat; enfin, qu'elle auroit pouvoir & jurisdiction sur les commensaux & sur les domestiques de sa maison. (1) Après cette lecture, les grands officiers de Suede revêtirent Christine de ses habits royaux & lui mirent la couronne sur la tête; elle prit en sa main droite le sceptre & dans sa gauche le globe d'or; le Grand Maréchal & le Grand Trésorier portoient devant elle l'épée & la clef d'or; la Reine s'avança au milieu de tous les Ordres du Royaume, des Ministres des Princes étrangers & des Dames de la cour; elle monta sur une estrade, élevée de trois degrés & s'assit sur un siege d'argent massif: le Prince héréditaire étoit vis-à-vis sur un fauteuil, à côté du trône, mais hors de l'estrade. Un Sénateur lut à haute voix l'acte de démission, & le remit au Prince Charles Gustave; ensuite le même Sénateur lut l'engagement du Prince envers Christine & le remit à la Princesse. Alors elle remit les ornemens royaux aux grands officiers, qui les déposèrent sur une table; elle fut obligée elle-même d'ôter sa couronne de dessus sa tête, le Comte Pierre Brahé n'ayant pas voulu l'enlever. Christine en habit de satin blanc, s'avança & prononça un discours qui dura demi-heure. Les spectateurs furent attendris jusqu'aux larmes. Plusieurs se jetterent sur son manteau royal qu'ils déchirerent, pour conserver quelque reste de cette Souveraine adorée. Le Grand Chancelier Oxenstiern refusa de faire aucune fonction de sa charge. Christine descendit de sa place & présenta sa main à baiser aux chefs des quatre Ordres. L'Orateur des Paysans s'approcha, sans prononcer un seul mot, prit la main de la Reine, la secoua & la tenant à genoux la baisa trois ou quatre fois, pleurant & essuyant ses larmes avec un mouchoir; se relevant ensuite & tournant le dos à la Reine, il se retira aussi brusquement qu'il étoit venu. (2) Christine fit ensuite un discours très touchant au Prince son successeur; il y répondit par les témoignages de la plus vive reconnoissance & l'assura qu'il n'oublieroit jamais le respect & les soins auxquels il étoit engagé par devoir & par inclination envers elle & les siens. Il reçut à genoux la couronne des mains de la Reine & ne la porta jamais devant elle: cet événement fut consacré par des medailles. (3)

Hist. de Suede. 1632-1718.

Regrets & larmes de toute l'assemblée.

Christine partit peu de jours après sous prétexte d'aller prendre les eaux de Spa, elle quitta la Suede, parcourut différens Etats de l'Europe, alla fixer son séjour à Rome, où elle mourut en 1688 dans la 62e année de son âge. Lorsqu'elle partit, Charles Gustave qui l'aimoit, lui fit dire par l'officier qu'il avoit chargé de la conduire jusques sur les frontieres de la Suede, qu'il lui offroit sa main & la couronne; mais Christine vouloit être libre: elle rapporte dans ses Mémoires que ce Roi dit en présence de plusieurs personnes: „ Christine m'a fait Roi, elle m'a donné une femme, mais je serai „ malheureux toute ma vie, puisqu'elle m'a refusé la gloire de la posséder: rien „ ne peut me consoler." Nous ne suivrons pas cette Reine dans ses voyages, & dans les différens événemens de sa vie privée; nous renvoyons à ses Let-

Christine quitte la Suede.

(1) Introd. à l'hist. de l'Univ. (2) Hist. de Christine Reine de Suede, par Lacombe. Locœn. L. 9. (3) Idem Ibidem.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

tres, à ses Mémoires écrits par elle-même, publiés par M. Arckenholts, & à l'histoire de sa vie, publiée en 1762 par M. Lacombe. Christine n'avoit que 27 ans, lorsqu'elle renonça à un trône qu'elle avoit illustré: elle rendit son regne célebre par la paix à laquelle la Suede força l'Empereur; paix qu'elle donna à l'Allemagne dans un moment où cette Souveraine pouvoit étendre ses conquêtes beaucoup plus loin: elle ajouta de nouvelles provinces à son Royaume: elle fit fleurir les arts au sein de la guerre, qu'elle sut écarter de ses Etats: elle assura le repos de ses peuples par des loix sages: elle donna au commerce une vigueur & une activité qu'il n'avoit point eu jusqu'alors: les arts furent portés à une perfection que la Suede ne connoissoit pas. Généreuse & libérale, elle aima mieux s'exposer à être la dupe de sa bienfaisance, que de mériter le reproche contraire: elle fut plus attentive à récompenser les vertus qu'à punir les crimes; on la voyoit verser des larmes en condamnant les coupables à mort. Elle étoit assidue au travail, menant une vie dure & pénible; elle avoit beaucoup des qualités de son pere & plusieurs de ses traits. Elle ne fut pas aussi heureuse après son abdication qu'elle se l'étoit promis, elle regretta le trône plus d'une fois, quoiqu'elle ne le témoignât point.

Son éloge.

Charles X. 1655.

Etat de la Suede.

Lorsque Charles Gustave prit les rênes du Gouvernement, il trouva les finances dans le désordre; il crut que depuis que la Suede n'étoit plus en guerre, elle avoit perdu de sa réputation; il falloit donc pourvoir au rétablissement des finances, & rendre aux armes de la nation leur premier éclat. Il fut arrêté dans l'assemblée des Etats de réunir à la couronne la quatrieme partie du domaine qui en avoit été démembrée depuis la mort de Gustave Adolphe, & de faire des préparatifs pour réprimer les entreprises des Polonois & des Moscovites. Les Polonois avoient enfreint la trêve, & ils refusoient de terminer les anciennes querelles. Wittemberg, Général que le Roi avoit mis à la tête des armées, entra en Pologne & rencontra un corps de 15000 hommes. Le Général Polonois capitula & les Vaivodes de Posnanie & de Calis prêterent serment de fidelité. Charles suivit de près Wittemberg, & lorsqu'il l'eut joint il s'empara de Warsovie, n'ayant point trouvé de résistance, parce que les Polonois n'avoient pas encore rassemblé leurs forces: plusieurs villes principales se soumirent aussitôt que les Suédois parurent. Il marchoit à Cracovie, lorsqu'il rencontra les troupes du Roi de Pologne près de Czarnowa; il les mit en fuite après un léger combat & leur enleva leur bagage; il les poursuivit & les tailla en pieces près de Cracovie, & Casimir qui ne se crut point en sûreté dans son Royaume, se sauva avec sa famille à Oppelen en Silésie: le siege de Cracovie fut meurtrier & coûta beaucoup de monde aux Suédois; les troupes Polonoises se rendirent à Charles Gustave, & lui prêterent serment de fidelité: la plupart des Gouverneurs & des Seigneurs de la grande & de la petite Pologne, de la Russie rouge & des provinces de Mazovie, de Podolie & de Volhinie envoyerent des députés au Roi de Suede. Les Polonois effrayés pensoient à offrir la couronne de Casimir fugitif au Roi vainqueur; tandis que Janus & Bogislas de Radzivil, avec une grande partie des Lithuaniens, entamoient des négociations

Le Roi entre en Pologne.

Il se rend maître d'une partie du Royaume.

(1) Lettres & Mém. de Christine.

Hist. de Suede. 1632-1718.

avec Magnus de la Gardie, pour se donner à Charles Gustave, (1) ce Prince marchoit contre l'Electeur de Brandenbourg, dont il avoit lieu de se plaindre, & qui s'étoit rendu maître de la Prusse Royale: il l'obligea de reconnoitre comme fief de la Suede la Prusse Ducale. (2)

Grande faute de Charles. 1656.

Les Puissances de l'Europe frappées de la rapidité de ces conquêtes, craignirent que les Suédois ne devinrent trop redoutables, s'ils restoient maîtres de si vastes Etats: plusieurs résolurent de secourir les Polonois, à qui Charles par sa course dans la Prusse donna le tems de se reconnoître; ils eurent honte de leur lâcheté: quelques troupes que Casimir & les grands avoient rassemblées à la hâte, n'eurent qu'à paroître; tout se souleva, les Polonois envelopperent les Suédois & les égorgerent. Charles accourut de Prusse, il essaya envain les voyes de la douceur & de la menace; il battit un corps de 12000 Polonois, & ne fit que les irriter encore. Il se retira à Jaroslow; les Polonois se rassembloient de tous côtés pour couper le chemin à son armée, déjà fort affoiblie par la faim, par le froid & par le fer des ennemis; il marcha vers la Prusse, passa la Sane à son embouchure dans la Vistule, malgré les Polonois & les Lithuaniens qui les bordoient & les gardoient, il battit les Lithuaniens. Il est vrai que Frédéric Margrave de Bade qui conduisoit de l'autre côté de la Vistule un corps de 4000 hommes, fut défait & n'en ramena qu'un très petit nombre à Charles-Gustave, qui s'étoit frayé le passage de Warsovie. Il laissa une partie de son armée en Pologne, sous les ordres de Jean Adolphe son frere, & revint en Prusse avec le reste. Jean Adolphe & Wrangel voulurent soutenir l'honneur de la nation; après avoir donné quelque tems de repos à leurs troupes, ils attaquerent les Polonois près de Gnesne, & la fortune seconda leur audace. Charles Gustave ne fut pas moins heureux contre les troupes de Dantzick, lorsqu'il fut arrêté par l'arrivée de la flotte Hollandoise; il employa la voye de la négociation, fit de grands avantages aux Hollandois afin qu'ils se retirerent: l'Electeur de Brandenbourg consentit à un accommodement; mais tandis qu'on négocioit, les Polonois s'emparoient de Warsovie, & renforçoient leur armée: les deux Princes marcherent contre l'ennemi qui occupoit auprès de Warsovie un camp redoutable en deçà de la Vistule, ils l'en chasserent & il perdit beaucoup de monde. (3) L'Electeur, qui par ses lenteurs lors de sa négociation avec Charles, avoit donné le tems aux Polonois de prendre Warsovie, agit encore foiblement dans l'attaque du camp & la poursuite des ennemis: il en fut puni par l'irruption que les Polonois & les Tartares firent dans la Prusse Ducale, où ils défirent son armée près de Licca: Steenbock le vengea par la défaite de l'armée combinée des Tartares & des Polonois. L'Electeur peu reconnoissant étoit sur le point d'abandonner les Suédois, & Charles ne le retint que par l'abandon de la souveraineté de la Prusse Ducale. L'Electeur eut sans doute été moins exigeant dans toute autre occasion; mais l'Empereur toujours jaloux des succès des Suédois, avoit excité les Moscovites à faire une diversion dans les provinces de Carélie, d'Ingermanie & de Livonie; ils s'emparerent de plusieurs places dans cette derniere province, & furent bat-

Les Polonois égorgent les Suédois.

Charles se retire avec peine dans la Prusse.

Il revient avec l'Electeur de Brandenbourg.

Nouveaux succès.

(1) Introd. à l'Hist. de l'Univ. L. 4. T. 4. Loccen. L. 9. (2) Voyez l'Hist. de Brandenbourg supr. T. 41. p. 283. (3) Voyez l'Hist. de Pologne supr. T. 42. p. 63.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

tus dans les deux autres; les Suédois les chasserent de devant Riga qu'ils assiégeoient, tandis que Charles obligeoit Casimir d'abandonner les environs de Dantzick. (1) Les négociations pour la paix, dont Charles n'étoit point éloigné, ayant été rendues inutiles par les prétentions des Polonois, ce Prince conclut un traité d'alliance avec Ragotzky, Prince de Transilvanie, qui marcha dans la Pologne avec une armée de cinquante mille hommes; il la joignit à celle des Suédois: mais les Polonois ayant toujours évité d'en venir aux mains, cette armée formidable ne fit que vivre aux dépens de l'ennemi. Charles laissa ses troupes à Steenbock & revint en Prusse (2).

Le Dannemarck déclare la guerre à la Suede.

Les Danois excités par Léopold Roi de Hongrie & par les Hollandois, se déclarerent contre la Suede. Il y avoit une négociation entamée entre Charles Gustave & Frédéric pour exclure les Hollandois du commerce de la mer Baltique: cette négociation avoit été suspendue par la guerre de Pologne, dont les Danois, avant de conclure, vouloient voir les suites. Dans le tems que l'armée Suédoise parut prête à succomber, les Danois entrerent dans le Duché de Brême & s'emparerent de quelques forts: Charles laissa Jean Adolphe en Prusse, représenta à Ragotzky la nécessité de défendre ses Etats, lui donna d'excellens avis pour conserver ses avantages en Pologne, (3) & prit la route de Stettin. Tandis que Wrangel reprenoit aux Danois les places dont ils s'étoient emparés dans le Duché de Brême, Charles se rendoit maître du Holstein; ce Prince s'empara de plusieurs isles & menaça d'assiéger Coppenhague. Frédéric demanda la paix & elle fut conclue à Rothschild le 28 de Février. Charles se repentit de sa facilité, il fit secrétement des préparatifs, & sous prétexte de quelques difficultés que lui faisoient les Danois au sujet de ce traité, il rentra dans le Dannemarck, lorsqu'on s'y attendoit le moins; il assiégea Coppenhague. Mais il s'arrêta trop longtems au siege de Cronebourg, dont il vouloit être maître, avant de pousser le siege de la capitale; il donna le tems à Frédéric de recevoir les secours qu'il avoit demandés aux Hollandois: les Suédois furent repoussés. La France, l'Angleterre & la Hollande réunirent leurs efforts pour obliger les deux Rois à faire la paix. Le Roi de Suede avoit alors contre lui, les Danois, l'Empereur, l'Electeur de Brandenbourg, les Polonois & les Russes, qui avoient fait une conféderation contre les Suédois, qu'ils appelloient leurs ennemis communs. (4) Mais tout effort pour la paix devint inutile, & la guerre devint encore plus vive; les Danois eurent quelques succès & en devinrent plus opiniâtres; Charles faisoit les plus grands efforts pour les accabler. L'assemblée des Etats avoit décidé que les Nobles fourniroient un paysan de leurs terres sur dix, & que dans les autres états ce seroit le huitieme.

Charles force Frédéric à demander la paix.

1658.

La guerre se rallume.

1660.

Le Roi s'étoit transporté sur les frontieres, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie mortelle: ce Prince confia par son testament l'éducation & la tutelle du jeune Prince son fils, ainsi que l'administration du Royaume, à la Reine & aux cinq grands Officiers du Royaume. La Reine devoit présider dans le Conseil

Mort de Charles X.

(1) Loccen. L. 9. in Car. Gust. (2) Idem Ibidem. (3) Il en coûta cher à Ragotzky de n'en avoir pas cru le Roi de Suede: ses troupes furent taillées en pieces, & il fut forcé de faire un traité honteux: les Turcs entrerent ensuite dans ses Etats; il perdit la vie dans une bataille qu'ils lui livrerent. (4) Loccen. hist. Suec. L. 9. in Car. Gust.

Conseil de Régence: la mort de ce Prince fut une perte irréparable pour le Royaume; sa guerre de Pologne est un témoignage de son génie & de son audace; (1) il fit une faute en allant en Prusse, avant d'avoir achevé la conquête de ce Royaume, mais il la répara, & si la jalousie n'eut engagé les Puissances de l'Europe à venir au secours des Polonois, Charles Gustave se fut placé sur le trône de Casimir: sa premiere expédition en Dannemarck n'est pas moins glorieuse; mais on ne sauroit l'excuser d'avoir, sous un prétexte trop léger, repris les armes contre Frédéric: il réunit à la Suede la Scanie, la Livonie septentrionale & quelques autres provinces; il se montra le digne successeur de Gustave Adolphe; il fit honneur aux principes qu'il avoit puisés dans la conduite de Torstenson, dont il avoit été l'éleve, ainsi que Turenne. Il avoit épousé Edwige Eléonore, fille de Frédéric Duc de Holstein; il ne regna que six années.

Hist. de Suede. 1632-1718.

Son éloge.

Le jeune Roi n'avoit que cinq ans; sa jeunesse & l'épuisement du Royaume firent désirer la paix; on y travailla avec d'autant plus de succès que la jalousie avoit suscité à Charles ses plus grands ennemis, que sa mort ne laissoit plus subsister ce motif & qu'ils étoient aussi fatigués de la guerre que les Suédois. On fit d'abord la paix avec la Pologne, qui fut conclue à Oliva, (2) abbaye dans les environs de Dantzick. L'affaire du Dannemarck fut plus difficile à arranger, mais on en vint à bout & enfin on traita avec la Hollande & la Moscovie. L'éducation de Charles XI fut négligée du côté du moral, & ce fut un bien pour lui; on l'appliqua aux exercices du corps, & il s'y rendit très habile; il acquit un tempérament fort & robuste. On fit un crime à la Régence d'avoir negligé de cultiver son esprit & son cœur, afin de l'éloigner des affaires & de perpétuer au-delà de sa majorité le besoin qu'il avoit de ses tuteurs; mais il arriva que, lorsque son tempérament naturellement foible se fut formé, son esprit se développa, il se composa un nouveau conseil & se choisit des maîtres habiles, sous lesquels il acquit rapidement des connoissances politiques.

Charles XI.

Traité de paix d'Oliva entre la Suede & la Pologne; ensuite avec le Dannemarck, la Hollande & la Russie.

La Régence conclut avec Louis XIV un traité qui renouvelloit les anciens. On espéroit de jouir d'une paix durable; mais la Suede se vit enveloppée dans les troubles qui vinrent encore agiter l'Europe. Le jeune Monarque songea à faire des alliances relatives à ses intérêts. Il étoit attaché à l'Electeur de Brandenbourg; mais dès que celui-ci se fut déclaré contre la France, Charles se déclara contre lui. Il fit en 1672 une irruption dans ses Etats; son armée ayant franchi le passage de Lockenitz, se répandit dans le Brandenbourg, y fit plusieurs conquêtes, s'empara de toutes les places fortifiées, ménagea les campagnes, empêcha la dévastation, & soumit tout sans rien détruire. (3) Déjà ce jeune Prince qui ne triomphoit encore que par ses Généraux, annonçoit ce qu'il devoit être. „ Guerrier comme ses ancêtres, dit un des plus fameux écrivains, il fut plus absolu qu'eux: il étoit „ frugal, vigilant, laborieux, tel qu'on l'eût aimé, si son despotisme n'eut „ réduit les sentimens de ses sujets à la crainte." (4) Charles étoit secondé par le Général Wrangel; malheureusement il tomba malade; les Géné-

1661. Traité d'alliance avec la France.

1672.

Qualités de Charles.

(1) Voyez l'hist. de Pologne, supra T. 41. p. 61. (2) Voyez ce traité dans la même histoire. ibid. p. 64 note. (3) Voyez l'hist. de Brandenbourg. supra Tome 41. p. 290. (4) Voltaire hist. de Charles XII, Liv. I.

raux ſubalternes, ennemis les uns des autres, prétendant tous au commandement, traverſoient reciproquement leurs opérations; l'Eléctéur de Brandenbourg attaqua l'armée Suédoiſe dans cette circonſtance, & quoique celle-ci eût une meilleure artillerie, des ſoldats plus accoutumés à vaincre, & une poſition plus avantageuſe, elle perdit la bataille. (1) L'ancienne rivalité des nations ennemies de la Suede ſe réveilla; la Hollande fit des préparatifs, les flottes Danoiſes bloquerent les ports, & l'Empereur fit déclarer Charles XI à la diette de Ratisbonne, ennemi de l'Empire; Lunebourg & Munſter ſe joignirent à tous ces ennemis. Les ſeuls alliés de la Suede étoient l'Electeur de Baviere & le Duc de Holſtein. Heureuſement la mort du Czar la délivra de ſon ennemi le plus dangereux. On en vouloit ſurtout au Duché de Brême, que l'Evêque de Munſter ſe mit en tête de convertir à coups de ſabre & de canon. Il y envoya une armée de vingt mille hommes. Elle s'empara d'une partie du Duché; mais les Suédois qui vouloient le conſerver comme un paſſage pour entrer dans celui d'Oldenbourg, chaſſerent les Munſteriens, & leur enleverent ce qu'ils avoient pris.

L'ancienne rivalité contre la Suede ſe réveille. Les Suédois ſont battus. 1674.

Les Brandenbourgeois ſe joignirent aux Danois dans la Poméranie, dont la conquête ne coûta qu'une campagne. Les Suédois perdirent l'iſle de Gothland & deux batailles navales dans la mer Baltique: les Hollandois ſous les ordres du célebre Tromp, & le Roi de Dannemarck ſembloient menacer la Suede d'une invaſion totale. Charles ne perdit point courage; les diviſions du Sénat, contre lequel ſes tuteurs lui avoient donné des impreſſions, qu'il conſerva toute ſa vie, l'avoient retenu au ſein de ſes Etats. Il ſe mit à la tête de ſon armée & ſe montra ſur les frontieres: il tailla en pieces trois mille Danois commandés par Duncamp, près de Helmſtadt. Il rencontra l'armée Danoiſe entre l'Oder & les murs de Lunden; Charles y développa des talens ſupérieurs pour la guerre, il combattit avec le plus grand courage & commanda avec la plus grande intelligence; l'aîle qu'il commandoit fut victorieuſe, mais l'aîle que commandoit le Roi de Dannemarck triompha de ſon côté; la nuit fit ceſſer un combat, dont chaque parti étoit en droit de s'attribuer la victoire; égalité de pertes & d'avantages des deux côtés. La bataille de Landscroon fut plus déciſive; elle compenſa la perte des deux batailles navales qui avoient fort affoibli Charles. Il combattit dans cette action avec une valeur inouïe, il mit en déroute la gauche des Danois, tandis que la droite avoit la ſupériorité; il s'y porta avec l'artillerie qu'il leur avoit priſe, & la força de plier: il chargea treize fois, tua beaucoup d'ennemis & reçut pluſieurs coups dans ſes armes. Cette victoire & la valeur du Roi ranimerent le courage des Suédois: ils prirent Chriſtianſtadt en Scanie, & les Danois furent ſouvent battus en Norwege.

Pertes des Suédois. 1676. *Charles ſe met à la tête des armées. Victoire égale des deux côtés. Il gagne celle de Landscroon. Valeur & ſuccès de Charles.*

Malgré les victoires de Charles, il étoit impoſſible qu'il ſe ſoutînt contre tant de forces réunies. Malheureuſement Louis XIV, pour qui le Roi de Suede s'étoit engagé dans cette guerre, étoit dans l'impoſſibilité de lui envoyer des ſecours. A peine avoit-il aſſez de troupes pour lui-même, & ſes finances étoient épuiſées. (2) Louis fit ſa paix avec la Hollande; on négocioit

(1) Voyez l'Hiſtoire de Brandenbourg. ibid. p. 291. (2) Voyez les Mémoires du tems & le ſiecle de Louis XIV par Voltaire.

celle de la France avec l'Empereur; mais Louis XIV ne vouloit donner les mains à aucun traité qu'on n'assurât à la Suede les possessions que le traité de Munster lui assuroit dans l'Empire: l'Electeur de Brandenbourg & le Roi de Dannemarck offroient envain des avantages à la France pour la détacher de la Suede: enfin par le traité de St. Germain, auquel ceux de Westphalie servirent de base, on rétablit la paix entre les Rois de Dannemarck, l'Electeur de Brandenbourg & le Roi de Suede, auquel tout ce qu'il avoit avant la guerre fut rendu. Pour cimenter l'union de la Suede avec le Dannemarck, Charles épousa Ulrique Eléonore, fille de Frédéric III: il profita de la paix pour rétablir les affaires de l'intérieur de l'Etat, qui se trouvoit épuisé par une guerre malheureuse. Il convoqua à cet effet l'assemblée des Etats, & y fit proposer les articles suivans: 1°. chercher les moyens de pourvoir à la sûreté de l'Etat par des alliances au dehors: 2°. prendre des mesures pour rétablir les forces de mer & pour entretenir une puissante flotte: 3°. renforcer les troupes de terre pour mettre les frontieres à l'abri des insultes: 4°. travailler à réformer les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement, & soulager le Royaume des charges & impositions, que la guerre avoit entraînées. (1)

Hist. de Suede. 1632-1718.

1679. Paix de St. Germain, entre la Suede, le Dannemarck, &c.

1680. Mariage de Charles.

Il fut résolu qu'on remettroit dans l'espace de deux ans, la flotte sur le pied où elle étoit en 1664. La Noblesse consentit qu'il seroit fait trois levées sur les paysans, dans le cours des trois années suivantes, s'il étoit nécessaire; que dix-huit maisons ou métairies, à raison de dix écus chacune, entretiendroient un soldat pendant les deux premieres années, & que pendant la troisieme, cet entretien rouleroit sur vingt maisons, à l'exception des maisons des nobles & autres non taxées, depuis 1636.

Divers réglemens pour le rétablissement des affaires & des finances.

On laissa à la disposition du Roi d'entretenir un certain nombre de soldats sur les factories, les corps des chasseurs, &c. La Noblesse se cotisa à raison de cinq écus par chaque métairie, payables tous les ans à la St. Michel. On taxa, au payement du dixieme denier, ceux qui auroient quelque part sur les navires: on décida de rendre & restituer au Roi les comtés & seigneuries allodiales, féodales, démembrées de la couronne devant ou depuis l'année 1604, ainsi que les maisons royales & nobles, avec leurs rentes détachées de la couronne depuis 1655. On adjugea au Roi les biens de Suede, de Finlande & des autres provinces du Royaume qui se monteroient à plus de 600 écus, & on laissoit à la Noblesse ceux qui se trouveroient au dessous. Tous les différens ordres de l'Etat, sans en excepter le Clergé, furent taxés pour les besoins & la défense de la patrie. (2) Le Roi, dont les vues tendoient au despotisme & qui vouloit affoiblir l'autorité du Sénat, donna un édit, par lequel il déclara qu'il consentoit à gouverner par les conseils du Sénat, mais que c'étoit à lui de juger quelles affaires il devoit communiquer aux Sénateurs: il leur défendit de prendre à l'avenir le titre de conseillers du Royaume, & leur enjoignit de se borner à celui de conseillers du Roi. Il établit un tribunal, appellé la grande communion, pour faire rendre compte aux ministres, officiers & à tous ceux qui avoient eu part aux affaires pendant sa minorité. Cette opération fit rentrer des sommes considérables. Après ce premier pas, il crut pouvoir en hazarder un plus hardi. Il convoqua les

1681. Loi qui restreint l'autorité du Sénat.

1682.

(1) Introd. à l'Hist. de l'Univ. T. 4. L. 4. (2) Idem Ibidem.

SECT. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

Etats, & il y fit décider qu'il auroit l'autorité de terminer les affaires seul & comme il le jugeroit à propos. C'étoit lui donner une autorité absolue & indépendante.

Il affecte le pouvoir absolu. 1683.

Il travailla d'abord à assurer le repos de l'Etat, en renouvellant le traité d'alliance défensive conclu depuis deux ans avec les Provinces-Unies, & en terminant toutes les anciennes discussions entre la Suede & la Moscovie. Le premier abus qu'il fit de l'autorité absolue, fut de doubler la valeur représentative de la monnoye d'argent & de cuivre, sans doubler la valeur intrinseque: ainsi le capital des dettes fut diminué de moitié; les intérêts déja payés, comptés sur le pied de cette augmentation, & dont on forma un capital imaginaire, qu'on chargea d'intérêts onéreux, qui rendirent les créanciers de la couronne ses débiteurs; ce qui étoit bien pire qu'une banqueroute déclarée. La paix fut encore sur le point d'être rompue entre le Dannemarck & la Suede, par un différend qui s'éleva entre la branche de la maison Royale de Dannemarck & la branche de Holstein alliée à la Suede. Cette querelle eut eu des suites fâcheuses, si l'Empereur & les Electeurs de Saxe & de Brandenbourg n'eussent rétabli la paix du Nord par le traité d'Altena. Il y eut dans la suite trois traités d'alliance consécutifs entre la Suede & le Dannemarck. (1)

1685. Abus de ce pouvoir. *1686.* *Traité d'Altena. 1689.*

Représentations de la Noblesse de Livonie traitées de revolte. Patkul condamné.

La Noblesse de Livonie, que la commission établie pour la réduction des biens ruinoit, nomma une députation pour représenter ses privileges. Le seul mot de privilege, est un crime aux yeux de l'autorité absolue; on ne daigna point écouter les députés. Les Etats de la province engagerent Patkul à dresser un mémoire, dans lequel il fit une peinture touchante de la misere où toute la Noblesse étoit réduite. Les mêmes députés le présenterent; ils furent traités en criminels de Leze-Majesté; & Patkul condamné à avoir le poing coupé & à perdre l'honneur & la vie, échappa au supplice par une prompte fuite. (2)

Mort du Roi. 1697.

Charles fit des loix très sages en faveur du commerce: il travailloit au rétablissement de la paix entre la France, l'Empire & la Hollande: dans les assemblées de Ryswick, la médiation du Roi de Suede avoit déja fait des progrès sur les esprits, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut le 15 Avril, quatre ans après la mort de son épouse: ils avoient eu plusieurs enfans; Edwige Sophie Eléonore, née le 26 Juin 1681, qui épousa en 1698 le Duc de Holstein Gottorp; Charles, né le 17 Juin 1682; Gustave, le 4 Juin 1683; Ulric, en Août 1684; ces deux derniers moururent la même année; Charles Gustave, né le 17 Décembre 1686, mort le 1 Février 1687; Ulrique Eléonore, née le 23 Février 1688 & qui regna après Charles XII. Charles XI nomma la Reine Douairiere Régente, avec un conseil de cinq Sénateurs. Ce Prince étoit familier avec le peuple & peu fier avec les grands; il étoit peu éloquent, mais il s'entendoit parfaitement à négocier, parce qu'il n'avoit besoin que de réfléchir. M. de Voltaire (3) attribue à l'abus du pouvoir suprême dans Charles XI, les révolutions qui

Ses qualités.

(1) Introd. à l'Hist. de l'Univ. T. 4. L. 4. (2) Voyez l'hist. de Charles XII & la fin tragique de Patkul, *ci-après*. (3) Hist. de l'Emp. de Russie sous Pierre le Grand. I Part. Chap. XI.

arriverent de l'Ingrie jusques à Dresde. „ Presque toute la Livonie, dit il, „ avec l'Estonie entiere, avoit été abandonnée par la Pologne au Roi de Suede. „ de Charles XI, sous la réserve de tous ses privileges; Charles les respecta „ peu. Le traitement fait aux députés de Livonie & à Patkul fut cause „ que celui-ci fit connoître à Auguste Electeur de Saxe les moyens de re- „ prendre la Livonie."

Hist. de Suede. 1632-1718.

Charles XII fut proclamé Roi dès le lendemain de la mort de son pere; il avoit quinze ans: dès sa jeunesse il annonça cette avidité de gloire qui fait les héros; à l'âge de sept ans il savoit manier un cheval; il aimoit les exercices violens, qui formerent son tempérament; la premiere langue qu'il apprit, fut l'allemand. Pour lui faire apprendre le latin, on lui dit que le Roi de Dannemarck & celui de Pologne le parloient: on se servit du même moyen pour lui faire apprendre le françois. De tous les grands hommes dont on l'avoit entretenu, ou dont il avoit lu l'histoire, Alexandre fut toujours celui qu'il préféra & auquel il desiroit le plus de ressembler. En montant sur le trône, ses Etats embrassoient, outre la Suede, & la Finlande, la Livonie, la Carélie, l'Ingrie, Wismar, Wibourg, les isles de Rugen, d'Oesel, la plus belle partie de la Poméranie, le Duché de Brême & de Verden. Charles XI avoit prolongé la minorité de son fils jusques à 17 ans, au lieu que les loix de Suede fixoient à quinze la majorité de ses Rois. La Régente espéroit de regner encore plus longtems sous le nom de son petit-fils; mais il brûloit de regner par lui-même; il ouvrit son cœur au Comte Piper, Conseiller d'Etat: celui-ci par le moyen d'Axel Sparre, qui s'empara de l'esprit des autres Conseillers de Régence, lui fit déferer le gouvernement & abdiquer la Reine; à son couronnement il ne reçut pas, mais il arracha la couronne des mains de l'Archevêque d'Upsal en le regardant fiérement. Il donna toute sa confiance à Piper, qu'il fit Comte. (1)

Charles XII.

Ses dispositions.

Sa minorité abregée.

Frédéric IV Roi de Dannemarck, Auguste Electeur de Saxe, Roi de Pologne, & Pierre I, Czar de Moscovie, se déclarerent contre le jeune Monarque; le premier parce que Charles protégeoit le Duc de Holstein son beau-frere, opprimé par Frédéric; les Danois se liguerent secrétement avec le second, qui fit une irruption en Livonie, sans avoir déclaré la guerre à la Suede: ce fut Patkul qui lui présenta cette conquête comme très facile, dans l'état d'oppression & de désespoir, où l'édit de liquidation de Charles XI avoit jetté les Livoniens. Le troisieme étoit le plus redoutable de tous; Pierre le Grand s'étoit rendu célebre par la bataille qu'il avoit gagnée sur les Turcs & par la prise d'Asoph, mais encore plus par le projet qu'il avoit formé d'adoucir & de changer les mœurs de son peuple, après avoir senti la nécessité d'adoucir les siennes & y être parvenu. (2) Le Czar crut que la guerre contre la Suede lui faciliteroit le moyen de s'emparer de l'Ingrie dont il avoit besoin, & de former un port à l'orient de la mer Baltique, nécessaire à ses vastes projets: dans cette vue il se ligua avec Auguste & les Danois. La Suede étoit consternée de cette ligue; ses grands Généraux étoient morts; le

Ses ennemis.

Frédéric IV, Roi de Dannemarck.

Auguste, Electeur de Saxe.

Pierre le Grand.

(1) Voltaire hist. de Charles XII, part. I. (2) Voyez l'hist. de Russie dans cet ouvrage, supr. T. 42. p. 285 &c. & l'hist. de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand, par Voltaire. Hist. de Charles XII, par le même, part. I.

Sect. XI. Hist. de Suede. 1632-1718.

Le caractere de Charles se developpe.

Roi n'avoit encore donné que peu d'espérance; mais son caractere se manifesta, le Conseil délibéroit d'écarter l'orage qui menaçoit la Suede par la voie des traités: le jeune Prince se leve. „ Messieurs," dit-il avec une fierté à laquelle on ne s'attendoit pas, „ j'ai résolu de ne jamais faire une guerre injuste, mais de n'en finir une légitime que par la perte de mes ennemis. Ma „ résolution est prise: j'irai attaquer le premier qui se déclarera; & quand je „ l'aurai vaincu, j'espere faire quelque peur aux autres." (1) Dès ce moment il prit cette maniere de vivre sobre & rigoureuse qu'il ne quitta qu'avec la vie, renonçant aux plaisirs les plus innocens & à toute autre passion qu'à celle de la gloire. Il envoya huit mille hommes en Poméranie, au secours du Duc de Holstein, dont les Danois ravageoient les Etats; ils s'étoient emparés de Gottorp & assiégeoient Tonningue. Les Saxons, les troupes de Brandenbourg, de Wolfenbutel, de Hesse-Cassel, alloient joindre les Danois. Les troupes de Hanover, de Zell, trois Régimens de Hollande devoient s'unir aux Suédois, tandis que deux escadres, l'une d'Angleterre & l'autre de Hollande, entroient dans la mer Baltique pour secourir le Duc de Holstein, conformément au traité d'Altena.

Il envoye des secours au Duc de Holstein.

1700. Part de Stockholm.

Le Roi partit de Stockholm (où il ne revint jamais) le 8 Mai 1700: sa flotte étoit de quarante-trois vaisseaux & celui qu'il montoit de 120 pieces de canon: il joignit les escadres des alliés; la flotte Danoise évita le combat, & les trois flottes s'approcherent assez près de Coppenhague pour y jetter quelques bombes. Charles proposa d'assiéger cette ville par terre, tandis qu'il la tiendroit bloquée par mer; la descente fut faite à la vue des habitans consternés de l'inaction de leur flotte; le Roi descendit le premier, s'élança de la chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau jusqu'au dessus de la ceinture; il est suivi de Piper, de l'Ambassadeur de France, qui étoient avec lui, des officiers, des soldats, & tous marchent au rivage: les Danois abandonnent leurs retranchemens, dont Charles s'empare; Coppenhague envoye des députés, pour prier le Roi de ne pas bombarder cette ville; le Roi exige quatre cents mille rixdalers, & qu'on voiture au camp toute sorte de provisions: ces provisions sont exactement payées par les soldats. Charles fit dire au Roi qui étoit dans le Holstein, qu'il ne faisoit la guerre que pour l'obliger à faire la paix, qu'il n'avoit qu'à se résoudre à rendre justice au Duc ou à voir Coppenhague détruite & son Royaume mis à feu & à sang. On assemble un congrès, Charles presse les Ministres de prendre un parti, & le Duc de Holstein est rétabli dans ses Etats & indemnisé de tous les frais de la guerre, qui fut terminée par un Prince de dix-huit ans, en moins de six semaines. (2)

Il descend en Dannemarck.

Il rétablit le Duc de Holstein.

Et termine la guerre en six semaines.

Le Roi de Pologne investissoit Riga, capitale de la Livonie, & le Czar s'avançoit du côté de l'orient à la tête de cent mille hommes; le vieux Comte de Dalberg défendoit la ville contre l'armée des Saxons: Auguste leva le siege. Charles dirigea tous ses efforts contre le Czar, il apprit que Pierre faisoit le siege de Narva, il s'embarqua dans le tems le plus rigoureux de l'hiver à Carelskroon, débarqua à Pernaw avec huit mille Suédois, tandis que le reste de l'armée débarquoit à Revel. Le Baron de Horn défendoit Nar-

(1) Hist. de Charles XII par Voltaire, Liv. II. (3) Voltaire Ibid.

va avec mille hommes, contre une armée de quatre-vingts mille & cent cinquante pieces de canon. Charles qui avoit debarqué à Pernaw, precipita sa marche avec quatre mille hommes d'infanterie & sa cavalerie qui étoit d'autant; il força les passages & les defilés que le Czar faisoit garder, & parut à la vue du camp des Moscovites: (1) il rangea sa petite armée en bataille, commença l'attaque à deux heures apres-midi; en moins d'un quart-d'heure le fossé fut comblé & les retranchemens forcés. (2) Le Roi poursuit la droite des ennemis jusques à la riviere de Narva; le pont rompit sous les fuyards, & la riviere fut en un moment couverte de morts; quelques-uns revinrent à leur camp & se défendirent quelque tems; mais leurs officiers vinrent mettre leurs armes aux pieds du Roi; le Général, un moment après, vient se rendre. Le Roi les reçut avec bonté; il ne retint que les Généraux & fournit aux officiers subalternes & aux soldats desarmés, des vaisseaux pour les conduire au-delà de la riviere. La nuit s'approchoit, la droite des Moscovites se défendoit encore, dix-huit mille Moscovites avoient été tués dans leurs retranchemens, un grand nombre étoit noyé; le Roi s'empara de l'artillerie, se posta entre le camp & la ville, prit quelques heures de repos, en attendant le jour pour fondre sur l'aile gauche, il fut éveillé à deux heures du matin, par un aide-de-camp du Général, qui envoya dire à Charles qu'il se rendoit, & qu'il le prioit de lui accorder la même grace qu'il avoit accordée aux autres Généraux; Charles lui fit dire de s'approcher à la tête de ses troupes & de mettre armes bas, ce qui fut exécuté, (3) mais Charles ne retint aucun soldat. Il entra dans Narva accompagné du Duc de Croy, Général de l'armee Moscovite & des autres Généraux prisonniers. Le Czar n'etoit point à cette bataille, il avoit quitté son armée pour aller au devant de trente mille hommes qu'il faisoit venir de Pleskow; faute impardonnable dans cette circonstance.

Hist. de Suede. 1652-1718.

Siege de Narva.

Bataille de Narva gagnée par huit mille Suédois.

Le Roi de Suede prit ses quartiers d'hiver à Laïs; au printems il se mit en campagne. On reproche à Charles d'avoir marché contre les Saxons, au lieu de poursuivre les Moscovites effrayés; (4) mais il savoit qu'Auguste & le Czar venoient de se lier par un traité, dans lequel Auguste s'engageoit de fournir au Czar cinquante mille hommes de troupes Allemandes, que ce dernier soudoyeroit, & Pierre devoit envoyer cinquante mille Russes en Pologne, pour y apprendre l'art de la guerre. Le Roi de Suede voulut empêcher l'effet de ce traité: il marche en Livonie du côté de Riga; il y trouve les Saxons retranchés sur le bord de la Dwina; Charles avoit fait construire de grands bateaux de son invention, dont les bords plus hauts qu'à l'ordinaire se levoient ou se baissoient comme des ponts-levis; en se levant ils couvroient les troupes qu'ils portoient, en se baissant ils servoient au débarquement. Charles se servit encore d'une autre ruse, il fit mettre le feu à quantité de paille mouillée, & le vent qui souffloit du nord au sud, où étoient les ennemis, poussoit vers eux la fumée, qui couvroit la riviere & leur déro-

1701. Charles marche contre les Saxons.

Passage de la Dwina.

(1) Le continuateur de Puffendorf donne à entendre que Charles y étoit avec toute son armee, qui etoit de vingt mille hommes. T. 4. L. 4. Ch. XI. Nous avons suivi M. de Voltaire, qui assure sur de bons garans que le héros Suedois n'avoit que 8000 hommes. (2) M. de Voltaire dit que ce fut après un combat de trois heures. (3) Voltaire Ibid. Nous supprimons plusieurs details. (4) Introd. à l'hist. de l'Univ. L. 4. Ch. 4

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

Bataille de la Dwina.

boit la vue de ſes troupes; à la faveur de ce nuage, il fit avancer des barques remplies de cette même paille, qui groſſiſſant le nuage favoriſa le paſſage, qui s'exécuta en un quart-d'heure: dès qu'il eut pris terre, il range ſes troupes en bataille, force cinq redoutes, deux grands épaulemens, huit retranchemens, derriere leſquels les Saxons ſe retiroient, les chaſſe de leurs poſtes & leur tue ou fait priſonniers trois mille cinq cens hommes. Cette défaite des Saxons fut ſuivie de la conquête de la Courlande, & Auguſte ſe retira en Pologne avec ce qui lui reſtoit de troupes. (1) Charles réſolut de l'y ſuivre & de forcer la République à lui ôter la Couronne; il forma ce projet à Birzen en Lithuanie, où il étoit entré. Les Polonois desapprouvoient cette guerre; ſi elle étoit malheureuſe, ils voyoient leur pays qui eſt ouvert de tous côtés en proie au Roi de Suede: ſi elle étoit heureuſe, ils voyoient leur République ſubjuguée par leur Roi qui l'enclaveroit entre la Saxe & la Livonie. C'étoit donc ſur le mécontentement des Polonois que Charles ſe fondoit. Nous ne ſuivrons pas l'hiſtoire du détrônement d'Auguſte; on en trouvera ailleurs les détails. (2)

Il forme le projet de détrôner le Roi de Pologne.

1702.

Charles marcha vers la Pologne; quelques moyens qu'Auguſte eût employés pour l'empêcher d'y entrer, il paſſa en Samogitie, défit les troupes du Prince Wienowiski, & dévança les Ambaſſadeurs de la République qu'il rencontra à ſeize lieues de Warſovie. Le Roi les reçut dans ſa tente, & n'ayant pu rien conclure Charles leur fit entendre qu'il leur déclareroit ſes intentions à Warſovie; (3) il publia un manifeſte, par lequel il invitoit les Polonois à joindre leur vengeance à la ſienne & s'efforçoit de leur perſuader que leurs intérêts & les ſiens étoient les mêmes. Auguſte à l'approche des Suédois ſe retira à Cracovie. Charles ſe préſenta devant Warſovie, qui lui ouvrit ſes portes. Le Cardinal Primat, ennemi d'Auguſte, alla le trouver ſous prétexte de ménager un accommodement avec le Roi de Suede; Auguſte le chargea d'entamer la négociation, & le Cardinal ne profita de ſon entrevue avec le Roi de Suede, que pour concerter les moyens de détrôner le Roi de Pologne. Il fut réſolu, pour détacher les Palatins des intérêts de leur Roi, que Charles déferoit les troupes Saxonnes. Ce Prince marcha vers Cracovie, il attaqua les Saxons avec une armée fort inférieure & fatiguée: les Saxons ſe défendirent avec courage, mais après un combat opiniâtre & ſanglant ils furent obligés de plier; ils abandonnerent le champ de bataille & perdirent quatre mille hommes, leur bagage, l'artillerie & deux mille priſonniers. (4) Charles marcha à Cracovie & s'en rendit maître; Auguſte n'avoit oſé l'y attendre; le Roi de Suede alloit pourſuivre les Saxons; mais ſon cheval s'étant abattu, il eut une cuiſſe caſſée. Auguſte profita de cette circonſtance, aſſembla une Diette à Sendomir, qui lui fut favorable; mais toute la Pologne ne penſoit pas de même. Cependant on envoya faire des propoſitions de paix à Charles; mais il refuſa de donner audience aux députés.

Ses ſuccès & ſes victoires en Pologne.

Une chûte de cheval lui caſſe la cuiſſe.

Au

(1) Introd. à l'hiſt. de l'Univ. L. 4. Ch. 4. Voyez les détails dans Voltaire, hiſt. de Charles XII. (2) Voyez notre Hiſt. de Pologne, T. 41 p. 83 &c. (3) Voyez l'hiſtoire de Pologne *ibid.* & l'hiſtoire de Charles XII. par Volt. L. 2 & 3. (4) Introd. à l'hiſt. de l'Univers L. 4. Voltaire ne dit ni le nombre des morts, ni celui des priſonniers.

Hist. de Suede. 1632-1718.

1703.

Au commencement du printems, les armées se mirent en marche: celle de Suede alla camper à Prague, & envoya des détachemens soumettre quelques Palatinats. Les Polonois ne pouvoient pourtant pas se résoudre à detrôner Auguste: Charles s'impatienta de leurs lenteurs; pour écraser entierement l'armée Saxonne & se ménager la communication libre avec Dantzick, il bloqua Thorn; en attendant qu'il eût reçu l'artillerie qu'on lui envoyoit de Suede, il faisoit presser la Diette par le Comte Piper, qui demandoit une explication positive. Thorn capitula à la premiere attaque: avant la prise Charles avoit rejetté la proposition qu'Auguste lui avoit faite de lui remettre la place, à condition qu'il lui seroit permis d'en retirer la garnison Saxonne; Charles lui fit dire qu'il n'assiégeoit cette ville que pour se rendre maître des troupes qui la défendoient. Il fit un traité avec l'Electeur de Brandenbourg, qui s'engagea à se déclarer contre les Polonois, s'ils n'abandonnoient point le parti du Roi. Enfin par les intrigues du Cardinal Primat & la fermeté de Charles, la Diette convoquée à Warsovie, déclara le trône vacant & Auguste, Electeur de Saxe, inhabile à porter la Couronne de Pologne: ce fut le Cardinal Primat, qui fit cette déclaration. La Diette & Charles vouloient donner la Couronne à Jacques Sobieski, fils du dernier Roi; mais Auguste l'avoit fait enlever avec le Prince Constantin son second frere & conduire secretement à Leipsick. Piper proposa à Charles de garder cette Couronne pour lui. Charles lui répondit qu'il étoit plus flatteur de donner que de recevoir des Royaumes. Alexandre, frere des deux Sobieski, vint demander à Charles vengeance de leur enlevement: Charles lui offrit le trône; il le refusa: le Comte Piper, & Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, presserent le jeune Prince de l'accepter; mais il protesta que rien ne pourroit l'engager à profiter du malheur de son aîné. (1)

Il s'empare de Thorn.

1704.

Il force les Polonois à priver Auguste du trône.

Il refuse la Couronne.

Charles pour tranquiliser les Polonois, à qui les contributions que levoient les Suédois déplaisoient, & qui craignoient d'ailleurs que Charles ne voulût démembrer quelque province de la République, promit de ne rien enlever à la Pologne, de retirer ses troupes & de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la Couronne, aussitôt que le nouveau Roi seroit élu & couronné. (2) Il s'obligea de remettre aux Conféderés les conquêtes qu'on feroit, en cas que la République joignît ses troupes aux siennes. Il cessa de prendre des contributions, des Palatinats de la Conféderation de Warsovie. Enfin Leczinski, Palatin de Posnanie, fils du Grand Trésorier de la Couronne, fut élu; Charles prit ses intérêts & ils se liguerent ensemble contre Auguste. Stanislas avoit frappé le Roi de Suede par sa douceur, son esprit & sa franchise: il s'informa de son caractere & ses qualites se trouverent telles que Charles le desiroit dans celui qui seroit élu; & il donna ordre au Primat, qui vouloit faire tomber la Couronne à un Lubomirski, de faire élire Stanislas Leczinski. (3)

Il fait élire Stanislas Leczinski.

Le Roi de Suede avoit donné rendez-vous à son armée devant Léopold, place importante & qui renfermoit de grandes richesses: en vingt-quatre heures elle fut prise d'assaut; tout ce qui résista fut passé au fil de l'épée; mais

(1) Voltaire Hist. de Charles XII. (2) Intr. à l'Hist. de l'Univ. T. 4. L. 4. (3) Supra Tom. 42. p. 84.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

le soldat ne courut point au pillage. Charles fit publier que les habitans, qui auroient des effets au Roi Auguste ou à ses adhérens, les apportassent eux-mêmes avant la fin du jour, sous peine de la vie, & quatre cents caisses remplies d'or, d'argent, de vaisselle & de choses précieuses, lui furent remises. (1) Le nouveau Roi de Pologne avoit été obligé de demeurer quelques jours à Warsovie avant d'aller joindre le Roi de Suede; il n'avoit avec lui que six mille soldats de l'armée de la couronne & quinze cents Suédois sous les ordres de Horn, lorsqu'Auguste se fait voir aux environs de Warsovie avec une armée nombreuse. Staniflas envoye sa famille en Posnanie: il crut, dit Voltaire, avoir perdu sa seconde fille, depuis Reine de France, alors âgée d'un an: il la retrouva dans une auge d'écurie d'un village voisin, où sa nourrice l'avoit abandonnée dans ce desordre. Stanislas alla joindre Charles, qui cherchoit Auguste & son armée; tout fuyoit ou plioit devant lui; Schullenbourg dérobe des marches à Charles, passe des défilés & conduit l'armée Saxonne dans le Palatinat de Posnanie; il y est joint par Charles & Stanislas: il se retranche & se retire en bon ordre au milieu de la nuit avec cinq blessures; il est suivi à travers les bois; Schullenbourg passe la riviere de Parts; la cavalerie Suédoise la passe après lui, & Schullenbourg enfermé entre cette riviere & l'Oder franchit ce fleuve & sauve l'armée. Charles est le premier à applaudir à son courage & à son habileté. (2)

Auguste paroît à Warsovie. *Stanislas se retire.*

1705. Auguste avoit conclu un traité avec le Czar; mais les avantages que Charles remporta sur les Saxons & les Moscovites, forcerent Auguste de se retirer en Saxe. Cependant le Czar avoit communiqué à ses Généraux, les connoissances qu'il avoit acquises dans l'art militaire, & ses troupes commençoient à les mettre à profit. (3) Pendant que Charles triomphoit en Pologne & en Saxe, Pierre le Grand remportoit en Livonie des avantages sur les Généraux Suédois; il établissoit une bonne discipline, avoit de bons ingénieurs, de bons officiers & une artillerie bien servie. Il avoit assiégé & pris Nerva, malgré le Comte de Horn, qui la défendit avec vigueur; les Russes coururent au pillage: le Czar arrêtoit le desordre & le massacre, tuant de sa propre main les pillards qui refusoient de lui obéir; il entra dans l'hôtel de ville & posant son épée sanglante sur une table: „ ce n'est point," dit-il aux Magistrats, „ du sang des habitans que cette épée est teinte, mais de celui
1706. „ des Moscovites, que j'ai répandu pour sauver vos vies." (4) Pierre secondoit Auguste. Ils avoient eu une entrevue à Grodno; le Czar lui avoit amené une armée de soixante-dix mille hommes, qui se divisant en plusieurs petits corps, brûloient & ravageoient les terres des partisans de Stanislas, tandis que Schullenbourg avec la sienne s'avança d'un autre côté; mais les Suédois dissiperent ces armées en moins de deux mois; Charles & Stanislas attaquoient ces corps séparés & les battoient l'un après l'autre. Un parti Suédois prit le bagage d'Auguste, où il y avoit deux cents mille écus d'argent; Stanislas saisit huit cents mille ducats au Prince Menzikoff: les Moscovites réduits à un petit nombre, se sauvoient au-delà du Boristhene. (5) Pendant cette course de Charles, Schullenbourg à la tête de vingt mille Saxons, vint

Conquêtes du Czar en Livonie. *Les armées d'Auguste & du Czar dissipées par les Suédois.*

(1) Voltaire hist. de Charles XII. L. 3. (2) Idem Ibidem. (3) Hist. du Czar Pierr. I. Angl. T. 2. (4) Voltaire hist. de Charles XII. L. 3. (5) Idem Ibidem.

Hist. de Suede. 1632-1718.

présenter la bataille à Renschild, qui n'avoit que moitié moins de monde. Le combat ne dura pas un quart-d'heure; les Saxons ne résisterent point, sept mille Moscovites qui passoient pour très disciplinés, prirent la fuite. La déroute fut si générale, qu'on trouva sept mille fusils tout chargés sur le champ de bataille. Un régiment françois tout entier, qui ayant été pris à la bataille d'Hochstedt, étoit entré au service de Saxe, fut fait prisonnier & demanda à passer au service de Charles XII qui le reçut.

Charles entre en Saxe.

Auguste sans ressource, s'étoit enfermé dans Cracovie avec deux régimens Moscovites & deux régimens Saxons, lorsqu'il apprit que Charles étoit en Saxe. Il étoit entré en Allemagne, avoit traversé la Silésie sans daigner en avertir la Cour de Vienne; la Diette de Ratisbonne l'avoit déclaré ennemi de l'Empire, s'il passoit avec son armée en-deçà de l'Oder; il n'en prit pas moins son camp près de Lutzen, où il alla voir la place où le Grand Gustave avoit été tué: *j'ai tâché*, dit Charles, *de vivre comme lui; j'espere que Dieu m'accordera une mort aussi glorieuse.* Enfin entré dans la Saxe, il n'y fit point de dégâts, mais y mit de fortes contributions. Auguste dépouillé de ses propres États, demanda la paix à l'insçu du Czar, qui l'auroit puni de cette démarche; il écrivit de sa propre main à Charles XII, qui consentit à la paix, à condition qu'Auguste renonceroit pour jamais à la couronne de Pologne, qu'il reconnoîtroit Stanislas pour légitime Roi, qu'il promettroit de ne jamais songer à remonter sur le trône, qu'il renonceroit à tous autres traités. & particulierement à ceux qu'il avoit faits avec la Russie; qu'il lui renverroit avec honneur les Princes Sobiesky & les prisonniers; enfin qu'il lui livreroit les déserteurs & nommément Jean Patkul.

Conditions que Charles met à la paix.

Auguste reconnoît Stanislas.

Dans l'intervalle Menzikoff amena à Auguste une armée de trente mille Russes & le pressoit de combattre Meyerfeld, Général Suédois, qui étoit à Calish avec dix mille Suédois; Auguste n'osa ni refuser ni accepter; il fit avertir Meyerfeld des négociations de paix; Meyerfeld prend cet avis pour un piege, & attaque les Russes, qui sont vainqueurs. Auguste rentre dans Warsovie; il venoit de faire chanter le *Te Deum*, lorsqu'on lui apporte les propositions de Charles, qui ayant appris le succès d'Auguste n'en est que plus inflexible sur ses propositions. Auguste signa les conditions & vint lui-même dans le camp de Charles, qui l'obligea d'écrire à Stanislas pour le féliciter sur son avenement à la couronne. Il fut obligé de livrer Patkul, qui alors étoit Ambassadeur du Czar auprès d'Auguste. Celui-ci l'avoit fait arrêter quelque tems auparavant à Dresde, parce que ce Ministre fut soupçonné de ménager un accommodement entre le Czar & le Roi de Suede, pour prévenir celui que le Général Flemming & le Chancelier de Suede se proposoient de négocier entre le Roi de Suede & Auguste. Patkul livré contre le droit des gens fut conduit au camp d'Altranstadt, où il demeura trois mois, attaché à un poteau avec une grosse chaîne de fer; il fut ensuite jugé par un conseil de guerre, condamné à être rompu vif & à être écartelé. Il fut livré au supplice sans pitié. Cet acte de cruauté nuit à la réputation de Charles. (1) Le Czar, pour se venger de l'outrage qu'il avoit reçu dans la personne de son Ambassadeur & du traité fait par Auguste, entre en Pologne, malgré le Général

Patkul est rompu.

(1) Voyez les réflexions de Voltaire sur cet événement, hist. de Charles XII.

1707.

Lewenhaupt, qui y étoit resté avec une armée de vingt mille hommes. Celle du Czar étoit de soixante mille; il va à Léopold pour y faire élire un nouveau Souverain, mais la Diette n'y prend aucune résolution. Transférée à Lublin, elle déclare qu'elle ne reconnoît ni Auguste ni Stanislas. Ces deux Princes ont chacun leurs factions qui se font une guerre cruelle; la Pologne est déchirée par ces partis & par les Russes.

Stanislas revient en Pologne.

Stanislas revint dans ses Etats avec le Général Renschild, seize régimens Suédois, & beaucoup d'argent. Il se fit reconnoitre dans tous les lieux où il pouvoit pénétrer; la discipline & la valeur des troupes Suédoises lui gagnerent les esprits; l'argent qu'il répandoit, lui acquit une partie de l'armée de la couronne: le Czar manquant de vivres se retira en Lithuanie. Cependant Charles redouté à la Cour de Vienne, la faisoit plier à ses volontés jusques au point de se déclarer le protecteur des sujets Protestans de l'Empereur en Silésie, & de forcer ce Prince à leur céder plus de cent Eglises Catholiques. Le Nonce reprocha cette condescendance à l'Empereur Joseph. „ Vous êtes „ bienheureux", lui répondit Joseph, „ que le Roi de Suede ne m'ait pas „ proposé de me faire Luthérien; car s'il l'avoit voulu, je ne sais pas ce que „ j'aurois fait". Enfin Charles quitta la Saxe, en passant sous les murs de Dresde & marchant à quatre cens pas en avant de son armée, avec quelques officiers généraux; il disparut tout à coup: l'armée s'arrêta, on le chercha vainement; on étoit dans la consternation: Charles pendant ce tems-là étoit allé voir Auguste dans son palais & déjeûner avec lui. Flemming qui l'avoit reconnu, formoit déja les plus hardis projets: Charles n'en déjeûna pas moins tranquilement, & se fit montrer les fortifications, embrassa Auguste & repartit. Renschild étant venu voir Charles quelques jours après, lui parloit avec étonnement de cette visite: „ j'ai compté", dit le Roi, „ sur ma bonne for„ tune; j'ai vu cependant un moment qui n'étoit pas bien net. Flemming „ n'avoit nulle envie que je sortisse sitôt de Dresde". (1)

Charles fait plier l'Empereur.

Charles seul va à Dresde voir Auguste.

1708.

Le Roi de Suede avoit résolu de détrôner le Czar, comme il avoit détrôné Auguste; après la retraite des Moscovites, il s'empara de Grodno, & le Czar devenu moins imprudent, à mesure qu'il étoit devenu plus instruit, ne hazarda point de bataille. Charles entreprit de porter la guerre dans la Moscovie; il avoit chassé les Russes de la Lithuanie, il osa les suivre à travers des pays inconnus & déserts, couverts de glaces & par des chemins difficiles: comme il avoit prévu qu'il manqueroit de subsistances, il avoit fait faire de grandes provisions de biscuit; il falloit se frayer des routes à travers les forêts, abattre sans cesse des arbres. Les Russes qui connoissoient le pays, fatiguoient l'armée Suédoise par des marches & des contre-marches; après avoir traversé la forêt de Minsky, il se trouva devant la riviere de Beresine. (2) Le Czar avoit rassemblé ses troupes de l'autre côté pour l'empêcher de passer: Charles remonte à trois lieues vers sa source, défait trois mille hommes, passe la riviere & marche aux ennemis, qui ne l'attendirent point & qui se retirerent vers le Boristhene en rompant tous les chemins: rien n'arrête le Roi de Suede; il rencontra vingt mille Moscovites retranchés derriere un ma-

Il entreprend de porter la guerre au centre de la Moscovie.

(1) Voltaire hist. de Charles XII. Liv. 3.
(2) Introd. à l'Hist. de l'Univ. Liv. 4. Voltaire hist. de Charles XII. Liv. 4.

Hiſt. de Suede. 1632-1718.

rais, ayant en avant la riviere d'Holowitz, dans une ſituation avantageuſe défendue par un foſſé & par un parapet garni de canon. Charles ſurmonta tous ces obſtacles; il ſe jette dans l'eau à la tête de ſes gardes, avant que ſon infanterie fut arrivée; il traverſe la riviere & le marais, ayant ſouvent de l'eau juſqu'au deſſus des épaules, & eſſuyant le feu des ennemis, il attaque le camp par l'endroit le moins fortifié, tandis que ſa cavalerie qui avoit tourné le marais, prend les ennemis en flanc & joint le Roi au milieu du combat; les ennemis forcés dans leurs retranchemens, laiſſerent quatre mille morts ſur le champ de bataille, & il fut fait un plus grand nombre de priſonniers. (1) Les Ruſſes repaſſerent le Boriſthene; Charles paſſe ce fleuve après eux à Mohilow; le Général Lewenhaupt devoit l'y joindre avec un renfort de douze mille hommes, un grand train d'artillerie & ſept mille chariots, chargés de toute ſorte de munitions. (2) Charles ne l'attendit pas, mais il lui envoya ordre de le ſuivre le plus promptement qu'il pourroit. Le Czar craignant pour les établiſſemens qu'il venoit de faire dans ſes Etats, fit faire des propoſitions de paix; mais le conquérant avide de gloire, répondit qu'il ne traiteroit avec le Czar qu'à Moscou. „ Mon frere Charles", répondit Pierre le Grand, „ veut toujours faire l'Alexandre; mais je me flatte qu'il ne „ trouvera pas en moi un Darius".

Intrépidité de Charles.

Il bat les Ruſſes.

Paſſage du Boriſthene.

Charles ſuivit le Czar, qui fuyoit dans le pays de Smolensko; il battit pluſieurs corps qu'il rencontra; mais il s'affoibliſſoit. Il rencontra dix mille hommes de cavalerie & ſix mille Calmoucks: il les attaqua à la tête du régiment d'Oſtrogothie. Les ennemis ſe retirerent, le Roi les ſuivit; les Calmoucks qui étoient cachés ſe jetterent entre le Roi & le reſte de l'armée: le Roi eut un cheval tué ſous lui; l'ecuyer qui lui en preſentoit un ſecond, fut tué avec le cheval; deux aides de camp eurent le même ſort; le Roi avec quelques officiers combattoit à pied; il tua douze ennemis de ſa main. Il ne reſtoit que cinq officiers auprès de Charles. Un Colonel nommé Daldorf ſe fait jour à travers les Calmoucks; le Roi remonte à cheval, met en fuite les ennemis & les pourſuit encore deux lieues. (3) Il y avoit encore cent lieues pour arriver à la capitale & l'armée manquoit de vivres. On étoit d'avis d'attendre le renfort & le convoi de Lewenhaupt; mais Charles quitte le chemin de Moscou, & marche dans l'Ukraine, pays fertile, mais inculte & déſert. Les Coſaques de l'Ukraine vivoient ſous un Prince ou Général que le Czar leur avoit donné. C'étoit Mazeppa, Polonois de naiſſance, qu'une intrigue amoureuſe éloignoit de ſon pays. Il étoit brouillé avec le Czar, pour lui avoir repréſenté contre ſon avis que les Coſaques étoient indiſciplinables. Charles ſe ligua avec lui; ils ſe donnerent rendez-vous près de la riviere de Dezna. Mazeppa devoit s'y rendre avec trente mille hommes, des proviſions de guerre & de bouche & ſes treſors: Charles y donna rendez-vous à Lewenhaupt. Les Suédois eurent à traverſer des chemins hériſſés de difficultés à chaque pas, une forêt de cinquante lieues; on s'égara, l'artillerie & les chariots reſterent embourbés. Les Suédois arrivent enfin au lieu du rendez vous,

Victoires de Charles, qui l'affoibliſſent.

Mazeppa ſe ligue avec Charles: & [illegible]

(1) Voltaire regarde cette bataille comme celle qui prouve le plus le courage & l'habileté [illegible] où il courut les plus grands dangers.

(2) Introd. à l'hiſt. de l'Univ. Liv. 4. (3) Voltaire hiſt. de Charles XII, Liv. 4.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

n'ayant ni provisions de bouche ni munitions de guerre. Au lieu de Mazeppa, ils trouvent un corps de Moscovites qui avançoit vers la rive opposée de la Dezna; Charles résolut de l'attaquer; la riviere étoit si escarpée qu'il fallut descendre les Suédois avec des cordes: on passe à la nage & ce corps est encore dissipé. Enfin Mazeppa parut, mais dans l'état le plus triste; son complot avoit transpiré, & les Moscovites avoient attaqué & mis en pieces les Cosaques; ses villes étoient réduites en cendres & trente de ses amis avoient péri par le supplice de la roue; à peine avoit-il pu échapper avec six mille hommes & quelques chariots chargés d'or & d'argent. Lewenhaupt arriva; mais il avoit éprouvé le même sort; il avoit rencontré le Czar à la tête de quarante mille hommes, & par trop de confiance il avoit négligé de se retrancher; il tua au Czar un nombre infini de soldats, mais il reçut des renforts & recommença le combat jusqu'à trois fois, & les Suédois furent obligés de céder; Lewenhaupt mit le feu à ses chariots; la bataille recommença le lendemain; enfin Lewenhaupt réduit à cinq mille passa la Sossa & vint rejoindre Charles, couvert de gloire, mais sans troupes & sans vivres. (1)

Mazeppa & son parti sont abimés par le Czar.

Charles se trouve dans la plus affreuse situation.

1709.

Il est obligé d'abandonner son artillerie.

L'hiver qui fut si rigoureux cette année, n'arrêtoit point le Roi de Suede: il faisoit faire à ses troupes des marches aussi longues que dans la plus belle saison; il vit périr deux mille hommes de froid dans une seule de ces marches: (2) ses soldats manquoient de tout, ils étoient dans l'état le plus déplorable; on avoit été obligé d'abandonner l'artillerie, faute de chevaux pour la retirer des marais & des rivieres; cette armée si brillante & si riche en quittant la Saxe, réduite à vingt-quatre mille hommes périssoit de faim, de fatigue & de misere, & foiblement substantée par Mazeppa, malheureux lui-même. Le Czar s'avança dans l'Ukraine: malgré le délabrement dans lequel étoit l'armée de Charles, il obtint quelques avantages qui lui coûterent beaucoup de monde. Il entra dans le pays des Zaporaviens & fit le siege de Pultawa, ville dans laquelle les Moscovites avoient de grands magasins, mais défendue par de bonnes fortifications & une garnison de dix mille hommes. Il avoit envoyé un corps de huit mille hommes de l'autre côté de la riviere de Worskla, pour surprendre les Moscovites; les Suedois furent entierement défaits. Il donna plusieurs assauts à la ville, mais inutilement. Comme il s'approcha trop près de la place, il fut dangereusement blessé au pied. Il ne parut aucune alteration sur son visage, & l'on ne sut qu'il étoit blessé que parce qu'on vit sa botte couverte de sang. (3) L'armée du Czar n'étoit qu'à cinq milles de Pultawa; elle coupoit les vivres à l'armée de Charles, composée de seize mille Suédois & de douze mille Cosaques, resserrée entre deux rivieres extrêmement grossies par les neiges. Le Roi de Suede crut que le parti le plus sûr étoit de livrer bataille au Czar; l'armée sortit des défilés & marcha à l'ennemi le 8 de Juillet. (4) Les deux armées se trouverent en présence, également animées, mais de forces bien différentes. Les Suédois avoient pour toute artillerie quatre canons de fer; ils avoient laissé le reste dans le camp avec trois mille hommes. On rappella au soldat la bataille de Nerva, où

Il entreprend le siege de Pultawa.

Il est vaincu à Pultawa.

(1) Voltaire hist. de Charles XII, Liv. 4. (2) Idem ibidem. (3) Introd. à l'Hist. de l'Univ.

(4) Voyez les détails de cette bataille, qui fit l'écueil de la fortune de Charles. Voltaire histoire de Charles XII, Liv. 4. Plusieurs historiens prétendent qu'il ne restoit dans l'armée de Charles que trois mille Suédois. Introd. à l'Hist. de l'Univ. & supra Tome 42. p. 299.

huit mille Suédois détruisirent quatre-vingts mille Moscovites. Le Roi se faisoit porter de rang en rang sur son brancard. Schlipenbach à la tête des Suédois fondit sur la cavalerie ennemie, que Menzikoff avoit disposée par intervalles entre des redoutes garnies de canon; elle fut enfoncée & Charles crut la bataille gagnée: le Czar rallia sa cavalerie, & son chapeau fut percé d'une balle: Menzikoff eut deux chevaux tués sous lui. Le Roi avoit envoyé la veille, Creutz avec cinq mille cavaliers & dragons, pour prendre les ennemis en flanc, tandis qu'il les attaqueroit de front; mais Creutz s'egara; la cavalerie Suédoise fut rompue, Schlipenbach fut fait prisonnier. Menzikoff coupa la communication entre l'armée Suédoise & les troupes restées devant Pultawa, il enveloppa le corps de réserve de trois mille hommes & le tailla en pieces. Le combat devint général le lendemain. Les deux chevaux du brancard de Charles furent emportés par le canon, il en fit atteler d'autres; le brancard fut mis en pieces & le Roi renversé: de vingt-quatre trabans qui se relayoient pour le porter, vingt-un furent tués. Enfin les Suédois s'ebranlent, & sont mis en déroute. Le Prince de Wirtemberg, le Général Renschild, le Comte Piper & plusieurs officiers étoient prisonniers. Poniatowski, Colonel de la garde Suédoise de Stanislas, rassembla cinq cens cavaliers auprès du Roi de Suede. Cette troupe conduisit Charles à travers les ennemis jusques au bagage de l'armée qui étoit à une lieue; on l'avoit mis à cheval & son cheval fut tué sous lui; on lui en donna un second, & ces divers mouvemens rendoient plus insupportables les douleurs de sa blessure. On le mit dans le carosse du Comte Piper, & l'on gagna la route du Boristhene, tandis que les Russes s'emparoient de l'artillerie qu'il avoit laissée au camp de Pultawa, de sa caisse militaire & de son bagage. Près de neuf mille Suédois ou Cosaques furent tués dans la bataille, environ six mille furent pris, près de seize mille, tant Suédois, Polonois que Cosaques sous les ordres de Lewenhaupt fuyoient vers le Boristhene par un chemin différent de celui que tenoit le Roi, qu'il fallut remettre à cheval, parceque le carosse avoit rompu. Il s'égara la nuit dans un bois, il souffroit des maux incroyables, son cheval étoit tombé de lassitude; (1) il se coucha au pied d'un arbre, où il passa quelques heures & reprit la route du Boristhene, où il arriva la nuit du 9 au 10. Lewenhaupt venoit d'y arriver avec les débris de l'armée; le Roi, Mazeppa & quelques officiers passerent dans de petits bateaux. Trois cens cavaliers, plusieurs Cosaques & Polonois passerent à la nage à la faveur de leurs chevaux: les fantassins qui essayerent de passer, furent submergés. Menzikoff avoit suivi Lewenhaupt, qui capitula. L'armée fut faite prisonniere, elle defila devant Menzikoff: les soldats mettoient leurs armes à ses pieds; quelques-uns aimerent mieux se précipiter dans le Boristhene, que de se rendre; deux officiers s'entre-tuerent. Les Suédois furent dispersés dans divers lieux & surtout en Siberie, où ils exercerent différens metiers, sans autre distinction que celle que leur savoir-faire donna aux plus industrieux. Piper prisonnier du Czar mourut à Moscou.

Charles blessé & fuyant.

L'armée Suédoise est prisonniere.

Le Czar traita bien les Généraux, les admit à sa table, les appella ses maîtres en buvant à leur santé & leur fit rendre leurs épées; mais il fit rouer

Accueil que le Czar fait...

(1) Voltaire, Hist. de Charles XII. Liv. 4.

SECT. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

aux Généraux Suedois

Charles fuit en Turquie.

tous les Cosaques qui tomberent entre ses mains. (1) Enfin toute cette armée victorieuse avoit disparu, & Charles fuyoit vers les frontieres de la Turquie; après six jours de marche, il arriva près d'Ozakow. Il envoya au Pacha Gouverneur de la ville, une députation pour lui demander passage sur les terres Ottomanes: le Pacha n'osant prendre sur lui cette permission, écrivit au Seraskier, qui résida à Bender dans la Bessarabie; il fallut attendre la réponse, & dans l'intervalle les Moscovites qui avoient passé le Dnieper, (2) approchoient pour prendre le Roi. Dans cette extrèmité le Pacha offrit une barque pour passer le Roi de l'autre côté du Bogh, avec deux ou trois officiers; les Suédois s'emparerent d'une petite nacelle, allerent à l'autre bord chercher des batteaux & passerent. La réponse du Seraskier arriva; le Bacha lui offrit toute sorte de rafraîchissemens; mais avant de passer le Bogh, les Suédois perdirent cinq cens hommes qui furent enlevés par les Moscovites; le Roi en fit les plus grands reproches au Pacha, qui lui en demanda pardon.

Charles à Bender.

Charles écrivit à Achmet III, Empereur des Turcs, avec la même fierté que s'il eut été vainqueur; l'Empereur le fit conduire avec honneur à Bender: plusieurs Suédois, Polonois & Cosaques, échappés aux Russes, vinrent le joindre; il se trouva dix-huit cent hommes, tous nourris & entretenus aux dépens de l'Empereur (3); Charles ne voulut point de maison, il demeura sous une belle tente Turque, que le Grand Seigneur lui avoit fait offrir; il fit construire ensuite une maison dans cet endroit; ses officiers qui campoient aussi sous des tentes, en faisoient autant & ce devint une petite ville. Le Roi avoit pris si peu de soin de sa blessure, qu'on craignit la gangrene: on délibere de lui couper la jambe; mais un chirurgien plus habile sauve cette amputation, en coupant les chairs: le Roi l'encourageoit en tenant lui-même sa jambe: „ coupez, coupez, lui disoit-il, ne craignez rien."

Ses projets.

Charles à Bender conçut le projet d'armer le Turc contre la Russie, & de remettre la Pologne sous le joug. Il fit partir un détachement d'environ neuf cens hommes, avec ordre de s'approcher des frontieres de ce Royaume pour observer ce qui se passoit; ce détachement fut pris par les Moscovites dans la Walachie; démarche qui indisposa la cour Ottomanne: l'Ambassadeur Russe eut de la peine à appaiser l'Empereur, en protestant que son maître n'avoit point donné ces ordres. Louis le Grand faisoit offrir au Roi de Suede de le faire transporter à Marseille & de le rendre dans ses Etats; mais il ne voulut y reparoître que vainqueur, espérant que par ses intrigues à la Porte il parviendroit à obtenir une armée du Grand Seigneur. En effet Poniatowski lui avoit fait des partisans: le Grand Visir s'étoit déclaré pour Charles, qui avoit reçu de la cour Ottomanne dix mille ducats, & on lui avoit envoyé quelques troupes; mais le Visir gagné par l'or que le Russe avoit trouvé dans la caisse militaire de Pultawa, changea d'avis au sujet de la guerre que Poniatowski l'avoit déterminé de déclarer à la Russie. Charles s'apperçut bientôt de l'ascendant du Czar, qui demanda qu'on lui livrât Mazeppa; & peut-être le Visir eut-il consenti à ce sacrifice, si Mazeppa ne fut mort dans cette cir-

(1) Voltaire hist. de Charles XII, Liv. 4. (2) C'est le nom qu'on donne aujourd'hui au Boristhene. (3) Voltaire hist. de Charles XII, Liv. 5.

circonstance. Poniatowsky trouva le secret de faire parvenir à l'Empereur un mémoire de Charles contre le premier Ministre, & parvint à le faire déposer. Couprougli qui lui succéda, étoit un homme austere que l'argent du Czar n'étoit pas en état de corrompre; mais il croyoit que la guerre contre la Russie étoit injuste & inutile; il n'en respecta pas moins l'hospitalité envers le Roi de Suede: il lui conseilloit fort sensément de s'en retourner en Suede par les terres de l'Empereur d'Allemagne, ou par les vaisseaux françois qui étoient au port de Constantinople. (1)

Hist. de Suede. 1632-1718.

En effet, les affaires avoient changé depuis la bataille de Pultawa. Auguste étoit rentré dans la Pologne avec une armée considérable & Stanislas avoit été obligé d'abandonner le Royaume. Le Roi de Dannemarck avoit fait un traité avec Auguste & le Czar & déclara la guerre à la Suede; il s'embarqua le même jour qu'il publia son manifeste & se rendit maître de Helsinbourg. Le Czar attaquoit en même tems les Suédois en Poméranie & en Livonie: il fit bloquer la ville de Riga. La Régence de Suede fit des efforts pour repousser les Danois commandés par Reventlau; il marcha vers Christianstadt, qui ouvrit ses portes: plusieurs villes de la province imiterent son exemple; mais il abandonna les sieges de Malmoe & de Landscroon à l'approche des Suédois, & retira la garnison de Christianstadt pour couvrir Helsinbourg où il avoit ses magasins. (2) Steenbock, Général des Suédois, malgré l'infériorité du nombre, osa attaquer les ennemis qui accepterent le combat. Les Suédois plierent d'abord; mais s'étant bientôt ralliés, ils fondirent sur les Danois, qui s'ébranlerent & abandonnerent le champ de bataille, avec leur bagage & leur artillerie. D'un autre côté, le Czar attaquoit les Suédois en Poméranie & en Livonie; il s'étoit emparé de Wibourg & de la Carélie, & mit le siege devant Riga. Le Czar envoyoit à Auguste des secours pour se soutenir en Pologne. La Suede étoit encore menacée par le Roi de Prusse, qui avoit des droits sur la Poméranie Suédoise; le Duc de Mecklenbourg qui devoit épouser la niece du Czar, vouloit reprendre Wismar à la Suede; George Electeur d'Hanovre, espéroit quelque chose des dépouilles de Charles. Cependant le Czar s'empara de Riga; la garnison avoit obtenu qu'elle sortiroit avec les honneurs de la guerre, & qu'elle seroit conduite à Revel; mais elle fut faite prisonniere de guerre: il prit Pernau & Revel & se vit maître de la Carélie & du Finland.

La Suéde est attaquée par les Danois & les Russes.

1710.

Les Danois sont battus.

Le Czar soutient Auguste.

La Suede menacée de tous côtés.

Progrès du Czar.

Charles rejettoit les propositions de retourner dans ses Etats, il espéroit toujours de faire déclarer la Porte contre le Czar; il étoit irrité contre lui à cause du triomphe qu'il venoit d'étaler à Moscou, triomphe plus éclatant que celui des Romains. (3) Couprougli fut déposé après deux mois de Ministere, soit que Charles eût part à sa déposition, soit que sa grande probité fût incompatible avec la place de Grand Visir. Baltagi Mehemet lui succéda. Il trouva le parti du Roi de Suede dominant dans le sérail & la guerre contre le Czar résolue. L'Ambassadeur de Russie fut arrêté: le Grand Seigneur publia un manifeste, à la suite duquel le Kam des Tartares & les

(1) Voltaire hist. de Charles XII, Liv. 5. (2) Introd. à l'hist. de l'Univ. Liv. 4.
(3) Voyez en la description dans Voltaire, hist. de Charles XII, Liv. 5.

Turcs firent une irruption en Moscovie; le Czar méprisant trop son ennemi, s'avança vers lui par la Moldavie & la Valachie; mais les Moldaves le tromperent: les armées se trouverent en présence; celle du Czar étoit fondue par la désertion & par le défaut des vivres. Les Turcs passent le Pruth, enferment les Russes & forment un camp retranché. Le Czar se trouvoit dans la plus affreuse situation. On sait que ce fut Catherine qui le tira de cet embarras, en engageant le Czar à demander la paix au Turc: il capitula; le Visir ne stipula rien pour la Suede. (1) Charles lui en fit les reproches les plus amers; il lui demanda trente mille hommes de ses meilleures troupes, & promit avec ce secours de lui ramener le Czar prisonnier; mais on fut sourd à sa demande & à ses promesses. Le Visir, même sans avoir l'aveu de ce Prince, écrivit en Allemagne pour négocier son passage en Suede; dès qu'il eut une réponse favorable, il la communiqua à Charles, & lui conseilla d'en profiter: (2) il lui donna le choix entre ce parti & huit mille Spahis pour le conduire dans ses Etats par la Pologne. Mais le Roi de Suede refusa l'un & l'autre. Le Niester avoit inondé son camp; il se retira vers un petit village, appellé Varnitza, & se fit bâtir en cet endroit une vaste maison en pierre; il en construisit deux autres, l'une pour sa chancellerie, l'autre pour Grothusen son favori. Le Grand-Visir voyant son opiniâtreté, essaya la voie de la capitulation; il employa auprès de lui le Seraskier de Bender, esprit doux & conciliant qui avoit mérité la bienveillance de Charles; ce Prince répondit qu'il ne partiroit, que quand Achmet lui auroit accordé deux choses; la punition de son Grand-Visir, & cent mille hommes pour retourner en Pologne.

Situation affreuse du Czar, enfermé par les Turcs.

Il fait sa paix.

Charles refuse des troupes pour le ramener en Suede.

Fierté de Charles.

Le Visir qui craignoit Charles, mit partout des espions pour intercepter ses lettres & lui supprima sa pension, qui étoit de cinq cens écus par jour. Le Roi dès ce moment doubla sa dépense & emprunta de tous côtés. Poniatowsky vint à bout de faire parvenir à l'Empereur une relation de la bataille de Pruth, & il fut averé que l'argent du Czar prodigué à Osman, Lieutenant de Baltagi Mehemet, avoit tout fait: on trouva dans les trésors d'Osman, la bague de la Czarine, avec quantité d'autres pieces de conviction. L'ancien Visir Chourlouti & Osman furent condamnés à mort & Baltagi relégué dans l'isle de Lemnos. Sous le nouveau Visir, les Ambassadeurs Russes furent mieux traités; l'Empereur Allemand, l'Angleterre & la Hollande qui favorisoient le Czar, traversoient les négociations du Ministre de France, qui soutenoit Charles & Stanislas. Le Czar étoit lié avec les premiers & demandoit qu'on fit sortir Charles de Turquie. En conséquence il reçut du Grand-Seigneur un ordre de partir avec l'escorte qu'on lui offroit, en passant par la Pologne. Le Roi de Suede représenta au Grand-Seigneur, que c'étoit le livrer à son ennemi, puisqu'au préjudice du traité de Pruth, la Pologne étoit inondée de troupes Moscovites: le Grand-Seigneur envoya un Aga pour s'informer de la vérité. Le rapport de l'Aga se trouva conforme à ce qu'avoit avancé Charles, & le Grand-Seigneur indigné que son Visir le trompât ainsi, voulut le faire étrangler; on obtint sa grace, mais on ne put empêcher le Grand-Seigneur de déclarer la guerre au Czar. On arrêta aux portes d'Andrinople les Ambassadeurs qu'envoyoit le Roi de Pologne. (3)

1711.

Il reçoit ordre de partir.

(1) Voyez supra notre Tom. 42. p. 303. (2) Introd. à l'hist. de l'Univ. Liv. 4.
(3) Histoire de Charles XII. Liv. 6.

1712.

Tout cet appareil ne servit à rien: Coumourgi, favori du Grand-Seigneur, Visir sous le nom du vieux Joffouff, promit que le Czar feroit sortir ses Moscovites de Pologne, & la paix fut encore signée avec le Czar. Le principal article de ce traité fut encore que le Roi de Suede sortiroit de Turquie, & les Ambassadeurs d'Auguste & du Czar répondirent de la sûreté de Charles. Ismaël Seraskier de Bender fut chargé d'aller faire part de ces dispositions au Roi de Suede, qui répondit que le Sultan lui avoit promis une armée & non pas une escorte. Il avoit découvert des intelligences entre Flemming & le Kam des Tartares, qui lui faisoient craindre que celui-ci ne voulût le livrer au Roi Auguste, en le reconduisant en Pologne. Charles assura qu'il ne partiroit point sans avoir de quoi payer ses dettes, il demanda mille bourses. (1) Le Sultan lui en accorda douze cens, & écrivit au Pacha de Bender, lorsque le Roi de Suede partiroit, de se mettre à la tête des Tartares, conduits par le Kam, & de leur recommander qu'il ne fût fait aucun dégât en Pologne. Charles voulût se plaindre de la perfidie qu'il soupçonnoit, mais tout accès auprès de la Porte lui fut interdit. Grothusen trouva le secret de se faire remettre les 1200 bourses par le Pacha, qui n'avoit ordre de les livrer qu'au moment du départ: lorsque le Pacha vint prendre les ordres de Charles, ce Prince lui dit qu'il lui falloit encore mille bourses. Le Sultan irrité assembla le Divan & il fut résolu qu'on feroit partir le Roi de Suede par force. Le Pacha lui porta les ordres du Sultan. Charles ne pouvant retenir sa colere; „ obéis „ à ton maître, si tu l'oses, lui dit-il, & sors de ma présence". (2)

Charles demande une armée pour l'accompagner.

On veut le faire partir par force.

1713.

Alors le Pacha retrancha les vivres au Roi & lui ôta sa garde de Janissaires: affamé dans son camp, investi par vingt mille Tartares & six mille Turcs, réduit aux officiers de sa maison & à 300 soldats, Charles leur fait faire des retranchemens; & lorsqu'ils furent faits, il se mit à jouer aux échecs avec Grothusen: Fabrice Envoyé de Holstein, logé dans un petit village voisin & Jeffrey Envoyé d'Angleterre, résolurent d'accommoder cette querelle. Ils dirent au Pacha que le Roi avoit des soupçons de l'intelligence de Flemming avec le Kam des Tartares; mais le Pacha le dissuada; celui-ci envoya à Andrinople où étoit l'Empereur, pour avoir ses derniers ordres au sujet de l'assaut qu'on étoit décidé de donner à la maison du Roi. Fabrice profita de cet intervalle pour conjurer le Roi de Suede de ne pas exposer une vie aussi précieuse. Charles demanda seulement de n'employer sa médiation que pour lui faire avoir des vivres, & Fabrice l'obtint aisément.

Charles se retranche.

On apporta l'ordre du Grand-Seigneur, de passer au fil de l'épée tout Suédois qui faisoit la moindre resistance, fût-ce le Roi même. Fabrice alla encore se jetter aux pieds de Charles, qui prétendant toujours que les ordres étoient supposés, refusa constamment de partir: „ *s'ils m'attaquent*", ajouta-t-il, „ *je saurai bien me défendre*". Ses domestiques, ses chapelains étoient à ses pieds & fondoient en larmes; les Généraux Hord & Daldorff lui montroient leurs poitrines couvertes de blessures & le supplioient de les conserver pour une meilleure occasion: Charles fut inflexible. Il fallut obéir. Il assigna son poste à chacun; clercs, chapelains, palfreniers, cuisiniers, tout étoit soldat. (3) Les Turcs & les Tartares, avec dix pieces de canon &

(1) La bourse est de 500 écus. (2) Voltaire hist. de Charles XII.
(3) Idem ibidem, Liv. 6.

SECT. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

deux mortiers, venoient attaquer Charles, qui sort sans armes, parle aux Janissaires dont il étoit aimé, demande une suspension d'armes de trois jours, & les Janissaires menacent de se jetter sur leurs chefs, s'ils attaquent le Roi avant l'expiration de la trêve. Soixante d'entr'eux allerent le lendemain à son camp, sans autres armes que des bâtons, pour lui offrir de le conduire à Andrinople; en même tems il reçut des lettres de Poniatowsky, qui lui marquoit que les ordres du Sultan n'étoient que trop réels, qu'il lui conseilloit de céder: mais rien de tout cela ne put le fléchir, il reçut mal la proposition des Janissaires, qui se retirerent en s'écriant: *ah! la tête de fer, puisqu'il veut périr, qu'il périsse.* On attaque les retranchemens; à peine ses 300 soldats eurent-ils le tems de tirer l'épée & sont faits prisonniers: il veut se renfermer dans la maison avec en tout vingt personnes; la porte étoit assiégée de Janissaires; 200 Turcs ou Tartares étoient entrés par une fenêtre. Les Janissaires se jettent sur lui; il blesse ou tue tout ce qui s'approche: il eut un bout d'oreille emporté d'une balle & son bonnet fendu par un coup de sabre: il restoit une salle où ses domestiques se défendoient; il s'y jette avec sa petite troupe, ouvre la porte qui donnoit dans son appartement & fait feu sur les Tartares, qui effrayés jettent leur butin & se sauvent par la fenêtre ou dans les caves; Charles avec les siens tuant, massacrant tout ce qui résiste, nettoye la maison en moins d'un quart-d'heure. On tire par les fenêtres sur la multitude; 200 Janissaires sont tués. Le Kam & le Bacha honteux de perdre tant de monde contre un seul homme, font lancer des fleches enflammées sur la maison, & le toit est en feu; la maison brûle déjà: un garde propose de se rendre: Charles lui demande s'il croit plus beau d'être prisonnier, que d'être brûlé? Un autre propose de gagner la maison de la chancellerie, dont le toît est de pierre: Charles l'embrasse, le fait Colonel, & suit son avis. La petite troupe sort de la maison embrasée, fait reculer les Turcs plus de 50 pas: mais ils se rallient & entourent la petite troupe; le Roi tombe embarrassé dans ses éperons: les Janissaires l'enlevent & l'emportent chez le Pacha; ne leur montrant aucune colere, il leur sourioit: tous ses officiers furent pris & dépouillés par les Tartares, qui les conduisirent presque nuds & enchaînés deux à deux (1). Le Pacha fit conduire Charles à Bender, lui céda son appartement & le fit traiter en Roi: il ne voulut coucher que sur un sopha, où Fabrice le trouva le lendemain, avec ses habits déchirés, tout couvert de sang, les sourcils brûlés; mais le visage tranquile & serein. (2) Dans le tems qu'on le transféroit de Bender à Demirtasch, on amenoit à Bender Stanislas, qu'on avoit pris sur les terres Ottomannes; il alloit à Bender décider Charles à consentir à son abdication au trône de Pologne & à un traité entre le Roi de Prusse, Auguste & Charles même, pour chasser les Russes; Stanislas déguisé sous le nom d'un Major François fut reconnu, & conduit à Bender par les ordres du Sultan. On apprit son arrivée à Charles dans le chariot où l'on le transportoit: „ courez à „ lui, mon cher Fabrice", lui dit Charles; „ dites-lui qu'il ne fasse jamais de paix avec le Roi Auguste: assurez-le que dans peu nos affaires „ changeront". (3)

Il soutient un siege dans sa maison, avec vingt personnes.

Il tue 200 Janissaires.

Il est fait prisonnier.

Stanislas à Bender.

(1) Voltaire hist. de Charles XII. Liv. 6. (2) Idem ibidem. (3) Idem ibidem. Liv. 7.

Hiſt. de Suede. 1632-1718.

Cependant le Czar, les Rois de Dannemarck & de Pologne, dépouilloient Charles de ſes Etats: ils ſe lierent enſemble; Auguſte s'emparoit de Troptow, & Frédéric IV de Damgarten, dont la garniſon après une vigoureuſe défenſe ſe ſauva à Stralſund. Cette derniere ville fut aſſiégée par les deux Rois; elle etoit ſi bien défendue, que malgré l'artillerie qu'ils firent venir de Saxe & de Coppenhague, malgré le ſecours de 10000 hommes que leur envoya le Czar, ils furent obligés de lever le ſiege. (1) Ils tenterent le ſiege de Wiſmar avec auſſi peu de ſuccès; les deux Rois ſe retirerent chacun dans ſes Etats, laiſſant les Moſcovites en Poméranie, où ils bloquoient Stettin. Lorſque Fréderic eut rétabli ſon armée, il entreprit d'enlever Breme à la Suede, quoique le Duché eût gardé juſqu'alors une eſpece de neutralité. Ce Prince alla aſſiéger Stade: la ville fut bombardée & réduite en cendres & la garniſon obligee de ſe rendre à diſcrétion. Le Général Steenbock avec 12000 hommes pourſuivit les ennemis, une fois plus forts que lui & les atteignit dans le Duché de Mecklenbourg, près de Gadebuſch & de la riviere de ce nom; il étoit ſéparé des Saxons & des Danois qui avoient l'avantage du terrein, par un marais: il le franchit, les attaque & après un des combats les plus ſanglans & les plus opiniâtres, il force l'armée ennemie à plier & à céder le champ de bataille. Steenbock après cette victoire, marche à Altena, ordonne aux habitans d'en ſortir avec ce qu'ils ont de plus précieux, & réduit la ville en cendres, en repréſailles de l'incendie de Stade: pluſieurs de ſes habitans, qui demandoient inutilement un aſyle aux Hambourgeois leurs voiſins, périrent de froid & de miſere. Ce Général entra dans le Holſtein, & y leva de fortes contributions; mais ſon bonheur n'alla pas plus loin; les Moſcovites ſe joignirent aux Saxons & aux Danois; il fit entrer une partie de ſes troupes dans Tonningen, & fit camper le reſte ſous le canon de la place: ſon deſſein étoit de les mettre à couvert de cette nombreuſe armée; mais il fut bloqué dans ſon poſte & forcé de ſe rendre priſonnier de guerre avec toute ſon armée. Les Alliés s'emparerent de la Poméranie, à l'exception de Stralſund, de l'iſle de Rugen & de quelques autres places. La ville de Stettin étoit menacée de paſſer bientôt ſous leur puiſſance; mais le Roi de Pruſſe, ſous prétexte de conſerver cette place, déclara qu'il ſe chargeoit du ſequeſtre de la Poméranie; c'étoit une convention ſecrete entre les Moſcovites & lui. Les Etats de Breme étoient remplis de garniſons Danoiſes: la Finlande étoit remplie de troupes Moſcovites.

Le Czar, le Roi de Dannemarck & Auguſte s'emparent d'une partie des Etats de Charles.

Victoire de Steenbock.

Altena brûlé.

Steenbock priſonnier de guerre avec ſon armée.

Le Sénat & le Conſeil de la Régence, n'entendant plus parler de leur Roi, ſupplierent la Princeſſe Ulrique Eléonore, ſa ſœur, de ſe charger du gouvernement pendant l'abſence de Charles: elle l'accepta; mais comme on lui propoſa, pour rétablir les affaires, de faire la paix avec le Ruſſe & le Danois, elle renonça à la Régence, perſuadée que le Roi ne ratifieroit point ce traité; elle en écrivit à ſon frere, qui fit dire au Sénat que s'il vouloit gouverner, il enverroit une de ſes bottes, & que ce ſeroit d'elle qu'on prendroit ces ordres. Il fit dire à ſa ſœur qu'il ne conſentiroit jamais à la paix, à moins qu'on ne rétablit Staniſlas ſur le trône de Pologne. Le Roi de Suede avoit demandé d'habiter la petite ville de Demotica, à ſix lieues d'Andrinople,

La Princeſſe Ulrique Eléonore chargée du Gouvernement.

Charles à Demotica.

(1) Introd. à l'hiſt. de l'Univ.

Sect. VI. Hist. de Suede. 1632-1718.

près du fleuve Hebrus; on lui aſſigna un Thaïm de proviſions conſidérable pour lui & pour ſa ſuite, avec ſeulement 25 écus par jour. Le Grand-Viſir avoit été dépoſé: Ibrahim Molla lui avoit été ſubſtitué; Molla avoit envie de faire la guerre aux Moſcovites. Il ſe fit dreſſer une tente à Demotica & invita le Roi Charles à venir le voir, avec le nouveau Kam des Tartares & l'Ambaſſadeur de France. Charles ſe trouva dans un grand embarras; il ne vouloit pas ſe rendre à l'invitation ou à l'ordre d'un ſujet, & cependant ſon plus grand intérêt étoit d'entrer en éclairciſſement. Pour trancher la difficulté il ſe mit au lit & réſolut de n'en pas ſortir tant qu'il ſeroit à Demotica; il engagea Mullern, ſon Chancelier, d'aller à ſa place chez le Viſir. Il reſta dix mois couché. Il étoit dans cet état, lorſqu'il apprit la déſolation de ſon Royaume; mais le Viſir Ibrahim Molla qui vouloit détrôner le Czar, fut étranglé entre deux portes, & le favori Ali Comourgi prit ſa place. Dès ce moment Charles comprit qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer de la Porte, car le nouveau Viſir avoit d'autres vues que lui.

La Suede déſolée.

1714. Enfin Charles fit ſignifier au Grand-Seigneur qu'il conſentoit à partir & à s'en retourner par l'Allemagne; mais avant de quitter la Turquie, il voulut montrer la grandeur & la magnificence d'un grand Roi. Il emprunta de l'argent à gros intérêts d'un côté & d'autre, nomma Grothuſen ſon Ambaſſadeur Extraordinaire, & l'envoya ſolemnellement prendre congé de la ſublime Porte, accompagné de quatre-vingts perſonnes ſuperbement vêtues. (1) L'Ambaſſadeur fut reçu avec tous les honneurs, mais on ne lui accorda point l'argent qu'il demanda même à emprunter; la Porte ſe chargea ſeulement de toute la dépenſe juſqu'aux frontieres. On lui préſenta de la part du Grand Seigneur, une tente d'écarlate brodée d'or, un ſabre avec une poignée garnie de pierreries, huit chevaux Arabes avec des ſelles ſuperbes & les étriers d'argent maſſif. Son cortege étoit d'un Capigi Pacha & de ſix Chiaoux, qui allerent le recevoir à Demirtaſch, de ſoixante chariots & de 300 chevaux. Arrivé ſur les confins de l'Allemagne, il apprit que l'Empereur avoit donné des ordres pour qu'on le reçût avec la plus grande magnificence. On faiſoit partout des préparatifs; mais quand il fut à Targowitz ſur les frontieres de la Tranſilvanie, il renvoya ſon eſcorte Turque, aſſembla ſa ſuite, lui donna rendez-vous à Stralſund, à 300 lieues de-là, leur dit de ne pas s'inquiéter de lui, prit deux officiers, ſe déguiſa ſous une perruque noire, un chapeau bordé d'or, un habit gris, un manteau bleu, prit le nom d'un officier Allemand, courut la poſte à cheval, prit ſon chemin par la Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la Baviere, le Wurtemberg, le Palatinat, la Weſtphalie & le Mecklenbourg, faiſant ainſi le tour de l'Allemagne, & arriva en ſeize jours & ſeize nuits aux portes de Stralſund, chez le Général Ducker, Gouverneur de la place: il fallut couper ſes bottes ſur ſes jambes qui s'étoient enflées: on le mit au lit; il n'y reſta que quelques heures, & ſe leva pour aller faire la revue des troupes & examiner les fortifications. (2)

Charles envoie une ſuperbe Ambaſſade à la Porte & part de Turquie.

Il quitte ſa ſuite, fait ſeul le tour de l'Allemagne & ſe rend à Stralſund.

Le Roi trouva la Suede dans un état bien différent de celui où il l'avoit laiſſée. La Régence avoit été obligée de donner une ordonnance pour enjoindre à tous les ſujets de porter leur argenterie à la monnoie, pour y être

(1) Voltaire hiſt. de Charles XII. L. 7. (2) Idem Ibidem.

changée en especes, avec promesse d'en rembourser la valeur l'année suivante. On avoit décidé de lever 10000 hommes de pied & 2000 chevaux, pour être joints aux 30000 hommes qui restoient de troupes nationales & que, dans le cas où la guerre continueroit, les jeunes gens du Royaume prendroient les armes. (1) Charles avoit fait partir le Général Liewen pour annoncer à Stockholm son retour: cette ville se livra à l'excès de la joie: toute la Suede retentissoit de son nom. Le Roi qui ne vouloit point se marier, donna sa sœur en mariage au Prince de Hesse-Cassel, Fréderic, qu'il déclara Généralissime de ses armées de Suede. Mais ce Royaume essuyoit tous les jours de nouvelles pertes. Dans l'isle d'Ahland & sur les Côtes du Finland, les Moscovites s'emparerent d'un grand nombre de villes & de villages, qu'ils réduisirent en cendres: les Danois, entre les isles de Femeren & d'Ahland, détruisirent une escadre Suédoise. Charles, malgré les sollicitations de l'Empereur, s'obstina à soutenir sa protestation contre le traité de Neutralité & refusa constamment de consentir au sequestre de la Poméranie. Il chassa les Prussiens de l'isle d'Usedom & s'en empara. Le Roi de Prusse déclara la guerre à la Suede, & fit des préparatifs pour la reprendre. (2) Charles eut recours à la France; mais Louis XIV accablé d'années & fatigué de la guerre, n'offrit que sa Médiation, qui fut infructueuse. Le Roi de Prusse exigeoit qu'on lui restituât Usedom, & Charles le refusoit: son obstination lui fut fatale; les Prussiens reprirent cette isle, tandis que les Danois enlevoient d'un autre côté plus de cinquante vaisseaux Suédois armateurs. Mais de tous ses ennemis celui contre lequel Charles s'indignoit le plus, étoit le Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, qui se déclara contre lui, sans autre motif que l'espérance d'obtenir quelque lambeau de sa dépouille. (3)

Hist. de Suede. 1632-1718.

Etat où il trouve la Suede. 1715.

Les Alliés réunirent toutes leurs forces contre Stralsund, défendu par le Roi même en personne. Cette raison rendit l'attaque plus vigoureuse. Dès que la breche fut faite, on donna l'assaut en deux endroits différens. Charles fit des prodiges de valeur; le hasard servit les Alliés, il leur fit découvrir qu'on pouvoit aller jusques au retranchement des ennemis, en passant de ce côté la mer, qu'on y avoit toujours cru très profonde, à gué; ce retranchement fut pris, & 24 canons qu'on y trouva, servirent à faire breche: le Roi vêtu en soldat chassa les ennemis de tous les postes, qu'ils reprirent ensuite, & défendoit les ouvrages l'un après l'autre. Il voulut empêcher les Alliés de s'emparer de l'isle de Rugen, qui sert de rempart à Stralsund du côté de la mer: il y descend, les ennemis y étoient déjà; le combat étoit terrible, mais les Suédois étoient en trop petit nombre, ils sont repoussés; Charles courut le plus grand risque d'être fait prisonnier, & reçut un coup de fusil; mais la blessure ne fut point mortelle: le Comte Poniatowsky le dégagea. Le Roi repassa à Stralsund, & les troupes qu'il laissa dans l'isle, furent faites prisonnieres. Les bombes avoient réduit en cendres une partie de la ville de Stralsund, le Roi y étoit aussi tranquille que dans un camp. C'est dans cette occasion qu'une bombe ayant éclaté près de la chambre où il dictoit une lettre, la plume échappa des mains du Secrétaire: „ qu'avez-vous", lui dit le

Siege de Stralsund.

Charles est blessé.

(1) Introd. à l'Hist. de l'Univ. (2) Supra Tome 42. p. 186. (3) Voltaire hist. de Charles XII. Liv. 8.

Sect. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

Roi, „ pourquoi n'écrivez-vous pas?" Le Secrétaire effrayé ne put prononcer que ces mots: „ Sire, la bombe! Eh bien! reprit Charles, qu'a de commun la bombe avec ce que je vous dicte? Continuez". (1) Charles pressé par ses officiers généraux de sortir d'une place qu'on ne pouvoit plus défendre, y consentit peut-être parce que la retraite étoit plus difficile que la place même; il s'embarqua dans un petit bâteau; il fallut casser la glace; en passant à la vue de l'isle de Rugen, un coup de canon tua deux hommes à côté de lui; un second fracassa le mât. Dès le lendemain Stralsund se rendit & la garnison fut faite prisonniere. (2)

Son intrépidité.

Stralsund se rend.

1716.

Charles se retira à Carlscroon; ne voulant, sans doute, paroître à Stockholm, qu'après quelque victoire qui pût balancer la défaite de Pultawa. On a cru sans raison que c'étoit pour punir le Sénat d'avoir assemblé les Etats sans son consentement. (3) Il est vrai qu'il ôta aux Sénateurs la part qu'ils avoient aux affaires de l'Etat, qu'il les mit entre les mains du Baron de Gortz, cet homme entreprenant, dont les projets, si Charles eut vécu, eussent entierement changé la face des affaires. Il est vrai encore qu'il forma cinq départemens pour l'expédition des affaires, sous la direction de Gortz; mais son absence n'entroit pour rien dans sa vengeance. Le Roi de Suede employa l'hiver à faire des levées de troupes & à réparer sa marine fort délabrée. On ne s'attendoit guere que, tandis que l'ennemi menaçoit son Royaume de tous côtés, il porteroit la guerre dans la Norwege: il s'empara de plusieurs places, & battit l'armée que le Roi de Dannemarck y avoit rassemblée à la hâte; les Suédois eurent des succès très rapides, mais les Danois s'étant renforcés reprirent les places qu'ils avoient perdues. Lorsque Charles XII y avoit paru, la province n'étoit gardée que par 11000 Danois divisés en petits corps: Charles & le Prince de Hesse avoient 20000 hommes. Ils pénétrerent jusques à Christiana, toujours battant; mais ils n'avoient pas prévu le défaut de subsistances; l'armée Suédoise dépérit & à l'approche de l'armée & de la flotte Danoises, il n'y eut d'autre parti à prendre que de revenir en Suede. Pendant cette expédition les Alliés s'étoient emparés de Wismar; le Czar auroit voulu garder cette place; elle fut une source de division entr'eux: les négociations du Baron de Gortz pour l'accommodement qu'il ménageoit entre Charles XII & Pierre le Grand, avoient déjà opéré sur l'esprit de ce dernier; c'est à quoi il faut attribuer son inaction pendant que Charles étoit en Norwege, & peut-être cette irruption qui parut alors si extraordinaire de la part du Roi de Suede, ayant tout à risquer pour l'intérieur de ses Etats, doit-elle être attribuée à la même cause. (4)

Charles abaisse le Sénat.

Succès de Charles en Norwege.

Il projette un accommodement avec le Czar.

1717.

On étoit las de la guerre; le Roi d'Angleterre travailloit à la paix du Nord. Charles avoit nommé pour ses Plénipotentiaires, le Baron de Gortz & le Comte de Gyllenbourg. On découvrit une conspiration pour mettre le fils de Jaques II sur le trône d'Angleterre. On accusa Gortz & Gyllenbourg d'en être les auteurs. L'un fut arrêté en Angleterre & l'autre en Hollande. Char-

(1) Voltaire hist. de Charles XII, Liv. 8. (2) Idem ibidem. (3) Introd. à l'hist. de l'Univ. (4) Voyez dans Voltaire hist. de Charles XII. Liv. 8. de plus grands details des négociations du Baron de Gortz.

Charles usa de représailles, il fit arrêter Jackson, Résident d'Angleterre à la cour de Suede, défendit sa cour au Ministre de Hollande, & ne leur rendit la liberté que lorsqu'elle eut été rendue à ses Ministres. Suivant le plan du Congrès d'Ahland, formé par le Baron de Gortz avec le Czar, qui se trouvoit en Hollande, le Czar devoit rester tranquille jusques à la conclusion de la paix; Charles demandoit une restitution générale de tout ce qui lui avoit été enlevé, prétendant que n'ayant jamais été l'agresseur, les alliés avoient agi contre toute justice. Les différends auroient été terminés, sans une flotte Angloise qui parut dans le Sund. Charles crut qu'on vouloit le forcer à la paix & lui imposer des conditions: il voulut faire voir à ses ennemis qu'il étoit toujours au dessus de la crainte; il leva une armée de 40000 hommes, sans compter les milices qui bordoient les côtes. (1) Mais l'argent manquoit; point de crédit, ni au dedans ni au dehors; la France épuisée avoit cessé de payer les subsides: d'ailleurs le Duc d'Orléans, Régent, avoit d'autres projets que Louis XIV. Dans cette extrêmité Gortz imagina de donner au cuivre, moyennant la marque du Prince, la valeur de l'argent. Cette funeste ressource fut mise en usage, & fit détester de toute la nation (2) Gortz, qui n'étoit haï que du Sénat.

Hist. de Suede. 1632-1718.

Il arrête le Ministre d'Angleterre.

Systême de Gortz.

Les Danois, pas moins allarmés des préparatifs immenses de Charles, se joignirent aux Anglois & allerent se présenter devant le port de Gothenbourg, pour ruiner les vaisseaux Suédois; mais les batteries dressées des deux côtés du havre, les empêchant d'approcher, ils se bornerent à enlever quelque butin sur les côtes de Blekingen & dans l'isle d'Oeland. (3) Charles ne voulut pas pousser plus loin cette affaire. La Norwege, pays hérissé de difficultés, étoit toujours l'objet de ses vœux. D'ailleurs il craignoit moins de laisser un champ libre à ses ennemis, persuadé que son accord fait avec le Czar, aidé de ses secours, il sauroit bien leur enlever ce qu'ils lui auroient pris. Il avoit déja fait passer 10000 hommes en Norwege, il avoit pris ses mesures de maniere qu'il se flattoit de se rendre en six mois maître de cette province. Il se mit lui-même en marche dans le mois d'Octobre 1718.

1718.

Frédérickshall, situé à l'embouchure du Tistendall, étoit regardé comme une des places les plus fortes. Charles commença par le siege de cette ville: il envoya son beau-frere, le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel, avec un corps de 9000 hommes pour observer l'ennemi. Le 11 Décembre entre huit & neuf heures du soir, il alla visiter la tranchée: il monta sur un gabion & s'appuya sur le parapet: il resta quelque tems à considérer les travailleurs. On lui représenta le danger auquel il étoit exposé, découvert à demi-corps à une batterie de canons pointée vis à vis l'angle où il étoit; il avoit auprès de lui Siquier son Aide de Camp, & Maigret, son Ingénieur: le canon tiroit sur eux à cartouche; mais le Roi étoit le plus exposé. A quelques pas derriere étoit le Comte de Schwerin, qui commandoit la tranchée. Siquier & Maigret virent dans ce moment le Roi de Suede qui tomboit sur le parapet, en faisant un grand soupir; ils s'approcherent; il étoit déja mort. Une balle pesant une demi-livre l'avoit atteint à la tempe droite & avoit fait un

Charles fait le siege de Fredericks-hall.

Charles est tué.

(1) Introd. à l'hist. de l'Univ. L. 4. (2) Voltaire hist. de Charles XII. L. 8.
(3) Introd. à l'hist. de l'Univ. loc. cit.

Sect. VI. *Hist.* de Suede. 1632-1718.

troû, dans lequel on pouvoit enfoncer trois doigts: sa tête étoit renversée sur le parapet, l'œil gauche étoit enfoncé, & le droit entierement hors de son orbite. Il avoit eu la force en expirant de mettre, par un mouvement naturel, sa main sur la garde de son épée, & il étoit encore dans cette attitude. (1) On l'enveloppa d'un manteau & l'on déroba quelque tems sa mort au soldat. Ainsi périt à trente-six ans & demi l'Alexandre du Nord, heureux si, comme le Grand Gustave, il eut tourné à l'avantage de ses peuples sa passion pour la gloire. Ses grandes qualités, dit M. de Voltaire, dont une seule eut pu immortaliser un autre Prince, ont fait le malheur de son pays. (2) Après la mort de Charles, le Prince de Hesse empêcha que personne ne sortît du camp, afin de prendre ses mesures pour faire élire Ulrique Eléonore son épouse, sœur de Charles XII, & prévenir les prétentions que pouvoit former le Duc de Holstein. Il envoya à Stockholm la nouvelle de la mort du Roi. Il assembla un conseil de guerre, dans lequel il fut résolu de lever le siege de Frédérickshall.

SECTION VII.

Histoire de Suede, depuis la mort de Charles XII en 1718 *jusques à nos jours.*

Sect. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

Le Baron de Gortz est arrêté.

Ulrique Eleonore héritoit du trône, mais le Sénat lui conseilla de déclarer avant d'y monter qu'elle vouloit abolir le pouvoir arbitraire. Elle convoqua les Etats pour le trente-un de Janvier suivant. Dans cet intervalle le Baron de Gortz, qui fut arrêté le lendemain de la mort de Charles XII, comme il alloit joindre ce Prince en Norwege, fut conduit à Stockholm & mis en prison. On arrêta en même tems tous ceux qui avoient eu part au maniment des finances: on annulla une espece de billets de banque qu'il avoit introduits dans l'Etat & surtout sa monnoye fictive de cuivre. (3)

1719. Les Etat s'assemblerent au jour indiqué; quoique la Reine les eût convoqués, ils déclarerent qu'ils ne s'étoient assemblés que de leur propre mouvement & suivant les anciens usages pour élire un Roi. Ulrique Eléonore leur fit savoir qu'elle s'étoit mise en possession du trône, en vertu de son droit héréditaire. Les Etats ne lui donnerent que le titre de Princesse Royale: on lui promit que si elle vouloit consentir à regner suivant la forme de Gouvernement qui lui seroit prescrit, & si elle vouloit donner une assurance par écrit, dans laquelle elle reconnoîtroit tenir la couronne de la libre élection des Etats du Royaume, sans y avoir aucun droit, depuis son mariage avec un Prince étranger, on la choisiroit pour Reine. La Princesse promit l'un

Ulrique-Eleonore promet de renoncer au pouvoir absolu.

(1) Voyez dans M. de Voltaire quelques autres circonstances. Il y en a une qui ne paroit pas exacte; il dit que Charles XII étoit à genoux, les coudes appuyés sur le parapet, & cependant il ajoute qu'il étoit exposé presqu'à demi-corps, & plus que son Aide de camp qui étoit debout. (2) Hist. de Charles XII, L. 8. (3) Introd. à l'hist. de l'Univ. L. 4. T. 4.

& l'autre, & fit par écrit la déclaration qu'on lui demandoit: alors elle fut reconnue Reine par tous les Ordres.

Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

Nouvelle forme de Gouvernement.

Cette forme de Gouvernement, à laquelle elle souscrivit, consistoit dans les articles suivans. La Reine ne professera jamais d'autre Religion que la Luthérienne. Ses enfans, si elle en a, seront choisis préférablement à toute autre personne pour lui succéder. Aucun Prince ne pourra être déclaré majeur, ni gouverner avant l'âge de vingt-un ans: aucun Gentilhomme ne sera reconnu majeur avant ce même âge. Tous les emplois considérables du Royaume ne seront conférés qu'à des Nobles du pays, qui les auront mérités par leurs services. Les Etats seront dispensés d'obéir aux loix qui auront été faites sans leur consentement. La Reine n'augmentera pas les contributions du peuple sans l'aveu des Etats. Elle pourra faire la paix par le seul avis du Sénat; mais elle ne pourra déclarer la guerre sans le consentement des Etats. La Reine ne pouvant seule vaquer & suffire à toutes les affaires du Royaume, elle sera secondée dans l'administration de l'Etat par des Officiers, des Sénateurs & des Intendans de Province. Elle gouvernera toujours le Royaume par le conseil des Sénateurs. Les Sénateurs seront nommés par les Nobles avec l'approbation de la Reine. Si cette Princesse est absente ou indisposée, les affaires seront réglées dans le Sénat à la pluralité des voix. Le trône devenant vacant, sans qu'il y ait des Princes Héréditaires, le Gouvernement sera remis entre les mains des Sénateurs, jusqu'à ce que les Etats assemblés aient élu un successeur. Un Gentilhomme ne pourra être condamné, lorsqu'il s'agira de la perte de la vie ou de l'honneur, que par le tribunal de la Cour Royale appellé *Hoffraten.* Les Présidens des Colleges respectifs, ainsi que le Gouverneur de Stockholm, seront Sénateurs. Il n'y aura plus ni Gouverneur Général, ni Gouverneurs particuliers; mais les Provinces seront gouvernées par des Intendans. Les Armées de terre & de mer & leurs Officiers prêteront serment de fidélité à la Reine, au Royaume & aux Etats. Aucun Colonel, ou autre Officier, ne pourra faire marcher sans une permission de la Reine donnée en plein Sénat, aucun soldat hors des rendez-vous ordinaires, sous peine de perdre l'honneur & la vie. La Reine convoquera de trois en trois ans les Etats du Royaume, & quand le bien public l'exigera. La Noblesse Suédoise aura droit de s'élire un Maréchal. Celle d'Esthonie, de Livonie & d'Oesel sera rétablie dans tous ses privileges, lorsque toutes ces Provinces rentreront sous la domination Suédoise. La Reine aura les mêmes égards pour la Noblesse des Provinces d'Allemagne en pareil cas, & elle confirmera à toutes les villes du Royaume leurs droits & leurs privileges. (1)

On ne pardonna point au Baron de Gortz d'avoir été l'instrument du despotisme de Charles XII; on lui fit un crime de la faveur de son maître; on le regardoit comme l'auteur des maux dont la Suede avoit été accablée sous le dernier regne. Les chefs d'accusation qu'on portoit contre lui, étoient: 1°. l'invention des especes imaginaires: 2°. d'avoir voulu ruiner le Roi & l'armée, en lui conseillant de porter la guerre en Norwege, pendant la plus rigoureuse saison: (2) 3°. d'avoir attiré l'ennemi dans le sein du Royaume,

(1) Introd. à l'hist. de l'Univ. L. 4. T. 4.

(2) Cette accusation étoit démentie par mille traits de la vie de Charles XII, & notamment par sa course en Ukraine, entreprise au plus fort de l'hiver 1709.

SECT. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

pour lui donner un Roi de sa main: 4°. le Péculat. Le Baron se justifioit sur chacun de ces articles; mais on n'écouta point sa justification; on refusa de lui accorder un Avocat. Il paroît que la vengeance, comme le dit l'historien de Charles XII, eut plus de part à son jugement que la justice; il fut condamné à avoir la tête tranchée au pied du gibet, situé sur le grand chemin hors de la ville, dans l'endroit où l'on exécute les voleurs & les brigands & d'y être enterré. Ce Seigneur protesta jusques au dernier moment de son innocence, & mourut avec beaucoup de fermeté: il dit à haute voix, en tendant son cou au bourreau: *Satia te, Suecia, sanguine quem sitisti.* „ Rassasie-toi, Suede, du sang innocent dont tu es tant altérée:" & en effet le peuple étoit si rempli d'admiration pour Charles XII, qu'il ne pouvoit attribuer les malheurs de l'Etat qu'à son Ministre. (1)

Supplice du Baron de Gortz.

Couronnement de la Reine.

Après la pompe funebre du Roi, la Reine accorda une amnistie générale & fut ensuite couronnée à Upsal. Elle ne songea plus qu'à procurer la paix à ses sujets, aux conditions les moins desavantageuses. Le Roi d'Angleterre ne manqua pas d'offrir sa médiation & la Reine n'osa pas la rejetter. Elle consentit aux deux traités préliminaires; l'un entre la couronne d'Angleterre & celle de Suede, contenant un renouvellement d'alliance entre les deux Royaumes; l'autre entre la Reine de Suede & le Roi d'Angleterre, comme Electeur de Hanovre. D'abord après la ratification du traité, ce Prince devoit payer à la Reine de Suede un million d'écus, & elle cédoit à perpétuité les Duchés de Brême & de Verden, le fruit des conquêtes des Suédois. Le Czar, dont la mort de Charles & le supplice de Gortz avoient rompu les projets, fit des propositions dures, & les soutint par des hostilités cruelles. Il attaqua les côtes de la Suede & livra aux flammes Norkoping, Nikoping & plusieurs autres villes & villages; il détruisit les forges & les fonderies qu'il rencontra: au milieu de ces dévastations il demanda l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie en toute propriété, & le séquestre ou la jouissance de la Livonie pour quarante ans. Ces conditions révolterent la Reine, qui préfera de défendre ses Etats. Moyennant la cession de Stettin faite au Roi de Prusse, la médiation de ce Prince avoit procuré à la Suede la paix avec tous les autres Alliés à des conditions raisonnables. Le Dannemarck avoit consenti à une suspension d'armes pour six mois; la Pologne avoit signé un traité préliminaire. Il n'y avoit que le Czar à amener à des propositions moins dures: le Roi d'Angleterre avoit envoyé dans la mer Baltique, l'Amiral Norris avec une flotte de 30 vaisseaux, & la Reine espéra d'en tirer quelque avantage contre les Moscovites. (2)

Paix avec l'Electeur de Hanovre, Roi d'Angleterre.

Le Czar fait des propositions trop dures.

Paix avec les autres Puissances.

1720.

La Reine demande à partager la couronne avec le Prince de Hesse, son epoux.

La Reine convoqua les Etats à Stockholm, leur exposa la situation des affaires, leur rendit compte de toutes ses opérations & leur demanda de lui permettre de partager le poids du Gouvernement avec le Prince de Hesse-Cassel, son époux, en leur faisant envisager que le Royaume en retireroit les plus grands avantages. Le corps de la Noblesse nomma vingt-quatre Commissaires pour examiner cette proposition sous ses différentes faces; on en fit part au Sénat & aux trois autres Etats. La Noblesse forma trois partis: l'un consentoit purement & simplement au désir de la Reine; l'autre vouloit qu'el-

(1) Voltaire hist. de Charles XII. Liv. 8. (2) Introd. à l'hist. de l'Univ.

le renonçât comme Christine; le troisieme, qu'elle portât seule la Couronne. L'Ordre des paysans laissoit toute l'autorité à la Reine & consentoit en même tems que le Prince de Hesse les gouvernât en qualité de Roi. Le Prince voyant qu'il pouvoit compter sur la pluralité des suffrages, envoya aux Etats une déclaration, par laquelle il promettoit de se soumettre à la forme de gouvernement prescrite à la Reine. La Reine assura les Etats qu'elle ne vouloit transférer à son époux toute l'autorité Royale, sans entendre partager l'administration de son vivant, qu'afin qu'il fût plus libre & plus en état de veiller aux intérêts du Royaume, & pour se conserver les droits qu'elle avoit à la Couronne, au cas que le Prince vînt à mourir. (1)

Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

Après quelques contestations, la Noblesse se réunit aux autres Ordres & FRÉDERIC, *Prince de Hesse-Cassel*, fut élu Roi de Suede aux mêmes conditions qu'Ulrique l'avoit été. Il fut fait quelques changemens au dernier réglement concernant la forme de Gouvernement. On régla que le nombre des Sénateurs seroit fixé à l'avenir à seize, lorsque la mort auroit réduit les vingt-quatre à ce nombre: on régla l'exercice des fonctions des Sénateurs, auxquels on partagea l'examen des affaires. On les exclut des Colleges, pour leur substituer des personnes versées dans les affaires relatives aux objets, dont ces Colleges s'occupoient. Après le couronnement du Roi, ce Prince s'annonça par la publication des traités de paix conclus avec l'Angleterre, la Prusse, la Pologne & le Dannemarck. Mais le Czar, quoique seul, refusoit de se départir des conditions qu'il avoit proposées. Le Roi de Suede fit des préparatifs, & parut déterminé à tout risquer: enfin Pierre le Grand fit faire secrétement quelques démarches, & la paix fut conclue à Neustadt. La Suede céda au Czar la Livonie, l'Ingermanie, une partie de la Carélie, le territoire de Wibourg, les isles d'Oesel, de Dragoë, de Maen, &c. Le Czar rendit à la Suede, le Grand Duché de Finland, à l'exception de la partie réservée à la Russie dans le réglement des limites. Les privileges des habitans & l'exercice actuel de la Religion, furent conservés à la Livonie, à l'Esthonie & à l'isle d'Oesel, avec la liberté d'exercice de la religion Grecque. Ce traité parut aux Suédois trop avantageux au Czar; on se plaignoit qu'il n'eût pas été conclu plutôt, pour prévenir les maux que le Czar avoit faits pour obtenir à peu près les mêmes conditions.

FRÉDERIC. 1721. *Traité de paix avec le Czar.*

Fréderic employa le tems de calme, dont ces traités faisoient enfin jouir la Suede après de si longues & de si violentes tempêtes, au rétablissement de l'ordre. Les finances, les mines de fer & de cuivre, principaux alimens du commerce de la Suede, furent les premiers objets de ses soins; il s'appliqua à les remettre en activité, & à faire refleurir l'industrie. Mais il porta surtout son attention à se mettre en état de pouvoir assembler une armée de terre & de mer, pour assurer les côtes du Royaume contre les entreprises de l'ennemi.

1722. *Fréderic s'applique à rétablir les maux de la Suede.*

Le Roi convoqua les Etats pour le mois de Février: on y termina les discussions qui restoient à régler concernant les limites de la Suede & de la Moscovie. Depuis longtems le Duc de Holstein-Gottorp demandoit qu'on lui donnât le titre d'Altesse Royale; les nouveaux réglemens qui rendoient la

1723.

(1) Introd. à l'hist. de l'Univ.

SECT. VII. *Hist. de Suede.* 1718- à nos jours.

couronne élective, si le Roi mouroit sans postérité, s'opposoient à la demande du Duc; cependant ce titre lui fut accordé sans tirer à conséquence, & contre l'avis de Fréderic, qui néanmoins, au lieu de témoigner son mécontentement, répondit aux Etats, qu'il ne s'opposeroit jamais à ce qu'ils estimeroient utile à la nation. Le Czar demandoit aussi qu'on lui donnât le titre de Majesté Impériale; aucune Puissance de l'Europe n'avoit encore reconnu ce titre; on discuta beaucoup, il y eut un très grand nombre d'opposans; mais pour ne pas susciter de nouveaux embarras, le titre de Majesté Impériale lui fut donné. On régla encore la maniere de procéder à une nouvelle élection dans le cas de la vacance du trône, & l'assemblée des Etats fut fixée à Stockholm le trentieme jour après la mort du Roi, sans autre convocation que la publication qui en seroit faite dans les lieux accoutumés. Il fut arrêté que la vacance étant arrivée, le Sénat fixeroit un endroit éloigné de Stockholm, dans lequel les Ministres étrangers, leurs familles & leurs domestiques se retireroient jusques après l'élection Royale; sans qu'aucun pût être admis dans le pays avant cette époque: le Sénat fut chargé de veiller à l'observation de ce réglement & à ce qu'aucune personne au service d'une Puissance étrangere ne se mêlât des affaires de l'élection.

Titre de Majesté Impériale accordé au Czar.

1724. Par les soins que le Roi se donna, on vit renaître l'abondance; le commerce reprit une nouvelle vie; les mines mieux exploîtées produisirent plus qu'elles n'avoient jamais fait; les finances se rétablirent; les abus disparurent; le militaire revint sur le même pied où Gustaphe Adolphe l'avoit mis; la marine se releva, & toutes les parties de l'administration acquirent une nouvelle activité. Dans ce tems-là furent conclus les traités de Vienne & de Hanovre: la Suede n'y vouloit entrer pour rien, pour n'offenser aucune des parties contractantes; mais enfin elle y accéda, malgré les représentations des Ministres de l'Empereur & de la Russie. On craignit d'avoir offensé cette derniere Puissance, lorsqu'on sut qu'elle faisoit des préparatifs de guerre redoutables; & quoiqu'on ne fût pas l'objet de ces armemens, Fréderic fit de son côté tout ce qu'il pût pour n'être pas pris au dépourvu, & attendit tranquillement que la Czarine se décidât: mais ces soins ne dérangerent rien à ses projets de félicité publique, entreprise immense, si l'on considere l'état de foiblesse & de dépérissement, dans lequel les guerres précédentes l'avoient jettée; le peuple foulé par les impôts, par la disette & la cherté des denrées, par mille fléaux inséparables de la guerre, sortit de cet état d'indigence & de misere: sans recourir aux armes, sa politique rendit des services essentiels aux Protestans d'Allemagne. Charles Landgrave de Hesse-Cassel mourut dans ces circonstances: Fréderic, héritier de ses Etats, ne pouvant les gouverner par lui-même, établit une Régence, à la tête de laquelle il mit Guillaume son frere cadet; mais il fit venir de Cassel auprès de lui des Ministres éclairés, dont il forma une Chancellerie, correspondante avec la Régence de Cassel.

L'ordre se rétablit par les soins de Frederic.

1725-1728.

Vigilance de Frederic.

1731-1732. Les Etats qui, par la nouvelle forme de gouvernement, devoient s'assembler tous les trois ans, furent convoqués au mois de Février. On y examina les comptes des mines & des domaines; ils obtinrent les applaudissemens de l'assemblée. On y examina ensuite un projet que le Roi avoit fait pour remettre les forces de l'Etat sur le pied où elles étoient avant les malheurs de Charles XII. Attentif à faire fleurir les arts & les sciences, Fréderic se dé-

Hist. de Suede. 1718 à nos jours.

déclara le protecteur de ceux qui les cultivoient. Il proposa au Sénat de donner aux pauvres étudians des universités d'Upsal, d'Abo, de Lund & de Grypswalde, les amendes pécuniaires auxquelles les particuliers sont condamnés; le Sénat remercia le Prince de lui avoir ouvert un moyen de favoriser les lettres aussi encourageant & aussi utile, & fit aussitôt un réglement à ce sujet. C'étoit par son avis que dans les Etats précédens, on avoit rendu aux Paysans & aux Bourgeois le droit de chasser sur leurs terres, que les Nobles leur avoient ôté. Il y fit accueillir le plan de Van Asperen, présenté pour l'établissement d'une Compagnie des Indes; & il y fit agréer l'établissement dans Stockholm même d'une autre Compagnie, pour l'exportation du cuivre chez l'étranger.

Il protege les arts & les sciences.

On fut cependant allarmé des fortifications que la Czarine faisoit faire à Wibourg; le Roi redoubla de vigilance pour mettre la Suede en sûreté. D'un autre côté, la mort d'Auguste Roi de Pologne, ayant engagé les peuples voisins de la République à prendre les armes, Fréderic saisit ce prétexte pour mettre une flotte en mer & faire de nouveaux préparatifs: quoiqu'il ne voulût prendre aucune part aux troubles de Pologne, le motif de maintenir la paix du Nord, qui lui fit mettre des troupes sur pied, étoit trop plausible pour allarmer aucune Puissance; & quoique Fréderic ne redoutât point la guerre, la paix n'en étoit pas moins l'objet de ses vœux. Il ménagea un traité d'alliance entre la Suede & le Dannemarck: il renouvella celui qu'il avoit fait avec la France, ainsi que celui qui avoit été conclu en 1724 avec la Russie & qui devoit expirer au mois de Février 1736. La Czarine avoit été allarmée du traité renouvellé avec la France, & la France inquiete à son tour de celui que Fréderic venoit de conclure avec l'Impératrice, refusa de ratifier celui que son Ministre avoit renouvellé avec la Suede, qui étoit bien éloignée de s'allier avec une Puissance pour rompre avec l'autre. Toutes ces alliances furent examinées à l'assemblée des Etats, qui eut lieu le 30 Mai & dont le Comte de Tessin, Grand-maître de la maison du Roi, un des plus grands politiques de l'Europe, avoit été élu Maréchal. Il y prononça un discours, dans lequel il retraça les obligations que la Suede avoit au Roi. Cette assemblée ou Diette dura onze mois. On y agita entre plusieurs autres affaires importantes, celle de la succession à la couronne lorsque le trône seroit vacant. Il y eut différentes opinions: deux surtout l'occuperent longtems; l'une, que l'ordre de la Noblesse avoit embrassée, étoit toute en faveur du Duc de Holstein; l'autre étoit la plus générale, puisque les trois ordres l'avoient adoptée; elle tendoit à établir le Gouvernement Républicain. Cette discussion alla fort loin & l'on fut obligé de renvoyer cette affaire à un comité secret. Dans cette même Diette cinq Sénateurs accusés d'avoir passé leurs pouvoirs, en consentant au renouvellement du traité de Neustadt, entre la Russie & la Suede, & dont on demandoit la déposition, justifierent leur conduite; mais ils donnerent eux-mêmes leur démission pour arrêter le jugement: la Diette accorda à leurs services une pension de deux mille écus par an, au lieu de trois mille qu'ils avoient comme Sénateurs. On ne connoissoit, avant Eric, fils de Gustave Vasa, aucun de ces titres de Comte, de Marquis, de Baron. Ce Prince fut le premier qui les introduisit en Suede. (1) Ces

1733.

Il fait des dispositions de guerre pour la sûreté de l'Etat.

1738.

On propose d'établir le Gouvernement Républicain.

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, Tom. 3. ch. 188.

titres étoient devenus à charge à ceux qui les portoient, à cause des grandes dépenses auxquelles ils les engageoient pour en soutenir l'éclat. La Diette demanda au Roi, de ne pas les conférer à ceux qui seroient désignés Sénateurs.

1739. Fréderic s'acquéroit trop de gloire par la paix pour desirer la guerre; il craignoit cependant que la Russie ne fit quelque irruption dans ses Etats, & pour plus grande sûreté il garnit de troupes les côtes de la Finlande; l'Impératrice en fit faire des plaintes au Roi, par son Ministre à Stockholm. Fréderic fit assûrer la Czarine qu'il désiroit de vivre en paix avec elle, & que les troupes qu'il avoit envoyées en Finland, n'avoient d'autre objet que de réparer les fortifications des frontieres, qui étoient en très mauvais état. Dans ces circonstances, un Major Suédois appellé Saint Clair, fut assassiné près de Naumbourg en Silésie, par deux officiers & quatre dragons, qui lui enleverent les papiers de conséquence dont il étoit chargé. La cour de Russie fut soupçonnée d'avoir fait assassiner Saint Clair; le soupçon se changeant en certitude dans l'esprit de la plupart des Suédois, le peuple insulta M. Bestuchef, Ambassadeur de Russie. La Czarine écrivit dans toutes les cours de l'Europe pour se justifier de cet attentat. Cette Princesse ne douta plus des intentions de la Suede, lorsqu'elle apprit que cette Puissance venoit de faire un traité d'alliance avec le Turc: elle en fit marquer sa surprise à Fréderic, qui lui répondit que ce traité ne pouvoit en rien nuire à la Russie, & protesta toujours qu'il desiroit de vivre en bonne amitié avec l'Impératrice. Il paroissoit néanmoins que ces deux Puissances n'auroient pas tardé d'en venir à un éclat, si la Czarine & l'Empereur, qui avoit écrit en sa faveur au sujet du meurtre de Saint Clair, ne fussent morts l'un & l'autre dans ces circonstances. La Russie se trouva à la mort de sa Souveraine dans une agitation qui ne lui permit pas de songer à faire la guerre à la Suede, & Fréderic se soucioit encore moins de la déclarer à la Russie. La mort de l'Empereur qui mettoit en mouvement toute l'Europe, engagea Fréderic à convoquer une Diette extraordinaire, pour délibérer sur les mesures qu'il y avoit à prendre au milieu de ces troubles & des circonstances où se trouvoit la Suede. (1)

L'Ambassadeur de Russie insulté par le peuple.

1740.

Mort de la Czarine & de l'Empereur.

1741. La Diette étoit à peine ouverte, que le Roi fit remettre au comité secret, des papiers très importans trouvés chez le Baron de Gyllenstierne, Secrétaire du Comte Gyllenbourg, premier Ministre. Le Baron avoit été arrêté par ordre du Roi, sur le soupçon d'avoir révélé des secrets d'Etat au Ministre de Russie, chez qui il avoit passé plusieurs nuits. On n'a point su ce que ces papiers contenoient; mais les députés des quatre Ordres déciderent qu'on déclareroit la guerre à la Russie. On prit pour motifs la violation de quelques articles du dernier traité & l'assassinat de Saint Clair. Le Czar Iwan III répondit au manifeste de la Suede. Dès que la guerre fut déclarée, les troupes se mirent en mouvement de part & d'autre. Un corps de Suédois d'environ trois mille hommes rencontra un corps plus considérable de Russes à Wilmanstrand, près de Wibourg: ils en vinrent aux mains; le combat fut opiniâtre & sanglant, il commença à deux heures de l'après-midi & dura jusques

Les Suédois déclarent la guerre à la Russie.

Bataille de Wilmanstrand. Victoire incertaine.

(1) Supr. Tom. XLI. p. 45. & Tom. XLII. p. 351.

ques à huit heures; l'acharnement fut égal, la perte à peu près égale & la victoire incertaine. Wrangel commandoit les Suédois, & Lascy les Russes. Le reste de la campagne se passa en petits combats.

Hist. de Suede. 1718. à nos jours.

Dans le tems que ces choses se passoient en Suede, une révolution précipita du trône de Russie le Prince Iwan, pour y faire monter Elisabeth, fille de Pierre le Grand. Elle donna la liberté aux officiers Suédois qui avoient été faits prisonniers à la bataille de Wilmanstrand : elle les chargea de dépêches considérables pour la Suede & bientôt il y eut une suspension d'armes entre les deux nations. On crut que la paix alloit être faite; il y eut des négociations, mais on ne put point s'accorder. Fréderic qui ne vouloit point entamer la guerre, fit de grands efforts pour la faire, de maniere à obliger la Russie de désirer la paix & d'offrir des conditions plus avantageuses. Les opérations furent précédées de manifestes de part & d'autre. Depuis la bataille de Narva la nation Russe n'étoit plus la même; le Czar l'avoit rendue belliqueuse & fiere, il lui avoit communiqué son génie. Le Général Lascy avançoit toujours dans le Finland; il chassoit les Suédois de poste en poste, il les força enfin de capituler & d'abandonner le pays. Le Comte de Leuwenhaupt & le Général Budenbrock qui commandoient les Suédois, furent mis aux arrêts. Le Roi se hâta de lever de nouvelles troupes & les envoya renforcer l'armée qui revenoit de Finland.

Succès des Russes.

Dans ces circonstances la Reine mourut de la petite vérole le 5 Décembre, à l'âge de 54 ans. Le Roi avant la reprise de la guerre avoit assemblé une Diette générale, pour délibérer sur les moyens de la continuer. Cette Diette, qui étoit toujours assemblée, voyant l'ascendant que les Russes avoient pris, & la Suede peut-être à la veille de retomber dans la situation, d'où elle commençoit à sortir, désira la paix, & employa la médiation du Roi d'Angleterre. Il y eut un congrès assemblé à Abo; mais ces démarches furent rendues inutiles par les propositions humiliantes pour la Suede, que firent les Ministres de la Russie; on délibéra de continuer la guerre; on leva de fortes contributions, on équipa une flotte considérable à Carlskroon & tout annonçoit une guerre opiniâtre & cruelle. A ces embarras se joignirent des troubles occasionnés par la succession à la Couronne. La Diette s'occupoit de cette affaire. Les prétendans formoient différens partis. La Suede avoit de grandes obligations à la maison de Hesse-Cassel, & surtout depuis la grande guerre d'Allemagne, où elle n'avoit pas hésité d'exposer ses Etats & ses Sujets, dans le tems que la Suede se voyoit abandonnée de tous les Princes de l'Empire, pour qui elle combattoit; (1) cette Maison avoit toujours été l'alliée du Royaume. Aussi une grande partie de l'assemblée penchoit-elle en faveur du Prince Fréderic de Hesse-Cassel, neveu de Fréderic Roi de Suede, & gendre de George II Roi d'Angleterre. Mais ce parti étoit contre-balancé par celui du jeune Duc Charles-Pierre-Ulric de Holstein Gottorp, neveu de l'Impératrice de Russie. Ses partisans se fondoient sur l'ancienne alliance de la Maison de Holstein avec celle des Rois de Suede, & sur l'avantage que la nation pourroit en retirer pour faire une paix honorable avec la Russie & recouvrer le Finland. Un troisieme parti

Négociations infructueuses pour la paix. 1743.

Debats pour la succession à la couronne.

(1) Voyez notre Hist. de Hesse, Tom. XLI. p. 368. & suiv.

SECT. VII. *Hist. de Suede.* 1718 à nos jours.

proposoit le Prince Christian des Deux-Ponts, aussi allié à la maison Royale de Suede, & on alléguoit en sa faveur, que ses trop grandes alliances n'exciteroient point la jalousie de ses voisins, & qu'il ne songeroit qu'à faire le bonheur de ses sujets. Enfin un quatrieme parti parloit du Prince Royal de Dannemarck, & de rétablir l'union de Calmar. Le Duc de Holstein Gottorp l'emporta sur tous ses concurrens & on lui dépêcha un courier à Moscow, pour lui en donner avis; mais lorsque les députés arriverent, il étoit déja reconnu en qualité de successeur au trône de Russie. La Diette se trouva de nouveau partagée en différens avis. Il y avoit dans la Diette deux partis dominans, celui du Prince de Dannemarck & celui du Prince des Deux-Ponts: mais après bien des débats la Noblesse de Finland fit donner l'exclusion au premier. Cependant l'Ordre des Paysans, qui avoit obtenu d'entrer au comité secret pour cette fois seulement & sans tirer à conséquence, s'obstina à vouloir que le Prince de Dannemarck fût élu. Les autres ordres prirent des précautions pour que chaque ordre pût procéder en liberté. Les paysans trouverent un appui dans les Dalécarliens, qui prirent les armes au nombre de 20000 hommes & qui s'avancerent vers la capitale pour obliger les Etats à nommer le Prince Royal de Dannemarck successeur au trône. On alla au devant d'eux avec des paroles de paix, 3000 demanderent la permission d'entrer dans la ville: on la leur accorda; mais dès qu'ils y furent entrés, ils causerent des desordres: on se vit forcé d'en venir à des voies de rigueur; on les arrêta, on fit le procès aux plus rebelles, & ils furent tous condamnés à mort; mais sur le point d'être exécutés, lorsqu'on leur eut lu leur sentence, le Roi leur accorda la vie & les obligea seulement à prêter un nouveau serment de fidélité.

Les paysans se soulevent en faveur du Prince Royal de Dannemarck.

La guerre contre la Russie se continue.

Tandis qu'on se préparoit à une guerre vigoureuse, les isles d'Ahland se soumirent d'elles-mêmes à l'Impératrice de Russie; mais les Suédois les reprirent & remporterent quelques avantages dans la Bothnie occidentale. Les deux partis s'attribuerent la victoire, dans un combat qu'il y eut sur mer entre les deux flottes. Dans la Diette qui ne s'étoit point encore séparée, on fit le procès au Baron de Budenbrock & au Comte de Leuwenhaupt; ils furent condamnés à perdre la tête: le Roi vouloit leur faire grace, mais l'ordre des paysans fut inexorable. Les Russes étoient toujours maîtres du Finland: la Suede avoit besoin de la paix. On ouvrit de nouvelles conférences & les préliminaires furent signés à Abo le 27 de Juin. Par un des articles l'Impératrice demandoit que le Duc de Holstein-Eutin, Evêque de Lubec, fût élu en qualité d'héritier présomptif de la couronne & de successeur au trône de Suede; ce qui fut proposé aux Etats. La proposition étoit délicate, aussi entraîna-t-elle beaucoup de débats. L'ordre des paysans s'y opposa d'abord formellement, mais on les fit consentir en faveur des grands avantages que la Cour de Russie offrit. Enfin le 3 de Juillet, le Duc Adolphe-Fréderic de Holstein-Eutin fut élu, & ses descendans mâles déclarés héritiers de la couronne, selon l'ordre de succession établi en Suede. (1) Dès que cette Election eut été faite, la paix fut conclue, elle fut signée à Abo le 7 d'Août: la Suede cédoit à la Russie, conformément au traité de Neystadt, la Livo-

Election du Duc de Holstein-Eutin.

Traité de paix d'Abo.

(1) Introd. à l'Hist. de l'Univ.

Hiſt. de Suede. 1718- à nos jours.

nie, l'Eſthonie, l'Ingermanie & une partie de la Carélie, avec les diſtricts des fiefs de Wibourg, qui ſont ſpécifiés dans l'Art. VIII du même traité, les villes & fortereſſes de Riga, de Dunamunde, de Pernau, de Narva, de Wibourg, de Kexholm, & toutes les autres provinces nommées, avec leurs villes, fortereſſes, ports, diſtricts, rivages & côtes appartenant à ces provinces, & les iſles qui ſe trouvent depuis les frontieres de Couriand & le long des provinces de l'Eſthonie, de la Livonie, de l'Ingermanie & du côté oriental de Revel. Le Roi de Suede cédoit encore la province de Kimenegrod dans le Grand-Duché de Finland. L'Impératrice reſtituoit au Royaume de Suede, le Grand-Duché de Finland, la province de Bothnie orientale, Biorneborg, Abo & les iſles d'Ahland, les provinces de Travaſthus & de Nyland, avec la partie de la paroiſſe de Pyttis en-deçà & à l'Oueſt du dernier bras du fleuve de Kimen ou Keltis, avec toutes ſes appartenances, de même que la partie de la Carélie, ou fief de Kexholm, avec la province de Savolaxie, excepté la ville & fortereſſe de Nyſlot & ſes environs. On régloit enſuite les limites des deux Etats. (1)

Le Dannemarck menace la Suede.

A peine ce traité, qui rendoit à la Suede un repos ſi deſiré, fut-il conclu, que le Roi de Dannemarck réclama le Duché de Holſtein, en vertu des Conſtitutions Germaniques, qui privent du droit de ſouveraineté, tout Prince qui abjure ſa religion, pour en profeſſer une autre que la Catholique & la Luthérienne, les ſeules qu'autoriſent ces Conſtitutions. C'étoit le cas du Duc de Holſtein-Gottorp appellé au Trône & à la Religion Ruſſe; cette prétention lui ſervoit en même tems de prétexte pour ſe venger de la préférence que la Suede avoit donnée au Duc de Holſtein-Eutin ſur le Prince Royal de Dannemarck. L'Impératrice de Ruſſie fit déclarer à ce Prince qu'elle ſoutiendroit de toutes ſes forces l'élection du Duc de Holſtein-Eutin, & que, ſi la Suede étoit attaquée, elle la défendroit. Le Comte de Teſſin, qui s'étoit acquis la réputation du plus grand négociateur de l'Europe, dans ſon ambaſſade en France, fut envoyé à Coppenhague; il détruiſit toutes les raiſons & les griefs du Roi de Dannemarck, il ſe donna tant de ſoins & ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il porta ce Prince à un accommodement. Il fut envoyé quelque tems après, par le Roi de Suede, à la cour de Berlin, demander au Roi de Pruſſe la Princeſſe *Louiſe Ulrique*, ſa ſœur, pour le Duc de Holſtein-Eutin; il la ramena à Stockholm le 27 Août, & elle fut mariée par l'Archevêque d'Upſal.

1744. Il fait la paix.

Mariage du Duc de Holſtein-Eutin.

1745-1747.

Le Roi entra dans la ligue ou union de Francfort, mais ſeulement comme Landgrave de Heſſe. Soit qu'on cherchât à brouiller les cours de Ruſſie & de Suede, ſoit qu'en effet les partis oppoſés au Duc de Holſtein ne fuſſent pas contens de ſon élection, on publia qu'il s'étoit formé en Suede un complot pour lui ôter la ſucceſſion à la couronne; on prétendoit même que ce complot étoit appuyé par l'Impératrice. Cette Princeſſe ſe juſtifia par un mémoire, auquel le Roi répondit de la maniere la plus ſatisfaiſante pour elle: la Diette étoit alors aſſemblée, le Miniſtre de l'Impératrice propoſa de prendre des moyens efficaces pour rendre à l'avenir les liens de la paix entre les deux couronnes plus ſolides, & ſe plaignit en même tems qu'il y avoit des

Le Comte de Teſſin accuſé & juſtifié par les Etats.

(1) Voyez cet article concernant les limites *Puffendorf*, Liv. 4. Ch. 1. & dans le *Recueil de Rouſſet*.

Sect. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

personnes, dont les intrigues secretes tendoient à troubler cette union. Le Ministre nomma parmi les personnes suspectes le Comte de Tessin; mais ce Sénateur ayant demandé à la Diette d'examiner sa conduite, fut amplement déchargé & la Diette déclara que, bien loin d'avoir trouvé la moindre cause de soupçon dans ce Ministre, jamais aucun n'avoit montré tant de droiture, de prudence & de capacité, & qu'il avoit toujours donné les preuves les plus éclatantes de son zele pour les intérêts de la patrie.

Méfiance entre les cours de Russie & de Suede. 1750.

On étoit si bien parvenu à jetter du refroidissement entre les deux Souverains, les plaintes devinrent si fréquentes, qu'on eut tout lieu de craindre une rupture éclatante. On prenoit respectivement des précautions pour se mettre en sûreté. Fréderic fit un traité d'alliance avec le Roi de Prusse & renouvella celui qu'il avoit fait avec la France en 1738. Cependant on découvrit deux de ces intriguans, qui, à la vérité, ne s'étoient proposés de brouiller la Suede avec la Russie, mais qui travailloient pour la cour de Dannemarck. Le Docteur Blackwel, Médecin Anglois, pensionnaire du Roi de Suede, & Springer, négociant, avoient entrepris d'enchaîner la nation & de changer l'ordre établi pour la succession à la couronne: Blackwel eut la tête tranchée, & Springer fut mis pendant deux heures au pilori; on ne sut dans le tems ni quels étoient les véritables auteurs du complot, ni quel en étoit l'objet précis; mais comme il y eut des explications entre les cours de Suede & de Coppenhague, on conjectura qu'ils avoient projeté de rétablir l'union de Calmar & de mettre les deux couronnes sur la tête du Prince Royal de Dannemarck; la veille du jugement Springer s'étoit évadé & réfugié chez l'Envoyé Extraordinaire d'Angleterre, qui ayant refusé quelque tems de remettre le coupable, ne le rendit qu'après avoir protesté contre la violence qu'on lui faisoit: ce refus, ces protestations, les murmures qu'il fit éclater au sujet du jugement de Blackwel, & la justification qu'il entreprit en faveur de Springer, engagerent le Roi de Suede de se plaindre à la cour de Londres, qui rappella son Ministre.

Intrigues découvertes & punies.

1751.

Les Suédois & les Russes s'étoient mis en mouvement; ils s'observoient, mais ne faisoient aucun acte d'hostilité; on attendoit le signal de la guerre, lorsque le Roi mourut le 5 d'Avril, âgé de soixante-quatorze ans, onze mois & huit jours: il fut généralement pleuré & le méritoit, par la douceur de son gouvernement & par le bien qu'il avoit fait à l'Etat, en relevant le commerce & la marine, en rétablissant le militaire, en rendant à la nation son ancienne liberté, en renonçant au pouvoir despotique. C'est à lui qu'il faut attribuer, ce qu'un de nos écrivains dit des changemens heureux arrivés dans le gouvernement de ce Royaume: (1) „ Ce n'est qu'après la mort „ de Charles XII, dit-il, que la Suede toujours guerriere s'est enfin tournée „ à l'agriculture & au commerce, autant qu'un terrain ingrat & la médio- „ crité de ses richesses le peut permettre. Les Suédois ont eu enfin une „ compagnie des Indes, & leur fer dont ils ne se servoient autrefois que „ pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de „ Gothenbourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine; — „ cette Suede si despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le

Mort de Fréderic.

Son éloge.

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs & l'esprit des nations. T. 3. de l'éd. in 4to.

„ Royaume de la terre le plus libre & celui où les Rois sont les plus dé- „ pendans." *Hist. de Suede. 1718. à nos jours.*

Dès que le Roi fut mort, Fréderic Adolphe, son successeur désigné, monta sur le trône, & jura de se conformer à la forme de gouvernement établie en 1720. L'Impératrice de Russie fit aussitôt retirer les troupes qu'elle avoit envoyées dans le Finland, & fit assurer au nouveau Souverain qu'elle vouloit vivre en paix avec lui. Ce Prince suivit dans son administration le plan du sage Fréderic, son prédécesseur; ce fut la même bienfaisance, la même bonté: il s'attacha à rendre ses peuples heureux, à continuer les défrichemens commencés sous le dernier regne, à favoriser le commerce & les arts. Cinq cens maisons ayant été consumées par les flammes à Stockholm, il adoucit cette perte aux malheureux habitans; il porta un œil attentif sur l'éducation de la jeunesse; il réforma dans les tribunaux de justice quelques abus, qui avoient échappé à la vigilance du dernier Roi, & attira l'abondance dans ses Etats. (1)

Frederic-Adolphe.

1753.

Cependant il se forma des complots contre lui, car à la honte de l'humanité, les meilleurs Princes sont plus exposés aux attentats de la méchanceté que les tyrans. (2) Le Roi venoit de perdre sa mere Albertine-Fréderique, Duchesse Douairiere de Holstein-Gottorp, (morte à l'âge de 73 ans & cinq mois, le 21 Décembre 1757,) lorsqu'un Caporal de sa garde donna avis à la Diette d'un complot qui menaçoit l'Etat. On arrêta un Capitaine, qui déclara à la question que Stockholm devoit être livré aux flammes & que pendant ce terme on devoit massacrer la plupart des principaux citoyens, pour pouvoir ensuite renverser plus aisément toutes les constitutions de la Monarchie Suédoise. Le Comte Eric de Brahé, Colonel des gardes à cheval, fut arrêté, avec le Baron Gustave de Horn & quelques autres. En attendant qu'on instruisit leur procès, on donna cent mille écus de gratification au Caporal, avec le grade de Lieutenant; on découvrit quelques autres complices & plusieurs prirent la fuite; leur tête fut mise à prix: le Roi écrivit à ce sujet une lettre très touchante à l'assemblée des Etats. Il y rappelloit les tems orageux, où, sans avoir jamais eu l'ambition de regner, il avoit été appellé au trône par une élection libre; le zele avec lequel il s'étoit appliqué à faire la félicité de ses peuples & à réunir tous les cœurs; il y retrace ses sacrifices au maintien de la liberté & des loix; il s'y plaint des difficultés qu'il trouve sans cesse dans l'exécution de ses projets, même de la part de la Diette, tandis que dans l'exercice de la Royauté il ne devroit avoir d'autres guides, que la parole divine, sa conscience, la forme de gouvernement & son acte d'assurance. Il ajoutoit, qu'on lui avoit prescrit de nouvelles regles trop étroites, qui blessoient les droits de la couronne & qui rendoient sa condition plus triste que celle du dernier de ses sujets. Il y protestoit en outre devant Dieu, de son penchant à suivre les loix, de ses vues dans le choix des sujets, dont il avoit rempli les emplois vacans détruisant l'abus funeste de la vénalité, & cependant on avoit toujours voté contre eux, on leur envoyoit des ordres qui n'auroient dû émaner que du trône. Il se plaignoit ensuite des imputations & des libelles répandus contre lui & finissoit par les protestations

1755-1756.

Complot contre l'Etat.

Le Roi se plaint des obstacles qu'on lui oppose.

(1) Introd. à l'hist. de l'Univ. (2) Mémoires du tems.

SECT. VII. *Hist. de Suede.* 1718- à nos jours.

les plus solemnelles de maintenir la liberté de la nation jusques à la derniere goutte de son sang. Il demandoit que les Etats lui fissent connoître clairement comment, à l'avenir, il pourroit exercer sans trouble les droits de la Royauté & ses prérogatives, aimant mieux déposer la couronne que de la porter dans de continuelles agitations & d'une maniere peu digne de la Majesté Royale. Les Etats eurent égard à cette lettre, témoignerent au Roi leur satisfaction de son gouvernement, & le prierent de continuer sur le même plan. Le comité avoit condamné le Comte de Brahé, le Baron de Horn, le Capitaine Stahlwert & le Lieutenant Puke à avoir la tête tranchée: La sentence fut confirmée par les Etats & exécutée le 13 Juillet. La Comtesse de Brahé très avancée dans sa grossesse sollicita envain la grace de son mari: il voulut embrasser son fils âgé de neuf ans, avant de mourir, & lui fit les exhortations les plus touchantes. On condamna aussi à mort les auteurs des libelles & ceux qui les avoient répandus dans la Dalécarlie.

Le Comte de Brahé, le Baron de Horn, Stahlwert & Puke ont la tête tranchée.

Dans le tems que la guerre entre l'Impératrice Reine & le Roi de Prusse, la France & l'Angleterre, occupoit toute l'Europe, les Rois de Suede & de Dannemarck jouissoient d'une paix profonde; cependant ces deux Monarques crurent nécessaire de se lier par un traité, pour faire respecter leur pavillon par les armateurs & les vaisseaux des puissances belligérantes: ils entretinrent à cet effet une flotte combinée, jusques à ce que la paix fût rétablie en Europe. Mais le Roi de Dannemarck conclut l'année suivante avec l'Angleterre un traité, par lequel S. M. Danoise s'engagea, moyennant un subside considérable, de joindre douze mille hommes de ses propres troupes aux troupes Electorales de Brandenbourg & d'Hanovre, au cas que des armées étrangeres pénétrassent dans les Duchés de Cleves, de Gueldres & dans la Westphalie.

Traité du Dannemarck & de la Suede.

1757. La Diette des Etats du Royaume confirma la sentence rendue par contumace contre le Comte de Horn & le Baron de Wrangel, condamnés à perdre les biens, l'honneur & la vie, comme principaux auteurs de la derniere conspiration. On y délibéra que les résolutions du Sénat arrêtées à la pluralité des suffrages, seroient exécutées indépendamment du consentement ou de l'opposition du Roi; il fut ordonné qu'il seroit fait un timbre pour suppléer au défaut de signature de Sa Majesté; on arrêta que dans le cas où le Roi viendroit à mourir avant la majorité du Prince Royal, le gouvernement du Royaume appartiendroit au Sénat, sans la participation & l'adjonction de qui que ce puisse être; que toutes les affaires y seroient réglées pendant la minorité du Prince, & qu'il sera veillé à la suite de son éducation, sous la direction des nouveaux gouverneurs, précepteurs & instituteurs, qui lui avoient été donnés par les Etats même.

Soins de Frederic-Adolphe pour le bien de l'Etat.

Plusieurs Provinces commençoient à sentir la disette des grains; le Gouvernement y pourvut de la maniere la plus sage; le Roi publia que les habitans les moins aisés, en rapportant des certificats de leurs besoins, pouvoient avoir recours aux magasins publics, pour en tirer, moyennant un prix modique, la quantité de grains dont ils auroient besoin, & défendit sous les peines les plus séveres, la distillation & l'usage des liqueurs de grain. Le Roi s'adressa à l'Impératrice de Russie, pour qu'elle permit qu'on fit de nouveaux achats de grain dans les provinces de son Empire voisines de la Suede. Cet-

ce Princeſſe permit aux Suédois de tirer de Narva trente mille tonnes de grains, autant de Riga, trois mille de Windau, & envoya au Roi, en préſent, dix mille ſacs de farine pour être diſtribués aux familles les plus indigentes. Il fut établi une caiſſe militaire, au moyen de laquelle les officiers qui ſe retireroient après trente ans de ſervice, recevroient, même après leur retraite, leurs appointemens en entier ſans aucune redevance à la Couronne. Le Roi qui s'attachoit à faire fleurir le commerce, ſentit combien les privileges excluſifs lui étoient contraires; il ſupprima en conſéquence, les privileges de la compagnie de Turquie établie depuis quelque tems; en ouvrant ce commerce à tous les Suédois qui voudroient l'entreprendre, il excita une émulation utile à l'Etat; en même tems il publia une ordonnance, qui condamnoit à des peines très ſéveres quiconque ſeroit convaincu d'avoir fraudé la douane.

Hiſt. de Suede. 1718- à nos jours.

Compagnie de Turquie ſupprimée.

Cependant ce Prince ne négligeoit rien pour la ſûreté de l'Etat, il envoya 16000 hommes vers la Poméranie. L'Impératrice de Ruſſie lui ayant fait connoître ſes intentions pour ſes Alliés, & prié ce Monarque de faire tous ſes efforts pour ſeconder ſes vues, le Roi communiqua la lettre de l'Impératrice au Sénat; on preſſa les recrues & l'on équipa à Carlskroon trois nouveaux vaiſſeaux de guerre & quatre frégates. Les troupes de terre furent augmentées juſques au nombre de 20000 hommes: l'eſcadre Suédoiſe ne tarda point à paſſer le Sund pour aller croiſer dans les mers du Nord, elle revint enſuite prendre les troupes deſtinées pour la Poméranie Pruſſienne. Le Roi juſtifia dans un manifeſte ſon invaſion dans cette Province, comme garant du traité de Weſtphalie. L'armée paſſa la Pene ſur trois diviſions: la premiere aux ordres du Général Lentigshauſen, ſurprit Anclam & Anclamer-fehr; la ſeconde, fut commandée par le Général Liewen; & la troiſieme, par le Général Ehrenswerd, qui s'empara de l'iſle d'Uſedom, du fort de Pennamunde & couvrit l'embouchure de la Pene. Le Roi de Pruſſe fit marcher un corps de 12000 hommes, forma un camp devant Stettin pour y attendre les Suédois, & força le Miniſtre de Suede à la cour de Berlin, de ſe retirer; & répondit au manifeſte de Fréderic Adolphe. „ Le Grand Electeur ſeroit bien étonné, „ (écrivoit-il) de voir ſon petit-fils aux priſes avec les Ruſſes, les Autri„ chiens, preſque toute l'Allemagne & 100000 auxiliaires François. Je ne „ ſais s'il y aura de la honte à ſuccomber, mais je ſais qu'il n'y aura pas de „ gloire à me vaincre."

Le Roi entre dans la Pomeranie Pruſſienne & juſtifie ſon invaſion.

Le Maréchal Ungern de Sternberg, ayant le commandement général de l'armée Suédoiſe, fit d'inutiles efforts pour détacher les habitans de la Poméranie, de leur attachement pour le Roi de Pruſſe leur Souverain. A l'approche des Pruſſiens, l'armée Suédoiſe quitta le camp de Ferdinandshoff & l'iſle de Wolin, qu'elle abandonna aux ennemis, qui, malgré la ſupériorité du nombre, ne purent jamais entamer le corps de Suédois qui étoit dans cette iſle. Cette retraite des Suédois engagea la cour à rappeller le Général Sternberg & à donner le commandement au Comte de Roſen, qui attendit les Pruſſiens dans l'iſle de Rugen, d'où ſes ſages diſpoſitions les empêcherent d'approcher. Cependant les Corſaires Anglois inſultoient ſans ceſſe les bâtimens Suédois; le Sénat publia à cette occaſion une amniſtie générale en faveur des matelots qui, ayant paſſé au ſervice des Puiſſances étrangeres, retour- 1758.

SECT. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

neroient à celui de leur patrie. Le Comte de Rofen voulut furprendre Penamunde, il étoit parvenu jufques fur les remparts; mais la garnifon vole à l'endroit de l'attaque & repouffe les Suédois, qui après un combat opiniâtre furent obligés de fe rembarquer avec perte.

Le gouvernement fit de fortes levées & envoya des renforts confidérables à Stralfund, & il fut convenu entre les cours de Suede & de Ruffie, que dans le cas où l'Angleterre enverroit une efcadre dans la mer Baltique, la Suede y auroit dix vaiffeaux de guerre & quatre frégates, & la Ruffie quinze vaiffeaux & quatre frégates pour fe réunir au premier avis de l'entrée des vaiffeaux Anglois. Les Ruffes s'étant approchés en force de la Poméranie, les Pruffiens l'évacuerent pour s'oppofer à leurs progrès: les Suédois reprirent Anclam & Demmin. Dans cet intervalle, leur traité avec la Ruffie ayant été renouvellé, l'efcadre du Roi commandée par le Vice-Amiral Langerbielke mit en mer; 800 Suédois entrerent dans Roftock & y mirent garnifon, ainfi que dans Guftrow, & ces villes furent fommées de remettre les contributions que les Pruffiens exigeoient; mais les caiffes avoient été vuidées: d'un autre côté, les Suédois firent une defcente dans l'ifle d'Ufedom, au nombre de 2000 hommes d'infanterie; ils s'emparerent de Penamunde, où ils trouverent 45 canons, 3200 boulets, 730 bombes ou grenades, 3070 cartouches & une très grande quantité de poudre. La flotte combinée de Suede & de Ruffie confiftoit en 25 voiles Ruffes & 9 Suédoifes.

Succès des Suédois.

Bataille de Zorndorff.

Enfin les armées Ruffe & Pruffienne fe trouverent en préfence près de Zorndorff. Il y eut une bataille fanglante, dont chaque parti s'attribua la victoire: le carnage fut affreux de part & d'autre: les armées étoient commandées par le Général Fermer d'un côté & par le Roi de Pruffe de l'autre. Le 25 Septembre, la bataille commença à neuf heures du matin; à midi la premiere ligne des Pruffiens fut culbutée; elle fe rallia & fut renverfée encore: mais le Roi de Pruffe ayant rétabli le desordre, vint à bout de percer entre l'aîle droite & l'aîle gauche des Ruffes, les fépara, mit la droite en desordre & la pouffa vivement jufqu'au bord d'un marais. La gauche ne fut point ébranlée; la nuit furvint. Le Major Général Damikoff rallia les foldats difperfés près du marais, en forma un corps d'infanterie & de cavalerie, marcha aux Pruffiens, les prit à dos & en flanc, les chaffa une demi-lieue au-delà du champ de bataille & s'y établit. La gauche avertie de ce fuccès avança auffitôt, reprit tout le terrain que l'armée avoit occupé avant le combat & s'y foutint: le 26 on fe canonna encore & l'armée Ruffe enterra fes morts en préfence de l'ennemi, & raffembla les drapeaux & les canons pris fur l'ennemi. Les Pruffiens, de leur côté, remporterent beaucoup de trophées, & chaque parti remercia le ciel de la victoire qu'il avoit remportée.

1759. *Complot concernant le Gouvernement, découvert à Stockholm.*

Cependant on découvrit à Stockholm un complot, dont l'objet étoit le changement de la conftitution politique. On prit un nommé Lambert, Serrurier, & un Heyduc du Roi: le nommé Tiberg appliqué à la queftion, avoua que les confpirateurs avoient envie d'enchaîner la liberté de la patrie & fa ruine totale; plufieurs perfonnes de diftinction furent impliquées dans ce complot: dans le cours de l'inftruction du procès, Lambert, un des chefs du complot pour faire foulever les Dalécarliens, mourut. Le fifcal demanda que huit perfonnes fuffent punies de mort & leurs biens confifqués. Les auteurs

& les

& les complices de cette conjuration, tous gens obſcurs, furent condamnés à mort. *Hiſt. de Suede. 1718- à nos jours.*

L'armée Suédoiſe ayant repris ſes opérations, que les diviſions inteſtines avoient fort rallenties, s'empara du château de Locknitz pour intercepter aux Pruſſiens le paſſage de la riviere de Randau. Les galeres Suédoiſes prirent pluſieurs bâtimens Pruſſiens : on ſe rendit maitre des iſles de Wolin & d'Uſedom, & on y fit un grand nombre de priſonniers: les Suédois obtinrent encore quelques avantages ſur les Pruſſiens, dont les violences forcerent le Duc de Mecklenbourg à ſe déclarer contre eux, & à joindre ſes troupes à celles des Suédois. Le 7 de Février, les Suédois remporterent un avantage conſidérable ſur les Pruſſiens. A l'approche de ceux-ci, les Suédois firent ſemblant de replier leurs quartiers; leurs gardes avancées avoient abandonné leurs poſtes: les Pruſſiens trompés par ces mouvemens s'avancerent juſques à Anclam & s'emparerent des fauxbourgs; mais ils y furent ſurpris. La confuſion fut ſi grande, que l'ennemi entra pêle-mêle avec eux dans la ville. Le Général Manteuffel qui commandoit les Pruſſiens, reçut trois bleſſures & fut fait priſonnier de guerre avec une partie du corps qui étoit ſous ſes ordres. Le Gouvernement fut ſi content de ſon Général Lentingshauſen, qu'il fut décidé de lui envoyer un renfort de 10000 hommes des meilleures troupes. Mais après l'affaire d'Anclam, les Suédois reſterent tranquiles & attendirent que les Pruſſiens fiſſent quelque nouveau mouvement. 1760.

Un corps conſidérable commandé par le Comte de Ferſen s'étant joint à l'armée, elle fut attaquée dans le mois de Septembre par les Pruſſiens, qui furent repouſſés avec perte; le lendemain l'armée s'avança juſques à Duckerow, elle alla camper à Strasborg, & de-là vers l'Uker, entre Paſſewalck & Prenzlow, dans le Brandenbourg; les Suédois ſommerent Prenzlow, & les Pruſſiens ayant refuſé de capituler, les Suédois ſe frayerent un chemin entre les paliſſades; deux bataillons s'y jetterent avec précipitation & ouvrirent les portes; les Pruſſiens ſe défendirent de rue en rue, & trouverent le moyen de s'échapper; mais les Suédois, maitres de la ville, y établirent leur quartier général. Leur Eſcadre devoit ſoutenir les Ruſſes, qui faiſoient le ſiege de Colberg; mais les Pruſſiens étant venus au ſecours, les aſſiégeans abandonnerent leur entrepriſe, 17 pieces de canon & 7 mortiers: l'Eſcadre ſe retira. Les troupes, après avoir fait quelques expéditions dans la Poméranie Brandenbourgeoiſe, reprirent leurs quartiers ſur les terres Suédoiſes, ne pouvant pas ſubſiſter ailleurs. *Siege de Colberg.*

Les Etats s'aſſemblerent le 25 Novembre à Stockholm; on y agita la queſtion, ſi l'examen de la conduite du Sénat devoit être attribué à la grande députation & non au comité ſecret. On décida de nommer une Commiſſion exprès pour cet examen, & pour celui des motifs qui ont engagé la Suede d'entrer dans la guerre préſente. La réhabilitation de pluſieurs officiers qui avoient quitté l'armée ſans ordre ou malgré la défenſe qui leur en avoit été faite, fut un ſecond point qui occupa longtems les Etats & ſur lequel il n'y eut rien de décidé. L'aſſemblée fut fort agitée par la différence des opinions. *Diviſions entre les Ordres de l'Etat.*

La Diette s'aſſembla le 15 Février. Le Baron de Hopken Sénateur, qui 1761.

SECT. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

remplissoit si dignement la place du Comte de Tessin, demanda de se retirer à cause des divisions qui regnoient en Suede, où les uns briguoient pour, & les autres contre la liberté. Ces divisions nuisirent à l'intérêt général, & c'est à ce motif qu'il faut attribuer la lenteur des succès des troupes Suédoises, bien différentes de ce qu'elles étoient aux tems de Gustave Adolphe, de Charles X & de Charles XII. Il fut décidé que c'étoit contre l'intérêt de l'Etat, que deux des Sénateurs avoient conseillé d'entrer dans cette guerre: ces Sénateurs ayant demandé & obtenu leur démission, on songeoit à la paix; le Roi de France fit inviter les Etats par son Ministre, de concerter avec lui un plan de pacification, auquel tous les membres de l'alliance donneroient leur consentement. Un Congrès fut assigné à Augsbourg: les Rois de France & de Suede, comme garants du traité de Westphalie, avoient proposé cette ville à LL. MM. Britannique & Prussienne, qui avoient consenti au congrès d'Augsbourg; mais la guerre n'en continua pas avec moins de vigueur. Dans le cours de cette guerre, les Suédois eurent peu d'actions éclatantes: cependant ils passerent peu de tems sans combattre, même avantageusement, & surtout pendant la campagne de 1761.

Congrès d'Augsbourg.

1762. *Mort d'Elisabeth Petrowna.*

Le commencement de l'année suivante fut l'époque de la mort d'Elisabeth Petrowna, fille du Czar Pierre I, Impératrice de toutes les Russies, à laquelle succéda Charles-Pierre-Marie de Holstein-Gottorp, neveu d'Elisabeth, sous le nom de Pierre III. (1) L'avénement de Pierre III au trône de Russie changea la face des affaires: il fit un traité d'alliance avec le Roi de Prusse & bientôt les Suédois conclurent une suspension d'armes avec lui pour deux mois. Dans l'assemblée des Etats, plusieurs personnes que le Roi avoit ennoblies, ayant demandé à prendre séance dans la chambre des Nobles, il fut décidé qu'on n'y en admettroit aucun, jusques à ce que le nombre de ceux qui jouissoient actuellement du droit de suffrage, fut réduit à 800. Dans cette même assemblée il fut délibéré d'ériger une statue à Gustave I. La Noblesse assigna des fonds pour cette dépense. La révolution qui précipita du trône le Czar Pierre III, & qui y plaça Catherine II, occasionnée par la paix que ce Prince venoit de conclure avec la Prusse & par les changemens qu'il vouloit faire dans la religion, ne changea rien au traité conclu entre les Rois de Suede & de Prusse. A ce traité succéderent les Préliminaires de la paix, conclue entre la France & la Grande Bretagne le dixieme Février 1763 & enfin la paix générale. (2)

Réglement au sujet des Nobles.

Traité de paix.

1763.

Quoique la Suede fût la premiere des Puissances qui fit la paix, elle se ressentit comme les autres des suites de la guerre: les banqueroutes occasionnées par ce fléau à Amsterdam, à Hambourg, à Berlin, s'étendirent sur plusieurs négocians Suédois: le commerce souffroit; le Roi s'attacha à le rétablir. Le meilleur moyen de rendre aux Etats épuisés leur force & leur splendeur, est d'encourager les arts & de récompenser le mérite. Le Roi ennoblit le célebre Linnæus. Il encouragea les progrès de l'inoculation & l'Archevêque d'Upsal soumit ses enfans à cette méthode. Les Négocians touchés des bontés du Roi & de la Reine, firent frapper deux medailles d'or; l'une représentant le buste du Roi & au revers, des trophées d'armes avec

Le Roi s'applique à faire le bonheur de ses sujets.

(1) Supr. Tom. XLII. p. 356. (2) Ibid. & Tom. XLI. p. 86 &c.

cette inſcription: *Noſtro grandeſcant labore.* L'autre portoit le buſte de la Reine, & au revers, divers attributs ayant rapport aux fabriques, avec la légende: *Ingenium precio ſuis auro.*

La France, qui avoit renouvellé avec la Suede ſon ancienne alliance, lui accorda un million & demi par année, tant pour le payement des ſubſides qui ſe trouvoient arriérés, que pour ceux qui alloient courir. Le Roi, ſans 1764. ceſſe attentif à ſoutenir ſon commerce, obtint qu'il y auroit toujours une eſcadre de cinq ou ſix vaiſſeaux de guerre dans la Méditerranée, pour le mettre à couvert des entrepriſes des Etats Barbareſques, à cauſe de quelques différends ſurvenus entre la Suede & le Bey de Tunis. Ce Prince prétendoit que la Suede lui avoit refuſé les préſents ordinaires, quoiqu'ils lui euſſent été envoyés; il eſt vrai que le vaiſſeau qui les apportoit, fit naufrage. Cependant les corſaires de Salé inquiétoient tellement le Commerce & la Navigation de Suede, que le Roi ordonna au College de Commerce, de n'accorder des paſſeports pour les mers, où ces corſaires étoient en croiſiere, qu'aux vaiſſeaux qui ſeroient pourvus de munitions de guerre, d'un équipage nombreux & d'une artillerie ſuffiſante.

Les Etats convoqués depuis trois mois pour le 15 de Janvier, s'aſſemblerent 1765 ſolemnellement à Stockholm; le Roi avoit pris les précautions les plus ſages, pour que les députés des différens ordres fuſſent tous d'une réputation ſûre. L'ouverture de la Diette ſe fit le 30. Le Roi vint y tenir ſon trône. Il y avoit trois partis: les partis François & Anglois, & le parti national; celui-ci ſoutenoit que la nation ne devoit entrer dans aucun engagement avec d'autres Puiſſances, ni chercher à ſe tirer d'affaires au moyen de ſubſides; mais qu'elle devoit tâcher de ſe relever par ſon application & ſon économie, au point qu'elle parvînt à ſon ancien état d'indépendance. Le Colonel Thure Guſtave Rudbeck, Maréchal de la Diete, prononça un diſcours, dans lequel il attribua les maux & la dégénération de la Suede, au changement de mœurs, aux événemens imprévus & au luxe. Le Comité s'occupa de cette queſtion: *quel ſyſtême politique convient-il d'embraſſer relativement aux Puiſſances étrangeres? la France, dont elle retire des ſubſides; la Ruſſie, avec laquelle la Suede a des ménagemens à garder, à cauſe des Etats Ruſſes qui avoiſinent les ſiens du côté de la Finlande; le Roi de Pruſſe, qu'il faut également ménager à cauſe de ſes poſſeſſions en Pomé-ranie; enfin l'Angleterre, dont il faut rechercher l'amitié relativement au Commerce & à la Navigation.*

L'Ordre des payſans demanda qu'il leur fût permis d'acquérir des terres libres, héréditaires & de toute propriété; privilege dont la Nobleſſe avoit ſeule joui juſques alors. Le Comité ſecret demanda du tems pour délibérer ſur des objets d'une ſi grande importance; il ajouta qu'il voyoit avec une extrême douleur le triſte état du Royaume, & qu'il convenoit de ſuſpendre l'activité de la Diette, juſqu'à ce que les membres du Comité fuſſent en état de rendre compte de leurs opérations; en conſéquence la Diette qui ne devoit durer que trois mois, fut prolongée. On écrivit aux Miniſtres que l'Etat entretient dans les différentes Cours de l'Europe, pour avoir des éclairciſſemens concernant la regie, l'ordre & les réglemens des Poſtes, qu'on ſe propoſa d'établir en Suede. Kierman, Bourguemeſtre, & trois négocians furent

arrêtés : ils furent trouvés redevables à l'Etat de 64 tonnes d'or (quatre millions 800 mille livres de France :) ils possédoient des biens immenses. Outre les déprédations dont on les accusoit, Kierman avoit vendu à la nouvelle Compagnie des Indes deux vaisseaux de guerre qu'il avoit fait construire pour la Couronne, & avoit obtenu en même tems la permission de couper le bois dont il auroit besoin dans les forêts du Roi. On procéda criminellement contre eux. Ils furent condamnés solidairement à la restitution de 60 tonnes d'or; Kierman au pain & à l'eau pendant 28 jours & à une prison perpétuelle, où il mourut quelque tems après. Lefebvre, directeur des mines, fut condamné à trois semaines de la même peine, à perdre son droit de bourgeoisie & proscrit du lieu où la Diette s'assembleroit à l'avenir; Nicolas Grill & son associé, à une amende de trois mille écus chacun : ceux-ci se racheterent de l'emprisonnement & du jeûne. Le Comte de Brahé proscrit par la Diette de 1756, ayant été réhabilité, ses biens furent déclarés transmissibles à ses héritiers à titre de succession.

La Diette avoit terminé ses séances au mois de Novembre 1766. Avant de se séparer, le Comité secret avoit annoncé aux Etats le mariage du Prince Gustave de Suede avec la Princesse Sophie Magdelaine de Dannemarck,
1766. qui fut célébré le 6 Novembre. On avoit accordé le titre de Majesté Impériale à l'Impératrice de Russie, qui ne l'avoit encore obtenu que du Roi. Il avoit été arrêté que le Roi feroit publier un édit sur la liberté de la presse; (1) ce qui
1767. fut exécuté. Il avoit publié une ordonnance pour réprimer le luxe, soit dans les habits, soit pour la table : elle contenoit plusieurs réglemens somptuaires.

Il regnoit entre le Roi & le Sénat une division nuisible au bien des peuples : c'étoit un choc continuel de la liberté républicaine contre l'autorité. Le Roi, à l'occasion de la fête de l'anniversaire du Prince Royal qui entroit dans sa vingt deuxieme année, fit annoncer au Sénat qu'il rappelloit de son exil le Docteur Rustrom ; le Sénat répondit qu'ayant été exilé par la Diette, ce n'étoit point au Roi à le rappeller. Tout ce que le Roi proposoit, trouvoit des oppositions de la part des Sénateurs. Les banqueroutes se multiplioient; le désordre étoit porté à un tel excès, que les Magistrats & tous
1768. les habitans de la ville de Nikarlebi en Finland se déclarerent insolvables, devant le Parlement d'Abo, & que les trois quarts des habitans de Wasa, furent réduits à la même extrémité. Ces banqueroutes, la décadence du commerce, le dérangement des finances, la situation des propriétaires des mines, firent sentir la nécessité de convoquer les Etats par anticipation. En attendant le Roi publia divers édits au sujet des banqueroutes, de la défense du caffé, de la contrebande, mais qui ne remédierent point au mal.

Les oppositions du Sénat aux propositions du Roi devinrent si fréquentes, que ce Prince étoit décidé d'abdiquer la Couronne : son mécontentement

(1) Cet édit porte, qu'il sera permis à tout particulier d'écrire & de raisonner sur toute sorte de matieres, sur toutes les loix du Royaume, sur leur utilite & leur mauvaise influence; sur toutes les alliances du Royaume anciennes & nouvelles avec les Puissances étrangeres, sur leurs bons & mauvais effets; sur les propositions à faire pour en conclure de nouvelles, & sur la publicité de ces alliances, à l'exception de leurs articles secrets. Cet édit accorde a chacun de demander à tous les Colleges etablis pour l'administration actuelle, la communication des regitres qui contiennent la décision de differentes affaires.

étoit au comble. La Diette ayant été convoquée à Norkioping, malgré les représentations du Roi, on procéda dans la capitale & dans les provinces à l'élection des députés. A Stockholm, ceux qui étoient à la tête des maîtrises, prétendirent que les habitans de cette ville qui n'avoient prêté que depuis peu le serment de bourgeois, au nombre de 200, devoient être exclus du droit de donner leurs voix; le Roi prononça en faveur de ces 200 habitans; mais le Sénat statua qu'aucun citoyen ne pourroit jouir du droit de voter, qu'il n'eût été inscrit une année auparavant sur le rôle de la bourgeoisie. Le Roi nomma au Gouvernement de Westeras, mais comme celui qu'il avoit nommé, n'étoit pas un de ceux que le Sénat avoit présentés, ce corps refusa de le reconnoître.

Hist. de Suede. 1718. à nos jours.

Le Roi de Dannemarck faisoit des armemens; le Roi de Suede déclara que, quoiqu'il ne doutât pas des bonnes intentions de son allié, il étoit prudent qu'on prît toutes les mesures nécessaires, pour se mettre en état de faire face aux événemens; qu'il espéroit que le Sénat n'en négligeroit pas les moyens; mais qu'il laissoit à la délibération de ce corps, s'il convenoit que dans ces circonstances on tînt l'assemblée des Etats à Norkioping, place sans défense & toute ouverte. Quelques Sénateurs se rangerent à l'avis du Roi; mais le reste persista dans son opposition; l'un d'eux alla jusques à dire qu'il falloit y assembler les Etats, la Diette ne dût-elle y rester qu'un jour. Le Roi, la famille Royale & sa Cour s'y transporterent; & les Etats ouvrirent leurs séances le 19 Avril. Les Ordres du Clergé, des Bourgeois & des Paysans envoyerent des députés à la Noblesse, pour lui représenter que le Sénat actuel ayant établi une nouvelle forme de gouvernement, à laquelle la nation devoit s'opposer, il seroit à propos que les quatre Orateurs consultassent les moyens de réformer cet abus. La Noblesse se joignit aux trois autres Ordres. Le Roi signa la résolution, & envoya un de ses gardes à Stockholm, avec ordre aux Sénateurs de suspendre toutes leurs fonctions & de partir vingt-quatre heures après la signification de ses ordres pour Norkioping. 1769.

Il fut décidé par le Comité secret que le Sénat ayant enfreint les loix & ébranlé les fondemens de la sûreté publique, on se voyoit dans la nécessité de remplacer ses membres, excepté le Baron de Harner & de St. Wallwick, par des sujets plus habiles & plus éclairés. Le Clergé & les Paysans vouloient qu'on condamnât les Sénateurs à faire amende honorable au Roi, dans le Sénat, pour avoir parlé plusieurs fois avec indécence de sa personne; mais le Roi s'y opposa.

L'assemblée fut transférée à Stockholm. On offrit à quatre des Sénateurs de rentrer dans le Sénat; mais ils refuserent. Les cinq places vacantes furent remplacées par le Comte Eric Sparre, Amiral, qui la refusoit; le Baron de Posse, le Comte Barck, le Comte Schwerin & le Baron de Sinclair. On délibéra longtems sur les arrangemens à prendre pour le cours du change, qui avoit occupé si longtems la Diette précédente: on permit l'exportation du cuivre monnoyé. Il y avoit eu depuis peu dans le Finland une révolte de paysans, occasionnée par la violence des exacteurs. Le Roi y fit marcher quelques troupes & tout fut dissipé à leur approche. Les paysans eux-mêmes livrerent leurs chefs, on se contenta d'en punir quelques uns; cependant le Gouvernement ordonna qu'à l'avenir on auroit plus de ménagemens

pour les payſans en général ; il défendit que lorſqu'ils ſe trouveroient dans l'impoſſibilité de payer, on leur enlevât leurs beſtiaux : on leur laiſſa la liberté, ainſi qu'aux propriétaires de terres, de diſtiller de l'eau de vie, mais pour leurs beſoins ſeulement & point pour en vendre ou en faire trafic. Il fut fait pluſieurs autres réglemens arrêtés dans la derniere Diette. On
1770. régla les revenus des Princes Charles & Frédéric-Adolphe à ſoixante mille écus pour chacun, & celui de la Princeſſe Albertine-Sophie à vingt mille écus. On accorda cent mille rixdalers au Prince Royal, pour le voyage qu'il devoit faire dans les pays étrangers & autant aux deux Princes qui devoient aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Ce fut auſſi dans cette aſſemblée que ſur les repréſentations du College de Médecine, on établit un impôt de deux liards par année ſur chaque payſan, & de deux ſols ſur les autres ſujets du Royaume, dont le produit devoit être employé à tenir dans les villes des remedes toujours prêts, que les médecins porteroient aux gens de la campagne, dont il étoit mort un grand nombre faute de pouvoir ſe procurer des ſecours.

L'aſſemblée des Etats termina ſes ſéances le 30 Janvier. La méſintelligence qui avoit regné entre le Trône & le Sénat, avoit produit deux partis; l'un pour l'indépendance & l'autre pour l'autorité. Il parut pluſieurs écrits, dans leſquels on outroit les principes: il y en eut quelques-uns qui firent beaucoup d'éclat. Les principaux étoient, une diſſertation pour prouver combien il étoit préjudiciable que les réſolutions priſes par les Etats du Royaume dans une Diette, fuſſent changées dans les Diettes ſuivantes. Cet ouvrage avoit été dénoncé au Comité ſecret; mais comme beaucoup de gens étoient du ſentiment de l'auteur, on ne pouſſa pas plus loin les perquiſitions à ce ſujet. Dans un autre, on mit en queſtion, à qui il convenoit de remplir les principales charges de l'Etat? Le Tiers Etat & la Nobleſſe écrivirent beaucoup ſur cette matiere. Le Tiers Etat ſoutenoit que, ſous un Gouvernement libre, les Citoyens étant égaux, chacun avoit le droit d'y prétendre. Le Baron de Rehbinder, membre de la Chancellerie, convaincu d'être l'auteur d'un écrit qui regardoit la perſonne du Roi, fut arrêté & déclaré coupable de Leze-Majeſté. On ne lui donna que quatre jours pour ſe juſtifier: il fut condamné ſeulement à la priſon & au pain & à l'eau, pendant quinze jours, *pour avoir manqué de prudence dans ce qu'il avoit écrit, & pour être ſorti des bornes du reſpect & de la décence en parlant de S. M.* Le Baron en appella au Roi même.

Enfin le Prince Royal & le Prince Fréderic-Adolphe, l'un ſous le nom du Comte de Gothland, l'autre ſous celui du Comte d'Oeland, partirent de Stockholm pour leur voyage & firent leurs adieux au Roi, qu'ils ne devoient plus revoir, le 30 Octobre; ils étoient accompagnés du Comte Fréderic Scheffer, Chevalier, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roi. Ils ſe rendirent à Coppenhague & vinrent en France dans le mois de Janvier 1771. Ils furent préſentés au Roi & à la famille Royale le 9 de Février & le
1771. Prince Royal ſoupa ce ſoir même avec S. M. Il ſe propoſoit de faire un plus long ſéjour en France, lorſqu'il y reçut la funeſte nouvelle de la mort du Roi ſon pere, décédé à Stockholm preſque ſubitement le 13 de Février. Ce

Prince avoit paſſé la journée du 12 avec beaucoup de gaieté: vers les huit heures du ſoir, il ſe plaignit d'une crampe d'eſtomac; quelques momens après il dit à la Reine qui étoit accourue, qu'il ſentoit ſa fin s'approcher & demanda à voir ſes enfans. On lui porta les ſecours les plus prompts, ils furent inutiles. Cette nouvelle fut bientôt répandue dans la ville: le Sénat s'aſſembla & proclama Roi, le Prince Guſtave; on lui rendit hommage entre les mains des Sénateurs, comme s'il avoit été préſent, & l'acte de cet hommage fut auſſitôt expédié au nouveau Monarque par un courier extraordinaire. A l'ouverture du corps du Roi, on reconnut que l'apoplexie dont il avoit été frappé, avoit été occaſionnée par une indigeſtion. Il reſta huit jours expoſé ſur un lit de parade & le 7 du mois de Mars il fut dépoſé dans l'Egliſe de Ritterholm.

Ainſi mourut ce Prince, que l'hiſtoire placera au nombre des meilleurs Rois. Il avoit épouſé le 17 de Juillet 1744, la Princeſſe Louiſe-Ulrique, ſœur du Roi de Pruſſe: il étoit monté ſur le trône le 6 Avril 1751. Prince bon & pacifique, il eut rendu la Suede plus heureuſe, s'il eut pu vaincre les obſtacles que la forme du gouvernement lui oppoſa, & les contradictions toujours renaiſſantes du Sénat. Il fit tous ſes efforts pour étendre les progrès de l'agriculture, du commerce, des arts & des ſciences, qu'il regardoit comme les ſources de la félicité publique. Sous ſon regne les Lapons cultiverent la premiere & l'art de lire & d'écrire commença à ſe répandre dans leur pays. Les édits qu'il publia, annoncent ſon humanité. Ami de tous les peuples il fixa par une ordonnance le genre de punition qu'encourroient ceux qui, en cas de naufrage, ne donneroient pas les ſecours qui dépendroient d'eux; auſſi, lorſque, les Diſſidens de Pologne ſe jetterent dans ſes bras, il leur promit ſes bons offices pour les faire rétablir dans la jouiſſance de leurs droits & de leur religion. La protection qu'il accorda au celebre Linnæus: le mauſolée qu'il fit élever dans l'Egliſe de Drottningholm, à Dalin & à Klingenſtierna, hommes de lettres & anciens précepteurs du Prince Royal, (monument dans lequel il fit tranſporter avec ſolemnité leurs reſtes du lieu de leur ſépulture): enfin ſon Edit de la liberté de la preſſe & tant d'autres Réglemens, atteſtent ſa ſageſſe & ſon amour pour le bien public.

Guſtave III, ſon fils, depuis ſon avénement au trône de Suede ne s'occupoit que des moyens de rendre ſes peuples heureux; il étoit arrêté par les obſtacles les plus decourageans; le plus difficile à ſurmonter, étoit dans la nature du gouvernement, qui depuis qu'il avoit pris la forme ariſtocratique, dégéneroit de jour en jour en une anarchie funeſte à l'Etat & redoutable au Souverain. Il ne regnoit aucune harmonie entre les Ordres; le Sénat avoit uſurpé l'autorité abſolue; il dictoit les réſolutions des Etats diviſés. Deux partis, celui de la Cour déſigné par le nom de *chapeaux*, & celui du Sénat, ou plutôt de l'oppoſition, connu ſous le nom de *Bonnets*, diviſoient actuellement la Diette; mais ce dernier dominoit & ſe fortifioit de plus en plus: (1) les ordres les plus utiles & les plus preſſans du Roi dependoient du caprice du Sénat. Guſtave, ayant témoigné vers la fin de l'année précé-

Guſtave III.

1772.

Anarchie de la Suede.

(1) La plupart des députés de la Diette étoient de ce parti: ſur dix députés de Stockholm il n'y en avoit que trois du parti de la Cour.

SECT. VII. *Hist. de Suede.* 1718- à nos jours.

dente, avec les expreſſions les plus touchantes, au Maréchal de la Diette & aux Orateurs, combien il déſiroit de voir l'union ſe rétablir entre les quatre Ordres, ne put jamais faire parvenir ſes propoſitions à la Diette aſſemblée depuis le 14 Juin; quand le Maréchal & les Orateurs expoſerent ſes intentions, on leur oppoſa que la Conſtitution ne permettoit pas que les meſſages du Roi parvinſſent aux Etats, ſans le concours du Sénat & l'agrément du Comité ſecret: Guſtave fut même obligé de prendre des précautions pour faire imprimer ſon diſcours, tandis qu'on répandoit journellement des libelles & des ſatyres contre la Cour. Il en paroiſſoit un dans le même tems, qui contenoit les traits les plus envénimés contre le Tribunal Royal de la Cour, ſous le titre de *Penſées d'un homme impartial.*

Anéantiſſement prochain du pouvoir Monarchique.

La déſunion des Ordres avoit retardé juſques alors le couronnement du Roi. On travailloit depuis longtems à la rédaction de l'acte royal ou capitulation, que Guſtave devoit jurer d'obſerver le jour de ſon inauguration: on vouloit y limiter encore la puiſſance du Souverain & l'anéantir en quelque maniere; on ne vouloit même pas qu'il lui fût permis d'abdiquer la couronne, ſans le conſentement des quatre Ordres. Cependant le Roi ſe prêtoit à tout ce qui pouvoit plaire aux Etats, lorſque ſon autorité & ſa juſtice n'étoient point compromiſes; &, en dernier lieu, il venoit de confirmer le choix qu'ils avoient fait du Général Rudbeck, pour remplir la place de Grand-Gouverneur de Stockholm. Enfin la cérémonie du couronnement ſe fit le 29 Juin. Le Roi, accompagné des deux Princes ſes freres, ſe rendit à cheval ſur la place de Nordermalm & y reçut le ſerment accoutumé de tous les colleges, corporations & conſiſtoires, des compagnies du régiment des gardes du corps & du régiment d'Upland. Il eſt d'uſage que le Roi accorde une grace générale à tous les coupables, les grands crimes exceptés; mais les Etats ne voulurent point conſentir que le Roi comprît dans cette grace, ceux qui avoient été condamnés par la juſtice de la cour, comme atteints & convaincus de malverſation, lors du choix des membres de la Diette.

Couronnement de Guſtave III.

Les Etats s'occupoient alors d'un écrit du Conſeiller Nordencrantz, contre le Maréchal de la Cour, Jennings, le Chambellan d'Eſſen & le Directeur Fritzky, dans lequel ils étoient inculpés de n'avoir pas ſoutenu, comme il étoit du devoir de leurs charges, des dénonciations importantes que l'auteur de cet écrit avoit faites au comité ſecret; dénonciations qui portoient ſur pluſieurs Sénateurs. Après bien des ſéances, le Clergé déclara les dénoncés bien fondés à pourſuivre le dénonciateur; mais à cauſe de ſa maladie, cet Ordre voulut bien le décharger de la peine. Ces dénonciations étoient juſtes, & c'eſt ce qui rendoit la publication de cet écrit funeſte à ſon auteur: cependant il courut les provinces avec beaucoup de rapidité; les Sénateurs étoient indignés; ils ſavoient que les peuples étoient prévenus contre le Gouvernement, (1) & que leurs préventions étoient malheureuſement fondées ſur la diſette & la cherté des vivres, qui augmentoient chaque jour, ſur

Dénonciations repouſſées.

Mécontentemens.

(1) Dans la Diette de 1765, le Sénat changea entierement la forme du Gouvernement, & mit, pour ainſi parler, le Roi ſous ſa tutelle: dans la Diette de 1769, les choſes commencerent à changer de face. Il y fut propoſé de remplacer tous les membres du Sénat, pour avoir enfreint les loix & ébranlé les fondemens de la ſûreté publique.

sur le taux excessif du cours du change, sur les variations continuelles du prix des matieres premieres, qui avoient jetté le commerce dans un entier dépérissement & sur des malheurs plus grands encore, qui sembloient menacer la patrie; les Sénateurs n'ignoroient point toutes ces choses, mais ils se flattoient que le peuple en attribueroit la cause à Gustave: l'éclairer étoit donc un crime irrémissible. La fermentation que cet écrit avoit faite, de nouveaux coups de despotisme de la part du Sénat, exciterent de nouvelles plaintes; le premier qui éclata fut le Capitaine Hellichius, qui commandoit à Christianstadt; il fit prendre les armes à trois cens hommes, qu'il avoit sous ses ordres, les fit assembler sur la place, exhorta les Bourgeois d'abjurer le joug du Sénat & de reconnoitre le Roi pour leur seul Souverain: il trouva les esprits heureusement disposés, & il n'eut besoin d'user d'aucune violence.

Le Sénat veut en rejetter la cause sur le Roi.

Revolte contre le Sénat.

Le Prince Charles reçut la nouvelle de ce soulevement à Landscrowna, dans la Scanie, où il attendoit la Reine Douairiere sa mere: il en partit avec de l'artillerie & le régiment de Sprengporten, envoya ordre à deux régimens de cavalerie de se joindre à lui, dans le dessein de marcher à Christianstadt, dont la garnison avoit fermé les portes & menaçoit de se défendre. Le Baron de Rudbeck se présenta & ne put pénétrer dans la ville. Il retourna à Stockholm pour donner avis au Sénat de ce qui se passoit. Cependant le Prince Charles assembla un conseil de guerre, auquel fut appellé le Feldt-Maréchal Comte de Hamilton, & il fut décidé que S. A. R. devoit faire tout ce qui dépendroit d'elle pour faire rentrer les soulevés dans le devoir.

Le Sénat & le Comité secret s'assemblerent séparément pour aviser aux moyens les plus prompts d'arrêter la révolte; mais au lieu de songer à arrêter les troubles de Scanie, ils déciderent de se rendre maitres de la personne du Roi: une lettre que le Prince Charles avoit écrite au Roi, son frere, que le Sénateur Kalling avoit eu la témérité de décacheter & qu'il avoit remise au Sénat, avoit fait prendre la résolution d'enlever Sa Majesté & de l'enfermer au château de Castenhoff. La lettre décachetée le 18, ne parvint au Roi que le 19. Le Roi se plaignit de cette infidélité & Kalling osa lui tenir des propos outrageans: Gustave se contenta de lui répondre qu'*il lui prouveroit qu'il étoit son Souverain.*

Le Roi court risque d'être arrêté.

Cependant le Sénateur Funck, qui s'étoit rendu maître du Gouvernement, avoit déja été nommé pour se rendre en Scanie: le Comité secret envoya dire au Roi de rappeller de cette Province le Prince Charles, ainsi que de celle d'Ostrogothie le Prince Fréderic, ses freres, sous prétexte que les Etats craignoient qu'ils ne fussent trop exposés. Le Sénat & le Comité secret n'osant pas se fier aux troupes chargées de la garde de Stockholm, manderent un bataillon du régiment d'Upland & un autre du régiment de Sudermanie: ils donnerent ordre à la cavalerie bourgeoise de monter à cheval. Le Comte de Kalling fut nommé Général Commandant: on fit prier Sa Majesté de ne pas s'éloigner de la ville. Elle n'étoit consultée dans aucune de ces dispositions: on n'exigeoit de lui que de signer les ordres. Leurs délibérations continuerent le 18 Août; on rendit compte aux Etats, qui approuverent tout.

Ordres du Sénat.

Sect. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

Situation dangereuse du Roi.

Le Roi fut informé que sa personne & sa liberté couroient le danger le plus pressant; qu'il étoit question dans les délibérations secretes du Sénat, de le rendre responsable du malheur public; qu'il devoit être arrêté à l'arrivée du bataillon d'Upland, fixée à la nuit du 19 au 20, & que S. M. étoit consignée aux barrieres. Gustave, qui n'avoit pu prévoir ces trames, se trouvoit dépourvu de troupes & dans la situation la plus accablante: mais il ne se déconcerta point & résolut de faire face à tous les dangers. Il se rendit le 19 au matin à l'arsenal, à la parade de son régiment des gardes: tandis qu'il voyoit défiler le détachement qui devoit monter au château & sur la place du Nord, il fut entouré d'un grand nombre d'officiers: il les conduisit au château; ils étoient deux cens: il entra avec eux dans le corps de garde & leur fit part de la situation où il se trouvoit, leur exposa les outrages qu'il avoit reçus, l'ingratitude des Sénateurs à son égard, & leur tyrannie envers le peuple: il leur protesta qu'il n'avoit d'autre vue que de l'affranchir d'un joug qui devenoit tous les jours plus insupportable; qu'il ne vouloit regner que pour se mettre au dessus des obstacles qu'il trouvoit à faire le bien de ses Etats, & que s'ils vouloient l'aider, il étoit prêt à sacrifier son sang pour rendre la liberté à la Suede & pour la sauver d'une anarchie avilissante & destructive: ils promirent tout & lui prêterent serment de fidélité. Il y en eut trois qui refuserent, deux Capitaines & un troisieme officier qui se sauva. Les deux Capitaines furent mis aux arrêts; c'est, sans doute, par ce troisieme officier, que le Baron de Rudbeck fut informé de ce qui se passoit; il se hâta d'en donner avis au Comité secret & au Sénat; mais il n'étoit plus tems.

Commencement de la révolution.

Le régiment des gardes se déclare pour le Roi.

Le Sénat aux arrêts.

Le Roi étoit rentré dans la cour du château: il avoit fait rester sur la place la garde montante & descendante; il fit appeller ces deux détachemens, leur fit le même tableau qu'à leurs officiers, les assura qu'il seroit à eux à la vie & à la mort & leur demanda s'ils vouloient donner les mêmes assurances de leur affection? Ils répondirent tous par des cris de *vive le Roi*, & prêterent serment. Les Sénateurs assemblés dans leur salle, entendirent ces cris; ils étoient aux fenêtres, lorsqu'ils virent entrer quelques officiers qui leur ordonnerent de la part du Roi, de ne point sortir du lieu où ils étoient, & d'y rester tranquilles, en les assurant qu'ils n'y manqueroient de rien, & qu'ils n'avoient rien à craindre. On ferma les portes du château, on y laissa une garde pour sa sûreté, on tendit les chaînes, & le Roi, avec ce qui lui restoit de troupes, se transporta au parc de l'artillerie. La garde le reçut avec acclamation & lui prêta serment: il y établit son quartier. Il avoit assemblé le régiment des gardes, & étoit préparé à tout événement. „ Monsieur," dit-il au Baron de Liewen, qui marchoit à la tête des grenadiers, „ si nous „ sommes obligés de repousser la violence par la force, souvenez-vous tou- „ jours que ceux contre qui vous agirez, sont vos freres." Il donna aussi ordre au régiment de l'artillerie de s'assembler. Pour éviter toute méprise, il ceignit son bras droit d'un mouchoir blanc, & engagea tous les officiers d'en faire autant. Le canon fut distribué dans différens quartiers, & sur les avenues les plus importantes; il envoya des piquets aux barrieres, avec ordre de ne laisser sortir personne. Dès que le Roi parut, la cavalerie bourgeoise, que le Sénat avoit fait monter à cheval pour sa défense, se déclara pour lui; l'Amirauté lui envoya des députés pour l'assurer de sa fidélité. Sa Majesté

Sages précautions du Roi.

La cavalerie bourgeoise se déclare pour Gustave.

fit appeller un Secrétaire d'Etat, & lui fit expédier pour les troupes que le Sénat avoit mandées & qui étoient en marche, un ordre de s'en retourner. Il envoya cet ordre par des officiers, qui rencontrerent le bataillon d'Upland à quatre lieues de Stockholm. Le Baron de Cederftrom, Lieutenant-Colonel, qui le conduifoit, attaché au parti des *Bonnets* héfita & fut mis aux arrêts; mais ayant prêté ferment au Roi, on lui rendit la liberté. Le Baron de Rudbeck cherchoit à émeuter la populace: on donna ordre de l'arrêter; cependant comme il y avoit à craindre que fa réfiftance n'occafionnât quelque défordre, & que les Miniftres étrangers ne fuffent infultés, le Roi leur envoya un de fes Chambellans, pour les prier de vouloir bien fe rendre au château, où ils feroient plus fûrement que partout ailleurs, & où ils trouveroient toutes les commodités de la vie. Plufieurs s'y rendirent; quelques-uns ayant refufé, le Roi leur envoya dire que leur fûreté étant une des chofes qu'il avoit le plus à cœur, il feroit obligé de mettre une garde à leur porte; ils fe déterminerent à aller au château. Le Baron de Rudbeck, qui avoit été arreté, y fut conduit bientôt après. Le Roi, pour raffurer le peuple, envoya fes hérauts efcortés par la garde bourgeoife, précédée des trompettes & des timbales, faire une proclamation dans toutes les places & carrefours, & déclarer que S. M. ne vouloit que réformer les abus & détruire l'anarchie; elle affuroit tous & chacun en particulier, de fa liberté, de fes droits & de fa propriété: proclamation qui fut reçue du peuple avec de grandes acclamations.

Hift. de Suede. 1718- à nos jours.

Précautions en faveur des Minif-tres étran-gers.

Déclaration du Roi au peuple.

Ce Monarque reçut dans cet intervalle, deux couriers des Princes fes freres: le Prince Charles lui rendoit compte des difpofitions favorables du peuple & des troupes de Scanie, & le Prince Fréderic de celles des peuples de l'Oftrogothie. Le Roi paffa enfuite dans l'ifle des vaiffeaux; les troupes s'empreffèrent de lui prêter ferment; les foldats & les matelots lui témoignoient à l'envi leur fatisfaction & leur zele: il fe tranfporta fur la place du Nord, il y reçut le ferment d'une partie du régiment des gardes, au bruit des acclamations des foldats & du peuple. Les magiftrats l'attendoient à l'hôtel de ville. Il s'y rendit, & il y reçut leur ferment & celui de la bourgeoifie; il le reçut du régiment des gardes, qui étoit fur la place du Sud & qui l'accueillit avec les mêmes tranfports de joie: au Port, les matelots des navires marchands grimpés fur les cordages, exprimoient du gefte & de la voix, les témoignages de leur amour & de leur zele: une foule de bonne bourgeoifie & le peuple accouru fur le Port, répondoient à leurs applaudiffemens. Cette révolution qui, dans d'autres circonftances, eut fait couler des torrens de fang, n'en coûta pas une goutte par la fageffe du Prince; elle fut un jour de triomphe pour lui & un jour de fête pour les Citoyens. Le Roi revenu au château, après un léger repas & quelques momens de repos, fit prier les Miniftres étrangers de fe rendre auprès de lui: il leur dit que c'étoit à regret qu'il avoit fait la démarche dont ils avoient été témoins; mais qu'il étoit indifpenfable pour la fûreté de fa perfonne, & pour l'Etat, qui étoient en danger l'une & l'autre: il les pria d'en faire part à leurs Cours & de les affurer que fes motifs, dès qu'ils feroient connus, le juftifieroient aux yeux de toute l'Europe; efpérant que cette révolution n'apporteroit aucun changement à la paix, l'amitié & la concorde qu'il vouloit entretenir avec toutes

Les troupes prêtent ferment au Roi.

Ainfi que la Bourgeoifie.

Sect. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

les Puiſſances, ſurtout avec ſes amis & ſes voiſins: il ajouta, que ce qu'il avoit fait, étoit pour le bien de ſes peuples & pour le maintien de la vraie liberté: il leur dit qu'en les faiſant prier de ſe rendre au château, il n'avoit ſongé qu'à leur ſûreté & à leur prouver combien leurs perſonnes lui étoient cheres, & qu'il dépendoit d'eux, ou de retourner dans leurs hôtels, ou de demeurer encore au château, où il leur donneroit des logemens convenables.

Révolution accomplie.

Cette révolution étonnante s'opéra, preſqu'en moins de tems qu'il n'en faut pour en faire le récit dans tous ſes détails: l'activité du Roi, ſa ſageſſe, ſon courage, ſa fermeté conduiſirent tout, avoient tout prévu; des ordres ſi multipliés n'entraînoient aucun embarras dans l'exécution. A huit heures du matin, le Roi étoit ſur le point de tomber entre les mains de ſes tyrans, ſans troupes, ayant tout à craindre d'un peuple qu'il étoit aiſé de ſoulever; & avant la nuit, non ſeulement ſes tyrans étoient en ſon pouvoir, mais il étoit l'idole de ce même peuple, & véritablement Roi. Partout où il paſſa dans la journée, le peuple ſe précipitoit au devant de lui & le béniſſoit: les femmes l'entouroient, baiſoient ſes bottes & les faiſoient baiſer à leurs enfans; les vieillards élevoient leurs mains vers le ciel, & ſembloient le remercier de les avoir laiſſé vivre encore ce jour-là: tout rétentiſſoit de cris de joie; le parti des *bonnets* qui dominoit la veille, ſembloit entierement anéanti; l'allégreſſe étoit unanime & générale. Ce Prince avoit été obligé de s'aſſurer de quelques perſonnes, dont l'eſprit inquiet & remuant eut pu enſanglanter une ſcene ſi touchante; mais en les faiſant arrêter, il eut toujours ſoin d'ordonner qu'on ne leur fit aucun mal, ni aucune violence; il les fit loger dans des appartemens commodes, où l'on avoit pourvu à tous leurs beſoins. La nuit ſe paſſa auſſi tranquilement que ſi elle avoit été précédée par un jour de fête & de réjouiſſance: le peuple dormit ſans inquiétude, les troupes coucherent ſur leurs armes; mais le Roi craignant qu'à la faveur des ténebres, les mutins ne tentaſſent quelqu'entrepriſe, paſſa une partie de la nuit à cheval, faiſant avec une petite eſcorte des rondes dans toute la ville.

Joie du peuple.

Calme général.

Le 20 tout étoit calme; cependant on continua les mêmes précautions que la veille. Le Roi reçut le ferment de tous les colleges, de la grande & petite bourgeoiſie, de la milice bourgeoiſe à pied & à cheval & de la plupart des perſonnes qui, la veille, avoient évité ou refuſé de le prêter. Les officiers du régiment d'Upland qui avoit reçu contre-ordre, quelques-uns des chefs du parti de l'oppoſition, demanderent à s'acquitter de ce devoir & le Roi les admit au ferment, avec les témoignages de la plus vive ſatisfaction: il fit annoncer l'après-midi du même jour, au ſon des timbales & des trompettes, l'aſſemblée des Etats pour le lendemain, dans la grande ſalle des Etats, au château, avec injonction à tous les membres de s'y trouver, ſous les peines portées contre les traîtres à la patrie. Ils s'y rendirent tous: S. M. y alla avec tout l'appareil de la ſouveraineté, elle ſe plaça ſur ſon trône, & prononça le Diſcours que nous plaçons en Note (1).

Aſſemblée des Etats.

(1) Nobles, illustres, renommés, dignes, sages, honnêtes, vertueux et braves Suédois: „ Pénetré de la plus vive douleur à la vue de la ſituation malheureuſe de la „ Patrie, je me vois forcé d'expoſer au grand jour des vérités ameres. Lorſque le Royau- „ me eſt à deux doigts de ſa perte, vous ne devez pas être ſurpris ſi je ne vous reçois pas

Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

Le Roi ordonna ensuite au Secrétaire de la revision de faire la lecture de la forme du Gouvernement qu'elle avoit rédigée, dans le véritable esprit & dans les principes de l'ancienne forme du Gouvernement de Suede. Elle se trouva presque la même que celle qui avoit été observée depuis Gustave-Adolphe, jusques au regne de Charles XI, en 1680. (1) Cette lecture faite le Roi demanda s'ils approuvoient la nouvelle forme? Tous leverent la main, & répondirent Oui. Il fit signe au Maréchal de la Diette & aux Orateurs, qui s'avancerent & signerent cet écrit. Le Roi dit alors aux Etats, „ afin que les liens de cette union soient d'autant plus forts, vous les con- „ firmerez par serment." Le Roi dicta la formule, & ils jurerent; il finit cette séance, en invitant l'assemblée de se joindre à lui pour rendre graces à Dieu. Après le *Te Deum*, le Roi admit tous les membres à lui baiser la main. Les Sénateurs n'avoient point assisté à cette assemblée.

Les Etats prêtent serment.

Ainsi finit en moins de trois jours, cette révolution étonnante, si l'on con-

„ avec les mêmes sentimens de joie, dont mon cœur étoit rempli, lorsque vous vous assembliez devant le trône. Je n'ai pas à me reprocher de vous avoir jamais rien déguisé. „ Deux fois je vous ai parlé avec la franchise qu'exigeoit ma dignité, avec la sincérité „ qu'inspire le véritable honneur. La même franchise, la même sincérité vont me guider „ encore dans ce discours: il faut vous rappeller le passé, pour porter remede au présent. „ C'est une vérité bien triste, mais généralement reconnue, que la discorde & la haine ont „ dechiré le Royaume. Depuis longtems la Nation est en proie aux dissentions de deux „ partis qui en ont fait, pour ainsi dire, deux peuples conspirant également, l'un & l'autre, la ruine de la Patrie. La division a porté la haine dans les cœurs; la haine a inspiré la „ vengeance; la vengeance a excité la persécution. De-là ces nouvelles, ces fréquentes révolutions. Le mal s'est accru: il a infecté & dégradé toute la société. Ces secousses produites par l'ambition d'un petit nombre de personnes, ont ébranlé le Royaume. L'un „ & l'autre parti ont fait couler des ruisseaux de sang, & le peuple a été la victime d'une „ désunion qui ne l'intéressoit que par les malheurs qu'elle a entraînés après elle & dont il „ est accablé le premier. L'unique but de ceux qui dominent, étoit d'affermir leur pouvoir; tout devoit s'y rapporter, souvent aux dépens des Citoyens, toujours au détriment „ de l'Etat. La loi étoit-elle claire? ils en alteroient le texte. Etoit-elle évidemment „ contraire à leurs vues? ils la détruisoient entierement. Rien n'étoit sacré pour des hommes guidés par la haine & par la vengeance! La licence enfin a été portée si loin, que „ c'étoit une opinion presque généralement reçue, que la pluralité des suffrages étoit au „ dessus des loix, & qu'elle n'avoit d'autres bornes que celles qu'on vouloit y mettre. „ C'est ainsi que la Liberté, le droit le plus noble de l'humanité, a été changée en un despotisme aristocratique, dans la main du parti dominant, qui étoit bientôt terrassé par le „ parti opposé, lequel étoit subjugué lui-même par un petit nombre de particuliers. On „ trembloit aux approches d'une Diette. Au lieu de penser aux moyens les plus propres „ pour bien diriger les affaires du Royaume, toute l'attention d'un parti se portoit à s'assurer une pluralité de voix, pour se garantir de la supériorité & de la violence de l'autre. „ Si la situation intérieure du Royaume étoit périlleuse, combien ne devoit-elle pas être „ humiliante au dehors? Né Suédois & Roi de Suede, il devoit m'être impossible de croire „ que des vues étrangeres aient pu entrer dans le cœur d'un Suédois, encore moins que „ leur influence ait été preparée par les moyens les plus bas & les plus vils. Vous m'entendez; & ma rougeur suffit pour vous faire sentir à quel dégré d'ignominie vos dissentions ont réduit le Royaume," &c. &c. S. M. rappelloit ensuite tous les soins qu'elle avoit pris, les efforts inutiles qu'elle avoit tentés pour rétablir la concorde & la paix: elle déclara qu'elle ne vouloit regner que sur un peuple libre; que sa volonté étoit ferme & inébranlable; qu'elle avoit abjuré la souveraineté illimitée & qu'elle l'abjuroit encore à la face de Dieu.

(1) Charles XI, dit M. de Voltaire, fut le premier Roi absolu, & son fils Charles XII fut le dernier. *Essai sur les mœurs & l'esprit des Nations.* Ch. CLXXXVIII.

ſidere le changement qui s'opéra dans la forme du Gouvernement. „ La Suede, dit Voltaire, (1) étoit devenue une République, dont le Roi n'étoit „ que le premier Magiſtrat. Il étoit obligé de ſe conformer à la pluralité „ des voix du Sénat; les Etats compoſés de la nobleſſe, de la bourgeoiſie, „ du clergé & des payſans, pouvoient réformer les loix du Sénat; mais „ le Roi ne le pouvoit pas. Quelques Seigneurs plus attachés au Roi qu'aux „ nouvelles loix de la patrie, conſpirerent (en 1756) contre le Sénat en „ faveur du Monarque: tout fut découvert; les conjurés furent punis de „ mort. Ce qui dans un Etat purement monarchique auroit paſſé pour une „ action vertueuſe, fut regardé comme une trahiſon infâme, dans un pays „ devenu libre; ainſi les mêmes actions ſont crimes ou vertus, ſelon les lieux „ & ſelon les tems." Quelle différence entre ces deux révolutions, dont la cauſe & la fin étoient les mêmes & dont le ſuccès fut ſi oppoſé!

Le Roi caſſe le Sénat.

Le 21 avant la fin du jour, les troupes étoient rentrées dans leurs quartiers & l'artillerie renvoyée au parc: le lendemain le Roi leva les arrêts du Sénat, & ordonna aux Sénateurs de paroître en ſa préſence: il leur avoit fait déclarer en les arrêtant, qu'il ne les regardoit plus comme les plénipotentiaires de la nation. Ils comparurent au nombre de dix. (2) Les autres, ſavoir, le Comte de Liewen, le Comte de Horn, le Baron de Reuterholm, les Comtes de Schwerin & de Sinclair & le Baron Erenkrona étoient abſens par congé. Le Roi fit faire aux Sénateurs préſens la lecture de la forme de gouvernement, que les Etats aſſemblés avoient reçu la veille & qu'ils avoient juré d'obſerver: ils prêterent enſuite un nouveau ſerment, & S. M. les congédia, en leur permettant de ſe retirer où ils voudroient & en les aſſurant qu'ils jouiroient de toute ſûreté & protection, pourvu qu'ils reſtaſſent tranquilles. Le ſoir chacun de ces Sénateurs, qui trois jours avant ſe regardoient comme les dépoſitaires de l'autorité ſuprême, reçut ſa démiſſion conçue en ces mots: „ Guſtave, par la Grace de Dieu, Roi de Suede. Comme, par „ la forme de gouvernement acceptée maintenant par la Diette, & confirmée par nous, la dignité de Sénateur qui vous avoit été confiée, prend „ fin pour votre perſonne, nous avons voulu vous en accorder la démiſſion „ par la préſente, en vous témoignant notre ſatisfaction & notre contentement ſur votre conduite, pendant le tems que vous en avez rempli les „ fonctions. Nous vous recommandons particulierement à la grace de „ Dieu." GUSTAVE.

Démiſſion des Sénateurs.

Il crée un nouveau Sénat.

Le même jour le Roi créa un nouveau Sénat, compoſé de dix-ſept Sénateurs, ſavoir, les Comtes de Liewen, Maréchal du Royaume, de Hierné, Walwick; les Barons de Ribbing, de Stockenſtrom; les Comtes de Bielke, Ulric de Scheffer, nommé Préſident de la Chancellerie, d'Hermanſon, de Beckfries, de Schwerin, Grand-maître de la maiſon de la Reine Douairiere, de Poſſe, de Barck, de Sinclair, qui fut confirmé dans le gouvernement de

(1) Volt. *Précis du Siecle de Louis XV.* Ch. XXXI.

(2) Le Baron de Dubben, Préſident de la Chancellerie; le Comte de Kalling, le Baron de Funck, le Comte de Walwick, le Baron de Ribbing, le Baron de Wrangel, l'Amiral de Falkengreen, le Baron de Sparre, le Sr. Arnet & le Baron de Falkenberg, Vice-Préſident de la Chancellerie.

Poméranie; l'Amiral Falkengreen, Vice-Préſident de la Chancellerie, le Comte Axel Ferſen, à qui S. M. continua la charge de Feldt-Maréchal de ſes armées. Le Comte Rudenskiold demanda qu'on le diſpenſât de rentrer dans le Sénat à cauſe de ſon grand âge & de ſes infirmités. Le Roi réſerva deux Sénateurs *in petto*, qui prendroient leur rang, du jour de la création du nouveau Sénat. Le *Te Deum* fut chanté le lendemain dans l'égliſe St. Nicolas, en action de graces du recouvrement de la liberté; le Roi y aſſiſta & après le ſervice les Miniſtres, les Ambaſſadeurs & la Nobleſſe de l'un & l'autre ſexe, furent admis à lui faire leur cour.

Hiſt. de Suede. 1718. à nos jours.

Aſſemblée des Etats pour les ſubſides.

Le 25 le Roi, qui avoit mandé dans la grande ſalle du château, les quatre Ordres de l'Etat, s'y rendit en habits royaux, accompagné des grands officiers de la Couronne, de ſa garde de trabans & de pluſieurs ſénateurs. S'étant placé ſur ſon trône, dont, ſuivant l'uſage des anciens Rois de Suede, il frappa les bords d'un ſceptre d'argent, il parla ainſi aux Etats: „ Animé „ des ſentimens de la plus vive reconnoiſſance pour les bontés du Tout-puiſ- „ ſant, je m'adreſſe à vous aujourd'hui, avec la confiance & l'ancienne ſim- „ plicité, dont nos ancêtres nous ont donné l'exemple. Après tant de ſe- „ couſſes violentes, le calme a reparu parmi nous. Nous n'avons plus en- „ fin qu'un même but, le bien de la patrie. Il exige, ce bien, que nous „ ſéparions bientôt une aſſemblée qui a déja duré quatorze mois. Pour „ cet effet j'ai reſtreint autant que je l'ai pu les propoſitions que j'ai à vous „ faire. Les beſoins ſont grands, mais ce ſont ceux du Royaume. Si l'u- „ nion, ſi une confiance mutuelle préſident à vos délibérations, vos réſolu- „ tions ne peuvent être que juſtes & ſalutaires. Je veillerai, de mon côté, „ à l'économie, & ce que vous m'accorderez, ſera employé uniquement „ pour le plus grand avantage de l'Etat."

Propoſitions pour les ſubſides.

Le Roi ceſſa de parler & un Secrétaire d'Etat fit la lecture des quatre propoſitions ſuivantes: „ 1°. Les Etats conviendront des ſubſides à accorder, & „ prendront une réſolution en conſéquence. 2°. On levera les ſubſides qui, „ en conformité des anciennes coutumes & loix du Royaume, faiſoient les „ ſommes accordées pour les frais des funérailles & du couronnement, & „ qui ſont perçues pour l'Etat ſous divers titres. 3°. Sa Majeſté ne pouvant „ ſavoir juſqu'à quel point ces deux articles, par rapport aux revenus ordi- „ naires du Royaume, ſuffiſent aux beſoins de l'Etat, dans les circonſtan- „ ces actuelles, elle propoſe aux Etats, en conformité du §. XLVII de la „ forme du Gouvernement, de choiſir dans les trois Ordres qui dirigent les „ affaires de la banque, un certain nombre de perſonnes, avec leſquelles „ S. M. puiſſe délibérer ſur les meſures à prendre à ce ſujet. 4°. La Diette „ dirigera ſon travail relatif à la banque, de maniere qu'elle ſoit bientôt en „ état de contribuer au rétabliſſement des finances." Les quatre Ordres prirent ces propoſitions pour y délibérer; enſuite de quoi il fut arrêté unanimément, qu'il ſeroit fait au Roi une grande députation, pour remercier S. M. du ſoin qu'elle avoit voulu prendre de préſerver ſa perſonne & la patrie des dangers qui les menaçoient. Cette députation fut admiſe à l'audience du Roi. Les Etats s'aſſemblerent tous les jours pour délibérer ſur les quatre propoſitions: ils furent convoqués le 7 Septembre. Le Roi, accompagné du Prince Fréderic qui étoit revenu de la province d'Oſtrogothie, ſe rendit dans la

Grande députation des Etats.

SECT. VII. Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

salle, monta sur son trône & entendit le compte que lui rendit à ce sujet le Maréchal de la Diette. (1)

Le Roi, après avoir reçu les papiers relatifs aux finances, remercia les Etats de la confiance sans bornes qu'ils lui témoignoient & annonça la clôture prochaine des séances de la Diette. En effet, le lendemain un héraut d'armes en publia la dissolution à son de trompe, & le 9 les Etats assemblés dans l'église, la Cour s'y rendit dans le plus pompeux appareil: précédé des trabans, du maréchal de la cour, des chefs des tribunaux, des chanceliers, des sénateurs & du Prince Frédéric, le Roi en manteau royal étoit escorté de ses gardes, des chefs des régimens, des dragons du corps, des aides de camp généraux, de l'écuyer & du grand-veneur.

Assemblée des Etats pour la clôture.

Les Etats revenus dans leur salle, il s'y rendit avec le même cortege, & y reçut les complimens des orateurs des Ordres. Leurs harangues rouloient sur les avantages que chaque Ordre devoit attendre de la nouvelle constitution, & chacun donnoit au Roi les assurances d'un amour, d'une fidélité, d'une reconnoissance & d'un respect sans bornes. Le Prince Fréderic & les Sénateurs qui n'avoient pas encore prêté le serment, furent appellés par le héraut, & s'acquitterent de ce devoir; enfin le Roi termina la séance par le discours suivant, qu'il prononça, après que le Recès de la Diette eut été lu, suivant l'usage:

„ MESSIEURS DES QUATRE ORDRES ASSEMBLÉS EN DIETTE. Je termine enfin les séances de cette Diette, l'une des plus remarquables dont nos annales fassent mention. Je sens ma reconnoissance s'accroître envers l'Etre suprême, qui a daigné protéger la Patrie, d'une maniere si visible, en dissipant les nuages qui menaçoient la liberté & les citoyens d'une ruine totale. Cette Diette a pris naissance dans le deuil & dans les larmes, que causoit la perte recente & sensible d'un Roi clément & d'un Pere chéri. Vos délibérations ont continué au milieu des dissentions & des haines des partis, & la Providence sembloit n'avoir voulu porter à leur comble tous les malheurs qui avoient accablé nos peres, que pour faire éclater sa puissance dans les changemens qui sont arrivés. La plus heureuse révolution, conduite uniquement par le Très-haut, a tout à coup fermé les plaies, dont le corps de l'Etat étoit blessé depuis plus de cent ans; & d'un peuple désuni, elle a fait une société libre, puissante, indépendante & zélée pour le bien de la Patrie. Tel est l'état dans lequel vous me remettez les rênes du Gouvernement. La liberté est affermie, la loi confirmée & l'union rétablie.

„ Re-

(1) „ SIRE, (disoit-il) c'est avec les sentimens de la joie la plus pure & la plus respectueuse, que les Etats s'approchent du trône de V. M. & lui font remettre par leurs Orateurs la reponse aux propositions qu'elle a daigné soumettre à leur considération.

„ A l'égard de la premiere, où il s'agit de régler l'impôt pour les frais du Couronnement & de la Sépulture du Roi, les Etats, pour soulager le peuple, ont adopté à quelques changemens près, la méthode suivie en 1769. Quant aux finances & à la monnoie, les Etats ont cru prendre la voie la plus sûre pour des objets de cette importance, en s'en rapportant à ce que la prudence de V. M. trouvera à propos d'ordonner & c'est à cette fin que j'ai l'honneur de remettre à V. M. de la part des Etats, tous les papiers & documens qui concernent cette affaire. V. M. ayant ordonné aux Etats de nommer un Comité, avec les membres duquel V. M. pût délibérer sur les choses qui demandent du secret; j'ai l'honneur de lui répondre au nom des Etats, qu'ils donnent pour ces fonctions importantes, toute leur confiance aux personnes qui ont eu le département de la banque des finances, depuis le commencement de cette Diette, & ils attendent avec respect ce que S. M. daignera ordonner de plus sur ce sujet, & se recommandent à la continuation de votre bienveillance royale."

„ Représentez-vous à présent la tendre sensibilité avec laquelle je vous vois assemblés „ devant le trône. Pendant le peu de jours qui se sont écoulés depuis ce grand change- „ ment, vous m'avez donné les marques les plus touchantes de votre amour & de votre „ confiance sans bornes. J'ai vu revivre en vous & briller dans vos actions, ces vertus & ces „ grandes qualités qui faisoient la gloire de vos ancêtres; cachées pour un tems dans vos „ cœurs, elles se sont de nouveau manifestées avec plus d'éclat. Ce courage & cet atta- „ chement inviolable envers le Roi & la Patrie, qui caractérisoient jadis l'Ordre Equestre „ de Suede, ont puissamment secondé mes efforts. Le Clergé a donné des preuves évidentes „ de son zele pour la gloire de Dieu, de son obéissance aux supérieurs, de sa sensibilité „ pour l'union & le bien-être général. Continuez, chacun dans les fonctions de vos em- „ plois, à fortifier ces sentimens dans les cœurs de vos concitoyens. La Bourgeoisie s'est „ occupée sans relâche de la félicité publique, en cherchant à faire fleurir les arts & les „ manufactures. L'ordre des Paysans, qui a toujours témoigné le plus profond respect „ pour les loix divines & humaines, s'est distingué dans ces circonstances critiques; l'a- „ mour de la patrie, ce sentiment distinctif du cultivateur Suédois, a dicté ses résolutions.

Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

„ Je me sépare de vous avec la douce satisfaction de voir la paix & la concorde regner „ dans toutes les classes de mes sujets. Je ne puis dans ce moment, que vous témoigner „ ma reconnoissance des secours que vous m'avez prêtés pour faire revivre l'ancienne liber- „ té Suédoise; elle est appuyée sur des fondemens inébranlables, par la nouvelle forme de „ Gouvernement que vous avez juré d'observer & qui vous unit à moi par des liens indis- „ solubles. Il me reste à répondre à votre confiance, en vous assurant que mon zele n'aura „ point de bornes, lorsqu'il s'agira du bonheur public. Je vais travailler à vous le procu- „ rer, & je ne serai point trompé dans mon attente, si par votre union & votre économie „ vous continuez à seconder mes soins. Adieu, Messieurs; j'espere revoir dans six ans „ les députés d'un peuple heureux & fidele. Je vous souhaite un heureux voyage & „ vous assure en général, & chacun en particulier, de ma protection & bienveillance „ royales."

Séparation de la Diette.

Lorsque la Diette fut séparée, le Roi employa ses premiers momens à récompenser ceux qui avoient marqué un véritable attachement à la patrie, avant ou après la révolution. Il se rendit deux jours après à l'hôtel de ville, où les magistrats & la bourgeoisie étoient assemblés par ses ordres; il leur témoigna sa satisfaction du zele qu'ils avoient montré dans ces derniers événemens; il permit aux officiers de la milice bourgeoise, de porter l'épée, le chapeau bordé en or & la cocarde, & à ceux qui s'étoient le plus distingués, des médailles d'or & d'argent. Le corps de la bourgeoisie offrit au Roi d'équiper à ses frais vingt-cinq vaisseaux de guerre, ou de lever un régiment. Gustave fit ensuite une promotion: dans le nombre de ceux qu'il se proposa d'elever à des grades supérieurs, il distingua ce Capitaine Hellichius, qui le premier leva l'étendard de la liberté à Christianstadt; non-seulement le Roi lui donna le grade de Colonel, mais encore il l'ennoblit, lui donna le nom de *Gustafschildt*, qui signifie bouclier de Gustave, & lui permit de porter dans ses armes un G. couronné: il le décora, dans le Chapitre de ses ordres qu'il tint bientôt après, des marques de Commandeur de l'ordre militaire de l'Epée; & ne bornant pas ses récompenses à la noblesse & au militaire, il les étendit aux personnes des autres ordres, dont il avoit reconnu le mérite. Il fit publier un rescrit à l'occasion du pardon qu'il avoit accordé, soit aux officiers qui s'étoient attiré les reproches de la nation, par leurs prévarications dans l'élection des députés à la Diette; soit à toutes les classes des citoyens: suivant cette amnistie, ceux qui avoient été emprisonnés, ou qui s'étoient expatriés pour des actions repréhensibles, mais non criminelles, pouvoient revenir chez eux en faisant les réparations nécessaires aux parties

Récompenses.

Amnistie.

Sect. VII. *Hist.* de Suede, 1718 à nos jours.

léfées & en fe foumettant aux cenfures eccléfiaftiques: il remettoit la moitié de la peine à ceux qui étoient condamnés à la prifon ou aux travaux publics; S. M. caffa & annulla les fentences portant condamnation à des amendes pécuniaires, ou perte de charges, rétablit les officiers condamnés, dans leurs honneur & droits, leur permettant de fe faire rembourfer des fommes payées à titre d'amende ou frais de juftice. Ruftrom & le Général Pecklin étoient les deux feuls criminels d'Etat qui fuffent détenus. On avoit d'eux le plus grand foin: mais Ruftrom continuoit à compofer dans fa prifon & à faire répandre dans le public des écrits féditieux. On fut obligé de le renfermer dans un cachot, où il mourut. Quoique le Général Baron de Pecklin eût compofé le manifefte qui devoit être publié au nom du Sénat, le 20 Août, lorfque le Roi auroit été arrêté, ce Monarque vouloit lui faire éprouver fa clémence; mais il refufoit d'avouer fon crime.

Criminels d'Etat.

Guftave fembloit n'avoir affermi fa puiffance que pour travailler plus efficacement au bonheur de fes fujets. Il fe propofa de faire revivre le commerce, l'émulation & les arts, & de chercher tous les moyens d'affurer la félicité publique fur une bafe inébranlable: il rechercha les abus qui s'étoient gliffés dans toutes les parties de l'adminiftration. Il abolit l'ufage de la torture, comme contraire à la juftice, à la raifon & à la liberté; il fit détruire la chambre deftinée à ce fupplice, appellée la *chambre des rofes*: il régla les droits fur les marchandifes & en rendit la perception moins onéreufe pour l'État & pour les particuliers: il mit un frein à l'ufure par l'établiffement d'un mont de piété, fous le nom de comptoir général d'affiftance. Des loix favorables au progrès du commerce & des arts furent publiées: il fupprima quantité de fêtes, plus propres à favorifer le libertinage & la pareffe qu'à honorer la Divinité. Il ordonna aux marchands de bled de fe pourvoir d'une affez grande quantité de grains, pour pouvoir fournir à la confommation des villes qu'ils avoient accoutumé de fournir; & pour prévenir tout monopole, comme la récolte de l'année avoit été très abondante, il les rendit refponfables de la continuation de la difette & de la cherté. Le Roi, qui favoit que l'agriculture eft la premiere richeffe de l'Etat, s'occupoit effentiellement de ce grand objet: il avoit établi un ordre pour l'encouragement de ce premier des arts: & pour marquer fa prédilection pour cet établiffement, il l'avoit appellé l'*ordre de Wafa*, du nom de fa famille Royale, & afin d'honorer la mémoire du Grand Guftave Ericzon Wafa, qui portoit une gerbe d'or dans fes armes, les marques de cet ordre confiftent en un épi d'or, entouré d'un cercle de même métal, avec l'infcription: *Guftavus III fundator*, 1772. Les Chevaliers le portent fur la poitrine, attaché avec un ruban verd ondoyé, paffé autour du cou.

Ufage de la torture aboli.

Mont de Piété.

Encouragemens de l'agriculture.

Ordre de Wafa.

Le Monarque réfolut de parcourir la partie méridionale de fon Royaume, & pour être tranquille dans fon voyage, il dépofa entre les mains du Prince Charles fon frere les rênes du gouvernement: il avoit érigé en Duché, la Sudermanie & l'Oftrogothie & les avoit donnés en appanage à fes freres: Charles eut la Sudermanie & Fréderic-Adolphe l'Oftrogothie; Fréderic-Adolphe devoit accompagner le Roi dans fa tournée: mais avant d'entreprendre ce voyage, il voulut s'affurer des difpofitions du Dannemarck. Cette Puiffance faifoit des préparatifs confidérables; Guftave, qui ne craignoit point la guer-

La Sudermanie & l'Oftrogothie erigées en Duchés.

re, mais qui désiroit la paix, fit demander par son Ambassadeur, quel étoit le motif de ces armemens commencés en Norwege & suivis avec une si grande activité? Il fit déclarer en même tems, que son intention étoit de maintenir la paix, l'union & l'amitié avec S. M. Danoise. Cette déclaration fut remise au Comte d'Osten, Ministre & Secrétaire d'Etat du Roi de Dannemarck. Christian s'empressa de dissiper ces soupçons; il fit assurer Gustave que ces armemens n'avoient d'autre objet que la sûreté de ses Etats, & que bien loin de vouloir troubler l'harmonie qui regnoit entre les deux cours, son vœu le plus sincere étoit qu'elles vécussent comme par le passé, dans la parfaite union & la bonne intelligence qui devoit regner entre deux Monarques voisins & unis par les liens du sang, de l'intérêt & de l'amitié. Le voyage de Gustave avoit pour objet de juger par lui-même de l'état de ses provinces, des besoins de ses sujets, depuis si longtems victimes de l'anarchie, & de visiter ses places & ses troupes. Les peuples accouroient en foule sur son passage; il les écoutoit avec sensibilité, leur rendoit justice, s'informoit attentivement de leur situation, & les consoloit, en attendant de pouvoir soulager leur misere. Il fit la revue de ses troupes, elles n'étoient point complettes: il ordonna des levées, & il se présenta une si grande quantité de jeunes gens, qu'on fut obligé d'en refuser une partie; infanterie & cavalerie, tout fut bientôt completé; armes, uniforme, bagages, tout fut prêt en peu de tems. Les chantiers se remplirent d'ouvriers; une belle flotte fut construite, armée & approvisionnée.

Hist. de Suede, 1718- à nos jours.

Assurances de paix entre le Dannemarck & la Suede.

Voyage du Roi.

Amour des Peuples.

Les fatigues de ce voyage du Roi, entrepris dans la saison la plus rigoureuse, étoient excessives. Son frere, le Duc d'Ostrogothie, les partageoit: il falloit tout le zele dont ils étoient animés pour les supporter: des chemins impraticables, le froid le plus piquant, rien ne les arrêtoit; ils couchoient indifféremment dans la cabane du pauvre, ou dans les palais des seigneurs qui se trouvoient sur leur route; mais partout le Roi étoit accessible à tout le monde, sans exception de personne. Des paysans lui porterent des plaintes sur les vexations de leurs seigneurs: il les fit examiner, & se trouverent-elles fondées, ils furent punis; le Baron de Hamilton, après avoir été publiquement réprimandé, fut démis de son gouvernement; mais informé que sa faute venoit plutôt de son ignorance que de mauvaise intention, il lui donna le régiment de celui qui l'avoit remplacé dans son gouvernement. Le Roi voulut voir, pendant le séjour qu'il fit dans la province de Bahus, les fameuses écluses de Trothoetta, dans la riviere de Gothelba, qui communique du lac Wœner à la mer du Nord: lui & le Prince son frere examinerent avec la plus grande attention ces ouvrages magnifiques; ils parcoururent les montagnes voisines, se jetterent dans une chaloupe, sur le courant rapide du fleuve, se rendirent à la cataracte de Toppo, & ensuite à la cataracte de *l'Enfer*. Le feu Roi & la Reine son épouse avoient eu la même curiosité; ils avoient gravé leurs noms sur un rocher, près de l'écluse de Polheim. Gustave III écrivit au dessous la premiere lettre de son nom, avec la date du 27 Novembre 1772: le Duc d'Ostrogothie mit sa marque au dessous de celle de S. M. On a érigé depuis sur cette montagne, deux pyramides de marbre, avec cette inscription singuliere, en langue Suédoise: *Les 26 & 27 Novembre 1772, le Roi Gustave III a examiné les écluses de ce lieu, dont le pro-*

Bienfaisance & justice du Roi.

Sect. VII. Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

jet a été conçu, commencé & exécuté depuis le regne de Gustave I. Gustave III a aboli la tyrannie dans la seconde année de son regne, & a mis des bornes au débordement qui inondoit le pays. Le Roi des Goths rendra navigable le fleuve de la Gothie en dépit de la cataracte de l'Enfer. La réforme des abus qui s'étoient glissés dans l'administration de la justice, & qu'il détruisit dans tous les lieux de son passage, lui firent encore plus d'honneur que ces monumens. Il punit sévérement les prévaricateurs.

Le changement de gouvernement avoit fait croire aux paysans qu'ils étoient affranchis des redevances envers leurs seigneurs & ils se refusoient à leurs ordres. Le Roi rendit une ordonnance, qui leur enjoignit de leur rendre tous les devoirs auxquels la constitution de l'État les assujetit. Son retour à Stockholm ramena l'allégresse publique. On y avoit projetté des réjouissances; mais Gustave ordonna qu'on employât l'argent qu'on destinoit à ces fêtes, au soulagement des pauvres: il ordonna ensuite que tous les ecclésiastiques donneroient une liste de toutes les familles indigentes & des aumônes qui leur avoient été distribuées; qu'il seroit dressé un état de tous ceux qui en travaillant autant qu'ils le doivent, ou en faisant un petit commerce, ne peuvent néanmoins se procurer une subsistance suffisante, & que les personnes chargées par état de ces détails, indiqueroient la source du mal & donneroient les moyens d'y apporter un prompt remede. La disette dont la Suede étoit affligée, faisoit craindre que les terres ne restassent en friche, faute de semence; le Roi ouvrit à ses peuples les magasins de la couronne. Les Gouverneurs des provinces, outre leur contingent, obligerent les négocians & les hôpitaux de se défaire d'une partie de leurs provisions en faveur des paysans qui en avoient besoin, en les laissant les maîtres de payer comptant, ou d'acquiter la valeur de ce qu'ils recevoient, par des denrées à la récolte prochaine. Le Roi voulut en même tems, qu'on frappât des médailles avec son buste, pour être distribuées, au jugement de la société d'agriculture, aux cultivateurs qui se distingueroient le plus.

Retour du Roi à Stockholm.

Son zele pour le soulagement des peuples.

1773.

Ses moyens & ses ressources.

S'étant assuré que les terres de la Dalécarlie, rebelles à la culture, ne pouvoient pas suffire à la subsistance de cette province, Gustave publia une ordonnance, par laquelle il exhorta les Dalécarliens à chercher d'autres ressources dans leur industrie: & afin de leur donner les moyens de s'occuper à des travaux utiles, il promit d'avancer les sommes nécessaires à ceux qui voudroient établir des manufactures dans cette province & se chargea de leur procurer le débit de leurs marchandises. La Dalécarlie avoit besoin de secours abondans, elle étoit en proie à la famine; on trouvoit dans les bois & sur les grands chemins, les cadavres des malheureuses victimes de ce fléau. Les habitans s'expatrioient. Cette calamité destructive le devenoit chaque jour davantage par les monopoles des brasseurs, qui accaparoient le peu de grains qu'il y avoit dans la province. Les poursuites séveres contre les distillateurs & l'importation hâtée par les soins de S. M. ramenerent des grains & commencerent la punition des monopoleurs; mais à la disette succéda une dyssenterie qui emporta, dit on, plus de monde que la peste de 1709.

Famine de la Dalécarlie.

Monopoles.

Ces soins ne faisoient pas négliger le rétablissement de la discipline. Dès que les troupes furent completes, le Roi s'attacha à les exercer & à leur faire exécuter toutes les manœuvres, depuis les opérations les plus minucieuses en

Rétablissement du militaire.

apparence de la tactique, jusques aux grandes évolutions, que la paix avoit fait oublier. Il trouva à son avenement au trône, que suivant un ancien usage établi parmi les officiers, ceux qui quittoient, exigeoient, sous le titre d'accords de l'armée, de ceux qui les remplaçoient des sommes qui souvent excédoient leurs facultés; le Roi résolut d'abolir cet usage, ou du moins de le faire tourner au profit du militaire: il modéra ces concordats à une somme modique & déterminée, & ordonna que les sommes provenant de ces ventes fussent versées dans la caisse des pensions, pour les officiers qui seroient dans le cas d'obtenir leur retraite; & comme il se proposoit de faire à ce sujet un réglement général, il consulta tous les chefs des régimens & leur demanda des mémoires. L'année suivante, ayant examiné leurs avis, S. M. rendit à la fin de Mai une ordonnance, qui abolit les concordats connus sous le nom d'accords de l'armée, voulant 1°. que tout officier qui passera d'un grade à un autre, ne soit tenu de remettre à la caisse des pensions, que la modique somme fixée par le réglement de 1773: 2°. que lorsqu'un officier aura 25 ans de service accomplis, il lui soit libre de se retirer; qu'il jouisse de la pension & retire de la caisse militaire les sommes qu'il y aura versées à chaque mutation de grade; mais qu'avant cette époque il ne puisse prétendre à ces avantages, qu'autant que quelque blessure l'aura mis hors d'état de continuer ses services: 3°. que les officiers, qui passeroient au service de quelque Puissance étrangere avec l'agrément de la Cour, fussent autorisés à retirer les sommes déposées par eux dans la caisse; mais qu'ils fussent déchus de toute prétention aux pensions: 4°. que, si un officier après avoir rempli les 25 années & demandé sa retraite, venoit à mourir avant que d'en avoir reçu le brevet, sa femme & ses enfans jouiroient de la récompense qu'il aura méritée: 5°. que la caisse retiendroit dix pour cent de toutes les sommes qu'elle sera dans le cas de restituer: 6°. que les chefs des régimens produiroient chaque année, aux Directeurs de la caisse, une liste exacte des officiers qui, par la vétérance, auront acquis le droit de prétendre à la pension de retraite.

Concordats restreints.

1774. Abolis.

Caisse de pensions etablie.

Retraites & autres reglemens.

Gustave III ne négligeoit rien pour mettre sur un pied formidable son militaire & sa marine; non qu'il desirât la guerre, mais pour le maintien de la paix: il disoit que la campagne la plus heureuse ne valoit pas un mois de repos. Non-seulement il completa tous les anciens régimens, mais il en créa trois nouveaux: il augmenta sa cavalerie de quatre escadrons de dragons & de deux régimens de hussards & fit des changemens nécessaires dans l'exercice. Quant à la marine il l'augmentoit toutes les années: depuis la révolution vingt nouveaux vaisseaux avoient été construits & les anciens réparés. On comptoit dans le mois de Juin 1774 quarante-deux vaisseaux de guerre Suédois, plusieurs fregates & quantité d'autres bâtimens. Comme la marine militaire protege la marine marchande, celle-ci sert d'aliment à l'autre; le Roi veilla avec soin au rétablissement du commerce & de la navigation. Il publia une ordonnance qui, entr'autres articles, condamne à mille dahlers, monoie d'argent, tous les bâtimens qui mouilleront ailleurs que dans les ports des villes jouissant du droit d'étape; à une amende de cent dahlers, les patrons qui mouilleront sur les côtes, excepté dans les cas où ils y seroient indispensablement forcés par les circonstances, & à cent cinquante dahlers, même monnoie, ceux qui sortiront des ports sans pilote.

Marine.

SECT. VII. *Hist.* de Suede. 1718- à nos jours.

Exportation permise.

La défense de la distillation des grains & de la vente des eaux-de-vie, dont on avoit tant abusé jusques au regne de Gustave ; les sages mesures qu'il avoit prises contre les monopoleurs, les encouragemens prodigués à l'agriculture & la récolte abondante lui permirent enfin d'autoriser l'exportation des grains de toute espece; il y avoit un siecle que cette liberté n'avoit pu avoir lieu en Suede; six vaisseaux marchands chargés du superflu de ces productions, partirent pour Amsterdam. Alors le Roi crut pouvoir se relâcher de la sévérité de la défense de la distillation; mais il se proposa de n'en accorder la tolérance qu'autant que les grains se soutiendroient sur un bon prix, & qu'à des particuliers dont la conduite & la bonne réputation lui répondoient qu'ils n'en abuseroient point. Afin que le pauvre invalide se ressentît de l'abondance, il fit remettre aux curés de Stockholm trois cens tonnes de seigle, pour distribuer dans leurs paroisses, à ceux qui se trouveroient hors d'état de gagner leur vie.

Ordonnance au sujet des dettes.

Ses vues économiques s'étendirent à tout: malgré l'union qui regne entre Sa Majesté & les Princes ses freres, il publia une déclaration, portant que les dettes déja contractées ou qui le seront à l'avenir, par les personnes de la maison royale, ne seront plus payées ni par le trésor royal, ni par les effets mobiliers des contractans ; voulant que chaque Prince de son sang paye exactement ses dettes sur son revenu; leur recommandant à cet égard, le meilleur ordre. Le but de cet édit est d'ôter aux grands tout exemple & tout prétexte de faire plus de dettes qu'ils n'en peuvent acquitter. On ne s'avise guere d'enfreindre une loi, à laquelle le législateur est le premier à se soumettre. Sous un Prince qui réunit la bienfaisance & la justice, le peuple n'attend pas que la loi rétablisse l'ordre & réprime les abus; il va au devant de la loi & le désordre cesse; c'est ce qu'on vit en Suede, par rapport aux inhumations.

Inhumations hors des villes.

Les papiers publics étoient remplis des vœux que faisoient en France, des citoyens éclairés pour l'extirpation de l'usage barbare d'enterrer les morts dans les églises & de laisser subsister les cimetieres au sein des grandes villes; vœux que le Parlement de Paris a depuis longtems légitimés par des arrêts, & que quelques Prélats ont exaucés dans leurs dioceses; mais que des intérêts (plus sacrés, sans doute, que la santé d'un peuple immense) rendent impuissans dans la capitale. Le College de santé de Suede, frappé des observations multipliées qui avoient été faites en France sur les suites funestes de cet usage, fit appercevoir les Suédois que le même abus & le même désordre regnoient chez eux, & sans qu'il fût besoin d'aucun édit ni d'aucune ordonnance du Roi, les habitans des campagnes cesserent, non-seulement les inhumations dans les églises, mais encore ils transporterent les cimetieres loin de leurs habitations. Cette réforme, à la vérité, n'est pas générale; mais il y a tout lieu d'espérer qu'elle sera adoptée dans tout le Royaume, & que la Suede servira d'exemple à d'autres Etats.

Accusation contre le sénat de Jonkioping.

L'administration de la justice étant une des parties les plus essentielles de l'administration générale, Gustave y veilla avec la plus grande exactitude: il fut vivement affecté des accusations intentées contre le Parlement de Jonkioping: d'après les informations faites sur les lieux par le Chancelier de justice, il évoqua cette affaire importante au tribunal suprême de revision séant à Stockholm, & pour mieux constater encore les faits, le Roi nomma une

commiſſion chargée de faire toutes les recherches néceſſaires à l'inſtruction d'une cauſe, à laquelle il prenoit le plus vif intérêt. Ses intentions ayant été remplies à cet égard, le Roi envoya ordre aux juges inculpés (au nombre de treize) de venir à Stockholm pour y rendre compte de leur conduite; ils comparurent devant le tribunal préſidé par le Roi, en perſonne, & où tout le Sénat de Stockholm fut invité. S.M. ouvrit la ſéance par un diſcours, qui mérite d'être conſacré dans les faſtes de l'hiſtoire, par les grands principes qu'il contient. Nous croyons faire plaiſir à nos lecteurs de le rapporter. (1) Le Baron Hagard, Secrétaire d'Etat, qui faiſoit les fonctions de Chancelier de Juſtice, commença à lire les accuſations; mais comme elles étoient en très grand nombre, la lecture en fut remiſe à une autre ſéance. Il y en eut pluſieurs & le Roi n'en manqua aucune: l'inſtruction ſe fit publiquement; on accorda des délais aux accuſés pour produire leurs moyens de juſtification. Dans cet intervalle un des accuſés mourut. Ce ne fut qu'en 1775 que cette affaire, qui occupa longtems la nation, fut terminée par un jugement prononcé devant le Roi ſéant en ſon conſeil, qui déclara un des aſſeſſeurs incapable d'exercer ſa charge, démit trois autres aſſeſſeurs de leurs emplois, ſuſpendit le vice-préſident & trois conſeillers de juſtice de leurs fonctions, condamnés en outre à la perte de trois & de ſix mois de leurs appointemens; déchargea deux conſeillers & un aſſeſſeur des accuſations intentées contre eux, ſans néanmoins pouvoir prétendre aucun dédommagement contre le fiſcal; enfin un autre conſeiller fut démis de ſon poſte & auſſitôt rétabli par S. M., en payant 300 dahlers.

Hiſt. de Suede. 1718- à nos jours.

Jugement.

Quoique cette affaire eût beaucoup occupé le Roi, il n'en avoit pas été moins attentif aux autres de l'adminiſtration; la Monarchie rétablie dans de juſtes bornes, ramenoit peu à peu l'ordre, que le deſpotiſme du Sénat avoit 1775.

(1) „ Messieurs les Senateurs, la convocation de cette aſſemblée a pour objet une „ affaire des plus importantes, puiſqu'elle concerne particulierement l'honneur & la conſervation de pluſieurs citoyens, & qu'elle intéreſſe en général la tranquillité & la fortune „ de tous mes ſujets. Il s'agit d'examiner ſi le pouvoir confié par la loi, pour protéger „ l'innocence & la ſûreté d'un peuple, a été employé pour les violer. Quoique le devoir „ de l'autorité Royale m'oblige, comme chef & pere de l'Etat, à veiller au bonheur & à „ la ſûreté de tous les habitans, il y a cependant une claſſe de citoyens, dont l'honneur „ & la réputation me ſont particulierement confiés: les charges illuſtres dont ils ſont revêtus, la portion importante de l'adminiſtration des loix que je leur ai remiſe entre les „ mains, uniſſent en quelque ſorte leur honneur au mien; ils ne peuvent prévariquer avec „ impunité, ſans le ternir: ils ne peuvent être injuſtement accuſés, ſans que je les protege, „ puiſque comme Roi, en vertu de la loi, je ſuis le protecteur de leur innocence & en „ même tems le vengeur des droits du peuple, ſi les magiſtrats abuſent du pouvoir qui leur „ eſt confié. Je me dois donc à moi-même, je le dois à la dignité dont ils ſont revêtus, „ de procéder à ce jugement. Je dois à mon peuple, que le procès s'inſtruiſe ſans aucun „ ſoupçon d'oppreſſion. Je dois à la poſtérité de lui laiſſer un grand exemple de juſtice. „ Etant juge moi-même & partageant avec vous les devoirs précieux & rigoureux attachés „ à cette qualité, je n'oſe ni ne puis prévoir l'iſſue de cette importante affaire; mais je „ ſouhaite avec la plus vive ardeur que cette procédure ſolemnelle ſoit la derniere, comme „ elle eſt la premiere ſous mon regne. Elle ſera écrite dans les annales de nos jours, & „ marquée comme la preuve ſenſible d'une epoque flétrie par la tyrannie & par la corruption, où tout étoit poſſible, où rien n'étoit à l'abri des ſoupçons, où l'on oſoit accuſer „ les perſonnes les plus illuſtres, celles-mêmes qui, par le caractere dont elles ſont revêtues, „ paroiſſent être au deſſus de tout, & à plus forte raiſon exemptes de ſoupçons auſſi „ humiliens."

Liberté du commerce des grains.

entierement dérangé: il s'attachoit essentiellement à faire fleurir l'agriculture & le commerce. La disette bannie lui permit de donner une ordonnance, qui abroge toutes les restrictions auxquelles les marchands étoient assujetis pour l'achat & la vente des grains, & accorde une liberté indéfinie de commerce aux provinces les plus fertiles, telles que la Scanie, le district de Scarabourg, la Sudermanie, la Westmanie, l'Upland, la Finlande & la Gothie. Sur le modele de la France, Gustave restreignit beaucoup la police réglémentaire concernant ces denrées de premiere nécessité. Il révoqua la défense de distiller, à condition qu'on ne pourroit employer à la distillation dans le cours de l'année, plus de trois cens mille tonnes de grain, dont la répartition seroit faite entre toutes les villes & provinces du Royaume, proportionnément à leur population; voulant que chaque distillateur s'engageât de faire ce commerce pendant quinze ans, en payant dix dahlers, monnoie de cuivre, par tonneau d'eau-de-vie, lui prohibant de distiller chaque année plus de mille tonnes de grains ni moins de deux cens. Cette ordonnance entroit dans d'autres détails. Mais la modicité de la récolte de l'année suivante obligea S. M. de la révoquer, ou du moins de la suspendre.

De la distillation.

Divers réglemens.

Pour exciter l'industrie & favoriser l'agriculture, il ordonna que le fils d'un censitaire de la couronne, auroit un droit incontestable de succéder à son pere dans la cense, au cas qu'il eût duement satisfait à ses obligations; & à cet effet il n'aura besoin que du consentement du Gouverneur de la province. Il ordonna qu'à l'avenir on ne feroit aucune acception de personne dans la répartition des services, dont jouissent les receveurs des droits royaux, ou autres fermiers de la couronne, mais qu'ils ne pourroient les céder à d'autres. Il mit dans les corvées pour l'entretien des chemins, un ordre qui soulagea beaucoup les habitans de la campagne, obligés de travailler à des réparations, souvent éloignées de leurs habitations de plusieurs milles; il ordonna qu'il fût fait une nouvelle répartition de ces corvées, & qu'on assignât à chaque corvéable, la portion de route la plus proche de son habitation. Dans le tems de l'anarchie, le Commerce avoit beaucoup souffert par les monopoleurs; le Roi ordonna qu'on fît les perquisitions les plus exactes contre ces sang-sues publiques, & notamment contre ceux, dont les manœuvres tenoient le cours du change à un prix excessif. Les habitans des provinces les plus septentrionales de la Suede, étoient obligés de tirer à un très haut prix de l'étranger, les étoffes nécessaires à leurs vêtemens: Gustave établit à Tornéa une manufacture, où l'on fabriqueroit de gros draps, semblables à ceux dont s'habillent les Lappons: & pour encourager la filature de la laine, il ordonna que ceux qui les premiers formeroient des établissemens de ce genre, seroient pourvus d'ustensiles & dédommagés du loyer de leurs maisons, aux frais du gouvernement.

Manufacture de Tornéa.

Les Suédois excités par l'exemple d'un si bon maître, bénissent le rétablissement du gouvernement monarchique & s'empressent de concourir à ses vues. Gustave prit sous sa protection en 1775, la Société *Pro Patria*, à laquelle il réunit la maison des femmes en couche. Il voulut qu'on inscrivît en lettres d'or, les noms des personnes qui donneroient à cet établissement, dont le but est d'exciter l'émulation & de consoler l'humanité pauvre & souffrante, au moins mille dahlers. Le Roi éprouva bientôt que la vertu trou-

trouve sa récompense en elle-même. Deux particuliers qui cacherent soigneusement leurs noms, envoyerent aussitôt l'un, mille, & l'autre, deux mille dahlers. Nous ne rapporterons pas tous les encouragemens que Gustave III a prodigués depuis la révolution, au commerce & à l'industrie; nous nous bornons à un petit nombre. Il se proposa de fonder quatre grandes villes de commerce dans la Finlande, sur les terres appartenant immédiatement à la couronne: il promit à ceux qui viendroient les habiter, une exemption de toutes impositions & charges pendant vingt ans, avec permission d'exercer tel commerce & métier qu'ils voudroient, sans être tenus de se conformer à aucun statut ou réglement de commerce ni de maîtrise.

Hist. de Suede. 1718- à nos jours.

Traits de bienfaisance. 1776. Fondation de villes.

Le college de commerce de Stockholm écrivit aux ministres & consuls Suédois dans les pays étrangers, d'envoyer chaque année des listes exactes de tous les Suédois qui ont adopté une autre patrie & qui s'y sont établis en qualité de négocians, artistes & autres; de rechercher les causes de leur émigration, & de les engager à revenir dans leur pays. Les encouragemens de toute espece que le Roi leur offre sont bien propres à les rappeller: il a ordonné l'érection d'un monument public, à la mémoire de *Gustave Croll*, qui, de simple garçon tanneur, étoit parvenu, par son travail & son application, à une très grande fortune. Il étoit devenu le plus riche marchand de cuir du royaume, & avoit laissé une succession de cinq cens mille dahlers, monnoye d'argent: il avoit fondé quatre prix de cinquante écus chacun, en faveur des artisans qui excellent dans leurs professions: le Roi a augmenté ces prix du double. Tous ces encouragemens porterent l'énergie & la force dans toutes les branches du commerce: en moins d'un an l'exportation de fer avoit doublé: le prix de la poix & du goudron étoit augmenté de moitié; celui de toutes les productions du pays l'étoit aussi dans la même proportion.

Monument érigé à l'industrie.

Le luxe, sur lequel on a tant écrit, est ruineux dans certaines circonstances, & nécessaire dans d'autres; il faut quelquefois le réprimer & non pas le détruire. Le Roi crut devoir lui prescrire des bornes. Il publia des loix somptuaires, plus favorables aux progrès de l'industrie, que gênantes pour les citoyens: (1) il ordonna que l'habillement national restât toujours le même: il défendit en général de porter du galon d'or ou d'argent, à l'exception des militaires, qui pourroient en porter, assortis à leurs uniformes. Il prohiba les habits de draps fins fabriqués chez l'étranger, à toutes personnes sans exception de rang & de dignité. Il voulut qu'on n'usât que de draps provenant des manufactures Suédoises.

Loix somptuaires.

La bienfaisance des Rois est inséparable de la justice: dans Gustave qui

(1) L'ordonnance somptuaire arrêtée en 1766, étoit ruineuse pour le commerce & les manufactures. Elle défendoit l'entrée & l'usage du caffé, du chocolat, de l'arrak, du punch, de toutes liqueurs & eaux de senteur étrangeres, des vins, excepté de France. Elle défendoit tout dessert, excepté les fruits du pays; l'usage du tabac avant l'âge de 21 ans, le permettoit au dessus de cet âge en payant un dahler par année: ordonnoit que les garnitures des robes des femmes fussent de la même étoffe que la robe; leur interdisoit les dentelles au dessus d'un pouce de large; interdisoit aux hommes les habits de velours, de soie, les dentelles; au peuple des manchettes: prohibant les meubles de soie, carrosses, coureurs, heyduques, coëffeurs, &c.

SECT. VII. *Hist. de Suede.* 1718- à nos jours.

fait qu'un juge doit mettre dans la balance la fragilité des hommes, sa bonté tempere souvent la sévérité des loix; il sait être juste, sans cesser d'être bon. Dix-sept officiers du corps de l'artillerie, Capitaines & Lieutenans, croyoient avoir le droit d'aller au parc, toutes les fois qu'ils le jugeroient à propos: ils se présenterent, & ayant trouvé les portes fermées, ils les ouvrirent avec violence. Ils se présenterent encore, on les refusa: ils firent un mémoire rempli de plaintes ameres & de termes injurieux contre le Général-major, leur chef: celui-ci demanda justice à S. M., qui nomma un conseil de guerre. Les officiers furent condamnés à être cassés. Le jugement fut porté au Roi. Leur révolte méritoit une punition exemplaire; mais leur mérite sollicitoit en leur faveur: il en condamna quatorze à remettre leurs commissions, à faire des excuses au Général-major, à servir ensuite pendant quatre mois, en qualité de simples soldats & à remplir exactement tous les devoirs de cet état, sous peine d'être dégradés pour un plus long terme; il ordonna que leurs appointemens leur seroient conservés, & que ceux qui étoient décorés de l'Ordre de l'épée, continueroient d'en porter les marques, jusques à ce que le premier Chapitre en eût décidé. Il interdit pendant trois mois, les trois autres officiers de toutes les fonctions attachées à leur grade. Ainsi le Roi punit l'indiscipline de braves officiers, dont le jugement du conseil de guerre eût privé l'Etat. Mais il est des cas où la clémence deviendroit dangereuse. Quelques paysans de Finlande, dans le dessein de se faire donner l'administration de la terre de Sœlsdorff, administrée par M. Ehrenmann, Conseiller de la justice de la Cour, & par son frere Lieutenant-Colonel, les accuserent d'un meurtre & de plusieurs malversations. Le Roi fit examiner ces accusations avec l'attention la plus scrupuleuse; elles furent jugées calomnieuses, & l'on soupçonna les motifs intéressés des accusateurs. Ils furent déclarés infames; les uns furent condamnés à être fouettés publiquement, & les autres à la prison pour un tems assez considérable & au pain & à l'eau. Le Roi, dès l'année précédente, avoit résolu de faire un voyage en Finlande, pour y créer & établir un Parlement à Wasa; mais des affaires plus pressantes l'ayant retenu, il manda à Stockholm les membres qu'il avoit désignés pour composer ce Parlement, & il fit l'installation de cette Cour avec la plus grande solemnité, le 28 Juin.

Officiers conservés à l'Etat.

Jugement plus rigoureux.

Etablissement du Parlement de Finlande.

Ces établissemens ne lui faisoient point perdre de vue les moyens de donner au militaire une forme solide. En 1775, l'armée Suédoise montoit à soixante-quinze mille hommes. Le Roi avoit augmenté depuis peu, le corps des chasseurs de Sprengporten de six compagnies. Pour donner aux troupes la facilité de se recruter, il ordonna que chaque province auroit toujours sur pied un certain nombre d'hommes, proportionné à sa population; que cette milice resteroit dans les campagnes, continueroit d'y vaquer aux travaux de la culture des terres, & qu'elle seroit cependant exercée, certains jours de la semaine, à des heures indiquées, au maniment des armes; que les régimens destinés à la garde des places & forteresses se recruteroient dans ces régimens provinciaux; & qu'enfin les troupes de campagne se completteroient aux dépens des régimens de garnison, qui fourniroient le nombre d'hommes dont elles auroient besoin & qui seroient remplacés par les recrues de la milice des provinces. Ainsi l'agriculture souffrira le moins qu'il sera

Régimens provinciaux.

possible, de la nécessité d'entretenir le militaire sur un pied respectable: il en résultera un autre bien. Ce qu'on appelle la milice en France, enleve brusquement les cultivateurs à la terre, & les enfans à leurs familles: par l'ordonnance de Gustave, cette séparation est préparée de loin; le cultivateur devient soldat peu à peu, se forme au sein de ses lares, presque sans s'en appercevoir, & quitte avec moins de regret ses travaux champêtres, pour des travaux avec lesquels il s'est familiarisé. Les fortifications avoient été très négligées pendant le gouvernement aristocratique; le Roi songea, dès qu'il fut le maître, à les réparer: mais ces réparations exigerent des sommes & des travaux immenses. Le devis du Général Sparre envoyé sur les lieux, fait monter les réparations d'une de ces forteresses de six à sept tonnes d'or, sans y comprendre les matériaux qui doivent être fournis par la province, & deux cens pieces de canon. Quant aux fusils, les arsenaux en étoient presqu'entierement dépourvus. La Marine avoit beaucoup souffert depuis la révolution: Gustave s'appliquoit à la rétablir; il avoit fait divers réglemens, & il est parvenu à la mettre sur un aussi bon pied que ses troupes de terre. En 1775 il publia une ordonnance, par laquelle il fut défendu sous des peines rigoureuses, aux directeurs & inspecteurs des chantiers du Royaume, de construire aucun vaisseau de guerre ou autre bâtiment, pour le compte des nations étrangeres. S. M. fit abattre quantité de bois de construction dans la Poméranie, & le fit transporter à Stockholm; de sorte que bientôt on put s'y passer de l'étranger, d'où l'on le tiroit auparavant. On perfectionna par ses soins, la maniere de construire: le College de Commerce a publié une ordonnance, qui regle la police & la perception des droits du port franc de Marstrand.

Rétablissement des fortifications.

Ordonnances pour la Marine.

Mais le gouvernement le plus solide en apparence, est toujours près de sa ruine, lorsque l'instruction publique est entierement négligée, parce que l'ignorance ramenant la barbarie, les abus & les préjugés, les peuples incapables de faire usage de leur raison & de juger sainement de leurs véritables intérêts, abjurent le joug des loix, se précipitent dans l'anarchie, deviennent les instrumens de l'ambition des grands & invitent le Souverain au Despotisme. Gustave III trouva les provinces septentrionales de son Royaume plongées dans l'ignorance la plus profonde: il remit une partie des impositions pour y établir des écoles publiques: il y envoya des sujets propres à répandre la lumiere, ou plutôt la connoissance des premiers principes. Comme dans presque tous les Etats, l'instruction est principalement dans les mains du Clergé, & que c'est autant sur son exemple que sur ses préceptes, que le peuple regle ses mœurs, le Roi porta la plus grande attention à cet objet. Il trouva le clergé de Suede composé de sujets sans talens, sans mœurs & sans autre vocation que le desir d'obtenir des bénéfices. Pour rétablir cet ordre, il renouvella les anciennes ordonnances & voulut qu'on n'admit aux fonctions du sacerdoce, que des sujets d'une naissance honnête, dont les mœurs, les talens & les connoissances eussent été soumis à l'examen le plus rigoureux.

Nécessité de l'instruction publique.

Réforme du Clergé.

Pour donner au peuple une regle invariable de foi, il forma une commission des hommes les plus savans de la Suede, & leur proposa une nouvelle traduction de la Bible, dans laquelle il les engagea de corriger des fautes

Traduction de la Bible.

de la Vulgate. (1) Plusieurs savans de l'église Catholique conviennent assez communément, que cette traduction a quelquefois mal rendu le véritable sens du texte; & que le traducteur, entre deux significations du même mot, ou Hébreu, ou Grec, a pris la plus étrangere au sens; ce qui rend la phrase inintelligible, ou présente un sens tout différent de l'original. Les incrédules n'ont pas manqué de tirer parti de ces méprises, pour décrier le texte sacré. Cependant on s'obstine à ne pas corriger ces fautes. Par exemple, le miracle des poux imité par les Magiciens de Pharaon, dans l'Exode, prêtoit à rire aux détracteurs de l'Ecriture Sainte, aux dépens des Juifs: les savans Suédois ont découvert par la comparaison du texte avec la version des Septante & les autres, que le texte signifioit *cousin*, moucheron, au lieu de *pou*. Le Roi a fait plus, en attendant qu'il puisse envoyer en Finlande, des personnes éclairées pour instruire les peuples, il a permis à plusieurs villages, d'être eux-mêmes leurs pasteurs, comme dans les premiers siecles du Christianisme.

Nous terminons ici l'histoire de la Suede, qui prend une face nouvelle, sous un Roi juste & bienfaisant, ami des arts & de la paix, occupé du bonheur de ses sujets, travaillant sans cesse à se concilier leur amour. (2) Il n'a point encore paru aspirer à la gloire acquise au prix du sang & de la misere des peuples; mais le courage avec lequel il a renversé les bornes qui resserroient son pouvoir, l'intrépidité avec laquelle il a brisé le sceptre du despotisme, les soins qu'il a pris jusques ici pour rétablir le militaire & la marine, les progrès qu'ils ont faits l'un & l'autre, depuis qu'il est véritablement Roi; tout annonce que Gustave III réunit les vertus héroïques de Gustave-Adolphe & de Charles XII, & les vertus pacifiques des Antonins.

(1) Nous n'en citerons que deux. M. le Franc de Pompignan, un de nos plus grands Littérateurs & de nos meilleurs Poëtes, malheureusement découragé par les satyres injustes de Voltaire, & plus malheureusement célébré par les Frerons & les Sabatiers, a fait une étude approfondie des langues savantes. Il a découvert dans le texte des livres sacrés, des beautés qui ont disparu dans la Vulgate. En voici une. La Vulgate dit *sumam pennas diluculo*: „ je prendrai des aîles au point du jour:" expression obscure & qui ne dit rien. M. L. F. de P. s'est convaincu, en comparant le texte avec les versions, qu'il falloit traduire *diluculi*: *Je prendrai les aîles de l'aurore.* Quelle image sublime n'offre pas le changement d'une seule lettre! M. l'Abbé Contant de la Mollette, très versé dans les langues Hébraïque, Syriaque, Grecque, Arabe &c. travaille actuellement avec fruit sur cette matiere; il a corrigé quantité de passages qui offroient un sens, ou louche, ou inintelligible, ou souvent contraire au véritable: il s'est assuré que Jephté n'a point immolé sa fille, que Samson n'a point attaché des brandons de paille à la queue d'une légion de renards, pour brûler les moissons des Philistins, &c. Heureux! s'il se fut borné dans ce qu'il a publié de son ouvrage, à une critique honnête de Voltaire; mais il l'a rempli d'injures grossieres contre ce grand homme &, qui pis est, de longues tirades de vers insipides & pitoyables. Il n'est pas extraordinaire de voir le zele dégénerer en fureur; mais il est rare qu'il précipite un savant dans cet excès de ridicule. La Religion n'exigea jamais un si grand sacrifice.

(2) Les premiers jours de son regne furent marqués par des bienfaits. Ce Prince partit de Paris, dès qu'il eut appris la mort du Roi, son pere. Il sut qu'on faisoit de grands préparatifs à Stralsund & à Wismar pour le recevoir; il fit tout suspendre & ne voulut pas qu'on fît aucune dépense. Ces villes, avec son agrément, verserent les sommes destinées à ces fêtes dans le sein des familles indigentes. Il supprima à Stockholm le théâtre françois, & voulut que les pauvres profitassent de ce que coûtoit l'entretien de ce spectacle. Il annonça qu'il donneroit audience trois fois la semaine & tous ceux qui ont des besoins à lui exposer ou des graces à lui demander furent admis.

Fin de l'Histoire de Suede.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.



LIVRE TRENTE-DEUXIEME.

HISTOIRE DE DANNEMARCK ET DE NORVEGE.

SECTION I. *Description des Royaumes de Dannemarck & de Norvege, Mœurs des premiers Danois, Gouvernement actuel.*

Sect. I. Hist. de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

Il est peu de Royaumes dans l'univers, dont les possessions soient distribuées d'une maniere aussi bisarre, que celles de la Monarchie Danoise. Ses principaux domaines sont en terre-ferme, & la capitale est dans une isle. Cette isle est celle de Séelande: elle est d'une figure peu réguliere; mais c'est une vaste plaine, très fertile, & qui n'a besoin d'aucun engrais artificiel: on y rencontre des bois, des pâturages, des troupeaux & tout ce qui est nécessaire à l'approvisionnement de la capitale, qui emprunte peu de choses des autres isles & de la terre-ferme. C'est au milieu du quinzieme siecle, que Coppenhague est devenu le séjour des Rois, & depuis sa splendeur s'est accrue de regne en regne, jusqu'en 1728, que les flammes en dévorerent la plus grande partie; désastre que les ressources infinies d'une ville commerçante ont réparé depuis. Son port est un des plus beaux & des plus sûrs du monde. L'isle d'Amack est le jardin de cette capitale. La Reine Elisabeth d'Autriche la peupla de Flamands industrieux, qui y firent croître des fruits & d'autres végétaux, que la nature sembloit avoir refusés aux contrées septentrionales. Cette isle, ainsi que Coppenhague, est située sur un canal qui, en se resserrant de plus en plus vers le Nord, forme enfin ce passage du Sund, si célebre & presque toujours couvert d'une forêt de mâts. (1)

Isle de Séelande.

(1) „ Ce fameux Détroit," (dit l'auteur des *Lettres sur le Dannemarck*) „ où il passe „ jusqu'à 3000 vaisseaux par an & que le Roi commande par la forteresse de Cronenbourg, „ est un des lieux de l'Europe dont l'aspect est le plus remarquable. Deux mers réunies „ par un canal qui n'a qu'une lieue de largeur, des côtes agréables, une navigation dont „ le mouvement est continuel, forment le spectacle le plus riant & le plus singulier qu'on „ puisse imaginer. Le péage auquel sont assujettis tous les vaisseaux, sans distinction, qui

SECT. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

Elseneur est le port où les vaisseaux s'arrêtent pour payer le droit d'entrer dans la mer Baltique. C'est la patrie de l'historien Pontanus. Au milieu de ce détroit, s'éleve la petite isle de Huéne, où Tycho Brahé observoit les cieux, interrogeoit la nature, & faisoit la guerre aux préjugés. L'isle de Fionie, située à l'Occident de la Séelande, est moins vaste, mais beaucoup plus féconde. A l'aspect des riches moissons, dont l'automne la couvre, on se croiroit transporté sous une zône tempérée. Odensée en est la capitale.

Autres isles.

Au Sud de l'isle de Séelande, on apperçoit celles de Laland & de Falster; toutes deux prodiguent le froment au cultivateur laborieux; mais la derniere surtout est couverte d'arbres fruitiers, qui trompent rarement l'espoir du laboureur. Le Langeland, nommé tel à cause que c'est un pays long & étroit, n'offre qu'une ville & quelques villages, mais sa fécondité le rend important; Bornholm est plus éloignée dans la Baltique; le terroir n'en est point ingrat. Nous ne parlons pas d'une multitude d'autres isles peu étendues: les bras de mer, qui les séparent, sont si poissonneux, que la pêche seule pourroit suppléer à d'autres denrées dans des temps de disette: il ne faut donc pas regarder ces contrées, comme des déserts perpétuellement ensévelis sous les glaces & la neige; la nature n'y paroît morte pendant l'hiver, que pour renaître ensuite avec plus de force & d'éclat.

Etats Danois en terre-ferme.

Dans la terre-ferme le Juthland septentrional forme la tête de cette longue péninsule, qui s'avance dans l'océan: il est divisé en quatre dioceses, dont les capitales, sont Albourg, tombeau du Roi Jean I, située sur un canal, non loin de la mer; Arhus, bâtie à l'embouchure de la Gude, port commode & très fréquenté, entouré de forêts giboyeuses & de campagnes fertiles; Ripen, à l'embouchure de la Nipseck, antique séjour des lettres, où reposent les cendres de plusieurs Rois; Wibourg, sur le lac Water, siege d'un tribunal supérieur. Le Duché de Sleeswigh forme le Juthland méridional. La ville de Sleeswigh, située au fonds d'un golphe étroit & profond, fut autrefois libre, anséatique; elle possédoit les richesses qui sont le fruit de l'industrie & de la liberté, mais elle est bien déchue de sa splendeur, & les querelles des Princes ont détruit l'ouvrage des peuples. Le Duché de Holstein, situé au Midi de celui de Sleeswigh, joint la péninsule au continent: il fut souvent le sujet & le théâtre de la guerre; on le divise en Holstein propre, Wagrie, Stormarie & Dithmarse. Toutes ces contrées ne sont pas également fécondes: on y rencontre des landes: on y voit aussi de gras & vastes pâturages; mais ces pâturages même sont un obstacle à la population; ils occupent peu de bras, & offrent aux hommes peu de salaires & de moyens de subsistance. Le Gouvernement Anglois est le premier qui ait senti, combien il étoit important de transformer les pâturages en champs labourables; parce qu'il connoît, mieux que les autres, le prix & l'emploi des hommes.

„ passent par ce Détroit, est fondé sur un usage immémorial, & sur un droit que toutes „ les nations ont reconnu par des traités solemnels. Chacune d'elles est convenue de certains usages, qui mettent plutôt de la différence entre elles dans la maniere de payer, que „ dans la valeur qu'elles paient, qui est à peu près la même pour toutes (un pour cent.) „ Les Hollandois, par exemple, qui ont une part si considérable à la navigation de la mer „ Baltique, en sont crus sur leurs passe-ports, au lieu que les Anglois sont sujets à la „ visite." *Lettre* XI.

Les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst, situés dans le continent, sont plus fertiles, parcequ'ils sont dans un climat plus tempéré.

Hist. de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

La Norvege est moins féconde, & tire en partie sa subsistance des autres provinces Danoises; mais elle vend des bois de construction à presque toutes les Puissances maritimes. Ce Royaume eut longtemps des Rois indépendans; il est depuis 1387 sous la domination du Roi de Dannemarck, représenté par un Vice-Roi, despote aujourd'hui comme son maître. La Norvege a près de quatre cens lieues de côtes & de soixante lieues de largeur. Cette vaste étendue est couverte de bois, entrecoupée de précipices & de montagnes. On la divise en quatre Gouvernemens; celui d'Aggerhus, dont les vallées seules sont habitées; Anslo en est la capitale, c'est le séjour du Gouverneur, & le siege d'une cour de justice souveraine. En 1567 un incendie, fléau très commun dans cette contrée, la réduisit en cendres; elle dut sa renaissance à Christian IV. Bergen est la capitale du Gouvernement qui porte son nom; une forteresse redoutable, un bon port, un commerce florissant, en ont fait la ville la plus considérable de Norvege. Ses environs sont peu cultivés: mais les grains étrangers abondent dans son port; & c'est elle, qui les distribue aux autres villes, dans les temps de disette. Drontheim est la capitale du troisieme Gouvernement; cette ville semble s'élever du sein des eaux de la mer & de la Neider. Wardhus, situé dans l'isle qui porte son nom, est le siege du Gouvernement de la Laponie Danoise; pays stérile, où l'usage du pain est presque inconnu, habité par des hommes grossiers, superstitieux, incapables d'industrie, mais qui, dans les cavernes souterraines, où ils s'enséveliissent pendant une partie de l'année, sentent peu le joug qu'on leur impose, & ne connoissent ni les médecins, ni les gens de loi, souventes fois les fléaux de la santé & du repos des hommes. Du reste, sans lumieres, sans goût, même pour les arts utiles, ne possédant que celui de guider leurs rennes sur la glace; ils sont tels encore que les peignoit Tacite, sans connoissances, sans desirs, sans besoins; leur vie est une espece de sommeil, dont les songes même sont peu variés. Leur petite taille, leur grosse tête, leur large estomac, leur ventre étroit, leurs cuisses menues, leurs yeux petits & enfoncés, leur teint olivâtre, ont fait dire à un poëte françois, qu'après le singe, l'animal qui ressemble le plus à l'homme, c'est un Lapon.

Royaume de Norvege.

L'Islande.

L'Islande (1) n'est pas moins disgraciée de la nature, que la Laponie: sa longueur est de 120 milles de Dannemarck, & sa plus grande largeur de 50 des mêmes milles. On y compte à peu près 80000 ames; elle étoit plus peuplée avant le quatorzieme siecle. Mais la peste qui désola le Nord, fit de cette isle un désert, ou plutôt un vaste cercueil. Quelques malheureux, échappés à la destruction générale, sortirent de leurs cavernes, comme Noë de son Arche, & devinrent les patriarches d'un nouveau peuple. D'autres fléaux, tels que les éruptions de volcans, la famine & de nouvelles pestes, ont encore arrêté depuis la population dans cette malheureuse contrée: partout on rencontre des masses de rochers brisés, entassés pêle-mêle, des fleuves de lave, maintenant refroidie & consolidée, des eaux brûlantes, des mon-

(1) *Egerb. Olai. Enar. Hist. de Isl. — Descript. de l'Islande par M. Horrebous. — Angrimi Jonæ Islandi tractatus de Islanticæ gentis primordiis & veteri Republicâ.*

SECT. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

tagnes, (1) qui ont autrefois vomi des flammes, & qui fument encore. Souvent la terre tremble & mugit sous les pas des habitans; ils ressentent à peine une foible impression des feux bienfaisans de l'astre du jour, & ne connoissent, pour ainsi dire, que les feux destructeurs qui dévorent les entrailles de la terre, & l'entr'ouvrent pour s'élancer dans les airs: souvent l'eau des torrens que produit la fonte des neiges, est noire & fétide. Telle est, ou plutôt telle fut pendant huit siecles la triste situation des Islandois, que leur seule indolence pouvoit attacher à leur patrie: maintenant ils sont plus tranquilles; les bruits souterrains sont moins forts, les secousses moins fréquentes & moins violentes, &, quant aux éruptions volcaniques, elles ne ressemblent plus qu'à ces restes de fumée qui s'échappent des derniers débris d'une maison que les flammes ont consumée. Le souvenir des maux qu'ont éprouvés leurs ancêtres, est presque le seul mal qu'ils éprouvent aujourd'hui: en général, ils sont robustes & bravent impunément les rigueurs de leur climat: leur mer & leurs rivieres sont très poissonneuses; souvent le poisson sec leur tient lieu de pain; il leur sert même de monnoie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les Islandois transplantés dans des climats plus doux & plus heureux, y languissent de regret, & sont bientôt attaqués de cette mélancolie que le peuple appelle *Maladie du pays.* Ils n'ont cependant point de villes dans leur patrie; on y voit seulement quelques marchés, où sont les magasins de la Compagnie d'Islande. Leurs villages même ne sont que des métairies dispersées à une certaine distance les unes des autres, pour arrêter les ravages des incendies. Des chaînes de montagne rendent la communication impraticable entre plusieurs parties de l'isle. Tous leurs plaisirs se bornent au jeu d'échecs, à des danses grossieres, à des festins, où préside la débauche, & à hurler sans art & sans goût leurs anciens cantiques guerriers.

A ces possessions il faut ajouter encore les isles de Fero, que l'on rencontre au Nord des Westernes & de l'Islande, & une partie du Groenland, où les Norvégiens fonderent une colonie presque détruite, par son indigence, par le froid, & par l'abandon où la Cour de Coppenhague l'a laissée. Les Danois ne

(1) L'Hécla est le plus célebre de ces volcans; mais il n'est pas le plus dangereux. On s'est fait une fausse idée de cette montagne, en prétendant qu'elle communiquoit avec le Vésuve, & que ses éruptions étoient presque continuelles. Un sçavant naturaliste, qui a observé cette montagne, en parle en ces termes: „ l'Hecla n'a jetté des flammes que dix „ fois dans l'espace de huit cens ans, savoir dans les années 1104, 1157, 1222, 1300, „ 1341, 1362, 1389, 1458, 1636, & 1693... Actuellement on n'apperçoit sur l'Hécla „ ni le moindre feu, ni exhalaison, ni fumée; on n'y trouve uniquement que de l'eau bouillante dans quelques petits creux; de pareilles eaux & même de plus chaudes se trouvent „ encore dans beaucoup d'autres endroits de l'isle. D'ailleurs je dois observer, que, quoique l'Hécla ait fait de grands ravages par sa derniere éruption, en dispersant sur de bons „ pâturages une grande quantité de cendres, de sable & de pierre-ponce, ce mal a été „ oublié depuis cette époque, & même, si l'on s'en souvient encore, c'est par le bien qui „ en a résulté; car le sable & les cendres qui avoient été poussés par le vent vers les endroits bas dans les marais, les ont desséchés & rendus propres à produire des herbages. „ D'autre terrein, qui avoit été couvert de cendres, a été par-là engraissé, pour ainsi dire, „ & rendu plus fertile qu'auparavant; de sorte qu'il donne actuellement d'excellens pâturages & en quantité. On trouve même tout auprès de ce volcan des métairies & des maisons, qui ne sont plus aucunement importunées de ce voisin jadis si dangereux. *Descrip.* „ *de l'Islande par M. Horrebous.*"

ne fréquentent plus que la côte occidentale. Tel est ce Royaume, l'un des plus anciens de l'Europe, où l'art affreux de la guerre fut toujours honoré, d'où fortirent tant de héros destructeurs du genre humain, qui conquirent l'Angleterre, ravagerent la France, l'Espagne, & porterent le fer & la flamme, jusques sur les rivages de la Mediterranée. Les Cimbres furent les premiers habitans de ces contrées, qui furent ensuite conquises par Odin, Chef des Scythes, qui habitoient vers les bords de la mer Noire & de la mer Caspienne. Ce célebre brigand, de Pontife & de Prince devint Dieu. Il avoit mérité l'échaffaud; on lui éleva des autels: il ravagea les isles & le continent, &, après avoir tout détruit, il songea à recréer. On croit que ce fut lui qui fonda la ville d'Odensée. Les anciens habitans chercherent un asyle dans les forets, où leur race se perpétua longtemps & devint presque aussi barbare que les bêtes, parmi lesquelles elle habitoit. Tout le reste fut peuplé de Scythes. Ce pays eut d'autres mœurs, d'autres loix; ou plutôt la seule loi fut le droit du plus fort, la seule science celle de la guerre. Après avoir établi son empire dans la Chersonese Cimbrique, Odin passa en Suede, où il se donna la mort; (1) avant d'expirer il déclara qu'il alloit être Dieu, & on le crut sur sa parole: il promit à tous ceux, qui se signaleroient dans les combats, de les admettre dans sa cour céleste, où ils passeroient l'éternité toute entiere, à se battre, à manger & à boire de la bierre. Cette promesse inspira à ses croyans une ardeur martiale, qui se peignoit dans leurs mœurs, dans leurs plaisirs, dans leurs chants, dans leur oisiveté même. Ils n'aspiroient qu'à ressembler à leur Dieu, pour se rendre dignes de ses faveurs; ils ne l'appelloient que (2) le Dieu terrible, le pere du carnage, le dépopulateur, l'incendiaire, le bruyant, celui qui donne la victoire, qui ranime le courage dans les combats, qui nomme ceux qui doivent être tués. Telle est l'idée que la plupart des hommes se sont faite de la Divinité, parce que la crainte a toujours plus de part à leur culte que l'amour; & même dans la religion Chrétienne, dont le fondateur voulut être appellé *Doux* par excellence, des orateurs insensés ont osé l'appeller le Dieu des batailles, le Dieu des vengeances: combien est préférable cette philosophie, qui regarde le mal, comme l'ouvrage des hommes, le bien, comme celui de Dieu, & qui croit que c'est l'outrager, que de le louer d'être féroce & sanguinaire!

Hist. de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

Conquêtes d'Odin.

Mœurs des anciens habitans du Dannemarck: leur penchant pour les armes.

Tacite peint les anciens habitans de la Chersonese Cimbrique, comme les plus terribles ennemis que (3) Rome ait eus à combattre: leur éducation étoit toute guerriere; les jeux de leur enfance étoient des images des combats; on les accoutumoit à gravir le long des précipices, à lutter, à courir, &, dès l'âge de quinze ans, on les armoit d'une épée, d'une lance & d'un bouclier: dès cet instant, il falloit qu'ils cherchassent leur subsistance, ou dans les forêts, ou au milieu des ennemis. Les femmes regardoient le plus brave comme le plus beau: les blessures qui le défiguroient, étoient de nouveaux charmes pour elles. Un lâche, eût-il eu tous les attraits, dont l'imagination des poëtes a doué le Dieu de Cythere, n'eut pas trouvé accès dans la cabane de la plus pauvre fille. On ne connoissoit guere d'autre crime que la timidité, d'autres vertus que la bravoure, l'adresse, & la force, d'autre malheur

Leur éducation.

(1) Voyez supra, T. 42. p. 385. & aussi notre Tom. 3. p. 346 & *Note*. (2) Edda. Island. Myth. (3) Tac. de mor. German.

Sect. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

que celui d'être vaincu. Froton avoit (1) réglé que celui qui briguoit un poste élevé dans les armées, devoit attaquer un ennemi seul, en recevoir deux de pied ferme, ne reculer que d'un pas contre trois, & ne se retirer qu'à l'aspect de quatre. Les loix étoient fondées sur ce principe, que la force est un droit réel, qu'elle est le signe le moins équivoque de la volonté du Tout-puissant, &, qu'en forçant le foible à se laisser enlever ce qu'il ne peut défendre, il a déclaré que ce larcin étoit conforme à ses décrets. Aussi le Duel fut-il appellé *jugement de Dieu*, même dans une Eglise qui se glorifie d'avoir horreur du sang.

Leur mépris pour la vie.

La Religion des anciens habitans du Nord ne les portoit qu'à détruire ce que Dieu avoit créé, elle leur promettoit dans le ciel des plaisirs, des biens proportionnés au nombre des hommes qu'ils avoient égorgés; aussi Regner (2) un de leurs Rois, dans une ode célebre terminoit ainsi ce cantique: „ Nous „ nous sommes battus à coups d'épée dans cinquante & un combats où les „ drapeaux flottoient. J'ai dès ma jeunesse, apris à rougir de sang le fer d'u„ ne lance...... mais il est temps de finir: Odin m'envoie ses Déesses pour me „ conduire dans son palais; je vais, assis aux premieres places, boire de la bierre „ avec les Dieux; les heures de ma vie sont écoulées & je mourrai en riant." Ainsi parloit un Prince enfermé dans un cachot avec des serpents qui le dévoroient. Harold à la dent bleue, avoit fondé sur les côtes de la Poméranie une colonie de jeunes Danois, parmi lesquels il étoit défendu de prononcer le nom de la *peur*. Chacun d'eux faisoit serment de mourir ou de vaincre, & de ne pas fuir même devant une multitude d'ennemis. Ils recevoient la mort tranquillement, & souvent ils prioient celui qui la leur donnoit, de les observer, & de voir s'ils donnoient quelque signe de crainte ou de douleur. Entre mille traits de leur fermeté dans ces derniers momens nous citerons celui-ci. Un guerrier avoit été terrassé par son ennemi; le vainqueur avoit perdu ou brisé son épée: „ vas en chercher une," lui dit le vaincu; „ je dois mourir de „ ta main; c'est la loi du combat. Vas; je t'attendrai dans la même posture „ où je suis maintenant:" & il tint parole. Valere Maxime dit qu'ils mouroient en chantant, en riant sur un champ de bataille; que dans les maladies mortelles ils étoient abattus, non par la crainte de la mort, mais par le dépit de ne pas mourir les armes à la main. Un philosophe a dit que ce sont les prêtres avec leurs cérémonies, les médecins avec leurs ordonnances, qui nous tuent le courage, & nous font désapprendre à mourir: les anciens habitans du Nord n'avoient point de médecins, & leurs prêtres étoient des guerriers, comme eux: la vie ne leur étoit pas assez chere, pour qu'on fît chez eux une profession de l'art de la conserver. Un enterrement étoit une espece de pompe triomphale pour le mort & pour sa famille. Au lieu de gémissemens, on entendoit des cantiques à la gloire de celui qui venoit de périr: lui-même, avant d'expirer, avoit souvent chanté sa mort dans des vers énergiques & mâles comme son courage. Ceux qui sentoient les approches de la vieillesse, & qui ne pouvoient plus courir aux combats, croyoient avoir assez vécu, & s'ôtoient la vie, comme on se dépouille d'un habit qui n'est plus de saison: ils partoient gaiement de ce monde, comme on part pour un festin; en effet ils étoient persuadés que la table d'Odin étoit dressée pour eux, & que ce Dieu des guerriers les y attendoit, le verre à la main. Lors-

(1) Saxon. Gram. Hist. Dan. (2) Voyez ci-après & Mallet Hist. de Dannemarck.

Hiſt. de Dannemarck, &c. Deſcrip. Mœurs & Gouvernement.

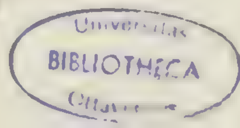
qu'on annonçoit à un pere la mort de ſon fils, il demandoit s'il avoit été bleſſé par devant, ou par derriere? Si on répondoit que ſa bleſſure étoit honorable, il s'écrioit; „ je n'ai donc qu'à me réjouir! " Les malheureux ne l'étoient pas longtemps; le ſuicide n'étoit à leurs yeux qu'un acte d'impatience d'entrer dans le palais d'Odin, & dont ce Dieu ne pouvoit s'offenſer. „ Il y a, dit un auteur Iſlandois, ſur la montagne d'Iſlande, un rocher dont „ la cime eſt ſi élevée, qu'on ne peut en tomber ſans perdre la vie à l'inſtant. „ C'eſt-là que ſe rendent les infortunés. Nos ancêtres n'attendoient, pour „ mourir, ni les maladies, ni la vieilleſſe; ils partoient du haut de ce ro„ cher, pour ſe rendre chez Odin." Après avoir embraſſé leurs amis, leurs parens, ils alloient ſe précipiter de ſang froid, &, non avec ces tranſports furieux, qui conduiſoient à Leucade des amans déſeſpérés.

Caractere des Danois modernes.

Tels furent les ayeux des Danois de nos jours, peuple doux & tranquille, brave cependant, lorſque l'intérêt de l'Etat lui fait prendre les armes; ennemi du carnage, quand le ſoin de ſa défenſe ne le rend pas néceſſaire; eſclave d'un deſpote, mais fier encore dans ſon eſclavage; ami des arts utiles, même des arts agréables, mais ſans manie, ſans paſſion pour ces derniers; nation ſinguliere par ſon uniformité, où tous les eſprits ſont à peu près de la même trempe, où toutes les ſociétés ſe reſſemblent & ſe conduiſent par les mêmes principes; heureuſe reſſemblance, qui paroît mettre cette contrée à l'abri des diſcordes civiles. Le gouvernement Danois eſt, de tous les gouvernemens deſpotiques, celui qui a le moins avili l'homme: quoique depuis la Révolution de 1660, le pouvoir du Monarque ſoit abſolu dans toute l'étendue de ce terme, le ſujet vit cependant ſous la protection des loix. Ce Royaume a eu le bonheur d'être gouverné ſucceſſivement par pluſieurs Princes, qui ont dans leurs ordonnances tellement concilié leurs intérêts & ceux de leurs peuples, qu'il faudroit qu'un Roi de Dannemarck fût autant ennemi de lui-même que de la nation, pour renverſer cet édifice: il le pourroit cependant; mais il eſt tellement intéreſſé à ne le pas faire, qu'on peut regarder la conſtitution Danoiſe, comme immuable; quoique par la loi Royale de Frédéric III, elle ſoit arbitraire, & que le Souverain puiſſe changer tout dans l'Etat, excepté l'ordre de ſucceſſion. (1)

Gouvernement actuel.

(1) Nous allons citer en entier l'acte, par lequel le deſpotiſme eſt établi: on l'appelle Loi Royale. Le premier article concerne la Religion; Frédéric III s'oblige & oblige ſes ſucceſſeurs à maintenir la Confeſſion d'Augsbourg dans les deux Royaumes. II. Les Rois héréditaires de Dannemarck & de Norvege ſeront en effet & devront être regardés par leurs ſujets, comme les ſeuls chefs ſuprêmes qu'ils aient ſur la terre. *Ils ſeront au deſſus de toutes les loix humaines* & ne reconnoîtront, dans toutes les affaires eccléſiaſtiques & civiles, d'autre juge ou ſupérieur, que Dieu ſeul. III. Il n'y aura donc que le Roi qui jouiſſe du droit ſuprême de faire & d'interprêter les loix, de les abroger, d'y ajouter, ou d'y déroger. Il pourra auſſi abolir les loix que lui-même ou ſes prédéceſſeurs auront preſcrites, *à la réſerve de cette Loi Royale, qui doit demeurer ferme & irrévocable, comme loi fondamentale de l'Etat*, & accorder des exemptions tant réelles que perſonnelles à tous ceux qu'il jugera à propos de diſpenſer de l'obligation d'obéir aux loix. IV. De même, il n'y aura que le Roi qui ait le pouvoir ſuprême de donner ou d'ôter les emplois ſelon ſon bon plaiſir, de nommer les Miniſtres & Officiers grands ou petits, ſous quelque nom ou titre qu'ils ſoient employés au ſervice de l'Etat: de ſorte que toutes les dignités & tous les offices, de quelque ordre qu'ils ſoient, tireront leur origine du pouvoir ſuprême du Prince, comme de leur ſource. V. C'eſt au Roi ſeul qu'appartient le droit de diſpoſer des forces & des



La Noblesse est le corps de l'Etat que la Révolution a le plus abaissé. Le Clergé & le Tiers-Etat n'étoient guere consultés dans les assemblées, la Noblesse disposoit de tout. Le peuple avoit vingt mille maitres, au lieu d'un

places du Royaume: il aura seul le droit de faire la guerre avec qui & quand il le trouvera bon, de faire des traités, d'imposer des tributs, de lever des contributions de toute espece; puisqu'il est clair qu'on ne peut défendre les royaumes & les provinces qu'avec des armées, & qu'on ne peut entretenir des troupes, qu'au moyen des subsides qui se levent sur les sujets. VI. Le Roi aura la jurisdiction suprême sur tous les Ecclésiastiques de ses Etats, de quelque rang qu'ils soient. *C'est à lui de déterminer les rit & les cérémonies du service Divin*, de convoquer les Conciles & les Synodes, assemblés pour régler les affaires de religion, & d'en terminer les sessions; en un mot, le Roi réunira seul, dans sa personne, tous les droits éminens, royaux & de la souveraineté, quelques noms qu'ils puissent avoir, & il les exercera en vertu de sa propre autorité. VII. Toutes les affaires du Royaume, les letres & les actes publics, ne seront expédiés qu'au nom du Roi: ils seront scellés de son sceau & signés de sa main, dès qu'il sera parvenu à l'âge de majorité. VIII. Le Roi sera majeur à quatorze ans, c'est-à-dire, treize ans accomplis; & dès qu'il sera entré dans sa quatorzieme année, dès ce moment le Roi déclarera publiquement lui-même, qu'il est son maître, & qu'il ne veut plus se servir ni de tuteur ni de curateur. IX. On suivra, pour l'établissement de la tutelle, pendant une minorité, les dispositions qu'aura laissées le Roi précédent dans son testament par écrit. Mais s'il n'y avoit point de pareilles dispositions ou de testament, la Reine veuve, mere du Roi mineur, sera Régente du royaume, & se servira, pour s'aider dans les fonctions de la régence, des sept premiers Conseillers & Officiers du Roi. La Reine, conjointement avec eux, formera le Conseil chargé de gouverner le royaume & tout y sera réglé à la pluralité des suffrages, en observant que la Reine aura deux voix, tandis que les autres n'en auront qu'une. Du reste, toutes les lettres, toutes les ordonnances &, en général, toutes les affaires du Royaume, seront expédiées au nom du Roi, quoique signées seulement par la Régente & les tuteurs régents. X. Si la Reine, mere du Roi, étoit morte ou se remarioit, celui des Princes du sang, qui est le plus proche parent du Roi dans la ligne descendante de notre maison, pourvu qu'il soit dans le Royaume & qu'il puisse toujours y être, sera Régent du Royaume (à condition qu'il ait atteint l'âge de majorité, c'est-à-dire qu'il soit entré dans sa dix-huitieme année;) il aura pareillement deux voix au conseil: à tous les autres égards, on observera ce qui a été prescrit ci-dessus. XI. Mais si le susdit Prince du sang n'étoit point encore majeur, & s'il n'y avoit point d'autre Prince du sang, les susdits sept premiers officiers du Roi, dont nous avons ci-dessus parlé, exerceront seuls la tutelle & gouverneront le Royaume. Ils jouiront tous d'une autorité égale, & auront chacun leur voix, & du reste on se conformera à ce qui a été dit ci-devant. XII. Si la place de quelqu'un des tuteurs chargés de l'administration, venoit à vaquer par la mort, ou par quelque autre accident, ses collegues doivent prendre soin de la remplir aussitôt, par un choix digne de cet emploi. Le successeur prendra la place de celui à qui il succede dans la tutelle, & occupera au conseil la même place que celui qui l'aura précédé. XIII. Le Régent & tous les tuteurs prêteront au Roi serment, non-seulement de lui être affectionnés & fideles, mais ils s'obligeront encore spécialement en qualité de tuteurs, & pendant la minorité du Roi, *à maintenir pendant le cours de leur administration, le pouvoir absolu & monarchique du Roi*, ainsi que son droit héréditaire, & de le conserver dans toute son étendue pour lui & ses successeurs. Ils promettront en outre de gouverner comme gens, qui doivent rendre compte de leur administration à Dieu & au Roi. XIV. Dès que la Régente ou le Régent, après avoir prêté serment, auront pris possession de leurs emplois, ils feront aussitôt dresser un état de tout ce qui appartient à ses Royaumes & aux Provinces qui en dépendent: ils y comprendront les villes & les forteresses, les terres, les joyaux, l'argent, l'armée & la flotte, les revenus & les dépenses du Roi, pour qu'on soit instruit exactement de la situation du Royaume, lorsqu'ils auront pris la tutelle. Ils seront ensuite obligés de rendre compte au Roi sur le pied de cet état, sans aucun détour; de lui répondre de tout, & *de l'indemniser des pertes qu'il aura souffertes par leur faute*, dès qu'il aura atteint l'âge de majorité. XV. Le trône de ces Royaumes & de ces Provinces ne sera jamais censé vacant, tant qu'il y aura des descendans dans la ligne masculine & féminine, qui tireront leur origine de nous. Lors donc que le Roi sera mort, celui qui sera le plus proche dans la ligne, sera sur le champ & actuellement Roi de nom

seul: les nobles levoient les impôts, & le premier usage qu'ils faisoient de leur autorité à cet égard, c'étoit de s'en exempter: toutes les grandes charges étoient dans leurs mains; le chemin de la fortune, l'accès du trône étoient

& de fait: il montera immédiatement sur le trône & prendra incontinent le titre de Roi, puisque la dignité Royale & le pouvoir Monarchique absolu lui appartiennent par droit de succession, dès le moment que son prédécesseur n'est plus. XVI. Et, quoique les Etats du Royaume, composés des Nobles, du Clergé, & du Tiers-Etat, en nous conférant à nous & à tous nos descendans dans la ligne masculine & féminine le pouvoir illimité, pour en jouir par droit de succession, aient par-là établi que, dès qu'un Roi est mort, la couronne, le sceptre, le titre & le pouvoir de Monarque héréditaire sont par-là-même dévolus à son plus proche héritier, en sorte que toute tradition ultérieure n'est plus requise, puisque dorénavant les Rois de Dannemarck & de Norvege, tant qu'il y aura quelque rejetton de notre famille Royale, naissent tels, sans avoir besoin d'élection; cependant, pour faire connoître à l'univers que les Rois de Dannemarck & de Norvege placent leur principale gloire à reconnoître leur dépendance de l'Etre Suprême, & tiennent à honneur de recevoir la bénédiction de Dieu par ses Ministres, pour se le rendre favorable en commençant leur regne, nous voulons que les Rois soient sacrés publiquement & dans l'église, avec les cérémonies & selon les rits que la religion & les bienséances exigent. XVII. Le Roi cependant ne sera tenu, ni à prêter serment, ni à prendre aucun engagement, sous quelque nom, ou titre que ce puisse être, de bouche ou par écrit, envers qui que ce soit, puisque, en qualité de Monarque libre & absolu, ses sujets ne peuvent ni lui imposer la nécessité du serment, ni lui prescrire des conditions qui limitent son autorité. XVIII. Le Roi peut fixer le jour de son sacre, comme il le trouvera à propos, lors même qu'il ne seroit pas encore majeur. & il doit se hâter d'implorer, par cet acte religieux, la bénédiction de Dieu, & le secours puissant qu'il accorde à son Oint. Quant aux cérémonies qui doivent s'y observer, il en ordonnera, comme il trouvera bon selon les circonstances. XIX. Et puisque la raison & l'expérience démontrent, que des forces réunies ont bien plus de pouvoir que si elles étoient séparées, & que plus l'Empire d'un Prince est considérable, mieux il peut se défendre, ainsi que ses sujets, contre toute attaque étrangere, nous voulons que nos Royaumes héréditaires de Dannemarck & de Norvege, avec toutes les provinces & les pays qui en dépendent, les isles, les places fortes, les droits royaux, les joyaux, l'argent monnoyé & tous les autres effets mobiliers, l'armée & toutes les munitions, ainsi que les équipages, la flotte & tout ce qui lui appartient, enfin tout ce que nous possédons actuellement, & tout ce qui pourra appartenir dans la suite à nous ou à nos successeurs, par les droits de la guerre, de succession, ou en vertu de quelque autre titre légitime; nous voulons, disons-nous, que toutes ces choses, sans aucune exception, demeurent unies & indivises sous un seul Roi héréditaire de Dannemarck & de Norvege, & que les Princes du sang de l'un & de l'autre sexe, contens de leurs espérances, attendent la succession à laquelle ils peuvent être appellés, selon l'ordre que nous établirons. XX. Et puisque, par l'article précédent, nous venons de statuer, voulant que ce soit un article essentiel de cette loi, & qui ne puisse être changé sous aucun prétexte, que les Royaumes & Provinces que nous possédons actuellement, & que nous pourrions acquérir dans la suite, ou par succession, ou par quelque autre titre légitime, ne puissent jamais être séparés, ni divisés; nous voulons aussi que nos successeurs assurent aux autres enfans de la maison Royale une subsistance convenable & honorable, telle que l'exige leur naissance, dont ils seront obligés de se contenter en argent ou en terres; &, si on leur assigne des terres, sous quelque titre honorifique que ce soit, ils n'en auront que les revenus annuels & l'usufruit pendant leur vie, le fonds lui-même demeurant toujours assujeti à l'autorité souveraine du Roi: ce qui devra aussi s'observer pour les terres qui constitueront le Douaire de la Reine. XXI. Aucun Prince du sang demeurant dans les Royaumes ou dans les Provinces de notre Domination, ne pourra se marier, sortir de nos Etats, ou entrer au service des Princes étrangers, sans en avoir obtenu la permission du Roi. XXII. Les filles & les sœurs du Roi seront entretenues, comme il convient à des Princesses, jusqu'à ce qu'elles se marient du consentement du Roi. Elles recevront alors leur dot en argent comptant, & elle sera reglée suivant le bon plaisir du Roi. Elles n'auront plus ensuite aucune prétention à former, soit pour elles, soit pour leurs enfans, jusqu'à ce qu'elles ou leurs enfans soient appellés au trône. XXIII. Le Roi venant à mourir, si celui qui est son plus proche héritier se trouvoit ab-

SECT. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

fermés au mérite, qui ne se présentoit pas avec une longue généalogie, & les grands, sûrs de parvenir aux plus hautes dignités, se mettoient peu en peine de les mériter.

sent, lorsque le trône sera devenu vacant, il devra se rendre, toutes affaires cessantes & sans délai, dans son Royaume de Dannemarck, y établir sa demeure & sa cour, & prendre sur le champ les rênes de l'Etat. Mais si celui qui se trouve le plus proche, & par conséquent héritier du Roi décédé, négligeoit de se présenter dans l'espace de trois mois, à moins qu'il n'en fût empêché par des raisons de santé ou par quelque autre cause légitime, celui qui le suit immédiatement dans la ligne, & qui, après lui, seroit le plus habile à succéder, montera sur le trône. Quant à la régence & au gouvernement du Royaume jusqu'à l'arrivée du Roi, on observera ce qui a été statué ci-devant dans cette Loi sur la régence & la tutelle. XXIV. Les Princes du sang de l'un & de l'autre sexe, auront après le Roi & la Reine le premier rang dans le Royaume, & ils observeront entre eux pour la préférence le même ordre, où ils se trouveront dans l'ordre & le droit de succession. XXV. Ils ne comparoîtront devant aucun juge inférieur, puisque le Roi lui-même est leur juge en premiere & derniere instance, ou celui qu'il commettra à cet effet. XXVI. Dans cet article Frédéric attribue à la Dignité Royale, tous les attributs possibles du despotisme, qu'il pourroit avoir omis; il veut que celui qui proposeroit de restreindre dans quelque partie l'autorité royale, soit traité comme criminel de Lese-Majesté; que la cession que le Prince auroit faite de quelque portion de son pouvoir, soit nulle & sans effet; il attribue le même despotisme, avec la même étendue, aux Princesses qui parviendront au trône par leur droit héréditaire. L'Article XXVII regle l'ordre de la Succession... Les descendans mâles nés d'un légitime mariage, auront droit les premiers à la succession de ce Royaume héréditaire, &, tant qu'il y aura un mâle issu d'un mâle, ni une femelle issue d'un mâle, ni un mâle ou une femelle issus d'une femelle, ni qui que ce soit de la ligne féminine, ne pourra demander la Couronne par droit de succession, aussi longtemps qu'il y aura quelque héritier nécessaire & légitime dans la ligne masculine; *en sorte même qu'une femelle issue d'un mâle sera préférée au mâle issu d'une femelle.* XXVIII. Cet article est une confirmation du précédent... Les mâles seront toujours préférés; les lignes masculines seront toujours les premieres, & entre ceux du même sexe & de la même ligne, l'aîné passera avant le cadet par le droit de primogéniture. Dans l'article suivant XXIX, Fréderic en offre un exemple dans sa propre famille, & regle, d'après ces principes, l'ordre de succession de ses enfans & des enfans qui naîtront d'eux. L'Article XXX est une suite de celui-ci; Frédéric y prévoit l'extinction de la branche aînée mâle; il appelle, fût-ce dans les temps les plus reculés, la branche cadette mâle à la possession indivisible des Royaumes de Dannemarck & de Norvege. XXXI. Si par malheur il arrivoit... que tous les descendans mâles de notre race masculine vinssent à décéder, la succession au trône sera dévolue aux filles des fils du dernier Roi, & à leurs lignes, s'il y en a; sinon elle parviendra aux propres filles du dernier Roi, d'abord à l'aînée & aux lignes qui en descendront, ensuite aux autres & aux lignes qui en descendront successivement, admettant une ligne après l'autre.... XXXII. Si le dernier Roi ne laisse point de filles après lui, la Princesse du sang, qui, dans la ligne masculine, sera la plus proche de lui, héritera du Royaume, ainsi que les lignes qui pourront descendre d'elle... XXXIII. Après elle, la plus proche parente du Roi, qui se trouvera dans les branches féminines qui descendent de nous par les mâles, aura le Royaume par droit de succession, & après elle ses fils & petits-fils, l'un après l'autre, une ligne succédant à l'autre. XXXIV. Si les lignes de nos fils, tant masculines que féminines, venoient à s'éteindre, la succession sera dévolue aux lignes des Princesses nos filles, & d'abord à la Princesse Anne-Sophie, comme à l'aînée, à ses fils & petit-fils, jusqu'à la génération la plus reculée, ensuite aux autres l'une après l'autre, & une ligne après l'autre. XXXV. La seconde ligne sera obligée d'attendre l'extinction de la premiere, la troisieme celle de la seconde, la quatrieme celle de la troisieme & ainsi de suite. XXXVI. Si la succession au trône parvenoit au fils d'une fille, & s'il laissoit des héritiers mâles après lui, il faudra à tous égards en user envers les lignes masculines qui en descendront, de la même maniere que nous avons ordonné qu'on en use à l'égard des lignes masculines qui descendront de nous; c'est-à-dire, que tous les mâles dans la ligne masculine, qui en naîtront, devront succéder au trône par préférence à tous les autres, l'un après l'autre, & une ligne après l'autre. XXXVII. Au reste, c'est aux filles & à leurs enfans & petits-enfans, dans un ordre perpétuel, qu'appar-

Le Roi décide, dans son Conseil, des intérêts généraux du Royaume, dicte ou abroge les loix, approuve ou rejette les institutions nouvelles. Les affaires que l'on agite dans ce Conseil, ont déja passé par les Chancelleries Danoise ou Allemande; & ceux qui sont intéressés à refuter les projets proposés, ont déja été avertis de préparer leurs moyens. Ainsi il n'y a point d'obscurité dans cette administration: après avoir subi un examen préliminaire, mais sévere & lumineux, les affaires passent sous les yeux des Ministres assemblés, qui les discutent encore, avant de les exposer aux regards du Monarque. Différens Conseils sont appellés pour balancer l'opinion du Conseil, qui s'est emparé d'une affaire. Ce n'est point la marche du despotisme arbitraire, dont le but est d'agir, plutôt que de délibérer. Les quatre principaux Départemens sont ceux des finances, de la guerre, de la marine, du commerce & de l'économie générale. Les trois premiers sont en Dannemarck ce qu'ils sont dans tous les autres Etats, si l'on en excepte cependant celui des finances, qui met dans la perception des impôts, plus de promptitude, de vigilance, d'économie & de clémence pour le pauvre, qu'on n'en montre ailleurs. Les exécutions militaires contre le paysan contribuable & indigent sont très rares; elles ne peuvent se faire que par l'ordre du Bailli ou Gouverneur, qui est obligé de faire de fréquens voyages, & de connoître la fortune & les besoins des habitans du canton qui lui est confié. Les paysans, en général, sont tenus aux corvées & aux mêmes taxes, que dans les autres Etats. Les Domaines du Roi sont très-considérables & forment une régie particuliere. Le Roi partage les dixmes avec le Clergé, mais sa part est consacrée à l'entretien des colleges, des hôpitaux & des institutions utiles. Les loix ne sont pas toutes également équitables, mais elles sont simples, peu multipliées, & laissent peu de ressources à l'avidité des officiers de justice & à l'esprit de chicane des cliens. La justice criminelle est lente, scrupuleuse & toujours favorable à l'accusé dans le cas de l'incertitude. On ne voit point de commissions extraordinaires; chaque sujet est jugé par ses juges naturels. On offre à l'accusé tous les moyens de défense; il faut que son procès passe devant trois tribunaux, d'abord qu'il s'agit de l'honneur ou de la vie. La Question est proscrite, hors le cas du crime de Lese-Majesté; encore ne peut-on, même dans ce cas, l'employer sans la permission du Roi. On ne voit point, en Dannemarck, comme en Russie, ces supplices humilians, qui peuvent être à l'instant infligés aux grands par le caprice d'un souverain, aux petits par le caprice d'un seigneur ou d'un juge: en un mot, le Roi de

Hist. de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

tiendra la succession au trône. Les maris des filles n'y auront aucun droit, & n'auront aucune part au gouvernement monarchique de ces Royaumes: &, de quelque autorité qu'ils jouissent dans leurs propres Etats, cependant, quand ils seront dans le Royaume, ils ne pourront s'y arroger aucun pouvoir & ils devront honorer la Reine héréditaire, lui céder la droite & la préséance. XXXVIII. L'enfant qui est dans le sein de sa mere, sera compté parmi les enfans & les petits-enfans; en sorte que, quand même il naîtroit après la mort de son pere, il ne laissera pas de prendre son rang avec les autres dans la ligne de la succession. XXXIX. Cet article enjoint aux Princes & Princesses du sang d'annoncer la naissance de leurs enfans, & prescrit qu'il sera gardé un tableau généalogique de la maison Royale. XL. Par cet article les bâtards sont exclus de la succession au trône.

Telle est cette *Loi Royale*, qui changea la Constitution Danoise. La plupart des autres Souverains ne sont élevés au despotisme que par dégrés; ce n'est que peu à peu & en détail qu'ils ont dépouillé leurs sujets de leur liberté & de leurs privileges: en Dannemarck, au contraire, la révolution fut totale & subite.

SECT. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

Dannemarck n'a que le nom de despote, tandis que d'autres souverains, sous le nom de Monarques, sont réellement despotes.

Législation.

Quoique la loi générale du Dannemarck soit la volonté du Souverain, cependant il est probable que la nation conservera longtemps son code. Nous allons en donner une idée. Ces détails ne sont point étrangers à l'histoire. Il seroit à souhaiter que son pinceau, qui ne fut longtemps consacré qu'à représenter des batailles & des assassinats, eût été plus souvent employé à peindre les mœurs, la marche de l'esprit humain, les progrès des arts, les gouvernemens, la législation. L'histoire, telle qu'elle a été écrite, n'est propre qu'à former des guerriers & des négociateurs, & on a oublié que le monde avoit besoin de législateurs & de philosophes. Le Code Danois est divisé en six livres. Le premier traite de la procédure; elle est à peu près la même que dans toutes les Monarchies; la justice se rend au nom du Roi; on peut appeller d'un tribunal à un tribunal supérieur, jusqu'à ce qu'enfin la cause soit jugée irrévocablement par la Cour Souveraine. Les Officiers de la maison du Roi ont, comme en France, en Angleterre, un tribunal particulier, chargé de prononcer sur leurs différends: mais, ce qu'on n'attendroit pas d'un gouvernement despotique, c'est que les loix Danoises ressemblent beaucoup à celles d'Angleterre. Dans le cas d'homicide & de réglement de limites, on forme un tribunal extraordinaire de huit conseillers, que la loi appelle *Sandemaend*, *hommes de vérité;* ils remplissent les mêmes fonctions que les Jurés d'Angleterre, & font le même serment qu'eux. On connoît, & on vante partout la fameuse loi *habeas corpus*, dont la Grande-Bretagne s'enorgueillit. Les Danois ont une loi qui approche beaucoup de celle-là. *Personne ne sera mis en prison, à moins qu'il n'ait été surpris dans le moment, où il commettoit un délit sujet à une peine capitale ou corporelle, ou qu'il n'ait avoué en justice ledit délit, ou n'ait été condamné comme coupable d'icelui; du reste, tout homme accusé en justice pourra, en donnant caution, venir & s'en retourner librement de la Cour, & jouir de toute la liberté nécessaire pour se défendre.* En général, toutes les loix criminelles établies en Dannemarck, semblent fondées sur ce principe, qu'il vaut mieux courir le risque d'épargner un coupable, que celui de punir un innocent. Au reste, il n'est pas étonnant que les loix & les usages des Danois ressemblent, dans des points essentiels, à ceux d'un Royaume qu'ils ont conquis; ou plutôt c'est dans le Dannemarck qu'il faut en chercher l'original; les Anglois n'en ont que la copie: il est probable que ce sont les vaincus, qui ont adopté les loix des vainqueurs.

Traits de ressemblance entre les loix Danoises, & les loix Angloises.

Bornes du pouvoir ecclésiastique.

Quant à la Religion, la Protestante y domine; mais toutes les autres y sont tolérées. Le Roi exerce le droit de suprématie, droit que les Princes Protestans se sont attribués, dont Pierre le Grand s'est emparé en Russie, & qui naturellement appartient au Trône, ou au Sénat de la nation. Le Roi regle tout ce qui concerne le culte. Les Evêques n'ont aucune jurisdiction temporelle: ils n'ont d'inspection que sur les pasteurs, sur les écoles, & sur l'administration des deniers des pauvres; encore leurs décisions sont-elles soumises à la revision des cours souveraines. Nous ne descendrons point dans les détails du gouvernement ecclésiastique, qui dans tout est subordonné à l'autorité du Roi, & même à celle des Magistrats. Nous observerons seulement,

ment que le clergé de chaque diocese a une caisse, dans laquelle les veuves & les orphelins des pasteurs trouvent, après la mort de leur époux & de leur pere, une subsistance proportionnée aux sommes que le pasteur a versées dans ce trésor pendant sa vie. Cet exemple si sage a été imité par la plupart des communautés.

Hist. de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

Avant le regne de Frédéric IV, tous les paysans étoient serfs, attachés à la glebe, & gémissans sous la tyrannie féodale: ce Prince les affranchit en 1702; il les dégagea de tout ce que cet esclavage avoit d'odieux & d'humiliant; mais il ne leur rendit pas une liberté entiere, parce qu'il craignoit que cette révolution ne causât la décadence de l'agriculture. Ils cesserent d'appartenir au seigneur, comme paysans; mais ils appartinrent à l'Etat, comme soldats; il statua: „ que tous les garçons qui naîtroient dans une „ terre, seroient enrégistrés dans les rôles de la milice, depuis quatorze ans „ jusqu'à trente-cinq, & qu'ils ne pourroient plus quitter leur demeure, où „ le service de l'Etat les retenoit." Aujourd'hui c'est depuis neuf ans jusqu'à quarante, qu'ils sont enrôlés. De serfs ils sont devenus fermiers, & sont encore obligés par le seigneur à des corvées arbitraires, dont il recueille tout le fruit: il en est peu qui acquierent quelque propriété; cependant, un colon ne peut être dépossédé de sa ferme, que de son consentement ou par une sentence juridique. Le Seigneur ne peut le frapper, s'il est coupable, qu'avec le glaive de la justice; & la voie de l'appel est toujours ouverte au paysan contre une sentence, que le Seigneur auroit extorquée ou achetée d'un juge subalterne. L'état des paysans de Norvege est plus heureux encore & plus digne de l'homme. Il y a peu de nobles dans cette contrée, & par conséquent il y a plus de mœurs & plus d'équité. Les paysans y sont propriétaires, ils jouissent même du droit de chasse, & ne relevent que du Roi: mais, les terres se transmettent de pere en fils à l'aîné de la famille, & ainsi graduellement sans partage aux plus proches, en observant que les fils excluent toujours les filles, & les aînés, les cadets. L'aîné est cependant obligé, en gardant la terre principale, de donner à ses freres & sœurs une portion héréditaire.

Etat des paysans, en Dannemarck.

En Norvege.

Les tribunaux sont fort multipliés en Dannemarck, mais avec sagesse; il n'en est point qui n'ait un but utile & des fonctions sacrées aux yeux du sage. Il en est un surtout qu'on devroit retrouver dans toutes les villes de l'univers. A Sparte l'Etat se chargeoit de l'éducation de tous les enfans. Cette belle institution, facile à exécuter dans une petite République, est impraticable dans un grand Royaume: cependant la patrie, mere de tous les citoyens, doit suppléer à la négligence des parens, qui uniquement occupés de leurs intérêts ou de leurs plaisirs, abandonnent leurs enfans à eux-mêmes, & les laissent croupir dans une ignorance honteuse & funeste. Le gouvernement Danois y a pourvu par une espece de censure, qui s'exerce dans les villes par des gens, que le Magistrat choisit parmi les premiers citoyens, pour veiller à l'éducation des enfans & à la bonne administration des biens des pupilles. „ Ne croyez point, " (dit un observateur judicieux,) „ que ce „ soit-là un vain nom: la loi leur enjoint en termes exprès, de disposer, de „ leur propre autorité, des enfans négligés par leurs parens, & de les appli„ quer à quelque profession utile. Elle leur permet de se rembourser sur

Education.

SECT. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

„ les biens des peres, de tous les frais qu'ils ont faits pour les enfans, & „ cela par la voie de l'exécution; & là où les parens seroient dans l'indigen- „ ce, elle veut que les maisons de charité fassent le rembourfement."

Loix maritimes.

Les loix qui concernent la marine, sont les plus séveres de toutes, & elles doivent l'être. Plus le crime est facile à commettre, plus le châtiment doit être terrible; c'est une chose admirable, que le navigateur, à deux ou trois mille lieues de sa patrie, au milieu de l'océan, sans maître, sans témoin, croie voir encore le glaive de la justice suspendu sur sa tête; que le capitaine respecte les richesses de son armateur qui sont en son pouvoir; que cinquante matelots obéissent à un seul homme, qu'ils haïssent, & dont l'autorité se trouveroit sans ressource actuelle, si elle étoit attaquée. En Dannemarck, le capitaine est autorisé à jetter & à abandonner sur une plage éloignée & déserte, tout matelot séditieux. Ceux qui, dans un naufrage, descendent à terre, pouvant encore secourir le vaisseau, sont condamnés à mort: la même peine est portée contre ceux, qui se jettent dans un canot, ou prennent la fuite de quelque autre maniere, abandonnant leur vaisseau attaqué par des pirates. Le pilote, qui par sa faute a laissé périr le navire qui lui étoit confié, le paye de sa tête, s'il ne peut le payer de sa bourse.

Des naufrages.

La loi qui confisque les débris d'un vaisseau qui vient d'échouer & les marchandises qu'on a pu sauver, cette loi abominable, encore maintenue par des gouvernemens qui se vantent de politesse & d'humanité, est abolie en Dannemarck. „ La loi veut que tous les effets d'un vaisseau qui a fait nau- „ frage, soient recueillis & mis sous bonne garde, pour les restituer, après „ déduction des frais, au propriétaire, s'il se présente dans l'an & jour: „ s'il ne paroît pas, on préleve les frais; le reste se partage entre le Roi „ & ceux qui ont sauvé la cargaison." Frédéric IV ne crut pas que ce réglement fût un frein capable d'arrêter de vils déprédateurs, qui s'enrichissent des pertes de leurs freres. Il condamna à être pendu, quiconque se seroit approprié quelqu'un des effets naufragés, si la valeur de cet effet excédoit cinquante marcs. Il obligea tous les habitans des lieux voisins du naufrage, à répondre solidairement de toutes les déprédations qui pourroient s'y commettre, si l'on ne pouvoit en découvrir les auteurs. Cette loi devroit être publiée dans tous les Etats maritimes. Mais on a voulu que l'Amirauté ressemblât aux autres tribunaux, & que les juges maritimes, à l'exemple des autres, fondassent leur fortune sur la ruine des familles; & l'on voit des Magistrats s'avancer sur le rivage, non pour sauver les infortunés qui vont périr, mais pour les dépouiller, quand les vagues les auront jettés sur les bords. On ne conçoit point d'idée plus affreuse, que celle d'un juge qui va au nom de son Roi, faire légalement le métier d'un brigand. Ces ordonnances si sages ont été maintenues & perfectionnées par les successeurs de Frédéric IV; tous se sont plu à faire fleurir le commerce, à multiplier les atteliers, les manufactures (1), & à rendre la marine Danoise respectable.

(1) Une observation bien simple donnera une idée assez juste des progrès que les arts utiles ont faits depuis quarante ans dans le Dannemarck. Nous la tirons des différentes loix prohibitives, qui, en empêchant l'importation de telle ou telle marchandise, prouvent qu'on est parvenu à la fabriquer dans le Royaume, après l'avoir longtemps achetée de l'étranger. On défendit en 1735 l'importation des faulx & faucilles, en 1737 celle du fil

Hist. de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

Loix pénales.

Le même esprit de modération regne dans les loix pénales: elles sont dirigées vers le bien public; le châtiment ne sert pas seulement d'exemple, il est encore utile à la patrie. La peine du bannissement est presque inconnue. Il purge l'Etat d'un sujet nuisible, il est vrai, mais il vaut mieux éteindre une torche brûlante que de la jetter dans la maison de son voisin. D'un autre côté, un banni peut encore être utile; & c'est à quoi les Législateurs Danois ont songé: les même criminels que l'on exile ailleurs, y sont condamnés aux travaux publics: le vol n'est puni de mort, que dans le cas, où celui qui s'en rend coupable, seroit un fugitif des prisons ou des galeres. Le vol commis par adresse est puni corporellement: le vol fait à force ouverte n'est puni que par une amende infamante. C'est dans les mœurs barbares des anciens Danois qu'il faut chercher la raison de cette différence. Le vol commis à force ouverte est une preuve de courage, & la bravoure étoit l'excuse de tous les crimes aux yeux des anciens habitans du Nord. Un arrêt de mort ne peut être exécuté, s'il n'est signé de la main du Roi; cette formalité laisse quelque espoir au coupable, & offre au Souverain des occasions d'exercer sa clémence. (1) Elles ne sont pas fréquentes, les grands crimes sont rares en Dannemarck: le vol même n'y est pas commun, surtout dans les isles, à cause des difficultés de l'évasion.

Nous terminerons cette description politique des Royaumes de Dannemarck & de Norvege par ces réflexions d'un observateur, quelquefois un peu flatteur, toujours consolant & souvent judicieux. Il part de ce principe, que le meilleur de tous les gouvernemens est le despotisme, lorsque le despote est humain & juste. Or il suppose que les Rois de Dannemarck le seront toujours, parce qu'ils sont intéressés à l'être; qu'ainsi ils ne changeront rien aux institutions de leurs prédécesseurs, si ce n'est pour les perfectionner. „ Tant que l'esprit qui anime cette Monarchie (2) se conservera, la nation „ Danoise pourra se vanter de vivre sous un gouvernement désirable: & „ pourquoi craindroit-elle un changement? Si jamais elle a pu redouter le „ joug, c'est lorsque le pouvoir encore récent étoit environné de jalousies „ & de craintes. Aujourd'hui, que tous les cœurs vont au-devant d'une „ autorité, dont l'accroissement ne s'est fait sentir que par de nouveaux bien- „ faits & de nouvelles graces, le Prince seroit-il dans la constitution de

de laiton & du cuivre battu, en 1739 celle des tamis, en 1741 celle du savon verd, de l'or battu & de la cire à cacheter, en 1742 celle des chapeaux étrangers, en 1744 celle des rubans, en 1748 celle de l'orge mondé & perlé & des cardes de fer, en 1750 celle des sucres rafinés, en 1751 celle des pipes, en 1752 celle de la terre à foulon, en 1756 celle des cartes à jouer. On a vu depuis encore d'autres loix prohibitives, qui prouvent les succès de l'industrie.

(1) Nous ne pouvons passer sous silence, l'exemple inouï du fanatisme le plus bisarre, le plus atroce, qui soit jamais entré dans l'esprit humain. Des misérables s'imaginerent que l'échaffaud étoit le chemin le plus court pour aller au ciel; que la préparation de la conscience qui précédoit le supplice, étoit un gage assuré du salut. D'après ce principe, ils assassinoient de sang froid, se livroient d'eux-mêmes à la justice, & demandoient la faveur d'expirer sur la roue. Pour arrêter les progrès de cette manie aussi absurde qu'abominable, on fut contraint de faire languir longtemps ces malheureux dans les cachots, au milieu de tous les tourments qu'on pouvoit leur faire souffrir, sans leur ôter la vie & de ne les envoyer à l'échaffaud, que lorsqu'ils étoient sur le point d'expirer.

(2) Lettre VIII sur le Dannemarck.

Sect. I. *Hist.* de Dannemarck, &c. Descrip. Mœurs & Gouvernement.

„ l'Etat la moindre altération, qui pût allarmer ses peuples. Ne sentira-t-il „ pas, qu'il ne sauroit tout voir par lui-même, & que, quand il attire tout „ à lui, il y aura toujours quelque homme qui, à l'abri de son nom, envahira tout & décidera de tout au gré de ses caprices? Il n'y a point de „ remede à ce mal, que le partage de l'autorité & la sage précaution de „ balancer ceux qui en sont dépositaires, les uns par les autres. C'est aussi „ un des principes de ce gouvernement, & une juste raison de croire que, „ s'il y avoit un homme qui fût assez hardi, pour vouloir faire des innovations dangereuses, il trouveroit des obstacles, qui obligeroient tôt ou tard „ le Prince à ouvrir les yeux sur des entreprises funestes à ses peuples.... „ Ajouterai-je encore, que, si les Princes se portent à certaines extrêmités, „ c'est souvent parce que les oppositions les aigrissent, & font naître un „ choc d'intérêts particuliers, dans lequel on oublie ceux de l'Etat. Mais „ un homme trop puissant pour avoir quelque chose à craindre des autres, „ doit être naturellement doux & humain; &, s'il faut convenir que la „ liberté politique souffre de cette puissance, la liberté civile, la plus importante des deux, ne peut manquer d'y gagner."

SECTION II.

Tableau succint de l'Histoire ancienne de Dannemarck, jusqu'à la destruction de l'Idolâtrie.

Sect. II. *Hist.* ancienne du Dannemarck.

Les contrées, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Dannemarck, furent d'abord gouvernées par des Juges. Ces magistrats étoient rois en effet, puisqu'en même temps qu'ils dictoient des loix, ils commandoient les armées: ils firent même des conquêtes; ils soutinrent des guerres glorieuses contre les Saxons, peuple alors redoutable; il paroît même qu'ils étoient aussi dépositaires de l'autorité pontificale. Ainsi ils réunissoient à la fois les trois puissances, ecclésiastique, civile & militaire, & l'on ne sçait pourquoi on ne leur donna que le titre modeste de juges. Tous les historiens (1) s'accordent à regarder Dan, comme le fondateur de la Monarchie Danoise: il étoit fils de Humblus, (2) homme puissant qui possédoit la Séelande & plusieurs isles adjacentes. Ces Etats suffisoient à l'ambition du pere; mais le fils conçut de plus vastes desseins: les Saxons étant entrés dans la Cimbrie, Dan offrit aux Cimbres de les défendre, de les venger, pourvu que la couronne fût le prix du succès, & cette proposition fut acceptée. Dan grossit de ses propres troupes l'armée des Cimbres, marcha contre les Saxons, les tailla en pieces, les chassa de toute la péninsule, & monta sur le trône promis à sa valeur: il réunit son patrimoine à ses nouveaux Etats, & épousa une Princesse Saxonne, qui par ses vertus, son courage, fit oublier aux Cimbres qu'elle étoit formée d'un sang, qui leur étoit odieux. Deux Princes & deux Princesses furent les fruits de cette union: l'aîné des Princes se

Vers l'an 1038 avant J. C. Dan est proclamé Roi pour prix de ses services.

(1) *Hist. comp. Reg. Dan. inc. auth. ab Erpoldo Lindenbruch. in luc. ed.* — *Meursius.*
(2) Voyez supra, Tom. 42. p. 387, 388.

nommoit Humblus, & l'autre Lother; nom détesté qu'aucun Roi de Dannemarck n'a voulu porter depuis. *Hist. ancienne du Dannemarck.*

Humblus succéda à son pere. Ce Prince croyoit que la guerre défensive est la seule légitime: il voulut conserver, par la paix, la Monarchie, que son pere avoit fondée par les armes, & réparer, dans un calme profond, les ravages de la guerre. L'avantage qu'il avoit d'être né d'une Princesse Saxonne, rendoit le Dannemarck respectable à cette nation, & le protégeoit contre leurs entreprises: mais il ne put défendre Humblus lui-même contre l'ambition de son frere. Lother étoit un Prince audacieux, qu'aucun frein ne pouvoit arrêter; il bravoit également le péril, le ciel, les loix & les hommes: il forma une faction; la révolte devint bientôt générale: un Prince avare du sang de ses sujets, étoit odieux à des barbares; Humblus tomba entre les mains de son frere, & fut contraint de lui céder la couronne. On ne sçait ce qu'il devint: mais il ne reparoit plus sur la scene. (1) On a cru que c'étoit un sage, digne d'une autre patrie, qui croyoit qu'il étoit inutile de regner sur des hommes, qui ne vouloient pas être heureux & qui même ne le méritoient pas. Les Danois furent bientôt punis de leur révolte, par le Prince qu'ils avoient couronné, & lui-même le fut par eux de tous ses crimes. Il ne regna qu'au milieu des supplices, épuisa la substance de ses peuples pour la verser dans son trésor, les accabla d'impôts, confisqua les biens de tous les riches, & devint si odieux qu'on l'égorgea dans son palais, & que son corps fut déchiré par la populace. Son nom fut, comme celui de Néron, une épithete insultante, que la vengeance publique ajoutoit aux noms des tyrans. On ne sçait quel fut son successeur. Si l'on en croit *Suaning*, Bogh regna après lui: il étoit fils de Humblus; on ignore s'il étoit digne de l'être; l'histoire se tait sur ses actions. Après lui, Skiold monta sur le trône; il étoit fils de Lother; mais il honora par ses vertus héroïques le sceptre, que son pere avoit souillé par tant de crimes. Sa taille étoit gigantesque, ses forces plus qu'humaines; dans sa premiere jeunesse, il s'étoit défendu contre un ours au milieu d'une forêt: ces dons de la nature étoient recherchés, non seulement dans un soldat, mais dans un Roi. Tels étoient les préjugés de ces barbares, qu'une grande ame leur sembloit inséparable d'un grand corps. Skiold étoit propre à les confirmer dans cette erreur: il étoit encore plus au-dessus des autres hommes par sa vertu, que par sa taille. Il fut législateur, changea quelques réglemens absurdes, & leur en substitua de moins injustes: quoiqu'avide de gloire, il trouvoit qu'il étoit plus honorable de bien gouverner ses Etats, que d'en subjuguer de nouveaux; il abandonnoit au soldat la dépouille des vaincus. „ La part du soldat, disoit-il, c'est le butin; celle du général, c'est la gloire." Il fit connoître aux Danois une vertu traitée de foiblesse, par des peuples guerriers, la bienfaisance. Il fut le pere de son peuple: l'accès de son trône fut ouvert au foible & à l'indigent.

997. Avant J.C. Caractere pacifique de Humblus: il est détrôné.

Tyrannie de Lother; il est assassiné. 988. Avant J.C.

972. Avant J.C.

Regne fortuné de Skiold.

L'amour, passion si souvent fatale au repos des sujets, quand elle s'empare du cœur de leurs maîtres, s'alluma dans celui de Skiold, & fit le bonheur & la gloire du Dannemarck. Avilda ou Uvilde, fille d'un Seigneur de Ger-

(1) Krantzius. Hist. Dan.

Sect. II. Hist. ancienne du Dannemarck.

manie en étoit l'objet; (1) elle avoit ſçu plaire auſſi à un Prince des Saxons: les deux rivaux prirent les armes; des milliers d'hommes alloient prodiguer leur ſang pour une querelle amoureuſe. Les deux Princes ſentirent, que s'ils avoient le droit d'expoſer la vie de leurs ſujets pour la défenſe de la patrie, ils n'avoient pas celui de les faire égorger pour leur propre cauſe: ils réſolurent de vuider eux-mêmes leur différend. Le Saxon fut vaincu; auſſitôt l'armée Saxonne tomba aux pieds du vainqueur, & la Saxe devint tributaire du Dannemarck. Ainſi l'Elbe ne fut plus une barriere pour les Danois; les chemins leur furent ouverts dans le continent de l'Europe. Skiold, plus heureux encore par la conquête d'une épouſe, que par celle de la Saxe, retourna en Dannemark & ne s'occupa plus que de ſoins pacifiques: accablé d'années, ſentant que ſes mains affoiblies ne pouvoient plus tenir le timon de l'Etat, il aſſocia Gram ſon fils au gouvernement. Ce choix fit murmurer l'ambitieux Ringon, qui aſpiroit à la régence; mais ſa révolte fut étouffée dans ſa naiſſance. Skiold mourut regretté de tous ſes ſujets; ſes deſcendans s'honorerent du nom de Skioldungs. Le château de Skioldeneſs porte encore aujourd'hui ſon nom; & l'éclat de ſa vertu n'a point été obſcurci par les contradictions, qui rendent ſi incertaine l'hiſtoire de ces premiers temps.

Gram lui ſuccede.

Gram étoit fort jeune, lorſqu'il ſuccéda à ſon pere: ſon éducation fut confiée à Roarius: la reconnoiſſance de ſon éleve ne fut point équivoque; il épouſa ſa fille; mais dans la ſuite il la céda à un de ſes Généraux. Ce n'eſt pas le ſeul exemple qu'on trouve, d'une pareille ceſſion, dans l'hiſtoire du Nord; un Prince donnoit ſon épouſe à un officier qui s'étoit ſignalé par quelque exploît glorieux, comme il lui auroit donné ſon épée ou ſa lance: il eſt probable cependant que ce n'étoit pas dans les premiers jours du mariage, que ces Princes faiſoient de tels préſents. Au reſte, la reconnoiſſance avoit peut-être moins de part à cette ſinguliere libéralité, que le dégoût que Gram avoit conçu pour la fille de ſon Gouverneur, & ſa nouvelle paſſion pour Groa, fille de Sigtrug, Roi de Suede. (2) Mais le volage ne lui garda pas longtemps la foi qu'il lui avoit jurée pres du cadavre ſanglant de ſon pere. Il porta la guerre en Finlande; il ſe flattoit de ſubjuguer cette province; il le fut lui-même par Signé, fille de Sumblus: le vainqueur tomba à ſes pieds; Sumblus, pour prévenir la ruine entiere de ſes États, lui promit la main de ſa fille; mais il différa l'effet de cette promeſſe. Tandis qu'infidele à ſa ſeconde épouſe, Gram en alloit chercher une troiſieme au fonds du Golphe de Finlande, Suibdager Roi de Norvege enlevoit ſa fille & violoit ſa ſœur. On ne ſçait comment accorder ces excès avec cette délicateſſe, que l'amour de la gloire met preſque toujours dans les procédés amoureux. Le viol étoit inconnu dans les temps de la chevalerie, & les anciens habitans du Nord s'efforçoient de mériter les faveurs des belles, & non de les arracher. Gram alla, nouvel Agamemnon, porter le ravage en Norvege & venger l'honneur de ſa famille. Sumblus, le voyant occupé au milieu des glaces vers le pole, oublia ſes ſermens, &, ne voulant point ſon ennemi pour gendre, il accorda la main de ſa fille à Henri Prince des Saxons. On prépara pour cet hymen les fêtes les plus pompeuſes. Gram en fut inſtruit; il ſe déguiſe, part à la

Inconſtance de Gram.

(1) Pontanus. (2) Supr. Tom. 42. p. 388.

tête de quelques Danois, déguisés comme lui, traverse une partie de la Suede, s'embarque, aborde en Finlande, apprend qu'on va célébrer le mariage, court, arrive au milieu du festin, s'élance sur son rival & l'égorge, perce de coups le perfide Sumblus, fait massacrer toute sa cour par ses compagnons, enleve Signé, & retourne en Norvege (1) continuer la guerre. Mais les Saxons, qui ne respiroient que vengeance, s'unirent aux Norvégiens: les Danois furent enveloppés; leur Roi périt la lance à la main. Jamais l'amour n'avoit plus troublé le monde, que sous le regne de ce Prince: son penchant à la galanterie coûta au Dannemarck des flots de sang, de l'or, des vaisseaux: ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les soldats le suivoient gaiement dans ces folles expéditions, où la patrie n'étoit point intéressée. L'arme favorite de Gram étoit une massue; des peaux de bêtes féroces lui tenoient lieu de manteau royal; sa coupe étoit le crâne d'un ennemi tué de sa main: c'étoit un Hercule par son courage, comme par ses foiblesses.

Hist. ancienne du Dannemarck.

Il est tué dans un combat.

856. *Avant J.C.*

La couronne de Dannemarck fut le prix de l'infame ravisseur; il possédoit déja celles de Suede & de Norvege: mais il n'abusa point d'un bonheur, qu'il ne méritoit pas; il plaça son fils Asmund sur le trône de Suede. Gram avoit laissé deux fils, qu'il avoit eus de ses deux épouses, Guthorm & Hadding: il céda au premier la couronne de Dannemarck, à condition qu'il lui en feroit hommage. Le jeune Hadding ne vit pas sans dépit, son frere couronné, le Dannemarck tributaire, & ses propres prétentions rejettées: il résolut d'attaquer le vainqueur de Gram; il rassembla des troupes, fit construire des vaisseaux, trouva des ressources pécuniaires dans le zele des Danois indignés de leur servitude; il couvrit la mer d'une flotte nombreuse, & attaqua celle de Suibdager près de l'isle de Gothland. Suibdager fut vaincu & ne survécut point à sa défaite: (2) c'étoit peu de venger sa patrie; Hadding vouloit se venger lui-même & monter sur le trône: il tourna contre Guthorm ses armes victorieuses; son frere fut contraint de lui céder la couronne; il eut envain allégué le droit d'aînesse contre une armée triomphante. Asmund, fils de Suibdager, ne fut point satisfait des couronnes de Norvege & de Suede; il voulut reconquérir celle de Dannemarck & immoler Hadding aux mânes de son pere enseveli dans les eaux. La guerre fut bientôt allumée. Les habitans du Nord, superstitieux & crédules, croyoient que Hadding étoit magicien, & que ses charmes rendoient sa personne invulnerable & ses troupes invincibles. Asmund brava ce préjugé; il marcha contre son ennemi; Eric son fils alloit faire ses premieres armes sous ses yeux: déja les deux armées sont en présence: le signal du combat est donné; les deux Rois se cherchent, s'appellent, se rencontrent & s'atteignent; du premier coup Eric tombe aux pieds de Hadding. Asmund, ayant à la fois son pere & son fils à venger, se précipite sur le Danois: la douleur, la colere égarerent son bras; Hadding le terrassa d'un coup de lance & lui arracha la vie: la Reine Guldina, veuve d'Asmund, ne put lui survivre; elle se donna la mort. Hadding fier de sa double victoire, mais percé de plusieurs coups, poursuivit ses conquêtes en Suede. Uffon, second fils d'Asmund, trop foible pour l'arrêter, tenta une diversion, qui lui réussit: il descendit en Dannemarck; Hadding fer

Hadding venge son pere & le trône son frere.

830. *Avant J.C.*

Guerre avec la Suede.

816. *Avant J.C.*

(1) Flor. Dan. (2) Notre Tom. 42. p. 338.

Sect. II. *Hist.* ancienne du Dannemarck.

contraint d'y rentrer. Au milieu de tous ces troubles (1) le trésor Royal avoit été enlevé. Hadding promit aux coupables de les élever aux premiers honneurs, s'ils le lui rapportoient; l'ambition l'emporta sur l'avarice dans ces ames aveuglées par l'une & par l'autre; ils rapporterent le trésor. Hadding leur tint parole; il leur donna l'investiture des plus hautes dignités; mais comme il ne leur avoit pas promis de les y maintenir longtemps, peu de jours après il les fit pendre.

Il rassembla de nouvelles forces, reparut en Suede, théâtre consacré à sa vengeance: il y commit de grands maux; & cependant il y eut peu de succès. Bientôt la famine, qui étoit son ouvrage, le força à se retirer de ce pays qu'il avoit désolé: avant d'en sortir, il voulut terminer la guerre par une bataille décisive; il fut vaincu: mais son courage & l'espérance ne l'abandonnerent point; il reparut à la tête d'une nouvelle armée, poursuivit Uffon, l'assiégea dans Upsal: celui-ci fit des propositions de paix. Hadding qui les crut sinceres se rendit auprès de lui; mais ayant découvert qu'il le voulut faire assassiner, il tua Uffon, & donna sa couronne à Hunding, frere de ce malheureux Prince. Hunding, en rendant hommage au Prince Danois, ne fit que suivre le penchant de son cœur: il avoit conçu l'amitié la plus tendre, pour ce guerrier, fléau de sa famille & de sa patrie. C'est ici qu'on accuse avec raison les historiens Danois de se laisser séduire par l'appas du merveilleux & du romanesque: ils font naître entre ces deux Princes une amitié plus héroïque que celle d'Oreste & de Pilade. Hunding jura de ne pas survivre au Prince Danois. Cependant Toston, chef de brigands, ou plutôt général d'armée, car ces deux titres alors étoient à peu près synonymes, avoit levé l'étendard de la révolte; les Saxons se rangerent en foule près de lui: il osa défier Hadding, & en triompha. Bientôt la fortune change, les rebelles sont vaincus à leur tour, & Toston meurt de la main du Roi. Mais une main chérie s'armoit contre les jours de Hadding, c'étoit celle d'Uvilde, sa fille; le complot fut découvert. Hadding étoit pere; il pardonna: mais, comme la renommée dénature, exagere, toujours les événemens qu'elle annonce, un bruit courut en Suede, que Hadding victime de la cruelle ambition de sa fille avoit été égorgé dans son palais. Hunding se souvint de son serment; il assembla tous les grands de son Royaume, célébra une fête funebre en l'honneur de son ami; elle fut suivie d'un festin, où les convives jurerent, en buvant, d'envoyer à Hadding les ames de leurs ennemis, pour le servir dans le palais d'Odin. Hunding avoit fait placer, au milieu de la salle, une grande cuve pleine de bierre; il s'y jetta en présence de toute l'assemblée & s'y noya. Hadding déplora l'erreur fatale de son ami, & ne voulut point lui survivre: il s'étrangla: d'autres prétendent qu'il se fit tuer par ses gardes. Au reste, nous ne garantissons nullement la vérité de ce récit. Torfæus (2) a même contesté l'existence de Hadding: mais si les Historiens Danois nous paroissent trop crédules, celui-ci nous paroît trop sévere dans sa critique; & la crainte d'être trompé par les autres, fait souvent qu'il se trompe lui-même.

Trait d'amitié héroïque & peut-être fabuleux.

761. *Avant J.C.*

Frothon, fils de Hadding, lui succéda: né d'un Prince belliqueux, il le fut

(1) Notre Tom. 42. p. 389. (2) In serie Reg. Dan.

fut plus que lui. (1) Pontanus assure sérieusement, que ce Prince fut averti par un prophète que, dans une isle de la mer Baltique, il y avoit un trésor gardé par un Dragon: nouveau Jason, Frothon s'embarqua, tua le Dragon, & enleva les richesses confiées à sa garde. C'est ainsi que le peuple &, après lui, de crédules historiens, expliquoient comment, après des guerres ruineuses, Frothon avoit pu trouver de l'argent pour ses expéditions. Il est possible, qu'en effet il ait découvert une mine d'or ou d'argent dans quelque isle, & qu'il ait fallu employer la force des armes pour enlever ce métal aux habitans, & il se peut aussi que quelque chef de brigands de ce nom, qui avoit accumulé par ses pirateries de grandes richesses, ait été exterminé par Frothon. Il n'en faut pas davantage, pour faire imaginer la fable du Dragon, dont tous les peuples de la terre se plaisoient à repaître leur crédulité. Frothon entra en Courlande, sans motif, sans prétexte, uniquement pour chercher des périls & de la gloire: à son approche les habitans s'enfuirent, emportant avec eux leurs richesses & les fruits de leur récolte. Ils se flattoient que la famine chasseroit ou détruiroit ces conquérans. En effet, ils furent contraints de retourner sur leurs pas; les Courlandois crurent qu'ils accableroient facilement, dans leur retraite, ces hommes affoiblis par la disette: mais les Danois avoient creusé sur leur route des précipices, qu'ils avoient recouverts de gazon; ruse plus souvent employée par celui qui défend son pays, que par celui qui tente une expédition étrangere. L'armée Courlandoise donna dans le piege & fut massacrée. Frothon tourna ses armes contre la Russie, mais il n'y pénétra point & ne ravagea que les frontieres. Il alla ensuite porter la guerre en Suede: sa course triomphante fut arrêtée par une femme; c'étoit sa sœur, épouse du Roi Regner, qui osa se mettre à la tête d'une armée & repousser son frere. Tandis que Frothon alloit troubler les Etats de ses voisins, au lieu de gouverner les siens, il en avoit confié la régence à Usson, son Ministre & son beau-frere: le perfide conspira contre son bienfaiteur. Frothon, à son retour devoit perdre la couronne & la vie; mais le complot fut découvert; le coupable tomba aux pieds de son maître, qui avoit l'ame élevée; il pardonna; mais il chassa de son lit la sœur de cet ingrat, dont elle étoit complice. Frothon soumit la Frise Cimbrique, dompta de nouveau les Saxons, & ne trouvant plus dans le Nord d'ennemis dignes de son courage, assembla la plus belle flotte qu'on eût vue dans les mers du Nord, & aborda sur les côtes d'Angleterre. On eut dit qu'il n'y paroissoit que pour en prendre possession au nom de ses successeurs & leur en marquer le chemin. Après avoir fait sentir aux Bretons & aux Ecossois la supériorité des armes Danoises, il remonta sur ses vaisseaux, débarqua en Suede, poussa fort avant ses conquêtes & mourut. S'il avoit les talens d'un Général, il avoit l'humeur querelleuse d'un soldat; deux de ses sujets eurent l'audace de l'appeller en duel; tous deux périrent de sa main. Quel gouvernement, que celui où le Sujet osoit envoyer un cartel à son Roi!

Hist. ancienne du Dannemarck.

Expéditions de Frothon.

Perfidie du Régent; clemence du Roi.

685. *Avant J.C.*

Peu s'en fallut que sa mort ne fut suivie d'une guerre civile: il laissoit trois fils, Haldan, Roé & Scal. Haldan prétendoit que le Royaume étoit indivi-

(1) Rer. Dan. Hist. Lib. X. conscripta & ad Domum usq. Oldenburgicam deducta. Aut. Joh. Isac. Pontano.

Sect. II. Hist. ancienne du Dannemarck.

fible, il vouloit le poffëder tout entier. (1) Roé & Scal exigeoient un partage: pour étouffer la difcorde dans fa naiffance, on régla que les trois freres regneroient conjointement, & que leur autorité feroit égale. Haldan ne put fouffrir longtemps ces deux collegues, ou plutôt ces deux rivaux: il les fit périr fous le glaive des affaffins, & leurs amis fous celui des bourreaux. Ce qu'il y a d'étonnant, dit Pontanus, c'eft que ce tyran vécut fans allarmes & mourut de vieilleffe. Il laiffoit deux fils, que l'exemple de leur pere n'avoit pas corrompus. On vit, pour la premiere fois, dans le Nord, deux freres affis fur le même trône, s'aimer & agir de concert. Roé regnoit fur le continent; les ifles appartenoient à Helgon: le premier fonda, dit-on, la ville de Rothfchild. On veut même qu'il ait donné fon nom au promontoire de Roësneff dans la Séelande; & que ce foit du nom de fon frere, que le Cap Helgeneff tire le fien. Mais ce qui les honore plus, que l'orgueil de laiffer fon nom à une langue de terre, c'eft qu'ils vécurent en paix, qu'ils regnerent fagement, & qu'ils perfectionnerent la légiflation. La Suede étoit alors tributaire du Dannemarck; elle voulut s'affranchir de ce joug ignominieux. La guerre s'alluma; on fe livra trois batailles fanglantes; dans la derniere Roé périt de la main du Prince Suédois.

Cruauté de Haldan.

628. *Avant J.C.*

Amitié réciproque de fes deux fils.

595. *Avant J.C.*

Ainfi le fceptre tout entier repofa dans la main de Helgon. Ce Prince eft un des premiers qui ait manifefté, par des brigandages, le penchant à la piraterie, héréditaire chez les anciens Princes Danois. Les peuples belliqueux étoient tous fainéans. Autant ils étoient actifs, infatigables dans la guerre, autant ils étoient lâches, efféminés, lorfque l'hiver les ramenoit dans leurs maifons. Il leur fembloit plus noble & plus facile de conquérir leur fubfiftance au péril de leur vie, que de cultiver fans danger, mais avec des peines infinies & fans gloire, une terre ingrate, prefque toujours couverte de glace ou de neige. Quelques efclaves, il eft vrai, ou victimes des hafards de la guerre, ou victimes de la févérité des loix, labouroient les champs, mais avec dégoût, fans zele, fans courage, fans induftrie: on alloit pendant l'été, dans des climats plus doux, piller les granges & les magafins des nations laborieufes, qui honoroient l'agriculture, & ç'étoit pour ces brigands, que l'eftimable cultivateur arrofoit la terre de fes fueurs; au moment où il s'apprêtoit à porter la faulx dans fon champ, l'impitoyable Danois venoit moiffonner avec fon fabre. Telle étoit la profeffion que Helgon avoit exercée avant que la mort de Roé l'appellât au gouvernement des Etats de terre-ferme: il prit alors des fentimens plus dignes du trône. De pirate il devint guerrier. Halward, Roi de Suede, après la défaite de Roé, s'étoit emparé de plufieurs provinces Danoifes. Helgon les recouvra, tailla en pieces l'armée Suédoife; Halward fut trouvé parmi les morts: le vainqueur conquit la Suede & la gouverna avec un fceptre de fer. Quelques hiftoriens ont prétendu qu'il avoit permis à tous les Danois de tuer de fang froid, fans motif, fans querelle, tous les Suédois qu'ils rencontreroient. Meurfius furtout donne (2) à cette abfurdité, tout le poids de fon autorité, quelquefois refpectable. Si Helgon avoit été en guerre avec la Suede, cette loi, quoique in-

Origine de la piraterie dans le Nord.

(1) Flor Dan. — Pont. Hift. Dan. (2) Joannis Meurfii Hiftoria Daniæ, five de Regibus Daniæ qui familiam Oldenburgicam præceffere, eorumque rebus geftis.

juſte, n'auroit rien d'étonnant; mais il avoit conquis la Suede; il la regardoit comme une de ſes provinces; & à moins qu'on ne ſuppoſe quelque fanatiſme ſemblable à celui qui fit exterminer dans des tems plus modernes des Huſſites, des Huguenots, qui croira jamais qu'un Prince ordonne d'égorger ſes ſujets, ſans motif, ſans raiſon, & qu'il veuille regner ſur un déſert? Nous aimons ſuivre l'opinion de quelques hiſtoriens plus ſages, qui ont dit que, pour faire ſentir aux Suédois le mépris qu'il avoit pour eux, & l'eſtime qu'il avoit pour ſa nation, Helgon avoit déclaré qu'on payeroit pour avoir aſſaſſiné un Danois une amende beaucoup plus forte, que celle dont on puniſſoit le meurtre d'un Suédois. Au reſte, Helgon étoit un Prince livré à toutes ſes paſſions, qui ne reſpectoit ni l'honneur, ni les loix: il vit une jeune perſonne nommée Thora; auſſitôt il brûla pour elle. Soit vertu, ſoit fierté, ſoit qu'elle eût un autre amant, elle ſe refuſa à ſes déſirs: il uſa de violence. Thora alla cacher ſa honte dans la retraite; elle y donna le jour à une fille nommée Urſilie, fruit infortuné de l'amour de Helgon, deſtiné à venger ſa mere, d'une maniere plus odieuſe que l'outrage même. Ses charmes croiſſoient chaque jour, & ſa mere ſe plaiſoit à lui apprendre l'art de plaire, art, dans lequel le ſexe a rarement beſoin de maître. Enfin elle ſortit de ſon aſyle, & conduiſit Urſilie à la cour, ſans la faire connoître. Helgon l'aima, lui plut, & en eut un fils qu'il nomma Rollow. Alors Thora lui apprit qu'Urſilie étoit ſa fille, que tous les plaiſirs qu'il avoit goûtés dans ſes bras étoient des crimes, & que Rollow étoit le fruit d'un amour inceſtueux. Helgon mourut de douleur, ou ſe tua de ſa propre main.

Hiſt. ancienne du Dannemarck.

Excès de Helgon.

566. Avant J.C.

Rollow fit oublier, par ſes belles qualités, l'opprobre de ſa naiſſance. (1) Son pere, ennuyé de regner ſur un peuple auquel il étoit odieux, avoit placé la couronne de Suede ſur la tête d'Attila, fils de Halward. Ce Prince rechercha la main d'Urſilie; il ſe flattoit, par cet hymen, de s'affranchir du tribut qu'il étoit obligé de payer au Roi de Dannemarck; il l'obtint; mais ſon avarice le rendit odieux à la Reine; elle appella Rollow en Suede, & s'enfuit avec lui, emportant tous les tréſors de ſon époux. Attila en mourut de regret, non d'avoir perdu ſa femme, mais d'avoir perdu ſes richeſſes. Hiarthwar, jeune Seigneur Danois, favori de Rollow, en obtint le trône de Suede & ſa ſœur, femme auſſi cruelle, auſſi ambitieuſe que ſon époux; réſolus tous deux de réunir la Couronne de Dannemarck à celle de Suede, ils aſſaſſinerent Rollow: mais Vigon, favori de ce Prince, vengea ſa mort, & fit périr Hiarthwar. On ne connoît gueres d'actions de Rollow que le larcin, dont il fut complice; cependant tous les hiſtoriens lui ont prodigué les plus grands éloges. „ C'étoit, dit Meurſius, (2) un Prince doué de vertus vraiment royales: il avoit la guerre en horreur: il ſçavoit que ce n'eſt qu'au „ ſein de la paix qu'on peut faire fleurir un Etat & rendre le peuple heureux: „ il étoit libéral; jamais il ne différa l'accompliſſement d'une priere, qu'il „ pouvoit exaucer ſur le champ: il ne tourmentoit point par des délais, par „ des promeſſes, par de lentes eſpérances ceux qui approchoient de ſon trône: quelqu'un lui demanda, quelle étoit la vertu la plus néceſſaire à un „ Prince? Il répondit: *la patience.*

Rollow lui ſuccede: il eſt aſſaſſiné.

525. Avant J.C.

(1) Joannis Meurſii Hiſtoria Daniæ, ſive de Regibus Daniæ qui familiam Oldenburgicam præceſſere, eorumque rebus geſtis. (2) Ibid. Idem.

Sect. II. *Hist.* ancienne du Dannemarck.

Ce Prince ne laissa point d'enfans. Hother, son plus proche parent, secondé par les armes des Norvégiens se fit reconnoître, & retourna en Norvege, pour y conquérir, par des exploîts, le cœur de Nanna, Princesse du sang royal; il triompha de ses rivaux, l'un Danois, l'autre Saxon; tous deux périrent dans les combats. Mais un frere du Danois voulut le venger; il y réussit. Hother périt dans une bataille qu'il lui livra. Le vainqueur ne lui survécut pas; il fut enséveli dans son triomphe. (1)

483. Avant J.C.

Roric ou Roderic, fils de Hother, lui succéda. Il étoit jeune, sans expérience, mais avide de gloire & de connoissances. La Suede, la Vandalie, la Courlande, tributaires du Dannemarck, se souleverent. Trop foible pour accabler à la fois tant d'ennemis, il voulut les vaincre en détail. Il alla chercher la flotte des Vandales, qui croisoit sur les côtes de Suede; il la battit, la poursuivit d'asyle en asyle; enfin les rebelles descendirent à terre, & le Roi les imita. Souvent une nation confioit sa destinée aux armes d'un seul homme; chaque peuple avoit quelques gladiateurs, toujours prêts à envoyer ou à accepter des défis, dont dépendoit quelquefois l'honneur & la liberté de la patrie. Un géant sortit du camp des Vandales, pour provoquer le plus brave des Danois. Meursius ne se contente pas de lui donner une taille & des forces extraordinaires; il en fait aussi un magicien: cet art chimérique n'empêcha point sa défaite: „ si je suis vainqueur, dit-il, que la „ Vandalie cesse d'être tributaire: qu'elle paie le tribut, si je succombe." Ces conditions furent acceptées; un Danois se présenta, mais il lui fit mordre la poussiere. Cette victoire devoit affranchir la Vandalie: mais le présomptueux spadassin proposa un second combat. Usson se présenta, il vengea l'honneur du Dannemarck: le géant expira sous ses coups, & quoiqu'on l'emporta lui-même à demi-mort, les Vandales se soumirent.

Combat singulier, dont dépend le sort des Vandales.

433. Avant J. C.

Après la mort de Roric, le Dannemarck tomba dans une espece d'anarchie. Plusieurs gouverneurs s'érigerent en souverains dans leurs provinces. Hordenvil regna sur le Juthland; il étoit gendre du dernier Roi. Coller, Roi de Norvege, appellé en duel par lui, expira sous ses coups; une sœur du vaincu osa tenter de le venger. Les femmes du Nord ne le cédoient point en courage aux hommes; souvent elles les suivoient dans les combats; quelquefois même elles les dévançoient; leur éducation leur donnoit des forces égales à leur valeur: on en vît plusieurs armer des flottes, les commander elles-mêmes, donner la chasse aux pirates, ou exercer la piraterie. On pouvoit sans honte combattre une de ces Amazones & même être vaincu par elle. La sœur de Coller ne fut pas aussi heureuse que brave; elle tomba sous le fer de Hordenvil; mais il fut lui-même assassiné par Feggon, son frere. Le barbare, tout couvert du sang de ce Prince, força sa veuve à lui donner la main; d'autres prétendent qu'elle étoit sa complice. De son premier mariage étoit né ce Hamleth, à qui les historiens (2) ont fait jouer un rôle si romanesque. Nous dépouillerons ce récit de toutes les fables, dont leur imagination a voulu orner, ou plutôt obscurcir la vérité. Feggon, déchiré de remords, toujours importuné par la crainte, voyoit dans son neveu un infortuné, dont le sort intéressoit la nation, & qui pouvoit lui ôter la cou-

Héroïne Norvégienne.

Feggon usurpe le trône; il est tué par Hamleth, son neveu.

(1) Supr. Tom. 42. p. 392. (2) Pontanus. — Meursius. — Saxo Grammat.

ronne & la vie; ses courtisans l'excitoient à s'en délivrer. Hamleth para le coup en contrefaisant l'insensé; quelque piege qu'on lui tendît, pour voir si sa folie étoit feinte ou véritable, il soutint son rôle jusqu'au bout, & fut assez sage pour paroître toujours extravagant. Feggon l'envoya en Angleterre, pour l'y faire périr; mais il échappa encore à ce danger, & fit retomber sur la tête des ministres de la cruauté de Feggon, les coups qui lui étoient destinés. Hamleth revint dans sa patrie, égorgea Feggon au sortir d'un repas, où il s'étoit enivré jusqu'à perdre l'usage de ses sens, & mit le feu au palais. Alors il apprit à la nation, que sa folie apparente n'étoit qu'une ruse pour tromper le tyran. Il fut proclamé Roi du Juthland, car le Dannemarck avoit encore plusieurs Rois; & Wigleth, l'un de ces Princes, ne tarda pas à déclarer la guerre au nouveau Souverain. Il s'étoit, ainsi que les autres gouverneurs, enrichi par la piraterie; & c'étoit sur ses richesses qu'étoit fondée son indépendance: il avoit même eu l'audace d'exiger que l'élection des Rois de Juthland fût confirmée par son consentement. Hamleth ne devoit sa couronne, qu'à sa sagesse, à son courage & à l'amour de ses sujets; il méprisa le suffrage d'un usurpateur, & ne voulut point tenir son sceptre de lui. Wigleth irrité entre dans le Juthland septentrional, le fer & la flamme à la main, pillant, saccageant, détruisant les villes & les villages. Hamleth perdit alors cette noble fierté, dont il avoit fait parade: il s'abaissa jusqu'à la priere. Wigleth fut inflexible. Hamleth tenta de le vaincre, n'ayant pu l'appaiser : ses armes le servirent mieux que ses prieres. Wigleth fut vaincu & repoussé hors des limites du Juthland. Mais celui-ci ne renonça point à l'espoir d'accabler Hamleth: il reparut à la tête d'une armée plus nombreuse que la premiere: Hamleth, plein de la confiance que lui inspiroit sa premiere victoire, marcha contre lui, fut vaincu & périt la lance à la main. Le champ qu'il illustra par sa défaite, s'appella *Hamlethshede*, c'est-à-dire, Sépulture de Hamleth. On prétend que Wigleth releva les ruines de la ville de Wibourg, la plus ancienne du Juthland (1). Son triomphe le rendit si redoutable, qu'il subjugua tous les autres gouvernemens érigés en royaumes, & qu'il réunit sur sa tête tous les démembremens de la Monarchie Danoise.

Hist. ancienne du Dannemarck.

Fierté de Hamleth; elle lui est funeste.

Wermund son fils lui succéda, après que le trône avoit été longtems possédé ou usurpé par un Prince nommé Guitlach, dont on ne trouve rien de remarquable. Wermund étoit un Prince pacifique, qui honoroit l'humanité par sa bienfaisance, tandis que tant de prétendus héros la dégradoient par leur cruauté. Forcé à prendre les armes pour repousser les Suédois, il en triompha: mais il devint aveugle, & le Duc des Saxons crut, à la faveur de cette infirmité, pouvoir s'emparer du trône de Dannemarck. Usson, fils du Roi, n'avoit donné jusqu'alors aucune preuve de raison, ni de courage: son caractere apathique & taciturne avoit fait croire qu'il étoit lâche & insensé. Le Duc de Saxe fit proposer un duel entre son fils & ce Prince; ce combat devoit décider à qui appartiendroit la Couronne de Dannemarck; le Duc menaçoit de mettre tout à feu & à sang, si sa proposition étoit rejettée. Usson étoit présent à l'audience, où les Ambassadeurs Saxons vinrent faire

353. *Avant J.C.*

Usson détrompe ceux qui le croyoient lâche & insensé.

(1) Cl. Wormius monum. Dan.

Sect. II. *Hist.* ancienne du Dannemarck.

cette démarche, inouïe de nos jours, mais très commune alors: il fortit auffitôt de fa léthargie, & prenant le ton & l'air d'un Héros: „ allez dire à „ votre maître, répondit-il, que fi Wermund eft aveugle, il a un fils, ap„ pui de fa vieilleffe & digne de lui fuccéder. Non-feulement je combattrai „ contre le fils de votre Souverain, mais contre tel fecond qu'il lui plaîra „ de choifir." Ce fut dans une ifle formée par deux bras du fleuve Eider, que les trois champions fe rendirent, en préfence des deux armées Saxonne & Danoife. Les deux Saxons furent vaincus, & leur nation redevint tributaire. Uffon fuccéda à fon pere & prit le nom d'Olaus: on ignore les évé-

292. *Avant J.C.*

nemens de fon regne; mais le furnom de *débonnaire* qu'on lui donna, attefte qu'il étoit digne du trône par fes bienfaits, comme il avoit paru le mériter par fa bravoure.

Fafte de Dan.

Dan II, fon fils, n'illuftra pas moins le trône par fes triomphes; il réprima les nouvelles révoltes des Saxons, recula les bornes de fes Etats, & fut le fléau de fes voifins; il fut auffi celui de fes fujets: c'étoit le Sardanapale du Nord: fon fafte engloutiffoit & les dépouilles des ennemis, & les fubfides que payoit la nation. Le prix du courage des guerriers étoit prodigué à de viles courtifannes: de lâches flatteurs dévoroient la fubfiftance du pauvre. Ce Prince voulut enfevelir fon luxe avec lui, & defcendre avec pompe chez les morts: jufques-là les Danois avoient brûlé les corps de leurs Princes &

262. *Avant J.C.*

recueilloient leurs cendres dans des urnes. Dan voulut être enterré dans une montagne, avec les marques de fa Royauté, fes armes, fes tréfors, & fes meubles les plus précieux. Ce fut avec plaifir, que la nation cacha dans le fein de la terre toutes ces richeffes, afin qu'il ne reftât rien, qui lui rappellât le fouvenir d'un Prince odieux.

Regne pacifible de Hugleth.

Après le regne d'un diffipateur, on avoit befoin d'un Prince économe. Hugleth le fut: il montra à la nation fes reffources, excita fon induftrie, & lui perfuada qu'il valoit mieux équiper des vaiffeaux pour échanger les productions d'un pays contre celles d'un autre, que de les armer, pour aller rougir la mer de fon fang & donner une proie abondante aux monftres qui l'habitent. Les Danois commencerent à aimer l'agriculture, les arts utiles, le commerce; goût heureux, qui s'évanouit avec le Prince qui l'avoit fait naître. Hugleth n'avoit point négligé l'art de la guerre; il ne prit les armes que par néceffité, s'en fervit avec gloire, & triompha des Suédois.

225. *Avant J.C.*

Frothon II, fon fucceffeur, étoit un fpadaffin, qui n'eut befoin que de fon épée pour conquérir des Etats: il aborda en Norvege, invita tous les braves du pays à venir fe mefurer contre lui; il en tua dix; mais il en reftoit un plus redoutable, c'étoit le Roi Roger lui-même. Le cartel fut envoyé avec toute la folemnité que méritoit un combat, qui alloit décider de la

Duel de Frothon & de Roger.

couronne. On prétend que Frothon, effrayé de la réputation que Roger s'étoit acquife dans l'arêne, ufa de ftratagême pour en triompher: les armes du Danois étincelloient d'or & de pierreries; il s'apperçut qu'elles charmoient les yeux de fon adverfaire: il les lui offrit. Roger, trop généreux pour fe défier des dons d'un ennemi, donna dans le piege. Frothon, qui connoiffoit le foible de fes armes, le terraffa, & fut à l'inftant proclamé Roi de Norve-

173. *Avant J.C.*

ge. Le refte de fa vie fut confacré à rendre heureux les Etats qu'il avoit conquis, & ceux dont il avoit hérité. Il laiffa une vafte puiffance à Dan III,

son successeur: celui-ci étoit à peine adolescent, lorsqu'il monta sur le trône; les Saxons mépriserent sa jeunesse & leverent l'étendard de la révolte; mais, dans ces temps barbares, où tout l'art de la guerre se réduisoit à être brave, il suffisoit à un jeune Prince de donner à ses soldats l'exemple de l'intrépidité. Dan les conduisit aux combats, leur fraya le chemin de la gloire, & revint victorieux. C'est au Regne de ce Prince qu'on fixe vulgairement (1) l'époque de l'émigration des Cimbres & des Teutons. C'étoient des peuples qui habitoient le Juthland & les rivages de la mer Baltique: ils étoient tous d'une taille presque gigantesque: c'étoient les Patagons du Nord. De prétendues magiciennes étoient leurs prêtresses; l'âge, & le spectacle du carnage avoient endurci le cœur de ces Pythonisses; elles égorgeoient les prisonniers pour lire l'avenir dans leurs entrailles: pendant les combats, elles frappoient sur des peaux tendues au devant des chariots, & par ce bruit lugubre, animoient leurs soldats, & intimidoient l'ennemi. Ces hordes, ennuyées d'une patrie stérile, ou du moins qu'on ne pouvoit féconder qu'à force de travail, allerent, dans des climats plus doux, chercher une subsistance plus facile: elles se mirent en marche, & laisserent partout des monumens de leur fureur. Les habitans des campagnes, ceux-même des villes fortifiées, fuyoient à leur approche. On ne voyoit que cendres & que ruines partout où ces brigands avoient passé. Ils traverserent le Rhin, inonderent les Gaules, franchirent les Alpes, ravagerent l'Italie: plusieurs même parvinrent jusques aux colonnes d'Hercule. Les Belges seuls oserent leur résister & défendre leurs foyers contre ces hôtes sanguinaires.

Hist. ancienne du Dannemarck.

143. *Avant J. C.*

Mœurs des Cimbres.

111. *Avant J. C.*

Après Dan III, on voit paroître sur la scene Fridlef I. (2) Ce Prince fut le premier, qui, même au sein de la paix, entretint des troupes à sa solde: il est étonnant que des peuples si belliqueux ne fissent plus aucun usage de leurs armes, dès que la paix étoit conclue. Ce n'est que pendant la paix qu'on peut exercer le soldat aux évolutions & le rendre docile: quand l'ennemi paroît, il n'est plus temps d'apprendre un art qu'il faut sur le champ mettre en pratique. Fridlef avoit adopté ce principe si sage, que pour maintenir le repos d'un Etat, il faut toujours se tenir prêt à faire la guerre: il vouloit par cet appareil imposant contenir les Saxons, & se faire respecter même des Romains. (3) On prétend que César n'osa combattre ces troupes aguerries, & qu'il aima mieux avoir dans Fridlef un allié, qu'un ennemi. Cependant Huirwil, Prince Norvégien, souleva les peuples de cette contrée. A l'exemple de Fridlef, il les avoit exercés longtemps, avant de les conduire aux combats; le Monarque informé de leurs mouvemens, mit à la voile, & débarqua sur leurs bords à la tête d'une armée. Huirwil marcha à sa rencontre avec confiance: on combattit avec beaucoup d'ordre, quoiqu'avec beaucoup de furie. Cette bataille est la premiere peut-être dans le Nord, où le génie des généraux ait contenu & dirigé la bravoure impétueuse du soldat; aussi demeura-t-elle indécise: la nuit sépara les combattans. Mais la plupart des Norvégiens abandonnerent Huirwil à la faveur des ténebres: ceux qui lui demeurerent fideles, n'étoient pas en assez grand nombre pour soute-

Nouveau systême militaire de Fridlef.

La Norvege rentre sous la domination Danoise.

(1) Pontanus — Cæsar. (2) Flor. Dan. (3) Hist. Reg. Dan. oper. Erpold. Lindenbruch in luc. ed.

Sect. II. Hist. ancienne du Dannemarck.

nir le choc des Danois: Fridlef remporta une victoire complette. Revenu en Dannemarck, mais toujours avide de gloire, il en partit bientôt & alla étonner l'Angleterre & l'Irlande par ses exploîts: il revint chargé de dépouilles. On assure, que dans le dernier combat que les Bretons lui livrerent, une grande partie de son armée fut taillée en pieces. (1) Les ennemis alloient revenir à la charge & lui couper la retraite vers ses vaisseaux; il fit relever les morts & trouva le moyen de les tenir debout & les Bretons persuadés qu'il avoit reçu un renfort, n'oserent recommencer le combat.

74 Avant J.C.

Frothon III son fils lui succéda: c'est ce Prince qu'on a appellé l'*Auguste* du Nord. S'il en eût les vertus, il n'en eut pas les vices; il ne souilla point ses mains du sang de ses sujets; des proscriptions ne signalerent point son avenement au trône. Il prit les rênes du gouvernement après une minorité orageuse: la législation fut le premier objet de ses soins politiques. Nous allons citer les principales loix de ce Prince qu'on a pu recueillir, elles donneront une idée des mœurs de son siecle. „ Les soldats qui auront combattu „ au premier rang, auront la meilleure part du butin... L'or pris sur l'ennemi appartiendra aux officiers devant qui l'on porte l'étendard.... L'argent sera le partage du soldat... Les armes seront pour les lutteurs qui se seront battus à coups de poing; & les vaisseaux pour le peuple qui est chargé de l'entretien & de la construction des flottes... Personne ne renfermera ses effets sous la clef, parce qu'en cas de vol il recevroit du trésor Royal le double de ce qui lui auroit été pris; celui qui n'observera pas cette ordonnance, payera au Roi une livre d'or... La peine portée contre le vol sera de même infligée à celui qui pardonnera à un voleur... Celui qui, dans un combat, prendra le premier la fuite, sera déclaré infame.... Les femmes ne consulteront que leur penchant ou leur volonté dans le choix d'un époux... Les filles n'auront pas besoin du consentement de leurs parens, pour s'unir à celui qui aura reçu leur foi... La femme libre, qui épousera un esclave, deviendra esclave elle-même... Un homme sera obligé d'épouser la premiere femme, dont il aura obtenu les faveurs. Le mariage est dissous par l'adultere... Si un Danois vole quelque chose à un Danois, il lui payera le double de la valeur de la chose dérobée, & de plus sera traité comme perturbateur du repos public.... Si le voleur va porter son larcin chez quelqu'un, & que celui-ci ferme la porte de sa maison, lorsque le voleur y sera entré, il perdra tous ses biens & sera fouetté publiquement, pour avoir participé au vol... Les exilés qui porteront les armes parmi les ennemis de la patrie, ou qui y rentreront avec des armes offensives, seront punis de mort... L'exil sera la peine de ceux qui auront refusé d'obéir au Roi, ou qui auront exécuté ses ordres avec négligence... Celui qui, dans un combat, dévancera les soldats du premier rang, s'il est esclave, deviendra libre; s'il est libre, deviendra noble; s'il est noble, obtiendra une préfecture... Les différends ne se décideront plus par la voie du serment, ni par celle du dédit... Celui qui aura forcé un autre à consentir à un dédit, lui payera une demi-livre d'or, sinon il sera puni corporellement... Tous les différends se décideront par le fer...

Loix publiées par Frothon III.

„ Lors-

(1) Saxo Gram.

Hist. ancienne du Dannemarck.

„ Lorſque l'un des deux champions ſera ſorti du champ de bataille qui lui „ aura été marqué, il ſera réputé vaincu & perdra ſa cauſe... Si un particulier attaque un gladiateur, celui-ci ſe battra avec ſes armes, & ſon ennemi avec une maſſue longue d'une coudée... La mort d'un Danois, tué „ par un étranger, ſera réparée par la mort de deux étrangers."

Frothon voulut chercher à l'autre extrêmité de l'Europe une compagne, dont les careſſes lui adouciſſent les chagrins inſéparables du gouvernement. Ce fut parmi des barbares, qu'il la trouva. Hannonde, fille du Roi des Huns, ſurpaſſoit en beauté toutes les Princeſſes de ſon temps: des ambaſſadeurs partirent, pour aller ſolemnellement demander ſa main: on les fit accompagner par une magicienne, qui promettoit, avec le ſecours de ſon art, d'enflammer la Princeſſe. Sa magie fut toute naturelle; elle peignit Frothon aux yeux d'Hannonde, comme le plus beau, le mieux fait, le plus vigoureux, le plus adroit de tous les habitans du Nord. Il combattoit des deux mains, nageoit avec grace, domptoit le cheval le plus fougueux; enfin il devoit être auſſi tendre avec ſon épouſe, que redoutable avec ſes ennemis. Hannonde fut aiſément ſéduite par ce portrait: mais ſon pere écouta peu ſes déſirs, &, n'ayant pas conçu une haute idée de la puiſſance du Monarque Danois, il lui refuſa la main de ſa fille. Les ambaſſadeurs jurerent qu'ils ne s'en retourneroient point dans leur patrie, ſans avoir rempli l'objet de leur miſſion; ils terminerent leur harangue par ces mots: *il faut nous accorder Hannonde, ou vous battre avec nous.* Le vieillard effrayé de cette propoſition, céda aux menaces des Danois & aux vœux de ſa fille: elle partit. Mais elle ne vit point dans ſon époux, tous les charmes que la magicienne lui avoit promis: elle s'unit à lui cependant, & le dégoût ſuivit de près le mariage. Grépa, fils du Régent, (1) déja célebre à la Cour par plus d'une avanture galante, fut plus heureux que ſon maître. La Reine l'aima & il répondit à ſa paſſion. Eric le ſage étoit alors à la Cour de Dannemarck; il avoit gagné la confiance de Frothon par des louanges adroites, par des conſeils utiles: mais il n'étoit en effet que l'eſpion du Roi de Norvege & lui rendoit compte de tous les deſſeins du conſeil Danois. Grépa ſurprit ſa correſpondance, & conſeilla au Roi de le faire aſſaſſiner; Frothon rejetta ce conſeil avec horreur. Eric ne l'ignora point; il réſolut de ſe venger de Grépa &, comme il étoit habile dans l'art des intrigues, il découvrit bientôt celle de la Reine & de ſon amant, & mit Frothon à portée de s'en aſſurer. Ce ſervice, ſi toutefois c'en eſt un, fut mieux payé, que ne l'auroient été des victoires. Eric épouſa la ſœur de Frothon. Hannonde répudiée alla, dans les bras de ſon pere, l'exciter à la vengeance, accuſer Eric de calomnie, & ſon époux d'injuſtice. Devenu beau-frere de Frothon, Eric s'attacha plus ſincerement aux intérêts de ce Prince: il fut ſon guide & ſon appui, dans la guerre & dans la paix. Mais l'amitié n'étoit pas un ſentiment capable

Mariage malheureux de Frothon.

Hannonde eſt répudiée.

(1) Ce Régent avoit exercé, ſous le nom de ſon pupille, une tyrannie odieuſe; il ne prenoit pas même le ſoin de la couvrir des voiles du myſtere: il avoit oſé publier ces réglemens, qu'on ſuit encore dans d'autres cours, mais qu'on ſe garderoit bien d'y publier: *quiconque voudra parler au Roi, achetera cet honneur des officiers de la chambre du Prince à deniers comptans: tout Noble, qui voudra marier ſa fille de l'aveu du Roi, ſera tenu d'en obtenir la permiſſion des mêmes officiers, &c.*

Sect. I. Hist. ancienne du Dannemarck.

de remplir tout le cœur de Frothon: un sentiment plus vif lui faisoit sentir le besoin d'une compagne. Eric alla demander la main de la fille du Roi de Norvege. Ce Prince fit naître des difficultés, promit, différa, délibéra; tandis qu'il consultoit, Eric enleva la Princesse & la conduisit en Dannemarck.

Guerres: les armes de Frothon triomphent partout.

Cette Monarchie fut bientôt attaquée par de puissans ennemis. Le courage de Frothon, la sagesse d'Eric triompherent de tout: les Vandales, suscités ou par le Roi de Norvege, ou par celui des Huns, peut-être par tous les deux, firent la premiere irruption; Frothon marcha contre eux, les tailla en pieces, les poursuivit, subjugua toute leur contrée, & prit le titre de Roi des Vandales. Le Roi de Norvege prit les armes, résolu de venger son affront & d'arracher sa fille des bras du ravisseur: il fut vaincu & son gendre monta sur son trône. La vertu récompensée, le crime puni, étoient alors des spectacles très rares: la force décidoit de tout; une couronne étoit souvent le prix d'un rapt, d'un assassinat, d'une bataille. Tout vainqueur avoit le droit de détrôner le vaincu: les Princes ne se liguoient point, pour venger ou pour défendre un autre Prince outragé ou opprimé. On ne connoissoit d'autre droit public, que celui de la guerre, & ce droit affreux permettoit tous les excès, qu'on avoit la force de commettre: à peine daignoit-on plaindre le vaincu; il excitoit moins de compassion, que de mépris. Frothon, ravisseur & usurpateur, mais heureux dans ses injustes entreprises, en devenoit plus grand aux yeux de ses sujets: il conquit la Suede & donna cette couronne à Eric (1) pour prix de ses services; il passa en Angleterre, & força les habitans de cette isle à lui payer tribut: toute l'Irlande, par lui ravagée, rendit hommage à son destructeur: revenu de tant d'expéditions; las de conquérir des Etats, il songea enfin à gouverner les siens. Pénétré des leçons d'Eric, ce maître ne lui étoit plus nécessaire: il changea quelques-unes de ses loix, pour les rendre plus séveres: le supplice destiné aux voleurs fut si affreux, que, pendant plusieurs années, des bracelets précieux resterent suspendus dans une forêt, sans que personne osât y toucher. Quand un Souverain ne donne pas l'exemple de la vertu, il est obligé d'employer l'appareil des tourmens, pour forcer ses sujets à être vertueux: si un Prince, qui avoit ravi une fille à son pere, envahi plusieurs Etats, pillé l'Angleterre & l'Irlande, s'étoit contenté à porter de légeres peines contre le vol, son Royaume auroit été peuplé de brigands. On attachoit le voleur près d'un loup affamé, qui le dévoroit: Frothon assistoit un jour à cet horrible spectacle, lorsqu'une vache se précipita sur lui & le tua d'un coup de corne: le peuple superstitieux crut que c'étoit la mere de ce voleur, qui, pour venger son fils, s'étoit ainsi métamorphosée par le secours de la magie. Le peuple & les grands se faisoient également initier dans cet art chimérique; on trouvoit des sorcieres dans les cabanes, on en trouvoit dans les palais. Les Princesses rendoient des oracles; & ces sibylles n'étoient pas moins redoutées que celles d'Italie. On a prétendu que, pour étouffer les révoltes, qui pouvoient s'élever, on avoit caché aux Danois pendant trois ans la mort de leur Souverain. Ce fait n'est guere plus croyable que la métamorphose de la magicienne: c'étoit en présence du peuple que le voleur avoit été puni &

Sévérité de ce Prince.

Sa mort.

(1) Supr. Tom. 42. p. 394.

que Frothon avoit été tué. Quand bien même on auroit pu persuader à la nation que le coup n'étoit pas mortel, & que Frothon avoit recouvré la santé, ceux qui avoient quelque droit à la couronne, auroient-ils voulu être complices de cette feinte?

Hist. ancienne du Dannemarck.

An 19 de l'ère chretienne.

La couronne est promise au poëte qui chantera le mieux les exploits de Frothon.

Fridlef II étoit alors en Russie; il étoit allé chercher de la gloire; on croyoit qu'il y avoit trouvé la mort. On délibéroit sur le choix d'un Souverain; la mémoire de Frothon étoit si chere aux Danois, qu'ils promirent la couronne au poëte, qui célébreroit le mieux les exploits de ce héros. C'étoit la premiere fois qu'un trône étoit le prix d'une ode. (1) Tous les poëtes chanterent à l'envi, la défaite des Vandales, la conquête de la Norvege, l'Angleterre tributaire, l'Irlande ravagée, les Huns vaincus. Hiarn l'emporta sur ses rivaux: mais l'art des vers n'a rien de commun avec ceux de gouverner & de combattre: Fridlef fut bientôt informé de la mort de son parent ou son pere, & du successeur qu'on lui avoit donné: il démentit à la tête d'une armée le faux bruit de sa mort. Hiarn sçavoit chanter des batailles; mais il ne sçavoit pas en gagner: la fortune ne lui offrit que des sujets d'élégies; trois fois il fut vaincu par Fridlef. Jusques-là on pouvoit estimer son courage, & plaindre son infortune: mais, dès que Fridlef fut sur le trône, Hiarn se déguisa & vint à sa cour, résolu d'assassiner le successeur du Héros qu'il avoit célébré; il fut découvert. „*Quel étoit ton dessein?*" lui dit Fridlef. „*De t'arracher la vie*," répondit le poëte. „*Quelle mort me réservois-tu?*" repliqua le Roi. Hiarn étoit loin d'avouer le projet d'un assassinat. „*J'étois venu*, dit-„ il, *pour t'appeller en duel.*" Son déguisement prouvoit le contraire. Fridlef ne daigna pas faire cette réflexion; il accepta le cartel: le poëte expira sous les coups du guerrier, assez généreux, pour faire rendre les derniers honneurs à son rival; il fut enterré dans une isle, sur la côte du Juthland septentrional, où il s'étoit retiré après sa seconde défaite. Cette isle fut appellée *Hiarnoa*. Fridlef fit la guerre aux Norvégiens, dont le Roi lui avoit refusé sa fille: la guerre s'allumoit presque toujours au flambeau de l'amour: plus d'une Hélene mit le Nord en feu: des provinces furent ravagées, des villes livrées aux flammes pour deux beaux yeux; & le genre humain fut plus d'une fois presque détruit dans ces climats, par le même penchant que la nature nous a donné pour le reproduire. Fridlef passa le reste de ses jours dans une paix profonde: il fut moins admiré, mais plus aimé que son prédécesseur.

Combat singulier d'Hiarn & de Fridlef II.

Frothon IV, son fils, obtint le surnom de *libéral*, parce qu'il doubla la solde des troupes: il n'avoit que douze ans, lorsqu'il monta sur le trône. Les Saxons mépriserent sa jeunesse & secouerent son joug: il marcha contre eux, suivi de généraux habiles & de braves soldats. La Saxe fut conquise de nouveau. Un avanturier, qu'on croyoit fils d'un géant, Livonien d'origine, vint lui offrir ses services: c'étoit un de ces hommes ambitieux, qui ne connoissent point de milieu entre une haute fortune ou la mort. Frothon l'interrogea, reconnut en lui des talens décidés pour la guerre, surtout pour les expéditions maritimes: il lui donna le commandement de ses flottes; elles eurent bientôt l'empire des mers du Nord, & le pavillon Danois fut respecté de toutes les 35.

(1) Saxo Gram. — Pontanus. — Meursius.

Sect. II. *Hist.* ancienne du Dannemarck.

Puiſſances. Stercather Amiral n'étoit pas moins verſé dans l'art des ſieges & des combats ſur terre: il battit Viécar Roi de Norvege, conquit une partie de la Ruſſie, diſſipa la ligue des Courlandois, des Cimbres, des Curetes. Un Prince Saxon oſa propoſer un défi à Frothon. Les Rois ne rougiſſoient point alors de ſe meſurer avec leurs vaſſaux, ni même avec leurs ſujets. Stercather ne voulut point que ſon maître expoſât ſa vie au péril d'un combat: il fut ſon champion: le Saxon s'avança: Stercather le ſaiſit entre ſes bras, &, comme un autre Hercule, il l'étouffa, ſi l'on en croit les hiſtoriens Danois. On prétend que le champ de bataille étoit près des lieux où eſt ſituée la ville de Hambourg, & qu'elle tire ſon nom de celui de Hammon, que portoit le vaincu. Soixante eſclaves & ſoixante arpens de terre furent le prix du vainqueur: il triompha de la nation entiere, après avoir triomphé du chef. Les Saxons furent défaits; ils implorerent la clémence de Frothon.

Force prodigieuſe de Stercather.

Mort funeſte de Frothon.
52.

Leur Prince l'invita à un feſtin ſplendide, où la paix devoit ſe conclure le verre à la main; les principaux Danois s'y rendirent: mais le perfide Suercher fit mettre le feu à l'édifice qui renfermoit cette auguſte aſſemblée. Frothon périt au milieu des flammes: (1) preſque toute ſa cour eut le même ſort; mais Stercather, ou n'étoit point à ce feſtin funeſte, ou s'échappa.

Mauvaiſe conduite de ſon fils.

Ingell, fils de Frothon, n'avoit aucun des talens de ſon pere, pas même celui de choiſir & de ſuivre un conſeil: ſon regne fut celui de la molleſſe & du luxe. (2) On vit à ſa cour une image de celles de l'Aſie: renfermé dans ſon palais avec les miniſtres de ſes plaiſirs & les objets de ſes lubriques penchans, Ingell oublioit les devoirs du trône, le bonheur de ſon peuple & la gloire des armes. Stercather lui repréſenta envain, qu'un Prince ne devoit poſer l'épée, que pour s'occuper du gouvernement; que s'il mépriſoit l'honneur de conquérir & de vaincre, il devoit rechercher au moins celui de dicter des loix & de faire fleurir les arts. Il ne fut point écouté. Son dépit lui fit abandonner ſa nouvelle patrie, il paſſa en Suede. Délivré de ce cenſeur importun, Ingell ſe livra ſans crainte à ſes déſirs effrénés. L'amour s'empara tellement de ſon ame, qu'il épouſa la fille du meurtrier de ſon pere, & remit les rênes du gouvernement dans les mains des freres de cette Princeſſe. Ainſi les Danois ſe virent commandés par leurs plus cruels ennemis: leur regne odieux ne fut pas de longue durée. Stercather, ennuyé de

79.
Retour de Stercather.

ne plus jouer un rôle ſur la ſcene du monde, ou pouſſé par le regret de voir avilie une nation qu'il avoit élevée au plus haut point de gloire, ſe déguiſa & reparut à la Cour de Dannemarck. Ingell rougit, en le voyant; mais ſa honte fut ſon ſalut: il plaça près de lui ce grand homme que l'on croyoit perdu: les flatteurs furent éloignés; le luxe fut banni; les loix reſpectées.

Olaus, ſon ſucceſſeur, ne connut d'autres loix que ſes penchans: ſon palais fut l'aſyle des plaiſirs, ou plutôt de tous les vices: il n'eut pas, comme ſon pere, un ami aſſez courageux pour l'arracher des bras de la molleſſe. Cependant ſon regne fut paiſible: ſes ſujets porterent le joug aſſez patiemment, & ſes voiſins ne l'inquiéterent pas. Il laiſſa deux fils; &, par une politique

(1) Suivant d'autres le Roi échappa & tua Suercher en duel, mais mourut peu après, parce que Suercher s'étoit ſervi d'armes empoiſonnées & l'en avoit bleſſé. Voyez Saxo, Meurſius, Pontanus & Suaning. (2) Pontan. Hiſt. rer. Dan.

Hist. ancienne du Dannemarck.

Dangereux partage de la Royauté.

absurde, il ordonna que l'un regneroit sur la mer, l'autre sur la terre, & que, chaque année, ils changeroient d'empire mutuellement. Jamais partage ne fut plus mal réglé que celui-là, sous quelque jour qu'on l'envisage. Frothon & Harald regnerent donc, le premier sur la mer & l'autre sur la terre : l'empire de la mer, comme le plus considérable, étoit échu à l'aîné pour la premiere année. La facilité de s'enrichir par la piraterie, qui étoit alors honorée, rendoit le commandement maritime plus précieux que l'autre; aussi Frothon aima mieux assassiner son frere que de le lui céder. Il réservoit 103.
le même sort à ses neveux Harald & Haldan : mais le fidele Regnon les déroba à sa fureur : il alla les cacher dans l'isle de Séelande au fonds d'une caverne, asyle ténébreux, où il leur apprit à chérir leurs semblables & à ne point compter sur les faveurs de la fortune. Il persuada aux Danois que ces Princes étoient morts; mais il ne put le persuader au tyran, toujours inquiet : il avoit rempli ses Etats d'inquisiteurs chargés de trouver sa proie; la retraite des deux freres fut enfin découverte; leur mort étoit résolue; on alloit les traîner au supplice, comme de vils criminels, lorsque Regnon tomba aux pieds de Frothon, & par ses larmes, par son éloquence, toucha ce cœur farouche : il accorda la vie à ses neveux. Ceux-ci n'aspiroient qu'à venger leur pere; ils attendirent une occasion; elle se présenta : suivant *Puffendorf*, Frothon s'abandonnoit aux douceurs du repos, si toutefois il en est pour un parricide; ils mirent le feu à son palais; Frothon fut enséveli sous ses ruines :

Harald & Haldan vengent leur pere.

la Reine fut lapidée & tous les partisans de Frothon furent massacrés : mais, 115.
suivant d'autres auteurs, (1) les deux freres prétextant avoir une querelle, eurent la permission de la vuider par un duel en présence de leur oncle, contre lequel à certain signal dont ils étoient convenus, ils tournerent leurs armes & le tuerent.

Harald & Haldan regnerent ensemble pendant trois ans : mais enfin Harald abdiqua volontairement en faveur de son frere : Haldan oublia les sages leçons que Regnon lui avoit données dans la caverne de Séelande. La bravoure fut sa seule vertu : du reste cruel, injuste, orgueilleux, il gouverna & le Dannemarck & la Suede avec un sceptre de fer : il exposa sa vie dans plusieurs combats singuliers, & se glorifia d'être le plus adroit ou le plus heureux gladiateur du Nord. Amoureux de Thorilde, fille de Grimod, pour obtenir sa main, il appella son pere en duel & l'étendit mort à ses pieds : il étoit fort ordinaire alors de voir un amant traiter son beau-pere, comme il eut traité son rival. Haldan fut remplacé par Unguin, mais on ne sçait quel 116.
étoit ce personnage, ni quel droit il avoit au trône. On sçait seulement qu'il périt dans un combat contre Regnald, Roi de Suede : celui-ci entra en Séelande, & attaqua le fils d'Unguin, Siwald, qui étoit monté sur le trône de son pere. On prétend que le combat dura trois jours, que le carnage fut affreux, que la victoire ne fut décidée que par la mort de Regnald, qui expira sous les coups d'un Seigneur Danois. Othar étoit le nom du vengeur du Dannemarck. La main de la fille de Siwald fut le prix de cet exploit. Le Monarque épousa la sœur du guerrier, regna avec gloire & emporta dans

Les Suédois sont vaincus par les Danois.

(1) Pontanus, Suaning. Voyez aussi supr. T. 42. p. 395 & suiv. ce qu'en disent les Historiens Suédois que nous y avons suivis : nous nous referons au reste à ce que nous y avons dit p. 395, 397 &c.

Sect. II. *Hist.* ancienne du Dannemarck.

155.

la tombe les regrets de toute la nation, ceux-même des Suédois, sur lesquels il avoit regné par droit de conquête, car ce droit étoit reconnu alors pour le plus légitime de tous, & pour obtenir une couronne il suffisoit de tuer celui qui la portoit: rarement le sceptre tomboit dans des mains qui ne fussent pas souillées de sang. On ne voyoit sur les trônes du Nord que d'illustres meurtriers, la plupart gladiateurs, plusieurs même lâches assassins. L'art de l'escrime étoit l'art de regner; & quand on étoit adroit & robuste, on possédoit toutes les vertus royales. (1)

Avanture d'Alfon.

Sigar regna sur la Suede & sur le Dannemarck, après la mort de son pere; mais connoissant l'humeur indocile des Suédois, il aima mieux leur laisser, moyennant un tribut, la liberté de se choisir un maître, que d'être sans cesse occupé à réprimer leurs révoltes. Ses freres, Alfon & Alger, furent célebres par leurs pirateries; le premier le fut aussi par ses amours. Nous n'entrerons point dans tous les détails merveilleux du roman, dont on l'a fait le héros: nous ne garantirons pas même le peu de faits que nous recueillerons de ses singulieres avantures. Il aimoit la fille du Roi de Gothland; il l'avoit méritée par sa bravoure: le Roi consentoit à l'avoir pour gendre; mais la Reine s'y opposa. Alfon, de dépit, s'embarqua & alla venger, sur les habitans des rivages de la mer & sur les navigateurs, l'affront qu'il venoit d'essuyer. La Princesse renfermée dans un cachot, s'evada, arma une flotte, & alla aussi écumer les mers. Il est certain que les femmes conduisoient souvent aux combats des troupes qui marchoient à la gloire sur les pas de la beauté. Le Nord étoit fécond en Amazones, & la valeur y étoit plus recherchée dans le sexe, que la vertu. Mais comment une Princesse échappée d'une prison, où elle avoit été élevée dès son enfance, pouvoit-elle armer & commander une flotte? On prétend que sa petite armée en vint aux mains avec celle d'Alfon; que, dans la mêlée, la visiere du casque d'Alvide tomba: son amant la reconnut; le combat cessa à l'instant; aux transports de la fureur succederent les plus tendres caresses; Alfon épousa enfin l'objet de son amour (2). Alfon remonta bientôt sur ses vaisseaux, accompagné de son frere Alger; ils livrerent un combat opiniâtre à trois pirates, tous trois freres, tous trois princes, comme eux. Après avoir versé beaucoup de sang, on convint d'une treve; elle fut violée par les Danois, qui égorgerent deux des Capitaines Suédois; le troisieme vengea leur mort. Alger & l'amant d'Alvide périrent victimes de leur perfidie. Leur vainqueur se nommoit Hagbort. Il se déguisa, parut à la cour de Sigar, inspira à Signé sa fille l'amour dont il brûloit pour elle, fut découvert, & périt sur un infâme gibet. Signé ne voulut point lui survivre; elle s'étrangla avec toutes ses compagnes, après avoir mis le feu au palais de son pere. Telles étoient les mœurs de ces temps barbares, où le suicide, le duel, les assassinats, les batailles dépeuploient beaucoup plus le Nord, que les années & les maladies. Sigar lui-même fut vaincu & tué par Hacon, ou Hacquin, qui s'avançoit à la tête d'une armée pour venger la mort de ses freres. La bataille fut si sanglante, que le champ, où elle se donna, fut

Perfidie d'Alfon & d'Alger.

(1) Voyez la note précédente. (2) Pontan. Lib. I. Meursius. — Saxo Gramm. — & Notre Tom. 42. *ubi supra.*

Hist. ancienne du Dannemarck.

appellé le *puits du massacre.* Hacon demeura au milieu du Dannemarck, triomphant, redouté, pillant, brûlant tout, & prêt à ravir la couronne.

Armée d'hommes & de femmes.

Siwald II, fils de Sigar, rassembla une armée. On prétend qu'on comptoit dans son camp autant d'Amazones que de guerriers. La présence de ces héroïnes, leurs charmes, leur courage, les périls au milieu desquels elles se précipiterent, cette impulsion irrésistible qui attache l'homme sur les pas de la beauté, inspirerent tant d'ardeur aux Danois, que les Suédois furent presque tous massacrés, ou dans le combat, ou dans la retraite. Hacon alla
chercher en Ecosse un asyle qui devint son tombeau. Siwald mourut sans 190.
postérité. Cinq Seigneurs Danois démembrerent la Monarchie & se la partagerent. Gurithe, fille d'Alfon, avoit des droits sur la couronne; mais elle n'avoit point d'armée pour la faire valoir: elle se retira dans un château.

Démembrement de la Monarchie.

Soit amour, soit ambition, Haldan, Seigneur Danois, lui promit de la placer sur le trône, & lui offrit sa main: elle l'accepta; mais, avant de lui donner la sienne, elle vouloit qu'il se signalât par quelques exploits glorieux. Ce qui ôte toute vraisemblance à cette histoire, c'est que Haldan, au lieu d'aller combattre les usurpateurs enrichis de la dépouille de sa maîtresse, alla porter les armes en Russie, où sa valeur lui étoit inutile. Il revint au moment où Gurithe, persuadée que Haldan avoit terni sa gloire par une fuite hon-
teuse, alloit épouser un Prince Saxon. Haldan immola ce rival à sa ven- 201.
geance. Il épousa l'héritiere du trône, soumit une partie du Dannemarck, & périt dans un combat qu'il livra à Viset, l'un des usurpateurs.

Harald, son fils, lui succéda. La sagesse de sa mere lui conserva, pendant 241.
sa minorité, ce que son pere avoit conquis. Dès qu'il eut pris en main les renes du gouvernement, (1) il travailla à réunir les différentes portions de la Monarchie. Viset expira sous ses coups, Haldan fut vengé, & la Scanie fut conquise. Hather fut chassé de la Cimbrie Méridionale; Hunding & Roric s'enfuirent de Lethra. La Fionie se soumit: tout le Royaume enfin le reconnut.

Sa réunion.

On lui reprochoit d'avoir lâchement égorgé Viset, pendant la nuit, & quelle nuit encore! celle où Viset partageoit pour la premiere fois sa couche avec une épouse adorée. Cependant cet assassin courut au secours de Hasmund, Souverain de la province de Wic en Norvege, détrôné par sa sœur; il lui rendit sa couronne, &, lorsque ce Prince lui offrit de riches présents: „ la gloire de défendre mes amis, " lui dit-il, „ est le seul pré- „ sent digne de moi. " Pendant cette expédition, les Suédois étoient entrés en Dannemarck; il revint, les chassa, passa lui-même en Suede, & leur rendit tous les maux qu'ils avoient faits dans ses Etats. Peu de temps après, il apprend que les sœurs d'Olaus, Roi de Norvege, l'ont renversé du trône. Les femmes du Nord, maîtresses des hommes par leurs charmes, étoient au moins leurs égales par leur courage, leur force, leurs intrigues. Harald partit une seconde fois pour faire la guerre à ce sexe ambitieux. Les Amazones rassemblerent une armée, elles se présenterent au combat avec la contenance la plus ferme; mais elles avoient peu de troupes: elles périrent les armes à la main, & la victoire demeura à Harald. Cette expédition glorieuse pour le Dannemarck, n'avoit pas été moins fatale à son repos que la premiere.

(1) Saxo — Flor. Dan. — Meursius.

Sect. II. Hist. ancienne du Dannemarck.

Excursions des Danois.

Ubbon, Prince de la Frise Mineure, étoit entré dans la Cimbrie & l'avoit ravagée. Harald revient, surprend son ennemi & le charge de chaînes: mais, comme il reconnut en lui des qualités héroïques, il lui rendit la liberté & lui accorda la main de sa fille. Ubbon, comblé de biens, au moment où il n'attendoit que la mort, consacra ses jours au service de son beau-pere, lui fraya un chemin dans la Germanie, le conduisit victorieux sur les bords du Rhin, tandis que d'autres Danois alloient désoler la Grande Bretagne, & d'autres l'Aquitaine. Harald revenu de la Germanie, mais toujours avide de gloire, porta ses armes en Suede; il avoit juré à cette Puissance une haine implacable & il n'étoit que trop fidele à ce serment.

Deux légions d'Amazones dans l'armee Danoise.

On admiroit dans l'armée Danoise deux légions d'Amazones, conduites par deux héroïnes, Wisma & Heta. Leurs armes étoient leur parure: leurs yeux étincelloient d'un feu martial: leurs chansons étoient des hymnes au Dieu des combats: la terre souvent couverte de neige étoit leur couche. Le Roi de Suede avoit levé une armée formidable. Le desir de la gloire, la haine des deux Souverains étoient les seuls motifs de cette guerre. Les deux armées se trouverent en présence, dans la plaine de Bravelle en Ostrogothie: le combat fut opiniâtre & meurtrier; on fit de part & d'autre des prodiges de valeur; mais Ubbon étant tombé sous une multitude de coups, la victoire
261. demeura aux Suédois. Harald eut le même sort que son gendre: les Suédois, qui l'estimoient autant qu'ils le haïssoient, lui rendirent les honneurs funebres sur le champ de bataille. Telle fut la fin de Harald. Cette défaite fut le seul échec de ses armes. Meursius ne balance point à le placer au nombre des plus grands Rois. (1) Quelques historiens ont prétendu, que sentant les approches de la mort, &, ne voulant pas l'attendre dans son lit, il n'avoit fait naître cette guerre, que pour terminer ses jours sur un champ de bataille. Ringon, vainqueur des Danois, mit leur couronne sur la tête d'Heta, de cette héroïne qui commandoit une des deux légions d'Amazones; mais la nation devint tributaire de la Suede; la Scanie fut érigée en Royaume en faveur d'Olaus, neveu de Harald. Ringon divisoit ainsi la Monarchie pour l'affoiblir.

Heta parvient au trône.

Heta, trop jalouse de son autorité, pour se donner un maître dans un époux, rejetta les vœux de tous les amans ambitieux qui briguoient son trône & sa main. Les Danois s'étoient honorés d'être ses compagnons d'armes; mais ils rougirent d'être ses sujets: ils appellerent Olaus; & l'Amazone abandonnée, alla dans la Cimbrie fonder la ville d'Hetléby, aujourd'hui Sleswigh. Son concurrent fit bientôt repentir les Danois d'avoir si lachement trahi leur Souveraine: sa tyrannie fut longue & cruelle: le poignard fut plus d'une fois aiguisé contre lui; mais sa force extraordinaire, son adresse effrayoient tous les conjurés. Un seul homme faisoit trembler, gé-
327. mir & ramper toute une nation. Ce ne fut que vers 327 que douze Seigneurs Danois l'assassinerent dans son bain.

Omond son fils se fit adorer par les qualités contraires à celles qu'on avoit détestées dans son pere: il fut doux, bienfaisant & juste envers ses sujets; mais il ne traita pas de même ses voisins. Il alla attaquer le Roi de Norvege, qui lui avoit refusé la main de sa fille, & lui arracha la couronne & la vie.

(1) Meursius Hist. Dan. Lib. I.

vie. Ce Prince, étendu ſur un champ de bataille, baigné dans ſon ſang, prêt à rendre le dernier ſoupir, parla ainſi à ſon farouche vainqueur : „ j'ai „ connu votre valeur; vous êtes digne d'être l'époux d'Ela ; je vous la „ donne & je meurs content de la remettre entre les mains d'un héros tel „ que vous." Ainſi le ſceptre de Norvege paſſa dans les mains d'Omond. Une guerriere, nommée Ruſſla, s'étoit emparée d'une partie de ce Royaume; il fallut la combattre & ſur mer & ſur terre: vaincue partout, elle trouva de nouvelles reſſources. Omond fut réduit à ſéduire, par ſes largeſſes, les ſujets de ſon ennemie: elle ſe retira dans une iſle, elle y fut pourſuivie & périt l'épée à la main. Deux de ſes officiers jurerent de venger ſa mort; mais l'un fut tué; l'autre obtint le gouvernement de Norvege pour prix de ſon courage & de ſa fidélité. Omond, après avoir étouffé quelques révoltes dans ſes États, paſſa le reſte de ſes jours dans une tranquillité profonde, & ne chercha plus d'autre gloire que celle de faire des heureux. (1)

Hiſt. ancienne du Dannemarck.

Omond s'empare de la couronne de Norvege.

Le regne de Siward (2) ſucceſſeur d'Omond, ne fut qu'une ſuite de déſaſtres. Les Suédois lui enleverent la Hallandie & la Scanie; ſa flotte fut vaincue & diſperſée. Tandis qu'il alloit chercher un aſyle dans la Cimbrie, les Vandales entrerent en Dannemarck, perdirent la premiere bataille, & gagnerent la ſeconde, plus déciſive & plus fatale à Siward. Jarmoric ſon fils fut amené en eſclavage; ſes deux filles reçurent auſſi des fers, & furent vendues à des étrangers. La Cimbrie fut conquiſe. Siward fit de vains efforts pour reconquérir la Scanie: il périt dans cette expédition. Buthl, ou Bathul, ſon frere, s'empara du Royaume. La Séelande & la Fionie étoient tout ce qui reſtoit de cette vaſte Monarchie: c'en étoit trop encore pour un Prince 341.

Diſgraces de Siward.

(1) Quelques hiſtoriens placent ſous ce regne la mort du célebre Stercather: c'eſt lui faire paſſer les bornes ordinaires de la vie humaine. On prétend qu'il étoit à la tête des aſſaſſins qui verſerent le ſang d'Olaus: ce fut lui qui lui porta le coup mortel au moment, où ce Roi, charmé de voir un général fameux par tant de victoires, l'invitoit à s'approcher. Cet attentat ternit ſa gloire, empoiſonna ſes plaiſirs & fit de ſa vieilleſſe un long ſupplice: toujours déchiré de remords, toujours pourſuivi par la crainte, voyant ſans ceſſe auprès de lui le fantôme de ſa victime, il crut réparer cet aſſaſſinat par de nouveaux forfaits; il égorgea tous ceux qui avoient armé ſon bras contre les jours de ſon Souverain: les uns veulent qu'il ait tourné contre lui-même ſon épée fumante du ſang de ces perfides: mais d'autres ont orné ce tragique récit de circonſtances différentes. Si l'on en croit Saxon, ce Général accablé d'années & de chagrins, ne voulut point attendre dans ſon lit une mort obſcure. Une voix ſecrete lui crioit que tout aſſaſſin doit périr, comme ſa victime: il ſe ſoumit à cet arrêt de ſa conſcience; & pour mettre encore plus de parité entre le crime & le ſupplice, il deſtina à celui qui lui plongeroit le glaive dans le cœur, la même ſomme qu'il avoit lachement reçue pour prix de ſon régicide: plein de cette idée il ſuſpendit cet or a ſon cou dans une bourſe, s'arma de deux épees, s'appuya ſur deux bâtons & alla chercher quelque guerrier illuſtre par ſes exploits, qui voulût lui rendre le fatal ſervice qu'il attendoit; car l'orgueil ſe mêloit encore à la juſtice qu'il vouloit ſe rendre, & il ne pouvoit ſe réſoudre à mourir de la main d'un homme ſans nom. Il fut d'abord raillé ſur ſes deux épées; & cette plaiſanterie coûta la vie aux deux railleurs, qu'il étendit ſur la place avec ſes deux batons: enfin il reconnut Hœther, fils de Lemnon, qu'il avoit tué, pour l'avoir pouſſé au crime: „ prends cette épée, lui dit-il, venge ton pere : &, ſi ce motif n'eſt pas „ aſſez puiſſant ſur une ame telle que la tienne, regarde cet or: je le donne à celui qui „ m'ôtera la vie." Le jeune homme lui trancha la tête. Saxo ſemble avoir craint que ce récit ne fût pas, par lui-même, aſſez invraiſemblable; il y a ajouté des détails encore plus fabuleux, & dont nous n'ennuyerons pas nos lecteurs. Saxo Gram. Hiſt. Lib. VIII.

(2) Saxo — Pontan. Meurſius & notre Tom. 42. p. 402.

Sect. II. Hist. ancienne du Dannemarck.

foible, auffi peu fait pour commander une armée, que pour gouverner un peuple: il étoit fans lumieres, fans courage, méprifé de fes ennemis, & peu refpecté des Danois. Jarmeric brifa enfin fes fers, & reparut en Dannemarck. Son oncle n'ofa lui refufer une couronne, dont il fe fentoit indigne. Le nouveau Roi reconquit la Hallandie & la Scanie, força la Suede à lui payer
346 tribut, chaffa les Vandales de la Cimbrie, fe vengea de tous les outrages
351. qu'il avoit reçus pendant fa captivité, fit dévorer quarante de leurs chefs par des loups affamés, maffacra leurs armées, & rendit le refte tributaire. Les
Succès, cruautés, fin malheureuse de Jarmeric. Simbes, les Curetes éprouverent auffi fon courage; les Vandales révoltés furent de nouveau châtiés, & leur tribut fut doublé. Vainqueur de tant d'ennemis, il ne put fe vaincre lui-même; il devint cruel envers fon peuple, comme envers les rebelles; il fit affaffiner, au milieu d'un feftin, fes neveux, fils d'une de fes fœurs, qu'un Prince de Germanie avoit époufée. Sur le fimple foupçon d'un commerce criminel avec Broder, fon fils du premier lit, il fit fouler aux pieds une Princeffe Suédoife qu'il avoit époufée en fecondes nôces. (1) Ses freres accoururent pour la venger. Jarmeric leur fut livré par fes propres fujets & il périt au milieu des fupplices, qu'il avoit deftinés à fon fils s'il ne fe fut échappé.

366. Broder n'eut ni les talens, ni les vices de fon pere. Son regne fut un long fommeil: les peuples fubjugués s'affranchirent: les Suédois rentrerent dans la Scanie & dans la Hallandie. Siwald qui lui fuccéda, ne fut pas plus actif: il fe renferma dans fon palais, ignorant & la fituation de fon peuple
371. & les entreprifes de fes voifins. Enfin Snion parut, & effaça la honte des deux regnes précédens. Lui feul avoit empêché les Danois de fe foulever contre Siwald. On pardonnoit la lâcheté du pere en faveur de la bravoure du fils: il recouvra, l'épée à la main, les débris de la Monarchie & les réunit. Les factions furent étouffées par fa prudence, autant que par fon courage; la plupart des provinces que la couronne avoit perdues furent reconquifes. Snion crut que tant d'exploits le rendoient digne de la main de la fille du Roi de Gothie: il la fit demander & fut refufé: pour fe venger & enlever la Princeffe, il foumet la Gothie, fe préfente à la Princeffe, qui fe jette dans fes bras. Elle avoit été promife au Roi de Suede: ce rapt alluma une guerre cruelle; des milliers d'hommes furent immolés à l'amoureufe folie de ces deux Princes. Snion ne s'étoit occupé que de guerres: les arts utiles étoient ignorés ou négligés; l'agriculture languiffoit; il n'y avoit point de commerce: la piraterie même n'étoit pas en vigueur. Une famine affreufe défola le Dannemarck: on fut réduit à difputer l'herbe aux animaux. Enfin on ne trouva d'autre parti à prendre dans cette calamité que d'exiler une partie de la nation. On tira le fort; & ceux fur lefquels il tomba, s'enfuirent
Nouvelle émigration. avec leurs familles. Ces bannis s'arrêterent d'abord dans l'ifle de Rugen: la faim & les Suédois les en chafferent: enfin ils pafferent dans le continent, & pénétrerent jufqu'en Italie, où ils allerent fe réunir aux reftes des anciens Cimbres. (2)

Ici commence dans l'hiftoire de Dannemarck une vafte lacune, où l'on

(1) Supr. Tom. 42. p. 403. (2) Voyez notre Hift. Anc. Tom. 13. p. 529. &c. Tom. 14. p. 53. 89. &c.

apperçoit à peine de distance en distance quelques faits incertains & peu intéressans. Nous ne nous y arrêterons point & pour n'offrir à nos lecteurs que des événemens qui méritent & leur confiance & leur attention, nous passerons à l'établissement de l'Evangile dans le Dannemarck. *Hist. ancienne du Dannemarck.*

SECTION III.

Etablissement de l'Evangile dans le Dannemarck. Evénemens dont ce Royaume fut le théâtre depuis cette époque jusqu'en 1147.

Sect. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Ce fut sous le regne de Regner qu'on vit paroître dans le Nord quelques lueurs du Christianisme, mais foibles, peu sensibles & obscurcies par des opinions étrangeres à cette Religion. Charlemagne avoit établi l'Evangile en Saxe par le fer; ce culte étoit déja le prétexte des massacres, des usurpations & de tous les crimes: quoique peu éloignée de sa source, la foi étoit tellement dénaturée, qu'on prêchoit la charité l'épée & la torche à la main. Les Chrétiens persécutés, tant qu'ils furent foibles, devinrent persécuteurs, dès qu'ils furent puissans: ces disciples d'un Dieu, qui prioit pour ses ennemis en mourant sous leurs coups, sortoient de leur patrie, la rage dans le cœur, pénétroient dans les contrées les plus éloignées, criant l'Evangile ou la mort, massacrant les Druides aux pieds de leurs autels, brûlant villes, villages, forêts, égorgeant sans pitié pour le sexe ou pour l'âge, tout ce qui refusoit le baptême, forçant ceux-même qui le recevoient à leur payer tribut. Peut-on, sans rougir, reprocher à Mahomet d'avoir étendu sa croyance par les armes, & prétendre que la propagation de l'Evangile étoit l'ouvrage de Dieu seul; comme si des incendies & des assassinats étoient des miracles de sa toute-puissance? C'étoit ainsi que Charlemagne avoit assuré en Saxe le succès de sa mission: les Danois avoient secouru les Saxons contre cet apôtre conquérant, dont on célebre la fête dans certaines villes, tandis qu'ailleurs on prie Dieu pour le repos de son ame. Les liaisons des Saxons & des Danois avoient subsisté, même après que les premiers furent esclaves & Chrétiens: ils avoient donné à leurs alliés, autrefois leurs maîtres, une idée de leur nouveau culte, & plusieurs Danois l'avoient adopté; une religion prêchée la lance à la main par Charlemagne & par d'autres guerriers, pouvoit ne pas déplaire aux disciples d'Odin. Si un apôtre, pénétré des maximes évangéliques, étoit venu parmi eux, désarmé, les yeux baissés, avec une contenance modeste & qu'il leur eût tenu ce langage: „ La loi que je vous „ annonce, vous ordonne d'aimer tous les hommes; elle vous défend de „ repousser l'outrage par l'outrage; elle veut que vous embrassiez l'ennemi „ qui vous frappe; elle condamne la vengeance même la plus juste: vous „ cherchez la gloire & elle la réprouve: vous n'aspirez qu'à paroître & elle „ veut qu'on se cache: vous aimez les armes & elle les a en horreur: vous „ ne connoissez d'autre droit que la force, elle n'en connoît d'autre que „ l'équité: " il est probable que cet orateur auroit été ou repoussé ou tourné en ridicule par ses auditeurs. Mais comme les Danois jugeoient la morale

L'Evangile deshonoré par les conquérans.

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

des Chrétiens par leurs mœurs; au bruit des victoires de Charlemagne, à la vue des exploits des autres Princes Chrétiens, ils se persuadoient peut-être que N. S. Jésus étoit un autre Odin, ami du carnage, & dépopulateur comme lui: apparemment que le spectacle de tant de guerres entreprises en son nom, le leur rendoit respectable, & en comptant les victimes du fanatisme des Chrétiens, qu'ils ne doutoient point que leur chef ne fût un Dieu, puisqu'il se plaisoit à contempler la destruction & à voir ruisseler le sang.

Regner étoit trop occupé de projets ambitieux, pour s'appercevoir de quelques progrès que l'Evangile faisoit dans l'intérieur de ses Etats: proclamé Roi par une faction, il vit un parti plus puissant couronner Harald VI. On voulut prévenir par un partage l'effusion du sang: mais ce moyen, dont on se servit pour étouffer la guerre civile, fut précisément ce qui l'alluma. On en vint bientôt aux mains; car alors on ne connoissoit point ces longs préparatifs de guerre, ces marches, ces ruses, ces détours, ces fausses attaques, ces escarmouches, & toutes ces ressources de l'art militaire, qui précedent, éloignent, ou empêchent une bataille. La Campagne de Turenne la plus admirée, est celle où il ne combattit point & força son ennemi à l'inaction. Dans le Nord, deux généraux qui auroient passé la campagne à s'observer, auroient été couverts de honte: deux armées s'assignoient un rendez-vous, comme deux champions; elles y alloient par le chemin le plus court, & engageoient le combat en arrivant: la victoire se déclara pour Harald, qui demeura seul possesseur du trône. Regner alla porter le ravage vers le Midi: Harald, plus sage, mais non pas plus heureux, fit alliance avec Louis le débonnaire, Prince foible & généreux, qui offroit à d'autres les secours dont il manquoit lui-même. Regner reparut bientôt chargé d'or & de dépouilles, en état de grossir sa faction par ses largesses, & d'accabler celle de son ennemi par son courage: il fut vainqueur. Harald s'enfuit, Louis lui donna un asyle dans sa cour: il en sortit bientôt, à la tête d'une armée Françoise & Allemande; il reconquit le Juthland, en fut chassé, revint, conquit de nouveau, & fut encore expulsé; enfin perdant tout espoir de remonter sur un trône, dont il étoit tombé tant de fois, il alla en Frise mener une vie obscure, mais moins agitée.

Malheurs de Harald.

Expéditions de Regner.

Regner ne cessa d'avoir les armes à la main: son pere Siward étoit expiré sous les coups du Roi de Suede; il alla le venger. Le Prince Suédois fut fait prisonnier; Regner l'immola de sa propre main, aux mânes de son pere: il passa ensuite en Angleterre: le Roi de cette isle, attaqué dans ses propres foyers, fut vaincu & tué. Le vainqueur pénétra jusqu'aux extrêmités de l'Ecosse, traversa le Canal, qui sépare l'Irlande de l'Angleterre, détrôna le Roi de cette contrée, reparut dans le continent, soumit la Saxe, ravagea la Livonie, châtia les Norvégiens révoltés, attaqua le nouveau Roi de Suede, plaça son propre fils sur ce trône, le vit bientôt armé contre l'auteur de ses jours, l'attaqua, le vainquit & lui pardonna. Toujours avide de gloire & de butin, il remonta sur sa flotte: l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande furent encore les théâtres de sa fureur; il n'en partit, que lorsqu'il n'y trouva plus de proie à dévorer. Il descendit sur les côtes d'Espagne, qu'il livra au pillage, passa le Détroit, entra dans la Méditerranée, ravagea les isles de l'Archipel, & porta le fer & la flamme jusqu'aux portes de Constantinople: il regagna l'O-

céan, & débarqua en Irlande. Hella étoit remonté sur son trône. Regner, enhardi par tant de succès, l'attaqua avec confiance; mais il fut vaincu, & tomba entre les mains de son ennemi, qui le fit dévorer par des serpens (suivant l'opinion la plus commune.) Telle fut la fin de ce brigand, homme de génie, homme de courage, qui sçut vaincre & chanter ses victoires, qui brisa des sceptres, renversa des trônes, changea de fertiles contrées en déserts, fut redouté au Nord, à l'Orient, au Midi, porta plusieurs Couronnes, & ne méritoit qu'un échaffaud. (1)

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Sa mort.

La mort de Regner fut vengée: ses fils descendirent dans l'Irlande, firent d'abord une feinte alliance avec Hella, qui eut l'imprudence de leur céder quelque terrein, où ils éleverent une forteresse, & creuserent un port, pour établir une communication avec le Dannemarck; lorsqu'ils crurent leur flotte assez nombreuse, pour avoir l'empire de ces mers, leur armée assez redoutable pour soutenir le choc de toutes les forces de Hella, & leur ville naissante assez fortifiée pour leur offrir une retraite sûre, si la fortune des armes leur étoit contraire, ils déclarerent la guerre à leur ennemi. Hella marcha contre eux, & leur livra bataille: il fut vaincu & rendit les armes. Le supplice qu'ils lui firent éprouver fait frémir, & à peine peut-il être justifié par la vengeance qu'ils devoient aux mânes de leur pere; cependant ce genre de torture n'étoit pas rare dans le Nord: c'étoit celui qu'on réservoit aux grands scélérats. Ils le firent disséquer tout vivant, tellement que son corps avoit la forme d'une aigle; c'est ce qu'on appelloit, *aquilam in dorso delineare*, & on prétend que leur vengeance préféra ce châtiment, pour le punir d'avoir imploré l'assistance des Romains, qui portoient une aigle pour enseigne. Iwar demeura quelque temps en Irlande; ses freres retournerent dans leur patrie. Siward son successeur regna avec beaucoup de douceur & de tranquillité, sans envahir les possessions de ses freres, sans être troublé par eux dans les siennes: il réforma quelques abus, ne fit la guerre qu'aux vices, & mourut regretté de son peuple & même de ses freres. (2)

Elle est vengée.

850.

Siward laissoit un fils en bas âge: le sceptre lui fut arraché par Eric, Prince du sang Royal: cet usurpateur exerça longtemps la piraterie, & persécuta les Chrétiens; on sçait que l'effet naturel de la persécution, est d'étendre & de fortifier les opinions qu'elle veut détruire: l'esprit humain se roidit contre toute autorité tyrannique, & souvent, pour mortifier des maîtres cruels qui veulent captiver la pensée, il adopte un systême, qu'il auroit rejetté, si on l'avoit laissé libre. On vit paroître en Dannemarck Anscaire (3), Archevêque de Brême, l'Apôtre de la Scandinavie, homme éloquent, charitable, modeste, & qui, lorsqu'on lui parloit de la puissance que le peuple lui attribuoit de faire des miracles, répondoit: „ si le ciel m'accordoit cette „ puissance, mon premier miracle seroit de devenir un homme de bien." Il osa se présenter à la cour d'Eric, non avec ce zele amer, ce ton rude & audacieux qui offense, mais avec cette douceur qui attire & persuade; il fit sentir au Roi, que l'Évangile, apprenant aux peuples à souffrir sans murmurer; cette religion, dont la nouveauté lui donnoit de l'ombrage, étoit la plus favorable au maintien du pouvoir suprême. L'ennemi des Chrétiens devint

Chrétiens persécutés.

(1) Voyez Mallet Hist. de Dannemarck. & supr. p. 98. (2) Suaning. Pontan. Meursius, Saxo. (3) Supr. Tom. 42. p. 405.

Sect. III. *Hiſt. de Dannemarck, 9e. Siecle juſqu'à 1147.*

Excurſions des Danois.

leur protecteur: il reçut le baptême & autoriſa par un édit ſolemnel la deſtruction des idoles & l'établiſſement de l'Evangile. Tandis qu'il s'occupoit de ces ſoins religieux & politiques, Guttorm ſon neveu leve l'étendard de la révolte: une partie de la nation ſe range ſous ſes enſeignes, l'autre embraſſe la défenſe de ſon Roi. On en vint aux mains; Eric, Guttorm, & tous les autres Princes Danois, à la réſerve du jeune Eric fils de Siward, périrent les armes à la main: celui-ci, après avoir, dans ſon enfance, ſouillé du ſang chrétien ſes mains dirigées par de cruels miniſtres, devint Chrétien lui-même, dès qu'il fut ſon maître. Sous ſon Regne, les Danois s'embarquerent ſous la conduite de Roric, d'Ordwig, de Godefroi, de Radulf, d'Hebbon, d'Iward, & de pluſieurs autres chefs avides de butin, de ſang & de gloire: ces excurſions de brigands, qui d'abord n'avoient d'autre but que le pillage, devinrent bientôt des expéditions combinées par des conquérans auſſi habiles qu'ambitieux. Iwar à la tête de ſes troupes victorieuſes, voulut s'emparer de la Couronne d'Angleterre; mais après avoir triomphé dans une bataille rangée, il fut vaincu dans une embuſcade, & ne ſurvécut point à ſa défaite: ſa mort n'effraya point d'autres Capitaines Danois, qui tenterent, comme lui, d'aſſervir les Bretons, tandis que Hadding, plus audacieux, paſſoit le Détroit de Gibraltar, portoit la terreur dans la Méditerranée, remontoit le Rhône, franchiſſoit les Alpes, deſcendoit dans l'Italie, & menaçoit d'entrer dans la capitale du monde, & de mettre la couronne impériale ſur la tête d'un Prince Norvégien. Chaſſé d'Italie, il alla venger ſa défaite ſur les François, s'empara de Chartres & ne reparut dans le Nord, qu'après la
873. mort d'Eric. Canut qui lui ſuccéda, Prince foible & ſuperſtitieux, ne laiſſa après lui que le ſouvenir de ſes vices.

Frothon qui monta ſur le trône après lui, (1) protégea la Religion Chrétienne, que ſon pere avoit tolérée avec peine: il prit le titre de Roi d'Angleterre & conſerva les conquêtes que ſes prédéceſſeurs avoient faites dans cette iſle. La Religion avoit adouci les mœurs des peuples; mais elle n'avoit point réprimé l'ambition de leurs maîtres. Dieu tient, ſans doute, les cœurs des Rois dans ſa main; mais il leur plaît rarement de les lui laiſſer changer, & il en eſt peu, même parmi les plus pieux, qui n'aient été uſurpateurs,
889. toutes les fois qu'ils ont pu l'être ſans danger & ſans beaucoup d'efforts. On en a vu, il eſt vrai, même dans des temps moins reculés, conſulter des caſuiſtes, avant d'entreprendre une invaſion, & les prendre pour arbitres de la juſtice ou de l'iniquité de leurs prétentions: mais la morale de ces courtiſans théologiens ſe conforme toujours aux intérêts ou aux paſſions du Prince: & tout l'effet que produit le réſultat de leurs conférences, c'eſt de procurer un palliatif à l'uſurpateur contre les reproches de ſa conſcience, & de lui faire croire qu'il eſt bien avec le Ciel, quoique il ſoit mal avec lui-même.

Gormon, plus ſage que tous ces Princes, qui alloient chercher au loin la gloire, les périls, les richeſſes, la mort & le ſurnom de brigand, aima mieux étendre ſon empire dans les contrées voiſines, que d'aller loin de ſa patrie attaquer de fiers inſulaires, amoureux de leur liberté, qu'on avoit vaincus cent fois, mais non pas domptés. Les différentes parties du Danne-

(1) Flor. Dan. — Pontan. Hiſt. Dan.

marck & les isles adjacentes étoient encore gouvernées par différens Ducs, les uns indépendans, & les autres s'efforçans de le devenir. Gormon, à force de courage, de patience & de génie, réunit sous ses seules loix le vaste corps de cette Monarchie démembrée. Tandis qu'il étudioit l'art de subjuguer les peuples, la Reine Thira, son épouse, étudioit celui de les tromper; elle expliquoit les songes & rendoit des oracles: ce vil métier, que des misérables ont depuis professé pour du pain, les Reines du Nord le professoient alors pour se rendre plus respectables au peuple: envain la Religion condamnoit ces chimeres; elle avoit extirpé quelques vices, mais les préjugés étoient plus difficiles à détruire; & l'homme est plus attaché à ce qu'il croit, qu'à ce qu'il aime.

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Superstition.

Harald, successeur de Gormon, eut toujours les armes à la main. Son pere avoit rendu la Monarchie florissante; celui-ci la rendit redoutable. La Norvege conquise, plusieurs victoires remportées sur les François, Richard rétabli dans son Duché de Normandie, apprirent à l'Europe étonnée, que le Nord pouvoit lui donner des maîtres dans l'art de la guerre. Sa conversion à la Religion Chrétienne n'adoucit point la férocité de son caractere; il fit la guerre à son propre fils, & mourut de la main du perfide Parnatolk, qui ne cherchoit à placer le jeune Prince sur le trône que pour regner sous son nom. Ce fut sous le regne de Harald, selon quelques historiens, que les Danois éleverent le fameux retranchement de Dannevirk, pour défendre leur patrie contre les incursions des Germains: cet ouvrage, moins étendu, moins prodigieux que la fameuse muraille de la Chine, n'étoit pas moins important au salut de l'Etat. Suénon, placé sur le trône par un crime, dont il étoit complice, chercha à étouffer par le bruit des armes les cris de sa conscience: il conquit la Norvege, passa en Angleterre, y reparut plusieurs fois, tantôt vaincu, tantôt vainqueur; enfin il vendit cher au Roi Breton une paix qu'il viola dès qu'elle fut signée; il méprisa assez son ennemi, pour ne plus dissimuler le projet qu'il avoit formé de s'emparer de tous ses Etats: ce malheureux Prince prodigua les soumissions & les présents à l'usurpateur. Suénon reçut son or & ses hommages & lui arracha sa couronne: cependant sa fortune se démentit; il fut contraint de lever le siege de Londres: il pénétra en Ecosse; mais comme la plus grande partie de la nation Bretonne refusa constamment de le reconnoître, il ne fut point Roi dans cette contrée, mais seulement chef d'une faction.

920.

Succès de Harald.

930.

Guerre des Danois en Angleterre.

1013.

Cette manie des expéditions étrangeres se transmit de pere en fils dans la maison Royale, & tourmenta longtemps les maîtres & les sujets: mais, tandis que la portion du peuple la plus avide de gloire & de richesses, suivoit son Roi dans d'autres climats, la portion la plus sensée & la plus tranquille s'ennuyoit de vivre sans maître, sans défense & sans loix; & quelquefois un conquérant qui avoit ravagé le reste de l'Europe, conquis des provinces, brûlé des villes, battu des flottes, & qui revenoit chargé des dépouilles de l'Angleterre, de la France & de l'Espagne, trouvoit à son retour un autre Prince placé sur le trône qu'il avoit imprudemment abandonné. On vit, sous le regne de Canut II, qui mérita, ou du moins qui obtint le surnom de Grand, un triste exemple de cette inconstance des Danois, trop justifiée par celle de leurs maîtres, qui se plaisoient à changer de patrie. Il avoit suivi

Sect. III. Hist. de Dannemarck, ce. Siecle jusqu'à 1147.

Les Danois mécontens de l'absence de Canut.

son pere en Angleterre & s'étoit fait admirer dans le conseil & dans les combats. Pendant leur absence le jeune Harald, frere de Canut, tenoit les rênes du gouvernement. Après la mort de Suénon, Ethelred rappellé par les Anglois vint disputer sa couronne au fils de l'usurpateur. Les Danois, indignés de l'abandon où les laissoit leur maître, alloient en choisir un autre. Canut se voyoit exposé à perdre deux couronnes; il voulut conserver du moins celle que lui donnoit sa naissance; il partit, & se montra à ses sujets: tout rentra dans le devoir; le calme fut rétabli. Mais le nouveau Roi tourna bientôt ses regards vers l'isle qu'il avoit abandonnée: il laissa aux Danois un fantôme de Roi; c'étoit Canut Horda, son fils: la régence fut confiée à Ulfon, beau-frere de Canut, Prince ambitieux, profond dans l'art de feindre, sçavant dans celui de la guerre, peu scrupuleux sur les moyens de s'élever.

Il souleva la nation, (1) l'engagea à ne plus reconnoître un Prince qui lui préféroit des étrangers indociles, & plaça la couronne sur la tête de son pupille, inexcusable de l'avoir acceptée, parce qu'il n'est point d'âge auquel on puisse présenter, comme une action légitime, l'attentat de dépouiller son pere. Cependant Canut subjuguoit l'Angleterre, dissipoit le parti d'Edmond, & accabloit le peuple d'impôts pour le punir & récompenser les Danois compagnons de ses travaux (2): il n'ignoroit pas la révolution qui s'étoit faite en Dannemarck; cependant, au lieu d'aller châtier ses rebelles sujets, il médita de nouvelles conquêtes. Une partie de la Norvege relevoit encore de la Couronne de Dannemarck: mais les Norvégiens voyant Canut occupé en Angleterre, imiterent l'inconstance des Danois, & couronnerent Olaus, Prince du sang des anciens Rois. Celui-ci ne se contenta pas du sceptre qu'on remettoit dans ses mains; secouru par les Suédois, il descendit en Séelande, passa dans la Scanie & soumit ces provinces. Tout à coup Canut paroît avec sa flotte & son armée victorieuse. Ulfon expire sous des coups de poignard: Canut tombe aux pieds de son pere, qui lui pardonne: les Danois reçoivent avec des cris d'allégresse le Roi qu'ils ont proscrit; on se range en foule sous ses enseignes, on va chercher Olaus dans la Scanie: la bataille se donne: les Danois sont vaincus; mais une défaite ne suffisoit pas pour abattre le courage de Canut, ce n'étoit pour lui qu'un nouveau motif de haine & de vengeance; il rassembla ses troupes fugitives, tailla en pieces l'armée d'Olaus, soumit toute la Norvege, donna cette couronne à son fils, laissa un gouverneur dans sa conquête & revint en Dannemarck.

Révolution en Norvege.

Olaus avoit trouvé un asyle en Russie; on prétend que ce nouveau Chrétien y faisoit des miracles, tandis qu'on lui enlevoit ses Etats: un parti assez puissant le rappella; il fut proclamé de nouveau. Canut ne le laissa pas tranquille sur son trône; la guerre se ralluma: il y avoit dans l'armée d'Olaus un grand nombre de payens; il les chassa de son camp, croyant par cette action se rendre propice le Dieu des batailles: il fut vaincu & ne survécut point à sa défaite: les historiens ecclésiastiques racontent sa mort autrement. (3) Nous avons déja dit que le Nord étoit plein de magiciens, ou du moins de gens qui croyoient l'être. C'est une faute de se tromper soi-même, & de ne pas faire usage de sa raison; c'est un crime de tromper les autres; & ces

Mort d'Olaus.

(1) Pontanus Hist. Dan. (2) Hume Hist. d'Angl. (3) Hist. Eccl. de Fleury.

ces prétendus magiciens, ou dupes, ou fourbes, méritoient d'être punis au moins par la honte & le ridicule. Olaus fut plus févere; il fit périr tous les magiciens, & toutes les magiciennes que la foibleſſe & la crédulité de leur fexe rendoit plus excuſables : elles étoient la plupart d'une naiſſance illuſtre: leurs époux les vengerent ; c'étoient eux qui avoient ouvert à Canut l'entrée de la Norvege. Lorſqu'Olaus fut remonté fur le trône, la perſécution recommença; les magiciens furent livrés aux mains des bourreaux, dont leur art ne les délivra pas. Ceux qui échapperent à cette inquiſition, dit l'abbé Fleury, *firent mourir ſecrettement Olaus*, *tant pour venger les autres que pour plaire au Roi Canut.* En conſéquence Olaus fut placé au nombre des martyrs. Pontanus prétend qu'il mourut des bleſſures qu'il avoit reçues dans le dernier combat. Il l'honore auſſi du titre de martyr, fans doute parce qu'une partie de l'armée victorieuſe étoit payenne.

Hiſt. de Dannemarck. 9e. Siecle juſqu'à 1147.

1028.

Canut ne l'étoit pas; quoiqu'uſurpateur & brigand, il affectoit la plus haute piété: le conquérant de la Norvege & de l'Angleterre devint le bienfaiteur, &, peu s'en faut, le courtiſan des moines. Un capuchon étoit à ſes yeux auſſi reſpectable qu'une couronne: les conſeils des cénobites étoient pour lui des oracles; une partie du produit des impôts alloit s'engloutir dans les monaſteres: les terres, qui auroient dû être le prix de la valeur du guerrier, ou des ſervices de l'homme d'état, furent diſtribuées aux religieux; des hommes qui avoient fait vœu de pauvreté & d'humilité nagerent dans l'abondance, & furent comblés d'honneurs. Canut, enfin, alla à Rome en pélerinage, répandit les richeſſes du Nord en Italie, & en rapporta des indulgences: il retourna en Angleterre, où il mourut dans les bras des prêtres & des moines, qu'il avoit enrichis, aux dépends de ſes peuples, qu'il avoit ruinés par ſes profuſions, autant que par ſes guerres. La piété de Canut ne peut juſtifier le ſurnom de Grand qu'on lui a donné; ce n'étoit qu'une dévotion minutieuſe, ſévere ſur quelques pratiques religieuſes, indulgente ſur les grands crimes: l'amour de la juſtice doit être la baſe de la piété: on ne rachete point des uſurpations par des macérations & des aumônes. Envain Canut, de ſes mains triomphantes, élevoit des temples à l'Eternel dans des lieux qu'il avoit inondés de ſang & envahis injuſtement: envain il prodiguoit aux miniſtres de la religion, cet or, le fruit du travail du pauvre, qu'on ne peut lui arracher que pour la défenſe de l'Etat: toutes ces largeſſes, tant célébrées par ceux qui les reçurent, ſont des larcins aux yeux de l'homme qui penſe. Du reſte, Canut étoit intrépide dans le danger, actif, infatigable: il eut tous les talens d'un guerrier, mais il n'eut point les vertus d'un héros, ſi ce n'eſt la modeſtie, car les flatteurs lui étoient odieux. „ Canut, dit „ M. Hume, (1) le plus grand & le plus puiſſant des Princes de ſon temps, „ Roi de Dannemarck, de Norvege & d'Angleterre, ne pouvoit manquer „ d'obtenir le tribut d'adulation que les courtiſans paient aux Princes même „ les plus médiocres & les plus foibles. Un de ces flatteurs parlant un jour „ avec emphaſe de la grandeur de ce Monarque, s'écria que *rien ne lui de-* „ *voit être impoſſible.* On rapporte que Canut à ces mots ſe fit conduire „ ſur le bord de la mer, &, dans le moment du reflux, lorſque les eaux

Canut enrichit le clergé.

(1) Hiſt. d'Angl. Tom. 1.

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

„ montoient, il leur ordonna de se retirer & d'obéir à la voix du maître de „ l'océan: (1) il feignit ensuite d'attendre quelque temps cette marque de „ leur soumission; mais, lorsque les vagues continuerent de s'avancer vers „ lui, & commencerent même à le mouiller, il se retourna du côté de ses „ courtisans & leur fit remarquer que toutes les créatures de l'univers étoient „ foibles & dépendantes; que la puissance suprême résidoit dans un seul Etre, „ qui tenoit tous les élémens dans ses mains, qui pouvoit dire à l'océan: *va* „ *jusques-là, & pas plus loin*, & qui d'un simple signe de tête renversoit „ dans la poussiere tous les monumens de l'orgueil & de l'ambition des „ hommes. "

Canut n'avoit regné pendant longtemps en Angleterre que sur la moitié de ce Royaume: il avoit été forcé de céder l'autre moitié à Edmond; celui-ci regnoit au midi de la Tamise, l'autre sur la partie septentrionale de l'Angleterre. On prétend, qu'avant d'en venir à ce partage, les deux Rois s'étoient battus en présence de leurs armées, que ce duel avoit tenu longtemps les esprits en suspens, que les deux champions, montrant une force & une adresse égales, tous deux aussi habiles dans la défense que dans l'attaque, renonçant enfin à l'espoir de s'égorger, avoient pris le parti plus sage de s'embrasser sur le champ de bataille. Après la mort d'Edmond qui laissoit deux fils & deux freres, le pieux Canut consulta les Seigneurs & surtout le Clergé; il les fit arbitres de ses prétentions, mais en achetant les suffrages des uns par ses largesses, forçant ceux des autres par son autorité, il fut enfin reconnu Roi de toute l'Angleterre, & les légitimes héritiers furent chassés de leur patrimoine. On raconte que dans l'assemblée des grands, Canut dit qu'il ne se souvenoit pas, si, dans le traité de partage, on avoit réglé quel seroit le successeur d'Edmond, qu'il prioit les Seigneurs qui avoient assisté à cette conférence d'éclaircir ses doutes: soit crainte, soit flatterie, ou plutôt l'une & l'autre, ils dirent, que d'après la convention d'Alnei, le sceptre d'Edmond devoit passer dans les mains de Canut, quoique le contraire fût indubitable: cependant, comme il n'avoit encore que deux fils naturels, redoutant pour sa postérité les droits incontestables de celle d'Edmond, il épousa Emme, veuve d'Ethelred. C'est de ce mariage que naquit Canut III, qui d'après les conditions expresses de cette alliance devoit succéder au trône d'Angleterre: mais, craignant que l'humeur indocile des Anglois, & la juste ambition des fils d'Edmond ne triomphassent de la foiblesse d'un Prince jeune & sans expérience, Canut II changea ses dispositions avant de mourir & laissa la couronne d'Angleterre à Harald.

Testament de Canut.

Ce Prince (2) ne fut pas longtemps tranquille sur le trône. Canut III avoit moins de talens que son pere, mais il n'avoit pas moins d'ambition; il vint à la tête d'une armée disputer la couronne au nouveau Roi: mais incertain, lent, inactif, il délibéroit, observoit, consultoit, tandis que son concurrent affermissoit son empire, contenoit ses provinces, & tenoit tous ces fiers Bretons enchaînés à ses pieds: il fallut renoncer à l'espoir d'usurper le sceptre sur cet usurpateur. Harald fut bientôt odieux aux Anglois; plus jaloux de se faire craindre que de se faire aimer, & d'avoir des sujets dociles que

(1) M. Hume, quoiqu'Anglois, ne pouvoit pas mieux tourner en ridicule cet empire des Mers que l'Angleterre s'attribue.

(2) Pontanus. — Meursius. — Flor. Dan.

des sujets heureux, il ne signala sa puissance que par des actes de rigueur: tous les Seigneurs qui lui étoient suspects, furent sacrifiés à ses allarmes: il bannit la Reine Emme, qui alla chercher un asyle en Flandres: il fit crever les yeux au jeune Prince Alfred: enfin il mourut; & la joie publique attesta sa tyrannie. La nation, d'une voix presque unanime, déféra la couronne à Canut III. Il étoit alors en Flandres auprès de sa mere: il partit & fut reçu comme un génie tutélaire: mais la premiere action, par laquelle il se fit connoître, devoit apprendre aux Anglois ce qu'ils pouvoient attendre d'un tel Prince. Il fit exhumer le cadavre de son frere, & le jetta dans la Tamise, après lui avoir tranché la tête: la nation qui avoit en horreur la mémoire de Harald applaudit à cette lâcheté. Elle reconnut bientôt que les lâches sont cruels, dès qu'ils ont le pouvoir de l'être. Les Anglois gémirent sous le fardeau des impôts. Canut les gouverna avec un sceptre de fer: la ville de Worcester fut livrée aux flammes pour quelques légers murmures. Canut fut bientôt aussi détesté que Harald, & la nation témoigna, à sa mort, la même allégresse qu'elle avoit montrée à celle du tyran; elle lui donna le surnom de *Dur*: il ne laissoit point de postérité; ainsi finit la domination Danoise en Angleterre, domination injuste, uniquement fondée sur le droit de conquête, qui n'en est pas un, lorsqu'il est l'effet d'une guerre entreprise sans raison.

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Tyrannie de Harald: sa mort. 1039.

Fin de la Domination Danoise en Angleterre. 1042.

Canut, pour mettre en sûreté ses Etats contre l'ambition de Magnus Roi de Norvege, pendant son séjour en Angleterre, avoit été contraint de reconnoître ce Prince pour son successeur au trône de Dannemarck: celui-ci vint à la tête d'une armée, tenant l'épée d'une main & de l'autre le traité qui lui assuroit la couronne: il se présenta aux Etats assemblés dans Wibourg: „ il faut, dit-il, me couronner ou me combattre; je vous crois trop justes „ pour enfreindre un traité, & trop sages pour vous exposer à ma ven- „ geance:" (1) il fut proclamé; mais l'assemblée n'étoit pas encore séparée, lorsque Suénon parut; il étoit neveu de Canut le Grand: Canut III avoit-il pu, au préjudice du sang Royal, laisser le sceptre à un étranger? Un traité étoit-il plus sacré, que le droit naturel? Telle fut la question qu'on agita. Suénon défendit ses droits avec beaucoup d'éloquence & de fermeté: „ est-il „ des traités, qui puissent abolir la loi de la nature? Quel maître vous a „ donné Canut? Un Prince tributaire de votre couronne: ainsi vous obéirez „ à vos sujets; vous recevrez des loix de ceux à qui vous en avez données, „ & vous ramperez devant un superbe étranger, tandis qu'un Prince du sang „ de vos Souverains, héritier & neveu du Grand Canut, réclame la couronne „ qui lui est dûe." Ces raisons étoient justes: mais Magnus étoit redouté. On pria Suénon de ne pas plonger sa patrie dans les horreurs d'une guerre civile: il se retira & crut monter plus facilement sur le trône d'Angleterre. Il avoit laissé des garnisons dans ce Royaume; elles furent toutes égorgées dans une nuit, & le sceptre fut enlevé sans retour aux Princes Danois: ce massacre fut, dit-on, l'ouvrage de Hérold fils du Comte Godwin, Ministre & favori de Canut III. Suénon arma sur terre & sur mer, livra deux batailles à Magnus, fut deux fois vaincu & s'enfuit en Fionie; il n'y trouva point

La couronne de Dannemarck passe sur la tête de Magnus.

Prétentions de Suénon.

Ses défaites: sa fuite.

(1) Meursius, Hist. Dan. Lib. III.

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

de ressources, erra d'asyle en asyle, toujours poursuivi par Magnus & se fixa enfin en Suede. Les Vandales s'étoient soulevés à la faveur de ces troubles; ils ravageoient le Dannemarck, & les Danois appelloient à grands cris le vainqueur de Suénon: il revint, & aima mieux secourir ses sujets, que d'assouvir sa vengeance sur un fugitif, qui pouvoit lui échapper encore. Il joignit les Vandales dans le Duché de Sleswigh, lorsque chargés de dépouilles ils retournoient dans leur patrie: il les tailla en pieces; quinze mille de ces brigands demeurerent sur le champ de bataille. Cette victoire affermit l'autorité de Magnus, & réunit en sa faveur les vœux partagés jusqu'alors entre Suénon & lui. On lui décerna le surnom de *Bon*, qui ne lui fut pas sans doute confirmé par les Vandales: il se préparoit à attaquer Suenon dans sa retraite, lorsque la mort le frappa; les uns prétendent qu'il se noya en passant d'un vaisseau à un autre; d'autres veulent, qu'un lievre ayant effrayé son cheval, ce Prince tomba sur un tronc d'arbre & y expira: il avoit regné six ans avec gloire.

Mort de Magnus. 1048.

On avoit adoré Magnus, mais on avoit plaint Suénon; & lorsque son concurrent fut dans la tombe, toute l'affection du peuple pour le Prince fugitif se réveilla: il fut rappellé & couronné. Il eut cependant encore un rival à combattre, c'étoit Harald, Roi de Norvege, frere d'Olaus & oncle de Magnus. Le Juthland fut le premier théâtre de la guerre, ou plutôt de tous les crimes. Les Norvégiens, honteux d'avoir été si longtemps tributaires des Danois, ne respiroient que vengeance contre leurs anciens maîtres: la foiblesse de l'âge ou du sexe ne sauva de leur fureur ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfans. L'année suivante, d'autres provinces éprouverent les mêmes ravages. Suénon somma Harald de se trouver à l'embouchure du fleuve Gothelbe avec toute sa flotte; une bataille générale devoit décider à qui appartiendroit la couronne: le fier Norvégien se trouva au rendez-vous: mais les Danois retenus dans leurs ports ou par les vents, ou par la terreur, laisserent l'ennemi maître du champ de bataille. Les Norvégiens descendirent, pénétrerent le fer & la flamme à la main jusqu'à Sleswigh. On avoit rassemblé dans cette ville, qu'on croyoit inexpugnable, toutes les richesses de la province: les Norvégiens y entrerent, l'inonderent du sang de ses habitans, la livrerent aux flammes, & partirent, chargés de tous les trésors qu'on y avoit accumulés.

1049. *Guerre entre les Norvégiens & les Danois.*

1050.

1051.

Suénon sortit enfin de sa léthargie; il poursuivit les Norvégiens, & ne put les atteindre: mais la campagne suivante fut mémorable par une des plus sanglantes batailles navales, qui se soient données dans les mers du Nord. Suénon avoit un plus grand nombre de vaisseaux; mais ceux de Harald étoient plus grands & manœuvroient mieux: les Danois furent vaincus. Les débris de leur flotte se rassemblerent dans les ports de Séelande. Cependant on avoit versé sans fruit beaucoup de sang, & cette bataille étoit si peu décisive, que le vainqueur fut contraint d'accorder la paix à son ennemi & de lui laisser sa couronne. Suénon se flatta alors de l'espoir d'un regne paisible: il se trompoit. Jusqu'alors il n'avoit eu que des concubines, & ne s'étoit pas même montré fort délicat dans le choix: on l'engagea à se marier. Il épousa Gutha, fille du Roi de Suede & sa parente. Les Prélats enrichis par les Rois, maîtres de plusieurs forteresses, soutenus par la Cour de Rome, &

Paix avantageuse à Suénon, malgré sa défaite.

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

par l'Empire, s'armoient déja contre leurs Souverains des bienfaits, dont ils les avoient comblés. Guillaume Evêque de Rothschild traita d'inceste une alliance entre des parens au quatrieme degré, conclue pour le bonheur de l'Etat. Adalbert Archevêque de Brême excommunia le Roi & la Reine, & le mariage fut dissous: la soumission du Prince enhardit les Evêques. Suénon étoit violent & terrible dans sa colere: des courtisans l'ayant insulté dans l'église de Rothschild, au lieu de les livrer au glaive des loix, il les fit égorger dans le temple même. Peu de temps après, Suénon se présenta à la porte de l'église: l'Evêque courut à lui, lui donna dans la poitrine un coup de sa crosse pastorale, en criant: „ arrête, bourreau! l'entrée de ce „ temple t'est interdite." Suénon fit une pénitence publique, & se réconcilia avec l'Evêque, comme avec l'église. La vengeance qu'il avoit tirée de l'insolence des courtisans, étoit injuste, puisqu'elle n'étoit point légale: mais on ne sçait quel est le plus étonnant, ou d'un sujet, qui ose frapper son Roi, ou de ce Roi qui rend sa faveur à celui qui l'a frappé. Il y avoit à peine deux siecles que le Dannemarck étoit Chrétien; & tels étoient déja la puissance des Prélats & l'abus qu'ils en faisoient; telle étoit aussi la foiblesse des Rois, que ce Suénon qui avoit été insulté par des Evêques, fonda plusieurs Evêchés & enrichit ceux qui étoient déja fondés.

Puissance du Clergé Danois.

Le Christianisme n'avoit pas fait de si grands progrès parmi les Vandales. Ils firent périr Gothescalc leur Duc, protecteur de l'Evangile & dont le zele dégéneroit souvent en cruauté. Les idoles reparurent sur leurs autels. Cette révolution en entraîna une autre: les Vandales secouerent le joug des Danois, & renoncerent à leur Roi, comme à leur Dieu. Le Holstein, la Stormarie, le Sleswigh furent ravagés par ces barbares. Les habitans appellerent envain Suénon à leur secours: ce Prince, uniquement occupé des affaires du ciel, ne se mêloit plus de celles de ce monde. Son palais étoit une espece de monastere, rempli de prélats & de religieux, où l'on chantoit l'office au lieu d'assembler le conseil, où le produit des impôts se distribuoit au clergé, où des directeurs de conscience remplissoient les places des Ministres d'Etat & des Géneraux. On y donnoit aussi quelques heures à l'étude des belles lettres, telles qu'on pouvoit alors les connoître dans le Dannemarck. Suénon protégeoit les sçavans, les admettoit à sa table; & ces sçavans étoient tous ou des moines ou des prélats. (1) La théologie étoit la seule science dont ils occupoient le Monarque; on n'entendoit plus le palais retentir de ces hymnes guerriers, où des héros poëtes célébroient leurs exploits. Suénon prioit pour son peuple, au lieu de le défendre contre les Vandales.

Révolte des Vandales: inaction de Suénon.

Ce même Prince, qui laissoit ses sujets sans défenseurs, sans secours, fut encore possédé de la manie des conquêtes: une faction l'appella en Angleterre, où l'on étoit las du gouvernement de Guillaume: il y envoya une flotte sous la conduite de ses deux fils Harald & Canut & de l'Amiral Osbern. Les Danois descendirent, la ville d'York fut livrée aux flammes, le Northumberland fut conquis. Les vainqueurs marchoient à Londres; & tout

1068. Tentative sur l'Angleterre.

(1) L'un d'eux étoit si ignorant, lorsqu'on lui mit la mitre sur la tête, qu'au lieu de ces mots *Deus famulum suum protegat*, on lui fit lire ceux-ci *Deus mulum suum protegat*, qu'il prononça ingénument & à haute voix. *Vit. Pontan. & Saxon.*

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

trembloit dans cette capitale. Guillaume aima mieux corrompre son ennemi que de le combattre: ses présents arreterent Osbern, qui remonta sur ses vaisseaux & retourna en Dannemarck: il en fut chassé comme un traitre. Suénon s'arracha enfin des bras des évêques & des moines, se mit à la tête de son armée & voulut venger sa honte; mais son expedition en Angleterre se borna à quelques brigandages: il n'en rapporta que des dépouilles, dont la mer engloutit une partie. Canut son fils, plus heureux, réprima la révolte
1070. des Sembes & des Estons. On tint un concile, où le haut clergé réforma ses inférieurs, & ne songea point à se réformer lui-même. On y parla de plusieurs abus; mais on oublia celui qui plaçoit les Evêques sur la même ligne que les Rois, & même au-dessus dans certaines occasions. Suénon vieillissoit sans gloire & sans occupation: il voulut du moins prévenir les troubles qui pouvoient naitre après sa mort: il choisit pour son successeur, Harald son fils naturel, & statua qu'à l'avenir l'ordre de la naissance régleroit toujours celui de la succession: enfin il mourut en 1074. Les historiens ont répété tous les éloges dont la reconnoissance des prêtres a comblés ce Prince: mais quand on le voit, oisif pendant l'irruption des Vandales, brigand en Angleterre, tremblant devant des Prélats ses sujets, donnant à des pratiques minutieuses le temps qu'il devoit aux affaires, on est forcé de rejetter ces louanges, au nombre des flatteries, dont les palais rétentissent toujours.

Mort de Suénon. 1074.

Interregne. Les dernieres volontés de Suénon furent peu respectées: son choix & le droit de la naissance appelloient Harald au trône; mais ce Prince étoit foible, taciturne, mélancolique, sans fermeté dans le conseil, sans talens pour la guerre. Une faction nombreuse votoit pour Canut, l'appui de la patrie, l'idole des soldats, également chéri des Danois & redouté de leurs ennemis. La vertu, disoit-on, doit l'emporter sur un droit d'aînesse, présent du hazard; principe dangereux, parce qu'il est presque toujours mal interprêté, & que chaque parti voit toujours dans son chef les vertus qu'il refuse au chef du parti contraire. Heureusement on ne prit point les armes: on indiqua une assemblée des Etats généraux; & le trône demeura vacant, jusqu'à ce que cette assemblée eût prononcé entre les deux rivaux. Les suffrages se réunirent en faveur de Harald. Canut alla cacher son dépit en Suede. (1)

Harald est préféré à son frere. 1079.

Le regne de son frere ne fut pas long; l'abolition momentanée de l'épreuve par le feu & du duel fut l'époque la plus belle de son gouvernement. Cet usage barbare, conforme aux préjugés d'un peuple superstitieux & guerrier, fut rétabli peu de temps après la mort de ce Prince, qui n'emporta dans la tombe que le surnom de *Simple.*

Canut IV lui succede. Canut IV sortit alors de son asyle, & fut proclamé par tous les grands du Royaume. Son premier soin fut de réprimer les nouvelles révoltes des Sembes; il les soumit, & revint unir sa main victorieuse à celle d'Ethele, fille de Robert, Comte de Flandres. Les loix étoient sans vigueur; les mœurs étoient corrompues; la force étoit érigée en droit; tout homme puissant de-

(1) On lui envoya un héraut chargé de lui dire: *qu'un cadet ne devoit point prétendre à la couronne; qu'il se gardât à l'avenir de troubler par son ambition le repos de l'Etat; que, s'il osoit le tenter, tout le Dannemarck s'armeroit contre lui. Meursius. Hist. Dan. Lib. IV.*

venoit oppresseur; la justice se vendoit, ou plutôt il n'y avoit plus de justice. Résolu d'arrêter ces désordres, Canut commença par donner l'exemple de l'équité & des bonnes mœurs. Dans un Etat bien gouverné, où les crimes sont rares, le Prince peut faire grace quelquefois. Dans un Etat corrompu, où une longue impunité a multiplié les forfaits, épargner les coupables, c'est l'être soi-même. Canut, naturellement porté à la clémence, sentit qu'il seroit dangereux de se livrer à ce penchant: il ne fit grace à aucun criminel, punit même les fautes de ses plus chers favoris; ni la naissance, ni les services ne furent des titres pour échapper au châtiment. Sa sévérité aigrit les esprits; il brava les murmures, & l'estime des gens de bien le consola de la haine des méchans. Mais il commit, en politique, une faute essentielle, dont ses successeurs porterent la peine. Il avoit vu son pere insulté, subjugué, frappé, excommunié par des Prélats: cependant ils n'avoient encore aucune part à la puissance civile. Si redoutables déja avec le seul pouvoir spirituel, que devoit-on attendre d'eux, si on remettoit dans leurs mains le glaive des loix, celui même de la guerre: il établit pour le bas clergé une jurisdiction indépendante, & le déroba au bras séculier. Quant aux Evêques, il les admit au Sénat, leur accorda la préséance sur tous les Sénateurs, & les éleva au rang des Ducs & des Princes. Cette énorme puissance fit d'abord la ruine du peuple, puis celle des Rois, enfin celle du Clergé même. Canut honora les Sçavans; mais, comme s'ils n'eussent pas été citoyens, il les soumit à la jurisdiction ecclésiastique, & ôta aux Magistrats toute espece d'inspection sur les lettres, & sur ceux qui les cultivoient; disposition absurde, puisque la Magistrature même suppose l'étude des sciences. Enfin, Canut força ses peuples à payer la dixme à ce clergé, qui possédoit déja tant de biens & même des villes entieres. Le peuple ne pouvoit se persuader que la peine de réciter l'office méritât tant de richesses; déja indigné de donner aux Seigneurs une partie du fruit de son travail, il le fut bien plus d'en abandonner la dixieme portion à des hommes, qui ne sçavoient ni enrichir l'État par leur industrie, ni le défendre par leur courage. Un impôt passager levé pour soutenir une guerre, excitoit quelquefois des séditions: quelle fut la fureur du peuple, lorsqu'il se vit accablé d'un subside perpétuel, érigé en proprieté en faveur des prêtres? En même temps Canut dépouilloit ses freres, excepté Olaus, à qui il donna le Duché de Sleswigh. Sa générosité envers ce Prince n'étoit pas moins imprudente que sa rigueur envers les autres.

Sa sévérité.

Il enrichit le Clergé & le rend trop puissant.

Tant de contradictions dans sa conduite aliénerent les esprits: quoiqu'il n'ignorât pas combien cette fermentation rendoit sa présence nécessaire dans ses Etats, il voulut cependant tenter encore la conquête de l'Angleterre; Olaus son frere approuva ce projet, qui ne s'accordoit que trop avec les siens: il portoit sur la couronne ses vues ambitieuses. Tandis qu'il flattoit son frere, il formoit sourdement une faction, & les bienfaits, dont Canut l'avoit comblé, lui servoient à préparer sa ruine. Le Roi indiqua à l'armée un rendez-vous général. Olaus avoit promis de l'accompagner dans cette expedition, & différoit son départ sous divers prétextes. La flotte étoit rassemblée; on n'en avoit jamais vu, dans ces mers, de plus nombreuse ni de mieux armée. Le soldat impatient vouloit s'élancer dans les vaisseaux: les

Son imprudence. Générosité pour Olaus.

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

vents étoient favorables; les Anglois avertis de cet armement trembloient déja dans leurs foyers; Guillaume même étoit inquiet. Canut appelloit envain son frere: enfin il soupçonne sa perfidie, ordonne à l'armée de l'attendre, court à Sleswigh, reproche à Olaus sa lâcheté, & ordonne à un soldat de le charger de chaînes. Le satellite n'osa porter ses mains sur le frere de son Roi. Mais Eric, autre frere de Canut, qui l'accompagnoit, saisit le coupable. On l'envoya à Robert, Comte de Flandres, qui fut chargé de la garde de cet important prisonnier. Les ennemis de Canut, qui trembloient pour eux-mêmes, persuaderent aux soldats & aux matelots qu'on avoit manqué l'instant du succès, que les vivres étoient épuisés; que les conduire en Angleterre, c'étoit les mener à la mort. Aussitôt l'armée se licencie d'elle-même; la flotte se disperse. Canut fait punir les auteurs du désordre, indique un second rendez-vous: mais la nation s'écrie, qu'elle n'ira point porter ses armes en Angleterre, si l'on n'abolit la dixme accordée au clergé. Canut indigné ordonne qu'on saisisse les biens de ceux qui refusent la dixme,: il confie l'exécution de son édit à deux hommes odieux à la nation, dont l'un fut surnommé le *Concussionnaire*. Tous deux furent les victimes de la fureur du peuple. Canut s'enfuit d'abord à Sleswigh, où il avoit laissé son épouse & son fils: il leur ordonna de se retirer en Flandres, tandis qu'il appaiseroit la sédition. La Reine partit avec le jeune Charles; mais Canut poursuivi par les rebelles, s'enfuit en Fionie. Il lui restoit peu d'amis, & le clergé, qu'il avoit tant enrichi, ne lui prêtoit que de foibles secours.

Celui-ci est arrêté, & conduit en Flandre.

Canut s'étoit arrêté dans un lieu presque désert, où une pierre longtemps conservée par la vénération publique, lui tint lieu & de siege & de trône. On vint lui annoncer que les rebelles s'avançoient: il pouvoit leur échapper encore; mais le perfide Blac, homme puissant par sa naissance & ses richesses, & qui avoit juré la perte de son Souverain, lui promit de se montrer aux séditieux & de les faire rentrer dans le devoir: il partit en effet, & revint presque aussitôt, assurant que les rebelles étoient prêts à mettre bas les armes, qu'ils ne demandoient qu'une amnistie générale; que la crainte seule du châtiment les empêchoit de venir se prosterner aux pieds de leur Roi. Canut céda à la nécessité & à son penchant naturel pour la clémence: il renvoya le traître, & lui dit de promettre aux séditieux, qu'aucun d'eux n'éprouveroit sa vengeance, qu'il les recevroit comme un pere reçoit des enfans égarés, que le repentir lui ramene. Blac, au contraire, les anime à se délivrer d'un tyran, esclave du clergé, qui prodigue à des prêtres le sang & les sueurs de son peuple. Ils le suivent; il leur montre le chemin du crime; il leur marque la place où ils doivent frapper. Canut se retire dans l'église de Saint Alban à Odensée: Benoît son frere, fidele compagnon de ses malheurs, s'arrête à la porte de l'église l'épée à la main, soutient le choc des rebelles, en étend un grand nombre à ses pieds. Les cadavres ferment la porte de l'église, & servent de retranchement à ce généreux Prince. Déja les rebelles désesperent de saisir leur proie. Un député se présente, & demande à parler à Canut au nom de ses sujets. Benoît soupçonne que c'est un traître; il le repousse. Canut veut qu'on l'introduise, & ce député l'égorge aux pieds des autels. Benoît veut du moins venger son frere, n'ayant pu le défendre: il se précipite au milieu des assassins, en immole plusieurs, & tom-

Perfidie de Blac.

Canut est assassiné.

tombe lui-même, près du cadavre sanglant de son Roi, victime de l'amitié fraternelle. Le clergé prétendit que Canut étoit victime de la religion, le peuple qu'il étoit celle du clergé. L'Eglise ne fut point ingrate; elle lui décerna les honneurs de l'apothéose. Ce qu'il y a de certain, c'est que si la mort de Canut est d'un saint, celle de Benoît est d'un héros, & qu'il méritoit bien qu'on lui ouvrît aussi les portes du ciel. *Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.*

On vit encore un autre prodige d'amitié fraternelle. Olaus étoit prisonnier en Flandres, &, si sa conspiration n'effaçoit pas les droits de sa naissance, c'étoit à lui qu'appartenoit la couronne. Nicolas, son frere, qui pouvoit la lui enlever, alla en Flandres, & se fit son ôtage, jusqu'à ce qu'il eût payé sa rançon: elle le fut, dès qu'Olaus monta sur le trône. Le procédé de Nicolas n'est pas moins louable que la fidélité de Benoît; & tous deux sont d'autant plus estimables, que, dans le Nord, les Rois n'avoient pas de plus grands ennemis que leurs freres. Une famine affreuse désola le Dannemarck; la terre se refusa aux travaux du cultivateur; de longues sécheresses, suivies de pluies trop abondantes, détruisirent la foible espérance du laboureur. On se disputa les plus vils alimens; le riche fut réduit à l'indigence, & le pauvre expira de faim. Le Roi fut contraint d'enlever à son peuple le peu de grains qui lui restoit, pour nourrir ses soldats. Le clergé ne manqua pas de dire, que le ciel avoit frappé la terre de stérilité, pour venger la mort de Canut, & surtout pour punir les Danois d'avoir refusé la dixme à ses pasteurs: mais le clergé lui-meme éprouvoit le fléau, & son indigence étoit une objection contre ses conjectures. *Générosité de Nicolas* 1086. *Famine affreuse.*

On ne fit rien de mémorable, tant qu'Olaus vécut: il est étonnant qu'une nation de pirates, qui lors même que l'abondance regnoit dans sa patrie, alloit enlever des richesses sur d'autres bords, n'ait pas entrepris quelque expédition pendant cette affreuse famine, & cherché sa subsistance à la pointe de l'épée. On s'entre-egorgeoit pour des racines, ou pour des cadavres. On compta plusieurs milliers d'hommes qui perdirent la vie ou par la faim, ou par le fer, en disputant leur proie. Le besoin se fit sentir même dans le palais d'Olaus; le Prince mourut au sortir d'un festin, où il n'avoit pas trouvé assez de pain pour nourrir ses convives. Ingrat, fourbe & perfide, il avoit conspiré contre son bienfaiteur. Ce trône qu'il avoit envié ne fut pour lui qu'un échaffaud, où le remords, implacable bourreau, le tourmenta jour & nuit. Le spectacle de la misere de son peuple, de tant de squelettes affamés, qui se trainoient à la porte de son palais en demandant du pain, le souvenir de l'amitié de Canut, enfin le tableau de la mort de ce Prince toujours présent à son esprit, lui firent de son regne une longue torture. On dit que, corrigé par ses disgraces, il supplia un jour le Tout-puissant de le prendre pour victime, & de retirer son bras vengeur étendu sur son peuple, & que ce fut en finissant cette priere qu'il expira. *Mort du Roi.* 1096.

Eric son frere lui succéda. On vit renaître l'abondance; mais, deux scélérats chassés de la Scanie pour leurs crimes, infestoient les mers, ravageoient les côtes, & lorsqu'on envoyoit des vaisseaux pour les poursuivre, ils trouvoient un asyle parmi les Vandales. Eric résolut de détruire leur retraite, il marcha vers Wollin près de l'Isle de Rugen, prit cette ville & la rasa jusqu'aux fondemens. Jamais elle n'a repris sa premiere splendeur, *Guerre contre les Vandales.*

Sect. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

& ce n'est plus aujourd'hui qu'un village (1). Les Vandales ardens à se venger ne tarderent pas à entrer dans le Dannemarck, au moment où ce Royaume étoit plongé dans une tranquillité profonde. Eric les poursuivit jusques dans leur pays, mit tout à feu & à sang, n'épargna ni le sexe ni l'âge, fit ouvrir le ventre aux prisonniers & déchirer leurs entrailles; cruauté qui ne peut être excusée par la perfidie de ces rebelles. Ce terrible vainqueur n'osa punir un Prélat téméraire, qui vouloit aggrandir sa puissance, au préjudice de l'autorité Royale; il en appella au Pape, il alla lui-même à Rome plaider contre son sujet, devant un autre Souverain. On dit qu'il y fit admirer son éloquence; il n'y fit certainement pas admirer sa fermeté. Il revint fier d'avoir gagné sa cause, & rapporta d'Italie une bulle qui érigeoit l'Evêché de Lunden en Archevêché, & lui accordoit la Primatie sur les Evêchés de Dannemarck, de Suede & de Norvege. Ce Prince étoit sujet à des accès de fureur. Dans un de ces momens de délire, il tua quatre de ses gardes: revenu à lui-même, instruit de ce massacre, il résolut, pour l'expier, d'aller dans la Palestine égorger des Sarrasins, aussi innocens que les gardes qu'il avoit poignardés. Envain on lui représenta, qu'abandonner ses Etats pour aller se couvrir de gloire dans l'Orient, c'étoit punir les Danois & non pas se punir lui-même. Envain tous ses courtisans offrirent de donner aux pauvres un tiers de leurs biens, pour appaiser la colere céleste; Eric persista dans sa résolution, partit avec son épouse, & mourut dans l'isle de Chypre.

Eric plaide devant le Pape contre un Evêque.

Il part pour la Palestine & meurt. 1103.

Portrait de ce Prince d'après Meursius.

Meursius nous peint ce Prince avec les plus belles couleurs. On lui donna le surnom de *Bon*, dit cet historien, parce qu'on vit renaître l'abondance à l'instant, où il monta sur le trône. Mais il avoit d'autres qualités, par lesquelles il méritoit ce titre vraiment glorieux. En congédiant l'assemblée des Etats, il combloit de caresses ceux qui l'avoient composée, & leur promettoit de veiller à la conservation de leurs biens. Ses promesses n'étoient pas de vaines paroles: il étoit le vengeur du pauvre opprimé; dans les differends, dont il étoit arbitre, il penchoit toujours pour l'indigent, parce que sa foiblesse invite le puissant à l'accabler. Il étoit l'idole des bons, & l'effroi des méchans: il étoit pieux, & sa reconnoissance avoit fondé un monastere dans le lieu même, où il avoit reçu le jour. Son éloquence étoit si persuasive, que son avis étoit toujours celui des Etats: sa voix étoit à la fois, forte, claire & douce, & se faisoit entendre de toutes les extrémités des comices. Il étoit d'une taille presque gigantesque, & sa tête s'élevoit toute entiere au-dessus de celles de ses courtisans: la majesté respiroit sur son front; & tous ses traits annonçoient qu'il étoit né pour le trône. Sa force & son adresse étoient inouïes: mais il ternit tant d'heureuses qualités par ses volages amours. Avant son mariage de méprisables concubines avoient deshonoré sa couche, & même après avoir contracté ce sacré lien, il avoit brûlé plus d'une fois d'une flamme adultere. (2) Meursius auroit pu lui reprocher encore & sa fuite honteuse, lorsque Canut fut attaqué, & sa cruauté envers les Vandales prisonniers. On prétend qu'il fallut deux ans au messager pour aller de Chypre en Dannemarck porter la nouvelle de la mort d'Eric. Il laissoit plusieurs enfans; mais la Constitution de Suénon, du moins telle qu'on l'interprêtoit,

(1) Baudran. Dict. Geog. (2) Meursius Hist. Dan. Lib. IV.

appelloit successivement ses freres au trône. Harald, qui avoit gouverné pendant l'absence d'Eric, étoit odieux à la nation. Suénon mourut avant de faire valoir ses droits; Ubbon renonça aux siens, ou par modestie ou par goût pour la vie privée.

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Enfin Nicolas fut élu. Ce Prince réforma le luxe de sa Cour, diminua les impôts, concerta avec Sigur Roi de Norvege les moyens de rappeller au sein de l'église les habitans de la province de Smalande, qui étoient retombés dans les ténebres du Paganisme; (1) enfin il peupla le Dannemarck de prêtres & de moines étrangers, peut-être pour les opposer aux autres, qui se rendoient de jour en jour plus redoutables. Le Dannemarck fut encore le théâtre de la fureur des Vandales, ils ravagerent le Holstein, & conquirent le Duché de Sleswigh. Nicolas prit envain les armes pour les repousser; il n'éprouva que des disgraces: mais le jeune Canut, fils d'Eric le bon, les chassa de leurs conquêtes, les poursuivit jusques dans leur patrie, & força Henri leur Duc à accepter la paix. Le Duché de Sleswigh fut le prix de ce service. Cependant Nicolas plus fait pour gouverner que pour combattre, faisoit admirer sa sagesse & surtout sa bonté. Son exemple avoit rendu aux mœurs leur premiere simplicité; il avoit congédié sa garde & n'en vouloit point d'autre que l'amour de ses sujets: il avoit renvoyé une partie de ses valets, & avoit rendu à la terre ces cultivateurs que la haine du travail attiroit à la cour. Enfin il n'avoit conservé dans ses écuries qu'autant de chevaux qu'il en falloit pour donner la chasse aux brigands & rendre les chemins libres & sûrs.

Nicolas parvient au trône.

Sage économie de ce Prince.

Cependant le jeune Canut, aussi grand dans la guerre que Nicolas dans la paix, arma de nouveau, rentra dans la Vandalie, gagna plusieurs batailles, détruisit une partie de la nation, prit & mit en cendres les plus belles villes, ravagea les campagnes. Telles sont les actions par lesquelles il se rendit si agréable aux yeux de Henri Duc des Vandales, que ce Prince deshérita ses enfans pour laisser sa couronne à cet ennemi, fléau de son peuple. Quels temps! quelles mœurs! cette disposition contraire à la nature, à la raison, à la saine politique, fut solemnellement approuvée par l'Empereur Lothaire, qui donna à Canut le titre de Roi des Obodrites. Mais les freres de ce Prince, divisés entre eux, se faisoient une guerre cruelle & tournoient souvent leurs armes contre leur patrie. L'un se nommoit Harald; l'autre portoit le même nom que son pere. Le premier étoit le plus redoutable: il avoit fait construire près de Rothschild une forteresse appellée Haraldsbourg. C'étoit de-là qu'il infestoit les mers, ravageoit les côtes, & tenoit les habitans de Rothschild dans des allarmes continuelles. Ceux-ci sortirent armés, taillerent ses troupes en pieces, entrerent avec elles dans la forteresse & s'en retournerent chargés de butin.

Le jeune Canut est reconnu Roi des Abodrites.

Nicolas par la douceur de son gouvernement s'étoit attiré non seulement l'amour de ses sujets, mais l'estime de ses voisins. Après la mort funeste de Ragwald Roi de Suede, les Ostrogoths proclamerent Magnus, fils du Roi de Dannemarck; ils croyoient voir en lui l'image de son pere; (2) ils se trompoient: ce Prince étoit envieux, cruel, dissimulé: il n'étoit point

Et Magnus, Roi d'Ostrogothie.

(1) Epist. Adelgov. Archiep. Magdeb. (2) Supr. Tom. 42. p. 414.

Sect. III. Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

de loix qu'il ne violât sans scrupule, point de sang qu'il ne versât, pour satisfaire ses passions. A la Cour de Nicolas, il avoit sçu cacher ces odieuses dispositions, sous un air affable, sous un maintien modeste; mais, dès qu'il fut sur le trône, son caractere se développa tout à coup. Il réunit la couronne de Suede à celle d'Ostrogothie, & épousa la fille de Boleslas Duc de Pologne. Ce Prince s'unit à Nicolas, à Magnus, à Canut, contre Vratislas Duc des Slaves Orientaux, ennemi des Chrétiens, ou plutôt du genre humain, chef de brigands, qui parcouroit le Nord, pillant, saccageant, mettant tout à feu & à sang. Entouré de tant d'ennemis, il demanda la paix: on proposa une entrevue. Vratislas se rendit sur le vaisseau de Nicolas; déja la négociation étoit entamée & la paix alloit se conclure, lorsque de vils flatteurs persuaderent au Roi, qu'il ne devoit point laisser échapper sa proie, que Vratislas n'auroit pas plutôt signé la paix qu'il la violeroit, que c'étoit servir la religion, & que des Chrétiens n'étoient pas tenus à garder la parole qu'ils avoient donnée à des Payens. Nicolas eut la foiblesse de suivre ce conseil: le Duc fut arrêté. Canut, informé de cette perfidie, passe sur le vaisseau de Nicolas: „ voulez-vous, lui dit-il, couvrir la nation, vous couvrir vous-„ même d'un opprobre ineffaçable? voulez-vous violer les loix les plus sa-„ crées, celles de l'honneur? Ce n'est pas votre cœur que vous avez con-„ sulté, lorsque vous avez commis une action si noire: ceux qui vous l'ont „ inspirée, sont plus vos ennemis que Vratislas lui-même. Songez au sang „ dont vous sortez; songez que la bonne foi habita toujours sur le trône que „ vous occupez. Songez enfin que votre armée, que l'Europe, que Dieu „ lui-même ont les yeux fixés sur vous, & qu'une honte éternelle est le „ châtiment inévitable de tout Prince infidele à sa promesse." (1) Vratislas fut mis en liberté, & Canut en devint plus cher au Roi.

Conseil généreux de Canut.

Son crédit, sa puissance, ses vertus & sa gloire exciterent bientôt l'envie contre lui: à la tête de la cabale, qui se forma pour le perdre, étoient Magnus, Haquin & Henri Scaltelder. Le premier craignoit que la reconnoissance des Danois ne plaçât leur couronne sur sa tête après la mort de Nicolas; les deux autres n'étoient guidés, que par cette haine qu'un mérite supérieur inspire aux hommes médiocres. Habiles calomniateurs, ils l'accuserent d'aspirer au trône: sa vertu n'étoit qu'une ambition déguisée; s'il étoit bienfaisant, ce n'étoit point par un penchant naturel, mais par des vues politiques: s'il avoit défendu le Dannemarck, c'est qu'il le regardoit comme un Royaume qui devoit bientôt lui appartenir. Canut ne répondit d'abord à ces mensonges, que par de nouveaux services; il nettoya la mer des pirates, fit rentrer sous la domination de Magnus son ennemi, une province Suédoise qui s'étoit soulevée, & reparut à la Cour de Dannemarck. A l'accueil que lui fit Nicolas, il jugea aisément qu'on l'avoit perdu dans son esprit; il se justifia: mais le bandeau de la prévention étoit sur les yeux du Monarque. La Reine seule arrêta les effets des soupçons, dont on remplissoit son esprit; cette Princesse mourut; avant d'expirer elle exigea de son époux, qu'il ne prêtât jamais l'oreille aux lâches conseils des ennemis de Canut & qu'il conservât avec ce Prince une intelligence inaltérable. Il le promit; mais il oublia

On cabale contre lui.

(1) Meursius. Lib. IV

bientôt & son épouse & sa promesse. Livré aux fourbes, qui l'avoient subjugué, il porta la honteuse déférence qu'il avoit pour leurs avis jusqu'à être lui-même l'accusateur de Canut dans l'assemblée générale des Etats. L'accusé parla avec cette confiance que donne le sentiment de son innocence. Ses ennemis furent confondus: Nicolas lui-même fut persuadé; il rendit à Canut son estime & sa faveur: mais la Reine Ulvide, sa seconde épouse, avoit conçu contre le héros une haine égale à l'amitié que Marguerite lui avoit jurée: elle envénima de nouveau l'esprit du Roi contre lui. Le manteau Royal dont le Monarque des Obodrites affectoit de se parer, quelques cérémonies où il avoit manqué à l'étiquette, les cris dont les rues retentissoient, lorsqu'il se montroit au peuple, lui offroient assez de prétextes pour redoubler les inquiétudes de Nicolas. Magnus n'étoit pas plus tranquille; il ne doutoit pas que la nation ne portât un jour Canut sur le trône. Sa mort fut résolue: on prétend que Nicolas fut complice de cet exécrable projet. Haquin se retira, dès qu'il s'apperçut qu'il s'agissoit d'un assassinat.

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Complot contre sa vie.

Canut fut invité à un festin, où les Rois avoient coutume, le jour de Noël, de rassembler à Rothschild tous les Grands du Royaume. Magnus le combla de caresses, le pria de lui rendre son amitié, lui dit qu'il alloit partir pour la Terre-sainte, & qu'il avoit tant de confiance en sa vertu, que, pendant son absence, il le chargeroit de la tutelle de sa femme & de ses enfans. En vain Ingepurge, épouse de Canut, le fit avertir des noirs desseins du traître; il répondit qu'il comptoit autant sur l'amitié de Magnus, que sur la fidélité de sa femme. Le Roi de Suede lui demanda une entrevue secrette; le lieu fut indiqué dans un bois près de Harrestadt. Canut s'y rendit seul, sans armes. Mais en embrassant Magnus, il s'apperçut qu'il étoit revêtu d'une cuirasse. „ Quel est donc votre dessein, lui dit-il; s'arme-t-on d'une cuirasse „ pour conférer avec son ami?" Magnus ne fut point embarrassé; il avoit prévu la question, sa réponse étoit prête. „ J'ai pris, dit-il, cette arme dé„ fensive, pour me garantir des atteintes d'un paysan de ce canton, qui „ m'a outragé & que je veux châtier de ma main. Eh quoi! répartit Ca„ nut, un tel exploit est-il digne de vous? Est-ce au moment où vous par„ tez pour la Palestine que vous devez songer à vous venger? Pardonnez à „ ce misérable, & prouvez-moi que mes prieres ont quelque pouvoir sur „ votre cœur... Mon frere, interrompit Magnus, asseyons-nous ici." Lorsqu'ils furent tous deux assis, Magnus prenant un ton plus haut, lui dit: „ à „ qui pensez-vous qu'appartient ce Royaume?... A votre pere: mais où „ tend cette étrange question? Vous aspirez au trône," repliqua Magnus furieux, „ vous voulez me dépouiller de mon patrimoine; c'est dans cette „ vue que vous gagnez l'affection du peuple. Eh bien!" ajouta-t-il d'un ton plus calme, mais plus trompeur, „ partageons aujourd'hui le Royaume. „ Pourquoi le partager?" reprit Canut. „ Il n'est ni à vous ni à moi; il est à „ votre pere. Formons plutôt des vœux l'un & l'autre, pour que le ciel „ conserve longtemps au monde un Monarque si juste." Magnus aussitôt le saisit par les cheveux: „ ne crois pas," lui dit-il d'une voix menaçante, „ ne „ crois pas que ce jour se passe ainsi." En même temps il donne aux assassins qu'il avoit cachés dans le bois, le signal dont ils étoient convenus: ils accourent à pas précipités. „ Quel crime ai-je donc commis," s'écrie Canut

Entrevue de Magnus & de Canut.

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

à l'aſpećt des meurtriers. En même temps il met la main ſur ſon épée: elle n'étoit pas encore hors du fourreau, lorſque Magnus lui fendit la tete avec ſon ſabre: les aſſaſſins le percerent de mille coups. Telle fut la fin d'un héros, vraiment digne du trône, qui peut-être un jour ſeroit monté ſur celui de Dannemarck & auroit juſtifié les ſoupçons de Magnus, mais qui juſqu'alors n'avoit rien fait qui annonçât ce projet ambitieux. Il prenoit le titre de Roi; mais l'Empereur le lui avoit donné: il portoit le manteau Royal; c'étoit la marque de ſa dignité: il étoit cher aux Danois; mais leurs acclamations n'étoient qu'un tribut de reconnoiſſance. Pouvoient-ils voir froidement leur défenſeur, leur appui, celui à qui ils devoient leur repos & la ſûreté de leur commerce? Lui ſeul avoit mis une barriere entre eux & les Vandales. Par lui les pirates de la Baltique avoient été détruits. Son bras avoit étouffé une révolte dans les Etats de ce même Magnus, qui lui donna la mort. Nicolas n'oſa le faire inhumer dans l'égliſe cathédrale de Rothſchild; il craignoit que le peuple, furieux à la vue de ſon cadavre, ne vengeât ce héros, le génie tutelaire de la patrie. On l'enterra ſans pompe dans un obſcur monaſtere. Mais le peuple l'honora de ſes larmes. C'étoit dans un temps conſacré à l'allégreſſe publique, que Magnus avoit ſouillé ſes mains du ſang de ſon illuſtre parent. Les jeux, les fêtes, les feſtins ceſſerent auſſi-tôt: un deuil affreux regna dans tout le Dannemarck. Les vieillards alloient pleurer ſur la tombe de Canut; les meres la montroient à leurs enfans, en leur diſant: „ il n'eſt plus, celui qui auroit défendu votre foibleſſe, votre honneur, „ votre innocence." Envain la cour s'efforçoit de perſuader à la nation, que cet ambitieux auroit rallumé le flambeau des guerres civiles, que ce meurtre n'étoit qu'un juſte châtiment de ſes projets pernicieux. Tout l'odieux qu'on vouloit jetter ſur ſa mémoire, retomboit ſur ſes ennemis; &, dès cet inſtant, les Danois ne virent plus ſans horreur, ce Nicolas, autrefois leur idole, qu'ils ſoupçonnoient d'avoir trempé dans la conjuration.

Canut eſt aſſaſſiné.

Deuil général en Dannemarck.

Harald & Eric excitent la nation à venger Canut.

La néceſſité de prévenir des guerres civiles avant leur naiſſance avoit été le prétexte de la mort de Canut; & cette mort même en fit naître une affreuſe. Canut laiſſoit deux freres, Harald & Eric, dont nous avons déja parlé: ils n'avoient ni les vertus, ni les talens du héros que la nation pleuroit, mais ils l'aimoient & leur juſte vengeance offroit un prétexte à leur injuſte ambition: ils convoquerent dans Ringſtadt une aſſemblée du peuple. C'étoit près de cette ville que l'Achille du Dannemarck avoit été lâchement aſſaſſiné, & ſon ſang fumoit encore dans la forêt voiſine: ils demanderent vengeance & ce cri fut répété par toute l'aſſemblée. Nicolas & le Primat, plus reſpećté que lui, ſe préſenterent aux Danois irrités, & promirent de ſatisfaire les mânes de Canut & les déſirs du peuple. Magnus fut exilé, la ſédition parut appaiſée: mais le Roi rappella ſon fils, & de nouveaux cris de révolte & de vengeance ſe firent entendre. On courut aux armes. Eric fut proclamé Roi par les Scaniens & les Séelandois. Cette révolution s'accordoit avec la politique des Empereurs; ces Princes, eſclaves & courtiſans d'un Pape, qui, d'un ſouffle, les renverſoit du trône, aſpiroient déja à la Monarchie univerſelle. C'étoit, pour compter un Roi de plus au nombre de ſes vaſſaux, que Lothaire avoit donné à Canut la couronne des Obodrites. C'étoit dans les mêmes vues qu'il embraſſoit la défenſe d'Eric couronné par

Eric eſt proclamé Roi par les Scaniens & les Seelandois.

Hist. de Dannemarck, 9e Siecle jusq'à 1147.

Ses succès, ses disgraces.

des rebelles. Mais il lui envoya peu de secours, & ce Prince attendit tout de son courage & de la vénération des Danois pour la mémoire de Canut. Il surprit la flotte de Magnus, au moment où, se croyant encore loin de l'ennemi, elle s'avançoit en désordre: la plupart des vaisseaux Suedois furent pris. Magnus lui-même ne dut son salut qu'à la légéreté de son vaisseau, excellent voilier. L'importance de ce succès fut presque aussitôt balancée par une défaite. Eric avoit confié au Général Christian le commandement de ses troupes de terre: il fut vaincu, rendit les armes & tomba dans les mains de Nicolas. Eric ignoroit sa déroute; il mit pied à terre, pour se joindre à lui; mais il rencontra l'armée victorieuse, fut défait à son tour & alla chercher un asyle en Séelande. Harald perdit courage au bruit de la fuite de son frere; il renonça à l'espoir de venger Canut, & se réconcilia avec Nicolas. Il conservoit contre Eric d'anciens ressentimens qu'on eut soin de réveiller: d'ailleurs, on sçut lui persuader que son frere recueilleroit seul tout le fruit de cette guerre. Eric, indigné de cette défection, rassemble quelques troupes, part, surprend la forteresse de Haraldsbourg, & force son frere a l'abandonner. Mais à son retour, attaqué lui-même par Nicolas, il vit sa flotte, ou dispersée, ou prise, ou engloutie sous les eaux, & il se sauva en Norvege; Magnus, Roi de cette contrée, violant sans pudeur les droits de l'hospitalité, fit enfermer ce malheureux Prince, résolu de vendre son sang au Roi de Dannemarck. Tandis qu'on négocioit, qu'on disputoit sur le prix de cette perfidie, un vaisseau aborde près de la forteresse où Eric n'attendoit plus que le trépas: il est delivré. On lui prodigue l'or; une nouvelle flotte se rassemble sous ses ordres; une armée nombreuse se range sous ses drapeaux: la Scanie l'appelle & se soumet. Les troupes de Nicolas débarquent dans le Golphe de Fothevigh. Eric les attaque & les met en déroute. Nicolas s'enfuit; le perfide Magnus, l'assassin de Canut, meurt en héros l'épée à la main: on trouva parmi les morts plusieurs Evèques Suédois & Danois.

Perfidie du Roi de Norvege.

Victoire d'Eric.

Ce fut alors que tout le Nord décerna à Eric le titre d'*Illustre*. Jusques-là ses fuites précipitees ne lui avoient fait donner que le surnom de *pied de lievre*. Nicolas se retira dans le Juthland: il désigna pour son successeur Harald frere d'Eric, afin d'allumer entre eux une haine éternelle; il alla ensuite, malgré toute sa cour, à Sleswigh, (1) où les habitans pleuroient encore la mort de Canut & juroient de la venger. Il se flattoit de les appaiser par ses promesses; mais les promesses d'un Roi vaincu & fugitif ne sont pas d'un grand poids. On lui représenta envain que les Sleswicois étoient obligés par serment a venger le sang de leur Duc. Il répondit qu'*il ne craignoit point des cordonniers & des corroyeurs ; qu'il seroit honteux à un Roi de fuir devant cette canaille.* Nicolas avoit versé ses largesses sur le clergé, qui sortit au devant de lui en chantant des cantiques; mais les habitans faisoient retentir la ville de leurs cris furieux; le nom de Canut mille fois répété annonçoit a Nicolas le sort qu'on lui préparoit. Bientôt on court aux armes, on s'assemble en tumulte, on marche sans ordre. Les courtisans conseillent au Roi de se retirer dans l'eglise de Saint Pierre. „ Non, dit-il, je

1135.

Fin tragique de Nicolas.

(1) Pontan. — Meursius.

SECT. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

„ ne veux point souiller le temple de mon sang. J'irai attendre la mort dans „ le palais de mes peres." Les portes sont enfoncées, la garde massacrée, & Nicolas est égorgé. Ainsi périt après un regne de trente-cinq ans, le cinquieme des fils de Suénon, & le dernier qui porta la couronne. Ses premieres années annonçoient un regne fortuné: il étoit né avec les dispositions les plus heureuses. Ses vertus étoient l'ouvrage de la nature: ses vices furent celui des flatteurs; si la mort ne lui eut pas enlevé Marguerite son épouse, fille d'Ingon Roi de Suede, il n'auroit perdu ni son innocence ni sa gloire: cette Princesse aussi sage que belle, lui faisoit des plaisirs de ses devoirs: il avoit eu d'elle deux fils, Ingon, qui mourut en tombant de cheval, & Magnus, qu'on surnomma le méchant. Si Nicolas n'ordonna point le meurtre de Canut, il l'approuva du moins, puisqu'il ne le punit pas.

Harald & ses enfans massacrés par Eric.

Eric IV proclamé du vivant de Nicolas, & couronné après sa mort, ne devoit pas ignorer que le sang des Princes trouve des vengeurs: cependant il fut encore plus barbare que Magnus. Harald lui disputa envain le trône; le choix de Nicolas n'étoit qu'un vain titre contre une armée victorieuse: il s'enfuit en Norvege. Ce Prince avoit onze enfans: deux en étoient restés en Dannemarck. Eric les accusa d'entretenir une correspondance avec leur pere: crime assez excusable; il les fit égorger tous deux. Harald furieux entra dans le Juthland avec ses autres fils, & voulut soulever cette province. Le meurtre des deux Princes avoit rendu Eric odieux au peuple. Le vengeur de Canut n'étoit plus à ses yeux qu'un meurtrier, qui méritoit le sort qu'avoit éprouvé l'assassin de ce Prince. On alloit prendre les armes pour mettre fin à sa tyrannie, lorsqu'il parut. L'infortuné Harald & ses neuf enfans tomberent entre ses mains: il les fit massacrer tous, excepté Olaus, qui s'enfuit en Suede. Il porta ensuite ses armes chez les Vandales, les tailla en pieces, & ne put renverser l'image d'un Saint Vitus, que les missionnaires Chrétiens leur avoient donnée, & qu'ils adoroient comme une divinité. Toujours avide de sang, il passa en Norvege, où un aventurier, nommé Harald Gillius, prétendoit être fils de Canut & avoir droit au trône; pour le prouver il avoit marché nuds pieds sur un fer chaud. Eric entra dans Anslo, & réduisit cette ville en cendres. Harald obtint la couronne, fit crever les yeux à Magnus son rival, exerça sur lui d'autres cruautés, & le rélégua dans un monastere. Eric revint en Dannemarck. Le clergé, qui ne s'étoit point récrié contre le meurtre de Canut, parceque les meurtriers de ce Prince étoient les bienfaiteurs de l'église, s'éleva avec force contre les crimes d'Eric, qui ne lui donnoit rien. Eschill, Evêque de Séelande, osa lever des troupes & interdire au Roi l'entrée de cette isle. Mais il n'étoit pas aussi habile dans la guerre, qu'audacieux; il fut battu & fait prisonnier. Eric vendit cher au clergé la liberté de cet Evêque: c'est le premier Roi du Nord, qui ait osé soutenir les droits de sa couronne contre ce corps redoutable. Nicolas avoit commencé par être un bon Roi; il avoit fini par être un tyran. Eric, au contraire, mérita d'abord la haine de ses sujets par ses cruautés, puis leur amour par son équité; il parcouroit ses provinces, & rendoit la justice, souvent en plein air, assis sur une pierre. Ce tribunal avoit quelque chose d'auguste dans sa simplicité. Le pauvre y étoit admis, il y étoit écouté, & s'en retournoit content. Mais cette conduite si sage n'effaçoit point l'horreur du mas-

Révolution en Norvege.

massacre de Harald & de ses fils: leur sang demandoit vengeance & il l'obtint. Meursius raconte ainsi cette sanglante catastrophe. Eric avoit offensé les Scaniens en leur donnant Ricon pour Evêque, lorsqu'ils demandoient ce même Eschill que le Roi avoit châtié. La Noblesse le détestoit, parce qu'il avoit souvent rendu justice à ses vassaux contre elle. Eric étoit occupé de ces augustes fonctions près de la ville de Ripen: il avoit admis parmi ses gardes un certain Plok, surnommé le noir, instrument secret du ressentiment des grands. Celui-ci fut cité au tribunal du Roi; il s'avance & demande à être entendu. Eric impose silence au peuple, & permet à Plok de parler. Aussitôt ce traitre le frappe de sa lance, & le renverse en s'écriant: „le tyran „ n'est plus! j'ai vengé Harald, j'ai vengé ma patrie; Danois, rassasiez-„ vous du sang de ce monstre." Tous ses gardes s'enfuirent: le seul Eric, son neveu, défendit son cadavre contre les insultes de la populace, action généreuse & digne d'une mémoire éternelle. Ainsi périt cet Eric, qu'on plaignit malheureux, qu'on admira vainqueur, qu'on abhorra cruel, & qu'on assassina vertueux. Il ne laissoit d'autre postérité que Suénon, qu'il avoit eu d'une concubine. L'histoire de sa vie offroit à ses successeurs deux grands exemples qu'ils ne suivirent gueres; celui de parcourir les provinces, de voir tout par leurs yeux, de rendre justice aux petits comme aux grands, & celui de renfermer l'autorité ecclésiastique dans de justes bornes, de réprimer les révoltes des Evêques & de ne pas les engraisser de la substance de l'Etat. Son corps fut enterré à Ripen: il ne paroît pas que sa mort ait été vengée.

Hist. de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

Eric est assassiné. 1138.

Eric, neveu & successeur de ce Prince, étoit un bon parent, un brave soldat, un honnête citoyen, fait pour cultiver auprès de ses foyers des vertus obscures & domestiques; mais il n'avoit aucune des qualités nécessaires à un Roi: il lui manquoit surtout cette fermeté nécessaire, pour résister au clergé & à la noblesse: il étoit foible, mais sans méchanceté; & sa douceur complaisante le fit surnommer l'*Agneau*. Eschill, fier d'un régicide, dont ses prétentions ambitieuses avoient été l'occasion, monta sur le siege archiépiscopal de Lunden, & le Roi qui redoutoit un sort pareil à celui de son oncle, l'y laissa tranquille. Il ne l'étoit pas lui-même sur le trône: cet Olaus échappé du massacre de sa famille, qui pendant le regne d'Eric l'*Illustre* n'avoit osé sortir de sa retraite, méprisa un Prince qu'on surnommoit l'*Agneau*, & vint lui disputer la couronne. Il descendit en Scanie; l'Archevêque le défendit avec beaucoup de courage, mais enfin il fut contraint de capituler. Il se rendit aussitôt à la cour d'Eric, qui lui confia le commandement de son armée. Olaus conquit toute la Scanie, & lui donna un autre Archevêque. Eric sortit enfin de sa léthargie, il surprit le camp de son rival, dissipa son armée, & fit pendre le prélat qui, sous les auspices de ce Prince, occupoit la place d'Eschill. Olaus se vengea de ce meurtre par celui de Rincon, Evêque de Séelande. Les hostilités continuerent: enfin Olaus fut vaincu sur les bords du fleuve Thiuta, & perdit la vie sur le champ de bataille. Eric fut donc paisible possesseur du trône: mais il s'en montra peu digne. Endormi dans les bras de ses concubines, il laissa les Vandales ravager ses Etats, ne fit que de foibles efforts pour les repousser, apprit la défaite de ses troupes, sans honte, la ruine de ses sujets, sans inquiétude, & n'osa les défendre ni punir les brigands: il sçavoit encore moins récompen-

Guerre civile.

Mort d'Olaus.

Sect. III. *Hist.* de Dannemarck, 9e. Siecle jusqu'à 1147.

ser; les guerriers, qui l'avoient servi contre Olaus & contre les Vandales, virent le prix de leur courage prodigué à de viles courtisannes. Enfin il se rendit justice, abdiqua la couronne, passa de son palais dans un monastere & s'y revêtit d'un froc: il y fut bientôt attaqué d'une maladie mortelle. Quoique sa renonciation eût été solemnelle & libre, cependant, lorsqu'on lui annonça que pour opposer une digue aux ravages des Vandales, qui inondoient les frontieres, les Etats s'assembloient pour élire un Souverain, ses yeux s'enflammerent, il voulut prononcer quelques menaces, & mourut dans cet accès de colere.

1147. *Mort d'Eric.*

Sect. IV. *Hist.* de Dannemarck, 1147-1240.

SECTION IV.

Depuis la mort d'Eric l'Agneau, jusqu'à celle de Valdemar en 1240.

Nouveaux troubles.

Aux horreurs d'une guerre étrangere, se joignirent celles d'une guerre civile. Suénon fils naturel d'Eric Emund, & Canut fils de Magnus, se disputerent le sceptre qu'Eric l'*Agneau* avoit quitté & regretté. Stenon, homme éloquent & dont l'opulence égaloit la générosité, se déclara en faveur de Suénon, & entraîna dans son parti le plus grand nombre des Danois. Eschill, toujours intriguant, toujours guerrier, se mit à la tête de la faction de Canut. Suénon le fit arrêter: mais son prisonnier le fit bientôt trembler lui-même. Ce Prince crut déja entendre gronder les foudres de Rome, & voir la Scanie armée pour venger son Evêque: il se hâta de lui rendre la liberté, & pour appaiser son courroux, il lui donna de vastes domaines. Canut étoit dans la Séelande, où il fortifioit sa faction. Suénon marcha à sa rencontre: on en vint aux mains. Canut fut vaincu; mais la victoire ne fut point décisive. On s'attendoit à voir ces deux rivaux tenter de nouveau le sort des armes, lorsque, au grand étonnement de l'Europe, ils se liguerent & unirent leurs forces. Les Chrétiens n'étoient point encore dégoûtés de ces guerres aussi funestes qu'injustes, où la superstition, le fanatisme, la débauche, l'inconséquence, multiplioient leurs crimes & leurs malheurs. On prêchoit encore des Croisades & Rome offroit le pardon de tous les péchés & des couronnes dans le ciel, à ceux qui iroient en Asie égorger leurs semblables, dont ils n'avoient reçu aucune injure. Suénon & Canut se garderent bien de s'engager dans ces expéditions lointaines: mais il falloit obéir au Pape; on interprêta ses ordres d'une maniere moins contraire aux intérêts des deux Princes. Les Sclaves étoient retombés encore dans les ténebres de l'idolâtrie. Canut & Suénon combinerent leurs efforts, pour les réduire sous le joug de l'Evangile. Dieu, qui pardonne plus aisément l'erreur que le meurtre, ne protégea point ces missionnaires armés & avides de sang. Les Rugiens secoururent les Sclaves; la flotte de Suénon fut vaincue & dispersée. Ce Prince craignit que, malgré tout son zele évangélique, Canut ne profitât de sa défaite pour l'accabler. Il ne se trompoit point: ce fut envain qu'il fortifia Rothschild; cette place fut emportée d'assaut. Suénon étoit alors occupé à lever une nouvelle armée en Scanie; il revint en Séelande, & présenta la

bataille à ſon ennemi : elle fut meurtriere ; la victoire demeura à Suénon, & Canut ſe retira dans le Juthland avec les débris de ſon armée. Suénon alla l'y chercher ; il étoit accompagné du jeune Valdemar, fils de Canut, Roi des Obodrites, qui joignoit à la valeur naturelle à ſon âge, l'expérience & le ſang-froid de l'âge mûr. Canut perdit une ſanglante bataille, & ſon parti fut entierement diſſipé ; il erra dans les cours de Suede, de Pologne, de Saxe, mendiant des ſecours & n'éprouvant que des refus. Un prêtre lui tendit la main ; c'étoit Hartwic, Archevêque de Hambourg ; il lui forma une armée, & Canut, relevé de ſes pertes, au moment où on le croyoit ſans reſſource & ſans aſyle, parut tout à coup ſous les murs de Wibourg. Suénon y étoit alors avec Valdemar. On ne s'attendoit point à cette attaque ; on avoit pris peu de précautions pour la défenſe. Les vivres furent bientôt épuiſés. Valdemar inſpira alors à Suénon la généreuſe réſolution de ſortir, de vaincre, ou de mourir au milieu des ennemis. Les retranchemens de Canut furent forcés, la déroute de ſes troupes fut entiere : ce fut à la valeur & à la ſageſſe de Valdemar, que Suénon dut cette victoire. Canut ſe retira en Saxe ; mais il ne perdit ni l'eſpoir, ni le courage. Accoutumé à être vaincu, il n'en étoit que plus ardent à combattre ; il eſpéroit qu'enfin la fortune ſe laſſeroit de le perſécuter, & qu'un ſeul combat répareroit toutes ſes défaites. Les Juthiens ou Friſons ſe déclarerent en ſa faveur : déja ils avoient pris les armes, & ils alloient ramener Canut dans le Dannemarck. Suénon les prévint ; il entra dans leur pays, les tailla en pieces, s'empara de leur principale forteresse & les fit repentir de la compaſſion qu'ils avoient eue pour un Prince malheureux. Celui-ci alla ſe jetter dans les bras de l'Empereur Frédéric Barberouſſe : ce Monarque avoit été lié autrefois avec Suénon par cette amitié que de jeunes Princes peuvent reſſentir, quand ils ne ſont pas encore ſur le trône, & qu'ils oublient, dès qu'ils y ſont aſſis. Frédéric offrit ſa médiation aux deux concurrens : il invita Suénon, tous les grands de ſa cour, & ſurtout Valdemar, à ſe rendre à Merſebourg, pour y terminer une querelle ſi fatale au repos de leur patrie. Suénon s'y rendit ; ce fut alors que la politique ambitieuſe de l'Empereur ſe développa ; il ceſſa de feindre, & ayant raſſemblé autour de ces Princes une eſcorte menaçante, il déclara à Suénon qu'il falloit ou renoncer pour jamais à la couronne, ou ſe reconnoître vaſſal de l'Empire & lui prêter foi & hommage. Valdemar fut auſſi contraint de déclarer que, s'il parvenoit à la couronne, il reconnoîtroit qu'il la tenoit de l'Empereur. On régla un partage, dont Suénon & Canut furent également mécontens. Le premier devoit poſſéder le trône ; mais Frédéric donnoit à l'autre la Séelande. A peine délivrés des mains de l'Empereur, les trois Princes proteſterent contre un aveu arraché par la force. La guerre ſe ralluma entre Suénon & Canut. Valdemar, toujours fidele au parti qu'il avoit embraſſé, commanda l'armée de Suénon. Les plus vieux Généraux virent avec étonnement un jeune Prince auſſi ſage dans le Conſeil, que terrible dans la mêlée. On fit la paix ; Valdemar s'en rendit garant : lui ſeul étoit de bonne foi. On reprit les armes, on ſe battit, on négocia de nouveau ; un ſecond traité ſépara les combattans. Valdemar en fut garant une ſeconde fois : mais ce n'étoit qu'un palliatif aux maux dont le Dannemarck étoit déchiré. Suénon ne faiſoit une paix ſimulée, que pour faire la guerre avec plus d'avantage.

Hiſt. de Dannemarck, 1147-1246.

Conſtance de Canut.

1153.

Mauvaiſe foi de l'Empereur.

Traités conclus & auſſitôt violés.

SECT. IV. *Hist.* de Dannemarck. 1147-1240.

Perfidie de Suénon.

Valdemar reconnut sa perfidie ; il en eut horreur, abandonna son parti, & se jetta dans celui de Canut. Il en eut bientôt un lui-même, & prit le titre de Roi. Pour fortifier sa faction par une puissante alliance, il épousa Sophie, fille de Suercher Roi de Suede, leva une armée, ferma à Suénon l'entrée du Dannemarck, &, pour rendre le calme à l'Etat si longtemps agité, consentit au partage du Royaume. Il en fut l'arbitre, & n'abusa point du pouvoir qui lui étoit confié, pour accroître trop son appanage aux dépens de ses ennemis; il ne se réserva que le Juthland. Suénon profita de la sécurité de ses rivaux pour les faire égorger tous deux; (1) il les invita à un festin, où l'on devoit célébrer par des cris de joie la fin de tant de haines & de malheurs. A la fin du repas, les lumieres sont éteintes; des assassins se précipitent sur Canut & Valdemar. Celui-ci leur échappe; il renverse même le perfide Tritlen, chef de ces meurtriers. Absalon, son ami, son confident, qui fut depuis son Ministre, le chercha dans l'horreur de la nuit, pour s'offrir lui-même aux coups dont son maître alloit être frappé. Il reçut dans ses bras la victime qu'on venoit d'immoler, l'emporta toute sanglante, résolu de la venger, s'il n'étoit plus temps de la rappeller à la vie. Mais lorsqu'il parvint à la lumiere, il reconnut Canut; alors, dit Pontanus, une joie secrette se mêla à son inquiétude. C'étoit un concurrent de moins pour son maître: il alla rejoindre Valdemar, qui après une vigoureuse défense s'étoit fait jour l'épée à la main, & qui avoit trouvé chez quelques Danois fideles un asyle ignoré du tyran. Il partit secretement & se mit à la tête des Juthlandois, dont l'amour qu'ils avoient pour sa personne, ne pouvoit être effacé que par l'horreur que Suénon leur avoit inspirée. Le récit de ce dernier attentat, le souvenir des exploits de Valdemar, ses graces, ses vertus, son éloquence, les soins de son Ministre Absalon, l'espoir d'être heureux sous un Roi si bien servi & si digne de l'être, tout concourut à soulever contre Suénon le reste des Danois. Il ne lui resta plus qu'une foible armée. Valdemar marcha contre lui & lui livra bataille. Suénon fut vaincu & périt dans sa déroute. Ainsi Valdemar regna seul sur le Dannemarck. Tous les cœurs volerent au-devant de lui; il obtint de l'estime publique le sceptre qu'il vouloit arracher à force ouverte. Il avoit traité les vaincus avec tant de douceur, que leur seul regret, dans leur défaite, étoit d'avoir porté les armes contre lui. Il avoit le bonheur de trouver dans Absalon, Evêque, Ministre & Général, un homme selon son cœur, ami de la vérité, assez courageux pour la dire, assez modeste pour l'entendre, aussi profond dans l'art du gouvernement, que dans celui de la guerre, digne en un mot d'être le favori d'un si grand Roi. Cependant on voyoit encore parmi les Danois quelques restes de cette humeur turbulente, qui survit aux guerres civiles qui l'ont fait naître. Les habitans de Rothschild se souleverent. Valdemar parut; les rebelles vinrent lui demander grace, & mettre à ses pieds une somme considérable: le Héros accorda l'amnistie, & refusa l'argent; il pardonna de même aux habitans de Falster, dont il avoit juré la perte dans un accès de colere. Les Vandales, voisins incommodes, tant de fois vaincus, mais jusqu'alors indomptés, désoloient encore le Dannemarck par de fréquens ravages. Valdemar

Mort de Canut.

Suénon est vaincu & périt. 1157.

Regne heureux de Valdemar; vertus de son Ministre.

(1) Pontan. Meursius.

Hist. de Dannemarck. 1147-1240.

1162.

arma contre eux, essuya d'abord quelques échecs, remporta ensuite de grands avantages, & les força à acheter la paix. Il soumit avec plus de rapidité encore les habitans de Volgast. Aussi jaloux de ses droits, qu'attentif à ne pas enfreindre ceux de la Religion bien entendus, il châtia l'Archevêque de Lunden, qui avoit soulevé les peuples de son diocese, & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce fut l'Evêque Absalon qui l'excita, qui l'aida à punir ce prélat audacieux.

Mais autant il étoit ferme dans le gouvernement, redoutable dans les combats, équitable sur son tribunal, autant il étoit confiant & imprudent dans sa conduite avec ses voisins: malgré la triste expérience qu'il avoit de la politique ambitieuse, du caractere perfide de Frédéric Barberousse, cet Empereur, sous divers prétextes, l'attira encore à sa cour: il y étoit à peine arrivé, que le Monarque Germanique s'assura de sa personne, & voulut le contraindre à lui rendre hommage: „*je tiens ma couronne de mon Peuple, & „ non pas de l'Empereur,*" répondit Valdemar; grand mot, qu'on auroit dû répéter à tant de Rois, qui prétendoient ne tenir leur couronne que *de Dieu & de leur épée.* Ce ne fut pas sans peine que Valdemar se tira des mains de ce Prince: lorsqu'il partit, Frédéric lui permit de prendre sur sa route tout ce dont il auroit besoin, sans rien payer. „ Je ne commettrai point „ dans vos Etats," répondit le Danois, „ ce que je ne vous permettrois „ pas dans les miens." A peine revenu en Dannemarck il partit pour la guerre de Norvege. Cette contrée étoit en proie à toutes les horreurs d'une guerre civile. Valdemar commit, sans doute, une faute en prenant parti dans ces querelles étrangeres aux intérêts de sa couronne. Mais dans ces temps barbares, on combattoit souvent pour combattre, sans attendre aucun fruit de la victoire.

Guerre civile en Norvege.

Ingon, Siward, Osten, tous trois fils de Harald, s'étoient longtemps disputés le trône de leur pere. Le sang Norvégien avoit coulé à grands flots dans ces combats. Ingon avoit enfin triomphé de ses deux rivaux, par sa perfidie, sa fortune, ou son courage. Un Prince souillé du sang de ses freres, fut bientôt odieux. Haquin, fils de Siward, souleva la Noblesse contre lui. Nouvelles factions, nouvelles intrigues, nouveaux massacres. On se livra un combat sur la glace. Ingon y périt; & la famille Royale s'y éteignit presque toute entiere. Haquin se flattoit de regner seul & sans allarmes. Mais Magnus, fils d'Erling Skake, entreprit de le chasser du trône. Valdemar, dont il implora l'assistance, marcha à son secours, fit admirer sa valeur, celle de ses troupes, acheva de ruiner cette malheureuse contrée, & en partit sans avoir terminé les troubles qui la déchiroient.

Révoltes des Sclaves.

Revenu de cette inutile & brillante expédition, il marcha avec Henri Duc de Saxe contre les Sclaves & les soumit. Ils se révolterent; il les subjugua de nouveau; ils secouerent encore le joug. Valdemar apprit combien il est difficile de dompter un peuple, en qui le souvenir de son ancienne liberté fait toujours renaître l'espoir de la recouvrer: il lui fut plus aisé de forcer les Norvégiens à lui céder la province de Wick, comme indemnité pour les frais de la guerre. C'étoit le prix des maux qu'il leur avoit faits. Les périls continuels qu'il couroit à la guerre allarmoient les Danois, ils voulurent du moins, si Valdemar périssoit, avoir un Roi de son sang & formé par lui

Province de Norvege cédée au Roi de Dannemarck.

Sect. IV. Hist. de Dannemarck. 1147-1240.

dans l'art de regner & de vaincre. Canut fut reconnu pour son successeur.

1165.

Cependant les habitans de l'isle de Rugen rejettoient encore la domination Danoise & l'Evangile: ils adoroient surtout l'Idole St. Vitis, que presque tout le Nord avoit révéré, & dont ils étoient les derniers croyans. Son principal temple étoit à Arçon; l'idole étoit d'une taille gigantesque; elle avoit quatre têtes; on ne lui avoit donné ni cheveux ni barbe; car les hommes ne se contentoient pas de donner leurs passions, leurs vices à leurs dieux; il leur donnoient aussi leur costume. Les Chrétiens ont aussi imité cette superstition; les villageoises habillent la Vierge, comme elles-mêmes, &, dans quelques ports d'Espagne, on voit Jésus revêtu de l'uniforme de garde-marine, la cocarde au chapeau, & l'épée au côté. On voit ci bas (1) quel étoit le culte des peuples que Valdemar alloit vaincre & convertir: il descendit sur leurs bords, & pénétra jusqu'à la ville d'Arçon qu'il investit. Cette place fut attaquée & défendue avec une égale vigueur: enfin les habitans demanderent à capituler; ils se reconnurent tributaires du Dannemarck; ils renverserent le dieu, qui les laissa faire; chasserent son cheval, qui fut docile: mais le prêtre résista plus longtemps: enfin il fallut céder à la force des raisons du Danois, & surtout à celle de ses armes. Les soldats murmurerent de ce qu'on n'abandonnoit pas la ville au pillage; mais Valdemar fut sourd à leurs plaintes, & traita ses nouveaux sujets avec autant de douceur que les Danois même.

Valdemar force les Rugiens à recevoir le baptême.

Nouvelles expéditions.

Valdemar songea ensuite à faire canoniser Canut son pere; il y réussit: mais à peine dégagé de cette occupation dispendieuse & étrangere au Gou-

(1) Dans l'une des mains de St. Vitis étoit une coupe, que l'on remplissoit de vin. Si cette liqueur étoit beaucoup diminuée par l'évaporation pendant le cours de l'année, on auguroit que l'année suivante seroit stérile: mais on attendoit tout de la fécondité de la terre, si la coupe étoit encore pleine: il est inutile de dire que le prêtre juroit, par le Dieu même, qu'il n'y avoit point remis de vin, depuis le jour où il l'avoit remplie en présence du peuple. Ce jour célébré par des orgies, où l'indecence se mêloit à la gravité & à la dévotion, suivoit de près la récolte: on lui sacrifioit des animaux, quelquefois des hommes, & surtout des Chrétiens. Naturellement ennemis de St. Vitis, leur sang lui étoit plus agréable. C'est ainsi que nous avons cru pendant plusieurs siecles que le sang des infideles versé dans une croisade étoit un encens digne de l'Eternel. St. Vitis avoit le tiers des dépouilles remportées sur les ennemis: c'étoit à ses pieds que les héros déposoient leurs trophées: on forçoit tous les Rugiens, & même les étrangers qui abordoient dans l'isle, à lui faire des offrandes. Le prêtre protestoit toujours qu'il n'en détournoit rien pour lui-même; cependant après bien des années le Dieu n'en étoit pas plus riche. Comme il n'est gueres d'usage que des prêtres d'un certain rang marchent à pied, celui de St. Vitis avoit persuadé aux Rugiens que ce Dieu avoit besoin d'un cheval pour aller combattre les ennemis de son culte. Tous les matins on voyoit fumer la sueur du coursier, & c'étoit une preuve que le Dieu étoit revenu de ses caravanes nocturnes: pendant le jour, le prêtre seul avoit droit de monter l'animal sacré: il étoit l'écuyer de St. Vitis; mais, ce qui n'est pas ordinaire dans les autres cultes, le prêtre étoit aussi palfrenier: l'écurie étoit voisine du temple: le Dieu, le prêtre, & le cheval vivoient dans une concorde très édifiante, & s'engraissoient de jour en jour, excepté le Dieu, dont l'embonpoint étoit toujours le même. Tous les poils du cheval étoient sacrés; le prêtre seul avoit le droit de les arracher: c'étoient de précieuses reliques, qu'il vendoit fort cher aux dévots & surtout aux dévotes: tout profane qui auroit osé en arracher un seul de la criniere sacrée, auroit été puni de mort: enfin la haquenée du Pape étoit moins révérée des Chrétiens. On consultoit le cheval, ainsi que le prêtre, avant d'entreprendre une expédition. La bête, par les mouvemens de sa tête altiere, le prêtre par ses réponses, oracles aussi infaillibles l'un que l'autre, annonçoient le gain ou la perte des batailles. Quant au Dieu, il ne disoit mot, & pendant le jour il se reposoit des voyages de la nuit.

Hist. de Dannemarck. 1147-1240.

vernement, il reprit les armes, les porta successivement dans la Vandalie, dans le Duché de Brême, dans la Poméranie, dans le Volgast, dans la Norvege, dans la Scanie, ou pour châtier des rebelles, ou pour soumettre des peuples libres. Ces expéditions l'occuperent depuis 1169 jusqu'en 1180. Au milieu de tant de triomphes, on conspiroit contre lui: parmi les complices on comptoit des courtisans qu'il avoit accablés de bienfaits. Un moine découvrit le complot. Le Roi assembla tous les Seigneurs de sa cour, & sans désigner les assassins: „ je sçais, dit-il, qu'il en est parmi vous, dont „ la grandeur & la fortune sont mon ouvrage, & qui veulent attenter à mes „ jours. Je ne les nomme point, & j'aime mieux leur laisser le temps du „ répentir, que de me voir forcé de les envoyer au supplice." En effet, ils vinrent tous se jetter à ses pieds. Ce Prince termina en 1182 sa brillante carriere, dans la quarante-huitieme année de son âge. Un moine lui donna la mort, en voulant lui sauver la vie avec un remede, dont il prétendoit être seul possesseur. Ce fut surtout à ses conquêtes que Valdemar dut le titre de *Grand*, qui lui fut décerné: il avoit le germe des talens pacifiques; mais il ne prit aucun soin de les développer. Son regne ne fut qu'une suite de combats: la manie des conquêtes, dont il fut possédé, coûta la vie à plus de quatre cens mille hommes; il est vrai que, tandis qu'il portoit au loin la terreur des armes Danoises, le sage & fidele Absalon travailloit au bonheur de l'Etat. Mais, si cette réflexion l'excuse envers son peuple, elle ne le justifie point envers tant de nations qu'il a détruites, & sur lesquelles il n'avoit aucun droit. D'ailleurs Absalon le suivoit souvent dans les camps: il dirigea l'expédition contre les Sclaves; toujours le premier dans l'attaque, le dernier dans la retraite, on le vit à la tête de quarante cavaliers, repousser & dissiper un corps d'ennemis pret à fondre sur l'arriere-garde de l'armée qui passoit une riviere. Aussi sçavant Amiral, que Général habile, il détruisit une flotte entiere de pirates qui infestoient les mers. C'est peut-être la seule fois qu'on ait vu un Archevêque commander des vaisseaux & gagner des batailles navales. Il étouffa plusieurs révoltes par une sage fermeté, par une vigilance imperturbable. Enfin il fut & l'Achille & le Nestor des Danois, le guide & l'appui de son maitre. Celui-ci avoit des qualités héroïques; scrupuleux observateur des traités, on n'en connoissoit point de plus sûr que sa parole. Terrible dans la melée, doux après la victoire, il pardonnoit sans effort. Sa taille étoit avantageuse & presque gigantesque; son air étoit noble & martial, sa démarche fiere, sa force au-dessus de l'ordinaire: avantages plus admires des Danois que ses vertus même. Les habitans du Nord faisoient plus de cas des qualités du corps que de celles de l'ame.

Conspiration contre Valdemar.

1182.

Sa mort.

Canut VI avoit été reconnu du vivant de Valdemar; & l'on espéroit qu'il monteroit sur le trône sans obstacle, que le feu des gueres civiles ne se rallumeroit pas, & que le Roi pourroit travailler sans inquiétude à rendre heureux un peuple que son pere avoit rendu si redoutable. Un jeune ambitieux renversa ces esperances: c'etoit Harald, Prince du sang Royal, esprit turbulent, audacieux, dont la Suede favorisoit les desseins: il n'eut pas de peine à soulever les Scaniens, peuple naturellement ennemi de l'autorité, & qui avoit été opprimé par les intendans de Valdemar. Canut ne voulut point

Canut VI monte sur le trône.

La Scanie soulevée par Harald.

SECT. IV. *Hist. de Dannemarck.* 1147-1240. ſignaler ſon avénement au trône par des actes de rigueur: il envoya aux rebelles l'éloquent Abſalon, pour les ramener à leur devoir, leur offrir une amniſtie générale, & leur faire comprendre qu'ils n'étoient que les inſtrumens de la haine des Suédois; que tous les malheurs de cette guerre ſeroient pour eux, que la Suede ſeule en recueilleroit tout le fruit. Ces offres, ces raiſons, furent moins puiſſantes que les intrigues de Harald: il fallut prendre les armes. Abſalon dirigea cette guerre qu'il avoit voulu prévenir: il marcha contre Harald: on en vint aux mains. La nature ſembloit combattre de concert avec le parti le plus juſte: un ouragan affreux s'éleva tout à coup, & ſon effort ſe dirigea contre les Scaniens; les boucliers des plus foibles furent emportés; les plus robuſtes ne purent faire uſage des leurs. L'armée des rebelles reſta ſans défenſe, expoſée aux traits des Royaliſtes; elle s'enfuit & ſe diſſipa. Harald alla chercher un aſyle en Suede; il n'y trouva qu'un tombeau. *Il eſt vaincu.* Canut irrité ne vouloit point faire de grace aux vaincus: il alloit abandonner la province au pillage. Abſalon arrêta les effets de ſon courroux, &, vainqueur des Scaniens, il fut leur défenſeur.

Les Suédois n'étoient pas les ſeuls fauteurs de cette révolte. Frédéric
1158. Barberouſſe l'avoit auſſi ſecondée, pour forcer Canut à lui rendre hommage: l'aſſiſtance qu'il avoit donnée aux rebelles, n'étoit pas ſi ſecrete, que le Roi ne la ſoupçonnât: la guerre terminée, l'Empereur invite Canut à ſe rendre à ſa Cour, pour renouveller, diſoit-il, l'inviolable amitié qu'il avoit toujours conſervée à ſon pere; mais on ſçavoit en Dannemarck ce qu'on devoit attendre de cette amitié: on ſçavoit comment Frédéric reſpectoit le droit des gens & ceux de l'hoſpitalité; (1) on ſe garda bien de lui livrer ſa proie. *Fermeté de Canut envers l'Empereur.* Cependant, comme on ne vouloit pas l'irriter, Canut allégua divers prétextes pour différer ſon voyage. Frédéric prit avec raiſon ſes délais pour un refus, &, regardant Canut comme ſon vaſſal, il réſolut de le traiter de même; il lui manda que, s'il ne venoit lui faire hommage de ſes Etats, il alloit les donner à quelque Prince qui connoîtroit mieux les droits de l'Empire ſur le Dannemarck. Canut répondit qu'avant de donner ſa Couronne, il falloit la lui arracher; qu'au reſte, ſi l'Empereur vouloit lui donner la moitié de ce qu'il poſſédoit dans l'Allemagne, il ſeroit ſon vaſſal pour cette partie. Cette plaiſanterie fut fort mal reçue à la cour de l'Empereur: cependant on ne voulut pas encore faire couler le ſang humain pour un bon mot. L'Empereur envoya Sigefroi Landgrave de Thuringe, pour effrayer Canut & corrompre ſes Miniſtres. Cet Ambaſſadeur careſſa tour à tour Abſalon, Esbern, Sunon, (2) & tous les grands du Royaume: il leur dit que l'intérêt qu'il prenoit à la proſpérité des Danois l'avoit ſeul engagé à ſe charger d'une commiſſion ſi délicate; qu'il s'agiſſoit de ſe faire un puiſſant appui, ou un ennemi redoutable; que ſi Canut rendoit hommage à l'Empereur, il n'avoit plus rien à craindre de ſes voiſins; que, s'il étoit attaqué, toute l'Allemagne s'armeroit en ſa faveur; qu'au contraire, s'il refuſoit cet hommage, tout le corps Germanique alloit ſe liguer contre lui: il leur demanda quelles forces ils pouvoient oppoſer à celles de l'Empereur? „Notre courage, le bon droit „ de

(1) Voyez ſupra p. 155-157. & notre Tom. 39. p. 534. (2) Meurſius. Poſt. Sax Lib. I.

„ de Canut, & ſes armes," répondit Abſalon: „ de quel droit Frédéric „ exige-t-il cet hommage? eſt-il devenu notre Souverain pour avoir violé „ envers Valdemar ſa promeſſe & les loix de l'honneur & de l'hoſpitalité? „ qu'il ſache que Canut eſt ſon égal; qu'il regne ſur le Dannemarck, com- „ me lui ſur l'Allemagne." A ces mots les yeux de Sigefroi s'enflammerent de courroux; il éclata en menaces. L'intrépide Archevêque lui répondit d'un ton tranquille & ferme: „ penſez-vous qu'un Roi ne ſoit qu'un Land- „ grave, que Canut ſoit l'homme de l'Empereur, comme vous l'êtes, & „ que le Dannemarck n'ait pas d'autres forces à lui oppoſer que la Thurin- „ ge? Qu'il vienne ce Frédéric, dont vous penſez que le nom nous en im- „ poſe, qu'il vienne en Dannemarck; il y trouvera des hommes. Allez, & „ dites à votre maître que le nôtre ne lui doit rien." Cependant les eſprits échauffés s'adoucirent: l'Empereur, d'après le projet d'alliance arrêté entre lui avec Valdemar, demandoit, pour ſon ſecond fils Frédéric, Chriſtine âgée de ſept ans, ſœur de Canut, qu'il vouloit faire élever à ſa cour, & elle partit avec le Landgrave.

Hiſt. de Dannemarck, 1147-1240.

Canut paſſa dans le Juthland, pour y étouffer quelques troubles qui commençoient à fermenter, & que l'Empereur avoit ſecretement excités. Abſalon ne l'y accompagna point. Bogiſlas, Duc de Poméranie, créature de Barberouſſe, profita de l'abſence du Roi, équipa une flotte, & ſe jetta dans l'iſle de Rugen, dont le Prince, depuis la conquête de Valdemar, étoit vaſſal de la couronne. Inſtruit de cette irruption, le Miniſtre n'attend pas les ordres de Canut; il arme, met à la voile, diſſipe la flotte de Bogiſlas, taille en pieces ſon armée, revient chargé de dépouilles, & envoie à Canut la tente du Duc & ſes effets les plus précieux: en même temps on fit partir des députés pour examiner la ſituation de Bogiſlas; il voulut perſuader par un calme affecté, que ſa déroute n'avoit été qu'une retraite volontaire, qu'il avoit perdu peu d'hommes & peu de vaiſſeaux. Mais ſi ſa cour jouoit la gaieté, le peuple, qui ne ſçait point diſſimuler, étoit plongé dans la douleur la plus profonde; on n'entendoit que des meres qui pleuroient leurs fils, des femmes leurs époux, des orphelins leurs peres, immolés par le fer Danois, ou enſévélis dans les eaux.

Canut revenu du Juthland ne reſpiroit que vengeance. La défaite de ſon ennemi, la déſolation des Poméraniens ne ſuffiſoient point à ſon reſſentiment. Un affront cruel redoubloit encore ſa fureur: l'Empereur avoit renvoyé ſa ſœur, cette même Princeſſe à qui la main du jeune Frédéric étoit promiſe: il réſolut de punir le Souverain dans le vaſſal: telle eſt l'idée que les Rois avoient de la juſtice; d'honnêtes Poméraniens devoient être égorgés dans leurs foyers, pour venger l'honneur d'une enfant de ſept ans, à qui ils n'avoient fait aucun outrage & qu'ils ne connoiſſoient pas. Canut lui-même ſe mit à la tête de ſon armée: l'Empereur ne ſecourut point ſon vaſſal qui s'étoit imprudemment ſacrifié pour lui; triſte exemple, leçon terrible qu'on devroit répéter ſans ceſſe aux petits Princes, qui, pour jouer un rôle ſur la ſcene du monde, s'engagent dans les querelles des Rois. Déja les Danois ſont dans la Poméranie. Canut ne retient point leur fureur: enfans, femmes, vieillards, tout ce qui n'a pas pris la fuite, eſt maſſacré ſans pitié: les forteresses ſont détruites & raſées; les villages, les forêts ſont livrés aux flammes;

les villes ou brûlées ou renversées, n'offrent plus que des débris. La Poméranie n'est plus qu'un vaste désert, jonché de ruines, de cendres & de cadavres. Au milieu de ce théâtre de destruction, s'éleve encore la ville de Camin, dernier asyle de Bogislas. Il s'étoit envain présenté pour arrêter la course des Danois; il avoit été vaincu dans plusieurs combats. Enfin il se renferma dans Camin: il y fut assiégé. Bientôt la ville fut réduite aux dernieres extrêmités: on attendoit envain des secours de l'Empereur. Frédéric plaignoit sa victime, & la laissoit périr: le Duc n'attendit plus rien que de la grandeur d'ame de Canut, & des conseils toujours généreux qu'Absalon donnoit à son Roi: il sortit avec sa famille, se présenta au camp, fut conduit à la tente de Canut, & se jetta à ses pieds avec sa femme & ses enfans; il lui remit ses Etats, & ne lui demanda que la vie. Canut lui rendit son Duché, à condition qu'il se reconnoîtroit Vassal de sa Couronne; il valoit mieux rendre hommage à un vainqueur généreux, qu'à un maître qui l'avoit lâchement abandonné. Canut ne retint rien pour lui-même; il ôta seulement à Bogislas la Seigneurie de Barth, dont il fit présent au Prince de Rugen, pour payer sa fidélité & l'indemniser des pertes qu'il avoit essuyées. Bogislas conçut dès-lors tant d'estime & de reconnoissance pour Canut, que ce Prince n'eut point d'ami plus zélé, ni de vassal plus fidele. Lorsqu'il mourut, il ne voulut point partager ses Etats entre ses enfans. „ Prenez," leur dit-il, „ Canut pour arbitre entre vous; n'appellez point de sa décision: elle sera „ dictée par l'équité même."

Le Roi avoit pardonné sans effort au malheureux Bogislas; il n'avoit vu en lui qu'un insensé, qui s'étoit fait l'instrument de la ténébreuse politique de Barberousse: mais il ne pardonnoit pas de même à ce Monarque; & il étoit résolu de lui faire tous les maux dont il seroit capable: il s'empara du Mecklenbourg que Burevin & Niclot se disputoient, les fit tous deux prisonniers, leur rendit la liberté, partagea entre eux cet Etat, & reçut leur foi & hommage. Il fit encore d'autres conquêtes dans l'Empire, & sa domination s'étendit depuis l'Elbe jusqu'à l'Orient de la Poméranie: tel fut le fruit des prétentions ambitieuses de Barberousse. Cependant la frénésie des Croisades n'étoit point encore calmée; deux siecles de réflexion & de désastres n'avoient pas suffi aux Chrétiens pour leur faire concevoir que Dieu ne pouvoit être honoré par des massacres: on se préparoit à une nouvelle guerre de ce genre. Frédéric avoit pris la croix; il craignoit que, tandis qu'il iroit en Palestine conquérir des Etats pour l'Eglise, Canut ne lui enlevât les siens; il rechercha son alliance & le pria d'oublier leurs différends. Canut remit sa vengeance à d'autres temps & promit de ne point troubler le repos de l'Allemagne jusqu'au retour de Barberousse. Quelque sincere que fût cette promesse, Frédéric auroit mieux aimé que le Roi de Dannemarck l'accompagnât dans cette expédition, & il l'invita beaucoup à venir avec lui égorger les Sarrasins au nom d'un Dieu de paix; mais trop sage pour se rendre à ses conseils, il aima mieux travailler au bonheur de ses sujets qu'à la destruction des Sarrasins; quoiqu'il ne pût retenir quelques nobles, emportés par le fanatisme & l'amour de la gloire, qui vendirent leurs terres à vil prix aux moines, pour laver leurs péchés dans le sang Asiatique.

Canut étoit perdu, s'il s'étoit éloigné de ses Etats. Valdemar, bâtard de

Canut V, Evêque de Sleswigh & Régent de ce Duché pendant la minorité du jeune Valdemar fils de Canut VI, étoit un Prélat ambitieux, intriguant, plein d'audace & de génie. Ce n'étoit pas assèz pour lui d'envahir sous le nom de tuteur l'appanage de son pupille; il aspiroit à la couronne: il soutenoit que les bâtards n'étoient point exclus du trône & plusieurs exemples justifioient cette prétention. L'administration des biens de Valdemar, les revenus de l'Evêché, les offrandes qu'un peuple crédule prodiguoit alors, avoient accumulé dans ses mains des trésors considérables. Il passa d'abord en Norvege, où il rassembla les mécontens & se fit proclamer Roi: il se ligua ensuite avec Adolphe de Schaffenbourg, Comte de Holstein, & par ce titre même ennemi de Canut. L'armée des confédérés s'avança vers l'Eider: nouveau Fabius, Canut aima mieux ruiner ses ennemis que de les vaincre; il garnit ses frontieres, s'empara de tous les passages, ôta aux alliés tous les moyens de subsister, fut sourd aux murmures de l'officier avide de gloire, du soldat avide de butin, & vit ses ennemis épuisés, affamés, se licencier d'eux-mêmes, Valdemar à ses pieds lui demander pardon, & le fier Adolphe lui demander la paix. On reconnut alors que si sa conduite n'avoit pas été celle d'un héros, c'étoit au moins celle d'un sage. Deux ou trois siecles auparavant ce refus de combattre l'auroit couvert d'ignominie: les esprits s'accoutumoient à ne voir dans la guerre qu'un fléau nécessaire à la défense de l'Etat, & à ne plus prodiguer la gloire à des meurtres inutiles.

Hist. de Dannemarck, 1147-1240.

L'Evêque de Sleswigh proclame Roi en Norvege.

1192.

La guerre se ralluma en 1195: Adolphe refusoit de rendre hommage au Roi de Dannemarck: deux campagnes, meurtrieres par les rigueurs de la saison, beaucoup plus que par les combats, ruinerent les deux armées: mais Canut avoit plus de ressources qu'Adolphe; celui-ci demanda la paix: il l'obtint encore & ne tarda pas à la troubler. Il tourna contre les Saxons le peu de forces qui lui restoient, & celles qu'il put emprunter des Princes voisins: il assiégea Lawenbourg: les habitans arborerent envain le drapeau Danois sur leurs murailles & appellerent Canut à leur secours; la ville fut prise. Hambourg subit le même sort. (1) Canut fit marcher contre le conquérant Niclot & Burevin. La guerre fut longue & sanglante. Enfin les deux Généraux remporterent sur Adolphe une victoire complette. Mais Niclot, victime du devoir féodal, périt sur le champ de bataille & fut enséveli dans son triomphe. Valdemar frere du Roi parut alors sur le théâtre de la guerre, & ses premieres armes furent signalées par des victoires & des conquêtes: il battit les Holsteinois dans plusieurs rencontres: la plupart de leurs villes lui ouvrirent leurs portes, ou furent emportées d'assaut. La ville de Lubec se rendit, pour racheter ses vaisseaux que Canut avoit saisis: enfin Adolphe lui-même enveloppé, abandonné par les siens, succombant sous la multitude, reçut des fers. On ne le conduisit point en Dannemarck avec les égards, les honneurs qu'on doit à un Prince malheureux: on l'y traîna comme un vil criminel, exposé aux outrages d'une populace insolente & cruelle.

1195.

1210.

(1) La mort moissonna vers ce tems l'Archevêque Absalon. Nous avons eu plusieurs fois occasion d'en parler & de le faire connoître comme le plus digne Ministre d'Etat: nous ajoutons seulement, que c'est lui qui fit entreprendre sous ses auspices une *Histoire de Dannemarck*, par ce *Saxo Grammaticus* que nous avons tant de fois cité & qui ne lui survécut que très peu de tems. *Id. in Præfat. ad Hist. p.* 2.

On l'enferma dans un cachot: cette vengeance ternit la gloire de Canut.

Cependant Othon Duc de Saxe, ennemi d'Adolphe, monta sur le trône Impérial: (1) il étoit bien éloigné de demander la liberté d'un Prince qu'il haïssoit; & quoiqu'il fût de son intérêt d'affoiblir la puissance Danoise, il vit, sans inquiétude, Canut parcourir les Etats qu'il avoit conquis en Allemagne, verser partout des largesses, partout recevoir des hommages. Canut revint & mourut dans un âge, où sa santé, sa vigueur sembloient lui promettre encore de longues années: on crut que sa mort n'étoit pas naturelle. Ce Prince étoit vraiment un héros: si l'on retranche de sa vie le ravage de la Poméranie, & les traitemens rigoureux qu'il fit éprouver au Comte Adolphe, on ne voit dans le reste que bienfaisance, équité, courage, sagesse & patience. Il avoit fait tonner les foudres du Vatican, contre Philippe-Auguste Roi de France, qui avoit répudié sa sœur Ingepurge. Le Royaume entier avoit été frappé d'un Interdit, & l'Eglise refusoit ses secours aux mourans, parceque la Reine n'avoit point l'art de plaire à son époux. Le vainqueur de Bouvines fut contraint de se réconcilier avec son épouse, l'Eglise & Canut. (2)

La soumission de la Wagrie & de la Nord-Albingie, la réduction de Lawenbourg, Erling rétabli sur le trône de Norvege, le Mecklenbourg en partie subjugué, un traité d'alliance avec Othon Duc de Brunswick, une expédition malheureuse en faveur du tyran Suercher, une autre en Prusse plus glorieuse & moins injuste, la délivrance d'Adolphe, enfin le double veuvage du Roi qui épousa successivement après la mort d'Ingepurge, Marguerite fille du Roi de Bohême, & Bérengere sœur de Ferdinand Comte de Flandres; tels furent les principaux événemens du regne de Valdemar jusqu'en 1213. Valdemar étoit si redouté dans l'Allemagne, que l'Empereur n'osa lui refuser d'unir à la Couronne de Dannemarck toutes les conquêtes, que le Prince Danois avoit faites dans l'Empire. Cette condescendance étoit bien éloignée de ces projets de Monarchie universelle, que les Empereurs avoient conçus. La ville de Hambourg jalouse de sa liberté sçut bientôt se soustraire à la domination Danoise: mais Valdemar la fit rentrer sous son joug. Il se prépara à porter la guerre en Livonie; & craignant que, si la mort le surprenoit dans le cours de cette expédition, le partage de ses Etats n'excitât des troubles funestes, il voulut régler l'ordre de la succession: il partagea ses Etats entre ses enfans; chacun d'eux fut mécontent de son apanage & cette précaution que le Roi prenoit pour prévenir les guerres civiles, en fit naître de cruelles après sa mort. Les Livoniens à peine soumis au joug de la Couronne de Dannemarck & à celui de l'Evangile, recouvrerent par une révolte générale & leur antique liberté & leur absurde religion. Valdemar marcha une seconde fois contre eux; les prêtres lui promirent la victoire, s'il vouloit restituer à l'Eglise les biens qui lui avoient été enlevés & l'enrichir par de nouvelles largesses. Cette guerre fut regardée comme une croisade. Valdemar remporta une victoire si sanglante, qu'il auroit dû la compter au nombre des jours les plus malheureux de sa vie. Tandis que les Danois étoient acharnés à la destruction des Livoniens, l'Archevêque de Lunden, placé sur une col-

1213. *Terreur que Valdemar inspire aux Allemands.*

Victoire sanglante remportée sur les Livoniens.

(1) Voyez notre Tom. 39, p. 559 & suiv. (2) Voyez notre Tome 30. p. 354 &c.

line, comme un autre Moïse, levoit les mains vers le ciel & supplioit le pere commun des hommes d'accorder aux Danois la force d'égorger ses enfans. Le Pape écrivit au vainqueur & l'excita à ne rien laisser en Livonie qui ne fût Danois & Chrétien: mais au milieu de ses triomphes Valdemar fut enlevé par le Comte de Séverin, qui nourrissoit contre lui d'anciens ressentimens. Ce Seigneur jura que le Roi ne recouvreroit sa liberté, que par la cession de la Vandalie & de la Nord-Albingie, & en rendant hommage à l'Empereur. Ce Prince aima mieux demeurer prisonnier que d'être libre à ce prix. Le Pape lança ses foudres en faveur d'un guerrier dont les armes avoient été si utiles à l'Eglise; mais ces foudres impuissans n'empêcherent pas la révolte des peuples qui venoient d'être rangés sous la domination Danoise: enfin après trois ans de captivité, les fers de Valdemar furent brisés. Il avoit fallu se soumettre à des conditions humiliantes & jurer par ce qu'il y a de plus saint qu'elles seroient remplies; mais à peine fut-il libre, qu'il se fit relever de son serment par le Pape & crut dès-lors que l'infraction du traité n'étoit plus un parjure : peu lui importoit d'être accusé par sa conscience, pourvu qu'il fût justifié par le Pontife. Sa liberté fut l'époque de sa décadence: il voulut se venger de tous ses ennemis à la fois, & son désespoir n'étant plus dirigé par la prudence, il ne fit que des fautes & n'éprouva que des revers. Il perdit dans le Holstein une bataille meurtriere & y fut blessé: enfin il fit la paix, mais on la lui vendit cher. La ville de Lubec même ne respecta plus ce Prince, dès qu'il fut malheureux: résolu de la châtier, il l'assiégea, mais envain. Désabusé de cette fausse gloire, dont il avoit été tant épris, il consacra ses dernieres années au gouvernement intérieur de ses Etats: il débrouilla le cahos des loix jusqu'alors informes, supprima ces coutumes bisarres qui approuvent comme légitime dans une province, ce qu'elles condamnent comme injuste dans une autre; enfin il établit dans le code Danois, cette uniformité qui dirige vers un même but les forces, le génie, les mœurs des différentes portions d'un peuple. Il mourut dans un âge avancé: (1) il étoit brave, sçavant dans l'art de la guerre, patient dans les fatigues, grand dans le malheur, mais peu modeste dans la prospérité. Prodigue du sang de ses soldats, comme de celui de ses ennemis, le spectacle du carnage étoit un de ses plaisirs. Le calme qu'il rendit à ses Etats pendant les dernieres années de sa vie, ne répara point les maux qu'il avoit faits aux Etats voisins & même au Dannemarck par tant de guerres successives.

Hist. de Dannemarck, 1147-1240.

Captivité du Roi: ses disgraces. 1226.

1227.

1240.

SECTION V.

Contenant l'Histoire de Dannemarck, depuis 1240 *jusqu'en* 1319.

Sect. V. *Hist. de Dannemarck,* 1240 1319.

VALDEMAR laissoit quatre enfans, Eric qui succéda à la Couronne, Abel qui avoit eu le Juthland en partage, Canut Duc de Bleking, & Christophe qui n'avoit d'autre domaine que l'isle de Langeland. Au moment où Valde-

(1) Pontanus L. VI. Eric Annal. Dan.

Sect. V. *Hist.* de Dannemarck. 1240-1319.

mar expira, une éclipse centrale plongea tout le Nord dans une obscurité profonde: le Dannemarck n'avoit point encore de Tycho Brahé & le peuple ne manqua pas de voir dans ce phénomene le présage d'un regne malheureux. Mais ce n'étoit point les astres qu'il falloit consulter pour prévoir les malheurs des Danois; il suffisoit de connoître l'humeur altiere & jalouse des freres d'Eric. Ce Prince avoit des vues pacifiques; il avoit déclaré qu'il feroit avare du sang des hommes, & que la nécessité seule de défendre des droits évidens & inaliénables pourroit lui faire prendre les armes. D'après ce principe, il résolut de recouvrer la Nord-Albingie & la Wagrie, mais en sacrifiant à cette conquête le moins de victimes qu'il seroit possible; il invita Abel à s'associer à cette entreprise: ce Prince avoit d'autres intérêts & d'autres desseins: il avoit épousé la fille d'Adolphe Comte de Holstein, qui, à peine sorti de sa prison, avoit fait nuds pieds le voyage de Rome, pour demander au Pape l'investiture d'un froc, & la permission d'être inutile sur la terre. Il avoit laissé ses enfans sous la tutelle de son gendre, aimant mieux pratiquer lui-même les vertus monastiques, que de former ces Princes aux vertus Royales. Abel les avoit envoyés à Paris, où l'on s'occupoit à en faire de sçavans bacheliers: tandis qu'ils argumentoient sur les bancs, Abel songeoit à s'emparer de leur patrimoine, & se liguoit avec l'Archevêque de Brême, la République de Lubec, & les autres ennemis de la Couronne (1).

Les Lubecois armerent une flotte, résolus de mesurer leurs forces avec celles d'un Monarque & d'aller attaquer Copenhague, que le sage Ministre Absalon avoit aggrandie, enrichie & fortifiée. Cette capitale qui fait aujourd'hui l'ornement du Nord, n'étoit avant 1167 qu'une retraite de pêcheurs: de simples barques couvroient cette rade, où se rassemblent aujourd'hui tant de richesses & de forces navales. L'abondance de la pêche rendit ces matelots à la fois riches & malheureux. Les marchands vinrent de tous côtés s'établir sur ces bords; ce concours y attira bientôt les pirates; cet esprit de brigandage qui regne aujourd'hui dans le Midi, a pris naissance dans le Nord. Les incursions des corsaires auroient ruiné cet établissement dans sa naissance, si Absalon n'avoit fait construire pour les effrayer & protéger la pêche, le fort d'Axelhus, qui est devenu la citadelle de la capitale. Les écumeurs n'oserent plus troubler ce commerce, dont une partie du Nord tiroit sa subsistance: des magasins s'éleverent à l'abri du fort; les cabanes des pêcheurs se changerent en maisons commodes & décemment ornées; les privileges accordés par Absalon y attirerent de nouveaux habitans. Les étrangers même furent admis à partager les bienfaits de ce Ministre; & lorsqu'il mourut en 1202, il eut la consolation de laisser une ville riche, bien fortifiée, bien peuplée, dans un lieu où l'on ne voyoit qu'une bourgade, lorsqu'il fut appellé au ministere; heureux s'il avoit pu l'affranchir du joug trop dur des Evêques de Rothschild! (2) On la nommoit alors *Kiobmans-Hafen:* Port aux marchands.

(1) *Joan. Meurs. Hist. Dan. Reg. post. Valdem. in quo Saxo desinit gest. complect. Lib. II. — Pontan. Hist. Dan.*

(2) Les habitans furent longtemps sujets, ou plutôt esclaves de ces Prélats, forcés de les suivre à la guerre & de sacrifier le fruit de leurs travaux aux intérêts, au faste, aux plaisirs de ces Seigneurs. Cette servitude dura jusqu'en 1254, que l'Evêque Erland adoucit le sort de ces malheureux. De ces serfs il fit des citoyens, & leur accorda des privile-

Hist. de Dannemarck, 1240-1319.

Telle étoit la ville que les Lubecois se proposoient de détruire, parceque sa grandeur naissante les allarmoit, & qu'ils prévoyoient qu'un jour elle leur enleveroit une partie du commerce de la mer Baltique: en effet ils la surprirent, raserent la citadelle, & s'en retournerent chargés de butin. Abel applaudit à leurs succès, les anima à tenter de nouvelles expéditions & à pénétrer au centre du Royaume; il marcha lui-même contre son frere à la tête d'une armée rassemblée dans le Holstein & dans l'Allemagne: on alloit en venir aux mains, lorsque les alliés d'Abel, apprenant qu'Othon Duc de Lunebourg & Albert de Saxe alloient prendre les armes en faveur d'Eric, tremblans eux-mêmes pour leurs Etats, & comptant peu sur l'amitié & sur la puissance de leur chef, l'engagerent à se réconcilier avec le Roi, on mit bas les armes, les deux freres s'embrasserent, on fit la paix, & l'on convint que les enfans d'Adolphe seroient rappellés de Paris pour gouverner eux-mêmes le Holstein. Le Comte de Burevin, l'un des négociateurs & l'ami d'Abel, épousa Marguerite fille d'Eric, & lui prêta foi & hommage; nouveau chagrin pour la cour Impériale. Eric étoit de bonne foi; son cœur avoit palpité de joie dans les bras de son frere. Un incendie, qui réduisit en cendres deux monasteres, fit dire à ceux qui prétendoient lire dans l'avenir, que ce feu étoit le présage de celui de la guerre civile qui alloit se rallumer. L'ambition d'Abel justifia bientôt cette prédiction hasardée. Il refusa de rendre hommage au Roi pour le Duché de Sleswigh: on prit les armes. Eric ravagea les Etats du rebelle; celui-ci mit tout à feu & à sang dans le Dannemarck: le peuple, victime malheureuse des querelles de ses maîtres, souffrit d'abord tous ces maux sans murmurer; mais les déprédateurs n'avoient pas respecté les biens du clergé. On avoit vu de prophanes soldats porter une main sacrilege sur les trésors des évêques, des abbés & des moines: & si on leur avoit pardonné de ruiner, d'egorger le laboureur, l'ouvrier, le serviteur, quoiqu'utiles, nécessaires, modestes & religieux, on ne leur pardonna point le pillage des biens ecclésiastiques. Les Evêques s'assemblerent, &

Paix mal observée.

1244.

Nouvelle guerre civile.

ges, qui furent confirmés par ses successeurs, & longtemps respectés par les Rois. Cette ville devint si forte que Christophe I, vaincu par le rebelle Meldorp, étant venu pour y chercher un asyle, on osa lui fermer les portes: il ne put les forcer, &, dans la suite, soit générosité, soit impuissance de se venger, il parut oublier cet outrage. Eric VIII donna à cette ville des marques non équivoques de sa prédilection: il y établit un Préfet pour rendre la justice, & l'exempta en 1318 d'un impôt qu'on levoit impitoyablement sur chaque charrue dans le reste du Royaume. Cette circonstance semble prouver que cette ville n'étoit point encore parvenue à ce point de splendeur où l'on abandonne l'agriculture pour le commerce, & que les habitans sortoient des murs, pour labourer les campagnes voisines. Cette conjecture donne encore une belle idée de la simplicité de leurs mœurs. Cependant ils etoient toujours dans la mouvance de l'Evêché de Rothschild; ce ne fut qu'en 1443 que leur ville fut cédée par l'Evêque au Roi Christophe III, & réunie à la couronne. Cette révolution causa beaucoup de joie aux habitans; ils trouverent la domination des Rois plus douce que celle des Prelats. Ils en reçurent des secours plus prompts & plus puissans. Vers l'an 1474 Christiern I fit un voyage à Rome, moins en observateur qu'en pelerin: il n'alloit pas examiner les mœurs, les loix de l'Italie & les monumens des arts, mais visiter les tombeaux des Apôtres. Le Pape Sixte IV lui accorda la permission d'etablir une Université dans sa capitale, & accorda à ce corps academique les mêmes privileges qu'à celui de Bologne. L'affluence des écoliers enrichit & peupla cette ville; mais, ce qui l'éleva au plus haut point de gloire & de magnificence, ce fut l'entrepôt général du commerce du Royaume, que Christiern II y réunit l'an 1515.

SECT. V. *Hist.* de Dannemarck, 1240-1319.

d'après d'anciennes bulles de Rome, ils jugerent *que celui qui s'emparoit des biens de l'Eglise, ou par ruse ou par force, ou qui méprisoit les cérémonies ecclésiastiques, devoit être privé des secours de la Religion, sans aucun égard pour son rang; & que les pasteurs devoient répéter cette condamnation au peuple tous les jours de fête*, (1) *en langue Danoise.* Eric & Abel furent excommuniés indistinctement: les pasteurs exciterent les peuples à la révolte; & les deux freres, acharnés à leur ruine mutuelle, furent contraints de suspendre les effets de leur haine, pour tourner leurs armes contre leurs propres sujets. Ils se virent cités au Concile de Lyon, par le Pape Innocent IV, comme s'ils avoient été ses vassaux: leur résistance aux ordres du Pontife les rendit encore plus odieux à la nation; étrange systême de ces siecles d'ignorance, où les peuples méprisoient leur maître, lorsque soutenant les droits de sa Couronne & la grandeur de l'Etat, il rejettoit les ordres despotiques d'un petit Prince d'Italie! Eric & Abel furent contraints d'en venir à un accommodement: sans cette trêve, ils couroient risque de perdre l'un sa Couronne, & l'autre son Duché. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils parvinrent à éteindre le feu de la sédition & à obtenir grace du clergé. Eric voulut venger Copenhague, & faire éprouver le même sort à la ville de Lubec; mais ses forces navales échouerent contre cette fiere République, également redoutable par ses richesses & par son amour pour la liberté.

1247. *Ligue des trois Princes contre le Roi.*

Cependant les trois Princes cabaloient de nouveau contre le Roi. Abel étoit le plus ardent & le plus dangereux de tous: chacun d'eux prétendit se rendre indépendant dans son apanage. Ils soutenoient que, dans le partage réglé par leur pere, la clause de la foi & hommage n'avoit point été énoncée. Ils conclurent ensemble une ligue offensive & défensive, & se traiterent réciproquement en Rois. L'impétueux Abel, Prince né pour le malheur de sa patrie, donna le signal du carnage; il entra dans Odensée, & fit de cette superbe ville un monceau de cendres. Eric traita de même la ville de Schwinbourg, d'après cet affreux droit de représailles, qui, pour avoir été reconnu & suivi de tout temps, n'en est pas plus légitime. Christophe attaqué, poursuivi dans les isles de Falster & de Lalland, fut contraint de sortir de ses domaines. Canut assiégé dans la forteresse de Stege, reçut des fers: les Lubecois les briserent, parcoururent les côtes du Dannemarck, & mirent tout à feu & à sang. Eric appella à son secours les Vandales, alliés plus terribles pour ses ennemis, qu'utiles pour lui-même. La soif du sang Danois se réveilla chez ce peuple barbare; le Holstein fut leur proie. Oldesloe fut par eux détruite. Les trois freres réunirent les débris de leurs forces, se jetterent dans le Juthland, chargerent d'indignes chaînes & traiterent cruellement leurs nieces Ingepurge & Sophie: mais, ce que le peuple leur pardonna moins encore, c'est que l'Evêque Eschill ne fut pas plus respecté que ces Princesses. Il ne resta des villes de Vedel & de Randerson, que quelques

(1) *Qui per vim Ecclesiæ Bona occuparet aut per fraudem interverteret, qui ne etiam ceremonias contemneret, is ut sacris, nullo etiam respectu dignitatis, atque ordinis, arceretur; atque hoc diebus festis quibuscumque, per presbiteros, aut Ecclesiarum antistites, linguâ Danicâ proponeretur. Meursius Lib. II.*

ques ruines couvertes du ſang de leurs habitans. Après tant de déſaſtres, on fit la paix; la ville de Lubec, intéreſſée à la ruine du Dannemarck, ne tarda pas à enfreindre le traité. La guerre ſe ralluma. Chriſtophe vaincu tomba entre les mains d'Eric: tout le Duché de Sleswigh fut ravagé. Flensbourg & d'autres villes furent livrées au pillage. Le malheureux Chriſtophe reconnut ſa faute, à force de diſgraces: il ſe jetta aux pieds de ſon Roi, en obtint ſon pardon, la préfecture de l'iſle de Fémeren, & la main de Marguerite de Poméranie. La flotte Lubecoiſe fut battue & diſſipée près du Sund, par Eric en perſonne. Abel chaſſé de Sleswigh, fut déclaré déchu de ce Duché: il y rentra, ſecondé par l'Archevêque de Brême, l'Evêque de Paderborn, & d'autres Princes Allemands. Enfin on poſa les armes, lorſqu'il ne reſta plus rien à détruire. Les trois Princes ſe reconnurent vaſſaux de la Couronne, & la paix fut ſignée.

Hiſt. de Dannemarck, 1240 1319.

Ils lui rendent hommage. 1248.

La fin de la guerre ne fut pas celle des malheurs du peuple. Les finances étoient épuiſées; il fallut charger d'impôts la nation indigente: on en mit un ſur chaque charrue; on l'appella le *Plog Penning*. Auſſitôt la Scanie ſe ſouleve; Eric paroît: ſes officiers ſont égorgés ſous ſes yeux; il s'enfuit, revient avec une armée, ſoumet les ſéditieux, & les condamne à payer, outre l'impôt, une amende onéreuſe. Abel fut bientôt attaqué par les Comtes de Holſtein, qui lui diſputoient la ville de Rendsbourg. Eric, oubliant tant d'outrages, marcha à ſon ſecours: ſa généroſité lui coûta la vie. Abel l'invita à un feſtin; il s'y rendit; le perfide courut au devant de lui & l'embraſſa: „ Seigneur, lui dit-il, c'eſt malgré moi que j'ai pris les armes; j'avois réſolu de paſſer le reſte de mes jours dans une paix profonde, & de ne plus ſouiller mes mains du ſang humain: ſoyez plutôt l'arbitre de ma querelle, que mon défenſeur. J'aime mieux me réconcilier avec mes ennemis, que de les vaincre. Secondez mes deſſeins pacifiques; il m'eſt plus doux de vous être redevable de la paix, que d'un triomphe." (1) Après le repas il lui propoſe une partie d'échecs; Herman Kerkweider étoit reſté avec eux: c'étoit le confident & l'inſtrument des fureurs d'Abel. Le poignard étoit ſon arme familiere: il étoit accoutumé au crime, & la voix du remords ne ſe faiſoit plus entendre dans ſon cœur: en jouant, Abel parla de leurs anciens différends; il reprocha au Roi la maniere dont ſa fille avoit été traitée par le Gouverneur qu'Eric avoit établi dans Sleswigh: „ elle avoit été, " diſoit-il, „ contrainte de ſe cacher parmi des femmes de la lie du peuple, de s'habiller comme elles, & de s'enfuir *nuds pieds* pour échapper à la tyrannie du Préfet." Et quoiqu'Eric eût pu repliquer que ſes propres filles avoient été traitées plus durement encore par Abel, il répondit par une plaiſanterie triviale & indigne de lui: „ graces à Dieu! dit-il, j'ai de quoi payer les ſouliers de votre fille. — Ce n'eſt pas le prix de ſes ſouliers que je demande, " reprit le Duc de Sleswigh; „ mais je ſçaurai vous mettre hors d'état de réduire jamais ma famille à une pareille ignominie." Auſſitôt Eric eſt arrêté; on le lie, on le jette dans un batteau. Kerkweider, Ticho Bost & Lagon Guthmund l'accompagnent: celui-ci revient ſur ſes pas & demande à Abel, *ce qu'il faut faire de la perſonne du Roi?* „ *Fais-en ce que tu*

1250.

Perfidie d'Abel.

(1) Meurſius Hiſt. Dan. Lib. II. Poſt. Sax.

SECT. V. *Hist.* de Dannemarck, 1240-1319.

„ *voudras*," répond le barbare. Eric voguoit déjà ſur le golphe, accompagné de ſes farouches ſatellites. Lagon ſe jette dans une autre barque, & l'atteint: dès qu'Eric le reconnut, il s'écria: *qu'on m'amene un prêtre; que je me prépare à la mort: elle eſt certaine, puiſque c'eſt Lagon que je vois:* dans cet inſtant Lagon attache ſa barque à celle d'Eric, & ſaute dans celle-ci en s'écriant: *c'eſt aujourd'hui, tyran, qu'il faut mourir!* On deſcendit ſur le rivage; on fit venir un prêtre; le Roi ſe confeſſa, ſans donner aucun ſigne de frayeur; puis ſe tournant vers ſes aſſaſſins: „ je ſçavois „ bien, dit-il, qu'Abel m'ôteroit la vie; mais je ne croyois pas qu'il choi- „ ſiroit pour ce crime l'inſtant où j'allois le ſecourir. Qu'il tremble! un ſort „ pareil l'attend. Le ciel frappe quelquefois l'innocent; mais il n'épargne „ jamais le coupable." Il n'en dit pas davantage; un coup de poignard lui coupa la parole: au poids de ſes armes, on ajouta encore celui de pluſieurs pierres, & dans cet état on le jetta à la mer. Deux mois après ce cadavre fut apporté par les flots ſur le rivage. Le coup, dont il étoit percé, découvrit le crime d'Abel, qui avoit eu ſoin de répandre, que ſon frere en allant rejoindre ſon armée dans une barque trop foible & trop chargée, avoit fait naufrage. Il avoit bien joué la douleur; des matelots avoient, par ſes ordres, cherché le corps du Roi pour lui rendre les derniers honneurs. Ceux qui connoiſſoient le caractere féroce d'Abel, ſon ambition, ſa jalouſie, ne doutoient pas que ſon frere n'eût péri par ſon ordre: mais le peuple, toujours dupe de l'extérieur des Princes, voyant couler les larmes du tyran, entendant ſes gémiſſemens, n'accuſoit que la fortune de la mort d'Eric, & plaignoit Abel d'avoir perdu un frere ſi tendrement chéri. On prétend que les aſſaſſins, avant d'égorger leur Souverain, lui demanderent *où étoit ſon tréſor;* & qu'il répondit *qu'il l'avoit caché dans une caſſette ſolidement fermée, & qui étoit en dépôt dans le monaſtere des freres mineurs de Rothſchild:* il indiqua le lieu où l'on trouveroit ce coffre-fort. Ce récit n'avoit rien que de vraiſemblable. Eric avoit fondé ce monaſtere; il l'avoit comblé de dons; il y paſſoit le peu de loiſirs que la guerre lui laiſſoit: les moines avoient toute ſa confiance, & il étoit poſſible qu'il ſe fût repoſé ſur eux du ſoin de garder ſes richeſſes. Abel courut au monaſtere; on trouva la caſſette; on l'ouvrit, & l'on y vit une robe de moine: c'étoit-là le tréſor d'Eric. On ajoute qu'on y trouva encore un écrit, dans lequel Eric déclaroit ſa réſolution d'abdiquer en faveur de ſon frere Abel, & de paſſer le reſte de ſes jours dans un cloître. Abel s'en retourna fort confus: mais, s'il perdoit l'eſpérance d'un tréſor, il poſſédoit une couronne; &, quoiqu'il l'eût acquiſe par un crime, elle avoit des charmes pour ſon ame ambitieuſe.

Mort d'Eric.

1251.

Soins pacifiques d'Abel.

On s'étoit empreſſé de le placer ſur le trône, moins par amour que par crainte: on prévoyoit, que ſi l'on tentoit de l'écarter, il rallumeroit le feu des guerres civiles, ouvriroit à l'étranger l'entrée du Dannemarck, & replongeroit la patrie dans toutes les horreurs, qu'on ne ſe rappelloit qu'en frémiſſant. On ne devoit attendre d'un tel Prince qu'oppreſſion & tyrannie; cependant ſon regne fut aſſez doux: il rétablit les aſſemblées nationales, que la guerre avoit ſuſpendues, rendit aux loix la vigueur qu'elles avoient perdue au milieu des diſcordes civiles, confirma à ſes freres la propriété de leurs apanages, & les augmenta; il renouvella le traité qui aſſuroit à l'Ordre

Teutonique la possession de la Gervie, & maintint la paix avec le Corps Germanique, quoique, sous de vains prétextes, son fils Valdemar eût été arrêté à Cologne en revenant de Paris: ville dès-lors regardée par les étrangers, comme le séjour de la politesse & des arts; c'est-à-dire qu'on y étoit un peu moins barbare que dans d'autres endroits de l'Europe. L'Université, que Charlemagne avoit fondée dans cette capitale, eut la gloire de compter des Souverains au nombre de ses écoliers; mais elle en fit plutôt des Docteurs, que des Princes.

Hist. de Dannemarck, 1240-1319.

L'épuisement des finances, la nécessité de racheter les Domaines engagés, furent le prétexte d'un nouvel impôt; & cet impôt, le prétexte d'une révolte: elle se déclara successivement dans le Sleswigh, dans la Dithmarsie & dans la Frise. Abel eut pendant deux ans les armes à la main contre les rebelles: (1) dans la premiere campagne, il s'avança imprudemment sur la glace, qui couvroit les marais de la Frise. Un dégel qui survint tout à coup le força à faire une retraite précipitée, & une partie de son armée demeura engloutie dans le marais. L'année suivante, il reparut & fut vaincu. Il descendit de cheval, & chercha un gué pour traverser une riviere qui s'opposoit à sa fuite; tandis qu'il s'avançoit dans l'eau d'un pas incertain, les Frisons accoururent & l'égorgerent; digne mort d'un assassin! Son cadavre resta longtemps exposé aux insultes de la soldatesque, & à l'avidité des bêtes féroces & des oiseaux de proie; enfin les habitans de Sleswigh, revenus de leur premiere fureur, le déposerent dans l'église de Saint Pierre. Le peuple crédule crut voir errer des spectres hideux autour de sa tombe, & s'imagina que le ciel envoyoit ces fantômes pour avertir la nation qu'il étoit indigné de ce que, dans un temple, on avoit donné un asyle aux restes du meurtrier d'Eric: son corps fut exhumé, & jetté dans un marais près de Gottorp. On ajoute que le corps ne fut point submergé, & qu'il resta exposé aux regards des voyageurs, jusqu'à ce que les vautours l'eussent dévoré.

Révolte dans le Sleswigh, dans la Dithmarsie & dans la Frise.

Mort d'Abel.

1252.

Abel laissoit deux fils, Valdemar & Eric: la Noblesse avoit juré de placer la couronne sur la tête de l'aîné, & que le sceptre ne sortiroit point de la maison d'Abel, jusqu'à ce qu'elle fût éteinte. La Reine Mechtilde donna encore le jour à un fils posthume, nommé Abel: elle se jetta dans un cloître, dont elle sortit dans la suite pour épouser le Régent de Suede. Valdemar étoit prisonnier à Cologne. Eric n'avoit qu'un parti foible. Abel étoit au berceau. Christophe avoit des trésors & une armée: la Nation oublia ses sermens & le couronna. Il se déclara tuteur des enfans du feu Roi, & sous ce titre, dont tant d'usurpateurs ont abusé, s'empara de leurs apanages, qu'on ne pouvoit pas leur refuser, quand bien même on auroit pu refuser le trône à l'aîné. Ces jeunes Princes trouverent dans Meldorp un fidele défenseur: il commandoit dans plusieurs villes qui leur appartenoient, & refusa de les livrer au Roi. Ce Prince rassembla une armée, & investit Skielsor, où s'étoit renfermé le rebelle, si toutefois on peut lui donner ce nom. L'intrépide Gouverneur fit une sortie si vigoureuse, que les Royalistes furent taillés en pieces. Christophe lui-même fut entraîné dans leur déroute; il alla chercher un asyle dans Copenhague, dont l'Evêque de Rothschild lui ferma

Christophe est couronné au préjudice des enfans d'Abel.

(1) Meursius Hist. Dan. Lib. II. — Pontan. Hist. Dan. Lib. VII.

la porte: telle étoit alors l'audace des Prélats. Christophe ne songea point à se venger de celui-ci; un soin plus pressant l'agitoit: il fit de nouvelles levées, marcha contre Meldorp, vit fuir son vainqueur devant lui, prit, démantela les villes que ce Général avoit en sa puissance, & fit massacrer sans pitié toutes les garnisons. Il se priva ainsi d'un sang qui pouvoit lui être utile & couler, dans d'autres occasions, pour la défense de la patrie.

Valdemar est délivré.

Christophe ne se pressoit pas de payer la rançon du jeune Valdemar prisonnier à Cologne; il est probable même qu'il étoit d'intelligence avec l'Electeur pour prolonger sa captivité: mais le généreux Meldorp procura à son maître une somme considérable, & ses chaines furent brisées. Tout concouroit à servir ce Prince, son droit incontestable, le souvenir du serment solemnel qu'on avoit fait à son pere, l'intérêt que les Princes Allemands prenoient aux troubles du Dannemarck, l'occasion qui s'offroit aux Lubecois d'y porter le trouble & le ravage. Ils armerent une flotte nombreuse, descendirent sur les côtes de Dannemarck, comblerent des ports, brûlerent des villages, leverent d'énormes contributions dans les villes; mais ils se garderent bien de placer Valdemar sur le trône: ils étoient trop intéressés à prolonger la guerre civile: la ruine des Danois faisoit leur richesse. D'autres alliés vinrent grossir le parti de Valdemar, ou plutôt accroître les maux de la patrie: les Norvégiens se déclarerent en faveur du Prince opprimé; les Suédois suivirent leur exemple: les Comtes de Holstein, les Margraves de Brandenbourg vinrent à son secours. Les ports furent bloqués, les côtes ravagées, par ces forces combinées: les Norvégiens surtout signalerent leur fureur par les plus affreux ravages: rien ne fut sacré pour eux: tout ce qui tomba entre leurs mains fut impitoyablement massacré; des villes furent détruites & rasées: ils remporterent sur l'armée de Christophe une sanglante victoire. Ce Prince, tranquille au milieu de tant d'orages, ne perdit point cette présence d'esprit si nécessaire dans les grandes calamités: ce fut dans le fort de ses disgraces qu'il fit reconnoître Eric son fils, âgé de trois ans, pour son successeur au trône, lorsque lui-même sembloit prêt d'en tomber: il sçut diviser ses ennemis, & les amener à une négociation, dont les Ducs de Poméranie & de Vandalie furent médiateurs. Il promit de rendre à ses neveux leurs apanages, lorsqu'ils auroient atteint leur majorité, & l'on posa les armes.

Les Norvégiens se déclarent pour Valdemar.

Leurs succès, leurs ravages.

Bientôt il eut à combattre des ennemis plus dangereux que la ligue du Nord: c'étoient les Prélats. Entre autres l'Archevêque de Lunden avoit déclaré, qu'il ne reconnoissoit d'autre Souverain que le Pape; il avoit changé au gré de son caprice les loix ecclésiastiques du Royaume; il avoit traité de sacrileges & d'impies toutes les ordonnances qui mettoient un frein à l'ambition du clergé; il avoit soulevé le peuple, en déclamant contre les impôts; & le peuple ne songea point qu'il payoit la dixme à ce clergé, qui trouvoit, dans des subsides employés aux besoins de l'Etat, un motif pour l'armer contre son maître. Christophe n'osa punir l'Archevêque ni même lui résister: il supprima un impôt nécessaire, qu'il auroit dû replacer sur les biens ecclésiastiques. Sa timidité, sa foiblesse enhardirent les Evêques; ils s'assemblerent, & déclarerent dans un Concile, *que tout le Royaume tomberoit dans l'interdit, lorsque le Roi, ou quelqu'un de ses Officiers, ou quelque autre par l'ordre de quelque Noble, emprisonneroit un Evêque, le frapperoit, ou*

Etrange loi portée par un Concile.

lui feroit quelque insulte ; que ce réglement devoit être adopté dans les autres Etats, où un pareil délit auroit été commis ; que le Roi ne pourroit prévenir cet interdit, qu'en réparant avant un mois les dommages que l'Evêque auroit soufferts : qu'enfin tout Ecclésiastique qui oseroit s'opposer à l'établissement de cette loi, ou l'enfreindre, seroit lui-même interdit. (1) Le Pape ne rougit pas de donner à cet acte ridicule une sanction solemnelle. Ce n'étoit pas assez que le peuple vit ses champs ravagés, ses maisons brûlées, qu'il fut massacré lui-même pour les querelles des grands ; il falloit encore qu'il fût privé des secours de la Religion, & exposé aux flammes éternelles, lorsqu'un Seigneur, dont peut-être il désapprouvoit la conduite, avoit insulté un Evêque. L'Archevêque de Lunden étoit l'auteur de cette étrange constitution. Le Roi le dénonça à l'assemblée des Etats, & ne put le faire punir : la sanction de Rome avoit atterré tous les esprits. Tandis que dans la capitale même du monde Chrétien, des Dominicains plus raisonnables rejettoient cette loi absurde, & refusoient de compter au nombre des Conciles une assemblée de factieux, il ne se trouvoit pas un généreux Danois qui osât élever la voix contre un réglement qui avilissoit & le trône & la patrie, & qui exposoit les possessions des citoyens à l'avidité des prélats. On sçut quels abus pouvoient résulter de cette révolution. Un Evêque pouvoit traiter d'*injure atroce* la chaleur avec laquelle un laïque auroit défendu un champ sur lequel le prélat auroit eu d'injustes prétentions ; & dès-lors le Diocese & tout le Royaume pouvoient tomber dans l'interdit, jusqu'à ce que le malheureux eût sacrifié son patrimoine à la tranquillité de toutes les conf-

(1) *Quando Danicæ Ecclesiæ graviter perturbarentur, ac majorum quoque metus impenderet, si Episcopus aliquis, jussu Regis aut permissu, aut cujusquam e Nobilibus, captus unquam abducatur, verberave aut injuriam qualem cum que patiatur, uti sacris toto regno sacer ordo abstineret : idem quoque extra Daniam faciendum, si & istic idem perpetratum foret, nisi forte, quæ commissa, ab Episcopo ejus loci, Rex commonitus intra mensem correxisset.* In hæc omnes qui convenerant juravere, ac constituere etiam, *qui delinqueret, is ut sibi interdictum a sacris sciret.* Pontifex que Alexander rata mox hæc ipsa habuit. *Meurs. Lib. II. Fleury*, dans son *Histoire Ecclésiastique*, parle en ces termes de cette étrange loi. Nous les citerons, afin que l'on puisse comparer le récit de *Meursius* & le sien. „ Les violences contre les Evêques étoient fréquentes en Dannemarck, comme il „ paroît par les actes d'un Concile, dont les decrets furent confirmés par le Pape Alexandre „ le troisieme jour d'Octobre de cette année 1257." Il seroit plus vrai de dire *les violences des Evêques contre les Rois etoient fréquentes en Dannemarck.* Fleury continue : „ en voici „ la préface." *L'Eglise de Dannemarck est exposée à une si rude persécution des Seigneurs, que quand les Evêques veulent prendre sa defense, ils ne craignent pas de leur faire les menaces insolentes, même en présence du Roi ; & elles ne sont pas à mépriser, vu que le Clergé n'a aucun secours à attendre de la puissance seculiere ; & l'orgueil des Seigneurs n'etant aucunement retenu par la crainte du Roi, peut les pousser à faire tout le mal qu'ils veulent. C'est pourquoi le Concile a ordonné ce qui suit : si un Evêque est pris, ou mutile de quelque membre, ou si on lui fait en sa personne quelque autre injure atroce dans l'etendue du Royaume de Dannemarck, par l'ordre ou le consentement du Roi, ou de quelque Noble demeurant dans le Royaume ; en sorte qu'il y ait présomption probable que c'est la volonté du Roi, tout le Royaume sera en interdit : si la violence est faite à un Evêque par une personne puissante demeurant hors du Royaume, & que l'on conjecture que ce soit par le conseil du Roi & des Seigneurs de Dannemarck, le Diocese de l'Evêque sera dès-lors interdit. Si le Roi étant admonesté ne fait justice dans un mois, le Royaume demeurera interdit, jusqu'à ce que l'Evêque ait satisfaction. Nous défendons à tout Prêtre ou Chapelain de quelque Noble, de faire l'office divin en sa presence pendant l'interdit, sous peine d'excommunication.* Hist. Eccl. Lib. XXIV.

SECT. V. *Hist.* de Dannemarck. 1240-1319.

ciences. L'audacieux Archevêque, dans une assemblée, s'écria qu'il n'obéissoit qu'au Pape, & ne fut pas châtié. Il souleva tout son Diocese; les maisons Royales furent livrées au pillage; les courtisans chassés & mal-traités. Si le Concile avoit eu quelque idée de justice, il auroit statué quelque peine contre un Evêque qui outrageoit son Roi. Les Prélats appellerent les Norvégiens en Dannemarck. Haquin parut devant Copenhague avec trois cens voiles. Christophe ne sauva cette ville de la destruction qui la menaçoit, qu'en faisant porter à son ennemi d'énormes contributions. Haquin les reçut, mais il avoit l'ame héroïque: il lui suffisoit d'avoir fait trembler son ennemi, & d'avoir vu des preuves non équivoques de la terreur qu'il lui inspiroit: il lui rendit ses trésors, lui jura une amitié inviolable, & se retira au grand regret des Evêques.

Flotte Norvegienne devant Copenhague.

Generosité du Roi de Norvege.

Ils chercherent d'autres alliés; ils en trouverent dans le Holstein, dont les Comtes étoient les éternels ennemis de la Couronne. L'Archevêque de Lunden fut si fier de leur appui, qu'il rejetta avec mépris la médiation du Régent de Suede, que le foible Christophe avoit invoquée pour négocier avec son sujet. Ce Prince voulut faire couronner le jeune Eric son fils, déja proclamé, à qui Valdemar pouvoit un jour disputer le sceptre. L'Archevêque défendit à tous les Prélats d'assister à cette cérémonie; aucun d'eux n'y parut. Eric fut couronné par les Sénateurs. Christophe eut recours aux armes ordinaires de la foiblesse, à la séduction, à la perfidie: il corrompit un frere de l'Archevêque, qui arrêta ce Prélat: d'autres Evêques eurent le même sort, & il ne s'en échappa que deux, qui, en fuyant, lancerent leurs foudres contre le Roi, & qui allerent à Rome, animer contre lui le Pontife, alors si redoutable. Christophe eut encore la foiblesse de se soumettre au jugement d'une Cour, qui avoit déja fomenté la révolte dans ses Etats. Il mourut, lorsque Rome alloit le frapper & lorsque Haquin accouroit à son secours. On prétendoit que sa mort n'étoit pas naturelle. Pontanus en parle en ces termes: „ quoique Krantzius paroisse croire que ce Prince termina tranquille-„ ment ses jours au milieu de ses soins politiques, d'autres Historiens, sur-„ tout ceux qui vivoient à sa cour, & qui, par cela même méritent plus „ de confiance, racontent que pendant les guerres civiles, Christophe qui „ vouloit y mettre un terme, se rendit à Ripen, pour y conférer avec l'Evê-„ que qui y étoit prisonnier, & d'autres prélats, les moins acharnés contre „ lui. Il vouloit délibérer avec eux sur les moyens de finir les maux de „ l'Etat & de faire sa paix avec l'Archevêque. Ils ajoutent qu'Arnefast, „ Evêque d'Arhus, y vint aussi sous le même prétexte, & qu'il l'empoison-„ na, soit dans un festin, soit dans une hostie, en lui donnant la commu-„ nion. Le moine scélérat," ajoute le même auteur, „ qui, un demi-„ siecle après, empoisonna l'Empereur Henri dans une hostie, (crime dont „ le Pape témoigna peu d'horreur) semble avoir été le disciple de l'Evêque „ d'Arhus, ou du moins s'être exercé, comme lui, dans cet art exécrable." Pontanus dit encore, „ qu'empoisonner un Prince excommunié, ne parut „ point un attentat aux yeux de ces *bons prélats*, & que de son temps la „ société de Jésus enseignoit cette doctrine." (1)

Mort de Christophe.

(1) Pontan. rer. Dan. Hist. Lib. VII. p. 353.

Eric n'avoit que dix ans, lorsqu'il succéda à son pere, & la Reine mere Marguerite s'empara de la régence : cette Princesse montra d'abord plus de fermeté que son époux, contre l'ambition du Clergé. Ce corps formidable refusoit de reconnoître le nouveau Roi : il auroit suffi peut-être de rendre la liberté aux évêques prisonniers pour rendre les autres plus dociles, mais la 1259.
Régente ne voulut point paroître trembler devant des rebelles : elle crut qu'un acte de clémence paroîtroit une preuve de foiblesse. Jarimar, Prince de Rugen, vint à la tête d'une armée pour délivrer l'Archevêque de Lunden : les Royalistes furent vaincus près de Nestwed. L'Evêque de Rothschild fit refuser la sépulture ecclésiastique aux soldats d'Eric, qui étoient morts pour la défense de leur Prince, & renouvella l'interdit lancé sur le Royaume. Jarimar entra dans Copenhague & fit raser la forteresse. C'étoit la seconde fois que cette citadelle étoit détruite, depuis que le Ministre Absalon en avoit posé les fondemens. L'isle de Bornholm fut aussi la proie des Rugiens ; Jarimar passa dans la Scanie ; où ce fier conquérant fut arrêté dans le cours de ses prospérités par la main d'une simple villageoise, qui lui plongea un coûteau dans le ventre , tandis qu'il abandonnoit au pillage le hameau qu'elle habitoit. (1) Les Comtes de Holstein prirent la place de Jarimar, & porterent le fer & la flamme dans le Juthland méridional. Il fallut rendre la liberté aux Evêques ; mais l'Archevêque de Lunden ne fut point satisfait de sa délivrance : il vouloit voir son maître à ses pieds lui demander pardon de l'avoir châtié. Il se retira en Suede, d'où il ne cessa d'exciter la cour de Rome contre sa patrie. Eric, trop fidele imitateur de son pere, prit le Pape pour juge entre son sujet & lui : l'interdit jetté sur le Royaume fut levé ; mais il demeura toujours sur les lieux, où se trouvoient le Roi & la Reine. Leur présence devenoit un malheur pour leurs sujets ; on fuyoit à 1260.
leur approche ; leurs domestiques désertoient leur maison ; & peu s'en fallut qu'ils n'éprouvassent l'un & l'autre le sort de l'infortuné Louis le débonnaire. A la faveur de cette horreur qu'ils inspiroient, Eric fils d'Abel forma un parti ; il demanda le Duché de Sleswigh, vacant par la mort de Valdemar. Les Comtes de Holstein, ses oncles, embrasserent sa défense. Marguerite leva une armée ; on en vint aux mains : les Danois furent vaincus. Le Juthland méridional frappé de terreur se soumit à l'Archevêque de Lunden. Le Roi & la Reine tomberent entre les mains des vainqueurs. Marguerite n'obtint la liberté qu'en cédant la régence à Albert de Brunswick. Le Roi ne recouvra la sienne qu'en payant une rançon de six mille marcs d'argent : il alla chercher un asyle à la cour d'Othon de Brandenbourg. Albert ne fut pas longtemps paisible Administrateur du Royaume : les Séelandois soulevés par les prêtres s'emparerent de la forteresse de Helsingor : le Régent ne dut son salut qu'à la fuite, & laissa le Dannemarck dans une anarchie affreuse, la Reine sans pouvoir, le Roi banni, les prêtres armés, le peuple en proie à la discorde , la noblesse accablée, les finances épuisées, & les champs sans culture. Enfin on fit la paix sur l'ancien plan ; Eric fut reconnu Duc de Sleswigh, à condition qu'il rendroit hommage au Roi de Dannemarck.

Fermeté de Marguerite.

Jarimar vient en Dannemarck : il est tué par une femme.

Délivrance des Evêques.

Disgraces d'Eric & de Marguerite.

Cependant les Rugiens étoient toujours maîtres de l'isle de Bornholm, que 1261.

(1) Meursius Lib. II.

SECT. V. *Hist.* de Dannemarck, 1240-1319. Jarimar leur Duc avoit conquise & on ne les en chassa, qu'après avoir versé beaucoup de sang : la citadelle de Hammershauss arrêta longtemps l'armée Danoise. Enfin tout fut soumis dans cette isle, mais le clergé Danois ne l'étoit point encore. La Reine Marguerite imploroit l'assistance du Pape, pour châtier, ou du moins contenir tant de prélats factieux, qui formoient encore de nouvelles cabales, & semoient parmi le peuple les calomnies les plus atroces contre la famille Royale. Le Pape envoya dans le Nord le Cardinal Gui en qualité de Légat, pour pacifier les troubles; il ne fit que les accroître: loin de venger l'autorité suprême, & de réprimer ces audacieux évêques, leur juge devint leur complice. Il se retira à Lubec, amenant avec lui le séditieux Archevêque de Lunden, les évêques de Rothschild, de Ripen & de Sleswigh. Ce fut de-là qu'ils lancerent les foudres du Vatican sur le Roi, sur la Reine, & même sur ceux du clergé qui, fatigués de tant de discordes, se soumettroient à leurs Souverains. Tel fut le fruit de cette mission apostolique, qui n'avoit eu en effet d'autre but, que d'humilier davantage deux têtes couronnées. Le Légat retourna à Rome; l'Archevêque l'y accompagna & y fut comblé d'honneurs. Son absence rallentit un peu l'ardeur turbulente du clergé. Eric plus tranquille sur son trône, acheta du Duc de Sleswigh la ville de Kolding, dont il fit le boulevard de ses Etats du côté du Juthland méridional; il créa de nouvelles loix, triompha des forces navales Lithuaniennes & Moscovites, prit en main la tutelle des enfans d'Eric Duc de Sleswigh, & promit de donner à l'aîné l'investiture de ce Duché, lorsqu'il auroit atteint l'âge de majorité.

Le Légat favorise les factieux, au lieu de les punir.

1266.

1270.

1272. Le Roi épousa Agnès, fille du Margrave de Brandenbourg, son beau-frere: l'Archevêque de Lunden revenoit de Rome, où il avoit acquis de nouvelles lumieres dans l'art de soulever les peuples & de résister aux Puissances: on s'attendoit à voir renaître de nouveaux troubles. Eric, pour les prévenir, promit de donner au Prélat une somme de quinze mille marcs pour l'indemniser de ses pertes; il eut été plus juste de saisir tous les revenus de l'Archevêché, & de les distribuer à tant de familles indigentes qui avoient été les victimes des discordes civiles dont il fut l'auteur. Heureusement ce Prélat mourut dans l'isle de Rugen, avant de rentrer dans le Dannemarck, où les factieux l'attendoient pour le mettre à leur tête. On tint un Concile à Lunden pour mettre fin à tant de troubles. On attendoit de la modération de celui qui fut élu Archevêque une paix durable: il partit pour aller à Rome chercher le pallium, usage attentatoire à l'autorité des Rois. L'Empereur le fit arrêter en Allemagne sous de vains prétextes: ses fers furent brisés peu de temps après; mais le chagrin que lui avoit causé sa captivité momentanée le conduisit au tombeau. Trugost Tostan fut choisi pour lui succéder: celui-ci jura d'aller à Rome recevoir l'investiture de l'Archevêché, de prêter au Pape serment de fidélité, & de lui payer tribut en qualité de vassal. Le Roi ne s'éleva point contre cette atteinte portée à sa puissance: il avoit pris le parti de fermer les yeux sur tous les outrages que le clergé pourroit lui faire, parcequ'il avoit besoin des suffrages de ce corps pour faire reconnoître son fils Eric héritier du trône; lequel, en effet, fut proclamé.

Mort de l'Archevêque.

1274.

1275.

1277.

L'Etat avoit recouvré sa tranquillité, sans cependant recouvrer son équilibre: chaque partie n'étoit point à sa place, quoique toutes sembloient s'accor-

corder. On espéroit que le reste de ce regne orageux seroit paisible ; & il l'auroit été, si Eric n'eut pris aucune part aux querelles de ses voisins. Magnus disputoit à Valdemar son frere la couronne de Suede: (1) il promit de payer au Roi de Dannemarck une somme de six mille marcs d'argent, s'il vouloit l'assister de ses armes. Les troupes partirent; Valdemar fut renversé du trône & Magnus y monta. Les troupes Danoises furent congédiées, mais sans solde; quelques villages furent les victimes de leur mécontentement & la proie de leur avidité. Magnus saisit ce prétexte pour ne pas payer à Eric les six mille marcs qu'il lui avoit promis. Aussitôt la cour de Dannemarck change de système; on prend la résolution de rendre la couronne au Prince détrôné. Ce projet auroit été exécuté, si l'impatient Valdemar avoit attendu les Danois. Mais il tenta sans eux le sort des armes; il fut vaincu, & forcé de renoncer à la couronne. (2) Eric reçut les six mille marcs qui lui étoient promis. Si d'un côté on lui restituoit ce qui lui étoit dû, d'un autre côté Magnus Roi de Norvege réclamoit dans ses Etats des domaines patrimoniaux qui appartenoient à son épouse Ingeberge. Eric, fier d'avoir changé la face de la Suede, rejetta avec mépris les prétentions du Roi de Norvege: on arma de part & d'autre; l'ancienne rivalité des deux nations se réveilla. On prodigua l'or pour équiper des flottes : l'élite de la jeunesse brigua l'honneur de les monter: on partit enfin, & les deux armées navales se rencontrerent à la hauteur de l'isle de Scanor. Le combat fut des plus vifs; les Danois triompherent, & la flotte Norvégienne fit une retraite précipitée, laissant beaucoup de vaisseaux pris, beaucoup d'autres engloutis dans la mer. Magnus laissa dormir ses prétentions, & les cinq années de paix qui suivirent la défaite de sa flotte furent employées par Eric à renouveller son alliance avec la Suede, à diminuer le fardeau des impôts, & à réunir à la couronne quelques domaines aliénés.

Hist. de Dannemarck, 1240-1319.

Révolution en Suede.

Prétentions du Roi de Norvege sur quelques biens situés en Dannemarck. 1278.

La flotte Norvégienne est battue.

Au milieu de ces occupations douces, qui contribuoient à la félicité de son peuple, ou du moins allégeoient ses maux, deux fléaux affreux répandirent partout la consternation: la peste qui dépeupla le Dannemarck, frappa aussi les animaux, & la famine fut une suite de ce désastre. Plusieurs incendies réduisirent en cendres les plus beaux édifices dans les villes principales. Le peuple prétendit avoir vu deux dragons enflammés, qui, par les combats qu'ils se livroient dans les airs, annonçoient ces disgraces ; préjugé assez singulier chez une nation accoutumée à voir des aurores boréales. Les Norvégiens profiterent de la terreur que ces calamités avoient répandue dans le Dannemarck: ils entrerent dans le Juthland méridional, où ils mirent tout à feu & à sang. Valdemar, Duc de Sleswigh, se ligua avec ces ennemis de la patrie, & renouvella ses anciennes prétentions sur la couronne de Dannemarck: il fut arrêté au moment où il alloit partir, pour mieux concerter avec Haquin, successeur de Magnus, les opérations de cette guerre. Les Norvégiens poursuivoient le cours de leurs ravages: mais leur armée étoit

1284. *La guerre se rallume entre le Dannemarck & la Norvege.*

(1) Supr. Tom. 42. p. 419 & 420.

(2) Le Lecteur judicieux voudra bien observer, que nous suivons ici *Pontanus*, *Meursius* & autres historiens Danois cités dans cette Partie, & que ce sont des Suédois qui ont été nos guides dans l'Histoire de Suede ; c'est à lui de décider sur ce qu'il y trouvera de différence, & à nous d'être sans partialité sur leurs récits.

Sect. V. Hist. de Dannemarck. 1240-1319.

Fameux pirate Norvégien.

1286.

Les assassins d'Eric se retirent en Norvege.

1287.

Nouveaux ravages des Norvégiens.

moins redoutable que la flotte d'Alf Ellingson, pirate opulent & féroce, la terreur des mers, le fléau du commerce, avide de sang, avide de richesses, qui portoit en tous lieux la désolation & la mort: les forteresses même ne l'arrêtoient pas; il s'empara de celle de Calenbourg en Séelande. Malgré les succès des Norvégiens, Valdemar prisonnier renonça à ses prétentions sur la couronne & se reconnut vassal d'Eric : ce fut à ce prix qu'il obtint sa liberté.

La fin de cette année fut celle du regne d'Eric: il s'étoit formé contre ses jours une conspiration si secrette, qu'elle n'étoit connue que des complices; ils s'étoient juré mutuellement de souffrir plutôt les plus longs & les plus cruels supplices, que de rien révéler. Stigoth & Jacques Comte de Halland étoient à leur tête. Eric revenoit de la chasse dans un château près de Wibourg; il étoit accablé de fatigue; il s'endormit: les conjurés entrerent, tous masqués, & le firent expirer sous cinquante-six coups de poignard. Eric avoit de grandes qualités; un penchant heureux le portoit à la bienfaisance; & si la peste & l'ambition du Clergé n'avoient pas désolé son Royaume, son regne auroit été célebre par la félicité publique. On ignora pendant quelque temps quelles étoient les mains odieuses qui avoient enlevé au Dannemarck ce généreux Prince, lorsque leur fuite en Norvege, où ils trouverent un asyle, les décéla.

La Reine Agnès se trouvoit à la tête de l'Etat, ayant à défendre son fils Eric, âgé d'onze ans qu'on avoit déja voulu égorger; le peuple à soulager, le clergé à réprimer, une guerre à soutenir contre les Norvégiens. Dans cette situation embarrassante elle agit, comme on a vu depuis l'auguste Marie-Therese chercher un appui chez les plus cruels ennemis de sa maison, les Hongrois. Ce fut aux Sleswicois qu'Agnès confia la garde de son fils: elle crut enchaîner Valdemar en lui remettant cet enfant, dont il falloit qu'il fût ou le protecteur ou l'ennemi: elle aima mieux le livrer à un rival généreux, qu'à un peuple indocile, à des prélats turbulens, à des amis foibles, à des courtisans intéressés. Elle ne se trompa point dans la haute idée qu'elle avoit conçue de la vertu de ce Prince: il ne s'occupa que de la défense de son pupille & de la splendeur de l'Etat. Il dissipa une nouvelle conspiration, qui s'étoit formée contre les jours du jeune Eric. La restitution des isles d'Alsen, d'Arroë, de Fémeren, fut le prix d'une conduite si louable: mais la haine naturelle des Norvégiens contre les Danois, excitée de nouveau par tous les mécontens réfugiés, troubla les jours sereins que promettoit une régence commencée sous de si heureux auspices. Une flotte sortie des ports de Norvege couvrit le détroit du Sund. Helsingeur fut réduit en cendres; les isles d'Amack & de Vêne furent ravagées. Les assassins d'Eric à la tête d'une autre armée mirent tout à feu & à sang dans l'isle de Samsoë: Bratinbourg, Korsor, Tornsbourg, Skelskor & Nicoping, furent livrées aux flammes. Les deux flottes se réunirent & combinerent leurs opérations, ou plutôt leurs ravages. Skeke fut détruit; Strebekoping eut le même sort; enfin les ennemis se retirerent chargés de dépouilles, & ne laissant partout où ils étoient descendus, que le deuil & la destruction. On proposa un accommodement au Roi de Norvege; on devoit lui céder les biens qu'il réclamoit, ou des équivalens: il exigeoit que les meurtriers d'Eric fussent reçus en Dan-

nemarck, que ce rappel même n'eut pas l'air d'une amnistie. Une telle paix auroit couvert le Roi d'un opprobre éternel: cette proposition fut rejettée avec horreur. On ne sçauroit concevoir en cela la politique de Haquin: un Roi devoit sentir à quels périls il exposoit ses jours, en protégeant des régicides. La guerre recommença: on mit plus d'acharnement encore dans cette expédition; on ne vit que massacres, brigandages, incendies. Le pirate Alf Ellingson, après avoir signalé sa férocité par de nouveaux excès, fut enfin pris par les Scaniens; on ne le traita point en ennemi, mais en coupable; il périt sur un échaffaud.

Hist. de Dannemarck. 1240-1319.

1289.

1290.

Rannon, l'un des meurtriers du feu Roi & neveu de Grant Archevêque de Lunden, eut le même sort: son oncle fut arrêté; on le soupçonnoit d'entretenir de secrettes intelligences avec les bannis. Dès cet instant, le Clergé jura à Eric la même haine, la même persécution, qu'il avoit jurée à son pere. Le jeune Roi se priva imprudemment du plus ferme appui qu'il pût opposer aux prêtres conjurés contre lui. Il ôta à Valdemar les isles, qui lui avoient été cédées dans une assemblée générale des Etats. Aussitôt le Duc de Sleswigh se ligue avec les Norvégiens; il arme une flotte; il se flatte de punir le maître ingrat, dont il a conservé les domaines, & qui le dépouille des siens: il lui présente la bataille; mais il la perd, & le vainqueur conclud une trêve avec le Roi de Norvege: les bannis rentrerent dans leur patrie; & la jouissance des bien que Haquin réclamoit lui fut accordée jusqu'à l'expiration de la trêve. Mais le Dannemarck n'en fut pas plus tranquille: le fougueux Boniface VIII, qui auroit, au gré de ses caprices, brisé tous les sceptres de l'Europe, si elle n'avoit pas eu un Philippe le Bel à lui opposer, occupoit alors la place du modeste chef des apôtres: il avoit appris la détention de l'Archevêque de Lunden, & envoya au Roi Isnarn Archiprêtre de Carcassonne, chargé d'une lettre impérieuse & menaçante. Voici de quel style le successeur d'un saint pêcheur écrivoit à un Roi: „ En faisant emprisonner l'Archevêque, vous avez notablement offensé la „ Majesté Divine, méprisé le Saint Siege, & blessé la liberté Ecclésiastique: „ c'est pourquoi nous vous prions *& vous ordonnons* de mettre en liberté „ l'Archevêque, & lui permettre de venir librement en notre présence avec „ notre Nonce Isnarn. *Nous voulons* aussi que vous nous envoyiez au plutôt „ des ambassadeurs, qui puissent *nous instruire pleinement de l'état de votre* „ *Royaume*, afin que nous puissions travailler efficacement à y rétablir la „ paix. D'Agnani le 23 d'Août 1295." (1)

1294.

Valdemar se ligue avec le Roi de Norvege.

1295.

Lettre injurieuse de Boniface.

Il est vrai que la captivité de l'Archevêque étoit trop dure pour un accusé, dont le procès n'étoit point encore fait. On lui avoit mis les fers aux pieds, & on le gardoit au fonds d'une tour: ses amis lui firent parvenir une échelle de corde & une lime, cachées dans un pain: avec ces instrumens il brisa ses fers, & descendit de la tour. Rome le reçut comme un martyr de la foi. Eric envoya des ambassadeurs; le Pape nomma des commissaires; l'affaire fut discutée, comme celle de deux sujets du Pontife. Boniface prononça sa sentence, excommunia le Roi, le condamna à payer quarante-neuf mille marcs d'argent à l'oncle de l'assassin de son pere, & jetta sur le Royau-

L'Archevêque de Lunden s'échappe de sa prison.

(1) Hist. Eccl. de Fleury. — Pontan.

SECT. V. *Hist.* de Dannemarck, 1240-1319. me un interdit général. Le procès fut long : Isnarn ne revint en Dannemarck qu'en 1299 ; il signifia l'interdit, & écrivit au Roi une lettre insolemment absurde, dans laquelle il le menaçoit de lui ôter sa couronne & de la donner à un autre, s'il ne payoit à l'Archevêque la somme prescrite par le Pape. Eric eut la foiblesse de proposer une entrevue ; Grant retiré dans l'isle de Bornholm ne voulut point comparoître ; il agit en Souverain qui traite avec son

1299. égal ; il envoya un chanoine pour le représenter : ambassade qui fut reçue avec respect. Eric & Christophe son frere implorerent la clémence de Boniface ; ils promirent de satisfaire le Prélat, pourvu que sa Sainteté levât les censures : le Pape y consentit. Mais le Légat plus inflexible & plus audacieux que son maître, prononça au milieu de la capitale d'Eric un arrêt, par lequel il adjugeoit à l'Archevêque le tiers de la ville de Lunden, le tiers de la fabrique de la monnoie, & tous les domaines que le Roi possédoit dans l'isle de Bornholm & dans le diocese de Lunden. Si tous ces faits n'étoient pas appuyés sur des preuves authentiques, on refuseroit de croire aujourd'hui, qu'un puissant Monarque du Nord ait souffert qu'un Archiprêtre Languédocien soit venu dans ses Etats s'ériger en juge entre son sujet & lui, & le dépouiller de ses domaines, pour les donner à ce sujet accusé de félonie. Eric appella de ce jugement au Pape : le Nonce refusa de lever l'excommunication prononcée contre le Roi, & ne leva que l'interdit lancé sur le Royaume. Ainsi le Roi & la Reine demeurerent toujours frappés des foudres ecclésiastiques : partout où ils se trouvoient, le service divin étoit suspendu ; le peuple les fuyoit comme on fuit des malheureux frappés de la peste. Eric se plaignoit seulement de ce que le Légat avoit *passé ses pouvoirs*, & lui avoit fait plus de mal, que le Pape ne lui avoit permis d'en faire. Du reste, tout ce qui avoit été ordonné par le Pontife lui sembloit

Audace du Légat.

1303. très juste. Ce ne fut qu'en 1303 qu'il fut absous ; il lui en coûta encore de nouveaux domaines, qu'il fallut céder à l'Archevêché ; mais, comme Grant étoit odieux à la nation, le Pape lui donna l'Evêché de Riga, & plaça sur le siege de Lunden ce même Légat orgueilleux, qui avoit impunément outragé le Roi dans sa capitale.

Pendant tous ces troubles, Eric, que l'excommunication avoit rendu horrible & méprisable aux yeux de ses sujets, n'en étoit pas moins respectable aux yeux de ses voisins. Riga s'étoit mise sous sa protection ; Lubec avoit recherché son alliance ; plusieurs Princes voisins l'avoient pris pour arbitre de leurs différends : il avoit fait élever une forteresse pour contenir Rostock, ville qui sembloit disposée à passer sous une domination ennemie & qui depuis éprouva l'effort de son bras. Ce Prince se plaisoit souvent à rassembler un grand nombre de cavaliers, & à donner des tournois, où il étoit toujours vainqueur ; soit que ces adroits courtisans le laissassent triompher, soit qu'il triomphât en effet par la supériorité de sa force. Il annonça dans tout le Nord, qu'une pareille fête, image de la guerre, alloit être célébrée dans Rostock avec le plus grand appareil : toute la jeune noblesse de Dannemarck & des Etats voisins accourut, ou pour contempler ce spectacle, ou pour s'y distinguer : la ville allarmée d'un concours si nombreux ferma ses portes. Eric dissimulant son dépit, ouvrit la carriere dans une plaine hors de la ville, & lorsque le tournoi fut fini, assiégea la place ; elle se rendit après quelque

résistance: ainsi l'image d'un combat finit par une conquête véritable; il la mit sous la protection de Henri de Mecklenbourg, & s'en fit faire hommage. *Hist. de Dannemarck, 1240-1319.*

Cependant on faisoit de vains efforts pour rétablir la paix entre le Dannemarck & la Norvege: la trêve étoit expirée; on avoit repris les armes. Eric bloquoit tous les ports du Comte de Hallandie, qui, pour conserver ses domaines du moins pendant sa vie, fut contraint d'en céder la propriété au Roi de Norvege, & de Souverain devint Gouverneur de ses propres Etats. Cette guerre n'empêcha pas Eric de tendre une main secourable à Birger, Roi de Suede, détrôné par ses freres; (1) Magnus, fils de ce Prince, échappé des mains des usurpateurs vint implorer son assistance. Eric marcha contre eux & ne put les attirer au combat: ils tenterent une diversion, qui réussit. Valdemar, l'un de ces Princes, porta le ravage dans la Scanie. L'année suivante, Eric reparut en Suede avec de nouvelles forces; tous les grands du Royaume marchoient sous ses drapeaux: les rebelles effrayés demanderent la paix, signée & violée presque aussitôt: la Gothie occidentale fut le théâtre de la fureur des Danois. La révolte des habitans du Holstein les rappella: les seditieux furent vaincus; mais la ville de Lubec leur donna un asyle; le Comte Gerhard bloqua son port. Eric se trouvoit partagé entre une ville qui s'étoit mise sous sa protection, & des vassaux qu'il devoit défendre: il offrit sa médiation: elle fut acceptée. Valdemar, Duc de Sleswigh, conduisit cette négociation & le terme en fut heureux. Eric retourna bientôt en Suede à la tête de 60000 hommes: la paix y fut rétablie, & ne rendit à Birger qu'une partie de ses Etats.

Le Comte de Hallandie cede ses Domaines au Roi de Norvege. 1306.

Troubles en Suede. 1307.

Sédition dans le Holstein. 1308.

Ce Prince reconnut trop tard la faute qu'il avoit commise, en se privant de Torkel Canutson, le plus ferme appui de son trône. La fortune de ce Général avoit été rapide: ses talens militaires & politiques lui mériterent la confiance de Magnus, qui avoit usurpé le trône de Valdemar son frere, & qui le laissa en mourant à Birger son fils. Torkel respecta la derniere volonté de son maître, quoiqu'il pût ne pas l'exécuter, & placer la couronne sur la tête d'Eric, ou sur celle de Valdemar, peut-être même sur la sienne. Magnus l'avoit nommé tuteur de ses enfans & Régent du Royaume pendant la minorité de Birger. Torkel, pour assurer à son pupille la tranquille possession de ses Etats, fit arrêter le fils du Roi détrôné: l'un & l'autre moururent dans les fers. La conquête de la Carélie, plusieurs victoires remportées sur les Russes, la construction de quelques forteresses sur les frontieres, la rédaction des loix Suédoises informes & éparses avant cette époque, le commerce des esclaves interdit à jamais, ne firent qu'irriter davantage l'envie des courtisans, dont la haute fortune de Torkel blessoit déja les yeux. Les freres même du Roi en furent jaloux & jurerent sa perte. Valdemar étoit l'époux de sa fille, & ce lien sacré n'éteignoit point la haine qu'il nourrissoit dans son cœur. La guerre s'alluma: les Ducs trouverent des alliés puissans: tant que Torkel fut à la tête des troupes de Birger, elles triompherent; mais, sitôt que ce Prince, pour appaiser ses freres, mit des bornes à l'autorité du Maréchal, il n'essuya plus que des disgraces. Enfin l'espoir de conserver sa couronne, lui fit sacrifier le seul homme qui sçût la défendre: on accusa Torkel d'être l'auteur

Fortune rapide & fin tragique de Torkel Canutson.

(1) Supr. T. 42. p. 425.

Sect. V. Hist. de Dannemarck. 1240-1319.

des troubles qui agitoient la Suede, & furtout de n'avoir pas refpecté les biens de l'Eglife dans la répartition des impôts. C'étoit alors un de ces attentats, dont la tache perpétuée de génération en génération femble ne devoir jamais s'effacer; Torkel Canutfon eut la tête tranchée, & cet homme digne d'occuper un trône mourut fur un échaffaud. C'eft un des meilleurs Miniftres qui aient gouverné la Suede, & l'hiftoire de fa mort décourageroit fes femblables, fi tout citoyen qui lui reffemble, n'étoit pas prêt à facrifier fa vie & fa gloire même, à fa patrie. Sa mort fut l'époque de tous les malheurs de Birger. Eric lui-même ne put lui faire reftituer que la moitié de fon Royaume. Torkel le lui avoit confervé tout entier.

1312.

Eric paffa quelques années dans une profonde fécurité, occupé du bonheur des Danois: tandis que la félicité publique étoit l'objet de fes foins, on tramoit contre lui un complot exécrable. Sophie fa fœur le découvrit: elle en trouva les preuves, le plan, les noms des conjurés, dans des papiers que fon époux laiffa en mourant. Eric cacha d'abord le péril dont fes jours étoient menacés: il indiqua à Voltenbourg une affemblée générale des Etats: tous les conjurés s'y rendirent, perfuadés que leur projet n'étoit point éventé. (1) Après qu'on eut agité quelques affaires d'Etat, le Roi déclara qu'il étoit informé qu'on en vouloit à fa vie; qu'il connoiffoit tous les complices de cet attentat; qu'il auroit pu depuis longtemps les punir, mais qu'il avoit voulu que la nation affemblée ordonnât leur fupplice. A ces mots tous les Seigneurs, frappés d'étonnement & d'effroi, fe regarderent en filence: les uns pâliffoient de crainte & les autres d'horreur. Enfin Valdemar préfenta la lifte des coupables, & la lut à haute voix: les principaux étoient André Hogb & Nicolas Rannon, déja connus par de grands crimes, enhardis par des amnifties imprudentes. On voyoit encore à la tête de ces régicides, les Evêques d'Othonie, de Rothfchild, de Vibourg, de Sleswigh, de Barglan. Hogb & Rannon furent roués vifs: quant aux prélats, on n'ofa punir de fi redoutables criminels: leur mître les mit à l'abri du glaive des loix; Eric fe contenta d'exiger d'eux un nouveau ferment de fidélité. La crainte eut autant de part que la clémence au pardon qu'il leur accorda: s'il étoit dangereux de laiffer vivre ces conjurés, il étoit plus dangereux encore de les faire périr: à Rome, on les auroit regardés comme des martyrs, & leur fang auroit trouvé des vengeurs dans le Dannemarck même.

Confpiration contre le Roi.

Une révolte dans le Juthland feptentrional engagea le Roi à faire élever des fortereffes dans cette province, pour la contenir par la terreur. Les démêlés de la ville de Stralfund & de Vitiflas Prince de Rugen, deux fois terminés par Eric, fe réveillerent encore. La maifon de Brandenbourg embraffa le parti des Stralfundois; Eric celui de Vitiflas. Au milieu des alarmes que lui caufoit une guerre qui fembloit inévitable, il eut encore des inquiétudes plus cruelles. On confpira de nouveau contre fes jours. L'Evêque de Wibourg, auquel il avoit déja pardonné, étoit un des chefs du nouveau complot. L'Archevêque de Lunden Esjer Jurl, fucceffeur d'Ifnarn, étoit auffi au nombre des conjurés. Eric fit grace encore à l'Evêque de Wibourg: quant à l'Archevêque, n'ofant châtier lui-même un coupable de cette importance,

Nouvelle confpiration.

(1) Meurfius Hift. Dan. Lib. III.

Hist. de Dannemarck, 1240-1319.

il le cita devant le Pape. Le Pontife, flatté de trouver parmi les têtes couronnées, un client qui, d'un mouvement libre, s'humilioit devant son tribunal, daigna le favoriser & condamna le Prélat à payer cinq mille marcs d'argent à son Souverain, qu'il avoit voulu égorger, & lui défendit de tramer à l'avenir de pareilles intrigues, & de changer les Gouverneurs de l'isle de Bornholm, sans le consentement du Roi. Cependant la guerre s'allumoit. 1316.
Christophe frere d'Eric s'étoit ligué avec les Margraves de Brandenbourg. Des Princes Allemands, à la tête desquels étoit le Duc de Lawenbourg, firent le siege de Stralsund; le Duc fut pris par les habitans; & ses alliés se retirerent, après avoir sans fruit consumé leurs forces devant cette place. Enfin on négocia; Christophe rentra dans le devoir. Stralsund se remit sous la domination du Prince de Rugen, & recouvra ses privileges, que Vitislas lui avoit ôtés. 1317.

On croyoit la guerre civile étouffée, & le feu couvoit encore sous la cendre. Christophe, plus humilié qu'attendri par le pardon que son frere lui avoit accordé, passa en Suede; il y fut suivi par l'Archevêque de Lunden, qui n'ayant pu assassiner son Roi, prit le parti de l'excommunier: mais le clergé même déclara, que ces foudres étoient impuissans & lancés injustement. Birger, qui pénétroit les desseins de Christophe, fit enlever ses freres, pour rompre les desseins qu'ils tramoient avec le Prince Danois. Aussitôt le Royaume se souleve; Birger s'enfuit: Magnus son fils reçoit des fers. Christophe ravage la Scanie; Eric porte le fer & la flamme dans les domaines de Christophe. Une trêve de trois ans suspendit cette guerre. Le Roi rentra en possession de l'isle de Bornholm, si lâchement cédée à l'Archevêque de Lunden. Eric & la Reine son épouse moururent presque dans le même temps. Ils ne laissoient point d'enfans. On grava des inscriptions sur leurs tombes à Ringstadt. (1) 1318. 1319. *Mort du Roi & de la Reine.*

SECTION VI.

Sect. VI. *Hist.* de Dannemarck, 1319-1559.

Histoire de Dannemarck, depuis la mort d'Eric jusqu'au Regne de Frédéric II. 1319-1559.

Le Dannemarck perdoit un Roi juste & bienfaisant, (2) qui n'avoit jamais pris les armes que par nécessité, & à qui on ne pouvoit reprocher que sa conduite timide avec les Evêques & la Cour de Rome. Il avoit recommandé à tous les grands rassemblés autour de son lit d'écarter du trône Christophe son frere: les ravages que ce Prince avoit commis, les troubles qu'il 1319.

(1) Sur celle du Roi: *Ego Ericus quondam Daniæ Rex, regnans ann. XXXII, rectus justitiarius pauperum ac divitum ubi jus habuerunt, oro omnes quibus aliquid forte feci, ut mihi per suam gratiam indulgeant, & orent pro anima mea; qui obii anno Domini MCCCXIX die beati Brixii Episcopi & Confessoris.* Sur celle de la Reine: *Ego Ingeburga, nata de Suecia, quondam Regina Daniæ. Rogo omnes, si aliquid eis forte feci, quod invite fecissem, ut mihi per suam gratiam indulgeant & sint memores animæ meæ; qui obii anno MCCCXIX die Assumptionis B. M. V.*

(2) Pontan. — Meursius.

avoit excités, ses liaisons avec les ennemis de la patrie, l'inconstance & la férocité de son caractere, sa dissimulation, sa mauvaise foi, ne justifioient que trop cette exhérédation. Deux concurrens lui disputoient la couronne; c'étoient Jean Comte de Wagrie, son frere uterin, & Eric Duc de Sleswigh. On crut que ceux-ci, dont l'humeur étoit moins vindicative, supporteroient mieux leur disgrace; on aima mieux avoir Christophe pour maître que pour ennemi: il fut proclamé, & on lui lia les mains par une capitulation, qui ne

Christophe est élu.

lui laissoit gueres que le nom de Roi. Le Clergé devenoit indépendant du pouvoir temporel; la Noblesse obtenoit des privileges, qui resserroient l'autorité Royale; plusieurs grands profiterent de cette circonstance pour étendre leurs domaines aux dépens de ceux de la couronne; une partie des Impôts fut abolie; le Commerce devint libre: il fut réglé que les Etats s'assembleroient tous les ans, que le Roi n'entreprendroit rien d'important sans leur
1320. consentement. Christophe jura de maintenir cette révolution, & de ne jamais réclamer ce qu'il cédoit; il le jura, comme il avoit juré à son frere de l'aimer & de lui être fidele. Cependant il ne fut couronné qu'au retour de l'Archevêque de Lunden, qui étoit allé se plaindre au Pape, de ce qu'Eric lui avoit enlevé l'isle de Bornholm. Christophe la lui restitua: il fit démolir les forteresses que son frere avoit fait construire dans le Juthland: enfin dans les premiers jours de son regne, il n'épargna rien pour gagner la faveur du peuple. Ses profusions, ses largesses, ses cessions imprudentes, l'appauvrirent tellement, qu'il fut contraint de rétablir les impôts: le peuple le souffrit & les paya en silence. Il en mit sur les biens des nobles, & ils murmurerent; enfin il voulut en lever sur les domaines de l'église, & la révolte commença. A la tête des séditieux on voyoit Oluffon que Christophe avoit persécuté, l'Archevêque de Lunden qu'il avoit comblé de bienfaits, & un grand nom-

Guerre civile.

bre de Seigneurs, qui cherchoient à s'enrichir de la ruine de l'Etat. La Scanie & la Séelande furent ravagées; le Roi marcha contre eux & les tailla en
1323. pieces; il s'empara de l'isle de Bornholm, pour se venger de l'ingrat Archevêque, qui s'armoit de ses bienfaits contre lui. La révolte parut calmée:
1326. elle se ralluma trois ans après à l'occasion d'un nouvel impôt. Charles nouvellement placé sur le siege de Lunden en fut le premier moteur: la nation révoqua le serment de fidélité qu'elle avoit prêté à Christophe: son fils Eric alla combattre les rebelles; il fut vaincu & fait prisonnier. Eric Duc de Sleswigh mourut sur ces entrefaites. Le Roi se déclara tuteur du nouveau Duc Valdemar; Gerhard de Rensbourg prétendit aussi à la tutele, & les deux partis ravagerent les Etats du jeune Prince, sous prétexte de le protéger.

Christophe investit Gottorp; Gerhard marcha droit à lui: on en vint aux mains. Le Roi fut vaincu, & se retira au centre de ses Etats; mais il n'y trouva que des grands armés contre lui, des prêtres menaçans, un peuple furieux, qui lui prodiguoit les noms d'oppresseur & de tyran; s'il eut été vainqueur, on lui en auroit donné d'autres. Christophe secouru par les Princes de Vandalie, ne reparut sur le théâtre de la guerre, que pour essuyer de nouvelles disgraces: vaincu encore, il chercha un asyle dans l'isle de Falster. Il y fut bientôt investi par la flotte Danoise, &, pour comble de calamité, réduit à demander grace à des rebelles: ils lui accorderent la permission de se

ſe retirer avec ſa famille à Roſtock, où il vécut, livré à la pitié inſultante d'un peuple libre, ou du moins qui croyoit l'être. Tandis qu'il gémiſſoit dans ſa retraite, les factieux décernoient à Gerhard les titres de Généraliſſime & de Régent, à ſon pupille Valdemar celui de Roi. Mais on ne lui donnoit qu'un vain nom, qu'il devoit bientôt perdre, & on lui ôtoit le Duché de Sleswigh, que les chefs de la faction partagerent entre eux, ainſi que les plus beaux Domaines de la Couronne. Il fut aiſé d'allumer la diſcorde entre ces uſurpateurs; Chriſtophe profita de leurs diviſions, mit quelques Evêques dans ſes intérêts, ſe réconcilia avec le Comte de Vagrie ſon frere uterin, qui lui prêta de l'argent & des ſoldats, & ſouleva le peuple, ſur lequel le Régent venoit de mettre un nouvel impôt; c'étoit tout ce que la nation avoit gagné à détrôner ſon Roi. Chriſtophe eut bientôt une armée preſque toute Allemande; deux Evêques s'emparerent l'épée à la main de la forteresse où ſon fils étoit renfermé & briſerent ſes fers. Cependant le parti des rebelles étoit encore ſi redoutable, qu'il fallut conſentir à une trêve. Chriſtophe, & ſon fils Eric, qui avoit été reconnu en même temps que lui, partagerent le Royaume, & ſe ſéparerent pour mieux ſe ſervir mutuellement. Chriſtophe fit empriſonner Tychon Evêque d'Albourg, qui l'avoit inſulté; ce Prélat s'évada, courut à Rome, & fit tonner les foudres du Vatican. Enfin on fit la paix. Valdemar renonça au titre de Roi, Gerhard à celui de Régent: le premier rentra dans ſon Duché; le ſecond eut l'iſle de Fionie.

Hiſt. de Dannemarck, 1319-1559.

Chriſtophe eſt forcé de ſe retirer à Roſtock.

1329.

Il remonte ſur le trône.

1330.

L'année ſuivante, un différend entre le Comte de Holſtein & celui de Wagrie rallume la guerre. Eric & Chriſtophe prennent la défenſe de ce dernier. Les deux armées ſe trouvent en préſence près de Dannevich dans la plaine de Lohede: pendant le combat, les Allemands que le Roi avoit à ſa ſolde, le trahirent & s'unirent aux Holſteinois, & leur défection décida la victoire en faveur des rebelles. Chriſtophe & ſon fils s'enfuirent juſqu'à Kiel. Eric mourut peu de temps après ſa défaite: ce Prince étoit plutôt ſoldat que général; il fut vaincu preſque autant de fois qu'il prit les armes: mais ſa piété filiale rendra toujours ſa mémoire reſpectable. On négocia de nouveau: le Comte Gerhard tira encore parti de ſes ſuccès; Chriſtophe lui engagea le Juthland ſeptentrional, juſqu'à ce qu'il lui eût payé cent mille marcs d'argent: & Jean s'obligea à racheter à ſes frais la ville de Hinsgawel & la moitié de l'iſle de Fionie, pour les reſtituer au Comte. Ainſi la Monarchie ſe démembroit en détail: elle fut affoiblie encore par la défection des Scaniens, des Hallandiens, des Liſtriens, qui paſſerent ſous la domination Suédoiſe. Magnus pria le Pape de confirmer par une bulle ſon uſurpation; le Pontife répondit qu'un juge devoit entendre les deux parties, & qu'avant qu'il prononçât ſur cette grande affaire, il falloit citer Chriſtophe à ſon tribunal. Ce Prince alloit paroître à un tribunal plus redoutable, où ſans doute les jugemens de la terre, ceux-même de Rome ſont ſouvent réformés; deux perfides l'enleverent, & le préſenterent au Comte Gerhard, qui fut aſſez généreux pour déſavouer cet attentat & briſer les fers de ſon ennemi. Mais Chriſtophe accablé de chagrins, ayant perdu ſon fils & une partie de ſes Etats, mourut peu de temps après dans l'iſle de Falſter. Les dernieres années du regne de Chriſtophe avoient été marquées par tout ce que la foibleſſe du Prince, la méchanceté des miniſtres, l'audace des grands

1331.

Mort d'Eric.

1332.

Pluſieurs provinces ſe donnent au Roi de Suede

1333.

1340. *Valdemar eſt élu après un long interregne.*

vaſſaux & les fureurs du peuple peuvent enfanter de plus déplorable. Un long interregne ne fit qu'ajouter de nouveaux malheurs à ceux qu'on avoit déja éprouvés. A une monarchie chancelante & odieuſe, ſuccéda le cahos de l'anarchie. Ce fut au milieu de ces troubles que le jeune Valdemar fils de Chriſtophe fut élu. On le ſurnomma Atterdag, parce que ce mot lui étoit familier. Il ſignifie, *demain un autre jour;* il vouloit annoncer par-là qu'il tireroit un jour ſa patrie de l'abîme où elle étoit plongée. Le premier édit qu'il publia, fut une amniſtie générale pour tous ceux qui avoient perſécuté & ſon pere & lui-même. L'Empereur, à la cour duquel il avoit été élevé, ſe fit médiateur entre le nouveau Roi, le Duc de Sleswigh & les Comtes de Holſtein. Valdemar rentra dans la plupart des domaines qui avoient été enlevés à ſa couronne, & eut la liberté de racheter les autres; mais il n'en avoit pas la faculté; les finances étoient épuiſées, & il étoit important de rentrer en poſſeſſion de la fortereſſe de Stolpe, qui étoit engagée pour une ſomme conſidérable. Les Dames Danoiſes, animées par un patriotiſme, dont cette hiſtoire fournit peu d'exemples, ſacrifierent alors leur parure à l'Etat, vendirent leurs bijoux & en porterent le prix au Roi: pendant pluſieurs années, ce Prince ne fut occupé qu'à racheter les domaines aliénés. Au milieu de ces ſoins politiques, il ſongeoit à reconquérir la Scanie, & manquoit de forces pour cette expédition. La Suede s'étoit agrandie & fortifiée des pertes du Dannemarck; il fallut remettre à des temps plus heureux l'exécution de ce projet: on conclut un traité entre les deux couronnes; la Scanie demeura à la Suede, & on prit des meſures pour terminer à l'amiable tous les différends, qui pourroient naître, ſoit entre les Souverains, ſoit entre leurs ſujets. La clauſe qui termine ce traité eſt ſinguliere, parcequ'un grand nombre de Comtes, d'Abbés, d'Evêques, garants de la bonne-foi de leurs maîtres, s'y engagent reſpectivement à prendre les armes contre leur légitime Souverain & à ſe liguer avec ſes ennemis, s'il viole ce traité. (1)

Traité avec la Suede, dans lequel les ſujets ſont garants de la bonne foi de leurs maîtres.

(1) *Nos inſuper Petrus Lundenſis Archiepiſcopus, Sueciæ Primas, Siggo Scarenſis, Frenderus Stergenenſis, Dei gratiâ Epiſcopi, Henricus Abbas de Saba villæ Schemingen, Ivarus Inghmundſon, Laurentius Ulfſon, Goſtanus Tureſon, Canutus Folkeſon, Carolus Tygeſſon, Carolus Nackoningſon, Uffo Abiornſon, Uffo Gulmarſon, Amundus Sture, Amundus Stueniſſon, Tucho Gliſſing, Laurentius Carlſon, Magnus Kundſon, Siggo Magnuſſon, &c.... Milites, & Johannes Chriſtenſon, Armigeri, fide juſſores & compromiſſores Domini noſtri Regis Magni, pro præmiſſis omnibus & ſingulis firmiter obſervandis una cum Domino noſtro Rege ſupra dicto „ promittimus bonâ fide & ſub honore „ noſtro, ſucceſſorum noſtrorum & hæredum: quod ſi præfatus Dominus noſter Rex Ma- „ gnus, hæredes ſui vel ſucceſſores ad Regnum & Coronam Sueciæ qualiter cumque venien- „ tes, prætextu juris Coronæ Sueciæ, aut propriæ temeritatis audaciâ, contra præmiſſa vel „ aliqua præmiſſorum venerit, vel venire attentaverit, ſtatim nos, ſucceſſores noſtri, & „ hæredes cum omnibus omnibus noſtris aliis que amore noſtri quidquam facere vel omittere „ volentibus, Dominum Voldemarum Regem Daniæ, ſucceſſores ſuos & hæredes, ſub præ- „ miſſâ fidei ſponſione, efficaciter & fideliter juvabimus, contra Dominum noſtrum Regem „ Magnum, ſucceſſores ſuos & hæredes, in præmiſſorum evidentiam & teſtimonium, ſigilla noſtra „ cum ſigillo Domini noſtri Magni Regis prædicti præſentibus apponentes. Pont. Lib. VIII.* Les Seigneurs & Prélats Danois prirent à peu près les mêmes engagemens envers la Suede. Aujourd'hui un Roi eſt deſpote, l'autre eſt Monarque, dans ces deux Royaumes, où leurs ancêtres ſouffroient que leurs ſujets fuſſent les garants de leur bonne foi, qu'ils préviſſent dans un acte authentique le cas où leurs maîtres, ſous prétexte du bien de leur Couronne, ou emportés par une téméraire ambition, violeroient un traité, qu'ils juraſſent de ſe révolter contre eux & de ſe liguer avec leurs ennemis pour les punir de leur infidélité, & qu'enfin ils appoſaſſent leur cachet à côté du ſceau Royal.

Tant de ſoins politiques occupoient tellement Valdemar, qu'il s'apperçut à peine d'un interdit lancé ſur ſon Royaume, parce qu'il avoit fait arrêter un Prélat turbulent. De nouveaux différends avec les Comtes de Holſtein, la révolte des Friſons, auſſitôt réprimée par ſes armes, partagerent enſuite ſes momens juſqu'à ſon départ pour la Croiſade. Il eſt difficile de concevoir comment une tête auſſi bien organiſée ſe laiſſa prendre au vertige épidémique qui entraînoit les Européens en Aſie: après avoir racheté tant de domaines, ce Prince, par une contradiction abſurde, vendit l'Eſtonie pour aller faire la guerre aux Sarraſins, & quitta ſa patrie, qu'il aimoit, dans le temps où ſa préſence lui étoit plus néceſſaire. Arrivé à Jéruſalem, il ſe fit recevoir au nombre des Chevaliers du Temple, plus célebres par leur deſtruction que par leurs exploits. Le premier feu du fanatiſme fut bientôt éteint dans ſon cœur; il revint dans ſes Etats & reprit les rênes du gouvernement. Il confirma ſon alliance avec l'Empereur, rechercha l'amitié de tous les Princes d'Allemagne, conclut une ligue défenſive avec la Pologne. Enfin Valdemar auroit été tranquile dans ſon Royaume, ſi les Comtes de Holſtein, ſes anciens ennemis, ne l'avoient inquiété par des prétentions chaque jour plus exagérées: il fit avec eux différens traités, qui aſſoupirent la guerre ſans l'éteindre entierement. Elle ſe ralluma bientôt avec plus de fureur que jamais. Valdemar fut vaincu d'abord; mais la fortune changea, & le Roi défit les Comtes en bataille rangée, ſoumit l'iſle d'Alſen & la céda généreuſement à la Ducheſſe de Sleswigh. La paix avec les Comtes de Holſtein ſuivit de près leur défaite. Valdemar donna alors tous ſes ſoins au bonheur de ſon peuple; on le vit aſſis ſur les tribunaux terminer les différends des particuliers, deſcendre dans les détails de leurs beſoins, & reprenant l'autorité ſuprême, forcer les uſurpateurs à reſtituer tous les biens, dont ils s'étoient emparés à la faveur des anciens troubles.

Valdemar ſe croiſe. 1346.

Il revient.

1358.

Sage gouvernement de ce Prince.

Malgré toutes les reſſources que Valdemar trouvoit dans ſa prudence, il ne put appaiſer les murmures des Juthlandois. Ce peuple, depuis quelque temps, ſe roidiſſoit contre l'autorité Souveraine. Les députés que la Nobleſſe envoyoit à Valdemar, furent poignardés: on accuſa le Roi d'avoir armé les bras des aſſaſſins. Ce ſoupçon nous paroît aſſez démenti par le reſte de ſa vie; & il n'eſt pas probable, qu'un ſi grand Prince ſe ſoit abaiſſé juſqu'à faire aſſaſſiner des ſujets qu'il pouvoit punir. Valdemar entra dans le Juthland; les rebelles, encore irrités de la mort de leurs repréſentans, la vengerent par la defaite de l'armée Royale. Le Roi fut plus heureux en Scanie; il ſoumit cette province; le Gothland eut le même ſort: ce Prince démentit la modération qu'il avoit montrée juſqu'alors, en abandonnant la ville de Wisby à la fureur avide de ſes ſoldats. Il revint triomphant & maria ſa fille Marguerite avec le Roi de Norvege: c'eſt cette Princeſſe qui réunit depuis ſur ſa tête les trois couronnes du Nord.

Mariage de la Princeſſe Marguerite avec le Roi de Norvege.

Valdemar fit enſuite pluſieurs voyages inutiles: il alla voir le Comte de Flandres à Gand, l'Empereur à Prague, le Pape à Avignon. Le plus grand avantage qu'il retira de ſes courſes, fut d'avoir empèché l'effuſion du ſang: les Autrichiens & les Bavarois étoient prêts à en venir aux mains; le Roi paſſa dans les deux camps, parla avec tant d'éloquence & rapprocha avec tant d'adreſſe les intérêts des deux partis, qu'on ſe ſépara ſans combattre. Le

1364.

SECT. VI. *Hist.* de Dannemarck, 1319-1559.

succès de sa médiation vaut bien au moins l'honneur d'une victoire. Tandis qu'il se promenoit en Flandres, en Allemagne, en France, ses voisins conjuroient sa perte; une ligue puissante se formoit contre lui; il ne s'en apperçut que lorsqu'elle éclata. Valdemar oublia alors qu'un Roi ne doit choisir qu'entre la mort, la victoire, ou une belle retraite, mais qu'une fuite hon-
1368. teuse est indigne de lui. Malgré le nombre & la puissance de ses ennemis, l'état où il se voyoit alors, étoit moins déplorable que celui où il avoit trouvé le Dannemarck en montant sur le trône: cependant son courage, qu'on avoit tant admiré au commencement de son regne, l'abandonna vers la fin. Il s'enfuit auprès de l'Empereur, & lui demanda des secours, que ces Monarques n'accordoient, que dans l'espérance de compter un jour le Dannemarck au nombre des provinces de l'Empire. Richard lui donna pour
1370. alliés & pour défenseurs, les Margraves de Misnie, Bogislas Duc de Stettin & Adolphe de Holstein. Valdemar compta peu sur leur assistance: il crut que l'appui de la Cour de Rome pouvoit seul rétablir ses affaires; il envoya donc une Ambassade au Pape Grégoire XI, & connoissant le goût de cette Cour, il chargea ses Ministres de présents, tels que sa mauvaise fortune lui avoit permis de les choisir, des peaux, des faucons, des chevaux. Une si foible offrande n'eut pas même un foible succès: on s'apperçut bientôt que le Pape favorisoit le peuple Juthlandois, & la Noblesse, & les Princes voisins ligués avec ce peuple. Grégoire écrivit à Valdemar, que son caractere inquiet & turbulent, les querelles qu'il s'attiroit sans cesse, les impôts qui en étoient les suites, justifioient la révolte de ses sujets, & qu'il l'excommunie-
Fiere réponse de Valdemar au Pape. roit, s'il ne changeoit de conduite. Valdemar lui fit cette réponse ferme & peu mesurée: *Valdemarus Rex Romano Pontifici, salutem: vitam habemus a Deo, regnum ab incolis, divitias a parentibus, fidem vero a tuis predecessoribus, quam, si nobis non faves, remittimus per præsentes.* „ Je „ tiens la vie de Dieu, ma couronne de mes sujets, mes biens de mes an„ cêtres; je ne tiens que la foi de vos prédécesseurs; si vous ne favorisez pas „ mon parti, je vous la rends par la présente." Le Pape s'amusa de cette bravade, & répondit en riant, que *la barque de saint Pierre ne couroit aucun risque dans la mer Baltique.* Cependant le Grand Maréchal Hemming Podesbuch sçut détacher de la ligue les villes de Vandalie; cette défection fut la ruine de la ligue entiere. Tout se soumit. Valdemar rentra dans ses Etats, & il passa le reste de sa vie dans un repos que ses sujets partagerent
1375. *Mort de Valdemar.* avec lui: il mourut le 25 Octobre 1375. Ce Prince étoit opiniâtre dans ses sentimens, emporté dans ses passions, volage & esclave de l'amour; voilà ses vices: il fut juste, généreux, prudent, aima la paix, quoiqu'il eût souvent les armes à la main; voilà ses vertus. Sa piété fut un problême; les donations qu'il fit à l'Eglise, ses pélérinages à Jérusalem & ailleurs, ne prouvent que sa superstition. On prétend qu'il disoit, *qu'il renonceroit volontiers au royaume des cieux pour regner éternellement sur la terre:* on lui reproche d'avoir fait enfermer la Reine Hedvige dans le château de Sobourg. Le crime de cette Princesse n'étoit pas bien prouvé; mais l'épouse d'un Roi ne doit pas être soupçonnée.

Portrait de Marguerite. Valdemar ne laissoit d'autre postérité que Marguerite, épouse de Haquin, Roi de Norvege, & mere d'Olaus, qui entroit dans sa onzieme année. Elle

avoit une ambition vaste, des connoissances profondes, des charmes séducteurs, une éloquence, tantôt douce, tantôt fiere, toujours persuasive, des graces naturelles ou qui paroissoient l'être, une modération apparente, une discrétion impénétrable, une patience rare dans son sexe, une prudence consommée, un courage au-dessus des périls & des revers. „ La nature s'est „ trompée, disoit Valdemar; elle vouloit en faire un héros & non pas une „ femme." Elle réunit tous les suffrages en faveur de son fils; il fut proclamé, & on décerna la régence à sa mere. La nature sembloit s'accorder avec l'ambition de cette Princesse; la Suede armoit en faveur d'Albert de Mecklenbourg, fils de la fille aînée de Valdemar: une tempête engloutit une partie de la flotte & dissipa le reste; délivrée de ses ennemis, Marguerite ne s'occupa qu'à se fortifier par des alliances, & à gagner ses nouveaux sujets. Elle confirma les privileges de tous les Ordres de l'Etat, ceux des villes de Vandalie, flatta le Clergé, caressa la Noblesse, & se fit adorer du vulgaire par un extérieur populaire, quoique toujours majestueux. Hacquin mourut, & le sceptre de Norvege passa dans les mains de son fils Olaus, ou plutôt dans celles de Marguerite, qui fut déclarée Régente. Déja deux Couronnes étoient sur sa tête, & ce fardeau étoit léger pour elle. Albert Roi de Suede méprisa une femme, dont il ne connoissoit pas les talens; il porta ses armes en Scanie; l'Archevêque l'obligea de conclure une trêve de quinze mois; &, lorsqu'il reparut, Marguerite envoya contre lui une armée qui le força à faire une retraite précipitee. Depuis longtemps le Dannemarck n'avoit été ni si tranquille au dedans, ni si redoutable au dehors. La noblesse étoit respectée, mais point factieuse; le peuple cultivoit en paix les arts utiles, & payoit les impôts sans murmurer; le clergé s'occupoit de ses devoirs & ne songeoit plus aux intrigues; la cour avoit peu de faste, mais beaucoup de pouvoir. Les assemblées générales n'avoient qu'un seul avis, & cet avis étoit celui de Marguerite. Cette révolution étoit l'ouvrage d'une femme: mais cette femme commit elle-même une faute, dont les suites furent très funestes au repos de l'Etat.

Hist. de Dannemarck, 1319 1559.

Olaus, Roi: Marguerite, Régente.

1380. *La Couronne de Norvege réunie sur la même tête que celle de Dannemarck.* 1381.

Henri Duc de Sleswigh étoit mort sans enfans. C'étoit le moment de réunir à la Couronne ce Duché, éternel flambeau de discorde. L'intérêt de la patrie l'exigeoit: le droit naturel le permettoit; l'ambition de Marguerite sembloit l'y engager. Cependant, au grand étonnement de tout le Nord, Marguerite donna l'investiture de ce Duché au Comte Gerhard de Holstein, implacable ennemi de la maison regnante. Elle vouloit, sans doute, étouffer sa haine par ce trait de bienfaisance; mais, si les bienfaits peuvent éteindre le ressentiment dans le cœur d'un particulier, il n'en est pas de même des Princes. Une mort prématurée enleva le jeune Olaus: c'étoit, selon Meursius, un Prince humain, d'une piété éclairée, aimant la justice & la paix, prudent autant que sa jeunesse le permettoit, docile aux conseils des plus sages Sénateurs, dont il recherchoit l'entretien, digne enfin d'une plus longue vie. (1)

Donation imprudente du Duché de Sleswigh.

1385. *Mort d'Olaus.*

Albert, qui prétendoit aux couronnes de Dannemarck & de Norvege, arbora cet écusson, si longtemps fatal au repos du Nord, où l'on voyoit les trois couronnes. Ce Prince ne cessoit de lancer contre Marguerite les sarcasmes les plus injurieux. Soit que ses soupçons fussent bien fondés, soit qu'ils

Mauvaise conduite d'Albert.

(1) Meursius Hist. Dan. Lib. IV.

Sect. VI. Hist. de Dannemarck, 1319-1559.

fussent calomnieux, il est certain qu'il eut été plus sage de les taire, & de respecter une femme qu'il devoit craindre. Il n'étoit pas moins odieux à ses sujets qu'à Marguerite; il les accabloit d'impôts, violoit sans scrupule & leurs loix & leurs privileges, remplissoit le Royaume d'étrangers, leur prodiguoit les richesses de l'Etat, les combloit d'honneurs, leur confioit tous les gouvernemens. Marguerite avoit soulagé plusieurs familles qu'il avoit opprimées. Les Suédois se souleverent, & demanderent des secours à la Reine de Dannemarck; elle leur en accorda. Cette faction remporta des avantages qui parurent assez decisifs, pour faire proclamer Marguerite, Reine de Suede. Albert envoya un cartel à Marguerite, qui l'accepta avec une joie tranquille. Les deux armées devoient se rencontrer dans la plaine de Falkoping: elles s'y trouverent. Le combat fut opiniâtre; mais le choix de la position décida du succès: l'imprudent Albert avoit rangé son armée dans une terre marécageuse, dont la fange retardoit l'exécution des manœuvres. Ses troupes furent taillées en pieces; il fut pris, ainsi que son fils Eric, & traîné devant Marguerite, qui ne respecta pas plus son infortune, qu'il n'avoit respecté sa vertu. Tous deux furent renfermés dans la forteresse de Linkolm. (1)

Marguerite est proclamée Reine de Suede.

1388.

Albert est vaincu & pris.

Au bruit de cette défaite les esprits se partagent en Suede; les Allemands veulent qu'on venge, qu'on délivre Albert: parmi les Suédois, les uns demandent un nouveau Roi; d'autres proclament Marguerite. La Capitale étoit fidele à Albert; & cependant les Allemands opprimoient, insultoient les habitans. Le Duc de Mecklenbourg, qui força les Danois à lever le siege de cette ville, ne porta dans les environs, dans ses murs même, que le ravage & l'horreur: politique aussi absurde que barbare. Un grand nombre d'habitans, dont les sentimens étoient suspects, périrent les uns sur l'échaffaud, les autres dans une prison, à laquelle on mit le feu: c'étoit ainsi qu'on prétendoit rendre Albert cher à son peuple. Ces cruautés, ces troubles domestiques durerent plusieurs années; les Ducs de Meklenbourg furent enfin forcés de se retirer dans leurs Etats; mais ils ouvrirent les ports de Rostock & de Wismar à tous les pirates, qui voudroient courir sus aux Danois, aux Norvégiens & aux Suédois du parti de Marguerite. Les Danois bloquoient toujours le port de Stokholm. Les villes Anséatiques demanderent enfin la liberté du prisonnier, & offrirent leur médiation pour la paix. Les conférences rompues d'abord, puis renouées, ne se terminerent qu'en 1395. Albert s'obligea de céder dans l'espace de trois ans à la Reine Marguerite toutes ses prétentions sur la ville de Stokholm & sur le Royaume de Suede; il jura de retourner en prison, si le traité n'étoit pas accompli au terme prescrit. Les villes Anséatiques, le Duc de Poméranie, & Jean de Mecklenbourg furent les garans de cette paix, si glorieuse pour Marguerite, si ignominieuse pour Albert. Une trêve de trois ans devoit précéder cette révolution; & pendant tout ce temps Stockholm devoit demeurer en sequestre entre les mains des Conseils Anséatiques. Albert se retira en Allemagne, fit alliance avec l'Ordre Teutonique, reconquit le Gothland avec les armes de ce corps formidable, & céda sa conquête à Eric son fils. La Reine affermit son autorité dans la Suede, remplit les villes de garnisons Danoises, & lorsqu'on

Déplorable état de la Suede.

1395.

Marguerite traite avec Albert.

(1) Voyez supr. Tom. 42. p. 435.

Hist. de Dannemarck. 1319-1559.

lui représenta que c'étoit une infraction du traité qu'on lui remit sous les yeux : „ gardez bien ce diplôme, dit-elle, & moi je garderai vos „ places. " (1)

Henri de Poméranie est proclamé Roi.

Cependant les Suédois honteux d'obéir à une femme, exigeoient qu'elle choisît un époux. Elle étoit trop ambitieuse pour vouloir se donner un maître; exemple qu'a suivi depuis Elisabeth Reine d'Angleterre, qui eut encore d'autres traits de ressemblance avec la Sémiramis du Nord. Elle sçut par ses intrigues, les forcer à proclamer le jeune Henri, fils de Wratislas Duc de Poméranie & de Marie de Mecklenbourg & petit-fils de sa sœur. Pour le rendre plus agréable au peuple, elle changea son nom de Henri en celui d'Eric. C'étoit un fantôme de Souverain qu'elle leur donnoit, & dont l'extrême jeunesse lui laissoit pour longtemps la souveraine puissance, sous le nom de tutelle. Il fut reconnu d'abord par les Etats de Dannemarck & de Norvege, puis, après quelques difficultés, par ceux de Suede. Enfin elle conçut & exécuta le grand projet de la réunion des trois Couronnes; elles furent déclarées indivisibles pour Eric & ses successeurs. Ce fut à Calmar que les Etats des trois Royaumes conclurent ce traité fameux, dont le but étoit d'établir dans le Nord une paix perpétuelle & qui fit tout le contraire.

1397. Union de Calmar.

„ Le premier article portoit, que les trois Royaumes qui étoient, en quelque maniere, électifs, n'auroient dans la suite qu'un même Roi, qui seroit cependant élu tour à tour dans les trois Royaumes, sans que la dignité Royale pût être affectée à aucun par préférence aux autres, à moins que le Prince n'eût des enfans ou des parens, que les trois Etats assemblés jugeassent dignes de lui succéder; le second article consistoit dans l'obligation que le Souverain avoit de partager tour à tour sa résidence dans les trois Royaumes, & de consommer dans chacun le revenu de chaque couronne, sans en pouvoir transporter ailleurs les deniers, ni les employer que pour l'utilité particuliere de l'Etat d'où ils seroient tirés; enfin le troisieme & le plus important statuoit, que chaque Royaume conserveroit son sénat, ses loix, ses coutumes & ses privileges, & que les gouverneurs, les magistrats, les généraux, les évêques, & même les troupes & les garnisons seroient pris de chaque pays, sans qu'il pût jamais être permis au Roi de se servir d'étrangers, ni de ses sujets des autres Royaumes, qui seroient réputés étrangers dans le gouvernement de l'Etat où ils ne seroient pas nés. " (2)

(1) Voyez supr. Tom. 42. p. 436 & suiv.

(2) Telles furent, selon des Roches & Vertot, les principales conditions de ce traité. Meursius en parle plus succinctement. Pontanus l'expose en ces termes : *Statutum que inter cæteri, ut tria hæc Regna, unum eundemque, dum viveret, Ericum Regem agnoscerent; ac eo defuncto, unum similiter non plures deinceps Reges haberent. Nec fas esset Regnorum uni Regem, assumere eligereve, nisi unanimi Regnorum singulorum suffragio; Regi Erico si filius aut filii nascerentur, eorum unus tantum non plures Regnis omnibus cum imperio præesset; cæteris ditiones ac territoria Regnorum certa mandarentur. Filiabus ex ritu ac more veteri Regnis que usitato provideretur; si vero sine liberis defungi Regem contingeret, tum eum communibus, ut dictum est, suffragiis, quem æquo & bono usi, regnis que quam maxime fore utilem, quasi Deo coram judicarent. De bellis quoque finitimis que quæ ingruere possent, incommodis decretum, ut quod uni obveniret id obveniret singulis, mutuas que invicem operas & subsidia præstarent: Regnum unum quod que secundum leges & jura*

SECT. VI. *Hist.* de Dannemarck, 1319-1559.

Telle fut cette conftitution fi connue fous le nom d'Union de Calmar, ouvrage d'une femme, que des hommes ne purent maintenir. Eric fut reconnu fucceffeur de Marguerite, héritier des trois couronnes indivifibles. La Reine commit peut-être une faute, en donnant aux Danois des marques de prédilection qui allarmoient la fierté Suédoife. Son autorité étant beaucoup mieux affermie en Dannemarck & en Norvege, c'étoit du côté de la Suede qu'elle devoit principalement tourner fa bienfaifance; dans ce Royaume elle parut ne careffer que le clergé, qu'elle craignoit plus que la nobleffe, les troupes & le peuple. Du refte, elle avoit coutume de dire à fon fils: „ la „ Suede vous nourrira; la Norvege vous donnera de quoi vous vêtir; mais „ c'eft le Dannemarck qui vous défendra." Elle fe crut affez puiffante par
1400. l'affection des Danois, pour violer impunément une des principales conditions de l'union de Calmar. N'ayant pu reconquérir le Gothland fur l'Ordre Teutonique, elle le racheta avec l'argent des Suédois, & cependant elle l'unit au Dannemarck. Malgré cette infraction, tout paroiffoit tranquille. La politique de Marguerite enchaînoit les trois nations, faifoit taire les mur-
1402. mures, étouffoit les complots. Un avanturier, fans talens, fans crédit, fe flatta de faire une révolution: il étoit fils de la nourrice d'Olaus, & fe donna pour Olaus lui-même. Sa fourberie, qui auroit réuffi peut-être fous un
Impofteur puni. gouvernement foible, le conduifit au bucher: il fut brûlé vif. Marguerite avoit eu lieu de fe répentir de fa bienfaifance envers Gerhard Comte de Holftein: ce Seigneur, à qui elle avoit donné le Duché de Sleswigh, avoit été un des fauteurs de la faction Albertine; cependant après fa mort, elle
1404. ne fongea point à réclamer ce domaine; elle exigea feulement de fa veuve Elifabeth, & des grands du pays, un ferment de fidélité, foible garant de leur foumiffion. Elle comptoit avec plus de raifon fur quelques forteresses qu'elle acheta dans ce Duché, pour contenir le refte.

1405. Tout étoit calme; Albert avoit renouvellé fa renonciation aux trois Couronnes; fon fils n'étoit plus; le mariage d'Eric avec Philippine, fille de Henri IV Roi d'Angleterre, confolidoit encore l'union de Calmar; lorfque deux fléaux affreux, la pefte & la famine, troublerent la félicité publique & enleverent un dixieme de la nation Danoife. A ces calamités fe joignirent de nouveaux troubles: la Ducheffe de Sleswigh Elifabeth s'empara de plufieurs
1409. fortereffes, qui appartenoient à la Couronne. Il fallut prendre les armes, pour châtier fa félonie: le jeune Eric parut à la tête d'une armée, & s'empara des ifles d'Arroë & d'Alfen. Le général Munck marcha contre les Fri-
1410. fons, fit de grands ravages dans leur contrée, & fut enfin vaincu & laiffé pour mort fur le champ de bataille. Sa défaite fit conclure une trêve, & la
1411. trêve amena la paix. Les Ducs de Mecklenbourg, qui avoient donné des
Mort de Marguerite. Souverains à la Suede, rendirent hommage à ceux de Dannemarck. Tel étoit l'état des chofes, lorfque Marguerite fut emportée par une maladie, qu'elle avoit

fua adminiftraretur: nec in Daniâ Norvagiæ que Sueticæ, nec in Sueciâ Danicæ Norvagicæ que confuetudines, quæ cuique Regnorum peculiares effent, locum haberent, effent que hac unione difcordiæ omnes, vetera que Regum atque Indigenarum odia fublata fopita que. nec unquam Regnorum alterum in alterum infurgeret aut bello occafiones præberet. Pontan. Hift. rer. Dan. Lib. IX. Voyez auffi notre Tom. 42. p. 439.

avoit gagnée dans un vaiſſeau. Cette femme étonnante avoit ſçu réunir trois nations rivales, dompter trois peuples jaloux de leur liberté, raſſembler ſur ſa tête trois couronnes, dont deux au moins ſembloient incompatibles; elle avoit ſçu enchaîner les grands, ſéduire les peuples, contenir le clergé. On déſireroit plus de bonne foi dans ſa conduite, plus de pureté dans ſes mœurs: mais il eſt rare que les grands talens ne ſoient pas accompagnés de grands vices. Les mêmes mains qui honorent l'humanité par de belles actions, l'humilient toujours par quelques fautes; & c'eſt ſurtout des qualités des Souverains, qu'on peut dire que les extrêmes ſe touchent.

Hiſt. de Dannemarck, 1319-1559.

Eric ſuccéda aux trois Couronnes: c'étoit trop d'une, pour un Prince ſi foible. La Reine avoit moins conſulté l'intérêt des trois Etats, que le ſien, en ſe donnant un tel ſucceſſeur: elle avoit pris tous les moyens que ſon humeur impérieuſe avoit pu lui ſuggérer, pour l'empêcher de s'inſtruire & de ſortir de ſa médiocrité. Dans la guerre, il ne ſçavoit que chercher & braver la mort: dans le gouvernement, il ne ſçavoit qu'humilier les grands & opprimer le peuple, ou par lui-même ou par ſes favoris. Il eut, il eſt vrai, aſſez de fermeté pour faire déclarer les Comtes de Holſtein déchus de tous leurs droits ſur le Duché de Sleswigh, parce qu'ils avoient porté les armes contre la Reine & appellé l'étranger dans le Dannemarck: il fallut ſoutenir à main armée la ſentence des Etats. Le Duc de Brunswick avoit embraſſé la défenſe des Comtes de Holſtein, ſes pupilles. Eric ne livra point de bataille qu'il ne perdît, n'aſſiégea point de ville qui ne le repouſſât: tous ſes ſuccès ſe bornerent à faire égorger ſans pitié les habitans de l'iſle de Fémeren. Il alla mendier des ſecours en Allemagne, & n'eſſuya que des refus. Il paſſa en Paleſtine, pour implorer l'aſſiſtance du ciel, comme s'il n'avoit pas pu l'obtenir de même en Dannemarck: il manqua d'y être arrêté. Pendant ſon abſence, on prépara ſa ruine en Suede, en Dannemarck, en Norvege; tel fut le fruit de ſon pélerinage. Il trouva les Sleswicois armés, les Danois mécontens, les Suédois prêts à lever l'étendard de la révolte, l'Angleterre indifférente & refuſant de prendre ſon parti. Il ſouleva les villes de Vandalie contre leurs magiſtrats. C'étoit un mal plus grand que celui qu'il vouloit réparer. La Dalécarlie opprimée par un Gouverneur farouche, lui envoya envain des députés chargés de lui porter ſes plaintes: ils n'eſſuyerent que des refus & des mépris. Ce peuple réduit au déſeſpoir donna le ſignal de la rebellion, elle fut bientôt générale. Engelbert en étoit le chef. C'étoit ce Dalécarlien qui avoit été l'orateur de ſa patrie; il en fut le vengeur. Eric voulut paſſer en Suede, il fit naufrage. Ce ne fut qu'avec peine qu'il ſe rendit à Stockholm. On ne vouloit point encore le détrôner, mais ſeulement le forcer à obſerver le traité de Calmar. Il le promit; & l'on conclud une trêve d'un an, pendant laquelle les Gouverneurs nommés par Engelbert devoient avoir toute l'autorité. (1) Il partit pour le Dannemarck, reparut encore en Suede, & demanda ſeulement la diſpoſition des Gouvernemens de la citadelle de Stockholm & de quelques fortereſſes. On les lui accorda. Dès qu'il les eut entre les mains, il ne parla plus de négocier, mais de punir: il

1415. Guerre malheureuſe. Eric eſt battu partout.

Révolte des Dalécarliens.

Révolutions.

(1) Meurſius — Pontan. — Loccen. Hiſt. Suec. — Puffend. Hiſt. de Suede & notre Tome précéd. p. 441.

Sect. VI. *Hist.* de Dannemarck. 1319-1559.

désigna, sans l'aveu des trois Etats, son neveu Bogislas de Poméranie pour son successeur: ce choix indigna tout à la fois la Suede, le Dannemarck & la Norvege. Eric s'enfuit en Prusse; mais il fut rappellé par ses amis. S'il avoit été profond politique, il lui auroit été possible de réduire les Suédois, puisqu'ils se divisoient. Le Royaume étoit rempli de factions. Engelbert
1435. avoit été assassiné: la voix publique accusoit de ce meurtre le Maréchal
1436. Charles Canutson, rival de ce grand homme. Eric Pucke se déclara son vengeur, pour avoir un prétexte de lui succéder. On crut prévenir une guerre civile en rappellant Eric, qui répéta son serment d'observer le traité de Calmar, & reçut celui de la Nation. Ce Prince fut encore le jouet des vents; on le crut mort & on déféra la Régence au Maréchal, qui fit trancher la tête à son concurrent Eric Pucke.

1437. Eric s'enfuit dans l'isle de Gothland, emportant ses trésors & ses meubles les plus précieux: son évasion le rendit méprisable. En même temps il soulevoit les Juthlandois contre la Noblesse, foible ressource, trame obscure & indigne d'un Roi. Enfin les trois Etats le déposerent, annullerent le serment de fidélité qu'ils lui avoient fait, & placerent les trois Couronnes sur
Eric est déposé.
1439. la tête de Christophe de Baviere, neveu de ce Prince par sa mere: il étoit fils de Jean Duc de Baviere, & de Catherine sœur du Roi détrôné. Autant Eric étoit imprudent & indiscret, autant Christophe étoit sage & dissimulé:
Christophe de Baviere est élu.
1440. il parut avoir horreur de dépouiller son oncle, & ne céder qu'à la nécessité de rétablir la paix dans le Nord. Tandis qu'on lui rendoit hommage, Eric composoit un manifeste qu'on ne lut pas, ou qu'on lut sans intérêt: on lui signifia à lui-même qu'on l'avoit jugé incapable de regner, & qu'on avoit remis ses trois sceptres dans les mains de Christophe. Celui-ci ne prit d'abord que le titre modeste de Protecteur de la Patrie; à l'entendre, ce ne fut que par déférence pour la Nation, qu'il consentit à prendre celui de Roi. Les loix rétablies, les impôts diminués, les querelles des Seigneurs appaisées, d'utiles établissemens, le spectacle d'un peuple heureux, inviterent les Suédois partisans de Canutson à se ranger du côté du Bavarois. Le Grand Maréchal étoit avare: Christophe l'écarta avec des domaines & de l'or. La Norvege tenoit encore pour Eric: un Evêque fut chargé d'apporter à l'assemblée des trois Etats la protestation de ses compatriotes contre l'élection de Christophe; gagné par ce Prince, il fit tout le contraire, & déclara qu'il apportoit le consentement de sa nation. Un Sénateur qui souleva les Juthlandois contre le nouveau Roi, fut vaincu & expira sur la roue; déplorable victime d'un zele indiscret pour les intérêts d'un Prince qui aimoit mieux être pirate que Roi. Eric, retiré dans l'isle de Gothland, infestoit les mers, enlevoit les vaisseaux, ravageoit les côtes: pendant dix ans il exerça cette affreuse profession. On pressoit envain Christophe de s'opposer à ses ravages: „ il faut bien, disoit-„ il, laisser quelque chose à mon oncle pour subsister dans son asyle." Mais la compassion qu'inspire un Roi détrôné n'étoit point le véritable motif de l'inertie de Christophe; il vouloit se venger des Suédois, qui l'avoient forcé à renvoyer les Bavarois, dont il avoit rempli les pays: les ruiner, c'étoit les asservir; & le malheureux Eric servoit son neveu en croyant lui nuire.

Il est reconnu successivement dans les trois Royaumes.

Christophe appauvrit la Noblesse par la vente des fiefs qui sortoient des mains du premier acquéreur, dès qu'un autre en offroit un prix plus considé-

rable. Il regla que les dixmes, accordées aux ecclésiastiques, seroient partagées en trois parties égales, la premiere à l'Evêque, la seconde au Curé, la troisieme à l'Eglise paroissiale: on oublia les pauvres dans ce partage. Le Roi confirma les privileges des villes de Dannemarck, ceux-même des villes Anséatiques, dont il rechercha l'amitié, parcequ'il reconnoissoit l'impossibilité de les subjuguer. On observa qu'à l'exemple de Marguerite & d'Eric, il préféroit le Dannemarck aux deux autres Etats. On prétend même qu'il avoit formé le projet de rendre les Couronnes de Suede & de Norvege dépendantes de la premiere, lorsque la mort l'enleva en 1448. Ce Prince avoit de grandes qualités; il étoit profond, impénétrable, avare du sang humain, juste, au moins lorsqu'il étoit arbitre des différends des autres; mais on lui reprochera toujours d'avoir dépouillé son oncle. Celui-ci lui survécut peu. (1)

Hist. de Dannemarck, 1319-1559.

Sa mort. 1448.

Christophe ne laissoit point d'enfans. Charles Canutson fut proclamé Roi par les Suédois. Les Danois rejetterent cette élection: ils offrirent d'abord leur Couronne au sage Adolphe, Duc de Sleswigh, fils de Gerhard Comte de Holstein: celui-ci la refusa, & conseilla aux députés de la placer sur la tête de quelqu'un des fils de Théodoric, Comte d'Oldenbourg. Ils allerent trouver cet illustre vieillard, & lui demanderent lequel de ses enfans il jugeoit le plus digne de porter un sceptre? „J'ai trois fils," leur répondit le Comte: „l'un n'aime que les plaisirs, l'autre que la gloire de verser le sang hu-„main; mais Christiern me semble digne de commander à ses semblables." Il fut proclamé Roi, & fit bientôt voir qu'il étoit digne de l'être & que son pere n'étoit point aveuglé par ce penchant séducteur qui fait souvent préférer un fils à ses freres, plus vertueux que lui. Charles descendit dans l'isle de Gothland, asyle d'Eric détrôné. Christiern réclama cette isle comme appartenante au Dannemarck. Eric fut assiégé dans Wisby par les Suédois. Christiern prit les armes; mais avant de hazarder dans un combat le sang de ses sujets, il tenta plus d'une fois la voie de la négociation. Enfin il fallut en venir aux mains: les Suédois furent battus; la plupart furent faits prisonniers. Christiern les renvoya sans rançon, comblés de caresses & de présents. On sent assez quel étoit le but de sa bienfaisance. Ces soldats remporterent dans leur patrie la plus haute idée des vertus du Prince Danois: ils le peignirent comme un héros aussi aimable que terrible; on reconnut bientôt l'effet de leurs discours, & lorsqu'après le Couronnement de Charles en Norvege, douze députés de chaque nation s'assemblerent à Hermstadt, ceux de Suede promirent à Christiern de lui faire restituer la Couronne de Norvege, comme inséparable de celle de Dannemarck, & même de faire tous leurs efforts pour détrôner Charles. Celui-ci voulut punir ces Ministres infideles; mais ils trouverent à Copenhague un asyle contre sa vengeance. (2)

Adolphe de Holstein refuse la Couronne.

Christiern d'Oldenbourg est élu.

La guerre s'alluma; ce ne fut d'abord qu'une suite de ravages, d'incendies, de brigandages, de crimes de toute espece, où le laboureur & l'artisan furent les seules victimes de la fureur du soldat. Après on en vint à des ex-

(1) Nous ne faisons ici que toucher légerement les principaux faits qui concernent le Dannemarck, & renvoyons le Lecteur à l'Histoire de Suede. *Supr.* Tom. 42. p. 441 & suiv. (2) Ibid. p. 449.

SECT. VI. *Hist.* de Dannemarck, 1319-1559. ploits plus nobles; une flotte Danoise assiégea Stockholm. Christiern pénétra dans la Gothie Occidentale, où il fut proclamé Roi; mais, dans sa retraite, il perdit une partie de son armée & la Gothie retourna sous le joug de Charles. Le Monarque Danois ne fut point abattu par cette disgrace; il demeura quatre ans en Suede, conquérant lentement, parce qu'il ne vouloit

1452. *Révolutions en Suede.* point en venir à ces extrêmités, à ces moyens violens qui rendent le vainqueur odieux. Enfin Charles se vit attaqué, vaincu, poursuivi par l'Archevêque d'Upsal: il s'enfuit à Stockholm, y fut assiégé, & éprouva le double

1457. 1459. affront de demander grace, & d'essuyer un refus. Il s'évada: Dantzic fut

1460. son asyle. L'Archevêque couronna Christiern. Adolphe Duc de Sleswigh mourut & ne laissa point de postérité: l'heureux Christiern qui venoit d'obtenir un Royaume, réunit encore ce Duché à la Couronne de Dannemarck, & acheta des Comtes de Schawenbourg leurs prétentions sur les Comtés de Holstein & de Stormarie. Le soin de rétablir la paix dans Hambourg, dans Lubec, dans d'autres villes Anséatiques, celui de terminer le différend qui s'étoit élevé entre les Comtes Gerhard & Adolphe au sujet de Delmenhorst, occuperent le Roi jusqu'en 1464. Il eut alors d'autres inquiétudes. L'Ar-

1464. chevêque d'Upsal, à qui il devoit la Couronne de Suede, n'avoit point cette modestie qui sied à un bienfaiteur: il parloit de son maître comme de sa créature. Christiern le fit emprisonner: aussitôt tout se souleve; Charles est rappellé; le Roi rendit la liberté à l'Archevêque; ce Prélat se plaisoit dans les révolutions: il en fit encore une; Charles fut chassé, & Christiern proclamé de nouveau: bientôt il se forma un autre parti; c'étoit celui d'Eric Axelson, qui prit le titre de Protecteur de la Suede. Christiern fut exclus à

1466. son tour, & le peuple demanda le retour de Charles: il reparut & la Suede n'en fut pas moins déchirée par des factions. Celle de Christiern, celle du Protecteur, celles de quelques Seigneurs ambitieux minoient cette Monarchie. Christiern revint encore, remporta quelques avantages, & ne sçut pas en profiter; il entama une négociation: elle fut sans fruit; il reprit les armes & fit dans la Gothie Occidentale une expédition malheureuse. Charles mou-

1470. rut, & laissa sa puissance, avec le titre d'Administrateur, à Steen Sture, son neveu. Christiern appellé en Suede par sa faction, aborda près de Stockholm avec sa flotte; mais il fut attaqué, vaincu & blessé; il revint en Dannemarck. Depuis cette époque il parut renoncer à la couronne de Suede, & ne s'oc-

1471. *Sage gouvernement de Christiern.* cupa plus qu'à rendre les Danois heureux: il veilla à l'administration de la justice, & fonda un grand nombre d'hôpitaux; asyles nécessaires, surtout dans une contrée si souvent désolée par des maladies épidémiques. Il alla à Rome visiter les tombeaux des Apôtres, & rapporta du moins une rose d'or, de cette cour accoutumée à recevoir des trésors de tous ces pélerins couronnés & à ne leur donner en échange que des indulgences.

Ce voyage ne fut point inutile; le Roi obtint de l'Empereur Frédéric III, que les Comtés de Holstein, de Stormarie & le pays des Dithmarses seroient réunis en un seul Etat sous le titre de Duché; il en reçut en même temps

1478. l'investiture. A son retour il institua l'Ordre de l'Elephant, au milieu des fêtes qu'occasionna le mariage du Prince héréditaire avec Christine de Saxe; telle est du moins l'opinion la plus commune. Jean fut proclamé Roi, &

1481. associé au gouvernement. La mort enleva Christiern, au milieu des soins

Hist. de Dannemarck. 1319-1559.

pacifiques qui partageoient ses momens, depuis qu'il avoit renoncé au trône de Suede. Ce Prince étoit digne des trois couronnes, auxquelles il étoit appellé. Général plus habile qu'heureux, brave soldat, son front cicatrisé portoit des marques de son courage. Il ne fit la guerre, que lorsqu'il eut été honteux de ne la pas faire. Si l'on en excepte quelques ravages qui durerent peu, il fut sur les champs de bataille le modele des héros, traitant ses soldats comme ses enfans & les vaincus comme ses amis. Il protégeoit les arts & les cultivoit. Sa cour étoit magnifique, mais une vigilante économie empêchoit que ce faste ne fût onéreux au peuple. Les Suédois se repentirent de ne l'avoir pas couronné: leurs protecteurs furent leurs maitres: Christiern auroit été leur pere. Le Dannemarck souffrit peu de la guerre que son Roi soutint contre la Suede; il avoit en horreur cet usage tyrannique d'arracher de son champ l'innocent laboureur, indifférent aux querelles des Princes. Il ne recevoit sous ses drapeaux que ceux qu'un zele libre & l'amour de la gloire y conduisoient. Avec de tels soldats il auroit conquis la Suede, si sa valeur imprudente ne l'eût pas engagé trop avant dans le péril. Il est le chef de la Maison regnante. Cette auguste famille remonte à l'antiquité la plus reculée. Nous citerons ici ce que dit de son origine, l'auteur des Mémoires de Dannemarck (1).

Sa mort : son éloge.

Origine de la Maison d'Oldenbourg.

„ La Maison d'Oldenbourg, dont le Roi de Dannemarck qui est aujourd'hui sur le trône est descendu, tire son origine du célebre Wittikind, l'un des anciens Rois ou Ducs de Saxe, qui, après avoir courageusement défendu son pays contre Charlemagne, pendant près de trente ans, fut à la fin obligé de se soumettre à son vainqueur. Il se convertit en même temps à la Religion Chrétienne; il fut fait Grand Duc de Saxe, & rendit ensuite de grands services à l'Empereur. Les historiens disent, qu'il mourut en combattant courageusement pour ce même Empereur contre les Sueves l'an 800, & qu'il fut inhumé dans l'église d'Angria, d'où il fut transféré à Paderborn, par son petit-neveu Henri l'Oiseleur, Empereur de Germanie. Quant à la succession des Comtes d'Oldenbourg, avant que cette Maison montât sur le trône de Dannemarck, on dit qu'un nommé Haio, descendu des Ducs de Frise, épousa Rixa, fille de Jean Comte d'Oldenbourg, petit-fils de Walpert, qui étoit fils de Wigbert, fils du Duc Wittikind. Ce Haio eut de sa femme Rixa un fils unique nommé Elimar, qui, après la mort de son cousin-germain Frédéric, devint Comte d'Oldenbourg. Il eut pour successeur Elimar II son fils, à qui succéda Christian, Prince célebre par sa valeur, surtout dans les guerres qu'il eut contre Henri le Lion, Electeur de Saxe. Christian fut assassiné en allant à Jérusalem. Comme il ne laissa point d'enfans, le Comté d'Oldenbourg tomba entre les mains de Maurice, son cadet, qui, se retirant ensuite dans un monastere, le laissa à Othon son fils aîné; lequel étant mort encore sans enfans, eut pour successeur Christian II, son troisieme frere, parceque le second se trouvoit Chanoine de Cologne & de Brême. Après la mort de Christian II, Jean son fils aîné fut Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, &, après lui, Conrad son fils unique; à qui succéda Maurice fils

(1) Mém. de Dannemarck.

SECT. VI. *Hist.* de Dannemarck, 1319-1559.

„ aîné de celui-ci, lequel n'ayant laiſſé que deux filles, Théodoric, auſſi „ fils de Conrad, mais d'un ſecond mariage, hérita des deux Comtés. Ce „ Théodoric ou Thierri, ſurnommé l'heureux, après la mort de ſa premie- „ re femme, Adélaïde de Delmenhorſt, ſœur de Nicolas Archevêque de Brê- „ me, de laquelle il n'eut point d'enfans, épouſa en ſecondes nôces Hed- „ wige, veuve de Balthaſar Duc de Mecklenbourg, & ſœur de Gerhard & „ d'Adolphe, Ducs de Sleswigh & de Holſtein, de laquelle il eut pluſieurs „ enfans, entre autres Chriſtiern ou Chriſtian, élu Roi de Dannemarck, à „ la recommandation de ſon oncle Adolphe, Duc de Sleswigh. Ce Prince „ prit le titre de Roi de Dannemarck, de Norvege & de Suede, des Goths „ & des Vandales, de Duc de Sleswigh, de Holſtein, Stormarie, Wagrie „ & Dithmarſie, & de Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorſt. Il laiſſa „ ces titres à ſes ſucceſſeurs, & le Roi de Dannemarck les porte encore au- „ jourd'hui, à la réſerve de celui de Suede, que ſes prédéceſſeurs ont quitté „ depuis la diviſion de ces Couronnes."

Jean avoit été reconnu héritier des trois Couronnes par les Danois, les Norvégiens & les Suédois. Steen Sture (ou Stenon Sture) avoit réſiſté au pere; il ſe flatta de triompher du fils, & fit jouer tous les reſſorts de la politique la plus profonde pour l'écarter du trône. Les fiers Suédois qu'effarouchoit le nom de Roi, s'enorgueilliſſoient de vivre ſous la protection d'un *Adminiſtrateur*. C'eſt ainſi qu'avec des mots on abuſe les Nations: l'Adminiſtrateur avoit plus d'autorité qu'aucun Roi de Suede n'en avoit eu. Jean convoque à Hermſtadt une aſſemblée des trois Etats. Steen Sture ordonne publiquement à la Nobleſſe Suédoiſe de s'y rendre & lui donne en ſecret des ordres contraires: cependant Jean fut proclamé, & les efforts de l'Adminiſtrateur furent inutiles pour ce moment. Les Suédois impoſerent au nouveau Roi des conditions difficiles à remplir, & qui laiſſoient des reſſources à leur indocilité. Une partie de ce Royaume rejetta la domination Danoiſe. Steen Sture favoriſoit le ſoulevement, qu'il paroiſſoit vouloir réprimer: les ſuccès de ſon parti, ceux de la faction Danoiſe, régloient ſa conduite; il étoit tour-à-tour audacieux ou ſoumis, ſuivant que la fortune étoit contraire ou favorable à ſes deſſeins. Nous ne peindrons point ici ſes menées, ſes pieges, ni tous les détails de ces révolutions, & de celles qui changerent la face du Nord ſous le regne de Chriſtiern II: ces grands tableaux appartiennent à l'hiſtoire de Suede & nous n'en donnerons ici qu'une eſquiſſe.

Jean eſt proclamé.

Nouveaux troubles. 1487.

Jean ſe rendit maître du Gothland: cette conquête & d'autres ſuccès forcerent enfin l'Adminiſtrateur à rendre hommage au Prince Danois: mais à peine avoit-il diſparu, que Steen Sture reprit l'autorité qu'il avoit perdue. Le Roi, avant de prendre les armes, voulut tenter la voie de la négociation; il ſentoit que la guerre ne pouvoit que le rendre ou plus foible par ſes défaites, ou plus odieux par ſes victoires. Il avoit affaire au plus grand politique de l'Europe, & ſa droiture l'expoſoit encore plus à être trompé: une aſſemblée indiquée à Calmar fut ſans effet & ſans fruit. L'Adminiſtrateur arrêtoit toujours le Roi par des apparences de paix; au moment où la guerre alloit éclater, il entamoit des négociations, dont les préliminaires traînoient en longueur. Le Roi engagea les Ruſſes à attaquer la Suede du côté de la Finlande; mauvaiſe politique, qui aigrit les eſprits. Un peuple

Hist. de Dannemarck, 1319-1559.

pardonne plus aisément à son maître les maux qu'il lui a faits lui-même, que ceux qu'il lui a fait faire par des étrangers. L'Administrateur Steen Sture, dont la fortune, la gloire & le mérite faisoient des jaloux, fut déposé; le peuple qui l'adoroit ne put ni le défendre ni le venger. Jean parut, dissipa ce ramas de paysans, d'artisans mal armés, mal disciplinés, fut reconnu par l'Administrateur lui-même, & couronné par l'Archevêque d'Upsal: le vainqueur lui laissa la Finlande & quelques autres domaines. Peu de temps après, Christiern fils de Jean fut proclamé héritier des trois Couronnes. C'est ce Prince, qui par ses cruautés, ses perfidies, mérita l'affreux surnom de Néron du Nord. Cependant les Dithmarses se soulevent: Jean marche contre eux, leur présente la bataille; il est vaincu, s'enfuit, & se voit réduit à l'humiliante nécessité de leur demander la paix.

Steen Sture est déposé. 1497. 1498.

Il reparoît après la défaite de Jean.

Steen Sture sortit alors de sa retraite & reparut sur la scene. Les Suédois se souleverent; les Norvégiens à leur exemple rejetterent la domination Danoise: en un moment tout change de face. Les révoltés s'avancent en bon ordre vers Stockholm; l'Administrateur est reçu en triomphe dans cette capitale: le peuple croit revoir son protecteur, son pere. Jean avoit imprudemment laissé la Reine son épouse au milieu de ses ennemis. Elle se retira dans le château, & s'y défendit quelque temps: mais enfin elle capitula. (1) Au milieu de ces troubles deux chefs de la révolte furent assassinés: le Roi, au lieu de faire juger les meurtriers par un tribunal Danois, les envoya devant les Electeurs de l'Empire; cette conduite fit soupçonner que cet attentat ne s'étoit pas commis à son insçu. Aucun Roi du Nord n'avoit montré plus de déférence pour la puissance Impériale; & cette espece d'hommage qu'il lui rendoit animoit davantage les Suédois contre lui. Christiern son fils étoit en Norvege. Ce Prince avoit des talens, qui ne sont point incompatibles avec les vices d'un tyran; il étoit brave soldat, & bon général: il tailla en pieces l'armée des révoltés, passa en Suede & y fit quelques conquêtes. Steen Sture avoit fait alliance avec la ville de Lubec. Cette République jouoit depuis longtemps un rôle dans le Nord, & se rendoit redoutable aux Rois. Jean arma contre elle le Duc de Mecklenbourg, & la força d'abandonner le parti de l'Administrateur. En même temps il lança contre ses adhérens un arrêt moins efficace, qu'une Bulle de Rome. L'Empereur ratifia cet arrêt, comme si un Roi avoit eu besoin du secours de l'autorité Impériale pour faire usage de la sienne. Steen Sture mourut. A en croire les Historiens Danois „ il fut le Cromwel du Nord: il joua toutes les vertus & „ en eut peu de réelles, refusa le titre de Roi & fut en effet despote, asservit „ ses compatriotes en criant *Liberté*, & ne fut fidele à ses promesses, que „ lorsqu'il étoit de son intérêt de ne pas les violer. Du reste, habile géné- „ ral, politique adroit, jurisconsulte profond, il sçut se faire adorer d'un „ peuple, dont les malheurs étoient son ouvrage." Suante Nilson Sture fut son successeur. Cependant le Roi ravageoit la Scanie: il y commit des excès que ses droits sur la Couronne de Suede ne peuvent justifier, & ne conquit qu'un désert tout couvert des monumens de sa vengeance. La guerre dura encore avec divers succès. Enfin une partie de la Suede se soumit: mais

1503 *Victoire de Christiern sur les Norvegiens.*

(1) Voyez supra Tom. 42. p. 462.

SECT. VI. *Hist. de Dannemarck, 1319-1559.* l'autorité de Jean y fut toujours chancelante, & il mourut sans avoir entierement dompté son peuple. On ne peut reprocher à Jean que le ravage de la Scanie; dans toutes les autres circonstances de sa vie, il parut humain, généreux & juste; il protégeoit les lettres, il les honoroit. C'étoit dans l'Académie de Copenhague qu'il choisissoit ses Ambassadeurs. Son regne fut une

1513. suite de disgraces: mais son plus grand malheur fut de donner le jour à un tyran.

Suante Nilson Sture n'étoit plus. Steen Sture le jeune lui avoit succédé avec le même titre & la même puissance. Christiern avoit été reconnu par une faction, héritier des trois couronnes; loin de gagner les esprits Suédois par une douceur au moins affectée, il se rendoit même odieux aux Danois. Il avoit conçu la passion la plus violente pour Colombule, jeune Hollandoise, moins redoutable encore par ses charmes, que sa mere Sigebrite par ses intrigues. Colombule mourut; Torbern Oxy, Baillif du château de Copenhague, accusé d'avoir eu commerce avec elle & de l'avoir empoisonnée, absous par le Sénat, condamné par un tribunal de paysans vendus au soupçonneux Christiern, expira sur un échaffaud. Sigebrite néanmoins conserva tout l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit du Roi: le sien étoit souple, insinuant; la conformité de son caractere avec celui de Christiern, l'audace avec laquelle elle érigeoit en vertus des crimes que les plus impudens flatteurs n'osoient louer, lui avoient donné sur le cœur de ce Prince un empire irrésistible. Cette malheureuse, qui avoit éprouvé toutes les rigueurs de l'indigence, & qu'on avoit vue en Norvege vendre des fruits dans un marché, devint la Régente du Dannemarck: elle disposa de toutes les charges en faveur de ses créatures, fit dans le Royaume un bouleversement général, abolit des institutions utiles, & ne donna au Roi que des conseils, ou plutôt des ordres sanguinaires.

Elevation de Sigebrite; son crédit, sa tyrannie.

Christiern étoit reconnu par les Danois & les Norvégiens, (1) mais les Suédois demandoient du temps pour délibérer: quatre ans se passerent en conférences, en négociations, &, pendant cette vacance du trône, le pouvoir de l'Administrateur Steen Sture ou Stenon Sture II s'affermissoit. Christiern se répentit de n'avoir pas débuté par un coup d'éclat: il voyoit son rival adoré, & son nom en horreur en Suede; il excita les Russes à attaquer de nouveau la Finlande, & rechercha l'appui de la Cour de Rome. C'étoit avec les foudres du Vatican qu'il se flattoit de conquérir un Royaume. La disgrace de Gustave Trolle Archevêque d'Upsal lui offrit une occasion favorable à ses desseins. Ce prélat étoit un homme violent, comptant la vie des hommes pour rien, foulant aux pieds les droits les plus saints, les traités les plus solemnels, audacieux dans ses projets, impitoyable dans sa vengeance, du reste brave soldat, habile général, adroit négociateur: il n'étoit point né avec ces talens; la nature n'en avoit fait qu'un homme ordinaire; l'ambition seule en fit un homme étonnant. Nous avons vu les prélats s'ériger en Souverains, devenir le fléau des peuples & la terreur des Rois, excommunier, déposer leurs maîtres, lorsque ceux-ci osoient faire usage de leur autorité suprême, ou seulement les en menacer. Trolle avoit le même es-

Caractere de l'Archevêque d'Upsal.

(1) *Puffend. Hist. de Sued. — Loccen. Hist. Suec. — Meurs. Hist. Dan.*

esprit de domination, qui avoit rendu ses prédécesseurs si dangereux; il monta sur le siege Archiépiscopal d'Upsal, dans un temps où la Suede alloit sortir de la barbarie. Le bandeau de l'ignorance commençoit à tomber, &, avec lui, la puissance temporelle des prêtres. Ne pouvant asservir sa patrie, il la trahit, appella Christiern, que le vœu général de la nation rejettoit, & combina avec lui ses intrigues & ses complots. L'Administrateur avoit déja fait sentir aux Etats assemblés, qu'ils n'avoient point d'ennemi plus redoutable que ce prélat: on résolut de se saisir de sa personne. Il fallut l'assiéger dans un château: il s'y défendit avec cette valeur mal dirigée, qui naît de l'orgueil humilié. Les officiers de sa garnison, moins opiniâtres que lui, le forcerent à capituler. Il fut remis entre les mains du Sénat, qui le força de renoncer à l'Archevêché d'Upsal, & le condamna à passer le reste de sa vie au fonds d'un cloître. Le Pape excommunia l'Administrateur, condamna les Suédois à une amende de cent mille ducats, & chargea Christiern d'exécuter ce décret à main armée. Voilà donc un Roi devenu Général du Pape.

Hist. de Dannemarck, 1319-1559.

Il est déposé.

La guerre s'alluma aussitôt. Ce fléau & ses suites étoient les présens ordinaires que Rome envoyoit dans le Nord. Christiern confia le commandement d'une partie de ses troupes au Général Othon Crumpe, qui s'étoit déja fait connoître par quelques exploits importans: il ne démentit pas sa réputation dans cette guerre; il tailla en pieces les Suédois sur les bords du lac Vetter. L'Administrateur eut la jambe emportée du second coup de canon, qu'on tira dans cette bataille, & mourut de sa blessure. Othon força le passage de Twede, pénétra dans les provinces les plus reculées, & passa sur le ventre à tous les partis qui voulurent l'arrêter. Un grand homme donne toujours de l'ombrage aux tyrans. Pour prix de tant de conquêtes & de victoires, Christiern le renvoya depuis en Dannemarck. Il y passa le reste de sa vie dans un doux repos, estimé des Danois, des Suédois même & n'ayant d'autre ennemi que le Roi, à qui il avoit rendu de si grands services.

1518.
Succès d'Othon Crumpe.

1519.

Cependant un fourbe né parmi la populace, éloquent, audacieux, confiant, profitoit des troubles qui déchiroient la Suede, pour se faire un nom & jouer un rôle qui le conduisit enfin à l'échaffaud. Il se nommoit Hans; il avoit été palefrenier. Nils Steen, fils de l'Administrateur, étoit mort peu de temps après lui. Hans avoit quelques traits de ressemblance avec ce jeune Prince: le peuple crédule fut d'abord séduit. Hans se servit de l'ascendant qu'il avoit acquis sur ses semblables, pour décréditer parmi eux Gustave Ericson Vasa, Prince qui descendoit des anciens Rois de Suede & qui jettoit alors les fondemens de sa haute fortune. La veuve de l'Administrateur dissipa bien le prestige en jurant que son fils étoit mort; mais Hans eut toujours un parti composé de ce ramas de brigands qui, dans un Etat électif, soufflent la discorde & ne subsistent que des malheurs de la patrie. Il s'enfuit à Drontheim en Norvege, où il fut reçu, comme Prince de Suede par l'Archevêque de cette ville. Ce prélat lui aida à lever des troupes; il étoit singulier de voir un prélat devenir le recruteur d'un palefrenier. On verra cette comédie finir d'une maniere tragique pour l'imposteur.

Imposteur.

Cependant la Veuve de l'Administrateur, après s'être longtemps défendue dans Stockholm, avoit été forcée de rendre cette capitale à Christiern. Ce Prince étoit monté sur le trône de Suede, & Trolle sur son siege Archié-

piſcopal. Le Roi retourna en Dannemarck & concerta avec les méchans qui l'entouroient l'horrible tragédie, dont il devoit donner le ſpectacle au Nord épouvanté. Il reparoît à Stockholm, invite le Sénat à une fête pompeuſe; & cette fête fut un horrible carnage. Les têtes les plus illuſtres tomberent ſous le fer des ſoldats qui firent les fonctions de bourreaux; la ville fut livrée au pillage, & le ſang du peuple coula, confondu avec celui de la nobleſſe. Chriſtiern vouloit faire noyer la veuve de l'Adminiſtrateur, cette héroïne dont il avoit éprouvé le courage. Norbi l'empêcha d'ajouter cette cruauté à tant d'autres. La haute fortune de cet Amiral avoit d'abord été le prix de ſon talent pour la flatterie; elle devint le prix plus légitime des ſervices qu'il rendit à ſon Roi. Le plus grand de tous, ſans doute, fut de l'empêcher de commettre une lâcheté. Il n'y réuſſit qu'en lui repréſentant que la veuve fatiguée d'une longue captivité, pourroit lui découvrir le lieu qui renfermoit les tréſors de ſon époux. Mais il avoit lui-même, en donnant ce conſeil, des vues intéreſſées: il eſpéroit que la Princeſſe ne refuſeroit pas ſa main à ſon bienfaiteur, & qu'il pourroit jouer en Suede le même rôle que Steen Sture. Des circonſtances qu'il n'avoit pas prévues, renverſerent ſes projets ambitieux. Chriſtiern n'étoit pas aſſez bon politique pour les pénétrer; il lui conſerva ſa confiance. Il revint en Dannemarck, amenant avec lui Guſtave Ericſon Vaſa, qui avoit des droits ſur la Couronne de Suede, & la mere & la ſœur de ce Prince. (1) Ce redoutable captif briſa ſes chaînes, erra quelque temps, trouva enfin un parti qui devint une armée, & mit le ſiege devant Stockholm. Norbi s'avança au ſecours de cette capitale, remporta quelques avantages ſur les troupes de Guſtave, paſſa dans la Finlande, où la même fortune le ſuivit: il revint ſur ſa flotte, attaqua celles de Guſtave & de Lubec, eſſuya & rendit un combat opiniâtre. Une tempête ſépara les deux partis: la flotte de Norbi ſe retira près d'une petite iſle; elle s'y trouva embarraſſée entre des glaçons, à la faveur deſquels Guſtave vint y mettre le feu. L'Amiral ne put ſauver que peu de vaiſſeaux; il s'enfuit à Calmar avec ces débris.

Cruauté de Chriſtiern.

1522.

La flotte Danoiſe eſt brûlée.

1523. *Chriſtiern eſt détrôné.*

Guſtave triomphoit en Suede: en Dannemarck la Nobleſſe redoutoit une ſcene pareille à celle dont Stockholm avoit été le théâtre, elle s'aſſembla & renonça au ferment de fidélité qu'elle avoit prêté au tyran. On le déclara déchu du trône. Un Magiſtrat oſa lui porter l'acte de ſa dégradation, il s'appelloit Magnus Munce: „ mon nom, (diſoit cet intrépide citoyen) devroit „ être écrit ſur la porte de tous les méchans Princes." Chriſtiern ne vit pas ſes reſſources. Il étoit encore maître de ſa capitale & des iſles de la mer Baltique; l'Allemagne alloit prendre les armes en ſa faveur; Norbi lui étoit fidele; Crumpe étoit aſſez généreux pour le ſervir encore: mais le tableau de ſes cruautés toujours préſent à ſon ſouvenir, lui fit croire, ſans doute, que le ciel, vengeur de l'humanité outragée, combattoit contre lui, & qu'il s'efforceroit envain de lui réſiſter. Il s'enfuit, comme un lâche, emportant avec lui ſes tréſors, les archives de la Couronne, ſa femme, ſes enfans, & cette Sigebrite, qui l'avoit pouſſé au crime, & que le peuple indigné voulut jetter dans la mer: on ignore quelle fut ſa fin. Chriſtiern erra pendant neuf années, tomba entre les mains de ſes ennemis, & fut vingt-ſept ans captif; juſte châ-

(1) Supr. Tom. 42. p. 471. & ſuiv.

timent de sa tyrannie. Pour Norbi, il se rendit maître du Gothland. Ce fut de-là que ce fier Amiral déclara la guerre aux Rois de Suede & de Dannemarck: il s'érigea en Souverain, & à ce titre il en ajouta deux autres incompatibles, ceux d'*ami de Dieu & ennemi de tous les hommes*. Au reste, il n'est pas le seul qui ait eu de la Divinité une idée assez fausse, assez injurieuse, pour croire qu'on pouvoit lui plaire en détestant ses créatures. Il troubla le commerce du Nord par ses pirateries. Gustave ligué avec la Régence de Lubec, résolut de lui faire la guerre. Norbi se vit presque en même temps attaqué par les Danois que Ranzau commandoit. Vaincu deux fois par ce Général, assiégé dans Landscroon, forcé de capituler, il alla se jetter aux pieds de Frédéric I. C'étoit ce Prince que le cri unanime de la Nation avoit appellé au trône; il étoit fils de Christiern I; on dit que dans sa jeunesse, un jour qu'il passoit devant plusieurs de ses vassaux qui étoient à table, l'un d'eux dit aux autres convives: *levez-vous & saluez un Prince qui sera un jour Roi de Dannemarck.* Copenhague lui ouvrit ses portes après une foible résistance. La Norvege le reconnut; il prit le titre de Roi des trois Royaumes, & protesta contre l'élection de Gustave. Mais il montra peu d'ardeur à faire valoir ses prétentions. Il ne put retenir à son service Norbi, qui auroit pu l'aider à conquérir la Suede. Cet Amiral odieux aux trois nations, passa en Moscovie, de-là en Autriche, & alla chercher la mort en Italie sous les murs de Florence.

Hist. de Dannemarck, 1319-1550.

1523.

Cependant le Luthéranisme faisoit en Dannemarck des progrès rapides. Frédéric, frappé du tableau épouvantable des cruautés que le fanatisme avoit exercées dans le reste de l'Europe, prit le parti de la tolérance: il défendit d'exciter aucun trouble pour cause de religion. „ Que chacun, disoit-il, „ se conduise dans sa croyance, comme devant un jour en rendre compte à „ Dieu." Au fonds, il y avoit autant de politique que de philosophie dans la conduite de ce Prince. Le souvenir de tant de troubles excités par les prêtres, de tant de Rois ou détrônés ou excommuniés par eux, lui faisoit désirer l'abaissement du Clergé. Jean Tausson seconda bien ses vues. Il fut le plus redoutable ennemi de la foi Catholique, & l'apôtre le plus zélé de la religion Luthérienne. Il voulut d'abord faire l'essai de ses talens dans le monastere de Saint Jean de Wibourg. Les moines le chasserent; il fut accueilli par les Magistrats. Frédéric le protégea; mais depuis il essuya de grands revers. Les Etats le bannirent de la Séelande. Il regarda ces persécutions comme des présents de la bonté céleste, & comme un présage favorable pour le succès de ses travaux Evangéliques. Le peuple ne put souffrir qu'on lui enlevât son apôtre; il prit même les armes en sa faveur. Tausson fut le premier à calmer la fureur de la populace mutinée: cet acte de modération lui rendit l'estime & la confiance des Magistrats. L'instant étoit arrivé, où le souvenir de la tyrannie de Christiern, des prétentions ambitieuses des Papes, des usurpations des prélats, des séditions du bas clergé devoit renverser l'édifice de l'Eglise Catholique. Les cloîtres furent ouverts à tous ceux qui voudroient en sortir; les religieuses eurent la liberté de se marier; les évêques furent obligés de renoncer à leurs relations avec le Pape & de s'adresser uniquement au Roi.

1525.

Le Luthéranisme favorisé en Dannemarck.

1527.

La Cour de Rome, qui se voyoit enlever une partie de son empire, favo- 1531.

Sect. VI. Hist. de Dannemarck, 1319-1559.

risoit le parti du tyran détrôné. La Maison d'Autriche, à laquelle il étoit allié, l'aidoit foiblement: elle ne faisoit agir pour lui qu'un certain Knisow, célebre par ses larcins. Il étoit né dans l'isle de Malmoë, & se rendit fameux sur la mer par cette valeur atroce, qui ne respecte, ni les loix de la guerre, ni celles de l'honneur. La Gouvernante des Pays-bas lui confia le commandement d'une flotte, qui devoit ruiner dans la mer Baltique le commerce des Danois. Il s'acquitta de cette commission en vrai pirate: il fut le fléau de la Baltique, & n'épargna pas même les vaisseaux de Hambourg. Les habitans de cette ville armerent contre lui, & le firent prisonnier: il eut la tête tranchée, & cinquante de ses compagnons subirent le même sort. Christiern rap-

1532. *Christiern est fait prisonnier.*

pellé par les prêtres, vaincu, poursuivi, rendit enfin les armes, & fut enfermé dans le château de Sunderbourg, malgré la promesse que l'Evêque d'Odensée lui avoit faite d'obtenir pour lui des conditions, qu'il pût accepter sans rougir. Frédéric ne jouit pas longtemps du plaisir de voir son enne-

1533. mi dans ses fers: il mourut l'année suivante. On le surnomma le Pacifique, parcequ'il résista au conseil qu'on lui donnoit de rétablir à main armée l'union de Calmar. Satisfait de deux couronnes, il fit sa paix avec Gustave. Si l'on excepte l'abandon de cette prétention funeste au repos du Nord, il remplit toutes les promesses qu'il avoit faites à ses sujets. Au reste, il avoit sous les yeux un grand exemple des périls auxquels s'expose un Prince infidele à ses sermens. La Nation qui s'étoit soulevée contre Christiern, ne pouvoit pas même être traitée de rebelle d'après la capitulation qu'il avoit jurée (1) à son couronnement.

(1) Elle étoit conçue en ces termes: „ Nous nous engageons, avant toutes choses, „ d'aimer Dieu & de le servir; de protéger la sainte Eglise, & de l'amplifier; de conserver inviolablement tous les privileges des évêques, des prélats & des autres ministres de „ l'Eglise, soit qu'ils aient été accordés par le saint siege, ou par les Rois Chrétiens; „ d'honorer les archevêques de Lunden & de Drontheim, les abbés, les ordres du Royaume, la noblesse, les sénateurs, les conseillers, & d'avoir pour eux les égards que demandent leur condition & leur état. S'il survient quelque différend entre nous & les „ archevêques, évêques, abbés ou quelques ministres de l'Eglise, on conviendra d'un „ lieu où les sénateurs du Royaume prendront connoissance de l'affaire & la régleront. „ S'il en survient entre nous & nos préfets, ou quelque gentilhomme, soit qu'il soit du „ corps du sénat, ou non, nous serons obligés de le faire citer devant lesdits seigneurs, „ soit qu'il s'agisse de la propriété d'un domaine ou de quelque autre chose que ce soit. „ Et comme nous sommes tenus de protéger un chacun, & faire en sorte qu'il ne lui soit „ fait aucun tort, nous nous obligeons pareillement " *de comparoître devant le sénat, d'y répondre aux plaintes, qui seront faites contre nous, de nous conformer au jugement qui sera rendu, & de ne témoigner aucun ressentiment des plaintes ou demandes formées contre nous selon les loix.* „ Nous promettons d'administrer la justice sans intérêt, & de la rendre indifféremment au pauvre & au riche, à l'étranger, comme à l'habitant du pays, sans acception de personne. Nous ne commencerons aucune guerre, & n'introduirons point „ de troupes étrangeres dans le Royaume à l'insçu & sans le consentement du sénat. Nous „ exécuterons inviolablement la teneur des actes, que nous ou le Roi Jean notre pere „ avons signés, & nous acquitterons ses dettes. La monnoie que nous ferons battre, sera „ de bon aloi, en sorte que deux marcs puissent faire la valeur d'un ducat du Rhin. Enfin „ par le serment que nous faisons, nous promettons l'accomplissement de tous ces articles à tous les habitans du Dannemarck & de la Norvege, & à chacun d'eux en particulier, & de la même maniere, que nos sujets se lient envers nous par l'hommage & par „ la promesse qu'ils font de nous servir, & de nous aider de gens de guerre." *Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous venions à violer quelqu'un de ces points, & à fermer les oreilles aux remontrances des sénateurs, tous les habitans du Royaume, pour leur honneur*

Hist. de Dannemarck. 1519-1559.

Un interregne orageux suivit la mort de Frédéric; il laissoit deux enfans d'un premier lit, Christiern & Dorothée I, & de son second mariage, trois fils & trois filles, Jean, Adolphe, & Frédéric; Elisabeth, Anne & Dorothée II. Les Etats avoient promis au feu Roi de placer la couronne sur la tête de l'un de ses enfans. Satisfait de cette promesse, il leur avoit laissé le choix de son successeur dans sa famille. Christiern avoit été Administrateur des Duchés de Sleswigh & de Holstein: il s'y étoit fait adorer de la noblesse, des soldats & du peuple. Mais il avoit favorisé les progrès de la nouvelle doctrine & le clergé avoit juré sa perte. Une partie des prélats vouloit couronner le Prince Jean qui n'avoit que huit ans; une autre faction vouloit briser les fers de Christiern II & le replacer sur le trône. Ce parti étoit le plus nombreux. C'étoit une ligue véritable, formée par la ville de Lubec, Christophe Comte d'Oldenbourg, l'Archevêque Trolle, le Comte Jean de Hoya, & les Magistrats de Malmoé & de Copenhague. Lubec aspiroit alors à de- 1535.
venir la Rome du Nord: elle vouloit détrôner Gustave. Christiern III se ligua avec ce Prince pour leur défense commune. Marie Gouvernante des Pays-bas fit alliance avec eux, parceque le commerce de Lubec ruinoit celui de la Hollande. Christiern assiégea cette ville orgueilleuse. Ce fut pendant ce siege que ce Prince fut proclamé par les Etats de Juthland, de Holstein, & de Fionie: il vint recevoir la Couronne à Horsens.

Christiern III est couronné à Horsens.

Cependant le Comte d'Oldenbourg avoit soumis la Séelande, il étoit entré dans Copenhague; mais Christiern III reprit bientôt une partie des places qu'il avoit perdues. Une trêve fut conclue entre Lubec & le Holstein. Il y eut une entrevue entre le Roi & le Comte; celui-ci exigeoit, pour premiere condition, le rétablissement de Christiern II: la conférence fut inutile. On reprit les armes: le célebre Marc Meyer, Bourguemaitre de Lubec, homme ambitieux, esprit brouillon, fauteur de tous les troubles du Nord, tomba entre les mains des Danois & fut écartelé. Le Comte d'Oldenbourg fut vaincu entre Midelfort & Odensée: la soumission de la Norvege fut le fruit de cette victoire. Ce Royaume attendoit que la fortune jusqu'alors incertaine lui montrât le maître qu'elle devoit choisir. Copenhague ne se rendit qu'après un siege meurtrier, pendant lequel la famine, les maladies dépeuplerent cette malheureuse capitale. Christiern III pardonna à tous ses ennemis étrangers ou Danois, excepté au Consul Ambroise: on se rappella
1536.
comment Christiern II avoit traité les siens; & ce contraste rendit le nouveau Roi plus aimable & plus grand aux yeux des Danois. Le clergé seul n'eut aucune part à sa clémence. Les évêques furent arrêtés & déposés: leurs biens furent réunis au fisc; tous les moines Catholiques furent bannis du Royaume; & les Etats prêterent aux prédicateurs évangéliques l'appui de leur autorité. L'Electeur Palatin aspiroit à la Couronne de Norvege. L'Archevêque de Drontheim osa même se faire proclamer en son nom: mais cette révolution ne fut que momentanée; & la soumission de Copenhague

Il se rend maître de Copenhague.

& pour celui de leur serment, uniront leurs forces & travailleront à y mettre ordre; & ce qu'ils feront en pareil cas, ne pourra point être reputé une violation de leur serment, ni contraire à l'hommage qu'ils nous auront fait & à la fidélité qu'ils nous auront promise. Que l'on compare cette capitulation à la *Loi Royale* & l'on verra quel chemin Frédéric III eut à faire pour arriver au despotisme.

SECT. VI. *Hist.* de Dannemarck, 1319-1559.

fit tomber aux pieds de Christiern tous les sujets des deux Couronnes.

Ce Prince se fit médiateur entre la Suede & la Régence de Lubec, & conclut, sinon une paix, au moins une trève entre ces deux Etats. Il fit alliance avec plusieurs Princes Allemands, ennemis de la religion Catholique: elle fut détruite en Dannemarck sans effusion de sang. Christiern conduisit cette révolution avec tant de prudence, qu'en 1539 tout étoit Luthérien, soumis & tranquille. L'Electeur Palatin toujours séduit par ses espérances ambitieuses, voulut entrer dans le Holstein; mais les vaisseaux Hambourgeois l'arrêterent, & une troupe de paysans le força à prendre la fuite. Charles-Quint plus ambitieux encore & plus redoutable que l'Electeur, toujours plein du vaste & chimérique projet de la Monarchie universelle, méditoit la conquête du Dannemarck. La Religion, prétexte ordinaire des usurpations, légitimoit aux yeux des Catholiques ses énormes prétentions. D'ailleurs l'Electeur Palatin avoit épousé Dorothée, fille de Christiern II; & cette alliance étoit regardée par son parti comme un droit sur la Couronne. Christiern III sçut détourner l'orage. Une flotte formidable croisa le long des côtes d'Allemagne; l'alliance entre la Suede & le Dannemarck fut resserrée; les différends du Roi avec les Ducs de Poméranie furent terminés à l'amiable. Une armée nombreuse & aguerrie fut cantonnée vers les frontieres de Dannemarck. La France s'unit d'intérêt avec Christiern & Gustave. L'Empereur intrigua, menaça beaucoup, fit de grands préparatifs, & n'entreprit rien. Enfin la paix fut conclue à Spire, aux conditions suivantes: „ qu'il y „ auroit une paix perpétuelle entre le Dannemarck, l'Empereur & les Etats „ de ce Prince: que le Roi renonceroit aux alliances qu'il auroit faites avec „ quelque Prince que ce fût, si ces alliances étoient contraires aux intérêts „ de l'Empereur; que le Roi ne pourroit donner aucun secours aux ennemis „ de l'Empereur, & que l'Empereur n'en donneroit aucun à ceux du Roi: „ que le traité de Gand seroit rétabli dans toute sa force: que la ville „ d'Amsterdam pourroit négocier librement dans le Dannemarck & dans la „ Norvege, comme elle avoit fait par le passé, & qu'elle jouiroit des mê„ mes privileges que les villes de Vandalie: que la dot de chacune des filles „ du Roi Christiern II leur seroit payée, tant pour ce qui leur revenoit du „ chef de leur mere, que de celui de leur pere: que l'on accorderoit quelque „ liberté au Roi Christiern II dans sa prison, & qu'on lui donneroit la li„ berté de chasser & de se promener avec ses gardes". (1)

Il detruit la religion Catholique en Dannemarck. 1539.

Il se tient sur la defensive contre l'Empereur. 1543.

Traité entre Charles V & Christiern III.

La Suede déclara la Couronne héréditaire dans la famille de Gustave (2). Cette hérédité déplut à Christiern, qui, malgré les protestations du Héros Suédois, arbora les trois Couronnes dans son écu. Fatigué de la guerre, il passa le reste de sa vie dans une paix profonde: il ne prit les armes que pour chasser de la Baltique quelques pirates François & Allemands. Il refusa l'hommage de la ville de Revel, assiégée par les Moscovites, de peur d'engager son peuple dans une sanglante & fatale querelle. La mort l'enleva dans un âge avancé. Il fut également regretté par son peuple & par sa famille. Il aimoit la vérité, se plaisoit à l'entendre, comme à la dire. Sa politique étoit sage,

Mort de Christiern. 1559.

(1) Des Roches Hist. de Dan. — Hist. d'Allemagne & supr. Tom. 40. L. XXV. Sect. XI. (2) Supr. T. 42. p. 505.

lente, éloignée du mensonge & de tout manege vil. Il étoit généreux, mais avec économie : il étoit brave, sans chercher follement l'occasion de montrer sa bravoure : il sçavoit faire la guerre, mais ne l'aimoit pas. Ce qu'il y a de plus étonnant dans l'histoire de sa vie, c'est qu'il ait changé la Religion de son pays sans verser de sang.

Hist. de Dannemarck, 1319-1559.

SECTION VII.

Sect. VII. *Hist.* de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

Histoire de Dannemarck, depuis le Regne de Frédéric II jusques à nos jours.

Il n'y avoit plus de prélats Catholiques en Dannemarck : Frédéric II monta sans obstacles & sans troubles sur le trône de son pere. La révolte des Dithmarses, leur prompte réduction, l'échange d'une partie du Holstein contre les Souverainetés d'Oëfel & de Courlande, que le Roi céda à Magnus son frere, le mariage de Dorothée sa sœur avec Guillaume de Lunebourg, quelques différends avec la ville de Hambourg bientôt terminés par des arbitres, une ligue avec la Pologne, la Moscovie & Lubec ; tels furent les évenemens qui précéderent la guerre qui s'alluma entre la Suede & le Dannemarck. Eric successeur de Gustave réclamoit la Hallandie, le Blecking, & le Gothland. On négocioit, on disputoit, on s'aigrissoit, lorsque les Ambassadeurs Suédois qui alloient à Cassel demander au nom de leur maître la main de la fille du Landgrave, furent arrêtés contre le droit des gens. (1) Cette infraction fut le signal de la guerre. La mer en fut le principal théâtre : les Danois éprouverent d'abord la supériorité de la marine Suédoise : (2) dans le premier combat, leur Amiral, Jacob Brockenhuisen fut pris & plusieurs de leurs vaisseaux amenerent leur pavillon. Frédéric s'empara d'Elfsbourg, & ravagea la Gothie occidentale. Dans une seconde bataille navale, les vents combattirent pour les Danois, & leur aiderent à venger leur premier affront. La flotte Suédoise dispersée par les vents leur offrit une victoire facile. Le vaisseau Amiral des ennemis fut la proie des flammes, & les Amiraux Jacob Bagge & Arwed Trolle tomberent entre les mains des vainqueurs. La Suede fut bientôt relevée de ces pertes ; la flotte Danoise qui croisoit à la hauteur de Stralsund fut mise en fuite, & laissa les ennemis recevoir le péage du Sund. Elle reparut bientôt, combinée avec celle de Lubec ; mais l'une & l'autre furent vaincues. Pendant ces combats peu décisifs, quoique le succès n'en fut pas équivoque, les armées de terre commettoient les plus grands ravages ; celle de Suede dans le Blecking, celle de Dannemarck dans la Smalandie ; on en vint aux mains sous les murs de Warberg ; le combat fut sanglant, & la victoire incertaine. Cette guerre n'est qu'une suite de massacres sans fruit. La flotte Danoise battue par les Suédois à la hauteur de l'isle d'Oeland, est dispersée & brisée par la tempête : des troupes qu'Eric envoie en Norvege sur la parole d'un imposteur, sont passées au fil de l'épée ; l'armée Danoise, après avoir triomphé près de Norbi, se trouve enve-

Frédéric II parvient au trône sans obstacles.

1562.

1563.

Guerre entre la Suede & le Dannemarck.

1564.

1565.

Eric envoie des troupes en Norvege.

(1) Supr. Tom. 42. p. 519. (2) Ibid. p. 519.

SECT. VII. *Hist.* de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

loppée, se fait jour à travers les ennemis, poursuit sa marche, écrase un autre parti, qui l'attendoit dans une embuscade.

Eric fut détrôné par Jean son frere. (1) Ce nouveau Monarque rechercha l'alliance de Frédéric: mais ses Ambassadeurs ayant conclu une paix honteuse, il les désavoua & on reprit les armes. Il y avoit longtemps que ces deux Nations rivales n'avoient fait éclater avec tant de furie leur antique animosité.
1568. 1569. Warberg est pris après un siege fatal à deux généraux Danois & à une multitude de soldats; les côtes de Norvege, de Dannemarck sont ravagées par les Suedois; les provinces Suédoises sont en proie aux Danois. Ceux-ci unis aux Lubecois vont jusques dans le port même de Revel enlever des vaisseaux chargés de richesses. Pendant cette grande querelle Magnus s'érige en Roi
1570. *Les Suédois acceptent une paix onéreuse.* de Livonie sous la protection du Czar. Enfin les Suédois, malgré la supériorité de leurs armes, accepterent une paix onéreuse. Leur Roi renonça à ses prétentions sur la Norvege, sur les provinces de Hallandie & de Blecking, sur le Jempterland & Hermdalhn; il promit de payer une somme considérable, fit rendre tous les vaisseaux pris aux Danois, & n'en obtint que la restitution d'Elfsbourg. La Régence de Lubec rendit quelques années après à
1576. Frédéric II l'isle de Bornholm que Frédéric I lui avoit engagée. Le Roi vécut encore douze années, uniquement occupé du bien public, oubliant la gloire des armes pour chercher la gloire plus solide de faire des heureux, laissant Magnus se plaindre de la mauvaise foi du Czar & perdre la Livonie,
1588. *Mort de Frédéric II.* réprimant les insultes des Hambourgeois sans prendre les armes, & entretenant avec tous ses voisins une parfaite intelligence. Il mourut à Anderscow le 4 Avril 1588. Il fit la guerre avec succès & se montra opiniâtre & inexorable envers les Suédois: cette guerre terminée, il se livra à l'étude des loix, à son goût pour les arts, aux soins du gouvernement. L'orphelin trouva en lui un pere, l'innocence un vengeur, la foiblesse un appui: beaucoup de Rois l'ont surpassé dans la guerre; mais peu l'ont égalé dans la paix.

Christiern IV n'avoit qu'onze ans, lorsque la mort de son pere lui laissa un Royaume à gouverner, des conquêtes à conserver, de grands exemples à suivre, les espérances de deux Nations à remplir. On nomma quatre Régens, & leur nombre ne rendit pas leur régence plus orageuse. L'éducation du Roi, dirigée & par de sçavans Danois & par d'illustres étrangers, fut à la fois physique & morale. Il excella également dans les exercices de l'esprit
1596. *Sage gouvernement de Christiern IV.* & du corps. Il fut couronné en 1596 & regna par lui-même. L'Electeur de Brandenbourg se tint honoré d'être son beau-pere & lui donna en mariage Anne-Catherine sa fille. Le Roi parut marcher sur les traces de son pere, il évita sagement tous les pieges qu'on lui tendit pour l'engager dans les guerres qui agitoient l'Europe. Mais autant il étoit lent, lorsqu'il s'agissoit d'épouser une querelle, autant il étoit prompt à offrir sa médiation entre les parties belligérantes. Il établit un tel ordre dans les affaires, qu'un séjour de plusieurs mois qu'il fit en Angleterre, pour y voir sa sœur, épouse de Jacques I, ne causa aucun trouble dans le Royaume. Ce calme dura jusqu'en
1611. 1611; alors la Suede & le Dannemarck s'accuserent réciproquement d'avoir violé l'ancien traité; de part & d'autre on mit trop d'aigreur dans les reproches,

(1) Supr. Tom. 42. p. 529.

ches, trop d'injustice dans les demandes, trop de fierté dans les refus. La rivalité des deux Nations se réveilla & on reprit les armes. Christiern entra de vive force dans Calmar. Bientôt son goût pour le gouvernement intérieur le ramena à Copenhague, & il laissa le commandement de son armée à Lucas Krabbe, qui périt peu de temps après dans un combat. Cependant la flotte Suédoise fut battue; leurs armes essuyerent encore d'autres échecs. Charles IX n'écoutant que son désespoir envoya un Cartel à Christiern. Ce Prince méprisa cet emportement; il y répondit par une mauvaise plaisanterie. „ Je „ vois bien, dit-il, que les jours caniculaires ne sont point encore passés „ pour mon frere Charles, & qu'ils operent sur sa tête avec toute leur for- „ ce." Puis il ajoutoit: „ il vaudroit mieux que tu fusses renfermé dans un „ poële chaud, que de te battre avec nous." Bientôt la fortune changea: les maladies, la faim détruisirent l'armée Danoise. Charles IX mourut; Gustave-Adolphe lui succéda. L'Angleterre sollicitée par la Hollande & par les villes Anséatiques, dont le commerce étoit gêné par cette guerre, offrit sa médiation aux deux Rois. Elle fut acceptée & la paix fut enfin conclue. (1) L'amour de Christiern pour la paix étoit sincere; & plutôt que de la troubler, il aima mieux diminuer les droits de péage du Sund, & rejetter l'offre des habitans de Neugardt qui vouloient passer sous sa domination. Il tournoit toutes ses vues vers le bien public, & s'occupoit surtout de la splendeur du commerce. Une escadre partit, doubla le Cap de Bonne-espérance, & les Indiens virent avec étonnement des habitans du Nord, dont ils ne soupçonnoient pas l'existence, fonder une colonie sur la Côte de Coromandel. (2) Ce qu'il y a de plus estimable dans cet établissement, c'est qu'il se fit sans effusion de sang, & que les Danois acheterent le terrein qu'ils occuperent. On se souviendra qu'un Pape avoit donné par une bulle aux Espagnols la propriété de l'Amérique, & que cette bulle avoit été le signal du plus épouvantable massacre, de l'usurpation la plus odieuse dont l'histoire fasse mention.

Hist. de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

Paix entre la Suede & le Dannemarck.

Christiern se liguant avec Gustave-Adolphe, le protecteur du Luthéranisme, prit comme lui la défense de l'Electeur Palatin, & des autres Princes mis au ban de l'Empire. Nous abrégerons le récit de cette guerre, dont nous avons déja tracé le tableau dans l'histoire d'Allemagne. (3) Les Danois forcerent le célebre Tilly à lever le siege de Nienbourg; mais l'imprudence de deux officiers, qui, au lieu de s'emparer d'un passage d'où dépendoit le salut de l'armée, attaquerent un détachement d'Impériaux, fit tailler en pieces presque toute l'armée Danoise. Le Roi fit fermer le passage du Sund à tous les vaisseaux sujets de la Maison d'Autriche; foible vengeance pour une si grande perte. Il leva des impôts, rassembla de nouvelles forces, & s'empara de Peyne, de Wegt, de Kalemberg, Hottenslewen, Summersbourg, Ostervic, Sclagen & Steuerwald. Mais il fut vaincu dans la plaine de Goslar, près de Lutter. Plus de dix mille Danois resterent sur le champ de bataille. Le Roi s'enfuit en-deçà de l'Elbe. Une nouvelle armée se prépare à venger

1618. 1625. 1626. 1627.

(1) Merc. Franç. Sup. Tom. 42. p. 571.

(2) Nous renvoyons le Lecteur, pour ce qui regarde les Etablissemens aux Indes, tant des Danois, des Suédois, que d'autres peuples Européens, à notre Tome XXIIe. *Voyez-en la Table des Chapitres, &c.* (3) Supr. Tom. 40. p. 493. & suiv.

SECT. VII. Hist. de Dannemarck. 1559. jusques à nos jours.

la défaite de celle-ci: mais elle n'éprouve que des échecs; elle est mise en fuite près de Wolfenbutel: les Impériaux entrent dans le Holstein & le Juthland leur est ouvert. Christiern s'empare de l'isle d'Usedom & de Wolgast; mais ses conquêtes lui sont presque aussitôt enlevées par les Impériaux. Le Dannemarck étoit épuisé d'hommes & d'argent: on parla de paix; elle fut conclue à Lubec. Les prisonniers furent renvoyés sans rançon. Les conquêtes des Impériaux furent restituées à la Couronne de Dannemarck: mais
1628. Christiern fut contraint de céder aux Maisons de Sleswigh & de Holstein-Gottorp, l'isle de Fémeren, & leur droit héréditaire sur les isles de Walde & de Sulde.

1630. Christiern plus tranquille s'occupa du rétablissement de Gluckstadt qu'il fit fortifier: il établit un droit de péage sur l'Elbe en faveur de cette ville. Les Hambourgeois murmurerent, armerent, insulterent le pavillon Danois: mais Christiern sçut les réduire & se venger. Jamais on n'avoit médité de plus grands projets de commerce. Le Roi se ligua avec l'Espagne pour ruiner celui de Hollande. Des Ambassadeurs allerent en Perse proposer au Sophi un
1638. traité de trafic. On devoit creuser un Canal dans le Holstein. On projettoit même la conquête de la Suede. Mais la défaite de la flotte Espagnole par
1640. celle de Hollande fit évanouir tous ces grands desseins. Brochman qui les avoit fait naître eut la tête tranchée. On négocioit la paix entre la Suede &
1643. l'Empire, lorsque tout-à-coup les Suédois s'emparerent du Juthland & d'une partie du Holstein. Christiern arma une flotte, la commanda en personne,
1644. présenta la bataille aux Suédois, & reçut deux blessures: la nuit sépara les
1645. combattans. Dans un autre combat la flotte Danoise fut défaite. Enfin la paix fut conclue: Christiern céda aux Suédois le Jemptland, le Harndalen, la ville de Wisby, Arnsbourg, plusieurs isles & la Hallandie, comme cau-
1648. tion du traité. Il mourut trois ans après, heureux s'il n'avoit jamais suivi que ses goûts pacifiques!

La Noblesse Danoise, à qui l'on pouvoit justement reprocher les malheurs occasionnés par les deux dernieres guerres, n'en soutint pas moins la fierté de ses prétentions, en voulant exclure du trône, (1) encore électif alors, Frédéric III, fils aîné de Christiern IV; les bienfaits mêmes du feu Roi devinrent, entre ses mains, des armes redoutables, dont elle se servit pour défendre ses droits. Mais n'ayant point réussi dans le projet de couronner Waldemar, frere de Frédéric, elle réduisit les prérogatives royales dans des bornes si étroites, que ce Prince n'eût que le titre de Roi. Frédéric, en montant sur le trône, crut toucher au moment d'en descendre, en apprenant que les Danois se proposoient de briser le joug de la Royauté, & d'établir la liberté Républicaine sur les ruines de la Monarchie. Pendant que cet orage menaçant allarmoit la Cour, Ulefeld, Ambassadeur de Dannemarck (2) au-
1649. près des Etats-Généraux des Provinces-Unies, conclut cette année les traités d'Alliance & de rédemption qu'il négocioit depuis longtems. Par ces traités, blâmés également par les Ministres & les Négocians Danois, tous les vaisseaux marchands Hollandois avoient le privilege de passer le Sund, sans être visités. Les Etats avoient même le droit d'y envoyer quatre vais-

(1) Mém. de Dannemarck. (2) Annal. des Provinces-Unies.

seaux de guerre, sans en avertir le Roi. Il est vrai qu'ils étoient obligés de saluer le château de Cronenbourg de deux coups de canon, & d'abaisser la voile supérieure du grand mât.

Hist. de Dannemarck, 1559 jusques à nos jours.

Cependant la fermentation, excitée par l'ambition des nobles, continuoit de troubler le Royaume. Le Roi voyoit avec dépit l'administration absolue de l'Etat, entre les mains des Grands-officiers. Le Sénat, craignant de perdre son autorité, désiroit qu'on restreignît la leur. Telle étoit la situation du Dannemarck. Le Grand-maître Ulefeld, accusé d'avoir voulu empoisonner le Roi, s'étoit retiré à la Cour de Suede, où Christine l'accueillit comme un homme utile par ses richesses, son rang & son crédit. (1) Ce rebelle ne tarda point à se rendre redoutable à son maître, en contribuant à l'alliance de la Suede avec l'Angleterre, contre les Etats des Provinces-Unies, alors alliés du Dannemarck; Frédéric, à la sollicitation des Hollandois, s'étant emparé, par artifice, de vingt-deux vaisseaux Anglois qui s'étoient refugiés dans Copenhague, eut à craindre le ressentiment de la Cour de Londres: mais bravant la vengeance de Cromwel, il ratifia son union avec les Etats-Généraux, & sollicita la Reine de Suede à se déclarer en faveur des Hollandois. Cette Princesse, loin de répondre aux vues du Roi, s'efforça d'engager les Danois eux-mêmes à prendre le parti des Anglois. Les Ambassadeurs de Frédéric objecterent la honte dont le Roi se couvriroit, en violant un traité qu'il venoit de conclure; on ne craignit point de leur répondre que l'intérêt seul étoit la mesure de la fidélité qu'on devoit aux traités; mais Frédéric, consultant moins les maximes de la politique que les principes de l'équité, ne crut point devoir abandonner ses Alliés.

1651.

1652.

Tentative inutile auprès de la Cour de Suede.

Tandis que les Cours de Suede & de Dannemarck s'occupoient de négociations infructueuses, Frédéric fit connoître à Christine combien le Grand-maître Ulefeld étoit indigne de la protection qu'elle lui accordoit dans ses Etats: ce Prince lui dévoila toute la conduite de ce rebelle, & surtout la bassesse qu'il avoit eue de retenir vingt-quatre mille rixdahlers, destinés par Frédéric à soulager le Roi d'Angleterre réfugié en Hollande, dans sa malheureuse situation. La Reine de Suede ne rougit point de répondre: „ Ulefeld est honnête homme: je le connois très bien; il n'est pas capable de faire une lâcheté. S'il dit qu'il a payé vingt-quatre mille rixdahlers au Roi d'Angleterre, je le crois, & si le Roi d'Angleterre dit le contraire, il en a menti; & quand douze Rois, comme le Roi d'Angleterre, le soutiendroient, je dirois qu'ils en ont tous les douze menti. "

1654.

L'événement le plus remarquable, arrivé peu de tems après, est la démarche par laquelle les Etats-Généraux de Dannemarck reconnurent Christiern, fils aîné de Frédéric, pour successeur de son pere dans ce Royaume, & lui firent hommage en cette qualité. Les Danois fortifiés par leur alliance avec la Hollande déclarerent la guerre à la Suede, qui ne profita point de ses avantages pour conquérir le Dannemarck; les victoires rapides de Charles-Gustave obligerent enfin Frédéric à offrir des propositions de paix à un ennemi qu'il avoit paru peu redouter, & qui alors faisoit trembler sa capitale. Le rebelle Ulefeld, nommé Plénipotentiaire par le Roi de Suede, triomphoit de l'humiliation de Frédéric en lui imposant les conditions les plus onéreuses.

1655.

Guerre entre la Suede & le Dannemarck.

1658.

(1) Chanut, Négociations en Suede.

SECT. VII. *Hist.* de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

Forcés par les circonstances, les Danois demanderent une trêve de trois jours; Gustave, toujours téméraire & toujours heureux, répondit fiérement qu'il n'en accorderoit pas une de trois heures, & la paix fut enfin signée par les deux Monarques le 28 de Février: cette paix conclue par nécessité, dura peu. Le Roi de Suede, persuadé que lorsqu'il tourneroit ses armes contre la Moscovie, la Pologne ou la Maison d'Autriche, les Danois ne laisseroient pas échapper l'occasion de faire une diversion dangereuse, résolut d'affoiblir le Dannemarck, au point de n'en avoir plus rien à craindre. (1) Il vint assiéger Copenhague: la noblesse, qui jusqu'alors avoit méprisé & opprimé les bourgeois, les traita honorablement, dès que leurs bras devinrent nécessaires à la défense de la capitale. Elle leur promit une voix dans toutes les délibérations publiques, & le privilege d'acheter des terres & des seigneuries, pour en jouir avec les mêmes droits, dont jouissoient les gentilshommes, & de ne payer aucune taxe, que celles que payoit la noblesse. Frédéric, résolu de périr avec sa famille sous les ruines de Copenhague, profita de la lenteur de Charles à attaquer cette ville, pour la mettre en état de défense. Charles, en effet, renonça à une expédition qu'il avoit cru plus facile. C'est à cette époque qu'on place le combat entre la flotte Suédoise & la flotte Hollandoise, arrivée pour secourir Copenhague. Une singularité assez remarquable dans cette bataille célebre, c'est que les six Amiraux ou Vice-Amiraux des deux partis, furent mis hors de combat. Frédéric, encouragé par l'inutilité des efforts de son ennemi, rejetta avec mépris des propositions de paix, qui alors ne pouvoient que le deshonorer.

Vainement la France s'unit à l'Angleterre pour rétablir la paix dans le Nord: l'intention des deux Princes rivaux n'étoit point de s'y soumettre. Frédéric
1659. se flattoit de faire annuller le traité de Rothschild; Charles espéroit d'en faire conclure encore un plus avantageux: tous deux croyoient avilir la Majesté Royale en subissant une loi que des Nations étrangeres vouloient leur imposer. Cependant la prise de l'isle de Fionie par les Danois, fit perdre au Roi de Suede l'espérance de conquérir le Dannemarck. Les Puissances voisines continuoient d'employer leur médiation pour rétablir la paix entre les deux Monarques, lorsque la mort de celui de Suede parut devoir en accélérer le
On négocie. moment. Frédéric, délivré d'un ennemi redoutable, devint plus difficile sur les articles du Traité, que les médiateurs avoient tant de peine à former en-
1660. tre les deux Couronnes: enfin ce fameux Traité fut signé sous les tentes dressées entre Copenhague & le camp Suédois.

Après la conclusion de la paix, Frédéric chercha les moyens de réparer les désordres occasionnés par la guerre. Il convoqua les Etats Généraux du Royaume à Copenhague. A l'ouverture de l'assemblée, les députés du peuple, si longtemps ruiné & opprimé par les nobles, accuserent ces derniers d'être les auteurs de tous les maux que l'Etat éprouvoit: ils exigerent, que l'argent nécessaire aux besoins de la patrie fût généralement levé sur tout le monde. La noblesse, indignée d'une entreprise aussi juste dans son objet, que dangereuse pour elle dans ses suites, se disposa à faire valoir ses anciens privileges. Pour briser les chaînes de l'esclavage dans lequel les nobles retenoient le peuple, il n'étoit qu'un moyen; c'étoit de rendre l'autorité supré-

(1) Mém. de Dan. & supr. p. 24 de ce Volume.

me héréditaire dans la famille d'un Roi qui en fut digne, & Ranfow, Orateur des députés du peuple, ainsi que l'Evêque de Copenhague, crurent que Frédéric méritoit cet honneur. Ils ne se tromperent point, si l'on en juge par la crainte qu'eût ce Prince, de se charger d'un fardeau plus dangereux encore qu'honorable. Il eut enfin la gloire d'opérer cette grande révolution qui, en peu d'heures, & sans aucun trouble, changea un gouvernement presqu'aristocratique en un gouvernement monarchique. On trouve rarement dans l'histoire, des peuples à genoux qui demandent un maître : quelques pieux politiques ont regardé cet étrange évenement, comme une récompense que le ciel accordoit à Frédéric, pour réparer les malheurs qu'il avoit essuyés: quoi qu'il en soit, il est certain que, depuis cette époque célebre jusqu'à la mort de ce Prince, le Dannemarck jouit d'un calme bien nécessaire, après les orages qui l'avoient troublé. On a remarqué, avec raison, que le pouvoir absolu, rendu héréditaire dans la famille de Frédéric, loin de lui aliéner le cœur de la Noblesse de son royaume, si fiere de ses droits, depuis plusieurs siecles, avoit éteint le feu de la discorde, qui avoit produit tant de ravages, sous les Regnes précédens. Sans avoir, peut-être, les qualités brillantes de son injuste & audacieux rival, Charles-Gustave, Roi de Suede, il eut les vertus bien plus estimables d'un bon Roi, dont le peuple fut heureux, dès qu'il voulut l'être.

Hist. de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

1670.

Frédéric eut de la Reine Sophie-Emilie, de la maison de Lunebourg, deux Princes & quatre Princesses. Christiern l'aîné, nâquit au château de Flensbourg, le 15 Avril 1646, dans le tems que son pere étoit encore Archevêque de Brême. Christiern V, déclaré successeur du Roi Frédéric, son pere, avoit reçu l'hommage des Etats de Dannemarck, à Wisbourg, dès l'an 1655, & celui des Etats de Norvege, en 1661. Témoin des orages qui bouleverserent la patrie, sous le regne de son pere, il se prépara à conjurer ceux qui menaçoient le sien. La Suede, en rompant l'union des couronnes du Nord, s'étoit rendue formidable à la plus grande partie de l'Europe. Elle avoit arraché la Carélie aux Moscovites, elle s'étoit emparée des provinces d'Ingermeland, d'Esthonie & de Livonie, enfin elle avoit étendu ses conquêtes jusques sur les frontieres de la Norvege & du Dannemarck. Christiern se hâta d'employer tous les moyens pour pouvoir résister à cette Puissance, depuis longtems rivale de la sienne; moyens difficiles à mettre en usage dans un tems, où le désordre regnoit dans presque toutes les parties de l'Etat. (1)

La succession d'Oldembourg étoit encore une semence de discorde entre le Roi de Dannemarck & les Ducs de Holstein-Gottorp & de Holstein-Ploën. Le Duc de Holstein-Gottorp se reposant sur les forces de la Suede, dont il étoit l'allié, refusoit fierement de reconnoître l'autorité Impériale, à qui il appartenoit de décider sur les domaines contestés, puisqu'ils étoient fiefs de l'Empire. Il ne craignit point de déclarer que *le plus sûr moyen de s'opposer à l'autorité de l'Empereur, étoit la pointe de l'épée.* Christiern, moins hardi à braver la puissance Impériale, se déclara en faveur du Duc de Holstein-Ploën, dont les prétentions, d'ailleurs, paroissoient fondées sur le 1671.

(1) Mém. du Regne de Christiern V.

SECT. VII. *Hist. de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.*

justice. Cependant, ne voulant point dans les circonstances délicates où il se trouvoit, au commencement de son regne, avoir pour ennemi un parent aussi dangereux que le Duc de Holstein-Gottorp, il eut avec ce dernier une entrevue, dans laquelle il s'efforça de prévenir les troubles qui menaçoient ses Etats. Cette entrevue eut tout le succès qu'il en espéroit.

1675.

Délivré des inquiétudes que lui causoit le Duc de Holstein-Gottorp, le Roi de Dannemarck ne tarda plus à déclarer la guerre au Roi de Suede, & à joindre sa flotte à celle des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Les Suédois, jusqu'alors si redoutés, eurent à repousser les forces du Dannemarck, de la Hollande, du Lunebourg & de Munster, qui, divisés dans leurs intérêts particuliers, se réunirent constamment dans le projet de vaincre l'ennemi commun. Christiern signala le commencement de son regne, par des victoires aussi brillantes que rapides. (1) Vainqueur des ennemis qui menaçoient

1676.

ses Etats, Christiern en redoutoit de plus dangereux dans sa Cour. Griffenfeld, élevé par la faveur du Roi au rang de Chevalier, de Comte, d'Excellence, de Grand-Chancelier, de Premier-Ministre, & même de Favori, fut assez ingrat, pour se prêter aux vues secrettes du Duc de Holstein-Gottorp, & de la Comtesse d'Oldembourg, qui ne pardonnoient point à Christiern de les avoir obligés à renoncer au traité avantageux de Rothschild, signé par Frédéric III, dans un moment, où ce Monarque étoit lui-même forcé à une

Disgrace de Griffenfeld.

démarche que la nécessité exigeoit. Griffenfeld fut arrêté: comme il étoit dangereux, dans le procès qu'on lui fit, de nommer ses complices, on examina son administration, avec la certitude d'y trouver des raisons pour justifier sa perte. Il est à remarquer que dans le nombre des crimes dont on l'accusa, sans oser parler du plus grand, on compta celui d'avoir donné des bénéfices ecclésiastiques à des gens reconnus publiquement pour sorciers: ce qui prouve combien la philosophie étoit loin alors des progrès qu'elle fait maintenant dans le Nord de l'Europe. Ce traitre alloit subir le supplice auquel

On lui fait grace de la vie.

il étoit condamné, lorsque le Général-adjudant Schack arrêta le bras du bourreau, en déclarant que le Roi faisoit grace au coupable: il descendit de l'échafaud, pour entrer dans une prison, où il passa le reste de sa vie.

Christiern n'ayant plus à redouter l'infidélité d'un Ministre qu'il avoit comblé de bienfaits, fit marcher des troupes vers Stade pour faire le siege de cette ville, alors bloquée par l'armée des Ducs de Brunswick-Lunebourg. L'Evêque de Munster paroissoit vouloir seconder le Roi dans cette expédition; mais l'intention secrette de ce Prélat, alors allié du Dannemarck, malgré lui, étoit plutôt de délivrer cette ville, que de s'en emparer. Pendant qu'on continuoit le siege de Stade, qu'on étoit résolu de réduire par famine, l'Amiral Tromp, Hollandois, & l'Amiral Nils Juel, Danois, se saisirent de l'isle de Gothland, gouvernée par le brave Comte Oxenstiern. L'intelligence entre les deux Amiraux contribua beaucoup à cette conquête, qui ne coûta pas un seul homme aux Danois. Cette espece de prodige fut renouvellé à la prise de la ville de Wisby par les deux flottes confédérées. Les habitans, charmés d'être délivrés du joug des Suédois, s'empresserent de rentrer sous la domination du Roi de Dannemarck, leur légitime Souverain.

(1) Puff. Introd. — Annal. des Provinces-Unies. & supr. p. 26.

Hist. de Dannemarck, 1559. jusqu'à nos jours.

Au commencement du mois de Juin, l'Amiral Juel, qui tenoit toujours la mer, découvrit la flotte des Suédois, composée de quarante-quatre vaisseaux de guerre, sans compter les petits bâtimens dont elle étoit accompagnée. Les deux armées navales combattirent entre la côte de Scanie & l'isle de Bornholm. La victoire, disputée deux fois avec le plus terrible acharnement, ne se déclara pour aucun des deux partis. Mais les Danois, inférieurs en nombre de vaisseaux, de plus de moitié, eurent toute la gloire de ce combat, en faisant reculer leurs ennemis. A cette nouvelle, l'Amiral Tromp partit de Copenhague & vint renforcer la flotte Danoise, qui remporta une victoire complette sur les ennemis, qu'elle attaquoit pour la troisieme fois. La flotte victorieuse se transporta à Ustedt, dans le dessein de faire une descente dans la Scanie, où Christiern devoit se rendre à la tête d'une armée: le jeune Roi de Suede, Charles XI, jaloux de signaler le commencement de son regne par ses exploits, vint s'opposer à l'expédition des Danois dans la Scanie. Moins heureux que Charles-Gustave, son pere, contre une Nation devenue redoutable, il fut contraint de renoncer à une entreprise dont le succès lui avoit paru certain. Les paysans de Scanie & du Bleeking, qui gémissoient sous la domination Suédoise, se hâterent d'offrir leurs services au Roi de Dannemarck, qui s'en servit, pour enlever au Roi de Suede la partie la plus considérable de son bagage, quatre grands coffres pleins d'argent, & quatre étendards. Christiern fier du succès de ses armes, mit à profit la terreur qu'elles répandoient parmi ses ennemis, & de nouvelles conquêtes augmenterent l'éclat de sa réputation, tandis que son rival ne paroissoit point devoir de sitôt en mériter une. C'est à cette brillante époque que la ville de Stade fut forcée de capituler & que celle d'Helmstadt fut livrée à la fureur du soldat, à qui il fut ordonné de ne respecter que les femmes. Cinq cens Suédois furent massacrés, & trois cens autres furent faits prisonniers.

Combat naval.

Succès des Danois.

Le Roi de Suede, allarmé des progrès rapides de l'armée Danoise, rassemble toutes ses forces qu'il commande lui-même, & vient, près de la ville de Lunden, attaquer les Danois, aussi commandés par leur Souverain. Cette bataille sanglante ne changea point les destins des Monarques rivaux. Chacun d'eux s'attribua la victoire & se prépara à en remporter une nouvelle. L'occasion s'en présenta bientôt. Charles vint attaquer Christiern posté entre Helsinbourg & Landscroon. Les deux Princes, généraux & soldats à la fois, exciterent leur admiration mutuelle par des prodiges de valeur. L'aile gauche des Danois fut totalement battue par le Roi de Suede, tandis que l'aile gauche des Suédois étoit entierement défaite par le Roi de Dannemarck; mais cette derniere, après s'être ralliée, étant revenue à la charge avec furie, ramena la victoire dans le camp des Suédois, qui restant ensuite dans l'inaction ne surent point profiter de leur avantage. Cependant l'Empire, la France, l'Angleterre, le Dannemarck, la Suede, le Duc de Holstein-Gottorp, avoient envoyé des Ambassadeurs à Nimegue, pour rétablir la paix dans le Nord: mais aucun des deux Monarques ennemis ne voulant renoncer à ses prétentions, ces Ambassadeurs donnerent au jeu, aux festins, aux divertissemens de tous genres, le tems qu'ils devoient employer à des conférences, dont ils prévoyoient l'inutilité dans les circonstances présentes.

Combats entre les deux armées.

1677.

La fortune, qui jusqu'alors avoit favorisé les drapeaux Danois, parut vou-

SECT. VII. *Hist.* de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

Défaite des Danois. 1678.

loir se ranger sous ceux de la Suede. Les deux armées, campées sur des hauteurs, étoient séparées par une plaine, dans les environs de Stralsund. Le Comte de Konigsmarc qui commandoit les Suédois, profitant de la sécurité de ses ennemis, s'empara d'un poste favorable, d'où il fit un feu terrible. Le Général Rumor, qui commandoit les troupes de Dannemarck, ayant été tué par un boulet, le désordre regna dans l'armée Danoise, qui fut entierement défaite: on assure qu'on fit cinq mille hommes prisonniers, & que le reste périt les armes à la main, si l'on excepte quelques officiers, qui apporterent cette triste nouvelle à Copenhague, où ils accuserent le Général Rumor d'avoir commis une imprudence en sortant d'un poste avantageux, pour avoir le plaisir de braver les Suédois. La mort avoit, sans doute, expié la faute de Rumor, mais elle ne consoloit point Christiern du malheur arrivé à ses armes.

Ce Prince, jaloux de venger la gloire de ses troupes, affoiblie par une défaite si considérable, résolut de s'emparer d'Engelholm, où les Suédois avoient une garnison de cent vingt hommes dans un fort qui est devant la ville. Ils furent attaqués avec tant de vigueur, qu'ils furent contraints de se retirer dans la place. Les Danois desespérant de les forcer dans leur asyle, y mirent le feu. La flamme fit un si terrible ravage, qu'il ne resta dans la ville qu'une seule maison & l'église. Presque toute la garnison y périt: il n'y eut que le commandant, un sergent, un caporal & un soldat qui, après avoir eu le bonheur de se sauver de l'incendie, tomberent entre les mains des Danois. Christiern, flatté d'une expédition qui rétablissoit l'honneur de ses armes, réunit toutes ses forces, pour faire lever le siege de Christianstadt, dont la conservation lui étoit aussi nécessaire, que la conquête de cette place étoit importante aux Suédois, pour y faire fleurir leur commerce dans la Scanie. Cette entreprise n'eut pas le succès que le Roi de Dannemarck en espéroit: les Suédois, par l'avantage de leurs retranchemens, dont Christiern tenta vainement de les faire sortir, empêcherent constamment ce Prince de secourir la ville. Les assiégés, en proie à toutes les horreurs de la famine, furent enfin forcés d'accepter la capitulation honorable que les Suédois leur présenterent. Le Roi, de retour à Copenhague, fit arrêter le Général Arensdorff & le priva de sa charge, pour le punir d'avoir été l'auteur de la perte d'une place si importante à la nation & si utile aux ennemis.

Cependant, on commençoit à publier à Nimegue, que les Etats-Généraux des Provinces-Unies ne tarderoient pas à se rendre aux représentations de la France, pour faire leur paix particuliere, & qu'ils se disposoient à consentir à une suspension d'armes de six semaines, & à promettre que si, dans le cours de cette suspension, on ne réussissoit point à forcer leurs Alliés à accepter les conditions que la France leur présentoit, les Etats-Généraux cesseroient de les favoriser en aucune façon, pendant tout le cours de la guerre. Cette nouvelle effraya Copenhague, surtout quand on y apprit que Louis XIV, alors l'arbitre de l'Europe, se déclaroit en faveur du Roi de Suede; que l'Espagne alloit aussi faire sa paix avec la France, & la France avec l'Empire. Christiern desiroit, il est vrai, de voir regner le calme dans le Nord; mais il vouloit une paix honorable. „ Si l'on nous montre une voie sûre & honnê-

„ nête," disoient ses Plénipotentiaires, „ nous l'embrassons dès aujourd'hui, „ & si la France la veut faire avec Sa Majesté, nous la croyons toute prête „ à l'accepter, pourvu qu'elle s'établisse sur le fondement de la raison & de „ la bonne union."

Les Ambassadeurs de Dannemarck, ceux de Brandenbourg & l'Envoyé de Munster avoient fait des efforts impuissans pour détourner les Etats-Généraux du projet de signer une paix si contraire aux intérêts de leurs Souverains. N'en pouvant rien obtenir, ils s'étoient réduits à demander que du moins leurs Maîtres fussent compris dans le Traité que leurs Hautes-Puissances vouloient si opiniâtrement conclure avec la France. Une proposition si juste paroissoit devoir être acceptée. Elle ne le fut pas. Ces Ambassadeurs ne réussirent pas plus, en s'efforçant d'empêcher l'Espagne de faire aussi sa paix avec la France, alors si formidable par les brillantes conquêtes de Louis XIV. Ils échouerent pareillement dans le dessein de rompre l'alliance formée entre l'Empire & la France, & par un traité particulier entre la Suede & l'Empire. Leur derniere ressource fut de protester contre tant de Traités, sans pouvoir parvenir à en signer aucun. A cette époque, le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Brandenbourg, abandonnés par leurs alliés, étoient les seules Puissances qui se vissent en guerre, malgré leurs efforts pour rétablir la paix. La France rejettoit avec hauteur toutes les propositions de la Cour de Copenhague, jusqu'à ce que le Roi de Suede n'eût plus la moindre plainte à former. Les prétentions de ce Prince étoient d'autant plus grandes, qu'elles étoient soutenues par les armes de la France. Il étoit aussi désavantageux qu'humiliant pour le Roi de Dannemarck de se voir forcé de restituer à son rival, toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans ses Etats. Cependant la France n'accordoit qu'un mois pour faire cette douloureuse restitution, menaçant d'imposer des conditions plus dures encore, si, au bout de ce terme, la Suede n'étoit point entierement satisfaite. Christiern, désespérant de fléchir la fierté de la Cour de Versailles, consentit enfin au rétablissement des Traités de Rothschild, de Copenhague & de Westphalie, & la paix entre la France, la Suede & le Dannemarck fut arrêtée, à Saint-Germain en Laye, le 2 du mois de Septembre. (1) Les intérêts du Duc de Holstein-Gottorp, qu'on avoit dépouillé de ses Etats, ne furent point négligés. Christiern, par une clause expresse, consentit „ à lui restituer la possession „ de ses terres, provinces & villes, aussi bien que la souveraineté qui lui „ avoit été accordée par les Traités de Rothschild & de Copenhague." Comme par l'Article XVII du célebre Traité de Lunden, on avoit spécifié que le Roi de Dannemarck, & celui de Suede, pour resserrer entre eux les liens de l'amitié qui les réunissoit, formeroient une alliance encore plus étroite, on conclut le mariage de la Princesse Ulrique-Eléonore de Dannemarck, avec Charles XI, Roi de Suede. (2).

1679.

1680.

Ce mariage, arrêté avant que la Suede eût déclaré la guerre au Dannemarck, auroit prévenu, peut-être, les ravages qu'éprouverent ces deux Royaumes. Il fut cependant encore remis au printems de l'année suivante, parceque le Roi de Suede crut que le premier de ses soins étoit de rétablir,

(1) Histoire des Négociations de la paix de Nimegue. (2) Supr. p. 27.

dans ses Etats, l'ordre que la guerre avoit renversé. Au milieu du calme qui commençoit à regner dans le Nord, une étincelle faillit de rallumer l'incendie qui l'avoit enflammé. Le Roi de Dannemarck avoit fait avancer une nombreuse armée, qu'il commandoit lui-même, vers la riviere d'Elbe, sous prétexte d'en empêcher le passage aux troupes de France. La ville de Hambourg, allarmée du voisinage dangereux des Danois, crut devoir en prévenir les suites, en fortifiant la garnison de la place, & en faisant élever un fort, au dehors d'une des portes nommée la Steenpoort: tandis qu'on se préparoit des deux côtés à mettre autant de vigueur dans l'attaque que dans la défense, Louis XIV, alors tout-puissant, écrivit au Roi de Dannemarck, pour lui conseiller une paix, qu'il pouvoit peut-être lui prescrire, dans la situation brillante où se trouvoit la France. (1)

On en vint en effet à un accommodement: mais le caractere inquiet & orgueilleux des Hambourgeois fit renaître de nouveaux différends. Christiern se vit contraint d'assiéger cette ville. Ce ne fut qu'à la derniere extrêmité qu'elle accepta des conditions raisonnables, qui même ne furent pas exactement observées de sa part. Cette petite République avoit également bravé dans ces circonstances & le Roi de Dannemarck & l'Empereur. La guerre entre l'Empire & la France n'étoit point encore terminée. Christiern se ligua
1683. avec Louis XIV, l'Electeur de Brandenbourg & l'Evêque de Munster. Il joua le personnage important de médiateur: mais son penchant pour la France n'étoit pas équivoque. On s'attendoit à voir l'incendie se rallumer: toutes les Puissances armoient de nouveau. Une flotte Françoise venoit joindre celle de Dannemarck. Une armée de terre s'empara de la Seigneurie de Jæver dans la Frise orientale. Le Prince d'Anhalt la possédoit; mais Louis XIV prétendit que c'étoit un fief du Duché de Bourgogne, & le céda sous ce titre à la Couronne de Dannemarck.

Cependant le Duc de Holstein-Gottorp s'efforçoit secretement de s'affranchir de la domination Danoise: il négocioit avec la Suede. La trame de ses complots fut découverte: aussitôt la portion du Duché de Sleswigh qui lui appartenoit, fut mise en sequestre; & les Ambassadeurs Danois firent entendre leurs plaintes à la Chambre Impériale. Les deux Cours de Copenhague & de Stockholm sembloient également disposées à la guerre: de part & d'autre on faisoit des préparatifs; quand la médiation de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Electeur de Brandenbourg, & les sages conseils du Prince
1689. George de Dannemarck dissiperent cet orage: la paix fut conclue à Altena; le Duc fut rétabli dans tous ses domaines, & l'on prit des mesures pour lui faire restituer quelques Seigneuries qu'il avoit engagées. Peu d'années après
1691. les Couronnes de Suede & de Dannemarck conclurent un traité, dont l'objet étoit de favoriser leur commerce mutuel avec la France. Cette union allarma les Hollandois; ils insulterent le pavillon Danois; mais tous leurs vaisseaux ayant été aussitôt arrêtés dans les ports, il fallut en venir à un accommodement.

La mort de Christiern-Albert d'Oldenbourg, Duc de Holstein-Gottorp & de Sleswigh, l'humeur indocile de Frédéric son frere & son successeur,

(1) Supr. Tom. 31. p. 456.

l'arrivée des troupes étrangeres qu'il appella près de lui, firent naître des differends, appaisés d'abord par les médiateurs de la paix d'Altena, mais renouvellés peu d'années après. Le Roi de Dannemarck se vit forcé de prendre les armes; il entra dans le Holstein, s'empara des forts de Holm & de Sorcker & les fit démolir: le Duc de Holstein se fortifia encore de l'appui de la Suede, obtint la main de la Princesse Royale & le titre de Généralissime des armées Suédoises en Allemagne: il devint alors plus intraitable, 1697.
fit élever de nouvelles fortifications, & rejetta avec hauteur les conditions qu'on voulut lui imposer. Les infirmités de Christiern ne lui permirent pas de faire rentrer ce redoutable vassal dans les bornes du devoir; il mourut le 4 Septembre 1699. Simple dans ses vêtemens, dans ses manieres, toujours vrai dans ses discours, affable avec le peuple, comme avec les grands, peu judicieux dans le choix des hommes, mais sçachant les faire obéir, assez habile général, & plus brave soldat, fidele observateur de sa religion, mais tolérant les autres, il ne manqua à sa gloire que de protéger les beaux arts: il eut le malheur de n'étudier que celui qui tend à la destruction du genre humain.

Frédéric son fils ne fut pas plutôt couronné, qu'il songea à se venger du Duc de Holstein-Gottorp: il confia le commandement de son armée au Duc de Wirtemberg. Ce Prince entre dans le Holstein, s'empare d'Husum, de 1700.
Frédéricstadt, du château de Gottorp, & met le siege devant Tonningue. Enfin l'Ambassadeur de France parla de paix; il fut bien secondé par les garans du traité d'Altena. Le calme fut rétabli aux conditions suivantes: „ que „ le Duc conserveroit sa Souveraineté; que le Roi & le Duc pourroient „ élever des forteresses sur leurs terres, pourvu qu'elles fussent éloignées de „ deux lieues des forts qu'ils avoient déja; que chacun d'eux ne pourroit „ entretenir plus de six mille hommes dans les Duchés de Sleswigh & de „ Holstein, à moins qu'une nécessité évidente ne les y forçât." Christiern frere du Duc fut mis en possession de l'Evêché de Lubec; un ancien traité avoit réglé que cet Evêché seroit possédé alternativement par les Maisons de Dannemarck & de Holstein: cependant cette famille avoit donné à la ville de Lubec ses trois derniers Evêques. Le Prince Charles frere du Roi fut élu Coadjuteur. La mort de l'Evêque excita de nouveaux troubles: la Mai- 1705.
son de Holstein voulut conserver l'Evêché. Frédéric soutint à main armée les droits de Frédéric son frere. Déja le château d'Eutin est au pouvoir des Danois. C'étoit la résidence ordinaire des Evêques de Lubec: mais le fier Charles XII se déclare défenseur des prétentions de la Maison de Holstein. Les troupes Danoises remettent leur conquête entre les mains des Résidens d'Angleterre & de Hollande & ces Ministres y reçoivent le Prince Administrateur, sans préjudice des droits du Prince Charles.

La défaite de l'Alexandre du Nord, vaincu à Pultava par Pierre I, son 1710.
éleve dans l'art de la guerre (1), inspira de plus grandes vues au Monarque Danois; il voulut recouvrer la Scanie. Hellinbourg, & Christianstadt se rendirent après une foible résistance. Le Général Steinbock, fidele à son maître malheureux, attaqua les Danois, en tua huit mille, & mit le reste en

(1) Voyez Supr. p. 29. & suiv. & Tom. 42. p. 295. &c.

en déroute. La ligue du Czar, du Roi de Pologne & de Frédéric, contre
ce héros infortuné, n'eut pas de grands succès. On assiégea envain Wismar
& Stralsund. Le nom de Charles XII combattoit encore pour lui dans le
Nord, pendant qu'il étoit prisonnier dans l'Orient. Frédéric, à la vérité,
soumit les Duchés de Breme & de Verden; la journée de Gadebusch, où il
fut encore vaincu par Steinbock, lui fit perdre tous ses avantages. Quatre
mille Danois demeurerent sur le champ de bataille: quatre mille autres ren-
1711. dirent les armes. Mais ce même Général, jusqu'alors si heureux, & qui,
1712. comme son maître, avoit vécu trop d'un jour, fut pris lui-même avec toute
son armée, l'année suivante, en venant au secours de Tonningue assiégé par
1713. les Danois & les Russes. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que malgré la cap-
tivité de ce Général & de ses troupes, la garnison de Tonningue se défen-
dit encore jusqu'à l'année suivante, qu'elle obtint la capitulation la plus
honorable.

La flotte Danoise écrasa celle de Suede, la força d'aller se briser sur les
1715. côtes, & prit ou tua tous les soldats & matelots qui la montoient. Animé
par ces succès, Frédéric conclut avec les Rois de Prusse & d'Angleterre un
traité d'alliance offensive & défensive; ces trois Puissances partagerent d'avan-
ce les conquêtes qu'elles se promettoient. Les Duchés de Breme & de Ver-
den & la ville de Stade étoient le partage du Roi d'Angleterre. Celui de
Dannemarck se réservoit l'isle de Rugen, Stralsund & ses dépendances, &
les Etats du Duc de Holstein-Gottorp, à qui il devoit offrir en échange les
Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst. Le Roi de Prusse jettoit ses vues
sur Stettin, Wolgast, Anclam, & tout ce qui pouvoit assurer la navigation
de la Péene. La ligue fut aussitôt en mouvement. Stettin & Stralsund se
rendent; Stade, le Duché de Breme, les isles de Rugen & d'Usedom sont
1716. conquises. Charles XII revenu de Turquie, fait de vains efforts pour résister
aux confédérés; la fortune l'a abandonné, mais son courage ne l'abandonne
pas. Il passe en Norvege, remporte d'abord quelques foibles avantages, &
1718. fait ensuite des pertes plus réelles. Deux ans après il battit les Danois, qui
chercherent un asyle sous les murs de Drontheim; mais la mort l'attendoit
lui-même sous ceux de Frédéricshall. (1) La chûte de ce héros changea la
face des affaires; la Suede perdit sa supériorité; des places importantes lui fu-
rent enlevées. Enfin cette Puissance, si redoutable vingt ans avant cette épo-
que, demanda une suspension d'armes, pour travailler à la paix. Elle fut
1720. enfin conclue: par ce traité le Duché de Sleswigh demeure uni à la Cou-
ronne de Dannemarck, ainsi que la Souveraineté & le Péage du Sund, auquel
les vaisseaux Suédois furent assujettis. La ville de Wismar recouvre ses an-
ciens privileges; Stralsund, l'isle de Rugen & Mastrand furent restitués à
la Suede.

L'intelligence qui avoit regné jusqu'alors entre le Czar de Russie & le Roi
de Dannemarck fut bientôt troublée. Possesseur de la Livonie qui lui avoit
1722. été cédée par la Suede, Pierre I exigea que son pavillon fût exempt du péage.
La Cour de Copenhague n'y voulut point consentir: cependant cette con-
testation ne dégénéra point en querelle. Frédéric gouverna ses Etats dans

(1) Supr. p. 49.

une paix profonde jusqu'en 1730, que la mort l'enleva. Le Dannemarck perdoit en lui un Prince ami des hommes & des arts, ennemi de la flatterie, & dont le despotisme dirigé par la justice, ressembloit à l'autorité paternelle. On ne peut lui reprocher qu'une confiance aveugle en des hommes avides, qui s'engraissoient de la substance de l'Etat, & qui, au milieu de leurs concussions, sçavoient imposer silence au peuple, & jouer à la cour le desintéressement avec assez d'art pour fasciner les yeux du Souverain. Frédéric n'aimoit point à punir: l'idée d'un supplice ordonné par lui le consternoit: en examinant le procès d'un accusé, il craignoit de le trouver coupable; & cette clémence mal-entendue causa le désordre de ses finances.

Hist. de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

1730.

Financiers punis.

Christiern VI, son successeur, sentit que la bonté est un défaut dans un Roi, quand elle excede les bornes de la justice, quand, pour ne pas frapper quelques coupables, il laisse gémir toute une nation sous la tyrannie des sang-sues d'Etat. Il nomma une commission, pour examiner les comptes de ceux à qui l'administration des finances avoit été confiée sous le dernier regne: plusieurs furent condamnés à une prison perpétuelle; d'autres en furent quittes pour la confiscation de leurs biens; espece de peine, dont l'effet est de restituer au Roi ce qui a été volé au peuple: aucun d'eux ne porta sa tête sur l'échaffaud. Il est rare que les sentences lancées contre des financiers soient mortelles: on se rappelle ce mot d'un entrepreneur des vivres à un Général françois qui le menaçoit de le faire pendre: „ on ne fait pas pendre „ un homme, qui peut disposer de deux cens mille écus." Cette réponse laconique dévoile assez le principe de cette indulgence, que les tribunaux de toutes les nations ont montrée pour des concussionnaires, qui méritoient mille morts, si le voleur domestique en mérite une, puisque celui-ci ne vole qu'un homme, & que ceux-là pillent toute une nation.

Cet acte de justice, qu'on pourroit appeller aussi un acte de clémence, contint dans leur devoir les nouveaux Administrateurs des finances, &, deux ans après, Christiern se vit en état de conclure un traité avantageux à sa couronne, & qui ne pouvoit se consommer, sans sacrifier des sommes considérables. Les Cours de Copenhague & de Pétersbourg étoient depuis longtemps ennemies: celle-ci favorisoit les Princes de Holstein, dont l'ambition avoit été, dans tous les temps, si funeste au repos de la Monarchie Danoise. Les Rois de Dannemarck s'en étoient vengés en refusant aux Souverains Russes le titre d'Empereur. (1) L'Impératrice Anne embrassa un autre système de politique: elle considéra que le Roi de Dannemarck, maître du Détroit du Sund, pouvoit mettre des entraves au commerce de ses Etats. Elle sacrifia sagement les intérêts d'un étranger à ceux de ses sujets; le Duc de Holstein fut délaissé par les Russes, & contraint de vendre au Roi le Duché de Sleswigh. La possession lui en fut garantie par la Russie; ces deux Puissances conclurent une ligue défensive, & le Roi de Dannemarck cessa de refuser le titre depuis si longtemps contesté.

1732.

Réunion du Duché de Sleswigh à la Couronne.

Le Duc de Holstein mit alors tout son espoir dans la Cour de Suede, que sa situation, ses anciens ressentimens, & des intérêts assez mal entendus animoient toujours contre celle de Dannemarck: mais on commençoit à se lasser

(1) Mémoires de Russie par le Général Manstein.

SECT. VII. *Hist.* de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

d'une rivalité toujours funeste aux deux nations. Christiern VI se conduisit avec tant de sagesse, que, trois ans après, les Suédois conclurent avec lui une ligue défensive. L'Angleterre rechercha aussi son alliance. Ces travaux politiques étoient ses plaisirs; il aimoit la paix: il auroit voulu la voir regner sur toute la surface du globe, &, parcequ'il l'aimoit, il se tenoit toujours prêt à faire la guerre. Il avoit rétabli sur un nouveau pied l'ancienne Milice substituée, comme nous l'avons vu, à la servitude féodale. Sa Marine étoit dans un état respectable. La ville de Hambourg en ressentit la supériorité dans un différend qui n'eut pas de suites. Le commerce protégé par une Administration juste & éclairée devenoit de jour en jour plus florissant. La Compagnie des Indes eut assez de succès, pour allarmer les Hollandois & les Anglois. Ils s'en plaignirent à Christiern lui-même; c'étoit vouloir engager un pere à arrêter le cours des prospérités de sa famille. Leurs demandes furent rejettées, & ne firent que fortifier l'appui que Christiern accordoit à ses sujets établis à l'autre extrêmité du monde.

1735. *Soins pacifiques de Christiern.*

1738. *Différend au sujet de Steinhorst.*

Quoique le sage Christiern eût résolu de conserver ses Etats dans une tranquillité profonde, il se vit cependant, malgré lui, sur le point de prendre les armes. Un village contesté a quelquefois mis l'Europe en feu. Un bailliage composé de douze villages faillit d'allumer la guerre entre les Couronnes d'Angleterre & de Dannemarck. Il s'agissoit de la Seigneurie de Steinhorst, que les deux Rois se disputoient: on fit de grands préparatifs; on commit de légeres hostilités. Enfin on négocia; le bailliage demeura à l'Electeur de Hanovre moyennant un équivalent en argent, & l'alliance fut renouvellée. Christiern n'attaqua aucun de ses voisins & se tint en garde contre tous; il évita les pieges qu'on lui tendit pour lui faire épouser les intérêts de la Russie armée contre la Suede. Une flotte redoutable protégea ses côtes, son pavillon, sans insulter ceux de ces deux Puissances. Il termina à l'amiable les différends élevés entre ses sujets & les Hollandois, qui prétendoient avoir le privilege exclusif de pêcher la baleine, même sur les côtes d'Islande & des autres possessions Danoises.

Mort de Christiern. 1746.

Portrait de Fréderic V.

Ce Prince fut simple spectateur de la guerre desastreuse qu'alluma en 1741 la succession de l'Empereur Charles VI. Il n'en vit pas la fin, il mourut le 6 du mois d'Août 1746, âgé de quarante-six ans. Cet âge sembloit lui promettre une plus longue vie & le Ciel sembloit la lui devoir pour le repos du Nord & le bonheur des Danois. Au reste, il leur laissoit dans Frédéric V un autre lui-même, héritier de ses vertus, comme de son trône, comme lui ami de son peuple & des arts, protecteur des lettres, économe, laborieux & jaloux de voir tout par ses yeux: en un mot, il sembla que le Dannemarck n'avoit point changé de maître. Frédéric V avoit d'abord épousé Louise, cinquieme fille de George-Auguste II, Roi d'Angleterre: de ce mariage naquit
1751. le Prince Christiern, & la Reine mourut en 1751, enceinte d'un Prince qui
1753. ne vit pas le jour. Deux ans après, Frédéric contracta de nouveaux nœuds; il épousa Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbutel. Un traité lui assura la
1757. succession éventuelle du Duché de Holstein-Ploën, au cas que le Duc ne laissât point de postérité masculine, & cette convention fut arrêtée sous la réserve de la confirmation de l'Empereur. L'Europe étoit embrasée des feux de la guerre; par une politique inconcevable, la France s'étoit liguée avec

la Maison d'Autriche contre le Roi de Prusse. Ce héros, presque seul résistoit à toute l'Europe armée contre lui. Le Roi de Dannemarck fut assez généreux pour ne point se liguer contre le plus foible, assez sage pour ne point épouser sa querelle. Le rôle de médiateur convenoit mieux à son caractere que celui d'ennemi. Il négocia & garantit une suspension d'armes entre le Maréchal de Richelieu & le Duc de Cumberland dans le Hanovre. Apprenant que les Hanovriens vouloient enfreindre la trêve, il fit déclarer dans la plupart des cours, que si sa garantie étoit méprisée, si le traité étoit violé, il en tireroit une vengeance éclatante. En même temps on vit cesser la mésintelligence qui regnoit depuis quatre ans entre la Cour de Madrid & celle de Copenhague: l'alliance fut renouvellée, le commerce rétabli, & les ports ouverts de part & d'autre aux commerçans des deux nations. Cependant une armée de vingt-quatre mille hommes s'avança pour couvrir les frontieres du Holstein, sous la conduite du Margrave de Brandenbourg-Culmbach. On défendit aux femmes des officiers de suivre leurs époux dans cette campagne. Cette défense est un monument honorable pour le beau sexe Danois, puisqu'elle atteste que les femmes y avoient conservé un reste du courage des anciennes héroïnes du Nord, & qu'avant cette époque elles accompagnoient leurs époux dans les camps.

Hist. de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

Médiation du Roi entre les armées Françoise & Hanovrienne.

1758.

Pendant que l'Allemagne étoit en proie aux plus affreux ravages, Frédéric V ne s'occupoit que de soins pacifiques; il envoyoit des sçavans parcourir l'Arabie heureuse, pour y observer tout ce qui pouvoit accélérer les progrès de l'histoire naturelle, ou former de nouvelles branches de commerce: ils devoient en même temps étudier les mœurs, les loix, la religion des Arabes; & former une collection précieuse des manuscrits les plus antiques. Deux manufactures de porcelaine s'éleverent dans l'isle d'Amack; & la capitale trouva aussi le superflu dans cette isle, qui d'abord n'étoit destinée qu'à lui donner le nécessaire, les fruits & les légumes. Ces occupations, qui tendoient toutes à la splendeur, au repos du Dannemarck, mériterent à Frédéric V cet éloge gravé sur le bronze, & enfermé sous le piedestal de sa statue équestre: *Frederico V, Danorum Regi & Patri: cum inter gravissimos totius fere Europæ tumultus regnum pace, urbem novâ adjectâ regione, augeret & ornaret, Commerciorum & Artium Protectori constantissimo, beneficentissimo, Societas Asiatica & Sinens dicta statuam equestrem gratitudinis & felicitatis suæ monumentum erigi curavit.* Cette inscription si vraie, cette louange si juste fut ensévelie sous des pierres, tandis qu'on expose aux yeux de l'univers tant de mensonges que la flatterie grave sur l'airain & sur le marbre, & qu'elle-même ne croit pas. La mort du Duc Frédéric-Charles de Sleswigh-Holstein-Ploen mit le Roi en possession de ses Etats, où il conserva l'ancienne maniere d'administrer la justice & les finances. Ainsi son despotisme étoit insensible & ce changement de domination n'en fit aucun dans la constitution de ce Duché.

1760.

Etablissemens formés par Frédéric.

1761.

La Cour de Russie ne vit que d'un œil jaloux cette nouvelle acquisition de Frédéric. Pierre III résolut de s'y opposer; on arma de part & d'autre. Un habile Général, austere dans ses mœurs, profond dans ses vues, intrépide dans les combats, mais un peu léger dans sa conduite, le Comte de Saint-Germain, à qui un moment d'humeur avoit fait abandonner sa patrie & cher-

Sect. VII. *Hist.* de Dannemarck, 1559. jusques à nos jours.

cher un asyle dans le Nord, devoit commander l'armée Danoise. La Cour de Londres offroit sa médiation pour arrêter le sang prêt à couler: enfin ces grands différends furent terminés, avant que la guerre eût éclaté; le calme fut rétabli, & le premier soin de Frédéric V fut de soulager les paysans d'une partie de la taxe qu'ils payoient. Cet amour de la paix, qui animoit le Roi, s'étendoit à tout; la Religion même en ressentoit la douce influence: on vit au milieu du Juthland s'élever une église Catholique, pour les Papistes qui s'y étoient établis.

1762. 1764.

Une sédition en Norvege allarma la Cour. On fit partir des troupes pour contenir ces factieux, des commissaires pour écouter leurs plaintes, & leur rendre justice, soit en les punissant, soit en réformant les abus dont ils se plaignoient. Les juges mirent dans leur conduite un mélange de douceur & de sévérité, qui fit rentrer dans leur devoir les gens de bien qu'un moment de vertige avoit égarés, épouvanta les méchans, & rendit l'autorité de Frédéric, aussi chere aux uns, que redoutable aux autres. Ce Prince jouit peu du plaisir de voir revenir à lui des sujets, qu'il regardoit comme ses enfans: il mourut le 14 Janvier 1766, dans la quarante-deuxieme année de son âge. Jamais despote ne fit plus aimer le despotisme à un peuple esclave. On célébra tous les ans dans un *Jubilé* le jour où la puissance absolue avoit été remise dans les mains de Frédéric IV. Les Danois, dans ces fêtes, rendoient graces au Ciel de leur avoir donné des fers, & si quelque chose peut rendre cette flatterie excusable aux yeux d'un homme libre, c'est la bonté de Frédéric V, sa tendresse pour son peuple, son amour pour la paix, son goût pour les arts, son horreur pour tous les vices.

1765. *Sédition en Norvege.*

1766. *Mort de Frederic.*

Après la mort de Frédéric, le Baron de Bernstorf, le plus ancien des Ministres, se présenta au peuple sur le balcon du château & cria trois fois: *le Roi Frédéric V est mort; vive longtemps le Roi Christiern VII!* & trois fois le peuple répéta, *vive longtemps le Roi Christiern VII!* Ce Prince commença son regne par une action que tous les Rois devroient imiter & répéter de temps en temps, & depuis plusieurs siecles usitée en Dannemarck; il alla siéger sur le tribunal de justice, entendit plaider une cause, & prononça lui-même le jugement. Un double mariage resserra les alliances conclues avec l'Angleterre & la Suede; Christiern porta d'abord son attention sur le luxe. Les habits en or & en argent furent prohibés dans le Duché de Sleswigh, dans celui de Holstein, dans le Comté de Rantzaw, la Seigneurie de Pinneberg & la ville d'Altena. En même temps qu'il faisoit la guerre au luxe, Christiern accordoit à l'agriculture la protection la plus étendue. Il céda aux cultivateurs, dans le bailliage de Copenhague, la propriété des métairies qu'ils occupoient; dans d'autres domaines, il partagea tellement ses terres, que chaque paysan eût un champ entouré d'un fossé. A son exemple la Reine douairiere Sophie Magdelaine supprima les fermes dans le bailliage de Hirschholm, & en convertit les terres seigneuriales en biens affectés aux paysans. On vit bientôt combien l'exemple des têtes couronnées est puissant. Le Baron de Bernstorf & plusieurs Seigneurs affranchirent les paysans des services qu'ils leur devoient, restes de la barbarie féodale, qui n'étoit pas encore entierement abolie depuis l'établissement de la Milice. Le Roi & la Reine furent couronnés l'année suivante.

Proclamation de Christiern VII.

Le luxe proscrit; l'agriculture protégée.

1767.

Le

Le Royaume étoit tranquille. Le Dannemarck n'avoit rien à redouter dans le Nord. Ce fut sur les bords de l'Afrique que cet Etat trouva des ennemis. Les Algériens lui déclarerent la guerre. Aussitôt on arma dans les ports du Royaume. Une flotte menaçante mit à la voile: elle devoit bombarder cette ville féconde en brigands, éternel fléau du commerce & de l'humanité. Mais les vaisseaux contrariés par les vents ne purent exécuter cette entreprise. Alger fut sauvé de ce nouveau désastre: cette ville en a tant essuyé de cette nature, qu'on a rebâti successivement dans les terres, loin du rivage, les quartiers que les bombes avoient brûlés sur les bords, & qu'elle est maintenant presque hors d'atteinte. Au reste, on sçait le peu d'intérêt que le Dey prend à la conservation de cette place. (1)

Hist. de Dannemarck. 1559. jusques à nos jours.

1769.

Cette affaire terminée, le Roi s'occupa des progrès des arts, des sciences, du commerce: il consulta les commerçans eux-mêmes sur leurs intérêts. Il brisa les entraves qui captivoient le génie & les sciences: la censure des livres fut abolie: la presse obtint une liberté indéfinie. Le genre humain dut à un Despote ce bienfait, que des Monarques inquiets & timides, des Républiques impérieuses lui ont refusé. On reconnut bientôt que les avantages de cette indépendance en surpassoient les abus. Le Dannemarck jusqu'alors avoit vu éclore peu de bons livres: en moins de trois ans on vit paroître plus de cent quarante ouvrages en tout genre, dignes d'être lus par des philosophes. Le jeune Monarque parcourut les différens Etats de l'Europe, pour s'instruire & enrichir, orner, éclairer sa patrie des découvertes, des arts, des lumieres des autres peuples: il revint encore plus chéri, plus digne encore de l'être: il avoit cherché des exemples; il en donna lui-même, qui malheureusement n'ont gueres été suivis. La peine de mort portée contre le vol fut abolie; les voleurs furent condamnés aux travaux publics; leur supplice devint utile à la patrie. On transporta les cimetieres hors des grandes villes; la nuit seule fut destinée aux convois funebres, & les morts cesserent d'être le fléau des vivans. Le Roi fonda une Ecole vétérinaire, dont les erreurs, sans doute, ont pu faire dans sa naissance quelques maux particuliers, mais dont l'avenir peut se promettre un bien général. Tout sembloit calme & paisible, lorsqu'une révolution, dont la postérité seule peut-être connoîtra les causes, donna aux Danois étonnés un spectacle assez commun dans les Etats despotiques, & cependant jusqu'alors inouï en Dannemarck, depuis que les Rois y étoient despotes. Quand il s'agit de juger des événemens de cette nature, les contemporains se trompent souvent sur les motifs, & la postérité sur les faits. Nous nous contenterons donc de rapporter ceux-ci simplement, & nous laisserons à nos descendans le soin de juger les causes d'après les Mémoires posthumes qu'auront pu laisser les spectateurs ou les acteurs de cette catastrophe; car les grands ne laissent percer la vérité qu'après leur mort; pendant leur vie ils ne sçavent que l'offusquer.

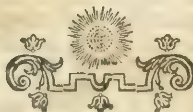
1772.

(1) Un Ambassadeur Espagnol le menaçoit un jour de la puissance de son maître, & lui disoit, que s'il ne lui accordoit la satisfaction qu'il demandoit, il feroit réduire Alger en cendres par sa flotte: „ combien ton maître dépensera-t-il pour cet armement?" demanda le Dey. „ Huit millions," reprit l'Ambassadeur. „ He bien, " repliqua le Dey, „ il n'a qu'à m'en donner quatre; je mets ce soir le feu à la ville, & il aura quatre millions de reste."

SECT. VII. *Hist.* de Dannemarck. 1559. jusques à nos jours.

Le dix-huit Janvier les Comtes Struensée & Brandt, le Lieutenant-Général Gælher & son épouse, le Conseiller de Justice Struensée, & le Professeur Berger, Médecin du Roi, furent arrêtés & conduits à la citadelle. Le Général Gude, le Colonel Falkenschiold, le Lieutenant-Colonel Hesselberg, le Baron de Bulow, le Contre-Amiral Hansen, le Conseiller d'Etat Wildebrand, le Lieutenant Aboë & trois Secrétaires du cabinet furent mis aux arrêts & gardés à vue. La Reine & la Princesse sa fille furent conduites au château de Cronenbourg; & le Prince Royal fut remis entre les mains d'une Gouvernante. Huit des plus habiles Jurisconsultes du Royaume furent nommés pour instruire le procès de ces prisonniers. On se saisit encore de quelques personnes suspectes. Le Comte Struensée, objet de la haine publique, longtemps celui de la confiance & de la faveur du Roi, d'abord son Médecin, puis son Ministre & son Favori, détesté de la Noblesse, peut être parce qu'il n'en connoissoit d'autre que le mérite & les talens, odieux à tous ceux qui avoient quelques prétentions sur les places qu'il accordoit à ses parens, enfin regardé comme un tyran par la populace, qui se console de sa misere & de sa bassesse en abhorrant ceux que la fortune accable de biens & d'honneurs, accusé d'athéisme par les prêtres, chargé enfin de près de six cens griefs par tous ses ennemis, coupable de plusieurs sans doute, ayant abusé de son pouvoir comme fait tout nouveau parvenu, ayant peut-être les projets que l'Europe lui a supposés, mais dont la postérité seule connoîtra la fausseté ou la réalité, fut condamné à perdre l'honneur, ses biens, la vie, à avoir le poing coupé, *pour s'être arrogé une trop grande autorité*, *pour avoir fait tort à la caisse Royale de plus de six millions*, *pour avoir falsifié une assignation sur le trésor*, *pour avoir congédié les gardes*, *pour avoir fait des arrangemens suspects dans la capitale.* Brandt fut condamné au même supplice, *pour forfaits commis par lui directement contre la personne sacrée du Roi.* Celui-ci joua de la flûte dans sa prison pendant tout le temps que dura son procès. Tous deux lurent eux-mêmes leur sentence d'un œil tranquille; tous deux dormirent paisiblement la nuit qui précéda l'exécution; tous deux subirent la mort avec le même courage & ils exciterent plus d'admiration par leur constance, que de pitié par leur malheur. Leurs complices furent condamnés à diverses peines: la Reine sortit du Dannemarck & n'a vécu que peu de tems après: enfin tout cela étant arrivé de nos jours & fort récemment nous terminons ici.

Fin de l'Histoire de Dannemarck.



COMTE D' HOLLANDE

DE NOORDT ZEE.

DE ZUYDER ZEE

HOLLANDIA

ULTRAIECTUM

FRISIA

GELRIA

Texel

Amsteldam

Haerlem

Rotterdam

Delft

Leyden

Hoorn

Medenblick

Harlingen

Staveren

Leeuwaerden

Utrecht

Dort

Breda

Arnhem

Middelburg

Urbus

Pagi

Arces

Fortalitia

Milliaria Gallica communia.


GERMANIÆ INFERIEURE.
ou
Les Dix-sept Provinces
des
PAYS-BAS.
DE NOORT ZEE
GALLIÆ PARS
GALLIÆ PARS
Oceanus Britannicus
Calais
Gravelinge
Duynkerke
Veurne
Nieuport
Oostende
Damme
Sluys
Middelburg
Brouwershaven
Goeree
Schevelinge
Leyden
Haerlem
Beverwyck
Alkmaer
Texel
Everlant
Flielant
Enchuysen
Staveren
Hindelopen
Zuyder Zee
Amersfoort
Utrecht
Dieppe
Abbeville
Blangy
Amiens
Corbie
Bray
Pas
Doulens
Mont S. Quintin
Peronne
St. Quintin
Guise
La Chapelle
Chimay
Charleville
Donchery
Sedan
Bouillon
Luxemburg
Arlon
Bastogne
Trier
Treverensis
Episcopatus
Germaniæ Superioris Pars
Emdensis Pars
S. Omer
Bethune
Casel
Yperen
Rysel
Douay
Cortryck
Brugge
Oudenburg
Dixmuide
Doornick
Valenchiennes
Mons
Maubeuge
Brusel
Mechelen
Lier
Louvain
Aerschot
Diest
Namur
Dinant
Rochefort
La Roche
Luyck
Maestricht
Limburg
Ducatus
Gulich
Keulen
Coln
Dusseldorp
Venlo
Roermonde
Gelder
Grave
Eyndhoven
Breda
Bergen op Zoom
Roosendael
Antwerpen
Dendermonde
Vilvorden
Gendt
Oudenaerde
Menene
Hulst
Zutphen
Coeverden
Ommen
Kampen
Kerpen
Zulch
Munster
Ordingen
Nuys
Duysburg
Blockzyl
Bourtanger Fort
Lingen



CARTE NOUVELLE
Comprenant
Outre le Comté de Hollande, les Provinces unies, la Flandre Hollandoise, partie du Duché de Brabant, & Grande partie du Cercle de Westphalie où se trouvent le haut et bas Evêché de Munster et celuy d'Osnabruck.
MER D'ALLEMAGNE.
ZUYDER ZEE
COMTÉ DE HOLLANDE
FRISE OCCIDENTALE
FRISE ORIENTALE
BAS EVÊCHE DE MUNSTER
EVÊCHE D'OSNABRUCK
HAUT EVÊCHÉ DE MUNSTER
DUCHÉ DE WESTPHALIE
BRABANT HOLLANDOIS
DUCHE DE BRABANT
FLANDRE HOLLANDOISE
Duché de Cleve
Cinq Lieües d'une heure de chemin.



Oldenzael
Benthem
Comté
Gronowe
Steinfort
Comté
Ahus
Manholt
Coesfeld
MUNSTER
HAUT EVÊCHÉ DE MUNSTER
Lippe R.
Comte de la Mark
Comté Stirum
Essen
Werden
Keyserswert
Dusseldorp
Rein R.
Dortmund
Lunen
Kamen
Unna
Werle
Ham
Marck
Soest
Lippstat
Lippe R.
Beverghen
Teckelenburg Comté
OSNABRUCK
Melle
Hase R.
Werra R.
Hervorden
Ravensberg
Bilefeld
Greven
Embs R.
Warendorp
WESTPHALIE
Moen R.
Molheim
Arensberg
DUCHÉ DE WESTPHALIE
Roer R.
Roer R.
Altena

HISTOIRE UNIVERSELLE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.

LIVRE TRENTE-TROISIEME.

HISTOIRE DE HOLLANDE OU DES PROVINCES UNIES.

SECTION I. *Situation de l'Isle des Bataves. Tableau du Gouvernement ancien & moderne des Provinces Unies. Description géographique, &c.*

SECT. I. Hist. de Hollande. Description &c.

De toutes les chimeres dont l'orgueil humain se repaît, celle d'une illustre origine est la plus ancienne & la plus commune. Chaque peuple, chaque ville veut avoir pour fondateur, un Dieu ou un Héros. Les Troyens descendoient des Dieux & les Romains cherchoient des ancêtres parmi les Héros de Troye. Le plus obscur de nos villages veut avoir été Colonie Romaine; comme si les fleuves les plus majestueux dans leur cours, étoient toujours ceux dont la source est la plus abondante. ,, Un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, dit M. de Voltaire, (1) qui ne subsistoit que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avoient dans les Indes Orientales & a fini par les protéger." Ce rapprochement de l'origine des Bataves & de la grandeur des Provinces Unies, est le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette nation fiere & modeste. Dans le tableau que nous allons tracer, on verra cette modestie & cette fierté faire toujours la base de ce caractere franc & ami de la liberté, que la meilleure partie de la nation conserve encore. Nous diviserons cette histoire en trois époques: la premiere comprendra les tems les plus anciens jusques aux Comtes: la seconde le gouvernement des Comtes jusques à la révolution qui rendit les Provinces Unies libres & indépendantes: la troisieme depuis la révolution jusques à nos jours.

Ancienneté des Bataves.

Quoique les Hollandois s'embarrassent peu de la gloire qu'ils pourroient tirer de leur origine, il n'en est pas moins vrai que leur histoire ancienne se

(1) Essai sur les mœurs & le génie des nations, ch. 164.

SECT. I. *Hist.* de Hollande. *Description &c.*

trouve liée avec celle des Romains, dont l'estime pour cette nation est attestée par leurs historiens les plus respectés. Lorsqu'ils porterent leurs armes dans la Germanie, l'isle des Bataves leur parut le lieu le plus propre à servir de rendez-vous aux troupes; parce que de-là ils pouvoient les transporter dans la Belgique & les provinces maritimes des Gaules, par un des bras du Rhin, & par l'autre bras qui communiquoit à l'Yssel, dans les mers du Nord, la Frise & la Germanie maritime. Ces avantages & la franchise que les Romains trouverent dans les Bataves, leur inspirerent une estime qu'ils n'avoient pas pour tous les peuples; ils n'hésiterent point de leur donner dans les inscriptions publiques le titre de *freres & amis de l'Empire Romain.* (1) Ils faisoient le plus grand cas de leur milice: la cavalerie Batave avoit la plus grande réputation; elle se distingua à la bataille de Pharsale & à celle d'Actium. La cohorte Prétorienne qui formoit la garde des Empereurs, étoit composée en partie de soldats Bataves. Le nom de Batave étoit affecté à une des meilleures légions Romaines. (2) Dans leur ordre de bataille, une aîle qu'ils appelloient singuliere, étoit toute composée de cavaliers Bataves. Ces faits sont attestés par un grand nombre de monumens. (3). Tacite, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, parle de cette nation avec le plus grand éloge. (4) „ Les Bataves, dit-il, qui possedent „ peu de terrein le long du fleuve, en occupent une isle & sont les plus „ vaillans de tous ces peuples; ils faisoient autrefois partie des Cattes. Obli- „ gés par des troubles domestiques de s'en séparer, ils se sont retirés dans „ ce canton de la Gaule, pour se donner aux Romains. Aussi continue-t- „ on à les traiter avec une distinction & des égards qui prouvent l'estime que „ nous faisons de leur alliance. Nous ne les insultons point par des impôts, „ ni ne les écrasons pas par des gens d'affaires. Libres de contributions & „ de charges, ils sont destinés uniquement au service. Nous les réservons „ comme nos armes, pour les employer un jour de combat."

Aimés & estimés des Romains.

Pays-bas ou Belgique.

Ce que nous appellons Pays-bas n'étoit qu'une partie de la Belgique Romaine. On la divisoit en premiere & seconde, ou en Germanie supérieure & Germanie inférieure. La Germanie inférieure s'étendoit depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à l'Oblinga ou l'Aar. (5) La Germanie supérieure s'étendoit depuis l'embouchure de ce fleuve, jusques à celle de la Seine; ce qui fait un pays assez vaste, dans lequel étoient compris le Luxembourg, l'isle des Bataves, la Toxandrie, le Margraviat d'Anvers, les Duchés de Gueldres, de Cleves, de Juliers, de Limbourg, de Brabant & les Comtés de Flandres & d'Artois.

Division de la Belgique.

Isle des Bataves.

La situation de l'isle des Bataves entre les bras du Rhin & la mer, est la même dans tous les auteurs anciens qui en ont parlé; César, Pline, Pomponius Mela sont d'accord à cet égard avec Tacite. (6) „ Au milieu du

(1) *Gens Batavorum amici & fratres Populi Romani.* Cornel. Aurel. L. 1. Voy. Gruter Inscrip. fol. 72 & les Antiquités de Sanct. Les Autunois reçurent la même faveur. (2) Gruter Inscript. fol. 514. Reckius in Herc. Prod. (3) Scriv. Tabular. Antiq. Batav. Gruter. Inscrip. fol. 75, fol. 519, fol. 532. (4) Vit. Agric. 36. Hist. passim & 29. trad. de la Bletterie & les notes. (5) Amm. Marcell. L. XV. cap. 9. (6) César de Bell. Gall. L. IV. Pomp. Mel. ap. Cluv. Plin. hist. nat. Lib. IV. c. 25. Tac. de mor. German.

„ Rhin, dit Pline, est l'isle très noble des Bataves." Mais tous varient sur l'étendue & les limites; ce qui a donné lieu à de longues & pénibles dissertations, qui ont jetté peu de jour sur ces matieres. Il est très difficile de concilier les descriptions qu'on en trouve dans les auteurs de l'antiquité, & plus difficile encore de les appliquer aux lieux actuellement existans. Les changemens successifs des lits du Rhin, du Vahal & de la Meuse; les débouquemens & les atterrissemens ont occasionné cette difficulté. Au tems de Tacite, l'isle avoit éprouvé bien des changemens depuis César. Aux lits naturels, les Romains en avoient ajouté d'artificiels; tels étoient le canal de Drusus, la coupure faite par Civilis à la digue que ce même Drusus avoit élevée pour mettre à couvert la rive gauche de son canal; telle est la fosse de Corbulon. (1) Tout ce qu'on peut conclure de ces divers passages, est que le Rhin formoit quatre lits; que la pointe de Lobeck le divisoit en deux bras, dont le gauche étoit le Vahal, tandis que le droit conservoit son nom, & passoit à *Batavodurum*, où il se séparoit encore & formoit deux bras, dont l'un étoit le Leck; l'autre conservant toujours le nom de Rhin, descendoit à Utrecht & se divisoit encore en deux parties, dont la plus considérable passoit à Leyde. C'est celle qui se perd aujourd'hui dans les sables. A ces quatre lits, Drusus chargé de la guerre Germanique, en ajouta un cinquieme, en creusant un canal de communication avec l'Yssel. Il éleva une digue qui commençoit à *Batavodurum*, pour couvrir la rive gauche, qui se trouvant plus basse que la droite, occasionnoit des débordemens du côté des Gaules. Ces travaux interrompus par la mort de ce Prince, furent repris sous l'Empire de Néron, par Paulinus Pompeïus, qui continuant les levées jusques à Catwyck, mit le côté des Gaules à couvert des inondations. (2).

Hist. de Hollande. Description &c.

Changemens.

Lits du Rhin.

Canal de Drusus.

Le Leck, qui sort du Rhin près de Cuilembourg, & se rend dans la Meuse près de son embouchure, est encore un ouvrage des Romains. Claudius Civilis, après la victoire que Vespasien remporta sur Vitellius, ayant été battu par Cerialis, que Vespasien avoit envoyé dans les Gaules, se réfugia dans l'isle des Bataves: pour arrêter le vainqueur, il fit percer une digue, & les eaux du Rhin formerent le Leck, qui coupe l'isle par le milieu. (3) On croit que ce canal avoit été creusé par Corbulon & que Civilis ne fit que le déboucher. (4) Le petit Yssel est tout moderne, & ne remonte qu'au milieu du XIII[e]. siecle: il se forma des saignées du Rhin & des canaux, que creuserent les habitans d'Utrecht, effrayés de la fréquence des inondations. Cette même crainte a fait en divers tems ouvrir tant de canaux, que le Rhin épuisé devint un foible ruisseau, qui se perd dans les sables amoncelés à son embouchure.

Canal de Corbulon.

L'isle que forme le Rhin en approchant de la mer, est l'ancienne isle des Bataves. Elle comprenoit la Veluwe, l'isle de Bommel, le pays d'Utrecht, une partie de la Gueldre & la Hollande, jusques à Leyde. Son terrain étoit, comme aujourd'hui, bas, marécageux & presque toujours inondé. (5) Les

Isle du Rhin. Ses premiers habitans.

(1) Tacit. Ann. L. XI. c. 20. (2) Pont. Heuter. Cluv. veter. Gall. descript. L. 1. (3) Tacit. hist. Lib. V. c. 19. (4) Hist. Générale des Prov. Unies T. I. Tacit. hist. L. V. c. 19, 20. (5) Pont. Heut. vet. Gall. descript.

SECT. I. *Hist. de Hollande. Description &c.*

Cimbres & Teutons.

Battes & les Cattes.

Celtes, selon l'opinion commune, habiterent les premiers cette isle marécageuse; une inondation arrivée cent dix ans avant l'ére Chrétienne, qui désola toutes les côtes, depuis la Norwege jusques aux Gaules, força les Cimbres & les Teutons d'abandonner le Jutland & les isles Danoises. Les premiers habitans de l'isle formée par les bras du Rhin, se joignirent aux peuples fugitifs, & abandonnerent leurs habitations submergées. A cette époque, dit-on, la Zélande fut séparée du continent. (1) On attribue l'origine des Bataves aux Battes, peuple de Hesse, que les Cattes, autre peuple du même pays, mais plus puissant, voulurent soumettre à leur domination. Les Battes, trop foibles pour leur résister & craignant l'esclavage, se retirerent dans l'isle que les Celtes avoient abandonnée, & à laquelle ils donnerent le nom de BATAVIA. *Catwyck*, *Cattendrecht*, *Cattenpolder*, *Cattenbroek* portent encore le nom du peuple, avec lequel les Battes affermis dans leur isle, firent ensuite leur paix.

Origines fabuleuses.

Les anciennes chroniques ont débité beaucoup de fables sur l'origine des Bataves. Elles parlent d'un Roi *Batos* (2) qui, fuyant la colere de Panta sa belle mere, s'établit par les conseils de Ménope Roi des Tongres, son beau-pere, entre la Meuse & le Vahal, où il éleva le château de *Battenbourg*, *Catwyck* & *Lobeck*; & qui enfin, sur les débris du palais du Roi Magus, dont les enfans s'étoient retirés dans les Gaules, s'étoit fait construire un palais beaucoup plus magnifique, auquel il donna le nom de ce Roi. Il l'appella *Neo-magus*, dont on a fait *Nimegue*. D'autres prétendent que Nimegue est l'*Opidum Batavorum* de Tacite. (3) Cet *Opidum Batavorum* est la seule ville de l'isle, dont les anciens aient parlé; car *Batavodurum*, *Arenacum*, *Vada*, *Grinnes*, où étoient les légions que Civilis se disposoit d'attaquer, (4) étoient des châteaux ou des forts. On croit qu'*Arnhem*, *Wageningen*, *Gorinchem* ont été bâtis sur leurs ruines. (5)

Helium.

Les historiens de l'antiquité parlent encore de quelques châteaux qui ont disparu & dont la position embarrasse les modernes. L'*Helium* étoit situé sur la côte occidentale du Rhin, vers l'endroit où le Vahal & la Meuse se jettent dans la mer: on croit que Drusus l'avoit fait construire pour empêcher les *Menapiens* & les *Toxandriens*, peuples féroces, de faire des incursions sur les terres de l'Empire; que ce château fut renversé par les Saliens, & que les Francs bâtirent la Brille à sa place. (6) Ni le château de *Flevus*, ni l'isle de *Gin*, où il étoit construit, ne subsistent plus aujourd'hui: l'un & l'autre fut englouti par une inondation, qui a formé peu à peu le Zuiderzée & submergé trois provinces entieres. (7)

Flevus.

Château de Britten.

A l'embouchure du Rhin étoit le château de *Britten*, qui servoit de magasin aux bleds qui venoient de l'isle des Bretons. On ignore l'origine de ce château, dont on voit les ruines, lorsque le vent de Nord est assez fort pour repousser les eaux qui les couvrent. Les uns, à cause de son nom, en attribuent la fondation aux Anglois; les autres à l'Empereur Claude, & enfin à Caligula, lorsque ce Prince extravagant vint avec une nombreuse ar-

(1) Hist. Génér. des Prov. Unies T. 1. (2) Voyez le 14. Vol. de cette histoire. (3) Hist. L. V. c. 9. (4) Id. c. 20, 21. (5) Cluv. de trib. Rhen. Alv. c. 11. Hist. Génér. des Prov. Unies T. 1. (6) Cluv. ubi supra. (7) Alting. Descrip. Frisiæ. Pont. Heuter. vet. Germ. Descript.

mée défier l'Océan & le punir d'avoir osé submerger quelques-uns de ses vaisseaux, & qu'il éleva une tour dans ce lieu même comme un monument de sa victoire. (1). Cette tour a longtems subsisté, & servoit de Phare. Le terrein que la mer a gagné depuis Caligula, a de quoi effrayer ce pays; surtout, s'il est vrai, comme on l'assure, que les progrès de l'Océan sont devenus plus sensibles dans les derniers tems. (2)

Hist. de Hollande. *Descrip-tion &c.*

INONDATIONS.

Le sol de la Hollande se trouvant plus bas que celui des provinces contigues, leurs eaux y coulent par leur pente naturelle; les marées les repoussant, les forcent de se répandre du côté où elles trouvent moins de résistance: d'ailleurs, dans certains endroits le terrein est sans cesse miné par la mer, & s'écroule enfin; de-là viennent ces fréquentes & terribles inondations que la Hollande & la Frise ont éprouvées. On a déja vu que les Celtes furent obligés de chercher d'autres habitations. On a conservé en Hollande l'histoire de ces submersions, comme on conserve à Naples celle des éruptions les plus considérables du Vesuve; mais on peut se flatter de l'espérance que le volcan s'éteindra comme mille autres, dont on trouve les vestiges; (3) au lieu qu'il est à craindre que la mer ne franchisse les digues qui la retiennent, ou qu'elle ne les renverse, pour peu qu'on néglige de les entretenir. En 856 les eaux du Rhin grossies par la fonte des neiges, repoussées par les flots de l'océan, qu'un vent violent nord-ouest tourmenta pendant un mois, inonderent les campagnes à une si grande hauteur, qu'on pouvoit pêcher des remparts d'Utrecht. En 1170 & 1205, la Frise & la West-Frise essùyerent les mêmes malheurs. Depuis cette époque, jusques en 1250, il y eut dix inondations & deux provinces submergées, les plus fertiles & les plus peuplées de la Frise. En 1277, l'Embs refluant vers sa source, inonda trente-trois villages & forma le lac *Dollart* près d'Embden. (4) La Zélande a été détachée du continent, & les bras de mer qui la séparent, forment des isles que les eaux minent & dont plusieurs ont été englouties. En 1420, dans la nuit du 18 Novembre, une inondation de la Meuse causée par une violente tempête, emporta la plus ancienne des digues dont on avoit resserré le lit; le vieux Will devint une mer: le Waard de Sud-Hollande fut inondé: dans cette même nuit soixante & douze villages furent submergés, plus de vingt sont encore sous les eaux; hommes, bestiaux, tout fut noyé; la ville de Dordrecht fut séparée du continent, & le golfe de Biesbos couvrit tout ce pays. En 1514 on voyoit encore au-dessus de l'eau, la pointe des clochers. (5)

Leurs effets.

DIGUES.

Les anciens Bataves ne connoissoient point l'art de se garantir de l'élément qui les environnoit; les marées qui s'avançoient dans les terres, obligeoient les habitans à se construire des demeures dans les lieux les plus élevés. On commença par creuser des canaux: les Romains avoient enseigné ces ouvrages à ces peuples; Corbulon & Drusus leur avoient appris à se garantir par ces coupures, & le dernier à opposer une barriere aux flots de l'océan; mais on négligea ces ouvrages. Lorsqu'après l'inondation de 1464, les eaux

(1) Suet. in Cal. c. 46. (2) Junii Batav. c. 10. (3) Voyez l'hist. des volcans éteints. (4) Wilh. Procur. ad ann. 1250. Alting. Descrip. Frisiæ. Id. not. Germ. Gabenn. Inondat. des Pays-bas &c. (5) Scriver. Bat. illust. Hist. gen. des Prov. Unies.

Sect. I. Hist. de Hollande. Description &c.

se furent retirées, on s'apperçut que les anciennes digues n'avoient plus que très peu d'épaisseur : la crainte du danger excita le zele. On commença en 1466 des travaux plus solides. Non seulement on assura les digues par de gros pilotis, mais on rompit la violence des flots par d'autres digues en avant des anciennes; quelque tems après les vers s'étant mis dans le bois, on forma un talus en avant des digues, avec de gros quartiers de pierre. L'érection du tribunal des digues remonte à l'année 1300 : c'est un conseil qui n'a pas de lieu fixe, & qui s'assemble tantôt à Leide, tantôt à Delft, tantôt à Rotterdam; son siege est sur les digues même, dont la conservation & l'entretien lui sont confiés. Le Président s'appelle Comte des digues.

Desséchemens. *Canaux.*

A force de travail les Hollandois ont reconquis quelques portions du terrein submergé, en le desséchant par des digues & des moulins. (1) Les canaux ont d'abord été l'effet de la nécessité. Le premier objet a été de rassembler & de resserrer les eaux éparses & stagnantes; mais les canaux qui les contiennent & les assujettissent, servent à communiquer de ville en ville, & à transporter les marchandises, presque sans frais, d'une province à l'autre; ces canaux sont en si grand nombre, qu'à peine peut-on faire deux cens pas sans trouver plusieurs ponts. Des terres grasses & la vase même que l'on tire continuellement de ces mêmes canaux, suffisent pour former les digues, qui contiennent ces eaux dormantes.

Utilité de l'histoire des Provinces Unies.

C'est du sein de ces marais que le Batave a su se rendre respectable aux Puissances les plus formidables, leur faire rechercher son alliance, & étendre son commerce jusqu'aux extrêmités de la terre: l'histoire d'un tel Peuple mérite également l'attention du Philosophe & du Politique. Pour le faire mieux connoître, nous croyons devoir entrer dans quelques détails Géographiques: en parcourant ces provinces, nous donnerons une idée des premiers Peuples qui les ont habitées, des monumens qui attestent l'ancienneté des principales villes, de ceux dont l'industrie moderne les a embellies: mais avant tout il est nécessaire d'avoir une connoissance générale du Gouvernement.

ANCIEN GOUVERNEMENT.

Il reste peu de monumens de l'ancien gouvernement des Belges & des Bataves avant Charlemagne, qui refondit les loix des Frisons & en fit le Code de ces peuples; mais ces loix même éprouverent de grands changemens sous les Comtes. C'étoient des Seigneurs de sa cour, auxquels il confia l'administration des pays conquis, & qui les gouvernoient sur les instructions qu'ils recevoient de ce Prince. Un des principaux devoirs du Comte, étoit de rendre par lui-même la justice aux peuples, de prononcer ses jugemens en public & de présider aux séances du Tribunal; il étoit assisté dans les jugemens, de sept assesseurs tirés de la bourgeoisie. Le tribunal se tenoit en pleine campagne. Cet usage s'étoit conservé dans la Frise, jusques au XIVe. siecle. (2) Louis IX, Roi de France, alloit tenir sa Cour de Justice dans les champs. (3)

Sous les Comtes.

Sous les foibles descendans de Charlemagne, les Comtes s'approprierent leurs gouvernemens & les rendirent héréditaires. Pour se faire un appui de la

(1) Grand recueil des placards, Tom. III. (2) Ubbo Emm. rer. Fris. (3) Mém. de Commines.

Hist. de Hollande. Descrip-tion &c.

la nobleſſe, ils partagerent avec elle leurs fonctions & leurs prérogatives. Ils devinrent de petits ſouverains & pour ſoutenir leur dignité, ils eurent recours aux villes qui s'épuiſerent pour leurs maîtres; mais leurs dons étoient toujours accompagnés de la demande de quelques privileges preſque toujours accordés. Vers le XIVe. Siecle, ils parvinrent à obtenir qu'ils enverroient aux aſſemblées, des députés de leur ordre. Les Comtes de Hollande firent des conceſſions encore plus eſſentielles. Pendant la brouillerie de Florent V. avec la nobleſſe, on voit les bourgeois employés dans les négociations, & participer concurremment avec les nobles à l'adminiſtration: les conſeils des villes ſignerent des traités & leurs Souverains vinrent à ne rien entreprendre ſans leur concours & leur aveu. (1) Dordrecht, Leyde, Harlem & Delft jouiſſoient des droits des Capitales: Gouda & Amſterdam obtinrent le même privilege.

Origine des Privileges des Villes.

Les Comtes ennuyés de rendre la juſtice eux-mêmes, en avoient chargé leurs aſſeſſeurs, qui la rendoient en leur nom; les magiſtrats du Souverain, quoique fort ſupérieurs à ces juges, ne pouvoient pas punir les abus qu'ils faiſoient de leurs fonctions, parceque le Comte ſoutenoit ſes officiers. Les villages n'avoient qu'un juge, qui ſe choiſiſſoit les aſſeſſeurs qu'il vouloit; ceux-ci n'avoient garde d'être d'un avis contraire au ſien: les injuſtices & les prévarications ſe multipliant, exciterent les cris du peuple, qui demanda des juges de ſon ordre. Dordrecht eut un Bourgmeſtre & des Officiers municipaux en 1345. Delft, Leyde, Harlem obtinrent la même permiſſion. Rotterdam forma un Conſeil de ville, & Amſterdam ſe choiſit un corps de Sénateurs parmi ſes habitans. (2) Leurs fonctions ne duroient qu'une année; ils ne jugeoient que de petites cauſes. Les Echevins & le Bourgmeſtre compoſoient le Magiſtrat: le Bourgmeſtre obtint enſuite le pas ſur les Echevins; les particuliers y gagnerent, les affaires furent plutôt expédiées, & comme leurs jugemens alloient par appel aux Cours ſupérieures, ils ne conſulterent que les loix & les coutumes.

Conſeil de Hollande.

Le Conſeil de Hollande ſemble remonter au regne d'Albert; il n'avoit point de réſidence fixe avant Philippe I. Duc de Bourgogne, qui le transféra à la Haye, & l'y fixa par le même acte qui le conſtitue héritier de Jacqueline Comteſſe de Hollande. Les deux Souverains ſe partagerent la nomination des officiers qui devoient régler ce Conſeil; Jacqueline ſe réſerva le droit d'en nommer trois & conſentit que le Duc en nommât ſix, trois nationaux & trois étrangers. (3) Ce tribunal porta d'abord le nom de Chambre des comptes & eut le droit de recevoir & de régler les comptes des Receveurs. Philippe lui attribua le droit de juger définitivement toutes conteſtations portées au tribunal, de nommer & révoquer les Baillis & de connoître des crimes. (4) Il créa le Grand Tréſorier, Préſident. En 1542 ce tribunal reçut une nouvelle forme; le Stadhouder en fut créé Préſident, au lieu du Grand Tréſorier. Lors de la révolution il fut compoſé de ſept Hollandois, de trois Zélandois & deux Trajectins. (5)

(1) Rymer Act. Publ. Aug. T. 3. (2) d'Orl. deſcript. de Leide, de Harlem. Maniſ. d'Amſt. Maniſ. de Rotterd. (3) Hiſt. génér. des Prov. unies T. 1. (4) Papend. Ann. Batav. T. 2. (5) Hiſt. gén. des Prov. unies.

SECT. I. *Hist.* de Hollande. *Descrip-tion &c.*

ASSEMBLÉES PROVINCIALES.

Les Assemblées Provinciales ne portoient pas, comme aujourd'hui, le titre d'*Etats*. Dans celles du Hainaut, le Clergé tenoit le premier rang; dans celles des Frisons, il étoit admis sans distinction. (1) Celles de Zélande étoient présidées par l'Abbé de Notre Dame de Middelbourg. Le Clergé étoit exclu de celles de Hollande. (2) Le titre d'États donné à ces assemblées, n'est connu que depuis 1418 par le traité fait entre Jacqueline & Philippe,

Code des Frisons.

Le Code des Frisons, rédigé & corrigé par Charlemagne, ne punissoit les plus grands crimes, que par des amendes ou par la confiscation des biens. Les États furent autorisés à faire des ordonnances, qui proportionnassent la peine au crime & les amendes aux fautes. Guillaume II. punit du dernier supplice le viol & l'assassinat; exigea sept témoins pour la conviction de l'accusé; fit supporter les impôts par les bien-fonds; assujettit les gentilshommes à certaines contributions proportionnées à leur état. Il fit pour la Zélande, un Code tiré des Loix Frisonnes & des Ordonnances pour diminuer le nombre des procès.

Rien n'eut été plus propre que la Religion à adoucir la férocité de ces tems, si ses ministres l'avoient mieux connue, ou s'ils avoient eu l'esprit de leur état; mais il semble qu'ils ne se servoient de la crédulité des peuples, que pour épaissir les ténebres, surtout lorsque les préjugés favorisoient leurs passions. Les Jugemens de Dieu par les épreuves du fer, du feu & de l'eau se soutinrent encore longtems: la barbarie des duels n'étoit pas seulement autorisée par les Princes, mais par les prêtres même; puisqu'on obligeoit les champions à se confesser & à communier, avant d'entrer dans la lice. (3)

Proscription des duels.

Philippe I. défendit le premier les duels juridiques dans toutes les provinces. Le Code de Justinien qui venoit d'être retrouvé, servit de base à la législation de ce Prince: il fit rédiger les coutumes, assigna des appointemens aux jurisconsultes, diminua les frais des procédures, & substitua les voies juridiques aux voies de fait. Il abolit le jugement des sept étoles.

Jugement des sept étoles.

Les prêtres qui ne se battoient pas en duel, & qui connoissoient tout le danger des épreuves du fer chaud & de l'eau, avoient imaginé un moyen plus commode & moins incertain; lorsqu'on disputoit la propriété de quelque bien à une église ou à un couvent, il suffisoit à l'Evêque ou à l'Abbé de se présenter avec sept étoles, c'est-à-dire sept prêtres ou religieux, & d'affirmer que le bien contesté appartenoit à l'église ou au couvent. Ce serment avoit la force d'une sentence: il est vrai qu'on pouvoit en appeller au Conseil de Hollande; mais ce tribunal ne prononçoit pas: il étoit obligé de nommer trois témoins du côté de la mer & quatre de l'intérieur des terres: leur déposition faisoit l'arrêt.

Les Comtes avoient le droit de frapper monnoie: on ignore de qui ils tenoient ce privilege. Il reste des pieces avec le buste de Florent IV. & au revers *Meden-marck*, lieu où elles ont été frappées. Les Comtes abuserent de ce droit, en augmentant la valeur numéraire des especes, sans en augmenter la valeur intrinseque; le commerce périssoit; les peuples se plaigni-

(1) Chron. Fris. S. Bon. Boxhorn p. 1. (2) Van der Goes, Régist. des assemb. d'Holl. (3) Leg. Car. Mag. tit. & verb. DUEL.

rent, & Jacqueline promit de ne plus toucher aux monnoies, sans leur consentement. (1)

Hist. de Hollande. Description &c.

Nouvelle forme de Gouvernement.

Lorsque la maison de Bourgogne mit le comble aux atteintes qu'elle porta aux privileges & à la liberté des peuples, lorsque la politique atroce de Philippe II eut rompu tous les liens qui les attachoient à leur Souverain, le gouvernement prit une nouvelle forme. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, en traça le plan; il voulut que chaque citoyen eût part à l'autorité; mais en même tems il écarta tout ce qui pouvoit tendre à l'anarchie, & à leur donner un maître. Pour mieux établir l'égalité, il étendit à tous les citoyens la souveraineté qu'il donna à chaque ville sur son territoire. Chacun eut la faculté de voter dans les assemblées, dans les élections des députés & dans celles des magistrats. Pour réunir toutes les parties de ce pouvoir divisé entre tous les citoyens & n'avoir rien à craindre de celui qui les réuniroit, il régla que les députés provinciaux ne seroient que les organes des vœux de la commune, sans qu'il leur fût permis d'y rien changer, & que, dans aucun cas, ils ne pourroient rien résoudre de leur chef. (2)

Gouvernement des Provinces. Gueldre.

Chaque Province a son gouvernement particulier. La Gueldre a le premier rang entre les Provinces Unies, à cause du titre de Duché, qu'elle avoit depuis 1339. Le corps de Régence y est formé de membres pris de l'Ordre de la Noblesse, de la Bourgeoisie & du corps des Légistes. (3)

Hollande.

La Province de Hollande, qui a donné son nom au corps entier de la République, a conservé à peu près la même forme de gouvernement qu'elle avoit sous ses Comtes: l'assemblée des Etats en représente la Souveraineté. Ces Etats se tiennent à la Haye depuis 1599; ils sont composés de la Noblesse & des députés des villes de Dordrecht, de Harlem, de Delft, de Leyde, d'Amsterdam, de Gouda, de Rotterdam, de Gorcum, de Schiedam, de Schoonhoven, de Briel ou la Brille; d'Alcmaar, de Hoorn, d'Enkhuisen, d'Edam, de Monnikendam, de Medenblick & de Purmerend, dont les sept dernieres de la Nord-Hollande ou West-Frise. Le gouvernement de ces villes est presqu'uniforme. Leur Conseil est composé d'un ou de plusieurs Bourgmestres & de Conseillers, partie nobles & partie bourgeois: le Pensionnaire est toujours tiré du corps des Légistes & fait les fonctions de Procureur-général, comme le Grand-Pensionnaire remplit celles d'Avocat-général de Hollande. Il prépare les matieres qui doivent être mises en délibération, compte les suffrages, résume les avis, & rédige les arrêtés, qui se forment à la pluralité de voix, excepté lorsqu'il s'agit de l'intérêt général ou d'impositions: alors l'opposition d'une seule voix dans le Conseil de la ville ou des villes votantes arrête la décision. L'unanimité est nécessaire, lorsqu'il s'agit de paix ou de guerre, de levées d'hommes ou d'argent, de conclure une alliance ou une ligue avec l'étranger. Les Etats Généraux ont bien le pouvoir de promulguer, d'interprêter ou d'abroger les loix; mais leurs décisions n'obligent que les villes qui les ont acceptées. Ils n'ont point le droit de casser les arrêtés faits par l'unanimité des Provinces. Par l'article VII de l'Union d'Utrecht, les Provinces se sont réservé le droit d'é-

Ses Etats.

(1) Hist. génér. des Prov. unies T. 1. (2) Idem Ibid. (3) Idem Ibidem.

Sect. I. Hist. de Hollande. Description &c.

lire le Stadhouder ou de supprimer sa charge, de nommer le Gouverneur de leurs villes, d'en garder les clefs, d'exercer la police, à l'exception du militaire, de signer les brevets des officiers qui sont à leur solde, d'établir des garnisons dans les places & d'exiger un serment particulier des commandans.

Zélande. Les Comtés de Hollande & de Zélande étoient soumis au même Souverain & gouvernés par le même Conseil résidant à la Haye. Leurs députés étoient confondus dans les assemblées générales; mais au commencement des troubles, la Zélande réclama ses droits & ses anciens privileges, qui lui furent rendus par le crédit du Prince d'Orange, que sa qualité de Marquis de Flessingue & de Véere rendoit son premier noble. Aujourd'hui l'ordre de la Noblesse y est presque éteint; celui du Clergé n'existe plus; ainsi les députés de Middelbourg & ceux des autres villes composent toute la députation. (1)

Utrecht. Les Etats de la Province d'Utrecht étoient autrefois fort nombreux: tous les Gentilshommes avoient droit de séance. Il y avoit huit députés du Clergé: ceux des villes d'Utrecht, d'Amersfort, de Wyck-te-Duurstede, de Rhenen, de Montfort formoient le Tiers-état. Aujourd'hui la députation est seulement de quatre Nobles ou Chanoines, deux Bourgmestres de la capitale & d'un député que chaque ville de la Province nomme à son tour.

Frise. La Frise a une forme d'élection qui lui est particuliere. Les bourgeois & les paysans s'assemblent séparément: ils nomment deux commissaires qui représentent le bailliage. Ces commissaires se réunissent & en choisissent huit, dont on forme un comité & le reste se partage en quatre chambres. L'instruction & le rapport des affaires regardent le comité: les chambres prononcent: la Noblesse n'a aucune prérogative.

Over-yssel. La Province d'Over-yssel est gouvernée par le Drossart ou Grand-prévôt, pendant l'absence des Etats, qui se tiennent alternativement de trois en trois ans à Deventer, à Campen & à Zwol: mais il ne peut en faire exécuter les Ordonnances, sans être assisté de trois Gentilshommes & de trois Commissaires nommés par ces villes.

Groningue. La Province de Groningue est la derniere, n'étant entrée dans l'alliance qu'en 1594: Groningue en est la capitale: elle est gouvernée par un Sénat, composé de huit Bourgmestres & seize Conseillers pris dans la compagnie appellée sermentée, qui s'assemble une fois l'an, pour remplir les places vacantes: l'élection se fait par scrutin. Ceux sous le nom desquels il se trouve cinq feves noires, sont maîtres de l'élection. Les députés aux Etats sont tirés du Sénat. (3)

ETATS GÉNÉRAUX. Comme les députés des Villes n'ont de pouvoir que celui qu'elles leur donnent, celui des députés que les Provinces nomment pour les Etats généraux, est restreint dans les mêmes bornes. Ils n'ont aucune activité personnelle, quoiqu'ils aient les prérogatives de la Souveraineté. „ La République est un Etat composé de plusieurs Républiques alliées, sans subordina-„ tion & dans l'impuissance d'exercer aucun acte attentatoire à l'autorité de

(1) Hist. génér. des Prov. unies. (2) Ubbo Emm. rer. Frisiæ lib. 1. (3) Wicquefort Hist. des Prov. unies l. 1.

„ l'une ou de l'autre, quand même six d'entr'elles se réuniroient contre la „ septieme." (1) Les Etats Généraux sont l'organe commun qui réunit toutes les parties de la Souveraineté, & par lequel l'autorité de chaque Province devient générale & despotique. „ Cette forme de gouvernement," dit Montesquieu en parlant de la République fédérative, „ est une convention, par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens „ d'un Etat plus grand qu'ils veulent former: c'est une société de sociétés „ qui en font une nouvelle, qui peut s'agrandir par de nouveaux associés „ qui se sont unis." C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la Hollande. „ Aussi, ajoute-t-il, c'est par cette association que la Hollande, l'Allemagne, les Ligues Suisses sont regardées comme des Républiques éternelles." (2)

Hist. de Hollande. *Description &c.*

La résidence des Etats ne fut fixée qu'en 1593. Dans les premiers tems ils ne s'assembloient que sur la convocation qu'en faisoit le Conseil d'Etat. Lorsque Leicester amena des secours d'Angleterre, Guillaume I, qui craignoit ses entreprises, engagea les villes à s'assembler de leur propre autorité dans une ville qui ne fut point à portée des Anglois. On s'assembla en 1585 à Middelbourg, ensuite à Utrecht, depuis à Delft. Après avoir été fixés à la Haye, ils s'assemblerent une fois à Gorinchem, & ce fut-là qu'ils prirent le titre d'*Etats Généraux des Provinces Unies;* mais depuis 1599 ils se sont toujours assemblés à la Haye, dans la grande salle du palais des Comtes, que les Etats de Hollande leur ont cédé. Au milieu est une table longue, autour de laquelle les Députés prennent séance. Si ce n'est que le Stadhouder soit présent, le Président seul a un fauteuil. Vis-à-vis du Président sont les Députés de Gueldres, après eux ceux de Zélande, d'Utrecht & d'Over-yssel; à gauche & du même côté du Président, sont les Députés de Hollande; le premier siege à droite est occupé par un Député de la Province & les autres par les Députés de Frise & de Groningue. Comme chaque Province peut envoyer à ses frais autant de Députés qu'elle veut, il arrive quelquefois qu'il n'y a pas assez de sieges: alors le surplus des Députés est debout. Les Etats Généraux s'assemblent tous les jours de l'année & même les dimanches, à onze heures du matin. Chaque Province préside à son tour pendant une semaine, d'un dimanche à l'autre. C'est au Président qu'on présente les mémoires, lettres, placets, requêtes, mémoires des Ministres étrangers ou de la République. Le Greffier en fait lecture, le Grand-Pensionnaire débat les raisons pour & contre, le Président recueillit les voix & la pluralité l'emporte. (3)

Fixation de leur résidence.

Rang des Deputés.

Lorsque l'unanimité des suffrages est nécessaire, s'il y a des villes opposantes, leurs Députés sont obligés d'aller prendre de leurs Etats des pouvoirs suffisans & la délibération est suspendue jusques à leur retour; ce qui met dans l'expédition des affaires une lenteur souvent très préjudiciable: il est arrivé quelquefois que les Etats ont passé par dessus les oppositions; mais si les villes opposantes n'avoient point donné leur consentement à l'arrêté, leurs députés auroient eu tout à craindre. L'acceptation générale rend les

(1) Hist. général. des Prov. unies T. 1. (2) Esprit des loix, l. IX. ch. 1.
(3) Hist. génér. des Prov. unies. Ibid.

Arrêtés plus abſolus que les Edits des Rois: nulle puiſſance ſur la terre n'y peut faire de changement. Les Députés ſont nommés tous les trois ans: les voix ſe comptent par provinces, & comme il y en a ſept, il ne peut jamais y avoir de partage. Le Stadhouder ordinairement, n'entre dans cette Aſſemblée que lorſqu'il a quelque propoſition à faire, ou qu'il ſoit mandé.

Autorité des Etats Généraux.

Les déclarations de guerre, les traités de paix ſe ſont au nom des Etats Généraux; c'eſt à eux que les Généraux & les Officiers prêtent ſerment. Le Feld-maréchal a auprès de lui un Conſeil tiré du corps des Etats, auquel il eſt obligé de communiquer ſes projets & qu'il ne peut exécuter ſans l'aveu de tous les membres: ils ont droit d'avoir dans le camp une garde d'infanterie & de cavalerie. Les Etats Généraux, ou le Stadhouder en leur nom expédient les ſauve-gardes, les lettres de grace, les tarifs des droits d'entrée & de ſortie. Ils reçoivent les comptes de la Compagnie des Indes, ont l'inſpection ſur la Chambre des monnoies, & fixent la taille & la valeur des eſpeces. Les Tréſoriers, Receveurs & autres Officiers chargés de la perception des deniers publics ſont à leur nomination. Ils nomment les Receveurs & les Magiſtrats dans le pays de conquête: ils ont la puiſſance exécutrice; ils reçoivent les Ambaſſadeurs & nomment ceux que la République envoye dans les Cours étrangeres. Ils forment des Bureaux pour les affaires étrangeres, la finance, la marine & le commerce. Chaque Bureau eſt compoſé de neuf Commiſſaires, un de chaque Province, du Greffier & du Penſionnaire. En un mot, ils jouiſſent de toutes les prérogatives de la Souveraineté; mais comme les Villes & les Provinces participent auſſi à cette Souveraineté, lorſqu'il ſurvient des différends entre les provinces & les villes, tout ce que peuvent les Etats, eſt d'offrir leur médiation; mais ils ne peuvent porter aucun jugement ſur ces conteſtations, à moins d'un conſentement formel de la part des villes & des provinces en diſpute, & en effet ce ſeroit le choc de la ſouveraineté avec elle-même. Les Etats Généraux portent le titre de HAUTES PUISSANCES. L'Eſpagne, dont la Hollande a ſecoué le joug, ne les appelle que MESSIEURS LES ETATS GÉNÉRAUX. (1)

GRANDE ASSEMBLÉE.

Dans les cas les plus extraordinaires, les Etats Généraux appellent à leur ſecours, les membres de la Régence des ſept Provinces: c'eſt ce qu'on appelle Grande Aſſemblée. Il faut pour la convoquer un conſentement unanime; on communique les motifs qui l'exigent aux Etats Provinciaux, qui donnent des inſtructions ſur chaque article à leurs Régens; & les arrêtés de cette aſſemblée ſont regardés comme loix conſtitutives de l'Etat. (2)

Conſeil d'Etat.

Le Conſeil d'Etat ou du Stadhouder, ſupérieur aux Etats Généraux dans ſon origine, fut preſqu'anéanti au commencement des troubles. Son autorité lui fut rendue par le retour du Prince d'Orange. C'étoit ce Conſeil qui convoquoit les Etats Généraux. La Hollande, la Zélande & le pays d'Utrecht ayant rappellé leur Stadhouder, lui confierent le gouvernement & lui adjoignirent le Conſeil d'Etat, qui fut compoſé de ſix Hollandois, trois Zélandois & trois Trajectins: ce Conſeil acquit une autorité preſque deſpoti-

(1) Hiſt. génér. des Prov. unies T. I. (2) Idem Ibid.

Hist. de Hollande. Description &c.

que sous la Régence de Leicester, qu'Elisabeth Reine d'Angleterre avoit envoyé au secours des Provinces Unies; mais les Etats Généraux s'étant convoqués eux-mêmes pour prévenir les desseins de Leicester, affoiblirent entiérement l'autorité du Conseil d'Etat, le dépouillerent de toutes ses prérogatives & ne lui laisserent que celle de faire exécuter leurs arrêtés. Il est composé de douze députés nommés par les Provinces. La Gueldre n'en a qu'un, depuis qu'ayant été conquise par les François en 1672, Groningue qui obtint sa place, en envoya & continue d'en envoyer deux, comme la Zélande & la Frise: Utrecht & Over-yssel en envoient un; la Hollande en a trois, dont un est tiré de l'ordre de la noblesse. Le député noble de la Hollande & les deux de Zélande conservent leur commission toute leur vie. Les villes de Dordrecht, Delft, Harlem, Leyde, Gouda, Rotterdam & Gornichem dans la Sud-Hollande; Horn, Enkhuisen, Alcmaar & Amsterdam dans la Nord-Hollande, nomment tour à tour. Amsterdam s'est fait comprendre dans la Nord-Hollande, parce que le droit de nommer revient tous les neuf ans, au lieu que dans la Sud-Hollande il ne reviendroit que tous les vingt ans. Dans ce Conseil les voix sont comptées par tête. Les Députés président à leur tour, & les Etats Généraux reçoivent le serment des membres. Les Stadhouders siégeoient au Conseil d'Etat, & comme ils opinoient les premiers, ils se rendoient maîtres des délibérations; les Etats Généraux profitant de la minorité de Guillaume III, ôterent la séance au Stadhouder & firent de nouveaux réglemens; mais en 1748 tout fut remis sur l'ancien pied. (1)

Son département & ses fonctions.

Le Conseil d'Etat s'assemble à la Haye, dans une chambre du palais des Comtes, & ses bureaux sont dans des chambres particulieres: il s'occupe de l'administration de la guerre & des finances: il délibere avec les Députés des Etats Généraux sur ce qui regarde la sûreté du pays, en tems de paix & de guerre: ses arrêtés sont portés à LL. HH. PP. pour être confirmés, à moins que le cas n'exige une prompte expédition, qui se fait toujours au nom des Etats Généraux. Le Conseil d'Etat reçoit le serment des Officiers militaires, quoiqu'ils l'aient d'abord prêté aux Provinces dont ils dépendent; il connoit des engagemens des soldats, des contraventions aux réglemens, des levées des troupes, des munitions tant de guerre que de bouche; par appel, des jugemens des conseils de guerre, des armées, des places fortes. Il passe en revue les garnisons des places de la Généralité: il est chargé de maintenir la discipline, de faire exécuter les jugemens à peine afflictive & il a l'inspection sur les fortifications, les magasins, arsénaux, moulins à poudre & places frontieres. (2)

Chambre des Comptes.

Il y a encore une Chambre des Comptes composée de quatorze députés, deux de chaque Province, & de deux Secrétaires du Tribunal, chargés de recevoir les comptes, de les revoir, & de les présenter aux chambres. Les principaux objets de cette jurisdiction sont tout ce qui regarde la finance, quant à la dépense; les comptes de ce qui rentre dans les caisses particulieres des Provinces, du produit de l'entrée & sortie des marchandises; les comptes du Receveur général; l'enrégistrement de tous les dons, brevets, ordonnances du Conseil général; les comptes des Receveurs particuliers, *Di-*

(1) Grand recueil des Placards T. 3. (2) Lamb. Mém. T. 4.

Sect. I. Hist. de Hollande. Description &c.

recteurs, Fermiers, Préposés pour la perception des contributions sur l'ennemi, des revenus des biens ecclésiastiques, du produit du grand & petit sceau, des fiefs & domaines, papier timbré, enfin de tous ceux qui perçoivent les deniers publics. Il a soin que la paye des soldats se fasse exactement tous les mois.

Chambre des Finances.

La Chambre des Comptes a sous elle une Chambre des finances, dont les officiers sont à la nomination des Etats Généraux: elle a quatre Commis & un Clerc. Les liquidations des services militaires; les comptes de l'artillerie, des munitionnaires, des entrepreneurs des vivres, du commissaire des pontons; &c. les mémoires arrêtés à l'armée; l'enrégistrement des ordonnances du Conseil, pour solde de comptes & déclarations des commis de finance, sont les objets du travail de cette Chambre.

Chambre des monnoies.

Autrefois chaque ville s'attribuoit, à raison de sa souveraineté, le droit de battre monnoie: il résultoit de ces différentes fabriques une différence essentielle dans la valeur & la taille des especes. Après l'Union d'Utrecht, on recréa une *Chambre des monnoies de la Généralité*, pour veiller à l'exécution du réglement convenu par l'Union d'Utrecht, qui fixe la taille, le poids & la valeur numéraire des especes. La Chambre des monnoies est composée de trois Conseillers ou Maîtres des monnoies, d'un Essayeur général & d'un Secrétaire, tous à la nomination des Etats Généraux; elle s'assemble dans le palais des Comtes. (1)

Amirauté.

Quoique la Marine fût déja considérable, elle n'avoit point encore des réglemens fixes à la fin du quinzieme siecle: la perception des impôts sur l'entrée & la sortie des marchandises se faisoit par les villes commerçantes. (2) Les Souverains de la maison d'Autriche créerent un Amiral, auquel on attribua le commandement des flottes & l'inspection des ports. En 1487 l'Empereur Maximilien lui donna pouvoir de nommer un Lieutenant & des Assesseurs & d'en former un tribunal, qui jugeroit des différends qui interviendroient sur les côtes, dans les ports & même en pleine mer. Ce Réglement fut sans effet jusques en 1540, que Charles V le confirma. Guillaume I, en qualité d'Amiral, délivra des commissions aux armateurs, nomma deux Lieutenans, publia une ordonnance pour les troupes de mer; mais les circonstances ne lui permirent pas de faire exécuter ces réglemens: il continua de régir la Marine avec le Conseil que la Confédération lui avoit adjoint, composé de neuf personnes & de deux Secrétaires. (3) Ce tribunal n'avoit point de résidence fixe; les assemblées se tenoient plus ordinairement à Delft: il commençoit à prendre le titre d'Amirauté de Sud-Hollande. (4) Celui de West-Frise ou de Nord-Hollande commença presque en même tems. La Zélande composa le sien sur ces modeles. On recueillit bientôt le fruit de ces établissemens; les Assurances pour les vaisseaux qui passoient dans la Manche, délivrées au bureau de Calais, produisoient des sommes immenses; mais les corsaires Zélandois violerent ces passe-ports & nuisirent à la recette. Alors les Etats de Hollande fixerent les séances de l'Amirauté à la Haye & à Rotterdam: le tribunal fut composé des députés des

Ses Colleges.

(1) Hist. gén. des Prov. unies, Tom. I. (2) Bor. hist. des Pays-Bas, L. IV.
(3) Idem Liv. VI. (4) Idem Ibid. L. VIII.

des six grandes villes: l'Amiral, conjointement avec les Etats, nommoient ces députés. Leicester augmenta le nombre de ces tribunaux (1). Enfin en 1597 ces Colleges furent fixés au nombre de cinq. En 1608 les revenus de l'Amirauté montoient à dix-huit mille tonnes d'or (2).

Hist. de Hollande. *Descrip-tion &c.*

Voici l'ordre de ces tribunaux ou Colleges. Le nombre des officiers n'y est point fixe; on y laisse vaquer plusieurs places, & quoique chaque College doive avoir son Lieutenant, cette place ne subsiste & n'est toujours remplie qu'au college de la Haye. Le premier est le College de Meuse, décoré du Pavillon, à cause de son ancienneté, & dont la résidence est à Rotterdam; il a douze Conseillers nommés par la Noblesse & les villes de Dordrecht, de Delft, de Rotterdam, de Schiedam, de Gorinchem & de la Brille, & par les Provinces de Gueldre, de Zélande, d'Utrecht, de Frise & d'Over-yssel. Ce Tribunal a ordinairement sous ses ordres, un Lieutenant-Amiral, un Vice-Amiral, un Contre-Amiral, neuf Capitaines & quelques Officiers de Vaisseaux.

Ordre des Colleges.

Le College de la Zuiderzée ou d'Amsterdam, a le même nombre de Conseillers, qui sont nommés par la Noblesse de Hollande, la Gueldre, la Zélande, les Seigneuries d'Utrecht, de Frise, d'Over-yssel & de Groningue, & par les villes de Harlem, Leide, Amsterdam, Gouda & Edam. Il a ordinairement son Lieutenant-Amiral, son Vice-Amiral, son Contre-Amiral, trente-trois Capitaines, plusieurs Officiers de Vaisseaux, Commandeurs ou Capitaines-Lieutenans & un Vaisseau de garde à la bouche du Texel. Ses revenus vont plus loin que ceux de tous les autres Colleges ensemble. Il a toujours un grand nombre de vaisseaux sous voiles pour la sûreté du commerce, & pendant la guerre il met en mer des flottes si considérables, qu'il est obligé de demander des secours extraordinaires. (3)

Le College de Zélande est formé de neuf Conseillers. Middelbourg, Zierikzée, Ter-Goes, Tholen, Flessingue & Veere en députent six; celui d'Amsterdam est perpétuel: Dordrecht, Delft & Rotterdam en nomment un tous les sept ans, & par tour; le neuvieme est envoyé par la ville d'Utrecht. Ce College perçoit la moitié des droits sur les vaisseaux qui passent dans tous les canaux de sa dépendance. (4)

Le College de West-Frise ou du quartier du Nord, a onze Conseillers; ils sont nommés par les villes d'Amsterdam, Alkmaar, Hoorn, Enkhuizen, Monnikendam & Medenblick; & par les Provinces de Gueldre, Zélande, Utrecht, Frise & Over-yssel. Les députés de Zélande sont inamovibles; ceux de la plûpart des villes changent tous les deux ou trois ans & ceux des Provinces chaque année. Il n'y a que quatorze Capitaines. (5).

Le College de Frise a dix Conseillers; quatre de la Province: la Gueldre, la Hollande, Utrecht, l'Over-yssel, Groningue & les Ommelandes députent les six autres. Schoonhoven & Purmerend nomment alternativement celui de Hollande, qui change tous les trois ans. Ce College a sept Capitaines sous ses ordres.

La navigation, la sûreté des ports & des navires, l'escorte des marchands

(1) Descript. de Dordrecht. T. 1. (2) Négoc. du Présid. Jeannin. (3) Hist. Gén. des Prov. Unies. (4) Idem Ibidem. (5) Ibidem.

Sect. I. Hist. de Hollande. Description &c.

sont de leur ressort, ainsi que les armemens ordonnés par les Etats Généraux. Le produit des droits d'entrée & de sortie sert à cette dépense & quand ce produit est insuffisant, le surplus est fourni par les Provinces. Les Amirautés sont chargées du recouvrement des sommes imposées par les Etats Généraux pour les armemens. La dignité de Grand Amiral est réunie au Stadhouderat; il préside à tous les Colleges. Les flottes reçoivent de l'Amiral, les ordres & les routes; mais Guillaume III est le seul qui ait monté une flotte, encore étoit-ce pour passer en Angleterre. Dans presque toutes les expéditions, c'est le Lieutenant-Amiral-Général qui les a commandées, ou les Lieutenans-Amiraux & Vice-Amiraux de la Meuse, de la Zuiderzée, de Nord-Hollande & de Zélande.

Sagesse des ordonnances de la Marine.

Quand on a lu les instructions & les ordonnances des Etats Généraux pour les Amirautés, on n'est point surpris des progrès de leur marine: tout y est prévu; ils y entrent dans les détails les plus minutieux de la discipline, qui est très sévere. Les Amiraux & Commandans qui s'en écartent, sont punis avec la même rigueur que le dernier matelot. Il ne suffit pas de vaincre, il faut n'avoir rien négligé pour obtenir la victoire. On y assigne les punitions & les récompenses; c'est l'abrégé d'un code de législation dicté par la sagesse. (1)

Officiers de l'Amirauté.

Les principaux Officiers qui dépendent des Colleges de l'Amirauté, sont le Fiscal, chargé de défendre & de maintenir les privileges de son Corps, de dénoncer la fraude & ses auteurs, de forcer les armateurs à prendre des commissions, de faire vuider les caisses particulieres dans la caisse générale & de poursuivre ceux qui sont en retard. Les fonctions du Secrétaire sont de délivrer promptement & sans autres émolumens que ceux qui sont fixés, les expéditions aux parties. Celles du Receveur général sont d'apurer les comptes, dans les six premiers mois de chaque année. Le Commis général reçoit les déclarations d'entrée & de sortie des marchandises, les avis & dénonciations des Commis subalternes, & remet au Fiscal ces avis & les procès verbaux. La garde & l'inspection des magasins des marchandises confisquées, appartiennent au Maître des ventes. Il est chargé de les vendre publiquement au plus offrant & dernier enchérisseur. C'est au Maître des équipages à avoir l'œil sur l'équipement des vaisseaux & sur l'achat de ce qui leur est nécessaire; tenir un régistre de l'état de chaque vaisseau, veiller sur la conduite des maîtres des chantiers, &c. (2)

Stadhouder.

Les dignités de Stadhouder & de Capitaine Amiral Général réunies aujourd'hui dans la Maison d'Orange & de Nassau, sont les plus importantes & les premieres de la République. Sous les Princes des maisons de Bourgogne & d'Autriche, chaque Province avoit son Stadhouder: il représentoit le Souverain & gouvernoit le pays, d'après les instructions qu'il recevoit de sa Province. Philippe le Bel porta un coup funeste à la liberté, en créant une Gouvernante Générale, à laquelle il subordonna les autres Stadhouders. Les successeurs de Philippe appellés au gouvernement de plus vastes Etats, confierent le gouvernement des Pays-bas à des Seigneurs qui prirent d'autres titres. Le Comte d'Egmont qui gouvernoit sous Charles V, prit celui

(1) Recueil des Placards. T. V. (2) Hist. génér. des Prov. Unies. T. I.

de Capitaine général. Le titre varia, mais l'autorité étoit toujours la même. (1)

Hist. de Hollande. Description &c.

Charles V donna le Stadhouderat de Hollande, de Zélande & d'Utrecht à Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. (2) Lorsque Philippe II partit pour l'Espagne, le gouvernement général des Pays-bas passa aux mains de la Duchesse de Parme, sœur naturelle du Monarque, dont le despotisme & la rigueur outrée au sujet des nouvelles opinions, fomenterent la révolte que l'Inquisition commençoit à exciter. Lorsque le Duc d'Albe arriva, Guillaume se retira. Le Duc le fit citer au Conseil, & faute de comparoître fit confisquer ses biens au profit du Roi. Le motif de la citation étoit que Guillaume avoit dit publiquement que les Rois ne sont pas les maîtres des consciences. Cette circonstance, la proscription du Prince & les cruautés qu'exerçoit le Duc, rendirent Guillaume plus cher au peuple. Les Etats Généraux le rappellerent & lui confierent, à son arrivée, le commandement des troupes de terre & de mer. Les Etats de Hollande & de Zélande le reconnurent, autant qu'il étoit en leur pouvoir, chef & suprême magistrat des deux Provinces. Il remplit avantageusement les devoirs que ce titre lui imposoit. La liberté de sa patrie fut le prix de son courage & de sa gloire. (3)

Autorité du Stadhouder.

Maurice, son fils, fut revêtu par les Etats des mêmes charges, mais avec des restrictions. Il rendit de grands services à la République. Mais comme il étoit plus grand capitaine que son pere, qu'il n'avoit de considération à espérer qu'autant que la guerre continueroit, que la France s'entremettoit alors pour la paix, & que les Provinces épuisées la desiroient, il s'attacha à rendre les négociations inutiles. Le Grand-Pensionnaire Oldenbarnevelt paya de sa tête, d'avoir été son antagoniste. Maurice se servit de la plénitude du pouvoir, que les Etats lui avoient donné, pour le perdre: mais il n'osa pas aller plus loin; ses ennemis veulent qu'il vit tant de difficultés au projet de se faire inaugurer Comte, que l'impossibité de les surmonter abrégea ses jours. (4)

Frédéric-Henri, son frere, eut les mêmes dignités: il joignoit à une politique plus déliée, plus d'intrépidité, plus de bonheur à la guerre, & plus d'aversion peut-être pour la paix: habile à se concilier les esprits, il favorisoit en secret ceux que son frere avoit persécutés, & consentit enfin à la paix de Munster. Il s'acquit plus d'autorité que ses prédécesseurs. Il se contentoit des titres de Stadhouder, de Capitaine & Amiral général, & il écrivoit à Charles I Roi d'Angleterre, en demandant la fille de ce Monarque pour son fils, que quoiqu'il n'eût pas le titre de Souverain, son autorité n'étoit pas inférieure à celle des Rois. (5) Les Etats se plierent à ses volontés, en croyant ne suivre que leurs opinions; il leur dictoit les arrêtés qu'ils croyoient faire librement; il obtint pour son fils Guillaume II, qui n'avoit que cinq ans, la survivance de ses charges, & mourut bientôt après.

Ce jeune Prince qui hérita plus de l'ambition, que du génie & des talens

(1) Regist. des Assemb. de Holl. Van der Goes. (2) Le Clerc Hist. des Prov. Unies. T. 1. Voyez l'histoire du Stadhouderat par M. l'Abbé Raynal. (3) Hist. génér. des Prov. Unies. T. 1. (4) Le Clerc Hist. des Prov. Unies. T. 1. Aubery Mém. ch. IV. (5) Aitzema liv. 20.

Sect. I. *Hist.* de Hollande. *Descrip-tion &c.*

de son pere, manifesta trop ouvertement ses désirs pour la Souveraineté, & mourut encore jeune en 1650, de la petite vérole: il laissa sa femme enceinte. Les Etats de Hollande rétablirent l'ancienne forme de Gouvernement, & dans le traité qu'ils firent avec Cromwel, ils promirent de priver le jeune Prince, des charges de ses peres & abolirent le Stadhouderat par un Edit perpétuel. (1)

Après la mort de Cromwel, Charles II prit les intérêts du jeune Guillaume: les amis de sa maison agirent sourdement: le peuple vit avec attendrissement le descendant du Libérateur de sa patrie, dépouillé de l'héritage de ses peres. Le Pensionnaire de Wit se déclara ouvertement contre le rétablissement de ce Prince dans ses charges. (2) On traitoit alors une triple alliance entre l'Angleterre, la Suede & les Provinces Unies. Charles se prévalut de cette circonstance, demanda pour Guillaume & obtint la charge de Capitaine général. La situation où la République se trouva bientôt après, par les conquêtes de Louis XIV, fournit un prétexte aux amis de Guillaume pour rejetter la cause des malheurs de l'Etat, sur la négligence & les trahisons de ses ennemis, & les Etats Généraux se virent forcés de révoquer l'Edit perpétuel. (3) A sa mort les Etats rétablirent la forme précédente de leur Gouvernement, Guillaume ne laissant point de postérité.

Le Stadhouderat de Gueldre & celui de Frise avoient été déclarés héréditaires dans la branche de Nassau. Le Comte Jean de Nassau fut créé Stadhouder de Gueldre en 1577. Cette dignité passa aux Comtes de Berg & de Meurs, qui la transmirent à Maurice Prince d'Orange. La même année 1577, le Comte de Renneberg prit possession des Provinces de Frise, d'Over-yssel & de Groningue. Guillaume Louis, Comte de Nassau, réunit sur sa tête les Stadhouderats de Frise, de Groningue & de Drenth. Il eut pour successeur Ernest Casimir son frere, qui fut remplacé par son fils Guillaume Frédéric, qui fut pere de Jean Guillaume Frison, qui lui succéda. Celui-ci laissa en mourant son Epouse, Marie Louise fille de Charles, Landgrave de Hesse Cassel, enceinte d'un fils, dont elle accoucha le 1 Septembre 1711 & qui fut nommé Guillaume Charles Henri Frison. Ce fut lui qui épousa Anne Princesse Royale d'Angleterre, & qu'en 1747 les Etats se virent contraints de nommer Stadhouder, Capitaine Général & Amiral de l'Union. On alla plus loin qu'on ne l'avoit fait pour aucun de ses prédécesseurs: ces Charges furent déclarées héréditaires: ce Prince mourut peu de tems après & les sept Provinces reconnurent pour son successeur, son fils encore enfant & déférerent la tutelle à la Princesse sa mere. (4)

Le Stadhouder a autant de pouvoir que les anciens Comtes, & dans certains cas il exerce une autorité dont les Etats n'ont que le simulacre. (5) On verra dans cette Histoire, après l'époque & la révolution, jusques à quel point les Princes de la Maison de Nassau ont reculé les bornes du pouvoir qu'ils tiennent du Stadhouderat. Celui que Frédéric Henri transmit à son fils étoit illimité. Avant lui le Stadhouder recevoit ses instructions des Etats

(1) Raynal Hist. du Stadhouderat. (2) Le Clerc Hist. des Provinces Unies. T. 2. (3) Le Clerc ibid. Hist. du Stadhoud. Hist. de Guill. III. (4) Hist. Gén. des Prov.-Unies. T. 1. (5) Wicquefort Amb. & ses fonct. T. 1. §. 2.

Généraux, & lorſqu'il s'en écartoit, les Provinces pouvoient le dépoſer: mais les choſes ont bien changé de face.

Hiſt. de Hollande. Deſcription &c.

Grand-Penſionnaire de Hollande.

Après le Stadhouderat la charge de Grand-Penſionnaire étoit la plus importante de la République. Chaque ville a le ſien, & c'eſt de ceux des villes, qui ſont tous pris dans le corps des légiſtes, qu'on tire celui de Hollande. Sa charge eſt à vie: la garde des ſceaux & des archives lui eſt confiée: il répond de la ſûreté & de la liberté de la République; dès qu'il ſoupçonne qu'on veut attenter à ſes privileges, il doit en prendre la défenſe, tout ſacrifier à leur conſervation, & veiller ſans ceſſe ſur les démarches du Stadhouder. Ses fonctions ordinaires ſont très pénibles; elles exigent de grandes lumieres, une intégrité à toute épreuve & une fermeté inébranlable. Il s'inſtruit de toutes les affaires qui doivent être miſes en délibération: c'eſt lui qui les propoſe, qui les rapporte, qui recueille les voix, rédige les arrêtés, les enrégiſtre, les expédie, les fait publier & en preſſe l'exécution. C'eſt à lui que les Miniſtres étrangers doivent s'adreſſer & lui communiquer leurs demandes: (1) mais ce qu'il a le plus à redouter eſt l'ambition du Stadhouder. Oldenbarnevelt fut la victime de celle de Maurice, qui lui devoit en partie ſa grandeur. De Wit fut maſſacré par la populace pour s'être oppoſé au rétabliſſement du Stadhouderat. On verra ailleurs l'hiſtoire de ces ſanglantes cataſtrophes.

Commerce, Navigation, Pêche.

On ignore quel fut le commerce des anciens Bataves: on ſait ſeulement que ceux des Germains qui étoient les plus voiſins de la mer, apprirent des Romains à échanger le ſuperflu des productions de leur pays & de leur induſtrie pour d'autres objets. Les Romains ayant tracé aux Zélandois la route de la Grande Bretagne, ceux-ci en tirerent des bleds; leur navigation étoit protégée par les forts que Druſus avoit élevés ſur le bord du Rhin. (2) Des marchands étrangers ſe fixerent dans le pays; le paſſage & le ſéjour des armées y répandirent de l'argent; le commerce acquit de l'activité; les arts des Romains furent cultivés: les Germains travaillerent la laine; des manufactures s'établirent & parvinrent bientôt à une telle perfection, que les Romains s'habilloient des étoffes qui en ſortoient. La fineſſe des draps des Atrebates étoit fort célebre au tems de Julien. (3) Les Germains échangeoient les productions de leur induſtrie avec les bleds d'Angleterre & d'Italie. Sous les Rois Francs, le commerce des Pays-bas étoit déja fort étendu; les draps de Friſe étoient regardés comme les plus parfaits au tems de Charlemagne. Il eſt vrai que cette province trouvoit chez elle, les principaux alimens du commerce, les bleds & les beſtiaux. Le moine de Saint Gall dit que Charlemagne envoya au Roi de Perſe des pieces d'étoffe, blanches, griſes, couleur de ſaphir & de pourpre. (4) & que chaque année aux fêtes de pâques il donnoit un manteau de drap de Friſe, à chacun des officiers de ſa maiſon. Les foires que ce Prince établit, propagerent le commerce des Pays-bas: s'étant brouillé avec le Roi d'Angleterre, & ayant défendu à ſes ſujets tout commerce avec les Anglois, les habitans de Wyckte-Duurſtede & de Tiel le ſupplierent de faire ceſſer cette interruption, qui

(1) Hiſt. gén. des Prov. Unies. T. 1. (2) Auſon. Poem. Moſell. v. 433. (3) Strabon. L. IV. (4) Monach. S. Gal. de reb. Car. Mag. L. 11. ch. XIV.

Sect. I. H. l. de Hollande. Description &c.

ruinoit leur pays, & ce Prince touché de leurs plaintes, fit négocier une réconciliation. (1)

Le commerce des Pays-bas presqu'anéanti par les guerres civiles, qui suivirent la mort de cet Empereur, ne se releva que sous les Comtes. (2) Alors les manufactures de Frise devinrent plus célebres que jamais : une émeute des ouvriers contre les manufacturiers dans le XIVe. siecle, porta un coup funeste au commerce de Frise; les fabriquans porterent leur industrie en Hollande, dans la Flandre, le Brabant, & le commerce de ces pays avec l'Angleterre devint très considérable. Il consistoit en vins, bleds, bois, fer, laines, draps & quelques parties d'or & d'argent des mines de Devonshire. (3) Edouard I, dans la guerre qu'il eut avec les Flamands, ayant fermé ses ports aux peuples d'Outremer, les Hollandois & les Zélandois porterent la désolation sur les côtes d'Angleterre: par le traité qui suivit cette guerre, les Zélandois dont la marine étoit redoutable, obtinrent la liberté de la pêche sur les côtes d'Yarmouth. Ils rétablirent Edouard III sur le trône, qui leur accorda quantité d'exemptions & de privileges. (4) Leurs ports furent fréquentés par toutes les nations & par les Arabes même. (5)

Commerce avec l'Angleterre.

La Marine n'avoit alors ni loix ni réglemens : c'est à l'Archiduc Maximilien d'Autriche qu'il faut rapporter les premiers qui furent faits : il les publia pendant sa régence en 1484; il créa des tribunaux, ainsi que nous l'avons dit, auxquels il donna le droit de juger de toutes les contestations qui s'éleveroient sur les côtes, dans les ports & en pleine mer, sauf l'appel à l'Amirauté. La marine se perfectionna. Les canaux furent mieux entretenus, on en creusa de nouveaux; les embouchures des rivieres étoient élargies & les vaisseaux étoient mieux construits.

Avec le Nord.

Les Osterlingues ou Peuples du Nord, civilisés par les arts que les Chevaliers Teutoniques firent connoître à la Prusse Ducale, qu'ils avoient dévastée pour y planter la Foi, apportoient les bleds dont ils regorgeoient, aux peuples de la Germanie qui en manquoient. En 1315 une famine horrible affligea la Hollande; les Osterlingues y verserent des approvisionnemens si abondans, que le bled y devint très commun. Les Hollandois firent amitié avec ces peuples: le Roi de Suede leur permit d'établir des comptoirs dans ses Etats. (6) Le Roi de Dannemarck mit leurs vaisseaux à contribution sur la Baltique, dont il pouvoit leur disputer l'entrée. Les Droits furent réglés par des Commissaires, que les Hollandois obtinrent de cette Puissance. En 1418 se forma la Ligue Anséatique, association qui devint si nombreuse, qu'on rangea les villes qui y étoient entrées, sous quatre métropoles, Lubeck, Dantzick, Brunswick & Cologne: cette association, quoique formée de bonne foi, ne dura pas longtems.

Plusieurs circonstances avoient concouru à rendre la ville d'Amsterdam très favorable au commerce. L'ouverture de la Zuiderzée par l'élargissement des bouches du Texel, qu'une tempête avoit occasionné, avoit fait de l'Y, un port vaste, commode & sûr, contre les vents, & un asyle contre les cor-

(1) Chron. de Fontanelle. ch. 14. (2) Hist. gén. des Prov. Unies. T. 1. (3) Rymer Act. Pub. Angl. T. 1. p. 1. (4) Idem ibid. T. 1. (5) Hug. Grot. Ep. 494. (6) Voyez l'Hist. de Suede & de Dannemarck.

faires & les ennemis. De ce bassin, des canaux qui communiquoient à toutes les rivieres, distribuoient les marchandises dans la Sud-Hollande, dans la Flandre & le Brabant, dans l'une & l'autre Frise, en Allemagne. La ville d'Amsterdam attiroit à elle tout le commerce du Nord. Les Osterlingues se plaignirent; Lubeck demanda justice à Philippe. La guerre s'alluma: les Osterlingues avoient pour eux Rusdorff, Grand-maître de l'Ordre Teutonique & le Duc de Holstein; mais les hostilités furent suspendues par les démêlés qui s'éleverent entre Eric Roi de Dannemarck & les villes de Pomeranie. Les Hollandois auroient pu profiter de ces troubles, mais ils furent arrêtés par les propositions d'une trêve. Les négociations traînerent jusques à ce que le Dannemarck eût fait la paix; alors tous les vaisseaux Hollandois qui se trouverent dans les ports des Osterlingues furent arrêtés & ceux qui étoient dans la mer Baltique, chassés par les armateurs. Cette conjuration ne fut pas le seul malheur qu'éprouverent les Hollandois; une inondation avoit emporté la récolte dans la Veluwe & le pays d'Utrecht, qui se trouvoient dans la plus grande disette. Le peuple se souleva: le Duc de Bourgogne négocia: malgré ses revers, la Hollande ne céda point: les villes maritimes reçurent ordre d'armer & de construire de nouveaux bâtimens. Philippe abandonna la totalité des prises aux armateurs; il exigea seulement qu'ils les ramenassent au port d'où ils étoient partis. Les mers du Nord furent couvertes de vaisseaux Hollandois. La disette excitoit la fureur des marins. La flotte d'Amsterdam prit celle de Lubeck, qui revenoit chargée de sel. Les vainqueurs se contenterent d'amener les vaisseaux, & donnerent la liberté aux équipages. Cette générosité exercée à l'égard d'un Lubeckois, d'une grande considération dans son pays, détermina Lubeck & Hambourg à signer une trêve, qui fut renouvellée plusieurs fois & qui termina la guerre. (1) Les Hollandois s'étoient couverts de gloire & avoient étendu leur commerce dans le Dannemarck, la Suede, la Norvege & la Russie. (2) Les progrès qu'il a faits depuis, sont étonnans; il s'est ouvert des routes dans les quatre parties du monde. On a de la peine à concevoir comment un peuple dont le pays est si peu étendu, a établi un si grand nombre de colonies en Asie, en Afrique & en Amérique; comment, n'ayant presque rien de ce qui peut servir à la navigation, il a pu avoir une marine aussi considérable & un commerce aussi brillant & aussi solide. Il est vrai que la situation avantageuse du pays le long de l'Océan, entre tant de rivieres qui communiquent avec les pays les plus éloignés de la mer, & que la terre offrant peu de superficie à la culture, & ne laissant au peuple d'autre ressource que la marine & le négoce, ont dû nécessairement tourner les vues de la nation du côté de la mer. Ce qui a encore contribué aux progrès du commerce, est l'établissement de plusieurs Compagnies & surtout de celle des Indes Orientales, dont l'histoire depuis son origine jusqu'à nos jours, mérite l'attention du Philosophe & du Politique. (3)

Hist. de Hollande, Disposition &c.

Avec tous les Peuples.

C'est par ce moyen que les Provinces Unies ont suppléé à l'infertilité du terrein & à une température ingrate: l'air y est humide & froid: quelques

Revenus & Richesses de l'Et.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies. T. 1. (2) Boxhorn de Nav. Holl. (3) Voyez Essais polit. sur le comm. des deux Indes, & notre Tom. XXI. p. 509 & suiv.

cantons produisent du bled en abondance, mais qui ne suffit pas à la consommation; le soin & la culture ont rendu le reste du pays fertile en excellens pâturages, qui nourrissent un bétail immense: le lait que donne un nombre prodigieux de vaches & qui produit une très grande quantité de fromages & de très bon beurre, y fait partie de la nourriture des habitans & un objet considérable de commerce; mais ces richesses seroient peu de chose sans ce commerce actif, qui attire au sein de la République les richesses des deux mondes.

Mais relativement à la richesse des particuliers, les revenus de la République ne sont pas immenses. Ses revenus ordinaires ne vont pas à trente millions de florins, qui servent à la dépense ordinaire de la guerre, au payement des Troupes, des Officiers & des Ministres qui sont dans les cours étrangeres, & aux subsides que la République paye à ses Alliés. Ces revenus proviennent des contributions des villes conquises ou associées, dans la Flandre, dans le Brabant & sur le Rhin; des impositions sur la consommation intérieure, des droits d'entrée & de sortie sur les marchandises, des taxes sur les terres & les maisons, des impositions sur chaque famille pour avoir droit de prendre du caffé, de boire du vin & de brûler de la tourbe, & des fonds ordinaires & extraordinaires que les Provinces fournissent tous les ans. Les fonds extraordinaires viennent des contributions que les Provinces payent en tems de guerre, sous différens titres.

D'après ce tableau on peut juger que les revenus de l'Etat ne sont pas proportionnés à la somme totale des fortunes des particuliers: mais il a deux grandes ressources; la premiere est la Banque d'Amsterdam, dépôt de l'argent des grands commerçans de cette ville, qui ne peuvent payer qu'en banque: l'Etat dans les cas pressans a la facilité d'y puiser tous les fonds dont il a besoin; mais il les remplace au cas où cela deviendroit nécessaire. La seconde est son crédit; l'Etat trouve aisément à emprunter à ses sujets à intérêt, rentes perpétuelles ou viageres.

Ces revenus envisagés dans la proportion de l'étendue du pays, paroîtront immenses; aussi se plaint-on que les impôts y sont trop multipliés. Tout y paye; les immeubles, les ventes & successions, les personnes, le nombre des domestiques; un des impôts les plus forts est le papier timbré: mais la faveur que l'Etat accorde à la navigation, à la pêche & au commerce; le maintien de la paix, & l'exacte fidélité de la République à observer les traités avec les Puissances alliées, mettent ses sujets en état de payer sans presque s'en appercevoir. (1)

Les forces militaires de l'Etat consistent dans les villes & forts de la frontiere & de l'intérieur; outre les garnisons qui les munissent, plusieurs villes sont défendues par la facilité qu'on a d'en inonder les environs. Nous avons parlé de sa Marine, qui doit toujours avoir un nombre suffisant de vaisseaux pour protéger & escorter les flottes marchandes. On verra dans le cours de cette histoire les grands hommes qu'elle a produits.

Les Forces de terre consistent en 38000 à 39000 hommes, entretenus en tout tems par la République, dont environ 4000 hommes de cavalerie: toutes

(1) Boxhorn Chr. de Zél. T. II.

tes les troupes ſont payées par les Provinces & le Pays de Drenthe, ſuivant une répartition proportionnée aux facultés de chaque Province. En tems de paix elles ſont diſtribuées ſur les frontieres, ſous les ordres des Gouverneurs ou des Commandans. La claſſe du Génie eſt compoſée de trente-cinq Ingénieurs, qui ſont diſtribués dans les places fortes. (1)

Hiſt. de Hollande. *Deſcription &c.*

Etat Eccléſiaſtique.

L'Evangile fut porté dans la Germanie par les Francs: les Saxons ou Germains Septentrionaux & ſurtout les Friſons furent les plus difficiles à perſuader; on ſait que Charlemagne, qui fut trente ans en guerre avec les Saxons, voulut les ſoumettre au double joug de ſon empire & de la foi. L'un & l'autre projet coûta des torrens de ſang. Ce Monarque tranſporta des Colonies Saxonnes en Flandres, en France & à Rome; (2) ainſi la foi paſſa de la Germanie dans la Belgique à la fin du cinquieme ſiecle, & dans le ſixieme les Friſons s'étant emparés d'Utrecht y détruiſirent l'égliſe de St. Thomas que Dagobert y avoit élevée. Wigberd, que Wilfrid Archevêque d'York avoit envoyé en Friſe, pour y prêcher l'Evangile, en fut chaſſé par Radbod, qui y regnoit alors: Radbod fut vaincu par Pepin & forcé de recevoir Egberd, moine Irlandois, Wigberd & douze moines, tous d'origine Friſonne. Willebrod, à la tête de la miſſion, arrive à Utrecht & y trouve le peuple occupé d'un ſacrifice à Mercure. Son zele l'emporte, il renverſe l'idole; mais il eſt bleſſé dangereuſement par un garde du temple: bleſſure pourtant dont il guérit, dit-on, le lendemain miraculeuſement. Radbod renvoya encore les miſſionnaires, à l'exception de Wigberd qu'il fit mourir, conformément à la défenſe qu'il lui avoit faite de reparoître dans ſes Etats, ſous peine de la vie. (3)

Etabliſſement du Chriſtianiſme dans les Pays-bas.

Willebrod réclama la protection de Charles-Martel; il en obtint des lettres de recommandation, & Plectrude ſon épouſe, donna au moine des terres ſur la riviere de Sueſtre, où il alla s'établir, (4) & d'où il envoya ſes religieux en différentes provinces. L'iſle des Bataves échut à Servat, la Friſe à Wilfrid, le Kennemerland à Adalbert. Willebrod alla à Rome prendre les pouvoirs du Pape; pendant ſon abſence l'Archevêque d'York, à la ſollicitation de ſes religieux aſſemblés dans l'égliſe d'Utrecht, élut Suidbert Evêque. Dans le même tems le Pape ſacroit à Rome Willebrod Archevêque des Friſons ſous le titre d'Utrecht: Suidbert ne diſputa point; il alla avec ſon clergé au devant de Willebrod & lui remit ſa nomination; exemple qui n'a pas toujours été imité par les Evêques compétiteurs d'un même ſiege: Suidbert n'y perdit que le titre d'Evêque; Willebrod le fit ſon Coadjuteur & ils ne firent plus rien l'un ſans l'autre. Adalbert mourut; il fut enterré à l'endroit où depuis l'abbaye d'Egmond fut conſtruite. (5) Marcellin fonda l'égliſe d'Oldenzeel dans l'Over-yſſel & Ludger ſe fixa à Munſter.

Radbod voulut encore troubler ces miſſionnaires; Willebrod eut recours à Charles-Martel qui vainquit Radbod, & lui laiſſa la couronne à condition qu'il ſe feroit baptiſer. Wulfranc & Willebrod entreprirent de l'inſtruire;

(1) Hiſt. gén. des Prov. Unies. T. 1. (2) Volt. Eſſai ſur l'eſprit & les mœurs des nations, ch. XV. (3) Chr. Trajec. Alcuin in vit. Willeb.od. Fleury Hiſt. Eccl. T. 9. (4) Alcuin ibid. Dipl. de Pepin dans la Collect. de Mart. & Dur. T. 1. (5) Nic. Kolin. Chr. Joan. à Leyd. L. XI. ch. 21.

mais tout étant prêt pour la cérémonie du baptême, Radbod refusa d'y consentir; aussi les moines ont-ils fait de ce Prince le portrait le plus effrayant & le plus ridicule. Charles-Martel épuisa ses libéralités sur l'église d'Utrecht; il abandonna ses droits régaliens & la propriété de la ville à l'Evêque. Gertrude sa sœur dota une abbaye que sa mere avoit bâtie, au lieu où est Gertruidenberg, qui a retenu le nom de cette Princesse.

Willebrod fut remplacé dans son siege par Winfrid, moine Anglois, qui l'avoit accompagné en Frise en 717, mais qui, rebuté de l'obstination des Frisons, étoit allé à Rome: il en revenoit lorsqu'il apprit la mort de Radbod; alors il reprit sa mission sous le nom de Boniface qu'il se donna: Charles-Martel le nomma à l'Evêché de Mayence & il réunit ces deux bénéfices. Il se montra fort zélé contre le Paganisme, & contre les prêtres qui menoient une vie licencieuse, ou qui avoient des sentimens hétérodoxes.

Boniface engagea Carloman à assembler un Concile national, où ce Pontife présida; une troupe d'idolâtres irrités du succès de ses prédications, le massacrerent près de Dorckum, avec Ecbace son Coadjuteur d'Utrecht & cinquante religieux. (1) Les prédications de Boniface étoient soutenues par Charlemagne, qui détruisoit les idoles des Saxons, renversoit leurs temples, faisoit passer au fil de l'épée ceux qui refusoient de se faire baptiser, en dispersoit des milliers dans les pays Catholiques: violences qui ne servoient qu'à rendre les Saxons plus opiniâtres & qui, sans doute, opérerent le meurtre de Boniface & de ses compagnons.

Charlemagne rendit des services plus essentiels à la Religion par des moyens plus doux; il établit des écoles, appella des professeurs, encouragea les lettres: le Christianisme prit alors de profondes racines.

L'Eglise ne fut agitée que par des troubles passagers jusques vers le milieu du douzieme siecle, & se seroit soutenue dans toute sa splendeur, si les ministres de la Religion avoient su conserver l'esprit & les mœurs de leur état; mais la corruption dans tous les genres ayant gagné le Clergé, la nécessité d'une réforme frappa tous les esprits: car le même motif qui mit les armes aux mains des Vaudois, enflamma longtems après eux le zele de Luther: (2) ils n'eurent d'abord d'autre intention que de rétablir la Discipline sévere & la pureté des mœurs de la primitive Eglise. Les déclamations de Pierre de Vaud & celles de Luther ne pouvoient pas manquer de faire des progrès rapides sur des peuples persuadés que le luxe, la mollesse & le libertinage sont entierement opposés à la décence d'un ministere saint, & que rien n'est si contraire à l'humilité Evangélique, que le faste & l'ambition.

Vaudois.

Comme la Religion des Vaudois n'a rien de commun avec l'histoire des Provinces Unies, que d'avoir été le germe de la conjuration développée par Luther contre la dépravation des mœurs des Ecclésiastiques, nous ne nous y arrêterons point & nous renvoyons l'histoire des progrès de Luther, au siecle auquel il appartient.

Après que le projet de l'établissement de l'Inquisition eut déterminé les Etats Généraux à renoncer unanimément à l'obéissance de Philippe II, six

(1) Willebrod vit. S. Bonifac. Sirmond Conc. Gall.

(2) Perrin hist. des Vaud. Parad. hist. de Lyon. Pierre, moine de Vaud. De Cernay hist. des Albig. Hist. de France du XIIe siecle.

Hist. de Hollande. *Description &c.*

des Provinces s'étant réunies signerent un acte d'association, à Utrecht, le 29 Janvier 1579, qui servit de base aux changemens qui ont été faits dans le gouvernement de l'Eglise. En vertu de l'Art. XIII, les Hollandois & les Zélandois bannirent les Catholiques des deux Provinces, chasserent les moines, établirent la liberté de conscience & le Calvinisme devint la Religion dominante. (1) Toutes les Religions sont tolérées dans les Provinces Unies: les Catholiques-Romains, les Rémontrans, les Luthériens, les Anabaptistes, les Rhinsbourgeois ou Collégians, les Quakers, les Hernhuthers, les Juifs & plusieurs autres sectes ont la liberté d'exercer publiquement leur culte: il n'y a cependant que les Réformés seuls qui soient admis aux charges; toute installation aux charges publiques est précédée de l'acceptation des arrêtés du Synode de Dordrecht & du Catéchisme d'Heidelberg. (2)

Eglise de Hollande.

Le Clergé est composé de Professeurs de Théologie, de Ministres, d'Anciens & de Diacres. Il y a dix-sept Professeurs, dont les devoirs sont d'instruire les jeunes gens, qui se destinent au ministere, & de défendre la foi quand elle est attaquée. Il y en a quatre pour l'université de Leide, quatre pour celle d'Utrecht, deux à celle de Harderwick, trois à Franecker & quatre à Groningue. Les églises sont desservies par les Ministres. Leurs fonctions sont très pénibles. Ils prêchent deux ou trois fois la semaine, assistent aux Conseils Ecclésiastiques, aux Classes, aux Synodes provinciaux & nationaux; ils doivent faire le Catéchisme tous les jours, visiter les malades & tous les paroissiens aux tems de la Ste. Cêne, consoler les prisonniers, assister les criminels au supplice. Leurs appointemens sont très modiques: les ministres d'Amsterdam, qui sont les mieux traités, n'ont que 2200 florins par an: ceux de la campagne n'en ont que 600 ou 650. On réserve le surplus des Revenus Ecclésiastiques pour les besoins de la Province. Les Ministres sont vêtus de noir, avec le manteau & le rabat, & n'ont jamais d'autre ornement, même dans leurs fonctions les plus solemnelles, excepté ceux des Eglises Françoises, qui alors se distinguent par la robe. Il y a dans les sept Provinces Unies quinze cens soixante-dix-sept ministres. Dans ce nombre ne sont point compris ceux que la compagnie entretient dans les Indes, ni ceux que les Etats ont dans les pays où leur commerce est ouvert, & auprès de leurs Ambassadeurs dans les cours étrangeres, non plus que les Ministres des Eglises Walonnes, Angloises &c. (3)

Chaqu'endroit a son conseil d'église, qui s'assemble une fois la semaine, composé des Ministres & des Anciens. Ceux-ci sont chargés d'accompagner le ministre dans ses visites, & de veiller à l'observation de la discipline. On traite dans les assemblées de l'administration spirituelle & temporelle de l'église: on y examine les nouveaux convertis. Ce conseil a le droit de citer & exclure les pêcheurs incorrigibles, de casser les diacres convaincus de certains crimes. Il peut suspendre le ministre; mais pour le déposer, il faut une sentence de la Classe, confirmée par le Synode Provincial. Les Diacres sont élus tous les ans: ils sont chargés de la distribution des aumônes. Ils ont sous leurs ordres un Teneur de livres & un Caissier. Il y a encore dans

(1) Boxhorn Chr. de Zélande. (2) Hist. gén. des Prov. Unies. (3) Idem. ibid.

chaque paroisse des inspecteurs, qui veillent sur l'administration des revenus, sur le bien des fabriques, des hôpitaux & des écoles. (1)

Classes.

Un certain nombre d'églises députent un ministre & un ancien; & ces députés forment la Classe, qui s'assemble trois ou quatre fois dans l'année. La discipline, la direction & l'administration des églises, des hôpitaux & des écoles, la distribution des aumônes & la défense de la religion, la nomination des députés au Synode, & l'examen des candidats qui se proposent pour le ministériat, sont les objets dont les Classes s'occupent.

Synodes.

Le Synode est formé des Ministres & des Anciens, députés par les classes: les Etats de la Province, où le Synode est assemblé, y envoient deux Commissaires, qui peuvent imposer silence aux opinans & arrêter les délibérations, aussitôt que les matieres ont quelque rapport à la police & au gouvernement. Toutes les églises sont partagées en neuf Synodes; Gueldre, Sud-Hollande, Nord-Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Over-yssel, Groningue & les Ommelandes, & le Clergé de Drenthe (2)

Enfin le Synode National ou général est formé des députés des Synodes provinciaux. Il ne s'assemble que dans les cas extraordinaires & sur la convocation des Etats Généraux. Celui qui fut assemblé à Dordrecht en 1618, pour la décision des disputes entre Gomar & Arminius fit plusieurs arrêtés: par un des articles, le Synode devoit s'assembler tous les trois ans; mais les Etats Généraux n'ont pas eu beaucoup d'égard à ce décret. Ils se contenterent de faire déposer dans leurs archives tous les actes de ce Synode célebre, & d'ordonner que tous les trois ans il seroit nommé des députés pour en faire la visite, avec les députés des Synodes provinciaux & d'en dresser procès verbal; ce qui s'exécute avec exactitude & beaucoup de solemnité. La même députation va ensuite à Leyde faire la visite de l'exemplaire de la nouvelle traduction de la Bible, faite par ordre de LL. HH. PP. sur l'arrêté du Synode & publiée en 1637.

Telle est la Hiérarchie de l'église dominante des Provinces Unies, qui paroît subordonnée à la Puissance temporelle, & c'est un reproche que les Catholiques n'ont pas manqué de faire aux Protestans; mais ceux-ci répondent „ que le Souverain a la double qualité d'être membre de l'Eglise & „ chef de l'Etat, & que conséquemment il est de son devoir de veiller sur „ ceux qui sont destinés au ministere de la parole & de l'instruction; que le „ soin de conserver la discipline appartient au Magistrat séculier, juge de „ l'extérieur, comme l'Ecclésiastique l'est de l'intérieur." (3)

Après avoir tracé le tableau du gouvernement de la République de Hollande, il est nécessaire de faire connoître le pays même, sa situation actuelle, son étendue, ses bornes: en le décrivant nous donnerons une idée des qualités du sol, de la richesse de chacune des Provinces, de la beauté des principales villes, des premiers peuples qui ont habité les différens cantons de cette isle & de quelques monumens anciens.

Description géographique.

Les Provinces Unies ont retenu ce nom de leur union signée à Utrecht en 1579; elles sont bornées au Septentrion & au Couchant par la mer du

(1) Hist. générale des Provinces Unies T. I. (2) Idem. ibid. (3) Idem. ibid.

Nord ou d'Allemagne; au Midi par les Pays bas Catholiques & l'Evêché de Liege; à l'Orient par les Duchés de Juliers & de Cleves, par l'Evêché de Munster, le Comté de Bentheim & la Principauté d'Oostfrise. Nous avons parlé dans l'article du Commerce, des qualités productives des terres, & dans le commencement de cet Ouvrage, des rivieres, des digues & des canaux. Ces sept Provinces sont le Duché de *Gueldre* (qui comprend le Comté de *Zutphen*;) les Comtés de *Hollande* & de *Zélande*; les Seigneuries d'*Utrecht*, de *Frise*, d'*Over-yssel* & de *Groningue*: leur situation est entre le 20e & 26e. dégré de Longitude & entre le 50e & 54e dégré de Latitude Septentrionale. Leur longueur ou plus grande étendue est du Sud au Nord, depuis l'extrêmité du Limbourg Hollandois, jusques à l'extrêmité de la Seigneurie de Groningue, & contient environ 48 lieues: elles en ont 40 dans leur largeur du Couchant au Levant, depuis l'extrêmité de la Hollande jusqu'à celle de l'Over-Yssel. (1) Les pays qui sont sous la dépendance des Sept Provinces & qu'on appelle Pays de la Généralité, sont situés, partie dans le Brabant & partie dans la Flandre & dans le Limbourg. *Hist. de Hollande. Description &c.*

Province & Duché de Gueldre.

La Province de Gueldre est entre la Zuiderzée, l'Over-yssel, l'Evêché de Munster, & les Duchés de Cleves, de Juliers & de Brabant. Au commencement du XIIe siecle le Comté de Zutphen lui fut uni. La Betuwe ou le Quartier de Nimegue lui fut incorporé en 1270. La Gueldre fut érigée en Duché en 1339, & à cause de ce titre elle a le premier rang entre les Provinces Unies. Les Nobles qui ont des fiefs dans la Province, en composent la moitié des Etats: il n'y a que cette différence entre son gouvernement & celui de la Province de Hollande. Cette Province est la plus fertile: elle se divise en quatre quartiers; mais le quartier dont Ruremonde est la capitale, a été séparé du Duché & est sous la domination des maisons d'Autriche & de Brandenbourg. Les trois autres sont ceux de Nimegue, d'Arnhem & de Zutphen. Les Menapiens ont occupé une partie de la Gueldre, du Brabant & les pays qui sont au Nord du Wahal & de la Meuse. *Menapiens.* César les place sur les deux rives du Rhin, ayant les Eburons à l'Ouest & s'étendant du côté *Eburons.* du Nord, jusqu'aux Bataves & aux Morins. (2) Ces peuples s'étendoient au-delà du fleuve, mais ils en furent chassés par les Sueves. Une autre partie de cette Province étoit occupée par les Eburons, qui s'étendoient dans les Duchés de Cleves & de Juliers. (3) C'étoit un des peuples les plus anciens de la Belgique. Ils furent détruits par les Tongres, qui s'établirent *Tongres.* dans la Germanie inférieure. Dans les excursions des Cimbres & des Teutons, ces peuples avoient laissé six mille hommes sur les bords du Rhin, pour garder leurs femmes & leurs enfans. Ces 6000 hommes furent les an- *Attuaires.* cêtres des Attuaires, qui s'établirent aux environs de Zutphen; ce Comté a été aussi habité par les Gugernes, qui faisoient partie des Sicambres & que *Gugernes.* Tibere dispersa dans le voisinage des Usipetes & des Menapiens, dans le Comté de Zutphen, le pays de Cleves, celui de Juliers & dans le Comté de Namur. (4)

(1) Voyez la Méth. de Géog. par Leng. Dufr. Voyez les Cartes de Sanson de Fred. de Witt. & P. van der Aa, d'Isellin, de Lisle, &c. Voyez encore la Géogr. de la Croix. (2) Cesar de Bell. Gall. L. IV. c. 4. (3) Idem. L. IV & VI. (4) Cluv. Germ. antiq. L. VIII. c. 29.

SECT. I. *Hist.* de Hollande. *Description &c.*

Nimegue.

Le quartier de Nimegue a cinq territoires; celui de Nimegue, celui du Betaw ou Betuwe, ceux de Tiel, d'entre Wahal & Meuſe & de Bommel. La ville la plus conſidérable eſt *Nimegue* même; on raconte quelques fables ſur ſon origine. Elles n'ont pas plus de vraiſemblance que celle qui fait venir ſon nom de *Nova* & de *Magia*, filles de Vénus, dont Céſar porta le culte chez les Bataves, & auxquelles il conſacra *Neomagum* & *Doesbourg*, ainſi que Rhinmagen & Durmagen au Dieu du Rhin & à Dura. Il eſt certain que cette ville eſt très ancienne; un grand nombre d'inſcriptions qu'on y a trouvées, prouvent qu'elle étoit déja conſidérable dans le tems de Veſpaſien: mais il eſt douteux qu'elle ait porté le nom de Nimegue avant Charlemagne. Grutter, ſur la foi d'une inſcription, aſſure qu'elle s'appelloit du tems des Romains *Luïdonia.* (1) Charlemagne, vers l'an 774, rétablit le château qui étoit un ouvrage des Bataves, & qu'habiterent après lui Louis le Débonnaire & quelques autres Empereurs; il fut endommagé par les peuples du Nord & réparé en 1155 par l'Empereur Frédéric Barberouſſe. Cette ville a de bonnes fortifications. Au-delà du Wahal eſt le fort *Knodſebourg;* le fleuve & la ville ſont dominés par le Valkhof ou Palais Impérial, fortereſſe bâtie ſur une colline élevée & eſcarpée, dont l'enceinte eſt flanquée de tours & renferme trois grandes places.

Son antiquite.

Cette ville, qui a été fort aggrandie, eſt bâtie ſur pluſieurs collines; trois fontaines qui coulent de la plus élevée donnent une eau très abondante. Il n'y reſte que ſix égliſes depuis les guerres civiles; dans le chœur de celle de St. Etienne, bâtie en 1272, eſt le magnifique tombeau de Catherine de Bourbon, fille de Charles de Valois & femme d'Adolfe d'Egmond, Duc de Gueldre. La maiſon de ville eſt un très bel édifice orné de pluſieurs ſtatues d'Empereurs. Les habitans ont conſervé plus longtems que ceux des autres Provinces, les mœurs de leurs ancêtres. Ils n'accordent guere le droit de bourgeoiſie, à moins qu'ils n'y trouvent un avantage réel. Ils ſont induſtrieux, & la plupart ſe livrent au commerce. Dans le territoire de Nimegue, à l'endroit où le Rhin fait la branche du Wahal, eſt le Fort de *Schenck*, & au deſſous eſt le *Tolhuis*, célebre par le paſſage du Rhin à la nage, tenté par les François en 1672.

Le Betaw renferme le territoire de Tiel ou Bas Betaw. *Tiel* eſt une ville ſur le Wahal, priſe par les François en 1672 & dont ils ruinerent les fortifications en 1674. Le Betaw renferme encore *Cuilembourg* & *Buren;* ce ſont deux Comtés, dont le premier ſur le Leck appartient au Prince de Waldeck; le ſecond appartient à la maiſon de Naſſau: il eſt ſitué ſur le Ling. *Hueſſen* eſt dans un canton dépendant du Duché de Cleves, & voiſin de l'endroit où ſe fait la ſéparation du Rhin & de l'Yſſel. *Battenberg* ſur la Meuſe, eſt la principale ville entre le Wahal & la Meuſe. *Bommel* eſt une ville très forte ſur la rive gauche du Wahal qui, avec la Meuſe, forme l'iſle de Bommel; dans ſon territoire ſont les Forts de *Voorn* & *St. André.*

Le ſecond quartier de la Province de Gueldre, eſt celui d'Arnhem, ou la Veluwe. *Arnhem* eſt une ville agréable, elle eſt ſituée ſur le Rhin. Quelques-uns ont cru qu'Arnhem eſt l'*Arenacum* dont parle Tacite. (2) Les

(1) Grutter Inſcr. fol. XLVII. (2) Hiſt. L. IV. ch. 15.

autres villes sont *Wageningen* sur le Rhin, qu'on croit être l'ancien *Vada*; (1) *Harderwick* & *Elburg* sur la Zuiderzée; la premiere de ces villes a un port & une université: *Hattem* sur l'Yssel. Le quartier d'Arnhem offre plusieurs beaux châteaux; un des plus magnifiques est Loo, ancien lieu de plaisance des Ducs de Gueldre, fort embelli par Guillaume III, Prince d'Orange, & maison de plaisance du Stadhouder. La Veluwe fut autrefois habitée par les Grinnes, petit peuple que Tacite place dans le voisinage du Rhin. (2)

Hist. de Hollande. Description &c.

Les Grinnes.

Le Comté de Zutphen, troisieme quartier de la Gueldre, est fertile en bled; *Zutphen* en est la capitale, c'est une grande ville assez agréable & qui a le privilege de battre monnoie. *Doesbourg*, démantelée par les François en 1672, est au confluent du vieux & nouvel Yssel: en outre on y a *Lochem*, petite ville sur le Borckel; *Borckeloo* & *Ilreede*, bourgs sur la même riviere, & *Groll* petite ville, autrefois fortifiée; *Lichtenvoort* & *Brevoordt*, *Seventer*, *Doetekom*, *Burg*, *'s Herenberg* & *Aenholt*.

La Province & Comté de Hollande est la plus florissante des sept Provinces; on y compte plus de huit cent mille ames, ce qui fait la moitié de la population des sept Provinces. Grotius dit que les quatre élémens sont contre elle. (3) En effet, la terre est marécageuse & ne produit que des pâturages; l'air froid, humide & mal sain; l'eau mal saine & fort chargée, & la chaleur que produit la tourbe est suffoquante: mais l'industrie y a dompté la nature; tout abonde dans ce pays stérile, & les plus belles villes sortent du milieu des eaux. Nous avons parlé des Etats de cette Province, du Conseil d'Etat & de la Chambre des Comptes chargée de l'Administration du revenu de la Province & de celle de l'ancien Domaine de la Hollande.

Province & Comté de Hollande.

La Hollande, ou l'ancienne isle des Bataves, est une presqu'isle, bornée au Nord & à l'Ouest par la mer d'Allemagne, à l'Est par le golfe de Zuyderzée & la Seigneurie d'Utrecht, & au Midi par le Brabant. Elle est divisée en West-Frise ou Nord-Hollande & en Hollande Méridionale. Trois contrées partagent la West-Frise: la West-Frise proprement dite en occupe la partie septentrionale; la partie occidentale est comprise sous le nom de Kennemerland, & le Waterland occupe la partie orientale, le long de la Zuyderzée. On trouve dans la West-Frise proprement dite, en remontant le golfe, *Horn*, petite & jolie ville, autrefois Impériale; elle a un Port, un College de l'amirauté & une Chambre de la Compagnie des Indes. *Enckhuysen*, riche par la pêche abondante des harengs qu'elle fait. Sa maison de ville est belle, elle a une Chambre de la Compagnie des Indes. *Medenblick*, remarquable par les plus belles Digues de la Hollande, & par son Port sur la Zuyderzée. Cette ville a *Schagen* à l'Occident & à peu de distance le Bourg d'*Oportöes*, la seule des habitations des Thusiens qui subsiste encore: la Zuyderzée couvre tout le pays que ce peuple habitoit. (4)

West-Frise.

Les Thusiens.

Le Kennemerland, dont on croit que les Canninefates occupoient la côte depuis Leyde jusqu'au château de Britten, n'est qu'une langue de terre, qui ne tient au continent que par un passage entre Wyck & Beverwyck. La

Kennemerland.

(1) Pont. Hist. Gelr. L. I. (2) Tacit. Hist. L. V. ch. 21. Cluv. Germ. ant. L. III.
(3) Grot. in Proem. Epist. (4) Jun. Bat. cap. 5. Alt. not. Germ. infer. p. 1.

Sect. I. Hist. de Hollande. Description &c.

terre plus basse que la mer, qui est toujours agitée dans ces parages, n'est défendue que par les digues, qui sont doubles en quelques endroits & d'une hauteur prodigieuse. Les Canninefates, qui demeuroient selon Tacite dans une partie de l'isle des Bataves, (1) leur ressembloient par leur langage, par leur origine, par leur valeur & ne leur cédoient qu'en nombre. Ils avoient pour voisins les Chauques ou Cauques, dont l'ancienne habitation a fort occupé les savans. (2) Mais Tacite indique leur véritable situation : „ d'abord, dit il, vous rencontrez les Chauques, (*Chaucorum gens*) dont le „ territoire, quoiqu'il commence où finit la Frise & qu'il borde le rivage, „ ne laisse pas de côtoyer tous les peuples que j'ai nommés & de faire un „ coude du côté des Cattes. (3) " Cet historien fait le plus grand éloge de ce peuple. „ Ce sont, dit-il, les plus nobles des Germains & les seuls qui aient „ pour principe d'appuyer leur grandeur plutôt sur la justice que sur la force. Sans avidité, sans esprit de conquêtes, tranquiles & concentrés en „ eux-mêmes, ils ne cherchent point la guerre & ne font du tort à personne. La meilleure preuve de leur puissance & de leur vertu, c'est qu'ils „ conservent leur supériorité sans commettre d'injustices. Cependant ils „ sont toujours en état de se défendre & de lever une armée au besoin. Ils „ ont beaucoup d'hommes & de chevaux ; ainsi leur systême pacifique ne „ nuit point à leur réputation. " (4) Ganascus, forcé de quitter les Canninefates, se retira chez les Chauques & implora leur secours : ils mirent ce rebelle à leur tête, & commencerent à infester les côtes de la Belgique. P. Gab. secundus les vainquit ; cette victoire lui valut le surnom de Cauchius. (5) Corbulon soumit enfin les rebelles.

Canninefates. Chauques, Cauques ou Cauches.

Alcmaar. Les villes les plus considérables du Kennemerland sont *Alcmaar*, sur un golfe de la Zuyderzée ; elle est agréable : son principal commerce est en toiles. Elle a produit Adrien & Jacques Metius, freres ; ce dernier est l'inventeur des lunettes. *Egmond*, place considérable avec un bon château, a donné son nom à l'illustre famille d'Egmond, connue dès le XIIe. siecle, qui descendoit de Radbod Roi de Frise & qui fut éteinte en 1707 dans la personne de Procope, Comte d'Egmond. Celui-ci ne laissa qu'une fille, qui porta son nom dans la maison de Pignatelli. (6) Le nom d'Egmond vient d'une branche du Rhin appellée l'Eg, qui tomboit dans la mer auprès d'une colline, sur laquelle Théodoric I, Comte de Hollande, fit bâtir un monastere de filles. Le monastere ayant été profané & brûlé par les Frisons, Théodoric le releva, transféra les religieuses à Benebroek & mit des Bénédictins à leur place. Les anciens Comtes de Hollande avoient leur sépulture dans l'église. (7) *Beverwyck*, lieu agréable & bien bâti, sur la Tye. *Brederode*, place forte qui a donné son nom à une famille très ancienne & fort célebre.

Waterland. Le Waterland offre *Purmerend*, sur la Zuiderzée, entre des marais desséchés ; *Edam* & *Munikendam*. La premiere est connue par la construction de

(1) Hist. L. IV. c. 15. (2) Ptol. Geog. L. II. Tacit. de mor. Germ. Plin. hist. nat. L. IV. c. 15. (3) Tacit. de mor. Germ. 35. trad. de la Blett. (4) Idem. ibid. (5) Suet. in Claud. 24. (6) Parival. Délic. des Pays-bas. T. 2. (7) Annal. Egm. Scriv. in Goudh.

de ses navires; c'est de son territoire fertile en gras pâturages, que viennent les meilleurs fromages de Hollande. *Saardam* est un village encore plus renommé par la grande quantité de vaisseaux qui s'y construisent, & par ses 800 moulins à vent, tous employés à scier sans cesse du bois. *Hist. de Hollande. Description &c.*

Il y a plusieurs isles dans la *West-Frise* ou *Nord-Hollande*: les principales sont le *Texel*, sur le Détroit du même nom, avec un port moins bon que fameux par le départ & le retour des vaisseaux d'Amsterdam, destinés pour l'Angleterre, la Méditerranée, l'Afrique, les Indes Orientales & Occidentales. Il y a dans cette isle, cinq villages & un fort. Le *Vlieland*, ou le *Vlie*, où se fait une pêche considérable de coquillages & d'où partent les vaisseaux d'Amsterdam pour le Nord & la Baltique. *Schelling*, où se fait la pêche des chiens marins par des hommes déguisés. L'isle de *Wiering* est dans la Zuyderzée; on y trouve *Westerland*. Ce golfe a encore quelques autres isles: on y distingue *Urck* & *Ens*, habitées par des hommes presque sauvages.

HOLLANDE MÉRIDIONALE.

La digue de *Sparrendam* sépare la Nord-Hollande de la Hollande Méridionale. Celle-ci est plus étendue & ses villes sont plus considérables. Nous ne parlerons que des principales. *Dordrecht* est le premier en rang des villes de la Hollande, parcequ'elle a été le lieu de la résidence des anciens Comtes, qui la fermerent de murailles en 1231. Elle a le droit de battre monnoie. Cette ville est située dans une isle formée en 1422, par le gonflement du Wahal & de la Meuse repoussés par l'Océan: 72 bourgs ou villages furent engloutis & le *Biesbos*, golfe qui sépare la Hollande du Brabant, se forma. *Dordrecht.*

Amsterdam, la principale ville de la Hollande, & une des plus considérables de l'Europe, est remarquable par sa Banque, par ses deux Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, par sa Maison de ville, par ses Canaux, par son Eglise Neuve, sa Bourse, ses Magasins de l'Amirauté, son Port &c. Il nous méneroit trop loin d'entrer en des détails à son sujet, & elle est assez connue. *Amsterdam.*

Harlem sur le Sparre est une ville agréable, la seconde dans les Etats de la Province; elle a plusieurs manufactures de rubans, d'étoffes de soie, de toiles: on y fait beaucoup de fil. Son église est très belle. Laurent Coster, à qui l'on attribue l'invention de l'imprimerie, étoit de Harlem. Cette ville communique avec Amsterdam & Leyde par ses canaux. On croit qu'elle a été fondée par les Normands dans le IXe. siecle: elle fut brûlée en 1347 & 1351. Philippe II, Roi d'Espagne, engagea le Pape à y fonder un Evêché. (1) *Harlem.*

Leyde, le *Lugdunum Batavorum* de Ptolomée, est regardée comme la plus ancienne ville des Pays-bas. Son ancien château qu'on nomme le bourg, dont l'enceinte circulaire subsiste encore, passe pour avoir été bâti par les Romains, vingt ans avant l'ére Chrétienne. Un puits très profond, dont l'eau est douce, a fait conjecturer qu'il y avoit une communication souterraine de ce fort avec un camp retranché, dont on voit les restes près de Catwyk. Ce château est au milieu de la ville, sur une élévation faite de main *Leyde.*

(1) Jun. Descript. Bat. Mayer Ann. Guich. Descript. des Pays-bas.

Sect. I. *Hist.* de Hollande. *Description &c.*

d'homme (1). Leyde a sous sa dépendance quarante-neuf bourgs ou villages. Les rues sont propres, larges & longues. L'étude des sciences & des arts, des langues savantes, du droit public &c., s'y soutient depuis longtems avec éclat. Son Université fondée en 1575, est la plus distinguée de la République; elle a une nombreuse Bibliotheque, riche en manuscrits, un Jardin de plantes, une belle salle d'Anatomie. (2) *Catwyk*, qui a conservé le nom des Cattes, ses anciens habitans, est sur la mer. Les ruines du château de Britten sont à une lieue, & sous les eaux. Leur retraite permit à Ortelius, en 1562 & 1563, de lever le plan de ce fort, qu'il trouva de 240 pieds en quarré & d'où l'on tira quantité d'antiquités.

La Haye. La *Haye* est close non de murailles, mais de canaux. C'étoit anciennement une maison de plaisance des Comtes de Hollande. Ce fut le Comte Guillaume II qui y commença le palais qu'on appelle aujourd'hui la Cour, & où les Etats Généraux & d'autres Colleges dont nous avons parlé ci-dessus s'assemblent. (3) On a trouvé dans les environs de la Haye un très grand nombre d'antiquités: le frontispice d'un temple du tems de Commode; l'inscription d'un autre temple consacré à Jupiter, à Isis & à Sérapis; des pierres gravées, des bronzes, des statues de marbre, des armes offensives & défensives, des lampes sépulcrales, des bas-reliefs, des clefs, des cachets, des anneaux, des instrumens pour les arts, des vases pour les sacrifices, de la vaisselle, & surtout des inscriptions, dont la conformité avec des monumens semblables trouvés en Italie, qui font mention de la légion des Bataves, de l'aîle singuliere qui n'étoit composée que de cavaliers de cette nation appellés singuliers, (4) fait conjecturer que les Romains ont habité longtems dans ces environs.

Après avoir quitté la Haye, on trouve *Scheveling*, *Ryswick*, *Voorbourg*, où l'on a aussi trouvé beaucoup d'antiquités; *Loosduyne*, *s'Gravesande*, où fut la cour des Comtes; *Honslardyk*, *Vlardingen*, riche par la pêche du hareng; *Schiedam* sur la Meuse, ville autrefois considérable. Tous ces lieux offrent des antiquités aux recherches des curieux. *Roombourg*, ou *Romæburgum*, qui n'existe plus & qu'on croit avoir été le prétoire d'Agrippine, étoit à deux milles de Leyde: tout ce qu'on y a découvert atteste un long séjour des Romains. Nous ne pouvons nous refuser de rapporter une méprise qui prouve combien les antiquaires, fertiles en conjectures, sont quelquefois les dupes de leur imagination. On a trouvé à *Valkenbourg* une médaille d'Aurelien, rongée par le tems: quelques faux savans prenant les feuilles de laurier, dont cet Empereur est couronné, pour des oreilles d'âne, ont imaginé la fable que Valk, fils de Juncker Roi de Frise, & qui avoit des oreilles d'âne, avoit fait bâtir ce château. (5)

Rotterdam. *Rotterdam*, au confluent de la Meuse & du Rotte, est regardée comme la ville la plus riche & la plus marchande après Amsterdam; son port est commode & beau, formé par la Meuse, qui dans cet endroit a demi-lieue de large: à la faveur d'un canal, les plus gros vaisseaux viennent charger

(1) Ortel. Descrip. Leid. Junii Bat. Van Leuw. Bat. ill. (2) Guichard Descr. des Pays-bas. (3) Idem Ibidem. Juni. Desc. Bat. (4) Grutter fol. 514, 532. (5) Cluv. de Trib. Rhen. Alv. part. 11. Antiq. de Catwyk.

jusques au milieu de la ville. Sept canaux ornés de beaux quais, entourés de maisons magnifiques, traversent la ville. Les maisons sont très propres & bien bâties. On y distingue l'hôtel de ville, la maison de la Bourse, celle de la Compagnie des Indes Orientales, les arsenaux & ses huit églises. La tour de la grande église panchoit; un architecte la redressa en y travaillant sous œuvre. Rotterdam n'a que le septieme rang entre les villes de Hollande, quoique la seconde par la richesse & son commerce. Le College de l'Amirauté est le premier entre les autres Colleges. Rotterdam est la patrie du célebre Didier Erasme, à qui le Magistrat a fait ériger une très belle statue, d'abord en bois, ensuite en pierre & enfin en bronze sur un piedestal de marbre, entourée d'une balustrade de fer. (1)

Hist. de Hollande. Description &c.

Delft.

Au Nord-Ouest de Rotterdam est *Delft*, ville assez belle, avec un magnifique arsenal; sa fabrique de fayence est fort renommée. Les tombeaux des Princes de la Maison d'Orange sont dans l'église neuve. C'est à Delft que Guillaume I fut assassiné. Le savant Grotius y fut né. On compte encore dans la partie méridionale de la Province de Hollande, *Woerden* sur le Rhin; *Oudewater* & *Gouda*, l'une & l'autre sur l'Yssel; *Schoonhoven* sur le Leck, ville agréable, où se fait une pêche abondante de saumons; *Ysselstein*, place forte.

Nieuport est entre le Leck & le Wahal, vis-à-vis de Schoonhoven, dont le port est assez considérable. Plus à l'Orient est *Vianen*, Comté réuni à la Province: au Midi est *Leerdam*, célebre par la naissance de Jansenius; *Gorcum* est une place assez forte sur la Meuse, qui a vu naître Estius, Chancelier de l'Université de Douay. On prétend que le château de Vianen, autrefois *Batenstein*, est construit sur les ruines d'un temple consacré à Diane, dont Ptolomée a parlé, & l'on croit qu'*Oudewater* est l'*Aquæ veteres* des Antonins. (2) *Worcum*, vis-à-vis de *Gorcum*, & *Heusden*, place forte, sont au Midi du Wahal & de la Meuse. On trouve sur le Biesbos, au Midi, *Gertruydenberg*, dont nous avons déja parlé; *Clundert*, place forte près du *Mordyk*, passage très fréquenté du Brabant en Hollande; *Willemstadt*, petite place très forte, devant laquelle les vaisseaux essuyent souvent des tempêtes, & *Sevenberg*, village agréable. (3)

Les isles de Sud-Hollande sont *Voorn*, *Beyerland*, *Ysselmonde*, *Overflackée* & *Goerée*. La *Brille* est dans l'isle de Voorn, à l'embouchure de la Meuse. Son port est considérable & fréquenté. Les paquebots, les yachts de Hollande en Angleterre, les vaisseaux qui vont à Rotterdam ou qui en viennent, y abordent & y payent les droits. On y trouve *Helvoetsluys*, bon port sur le *Harengvliet*. Un petit canal sépare l'isle de *Voorn* de celle de *Putten*; on y trouve *Gervliet* & *Spikenes*. *Putten* est séparé aussi par un canal de *Beyerland*, où sont *Beyerland* & *Strye-Sas*. Le bourg d'*Ysselmonde* situé sur la derniere branche de la Meuse, a donné le nom à l'isle d'*Ysselmonde*, formée par cette riviere. *Overflackée* est contiguë à la Zélande, & renferme les villages de *Sommersdyk*, de *Tonge*, de *Melissant*. L'isle de *Goerée* est petite & n'a que le bourg de *Goerée*. La derniere est

(1) Hist. génér. des Prov. Unies. T. 1. (2) Cluv. Germ. Antiq. L. VII.
(3) Méth. Géogr. T. IV.

SECT. I. *Hist.* de Hollande. *Description &c.*

Schowen, isle de Zélande, dont le bourg de *Bomenen* appartient à la Hollande.

Province de ZÉLANDE. *Les Mattiaques.*

La Zélande est située entre la Flandre, le Brabant, la Hollande, la mer & les embouchures de l'Escaut & de la Meuse. C'est la plus basse des sept Provinces, fertile en grains & très commerçante. Elle est formée de sept isles: *Walcheren*, *Zuyd* & *Nord-Beveland*, *Wolfersdyck*, *Schouwen*, *Duyveland* & *Tolen*. On croit que la Zélande fut habitée par les Mattiaques, peuple à qui Tacite donne les mêmes éloges qu'aux Bataves; (1) mais comme il ne détermine pas la situation de leur pays, on a fort disputé à ce sujet; les uns les placent au-delà du Rhin, les autres ailleurs, & comme le même historien dit, ainsi que Pline, (2) que la 7e année de Claude, les Romains ouvrirent une mine d'argent dans le pays des Mattiaques, ce qui ne peut convenir ni à la Zélande, ni aux côtes Belgiques, on a cru qu'il falloit placer ce peuple dans le Comté de Nassau entre Francfort & Marpurg. (3) La Zélande faisoit partie de la Toxandrie, qui n'étoit anciennement séparée de la Flandre que par le montant des marées. Les eaux des grandes rivieres, qui y couloient des lieux élevés, contrariées par ces marées, creuserent les bas-fonds, & formerent des isles, du terrein qui faisoit partie du continent, quand le flux étoit retiré. Quelques-unes de ces isles ont été submergées; les digues ont défendu les autres. Ce pays n'offroit du tems de César que des eaux dormantes, qui formoient de vastes marais, au sein desquels les habitans cachoient leurs femmes & leurs bestiaux. (4)

Middelbourg.

La Capitale de la Zélande est *Middelbourg*, située au milieu de l'isle de *Walcheren*, célebre autrefois par le culte qu'on y rendoit à Mercure, dont St. Willebrod, apôtre de Zélande, renversa la statue. La fureur des étymologies lui a fait donner *Metellus* pour fondateur: *Metelli-burgum*. La même fantaisie a fait attribuer à Ulysse, la fondation de *Vlessingen*, ou *Flessingue*, jolie petite ville de l'isle de Walcheren, que son port & le commerce des Indes Orientales ont enrichie. (5) Ce sentiment, il est vrai, a été contredit par ceux qui lui trouvant plus de ressemblance avec une bouteille, qui en langue du pays s'appelle *Vles*, en ont fait couler le nom de *Vlessingen*.

Ce qu'il y a de plus positif, c'est qu'en 1546 une tempête ayant emporté les dunes, on profita de la retraite de la mer pour fouiller dans les environs de Middelbourg & qu'on découvrit les fondations & le frontispice d'un temple dédié à Hercule, *Herculi Marcusario*; des médailles de Vitellius, de Trajan, de Severe, de Tetricus & de Victorinus; des idoles de Jupiter, de Neptune & surtout plusieurs bas-reliefs représentant une femme assise avec un chien à ses pieds, & sur ses genoux un panier de fruits. L'inscription porte le nom de *Nehalennia*. (6) On ignore quelle est cette divinité, qu'on conjecture n'avoir été connue que des Toxandriens.

Middelbourg a deux ports: l'un est presqu'abandonné; l'autre a été creu-

(7) Tacit. de mor. German. 29. (2) Tacit. Ann. XI, 20. Plin. hist. nat. L. IV. C. 5. L. III. C. 20. (3) Cluv. Germ. Ant. L. 1. Hist. gén. des Prov. unies T. 1. (4) Hist. Gén. des Prov. Unies T. 1. (5) Idem Ibid. & Gerard Noviom. (6) Bockenb. in Pont. Traj.

sé depuis: il est large & profond & peut contenir plus de 200 vaisseaux de quatre cens tonneaux, qui viennent tout chargés jusqu'au milieu de la ville. Elle a de bonnes fortifications & de belles places. Les édifices publics sont très beaux; on distingue l'abbaye St. Nicolas, où s'assemblent les Etats de la Province, & qui renferme la chambre des Comptes, celle de l'Amirauté & l'hôtel de la Monnoie. L'hôtel de ville est décoré de belles statues. On dit que l'horloge a coûté cinquante mille florins.

Hist. de Hollande. Description &c.

Veere est un Marquisat; on trouve dans son port, tout ce qui est nécessaire à la construction des vaisseaux. Le port & la ville d'*Armuyden*, sont presque ruinés. A une lieue de Middelbourg est le fort de *Ramekens;* plus loin sont le bourg de *Ramekens*, &c. *Goes* ou *Tergoes*, petite ville commerçante en bled, la Baronie de *Borselen*, les châteaux de *Berselingen* & de *Cruyningen* sont ce qu'il y a de plus remarquable dans l'isle de *Zuyd-Beveland.*

Le peu de villages que renferment l'isle de *Nord-Beveland* & celle de *Wolfersdyk*, sont presque toujours inondés; mais à force de travail, on desseche du terrein qui produit d'excellent bled & de gras pâturages. L'isle de *Schouwen* ne renferme que *Zierizée*, dont le port très petit a presque été comblé par les sables; & *Brouwershaven*, bourg peuplé de pêcheurs. Cette isle est jointe par une digue à celle de *Duyveland*, qui n'a que quatre villages; *Nieukerk*, *Oudekerk*, *Capelle* & *Vianen.* Le petit bourg de *Tolen* a pris son nom d'un *péage* établi par les Comtes de Zélande, & l'a donné à l'isle de Tolen, *Tol* signifiant péage.

Province & Seigneurie d'Utrecht.

La Province d'*Utrecht* est une des plus agréables de la République; son air est assez sain; une partie est assez fertile, l'autre ne produit que des bruyeres. Elle est divisée en quatre quartiers: *Abcow*; *Montfort* sur l'Yssel, qui n'a que la ville de ce nom; *Emeland*, où est la ville d'Amersfoort, & *Wyk*, où sont Rhenen & Wyk te Duurstede. *Utrecht*, dans le quartier d'Abcow, est une ville grande & très ancienne. Elle a porté differens noms, *Ultrajectum*, *Trajectum inferius*, *Utricensium* & *Antonina Civitas.* Il y a plusieurs conjectures sur la fondation de cette ville. Les uns disent que Granus & Antonin, réfugiés en Germanie pour se soustraire à la persécution de Néron, bâtirent l'un la ville d'Aix-la-Chapelle, *Aquæ Granenses* & l'autre la ville d'Utrecht, *Antonina Civitas.* D'autres lui donnent pour fondateur Marc Antoine, collegue de César dans les Gaules; plusieurs croient qu'Utrecht fut un des cinquante châteaux que Drusus éleva pour s'assurer du cours des grandes rivieres, auquel il donna le nom d'*Antonina*, que portoient sa femme & sa fille. (1)

Utrecht.

Cette ville souvent détruite par les inondations & par les Barbares, bâtie tantôt d'un côté du fleuve, tantôt de l'autre, a dû souvent changer de nom. Chaque restaurateur lui a donné le sien. Renversée par les Wiltes & par les Slaves, ceux-ci fortifierent un camp sur ses débris, qu'ils appellerent *Wiltembourg.* Les Romains, dit-on, la rebâtirent sous le nom de *Trajectum Wiltingium:* on dit encore que Dagobert ayant pris cette ville sur les Rois de Frise, la fit rebâtir sous le nom d'*Olt-Trecht*, ou ancien traject. (2)

(1) Heda hist. Pont. Traject. (2) Alting. Descr. Fris.

SECT. I. *Hist.* de Hollande. *Description &c.*

Les Normans la détruisirent. Balden, Evêque d'Utrecht, qui avoit été précepteur de l'Empereur Othon II, en obtint des fonds pour la rebâtir. D'autres disent qu'Utrecht ne remonte pas à une si haute antiquité; que cette ville doit son origine aux nouveaux convertis que des missionnaires y rassemblerent. Cependant Utrecht cite en sa faveur, quantité de médailles & d'autres monumens du tems d'Agrippa, de Néron, de Trajan, des Antonins, d'Adrien, de Verus, qui prouvent qu'Utrecht florissoit dès ce tems-là. (1) Willebrod a été son premier Evêque; le siege fut érigé en archevêché en 1557. Utrecht fut rendu célebre par son Université. Cette ville a vu naître le Pape Adrien VI.

PROVINCE DE FRISE.

La Frise est entre la mer d'Allemagne ou du Nord, la Province de Groningue & celle d'Over-yssel: on la divise en *Ostergoo*, *Westergoo*, *Sevenwolden* & en *Isles*. De tous les peuples de ces contrées, les Frisons sont les seuls qui ont conservé leur pays & leur nom. Les uns font venir le nom de Frise de *Friesen-landen*, pays de marécage; les autres du mot *Frye*, libre. Il y en a qui ont rêvé que la Frise a pris son nom de *Friso*, Prince Troyen, qui fuyant sa ville en cendres, traversa la mer sur une botte de paille: d'autres remontant moins haut, font de ce *Friso* un des Capitaines d'Alexandre, qui, privé du partage des conquêtes, s'empara de la flotte des Macédoniens, courut les mers & se fixa dans ce pays. Il étoit plus simple de faire dériver ce nom, du mot *Fris*, qui signifie fort, en langue Tudesque. Tacite dit que le nom des Frisons vient de leur force. (2) C'étoit un assemblage de peuples du Nord, qui s'étoient établis entre l'Embs & le Rhin, & qui s'étendirent par leurs conquêtes. Dans la décadence de l'Empire, ils occupoient depuis la Chersonese Cimbrique, jusques à l'Escaut. (3) Dans les VIIIe & IXe. Siecles, la Frise comprenoit le pays d'Utrecht, la Hollande & la Zélande; elle s'étendoit dans la *Veluwe*, la *Gueldre*, le *Harderwick*, *Elburg*, *Campen*, *Zwol*, *Vollenhoven*, *Steenwick*. Cet agrandissement venoit des peuples qui s'étoient unis aux Frisons pour leur défense commune.

Frisons.

Les Frisons étoient braves, fiers, mais de mœurs simples, jaloux de leur liberté, écartant les étrangers de leur pays, de crainte qu'ils n'y portassent la tyrannie. Dès qu'ils soupçonnoient quelqu'un, ils lui faisoient prononcer certains mots de leur langue, & s'il les prononçoit mal, ils le jettoient à la mer. (4)

Les Frisons d'abord gouvernés par des Rois, furent soumis par les Romains, qui, suivant plusieurs inscriptions, (5) estimoient fort leur valeur. Soustraits au joug de l'Empire, ils se choisirent des chefs, sous le titre de Ducs. A la fin assujettie au tribut par Pepin & Charles-Martel, la Frise fut réduite en Province par Charlemagne, qui lui donna des loix & un Gouverneur sous le nom de Podestat. Les Comtes de Hollande ne pouvant assujettir la Frise par les armes, essayerent d'en séduire le Podestat *Syardema*, qui répondit fiérement qu'on ne reprocheroit jamais à sa postérité, de sortir d'un traître. On a une médaille portant d'un côté le nom & l'effigie de ce brave

(1) Heda Becan. Chr. Pontif. Traj. Guich. Descript. des Pays-bas. (2) Tacit. de mor. German. *Frisiis vocabulum ex modo virium* 34. (3) Hist. gén. des Prov. unies T. 1. (4) Ubbo Emm. rer. Fris. Decad. 1. L. 2. (5) Grutter inscript. fol. 600. N. 32. Scriv. Tab. Ant. Bat.

homme, & de l'autre la devise: *Libertas prævaluit auro.* La Frise étoit alors partagée en sept Provinces ou Cantons. Trois de ces Provinces sont couvertes par la Zuiderzée; ce qui en reste, forme aujourd'hui la Nord-Hollande ou West-Frise; & ce qui est au-delà de cette mer, est la Frise proprement dite, dont Groningue étoit la Capitale. Dans le pays submergé étoit *Veronne*, qui a été le sujet de beaucoup de disputes entre les savans. Les Frisons ont toujours été guerriers. On sait ce qu'il en coûta à Charlemagne pour les réduire. Plusieurs Comtes de Hollande perdirent leurs peines & la vie à vouloir les assujettir. Albert de Baviere soumit la Frise; mais ses Podestats rétablirent la liberté, qui fut confirmée par les Empereurs. Deckma, dernier Podestat, étant mort en 1494, l'élection de son successeur occasionna tant de difficultés, que l'Empereur Maximilien I donna pour Gouverneur perpétuel à la Frise, Albert de Saxe, dont le fils n'ayant jamais pu la soumettre entierement, céda ses droits à Charles d'Autriche. (1)

Hist. de Hollande. Description &c.

Dans l'Ostergoo sont *Leuwarden*, ville forte, grande & belle, dans laquelle se tiennent les Etats de la Province: *Dockum*, qui communique par un canal avec *Leuwarden.* Dans le Westergoo sont *Harlingen*, place forte avec un port sur la Zuiderzée & un College de l'Amirauté: *Francker*, ville agréable & célebre par son Université: *Staveren* sur la Zuiderzée, autrefois ville Anséatique & fort considérable. Les Romains appelloient ces deux villes *Leovardia* & *Stavonum civitas.* Le Dieu *Stavon* étoit adoré dans la derniere, qui ayant été submergée, fut rebâtie plus avant dans les terres par les Rois de Frise. C'étoit le lieu du rendez-vous des troupes que Charlemagne envoyoit en Italie. (2) Il y a encore sur la Zuiderzée *Hindelope* & *Worcum*; cette derniere fournit beaucoup de chaux. On trouve encore *Sneeck* & *Bolswaert.* Le *Sevenwolden*, ou pays des sept forêts, est d'un accès difficile par son terrein mobile & ses marais, qui produisent quantité de tourbes à brûler, dont la fumée & la chaleur sont fort incommodes. On y trouve *Slooten*, petite ville sur le lac de même nom: *Kuynder* sur la Zuiderzée. *Ameland*, *Schellinch* & *Schiermonikoogh* sont les isles qui dépendent de cette Province.

Province d'Over-yssel.

La Seigneurie d'*Over-yssel*, en Latin *Trans-issalania*, est située entre celles de Frise & de Groningue, la Zuiderzée, la Gueldre & l'Evêché de Munster. Elle a reçu son nom de sa situation au-delà de l'Yssel par rapport à Utrecht, dont elle dépendoit avant que Henri de Baviere ne la cédât à Charles V. *Deventer* sur l'Yssel en est la Capitale, ville autrefois Anséatique. Les autres principales villes sont *Zwol* sur les rivieres d'Aa & d'Yssel, autrefois Anséatique & Impériale, & dans une situation avantageuse: *Kampen*, à l'embouchure de l'Yssel, ville riche & assez bien fortifiée: *Hasselt* sur le *Vecht*, à peu de distance de *Kampen.* Cette ville est petite & assez jolie, ainsi qu'*Oldenseel*, capitale du pays de *Twente*, que les Chamaves habitoient autrefois, ainsi que les Tubantes. *Coevorden* entourée d'un grand marais, est la Capitale du pays de *Drenthe*, qui forme une Province distincte, mais regardée comme pays allié. La Drenthe est marécageuse &

Deventer.

Les Chamaves. Les Tubantes.

(1) Corn. Kemp. de orig. Fris. Suff. Petr. de ant. & orig. Fris. Petit hist. de Holl. Junii Bat. (2) Alting. Desc. Fris. Hist. gén. des Prov. Unies.

Sect. I. *Hist.* de Hollande. *Description &c.*

produit quantité de tourbes. On trouve dans la Drenthe des os, qu'on croit humains & qui ſuppoſeroient une taille de dix-huit pieds, & des monumens qu'on appelle lits des *Huines* ou des géans. Ces pierres ſont poſées les unes ſur les autres. Elles ont de 18 à 20 pieds de long, ſur cinq ou ſix de large; quelques-unes ont neuf braſſes de circonférence. (1) Ces monumens ont toujours une ouverture vers le couchant; on ne peut y entrer qu'à genoux. L'énorme groſſeur de ces pierres, ces os extraordinaires ont fait naître l'idée que ce pays étoit autrefois peuplé de géans; mais il eſt à préſumer que ces monumens étoient les tombeaux des chefs de la nation (2). On en trouve de ſemblables dans pluſieurs endroits de l'Allemagne. Quant aux os, on a vu tant de mépriſes à cet égard, qu'on ne peut établir rien de ſolide, qu'après un examen dépouillé de toute prévention; examen qui certainement n'a pas été tenté ſur ces prétendus os de géant. Ce pays d'ailleurs offre une infinité de monumens, qui prouvent un long ſéjour des Romains.

On voit ſur les confins de Drenthe & de l'Over-yſſel, près du château de *Benthem*, l'autel de *Druſus* réparé par les Francs, & à quelque diſtance le *Droes-ſtoel* ou *Droes-kuſſen*, ſiege ou couſſin de Druſus, formé de deux pierres l'une ſur l'autre. On croit que c'étoit le tribunal ſur lequel Druſus rendoit la juſtice. (3) Elle étoit rendue avec tant d'exactitude & de ſévérité, qu'encore aujourd'hui dans la Friſe, on ſe ſert du nom de *Droes* pour faire peur aux enfans, comme en Guyenne de celui de *Drack*, de l'Amiral de ce nom, qui jetta l'épouvante ſur ces côtes, en allant à ſon expédition contre l'Eſpagne.

Province de Groningue & des Omelandes. *Groningue.*

La Province de Groningue eſt fertile en bons pâturages; on y éleve de bons chevaux. *Groningue*, grande & belle ville, en eſt la Capitale; elle eſt bien fortifiée: ſon univerſité eſt très connue. Cette ville étoit autrefois compriſe dans la Friſe. Elle a commencé par un fort, que Corbulon vainqueur des Chauques fit bâtir, (4) & ſur les ruines duquel l'égliſe de Ste. Valdrude a été conſtruite. Elle avoit autrefois ſon Préteur; elle a encore ſon Sénat & ſes Conſuls, ce qui prouve qu'elle eſt entierement d'origine Romaine. Les étymologiſtes, à cauſe de ſon nom, n'ont pas manqué de lui donner un fondateur à leur maniere, qu'ils ont appellé *Gruno* & qu'ils ont fait frere de *Friſo*, Prince Troyen ou Capitaine d'Alexandre. Elle fut détruite par les Normans, en 810, relevée & entourée de murs en 1110. Les Romains appelloient *Flevum*, les Ommelandes: une partie de ce pays a été ſubmergé. (5) Ce qui en reſte, forme la ſeconde partie de la Province de Groningue; on la diviſe en cinq contrées: *Hunſingo*, *Fivelingo*, *Weſterquartier*, *Oldeampten* & *Weſterwold.* Ces pays n'ont que quelques bourgs ou quelques villages. Les principaux ſont *Dam*, *Delfzyl*, *Winſchoten*, *Midwolde*, *Warſuyn*, *Winſum.*

Pays appartenans à la généralité.

Les parties Septentrionales du Brabant, de la Flandre, Maeſtricht & la partie la plus conſidérable d'Outre-Meuſe ou du Duché de Limbourg, appartiennent aux Provinces Unies, mais comme pays conquis & ſans y être incorporés. Cette conquête fut faite par les Etats confédérés, dans les guer-

(1) Pont. Heut. de reb. Belg. (2) Picart Deſc. de la Drenthe. (3) Idem. ibid. (4) Tacit. Ann. Hiſt. gén. des Prov. Unies. (5) Alting. Deſc. Friſ.

guerres civiles. Les Etats en fortifierent les places, pour couvrir les Provinces de Hollande, de Zélande & d'Utrecht; on mit en délibération si on les recevroit au nombre des provinces confédérées; mais on crut qu'en les gardant comme peuples soumis, on en seroit plus maître qu'en leur donnant part à la souveraineté. (1)

Hist. de Hollande. Description &c.

Le Brabant Hollandois comprend la Mairie de *Bois-le-Duc*, le Marquisat de *Berg-op-Zoom*, la Baronnie de *Breda*, la *Terre du Prince*, ou le *Prinsland* & le Territoire de *Mastricht*.

Bois-le-Duc.

Bois-le-Duc est une ville assez grande, très forte à cause des marais qui l'environnent & qu'elle peut inonder: la Mairie est fort étendue & fertile en quelques endroits. Elle renferme *Grave*, ville forte sur la Meuse; *Helmond* sur l'Aa; *Eyndhoven* sur le Dommel; *Tilbourgh*, renommé par ses manufactures de draps; *Oosterwick*, *Cuyck*, *Boxmer*, *Sambeck*, & les Comtés de *Ravenstein* & de *Megen*, appartenans à l'Electeur Palatin du Rhin, enclavés dans cette Mairie.

Berg op-Zoom.

Berg-op-Zoom est un Marquisat, dont la capitale située sur le Zoom passoit pour imprenable avant que le Comte de Lowendal ne la prît d'assaut, le 16 Septembre 1747. Elle est le chef-d'œuvre du célebre Coehorn. Le Domaine utile appartient au Prince de Sultzbach, Electeur Palatin; les Etats Généraux n'y ont que le droit de garde. Les autres places sont *Steenbergen*, *Sandvliet* & *Lillo* très bon fort, qui fut pris aussi par le Maréchal de Lowendal. La Baronnie de Breda située sur le Marck, est un pays assez bon, & elle appartient à la Maison de Nassau, sous la Souveraineté des Etats Généraux. *Breda* est une ville forte, avec un bon château. Le *Prinsland*, ainsi nommé parce qu'il appartient au Prince d'Orange, n'a qu'un bourg appellé *Oudenbosch*.

Mastricht.

Mastricht est une ville très forte, une des principales clefs de la République & très ancienne; elle a été souvent assiégée, & en dernier lieu par le Maréchal de Saxe, qui la força à capituler. Outre ses fortifications, elle est encore défendue par la facilité d'en inonder les approches. La Meuse la sépare en deux parties; l'une est Mastricht; on appelle l'autre Wyck; elles sont jointes par un beau pont de pierre: ce passage de la Meuse est défendu par deux isles, l'une au dessus, l'autre au dessous. Dans les ouvrages souterrains du fort St. Pierre, bâti sur la croupe d'une montagne, il y a des chemins qu'on assûre être très anciens, & dans lesquels on a trouvé des monumens de l'Antiquité Romaine. Les Religions Catholique & Protestante y sont exercées publiquement, ainsi qu'il a été réglé par le Traité de Nimegue, entre les Etats Généraux & l'Evêque de Liege, Seigneurs communs de Mastricht. Il y a un usage fort singulier dans les Collégiales; les Etats Généraux & le Prévôt nomment alternativement aux Canonicats vacans; mais les Etats vendent leur nomination, six mille florins, & le pourvu obtient du Pape un bref qui lui remet la peine de Simonie.

Le Limbourg Hollandois comprend les Comtés de *Falkenburg*, ou *Fauquemont*, *Dalem* & *Rolduc* ou *Hortogenradt*, avec leurs bourgs.

La Flandre Hollandoise est un pays très marécageux; les principales villes

(1) Lengl. Duf. Méth. Géogr. T. IV.

Sect. I. Hist. de Hollande. Description &c.

ſont l'*Ecluſe*, ville jolie & forte, dont le port n'eſt guere plus fréquenté; *Hulſt*, *Iſendick*, le *Sas-de-Gand*, place bien défendue par la facilité d'en inonder les marais qui l'environnent; *Axel*, *Ardenbourg*, *Middelbourg*, *Terneuſe*, les forts de *Philippine* & *Liefkens-hoeck*; *Cadſant*, iſle à une lieue de l'Ecluſe, très fertile en beau froment, & *Biervliet*, petite iſle. Toutes ces places ſont bien fortifiées. Nous avons parlé ailleurs des pays que les Provinces Unies poſſedent dans les autres parties du monde. (1)

Caractere des Hollandois

Comme ce n'eſt pas pour les Hollandois ſeulement que nous écrivons cette hiſtoire, mais pour les autres nations, nous avons cru que ces notions préliminaires en rendroient la lecture plus intéreſſante & plus inſtructive. Nous aimons mieux qu'on nous accuſe de trop d'abondance que de trop de préciſion, en parlant d'un peuple recommandable par ſon courage & par ſes vertus, par ſon amour inaltérable pour la liberté, par ſa patience dans les travaux les plus pénibles, par ſa perſévérance infatigable dans les entrepriſes les plus hardies, par ſa fidélité à remplir ſes engagemens & ſes devoirs, par le ſoin qu'il a eu, du moins juſques au milieu de ce ſiecle, de conſerver au ſein de l'opulence, la ſimplicité des mœurs antiques, & de mépriſer le luxe, dont il fournit les alimens aux autres nations: il eſt vrai que depuis quelque tems les villes principales s'écartent de ce ſyſtême ; mais c'eſt à ce caractere incorruptible & ferme, que la République doit ſon indépendance & ſa grandeur. Le phlegme naturel aux vrais Hollandois ne leur laiſſe rien entreprendre au haſard. Sobres & modérés, on diroit que l'amour du gain étouffe en eux toutes les autres paſſions, mais ſans être la ſource des vices que l'avarice produit chez les hommes. C'eſt par-là qu'ils ſe ſont rendus le plus commerçant de tous les peuples, & qu'ils ont acquis dans toutes les parties du monde, des poſſeſſions ſi immenſes. C'eſt de l'attachement à leurs propres intérêts, que réſultent cette politique profonde & ce patriotiſme même qui les caractériſent. C'eſt à leur patience, plutôt qu'à des diſpoſitions naturelles, qu'ils doivent les progrès qu'ils ont faits dans les arts & dans les ſciences : leurs univerſités ont produit des ſavans dans tous les genres: ils ont d'excellens peintres & de bons poëtes, & ſi le nombre n'en eſt pas auſſi grand que dans d'autres pays, en conſidérant le peu d'étendue de cette République, elle ne le cede à aucun autre. Les hommes y ſont ordinairement grands, beaux & bien faits, laborieux, adroits; ils paroiſſent bruſques à force de franchiſe, & leur gravité, chez des nations frivoles, paſſeroit pour lourdeur. Les femmes ſont, en général, belles, d'une blancheur éclatante, attentives aux ſoins de leur ménage, attachées à tous leurs devoirs, de la plus grande propreté, mais ſans luxe, comme ſans vivacité. Il faut excepter pourtant une partie des habitans, qui, dans quelques grandes villes, ont pris ou imitent les manieres étrangeres.

Le caractere des Hollandois, tel que nous venons de le tracer, eſt à peu près le même que celui des anciens Bataves. Leur iſle étoit habitée avant que les Battes ne lui euſſent donné leur nom. Mais quels furent ces premiers habitans? Il eſt probable que c'étoient des Celtes. Ce peuple, que les ſavans trouvent dans l'Illyrie, la Germanie, les Gaules, l'Eſpagne, la Gran-

(1) Supr. Tom. XXI. p. 509. & ſuiv.

de-Bretagne, (1) occupoit l'Europe entiere & une partie de l'Asie. (2) Les anciens écrivains attestent formellement que les Germains étoient Celtes. (3)

Hist. de Hollande. *Description &c.*

SECTION II.

Sect. II. *Hist.* anc. de Hollande.

Histoire ancienne des Provinces Unies jusques au Gouvernement des Comtes.

Nous avons dit à quelle occasion, ces premiers habitans, vers la 640e. année de la fondation de Rome, suivirent les Cimbres & les Teutons qui pénétrerent dans les Gaules & firent trembler l'Italie. Marius vainquit & disperſa leurs nombreuses armées. (1) Leurs restes fugitifs se rapprocherent de la Germanie pour regagner leurs anciennes habitations. Lorsque les Celtes eurent quitté l'isle du Rhin, les Battes s'en étoient emparé, forcés par des troubles domestiques, de se séparer des Cattes dont ils faisoient partie. (2) Les Cattes, si loués par Tacite, habitoient le long de la forêt d'Hercynie. (3) Les Battes donnerent à l'isle, où ils aborderent dans des troncs d'arbres creusés, le nom de *Batavie.* Cette colonie formoit un peuple assez nombreux pour repousser les Teutons, lorsque vaincus par Marius, ils voulurent rentrer avec les Celtes, dans l'isle du Rhin.

Les Bataves alliés des Romains.

La premiere Alliance que les Bataves contracterent avec les Romains, fut à l'occasion de la guerre que César porta chez les Sicambres. Ceux-ci s'apprêtoient à secourir les Usipetes & les Teucteres, (4) que César venoit de battre dans l'endroit où le Wahal & le Rhin se séparent. (5) Ces peuples avoient chassé de leurs demeures les Menapiens, qui implorerent la protection de César, de même que les Ubiens (6) chassés par les Sueves. César passa le Rhin, entra sur les terres des Sicambres, y porta la destruction, vengea les Ubiens des Sueves & revint dans les Gaules.

Guerres de César contre les Sicambres.

Par le traité que les Bataves firent avec César, ils s'obligerent de fournir un certain nombre de troupes, à condition qu'ils seroient libres de contribution & de charges, & seroient uniquement destinés au service militaire; traité qui fut toujours exécuté de la part des Romains & de celle des Bataves avec la plus grande fidélité. (7) Les Mattiaques qui habitoient la Zélande & quelques peuples des Pays-bas, se joignirent aux Romains; mais les Bataves qui n'avoient point été conquis, furent toujours regardés comme amis & alliés. César leur abandonna ses conquêtes sur les Usipetes & sur les Teucteres & les pays que les Menapiens avoient quittés. Les Bataves furent très utiles à César dans plusieurs circonstances. C'est avec leur secours qu'il

Les Usipetes, les Teucteres.

(1) Cluv. Germ. Antiq. (2) Strabon. L. VII. (3) Dion Caff. L. 38 & 53.

(1) Flor. L. III. c. 3. Vell. Paterc. Plin. Hist. Nat. L. VIII. cap. 41. (2) Tacit. de Mor. Germ. 29. Hist. L. IV. c. 12. (3) Idem. c. 30, 31, 32. (4) Les Usipetes habitoient le Duché de Cleves & une partie de la Gueldre; les Teucteres le pays de Munster & de Juliers; les Sicambres occupoient la Westphalie. (5) Cef. de Bell. Gall. L. IV. 24, 29. (6) Les Menapiens avoient la Gueldre; les Ubiens le pays de Cologne. (7) Tacit. de Mor. Germ. 29.

Sect. II. *Hist.* anc. de Hollande.

conquit la Grande-Bretagne (1) & qu'il défit les Sueves, dont il fait un grand éloge & qu'il regarde comme le peuple le plus puissant & le plus guerrier. C'étoit une confédération de divers peuples, dont les Cattes faisoient partie. Ceux-ci attaquerent les Ubiens: César jetta un pont sur le Rhin, attaqua les Sueves qui l'attendoient, & tandis que Pompée renverse leur cavalerie, César met en fuite leur infanterie. Les Romains perdirent beaucoup de monde dans ce combat.

Les Sueves.

Bataves au service des Romains.

Lorsque le Sénat rappella César par les conseils de Pompée, les Bataves le suivirent. La guerre civile s'alluma & César marcha en Espagne contre Affranius & Petreïus, envoyés par le Sénat pour y rassembler des troupes. Dans cette guerre la cavalerie de César eut le plus grand avantage & elle étoit en grande partie composée de Bataves. (2) Ils déciderent la victoire à Pharsale & furent les premiers qui entrerent en Egypte, lorsque César y alla venger la mort de son ennemi. (3) César donna des preuves de son estime & de sa confiance aux Bataves, il les fit entrer dans sa garde: Auguste qui avoit éprouvé leur fidélité, forma une cohorte de leurs meilleurs soldats & en fit sa garde ordinaire.

Cependant une conspiration générale des Germains, fit périr en un jour presque tous les Romains qui étoient dans la Westphalie & dans le pays de Gueldres. Les Sicambres, les Teucteres & les Usipetes se réunirent, passerent le Rhin, défirent un corps de cavalerie Romaine, surprirent l'avare Lollius, battirent ses légions, qui se consolerent de leur défaite par l'humiliation de leur Général qu'ils haïssoient. (4) Auguste accourut au secours des colonies & des alliés de Rome & les rebelles demanderent la paix. Rappellé en Italie, il envoya dans les Gaules Drusus exécuter le projet que l'Empereur avoit formé de réduire la Gaule en Province Romaine.

Drusus: ses travaux chez les Bataves.

Drusus craignoit les peuples qu'il laissoit derriere lui; pour se délivrer de cette crainte, dès qu'il fut arrivé à Lyon, il ordonna les préparatifs d'une fête, à laquelle il invita les principaux chefs des Gaulois & lorsqu'il les eut rassemblés il les engagea de le suivre en Germanie. Dans cet intervalle ses troupes se rassembloient dans l'isle des Bataves, qu'il avoit choisie pour leur rendez-vous, & afin que l'oisiveté n'amollît pas leur courage, il leur fit creuser un canal, qui unissoit le Rhin & l'Yssel, & lui ouvroit un chemin dans la Frise & dans l'Océan Germanique, jusqu'alors inconnu aux Romains. (5)

Ses victoires.

Drusus entra dans la Germanie, parcourut le pays des Usipetes, des Teucteres & des Sicambres, le fer & la flamme à la main. Il soumit les Frisons au tribut & gagna si bien leur amitié, que le reflux ayant laissé ses vaisseaux à sec sur les côtes ennemies des Chauques, les Frisons les remirent à flot. Nous ne suivrons point Drusus dans ses conquêtes, quoique les Bataves y aient eu beaucoup de part; on peut voir ces détails dans l'Histoire de la Germanie & des Gaules. (6)

Une mort prématurée enleva ce héros dans le tems qu'il partoit pour Rome, où le rappelloit Auguste. La plupart des Historiens accusent Tibere

(1) Cef. de Bell. Gall. L. IV. c. 1. (2) Cef. de Bell. Civ. L. I & III. (3) Fl. L. IV. c. 2. Appian de Bell. Civ. Dion. Caff. L. 39. (4) Strab. L. IV. Dion. Caff. L. 48. (5) Tacit. Ann. L. XI. c. 8. (6) Voy. notre Hist. Univ. T. IX & X.

d'avoir empoisonné Drusus. Cette perte arracha des larmes à l'Empereur, au Sénat & au Peuple Romain. Auguste pénétré de douleur prononça son oraison funebre dans le cirque & le perfide Tibere dans la tribune. (1) Nous avons parlé ailleurs des antiquités qui concernent ce grand homme, répandues dans la Batavie, & de la terreur que ses exploîts & la sévérité de sa discipline avoient attachée à son nom. (2)

Hist. anc. de Hollande.

Sa mort pleurée par Auguste.

Tibere remplaça Drusus dans la Germanie; il la parcourut avec une puissante armée & recueillit des succès préparés par son prédécesseur; il alla triompher à Rome, (3) revint dans l'isle des Bataves l'année suivante & resserra les Canninefates dans leurs anciennes demeures.

Tibere lui succede.

L'inquiet & rusé Tibere imagina de diviser les Germains pour les maintenir sous le joug. Il sema entre les chefs des jalousies & des rivalités, affectant de l'indifférence pour les uns & comblant les autres de faveurs. Il se vit bientôt en tête, un ennemi puissant & redoutable; c'étoit Maroboduus, Germain d'origine & qui avoit persuadé aux peuples de la Germanie qu'ils seroient toujours écrasés sous le joug des Romains, s'ils ne se réunissoient pas sous un même chef, armé du pouvoir souverain. (4) Il n'attaquoit point les Romains, ne faisoit rien qui pût leur déplaire; mais il ne leur cachoit point ses forces, & il commandoit les Marcomans, (5) les Sueves, les Suenons, les Marses, les peuples de la Norique & toute la Haute-Germanie; il avoit sur pied une armée de soixante-dix mille hommes & de 4000 chevaux. Ses Etats qui s'étendoient jusqu'au voisinage des Alpes, donnoient de l'inquiétude aux Romains. Tibere marcha contre lui à la tête des légions qu'il avoit fait venir d'Italie; mais les Dalmates & les Pannoniens profiterent de cette circonstance, pour entrer dans l'Italie même, dépourvue de ses troupes. La République fit des levées immenses & demanda Tibere pour les conduire, & en effet il détruisit l'armée des Pannoniens & des Dalmates, que Velleïus, son panégyriste, fait monter à huit cent mille combattans. (6)

Guerres de Germanie.

Ann. de J. C. 7.

Défaite des Pannoniens par Tibere.

Auguste retint Tibere à Rome & envoya Varus dans les Gaules & en Germanie. Varus, rempli de présomption, méprisa les Germains. Arminius, Prince des Cherusques, flatta sa vanité, le loua d'avoir établi les loix à la place des armes & lui persuada que ses légions lui étoient désormais inutiles. Il avoit en même tems rassemblé les chefs des Germains & leur avoit communiqué ses projets. Lorsque tout fut disposé, les Germains se souleverent & Arminius parut à leur tête. Varus n'avoit gardé que trois légions; il avoit dispersé les autres dans les Gaules: au lieu de les rappeller & d'attendre leur retour, il crut qu'avec ce qui lui restoit, il dissiperoit les rebelles: (7) il marcha contre eux & son armée fut taillée en pieces: dix mille Romains périrent, & Varus se perça de son épée.

Arminius.

Ann. de J. C. 10.

Défaite de Varus.

Les Germains ne surent point profiter de la victoire; Tibere fut chargé de réparer les fautes de Varus: rendu sage par l'imprudence de son prédécesseur

(1) Suet. in Claud. Eut. L. VII. (2) Hor. Od. XIV. Vellei. Paterc. L. XI. c. 27. (3) Vellei. Pat. c. 53. Suet. in Aug. c. 21. (4) Vellei. Pat. L. II. cap. 54. (5) Les Marcomans occupoient la Boheme; les Marses, le pays entre Paderborn & Munster; les Suenons venoient des Suédois. La Norique comprenoit une partie de la Baviere & de l'Autriche. (6) Vellei. Paterc. L. II. c. 54, 55, 56. (7) Idem. L. II. c. 57. Dion. Cass. L. VII. Tacit. Ann. L. I.

SECT. II. *Hist.* anc. de Hollande.

Germanicus triomphe d'Arminius.

ſeur, il ſe conduiſit en grand général & en habile politique: il commença la défaite des Germains par la corruption de leurs mœurs. Il les rendit ſenſibles aux richeſſes; à force d'argent il forma un parti contre Arminius. (1) Celui-ci refuſa ſa fille à Segeſte que Tibere avoit créé Prince des Sueves: Segeſte enleva la Princeſſe. Germanicus avoit remplacé dans le commandement Tibere, qui venoit de recueillir la ſucceſſion d'Auguſte. Germanicus, digne fils de Druſus, profita de la diviſion des deux Princes & défit Arminius. (2)

Les peuples alliés des Romains, craignoient encore Arminius tout vaincu qu'il étoit: Inguiomer, ſon oncle, Roi d'une de ces contrées, s'étoit joint à lui. Les Bataves délibérerent de rompre le pont que Druſus avoit conſtruit à Gelduba; Agripprine s'oppoſe à ce projet timide, ſe met à la tête des troupes auxquelles Germanicus avoit confié la garde de l'iſle & ranime la confiance des Bataves. (3) Ce héros marchoit au ſecours de Cecinna, qui s'étoit laiſſé enfermer entre les dunes & les marais de l'Ems: Vitellius, qui le ſuivoit entre le lac de Flevus & la mer, fut ſurpris par le reflux & par un vent de Nord, qui repouſſant les vagues, confondit la mer & le lac. Les flots entraînoient les ſoldats; il en périt pluſieurs & à peine les légions purent-elles gagner les hauteurs: le bruit courut qu'elles étoient noyées: on ne fut détrompé, que lorſque Germanicus les ramena dans leurs quartiers. (4) Ce Prince fit faire mille vaiſſeaux de tranſport; il aſſigna pour rendez-vous général des troupes l'iſle des Bataves, iſle commode, dit Tacite, par la facilité de l'abord, pour aſſembler une armée & pour la porter dans le pays ennemi. (5)

Ann. de J. C. 16.

En attendant, Germanicus envoya Silius ravager le pays des Cattes, (6) & marcha lui-même au ſecours du fort que Druſus avoit élevé ſur la Lippe & que cette nation aſſiégeoit. Les Cattes fuirent à ſon approche. Il s'embarqua ſur le canal de Druſus en invoquant ſes mânes; il traverſa le Flevus, entra dans la mer du Nord, & joignit ſon armée à l'embouchure de l'Ems; il étoit ſur la rive gauche: Arminius l'attendoit ſur la rive droite: impatiens de combattre, les Bataves ne ſe donnerent point le tems d'attendre qu'on eût conſtruit les ponts; ils ſe jetterent dans le fleuve & le paſſerent à la nage, en préſence des ennemis qui les encourageoient par une fuite ſimulée: Cariovalda qui commandoit les Bataves, donna dans le piege, fut enveloppé & périt avec la meilleure partie de la nobleſſe. La cavalerie Romaine ſauva le reſte. Les légions qui ſurvinrent, mirent en déroute les Germains. Un de leurs Rois fut fait priſonnier avec ſa femme, fille du Roi des Battes. Les Bructeres (7) venoient au ſecours des Germains; Germanicus envoya Stertilius au devant d'eux & ils ſurent battus. (8) Ce héros fit donner la ſépulture aux reſtes des légions de Varus, épars encore ſur le champ de bataille, mena ſes troupes, que la piété du Général & l'aſpect de ces lieux enflammoient, ſur les terres d'Arminius: elles forcerent ſon camp; les Che-

Défaite des Bataves.

(1) Tac. de Mor. Germ. L. 6. (2) Tac. Ann. L. 1. Cluv. Germ. Ant. (3) Tac. Ann. L. 1. c. 69. (4) Ibid. c. 60. (5) Idem. Ibid. L. 11. c. 6. (6) Les Cattes habitoient la Heſſe. (7) Les Bructeres occupoient les bords du canal de Druſus, ſuivant quelques-uns; ſuivant d'autres la Drenthe. (8) Tacit. An. L. 11. c. 8, 9.

rusques furent taillés en pieces; Arminius & Inguïomer furent dangereusement blessés & leur pays dévasté. (1)

Hist. anc. de Hollande.

Arminius battu par Germanicus.

Germanicus vainqueur s'embarqua sur l'Ems, & gagna l'océan. Une tempête horrible emporta la flotte en pleine mer; elle fut dispersée par les vents; la plupart des vaisseaux sont poussés sur des isles ennemies, bordées de rochers & d'écueils cachés sous les eaux: quelques-uns coulerent à fond, d'autres furent jettés sur des bords inconnus & déserts: la galere que montoit Germanicus, fut jettée & prit terre à la côte des Chauques; il n'imputoit qu'à lui seul ce désastre & se livroit au plus cruel désespoir. Enfin la tempête s'appaisa & les débris de la flotte vinrent peu à peu rejoindre le Général. (2)

Germanicus battu par la tempête.

Les Germains, qui croyoient les pertes des Romains plus considérables, reprirent courage. Germanicus envoya Silius contre les Cattes, tandis qu'il attaqua les Marses; les uns & les autres furent vaincus, & cette double victoire confondit les Germains, qui ne pouvoient pas se persuader que les Romains, après la défaite de Varus & la perte d'une partie de leur flotte, pussent encore leur résister. (3) Les Romains rentrerent triomphans dans l'isle des Bataves, célébrant Germanicus, qui par ses récompenses & ses caresses les dédommageoit des maux qu'ils avoient soufferts.

Vainqueur des Germains.

Tibere jaloux de la gloire de ce Prince, le rappella pour le faire jouir des honneurs du Triomphe. Germanicus moins touché de sa gloire, que de celle de Rome, sollicitoit l'Empereur de le laisser encore un an dans la Germanie; mais Tibere pour lui ôter tout prétexte, le fit nommer Consul. Le triomphe éclatant de Germanicus, les témoignages de la vénération publique pour ce jeune héros, acheverent d'ulcerer le cœur de Tibere qui, pour l'éloigner, lui donna le commandement des légions d'Arménie. Le poison qu'on lui fit prendre, dit-on, avant son départ, termina quelque tems après sa carriere, à l'âge de 34 ans, regreté du peuple Romain, des étrangers & de ses ennemis même.

Sa mort.

Ann. de J. C. 19.

Les Bataves firent dans Germanicus une perte irréparable: il aimoit cette nation à cause de sa valeur & de sa fidélité; il s'attachoit à cultiver par l'éducation les dispositions heureuses qu'ils tenoient de la nature & à faire disparoître ce qui leur restoit de leur ancienne rudesse. Il avoit établi près de Leyde, une école pour instruire la jeunesse de la langue, des mœurs & des arts des Romains. (5)

Son attachement pour les Bataves.

Lorsque Germanicus eut été rappellé à Rome, les Frisons que son nom seul faisoit trembler, formerent des espérances qu'ils n'osoient pas encore faire éclater. Drusus avoit établi sur ce peuple, un impôt de quelques cuirs de bœuf; on ne les inquiétoit ni sur le nombre, ni sur la qualité de ces cuirs: Olenius, Gouverneur de la Frise, ne se contentoit point d'exiger l'impôt à la rigueur; mais pour peu qu'on tardât à l'acquitter, il saisissoit les bestiaux de ceux qui étoient en retard, ou leurs femmes & leurs enfans: cette dureté révolta les Frisons; (6) ils coururent aux armes, massacrerent ceux qui étoient préposés à la levée du tribut, & à peine Olenius eût-il le

28.

Révolte des Frisons contre les Romains.

(1) Tacit. An. L. II. c. 20, 22. (2) Idem. c. 24. (3) Idem. c. 25, 26. (4) Idem. c. 73. (5) Corn. Aur. Bat. (6) Tacit. Ann. L. IV. c. 72.

SECT. II. *Hist. anc. de Hollande.*

tems de se retirer dans le château de Flevus, dont ils firent le siege. Lucius Appronius, qui commandoit dans la Germanie inférieure, vint au secours d'Olenius: il envoya les Bataves & les Canninefates tourner les Frisons, qui s'étoient rendus maîtres des défilés formés par des marais entre le lac Flevus & l'océan. A leur approche le siege fut levé; mais les Frisons qui voyoient qu'Appronius ne pourroit faire passer les troupes que l'une après l'autre, les attendirent, tomberent sur les premieres, qui, se repliant sur celles qui venoient après, mirent tout en confusion. Neuf cens Romains furent massacrés près du bois de Badhuenna; quatre cens autres qui s'étoient réfugiés dans une maison de campagne, se donnerent la mort, & les Bataves auroient tous été massacrés, si Cethegus Labéo, qui commandoit la sixieme légion, ne les eût point dégagés. (1)

Leur victoire.

Tibere dissimula pour n'être point obligé de nommer un Proconsul des Gaules: l'exemple de Drusus & de Germanicus lui faisoit craindre qu'un nouveau Général ne s'acquît la même gloire. L'Empereur aima mieux employer sa politique à faire détruire les Germains par des haines mutuelles, que par les armes des Romains. (2) Arminius & Maroboduus étoient ennemis irréconciliables; le premier évitoit d'en venir aux mains, parce que, quoiqu'il eût pour lui les plus honnêtes gens de la nation, son rival en avoit le plus grand nombre. Tibere détacha du dernier les Suenons & les Lombards; dès qu'il eut rendu la partie égale, les deux Princes ne tarderent pas de se donner bataille. Elle fut sanglante. (3) L'aîle droite fut battue de part & d'autre; mais d'ailleurs l'avantage fut égal. Arminius demeura sur le champ de bataille pour recommencer le lendemain; Maroboduus pendant la nuit, gagna les hauteurs. Cette manœuvre découragea ses troupes; ses alliés l'abandonnerent; il se retira chez les Marcomans & écrivit à Tibere pour réclamer sa protection, comme allié des Romains. Mais ses prieres furent vaines; il fit exciter par ses agens secrets Arminius à chasser Maroboduus de la Germanie. Cattenvalda, issu des anciens Rois des Cattes, que Maroboduus avoit autrefois chassé de son pays, profita de ces circonstances pour se venger; il entra sur les terres des Marcomans, débaucha les grands, & mit le feu au château où le Roi s'étoit refugié; il échappa aux flammes, (4) & seul sans troupes, sans Etats, il gagna la Norique & se retira en Italie, pour solliciter son rétablissement de l'Empereur. On lui répondit qu'il pouvoit rester en Italie; qu'il y trouveroit une retraite sûre, avec la liberté d'en sortir quand il le jugeroit à propos. On l'envoya à Ravenne, où ce Prince traîna pendant dix-huit ans qu'il vécut encore, des jours obscurs & sans gloire. Cattenvalda ne fut pas plus heureux; chassé de sa patrie par Vibilius, il se retira chez les Romains, qui l'envoyerent à Frejus. Arminius eut une fin plus malheureuse. Tibere fit persuader aux Germains que ce Prince aspiroit à la tyrannie, & il périt par une conjuration domestique. Grand Général, libérateur de la Germanie, il gagna des batailles contre les Romains; il en perdit sans pouvoir être vaincu. (5) Il mourut à l'âge de 37 ans. Les peuples frappés de ses vertus, lui décernerent l'honneur de l'apothéose.

Tibere desunit les Germains.

Maroboduus battu par Arminius.

Mort d'Arminius.

Après

(1) Tacit. Ann. L. IV. c. 73. (2) Idem. c. 74. (3) Idem. L. II. c. 46. Suet. in Tib. (4) Tac. Ann. L. II. c. 63. (5) Idem. c. 88.

Après la mort de Tibere, Caïus Caligula, âgé de 25 ans, parvint à l'Empire. Si l'éducation pouvoit quelque chose sur les caracteres, celle que Germanicus son pere lui avoit donnée, auroit dû faire de ce Prince le plus grand des Romains. Son avénement au trône excita dans l'Empire & surtout parmi les légions, la joie la plus vive. Dans l'espace de trois mois, cent soixante mille victimes furent immolées. (1) Le commencement de son regne fut doux & paisible; il se montra juste & modéré, réforma les abus, fit des loix sages; mais ce regne heureux ne dura que huit mois. Il devint un tyran lâche, sanguinaire & un insensé furieux. Comme il avoit passé son enfance dans la Germanie, il voulut revoir ce pays & recruter sa garde Batave: il fit faire des levées si considérables, qu'on crut qu'il alloit soumettre la Bretagne & la Germanie. Il se mit à la tête de cette armée. Il marchoit quelquefois si vîte que les Cohortes Prétoriennes étoient obligées de faire porter leurs drapeaux par les chariots de bagages, afin de pouvoir le suivre. Quelquefois il alloit très lentement, se faisoit porter par huit soldats, & envoyoit dire aux magistrats de faire balayer les grands chemins, & d'y jetter de l'eau pour abattre la poussiere. (2) Adminius, fils de Cynobellinus, Roi des Bretons, qui fuyoit son pere, vint se mettre sous la protection de l'Empereur, qui la lui accorda; aussitôt il écrivit au Sénat qu'il avoit conquis toute l'isle. (3)

Hist. anc. de Hollande.

Ann. de J. C. 37. Caligula.

Ses exploits insensés.

Après quelques expéditions de la même importance, il entra dans la Batavie, déclara la guerre à l'océan, disposa les machines de guerre le long des côtes, rangea ses troupes en bataille, monta sur sa galere pour reconnoître les lieux & ayant fait sonner la charge, il ordonna à ses soldats de remplir leurs casques de coquillages, qu'il appelloit les dépouilles de l'océan conquis. Il rassemble ensuite les troupes, fait l'éloge de leur valeur, & leur distribue de l'argent. Pour conserver la mémoire de ce grand événement, il fit élever une tour sur le rivage, comme un monument de sa gloire.

Comme il s'apperçut que le luxe des Romains avoit gagné les Bataves & qu'ils n'épargnoient rien pour se procurer des habits & des meubles d'étoffes d'Italie, dont la rareté augmentoit le prix, il envoya des ordres à Rome de charger les voitures qui servoient à l'approvisionnement des bleds, des meubles de ses sœurs qu'il avoit exilées & de les envoyer dans l'isle. (4) L'approvisionnement fut suspendu; la disette où Rome se trouva, excita les murmures, & l'on résolut de se défaire d'un monstre dont les caprices exposoient la République aux plus cruels fléaux. Avant de partir de l'isle des Bataves, il écrivit au Sénat de disposer tout pour son triomphe, & comme il n'avoit point des captifs à traîner après son char, il prit des Gaulois qui, pour de l'argent, en jouerent le rôle; ils parurent à sa suite, les cheveux teints, la peau basanée & prononçant des mots barbares qu'on leur avoit appris. Caligula fut assassiné peu de tems après son retour à Rome. La crainte qu'inspiroient ses gardes Bataves, avoit retardé l'effet de la conspiration; (5) & s'ils ne purent le défendre, ils vengerent du moins sa mort sur ses meur-

Son triomphe ridicule.

Sa mort.

(1) Laurent Echard Hist. Rom. L. IV. c. 3. (2) Suet. in Calig. c. 43. (3) Idem. ibid. (4) Dion Cassius. L. 59. (5) Hist. Rom. de Laur. Echard. L. IV. c. 3.

SECT. II. *Hist.* anc. de Hollande.

triers. (1) Cette preuve de fidélité à l'égard même d'un tyran, augmenta l'estime que les Romains faisoient de cette nation.

41. *Corbulon.*

Sous l'empire de Claude, successeur de Caligula, Corbulon fut envoyé chez les Bataves contre Ganascus, dont les pirateries infestoient les côtes de la Germanie & des Gaules: c'étoit un Canninefate, que ses compatriotes avoient chassé de leur pays: il s'étoit retiré chez les Chauques, peuple simple & grossier. (2) Ganascus élevé dans les camps des Romains & fait à leur luxe, brûloit de se venger. Il fit appercevoir les Chauques de leur pauvreté & leur fit connoître les besoins; il lui fit ensuite aisé de leur inspirer le desir de les satisfaire, en se procurant par la force les choses que la nature avare pour eux, prodiguoit à leurs voisins: il leur fit construire des barques légeres, & se mit à leur tête. Dès leur premiere expédition ils firent un riche butin. Les Chauques instruits par un tel maître & encouragés par le succès étoient devenus des pirates redoutables. Les Frisons s'étoient joints à eux & il étoit à craindre que d'autres peuples n'entrassent dans cette confédération.

Fait la guerre à Ganascus.

Corbulon fit construire des galeres; les plus fortes furent conduites par le Rhin, & les autres navires par les lacs & les canaux; il couloit à fonds tous les vaisseaux des pirates qu'il rencontroit: il eut bientôt forcé Ganascus de se retirer. (3) Corbulon faisoit proposer aux Chauques de se rendre. Ganascus les en empêchoit; le Général Romain le fit assassiner dans une entrevue qu'il lui avoit demandée. Les Chauques indignés de cette perfidie, demanderent vengeance aux Germains; mais cet incendie fut arrêté dans son origine par l'ordre que Corbulon reçut de faire repasser le Rhin à ses légions. Ce grand Général, qui craignoit moins les ennemis que l'oisiveté des troupes, les occupa à creuser un canal au milieu de l'isle des Bataves, pour réunir la Meuse & le Rhin. (4)

Qu'il fait assassiner.

Canal de Corbulon.

Peu de tems auparavant, la terreur de son nom avoit obligé les Frisons, ennemis secrets de Rome depuis leur révolte & leurs succès contre L. Apronius, de demander la paix; ils avoient donné des ôtages & s'étoient fixés dans le terrein que Corbulon leur avoit assigné: il leur donna des Loix, un Sénat & des Magistrats, & pour les contenir il bâtit un fort dans l'endroit où est Groningue. (5)

Les Frisons demandent la paix.

La seconde année de l'Empire de Claude, ce Prince, à la persuasion des Bretons même résolut de faire passer des légions dans la Bretagne, pour achever de la soumettre. Les Romains battirent plusieurs fois les armées de Cynobellinus. Le Sénat décerna les honneurs du triomphe à l'Empereur, qui ne voulut les accepter qu'après les avoir mérités. (6) Il se rendit l'année suivante, avec les légions & beaucoup de troupes auxiliaires, sur la côte des Morins; (7) il y joignit la flotte & les troupes. Claudius Civilis commandoit alors l'aîle des Bataves. Les Romains s'embarquerent à Boulogne. Les Bretons étoient de l'autre côté de la Tamise; ils en défendoient le passage.

Les Romains & les Bataves vainqueurs des Bretons.

(1) Suet. in Calig. c. 46. (2) Les Chauques, Cauches ou Cauques, comme les appelle Tacite, habitoient à l'extrêmité de la Nord-Hollande. (3) Tacit. Ann. L. XI. c. 18. (4) Idem. c. 20. (5) Alting. Not. Germ. inf. part. 1. (6) Laur. Ech. Hist. Rom. L. IV. c. 3. Empire de Claude. (7) Les Morins, que Virgile appelle *extremi hominum* (Æneid. VIII. v. 727) parce qu'ils demeuroient à l'extrêmité des Gaules sur les bords de l'océan, occupoient Boulogne, Ypres, St. Omer & Terrouanne.

Les Bataves se précipiterent dans le fleuve & le passerent à la nage. Les Bretons furent vaincus; une partie du pays se soumit; mais la conquête de l'isle devoit coûter encore bien des travaux. Cependant les mœurs des Bataves s'adoucissoient; ils s'instruisoient dans les arts des Romains. Sous le regne de Néron & le proconsulat de Paulin, la digue que Drusus avoit commencée soixante ans auparavant, fut continuée jusques à Catwyck, & la rive Gauloise, inondée à la moindre crûe du Rhin, fut désormais garantie. (1)

Hist. anc. de Hollande. — 56.

La longue inaction des troupes en Germanie donna aux Frisons l'envie de s'emparer des terres, où sont aujourd'hui Campen & Deventer. Veritus & Malorix leurs chefs les conduisirent à travers les bois & les marais: déja les terres étoient ensemencées & les demeures fixées, lorsqu'Avitus, successeur de Paulin, les menaça des armes de l'Empire, s'ils ne retournoient dans leur ancien séjour, ou s'ils n'obtenoient l'agrément de l'Empereur. (2) Veritus & Malorix allerent à Rome: Néron étoit absent. On leur faisoit voir en attendant les beautés de cette ville. Un jour qu'ils étoient au théâtre de Pompée, ils virent des étrangers sur les bancs des Sénateurs: ils demanderent qui ils étoient, & quand on leur eut répondu que c'étoient les Ambassadeurs des nations les plus braves & les plus affectionnées aux Romains, ils allerent s'asseoir sur les bancs du Sénat, en disant qu'il n'y en avoit ni de plus courageuse ni de plus fidele à Rome que les Frisons. Les Romains regardant leur naïveté comme digne des mœurs antiques, applaudirent: Néron leur accorda le droit de citoyens, mais il ordonna aux Frisons de repasser le Rhin. (3)

Entreprises des Frisons.

A peine s'étoient-ils retirés, que les Ansibares chassés des marais qui sont à l'embouchure de l'Ems, par les Chauques, ne sachant où s'établir & ne demandant qu'une retraite où ils fussent en sûreté, vinrent s'emparer des mêmes terres qu'on avoit refusées aux Frisons. Boïocal, guerrier distingué, étoit à leur tête; il avoit servi les Romains contre Ganascus. Il les conjura d'accorder aux Ansibares un terrein inculte & désert, que les Chamaves, les Tubantes (4) & les Usipetes avoient autrefois cultivé, & qu'on laissoit en non-valeur, sous prétexte qu'on le destinoit à nourrir un jour les bestiaux des soldats. Envain représenta-t-il qu'il avoit suivi les drapeaux de Tibere & de Germanicus, qu'il avoit été fait prisonnier d'Arminius, & qu'après cinquante ans de service, il venoit encore soumettre sa nation aux Romains. Avilus refusa les Ansibares & se contenta d'offrir à Boïocal des terres, pour lui seul, en faveur de son amitié envers les Romains. Ce guerrier regardant cette offre comme le prix d'une trahison: „ nous pourrons manquer de terres pour vivre, répondit-il fierement, mais nous n'en manquerons jamais pour mourir." Boïocal quitta brusquement Avitus, & implora les secours des Teucteres & des Bructeres: Avitus menace ces peuples de mettre leur pays à feu & à sang, s'ils s'allient aux Ansibares. Ceux-ci sont abandonnés. Errans & fugitifs ils s'adressent aux Tubantes & aux Usipetes, qui les chassent; ils passent chez les Cattes avec aussi peu de succès; enfin chez les Cherusques qui les rejettent également, & à force d'errer sur des

Des Ansibares.

(1) Tacit. Ann. L. XIII. c. 53. (2) Ibid. c. 54. (3) Ibid. c. 55. 56. Pont. Hist. Celt. L. XIII. (4) Les Tubantes habitoient la province de Twenthe, à laquelle ils ont donné leur nom.

Sect. II. *Hist.* anc. de Hollande.

terres étrangeres, les jeunes gens périssent sous les armes & le reste tombe dans l'esclavage.

Les mers étoient encore infestées de pirates, & l'isle de Mona, qu'on croit être la même qu'Anglesey, (1) peuplée de bandits de toutes les nations voisines & d'exilés, leur servoit de retraite. Il étoit difficile de nettoyer les mers, tant que les pirates en seroient les maîtres. Paulinus Suetonius résolut de s'en emparer: il joignit à ses légions la cavalerie des Bataves, traversa la mer & soumit l'isle. (2) Dans ce tems éclata la conjuration de Vindex: elle servit de prétexte à Fonteius Capito, Gouverneur de la Germanie inférieure, qu'il désoloit par son avarice & par ses exactions, pour se défaire de Claudius Civilis & de Julius Paulus son frere, issus des anciens Rois des Bataves par leur pere & chefs des Cattes par leur mere. (3)

Civilis.

Quoique l'histoire de la guerre de Civilis, appartienne plus particulierement à celle des Bataves, on l'a rapportée néanmoins dans cette partie de l'Histoire Romaine qui regarde la Germanie & les Gaules. (4) Elle y est traitée dans toute son étendue: ainsi pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles, nous nous bornons à un précis très succint. Claudius Civilis, faussement accusé d'avoir voulu troubler le repos de l'Empire, fut envoyé chargé de fers, à Néron, qui le jetta dans un cachot. Après la mort du tyran, Galba lui rendit la liberté. Il fut encore accusé d'avoir trahi les Romains sous Vitellius; & cette accusation étoit mieux fondée que la premiere. La défection des Bataves dans l'affaire de Hardeonius, en étoit une preuve évidente. Civilis courut le plus grand danger pour sa vie. Il n'avoit été conduit que par son ambition; il le fut depuis par une haine implacable contre les Romains. Il feignit d'embrasser le parti de Vespasien contre Vitellius: mais lorsque le premier fut reconnu Empereur & qu'on voulût l'obliger de discontinuer la guerre, il ne leva point encore le masque: il fit un tableau frappant des maux qu'il avoit soufferts & des dangers qu'il avoit courus au service de Rome: „ cependant, ajoutoit-il, quel a été le prix de mes travaux? La „ mort d'un frere; des fers; les cris d'une armée en fureur qui demandoit „ mon supplice: " & puis s'adressant à ceux qui l'écoutoient: „ Trevires, „ Ubiens, savez-vous quelle sera la récompense de votre servitude & de „ tant de sang répandu? Un service ingrat, des tributs éternels, des supplices infâmes & la honte d'être les jouets des caprices de maîtres orgueilleux. " Il s'attache par ces discours les Canninefates & les Frisons; il attaque les Romains à découvert; il se trouve à la tête d'une armée nombreuse composée de Gaulois, de ses Bataves & de leurs alliés; il trouve Aquilius sur le Rhin, renverse & défait ses légions, & les assiege dans leur camp. Il feignoit encore de combattre pour Vespasien: les Germains attirés par le bruit de sa victoire, unirent leurs armes aux siennes. Vainqueur de Lupercus & de Hercinius Gallus, la victoire de Vespasien sur Vitellius ne lui fit point quitter les armes. Agissant toujours au nom du premier, il défait Vocula; mais il est défait à son tour par des cohortes de Gascons, qui se rendoient au camp de Vocula & qui prirent les Bataves à dos. Le faux bruit de sa

Sa haine contre les Romains.

Il s'attache les Canninefates & les Frisons.

Il bat les Romains.

(1) Cesar de Bello Gall. L. V. (2) Tacit. Hist. L. IV. c. 13. (3) Idem. L. V. c. 59. & L. IV. c. 13. (4) Voyez T. IX. & X de cette Hist. Universelle, dans l'Histoire Romaine, L. III. c. 19.

mort procura de l'avantage aux Romains ; ayant remis le siege devant le vieux camp, il est battu par leur cavalerie près de Nuys & ses cohortes mises en fuite; il est encore défait près de Mayence dont il faisoit le siege. Cependant il semoit la discorde & les haines entre les légions & leurs chefs; deux de ces légions qu'il n'avoit pû forcer dans le vieux camp, dépêchent vers lui, offrent de se rendre à discrétion & ne demandent d'autre grace que de leur conserver une vie défaillante, altérée par la famine qu'ils éprouvoient dans le camp. Civilis leur accorde leur grace & leur demande. Ils sortent du camp exténués & sans armes; les Bataves gardoient les portes du camp; mais à peine les Romains sont-ils à quelque distance, que les Germains, contre le droit des gens, & malgré les représentations de Civilis, les massacrerent. (1)

Hist. anc. de Hollande.

Il est battu.

Massacre des légions.

Encouragé par le succès, il réduit bientôt sous son obéissance toutes les villes voisines; les unes se soumettent par inclination, & les autres par crainte. Enfin les Romains détrompés sur la politique équivoque de Civilis, par la révolte des Gaulois dont il étoit l'auteur secret, envoyerent contre lui Petilius Cerialis. C'étoit un Général brave, audacieux, mais indisciplinė & faisant peu de cas de l'ennemi. La magnanimité de Cerialis qui lui fait rejetter la demande du pillage de Treves, patrie de Tutor & de Classicus qu'il venoit de vaincre, & qui s'étoit souillée du sang des légions & de leurs généraux; son désintéressement à refuser les offres que lui firent Tutor, Classicus & Civilis de le reconnoître Empereur des Gaules; enfin la victoire qu'il remporta sur eux, quoiqu'il se fût laissé surprendre, rétablirent la réputation des Romains, que les Généraux qu'il remplaçoit avoient ternie.

Les Romains lui opposent Cerialis.

C'est après cette bataille que le Sénat de Cologne racheta la ville du pillage, en livrant au Général Romain la femme de Civilis & le fils de Classicus. Cerialis renforcé de trois légions marche à l'ennemi: voulant franchir les marais derriere lesquels étoient les retranchemens des Bataves, les Romains s'y enfoncent, sont écrasés & forcés à la retraite; mais le lendemain Cerialis guidé par un transfuge, emporte les retranchemens, met en déroute les Bataves, en détruit un grand nombre, & Civilis même est obligé de pousser son cheval dans le fleuve & de le passer à la nage. (2)

Victoire de Cerialis.

Cerialis divisa son armée dans l'espérance de resserrer l'ennemi & de le réduire par la faim; Classicus, Tutor & Civilis firent des prodiges de valeur dans les différentes attaques qu'ils formerent; mais les Germains ayant été repoussés, Civilis fut encore obligé de passer le Rhin à la nage.

Civilis attentif à profiter des moindres occasions & connoissant la négligence de Cerialis qui comptoit trop sur sa fortune, surprend de nuit sa flotte & son camp, les met en désordre, y tue tout ce qui s'offre à ses coups, & s'empare du vaisseau de Cerialis, qu'heureusement pour lui, l'amour avoit appellé cette nuit sur un autre bord. Civilis ramena la galere prétorienne & plusieurs autres vaisseaux. Les avantages que Cerialis remporta, furent toujours balancés par les succès de Civilis: les Romains se rendirent maîtres de l'isle du Rhin; mais quand les pluies vinrent aux approches de l'hiver, il n'eut tenu qu'à Civilis de les accabler dans ce terrein marécageux qu'ils ne con-

Succès de Civilis.

(1) Tacit. Hist. L. V. (2) Idem. ibid. de Mor. German.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

noissoient pas. Cerialis voyant qu'il étoit impossible d'écraser son ennemi, chercha à faire la paix; il gagna Veleda, prêtresse des Germains; elle les exhorta à cesser une guerre funeste. „Que leur avoit valu," leur disoit-elle, „ l'amitié de Civilis, exilé lui-même & sans patrie? Des calamités sans „ nombre, le massacre des Trevires, le retour des Ubiens, la dévastation „ de l'isle des Bataves, des blessures, des défaites, quelques lauriers arrosés „ du sang de la plus brillante jeunesse." A ces considérations elle ajoutoit les promesses les plus séduisantes. Les Bataves convenoient qu'une seule nation ne pouvoit pas lutter contre les maîtres de l'univers; que Rome n'ayant jamais exigé d'eux, que des soldats & de la valeur, & point de tributs, c'étoit les laisser jouir de leur liberté. Tels étoient les propos du peuple; mais les nobles attribuoient les malheurs de la nation à la vengeance particuliere de Civilis: ils disoient que la colere des Dieux s'étoit manifestée, en permettant que les Bataves assiégeassent les légions, égorgeassent leurs lieutenans, & qu'ils fissent de la querelle d'un seul, la cause commune; ils étoient d'avis d'expier leur révolte en livrant le coupable. (1)

Conspiration contre Civilis.

Civilis n'attendit point l'effet de ces dispositions: il fit demander une entrevue à Cerialis: il protesta qu'il n'avoit agi qu'au nom & en faveur de Vespasien contre Vitellius, conformément aux lettres d'Antoine & aux ordres de Hordeonius; qu'il n'avoit fait que ce que Mucien avoit fait en Syrie, Apronius en Mesie, & Flavius en Pannonie: que les Bataves avoient forcé les troupes dans les Gaules à reconnoître Vespasien; que s'ils avoient refusé de se soumettre, lorsqu'on vouloit leur arracher les armes des mains, c'est parceque leur soumission eut paru un aveu de la révolte qu'on leur imputoit; que tant que Rome traiteroit les Bataves en alliés fideles, elle pouvoit disposer de leurs vies & de leurs biens: quant à lui, il n'employa d'autre justification, que d'avoir empêché les Bataves d'exterminer les Romains, lorsqu'ils s'étoient engagés dans les marais de leur isle. (2)

Civilis fait sa paix avec les Romains.

Cerialis feignit de croire tout ce que Civilis lui dit; le traité fut conclu & fut favorable aux Bataves; (3) les Romains leur rendirent leur amitié, mais ils n'employerent plus Civilis. On ne sait pas au juste quelle fut sa fin, ni à quelle occasion il fut conduit à Rome, où, selon les uns, il périt dans les fers, & selon les autres, il fut condamné au dernier supplice. Domitien, contre l'avis du Sénat, étoit parti pour aller terminer cette guerre; il reçut le traité à Lyon, & s'en retourna triompher à Rome comme vainqueur des Gaules & de la Germanie; triomphe aussi ridicule que celui de Caligula. (4) Les Bataves rentrés en grace, servirent l'année suivante dans l'armée qu'Agricola conduisit contre les Bretons révoltés. Ceux-ci armés de longs sabres, ne purent pas soutenir l'effort des trois cohortes des Bataves, avec leurs courtes épées, qui déterminerent la victoire en faveur des Romains. (5)

Bataves vainqueurs des Bretons.

L'histoire n'offre rien d'intéressant sur ce peuple, jusques au regne de
97. Trajan, qui rebâtit la plupart des places détruites pendant la guerre de Civilis. Une des plus considérables fut Utrecht, qui en retint le surnom de

(1) Tacit. hist. L. V. c. 21, 22, 23. (2) Ibid. L. V. *in fin.* (3) Suite du L. V. de Tacite par le P. d'Olleville. (4) Suet. in vit. Domit. II. (5) Tacit. Agric. c. 39.

Trajectum Ulpii (furnom de Trajan). (1) Adrien ayant envoyé des troupes contre les Pannoniens, qui s'impatientoient fous le joug de Rome, la cavalerie Batave paffa le Danube à la nage. Les Pannoniens furent fi étonnés de leur audace, qu'ils fe foumirent. (2) Cette action courageufe valut aux Bataves de rentrer dans la garde des Empereurs. Adrien aimoit cette nation: il fit bâtir un marché dans leur ifle, au deffus de Voorbourg. (3) On raconte que le Batave Soranus, ayant décoché une fleche en l'air, en décocha tout de fuite une feconde, qui coupa la premiere; Soranus étant mort quelque tems après, Adrien voulut que ce trait fingulier fût gravé fur fon tombeau. (4)

Hift. anc. de Hollande.

Les Bataves vainqueurs des Pannoniens rentrent dans la garde de l'Empereur.

Adreffe de Soranus.

Les Frifons étoient auffi rentrés en grace: on les trouve comme auxiliaires des Romains dans une expédition de Domitien contre les Daces & les Cattes. (5) Les Frifons, ainfi que nous l'avons dit, avoient eu leurs Rois. Frifo, dit-on, fut le premier: on lui attribue les commencemens de Groningue, que Gailon acheva. Afco Affinga, fondateur de Staveren, fut continuellement en guerre avec fes voifins & furtout avec les Bataves, qui le firent prifonnier. Dejocaris lui fuccéda & fut un Prince pacifique. Dibalde fon fils ne trouvant aucun prétexte de rompre les alliances que fon pere avoit faites, nomma un confeil de régence, lui confia fes Etats, alla fervir l'Empereur Claude & faire la guerre aux Bretons: à fon retour il la déclara aux Sicambres, fut vaincu & mourut de regret & de honte. Tabbo conduifoit à Domitien un corps choifi de Frifons contre les Marcomans, ou Bohemes, lorfqu'il rencontra cet Empereur qui venoit d'acheter la paix. Afco II gouvernoit la Frife fous Nerva: il n'avoit que le titre de Duc. De fon tems il fe forma un volcan auprès de Staveren, & neuf ans après, des payfans ayant creufé un puits, il en fortit une fi grande quantité d'eau falée, que les habitans facrifierent jufques à leurs enfans pour obtenir de leur Dieu Stavon, qui avoit prédit ces évenemens, de faire ceffer ces fléaux. (6)

Rois des Frifons.

Volcan.

Tite Bocajat, frere de Tabbo Duc de Frife, ayant raffemblé une armée dans la Germanie inférieure, alla au fecours d'Antonin le Pieux, contre les Vandales, qui habitoient le long de la mer Baltique, entre la Viftule, l'Elbe & la Nave. L'arrivée de ce fecours diffipa l'armée des barbares. Bocajat ayant taillé en pieces une armée de Goths, les Frifons forcerent Tabbo de l'affocier au trône.

Ce qui regarde les Bataves, fe trouve fondu dans l'Hiftoire des Germains depuis le regne de Domitien. Les Germains fous l'empire de Marc-Aurele, s'affocierent différens peuples fous une conftitution plus folide qu'elle ne l'avoit été fous Arminius & Civilis. Ces affociations ou grandes ligues difperfées par la fupériorité de la difcipline Romaine, fe réuniffoient bientôt & finirent par renverfer l'Empire. La premiere fut celle des Allemans, qui dans la langue du pays fignifie *tous hommes* ou *hommes de tout pays*. Vaincus par Marc-Aurele, ils fe réunirent & franchirent les Alpes. Marc-Aurele leur ferma l'entrée de l'Italie & les vainquit encore; mais cet Empereur

Grandes ligues.

Des Allemands.

(1) Alting. Not. Germ. infer. (2) Eutrop. L. VIII. c. 2. (3) Jun. Bat. illuft. cap. 6. (4) Hift. gén. des Prov. Unies. T. 1. (5) Suet. in vit. Domit. 1 & 2. (6) Ubbo Emm. rer. Frif. L. III. c. 46.

Sect. II. *Hist.* anc. de Hollande.

s'étant laissé enfermer dans les montagnes d'Illyrie, eut péri sans une espece de miracle, que les Chrétiens attribuoient aux prieres d'une légion Chrétienne. (1) Marc-Aurele fit la paix: mais comme il avoit bâti quelques châteaux pour défendre les limites de l'Empire, les Germains qui regardoient ces forts comme des marques de servitude, en prirent prétexte pour renouveller la guerre. Commode fit encore la paix avec les Germains, qui s'obligerent de fournir des troupes aux Romains.

183. *Pertinax assassiné.*

Les Frisons & les Bataves n'avoient eu aucune part à ces confédérations. Les Bataves composoient en grande partie la garde des Empereurs. Les Prétoriens qui haïssoient Pertinax à cause de sa sévérité, & qui regrettoient Commode, parce que sous ce tyran tout leur étoit permis, résolurent de se défaire d'un Empereur qui réprimoit leur licence; ils l'assassinerent en plein jour dans son palais, après trois mois de regne: (2) ils mirent l'Empire à l'encan: Julien ayant couvert les encheres, fut élu au grand mécontentement de Sulpicien, beau-pere de Pertinax, qui s'estimoit fort malheureux de ne pouvoir pas s'asseoir sur un trône teint du sang de son gendre. Julien fut mis à mort par un décret du Sénat deux mois & six jours après son inauguration. Sévere qui lui succéda, condamna au supplice les meurtriers de Pertinax & récompensa les Bataves qui les avoient désarmés; il en forma un corps distinct de gardes & leur donna des officiers, auxquels il accorda les prérogatives de la garde Romaine. Il porta la guerre dans la Grande Bretagne; il se rendit dans l'isle des Bataves, où étoit le rendez-vous des troupes & répara le fort de Britten. (3)

197. *Bataves distingués par les Empereurs.*

Septime Sévere laissa l'Empire à Caracalla & à Geta son frere: Caracalla poignarda Geta sous les yeux de leur mere. Les femmes des Cattes, sur lesquels il remporta une victoire, ayant préféré la mort à l'esclavage, Caracalla conçut la plus haute opinion du courage des Germains & s'habilla depuis comme eux. Comme il achetoit la paix dès qu'on le menaçoit de la guerre, les Bataves profitoient du moindre prétexte pour la lui déclarer: alors ils lui envoyoient des Ambassadeurs, & le traité finissoit par le don d'une somme considérable. (4)

Ligue des Francs.

Maximin remporta des victoires signalées sur les Allemands: la Germanie fut ravagée, sans que la confédération Allemande pût être rompue. La ligue des Francs, non moins redoutable, étoit composée de différens peuples, dont les principaux étoient les Saliens & les Ripuaires. Les premiers s'étendoient du côté du Rhin dans la Germanie & dans les Gaules; les autres embrassoient tout le pays qui est entre le Rhin, la Meuse & la Moselle: ainsi les Francs étoient en possession des pays qui forment aujourd'hui la Hollande, la Zélande, le Brabant, une partie de la Flandre, le Hainaut, la Gueldre & le pays de Juliers. On fixe l'époque de l'invasion de l'isle des Bataves par les Francs vers 260; on croit qu'ils s'y établirent lorsque les légions & les auxiliaires qui gardoient le Rhin, suivirent Valerien dans l'Orient. Nous n'entreprendrons point de suivre les Francs dans le cours de leurs prospérités: il nous suffit d'observer qu'il résulte des recherches des hom-

Comprenoit la Hollande.

(1) Euseb. Hist. Eccl. L. V. c. 5. Niceph. L. V. Ann. Merc. c. 21. (2) Julius Capit. (3) Hist. gén. des Prov. Unies. sect. 1 & 2. (4) Herodian. L. IV.

hommes les plus favans & des monumens les plus authentiques, que les Francs étoient en possession de l'isle des Bataves. (1)

Hist. anc. de Hollande.

Après la mort d'Aurelien, les Francs répandus dans les Gaules en occupoient une grande partie. Probus marcha sur les bords du Rhin & leur livra plusieurs combats, dans lesquels il tua, dit-on, quatre cens mille hommes, Francs & Germains. (2) Neuf des Rois de ces peuples lui demanderent la paix & promirent de donner en tribut aux Romains, du bled, des vaches, & des brebis, & de fournir seize mille hommes pour être incorporés dans les troupes de l'Empire. Il recouvra soixante-dix grandes villes qu'ils avoient prises & reprit tout le butin qu'ils avoient fait. (3)

Etablis dans l'isle des Bataves.

277.

Vaincus par Probus.

On raconte qu'une troupe de Francs, à qui il avoit donné des terres éloignées, ennuyés du joug des Romains, s'embarquerent sur des vaisseaux dont ils s'étoient emparés, coururent toute la Méditerranée, pillerent les côtes de l'Asie & de la Grece, aborderent en Afrique, désolerent la Sicile, prirent Syracuse, en massacrerent les habitans, sortirent de la Méditerranée par le Détroit de Gibraltar & se rendirent dans les pays, d'où Probus les avoit tirés, par l'embouchure du Rhin; (4) cette patrie ne pouvoit être que la Hollande & les provinces voisines. Quant aux anciens Bataves, ils s'étoient confinés dans la Betuwe. (5)

Grand voyage de quelques Francs.

Les Frisons, les Saxons & les peuples maritimes de ces contrées, excités par l'exemple de ces aventuriers & par le butin qu'ils rapporterent de leur course, construisirent de petits bateaux très légers de bois & de cuir & s'embarquerent. Leurs armemens furent protégés par le Menapien Caranse, que Maximien associé à l'Empire par Dioclétien, avoit préposé pour veiller à la garde des côtes. Caranse laissoit partir les corsaires; mais à leur retour, il les arrêtoit & partageoit leur butin avec eux. Maximien instruit de ses prévarications, s'arma pour les punir; mais Caranse passa sur les côtes de la Grande-Bretagne & se fit proclamer Empereur. (6) Il avoit laissé ses magasins à Boulogne: Constance Chlore, désigné César par Maximien, s'y transporta & s'en empara. Il y avoit une alliance entre les Francs maritimes & Caranse: Constance attaqua la Zélande, par terre & par mer, & les Francs obligés de demander la paix, renoncerent à leurs traités avec Caranse. (7) Constance vaincu par les Allemands leur livra, cinq heures après sa défaite, un second combat, dans lequel il leur tua soixante mille hommes: le reste se retira dans l'isle des Bataves, qu'il investit & les força de se rendre. (8) Il dispersa la jeunesse des Francs dans les Gaules, & obligea les Chamaves & les Frisons de rompre avec Caranse.

Caranse proclamé Empereur.

Constance bat les Allemands.

Disperse les Francs dans les Gaules.

Les Frisons formoient deux partis. Le gros de la nation & leur Roi étoient alliés des Romains; mais les Frisons maritimes étoient unis aux Francs & aux Saxons. Ubbo eut deux fils; Odibalde, qui fut tué en Egypte au service de Dioclétien, & Haron successeur d'Ubbo, qui fit le bonheur de ses peuples. Théodoric, fils d'Odibalde, prit le titre de Roi & bâtit Me-

(1) Freret Diss. sur l'origine & les établ. des Francs. Putting. (2) Put. Freret ubi sup. Not. Imp. Rom. (3) Vopisc. in Prob. cap. 13. Eutr. L. IX. c. 9. (4) Zosim. L. I. c. 67. Eumen. Panegyr. Constant. (5) Notit. dign. Imper. Rom. sect. 4, 5, 28. (6) Eutrop. L. IX. c. 21. (7) Eumen. Panegyr. Const. (8) Eutr. L. IX. c. 23.

SECT. II. *Hist. anc. de Hollande.*

denblik; mais Haron, son oncle, le força d'abdiquer ce titre usurpé & de se contenter de celui de Duc des terres qu'il lui abandonna. (1)

Caranse avoit fait venir un grand nombre de Barbares, qu'il avoit formés dans la marine : Constance arma une puissante flotte; mais voyant qu'il en

296. eût coûté beaucoup de sang pour le réduire, il aima mieux terminer leurs différends par un traité & lui laisser la jouissance de la Grande-Bretagne pendant sa vie. Caranse regna sept ans: il fut tué par Alectus, son ami; Alectus le fut trois ans après par Asclepiodore, préfet prétorien, qui rejoignit cette province à l'Empire.

Caranse assassiné.

306. Constantin vainqueur d'une ligue qui s'étoit formée contre l'Empire, entre les Francs, les Chamaves, les Bructeres, les Vangions, les Tubantes & les Allemans, (2) entra dans le pays des Francs, remporta sur eux une victoire complette, ne laissa pas un homme en état de porter les armes, & après avoir traîné de ville en ville, Ascaric & Radagise leurs Rois, il condamna ces Princes aux bêtes avec les autres prisonniers: action, qui ne méritoit pas le titre de pieux qu'on trouve sur une médaille frappée à cette occasion à l'honneur de cet Empereur. (3) Constantin obtint encore d'autres avantages sur le Rhin & reçut en grace les Francs. Ayant distribué ses Etats à ses trois fils, la Grande-Bretagne, les Espagnes, les Gaules & les deux Germanies furent le partage de Constantin; qui, mécontent de son appanage, voulut forcer Constant de lui céder l'Afrique. Il marcha en Italie avec une armée de Gaulois & de Germains; l'éloignement de ces troupes qui gardoient le Rhin, donna lieu aux Francs de passer le fleuve. Constantin fut battu, & tué; Constant qui voulut s'approprier sa dépouille, acheta la paix des Germains & fit avec les Francs un traité, par lequel les limites de l'Empire furent fixées. (4) Ce peuple prit vivement ses intérêts, lors même que ce Prince livré à la licence & aux plaisirs s'aliéna les cœurs de ses sujets & de ses armées. Il fut assassiné par Magnence, (5) Germain d'origine qui se fit déclarer Auguste à Autun. Les Germains entrerent sur les Provinces Romaines & y firent d'horribles ravages, ils furent battus par Constance. Magnence abandonné par ses soldats, se tua à Lyon où il s'étoit sauvé.

Constantin vainqueur des Francs.

Deshonore sa victoire.

Limites des Francs & de l'Empire.

Cependant Gondomar & Vodomar freres, chefs ou Princes des Allemans, avoient uni leurs forces pour ravager les frontieres des Gaules. Constance marcha contre eux, les rencontra près de Bâle & les força à demander la paix: Sylanus que Constance avoit envoyé contre les Francs, parvint à les pacifier: ceux des Francs qui étoient attachés au service de l'Empereur, furent jaloux de la préférence qu'il avoit donnée à Sylanus sur Arbellion, qui les commandoit. Celui-ci accusa Sylanus d'aspirer à l'Empire. Malaric & Malaubaudes, Francs, amis de Sylanus, prouverent qu'Arbellion étoit un calomniateur, & que Sylanus étoit la victime d'une intrigue abominable. (6) Sylanus se retira de l'autre côté du Rhin, & fut assassiné dans son camp par des émissaires de Constance, vingt-huit jours après avoir été décoré de la pourpre. Les Francs rentrerent alors dans les Gaules & les ravagerent.

(1) Ubbo Emm. rer. Frisi. L. III. (2) Paneg. Const. c. XI. N°. 6. Lact. de Mor. Pers. c. 39. (3) Brouwer Ann. Trev. L. III. c. 94. (4) Socrat. Hist. Eccl. L. II. c. 10. (5) Amm. Marc. L. XIV. (6) Ibid. L. XV. c. 6.

Hist. anc. de Hollande.

Julien dans les Gaules. Fait la paix avec les Francs.

C'est à cette époque que Constantin fit venir d'Athenes Julien, qui s'y livroit à la philosophie. Julien se rendit maître de plusieurs places dans les Gaules, força les Francs à lui restituer Cologne & fit la paix avec eux. Comme il alloit à Sens, les Allemans, à la faveur d'un brouillard épais, tomberent sur son arriere-garde, & malgré le désordre où ils mirent les légions, il les repoussa & continua sa route jusques à Sens. (1) Ils investirent la ville; mais après trente jours de siege Julien les força de se retirer. (2)

357.

Services importans qu'il tire des Bataves.

Les Bataves étoient toujours fideles aux Romains; ils rendirent des services signalés à Julien, lorsqu'ayant obligé les ennemis de reculer & de se réunir près de Bâle, il tomba sur eux avec toutes ses forces & les obligea de se réfugier dans les isles du Rhin. Les Allemans qui croyoient avoir mis entre eux & Julien, une barriere impénétrable, furent si effrayés de voir les Bataves franchir le fleuve à la nage, qu'à peine ils oserent se défendre. (3) Ils lui furent encore d'une grande ressource à la bataille de Strasbourg. Les Allemans avoient sept Rois à leur tète: leur armée étoit fort supérieure à celle de Julien, dont l'objet étoit de rétablir les fortifications de Saverne, que les ennemis avoient détruites. Les Romains impatiens demandoient le combat: il fut terrible. Leur cavalerie plia; mais les Bataves, troupe redoutable, dit Ammien Marcellin, (4) & propres à rétablir les affaires les plus désesperées, ayant joint leurs forces à celles de leurs camarades, la soutinrent, & favoriserent sa retraite: Julien l'ayant ralliée, la ramena, décida la victoire, & les Romains poursuivirent les fuyards jusques à la forêt Hercinie.

Succès de Julien.

Julien résolu de chasser les Francs de la Germanie inférieure, dont ils s'étoient emparés, marcha d'abord contre les Saliens, établis à l'extrêmité de l'isle des Bataves & dans la Toxandrie. (5) Les Saliens effrayés de sa marche, demanderent la paix, & lui laisserent leurs femmes & leurs enfans, comme des gages de leur soumission: ensuite il attaqua les Chamaves qui s'étoient emparés du château de Britten; il les surprit & à peine leur Roi eut-il le tems de passer le Rhin. Julien touché de leur répentir, leur accorda la paix, à condition qu'ils retourneroient chez eux. (6)

Contre les Quades.

Ce Prince avoit relevé les forts que les Francs avoient détruits sur la Meuse, lorsque les Quades chassés par les Saxons & voulant s'établir sur les terres des Romains, indignés du refus que les Francs leur firent de les laisser passer, traverserent à main armée l'isle des Bataves & chasserent les Saliens de la Toxandrie. Julien marcha contre les Quades, & les Saliens se joignirent à lui. Les Quades se cacherent dans les bois; ils n'en sortoient que la nuit, &, à la faveur des ténebres, ils alloient par bandes piller & dévaster le pays. Un Franc d'une grandeur déméſurée, appellé Charietto, à qui l'habitude de la chasse avoit donné une entiere connoissance du pays, s'embusquoit avec une troupe de chasseurs, tomboit sur les pillards, leur enlevoit leur butin & les massacroit. Charietto offrit à Julien d'exterminer les Quades, s'il vouloit lui donner quelques troupes légeres pour joindre à la sienne. Charietto ayant obtenu une cohorte de Bataves, enleva une troupe considérable

(1) Amm. Marc. L. XVI. c. 2. (2) Idem. ibid. c. 4. (3) Idem. ibid. c. 11. (4) Idem. ibid. c. 12. (5) Alting. Germ. infer. L. III. c. 9. (6) Amm. Marcell. Liv. XVII. c. 8.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

de Quades & les égorgea de sang-froid. Un prisonnier s'étant échappé, rapporta aux autres ce qui venoit de se passer. Ils envoyerent des députés à Julien pour implorer sa clémence. Ce Prince la leur accorda, à condition qu'ils ne porteroient jamais les armes contre les Romains, ni contre leurs alliés, & leur donna des terres au-delà du Rhin. (1) On croit que ces Quades devinrent un peuple considérable, & qu'aidés par un grand nombre de Frisons & de Saxons qui se joignirent à eux, après s'être rendus maîtres de la West-Frise, occuperent le pays que les Francs abandonnerent & s'emparerent de Nimegue. (2)

Comme les historiens ne parlent plus de l'isle des Bataves, sous cette dénomination, quoiqu'ils fassent toujours mention des cohortes Bataves qui étoient au service des Romains, on a cru que cette isle occupée, ainsi que la Toxandrie, par les Chamaves & les Bructeres, perdit alors son nom. Pour prouver que ces peuples, qui étoient Francs, ne faisoient qu'un même peuple avec les Bataves, on cite la maniere dont Julien fut proclamé Empereur. Lorsque Constance jaloux de la gloire que Julien s'acquéroit dans les Gaules & la Germanie, voulut lui ôter les cohortes Herules & Bataves, les premieres refuserent d'obéir & d'aller dans la Perse, parce qu'on leur avoit promis de ne les mener jamais au-delà des Alpes: les cohortes Bataves indignées de l'injustice que l'Empereur faisoit à Julien, l'éleverent malgré lui sur le pavois, & le proclamerent Auguste. (3) Or ce genre d'inauguration, étoit en usage chez les Francs; les Francs formoient donc le plus grand nombre des troupes Bataves. Mais ce genre d'inauguration n'étoit-il pas commun à d'autres peuples? Cette proclamation se fit à Paris, où Julien passoit l'hiver & où les troupes vinrent le trouver. Forcé malgré lui d'accepter, il ne vouloit point paroître en public; ce qui fit répandre le bruit qu'il avoit été secrétement assassiné par ses ennemis. Les troupes étoient prêtes à se révolter, & Julien fut obligé de se montrer; il harangua les cohortes, & pour les distraire, il les mena dans le pays des Francs appellés Attuaires, (4) qui s'étoient soulevés & qui commettoient des hostililés sur les terres des Romains. Les Attuaires, qui ne s'attendoient pas que Julien pénétrât dans leur pays, à cause de la difficulté des chemins, demanderent la paix à genoux & Julien la leur accorda.

Julien proclamé Auguste par les Bataves.

Force les Attuaires à demander la paix.

Sur un ordre de partir envoyé aux cohortes par Constance, elles se souleverent encore, & menacerent Julien de la mort s'il persistoit dans son refus: il se laissa revêtir de la pourpre, & comme il voyoit qu'il avoit tout à craindre de Constance, il résolut de passer en Italie. Il surprit une lettre de Constance adressée à Vadomaire, un des Rois Allemans, qui d'accord avec l'Empereur, faisoit des mouvemens comme s'il eut rompu la paix, afin d'empêcher Julien de s'éloigner. (5) Il battit les Allemans: Vadomaire & les autres Rois lui demanderent la paix, & conclurent un traité général au nom de tous les peuples qui composoient cette ligue. Après avoir mis le pays en sûreté, il revint à Paris où il apprit la mort de Constance. A peine sur le trône, il marcha contre les Perses avec ces mêmes Herules qui avoient re-

Julien Empereur.

(1) Amm. Marcell. Lib. XVIII. c. 2. Zos. Lib. III. c. 5. Nic. Kolin Chr. (2) Hist. gén. des Provinces Unies. T. II. L. 2. (3) Amm. Marc. L. XX. c. 4. (4) Idem ibid. c. 10. (5) Idem. L. XXI. c. 14.

fusé d'y aller, lorsque Constance voulut les y forcer. Julien fut tué dans cette guerre à l'âge de 32 ans, (1) justement regretté de son armée & de tout l'Empire, excepté des Chrétiens qu'il n'aimoit pas; grand Prince, guerrier infatigable, général habile, il réunissoit en lui, les vertus civiles & morales: (2) sobre, doux quoique ferme, patient, chaste, désintéressé, populaire, censeur des mœurs, il réprimoit les coupables plus par les menaces que par les supplices, par son exemple que par la force. Il aimoit la plaisanterie, & railloit heureusement: il souffroit qu'on le reprît, lorsque son caractere vif & impétueux l'emportoit trop loin. Il étoit naturellement éloquent: malgré son extrême popularité, il sut conserver la dignité de son rang; le soldat l'aimoit comme un camarade qui partageoit ses travaux & ses dangers, & le craignoit comme un Général févere qui ne souffroit point de relâchement dans la discipline. Les plus grands défauts qu'on lui reproche, sont sa trop grande sensibilité aux applaudissemens, sa superstition & son intolérance envers les Chrétiens; défauts d'autant plus inexcusables, qu'il se piquoit de beaucoup de philosophie. (3)

Hist. anc. de Hollande.

361.

Sa mort.

Son éloge.

Lorsque les Bataves que Julien avoit laissés à Rheims, apprirent sa mort & le nom de son successeur Jovien, ils massacrerent dans leur désespoir, Lucilien, chargé d'annoncer ces nouvelles dans l'Empire. (4) Ils firent grace à Procope qui l'accompagnoit, parcequ'il étoit du sang de Julien. Jovien le restaurateur du Christianisme, mourut après sept mois & huit jours de regne, âgé de 33 ans, Prince brave, puissant & bon Général. Il fut remplacé par Valentinien, qui s'associa Valens son frere. C'est sous ces Empereurs que se formerent ces ligues des peuples du Nord, si funestes à l'Empire Romain. Les Allemans franchirent les bornes que le traité de Constantin avoit fixées. L'avarice & la hauteur d'Ursace, Préfet, occasionnerent cette révolte. Il avoit reçu leurs députés avec une fierté humiliante, & retranché une partie des présens qu'on étoit dans l'usage de leur faire. Les chefs de ces peuples formerent une confédération redoutable. (5) Sous le nom de Francs, elle embrassoit les Saliens, les Ripuaires, les Sicambres, les Usipetes, les Bataves & quelques autres nations. Charito ou Cariton, Duc des deux Germanies & Severien qui commandoit deux légions, marcherent contre les Allemans & rencontrerent l'ennemi qui les attendoit. C'étoit au milieu de l'hiver le plus rigoureux. Le combat fut opiniâtre & sanglant; le refus que firent les Bataves & les Herules qui étoient dans l'armée Romaine, de se battre contre leurs compatriotes, décida la victoire en faveur de l'armée confédérée. La mort de Severien & une blessure mortelle que reçut Cariton, jetterent l'épouvante dans l'armée Romaine, qui fut taillée en pieces. (6)

Regrets des Bataves.

364.

Ligue des peuples du Nord.

Défaite des Romains.

Dagalaïfe, à la tête de la cavalerie rassembla les débris de cette armée; il investit les Bataves & les Herules, les dégrada & les condamna à être vendus comme des esclaves: sensibles à la honte, ils tomberent aux pieds du Général, excuserent leur inaction par les liens qui les unissoient à leurs compatriotes. Valentinien les pardonna & les rétablit. (7) Ils réparerent bien-

Bataves dégradés.

(1) Amm. Marc. L. XXII. c. 12. (2) Idem. L. XXII. c. 12 & 13. La Blet. Hist. de Julien. (3) La Blet. ibid. Zos. L. III. c. 25, 31. (4) Amm. Marc. L. XXV. (5) Amm. Marc. L. XXVI. c. 5. (6) Idem. L. XXVII. c. 2. (7) Zos. L. III. c. 35, 36.

SECT. II. *Hist. anc. de Hollande.*

tôt leur faute; l'avant-garde des Romains rencontra près de Pont-à-Mousson, un détachement de Germains & de Francs, qui fut taillé en pieces. Jovien, Général des cohortes Bataves, apprit que le gros de l'armée campoit sur la Moselle; il les surprit dans le tems qu'ils se baignoient & en fit sans obstacle un massacre horrible: les Germains & les Francs étoient partagés en deux corps: fier de la victoire qu'il venoit de remporter sur le premier, il marcha contre les Francs qui formoient le second: il trouva les ennemis sous les armes. Le combat fut long & meurtrier. Les Bataves & les Herules rompirent le front de l'ennemi; les Francs plierent & laissèrent plus de six mille morts sur le champ de bataille. (1) Un de leurs Rois ayant été fait prisonnier, les soldats le pendirent, & Jovien ne punit pas cette action atroce. Dans ce même tems les Frisons ravageoient l'isle du Rhin. Jovien envoya contre eux les Bataves sous les ordres de Théodose, qui les força de se retirer dans leur pays. (2)

Leur rétablissement & leurs victoires.

Un Prince Allemand, nommé Randon, surprit Mayence, dans le tems que le peuple étoit à l'église; il enleva un grand nombre de prisonniers & fit un riche butin. Valentinien passa le Rhin, dévasta le pays sur sa route, & ne put joindre les Allemans, qui s'étoient retirés sur une montagne entourée de collines & de chemins escarpés. Valentinien en allant reconnoître les détours de ces collines, s'engagea dans des chemins écartés & marécageux: un détachement ennemi courut après lui; la vîtesse de son cheval put à peine le sauver: l'Empereur fit prendre les armes à ses soldats, détacha les Bataves en avant & les exhorta à le venger; armés de cordes & de crampons, ils gravissent le rocher, ouvrent un chemin à l'armée & parviennent au sommet de ces hauteurs: les Allemans sont attaqués de tous côtés, le sang coule en torrens, ils rendent les armes & demandent la paix. (3)

Suite des Rois Frisons.

Cependant les Saxons, les Frisons & les Francs infestoient les mers. Les Frisons s'étoient fort multipliés pendant la paix. Sur ce peuple regnoit alors Udolphe, fils & successeur d'Odibalde, qui avoit remplacé Haron. Son regne avoit été tranquille, lorsque ses deux fils, fondateurs d'une colonie dans la Grande-Bretagne, unis aux Pictes & aux Ecossois, attaquerent les Romains: Théodose envoyé dans l'isle par l'Empereur, défit les Frisons, reprit Londres, &, après divers combats, où les fils d'Udolphe perdirent la vie, il força les Frisons à revenir dans le pays. Udolphe, dévoré de chagrin de la mort de ses enfans, abandonna la couronne à Uffo son frere. Les Frisons chassés de la Grande-Bretage, se jetterent sur la Belgique & pénétrerent dans l'isle du Rhin: Nannenus fut tué en voulant s'opposer à leur descente. Sévere les repoussa, attaqua ensuite la West-Frise par mer & par terre, détruisit la flotte des Frisons, mit le pays sous le joug des Romains, & en enleva la jeunesse pour recruter les légions. (4) C'est à cette coutume d'incorporer les vaincus dans les légions, qu'on doit attribuer en grande partie, la chûte de l'Empire. Ces étrangers instruits par les Romains dans l'art de la guerre, se servirent ensuite des leçons de leurs maîtres pour les détruire.

Chassés de la Grande-Bretagne. 370.

Frisons soumis aux Romains.

(1) Amm. Marc. L. XXVII. c. 2. (2) Idem. L. XXVII. c. 5. (3) Aurel. Vict. 69. Zos. L. VI. Aus. Mosell. v. 240. (4) Amm. Marc. L. XXVII. c. 8. L. XXVIII. c. 2.

Hist. anc. de Hollande.

Valentinien vainqueur des Frisons marcha contre Macrien, Roi des Allemans & parut sur la rive opposée du Rhin, sans être attendu. Il ravagea 60 lieues de pays, & bâtit un fort au confluent du Necker & du Rhin, qu'on prétend avoir été l'origine de Manheim. (1) Ce Prince alloit faire la guerre aux Quades & aux Sarmates, lorsqu'il fut emporté par un coup de sang. L'emportement avec lequel il répondit aux envoyés des Quades qui 375.
lui demandoient la paix, occasionna sa mort. Il avoit nommé son fils Gratien pour son collegue & son successeur. Cependant Maraubodes, chef d'un parti qui favorisoit Valentinien II, jeune enfant qui n'avoit que cinq ans, fils du dernier Empereur, le fit proclamer par les troupes; & l'Empire eut trois maîtres, Valens, Gratien & Valentinien II. (2) Valens étoit dans l'Orient, occupé à repousser les Goths, aidé d'un corps de Bataves qui se trouvoit dans ce pays, & qu'on croit être un reste des cohortes que Julien avoit amenées dans la Pannonie. (3)

Les Goths, les Visigoths, les Ostrogoths.

Les Goths, dont il a été si souvent parlé dans cet ouvrage, étoient tantôt alliés & tantôt ennemis des Romains. Cette nation se divisa sous l'Empire de Valens. Les Ostrogoths vainquirent les Visigoths, qui furent vainqueurs à leur tour. Les Huns, peuple encore plus féroce, chassa les Goths; Valens leur donna des terres dans la Thrace: Lupicin, Préfet de cette province, chargé de leur fournir des vivres, les traita avec la dureté la plus cruelle: ils se souleverent & se répandirent dans la Thrace, la Mœsie & la Pannonie; ils formerent une confédération avec les Huns & les Alains, leurs ennemis. Ils perdirent une bataille contre Valens; mais qui ne les affoiblit pas: ils se répandirent dans la Macédoine, la Thessalie & pillerent les fauxbourgs de Constantinople. Enfin ils remporterent une victoire complette sur les Romains. Valens blessé dans sa fuite, fut emporté dans une maison, à laquelle les Goths mirent le feu. La fuite de ceux qui composoient le corps de réserve de l'armée Romaine, en occasionna la déroute. 378.

Ligués avec les Huns & les Alains.

Vainqueurs des Romains.

Progrès des Francs.

Les Francs s'étoient fort étendus dans l'Empire d'Occident: ils avoient de grandes possessions des deux côtés du Rhin. Ils étoient maîtres de l'isle des Bataves & de la Toxandrie. Par l'entremise d'Arbogaste, qui sous le regne de Mallobaudes commandoit les Francs auxiliaires, Gratien renouvella les anciens traités. Mallobaudes & Quintinus, l'un avec les Francs, l'autre avec ses légions, remporterent une grande victoire sur les Allemans des bords du Danube, commandés par Priarius, un de leurs Rois.

Théodose.

Maxime parvenu par son intolérance hypocrite.

Théodose qui mérita le nom de Grand, partageoit le trône des Césars, 383.
avec Gratien & Valentinien II. Gratien avoit attiré les Alains à son service & les combloit de bienfaits. Les Romains rougirent de partager avec des barbares, les bonnes graces du Prince & vinrent à le haïr. Déja leurs murmures éclatoient, lorsque Maxime se déclara leur chef. (4) Il étoit à la tête des légions qui défendoient la Grande-Bretagne: cet illustre aventurier se servit du masque de la religion pour parvenir aux grades supérieurs de la milice. Il en imposa aux Empereurs par les persécutions qu'il fit souffrir aux

(1) Hist. gén. des Prov. Unies, T. II. L. 2. (2) Hist. Rom. de Laur. Echard. L. VI. c. 6. (3) Hist. gén. des Prov. Unies. *Ubi sup.* (4) Sulp. de vit. Mart. Auson in Aquit.

Sect. II. *Hist.* anc. de Hollande.

hérétiques & par le respect qu'il feignoit de porter aux Evêques. L'élevation de Théodose avec qui il avoit fait ses premieres armes dans la Grande-Bretagne, l'enflamma de jalousie contre Gratien: il corrompit les troupes, & les faveurs que Gratien répandit sur les étrangers, acheverent de lui gagner les Romains. Les soldats massacrerent leur commandant & proclamerent Maxime, qui feignit de s'y opposer. Il passa dans les Gaules. (1) Gratien qui étoit à Paris, alla à sa rencontre: ses troupes gagnées par l'argent de Maxime, l'abandonnerent; il se retira à Lyon, où Maxime l'ayant attiré dans un piege, le fit assassiner par Arbogaste. (2) Valentinien II le reconnut Empereur des Gaules; mais il n'en jouit pas longtems; vaincu par Théodose & Valentinien, il se précipita dans la mer.

Sa mort.

Tandis que ce tyran suivoit le cours de ses perfidies, les Allemans s'avancerent jusques à Cologne; les Romains les forcerent de repasser le Rhin; mais les Francs qu'ils voulurent poursuivre, s'étant retranchés derriere leurs marais, accablerent les Romains à leur passage, de traits dont ils ne pouvoient se garantir; les légions s'engagerent dans les marais & furent taillées en pieces; sans la nuit qui survint, rien n'eut échappé de cette armée. Théodose mourut; il avoit partagé l'Empire entre Arcadius & Honorius; l'un eut l'Orient & l'autre l'Occident: il avoit nommé Stilicon tuteur d'Honorius. Stilicon, Vandale de nation, étoit grand-maître de la milice des deux Empires; il avoit épousé Serena, mere de Théodose.

Défaite des légions. 395.

C'est vers cette époque que les anciennes Chroniques placent l'origine de la Monarchie Françoise. Stilicon parcourut le Rhin depuis son embouchure jusques à sa source, pacifia tous les peuples, & renouvella les traités, en vertu desquels les Francs étoient chargés de garder tous les passages du fleuve. Sunnon & Marcomir, Rois des Francs Orientaux, étoient entrés sur les terres de l'Empire: Stilicon marcha contre eux, les fit prisonniers, mit à mort Sunnon & envoya Marcomir en exil. Marcomir s'échappa, revint sur le Rhin, assembla les chefs des peuples, leur fit sentir la nécessité de se réunir sous un seul, & les engagea de nommer Roi, Pharamond son fils. (3) Voilà ce que disent quelques anciens historiens. Claudien assure dans son éloge de Stilicon, que Marcomir donna un Roi à chaque peuple Franc. (4)

Origine de la Monarchie Françoise.

Stilicon.

Stilicon étoit un des plus grands hommes qui eussent paru depuis la destruction de la République Romaine; mais l'ambition corrompit son cœur: pour mieux réussir à faire associer Eucherius son fils, à l'Empire, il imagina de susciter des troubles à Honorius. (5) Il eut recours à Alaric Roi des Goths. Sous prétexte de servir l'Empereur, il persuada au Roi de se joindre à lui pour attaquer l'Illyrie, qui, disoit-il, étoit une dépendance de l'Empire d'Occident. Ce projet ouvrit la barriere aux peuples du Nord. Les Goths passerent le Danube & prirent le chemin des Alpes. (6) Les Alains d'un côté, les Vandales, les Sueves & différens autres peuples de l'autre, s'avancerent jusqu'aux frontieres des Gaules: (7) les Francs firent des efforts inu-

Appelle les peuples du Nord.

(1) Zos. L. IV. Oros. L. VII. c. 34. (2) Ambr. de obitu Valentin. S. Aug. de civit. L. V. c. 25. (3) Greg. Turon. Hist. Franc. L. II. c. 9. Vales. rer. Franc. L. 2. (4) Claud. de Laud. Stilic. (5) Greg. Tur. Hist. Franc. L. II. c. 8. (6) Jorn. de reb. Geth. (7) Procop. de Bello Vandal. L. I. c. 11.

inutiles pour les empêcher de paſſer le Rhin; trompant la prudence de Stilicon, ils ſe déborderent avec plus d'impétuoſité qu'il ne l'eſpéroit; l'Occident en fut inondé: les Slaves ſe rendirent maîtres de la Toxandrie, & les Wiltes des environs d'Utrecht. On croit que ce dernier peuple ſortoit du Windisch-Marck, entre la Carniole & la Croatie (1) & qu'il s'empara de l'iſle des Bataves. L'Empire étoit attaqué de toutes parts. La ligue Armorique ſe forma des peuples maritimes, qui n'eſpérant plus aucun ſecours des Romains, firent une confédération pour ſe défendre: ils chaſſerent les gouverneurs & les magiſtrats que les Empereurs leur avoient donnés. Cette confédération embraſſoit depuis la province de Bretagne juſques à l'embouchure de la Seine & à celle du Rhin.

Hiſt. anc. de Hollande.

Ils inondent l'Empire.

Ligue Armorique.

Eugene II, Roi d'Ecoſſe, profitant de l'abſence des légions que l'uſurpateur Conſtantin avoit amenées dans les Gaules, reprit ce qu'il avoit cédé aux Empereurs. Les Bretons ne pouvant lui réſiſter, demanderent des ſecours à Honorius, qui enfermé lui-même dans Ravenne, leur permit de ſe donner un Roi. Ce Prince forma des ſoupçons contre Stilicon & les fit éclater; les ennemis de ce grand homme, crurent plaire à l'Empereur, en le faiſant aſſaſſiner. Les Allemans & les Bourguignons paſſerent le Rhin: les premiers ſe rendirent maîtres des bords du fleuve, depuis Bâle juſques à Mayence; & les Bourguignons s'emparerent de l'Helvétie juſques au mont Jura. Ceux-ci furent remplacés dans l'Alſace par les Allemans; & les 407.
Francs s'établirent entre le Rhin & la Moſelle. Le Patrice Conſtantius ſe contenta de les obliger au nom de l'Empereur de reconnoître ſa ſuzeraineté. (2) 413.

Mort de Stilicon.

Les Francs n'avoient fait juſques alors que des incurſions dans les Gaules. 420.
Ce peuple, ou plutôt cet aſſemblage de différens peuples, comme nous l'avons dit, commença à y former des établiſſemens. Pharamond, fils de Marcomir, à la tête des Bructeres, des Chamaves, des Cattes, des Anſivariens & des Saliens, tous peuples Francs, étoit entré dans les Gaules avec pluſieurs autres Rois: Clodion, Roi des Saliens, leur aſſura le pays de Cambrai juſques à la Somme. Les deux Germanies dépendoient encore des Romains; Tibato, l'un des chefs des Germains, les excita à ſecouer le joug; mais le célebre Aëtius les vainquit, fit trancher la tête à Tibato & à quelques autres & les Germains renouvellerent leur traité d'alliance. (3) Aëtius réprima enſuite les Saxons & les Friſons, qui infeſtoient les mers & pilloient les provinces, ſoutenus de la ligue Armorique: ils étoient partis de leur établiſſement aux embouchures de la Meuſe & du Wahal, avoient franchi le Détroit de Gibraltar & déſolé la Sicile. Aëtius vainquit les Francs, qui perdirent dans la bataille, leur Roi Clodion. (4) Ce Prince faiſoit ſa réſidence dans le château de Diſparagum ſitué, ſuivant la plus commune opinion, au confluent du Vliet & de l'Yſſel.

Etabliſſemens des Francs dans les Gaules.

Aëtius.

Dans le tems qu'Aëtius délivroit les Gaules des fureurs d'Attila & des ravages des Huns, Vortigenes, Roi des Brittes ou Bretons, harcelé par les Pictes & par les Ecoſſois, appella à ſon ſecours les Romains, qui trop oc-

Vainqueur d'Attila.

(1) Cluv. Germ. Ant. L. III. c 14. (2) Oroſ. L. VII. c. 32. Greg. Tur. Hiſt. Fr. L. II. c. 9. (3) Proſper. Chr. ad an. 12 & 13. Valent. (4) Proſp. Faſt. Act. & Sig. Faſt. Theod. VI. Sid. Appoll. carm. V. v. 212. Fredeg. c. 9. Greg. Tur. L. II. c. 9.

Sect. II. *Hist.* anc. de Hollande.

cupés ne purent lui être d'aucune utilité: ce Prince eut recours aux Frisons. Hengist & Horsa, fils d'Odibalde Roi de Frise, rassemblerent des vaisseaux & lui menerent les jeunes gens les plus braves & les plus déterminés. Ils attaquerent les Pictes & les battirent. Ils demanderent pour récompense, l'isle de Tanut, dans laquelle ils avoient débarqué en arrivant. Vortigenes s'estima trop heureux de les conserver à ce prix. Bientôt les Frisons se trouverent trop resserrés dans cette isle: ils demanderent une plus vaste étendue de terres. Horsa revint dans la Frise; il fit à ses compatriotes le tableau le plus séduisant du pays des Brittes; il les entretint des moyens & de la facilité d'y faire des établissemens: de-là il passa chez les Saxons & chez les Angles. (1) Tout ce qui étoit en état de porter les armes demanda à le suivre. Horsa fit un choix & se mit à la tête d'une troupe plus brillante que la premiere, dont il chargea douze vaisseaux.

Les Frisons, les Saxons & les Angles, vainqueurs des Pictes.

La passion de Vortigenes pour les femmes ne lui avoit point échappé. Hengist avoit une fille de la plus grande beauté: Horsa l'embarqua avec lui. A son arrivée dans l'isle il trouva les Pictes & les Ecossois sous les armes & Vortigenes plus allarmé que jamais; Horsa tomba sur les ennemis avec sa troupe, en tua un grand nombre & força le reste à demander la paix. Vortigenes ne pouvoit assez marquer sa reconnoissance aux deux Princes: ils se hazarderent à lui demander le pays appellé depuis le Northumberland & l'obtinrent. Ils engagerent ce Prince à venir chez eux, ils lui donnerent des fêtes: à la fin du repas la fille d'Hengist, la belle Roëne, parut subitement, une coupe à la main, & la présenta modestement au Roi. Frappé de la beauté de cette Princesse, Vortigenes la demanda à son pere: il eut donné tous ses Etats pour obtenir sa main. Hengist se contenta à moins, & la lui donna: il attaqua les Pictes sur leurs foyers, dévasta leur isle, en tua un très grand nombre, & revint chargé de leurs dépouilles.

Roëne étoit adorée de son époux, & les Princes de Frise se signaloient tous les jours par quelque nouvelle victoire. Les Brittes étoient jaloux des Frisons. Vortumer, fils de Vortigenes, né d'un premier mariage, excita le clergé, fit déclarer nul celui de Roëne, & les Brittes animés par les prêtres, éleverent Vortumer au trône de son pere. Pressé par la nation entiere, Hengist se retira dans l'isle de Tanut & les Frisons furent obligés d'abandonner la Grande-Bretagne. (2) Roëne ne perdit point courage, son esprit & sa beauté releverent le parti de son époux, qui fut rétabli sur le trône: Vortumer périt dans un combat. Hengist revint avec une flotte de trois cens vaisseaux, à la tête d'une armée redoutable de Frisons & de Saxons. Ils furent reçus par Vortigenes. Quelques historiens avancent que les Frisons tomberent sur lui; que la noblesse, qui composoit sa suite, en se sacrifiant donna le tems à ce Prince, de se sauver dans une tour, à laquelle ils mirent le feu & qu'il y périt dans les flammes: les autres attribuent la mort de Vortigenes aux Brittes même; ce qui paroît plus vrai: ils ajoutent, que ce peuple joint aux Bretons de l'Armorique, conduits par Aurele, leur Duc, vainquit

(1) Witikind. Ann. L. I. Hist. anc. de Hollande part. 1. Ubbo Emm. rer. Fris. L. III.
(2) Hist. gén. des Prov. Unies. T. II. L. 2.

les Frisons; qu'Horsa fut tué dans une bataille, & qu'Hengist ayant été fait prisonnier, ils le firent périr par la main du bourreau. (1)

Hist. anc. de Hollande.

Au défaut des monumens, on est obligé de consulter les chroniques: celles des Frisons disent qu'Octa, fils d'Hengist, s'établit dans la West-Frise avec ce qu'il put ramener de Frisons d'Angleterre; qu'il chassa les brigands qui occupoient le pays, en dessécha les marais, épousa Dibalde de la race des géans, bâtit la ville de Harlem, à laquelle il donna son nom de *Lemus* qu'il avoit pris, joint à celui de *Héros*. Ezelin lui succéda; on place après celui-ci Ritzer, qui eut pour successeur Richold Offa; celui-ci défit les Danois qui avoient fait une incursion dans la Frise, & obtint pour son fils Odibalde, Huningua fille du Roi de Dannemarck: ce Prince regna après la mort de son pere; il eut plusieurs enfans; il donna aux deux derniers les noms d'Hengist & d'Horsa, dont ils voulurent venger la mémoire, mais ils périrent dans leur entreprise. (2) Dans le bouleversement de l'Empire Romain, on a bien de la peine à suivre l'histoire des Bataves. Plusieurs s'établirent dans les terres, que les Romains leur avoient données, & ne firent plus qu'un même corps & un même nom avec les peuples qui occupoient le pays où ils s'étoient établis; mais le fond de la nation Batave se conserva dans la Betuwe. On ignore dans quel tems ils rentrerent en possession de l'ancienne Batavie abandonnée par les Francs. Les Frisons la joignirent à leur Royaume; ils chasserent les Bretons des environs de Catwyk.

Les Frisons chassés de la Grande-Bretagne, s'établissent dans la West-Frise. Suite des Rois des Frisons.

Bataves conservés dans la Betuwe.

On ne trouve que postérieurement à cette époque, le nom de Flandres donné à cette partie de la Belgique, dans laquelle Childeric avoit bâti Mons. (3) On le fit venir de Flandert, Gouverneur établi dans ce pays par Clovis, lorsque vainqueur du Roi de Thuringe, il tenta de soumettre les Frisons; projet que la valeur de Richold, leur Roi, fit échouer: Richold soumit les Westphales, & força le Roi des Saxons à lui demander la paix. (4) Il entra dans une ligue des Germains, qui, jaloux des progrès de Clovis, menaçoient ses frontieres. Clovis alla au devant d'eux, les joignit dans la plaine de Tolbiac, tua de sa main Gundolphe Roi des Allemans, remporta une victoire complette & soumit ce peuple, (5) qui n'eut plus de Rois & demeura sous la domination de la France jusques au regne de l'Empereur Frédéric II. (6)

Clovis. Bataille de Tolbiac. 496.

Dans le partage du vaste Empire des Francs, que firent entre eux les enfans de Clovis, (7) les deux Aquitaines & les pays qui bordent le Rhin, échurent à Thierry, l'aîné des quatre freres, né d'une concubine: ainsi la Hollande, la Zélande, la France, le Brabant, la partie de la Gueldre qui est en deçà du Rhin, le pays que ce fleuve arrose depuis Bâle jusqu'à Cologne, ceux qui sont entre la Meuse, & la Moselle & entre le Rhin & la

Partage du Royaume des Francs.

(1) Petit Chron. de Holland. L. 1. T. 1. Beda Chr. L. 1. c. 15. Bockemb. Hist. Reg. Fris. Prosp. Chr. (2) Ubbo Emm. rer. Fris. L. III. Hist. gén. des Prov. Unies. *ubi sup.* (3) On fait venir le nom de Gand de celui de Wangt, ou ville des Vandales, qui l'avoient fondée. (4) Ubbo Emm. rer. Fris. L. III. (5) Ditmar. Ann. Clev. Greg. Turon. L. II. c. 30 & 31. Gesta Franc. c. 14. Fredeg. c. 20. Mezer. Hist. de France T. 1. (6) Voyez notre Hist. d'Allemagne, Tom. 39. p. 383. & suiv. (7) Ils le diviserent en quatre parties & les tirerent au sort. Chacune de ces parties fut un Royaume indépendant; mais malgré cette division, les quatre Royaumes n'en formerent qu'un. Voyez notre Hist. de France Tom. 30. p. 120, & Hist. d'Allem. Tom. 39. p. 368.

SECT. II. *Hist.* anc. de Hollande.

Royaume d'Austrasie.

Meuse & les premiere & seconde Belgiques, formerent les Etats de Thierry, qui prirent le nom d'Austrasie ou France Orientale, & dont la capitale fut Metz. (1) Sous le regne de ce Prince, les Pays-bas ne furent troublés qu'une seule fois par les Danois, qui, sous le nom de Normans, firent ensuite tant de ravages. Ils firent une irruption dans la Gueldre, pillerent les bords du Rhin & de la Meuse, firent un grand nombre de prisonniers & chargerent leurs vaisseaux d'un butin immense. Théodebert, fils du Roi d'Austrasie, accourut avec une armée, soutenue d'une flotte nombreuse. Une partie des Normans qui se rembarquoient, étoit encore à terre avec leur Roi; Théodebert massacra tout, & le Roi tomba sous ses coups: la flotte attaqua en même tems ceux qui étoient embarqués, coula plusieurs vaisseaux à fond, ramena les prisonniers & reprit leur butin.

549. *Théodebert.*

Théodebert mourut & laissa pour successeur, Théodebalde son fils, Prince foible d'esprit & de corps, qui devint perclus depuis la ceinture jusqu'aux pieds. (2) Théodebert fut un grand Prince: on lui reproche sa passion pour Deuterie, qui lui fit répudier Wisigarde son épouse; il reprit celle-ci & chassa Deuterie à son tour, lorsqu'il sut que cette femme jalouse de sa propre fille, avoit gagné son cocher qui la versa dans le Rhône. Théodebalde mourut la septieme année de son regne & ne laissa point d'enfans: ses Etats passerent à Clotaire, l'un de ses oncles. Il remporta une grande victoire contre les Saxons qui, chassés par les Frisons des environs de Nimegue, s'étoient établis dans le voisinage de la Thuringe: (3) ils la ravagerent après la mort de Théodebalde. Clotaire les assujettit à un impôt de cinquante vaches.

Clotaire triomphe des Saxons.

Le Royaume d'Austrasie auroit dû passer, par droit de naissance, à Childebert, l'aîné de Clotaire; mais comme il n'avoit que des filles, Clotaire se fit élire en vertu de la Loi Salique. Childebert ne perdit point un si vaste domaine sans chagrin; (4) il suscita encore les Saxons, qui profitant de l'absence du Roi, porterent la désolation depuis le Weser jusqu'à Nuys: Clotaire alla les attendre sur le Weser. Les Saxons se voyant coupés demanderent la paix & offrirent de doubler l'impôt. Clotaire y consentit; ses soldats leverent leurs enseignes & les Saxons effrayés offrirent la moitié de leurs bestiaux & de leurs terres: Clotaire accepta; mais ses soldats qui vouloient en venir aux mains, entrerent dans sa tente & le forcerent de les mener à l'ennemi. Après un combat terrible, qui dura toute la journée, les François affoiblis par leurs pertes furent obligés d'accorder aux Saxons des conditions moins dures que celles auxquelles ils s'étoient soumis. (5)

Et force les Saxons à la paix.

A la mort de Clotaire, le Royaume de France fut partagé entre ses quatre enfans, & l'Austrasie accrue de la Thuringe échut à Sigebert, qui, pour signaler son avénement au trône, entreprit de chasser les Abares, peuple formé des débris de l'armée d'Attila. L'Empereur d'Orient leur avoit accordé des terres, le long du Danube; ils s'en prévalurent pour faire des incursions dans la Thuringe: Sigebert, à la tête de son infanterie, leur livra bataille, les mit en fuite, les poursuivit jusques à l'Elbe & les força de se rendre. Il fut moins heureux, lorsque ce peuple inquiet, voyant Sigebert oc-

Nouveau partage de la France.

(1) Greg. Turon. L. IV. c. 22. (2) Mezerai Hist. de France, T. I. (3) Append. a Marc. Com. (4) Greg. Turon. L. IV. c. 9, 14. (5) Idem. L. IV. c. 22, 25.

cupé des guerres que la jalousie de Brunehaut son épouse, & de Fredegonde femme de Chilperic, allumoient entre les deux freres, essaya de briser le joug une seconde fois. Sigebert marcha contre les Abares, qui mirent son armée en déroute & le firent prisonnier. Cagan leur Roi, frappé de son courage & de sa fermeté, traita avec son prisonnier, & conclut une alliance qu'il ne troubla jamais de son vivant. Sigebert vainqueur des Saxons qu'il vouloit punir de leur injustice envers les Sueves, & de Chilperic son frere, qu'il tenoit assiégé dans Tournai, périt assassiné par les émissaires de Fredegonde (1) & les Austrasiens proclamerent son fils Childebert, Roi.

Hist. anc. de Hollande.

Fredegonde fait assassiner Sigebert

Vers la fin du VIe. siecle, les Warnes prirent fin & se fondirent dans la nation des Frisons; ce peuple assez puissant demeuroit le long de la côte du Rhin, à droite de son embouchure: il avoit ses Rois. Le Waar, petite riviere sur laquelle Tacite & Ptolomée placent ce peuple, & qui se jette dans la Vistule, lui avoit donné son nom, ou avoit reçu le sien des Warnes. (2) Ils passèrent du Nord dans le pays du Rhin. Hermegiskel leur Roi, n'ayant point d'enfans de Théodechilde, fille de Thierry qu'il avoit épousée, mourut dans le tems qu'il étoit prêt à terminer le mariage de son fils unique Radigis, avec la fille du Roi des Angles. Avant sa mort il fit sentir aux Seigneurs de sa cour, combien l'alliance des Francs étoit nécessaire à son peuple, & combien leur inimitié pouvoit lui être funeste. On lui demanda les moyens de conserver l'une & de prévenir l'autre. „ Je n'en sais qu'un, dit-il, c'est „ de rompre le mariage de mon fils, arrêté avec la Princesse des Angles, & „ de le marier après ma mort avec ma jeune épouse." Ce conseil fut suivi. La Princesse des Angles étant devenue Reine, se mit à la tête de cent mille hommes & d'une flotte nombreuse, marcha contre Radigis & le vainquit. Il se cacha dans les bois, mais la Reine fit faire des perquisitions si exactes, qu'on le trouva. On le conduisit à la Princesse chargé de fers; elle lui demanda raison de son manque de foi: il rejetta son crime sur la politique de son pere & de sa cour, & offrit de tout réparer. La Princesse s'attendrit, brisa ses chaînes & Radigis l'épousa sur le champ. Il renvoya Théodechilde, qui alla fonder une abbaye à Sens, où elle s'enferma. (3) Radigis n'évita point la colere de Théodebert, frere de Théodechilde. Les Warnes furent écrasés & la nation ne se releva point de ses pertes. Ainsi les vues politiques d'Hermegiskel furent malheureusement justifiées.

Les Warnes.

Sont écrasés.

Clotaire regna seul sur les François; mais comme ses Etats étoient fort étendus, il mit à la tête de chaque Royaume un Maire du palais. Pepin le vieux eut l'Austrasie; ce Royaume plus exposé aux incursions des Barbares, eut besoin d'un Roi. Clotaire le donna à Dagobert, sous la Régence de Pepin & d'Arnoul, Evêque de Metz. Ce Monarque entreprit de purger la Flandre des brigands & des monstres qui infestoient ce pays marécageux & couvert de bois; (4) envain y avoit-on établi un Grand-forestier pour réprimer les desordres; les côtes Belgiques n'en étoient pas moins redoutées des voyageurs: le dernier Forestier étoit mort, Clotaire lui donna pour successeur

614.

La Flandre purgee de brigands.

(1) Greg. Turon. L. IV. c. 44, 45. (2) Proc. de Bell. Goth. L. II. Ptolom. Geog. L. II. c. 2. (3) Fortun. Carm. Hist. L. IV. Eckard de reb. Franc. T. 1. (4) Fredeg. Chron. c. 47.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

Ludovic Bucan, fils de Salvart Comte de Dijon. La sagesse & la fermeté de son administration mériterent que le Roi lui donnât Richilde, sa fille, en mariage. Le commerce qui n'avoit jamais pu s'établir dans ce pays, y devint florissant. Les marchands y vinrent en affluence & y bâtirent des maisons: leur petite enceinte fut le commencement de Lille. (1) Lideric fut la tige des Grands-forestiers de Flandre, érigés depuis en Comtes. Les Saxons & les Frisons se révolterent: les premiers firent déclarer à Clotaire qu'ils ne payeroient plus le tribut. Leurs Hérauts se servirent de termes si insolens, que Clotaire les eut fait assommer, si Saint Eloy n'eut intercédé pour eux; le Roi se contenta de les faire arrêter; Eloy les convertit & leur administra le baptême. Le Roi leur donna la liberté. (2)

Grands-forestiers.

Suite des Rois de Frise.

La suite chronologique des Rois de Frise offre de grandes difficultés aux savans. Il résulte de leurs recherches que Berthaud, Duc de la Saxe supérieure, n'étoit que Régent de Frise, pendant la minorité de Ritzer, fils de Richold; que Ritzer périt dans une bataille contre Pepin le vieux ou de Landen; qu'Adalgise lui succéda & qu'il regna paisiblement, occupé d'adoucir les mœurs des Frisons, par l'établissement de l'Evangile & des Arts. (3)

638. Après la mort de Clotaire & celle de Charibert son fils, le bon Roi Dagobert réunit sur sa tête toutes les parties de l'Empire François: son regne fut tranquille. Les Slaves, Venedes ou Esclavons firent des incursions: Dagobert, pour s'en débarrasser, remit aux Saxons & aux Frisons les tributs imposés par Clotaire, à condition qu'ils écarteroient les Slaves des frontieres.

On attribue à Dagobert la fondation d'Utrecht, pour garder le passage du Rhin. Il avoit détruit le château de Vittembourg, qui étoit sur la rive opposée. Il aggrandit aussi le port de Wyck-te-Duurstede & il établit des Comtes des deux côtés du fleuve. (4) Dagobert, vieux & infirme, partagea ses Etats entre ses deux fils: il donna le Royaume d'Austrasie à Sigebert & celui de Neustrie à Clovis: (5) Princes trop jeunes pour gouverner par eux-mêmes, trop bons & trop oisifs pour réprimer l'ambition des Maires, ils n'ont laissé qu'un vain nom.

Pepin.

Pepin, Maire d'Austrasie, avoit toujours été retenu auprès de Dagobert; mais dès que ce Prince fut mort, il reprit les fonctions de sa place, se fit céder le gouvernement que le feu Roi avoit donné à Adalgise, & mourut un an après. La Mairie passa à Grimoald son fils: Othon nourricier du jeune Prince la lui disputa & Grimoald le fit assassiner. Tandis que Sigebert fondoit des abbayes, dotoit des monasteres, que pour lui faire leur cour, Begga & Gertrude, sœurs de Grimoald, fondoient l'ordre des Beguines & faisoient élever la belle abbaye de Gertrudenberg, (6) Grimoald cimentoit l'autorité des Maires, & Eloy prêchoit l'Evangile en Flandre, dans la Zélande & dans la Frise. (7)

Causes du pouvoir des Maires.

Ce qui servit le plus à augmenter le crédit des Maires, fut la disposition des graces de la cour, des dignités, des places, des emplois que les Souve-

(1) Fland. March. L. 11. Meyer Ann. Fland. (2) Mezer. Abr. Chron. de l'Hist. de France T. 1. (3) Ubbo Emm. rer. Frisiæ. L. III. (4) Diplom. Dagobert & Dipl. Belg. L. 11. (5) Duchesne in vit. Sigeb. Reg. T. 1. (6) Mirei Fast. Belg. Dipl. Belg. L. 1. c. 12. (7) Idem. Fast. Belg. & Burgond. 7. n. 659.

raîns leur abandonnerent. Tout favorisoit l'ambition des Maires. De jeunes Princes insoucians, étoient remplacés par des enfans. Sigebert mort à l'âge de 21 ans, laissa pour lui succéder Dagobert âgé de sept. (1) Deux ans après, Grimoald le fit tondre & l'envoya secrétement dans un monastere fort éloigné. Il fit courir le bruit de sa mort, & en vertu d'un prétendu testament de Sigebert, qui adoptoit Childebert, fils de Grimoald, il le fit monter sur le trône. Les Austrasiens révoltés de cette perfidie, se saisirent du pere & du fils & les menerent à Clovis, qui les condamna à une prison perpétuelle. Clovis II regna seul; mais il mourut quelques mois après. De trois Princes qu'il laissa, il n'y eut que Clotaire l'aîné qui fut proclamé. Les Austrasiens qui vouloient avoir un Roi, élurent Chilperic: Clotaire étant mort, Ebrouin, Maire du palais de Neustrie, éleva Thierry au trône. Alors le Maire se livra à son orgueil & à son avidité. Les Seigneurs livrés au désespoir enleverent le Prince & son Ministre, confinerent l'un à St. Denis & l'autre à Luxeuil. On donna à Ebrouin, Wulfrade pour successeur, & Childeric regna seul. Ce Prince fut assassiné par Bodillon, qu'il avoit fait battre de verges, & comme il s'étoit rendu odieux à la nation, son palais fut pillé; on massacra la Reine qui étoit grosse & un jeune prince. (2)

Hist. anc. de Hollande.

Ebrouin.

Ces évenemens furent suivis d'un interregne de quelques mois, pendant lequel Ebrouin sortit de sa prison, & regna sous le nom d'un faux Clovis, qu'il prétendoit être fils de Clotaire, mais qu'il sacrifia ensuite dans un accommodement qu'il fit avec Luderic, Maire de Thierry, remis sur le trône par les Neustriens, il ravagea la Neustrie & la Bourgogne. Cet accommodement fut un moyen pour Ebrouin de faire assassiner son concurrent. (3) Cependant on sut que Dagobert n'étoit point mort: l'Evêque d'York l'ayant découvert dans un monastere d'Irlande, le renvoya en France. Ses sujets le rétablirent sur le trône (4) d'Austrasie: il mourut sept ans après & fut assassiné par des émissaires d'Ebrouin. Ce crime ne lui servit de rien. Dagobert avoit remplacé Wulfrade par Pepin de Heristal & par Martin, neveu de Grimoald, qui du consentement de la nation prirent le titre de Princes & Ducs d'Austrasie. Pepin jouissoit du Brabant, de la Lorraine & de plusieurs autres terres dans les Pays-bas. (5) Ebrouin leur déclara la guerre & les vainquit: Martin se réfugia à Laon, ville qui alors étoit regardée comme imprenable. Ebrouin fit parler d'accommodement par deux Evêques: Martin eut la bonne foi de se rendre au camp d'Ebrouin, qui le fit assassiner. Enfin Hermanfroi, que ce monstre avoit dépouillé de tous ses biens, en délivra la France. (6) D'autres disent qu'il fut tué dans une bataille que Pepin lui livra; que Barchard Grand-forestier ayant été pris dans cette bataille, la Flandre resta sans Gouverneur jusques à Lideric de Harlebet; (7) que la Frise citérieure resta à Pepin & que Radbod fut repoussé de l'autre côté du Rhin.

656.

687.

Sa mort.

Pepin maître de la Frise.

Ce fut alors que Pepin fit prêcher l'Evangile chez les Frisons. On peut voir ce que nous avons dit des missions de Willebrod & de Boniface. (8)

(1) Ap Duchesne vit. Sigeb. Reg. T. 1. (2) Cont. Fred L. 1. c. 93 & 95. (3) Duchesne in vit. Leodeg. c. 12. (4) Ekard de reb. Fris. Orient. T. 1. (5) Krantz. Ann Fris. L. III. c. 9. (6) Mez. Abr. Chr. de l'Hist. de Fr. T. 1. (7) Cont. Chr. Fredeg. c. 47. Ann. Metens. ad ann. 690. (8) Supr. pag. 249.

Sect. II. *Hist. anc. de Hollande.*

Nous avons parlé des efforts que fit Radbod pour arrêter les progrès du Christianisme. Pepin lui déclara la guerre & le vainquit. Les François se rendirent maîtres d'Utrecht. Radbod fugitif dans les marais qui sont à l'embouchure du Rhin, eut le chagrin de voir les biens dont Pepin dépouilla Everard, Seigneur d'Elst dans la Betuwe, qu'il avoit engagé dans cette guerre, passer à Willebrod. Enfin on négocia le mariage de Theudesinde, fille de Radbod, avec Grimoald, fils de Pepin. Cette alliance & la promesse que fit Radbod de ne plus troubler les missionnaires, furent les principaux articles de la paix qui fut conclue. A cette époque la collégiale d'Utrecht fut fondée; (1) elle devint le foyer d'où la lumiere de l'Evangile se répandit dans les deux Germanies. Des églises furent bâties de tous côtés. Willebrod fonda l'Evêché d'Aichstedt. Adalbert prêcha la foi dans le Kennemerland; Werensfrid dans la Betuwe: Suidbert remplaça Willebrod au siege d'Utrecht & Lebwin succéda à Suidbert. Marcellin fut l'Apôtre de l'Overyssel. Pepin dota magnifiquement les églises qu'ils éleverent en divers lieux: il donna à Willebrod une isle dans le Rhin; ce Prélat fonda le monastere d'Eptenac, il s'y fixa & pendant son séjour, il bâtit les églises de Vlaardingen, Velzen, Putten & Heilo. (2)

Fait sa paix avec Radbod. — *Progrès de l'Evangile.* — *Donations faites aux eglises.*

Thierry étoit mort; Clovis III lui avoit succédé & n'avoit regné que quatre ans; Pepin éleva Childebert à sa place. Celui-ci mourut âgé de 28 ans, & Pepin lui donna pour successeur, son fils Dagobert. Ces Princes n'avoient que le titre de Rois. Enfermés dans des maisons de plaisance, éloignés des yeux des peuples, bornés à la société de quelques domestiques, ils ne se mêloient en rien des affaires d'Etat. Le Maire étoit le vrai Roi; Pepin en avoit même le titre en Austrasie & en exerçoit le pouvoir.

Autorité de Pepin de Heristal.

714. Vers le commencement du regne de Dagobert, Grimoald, fils de Pepin & de Plectrude, fut assassiné dans l'église de St. Lambert à Liege, par Rangaire, Frison attaché à Radbod. (3) On accusa ce Prince d'avoir comploté cet assassinat avec Theudesinde sa fille, femme de Grimoald. Pepin vengea sa mort sur les complices qu'il put découvrir. Il fit élire Théodebald son bâtard, Maire de Neustrie. Pepin en mourant nomma pour son successeur, Théodebald son petit-fils, sous la régence de Plectrude. Il laissa encore deux enfans, Charles surnommé depuis Martel, qu'il avoit eu d'Alpaïde sa concubine & qu'il avoit créé Duc de Brabant, & Childebrand. Plectrude s'empara du gouvernement, & fit enfermer Charles dans Cologne, où elle faisoit son séjour. (4) Les Austrasiens dominoient dans sa cour; les Neustriens jaloux chasserent Plectrude & Théodebald; ils élurent pour Maire, Rainfroy. Charles profita de ces troubles pour s'évader; il rassembla quelques amis & alla attaquer Rainfroy, qui s'étoit lié avec Radbod; Charles fut vaincu & se sauva dans le Brabant. (5) Après la mort de Dagobert, Rainfroy, au nom de Chilperic II, phantôme de Roi qu'il avoit tiré du fond d'un cloître, se mit à la tête des Neustriens & des Bourguignons, se joignit aux Frisons, assiégea Plectrude dans Cologne; mais à force d'argent elle sut l'éloigner. Char-

Sa mort. — *Charles Martel.*

(1) Joan. à Leydis. L. 1. c. 9. Mart. Ann. vet. Franc. Cont. de Fredeg. c. 102, 105.
(2) Ubbo Emm. rer. Fris. L. 1. (3) Ibid. Duchesne de Maj. Domin. L. VI. T. 2.
(4) Ann. Fuld. ad ann. 714. (5) Chr. de Fontanelle Ch. III. Ann. Fuld. ad ann. 715.

Charles qui n'avoit que 500 hommes, mais bien choisis, après s'être bien assuré de la situation & de la négligence des Neustriens, s'embusqua de nuit dans la forêt des Ardennes, tomba sur leur camp, tandis qu'il faisoit faire dans la forêt, un grand bruit de trompettes. Les Neustriens, qui croyoient avoir sur les bras une armée formidable, prirent la fuite. Les détachemens que Charles avoit placés dans les défilés, en firent un massacre horrible. (1) *Hist. anc. de Hollande.*

Cette victoire attira les Austrasiens sous les drapeaux de Charles. Rainfroy marcha contre lui & fut vaincu: Chilperic eut beaucoup de peine à se sauver. L'infatigable Charles alla chercher Radbod, le vainquit, & ne voulut lui accorder la paix qu'à condition qu'il se feroit baptiser. (2) Radbod avoit accepté la condition; il alloit recevoir le baptême, lorsque mettant un pied dans les fonts, il s'avisa de demander, si ses ayeux & ses prédécesseurs étoient dans ce paradis qu'on lui promettoit? Wolfrand qui l'avoit catéchisé, ne manqua pas de lui répondre que n'ayant pas été éclairés de la lumiere de la foi, ils n'avoient pas ce bonheur; Radbod se retira en disant qu'il préféroit d'être un peu plus mal dans un lieu où il retrouveroit ses parens & ses amis, que de se trouver dans un endroit où il ne connoîtroit personne. (3) Il mourut peu de tems après & il laissa trois filles. Eyla, l'aînée, épousa Edelhard Duc des Saxons, ayeul du célebre Witikind. *Bat Radbod.* *Mort de Radbod.*

L'Austrasie reconnut Charles pour son chef; il se rendit maître de Cologne & de Plectrude, qu'il força de lui abandonner ses petits-fils & les trésors de son pere. (4) Nous n'entrerons pas dans le détail des victoires de Charles, qui ne sont point de notre sujet. Il soutenoit ses missionnaires par les armes. Les idolâtres se révolterent; Charles les subjugua, enleva leur jeunesse & en forma une cohorte. Maître de la Frise, il attaqua les Allemans, s'empara du pays jusqu'au Danube, ramena ses troupes victorieuses dans l'Aquitaine, soumit les Gascons, & défit les Sarrasins qu'ils avoient appellés à leur secours. Poppon avoit succédé à Radbod; il assembla la ligue Saxonne, & quoiqu'il eût été baptisé, il exhorta les peuples à persévérer dans la religion de leurs peres & à former une confédération avec les peuples du Nord. *Conquêtes de Charles Martel.* 732.

A peine Charles fut-il informé de cette révolte, qu'il marcha contre les Frisons avec une armée aguerrie, soutenue d'une flotte nombreuse. Il fixa le rendez-vous de ses vaisseaux dans la Zuiderzée, entre les deux isles de Frise. Charles mit l'armée des rebelles en déroute; lorsqu'ils voulurent gagner leurs marais, les troupes de la flotte leur en empêcherent l'entrée. On en fit un massacre général. Poppon fut tué, son pays fut ravagé, les temples des idoles détruits, les bois sacrés brûlés, & Charles s'en retourna avec un butin immense. (5) La Frise se ressentit longtems de cette perte. Adalgise succéda à Poppon, & Radbod II à Adalgise; ils retinrent le titre de Rois; mais Charles exigea qu'ils se reconnussent vassaux des Rois d'Austrasie. *Poppon Roi des Frisons est tué.* *Ses successeurs.*

Charles-Martel, après la mort de Thierry de Chelles ne daigna plus mettre sur le trône ces simulacres de Rois, dont il n'avoit plus besoin. Il prit le titre de Duc des François & mourut comblé d'honneurs & de gloi- 741.

(1) Ann. Mettens. ad ann. 716. (2) Ap. Math. Chr. Traject. Ann. veteris ævi. T. V. (3) Nic. Kolin Chr. (4) Hist. de France de Mezerai. T. I. (5) Ap. Dach. T. II. Ann. Franc. Ann. Mett. ad ann. 736.

Mort de Charles-Martel.

re. (1) Quoiqu'il n'eût jamais pris le titre de Roi, à sa mort il partagea le trône à ses trois enfans ; il donna l'Austrasie, la Souabe & la Thuringe à Carloman ; la Neustrie, la Bourgogne, la Septimanie & la Provence à Pepin ; à Griffon, une portion prise sur chacun de ces deux Royaumes : mais ses deux freres l'enfermerent dans Château-neuf en Ardennes. Carloman érigea le siege d'Utrecht en Archevêché, & Winfrid à sa priere y plaça Grégoire, du sang Royal des Treviriens, qu'il avoit formé à la piété. (2) Les Frisons Orientaux tenoient encore à leurs idoles ; ils s'unirent aux Saxons & prirent les armes pour les défendre. Ils avoient à leur tête Dideric. Carloman marcha contre eux & les vainquit ; ils se souleverent encore l'année suivante & Radbod se joignit à eux ; mais ils furent accablés par les forces réunies de Carloman & de Pepin ; ils demanderent la paix & Dideric se donna en ôtage. A la sollicitation du Pape Zacharie, Carloman après cette victoire, céda tous ses droits à Pepin & se retira parmi les moines du Mont-Cassin. (3)

752. *Pepin son fils Roi de France.*

Autorisé par le souverain Pontife & par les Evêques, Pepin rélégua Childeric dans un monastere, & de l'aveu de la nation s'assit sur le trône des François. Boniface qui réunissoit alors l'Archevêché de Mayence & celui d'Utrecht, eut beaucoup de part à cette révolution. Après l'inauguration de Pepin, ce Prélat entreprit la conversion des Frisons : il avoit bâti des églises au-delà de la Zuiderzée ; il s'embarqua sur le Rhin, traversa la Frise, convertit beaucoup de monde, passa à Dockum, dressa des tentes pour ceux de sa suite & fortifia son camp : mais à peine eut-il commencé ses prédications,

Les Frisons massacrent les Chrétiens.

que les Frisons idolâtres excités par Radbod II, forcerent le camp, massacrerent les Chrétiens, pillerent les vases sacrés, & jetterent les livres saints dans les marais. Le Prélat périt dans ce massacre, avec cinquante de ses disciples. (4) Sa mort excita la vengeance des Chrétiens ; l'Ostergoo fut ravagé. Radbod alla se cacher dans le Jutland : le corps de Boniface fut transporté à Utrecht, & de-là à Fulde, dont l'abbaye lui doit une grande partie de ses richesses. (5) La Mission fut continuée à Dockum, par les soins de Grégoire, successeur de Boniface : il envoya plusieurs missionnaires dans la Frise. (6)

768. *Mort de Pepin.*

Après avoir rendu au trône de France, un lustre que tant de Rois avoient terni, Pepin mourut à Paris. Il avoit assigné à Charles, la Neustrie, la Provence & la Bourgogne, & à Carloman, l'Austrasie, la Baviere, l'Allemagne & le Pays de Thuringe. Peu de Princes ont acquis autant de gloire que Charlemagne : il recula pendant son regne, les bornes de la Monarchie Françoise,

Charlemagne.

presqu'aussi loin, que les Romains, par des conquêtes de plusieurs siecles, avoient étendu celles de leur domination. La Religion lui doit une partie de ses triomphes dans le Nord : heureux, s'il eut employé des moyens plus doux pour éclairer des peuples qui refusoient de croire ce qu'ils ne pouvoient comprendre ! (7) Carloman fut enlevé par une mort prématurée : il

(1) Ann. Mettens. ad ann. 741. (2) Epist. Bonif. 97. Cod. Donat. piar. Mirei. c. 10. Heda Hist. Episc. Ultraj. (3) Ann. Fuld. ad ann. 745. Regin. Chr. ad ann. 743. Ap. Murat. Epist. Chr. Mont. Cass. (4) Hist. gén. des Provinc. Unies. T. II. L. 3. Villebr. in vita S. Bonif. c 10. Vit. Greg. Epis. Traject. c. 3 (5) J. F. Foppens Dipp. Nov. Coll. part. V. (6) Ann. Eginh. Ann. Fuld. ad ann. 755. (7) Volt. Essai sur les mœurs & l'esprit des natiqns. Ch. 15 & 17.

laiſſoit deux fils preſqu'au berceau. (1) Les Saxons profiterent de cette circonſtance pour eſſayer encore de briſer le joug que Pepin leur avoit impoſé. Sous le nom de Saxons on comprenoit alors les Germains Septentrionaux, diviſés en Ooſtphales, Oſterlingues, Agriens & Weſtphales, en un mot, tous les peuples qui habitoient depuis l'Océan juſques à la Boheme, & depuis la frontiere orientale de la Boheme juſques à la mer Baltique. Ils étoient gouvernés par des Ducs indépendans les uns des autres, mais parmi leſquels on choiſiſſoit un chef, qui avoit toute autorité tant qu'ils étoient ſous les armes. (2) La Saxe s'unit avec cette partie de la Friſe ſur laquelle Radbod regnoit. Tous ces peuples nommerent le célebre Witikind, Duc des Angriens, pour leur chef, pendant cette guerre. L'Oſtergoo fut dévaſté, les égliſes détruites & les Chrétiens maſſacrés. Ludger, premier Evêque de Dockum, Hildegram & Gerdeber ſe retirerent en Italie. Charles inſtruit de cette révolte réſolut de ſoumettre cette nation belliqueuſe, qui, ſans un ennemi auſſi redoutable, eut peut-être fait plus de progrès qu'aucune des autres ligues, s'il faut du moins en juger par le tems & les travaux que Charlemagne, avec toutes ſes forces, mit à vaincre les Saxons. Mais nous en avons parlé ailleurs, (3) & nous nous contentons de remarquer que Charles, après avoir vaincu & fait rétablir les châteaux détruits, alla fixer ſon ſéjour à Nimegue pour le reſte du printems: attiré par la ſituation de ce pays, il réſolut d'y paſſer tous les ans cette ſaiſon. Il y bâtit un très beau palais ſur le bord du Vahal.

Hiſt. anc. de Hollande.

Witikind, Chef des Saxons & des Friſons.

775.

Dans le mois de Mars il convoqua une aſſemblée générale à Paderborn. Les Saxons s'y rendirent par députés & y porterent les tributs: les chefs s'y trouverent tous, excepté Witikind, qui étoit allé en Dannemarck demander au Roi ſon beau-frere des ſecours contre les François. (4) Ibin-Arabi, Prince Sarraſin, venu d'Eſpagne, pour engager Charles de lui faire rendre ſes Etats, parut dans cette aſſemblée, & lui en fit hommage d'avance. (5) Le Roi reçut ſa foi & partit de Nimegue avec une armée formidable: tous les grands vaſſaux de la Couronne l'accompagnerent; ſept mille Friſons choiſis y marcherent ſous la conduite de Gondebaut, leur Roi. (6) La priſe de Saragoſſe, la conquête de la Catalogne, la défaite & la ſoumiſſion des Sarraſins furent le fruit de cette expédition: (7) mais au retour les Gaſcons embuſqués à Roncevaux dans les Pyrenées, tomberent ſur l'avant-garde de Charles, la taillerent en pieces, tuerent un grand nombre d'Officiers & de Seigneurs & principalement Gondebaut, Roi de Friſe, & firent un immenſe butin. (8) On prétend que le brave Roland périt dans cette bataille. Charles vengea leur mort & força les Seigneurs du pays à lui livrer ces montagnards. La nouvelle qui ſe répandit de la défaite de Charlemagne & le retour de Witikind, qui amenoit des ſecours conſidérables, ranimerent le courage des Saxons: ils traverſerent le pays de Cologne & de Mayence. Charles ſe tranſporta ſur la Lippe; il y apprit que par l'entremiſe de Witikind,

Succès de Charles.

Echec de Roncevaux.

782.

(1) Andel. Chr. ad ann. 771. (2) Ubbo Emm. rer. Friſ. L. IV. (3) Voyez notre Tom. 39, p. 378. & ſuiv. (4) Ann. Loiſ. ad ann. 777. Eckard in Witikind. Ann. Bertin. ad ann. 777. (5) Abr. Chr. de Mezerai. T. 11. (6) Joan. à Leyd. L. IV. c. 22, Hiſt. anc. de Holl. (7) Ann. Met. Poet. Saxo ad ann. 778. (8) Eginh. c. 9. Turpin c. 12. Joann. à Leyd. L. IV. c. 18.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

les Sorabes, peuple qui habitoit entre l'Elbe & la Sala, avoient fait alliance avec les Danois. Il envoya des détachemens Austrasiens pour mettre à feu & à sang le pays des Sorabes. Witikind les rencontra comme ils venoient d'être joints par Théodoric, Prince du sang des anciens Rois de France, à la tête des troupes du Rhin & de la Meuse. (1) Théodoric ne vouloit rien donner au hasard; il étoit d'avis de reconnoître le camp & les forces de l'ennemi, avant d'en venir au combat. Les Généraux prirent sa prudence pour timidité; ils passèrent le Weser &, sans avoir fait aucune disposition, ils tomberent sur les retranchemens de Witikind, qui les attendit, les repoussa, & les mit en déroute; il en massacra un grand nombre & le reste fuit dans le camp de Théodoric: les vainqueurs l'investirent. Charles marcha contre eux avec toute son armée: les Saxons effrayés tournerent leurs armes contre Witikind même, qui trouva le moyen de s'échapper & de se retirer en Dannemarck. Les Saxons eurent recours aux prieres & demanderent la paix: Charles exigea qu'ils lui livrassent leur Général; & quand il eut appris qu'il étoit parti, il fit massacrer quatre mille cinq cens personnes. (2) Cette cruelle exécution se fit à Verden sur le Weser. M. de Voltaire la regarde comme le crime d'un brigand. (3) Rien ne peut excuser Charles; il outra le droit de la guerre, en faisant égorger de sang froid un si grand nombre de victimes: mais il faut convenir que l'opiniâtreté des Saxons à ravager les terres des François, après tant de défaites, malgré la foi si souvent jurée & violée, après avoir éprouvé tant de fois la clémence du vainqueur, étoit bien propre à exciter la colere de Charles. D'ailleurs, il prévoyoit les maux dont la France auroit bientôt à gémir, par l'introduction des Normans que l'alliance de Witikind facilitoit.

Victoire de Witikind. *Il est défait.* *Cruauté de Charlemagne.* *Excusée, si elle peut l'être.*

Cependant ce massacre indigna les nations du Nord; elles coururent à la vengeance: Witikind parut avec ses Danois; les Frisons rompirent toute alliance avec les François; persuadés que Charles ne se servoit de la Religion, que comme d'un prétexte pour envahir les deux Germanies, ils détruisirent les églises, en maltraiterent les ministres & chasserent les missionnaires. (4) Les Danois, à qui Radbod avoit peint les François comme un peuple ambitieux qui aspiroit à la monarchie universelle, ne respiroient que la dévastation: Radbod ne recueillit point le fruit de la haine qu'il avoit allumée, il fut enlevé par une mort précipitée. En lui finit la race des anciens Rois de Frise. Charles marcha contre les confédérés, les tailla en pieces & fit trancher la tête à un grand nombre de prisonniers. Les confédérés se réunirent & perdirent deux batailles sanglantes. Charles forma deux armées; l'une, qu'il envoya en Westphalie, étoit sous les ordres de l'ainé de ses fils; il conduisit l'autre dans la Thuringe. Les Westphales furent battus par la premiere au passage de la Lippe. (5) Les Oostphales & les Angriens furent mis en déroute sur les bords de l'Hasa. Charles & son fils resterent dans le pays & le ravagerent jusqu'à l'Eider. (6)

Conjuration des peuples du Nord, conduits par Witikind. *Mort de Radbod II, dernier Roi des Frisons.* *Défaite des Frisons.*

785. Malgré tant de pertes & de sang répandu, les confédérés reprirent les

(1) Eginh. Ann. ad ann. 782. (2) Ibid. Ann. Fuld. Laurish. (3) Essai sur les mœurs & l'esprit des nations. c. 15. (4) Eginh. Ann. Ann. Fuld. ad ann. 782. (5) Ann. Franc. & Ann. Eginh. ad ann. 784. (6) Idem. ad eund. ann.

armes l'année suivante & les Frisons firent de nouveaux efforts; Charles les vainquit encore. Enfin les Saxons se mirent à la merci du vainqueur. Il écouta la clémence & prit le parti de la négociation. Il rendoit justice à la valeur & aux vertus de Witikind; il connoissoit l'ascendant que ce Prince avoit sur les Danois, les Saxons & les Frisons. Il lui fit proposer la paix & son amitié: à cette condition il promit de faire grace aux vaincus; & comme il vouloit traiter personnellement avec lui, il lui envoya le premier des ôtages. Witikind vint le trouver au château d'Attigny; Charles alla au devant de lui, l'accabla de caresses, convint de la paix, lui persuada de se faire baptiser, & voulut être son parrain. (1) Il lui donna le Duché d'Angrie. Pour prévenir les révoltes, il établit un tribunal sévere, une espece d'inquisition & transporta dix mille familles Saxonnes dans la Belgique, en France & en Italie. Celles qui passèrent en Flandre, furent d'un grand secours à Lideric, pour ouvrir de larges routes à travers les bois & les marais, pour bâtir des forts, purger le pays de brigands & repousser les Danois qui vinrent insulter Anvers & Boulogne.

Hist. anc. de Hollande.

Ils se revoltent & sont vaincus.

Traité de paix entre Charlemagne & Witikind.

Charles polit les mœurs des Saxons & des Frisons & les engagea peu à peu à embrasser le Christianisme. (2) Cette Religion pratiquée par Witikind & les écoles introduites par Charlemagne, changerent insensiblement le caractere féroce de ces peuples; il employoit en même tems l'adresse, la force & les caresses. Mais en fait d'opinions la force est le moyen le moins assuré. Charles avoit soumis les Wilses, peuple Sclavon sans chef & sans discipline. (3) Il alloit retourner en France, lorsqu'il apprit que les Frisons d'au-delà de l'Embs, s'étoient soulevés & avoient tué ses officiers; Charles vengea cet outrage par la dévastation du pays renfermé entre l'Embs & le Weser & par l'exportation d'un grand nombre d'habitans. A cette époque il bâtit l'église de Paderborn & y établit un Evêque. (4) Celui d'Utrecht étoit Alberic, successeur de Grégoire. A Willihad avoit succédé Willerio, dans l'Evêché de Brême. L'exemple & la douceur de ces hommes pieux avoient plus fait sur les mœurs & le caractere des Saxons & des Frisons, que les armes de Charlemagne. (5)

Les Saxons & les Frisons embrassent l'Evangile.

789.

Tous les Frisons n'avoient pas été rebelles. Dans la guerre que Charles soutint contre les Huns, appellés dans l'Austrasie par Tassillon, gendre de Didier, ils étoient aux ordres du Comte Théodoric. (6) Les Saxons dans cette guerre se révolterent encore & se joignirent aux Huns. Les Frisons étoient à la suite de Charlemagne, lorsque ce Prince marcha en Italie pour venger Léon III, des outrages qu'il avoit reçus des Romains révoltés. Ceux-ci ayant refusé de recevoir le Roi, les Frisons qu'il avoit dans son armée, s'introduisirent dans la ville & en firent ouvrir les portes. (7) Quelques auteurs nient que Charles soit entré de force dans Rome; mais il n'en est pas moins vrai qu'il avoit des troupes Frisonnes dans son armée. C'est dans ce

(1) Eginh. ad ann. 785. Ann. Met. Krantz. Ann. Frif. Rolvinck de fit. & mor. Westph. L. 11. c. 7. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 785. (3) Canis. Epist. Alc. XXX. (4) Ann. Lauriss. Lambert. ad ann. 789. (5) Ubbo Emm. rer. Fris. L. IV. (6) Eginh. ad ann. 709. (7) Ann. Fris. ad ann. 709. Krantz. Ant. Fris. L. III.

voyage que Charlemagne reçut la Couronne de l'Empire d'Occident, que le Pape fit revivre en sa faveur. (1)

Charlemagne couronné Empereur. 800. *Les Saxons se révoltent.*

Les Saxons excités par le Roi de Dannemarck, profiterent de l'éloignement de Charles & se révolterent encore. Ce Prince accourut avec toutes ses troupes & dirigea si bien leur marche, qu'il poussa les rebelles, & les enveloppa entre l'Elbe & l'Eider. Ils mirent bas les armes & se rendirent à discrétion. Charles voyant qu'il étoit impossible d'accoutumer ce peuple au joug, en transplanta la plus grande partie dans l'Helvétie, & donna leurs habitations aux Sclavons Abodrites. Il établit un conseil, ou une espece d'inquisition, pour prévenir les troubles. Ainsi finit cette guerre des Saxons, qui duroit depuis trente ans. (2) Charles traita désormais les Saxons & les Frisons avec douceur. Il exigeoit seulement qu'ils jurassent d'obéir aux Comtes & aux Evêques, qu'il avoit établis: ils s'opposerent cependant à l'établissement des dixmes ecclésiastiques. (3) Alcuin les excusa & prit même leur parti auprès de l'Empereur; mais l'impôt onéreux de la dixme n'en fût pas moins établi, & n'a jamais disparu depuis.

L'Empereur les expatrie. 804. *Etablissement des Dixmes.*

Charlemagne commençoit à ressentir les infirmités de l'âge; il songea au partage de ses Etats. Il donna la Frise & la Saxe à Charles. L'Empereur se transporta à Nimegue, fit publier ce partage & enjoignit aux peuples de reconnoître Charles son fils pour leur Souverain. (4) A peine Charles venoit-il d'être nommé, que commencerent ces terribles invasions des Danois ou Normans. Godefroy, Roi de Dannemarck, fils de Germond & d'une fille de Radbod, se mit à la tête des Saxons & des Frisons, qui, pendant les dernieres guerres, s'étoient réfugiés dans ses Etats; il prétendoit avoir des droits sur la Frise du chef de sa mere. (5) Les Normans parurent sur les côtes, descendirent malgré l'opposition des Comtes, qu'ils battirent, forcerent les Abodrites de se rendre, pillerent Rerick, ville considérable, éleverent un grand rempart à l'opposite du pays des Saxons, du côté septentrional de l'Eider, (6) & ne laisserent qu'une porte bien fortifiée. Ce jeune Prince n'arriva qu'après leur départ: il détruisit leurs forts, passa leurs garnisons au fil de l'épée, & démolit la muraille en plusieurs endroits. On s'entremit pour la paix entre Charlemagne & Godefroy; mais la négociation n'ayant rien produit, Charles entra en campagne, battit les ennemis, entra dans le pays de Holstein qu'il ravagea, y fit élever le fort d'Essesfeldt, y laissa une forte garnison & revint en France.

807. *Premieres invasions des Normans.*

Godefroy trouvant trop d'obstacles par terre, tourna ses vues du côté de la mer; il arma deux cens voiles, descendit sans difficulté dans la Frise, la ravagea, battit l'armée combinée du Duc Heric & des Comtes, qu'il força de payer tribut. Il réduisit le peuple à la plus rude servitude, il ordonna que les maisons n'auroient qu'une porte ouverte au Nord, mais si basse qu'on n'y pût entrer ou en sortir qu'à genoux. (7) Le receveur des impositions forçoit les habitans, à jetter piece à piece, leur redevance, dans un bou-

Leurs ravages.

(1) Eginh. Ann. ad ann. 800, 801. Mon. S. Gall. c. 38. Anast. Biblioth. Vit. Pontif in Leon III. (2) Ann. Fuldens. Laurish. Ann. Sax. (3) Alc. Epist. VII. ap. Mabill. Epist. I. apud Duch. T. 11. (4) Ann. Bertin Regino ad ann 806. (5) Krantz. Antiq. Fris. L. III. c. 14. (6) Ann. Bertin Regino ad ann. 808. (7) Nicol. Kolin. Chr. Ann. Bertin.

clier d'airain suspendu à la porte du fort, où il résidoit, afin de juger par le son si la somme étoit complette. Les Frisons traités en esclaves implorerent l'Empereur. Godefroy se vantoit qu'il iroit l'attaquer jusques dans Aix-la-Chapelle. (1) Il pénétra jusques à Groningue, brûla l'église de St. Martin, & fit passer au fil de l'épée tous les Chrétiens; les Normans se répandirent dans la Chersonese Cimbrique & la désolerent. L'Empereur avec toute son armée, soutenue de deux flottes, l'une sur l'Escaut, l'autre sur la Meuse, alla chercher Godefroy & le força de reculer; il n'eut pas la peine de le combattre: il fut assassiné dans son camp, les uns disent par ses gardes, les autres par son propre fils, dont il avoit répudié la mere depuis peu. (2) Les Normans contens de sauver leur butin, se retirerent, & Hemming, successeur & neveu de Godefroy, fit sa paix avec les François.

Hist. anc. de Hollande.

Charlemagne les force à la retraite.

Charlemagne, pour réparer les pertes & les maux que les Frisons avoient soufferts, les délivra de toute imposition & de toute servitude: il leur donna des troupes, avec lesquelles ils expulserent ce qui restoit de Danois dans ce pays. Ce Prince fit plus, il permit aux Frisons de se gouverner eux-mêmes, & la Frise fut érigée en République sous la protection de l'Empire. Charlemagne leur avoit donné des loix; ils créerent un Sénat, auquel ils en confierent le dépôt. Ces loix assuroient à chacun la liberté & la propriété de ses biens: elles punissoient les voies de fait, la violence, & tout ce qui peut porter atteinte à la sûreté publique, infligeoient des peines capitales au parricide, au vol, à l'incendie, à l'inceste, régloient les dots, l'ordre des successions; mais ce qui tenoit encore de la barbarie, c'est que dans le cas d'insuffisance de preuves testimoniales, les preuves par l'eau bouillante, par le duel & par le feu étoient ordonnées.

La Frise érigée en République.

Loix de Charlemagne.

A Hemming, Roi de Dannemarck, succéderent Anul & Sigefroy freres, petits-fils de Godefroy; ils se livrerent bataille & périrent tous les deux. Heriold & Rainfroy, freres d'Anul, furent nommés par son parti. Heriold fut chassé par les fils de Godefroy. Il eut recours à Charles, qui lui donna des terres dans la West-Frise. (3) Charlemagne, au comble des honneurs & de la gloire, étoit dévoré de chagrins domestiques; Pepin, qui avoit comploté de se défaire de ses deux freres, fut renfermé au couvent de Pruyn & Charles mourut, de sorte qu'il ne lui resta que Louis. L'Empereur sentant approcher sa fin, couronna son fils & mourut peu de tems après, laissant après lui la plus grande réputation & la mieux méritée; grand homme dans tous les genres, à qui la France dut les premiers rayons de lumiere qui commencerent à dissiper sa barbarie, (4) & l'Europe un changement considérable dans le gouvernement & dans les mœurs.

813.

Mort de Charlemagne.

Louis le Pieux, surnommé le Débonnaire, s'attira l'inimitié du Clergé, pour avoir voulu l'assujettir à une vie & à des mœurs plus régulieres. Les biens immenses dont Charlemagne avoit enrichi l'Eglise, rendirent ses ministres impérieux & vains. Les Frisons plus reconnoissans lui demeurerent toujours attachés & fideles, soit en mémoire des bienfaits qu'ils avoient re-

Louis le Débonnaire.

(1) Eginh. vit. Car. Mag. cap. 11. Ubbo Emm. rer. Frisiæ. L. V. Van Loon Hist. anc. de Holl. (2) Mon. S. Gall de reb. Car. Mag. (3) Ann. Fuld. Regin. ad ann. 812. (4) Eginh. vit. Car. Mag. c. 19.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

ças du pere, soit parce que le fils leur rendit le droit d'hériter, dont ils avoient été privés. (1) Heriold implora le secours de Louis contre les fils de Godefroy. Ce Prince lui donna des terres à l'embouchure de l'Embs, pour qu'il pût saisir plus aisément les occasions de rentrer dans ses Etats. Les Comtes des Abodrites eurent ordre de se joindre à Heriold, de se tenir en force sur les frontieres, sans néanmoins entrer sur les terres des Danois. Les Comtes passerent l'Elbe & l'Eider; ils trouverent l'armée des fils de Godefroy rangée en bataille, & une flotte de deux cens voiles à la rade. Les Comtes se bornerent à ravager le pays sous les yeux de l'armée. Heriold demanda de plus grands secours; les Princes Danois solliciterent l'amitié de Louis; mais l'Empereur, dont l'unique objet étoit d'entretenir les guerres intestines des Normans, n'accorda ni les uns ni l'autre. (2)

Guerres des Normans ou Danois.

817. L'Empereur convoqua une assemblée générale à Aix-la-Chapelle. Il fit deux grandes fautes dans cette assemblée: un réglement de discipline pour le clergé, & l'association de Lothaire son fils à l'Empire. Tout pieux & dévot qu'il étoit, le Clergé ne lui pardonna pas d'avoir défendu la Simonie, d'avoir réprimé le luxe des Evêques & la vie licencieuse des Ecclésiastiques séculiers & réguliers. Il donna l'Aquitaine à Pepin & la Baviere à Louis, & à l'un & à l'autre le titre de Rois; mais il les subordonna à Lothaire, & au cas qu'ils eussent plusieurs enfans, il leur défendit de leur partager leurs Royaumes: il voulut que chacun ne pût le déférer qu'à celui que son pere, conjointement avec le peuple, éliroient. (3) Ces dispositions mécontenterent Lothaire, qui ne vouloit partager l'Empire avec personne. D'un autre côté, Bernard, Roi d'Italie, fils naturel de Pepin & oncle de Louis, qui croyoit avoir plus de droits à la succession de Charlemagne, comme fils de l'aîné de ses enfans, étoit excité à la révolte par les Evêques & par tous les ordres de l'Etat; mais cette conspiration fut bientôt découverte & punie. (4)

Louis partage ses Etats à ses fils.

Les Danois lassés des maux de la guerre civile, appellerent Heriold au trône. L'Empereur le fit escorter d'une flotte & du moine Anschaire pour convertir le Dannemarck: Anschaire effaroucha les idolâtres; les fils de Godefroy se mirent à leur tête. (5) Sclaonir, Duc des Abodrites, qui supportoit impatiemment que Louis lui eût associé Astragon, se joignit à eux, attaqua les François qu'Heriold avoit amenés, les battit, & força Heriold de sortir du Dannemarck. Sclaonir mit le siege devant Effesfeldt: les Comtes accoururent, mirent en fuite les Danois & prirent Sclaonir. Astragon, maître du pays voulut se rendre indépendant, se lia avec les Danois, & ratifia pour lui le traité que Sclaonir avoit fait avec eux. L'Empereur indigné de tant d'ingratitude, le chassa du trône & rétablit Sclaonir, auquel il pardonna sa défection.

Les François chassés au Dannemarck.

Corsaires Danois.

823. Les corsaires infestoient les côtes; Louis entreprit d'en nettoyer les mers & de faire une guerre sanglante aux Danois: Heriold l'instruisit de leurs forces; l'Empereur lui promit de le rétablir dans ses Etats & Heriold s'engagea de

(1) Vit. Lud. Pii inc. Aut. Ann. Sax. Laurish. ad ann. 814. (2) Eginh. & Ann. Bertin ad ann. 815. (3) Baluz. T. 1. Chart. divis. Imp. (4) Ann. Bertin. ad ann. 817. Gold. Const. Imp. T. 1. Ann. Laurish. Ann. Frising. L. 1. c. 33. Regino. (5) Ann. Bertin. ad ann. 819.

de lui en faire hommage & de se faire baptiser: en attendant il eut pour sa résidence Wyck-te-Duurstede. Louis donna en même tems à Roruc & à Hemming, freres de Heriold, des fiefs considérables dans le Kennemerland; Walcheren & pour retraite, en cas de descente, le Rustingerland sur le Weser. La guerre fut déclarée dans l'assemblée de Nimegue. (1) Les exilés qui avoient eu part à la conjuration de Bernard & que Louis avoit rappellés, ne tarderent pas de se joindre aux Evêques, secrétement ennemis de l'Empereur; ils chercherent à brouiller le pere avec les enfans. Il venoit d'épouser Judith, fille de Guelf de la maison de Baviere: elle avoit de l'amitié pour le jeune Bernard; ils firent regarder ces liaisons comme criminelles. Louis avoit des remords du supplice auquel il avoit condamné Bernard, Roi d'Italie; les Evêques les fomenterent & profitant de toutes ces circonstances, ils avilirent ce Prince. Frédéric, Evêque d'Utrecht, du sang des anciens Rois de Frise, respectable par ses mœurs, mais dangereux par son fanatisme, avoit détruit les restes du Paganisme chez les peuples de la Zuiderzée, & avoit aboli l'usage des mariages des freres & des sœurs, qui regnoit dans la Zélande. Louis l'encourageoit à détruire entierement ces alliances incestueuses; le Prélat outrant l'amertume de son zele, osa lui dire qu'il devoit se réformer lui-même, avant de vouloir corriger les autres, & donner l'exemple en renvoyant Judith. (2) Cet Evêque fut le persécuteur le plus acharné de cette Princesse, qui finit par l'immoler à sa vengeance. (3)

Hist. anc. de Hollande.

L'Evêque d'Utrecht outrage Louis.

En est puni.

Les préparatifs que Louis faisoit contre les Danois, intimiderent les Princes, qui offrirent de partager la Couronne avec Heriold; ils le reçurent avec amitié; mais lorsqu'ils surent que ce Roi, Thora sa femme, Godefroy & Rodolphe ses fils, Hemming & Roruc ses freres, & toute leur suite avoient reçu le baptême & qu'Anschaire venoit prêcher l'Evangile en Dannemarck, ils chasserent Heriold & forcerent les François à repasser la mer. (4) Les Princes Danois rejetterent cet événement sur Heriold même, qu'ils accuserent de s'être attiré la haine du peuple. Louis, dont les troupes venoient d'être battues en Catalogne, consentit à faire la paix avec les Danois: Heriold renonça au trône de Dannemarck & se retira à Wyck-te-Duurstede.

Paix avec les Danois.

La naissance de Charles le Chauve, fils de l'Empereur & de Judith; l'appanage qu'il fallut faire à ce Prince aux dépens des Etats de ses freres; la révolte de Pepin & de Louis contre leur pere; l'animosité du Clergé contre l'Empereur, plongerent ce Prince & l'Empire dans une infinité de maux. Louis le Débonnaire, prisonnier de ses enfans rebelles, confiné dans un couvent, dont les moines le traitoient indignement, (5) est enfin livré au tribunal des Evêques, qui osent condamner leur Roi sur une accusation injuste: juges & exécuteurs d'une sentence odieuse, ils le traînent au pied de l'autel, le dépouillent, le fouettent, le jettent dans une cellule du monastere de St. Medard de Soissons, couvert d'un sac de pénitent, sans domestiques, sans aucune marque de royauté, mort pour le reste du monde. (6) Il

Outrages faits à Louis par le clergé.

(1) Ann. Bertin. Ann. Fuld. ad ann. 326. (2) Beka Hist. Pontif. Vita Fred. Episc. Traject. (3) Ubbo Emm. rer. Fris. L. IV. Reg. ad ann. 838. (4) Ann. Bertin. ad ann. 827. (5) Theg. vit. Lud. Pii. c. 36. Nithard L. 1. Aimon. L. V. c. 12. (6) Agobard L. 11. Volt. Essai sur l'esprit & les mœurs des nations, ch. 23.

SECT. II. *Hist.* anc. de Hollande.

ne sortit de cette prison que par la mésintelligence de ses enfans. Judith sortit en même tems de celui où elle avoit été renfermée. Pendant ces troubles les Normans ravageoient la Frise: ils dévasterent les deux rives du Rhin jusques à Utrecht, débarquerent leurs troupes, & se rendirent par terre à Wyck-te-Duurstede, emporterent cette place d'assaut, la pillerent, y mirent le feu, massacrerent les habitans & emmenerent en esclavage les enfans & les femmes. (1) Louis se plaignit aux Rois de Dannemarck; ils répondirent qu'ils n'étoient pas les maîtres d'empêcher leurs sujets de courir les mers, & lui demanderent raison de quelques Danois assassinés auprès de Cologne. Louis fit punir les assassins. Les Normans n'en furent que plus audacieux. L'Empereur garnit les frontieres, fortifia Hambourg, chargea l'Evêque de veiller à la sûreté des deux côtés de l'Elbe, & donna à Hemming un corps de troupes, le commandement de la flotte, & le gouvernement des côtes de la Germanie inférieure & de la Flandre. (2) Les Danois reparurent & furent vivement repoussés, avec une perte considérable. Mais l'année suivante ils revinrent avec une flotte & des forces supérieures: ils ravagerent l'isle de Walcheren. Le Comte Eggard & Hemming marcherent contre eux. Les Danois eurent l'avantage; les deux Généraux furent tués & les François massacrés ou mis en fuite. Ils traverserent l'Escaut & saccagerent Anvers: ils brûlerent Witlam, se transporterent par le Rhin à Wyck-te-Duurstede & réduisirent cette ville entierement en cendres, commirent toute sorte de cruautés dans le Kennemerland; mais apprenant que l'Empereur approchoit, ils remirent à la voile & emporterent un riche butin. (3)

Ravages des Normans dans la Frise & les isles du Rhin.

Les François massacrés.

Hemming & le Comte de Walcheren avoient été tués: leur mort affligea sensiblement l'Empereur. Il fit des reproches violens aux autres Comtes de ne les avoir pas secourus, leur ôta leurs gouvernemens & mit des Marquis à leur place. La Betuwe reçut alors des Danois même les noms de Hollande & de Zélande: les Bataves avoient donné le leur à la Betuwe, où ils s'étoient réfugiés depuis longtems. (4) Les Normans qui n'osoient rien tenter par terre, à cause des précautions que Louis avoit prises, infesterent les mers: une tempête violente dispersa leur flotte, submergea une partie de leurs vaisseaux & mit les autres hors de combat. Le Roi de Dannemarck se pliant aux circonstances, envoya des Ambassadeurs à Louis, pour l'assurer qu'il avoit puni les pirates, & lui demanda vengeance des Saxons & des Abodrites, qui ravageoient les frontieres de ses Etats. Cette demande artificieuse fut rejettée. Ce Prince ayant fait à la sollicitation de Judith, un nouveau partage de ses Etats, entre ses enfans Lothaire & Charles; la plus grande partie des Pays-bas resta au premier; il eut le Duché de Frise jusqu'à la Meuse, le Comté d'Ameland, le Comté des Bataves & celui de Teisterbant.

La Betuwe reçoit des Danois les noms de Hollande & de Zélande.

Les Pays-bas sont l'appanage de Lothaire.

Les Danois firent une descente dans l'isle de Walcheren, en pillerent quelques parties, & leur Roi envoya certifier à Louis, qu'il n'avoit aucune part à cette dévastation & renouvella sa demande de punir les Saxons. Louis envoya
839. sur les lieux pour s'assurer de la vérité: mais le pays à cette époque, fut sub-

(1) Ann. Bertin ad ann. 834. Ubbo Emm. rer. Fris. L. V. (2) Idem. Ibid. (3) Ann. Fuld. ad ann. 837. Chr. S. Bert. Part. III. c. 12. (4) Ann. Bertin. ad ann. 838.

mergé. La mer ſurmonta les dunes & inonda preſque toute la Friſe: 2437 maiſons furent abîmées ſous les eaux; le Rhin retrograda & prit un nouveau cours dans le Leck & l'Yſſel; la Zuiderzée & l'Océan s'unirent; les ſables amoncelés fermerent preſqu'entierement l'embouchure qu'il avoit près de Catwyck. (1) Ce fléau fut ſuivi bientôt après de la mort de Louis le Débonnaire, un des plus grands & des meilleurs Princes, s'il eût eu plus de fermeté. Sa foibleſſe lui attira tous les maux dont il fut accablé. Après ſa mort Lothaire ne mit plus de frein à ſon ambition; il fit propoſer à Heriold d'attaquer les pays maritimes ſoumis à ſes freres & lui promit des établiſſemens dans la Friſe. (2)

Hiſt. anc. de Hollande.

Inondation. 840. *Mort de Louis le Débonnaire.*

Les enfans de Louis le Débonnaire réconciliés après de ſanglantes batailles, convinrent d'un nouveau partage. Lothaire eut le titre d'Empereur, l'Italie & les pays entre le Rhin & l'Eſcaut, depuis leurs ſources juſques à la mer. Ce qui comprenoit la Zélande, une partie de la Hollande, Utrecht, une partie de la Gueldre & du Brabant, le Cambréſis, le Hainaut & deux portions de la Friſe. La troiſieme étoit dans le lot de Louis le Germanique; le nom de Lotharingie ou Lorraine demeura à cette partie du Royaume de Lothaire, qui prend depuis les ſources juſqu'aux embouchures de la Meuſe & de l'Eſcaut. (3) Les trois Princes convinrent de réunir leurs forces contre les Normans. Il y avoit peu de provinces maritimes que ces barbares n'euſſent ravagées. La Guienne étoit dévaſtée. Le Duc Totilus, deux fois vaincu par eux, parvint à les chaſſer de la Gaſcogne. Ils revinrent après ſa mort: Saintes, Angoulême, Perigueux éprouverent leur fureur; ils avoient brûlé la ville de Rouen, dévaſté la Bretagne, étoient revenus à Rouen, avoient déſolé la Normandie & menacé Paris: ils parvinrent par la Seine dans les environs de cette ville, ils les ravagerent, mais ne purent jamais ſurprendre cette capitale. L'année ſuivante, après avoir porté le fer & le feu dans la Picardie & la Flandre, ils revinrent dans la Friſe, s'emparerent de la ville de Hambourg & s'y ſeroient établis, ſi l'Allemagne n'eût réuni ſes efforts pour les en chaſſer. Tout fuyoit devant eux, la terreur s'étoit emparée des peuples.

843. *Nouveau partage.*

Dévaſtations des Normands.

Malgré les réſolutions des trois freres, les Normans pénétrerent juſques à Toulouſe par la Garonne, revinrent ſous les murs de Paris & Charles s'en délivra à force d'argent. Ces Princes envoyerent des Ambaſſadeurs au Roi de Dannemarck, pour l'engager à mettre fin à ces déſordres & pour lui déclarer la guerre en cas de refus. (4) Mais tandis qu'on négocioit, une de leurs flottes dévaſta l'Aquitaine; une autre remonta le Rhin & ſaccagea Wyck-te-Duurſtede. Les fils d'Heriold furent ſoupçonnés d'avoir favoriſé cette deſcente, & l'Empereur fit trancher la tête à ce Prince ingrat & perfide. (5) Roruc accuſé d'avoir eu part au crime de ſes neveux, n'évita le ſupplice que par la fuite: il appella les Normands & avec leur ſecours ſe rendit maître de Wyck-te-Duurſtede, s'y fortifia, & l'Empereur ne pouvant l'y forcer fut obligé de capituler. Il conſentit à lui laiſſer cette ville, avec des

845.

Etablis dans la Hollande & la Gueldre.

(1) Chr. Tornac. Mart. ad ann. 839. Ann. Bert. ad eund. ann. (2) Ann. Bertin. ad ann. 841. (3) Hiſt. Génér. des Prov. Unies. (4) Cap. Reg. Franc. T. II. (5) Ann. Fuld. ad ann. 852.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

terres dans la Hollande & dans la Gueldre; & Roruc s'obligea de payer les droits domainiaux, & de garder l'entrée de la Meuse. (1)

Ce triomphe de Roruc ne fit qu'exciter ses compatriotes. Chaque chef de corsaire espéra la même faveur. L'un tombe sur la Frise, la ravage, ga-

852. gne la Seine, pille Rouen & réduit Beauvais en cendres; mais comme il s'en retournoit, lui & les siens furent massacrés. L'autre porte le fer & le feu sur les bords de l'Escaut. Sidroc, corsaire redouté, parut dans la Frise avec une flotte de 250 voiles, que Godefroy, fils d'Heriold, avoit armée. Les Danois exigerent des Frisons, des contributions immenses à titre de tribut annuel. Les Frisons trop affoiblis par leurs pertes passées, abandonnerent leurs côtes à leurs tyrans. Lothaire & Charles accoururent des deux côtés de l'Escaut; mais Charles se retira sans combattre, & l'Empereur consentit à un traité, par lequel il permit à la flotte de passer l'hiver dans une isle, où les Normans se retrancherent, & d'où ils ne partirent qu'après l'a-

Ils mettent la Frise à contribution.

855. voir ravagée. (2) Roruc & Godefroy quitterent la Frise, appellés en Dannemarck par la révolte des fils de Gudurn contre Horuc, leur oncle. L'Empereur donna à Lothaire, le second de ses fils, les terres qu'ils avoient quittées. (3)

L'Empereur quitta le trône pour entrer dans un cloître, où il mourut peu de tems après. Il partagea ses Etats à ses trois fils. Louis l'aîné fut Empereur, & eut l'Italie; Lothaire eut les deux Lorraines, & Charles la Bourgogne Transjurane. Roruc & Godefroy de retour dans les Pays-bas, chasserent le jeune Lothaire des pays qu'ils avoient abandonnés; mais rappellés en Dannemarck par la mort de Horuc, ils munirent de bonnes garnisons

Chassent le jeune Lothaire des Pays-bas.

857. les châteaux qu'ils laissoient dans la Betuwe & dans la Gueldre, pour n'être pas exposés à les reconquérir, & lorsqu'ils revinrent ils rentrerent dans la Frise, maîtres du pays qui s'étend depuis l'Eider jusques à la Baltique & qu'ils avoient obligé Horuc II de leur céder.

La Flandre érigée en comté, en faveur de Baudouin.

Vers ce tems, la Flandre fut érigée en Comté sur la tête de Baudouin grand-forestier, (4) surnommé bras de fer à cause de sa force & de sa valeur. Il avoit été frappé de l'esprit & de la beauté de Judith, fille de Charles le Chauve, & Judith n'avoit pas été insensible à son mérite; il la demanda au Roi, qui la lui refusa avec dédain. Charles l'accorda quelque tems après aux vœux d'Etelwolph, Roi d'Angleterre, qui mourut bientôt après son mariage. Le fils de ce Prince épousa sa belle-mere & ne survécut pas longtems à ses nôces. Baudouin toujours amoureux de Judith & ne pouvant point obtenir l'aveu de Charles, fit consentir Judith à un enlevement. Charles fit excommunier le ravisseur & marcha contre lui. Baudouin n'avoit que peu de troupes; il attendit l'ennemi dans des défilés; à peine l'avant-garde de Charles eût-elle paru, qu'elle fut attaquée de tous côtés & repliée sur le corps d'armée, qui fut mis en déroute. Baudouin la poursuivit & l'obligea de se retirer: il étoit trop foible pour espérer de se soutenir. Il prit le parti de recourir au Pape; il fit valoir les droits de la Princesse qui, deux fois

Cause de cette erection.

(1) Ann. Bertin. & Fuld. Chr. Fontenel. (2) Ann. Bertin. ad ann. 852. (3) Ann. Fuldenses & Bertin. ad ann. 852, 855. (4) Meyer Ant. Fland. L. II. Epist. Marcel. 1, & Flodoard L. III.

veuve, & maîtresse de disposer de sa main, avoit suivi volontairement un nouvel époux de son choix; il prouva que l'excommunication fondée sur une violence prétendue, étoit injuste & nulle; que leur mariage libre de part & d'autre, contracté avec les formalités requises, ne pouvoit point être dissous. Le Pape touché de ces raisons, & jaloux du droit qu'il prétendoit avoir d'annuller & de confirmer le mariage des Souverains, leva l'excommunication, déclara les liens formés par les époux, indissolubles & légitimes & s'entremit pour obtenir le consentement du Roi, qui se laissa fléchir, fit célébrer le mariage pour la seconde fois & en sa présence; créa Baudouin Comte de Flandre, pour lui donner un titre qui le rapprochât de sa femme & recula les bornes de cette province, depuis la Somme & l'Escaut jusqu'à la mer. *Hist. anc. de Hollande.*

Les Normands continuent leurs ravages.

Cependant les Normans s'étoient emparés d'Utrecht, avoient presque détruit cette ville; l'église de St. Martin étoit encore renversée, les chanoines massacrés, l'évêque fugitif. Ils dévastoient tour-à-tour la France, les deux Germanies & l'Italie. Les François étoient trop foibles pour s'opposer à leurs incursions. „ Tout étant divisé," dit Voltaire, „ tout étoit malheu„ reux & foible." (1) Charles achetoit la paix de ces pirates, moyen infaillible de les exciter à de nouveaux brigandages. Lassés de désoler la France, depuis la Loire jusqu'aux Pyrenées, ils mirent à feu & à sang la Zélande. Chargés de butin, ils retournerent dans leur pays & revinrent bientôt après, désolant le plat pays & forçant les marchands de se réfugier à Wyck-te-Duurstede, & quand ils y furent renfermés, les Normans l'assiégerent, la prirent, pillerent tout ce qu'ils y trouverent & massacrerent les malheureux qui s'y étoient retirés. Lothaire & les Saxons accoururent & les bloquerent dans une isle du Rhin. Mais Roruc obtint de ce Prince que ces brigands se retireroient avec leur butin: conduite ridicule, si elle n'étoit pas suspecte. Charles, de son côté, tenoit resserrés dans une isle de la Loire, les Normans qui avoient dévasté la Bretagne & l'Anjou; il pouvoit en détruire jusques au dernier & les laissa échapper: on le soupçonna de s'être laissé corrompre par l'or des barbares, mille fois plus barbare qu'eux. (2)

Foibles moyens que prend Charles le Chauve.

Utrecht & la Zélande saccagés.

867.

Heusden érigé en Comté, à quelle occasion.

Un autre Baudouin, fils de Robert de Heusden, qui s'étoit signalé contre les Normans, avoit enlevé la plus jeune des filles d'Edmond Roi d'Angleterre; mais ils avoient si bien pris leurs précautions qu'il n'avoit pu découvrir leur retraite, quelques perquisitions que le Roi eût fait faire; mais longtems après la Princesse fut rencontrée dans un village de Hollande, filant avec un rouet. Elle avoit perdu son époux & en avoit plusieurs enfans: Edmond vivoit encore, il fut attendri sur le sort de sa fille & de ses petits-fils: il demanda & il obtint de l'Empereur le titre de Comté pour la terre de Heusden, l'aggrandit considérablement & y rétablit cette famille. L'Empereur voulut qu'elle portât dans ses armes une roue de gueules. (3)

Après la mort de Lothaire, Charles vouloit envahir sa succession, au mépris des droits de l'Empereur Louis, frere des deux derniers Rois; il eut une entrevue, à Nimegue, avec Roruc: mais ces querelles furent pacifiées au

(1) Essai sur les mœurs & l'esprit des nations. ch. 25. (2) Ubbo Emm. rer. Fris. L. V. (3) Aimoin. L. V. c. 24. Ann. Bertin. & Fuld. ad ann. 870.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

Nouveau partage. 873.

moyen d'un nouveau partage, par lequel la plupart des provinces dont nous écrivons l'hiſtoire, demeurerent à Louis. Roruc, qui ſe voyoit recherché, forma des prétentions exorbitantes: Charles ſe méfia de lui & les ordres qu'il donna firent échouer deux deſcentes que les Normans tenterent peu de tems après. (1) Rodolphe, neveu de Roruc, parut ſur les côtes avec une flotte & deſcendit dans la Friſe; les Saxons & les Friſons ſe réunirent, repouſſèrent les Normans, les battirent & Rodolphe fut tué. (2) Le reſte eut été maſſacré, ſi Roruc n'eût demandé grace & obtenu une capitulation, par laquelle il fut convenu que les Normans rendroient leur butin, rejoindroient leurs vaiſſeaux & ne reparoîtroient plus.

874. *Rollon deſcend en Angleterre.*

On ne conçoit pas comment après tant de traités ſi ſouvent violés, cette nation perfide étoit toujours reçue à capituler. Vers cette époque Rollon ou Rol, Prince Danois, l'un des chefs les plus puiſſans de ces pirates, chaſſé de ſa patrie, raſſembla dans la Scandinavie, une jeuneſſe nombreuſe & tourna ſes regards vers l'Angleterre, où regnoit Alfred le Grand. Il gagna deux batailles, ravagea la province de Kent & ſe rendit maître de la ville de Londres. Alfred pour ſe délivrer de ces aventuriers, qui ſembloient prendre des forces de leurs défaites même, & pour épargner le ſang de ſes ſujets, employa auprès de leur chef, des miniſtres adroits, qui lui firent ſentir combien il lui ſeroit plus facile de ſe procurer un établiſſement au ſein de la France diviſée en différens partis, affoiblie par les ravages que les Normans avoient faits dans ſes provinces & déja vaincue par la terreur qu'ils y avoient répandue. Il fit propoſer à Rollon des ſommes conſidérables pour l'aider dans ſon entrepriſe, lui promit de lui fournir des vivres s'il en avoit beſoin & de le recevoir dans ſes ports, en cas de défaite. (3) Rollon adopta ce plan. „ Il fut, dit Voltaire, le ſeul de ces barbares qui ceſſa d'en mériter le „ nom, en cherchant un établiſſement fixe." (4) Il quitta les côtes d'Angleterre; mais une tempête diſperſa ſa flotte & maltraita ſes vaiſſeaux: il relâcha dans la *Zélande*, ſans autre intention que de réparer ſa flotte. Les Zélandois s'oppoſerent à ſa deſcente, dont ils ignoroient l'objet. On ſe battit de part & d'autre avec acharnement. La victoire ſe déclara pour les Danois. Ils firent couler des torrens de ſang, dévaſterent l'iſle de Walcheren, & ſe chargerent de butin; mais la tempête avoit corrompu leurs vivres: ce qui en reſtoit ne ſuffiſoit pas pour le tems néceſſaire aux réparations de la flotte. Rollon en demanda à Alfred, qui n'eut garde de lui en refuſer.

Il bat les Zélandois.

Dévaſte l'isle de Walcheren.

Lorſque les Hollandois virent arriver ces approviſionnemens, ils ne douterent plus que Rollon ne voulût s'établir dans l'iſle, & trompés encore dans leurs conjectures, ils ſonnerent l'allarme. Ragimer, Duc de Hasbain & de Hainaut, & Radbod, Seigneur de Weſt-Friſe, vinrent à leur ſecours. Rollon attaqua Ragimer & le défit entierement; il porta la déſolation dans toutes les iſles, remonta la Zuiderzée, & trouva Radbod, qui avoit raſſemblé ſes Friſons pour lui livrer bataille. Rollon ſerra ſon premier rang, afin qu'il parût moins, lui fit mettre un genou à terre, & ordonna aux ſoldats d'at-

(1) Ann. Bertin. ad eund. ann. (2) Ann. Fuld. Ann. Bertin. ad ann. 873. Ubbo Emm. rer. Friſ. L. V. (3) Rapin Thoiras Hiſt. d'Angl. T. I. (4) Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations. ch. 25.

tendre l'ennemi dans cette posture, l'épée à la main & couverts de leurs boucliers. Les Frisons croyant que l'ennemi vaincu d'avance, demandoit grace, lancerent leurs traits en desordre: les Normans essuyerent la premiere charge sans s'ébranler; mais tout à coup ils se levent, se déploient, marchent à l'ennemi, qu'ils mettent en déroute, tuent tout ce qu'ils rencontrent & font une quantité immense de prisonniers. (1) Rollon parcourut la Frise, menaçant de réduire les villes en cendres, si elles ne se rachetent par les plus fortes rançons, établissant sur la province un tribut annuel & forçant les Frisons à lui prêter serment de fidélité. Ragimer avoit rassemblé ce qui avoit échappé au fer du vainqueur; Rollon descendit l'Escaut & alla l'attaquer avec encore plus de succès: le Duc fut fait prisonnier & Rollon mit sa liberté au plus haut prix. (2) Fier d'une conquête qu'il n'avoit pas cherchée, Rollon fit en Hollande, un séjour plus long qu'il ne se l'étoit proposé: il employa une partie du butin à augmenter sa flotte & à faire des levées considérables.

Hist. anc. de Hollande.

Défait les Frisons.

Louis le Jeune étoit mort: Louis le Begue avoit succédé à Charles le Chauve, qui, après avoir été vaincu dans les Alpes & en Allemagne, par les enfans de Louis le Germanique, étoit mort empoisonné par le Juif Sedecias, son médecin. (3) Louis le Begue, en accordant à la noblesse les privileges qu'elle demandoit, en consentant que les dignités devinssent héréditaires & les gouvernemens des patrimoines, fit plus de mal à ses successeurs, que les Normans n'en avoient fait à la France. Cependant ces Barbares s'étoient rendus maîtres des embouchures de la Seine, de la Loire & du Rhin: ils s'étoient fortifiés sur la côte de Frise: la terreur enchaînoit les Frisons & les Saxons; tout étoit consterné ou fugitif, lorsque l'Evêque de Breme, Rambert, Prélat pieux & brave, ranimant par ses exhortations la valeur engourdie des Saxons, les conduisit à l'ennemi étonné de leur audace: les Danois animés par l'orgueil de tant de victoires; les Saxons combattant pour la Patrie, la Religion & la Liberté, se battirent avec le plus grand acharnement. Les Saxons furent vainqueurs, l'armée Danoise fut taillée en pieces, ce qui s'échappa périt dans les marais ou par le fer du Comte de Flandre, Baudouin II. On fait monter cette perte des Normans à plus de quarante mille. (4)

877.

Défaite des Normands par les Saxons.

Les Normans continuoient leurs ravages en France. St. Omer, Terouanne, Arras, Tournai, St. Riquier, St. Valery, le Hainaut, la Flandre & le Boulonnois, étoient ruinés. Louis III & Carloman gagnerent une bataille contre eux: Louis le Germanique en défit huit à dix mille, dans le Hainaut. Louis ayant perdu son fils, ne songea plus à disputer l'Empire à ses cousins; il céda aux Seigneurs qui s'étoient distingués contre les Normans, la propriété des fiefs dont ils n'avoient que l'usufruit. Il donna la Gueldre aux Seigneurs de Pont, avec le titre d'Avoués ou Protecteurs. La Gueldre fut ensuite érigée en Principauté & le Comté de Zutphen lui fut réuni sur la tête de Wichard. Les Pays-bas avoient été réunis à la Germanie par un traité d'alliance, entre Louis le Germanique & le Roi de France.

880.

Les Normands répandus dans la France. Battus.

(1) Dudo Hist. Norm. L. II. Guill. Gemm. Hist. Norm. L. II. c. 7, 8. (2) Idem. Ibid. (3) Meyer Ann. Fland. L. II. Ann. Bertin. ad ann. 875. Mabill. dipl. L. VI. c. 98. Aim. L. I. c. 22. Ann. Mett. ad ann. 870. (4) Ubbo Emm. rer. Fris. L. V. Meyer ubi sup.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

Ils se retirent.

Chassés des Ardennes par le Roi de Lorraine & par Baudouin II, les Normans s'étoient réfugiés au château de Thun. Le Roi les assiégea; son fils naturel qu'il aimoit beaucoup, fut fait prisonnier & blessé mortellement dans un assaut. Louis pour le ravoir proposa aux Danois une capitulation avantageuse, pendant laquelle le prisonnier mourut. Les Normans cacherent cette mort, & tandis qu'ils amusoient son pere, ils gagnerent leurs vaisseaux de nuit & repartirent. (1) Le Roi ne trouva dans le fort abandonné que le corps de son fils. Mais bientôt rappellés par le Comte Boson, les Normans entrerent par le Wahal, se fortifierent dans le palais royal de Nimegue & laisserent Berg-op-Zoom livré aux flammes. Louis, Roi de Lorraine, les assiégea dans ce poste. Les Normans se défendirent avec tant de vigueur que tout ce que Louis put faire, fut de les obliger à capituler; ils promirent d'évacuer les terres de sa domination & de rendre la ville; ils en sortirent avec leur butin; mais après avoir réduit en cendres, le palais magnifique que Charlemagne avoit fait bâtir. (2) Ils ne tarderent pas à revenir; Mastricht, Liege, Tongres, Bonn, Cologne, Zutphen, Aix-la-Chapelle, Juliers furent détruits. La mort de Louis arrivée à cette époque, les enivra d'une nouvelle fureur. Après avoir brûlé Treves, ils allerent à Metz. Le Comte Venloo & l'Evêque rassemblerent des troupes & essayerent de les arrêter, mais les Messins furent repoussés & l'Evêque tué. Ils n'oserent cependant pas entreprendre le siege de Metz.

Nouvelles incursions.

Leurs ravages. 882.

Louis, Roi de France, mourut: Carloman son frere continua la guerre contre les Normans qui demanderent la paix. On leur fit jurer qu'ils ne reviendroient plus dans le Royaume, & de son côté l'Empereur Charles résolut de faire les derniers efforts pour délivrer l'Empire de ces barbares. A la tête d'une armée redoutable, composée de la plus grande partie de la milice Françoise, de quantité de troupes d'Italie, des Frisons & des Saxons, il devoit exterminer cette nation. On avoit fait les plus belles dispositions pour surprendre les troupes répandues dans la campagne; les Normans furent avertis par les espions qu'ils entretenoient à la cour de l'Empereur; leur camp étoit à Haslou ou Elslo; l'armée l'investit; mais Charles n'osa jamais donner un assaut général. Les sorties des ennemis lui faisoient perdre beaucoup de monde; les chaleurs devenoient insupportables; la peste se fit ressentir dans les deux camps. On parla de capitulation & Charles eut la foiblesse de rendre, par le traité qu'il fit avec Godefroy & Sigefroy, chefs des Normans, au premier ce que son pere & son oncle avoient possédé & de lui donner Giselle, fille de Lothaire II, avec la Frise pour dot; il accorda à l'autre huit cens marcs d'argent & la liberté de demeurer à Hasloù. (3) Ce traité honteux indigna Carloman, (4) il en témoigna son ressentiment à Charles, qui s'irrita de ses reproches: Sigefroy prit, sans doute, le parti de l'Empereur; il descendit par l'embouchure de la Somme, mit la Picardie à feu & à sang & menaça Rheims. Carloman rassembla ce qu'il put de François, tomba sur

Traité honteux fait avec les Normands par l'Empereur.

(1) Ann. Fuld. Bertin. Regin. Gest. Norman. ad ann. 880. Meyer. Ann. Fland. L. II.
(2) Ann. Fuld. & Regin. ad ann. 881. (3) Gesta Norman. & Regin. ad ann. 882. Ubbo Emm. rer. Fris. L. V. (4) Paul Emil. de reb. Franc. L. III. Mirei. Ann. Belg. ad ann. 884. Sigeb. Gemblac & Otto Frising. ad ann. 884.

fur les Normans & les tailla en pieces. Malgré cette victoire, voyant qu'il ne pouvoit pas compter fur l'obéiffance des François, il acheta la paix de Sigefroy, moyennant douze mille talens qu'il promit de lui payer tous les ans. (1) Carloman mourut peu de tems après, de la bleffure d'un fanglier. A peine fut-il mort, que Sigefroy viola fes traités, prétendant que Carloman avoit acheté la paix, & qu'il ne tenoit qu'à fon fucceffeur d'en jouir au même prix. (*) Ce fucceffeur étoit Charles le Gros, qui réunit fur fa tête l'Allemagne, l'Italie & la France. Godefroy, qui cherchoit un prétexte de déclarer la guerre, en prit un affez fingulier; il prétendoit que les Etats qu'on lui avoit donnés ne produifant que des grains, l'Empereur devoit lui céder Andernach & Coblentz qui produifoient du vin. Il envoya à ce fujet une ambaffade à Charles, que cette propofition jetta dans l'embarras. D'un côté, le refus entraînoit la guerre; de l'autre, accorder cette demande, c'étoit ouvrir l'Allemagne à Godefroy. L'Ambaffadeur de Godefroy étoit Gerlof, tige des Comtes de Hollande.

Hift. anc. de Hollande.

881.

Ils veulent vendre la paix à Charles le Gros.

Le Prince Danois avoit promis à Hugues, frere de Gifelle, de foutenir fes prétentions au trône de Lorraine, qu'ils devoient partager: il avoit fait de grands préparatifs de guerre, & tandis que Gifelle écartoit les foupçons loin de Charles par de continuelles marques d'amitié, fon époux appelloit les Danois & leur offroit des établiffemens dans le Kennemerland, d'où ils pourroient étendre plus loin leurs conquêtes. (2) Les Danois vinrent en foule & fe retrancherent fur l'Yffel, dans le deffein de s'emparer de Doesbourg; mais leur projet fut renverfé par le Duc Henri.

Tentatives des Normans fur la Hollande.

L'Empereur avoit pris du tems pour répondre à la demande de Godefroy. Dans l'intervalle il fit venir Henri, Duc de Saxe, qui commandoit dans le Brabant, & à qui il expofa fes inquiétudes. Le Duc ne lui diffimula point la difficulté de fe débarraffer des Normans, défendus par leurs marais & fe renouvellant fans ceffe; il ajouta que Godefroy, coupable de tant de perfidies, ne méritoit aucun ménagement, & que fi l'Empereur y confentoit, il trouveroit le moyen de l'en délivrer. (3) Charles le laiffa le maître. Henri choifit une troupe de Weftphaliens, qu'il fit paffer fucceffivement fur les frontieres de la Betuwe, déguifés en marchands. Lorfqu'ils furent rendus à leur deftination, il s'y rendit lui-même en qualité d'Ambaffadeur, avec Guilibert, Evêque de Cologne, & une efcorte très nombreufe. A fon arrivée il fit demander à Godefroy une conférence à Schenck, fur la pointe qui fait la féparation du Rhin & du Wahal; Guilibert écarta Gifelle, fous prétexte d'une conférence particuliere. Henri avoit confié fon deffein à Everard, que le Prince Danois avoit dépouillé de fes terres & qui n'afpiroit qu'à la vengeance. Godefroy parla de l'Empereur avec peu de ménagement. Everard lui répondit d'un ton fier, qu'il falloit être foi-même exempt de

(1) Ubbo Emm. rer. Frif. L. V.

(*) La plus fâcheufe des extrémités à laquelle un Etat puiffe être réduit, eft d'être forcé à acheter la paix de fes ennemis. Il s'ôte les moyens de leur réfifter & leur donne ceux de l'accabler plus fûrement; il fe rend méprifable & ne fait que retarder fa perte. La paix acquife à prix d'argent, ne pouvant être que momentanée, un Etat ne doit recourir à cette reffource qu'autant qu'il a befoin de tems, pour faire des préparatifs.

(2) Regin. Ann. Fuld. ad ann. 884. (3) Hift. gén. des Prov. Unies. L. IV. T. II.

SECT. II. *Hist. anc. de Hollande.*

reproche, quand on s'avisoit d'en faire à quelqu'un. Godefroy le traita d'insolent & le menaça; Everard d'un coup de sabre termina sa vie: aussitôt les marchands Westphaliens se joignent aux troupes de la suite de l'Ambassadeur & égorgent la garde de Godefroy. Les Frisons accourent, ils détestoient Godefroy; ce tyran leur avoit non-seulement défendu toute espece d'armes, mais les avoit tous obligés à porter une corde au cou, comme des criminels toujours prêts à être attachés au gibet. (1) Ces troupes rassemblées massacrerent tous les Normans qu'ils rencontrerent. En trois jours la Frise en fut délivrée. Hugues fut arrêté & renfermé dans le monastere de Pruyn. Everard fut fait Comte & Gerloff rentra dans ses biens, qui lui avoient été ravis (2) dans le territoire d'Utrecht.

Godefroy l'un de leur chefs, est tué par trahison.

Ils sont exterminés dans la Frise.

886.

De nouvelles troupes désolent le Westphalie. Une partie est massacrée.

L'assassinat de Godefroy ranima la rage des Normans; les recrues qu'il faisoit venir, averties de cette sanglante exécution, se jetterent dans la Westphalie & la mirent à feu & à sang; ils taillerent en pieces les Saxons qui voulurent s'opposer à leurs fureurs; mais les peuples du Teisterbant surprirent leur camp & en tuerent la plus grande partie. (3) Ceux qui échapperent, s'étant joints à ce qui restoit de l'armée de Godefroy, entrerent dans la Seine, sous la conduite de Sigefroy, avec un si grand nombre de barques & de vaisseaux, que la riviere en étoit couverte dans l'espace de deux lieues. (4) Ils allerent grossir l'Armée de Rollon, qui ravageoit la Neustrie, s'emparerent de Pontoise & marcherent à Paris. Cette ville étoit alors renfermée dans une isle formée par les bras de la Seine: on n'y entroit que par deux ponts défendus par deux forts redoutables: (5) ils y mirent le siege. Eudes, frere de Robert le Fort, Comte de Paris, Gosselin son Evêque, l'Abbé Ebbon, son neveu, Harcheric frere de Tietberg Comte de Maux, Ragenaire, Aledrand, à qui la valeur qu'il avoit montrée dans la défense de Pontoise avoit obtenu la liberté de se retirer avec sa garnison, & quantité de Noblesse s'étoient jettés dans la ville. Sigefroy usa sans succès, pour la surprendre, de toute sorte de ruses: il essaya la force ouverte & ne réussit pas mieux: il attaqua le grand Châtelet & fut repoussé avec perte de 500 hommes: l'assaut avoit duré toute la journée; il recommença le lendemain & les Normans furent encore repoussés. (6) Selon Mezerai, le siege dura trois ans, pendant lesquels il y eut différentes sorties, & les Normans firent des excursions dans les provinces voisines. (7) Le Duc Henri de Saxe fut envoyé au secours de Paris, força le camp des Danois, & fit entrer des troupes & des munitions dans la place. Il s'en retourna sans avoir fait aucune perte; mais étant revenu quelque tems après, il tomba dans une fosse couverte de paille, fut assommé par les Normans & son armée se retira en Allemagne. L'Empereur vint lui-même au secours de Paris, & considérant du haut de Montmartre la force des retranchemens du camp ennemi, il capitula, (8) leur accorda de l'argent, à condition qu'ils quitteroient la France, après avoir passé l'hiver en Bourgogne, province qui fut livrée au pillage. Les François

L'autre se joint à Rollon, ou Raoul.

Ils tentent de surprendre Paris.

Charles achete leur retraite.

(1) Ubbo Emm. rer. Frif. L. V. Mog. Chron. Belg. ad ann. 884. (2) Regin. ad ann. 885. Nic. Kolin Chr. (3) Gotfrid Viterb. Chr. part. 17. (4) Mezer. Hist. de France T. 1. (5) C'est aujourd'hui le grand & le petit Châtelet. Voy. Saintfoix Essais sur Paris, T. 1. p. 10. (6) Abbo Carmina. (7) Mezerai ubi supra. (8) Ubbo Emm. rer. Frif. L. V. Gesta Normann.

& les Normans furent également indignés de cette capitulation : les uns abandonnerent l'Empereur, les autres assassinerent Sigefroy à son arrivée dans la Frise. Après sa mort, les Frisons chasserent les Normans des bords de la Meuse & profitant de la foiblesse de l'Empereur, ils résolurent de se gouverner eux-mêmes & de former un corps de République. Le foible Charles, chassé du trône par Arnoul, bâtard de Carloman, réduit aux plus dures extrêmités, obligé de mendier de son ennemi, les choses les plus nécessaires à la vie, mourut étranglé par ses propres domestiques. (1) Le Comte Eudes reçut la couronne, comme un dépôt qu'il se proposoit de rendre à Charles, fils de Louis le Begue, jeune enfant de huit ans, & fut couronné par Arnoul même. (2)

Hist. anc. de Hollande.

Les Normans assassinent Sigefroy leur Chef, & sont chassés de la Frise. 888.

Cependant les Frisons, dont la tyrannie de Sigefroy n'avoit point flétri le courage, travailloient à la nouvelle forme qu'ils vouloient donner à leur gouvernement : ils établirent que l'administration de l'Etat appartiendroit à l'assemblée générale de la nation ; ils restreignirent les fonctions des juges à faire observer les loix de Charlemagne ; ces juges, d'abord annuels, ensuite triennaux, devinrent à la fin des charges héréditaires. Le pays fut divisé par cantons : chaque canton eut ses magistrats particuliers, qui formoient les Etats Généraux, (*) dont l'assemblée, qui se tenoit tous les ans, sous un arbre, en pleine campagne, promulguoit, confirmoit, interprétoit ou abrogeoit les loix, régloit les contributions, & jugeoit les affaires les plus importantes & dont l'appel ne pouvoit être porté que devant l'Empereur. On accorda à chaque Seigneur une autorité absolue & despotique sur ses vassaux & la souveraineté dans ses domaines ; ce qui occasionnoit des guerres entre les Seigneurs. Les plus foibles succomboient, & l'accroissement des richesses sur la tête des plus puissans corrompit peu-à-peu la constitution. Alors les Comtes de Hollande s'emparerent de la West-Frise, & ce Royaume eut pour bornes l'Yssel & le Weser. (3) La mer a depuis ce tems-là bien rapproché ces limites. Eudes ou Odon, Roi de France, attaqua les Normans qui ravageoient la Bourgogne, remporta sur eux une victoire qui leur coûta dix-neuf mille hommes, & les chassa de la province. Ceux qui étoient dans les isles de la Loire, furent défaits par Alain Duc de Bretagne. Les débris des armées vaincues furent joints par une flotte, qui venoit du Nord : ils entrerent dans la Meuse. Arnoul, Roi de Germanie, envoya contre eux ses Lieutenans. Ceux-ci, par trop de précipitation, se firent battre entre Liege & Aix-la-Chapelle. Arnoul fit un traité avec les Huns, établis en Pannonie ; ils lui donnerent des secours, avec lesquels il courut à la vengeance. Ses plus grandes forces consistoient en cavalerie ; elle parut étonnée à la vue des retranchemens des Danois : Arnoul l'engagea à mettre pied à terre, elle chargea avec l'infanterie ; le camp fut forcé & les Normans prirent la fuite ; leurs chefs furent tués, & le plus grand nombre fut noyé

La Frise s'érige en République.

Les Comtes de Hollande s'emparent de la West-Frise

Les Normans chassés de la Bourgogne, de la Bretagne, 892.

& d'Allemagne.

Noyés dans la Dille.

(1) Ann. Fuld. Ann. Met. Regin. Sigib. Otto Frising. ad ann. 890. (2) Ann. Fuld. & Otto Frising. ubi supr.

(*) Il paroît que c'est dans l'ancienne constitution des Frisons, que la Hollande a pris celle qui est encore en vigueur.

(3) Ann. Saxon. Regin. ad ann. 890.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

dans la Dille. Cette défaite coûta, dit-on, cent mille hommes aux Normans. (1)

Les Pays-bas furent encore détachés de l'Empire, par la nomination de Zwentibold, bâtard d'Arnoul, au Royaume de Lorraine. Gerlof mourut vers ce tems, & Théodoric son fils lui succéda au Comté d'Egmond. Walger son frere eut le Teisterbant. La vie licencieuse de Zwentibold & les injustices que ses maîtresses lui faisoient commettre, aigrirent les grands contre lui. Raginer, Duc de Hasbain & du Hainaut, qu'il dépouilla & qu'il bannit sans raison de ses Etats, engagea Odocar, un des plus puissans Seigneurs de Hollande, à prendre les armes contre lui: à la tête des mécontens, ils s'emparerent du château, situé à l'embouchure de la Meuse, & qui sembloit imprenable par les marais qui l'environnoient. Zwentibold l'investit à son tour; mais les pluies le forcerent de renoncer à son entreprise. Raginer appella Charles, qu'on appelloit le Simple: ce Prince s'empara de Nimegue. On fit la paix sous les armes, & Charles s'en retourna. Peu de tems après, les Lorrains indignés des mœurs crapuleuses de leur Roi, le déposerent & se soumirent à Louis Roi d'Allemagne. Zwentibold rassembla quelques troupes, livra bataille aux rebelles; il fut vaincu & périt dans le combat, de la main d'un de ceux qu'il avoit opprimés. (2) A cette époque la Lorraine fut érigée en Duché.

895. Zwentibold, Roi de Lorraine.

Déposé.

Périt dans un combat.

Les Normans chassés d'Allemagne, furent remplacés par les Huns, qu'Arnoul avoit appellés à son secours, contre ces barbares: ils exercerent les mêmes brigandages. Louis marcha contre eux, & son armée fut taillée en pieces. Ils inonderent de sang, la Baviere, la Suabe & la Franconie: ivres de carnage & chargés de butin, ils battirent Louis une seconde fois; ils porterent la désolation jusques en Lorraine & aux frontieres d'Italie; ce Prince se vit obligé d'acheter une trêve & de se soumettre au tribut. (3) Ils violerent le traité, défirent l'armée du Roi pour la troisieme fois & ce Prince mourut du chagrin que lui causerent les malheurs de ses sujets, Prince vaillant & digne d'une meilleure destinée.

Les Huns succedent aux Normans.

Leurs victoires.

Mort de Louis Roi de Germanie.

Le sang de Charlemagne venoit de tarir en Allemagne, par la mort de Louis. L'Allemagne étoit alors composée de cinq Provinces ou Cercles, & chacune avoit son Duc sous l'autorité du Roi. (4) Arnoul étoit Duc de Baviere, Burchard de Suabe, Gilsebert de la Lorraine, Conrad de la Franconie, Othon de la Thuringe & de la Saxe. Ils s'assemblerent pour donner un successeur à Louis; ils déférerent le trône à Othon, mais il le refusa à cause de son âge. Son désintéressement les engagea de le laisser maître de l'élection; il proposa Conrad, qui fut accepté. (5) Charles le Simple, qui avoit été exclu, voulut du moins avoir la Basse Lorraine. Il se porta sur le Rhin, s'empara de Nimegue & d'Aix-la-Chapelle & s'avança jusques à Bonn. Il y reçut l'hommage de Théodoric Comte d'Egmond, de Gerlac Souverain de la Gueldre, d'Arnoul Comte de Flandre, d'Adolphe Comte de Boulogne, des Comtes de Metz, Toul, Verdun, Namur & Luxembourg. Conrad

Conrad élu Roi ou Empereur d'Allemagne.

(1) Ann. Fuld. Ann. Met. Ann. Saxon. Regin. ad ann. 891. (2) Witikind Ann. Ann. Met. ad ann. 899. (3) Otto Frising. L. IV. c. 15. Luitpr. L. II. c. 2. Reg. ad ann. 901. (4) Struv. Sint. Jur. Publ. c. 19. (5) Witikind Ann. L. I.

essaya de chasser les François, mais il se vit forcé de céder la Basse Lorraine à Charles. (1) Henri Duc de Saxe, parvenu au trône d'Allemagne par la générosité de Conrad, son rival, voulut l'enlever à Charles. Haganon, ministre du Roi & son favori, se servit de la rivalité de quelques Seigneurs envers Henri, pour les engager à favoriser son maître, & à porter ces deux Princes à un accommodement: on ménagea une entrevue & la Basse Lorraine resta aux François. Charles, vainqueur de Robert, se vit bientôt abandonné des siens. Alors il implora le secours de Henri, & des Seigneurs des Pays-bas. C'est à cette époque qu'on rapporte la confirmation que Charles fit à Théodoric, des terres qu'il avoit héritées de Gerlof, en y joignant les biens domaniaux qui formerent le Comté de Hollande. Cette Souveraineté fut rendue héréditaire sur la tête de Théodoric; car elle étoit dans sa famille depuis 861, que Charles le Chauve avoit nommé Thierry Comte de Hollande. (2)

Hist. anc. de Hollande.

Cede le trône à Henri Duc de Saxe. 921.

Comté de Hollande rendu héréditaire.

Les partages de la succession de Charlemagne entre les Princes de sa race, la foiblesse de ses successeurs, les gouvernemens des provinces rendus héréditaires & devenus ensuite des propriétés confirmées par le Souverain même, furent les sources & l'origine de cette foule de petits Etats, ou Souverainetés. Il seroit difficile de démêler dans ce desordre où les ravages des peuples du Nord jetterent les diverses parties de l'Empire de Charlemagne, comment se forma la souveraineté de chacun des pays dont nous écrivons l'histoire: tout ce qu'on peut assurer, est qu'il y avoit plusieurs Seigneurs en Hollande, & que la plupart des Seigneuries furent réunies sur la tête d'un seul. Le défaut de monumens a produit une grande diversité d'opinions au sujet de cette union. Les uns prétendent que Charles le Chauve ne fit qu'un seul Etat de différens Comtés de Hollande; (3) les autres attribuent cette réunion à Charles le Simple; d'autres croient que lors de l'invasion des Pays-bas par les Normans ou Danois, chacun des petits gouverneurs étant trop foible pour leur résister, la sûreté commune exigea qu'ils se réunissent tous sous le commandement d'un seul. Mais dans quel tems formerent-ils cette confédération? C'est ce qu'il est bien difficile de découvrir: ce n'étoit assurement pas du tems de Godefroy, puisqu'il eut pour Ambassadeur auprès de Charles le Gras ou le Gros, le Comte Gerlof même. On ajoute que la Noblesse périssant dans la guerre contre les barbares, le chef de ces différens Seigneurs accroissoit sa Seigneurie ou Comté, de celles qui vaquoient, & qu'enfin lorsqu'il eut réuni plusieurs de ces Comtés au sien, il se trouva à la tête d'un assez grand nombre de sujets pour pouvoir secouer le joug du Souverain même, & que c'est ainsi que Théodoric fit confirmer son indépendance par Charles le Simple.

Variété d'opinions sur le Comté de Hollande.

La famille de Théodoric a été aussi un sujet de contestation. (4) Selon les uns il étoit fils de Sigebert Duc d'Aquitaine, & de Gesne fille de Pepin, Roi d'Italie: les autres lui donnent pour ayeul, Théodoric qui conquit la Frise au tems de Charlemagne; & la troisieme opinion, qui paroît la mieux

(1) Chr. S. Gall. ad ann. 912, 913. Luitprand L. 1. c. 7. Ann. Sax. ad ann. 916.
(2) Mez. Hist. de France: Charles le Chauve. (3) Ann. Egmond ad ann. 863. Meyer Ann. Fland. (4) Meyer ibid. Hist. gén. des Provinces Unies T. 3. L. V.

Sect. II. Hist. anc. de Hollande.

fondée, donne à Gerlof, Ambassadeur de Godefroy, trois fils, Walgort, Radbod & Théodoric; que de ce dernier nâquit Gerlof, qui fut tué par le Normans; que ce second Gerlof eut encore trois fils, qui porterent aussi les noms de Walgort, Radbod & Théodoric, à qui fut confirmée la souveraineté de Hollande, composée non seulement d'Egmond & des autres possessions héréditaires de Théodoric, mais des terres qu'y ajouta Charles le Simple.

SECTION III.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

Histoire des Provinces Unies, depuis Théodoric jusques à la mort de Jacqueline & à l'usurpation de Philippe I, qui fait passer le Comté dans la Maison de Bourgogne.

Théodoric I: *Premier Comte de Hollande.* 923.

Haganon, ministre & favori de l'infortuné Charles le Simple, sollicita les Seigneurs des Pays-bas, de venir au secours de son maître, contre ses propres sujets qui avoient élu Robert à sa place & ensuite Raoul. La principale cause de la défection des grands étoit la crainte où ils étoient que le Roi, qui venoit de conquérir la Lorraine, ne devînt trop puissant & ne leur retirât les terres & les gouvernemens qu'ils vouloient rendre héréditaires dans leurs familles. Par l'offre que Charles fit faire à Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, de lui céder sa conquête, s'il vouloit le secourir contre les rebelles, il est aisé de juger qu'il ne refusa rien aux Seigneurs qu'il espéra d'attirer dans son parti, & qu'ils profiterent des circonstances. (1) L'acte, par lequel il confirma à Théodoric la propriété des terres, dont il avoit hérité, y ajoutant les fiefs du domaine royal, le droit de percevoir les dixmes & les amendes, à la charge de rapporter les autres impositions au fisc, est du 10 Mai 922, un mois seulement avant la bataille qu'il livra à Robert. On ne sait pas au juste l'étendue de ces possessions, la plupart des lieux désignés comme lignes de démarcation, n'existant plus ou ayant changé de nom. (2)

Théodoric se signale contre les Huns.

Il reste peu de monumens de la vie de Théodoric, Dideric ou Thierry, car ces trois noms n'en font qu'un; mais on doit présumer que ce Prince ambitieux & politique mit à profit les troubles de la France, pour affermir & pour étendre sa nouvelle souveraineté. Il se signala contre les Huns, qui avoient passé le Rhin sur le pont de Worms, pillé la Frise & s'étoient fortifiés dans la Veluwe. Henri l'Oiseleur résolu de les chasser de ses Etats, invita les Seigneurs & les Princes de l'Europe à seconder ses efforts; Théodoric accourut avec l'élite de ses troupes & partagea le triomphe de l'Empereur. Le peu de suite qu'on avoit donné aux guerres des Normans avoit appris à Henri, que la victoire est funeste aux Princes qui ne savent pas en profiter.

Et dans les Tournois.

Il retint ses troupes sous les armes & de crainte qu'elles ne s'amolissent dans le repos, il donna, sous le nom de Tournois, (*) des combats simulés, es-

(1) Voyez Daniel & Mezerai Hist. de France ann. 921, 922, & notre Tom. XXX p. 283. & suiv. (2) Hist. gén. des Prov. Unies. T. III, L. 5.

(*) Plusieurs Historiens rapportent à Henri l'Oiseleur, l'invention des Tournois; mais ces combats pacifiques étoient déja connus du tems de Charles le Chauve: dans l'entre-

pece d'exercices ou de jeux, soumis à une discipline sévere, dans lesquels il propoſa des prix aux talens & aux vertus militaires. Théodoric y fit admirer son adreſſe & sa force. Ces jeux commençoient d'être fort en vogue: Gerard Duc de Franconie donna un célebre Tournoi, & Théodoric y remporta encore le prix. On ignore la date précise de sa mort; il regna quarante ans: affoibli par les ans & par de longs travaux, il remit à son fils les rênes du gouvernement.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Il remet le gouvernement à son fils.

Théodoric II, dont les Etats étoient bornés, voulut les étendre sur les terres des Frisons, qui refuſerent de le reconnoître: il leur déclara la guerre (1) & les vainquit. Ils feignirent de se soumettre; mais bientôt ayant raſſemblé leurs forces, ils entrerent sur les terres de Théodoric, & après avoir livré Alkmaar aux flammes, saccagé Egmond, brûlé l'abbaye & pillé le Kennemerland, ils aſſiégerent Leyde. Théodoric joignit ses troupes aux Zélandois, que le Comte de Borſelen lui avoit amenées, & remporta une victoire complette sur les Frisons; les fuyards furent maſſacrés par les paysans: toute l'armée périt: les Frisons eurent recours à la clémence du vainqueur, qui leur accorda la vie & la paix; il érigea une chapelle sur le champ de bataille près de Rhinsberg, rebâtit l'abbaye d'Egmond, où il mit des Bénédictins à la place des religieuſes, qu'il transféra à Bambroeck. (2)

Théodoric II: Deuxieme Comte.

Les Frisons ravagent ses Etats.

Théodoric les force à demander la paix.

Sous le regne de ce Prince, la ville & l'église d'Utrecht firent des acquisitions conſidérables, par le moyen de Balderic leur Evêque, qui, ayant été précepteur d'Othon I, en obtint des troupes, avec lesquelles il aſſiégea la ville, qui étoit encore au pouvoir des Normans. La ville fut prise & le pays délivré de ses tyrans. (3) Balderic, qui étoit de la maison de Cleves, ne borna pas son zele à leur expulsion; il entreprit de rebâtir la cathédrale, de faire renouveller ses privileges, & il trouva dans la libéralité d'Othon des reſſources pour l'exécution de ses projets: & le Clergé & la Commune en reçurent des terres immenſes, le droit de pêche à l'embouchure du Rhin, celui de dixme dans la West-Frise & le Kennemerland, les droits de battre monnoie, de péage & de chaſſe dans la Drenthe. (4)

934.

Dons faits à l'église d'Utrecht.

Louis IV, fils de Charles le Simple, regnoit en France: Henri, frere de l'Empereur, lui disputa le trône de Germanie, & Giſelbert Duc de Lorraine, beau-frere de l'un & de l'autre, se déclara pour Henri. Othon les vainquit & chaſſa Giſelbert de ses Etats. Celui-ci vint en faire hommage à Louis & se réfugia dans sa cour avec Henri. (5) Louis, à la tête de l'armée Françoise, entra dans la Lorraine, & avec les secours que Théodoric lui amena des Pays-bas, il s'en rendit maître: mais les grands qui craignirent son pouvoir, se liguerent avec Othon qui reconquit cette province. Giſelbert dans la déroute des François, se noya dans le Rhin & l'Empereur maître des deux Lorraines, les donna à son frere & s'en réſerva la suzeraineté. Les deux Monarques firent la paix & Théodoric fut compris dans le traité. Hil-

Théodoric allié des François.

Compris dans le traité de paix.

vue de ce Prince & de Louis Roi d'Allemagne, son frere, qui se fit à Strasbourg, il y eut un superbe Tournoi. Voyez Nithard.

(1) Frodoard Chron. ad ann. 923. Goldast Constit. Imper. T. I. (2) Ann. Egmund. Joann. à Leid. L. VII. c. 23. Math. Ann. vet. œvi. (3) Heda in Balderic. Joann. à Leid. L. VI. (4) Diplom. Zwentibold. Dipl. Ottonis. Heda ubi supr. (5) Witikind L. II. Regimer ad ann. 939. Luitprand. L. IV.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434. degarde sa femme lui avoit porté en dot le comté d'Alost, le pays de Waes & le château de Gand, & l'Empereur lui accorda la propriété des terres qu'il tenoit comme fiefs de l'Empire, dans la Zélande & la West-Frise. (1)

Théodoric avoit trois fils: l'aîné étoit Archevêque de Treves; le second avoit embrassé l'état ecclésiastique, & leur pere voyoit avec chagrin que le troisieme se disposoit à embrasser le même parti. Il ne violenta point sa vocation, il le louoit du mépris qu'il faisoit du monde & des grandeurs; mais il parvint à lui persuader qu'il y avoit quelque chose de plus grand aux yeux de Dieu; le sacrifice de sa répugnance même pour ces grandeurs, au bonheur des peuples. (2) Arnoud consentit à se marier; il épousa Luitgarde, fille de Sigefrid, premier Comte de Luxembourg. Théodoric II mourut peu de jours après.

Sage conduite de Théodoric envers son fils.

ARNOUD: *Troisieme Comte.* 993.

La Hollande vit avec la plus grande satisfaction, les rênes du gouvernement passer entre les mains du vertueux ARNOUD; mais Volkmar, Evêque d'Utrecht, engagea les West-Frisons à ne pas le reconnoître: à ceux-ci se joignirent bientôt les Frisons jaloux de l'autorité que les Comtes de Hollande avoient acquise. Arnoud disputoit à Magdebourg le prix d'un Tournoi, lorsqu'il apprit la révolte de ces peuples: (3) il accourut, & après avoir inutilement employé les représentations & les prieres, il se vit forcé malgré lui de recourir aux armes. Il entra dans la West-Frise à la tête d'une armée nombreuse; il établit son camp à Winkelmade, petite ville, où Winkel fut bâti depuis. Le pays étoit difficile & coupé de marais: son armée eut beaucoup à souffrir de la mauvaise qualité des eaux. Le ciel, dit-on, accorda à ses prieres, la découverte d'une source d'eau douce. (4) Mais ni sa piété, ni son courage ne purent empêcher que l'armée ennemie ne le forçât dans ses retranchemens, que la plupart de ses troupes ne fussent massacrées & qu'il ne fût tué: Prince vraiment digne des regrets d'un peuple qu'il rendoit heureux. Il laissa trois enfans, Théodoric, Adalbert, dont la postérité n'a fini qu'en 1679, & Sicco ou Siward, tige des Comtes de Brederode & de Teilingen. (5)

Révolte des Frisons.

Il entre dans la West-Frise.

Est tué dans le combat.

1005. THÉODORIC III: *Quatrieme Comte.*

L'âge de THÉODORIC qui n'avoit que douze ans, lorsqu'il succéda à son pere, excita les Frisons à se révolter encore; Luitgarde, belle-sœur de l'Empereur, avec les secours qu'elle en obtint, força les Frisons à demander la paix & à reconnoître son pupille. (6) Mais la Régente mourut & les Frisons reprirent les armes. Ils avoient à leur tête Siward, qui s'étoit joint à eux par la crainte du ressentiment du Comte, son frere, à cause de son mariage avec Tetta, qui joignoit aux charmes de la beauté, l'esprit le plus séduisant, mais d'une naissance obscure; elle étoit fille d'un marchand West-Frison très riche. L'intrépide Théodoric menaça les Frisons de mettre leur pays à feu & à sang, s'ils ne lui renvoyoient point son frere. Tant d'audace intimida les rebelles, ils engagerent Siward à demander grace pour eux & pour lui-même. Théodoric accorda tout, se réconcilia avec son frere, lui donna le gouver-

Les Frisons se révoltent encore.

Son frere est à leur tête.

Il le réclame.

(1) Nicol. Kolyn. Chron. (2) Vassen. Hist. Holl. part. 1. L. 11. (3) Aquil. Saxon. Joann. I a at. (4) Beka Hist. Pontif. Traject. (5) Junii Bat. c. 19. Joann. à Leyd. de orig. & reb. gestis Domin. de Brederode. (6) Nicol. Kolyn. Chron. Ditmar. Chron. Lib. VI.

vernement du Kennemerland & fit la paix: il pardonna la mort d'Arnoud son pere, aux Frisons, qui le reconnurent pour Souverain de la Hollande, s'obligerent au tribut annuel du dixieme de leurs revenus & à lui fournir un certain nombre de troupes, lorsqu'il en auroit besoin. (1).

Hist. de Hollande. 923-1434.

Et accorde la paix aux Frisons.

La paix fit fleurir le commerce & les arts: les Normans attirés par l'espoir du butin, pénétrerent par la Meuse jusques à Thiel, saccagerent la ville, brûlerent l'église & se préparoient à de nouveaux ravages, lorsque Godefroy Avoué de Gueldres, secondé des Comtes de Cleves & de Teisterbant les mit en fuite: ils parurent sur le Leck, l'année suivante, avec une flotte & des troupes plus nombreuses. Les Hollandois les reçurent avec une audace qui eut forcé l'ennemi à la retraite, si leur flotte eut resté sur la défensive; mais il profita du desordre où leur courage & leur précipitation les jetterent. Les Normans passerent à travers la flotte & pénétrerent jusques à Utrecht, dans le dessein de surprendre Ansfrid qui remplissoit alors ce siege. Ansfrid, du sang de Charlemagne, avoit quitté son épouse pour se faire prêtre & s'étoit dépouillé de ses Comtés & de ses Seigneuries, pour en doter les églises d'Utrecht & de Liege & l'abbaye de Heyligenberg. (2) Les Normans le firent prier de leur ouvrir les portes de la ville, pour aller faire leurs prieres à la cathédrale. Le Prélat rejetta leur demande hypocrite; ce refus & l'audace que les Hollandois leur avoient montrée, les empêcherent de rien tenter; ils se retirerent & ne reparurent plus sur ces mers.

1009. Incursions des Normans.

Leur retraite.

Délivré de ces barbares, Théodoric trouva dans l'Evêque Adelbold, successeur d'Ansfrid, un ennemi plus dangereux. Les Evêques d'Utrecht avoient réuni sur leur tête des possessions immenses, ils avoient usurpé quelques terres de la succession de Gerlof. L'Empereur Othon leur avoit donné un sixieme de la pêche de l'embouchure du Rhin. Par de nouvelles donations des Empereurs, les possessions de l'Evêque s'étendoient jusques à la vieille Meuse. (3) Adelbold sur ce titre prétendit que la chasse de la forêt de Merwede & la pêche du Wahal & de la Meuse, lui appartenoient. Les Evêques de Liege & de Treves formoient les mêmes prétentions; (4) mais tous exclusivement à Théodoric qui en jouissoit: ce Prince assura ses possessions par un fort, qui a donné naissance à la ville de Dordrecht. (5)

Prétentions d'Adelbold, Evêque d'Utrecht.

Adelbold étoit Frison; il anima ses compatriotes. Bavo Margrave de Bodegrave, se mit à leur tête; les Hollandois marcherent à lui, le battirent & lui enleverent son Margraviat. Adelbold parut à la tête d'une nombreuse armée & fut vaincu. Théodoric étendit ses conquêtes dans le pays d'Utrecht; (6) mais ce Prince avoit établi un péage sur le Wahal & la Meuse: cette contribution servit de prétexte à la ligue que, pour venger sa défaite, l'Evêque d'Utrecht forma avec les Evêques de Liege & de Cologne; ils flatterent les marchands, séduisirent les villes commerçantes; alors ils se plaignirent à l'Empereur Henri II des exactions de Théodoric sur le commerce & la navigation de la Meuse & du Wahal; exactions, selon eux, plus

L'Evêque lui déclare la guerre & est battu. 1018.

(1) Vossii Ann. L. II. Ann. vet. ævi. T. V. Balderic. L. III. c. 9. (6) Beka in Adelb. (2) Miræus Cod. donat. piar. c. IV. Math. Chron. Traject. (3) Joann. à Leyd. L. IV. c. 12. (4) Chron. Cam. in (5) Alpert de div. temp. L. II. c. 20. Nicol. Kolyn. Chron.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

dignes d'un chef de pirates que d'un Souverain, & qui mettoient les peuples hors d'état de payer de plus justes impôts. Théodoric fut cité & la démolition du fort fut ordonnée. (1)

Cette sentence fut le signal d'une nouvelle guerre. Les Evêques d'Utrecht, de Cologne, de Liege, de Cambray & Godefroy Duc de Lorraine chargés de l'exécution, marcherent à la tête d'une nombreuse armée. Celle de Théodoric étoit inférieure en nombre; il avoit pour Généraux Siward son frere, les Seigneurs d'Arkel & de Borselen & les Vicomtes de Leide. Théodoric animoit les siens par son exemple & par ses discours; ils gagnerent l'avantage du terrein. Théodoric tourna le marais, prit les ennemis en flanc, tandis que son frere les attaquoit de front. La crainte gagna les épiscopaux, ils furent mis en déroute, plusieurs se noyerent dans les marais, un plus grand nombre fut massacré; Godefroy fut fait prisonnier: ceux de Cambray & de Liege furent passés au fil de l'épée par la garnison de Dordrecht. Adelbold fut pris le lendemain, comme il se sauvoit dans un bateau. (2) Le soin que Théodoric eut des prisonniers & la liberté qu'il rendit au Duc de Lorraine, lui gagnerent l'amitié de ce Prince & celle de l'Empereur. Théodoric se fit amener l'Evêque d'Utrecht; il lui demanda quelle étoit la cause de sa haine? Le Prélat lui répondit que sa conscience l'obligeoit à défendre les biens de l'église. Théodoric voulut bien justifier ses droits, & lui prouva que le siege d'Utrecht n'avoit qu'un titre précaire sur le cours de la Merwe, parce que la cession faite à Godefroy le Danois, par Charles le Gros, n'étoit qu'une usurpation. Il lui offrit cependant de le reconnoître quant au spirituel: il y eut un traité de paix, par lequel Dordrecht & Bodegrave demeurerent à Théodoric.

Défaite des Episcopaux. 1019.

L'Evêque est fait prisonnier.

Traité de paix.

Adelbold employa ce loisir à la construction d'une nouvelle église; il mourut & les deux Chapitres ne pouvant pas s'accorder sur le choix de son successeur, s'en rapporterent à l'Empereur: ce Prince se rendit à Utrecht; c'étoit Conrad II, qui tenoit alors les rênes de l'Empire. L'Impératrice qui l'accompagnoit, pressée par les douleurs de l'enfantement, s'étoit arrêtée chez un prêtre nommé Bernulphe; elle accoucha d'un Prince & chargea son hôte d'en porter la nouvelle à l'Empereur: Conrad dans le transport de sa joie, donna l'Evêché à Bernulphe, qui s'y attendoit aussi peu que les Chanoines. (3) Siward étoit mort; la Hollande étoit en paix. C'étoit alors la mode des pélérinages; comme ils faisoient passer beaucoup d'argent dans les Etats des Princes Mahométans, ils protégeoient ces pratiques pieuses, & si la foule qui abondoit dans les saints lieux, n'eût inspiré des soupçons aux Caliphes, leur politique eut continué de favoriser ces saintes caravanes. Théodoric entreprit le voyage de la terre sainte: plusieurs Seigneurs l'accompagnerent. (4) Avant son départ, il donna la régence de ses Etats à Théodoric, son fils, qui gouverna avec beaucoup de sagesse; au retour de son pere il redevint son premier sujet. Théodoric III mourut le 26 Mai 1019. Il laissa deux fils d'Othilde de Saxe, Théodoric & Florent.

Election imprévue de Bernulphe.

Mort de Théodoric III.

(1) Alp. de div. temp. *ubi sup.* (2) Baldet Chron. Sigebert. Gemblac, ad ann. 1019. Ditmar. L. VIII. Ann. Sax. Chron. (3) Heda in Bernulph. (4) Nicol. Kolyn.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Théodoric IV: *Cinquieme Comte.*

Le peuple qui avoit goûté la douceur du gouvernement de Théodoric, le vit avec joie remonter au trône. Ce Prince donna pour appanage à Florent son frere, le gouvernement du Kennemerland, qu'avoit eu Siward. Peu de tems après son inauguration, Conrad II mourut (*) à Utrecht; Henri II, son fils, qui lui succéda, donna à cette église des terres dans les environs de Groningue. (1) Tout sembloit annoncer à Théodoric un regne tranquile; ce Prince aimoit la paix sans craindre la guerre; Bernulpbe venoit de ratifier le dernier traité entre Théodoric III & Adelbold, lorsque Baudouin V, Comte de Flandre, déclara la guerre au Comte de Hollande. La cause de cette querelle étoit ancienne. Les Comtes de Flandre réclamoient les isles de Sud-Beveland ou de la Zélande, à l'Ouest de l'Escaut; les Comtes de Hollande leur opposoient des titres antérieurs à leurs prétentions même, (2) & entr'autres les lettres du 20 Mai 922, par lesquelles Charles le Simple détermine les limites des terres, dont il confirma la possession à Théodoric I. Baudouin V soutint ses prétentions par les armes: il se jetta sur la Frise, chassa les Hollandois de l'isle de Walcheren & s'en retourna triomphant. Bernulphe saisit l'occasion de cette défaite pour s'aggrandir aux dépens de Théodoric: il demanda à l'Empereur, la confirmation de la donation que Conrad avoit faite à Adelbold (3) du Teisterbant; il fit plus, il engagea Henri à soutenir son ouvrage. Ce Prince vint faire ses pâques à Utrecht à la tête d'une armée nombreuse & fit le siege de Dordrecht. Les assiégés se défendirent avec courage; l'Evêque de Liege, dont les troupes faisoient partie de l'armée Impériale, alla se cacher de peur & fut condamné à une amende de 300 livres poids d'argent. (4) Cependant les assiégés rendirent la place à Henri, qni s'empara des châteaux de Vlaardingen & de Kronenberg; après quoi il rétablit Bernulphe dans le Teisterbant & ne poussa pas plus loin sa conquête. (5)

Les isles de la Zélande occasionnent la guerre.

1046.

L'Evêque d'Utrecht se ligue contre lui avec l'Empereur.

Théodoric qui ne pouvoit pas lutter contre de si grandes forces, profita du ressentiment du Duc de Lorraine, qui venoit de sortir de la prison où l'Empereur l'avoit fait jetter, pour avoir ôté la haute Lorraine à son frere Gosillon: Henri avoit élevé ce Prince imbécille à la souveraineté par les intrigues du Duc Albert, Evêque de Breme, qui s'étoit fait donner la régence. L'Empereur insensible au cri des Lorrains, qui vouloient un Prince qui pût les gouverner & aux prieres de Godefroy qui imploroit sa clémence, le chargea de fers. Godefroy s'unit à Théodoric & tandis qu'il s'emparoit de Nimegue, le Comte mettoit à feu & à sang les pays d'Utrecht & de Liege. (6) Ils reprirent Vlaardingen; mais Godefroy fit sa paix & Théodoric soutint seul l'orage. La flotte Impériale étoit entrée dans le Wahal: le Comte se battit en retraite, évita le combat sur terre, & par des manœuvres savantes amusa l'ennemi jusques à la saison des pluies: alors le pays étant devenu impraticable, il attaqua l'Empereur & remporta plusieurs avantages; enfin

1047.

Théodoric appelle à son secours le Duc de Lorraine.

(*) Théodoric avoit assisté à son élection comme Prince de l'Empire; & il n'étoit déja pas le seul des Comtes de Hollande, qui eût assisté aux Diettes en cette qualité. Ubbo Emm. rer. Fris. L. VI. (1) Diplom. Henric. II ap. Hedam. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1047. (3) Diplom. Conrad. II. (4) Gest. Episc. Leod. c. 63. Martin & Durand vet. mon. T. IV. (5) Herman Contr. ad ann. 1046. (6) Ubbo Emm. rer. Fris. L. VI. Herman Contract. ad ann. 1044, 1047.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

la mer rompant les digues inonda le camp & l'armée; tout fuit ou eſt ſubmergé, & l'Empereur même ne ſe ſauva dans Utrecht, qu'avec bien de la peine. Les Impériaux harcelés dans leur retraite, perdirent une infinité de monde & quantité de vaiſſeaux: Théodoric revint ſur ſes pas, reprit Dordrecht & tout ce que Henri lui avoit enlevé.

Victoire de Théodoric. 1048.

Théodoric jouiſſoit du fruit de ſa victoire; il fut invité à un Tournoi que l'Evêque de Liege donnoit. Le Comte courut le troiſieme jour contre Herman, frere de l'Evêque de Cologne; le choc fut ſi terrible que la lance du Comte ſe briſa, & que Herman bleſſé d'un éclat mourut preſque ſur le champ. Les Evêques de Liege & de Cologne, imputant au Comte cette faute du hazard, crierent à la vengeance: les Liégeois furieux ſe jetterent ſur Théodoric & ſur ſa ſuite; ce Prince ne gagna Dordrecht qu'à travers mille dangers: deux de ſes officiers furent tués. (1) Dans ſa colere il rompit tout commerce entre les Hollandois & les ſujets des deux Prélats, confiſqua leurs marchandiſes & fit brûler leurs vaiſſeaux. (2) Les Evêques de Liege, de Cologne, de Metz & d'Utrecht, & Egbert Margrave de Brandebourg réunirent leurs forces, & à la faveur des glaces, au milieu de l'hiver, ils aſſiégerent Dordrecht, qui leur fut livré par des traîtres: van Putten, que les ennemis retenoient dans la ville & qui en avoit été Gouverneur, avertit le Comte de la négligence avec laquelle elle étoit gardée; le Comte s'en étant approché, van Putten lui en ouvrit une des portes. Théodoric s'empara des poſtes les plus avantageux, maſſacra les traîtres qui avoient livré la place, tua plus de quatre cens officiers, & un plus grand nombre de ſoldats, & le reſte s'enfuit en deſordre avec les Evêques & Egbert. (3) Le Comte ne jouit pas longtems de ſa victoire. Comme il ſe promenoit le lendemain ſur le rempart, un des gens de l'Evêque de Cologne qui s'étoit caché, lui lança une fleche empoiſonnée, l'atteignit à la cuiſſe & ce brave Prince mourut trois jours après. (4)

Funeſte évenement, cauſe d'une nouvelle guerre.

Théodoric aſſaſſiné ſur ſes lauriers.

1049. FLORENT I: *Sixieme Comte.*

Théodoric étant mort ſans poſtérité, **FLORENT** qui étoit dans la Weſt-Friſe, y reçut la nouvelle de ſa proclamation. (5) Les Flamans profitant de ces circonſtances rentrerent dans l'iſle de Walcheren, & les Allemans honteux de leur défaite, s'emparerent de Dordrecht au nom de l'Empereur. Ils en furent chaſſés par Godefroy Duc de Lorraine, ami de Florent. Cet ami généreux fut expoſé à la vengeance des Evêques de Liege, d'Utrecht & de Metz, & ne put réſiſter à la ſupériorité de leurs forces. Ils ſe rendirent maîtres de la Lorraine; mais l'Empereur le rétablit à cauſe de ſa valeur. Florent aida Henri à reprendre le Comté d'Aloſt & le pays de Waes, qui étoient au pouvoir des Flamans, & força Tournay à ſe rendre.

1056. Henri III étoit mort; Henri IV ſon fils & ſon ſucceſſeur, étoit trop jeune encore pour gouverner par lui-même: les tuteurs qui compoſoient la régence, accorderent la paix à Baudouin, Comte de Flandre, qui à la priſe de Tournay, s'étoit retiré ſur les terres de France, & la Zélande reſta à Florent. (6) Guillaume, frere de Wichard III Avoué de Gueldres, ſucceſſeur

(1) Flor. Temp. ap. Scriv. Barland Vit. Com. in Did. (2) Scriver. Vit. Comit. Chron. Belg. (3) Herman. Contract. ad ann. 1040. (4) Flor. temp. Scriv. Vit. Comit. in Theod. (5) Nicol. Kolyn Chron. Beka in Bernulph. Voſſ. Ann. Holl. L. 1. (6) Diplom. Henr. IV. Nicol. Kolyn Chron.

de Bernulphe au siege d'Utrecht, Prince plus guerrier que religieux, profita de sa faveur auprès de l'Impératrice Agnès, mere du jeune Henri, pour l'engager à déclarer la guerre à Florent & à le mettre au ban de l'Empire, comme usurpateur de Dordrecht. (1) Guillaume forma une ligue avec Anno Archevêque de Cologne, Théodouin Evêque de Liege, Lambert II Comte de Louvain, Herman Comte de Kuik, Wichard & Egberd Margrave de Brandebourg, Général de cette confédération. Leur armée étoit formidable. Florent étoit réduit à ses seuls Hollandois étonnés du nombre de leurs ennemis: leur Prince se mit à leur tête, ranima leur courage & prit son camp sous les murs de Dordrecht. Il imagina d'en rendre les approches funestes à l'ennemi; il fit creuser secrétement dans tous les environs des fossés profonds, qu'il cacha sous des clayes faites de branches flexibles & bien recouvertes de gazon. Florent attendit les ennemis derriere ces retranchemens invisibles. Ils ne tarderent point à paroître, & crurent marcher à la victoire; les premiers rangs se précipitent, sont engloutis & écrasés par les seconds; hommes & chevaux tout est confondu dans le piege; la frayeur s'empare du reste: Florent qui voit ce désordre du haut des murs de Dordrecht, lâche ses troupes, & quarante mille Allemans périrent sous leurs coups, ou resterent dans le précipice. L'Evêque Guillaume & le Comte de Louvain racheterent leur vie & leur liberté par une très forte rançon. (2)

L'Evêque d'Utrecht forme contre lui une ligue formidable.

Florent est vainqueur par une ruse de guerre singuliere.

Quatre ans après, les confédérés se réunirent & marcherent avec plus de précaution. Florent alla au devant d'eux & les rencontra près du village de Hemert, entre la Meuse & le Wahal. La bataille fut sanglante & Florent fut vainqueur; mais s'étant trop abandonné dans la poursuite des fuyards, & s'étant arrêté sous un arbre pour se reposer un moment, le Comte de Kuik, qui avoit rassemblé quelques troupes, le trouva endormi, le tua lâchement & massacra tous ceux de sa suite; son armée vengea sa mort par celle de Kuik & de sa troupe. Ce Prince avoit épousé Gertrude, fille de Herman Duc de Saxe: il en avoit eu deux filles, Berthe qui fut l'épouse de Philippe I, Roi de France, & Mathilde, & un fils qui lui succéda. 1061.

Florent triomphe une seconde fois & est assassiné.

Théodoric V n'avoit que quatre ans: Gertrude gouverna sous son nom. L'Evêque d'Utrecht, par le moyen d'Anno, Archevêque de Cologne, son ami particulier, qui se trouvoit à la tête du conseil de Régence de l'Empire, obtint de l'Empereur deux diplomes, qui lui transportoient tous les droits des Comtes de Hollande, sur leurs seigneuries & possessions; on surprit ces donations au jeune Empereur pendant les fêtes de pâques, qu'il étoit allé passer à Utrecht. (3)

Théodoric V: *Septieme Comte.*

L'Evêque d'Utrecht veut profiter de son enfance pour l'accabler.

Gertrude trouva dans Robert, second fils de Baudouin V, Comte de Flandre, un ennemi plus redoutable pour la Hollande que Guillaume même, & qui pourtant devint l'appui de la Régente & le tuteur du jeune Comte. 1064. Robert étoit un Prince entreprenant & audacieux, à qui son pere avoit donné des troupes & une flotte pour aller tenter fortune sur les terres des infideles, & afin de le distraire des desseins qu'il auroit pu former contre son frere. Robert avoit séjourné en Hollande du vivant de Florent & s'y étoit

Robert déclare la guerre à la Régente.

(1) Voss. Ann. Holl. L. 11. (2) Joann. à Leyd. Beka in Bernulph & in Villel.
(3) Herman. Contract. ad ann. 1064. Diplom. Henric. IV.

Sect. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

Il est vaincu & l'épouse.

fait aimer. (1) Il projetta d'abord de s'emparer de la Régence & son pere seconda ses efforts. Il crut trouver dans un peuple gouverné par une femme & un enfant, un ennemi facile à vaincre; il se trompa. Gertrude alla au devant de lui & le vainquit; il revint encore & Gertrude remporta sur lui une seconde victoire: il se disposoit à l'attaquer une troisieme fois, lorsque les Flamans & les Hollandois qui craignoient également les suites de cette guerre, s'entremirent pour la paix. Gertrude étoit encore jeune & belle; on la maria avec Robert, qui prit le titre de Tuteur du Prince & de Gouverneur de la Hollande. Baudouin, son pere, en faveur de ce mariage, lui donna le Comté d'Alost & les cinq bailliages & isles à l'Occident de l'Escaut. Robert mit autant de zele à défendre son pupille, qu'il avoit mis d'activité à s'emparer de la Régence; il le regarda comme son fils, & Guillaume qui le redoutoit, suspendit l'exécution de son acte. Il partit pour la terre sainte avec plusieurs Evêques & un cortege nombreux. La caravane étoit de sept mille; elle tomba dans une troupe d'Arabes beaucoup plus nombreuse: elle fut pillée & taillée en pieces; les trois quarts des pélerins furent tués. (2)

Il devient le plus zélé, defenseur du jeune Theodoric.

Baudouin son frere lui declare la guerre. Est tué dans le combat. 1070.

Baudouin VI, qui avoit succédé à son pere, jaloux de la fortune de son frere, voulut lui enlever les isles Zélandoises & le Comté d'Alost; Robert, quoique prompt & guerrier, supplia son frere de cesser tout acte d'hostilité, & fut le premier à lui demander la paix. Baudouin rejetta ses prieres. Robert prit les armes malgré lui, gagna une bataille sanglante, dans laquelle Baudouin fut tué, & l'armée Flamande taillée en pieces. (3) Robert conserva non-seulement les isles Zélandoises, mais encore se mit en possession du Comté de Flandre, à l'exclusion des deux fils de Baudouin, Arnoud qui devoit hériter de ce Comté, & Baudouin qui devoit avoir le Hainaut. Il se prévaloit d'un testament, par lequel Baudouin V lui donnoit ses Etats, s'il venoit à mourir avant la majorité de ses enfans. (4) Cependant Robert vouloit se contenter de la Régence; les Flamans la lui refuserent pour la déferer à Richilde, leur mere. Elle appella Philippe I Roi de France à son secours; mais Robert battit l'armée Françoise & obligea Richilde de renoncer à l'alliance de Philippe.

Robert s'empare des Comtés de Flandre & de Hainaut.

L'ambitieux & vindicatif Evêque d'Utrecht étoit aux aguets des circonstances, pour susciter des orages à Robert. Richilde qui n'avoit plus l'appui de la France, s'adressa à l'Empereur Henri IV, & par son entremise Guillaume fit donner par ce Prince à Godefroy le Bossu, Duc de Lorraine, la commission d'exécuter les diplomes, en vertu desquels les Etats de Théodoric devoient passer à l'Evêque d'Utrecht, (5) & pour intéresser Godefroy, Guillaume lui donna l'investiture du Comté de Hainaut, dont il réserva l'hommage à son église. Robert fut attaqué en même tems en Flandre & en Hollande. Comme il se trouvoit en Flandre, il y attendit l'armée Impériale & la battit complettement près de Mons. Mais dans le tems qu'il recueilloit ces lauriers, Guillaume & Godefroy remportoient la victoire sur l'armée qu'il avoit en Hollande. Robert accourut, & trouva le Prince Lorrain

L'Evêque d'Utrecht suscite contre lui Godefroy le Bossu, Duc de Lorraine.

(1) Hist. Norman. L. IV. Synops. Franco-Meroving. L. III. ad ann. 1071. (2) Mar. Scot. ad ann. 1065. Lamb. Sch. breve Chron. (3) Lamb. Sch. breve Chron. (4) Ann. Egmond ad ann. 1070. Ægid. Chron. ad ann. 1069. (5) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1070. Diplom. Henr. IV.

craint & chéri des peuples; il lui livra bataille, fut battu & forcé d'abandonner la Hollande au vainqueur; il se retira en Flandre avec Gertrude, son pupille & une partie de la Noblesse, qui aima mieux le suivre dans une terre étrangere que de prêter serment à Godefroy. (1)

Il est vainqueur en Flandres, & vaincu en Hollande.

Celui-ci étendit ses conquêtes en West-Frise; il y avoit fait un ample butin; mais ayant renvoyé une partie de ses troupes, il se trouva investi dans Alkmaar: Guillaume vola à son secours & le tira de danger. (2) Godefroy, pour maintenir les Frisons, éleva un château qui fut l'origine de Delft, & il y fixa sa résidence. Ce brave Prince y périt par un assassinat horrible. Giselbert, ancien domestique du Comte Robert, se cacha sous des latrines, & dans le moment où Godefroy vouloit satisfaire ses besoins, il lui enfonça une pique dans les intestins. On le transporta à Utrecht, où il mourut. (3) S'il est vrai que Robert ait eu part à cet odieux complot, on doit le plaindre d'avoir terni tant de vertus par un tel crime.

Il se retire en Flandre. Assassinat horrible. 1076.

Pour se conserver la Hollande, l'Evêque d'Utrecht jetta les fondemens du fort d'Ysselmonde; mais il mourut avant qu'il fût achevé. Guillaume a eu le mérite de défendre vivement les droits de l'Empire contre Grégoire VII, dans les différends qui donnerent lieu au fameux Schisme qui désola si longtems la Chrétienté. (4) Ce Schisme occasionna de nouvelles dissentions entre les Comtes de Hollande, qui soutenoient le parti de l'Eglise, & les successeurs de Guillaume.

Robert délivré de ses deux ennemis, entreprit de rétablir Théodoric dans les Etats de son pere. Il fallut enlever le fort d'Ysselmonde; il s'adressa à Guillaume le Conquérant, son beau-frere. Avec le secours de quelques vaisseaux qu'il lui envoya, avec ses Flamans & la Noblesse Hollandoise, il entra dans la Meuse, (5) rencontra la flotte de Conrad, qui avoit succédé à Guillaume, & après un combat opiniâtre sur terre & sur eau, il s'ouvrit un passage & dispersa la flotte & l'armée ennemies. Conrad se jetta dans Ysselmonde avec le reste de ses troupes fugitives; Robert & Théodoric l'y assiégerent: & après seize jours d'une défense vigoureuse, le Prélat demanda à capituler, & jura de laisser jouir paisiblement Théodoric du Comté de Hollande. (6) Théodoric rentré dans ses Etats, fit raser le fort d'Ysselmonde & épousa Othilde, fille du Duc de Saxe. Après avoir regné en paix pendant quinze ans, il mourut, (7) & laissa d'Othilde Florent, qui lui succéda, & Mathilde, qui épousa un Duc d'Orléans.

Robert rétablit Théodoric dans ses Etats.

1091.

Florent II, dit le Gros: Huitieme Comte. Ses Tuteurs sont assassinés.

Florent II eut pour tuteur Conrad Comte de Werla, frere d'Othilde, qui fut assassiné en voyageant dans la Frise; il fut remplacé par Henri Comte de Northem, fils d'Othon Comte de Saxe & beau-frere de cette Princesse. Celui-ci ayant obtenu le Margraviat de Frise, fut tué par des matelots dans une émeute excitée par le nouvel Evêque d'Utrecht. (8) car Conrad avoit été assassiné. On raconte qu'ayant obtenu de l'Empereur des fonds pour faire bâtir une église & s'étant trouvé dans les fondations une source qu'on

(1) Sigeb. Gemb. ad ann. 1071. Nicol. Kolyn. (2) Joann. à Leyd. L. XI. c. 9. Heda in Willel. (3) Chron. Hervel. ad ann. 1076. (4) Lamb. Sch. ad ann. 1073 & 1074. (5) Nic. Kolyn. Chron. Melis Stock in Dider. V. (6) Beka in Conrad. Scriv. in Guid. Nic. Kolyn. (7) Heda in Volkmar. Dipl. Henr. IV. (8) Ann. Saxon. ad ann. 1092. Chron. regni S. Pantaléon ad ann. 1103.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

ne pouvoit point épuiser, un Frison offrit de la tarir, moyenant une somme que l'Evêque trouva trop forte; que l'avare Prélat eut la bassesse de séduire le fils du Frison pour lui arracher le secret de son pere, & que celui-ci se vengea de cette indignité par deux coups de couteau. Il est difficile de concilier tant de barbarie avec cet esprit de religion qui portoit alors les peuples & les Rois à entreprendre des guerres & des voyages longs & pénibles, à travers les plus grands dangers, à s'expatrier, à renoncer à tout pour aller délivrer les saints lieux & quelques pélérins des mains des infidelles.

Robert fait le voyage de la terre sainte.

Robert le Frison, lorsqu'il eut abandonné la tutelle de Théodoric V, entreprit le voyage de la terre sainte. (1) A son retour ceux qui l'avoient accompagné, faisoient des maux que souffroient les Chrétiens sous la tyrannie des Infidelles, des peintures si affreuses, que lorsque l'Empereur de Constantinople écrivit à Robert, fils & successeur du Frison, de venir l'aider à délivrer les saints lieux, il trouva tous les esprits disposés à la croisade. (2)

Croisade.

Robert partit avec Hugues le Grand, frere de Philippe Roi de France, Robert Duc de Normandie, Raymond Comte de St. Gilles, Etienne Comte de Blois, Bracamont Comte de Pouille, Godefroy Duc de Bouillon, Eustache & Baudouin ses freres, Dideric de Brederode, Jean d'Arkel & Renould d'Egmond, ces trois derniers Hollandois, le Comte de Borselen Zélandois, Forteman qui fut tué au siege de Nicée, (3) Galama, Botrika, Ecco, Sicco, Lingdama, Frisons. (4)

Florent II épousa Petronille, fille de Dideric, Duc de Saxe, (5) belle-sœur de Lothaire, qui fut depuis Empereur. Par un traité entre l'Empereur & Florent, celui-ci fut investi des isles Zélandoises, à condition qu'il fourniroit à ce Prince des secours contre Robert, qu'il vouloit dépouiller de la Flandre, pour y rétablir Baudouin; mais les efforts de l'Empereur furent sans succès: Robert fut reconnu Comte de Flandre & la Zélande resta à Florent, qui reconnut la tenir à hommage de Robert. (6)

Hérésie de Tachelin.

Vers ce tems parut un fanatique appellé Tachelin, hérétique petit-maître, riche en habits, parfumé d'essences, & les cheveux tressés & noués sur la tête. Il prêchoit que la communion étoit inutile, qu'il n'y avoit aucun caractere distinctif entre les prêtres, les évêques & les laïques, que la dixme étoit une exaction de la part du clergé & que les femmes devoient être communes. (7) Ses prédications, qu'il soutenoit de trois mille hommes armés, qui l'accompagnoient & prêts à massacrer tout incrédule qui osoit le contredire, lui attiroient des prosélytes; mais cette maniere d'argumenter fut imitée par un prêtre, qui le trouvant seul au moment où il s'embarquoit, le
1112. tua d'un coup qu'il lui porta sur la tête. Cependant cette doctrine donna lieu à la défense que Florent fit aux moines, de se faire payer les enterremens, usage qu'ils avoient introduit depuis peu; mais il maintint le clergé dans la perception des dixmes.

Florent étoit juste & bon: il eut à combattre la noblesse, qui donnoit trop

(1) Iper. Chron. S. Bertin. c. 39. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1096. (3) Ubbo Emm. de reb. Frif. Lib. VI. (4) Chron. vet. œvi. Ubbo Emm. Chron. Zél. Reigerbert part. 11. c. 9. (5) Theat. Urb. Holl. ap. Boxhorn. (6) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1108. (7) Rob. de Monte ad ann. 1124.

trop d'étendue à ses privileges. Etant un jour à la chasse dans la forêt de Kreil, (1) il rencontra les chiens de Galama, Seigneur Frison; Florent en fit tuer trois & maltraiter les domestiques. Galama, quelque tems après, escorté de ses amis attendit Florent dans le même endroit, pour lui demander raison: Florent lui représenta qu'il manquoit aux égards que le vassal devoit à son Seigneur. Le Frison mit l'épée à la main & blessa Florent au bras; les gens de la suite du Prince assommerent Galama sur la place. Quelques historiens disent que le Comte ayant empêché qu'on ne le tuât, & soumis cette querelle à la décision du Comte de Brabant, les West-Frisons regarderent cet acte de clémence comme un effet de sa crainte; qu'en conséquence ils maltraiterent les préposés à la levée des impôts, que Florent marcha contre eux, dévasta leur pays & les força à demander la paix. (2) Si ces historiens disent vrai, ce fut la seule guerre qui troubla le regne de Florent II. Rodolphe Abbé de St. Trudon, l'accuse d'avoir trop aimé l'argent: il raconte que Conrad lui ayant enlevé une église, Burchard successeur de Conrad s'obstinoit à la garder, mais qu'à la sollicitation de l'Abbé de St. Trudon, Florent s'étoit engagé de la retirer. „ Je fus obligé," dit Rodolphe, „ d'employer des cordons d'argent pour attirer de Hollande à Utrecht, le riche „ & gros Florent; mais je fus contraint de me servir d'un marteau d'or, „ pour amollir la tête dure de Burchard. (3)" Florent mourut le 22 Mars; 1122. il eut de Petronille de Saxe, Théodoric, Florent, Simon, & la belle Hedwige, qui épousa le Comte de Gueldre.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Florent attaque & blessé par un Seigneur Frison.

Accusé d'avarice.

L'administration des Etats de Théodoric encore mineur, fut conférée à Petronille, Princesse ambitieuse, qui soutint avec fermeté les droits de son fils. Les secours qu'elle donnoit au Duc de Saxe, son frere, contre l'Empereur Henri V, & le projet que celui-ci forma de rentrer dans le Comté d'Alost & dans les autres pays que Charles le Bon, successeur de Baudouin VII, refusoit de lui rendre, attirerent les armes de Henri dans les Pays-bas. (4) Pendant qu'il étoit dans la ville d'Utrecht, plusieurs gentilshommes furent tués dans une émeute des vassaux de l'Evêque contre la noblesse Allemande. Henri remonta à la source de ce desordre & fit enlever l'Evêque, qui racheta sa liberté par une forte rançon. L'Evêque, pour se venger, forma une ligue avec Petronille, Lothaire frere de cette Princesse, & l'Evêque de Munster. Lothaire avec ses Saxons vint chercher l'Empereur, qui assiégeoit Kuilenbourg; Henri se tint sur la défensive: le Duc ayant attaqué Deventer, força l'Empereur d'abandonner le siege. Lothaire approvisionna ce poste important & retourna en Allemagne, où il fut suivi par les Impériaux.

THÉODORIC VI: *Neuvieme Comte.*

La mort de Henri V termina cette guerre. Lothaire, frere de Petronille, 1125. lui succéda. Cet événement suspendit les querelles qui regnoient depuis si longtems entre les Empereurs & les Comtes de Hollande: elle fit réunir aux Etats de Théodoric l'Ostergoo & le Westergoo, que les Evêques d'Utrecht avoient engagé les Empereurs à démembrer de la Frise, pour les unir au

L'Ostergoo & le Westergoo unis à la Hollande.

(1) Rec. des placards de Holl. & de Westfr. part. II. (2) Nicol. Kolyn. Chron. Ann. Egmund. ad ann. 1114. (3) Rudolph. Chron. S. Trudon. L. X. (4) Alb. Krantz. Sax. L. V. c. 44. Ann. Saxoniæ ad ann. 1124.

Sect. III. *Hist.* de Hollande. 923 - 1434. siege d'Utrecht. Charles le Bon, Comte de Flandre, venoit de succomber à la conjuration formée contre lui, par la maison de Stralem: (1) il y avoit plusieurs prétendans à sa succession: Guillaume son bâtard, Arnould son neveu, & surtout Petronille qui faisoit un titre à Théodoric du mariage de Gertrude avec Robert le Frison, & qui achetoit des voix pour son fils. (2) Louis le Gros, comme suzerain, présenta Guillaume d'Ypres, qui fut rejetté, comme complice du meurtre de Charles. Le Roi de France nomma d'autorité Guillaume, fils du Duc de Normandie & d'une sœur de Charles le Bon.

1128. *Haine des deux freres.* Théodoric ayant atteint sa majorité, prit les rênes; alors éclata la haine de Florent dit le Noir & de son frere. L'amour du peuple pour Florent excitoit la jalousie du Comte. Ne pouvant pas les accorder, leur mere cachoit leur animosité à tous les yeux. Godebald, Evêque d'Utrecht, fonda sur cette inimitié l'espérance de ravoir l'Ostergoo & le Westergoo; (3) il fit armer les West-Frisons & obtint des secours des Kennemers. Florent se mit à leur tête. *Florent se ligue avec l'Evêque d'Utrecht.* Théodoric se tint sur la défensive, jusques à ce que les glaces lui permirent d'agir; il entra dans la West-Frise; les habitans fuirent à son approche & se retirerent derriere leurs marais. Théodoric se contenta du butin qu'il fit dans le pays & s'en retourna. Florent surprit & brûla Alkmaar, pilla Harlem & dévasta les environs. *Réconciliation de Théodoric avec son frere.* Théodoric entra dans le Kennemerland & le ravagea: (4) cette guerre duroit depuis deux ans avec des avantages à-peu-près égaux, lorsque Lothaire réconcilia les deux freres & leur fit promettre d'oublier le passé, en les faisant convenir de garder chacun ce qu'il avoit. (5)

Florent le Noir tourna ses vues sur le Comté de Rechem, dans le pays de la Marck: il ne restoit d'Arnould, dernier Comte, qu'une fille appellée Hedwige, sous la tutelle d'Herman, Comte d'Arensberg. Florent la demanda & le peuple favorisa ses vœux. Arensberg s'y opposa & se lia avec Godefroy, Comte de Kuik: André, Evêque d'Utrecht, frere d'Arensberg, lui promit des secours. Florent fit des ravages sur les terres du Comte & parvint à gagner les Trajectins, qui lui ouvrirent la ville, malgré leur Evêque, obligé de fuir. Florent brûla le fort de Leksmonde. (6) Ses ennemis n'osant pas lui faire tête, prirent un autre parti; ils s'embusquerent dans le bois d'Abstede: Florent en y arrivant pour la chasse, les apperçut, voulut revenir sur ses pas, mais son cheval s'étant abattu, Arensberg profita de sa chûte & le massacra. (7) *Florent est assassiné.* Les assassins furent mis au ban de l'Empire, leurs biens furent confisqués, & Théodoric chargé de l'exécution de la sentence, leur rendit leurs terres, à la charge de l'hommage.

1138. Conrad III, successeur de Lothaire, annulla les donations faites par son prédécesseur, au Comte de Hollande, rendit l'Ostergoo & le Westergoo à l'Evêque d'Utrecht & condamna à une amende de 1000 livres d'or celui qui s'opposeroit à ce jugement. (8) Théodoric irrité de ce démembrement, se

(1) Hist. gén. des Provinces Unies T. III. L. V. (2) Meyer Ann. Fland. (3) Ubbo Emm. rer. Fris. L. VI. Erkel. dissert. d'Alkmaar. (4) Nic. Kolyn. Willelmus procur. ad ann. 1132. (5) Melis Stoke in Did. VI. (6) Heda Vit. Episcop. Traject. in Andr. (7) Ann. Saxon. ad ann. 1133. (8) Heda Diplom. Conrad. III.

figua avec Othon, Comte de Benthem, son beau-frere, fils d'Othon, Com- *Hist. de*
te Palatin du Rhin. Le Comte de Benthem, sous prétexte de délivrer la *Hollande.*
Drenthe, (*) attaqua Herbert, Evêque d'Utrecht, qui envoya contre lui *923-1434.*
Hugues Boter, fils de Jean III, Seigneur d'Arkel: Benthem fut battu & *Guerre avec*
fait prisonnier. (1) Théodoric accourut & mit le siege devant Utrecht; l'E- *l'Evêque*
vêque se voyant pressé, se servit d'un moyen qui n'eut pas réussi dans un siecle *d'Utrecht.*
plus éclairé: revêtu de ses habits pontificaux, il fait ouvrir la porte, sort de
la ville avec tout son clergé & menace Théodoric des foudres de l'église, *Théodoric*
s'il ose continuer le siege: Théodoric effrayé fait cesser toute hostilité, tom- *menacé de*
be aux genoux de l'Evêque qu'il eut dû punir d'un abus aussi criminel, lui *l'excommu-*
demande pardon, & le Prélat lui donne le baiser de paix & lui fait jurer *nication le-*
qu'il abandonne ses prétentions. (2) Cependant la fureur des Croisades s'étoit *ve le siege*
renouvellée par les prédications de Bernard. Théodoric se croisa à l'exemple *d'Utrecht.* 1139.
de Louis VII, Roi de France, de l'Empereur Conrad, d'Alphonse Roi de
Castille, de Roger Roi de Sicile, de Thierry Comte de Flandre & de plu- *Deuxieme*
sieurs autres Princes. En passant à Rome, Théodoric obtint d'Innocent II, *Croisade.*
que les Abbayes d'Egmond & de Rhinsbourg releveroient immédiatement
du St. Siege & non de l'Evêque d'Utrecht, & s'obligea de payer annuelle-
ment au St. Siege quatre schelings monnoie de Frise.

Heribert mourut; Théodoric à son retour, trouva l'église d'Utrecht dans 1150.
le Schisme au sujet de l'élection du nouveau Prélat. (3) Les esprits étoient *Schisme*
partagés entre Frédéric, fils du Comte Adolphe, & Herman de Hoorne, *dans*
Prevôt de St. Jeroen, près de Cologne. Théodoric protégeoit Herman; l'af- *Utrecht.*
faire fut renvoyée à l'Empereur, qui s'en rapporta à la décision de la Diette.
Herman de Hoorne l'emporta. Les Trajectins qui vouloient Frédéric, en
appellerent au Pape. Conrad se promettoit de les punir, mais la mort le
prévint. (4) Théodoric étoit chargé par l'Empereur d'installer Herman; il
le conduisit à Utrecht & força les Trajectins de le reconnoître: le Légat du
Pape confirma l'élection: Fréderic, successeur de Conrad, borna la punition
des Trajectins à une amende. (5) Une troupe de Frisons qu'on soupçonnoit
Fréderic d'avoir fait soulever, entra dans le Kennemerland & y fit d'horri-
bles ravages. Les habitans de Harlem & d'Osdorp, prirent les armes &
mirent les Frisons en fuite; près de 1000 furent massacrés. Théodoric mou- 1157.
rut le 5 Août 1157: il laissa sept enfans vivans, qu'il avoit eus de Sophie
son épouse; Florent, Pélegrin, Robert & Othon; Sophie, Hedwige, & *Mort de*
Petronille, qui furent Religieuses à Fontenelles. (6) Ce Prince fut bra- *Théodoric.*

(*) La Drenthe avoit autrefois ses Comtes particuliers; le dernier fut Temino, qui vivoit sous l'Empereur Othon. Après avoir donné aux Evêques d'Utrecht, le droit de chasse, qui leur fut confirmé par Henri II, Henri III leur donna en outre quelques terres, dans les environs de Groningue, & promit de leur donner ce pays, après la mort de Gozelin, à qui il appartenoit. Les Evêques usurperent le droit d'administrer la justice & y mirent des Gouverneurs. Les habitans de Groningue, fatigués du joug de l'Evêque, tenterent de le secouer. Heribert attaqua les rebelles, les battit, & donna le Burgraviat de Groningue à Leffert, & la Châtelenie de Coevorden à Ludolphe, l'un & l'autre ses freres.

(1) Beka & Heda in Heribert. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1129. Pont. Hist. Gelr. L. VI. Boxhorn Th. Urb. Holl. (3) Joann. à Leyd. Ann. Egmund. c. XXIV. (4) Otto Frisi. de Gest. Fred. I. L. II. (5) Pet. Chr. de Holl. in Dider. VI. (6) Dumont Corp. Dipl. T. 1. part 1.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

FLORENT III: *Dixieme Comte.*

Disputes pour la succession de Groningue.

ve & bon Souverain; il eut plus de crédit à la Cour Impériale que ses prédécesseurs.

Florent III conserva l'amitié que Frédéric accordoit à son pere. Il épousa Ada, fille de David, Roi d'Ecosse. Il s'éleva une discussion au sujet de la succession de Groningue. Leffert n'avoit laissé qu'une fille mariée à un Gentilhomme de Westphalie; de ce mariage naquirent Rodolphe, Menso & Heribert; ils prétendirent recueillir la succession de leur ayeul: les fils de Ludolphe, frere de Leffert, soutenoient que cette Vicomté étoit un fief mâle qui excluoit les Menso: le successeur de Herman de Hoorne au siege d'Utrecht, Godefroy de Rhenen, assuroit qu'au défaut de mâles dans la branche aînée, Groningue se réunissoit de droit au fief dominant. Les petits-fils de Leffert appellerent au secours Henri, Comte de Gueldres, & lui offrirent la suzeraineté de Groningue: ils tenterent d'enlever l'Evêque d'Utrecht dans sa maison de plaisance, & ce projet ne manqua que parceque le Comte de Cleves en avertit le Prélat. (1) Celui-ci ne ménageant plus rien, assiégea Groningue; le Comte de Gueldres venu au secours, força Godefroy de se retirer auprès de Florent, à qui il promit la cession de l'Ostergoo & du Westergoo, s'il vouloit le secourir. A ce prix Florent ramena l'Evêque devant Groningue & recommença le siege. Cette ville résista par la valeur du Comte de Gueldres & de Théodoric de Battenbourg: mais l'Archevêque de Cologne fit consentir les parties à un accommodement. La ville demeura aux petits-fils de Leffert, moyennant 300 marcs d'argent qu'ils s'obligerent de payer à l'Evêque. Florent voulut terminer en même tems, les anciennes querelles au sujet de la Frise. Le Comte examina les titres respectifs; ceux des Comtes de Hollande se trouvant plus anciens, il vouloit supprimer les autres; l'Evêque alors évoqua cette affaire devant l'Empereur, qui décida quelques années après, que les revenus de la Frise seroient également partagés entre l'Evêque & le Comte, qu'ils nommeroient conjointement les Gouverneurs; mais qu'il s'en réservoit la confirmation: que chacun pourroit nommer un Procureur particulier; que l'Evêque & le Comte pourroient aller dans le pays quand ils voudroient, pourvu que leur suite ne passât pas trente personnes; que les affaires temporelles seroient portées au tribunal du Comte & les spirituelles à celui de l'Evêque. (2)

1162. *Siege de Groningue par l'Evêque d'Utrecht.*

L'Empereur juge leurs querelles.

Le Comte de Hollande ayant obtenu de l'Empereur depuis quelques années, la permission d'établir une Douane à Geervliet sur la Bornisse, (3) les Flamans se recrierent sur ce droit, qui ruinoit le commerce. Théodoric d'Alsace étoit alors Comte de Flandre, & pendant son voyage en Palestine, Philippe son fils gouvernoit ses Etats. Philippe & Florent avoient été rivaux; ils avoient aspiré l'un & l'autre à la main d'Elisabeth, fille du Duc de Vermandois, & Philippe avoit obtenu la préférence: le revenu que les Zélandois retiroient de la pêcherie du Hareng, qu'ils avoient établie à l'embouchure de la Meuse; (4) la supériorité que les Hollandois commençoient à acquérir sur la mer; l'augmentation de leur commerce; le préjudice que leur

(1) Bart. Hist. Comit. Holl. in Flor. III. Ann. Egm. ad ann. 1162. (2) Beka in Godef. (3) Van Balen Desc. de Dordrecht, Art. XIII. (4) Juni. Batav. c. V. Cluv. de Trib. Ost. Rhen.

industrie & la douane de Geervliet portoient au commerce des Flamans, leur mirent les armes à la main. Philippe assura la navigation par une bonne flotte, & avec une armée de terre il pénétra dans le pays de Waas, & se rendit maître du fort & du pays. (1) Florent arma de son côté, mais l'affaire de Groningue le força de suspendre les hostilités. *Hist. de Hollande. 923-1434.* *Guerre des Flamans & des Hollandois.*

Comme l'Empereur se trouvoit dans les Pays-bas, il régla les contestations qui s'étoient élevées à l'occasion des digues entre l'Evêque d'Utrecht, le Comte de Hollande, Henri Comte de Gueldres & Théodoric Comte de Cleves: chacun, pour se garantir des inondations, faisoit des digues qui rejettoient les eaux sur ses voisins. L'Empereur ordonna qu'il seroit fait un Canal à Nuy, aboutissant à la Zuiderzée; que l'ancienne digue de Wyck-te-Duurstede seroit conservée & que celle que Florent avoit fait élever auprès de Zwadenbourg seroit rasée, comme dangereuse pour le pays d'Utrecht. (2) *Jugement de l'Empereur au sujet des digues.*

Lorsque tous ces réglemens eurent cimenté la paix entre l'Evêque & Florent, celui-ci donna tous ses soins à la guerre de Flandre; les Comtes de Gueldres, de Cleves & de Bergues, avec lesquels il forma une ligue, se chargerent de faire une diversion dans l'Alsace: il arma une flotte considérable, & fit inquiéter les côtes par les armateurs Zélandois. (3) Florent & ses confédérés tenterent le siege d'Amsterdam; ils furent attaqués dans leur camp par Philippe, qui avoit pour alliés Mathias Comte de Boulogne, Hugues de Terouanne & Godefroy de Louvain. Après un combat terrible qui dura sept heures, les Hollandois plierent & Florent abandonné de ses alliés, fut fait prisonnier avec quatre cens gentilshommes. Les Hollandois perdirent sept mille hommes, & les Flamans un plus grand nombre encore. (4) Florent fut conduit à Bruges, où il demeura trois ans: par le traité auquel il dut sa liberté, il se reconnut vassal du Comte de Flandre pour la Zélande, déclara les Flamans exempts de tout impôt & péage, & s'obligea de les indemniser de toutes les pertes qu'ils avoient faites pendant la guerre. *1166.* *Défaite des Hollandois par les Flamans.* *Florent est fait prisonnier.* *Traité de paix.*

Pendant que Florent étoit prisonnier, les Kennemers joints à ceux de Harlem & d'Alkmaar, avoient dévasté & brûlé Schagen & ses environs; les West-Frisons, à leur tour, avoient livré aux flammes Alkmaar & tué quatre-vingts des principaux officiers qui avoient refusé de se rendre. Florent voulut punir les West-Frisons à son retour; mais sa noblesse qu'il mena contre eux, se fit battre par trop de précipitation & son projet échoua. (5) Les inondations qui suivirent, mirent fin à cette guerre; la tempête ayant brisé les digues en automne, la mer couvrit une partie de la Zélande, de la Frise, & du Kennemerland; du haut des murs d'Utrecht on pêchoit dans l'océan. (6) Le même fléau se renouvella avec plus de fureur encore trois ans après, Utrecht fut menacé d'être submergé. *1168.* *Ravages des Kennemers.* *Florent est battu.* *1170.* *Inondations.*

Les guerres des Trajectins furent suspendues pendant dix-huit ans, par la nomination de Baudouin, frere de Florent, à l'Evêché d'Utrecht. (7) Godefroy de Rhenen étoit mort: Prélat ambitieux, & guerrier intrépide, il inquiéta ses voisins & tourmenta ses vassaux; il avoit élevé quatre châteaux; *1178.*

(1) Chron. de Flandre de Pierre d'Oudag, c. 77. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1166. (3) Heda Diplom. Frid. I. (4) Meyer Ann. Fland. Sigebert ad ann. 1165. Voss. Ann. Holl. (5) Willelm. Procurator ad ann. 1168. (6) Id. ad ann. 1170. Beka in Godefrid. (7) Beka & Heda in Balderic.

Ter Horst contre les Gueldrois, Montfoort contre les Hollandois, Vollenhoven contre les Frisons, & Woerden contre les Trajectins. Il avoit eu des querelles avec Egbert Seigneur d'Amstel. Baudouin & Florent firent une ligue contre les Frisons, elle réussit mal d'abord; ce ne fut que deux ans après qu'ils s'emparerent du Texel & de Wieringen. Les Frisons demanderent la paix; elle leur fut accordée moyennant quatre mille marcs d'argent, en dédommagement des ravages faits dans le Kennemerland. (1)

Guerre contre les West-Frisons. Traité de paix.

La bonne intelligence qui regnoit entre les deux freres, n'empêcha pas Baudouin de citer ses vassaux à son tribunal & de se faire reporter les hommages. Henri Duc de Lorraine & de Brabant, refusa de comparoître: cette maison avoit possédé la Veluwe comme fief mouvant de l'église d'Utrecht, & l'avoit cédée à la charge de l'hommage aux Comtes de Gueldres: Gerard II, Comte de Gueldres, possédoit alors ce fief. Baudouin le confisqua après en avoir chassé le Comte: Gerard prit les armes & assiégea Deventer. L'Empereur voulut terminer cette affaire; mais Othon II qui succéda à Gerard, rompit tout accommodement. L'Evêque secondé de son frere & de Thierry Comte de Cleves, mit la Veluwe à feu & à sang & saccagea le Comté de Zutphen (2). Othon appella au secours l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Munster, le Comte de Bergues & le Duc de Brabant. L'Empereur chargea l'Archevêque de Mayence d'appaiser cet incendie prêt à embraser les Pays-bas. On convint de s'en rapporter à la décision de la Diette de l'Empire & en attendant on laissa le Comte de Gueldres jouir de la Veluwe, qui enfin fut déclarée, trois ans après, fief mouvant de l'église d'Utrecht, la propriété conservée au Comte de Gueldres, & les droits du Duc de Brabant réservés. (3)

Ligue contre l'Evêque d'Utrecht.

1188.

Paix.

La Hollande goûtoit les douceurs de la paix, lorsque la prise de Jérusalem par Saladin donna lieu à une nouvelle Croisade: Florent y accompagna Fréderic, & ces Princes périrent tous les deux; Florent attaqué d'une maladie violente, mourut au camp d'Antioche: leurs corps furent déposés dans la cathédrale de cette ville. (4) Florent laissa quatre fils & quatre filles. L'aîné des enfans de Florent, lui succéda sous le nom de THÉODORIC VII. Son pere en partant, l'avoit chargé de gouverner ses Etats. Théodoric donna à Robert son troisieme frere, le Kennemerland; Florent, le quatrieme, étoit Ecclésiastique & Prévôt d'Utrecht: quant au second, il étoit encore dans la Palestine, où il avoit accompagné son pere; il y resta jusques après la prise d'Acre & il fut oublié dans la distribution des appanages. (5) Philippe Comte de Flandre mourut aussi dans la Palestine & ne laissa point de postérité. Philippe Auguste, Roi de France, prétendit que ce Comté lui revenoit comme suzerain, à l'exclusion de Baudouin Comte de Hainaut, beau-frere du dernier Comte de Flandre: Théodoric voulant profiter de cette querelle pour se soustraire aux conditions du dernier traité, offrit à l'Empereur VI, l'hommage des isles à l'Ouest de l'Escaut; mais Baudouin l'avoit dévancé.

Troisieme Croisade. Mort de Florent. THÉODORIC VII: Onzieme Comte.

1191.

Il veut secouer le joug du Comte de Flandre.

1192.

Dans ces circonstances Guillaume de retour de la terre sainte, irrité de n'a-

(1) Willelm. Procur. ad ann. 1184. Melis Stoke Chron. (2) Beka in Balderic. II. Godofr. Monach. ad ann. 1188. (3) Diplom. Henr. VI. ap. Hedam. Beka in Balderic. II. (4) Godofrid. Monach. ad ann. 1190. (5) Barland Hist. Comit. Holl. in Did. VII. Scriver. Hist. Comit.

voir point d'appanage, tomba ſur le Kennemerland à la tête des Weſt-Friſons: (1) Théodoric faiſoit ſes préparatifs, lorſque les Flamans pour ſe venger de la confirmation du péage de Geervliet, qu'il venoit d'obtenir, firent une irruption dans la Zélande. Théodoric forcé de marcher contre ſon frere & contre les Flamans, déja maîtres de l'iſle de Walcheren, donna une partie de ſon armée à Adelaïde de Cleves ſon épouſe, pour contenir Guillaume. (2) Elle ſe conduiſit avec la prudence & la valeur d'un grand capitaine. Elle ſe retrancha dans l'Abbaye d'Egmond, & gagna les milices de Nieuwport & de Winkel, troupes d'elite de Guillaume: alors elle ſortit de ſes retranchemens & l'attaqua dans ſon camp ſous Alkmaar. Guillaume qui ſe voit tout à coup abandonné de ſes meilleures troupes, ſe défend quelque tems & ſe bat en retraite, fuyant derriere des marais où ſa belle-ſœur ceſſa de le pourſuivre. (3)

Hiſt. de Hollande. 923-1434.

Guerre entre les deux freres.

Guillaume battu par ſa belle-ſœur.

Tandis que la victoire couronnoit Adelaïde, Théodoric vainqueur des Flamans, les chaſſoit de la Zélande. Ces deux époux ſe réunirent à Egmond. Baudouin Evêque d'Utrecht, Théodoric le Prevôt, le Comte de Benthem & Adelaïde réconcilierent le Comte avec ſon frere & leur firent ſigner un traité, par lequel Théodoric aſſura à Guillaume, une penſion ſur le péage de Geervliet & pour appanage l'Oſtergoo & le Weſtergoo. Lorſque Guillaume voulut ſe mettre en poſſeſſion, Henri de Craan Comte de Kuinder, s'y oppoſa. Il fallut prendre les armes. Guillaume attaqua Craan, le défit entierement, le chaſſa de Kuinder & en fit raſer le château. On accuſe Théodoric d'avoir été d'intelligence avec Craan. (4) On prétend qu'il lui avoit donné des ordres ſecrets de faire arrêter ſon frere, & que Guillaume s'étant évadé du château de Ter-Horſt, ſe retira en Gueldres, où il épouſa Adelaïde fille d'Othon, pour être en état de tenir tête à ſon frere.

Réunion de Théodoric & de ſon frere.

Bientôt après Othon, Comte de Benthem, ſe plaignit hautement des exactions que Florent de Vorenborch, Châtelain de Coevorden, exerçoit ſur les marchands qui paſſoient en Allemagne. Baudouin cita Florent, qui non ſeulement ne comparut pas, mais qui joint à Volkert ſon gendre, ſe mit en état de réſiſter à l'Evêque d'Utrecht. Le Prélat les aſſiégea dans le château de Coevorden & les força de ſe rendre: il dépouilla Florent de la Châtellenie qu'il lui avoit donnée & rendit la liberté à l'un & à l'autre; alors Volkert, Gentilhomme de Drenthe, ſouleva ſes compatriotes contre Othon. (5) Cet eſprit de révolte ſe communiqua à ceux de Groningue, qui maſſacrerent leur Bailli. Par l'entremiſe du Comte de Gueldres, l'Evêque d'Utrecht conſentit à un accommodement; mais avant tout, il exigea qu'on lui envoyât des ôtages. Groningue en donna quatre, Coevorden trois & ceux de Drenthe douze. Ils parlerent à l'Evêque avec une telle hauteur, qu'il les fit mettre en priſon. Volkert à la tête d'une troupe déterminée, marche de nuit, ſurprend Coevorden, enleve la Comteſſe de Benthem, belle-ſœur de Baudouin, & le force ainſi à rendre les priſonniers. L'Evêque entre dans le pays de Drenthe, met tout à feu & à ſang; les Archevêques de Cologne & de Mayen-

Troubles de Drenthe.

Groningue ſe révolte.

Le pays de Drenthe ravagé par l'Evêque d'Utrecht.

(1) Melis Stoke Chron. dans Dideric. (2) Joann. à Leyd. L. XIX. (3) Willelm. Procur. ad ann. 1195. (4) Idem. ibid. Beka in Bald. (5) De reb. Ultraj. Anonym. c. VI, VII.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

ce procurerent la paix, en engageant l'Evêque d'Utrecht à rendre la châtellenie de Coevorden à Vorenborch, qui s'obligea de lui payer mille marcs d'argent. (1)

Traité de paix rompu.

Benthem piqué de n'avoir pas été appellé au traité, engagea Volkert à le rompre. Baudouin prit les armes & fut battu. Le Duc de Gueldres fit alors éclater le ressentiment qu'il conservoit contre l'Evêque, de l'emprisonnement des ôtages; il brûla Otmarson. Les Trajectins obtinrent des secours du Duc de Brabant, qui travailloit à la paix, lorsque l'Evêque mourut. La nomination de son successeur occasionna un schisme; une partie du Chapitre nomma

Schisme à Utrecht.

Théodoric de Hollande, Prevôt d'Utrecht; l'autre Arnould de Gueldres, Prevôt de Deventer: le premier soutenu par les troupes de Théodoric son frere, fut inauguré par le Bas Evêché: Arnould soutenu par le Comte de Gueldres, fut installé à Deventer & reconnu par les peuples d'Over-yssel. L'Empereur Henri VI renvoya cette affaire à Céléstin III, & en attendant confia l'administration des revenus de l'Evêché au Comte de Hollande. Le

Fin du Schisme.

Diocese fut dévasté par les deux compétiteurs: enfin le schisme, mais non la guerre, finit par leur mort, en Italie. (2) Les Chapitres réunis nommerent Théodoric van der Aare, Prevôt de Mastricht. Cependant Guillaume fort de l'alliance d'Othon de Gueldres, ne craignant plus ni Craan ni son frere,

Ligue contre les Trajectins.

menaçoit l'un & l'autre. Théodoric se prêta à une réconciliation plus sincere, par l'entremise du Duc de Gueldres. Ces trois Princes se liguerent alors contre les Trajectins. (3)

Les revenus de la Frise, suivant le traité de 1165 entre Florent III & Godefroy de Rhenen, devoient être également partagés entre le Comte & l'Evêque, & il ne pouvoit être établi d'impôts que de leur consentement unanime. Van der Aare, qui avoit besoin d'argent pour soutenir la guerre, alla dans la Frise & y établit des contributions de son autorité: cette infraction au traité servit de prétexte à Guillaume pour le faire enlever & le

Le nouvel Evêque enlevé. 1202.

mettre en prison. Les Frisons craignant d'encourir l'anathême le délivrerent; le Prélat ne respiroit que la vengeance. Othon s'étoit rendu maître de Deventer; Théodoric investit Utrecht. (4) L'Evêque appella au secours Henri Duc de Brabant, qui fit Othon prisonnier. Théodoric abandonna le siege d'Utrecht, vola au secours d'Othon & s'empara de Bois-le-Duc, que Henri avoit fait bâtir depuis peu: il y fit prisonniers le frere du Duc & le Comte

Théodoric est fait prisonnier.

de Kuik; (5) mais le Duc de Brabant ayant attaqué les Hollandois à leur retour, avec des forces supérieures, près de Heusden, la valeur de Théodoric & de ses troupes, ne put les empêcher d'être taillées en pieces, & Théodoric d'être fait prisonnier. (6)

Ravages des Trajectins & de l'Evêque.

Les Trajectins profiterent de cette circonstance pour désoler la Hollande & la Gueldre; l'Evêque pour brûler la Veluwe, reprendre Deventer & s'emparer du Comté de Zutphen. Enfin les deux Comtes prisonniers racheterent leur liberté par un traité désavantageux. Le Comte de Hollande se reconnut vassal de l'Evêque d'Utrecht & s'obligea de payer pour sa rançon, deux mille

(1) Ubbo Emm. rer. Fris. L. VI. (2) Beka in Theodor. Godof. Monach. ad ann. 1197. (3) Melis Stoke Chron. sur Dideric. VII. (4) Anonym. de reb. Ultraj. c. XIII. (5) Beka in Theod. VII. (6) Melis Stoke sur Dider. VII.

Hist. de Hollande. 923 - 1434.

mille marcs d'argent. L'Evêque d'Utrecht & le Comte de Gueldres reconnurent la suzeraineté du Duc de Brabant; les Brabançons furent affranchis de tout péage sur le Rhin. Le Duc Henri fit revivre de prétendus droits, en vertu desquels il exigea la suzeraineté des pays qui avoient appartenu au Royaume de Lorraine, lors du partage des petits-fils de Charlemagne. Le Comte forcé par les circonstances céda Dordrecht, son territoire des deux côtés de l'eau & les pays entre Stryen & Waalwyk: le Duc les rendit pour être tenus à titre de fief: le Comte renonça en outre aux droits qu'il avoit sur Breda. La honte de ces conditions causa un si violent chagrin à Théodoric, qu'il en mourut à Dordrecht le 4 Septembre 1203. (1) Il n'avoit eu que deux filles: l'aînée, épouse du Prince héréditaire de Gueldres, étoit morte; il ne restoit qu'Ada qui devoit lui succéder.

Traité honteux.

Théodoric en meurt de chagrin. 1203.

Ada: Comtesse de Hollande.

Ada devoit regner sous la tutelle de Guillaume son oncle; Adelaïde qui avoit lieu de craindre Guillaume, sur lequel elle avoit remporté une si brillante victoire, avoit pris des précautions du vivant même de Théodoric pour conserver l'autorité après la mort de son époux. Elle avoit arrêté le mariage de la jeune Ada avec Louis Comte de Loon ou de Loss. (2) Dès que Théodoric fut mort, elle termina cette union à Altena. Les intrigues d'Adelaïde, un mariage célébré & consommé avant les funérailles du Comte, & la naissance de Loss, simple Gentilhomme, dont la plus grande illustration étoit son ayeule, Marie, fille de Henri III, Comte de Gueldres, déplurent à la Noblesse, qui résolut de déferer le gouvernement à Guillaume: il se rendit à Vlaardingen sous un habit de mendiant, passa dans l'isle de Schouwen, d'où il fut conduit à Ziericzée, & là il fut proclamé avec de grandes démonstrations de joie. Cette élection fut confirmée par les Etats de Zélande, qui déclarerent Ada déchue de la Couronne, à cause de son mariage contracté sans l'aveu de la Noblesse, & Guillaume déclaré héritier légitime de Florent III son pere & de Théodoric VII son frere. (3)

Son mariage avec le Comte de Loss.

Déclarée déchue de la Couronne. Guillaume déclaré héritier de Florent.

Adelaïde & les deux jeunes époux ayant découvert qu'ils devoient être enlevés par le Comte d'Egmond & quelques gentilshommes, se sauverent à Harlem, & Loss se réfugia à Utrecht. Ada forcée après dix-huit jours de mariage de se séparer de son époux, se retira dans le bourg de Leide. Elle y fut bientôt assiégée par Egmond & Benjaard à la tête des Kennemers, & par Wassenaar avec ses vassaux. Ceux de Leide furent obligés de capituler, & Ada fut donnée en garde à Guillaume de Teilingen, qui la remit à Guillaume son oncle. Celui-ci la fit conduire dans l'isle de Texel, où l'on eut pour elle tous les égards dûs à son rang. Il se rendit en Hollande, où il fut revêtu de toute l'autorité. Il envoya Ada en Angleterre pour en ôter la vue aux peuples, que sa jeunesse & sa beauté auroient pu séduire. (4)

Il envoye Ada en Angleterre.

Guillaume I: Treizieme Comte.

Guillaume I eut encore bien des obstacles à surmonter. Louis de Loss s'adressoit à tous les Princes voisins & leur représentoit que la cause d'Ada étoit celle de tous les Souverains. Il attira dans son parti Hugues Evêque de Liege, Théodoric Evêque d'Utrecht, Henri Duc de Limbourg & Phi-

(1) Godofr. Monach. ad ann. 1203. Beka in Theod. VII. (2) Scr. Not. in Chr. Leod. ad ann. 1203. Mantel. Hist. Loss. (3) Melis Stoke sur Ada. Wilhel. Proc. ad ann. 1203. (4) Wilhel. Procur. ubi sup. Ann. vet. œvi T. III. Scriv. in Ann. Egm.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

lippe Comte de Namur, (1) Ysbrand & Gerard de Harlem, Arnould & Henri de Ryswick, & Jean Persyn: il se vit bientôt à la tête d'une armée. Guillaume se retira dans la Zélande: Egmond & Benjaard à la tête des Kennemers ravagerent les terres du Seigneur d'Amstel & brûlerent son magnifique château, percerent les digues & mirent tout à feu & à sang depuis Muiden jusqu'à Breukelen. L'Evêque d'Utrecht assiégea Ter-Busch, & lorsque le Prevôt Florent voulut se défendre, sa garnison composée de Trajectins refusa de combattre contre son Evêque. Florent forcé de capituler, fut conduit au château de Ter-Horst. L'armée de l'Evêque s'avança jusqu'à Leide, (2) où elle fut jointe par le Comte de Loss, qui s'étoit rendu maître de la Sud-Hollande. Les Kennemers ne pouvant pas résister à ces forces réunies, se soumirent & de Loss exigea d'eux 500 marcs d'argent.

Loss à la tête d'une puissante armee.

Maître de la Sud-Hollande.

Philippe Comte de Namur, qui administroit la Flandre, pendant que Baudouin IX étoit en Palestine, s'étoit engagé de servir Loss, à condition que les Flamans seroient déchargés du péage de Geervliet. Il entra dans l'isle de Walcheren, tandis que Hugues de Voorne s'emparoit de celle de Schouwen, Guillaume n'eut que le tems de se jetter en habit de pêcheur dans une barque, & de se cacher sous des filets. Le Comte de Loss ne sut point profiter de son bonheur, il se livra aux plaisirs, & les Zélandois accablés par les vexations de Voorne, le chasserent & rappellerent Guillaume. Il se mit à leur tête; Egmond, Teilingen & Wassenaar rassemblerent les Kennemers & les Rhinlandois & attendirent le Comte qui, voulant d'abord se montrer en Hollande, hazarda une bataille: le Comte de Loss attaqua les Kennemers, & remporta sur eux une victoire complette au passage du pont du Rhin qui rompit. (3)

Guillaume se sauve en habit de pêcheur.

Succès de Loss.

1204. Malgré cette défaite, la présence de Guillaume en Hollande lui attira la noblesse & le peuple. Il grossit considérablement son armée & passa la Meuse: à son approche l'armée de Loss se dissipa, saisie d'une terreur panique, dont le Duc de Limbourg avoit le premier donné l'exemple. Les soldats fuyoient, se cachoient dans les roseaux & s'y laissoient assommer. (4) Guillaume les suivit jusques sous les murs d'Utrecht, dont l'Evêque vengea la destruction du château d'Asperen par l'incendie de Dordrecht. (5) Mais enfin le Comte fit sa paix avec l'Evêque aux conditions des anciens traités, un peu adou-

1206. cies par le Comte, qui fut reconnu par toute la Hollande. Ada étoit toujours en Angleterre: on avoit persuadé au Roi Jean que son mariage étoit nul; mais sur une lettre d'Adelaïde qui en prouva la légitimité, Ada fut rendue à son mari, qui fit un traité avec l'Angleterre, par lequel il se reconnut vassal de cette couronne, & s'engagea à passer la mer avec une armée toutes les fois que le Roi en auroit besoin.

Guillaume dissipe son armée.

Ada rendue à son époux.

L'Empereur Henri VI étoit mort; son fils étant trop jeune pour lui succéder, les Electeurs se partagerent entre Philippe Duc de Suabe, frere de Henri, & Othon Duc de Saxe, parent du Roi d'Angleterre, qui se déclara pour lui: Loss avoit obtenu la liberté d'Ada, en s'attachant au même parti:

(1) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1204. (2) Wilh. Procur. ad ann. 1204. Godof. Monach. (3) Meyer Ann. Fland. Voss. Ann Holl. L. III. (4) Melis Stoke. Will. Procurat. ad ann. 1209. (5) Scriv. in Ann. Egmund. ann. 1204.

il l'avoit ramenée d'Angleterre. Cette Princesse mourut en Hollande en 1219. (1) Guillaume s'attacha au parti de Philippe, ce qui lui valut la confirmation du Comté de Hollande. (2) Philippe fut assassiné: Othon eut un nouveau concurrent dans le jeune Fréderic, Roi de Sicile, fils du dernier Empereur, qui fut élu. Loss renonça alors à l'alliance de l'Angleterre, & Guillaume conclut un traité avec le Roi Jean, qui lui fit obtenir d'Othon parvenu à l'Empire, le diplôme qui le confirmoit dans la souveraineté du Comté de Hollande & dans la possession des fiefs que Florent & Théodoric tenoient de l'Empire. (3)

Hist. de Hollande. 923-1434.

Guillaume traite avec l'Angleterre.

Guillaume avoit des droits du chef de son ayeul sur le trône d'Ecosse, occupé par Robert Bruce, successeur de Henri. Il passa en Angleterre avec une flotte nombreuse, soutenu par le Roi Jean; mais ayant appris que Loss profitant de son absence, se disposoit à entrer en Hollande, il revint au plus vite, & Loss renonça à son entreprise. Le retour de Guillaume avoit encore un autre motif. Philippe II, Roi de France, qui se plaignoit de Ferdinand de Portugal, Comte de Flandre, ami du Roi Jean, avoit fait une incursion dans ses Etats, & avoit pris & brûlé plusieurs villes. Ferdinand obligé de fuir, s'étoit retiré dans l'isle de Walcheren, presqu'en même tems que Guillaume y aborda. Ces deux Princes renouvellerent les anciens traités entre la Flandre & la Hollande: Guillaume fournit des secours à Ferdinand & l'accompagna. Après la retraite de Philippe, le Comte entreprit de recouvrer ses Etats; mais le Roi revint sur ses pas & obligea les deux Comtes de se retirer. Ferdinand obtint des troupes du Roi Jean, avec lesquelles il brûla les fauxbourgs de St. Omer, dévasta le Comté de Guines, tua beaucoup de monde au Roi de France, leva de grosses contributions dans le pays & réduisit plusieurs villes en cendres; Guillaume en reprit plusieurs, battit les François sur mer, détacha le Duc de Brabant de leur alliance, & obtint de ce Prince sa fille pour Florent son fils. Les François, de leur côté, dévastoient les Etats de Ferdinand; l'Empereur Othon vint à son secours à la sollicitation de Guillaume, il lui conduisit toutes les forces de l'Empire: son armée se trouva de cent cinquante mille hommes; Philippe Auguste n'en avoit que cinquante mille. La célebre bataille de Bouvines couvrit ce Prince de gloire. Les alliés perdirent trente mille hommes. Les Comtes de Hollande & de Flandre furent faits prisonniers: Othon ne dut sa liberté qu'à la vigueur de son cheval. (4) Cette défaite termina la guerre. (5) Les deux Comtes se racheterent par de fortes rançons, avec promesse de ne jamais servir contre la France. Guillaume fit un traité secret avec cette Puissance contre l'Angleterre. Il suivit Louis fils de Philippe II, lorsque celui-ci refusa la Couronne que la Noblesse Angloise lui offrit & qu'elle donna au jeune Prince, dont le regne finit bientôt après la mort du Roi Jean, qui ramena les Anglois au Duc de Lancastre son fils: il n'en retira d'autre fruit que l'excommunication du Pape lancée contre lui & ses alliés. (6)

Ses prétentions au trône d'Ecosse.

Ligue de Guillaume & du Comte de Flandre, contre Philippe II.

1215. Bataille de Bouvines. Les Comtes sont faits prisonniers & se rachetent.

(1) Miræi oper. Diplom. T. II. Mentell. hist. Loss. Math. Ann. vet. œvi. (2) Trophées de Brabant. Diplom. Philipp. (3) Marten. & Durand Thes. Anecd. T. 1. (4) Daniel. Mezerai Hist. de France sous Philippe. (5) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1213, 1214. Voss. Ann. Holl. Lib. V. (6) Epist. Honoré III. Math. Ann. vet. œvi. T. II.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

Guillaume entreprit le voyage de la terre sainte sur les pas d'André Roi de Hongrie, & accompagné d'Othon II, Evêque d'Utrecht. Le Comte arma douze vaisseaux, qui se joignirent à l'escadre Angloise. Il fut nommé Vice-Amiral de la flotte. Il se couvrit de gloire dans ce voyage: il enleva au Roi de Maroc, le château d'Alcasar; (1) mais le Pape Honoré lui ayant écrit de partir sur le champ, il se rendit à Acre & suivit l'armée Chrétienne en Egypte. Il se distingua au siege de Damiette; il entra le premier dans la ville & força les habitans de se rendre. (2) Les Hollandois, les Frisons & surtout ceux de Harlem contribuerent beaucoup à la prise de cette ville. Guillaume, après la prise de Damiette, revint dans ses Etats, qu'il trouva tranquiles, quoique Loss vécût encore lorsqu'il en partit. Le Comte mourut le 4 Février 1222, deux ans après son retour. Il laissa six enfans: Adelaïde Princesse de Gueldres, Florent, Othon, Guillaume & deux Princesses qui se firent religieuses. Il fit des loix & des réglemens pour les villes de Gertrudemberg, Dordrecht & Middelbourg: il fut brave guerrier & grand politique.

Succès de Guillaume en Palestine. 1219-1220.

Sa mort. 1222.

FLORENT IV: *Quatorzieme Comte.* 1224.

Florent lui succéda, sous la tutelle de Gerard, Comte de Gueldres, son oncle maternel. Il n'avoit que douze ans, lorsque son pere mourut. Les Etats donnerent pour appanage la Frise à Othon, & le Kennemerland à Guillaume, ses freres, sauf le droit de suzeraineté réservé à Florent. (3) La troisieme année de son regne, il éleva & dota de ses fonds un couvent de filles de l'ordre de Citeaux à Loosduinen. Bientôt il se trouva entraîné dans la guerre que Gerard, Comte de Gueldres, eut à soutenir contre Othon Evêque d'Utrecht, dont la cavalerie épuisoit le Salland de fourrages, & qui avoit mis sur l'Over-yssel un impôt très onéreux. (4) Le peuple se recria; les exacteurs de l'Evêque furent arrêtés. Othon II appella à son secours son frere Hermann, Comte de la Lippe & l'Evêque de Munster: ils entrerent dans le Salland. Le Comte de Gueldres forma une ligue avec le Duc de Limbourg, le Comte de Sayn, Florent son pupille & l'Archevêque de Cologne. Othon ne pouvant pas leur résister, se replia sur Deventer, où il fut bientôt assiégé. (5) Florent remonta le Leck, descendit près de Ghein, qu'il pilla & brûla la maison de plaisance de l'Evêque. Cette guerre fut terminée par la médiation du Légat du Pape. Le Comte de Gueldres remit les droits sur le Salland à Othon, qui lui paya deux mille marcs d'argent & à Florent huit cens livres, & celui-ci céda quelques vassaux à l'église. (6)

Guerre de la Gueldres contre Utrecht.

Troubles de Groningue.

Une querelle particuliere entre Egbert, Burgrave de Groningue & la famille des Gelekingen, donna lieu à une guerre sanglante. L'Evêque d'Utrecht n'ayant pu les réconcilier, les fit consentir à une treve jusques à son retour. Le Burgrave continua de faire bâtir le château de Glimmen, qui étoit commencé: les Gelekingen regarderent ces travaux comme une infraction à la treve & reprirent les armes. Ils gagnerent Rodolphe, Châtelain de Coevorden, qui fit soulever les paysans de Drenthe, se rendit maître du château & le

1227. rasa. Egbert s'enfuit dans la Frise, rassembla quelques troupes & assiégea

(1) Eccard T. II. in Hist. Damietan. Oliv. c. V. (2) Marten & Durand Thesaur. Anecdot. (3) Wilhelmus Procur. ad ann. 1223. (4) Beka in Othon II. (5) Anonym. de reb. Ultraj. c. 14. (6) Idem. Ibid. Beka in Othon. II.

Groningue. Les habitans ne pouvant pas supporter d'être traités ainsi pour des querelles qui leur étoient étrangeres, chasserent Rodolphe, ouvrirent les portes à Egbert, qui fit sortir ceux qui lui étoient opposés. Rodolphe & les Gelekingen revinrent avec une armée levée dans la Drenthe. (1) Les Comtes de Hollande, de Gueldres, de Cleves, de Benthem & le Seigneur d'Amstel vinrent au secours de Groningue. Othon à la tête de cette armée, lança l'excommunication contre Rodolphe & confisqua sa Châtellenie. Rodolphe leva le siege & se retrancha derriere les marais de Coevorden. L'Evêque voulut le suivre; mais son armée s'engagea dans ce pays difficile, s'y enfonça & fut taillée en pieces, sans qu'elle pût se défendre. Le frere de l'Evêque fut tué. Le Comte de Gueldres & le Seigneur d'Amstel furent dangereusement blessés & faits prisonniers. Othon fut rencontré par des paysans de Drenthe, faisant des efforts pour se débarrasser d'une terre fangeuse; ils lui arracherent la peau de la tonsure avec un sabre & le noyerent dans une mare. (2)

Hist. de Hollande. 923-1434.

Les Episcopaux sont taillés en pieces.

L'Evêque d'Utrecht noyé par des paysans.

Les Chapitres s'assemblerent pour donner un successeur à Othon; ils étoient divisés. Gisbert d'Amstel & le Comte de Gueldres, qui avoient obtenu la permission de Rodolphe, d'aller à Utrecht pour se faire guérir, se firent transporter à l'assemblée & firent observer aux électeurs que l'église avoit besoin d'un guerrier, plutôt que d'un prêtre. On nomma Willbrand, Evêque de Paderborn, leur parent, qui commandoit les armées de l'Empereur en Italie. Willbrand ne fut point ingrat; il commença par agir en prêtre, en relevant les Comtes d'Amstel & de Gueldres du serment qu'ils avoient fait à Rodolphe de revenir dans son camp; il excommunia de nouveau Rodolphe & prêcha une Croisade: il eut bientôt une armée nombreuse, avec laquelle il dévasta la Drenthe; il s'empara de Coevorden, que Rodolphe abandonna, le fit prisonnier & lui accorda la vie, moyennant trois cens marcs d'argent & la promesse de se rendre auprès des Chevaliers Teutoniques avec cent hommes d'armes: mais l'Evêque s'étant retiré, Rodolphe rentra par ruse dans Coevorden; Willbrand revint avec une armée formidable. Rodolphe effrayé demanda une treve de quinze jours, pendant laquelle il alla trouver l'Evêque, accompagné seulement de deux Gentilshommes. Willbrand soupçonnant de mauvais desseins, appelle du monde; l'un des Gentilshommes se fait tuer en se défendant, & Rodolphe périt avec l'autre par le supplice de la roue: le peuple de Drenthe, se trouvant sans chef, se soumit. (3) Willbrand mourut & Othon, frere du Comte de Hollande, lui succéda. D'accord avec ce Prélat, le Comte fit élever le long du Rhin & du Leck, une digue depuis Amerongen jusqu'à Schoonhoven.

Willbrand lui succede.

Coevorden pris & repris.

L'Evêque fait mourir le Châtelain Rodolphe sur la roue.

L'avarice de quelques prêtres de Breme, & le refus que le peuple de Stade faisoit de payer les dixmes, occasionnerent une guerre cruelle. L'inquisition étoit établie à Breme. C'étoit un tribunal formé de quelques Dominicains préposés par le Pape pour le maintien & la propagation de la foi. Il n'y eut d'abord que les ecclésiastiques chargés d'enseigner, qui fussent soumis à leur

1233. Affaires de Stade.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies. T. II. L. 6. Beka in Othon. II. Voss. Ann. Holl. L. III. Ultraj. c. 23, 26, 29, 37.

(2) Godof. Monac. ad ann. 1227. (3) Beka in Will. Anonym. de reb.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

examen: ils étendirent leur droit ſur les laïques, enſuite ſur les villes, les provinces & enfin ſur les Souverains, & malheur à qui parut coupable aux yeux prévenus de ce redoutable tribunal! L'Archevêque de Breme y accuſa d'héréſie, les habitans de Stade; on leur imputa d'avoir fabriqué des ſtatues de cire, d'avoir conſulté les devins & les devinereſſes & prophané le ſacrement de l'extrême onction. Ces accuſations ſuffirent au Prélat pour obtenir du Pape une Croiſade contre eux & pour engager l'Empereur Frédéric II, à la ſollicitation du ſouverain Pontiſe, de mettre la ville au ban de l'Empi-
1234. re. (1) Florent IV ſe croiſa, gagna le Weſer avec une flotte de 300 vaiſſeaux: il fut joint par le Duc de Brabant & les Comtes de Gueldres & de Cleves. La ville fut inveſtie: dans une ſortie que firent les habitans, le Comte d'Egmond fut tué. Florent fit des prodiges de valeur; les habitans furent battus; l'Archevêque & le Clergé entrerent dans la ville: les habitans ſe ſauverent en partie dans la Friſe, Florent les ſuivit & les tailla en pieces. (2)

Florent ſe couvre de gloire contre ceux de Stade.

Ce Prince s'étoit couvert de gloire dans cette guerre: il avoit fait admirer ſon adreſſe & ſon courage dans pluſieurs tournois; il jouiſſoit dans l'Europe de la réputation la plus éclatante. Comme il paſſoit pour le Chevalier le plus accompli, la jeune Comteſſe de Clermont, pour avoir occaſion de le voir, perſuada au Comte, ſon époux, de donner un tournoi à Corbie en Picardie. Le Comte de Hollande y fut invité, & s'y diſtingua en entrant dans la lice: il repouſſa tous les tenans; les applaudiſſemens que lui prodiguoit la Comteſſe, exciterent la jalouſie de ſon vieux mari. Il deſcendit dans la lice & attaqua Florent, ſoutenu du Comte de Neſle & des François. Florent qui ne ſe méfioit de rien, ſe laiſſe entraîner & Clermont le perce d'un coup de lance. (3) Théodoric Comte de Cleves vengea ſa mort par celle de Clermont, dont l'épouſe mourut, dit-on, quelques heures après du ſaiſiſſement que lui cauſa cet événement. Florent n'avoit que vingt-quatre ans, lorſqu'il fut tué. Il avoit accordé des privileges & donné des loix à Doesbourg, à Weſt-Capelle dans l'iſle de Walcheren & à quelques autres villes: il avoit eu de Mathilde, fille du Duc de Brabant, Guillaume, Florent qui fut Grand Prevôt de Hollande, Alix qui épouſa un Comte de Hainaut & la Comteſſe de Henneberg. (4)

Il eſt aſſaſſiné dans un Tournoi.

GUILLAUME II: *Quinzieme Comte.*

Lorſque Florent fut tué, Guillaume ſon fils aîné n'avoit que ſix ans. Les Etats le proclamerent ſous la tutelle d'Othon III, Evêque d'Utrecht, & de Guillaume, ſes oncles. Mathilde ſe retira dans le couvent de Loosduinen, où elle vécut juſqu'à l'âge de 67 ans. La paix qui dura neuf ans, fut favorable aux ſoins que les tuteurs de Florent donnoient à ſon éducation: il excella dans tous les exercices & toutes les qualités qui conſtituoient alors un digne Chevalier. (5)

1247. Les excommunications accumulées ſur la tête de Fréderic II, par les Papes, Honoré III, Grégoire IX & Innocent IV, qui l'avoient déclaré déchu de l'Empire, ne l'étonnoient pas: il répondit à celui qui lui porta la nou-

(1) Hiſt. gén. des Provinces Unies T. II. L. 6. (2) Chron. Luneb. Iper. Chron. S. Bertini c. 47, part. III. (3) Godof. Monach. ad ann. 1234. (4) Chron. Renier. ap. Boxhorn part. II. (5) Petit. Chr. de Holl. T. I. L. 11.

velle des foudres lancés tout récemment contre lui au Concile de Lyon, que le Pape avoit tort de prétendre le lier par les loix d'une communion, dont il l'avoit séparé. Grégoire IX avoit offert la couronne Impériale au Roi Louis IX, qui l'avoit refusée. Les Electeurs pressés par le Pape de nommer un Roi des Romains, élurent le Laudgrave de Thuringe, qui mourut avant son inauguration. (1) Le Pape, par ses Nonces, offrit à tous les Princes la place du Landgrave; Hasko, Roi de Norvege, répondit à la proposition qu'on lui en fit, qu'il étoit prêt à défendre les droits de l'église, mais qu'il n'avoit rien à démêler avec les ennemis du Pape. Innocent ne se lassoit pas d'être refusé: il s'adressa à Henri V Duc de Brabant, qui redoutant l'ambition & le mérite du jeune Guillaume, son parent & son voisin, le désigna au Pape. Guillaume n'avoit que vingt ans: il accepta la proposition & fut élu. Henri Duc de Brabant, les Comtes de Gueldres & de Loss, les Archevêques de Mayence, de Cologne & de Breme, les Evêques d'Utrecht, de Wurtzbourg, de Strasbourg, de Munster & de Spire, partisans du Pape, le furent du nouveau Roi des Romains; mais les Ducs de Saxe & de Baviere, le Margrave de Misnie, la Noblesse d'Autriche & de Styrie, l'Archevêque de Magdebourg, les Evêques de Freisingen & de Passau soutenoient Fréderic. Conrad son fils disputa à Guillaume l'entrée d'Aix-la-Chapelle. Le Comte de Hollande fort d'un parti, que les déclamations & les intrigues des moines lui grossissoient encore, attiroit les Princes & les villes par des bienfaits & des privileges: le Pape engagea ceux qui revenoient de la terre sainte à le seconder, & Jean d'Avesnes lui amena une troupe nombreuse de Flamans. (2)

Hist. de Hollande. 923-1434.

Guillaume est élu Roi des Romains.

Fréderic lui dispute l'entrée d'Aix-la-Chapelle.

Les Frisons faciliterent à Guillaume l'entrée d'Aix-la-Chapelle: ils arrêterent le cours de la riviere qui traverse la ville, au moyen d'une digue de quarante pieds de haut: cette place fut inondée & la garnison se vit forcée de capituler. Guillaume y fut couronné le 1 Novembre, (3) mais auparavant il s'étoit fait armer Chevalier à Cologne. (4)

1248.

Guillaume y est couronné.

Il attaqua Keiserswerth. Le siege dura un an; le gouverneur ne se rendit qu'à la derniere extrêmité, & lorsque les vivres eurent entierement manqué. Le généreux Guillaume récompensa sa valeur, en lui donnant la ville en propriété & Catherine de Brederode sa parente en mariage. (5) L'Empereur Fréderic mourut; Conrad élu Roi des Romains par les partisans de son pere & par les siens, monta au trône de l'Empire. Cet évenement & le défaut de finances découragerent Guillaume, & malgré les sollicitations du Pape & le mariage qu'il lui fit contracter avec Elisabeth, fille d'Othon de Brunswic, il renonça à son entreprise. Guillaume courut le plus grand danger la nuit de ses nôces: le feu prit au palais; la Princesse qui en connoissoit les détours, le conduisit par la main & le sauva.

Belle action de Guillaume.

Il renonce à ses projets sur l'Empire.

Danger qu'il court.

Guillaume de retour en Hollande, résolut de fixer sa résidence à la Haye: il y bâtit un palais magnifique, & transféra dans cette place, les Etats qui se tenoient auparavant à Gravesande, ville autrefois florissante, & dont le

Fixe sa résidence à la Haye.

Palais des Comtes.

(1) Alb. Stadens. ad ann. 1248. Hist. Landg. Thuring. c. 12. (2) Chr. Erford. ad ann. 1248. (3) Magn. Chron. Belg. Beka in Othon III. (4) Willelm. Procur. ad ann. 1248. (5) Boxhorn Th. Urb. Belgic.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

port étoit comblé; il fortifia le château de Heemskerk, contre les entreprises des West-Frisons. Une nouvelle guerre l'arracha bientôt à ces occupations pacifiques. Marguerite Comtesse de Flandre, avoit eu de Bochard d'Avesnes son tuteur & son oncle, diacre & prevôt de l'église de Liege, qui avoit abusé de l'innocence de sa pupille, Guy & Jean. Les Flamans vouloient venger dans le sang de Bochard, l'outrage fait au sang de leurs Souverains: il alla à Rome, se fit relever des liens du Diaconat, & obtint une dispense de parenté, avec la permission d'épouser sa pupille. Il revenoit dans ce dessein, lorsqu'il fut assassiné par des émissaires des Flamans. Guy de Dampierre épris de la beauté de Marguerite l'épousa, & en eut Guillaume, Guy & Jean. Il s'éleva des querelles entre les enfans de Bochard & ceux de Dampierre, qui les regardoient comme bâtards; ceux-ci soutenoient que les dispenses obtenues par leur pere & son intention rendue publique, suffisoient pour assurer leur légitimité. (1) Cette question fut soumise au jugement de Louis IX, Roi de France, qui décida conjointement avec le Légat du Pape, (2) que le Hainaut appartiendroit aux d'Avesnes & la Flandre aux enfans de Dampierre. (3)

1252. Guerres de Flandre. Leur origine.

Jugement de Saint Louis.

Adelaïde sœur de Guillaume épouse Jean d'Avesnes.

Jean d'Avesnes épousa Adelaïde, sœur du Comte de Hollande. Guillaume lui donna pour dot le Comté de Namur confisqué entre ses mains & qu'il regardoit comme lui appartenant, parce que Baudouin IX n'avoit point relevé ce fief de l'Empire: il lui transporta encore la propriété féodale des quatre bailliages, du pays de Waas & du Comté d'Alost, que Guillaume regardoit comme lui étant acquis, faute par Marguerite d'avoir obéi aux lettres adressées à tous les vassaux de l'Empire, pour leur enjoindre de venir le reconnoître Roi des Romains. (4) Margueritte gagna du tems par de feintes négociations, & lorsqu'elle eut rassemblé ses forces, elle envoya Guy de Dampierre son fils dans la Zélande, fief de la Flandre, dont le Roi des
1253. Romains lui-même avoit négligé de faire hommage à Marguerite.

Quoique Guillaume se fût rendu à Anvers pour les négociations, il n'avoit pas négligé d'envoyer dans l'isle de Walcheren, Florent son frere, qui s'étoit caché derriere les dunes de West-Capelle avec ses Kennemers. Dès qu'il vit qu'une partie de l'armée de Guy étoit descendue, il sortit de son embuscade, tomba sur les ennemis, qui ne s'attendoient point à combattre, & jetta parmi eux le désordre & la terreur. Ils se rallierent cependant: Guillaume qui étoit sur la flotte accourut, débarqua à Arnemuiden. La flotte de Guy fut dispersée, les Flamans furent taillés en pieces, & Guy fut fait prisonnier avec la plupart de ses Généraux. Le nombre des morts fut de cinquante mille & celui des prisonniers au-delà, (5) ce qui paroît exageré. On prétend que pour s'en débarrasser, Guillaume les fit dépouiller presque nus & les renvoya à Marguerite.

Les Flamans défaits en Zelande.

Cette Princesse eut recours à Charles d'Anjou, frere de Louis IX, & lui donna l'investiture du Hainaut, à condition qu'il lui ameneroit une bonne ar-

(1) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1252. Voss. Ann. Holl. L. 11. (2) Daniel & Mezerai Hist. de France dans Louis IX. (3) Apud Marten & Durand T. III. Litt Marg. Com. Fland. (4) Litt. Will. Ap. Martin & Durand T. I. Hist. gén. des Provinces Unies T. II. L. 6. (5) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1253. Chr. Erford.

armée. (1) Mais Louis refusa de se prêter aux vues de son frere, & de soutenir une mere contre son fils & son beau-frere. Guillaume écrivit en même tems au Duc pour l'engager d'évacuer Valenciennes & de ne point entrer dans une guerre odieuse. Charles refusa brusquement & Guillaume l'ajourna sur la bruyere d'Asche pour terminer leur différend en bataille rangée: il s'y rendit; mais à l'approche du Comte, il se jetta dans Valenciennes; il y fut investi, il dut se sauver par une poterne, & tandis qu'il revenoit en France, les habitans remirent les clefs à Guillaume. Marguerite pour obtenir la paix, fut enfin contrainte de mettre Jean d'Avesnes en possession du Hainaut, du pays de Waas & du Comté d'Alost: (2) trop heureuse encore que le Roi de France voulût faire accepter ces conditions. Le Roi des Romains lui rendit alors Guy de Dampierre, son fils, fait prisonnier à la bataille de West-Capelle.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Guillaume maître de Valenciennes.

Paix avec Marguerite.

1255.

Guerre à Utrecht.

Guillaume se disposoit à partir pour Geneve, où le Pape devoit le couronner Empereur; mais les affaires l'obligerent de retarder son voyage. Gosewin d'Amstel avoit succédé dans le siege d'Utrecht, à Othon oncle de Guillaume; Gosewin étoit fort dissipateur, & sur les plaintes du peuple, le Pape le déposa; le Prélat intimidé par les menaces de Guillaume consentit à sa déposition; (3) Henri de Vianen fut nommé à sa place. Le Seigneur d'Amstel, frere de Gosewin, & le Seigneur de Woerden, appuyés d'Othon Comte de Gueldres, s'opposerent à l'installation de Vianen, qui assembla une armée & les ajourna pour vuider la querelle par une bataille. Guillaume parut à une des portes de la ville, tandis que l'armée défiloit par l'autre. L'Archevêque de Cologne qui gardoit la ville, lui en refusa l'entrée. Guillaume força la porte. Le Prélat pour laisser le tems aux armées de se battre, alla avec tout son clergé faire de longues excuses au Comte, & dans cet intervalle la victoire se déclara en faveur de Vianen, qui ramena les Seigneurs d'Amstel & de Woerden. Le Comte s'entremit pour la paix, & ces Seigneurs se soumirent à venir avec 500 des leurs, vêtus de laine & tête nue, demander pardon à l'Evêque dans la cathédrale, & lui prêter serment en qualité de vassaux. (4)

Guillaume appaise les troubles.

Guillaume avoit comblé les Trajectins de faveurs; il s'étoit fait inscrire au nombre des Bourgeois. Cependant un jour qu'il passoit dans une rue, un inconnu lui jetta une énorme pierre, qui l'eut tué, s'il n'eut eu le bonheur de l'éviter: l'inconnu disparut & ne se retrouva point. Le Roi des Romains rejetta cet outrage sur toute la ville & jura de se venger de tant d'ingratitude; (5) mais les West-Frisons, secrétement excités à la révolte par Conrad, l'appelierent ailleurs. Les West-Frisons, qui voyoient avec chagrin le château de Heemskerk que Guillaume avoit fait fortifier, pour mettre la Haye à couvert de leurs incursions, l'avoient attaqué en 1254. Gerard de Heemskerk les avoit repoussés, Guillaume entreprit de les soumettre. Il engagea les habitans d'Alkmaar à marcher contre eux, en leur accordant des privile-

Danger qu'il court à Utrecht.

Révolte des West-Frisons.

(1) Iper. Chron. S. Bertini Part. II. c. 49. (2) Marten & Durand Thes. Anecd. T. I. Chr. S. Bert. (3) Beka & Heda in Goesw. (4) P. Hoyer de Papend. Ann. Belg. L. III. (5) Dipl. Will. Regis ap. Hedam.

ges & en les exemptant de tout impôt pendant dix ans. (1) Lorsqu'il eut rassemblé ses troupes, il entra dans la West-Frise: arrivé sur le bord d'un lac dont il croyoit la glace assez épaisse pour soutenir l'armée, il la divisa en deux & donna la droite à Brederode qui battit l'ennemi; Guillaume poursuivant les fuyards, fut arrêté par un marais; il voulut sonder le terrein avant que d'y exposer ses troupes; il s'éloigna hors de la vue de ses soldats; le poids de son cheval rompit la glace, & des Frisons cachés dans des roseaux le massacrerent sans le connoître. Lorsqu'ils furent qu'ils venoient de tuer le Roi des Romains, ils emporterent son corps dans une chaumiere & l'y enterrerent secrétement. (2) On prétend que ceux qui l'accompagnoient, auroient pu le secourir, mais qu'ils avoient été gagnés par les Allemans. Les Hollandois ne sachant ce qu'il étoit devenu, se retirerent en desordre. Ce Prince n'avoit que vingt-sept ans & périt sur les marches du trône Impérial. Il étoit digne de sa fortune, par sa valeur & par son amour pour la justice. Il accorda des exemptions & des privileges aux villes de Hollande & de Zélande, dont le commerce devint plus florissant. Il exempta Alkmaar, Delft, Dordrecht & Ziericzée de tout péage. Ses diplomes se sont conservés jusqu'à ce jour. Il fut le premier qui attacha des peines capitales au viol & à l'assassinat; il éleva des édifices publics, il bâtit des palais & fit ouvrir de grands chemins; il dota des abbayes, & on lui attribue un livre de prieres. (3) Il eut d'Elisabeth, fille d'Othon l'*Enfant*, Duc de Brunswick, Florent qui n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son pere, & une fille nommée Mathilde. Nous croyons inutile de refuter l'anecdote de l'incroyable fécondité de la Comtesse de Henneberg, sœur de Guillaume. (*)

Guillaume tué par des Frisons, qui ne le connoissoient pas. Enterré secretement. *1256.* *Son éloge.* *Fecondité fabuleuse.*

L'Empire étoit vacant, il falloit donner un successeur au Roi des Romains. Conrad, sans rival, n'en fut pas plus heureux; les Electeurs se diviserent & après de longues contestations, la crainte que le Pape ne se fît un titre, en nommant un Empereur, réunit toutes les voix en faveur de Rodolphe, Comte de Hapsbourg, tige féconde de l'illustre Maison d'Autriche. (4) Vers ce tems, les Suisses fatigués du despotisme insolent de leurs gouverneurs, secouerent le joug de l'Empire & s'érigerent en République libre & indépendante. (5)

Rodolphe de Hapsbourg. *La Suisse érigée en République.*

(1) Diplom. Will. Regis. Manifestes d'Alkmaar. (2) Math. Paris ad ann. 1256. Wilhelm. Procur. Notre Tom. 40 p. 1. & suiv. (3) Manif. de 1249, 1250. Boxhorn sur Reigensb. part. II.

(*) Nous n'aurions fait aucune mention de la couche de Marguerite, Comtesse de Henneberg, s'il n'en existoit aucun monument: mais Erasme, Scriverius & d'autres en parlent, & l'on voit dans la sacristie d'Utrecht deux bassins, dans lesquels on prétend que les enfans de la Comtesse furent présentés au baptême, & l'épitaphe de la mere qui atteste le fait. Elle porte qu'une pauvre femme chargée de deux enfans jumeaux, demanda l'aumône à la Comtesse, qui, surprise de sa fécondité, lui dit que ce double fruit avoit sans doute une double cause; que la malheureuse mere, plus sensible à l'injure qu'on faisoit à son honneur, qu'à sa propre misere, leva les yeux au ciel, & le pria de justifier son innocence, en envoyant à Marguerite autant d'enfans qu'il y a des jours dans l'année; que le vœu fut exaucé, & que neuf mois après, la Comtesse mit au monde 365 enfans de l'un & de l'autre sexe, qui furent portés sur les fonts dans deux bassins; que les garçons furent nommés Jean, les filles Elisabeth, & que Guy Evêque d'Utrecht les baptisa. Voyez Hist. gén. des Provinces Unies. T. III. pag. 179.

(4) Caspin de Imp. Chron. Austr. ad ann. 1253. (5) Voyez notre Hist. des Suisses, Tom. 39. p. 24. &c.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Florent V: Seizième Comte.

Le fils de Guillaume II fut reconnu Comte de Hollande, sous la tutelle de Florent son oncle. La trêve avec les Flamans étoit sur le point d'expirer. Guy de Dampierre partageoit avec sa mere, les soins du gouvernement. (1) Florent, le Tuteur, convertit la trêve en une paix solide; les principales conditions furent son mariage avec Marguerite, fille aînée de Guy, en faveur duquel Marguerite, ayeule de la Princesse, lui donnoit les isles qui sont à l'Ouest de l'Escaut; (2) & le mariage du jeune Florent, avec Béatrix, fille de Guy. La Noblesse & les Villes qui déja avoient un grand crédit, jurerent de refuser tout secours au Comte de Flandre, s'il contrevenoit au traité, dont les conditions furent exécutées, à l'exception du mariage que Florent remit à un autre tems; mais il mourut dans l'intervalle, d'une blessure qu'il reçut dans un tournoi qu'on célébroit à Anvers. Les Zélandois se gouvernerent longtems suivant les sages ordonnances & les statuts qu'il leur laissa, & le jeune Florent perdit beaucoup par sa mort. Ce Prince n'avoit alors que quatre ans. Adelaïde sa tante, veuve de Jean d'Avesnes, prenoit soin de son éducation: elle prit le titre de Tutrice de Hollande. (3) Les Hollandois, soit qu'ils n'aimassent pas à être gouvernés par une femme, soit qu'ils se méfiassent de son habileté, l'obligerent de s'associer Henri Duc de Brabant; mais bientôt la corruption de ses mœurs souleva le peuple contre lui: il quitta la Haye, & mourut peu de tems après. Othon III, Comte de Gueldres, fut appellé par la Noblesse: les Zélandois s'y opposerent; ils vouloient conserver la tutelle à Adelaïde: elle assembla une armée dans le Sud-Beveland. Othon reconnu en Hollande passa la mer, attaqua les troupes d'Adelaïde & les tailla en pieces. (4) Le Comte de Gueldres, maître de la régence, gouverna paisiblement jusques à ce que son pupille âgé de seize ans, regna par lui-même: il avoit épousé Béatrix, en exécution du traité de 1256.

Paix avec la Flandre.

Le Tuteur de Hollande tué dans un tournoi. 1258.

Adelaïde d'Avesnes lui succede dans la tutelle.

Othon Comte de Gueldres bat les troupes d'Adelaïde. *Régent.* 1268.

La Hollande jouissoit d'une paix profonde, lorsque les Kennemers se révolterent contre la Noblesse qui abusoit de son autorité. Les Trajectins imiterent leur exemple: les premiers vouloient exclure les Seigneurs du gouvernement, ils se liguerent avec les West-Frisons & les peuples du Waterland. Les châteaux des Nobles furent pris & rasés: les Nobles se réfugierent & se fortifierent dans Harlem. Alors les revoltés se répandirent dans l'Amstelland. Le Seigneur d'Amstel saisit cette occasion pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu de l'Evêque & du Sénat d'Utrecht, il songea en même tems à éloigner ces rebelles de ses terres. Il leur persuada que, quelque beau que fût leur projet, ils ne réussiroient jamais s'ils ne se choisissoient pas un chef: ils le nommerent lui-même & jurerent de lui obéir. Aussitôt il les conduisit devant Utrecht, & fit dire aux Trajectins étonnés de se voir investis, qu'il ne venoit que pour les délivrer de la tyrannie des Seigneurs & de l'oppression des Magistrats. Les portes lui furent ouvertes & l'alliance avec les Kennemers fut signée. On crée de nouveaux Magistrats, pris parmi le peuple, & les anciens sont chassés; Amstel soutient avec des troupes les mêmes

Révolte des Kennemers & des Trajectins contre la Noblesse.

Le Seigneur d'Amstel en profite.

Est reçu dans Utrecht.

(1) Meyer Ann. Fland. Willelm. Procurat. ad ann. 1256. (2) Pactum pacis ap. Marten & Durand. Thes. Anecd. T. I. (3) Ann. vet. ævi T. II. Dipl. ad ann. 1258. (4) Alting. Germ. infer. part. II. Melis Stoke.

SECT. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

changemens à Amersfort & à Eemland; il détruit les châteaux de ses ennemis, mais après qu'il a satisfait ses haines particulieres, il envoye les Kennemers faire leur récolte. Tandis qu'ils assiegent Harlem, Jean Persin qui y commande, détache des troupes pour brûler leurs villages; les rebelles quittent le siege pour voler au secours de leurs foyers: alors Persin fait sortir la garnison qui massacre leur arriere-garde, & depuis cet échec les Kennemers ne se rassemblerent plus.

Défaite des Kennemers.

Cependant Jean de Nassau Evêque d'Utrecht se présente devant la ville, accompagné du Comte de Gueldres; mais le peuple refuse de le recevoir; il n'assiege point la ville, il se contente de prendre Amersfort, d'en renverser quelques édifices, & se retire à Deventer, jusques à ce que deux ans après, Zweder de Bosinchen, à la tête des bannis, surprit Utrecht par escalade, & que Nicolas Kars envoyé par le Comte Florent rétablit l'ordre ancien. Le jeune Comte n'attendoit que l'occasion de punir les West-Frisons de la mort de son pere. Leur alliance avec les Kennemers rebelles lui en fournit l'occasion; (1) il assembla les Etats & la guerre fut résolue. Florent qui entroit dans sa dix-huitieme année, rassembla ses troupes à Alkmaar & entra en campagne: les West-Frisons s'avancerent à Voorne, attaquerent ses travailleurs, les battirent & les suivirent jusques à Heilo. Les Hollandois se rallierent & leur tuerent 800 hommes; plusieurs périrent dans cette action. Cette guerre dura deux ans & ne fut point heureuse; Adelaïde qui l'avoit desapprouvée, perdit l'amitié du Comte & fut obligée de se retirer avec toute sa famille, auprès de Jean d'Avesnes, son fils, Comte de Hainaut.

L'Evêque s'empare d'Amersfort.

1272.

Florent marche contre les West-Frisons.

Mauvais succès de cette guerre.

1282.

Florent ne se découragea point, il résolut d'attaquer les Frisons par mer. Depuis qu'il s'étoit fait armer Chevalier, il rougissoit de n'avoir pas cueilli plus de lauriers: il traverse la Zuiderzée, aborde à Wydenes, trouve les Frisons rassemblés à Schellingkhout, les attaque & remporte sur eux une victoire complette; tout fut massacré, ou dissipé: un vieillard qui se trouva parmi les prisonniers, promit d'indiquer l'endroit où reposoit le corps du Roi Guillaume, que les Frisons s'étoient engagés de ne jamais découvrir, à condition qu'on lui rendroit la liberté. Aussitôt le Comte fit cesser le carnage, promit au vieillard plus qu'il ne demandoit & fit déterrer les os de son pere, qu'il fit transporter à Middelbourg. (2) Florent écrivit cette heureuse nouvelle à Edouard Roi d'Angleterre, avec qui il vivoit en bonne intelligence. Leur amitié s'étoit formée pendant la longue négociation pour la paix entre les Anglois & les Flamans: pour la cimenter, ces deux Princes arrêterent le mariage d'Alphonse fils d'Edouard, avec Marguerite fille de Florent, tous deux enfans. Bientôt il nâquit un fils au Comte, & comme il excluoit Marguerite de la succession de son pere, il changeoit les dispositions du traité conclu pour son mariage. (3) On arrêta le mariage du Prince qui venoit de naître avec une Princesse d'Angleterre & leur contrat de mariage rectifia le premier; mais Alphonse & Marguerite moururent enfans, & il fallut faire de nouveaux arrangemens. Pendant ces négociations, le Duc Jean de Brabant affranchit Dordrecht de toute redevance & de l'hom-

Florent attaque les Frisons par mer.

Remporte une victoire complette.

Découvre le corps de son pere.

Son alliance avec Edouard.

Differens traités.

1284.

(1) Melis Stoke dans Florent V. (2) Will. Procur. ad ann. 1282. (3) Concess. Flor. Com. Holl. in Act. Publ. Angl. T. I. part. II.

mage que le Comte de Hollande lui devoit pour cette ville. (1)

Florent prend part à la guerre d'Amftel contre Utrecht.

Peu de tems après il s'éleva des troubles entre Jean de Naffau, Evêque d'Utrecht, & les Seigneurs d'Amftel & de Woerden. Le Comte de Hollande fe vit forcé de prendre part à cette guerre, en vertu du traité de 1274, par lequel il s'étoit engagé d'accorder fa protection à la Nobleffe & au Magiftrat d'Utrecht, contre l'Évêque qui entreprenoit fur leurs droits, & de marcher à leur fecours à la premiere requifition. La caufe de cette guerre étoit un nouveau péage établi fur le Vegt, par Gifelbert d'Amftel, qui tenoit en engagement de l'Evêque, le fort de Vreeland. (2) Les Trajectins lui propoferent de lui rendre la fomme qu'il avoit prêtée, s'il vouloit fupprimer le péage. Amftel refufa & les Trajectins réfolurent d'affiéger le fort; ils furent repouffés avec perte par Amftel. Le Comte de Hollande qu'ils appellerent, s'empara des terres & châteaux d'Amftel & de Woerden; Amftel & Arnould fon frere furent faits prifonniers, & cités au tribunal de l'Evêque; ils furent convaincus de félonie & tous leurs biens confifqués: Woerden qui s'étoit fauvé, fut banni. Florent garda l'Amftelland, moyennant quatre mille livres qu'il paya à l'églife d'Utrecht, & donna cette Seigneurie à Perfin, pour le dédommager des pertes que l'invafion des Kennemers lui avoit caufées. Cependant on parvint à réconcilier les Amftel avec Florent & l'Evêque; Woerden rappellé, rentra en grace. (3)

Il s'empare des châteaux d'Amftel & de Woerden.

Amftel & Florent fe réconcilient.

1287.

Inondations dans la Zelande & la Frife.

Deux inondations prefque confécutives répandirent la confternation dans la Zélande & la Frife. Un nombre infini de maifons, de familles & de beftiaux fut fubmergé dans ces deux provinces. Florent qui ne défiroit la paix avec fes voifins que pour réprimer les Weft-Frifons, toujours prêts à prendre les armes & qui faifoient fans ceffe des efforts pour fe rendre maîtres du château de Wydenes, profita de cette calamité pour les mettre fous le joug. Refugiés fur les hauteurs & les communications interceptées par l'inondation, ils fe foumettoient à Brederode, que le Comte avoit envoyé contre eux avec des vaiffeaux plats, chargés de troupes. (4) Lorfque la terre fut découverte, Florent parut avec une armée & conftruifit quatre fortereffes, à Medenblik, Alkmaar, à l'Eft de la Zype, & la quatrieme uniquement deftinée à protéger l'entrée des Hollandois dans la Weft-Frife. (5) Il alla enfuite à Toorembourg, où les députés de la Frife vinrent le joindre. Il y figna le traité, en vertu duquel les Frifons le déclarerent & reconnurent Seigneur de Frife; titre qu'il prit dès ce moment: en reconnoiffance il accorda quelques privileges à leurs villes. En même tems que Florent terminoit la guerre de Frife, il conclut un traité d'alliance avec Théodoric Duc de Cleves & avec le Duc de Brabant, dont il promit de faire valoir les prétentions fur le Duché de Limbourg contre Renaud, Comte de Gueldres: il envoya des troupes au Duc Jean, fous les ordres de différens Seigneurs, qui, après avoir pris plufieurs villes de la Gueldres, fe fignalerent à la fameufe bataille de Woeringen & déciderent la victoire en faveur du Duc. Les Comtes de

Florent en profite pour affujettir les Frifons.

Ils le reconnoiffent pour Seigneur de Frife.

(1) Act. Publ. Ang. T. I. part. III. Voyez l'Extr. de ces Actes dans l'Hift. gén. des Provinces Unies T. II. L. 7. (2) Dipl. Joann. I. ap. Math. Ann. vet. œvi T. III. Conv. Civ. Traj. inter & Com. Holl. 1274, 1278 in Jac. Mier. (3) Math. de Nobilit. T. II. Manif. d'Amfterd. Carl. Gifelb. ann. 1285. ap. Math. de Jur. Clad. (4) Will. Procur. ad ann. 1287. (5) Graade Chron. Div. XIX. c. 14.

Gueldres & de Naſſau & l'Archevêque de Cologne furent faits priſonniers.

Le prétendu Empereur Fréderic fit ſignifier par l'Evêque d'Utrecht, au Comte de Hollande, de ceſſer de faire la guerre aux Friſons. Le Comte ne fit aucune attention à cet ordre & continua d'en agir relativement à ſes deſſeins.

La Nobleſſe confederée contre Florent.

La Nobleſſe voyoit avec peine la puiſſance de Florent s'accroître tous les jours, elle craignoit qu'il ne s'en prévalût pour lui ôter ſes privileges: (1) ils prirent prétexte d'un impôt du quatrieme denier qu'il mit ſur les terres de Zélande. Borſelen & Reneſſe brouillés depuis longtems ſe réunirent & formerent une confédération avec les autres Seigneurs : ils appellerent Guy, Comte de Flandre, & lui offrirent de recouvrer les iſles à l'Oueſt de l'Eſcaut. Florent qui comptoit ſur les bienfaits qu'il avoit répandus ſur les villes, fit peu d'attention à ces projets; voyant cependant Middelbourg en danger, il convoqua ſes vaſſaux; la Nobleſſe ne ſe preſſoit pas, mais le Peuple accouroit en foule ſous ſes drapeaux. La garniſon de Middelbourg forcée de capituler, avoit promis de ſe rendre, ſi dans un certain nombre de jours, Florent n'amenoit du ſecours. Ce Prince ſe mit en marche avant l'expiration du terme & parut avec une flotte formidable devant Zieriezée. Guy de Dampierre n'oſa point hazarder le combat. Jean Duc de Brabant ſe rendit médiateur.

Florent fait priſonnier par une perfidie.

Florent ne vouloit écouter aucune propoſition; mais le Duc de Brabant ſe rendit ſi preſſant que ce Prince généreux, comptant ſur la loyauté de ſon ennemi, alla lui-même peu accompagné trouver Guy, qui ne rougit pas de le faire arrêter. Le Duc indigné de cette perfidie, tenta tous les moyens de délivrer le Comte: il n'en vint à bout qu'en s'obligeant

Il reçoit en grace la Nobleſſe.

de demeurer à ſa place, & ne put recouvrer ſa liberté, qu'en payant une groſſe rançon. Cependant Florent pardonna à Borſelen & à Reneſſe, & reçut en grace la ſoumiſſion de la Nobleſſe. (2)

1289. Troubles d'Utrecht.

Utrecht vit renaître ſes anciennes diſcordes. Jean de Naſſau étoit Evêque & n'étoit point Prêtre; il refuſoit aux vœux du Clergé & de la Nobleſſe d'entrer dans les ordres, & cependant il diſſipoit les revenus de ſes Etats. La Cour de Rome annulla ſon élection; & Jean de Zirik fut mis à ſa place. Amſtel & Woerden ſaiſiſſant cette occaſion pour entrer dans leurs biens, ſe déclarerent pour Jean de Naſſau & ſe rendirent maîtres de Vreeland & de Montfoort. Zirik les battit, mais ſes troupes furent battues à leur tour; enfin le Comte de Hollande termina leurs différends.

Florent les termine. 1290.

Vers ce même tems ce Prince, pour ramener la Nobleſſe & ſe l'attacher, inſtitua l'Ordre de St. Jacques, dont il ſe déclara le Chef: il nomma Chevaliers les Chefs de la Nobleſſe. (3)

L'union de Florent & d'Edouard ſe ſoutint avec la même intimité juſques à la mort de Marguerite, Reine d'Ecoſſe. Florent étoit un des treize prétendans qui ſe diſputoient ce trône; il ſe fondoit ſur les droits d'Ada Princeſſe d'Ecoſſe, mariée à Florent III, dont il deſcendoit:

Prétention de Florent au Trône d'Ecoſſe. 1291.

Florent conſentit qu'Edouard obtint que les Ecoſſois reconnuſſent la ſuzeraineté de l'Angleterre. Les droits des prétendans ayant été bien diſcutés, Edouard déclara Jean de Bailleul, héritier du trône d'Ecoſſe, comme le plus proche; on s'obligea néanmoins à payer une ſomme conſidérable à Florent, par forme de

(1) Willel. Proc. ad ann. 1287. (2) Idem. Ibid. (3) Miræ. Cod. Donat. Belg. L. I. c. 134.

dédommagement. (1) Dans le tems qu'il étoit encore en Angleterre, les Flamans firent une nouvelle irruption dans l'isle de Walcheren. Florent se rendit dans le Canal & tandis qu'il les tenoit en échec, les Hollandois firent une course en Flandre & en reporterent un immense butin: 3000 Flamans détachés ravagerent l'isle de Sud-Beveland; Borselen les attaqua avec peu de monde pendant la nuit; les Flamans croyant avoir sur les bras l'armée de Florent, se sauverent à la hâte dans leurs vaisseaux; tous furent tués ou noyés ou faits prisonniers & le Comte de Flandre se retira.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Invasion des Flamans en Zélande. Leur Défaite.

Florent avoit demandé du secours au Roi d'Angleterre; Edouard qui vouloit se ménager le Comte de Flandre, non seulement refusa des troupes au Comte de Hollande, mais encore arrêta un mariage de son fils, avec Philippine de Flandre, & accorda à Guy que l'entrepôt des laines ne seroit plus à Dordrecht, mais à Bruges & à Malines. (2) Florent irrité fit un traité avec la France, prête d'entrer en guerre avec l'Angleterre; mais ce Prince fut assassiné par un complot, dont les motifs n'ont jamais été bien éclaircis. On raconte que Gerard de Velsen, qu'il accabloit de bienfaits, pour lui faire oublier la mort de son cousin qui avoit eu la tête tranchée, à cause de sa liaison avec les Flamans, avoit rejetté avec mépris les propositions de mariage que lui faisoit le Comte, avec une femme qu'il avoit aimée, & que le Comte lui répondit que quelque femme qu'il prît, elle seroit marquée au coin de son Souverain. Velsen, ayant épousé quelque tems après la fille de Woerden, niece d'Amstel, Florent, dit-on, le chargea d'une commission importante; après quoi il ordonna une chasse dans les environs du château de Velsen, où il s'introduisit & viola la jeune épouse. Elle prit le deuil, s'enferma dans son appartement, où Velsen à son retour ne put pénétrer qu'en enfonçant la porte. La fille de Woerden fondant en larmes raconta à son mari tout ce qui s'étoit passé. Velsen la consola & l'envoya à son pere, qui jura de venger la honte de sa famille. Il assembla ses parens & ses amis, & l'on fit part de la conjuration à Edouard, qui envoya Jean de Kuik, pour conduire cette trame. Il fut résolu d'enlever Florent & de le livrer au Roi. Le Comte devoit se rendre à Utrecht pour terminer quelques différends: on saisit cette occasion. Florent avoit réconcilié les maisons d'Amstel & de Zuilen, & avoit invité ces Seigneurs à un grand repas, après lequel Amstel lui proposa une partie de chasse à l'oiseau. Florent monte à cheval & Amstel le conduit vers un bois, où Velsen, Woerden, Teilingen & les autres conjurés étoient cachés. A la vue de Velsen, Florent met l'épée à la main. Les conjurés tombent sur lui, le renversent, le lient sur son cheval & le conduisent vers Muiden, pour l'embarquer sur la Zuiderzée. Au premier bruit de cet enlevement, les Kennemers, les West-Frisons & ceux du Waterland volent à son secours. Les conjurés se voyant poursuivis, prennent une autre route: mais le cheval du Comte s'étant abattu & Velsen craignant que sa victime ne lui échappe, tombe sur Florent & le perce de vingt-un coups d'épée. Les Kennemers arrivés trop tard, le porterent à Muiden, où il expira: Amstel & Woerden se sauverent & moururent de misere. Velsen &

1294. Brouillerie de Florent avec Edouard.

Florent est massacré par des Seigneurs.

Cause de leur conjuration.

(1) Acta Publ. Angl. T. I. part. III. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1294. Descrip. de Dordrecht. Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. III.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

les autres conjurés se jetterent dans le château de Cronenbourg; les Hollandois le prirent d'assaut, malgré la nonchalance du Duc de Cleves, leur Général, qui fut forcé de leur livrer les prisonniers. Velsen fut mis dans un tonneau hérissé de pointes & roulé dans les rues. Les conjurés périrent par d'autres supplices, & leurs parens jusqu'au neuvieme dégré, furent massacrés; les châteaux de Cronenbourg & de Velsen rasés jusqu'aux fondemens, Amstel & Woerden proscrits à jamais. (1)

Les conjurés punis de divers supplices.

Eloge de Florent.

Florent étoit dans sa 44e. année, lorsqu'il fut assassiné; Prince plus grand & plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs, aimé du peuple, respecté des étrangers, grand Capitaine, Souverain juste & bon: il voulut diminuer les privileges de la Noblesse, qui abusoit de son pouvoir; il en accorda au peuple qu'il aimoit, & aux villes dont il connoissoit l'affection. Il acheva le palais des Comtes que son pere avoit commencé; il bâtit auprès de Hamelen Vogelensang, belle maison de plaisance. (2) Il avoit eu de Béatrix, fille de Guy, Comte de Flandre, cinq fils & quatre filles. Jean seul lui survécut. Ce Prince n'avoit que quinze ans, il étoit en Angleterre auprès d'Edouard. Plusieurs Seigneurs qui aspiroient à la régence, députerent vers le Roi pour lui demander leur Souverain, & ne firent paroître aucun soupçon sur sa complicité de complot contre Florent. Le Comte de Cleves s'étoit emparé du gouvernement de la Nord-Hollande, & Guy de Hainaut gouvernoit la Sud-Hollande au nom de Jean d'Avesnes, que la Noblesse & les habitans de Dordrecht nommerent Régent. Toutes les villes lui prêterent serment. Edouard demanda par un Ambassadeur qu'on lui envoyât une députation composée de trois Nobles de chaque province & de deux Bourgeois de chaque ville, pour être témoins du mariage de Jean, (3) qui fut célébré à Gipwik, le 7 Janvier 1297. Le Roi fit jurer à son gendre de ne rien entreprendre sans son avis, extorqua de lui plusieurs actes & en demanda l'autorisation à l'Empereur. (4)

JEAN I: *Dix septieme Comte.* 1296.

Jean d'Avesnes Régent.

1297. *Mariage de Jean I.*

L'Evêque d'Utrecht crut les circonstances favorables pour exciter des troubles: il persuada aux West-Frisons de secouer le joug des Hollandois, & de reprendre leurs anciens châteaux : il s'empara de Muiden, malgré la diligence que fit le Régent pour défendre cette ville. A l'exemple du Prélat, les West-Frisons se rendirent maîtres de quelques forts & les raserent. Borselen, qui avoit obtenu des habitans de Dordrecht, le commandement de leur flotte, sous prétexte de repousser les Flamans dans le cas d'une invasion, étoit rentré dans Veere: ils assiégerent Middelbourg; mais le Régent les obligea de lever le siege, & il fut reçu dans la ville; il alla ensuite délivrer Medenblik. (5)

L'Evêque d'Utrecht fait soulever les West-Frisons.

Edouard pressé par les députés consentit au départ de son gendre: il le remit à Brederode, qui fit voile en Hollande: le Prince voulut relâcher à Veere; Borselen d'intelligence avec Edouard y reçut le Comte Jean, s'empara de son esprit & se délivra de Brederode, en lui faisant ordonner par le Comte,

(1) Scriv. Vit. Com. Holl. in Flor. V. Beka in Joann. II. Voss. Ann. ad ann. 1296. (2) Van Balen Descript. de Dordrecht. Beda in Joann. II. (3) Act. Publ. Ang. T. I. part. III. (4) Ibid. Willelm. Procur. ad ann. 1297. (5) Melis Stoke in Joann. I.

te, de le dévancer à Ziericzée. Borſelen le conduiſit à Zudenbourg, château qui lui appartenoit, & lui fit renvoyer tous les Seigneurs Hollandois. Le Comte de Hainaut, pour ne pas expoſer l'Etat à une guerre civile, renonça à la régence & ſe retira. A peine ſut-il parti, qu'Amſtel oſa reparoître: il voulut fortifier Amſteldam, qui juſques-là n'avoit été entouré que de planches; mais les Kennemers renverſerent les ouvrages & forcerent Amſtel à ſe retirer. (1)

Hiſt. de Hollande. 923-1434.

Borſelen s'empare de l'eſprit du jeune Comte.

Borſelen engagea le Comte à punir les Weſt-Friſons, & cette entrepriſe eut le plus grand ſuccès. Borſelen traînant partout le Comte, lui fit jurer de ne rien entreprendre ſans le conſulter, & de lui accorder une confiance ſans bornes & une protection excluſive. Brederode fut banni du conſeil: il perſuada à Jean, que Reneſſe vouloit le livrer à la France, & Reneſſe obligé de ſe ſauver, fut condamné au banniſſement, ſes biens confiſqués, & Borſelen ſe les appropria. L'Evêque d'Utrecht maître de Muyden, ne mit plus de bornes à ſon ambition: à la tête des Weſt-Friſons, il paſſa à l'Eſt de la Friſe; & comme il aſpiroit à la conquête de la Hollande, il accuſa les Hollandois & le Comte d'héréſie. C'étoit alors le premier acte d'hoſtilité des Evêques contre leurs ennemis; à la faveur d'une croiſade qu'il prêcha contre Jean, les peuples accoururent en foule ſous ſes étendards. L'Evêque traverſa la Zuiderzée & débarqua à Monikendam; mais il y trouva les Kennemers & ceux du Waterland, qui tomberent ſur lui, mirent ſon armée en déroute, brûlerent ſa flotte, firent un maſſacre horrible des épiſcopaux & à peine l'Evêque put-il ſe ſauver dans l'Over-Yſſel avec une barque. Malgré ces avantages & l'abus que l'Evêque faiſoit des armes ſpirituelles, Borſelen engagea le Comte de faire la paix avec ce Prélat, à qui Jean rendit Muyden, Weeſop & les terres ſur le cours du Vegt, à condition du ſerment des ſept étoles: de ſon côté, le Prélat promettoit de faire ligue défenſive avec le Comte & lui tranſportoit à titre de fief, les Seigneuries d'Amſtel & de Woerden. A peine ce traité fut-il ſigné, que l'Evêque s'en repentit. (2) Borſelen y gagna le château d'Yſſelſtein, dont il avoit fait jetter le Seigneur dans les fers; mais que Bartha épouſe du priſonnier défendit un an entier & qu'elle ne rendit qu'à la derniere extrêmité, lorſque manquant de vivres & de munitions, la garniſon fut réduite à quatorze perſonnes. Le Comte ajouta à cette donation en faveur de Borſelen, celle de Woerden & de Beenskoop. Borſelen pour ſe rendre maître de tout, ſous un Prince deſpotique, après avoir humilié la Nobleſſe, entreprit de dépouiller les villes de leurs privileges. Il voulut s'aſſurer de la maiſon de Voorne, dont le ſeul héritier étoit encore mineur; il épouſa la mere, & maria ſa fille avec le fils. Alors il haſarda de réformer les monnoyes, & ſouleva le corps du commerce: il attaqua les privileges de la ville de Dordrecht, les habitans les défendirent; il engagea le Comte à en faire le ſiege; ils demanderent du ſecours à toutes les villes: Borſelen bloqua Dordrecht; mais cet indigne Miniſtre fut la victi-

Les Weſt-Friſons défaits.

Brederode & Reneſſe diſgraciés.

L'Evêque d'Utrecht ranime les troubles. Prêche une Croiſade contre Jean.

Son armée miſe en déroute.

Borſelen engage le Comte à faire la paix.

Il agrandit ſa maiſon.

Son ambition outrée.

(1) Meyer Ann. Fland ad ann. 1296. *Vondel*, poëte célébré par les Hollandois comme leur Virgile, a fait une piece de théâtre de cet événement, dont on amuſe preſqu'annuellement le peuple d'Amſterdam, vers la fête de Noël. (2) Chart. Joann. I, apud Math. de jure gladii.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

me de ſon ambition. Après qu'il eut bien mûri ſon plan de deſpotiſme, il propoſa au Comte d'anéantir d'un ſeul coup, les privileges des villes & de la Nobleſſe. Voorne, ſon gendre, en fut informé; il eut horreur de ce projet, il en donna avis & l'émeute fut générale. Borſelen ſe ſauva & emmena le

Son audace.

Comte Jean avec lui; il gagna Schiedam pour paſſer en Zélande. Le généreux Voorne indigné de tant d'audace, pénetre dans l'appartement de la Comteſſe de Hollande & l'engage de venir ſur la place & d'exhorter le peuple de courir après Borſelen: on s'arme à la hâte, on arrive à Vlaardingen; le Comte s'étoit déja embarqué: le peuple s'empare de tous les vaiſſeaux qu'il rencontre; on joint le vaiſſeau du Comte, on le ramene avec Borſelen, qu'on jette dans une priſon à Delft. On lui fit ſon procès: (1) les juges n'oſerent le condamner qu'à une priſon perpétuelle; mais le peuple plus

Il eſt maſſacré par le peuple.

juſte entoure la priſon, ſe fait livrer le coupable & le maſſacre. (2) On ſe tranſporta au château de Kraayeſtein. Aloud, Grand-bailli de Sud-Hollande & cinq partiſans de Borſelen furent traînés devant les murailles & aſſommés à coups de levier. Le Comte Jean ſe jetta entre les bras des ennemis de ſon

Jean rappelle Jean d'Avesnes.

miniſtre, s'allia avec la France & rappella Jean d'Avesnes, à qui il remit les rênes du gouvernement.

Le nouveau Régent fit avec les villes, une ligue contre tous ceux qui avoient trempé dans le meurtre de Florent; il pacifia les troubles que Bor-

Qui répare les maux faits par Borſelen.

ſelen avoit excités, & ceux que ſes partiſans excitoient encore dans la Zélande, il les réconcilia avec la ville de Delft; il annulla les donations extorquées du Prince, réunit Woerden & Yſſelſtein au domaine, & par ſa médiation les villes de la Weſt-Friſe ſe réconcilierent avec le Comte. Il ordonna une nouvelle rédaction des loix Friſonnes, & accorda à Enkhuiſen, les privileges des villes. (3) Le Régent, après toutes ces opérations, partit

1299.

pour la France & laiſſa le Comte un peu incommodé à Harlem. Cette in-

Mort de Jean, le dernier Comte de la race de Théodoric.

commodite dégénéra bientôt en une diſſenterie qui l'enleva, le 10 Novembre: on ſoupçonna violemment le Régent de l'avoir empoiſonné. (4) Il ne laiſſa point d'enfans d'Eliſabeth d'Angleterre: en lui la race de Théodoric, qui regnoit depuis quatre ſiecles, fut éteinte; ſes Etats paſſérent à la maiſon d'Avesnes; ſa veuve n'ayant pu rien obtenir, repaſſa en Angleterre où elle épouſa Humfroy, fils du Comte de Herefort. (5)

JEAN II: *Dix-huitieme Comte.*

Les traités que Jean d'Avesnes, Comte de Hainaut, avoit faits avec les villes de Dordrecht, Middelbourg, Ziericzée, Leide, Delft, Harlem, Alkmaar & Gertrudenberg contre les meurtriers de Florent V, lui en avoient concilié la faveur. Fils d'Adelaïde, ſœur du Roi Guillaume, grand'pere de Jean I, il étoit ſon plus proche parent & ſon héritier naturel. La Nobleſſe le protégeoit, il ne trouva aucun obſtacle. Pour donner aux principales villes, une marque plus particuliere de ſon affection, il voulut qu'elles le proclamaſſent ſolemnellement & le reconnuſſent légitime Souverain de Hollande, par des lettres ſcellées du ſceau de chaque ville. De ſon côté,

1300.

il leur confirma la part qu'elles avoient à la ſouveraineté. (6) Dès qu'il fut

(1) Voſſ. Ann. Holl. L. V. (2) Willel. Proc. Melis Stoke in Joann. I. (3) Manifeſte d'Enkhuiſen. Voſſ. Ann. Holl. (4) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1303. Miroir. Hiſtor. (5) Acta Publ. Ang. T. I. part. 4. (6) Van Balen Deſcr. de Dordr.

Hist. de Hollande. 923-1434.

inauguré, il s'attacha à venger le sang de Florent sur les complices de son assassinat & à poursuivre les amis de Borselen: Jean de Renesse, Noble Zélandois, que Velsen avoit accusé d'avoir trempé dans le meurtre de Florent & coupable de rebellion contre Jean I, demanda à se justifier, mais les preuves ne parurent pas suffisantes: Renesse rejetté, passa en Zélande, s'empara du château de Schouwen & souleva le peuple. Jean descendit à Ziericzée: il avoit envoyé Guy son frere avec une flotte: mais une tempête la dispersa & Guy fut fait prisonnier. Heureusement Charles de Valois, obligea les Flamans, prêts à se joindre aux rebelles, à faire une diversion. (1)

Nouvelle révolte de Renesse.

Florent de Borselen & Renesse ligués ensemble s'intriguerent auprès de l'Empereur Albert d'Autriche, & lui persuaderent que les Comtés de Hollande & de Zélande appartenoient à l'Empire par l'extinction de la maison de Théodoric: ils lui promirent le secours des rebelles, des Flamans & des villes. Albert assembla des troupes, auxquelles se joignirent celles des Archevêques de Mayence & de Cologne, & fit dire aux Hollandois qu'il alloit dans leur pays pour leur donner un Souverain. Jean convoqua l'assemblée générale de la Nation, & de l'aveu de la Noblesse & des Villes, il se prépara à la défense. Albert parut à Nimegue & fit citer le Comte, qui remonta le Wahal & fit reculer les Impériaux. L'Empereur surpris de la tranquilité des villes, dont Renesse lui avoit garanti le soulevement, étoit sur le point de s'en retourner; mais l'Archevêque de Cologne, pour sauver l'honneur d'Albert, négocia un traité, par lequel l'Empereur s'engagea de maintenir Jean d'Avesnes dans la paisible possession des Etats qui lui étoient légitimément échus à titre de succession, & que le Comte les tiendroit comme fiefs mouvans de l'Empire. (2) Il y avoit trois jours que cette investiture inutile étoit consommée, lorsque Renesse arriva avec ses Zélandois: Albert leur conseilla de se retirer & de demander grace à leur Souverain. Leur pays étoit en proie au fer & à la flamme: Jean instruit qu'ils alloient joindre les Impériaux, y avoit envoyé le Comte d'Ostervant son fils, pour le ravager: Schouwen, Walcheren & le Sud-Beveland le furent si impitoyablement, que le nom de *Jean sans merci* en resta au Comte d'Ostervant. Les Zélandois avertis que le Comte Jean avoit projetté d'enlever leur flotte à leur retour, descendirent à terre & abandonnerent leurs vaisseaux; ils se présenterent devant Schoonhoven, dont le Gouverneur vouloit les recevoir; mais les habitans les repousserent, & joints aux Frisons ils forcerent le Gouverneur & son fils à se rendre.

Renesse & Borselen excitent l'Empereur contre Jean.

L'Empereur échoue & confirme Jean.

Jean ravage leur pays.

Renesse ayant également à craindre son retour en Zélande, ou auprès d'Albert, voulut chercher un asyle en Flandre; il fut arrêté par le Comte de Bergues, qui lui tua 500 hommes, & se jetta dans un château. Jean envoya son fils pour en faire le siege. Renesse ne l'attendit pas longtems. Il divisa ses troupes & leur donna rendez-vous sur les côtes de Flandre. Le procès fut fait à Renesse & ses biens furent confisqués & distribués à ceux qui s'étoient les plus distingués contre les rebelles. Le Comte étoit parti

Les rebelles mis en déroute.

(1) Guill. de Nangis. Meyer Ann. Fland. ad ann. 1300. (2) Will. Tritem. Chr. ad ann. 1300. Melis Stoke Chron. Colm.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

pour le Hainaut, il en fut rappellé par l'entreprise des exilés sur Ter-Goes: ils furent entierement défaits: Renesse ramena les débris de son armée en Flandre: Jean II repartit pour le Hainaut, après avoir donné le commandement des troupes à Guy, & à Guillaume son troisieme fils.

L'Evêque d'Utrecht venoit d'échapper de la prison où Jean de Ligtemberg, Bourguemestre d'Utrecht, l'avoit jetté pour rendre le calme aux habitans. Le dépit de tant de disgraces le décida à envoyer la démission de son Evêché, au Pape Boniface VIII, qui la refusa. L'Evêque de Munster se joignit à lui: les deux Prélats n'ayant pu pénétrer dans la capitale, entrerent sur les terres de Woerden & d'Amstel, confisquées au profit de Guy d'Avesnes, frere du Comte. (1) L'armée des Episcopaux pénétra dans la Hollande: il y eut une bataille sanglante; l'Evêque d'Utrecht renversoit les escadrons, le respect retenoit le bras du soldat; mais enfin le Prélat fut renversé & poignardé, & les épiscopaux taillés en pieces. (2) Jean II se transporta aussitôt à Utrecht & fit nommer à l'Evêché, Guy de Hainaut son frere, malgré les oppositions de Waldek son concurrent, qui s'empara de l'Over-Yssel, d'où Guy & son frere le chasserent. Les Trajectins & les Hollandois vécurent en bonne intelligence, tant que Guy occupa le siege de cette église. Jean partit pour le Hainaut & pendant son absence, le Comte d'Ostervant gouverna la Hollande & Guillaume la Zélande.

Les Trajectins ravagent la Hollande.

L'Evêque d'Utrecht est tué, & les épiscopaux taillés en pieces.

Union des Trajectins & des Hollandois.

1302. *Affaires de Flandre.*

Guy, fils du Comte de Flandre, gouvernoit les Etats de son pere prisonnier, avec le Comte de Namur, de Philippe le Bel. Le Comte d'Artois conduisit contre Guy, qui ravageoit les frontieres de France, une armée considérable. Les deux Princes se rencontrerent près de Courtray. Il y eut un combat sanglant & beaucoup de monde tué de part & d'autre; mais la victoire resta aux Flamans, & le Comte d'Ostervant qui combattoit dans l'armée françoise, fut tué. (3) Guy encouragé par ce succès, entra dans le Hainaut; Guillaume irrité de la mort de son frere, pénétra dans la Flandre, ravagea les côtes & revenoit avec un gros butin; mais les mécontens bannis de la Zélande, joints aux Flamans, entrerent dans l'isle de Walcheren, attaquerent Guillaume près de Veere, mirent son armée en déroute, disperserent sa flotte & lui laisserent à peine le tems de se jetter dans Middelbourg; il fut forcé de capituler & n'obtint que la vie & la liberté, encore eut-il perdu la derniere, sans la générosité de Renesse, qui représenta à Guy la honte dont il se couvriroit, si contre la foi de la capitulation il le faisoit arrêter.

Le Comte d'Ostervant tué au combat de Courtray.

Victoire des Flamans sur les Hollandois.

Cet échec découragea les Hollandois: la maladie du Comte l'obligea de confier encore ses troupes à Guillaume, Prince brave, mais trop jeune pour se conduire lui-même. Il eut ordre de suivre les avis de l'Evêque d'Utrecht son oncle; mais l'imprudent se laissa entraîner dans une embuscade; son armée fut battue: le Prévôt d'Utrecht, Nicolas & Théodoric Persyn, Théodoric de Harlem & Théodoric de Zuilen furent tués & leur suite massacrée; l'Evêque d'Utrecht fut fait prisonnier, & Guillaume eut bien de la peine à

Nouvelle victoire des Flamans.

(1) Beka in Willelm. II. Annal. Belg. T. III. part. 1. (2) Idem. Ibid. Melis Stoke dans Jean II. (3) Daniel Hist. de France, T. III. Mezerai Abrégé Chr. Reg. de Philippe le Bel. Divæ rer. Brab. L. XIII.

se sauver dans Ziericzée. (1) Le Comte de Flandre l'investit, se contenta de bloquer la place & passa en Hollande; tout se soumit, depuis la Meuse jusques à Harlem. Jean de Brabant profitant de cette circonstance tâcha de recouvrer Dordrecht; il conquit beaucoup de pays, fit le siege de Dordrecht; mais il fut forcé de le lever, battit son arriere-garde, reprit Gertrudenberg & défit en revenant deux mille Flamans qu'il rencontra. (2) Le Comte de Flandre s'empara d'Utrecht, par la mésintelligence des habitans divisés en deux factions: à la tête de l'une étoit Ligtemberg; Lambert le Frison étoit le chef de l'autre: le premier fut tué dans une émeute & Lambert ouvrit les portes à l'ennemi. (3)

Hist. de Hollande. 923-1434.

La Hollande étoit presqu'entierement conquise: le Comte de Flandre espéroit d'en faire une de ses provinces; mais un seul homme fit échouer ses projets. Witte de Haamstede, fils naturel de Florent V, avoit suivi avec un seul vaisseau la flotte Flamande; il revenoit de Zélande, & n'osant entrer dans la Meuse, il détourne au Nord & suivant les côtes de Hollande, il descend à Zandvoort. Il se rend à Harlem, qui tenoit encore pour le Comte Jean. Il se saisit de l'étendard de Hollande, court dans les rues, rassure le peuple, écrit de-là à toutes les villes, qu'il est tems de secouer un joug honteux & se dit envoyé par Guillaume, qui le suit avec une puissante armée. Les Kennemers, ceux du Waterland & les West-Frisons accourent sous ses étendards: Haamstede se trouve bientôt à la tête d'une armée. Okemberg à la tête des bourgeois de Delft, chasse la garnison Flamande. Ceux de Leide imitent cet exemple. Katz étoit dans le château de Schoonhoven, qui eut exigé un long siege: les habitans feignirent une émeute; Katz descend dans la ville pour l'appaiser & il est fait prisonnier: ils l'attachent à une machine, à la vue de son fils qui étoit dans le château & le forcent ainsi de se rendre avec la garnison. Les Flamans sont chassés de toutes les villes: Guy abandonne Utrecht, & s'en retourne dans son pays; (4) il revient pour presser le siege de Ziericzée. Guillaume accourt pour défendre cette ville, ou périr sous ses murailles: le siege fut très meurtrier. Le Prince donna plusieurs assauts & fut toujours repoussé; enfin Guillaume reçut les secours auxquels la France s'étoit engagée par le dernier traité. Seize galeres & vingt vaisseaux conduits par Grimaldi, Amiral Genois au service de France, joignirent la flotte Hollandoise. Cette flotte combinée attaqua celle des Flamans, & après un combat long & opiniâtre, la victoire se déclara pour les Hollandois; la flotte Flamande fut coupée, & dispersée; Guy & l'Evêque d'Utrecht qu'il avoit sur son bord, furent faits prisonniers par Grimaldi, qui les envoya en France: les rebelles de Zélande qui s'y trouverent, furent exécutés sur le champ; (5) les troupes qui assiégeoient Ziericzée prirent la fuite: Guillaume maître de la ville, les fit poursuivre: on en prit 5000. Middelbourg chassa la garnison Flamande, & la Zélande entiere fut reconquise. Quelques exilés qui furent pris, subirent la peine de leur révolte; plusieurs autres profiterent de l'amnistie que Guillaume avoit publiée en entrant dans

La Hollande aux abois.

Sauvée par Witte de Haamstede.

Les Flamans sont chassés des villes.

Les François au secours des Hollandois.

Déroute des Flamans.

Chassés de la Zélande.

(1) Willelm. Procur. ad ann. 1303. Nangis Chron. ad eumd. Beka in Guid. (2) Voss. Ann. Holl. L. VI. Balen Descr. de Dordrecht. (3) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1304. (4) Beka in Guid. Idem. Ibid. (5) Willelm. Procur. le P. Daniel Hist. de France T. III.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

Zierczée. Ce Prince repassa en Hollande & se préparoit à chasser Renesse d'Utrecht. Renesse craignoit le Comte de Flandre qu'il avoit engagé dans une affaire qui avoit si mal réussi, & Guillaume sur le pardon duquel il n'osoit pas se fier. A son approche il se retira sur le Leck; mais le ponton sur lequel il voulut passer cette riviere, s'étant renversé, Renesse fut noyé avec plusieurs Seigneurs & entr'autres les deux fils de Giselbert d'Amstel. (1)

Renesse & quelques Seigneurs sont noyés. 1304. *Mort de Jean II.*

Jean II épuisé par une maladie de langueur, ne survécut point aux victoires de son fils; il ne put suffire aux transports de joie qu'il éprouva en apprenant la ruine de ses ennemis, il mourut le 22 Août 1304, après avoir regné cinq ans. Il fut doux, pieux & clément; peut-être porta-t-il trop loin cette derniere vertu, puisque ses malheurs & ceux de la Hollande n'eurent d'autre cause que le pardon qu'il accorda à Borselen. Il avoit eu de Philippine, fille de Henri de Luxembourg, depuis Empereur, *Jean sans merci*, tué à la bataille de Courtray; Guillaume, & Jean, depuis Comte de Blois & de Beaumont; Adelaïde, qui fut mariée au Comte de Clermont & de Bourbonnois; Marie, qui épousa le Comte d'Artois, & Marguerite, qui se maria avec Mailli, Comte de Nesle. (2)

GUILLAUME III: *Dix-neuvieme Comte. Son mariage.* 1305.

Guillaume hérita des Etats qu'il venoit de délivrer, il parcourut toutes les villes de Hollande, de Zélande & de Frise & y reçut en personne le serment de fidélité de leurs habitans: il alla ensuite à la cour de France, où le Duc de Bourgogne travailloit à une paix générale. Pendant les négociations, le vieux Comte de Flandre mourut dans sa prison : Guillaume consomma son mariage avec Jeanne, fille de Charles de Valois, frere du Roi, & partit avec sa nouvelle épouse. Il donna à Harlem un fameux tournoi, où se trouverent vingt Comtes, cent Barons & plus de mille Chevaliers. Dans les transports de sa joie, il donna pour appanage au Comte de Blois, son frere, les villes de Goude & de Schoonhoven.

Trêve entre la Hollande & la Flandre.

La France & la Flandre firent la paix; Guillaume n'y fut point compris, à cause de son absence. Guy de Flandre & l'Evêque d'Utrecht prisonniers, obtinrent leur liberté. Guillaume s'arrangea avec Robert III, qui avoit succédé à Guy dans le Comté de Flandre & conclut une trêve de quatre ans. L'année suivante il fit une paix plus solide avec Jean II, Duc de Brabant; (3) mais il ne fut pas aussi heureux dans les négociations qu'il entama avec l'Angleterre, pour faire cesser les plaintes respectives des sujets des deux Etats par rapport au commerce. (4) Il s'attacha pendant la paix à réprimer quelques abus. Un des principaux étoit l'usurpation des droits de la Noblesse par de riches bourgeois qui, sous prétexte des offices qu'ils acquéroient, s'exemptoient des contributions. Le Comte ayant convoqué l'assemblée des Nobles & des députés des villes, ordonna qu'à l'avenir personne ne seroit exempt des contributions, qu'après qu'il auroit justifié de la noblesse de son extraction. (5)

Réglemens.

A l'expiration de la trêve avec la Flandre, Guillaume voulut reprendre les armes; mais les Hollandois & les Zélandois, on ne sait au juste par quel

(1) Meyer Ann. Fland. ubi sup. (2) Petit. Chron. de Holl. dans Jean II. (3) Balen Descript. de Dordr. Butk Trophées du Brab. (4) Rymer. Act. publ. Angl. T. I. part. IV. (5) Hist. gén. des Prov. Unies, T. II. L. VII.

motif, refuserent de le suivre dans le Hainaut, & prirent pour prétexte le besoin où ils étoient de couvrir leurs côtes menacées par les Flamans; cette desobéissance l'obligea de faire une paix honteuse: il reconnut la suzeraineté de la Flandre sur les isles de l'Ouest de l'Escaut, se soumit à une pension envers Guy pere de Robert, se désista de ses prétentions sur le Comté d'Alost, le pays de Waas & les quatre bailliages, & à rétablir les exilés, qui vivoient de pirateries & ruinoient le commerce, dans la jouissance de leurs biens. (1) Le Comte réunit à la Hollande, les Seigneuries d'Amstel & de Woerden, (2) que Jean II avoit cédées à Guy son frere, Evêque d'Utrecht: ce Prélat étoit mort, laissant l'exemple rare d'avoir préféré d'être simple Evêque, mais libre, à être décoré de la pourpre Romaine, qui l'eut rendu dépendant d'une cour étrangere. (3) Lorsqu'il éleva le château de Stellingwerf, les Frisons prirent les armes & s'opposerent à cette construction; ils assiégerent le château de Vollenhoven: le siege avoit été très meurtrier; mais Guillaume étant venu au secours de son oncle, les Frisons demanderent la paix. Guillaume fit nommer à l'Evêché, Zierik son parent, qui se régla toujours par ses avis. (4) Le Châtelain de Loune ayant pillé les équipages du Prélat & brûlé le château de Dylembourg, Guillaume l'obligea d'indemniser l'Evêque & de rebâtir le château, malgré la protection du Comte de Gueldres, qui soutenoit le Seigneur de Loune.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Guillaume fait une paix desavantageuse. 1310.

Guillaume vouloit effacer la honte du traité de 1310. Il saisit l'occasion de la guerre que Louis X Roi de France faisoit à Robert Comte de Flandre. Louis avoit attaqué les Etats de Robert du côté de l'Artois; le Comte Guillaume remonta l'Escaut avec une flotte composée de Hollandois, de Zélandois, de Frisons & de Hennuyers, brûla Ruppelmonde, & ravagea le pays de Waas. Le mauvais tems suspendit les hostilités; les pluyes firent périr les bleds; la disette fut suivie de la peste qui désola la Hollande & les environs: ces fléaux cesserent à l'arrivée des Osterlingues, qui conduisirent en Hollande une immense quantité de grains. On entama des négociations pour la paix, qui ne fut conclue que le 3 Mars 1323, sous le regne de Charles IV, Roi de France. Par ce traité, l'hommage que le Comte de Flandre prétendoit pour les isles de Zélande, & la pension portée par le traité de 1310, furent remis à Guillaume, qui de son côté céda ses droits sur le pays d'Alost, les quatre bailliages & Gerardsberg. Le Comte de Flandre consentit à la réunion des biens des exilés au Domaine de Zélande, avec promesse de l'aider à s'en mettre en possession, en cas de besoin, & moyennant 300000 livres pour les frais de la guerre. Depuis ce traité les isles à l'Ouest de l'Escaut, source de tant de guerres, demeurerent aux Comtes de Hollande.

1315.

Peste & famine en Hollande.

1323. *Paix avec les Flamans.*

Isles à l'Ouest de l'Escaut soumises au Comte.

Le faste, la magnificence & les tournois étoient le goût dominant de Guillaume; ses liaisons avec la France, le plongerent dans un excès de dépense qui épuisoit ses Etats. Au mariage de Charles IV avec une fille de l'Empereur, il parut avec la plus grande somptuosité: l'histoire parle d'une Zélandoise qu'il amenoit avec lui, d'une taille si prodigieuse, que les hommes les

Dépenses excessives de Guillaume.

(1) Meyer Ann. Fland. (2) Acta publ. Angl. ubi sup. (3) Math. Ann. vet. ævi. T. V. (4) Beka in Frideric.

plus grands passoient sous ses bras sans se baisser, & d'une force si extraordinaire, qu'elle portoit de chaque main un tonneau de bierre de Hambourg, & qu'elle levoit sans peine, une poutre que huit hommes ne pouvoient pas remuer. Les mariages des filles de Guillaume, occasionnerent non seulement des dépenses, mais des guerres ruineuses. Lorsque les Comtes marioient leurs filles, ils demandoient aux villes un don gratuit. Les Comtes avoient déterminé par leurs manifestes la contribution de chaque ville: Guillaume la porta plus haut que ses prédécesseurs. Dordrecht paya dix fois plus pour le mariage de Marguerite avec Louis de Baviere, qu'elle n'avoit jamais payé. (1) Les villes profiterent de ces circonstances, pour demander des privileges. Les Kennemers en demanderent de si excessifs, qu'au lieu de leur en accorder de nouveaux, le Comte leur ôta ceux qu'ils avoient. (2) Ceux dont Dordrecht jouissoit, exciterent la jalousie des autres villes. C'étoit un droit d'étape, ou droit exclusif de vendre sur son marché, toutes les marchandises qui venoient par la Merwe & le Leck. (3) Les communes de la Nord-Hollande se liguerent contre cette ville & pillerent ses marchands: ceux-ci se vengerent sur les vaisseaux Nord-Hollandois. La guerre civile s'allumoit: le Comte arrêta l'incendie, en menaçant Dordrecht de lui ôter tous ses privileges & en forçant les habitans à demander grace.

Privileges obtenus.

Guerre civile à Dordrecht appaisée.

Il se vit bientôt entraîné dans une nouvelle guerre: Louis de Baviere avoit pour concurrent à l'Empire, Fréderic Archiduc d'Autriche, (4) élu par l'Archevêque de Cologne & par Rodolphe Electeur de Baviere. Une bataille dans laquelle Fréderic fait prisonnier, renonca à l'élection, laissa Louis possesseur du trône. Le Comte Guillaume avoit donné de puissans secours à ce Prince & en récompense Louis avoit renoncé à tous les droits que les Empereurs avoient sur la Hollande, la Zélande & la Frise, sauf l'hommage. Le Pape Jean XXII, ennemi déclaré de Louis, lui défendit sous peine d'excommunication de se mêler des affaires de l'Empire. Louis appella de cette bulle au futur Concile. (5) Le Pape fulmina l'excommunication & cita l'excommunié à son tribunal; Louis ne parut en Italie qu'avec une bonne armée, dont Guillaume avoit fourni la meilleure partie; il étoit déterminé à aller joindre son gendre, mais la noblesse & ses sujets, qui désapprouvoient ce voyage, le retinrent. Louis chassa le Pape de Rome, se fit couronner Empereur, & créa un nouveau Pape. (6)

Guillaume allié de Louis de Baviere.

Dans cet intervalle Philippe VI, Roi de France, marcha au secours du Comte de Flandre contre ses sujets révoltés. Guillaume alla joindre le Roi à Arras avec une petite armée, accompagné des Seigneurs d'Arkel, de Wassenaar, de Haamstede, le libérateur de sa patrie & qui s'étoit acquis le surnom de fléau des Flamans; d'Egmond, de Brederode & de plusieurs autres Seigneurs. Un corps de seize mille rebelles posté sur une montagne, ayant fondu sur le camp de Philippe près de Cassel; (7) Guillaume accourt pour

Il se joint aux François & secourt Philippe.

(1) Manifest. de Flor. V, de Guill. II. Boxhorn. Th. Holl. (2) Gouvern. Polit. de la Brille. Willel. Proc. ad ann. 1324. (3) Balen Descrip. de Dordr. Manif. (4) Supr. Tom. 40. pag. 93. & suiv. (5) Raynald ad ann. 1323. N°. 30, 33. (6) Willelm. Proc. ad ann. 1327, 1328, 1329. Supr. Tom. 40. p. 109. (7) Daniel Hist. de France T. III. Mezerai Abr. Chron. T. III.

pour donner le temps de se mette en bataille; son cheval s'abat & sa cavalerie vole à l'ennemi, forcé de reculer; les François qui survinrent, acheverent la déroute entiere. (1) Après cette expédition Guillaume tenta toute sorte de moyens pour réconcilier Louis & le Pape; après avoir écrit plusieurs fois, il fit le voyage d'Avignon avec une suite de huit cens chevaux; mais Jean lui fit défendre de passer le Rhône, sous peine d'excommunication. Il obéit & alla à Francfort pour essayer de vaincre l'opiniâtreté de son gendre. Il ne fut pas plus heureux dans cette négociation que dans l'autre.

Hist. de Hollande. 923-1434.

1330.

Ses efforts inutiles pour réconcilier Louis de Baviere & le Pape.

Troubles au sujet de l'élection de l'Evêque d'Utrecht.

La succession à l'Evêché d'Utrecht, après la mort de Fréderic II, avoit fort occupé Guillaume. Ce Prince avoit inutilement tenté de faire nommer un Evêque qu'il protégeoit. Jacques d'Oudshoorn avoit été élu & n'avoit siégé que peu de jours. (2) Jean de Bronkhorst avoit ensuite été choisi par les Chapitres; les Comtes de Hollande, de Gueldres & le Duc de Brabant s'étoient envain ligués pour prendre possession: ils s'étoient adressés au Pape qui avoit annullé l'élection de Bronkhorst, & Jean Diest présenté par Guillaume avoit été nommé & avoit pris possession à la tête d'une armée. Guillaume, dont l'Evêque ne pouvoit pas se passer, fut le maître dans son diocese. Le débordement du Leck en 1324 ayant emporté la digue & inondé une grande partie de la Hollande, & le Comte n'ayant pu déterminer l'Evêque & les Chapitres à des réparations qui intéressoient tout le pays, il fut obligé de recourir aux menaces & enfin à faire des excursions sur les terres qui leur appartenoient. Cet acte de justice augmenta l'autorité de Guillaume sur ce diocese. L'Evêque lui faisoit une pension de onze mille livres, dont les arrérages s'étoient accumulés. L'administration des revenus de l'Evêché, dont Guillaume s'étoit chargé, l'avoit mis à portée de connoître les affaires de la ville & de la province. Il permit à Jean de Ligtemberg, dont les magistrats avoient vendu la maison & qu'ils avoient forcé de se retirer, de demeurer à Oudewater & de réclamer ses droits, les armes à la main. Ligtemberg appella les Hollandois, ravagea le pays & la ville, qui fut obligée de payer 3000 florins à Guillaume. Ce Prince à la priere de l'Evêque envoya le Bailli de Rhinland contre le Châtelain de Hagestein, qui exigeoit des contributions des passans; ce Bailli prit le fort & le rasa. (3)

Autorité du Comte sur le diocese d'Utrecht.

1331.

Les Chefs des Frisons enlevés par un jeune Danois.

La Frise possédée autrefois en commun par l'Evêque d'Utrecht & le Comte de Hollande, s'étoit peu-à-peu érigée en République. Les Frisons ennuyés de cette forme de gouvernement, chasserent leurs magistrats & demanderent un Gouverneur au Roi de Dannemarck; ce Prince leur envoya un de ses gendres: ils s'en lasserent encore, le massacrerent & renvoyerent sa veuve au Roi son pere: elle étoit enceinte; le fils dont elle accoucha, dès qu'il fut en âge, entreprit de venger la mort de son pere. Il n'avoit qu'un seul vaisseau, mais d'une structure & d'une beauté singulieres: il le conduisit près de Groningue, dans le tems où les Frisons y tenoient les Etats de leur Province. On demande quel en est le Capitaine? Il répond qu'il est étranger, fils d'un magistrat de Dantzick, & que la curiosité & le désir de s'instruire sont les seuls motifs de son voyage: il invite les chefs à venir sur son bord.

(1) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1328. (2) Beka in Frid. II. (3) Chart. Joann. III. & Willel. III. Math. Ann. vet. ævi.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

La propreté du vaisseau, l'air leste & galant de l'équipage, les attirerent: ils y trouverent des rafraîchissemens de toute espece & quantité de différens vins: il les excita à boire & les enivra: lorsqu'ils furent endormis, le jeune Danois leve l'ancre & les transporte à Coppenhague. (1) A leur réveil, ils se trouverent devant le Roi, qui leur reprocha vivement la mort de leur Gouverneur; mais il fut si touché de leurs larmes, qu'il leur accorda leur grace, à condition qu'ils détermineroient leurs compatriotes à le reconnoître pour leur Souverain. L'un d'eux fut député & reporta le consentement de la nation. Les Frisons revinrent avec le Gouverneur que le Roi de Dannemarck leur donna; mais à peine furent-ils débarqués, que le Gouverneur fut renvoyé, avec serment de défendre leur liberté. (2) Ce récit paroît mêlé de circonstances si singulieres, qu'on peut douter de la vérité.

Entreprise de Guillaume sur la Frise.

Guillaume vouloit faire revivre ses anciens droits sur ce pays. En 1325, il avoit envoyé deux Juges à Staveren; le peuple excité par l'Abbé de St. Odulphe, les chassa & rasa leurs maisons: le Comte envoya des vaisseaux dans la Zuiderzée, qui intercepterent le commerce des Frisons, pillerent & ravagerent le pays, jusques à ce que l'Abbé de St. Odulphe fit des propositions de paix à Guillaume qui y consentit, & suivant l'ancien cérémonial, il fut élevé sur un bouclier, & reconnu pour Souverain. Il établit des juges dans les villes & jugea lui-même quelques affaires. (3)

Charles IV, Roi de France, étant mort en 1328 sans postérité, (*) Edouard III, Roi d'Angleterre, prétendit que le trône lui appartenoit comme plus proche héritier, par sa mere; mais les Etats déciderent que la Loi Salique excluant les femmes du trône de France, leurs représentans devoient être exclus, & reconnurent Philippe de Valois. Edouard déclara la guerre à la France, & envoya l'Evêque de Lincoln pour solliciter l'alliance de Guillaume. Il le trouva dans son lit, retenu par la goutte. (4) Cependant Guillaume qui croyoit avoir à se plaindre de Philippe, consentit à un traité, par lequel il s'engagea, conjointement avec le Comte de Zélande son fils, de fournir à Edouard, chacun mille hommes avec leur suite pendant un an; Edouard consentit que les places du Cambrésis qui seroient conquises, fussent réunies au Hainaut, & s'obligeoit en outre à payer au Comte, une pension de six mille livres. Le Comte de Zélande s'obligea de remplir cet engagement, en cas que son pere vînt à mourir. (5) Il ne croyoit pas sa mort aussi prochaine: le Comte expira le 7 Juin à Valenciennes, peu de jours après le traité. Il fut surnommé le *Bon.* Guillaume peut être mis au rang des grands Princes: il réunissoit le conseil & l'exécution; général habile & soldat intrépide, magnifique & généreux, il aimoit ses peuples & malgré ses dépenses excessives, il en étoit tendrement aimé: juste & sévere, il punissoit sans ménagemens les prévarications & les fraudes. Un paysan étant venu se plaindre à lui que le Secrétaire du Bailli de la Sud-Hollande, lui avoit enlevé une vache qui suffisoit à ses besoins, Guillaume fit venir le Bailli & son Secrétaire; condamne le premier à payer cent écus d'or au paysan, pour le punir

Traité entre le Comte & Edouard contre la France.

Mort de Guillaume. 1337.

Son éloge.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies T. II. L. 7. (2) Beningh. Hist. de l'Oost-Frise. L. I. c. 139. (3) Petit. Chron. de Holl. L. III. Math. Ann. vet. ævi. T. III. (*) Supr. T. 30. p. 415. & suiv. (4) Froissart. vol. I. c. 29. (5) Acta publ. Angl. T. II. part. 3.

Hist. de Hollande. 923-1434.

de ne pas veiller sur ses subalternes & fit trancher la tête à l'autre. (1) Vossius rapporte un discours que Guillaume tint à son fils, la veille de sa mort, qui peint la belle ame de ce Prince. Il l'exhorte à donner à ses peuples l'exemple des vertus & de l'obéissance aux loix; d'être juste, mais de ne punir que lorsque toute espérance de ramener les coupables par la persuasion, est perdue: il lui recommande la douceur & la paix, la fermeté dans l'infortune & la modération dans la prospérité. (2) Il eut de son mariage avec Jeanne de Valois, Guillaume, à qui il avoit cédé le Comté de Zélande, & quatre filles dont nous avons parlé: ses alliances lui donnerent une autorité bien supérieure, à celle qu'avoient eue ses prédécesseurs.

Guillaume IV: Vingtieme Comte. Il renouvelle le traité de son pere avec Edouard. Ligue contre la France.

Guillaume IV n'avoit que dix-neuf ans, lorsqu'il parvint au gouvernement du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande qu'il avoit déja & de la Frise. A son inauguration, il renouvella le traité fait peu de jours auparavant avec l'Angleterre, (3) & il y ajouta quelques conditions plus avantageuses que les premieres, sans doute parce que son pere avoit attiré au parti d'Edouard le Duc de Brabant, les Comtes de Gueldres, de Cleves, de la Mark, de Juliers & Jean de Hainaut, Comte de Beaumont, son oncle. Ces Princes se rassemblerent à Halle; mais leur zele fut bien refroidi par la mort de Guillaume III. Ne pouvant rompre leur engagement, ils chercherent à l'éluder: ils prétendirent que, comme membres de l'Empire, ils avoient besoin du consentement de l'Empereur, & que c'étoit au Roi d'Angleterre à le demander. Edouard obtint non seulement cette autorisation, sous prétexte de défendre les frontieres de l'Empire, mais encore l'Empereur le créa son Vicaire dans les Pays-bas, avec toutes les prérogatives de la Souveraineté; (4) mais à la sollicitation du Pape, Edouard renonça à ce titre.

Le Comté de Gueldres érigé en Duché.

Dans ce même tems l'Empereur érigea en Duché, le Comté de Gueldres, avec le droit de battre monnoye au même titre que les Comtes de Hollande. (5) Cependant les confédérés mirent le siege devant Cambrai, dont Philippe s'étoit emparé. Edouard l'abandonna bientôt & proposa d'entrer en France. Guillaume s'opposa à ce projet & protesta que ne devant pas s'écarter des frontieres de l'Empire, il ne suivroit point le Roi d'Angleterre. Edouard se vengea de ce refus en faisant passer son armée dans le Hainaut, qui fut ravagé, & le Comte irrité passa du côté des François. Philippe retranché dans un camp inaccessible, vouloit détruire l'armée ennemie par l'inaction. Il y réussit; les vivres manquerent aux confédérés; les murmures éclaterent & le Roi d'Angleterre se vit obligé de retourner dans son isle. (6)

Le Comte passe du côté de la France.

Edouard réconcilié avec Guillaume. Combat de l'Ecluse.

Edouard & Guillaume se réconcilierent, & le Hainaut fut encore ravagé par les François. Guillaume passa en Angleterre & ramena le Roi. La flotte Angloise rencontra celle de France près de l'Ecluse & la battit. (7) Cette bataille est une des plus sanglantes qui aient été données sur mer. Tandis que les confédérés assiégeoient Tournai réduit à l'extrémité, que Guillaume

(1) Chron. de Goude. Scriv. sur Beka. (2) Voss. Ann. Holl. L. III. (3) Will. Proc. ad ann. 1330. Corp. Diplom. T. I. part 2. N°. 233. Act. publ. Ang. T. II. part. 3. (4) Froissart. L. I. c. 33. (5) Act. publ. Angl. T. II. part IV. (6) Froissart vol. I. c. 41. (7) Continuat. de Nangis ann. 1340. Froiss. vol. I. c. 3.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

s'emparoit de Mortagne, de St. Amand & de quelques autres places, Jeanne de Valois, Comtesse Douairiere de Hollande, qui souffroit de voir aux prises deux Princes dont l'un étoit son fils & l'autre son frere, négocioit, de concert avec le Roi de Navarre & le Duc de Brabant, & parvint à faire convenir les deux Monarques d'une trêve de neuf mois, qui fut ensuite prolongée pendant deux ans. (1) Après la conclusion du traité, Jeanne ennuyée du monde se retira dans l'abbaye de Fontanelles. (2)

Trêve. 1341.

Pendant la trêve, Guillaume qui dans sa jeunesse avoit fait deux voyages en Prusse, ayant appris que les Chevaliers Teutoniques avoient perdu une bataille, marcha à leur secours. La politique, autant que l'amour de la gloire, eut part à cette entreprise. Son principal objet étoit d'assurer le commerce des Hollandois dans la mer Baltique. Les Lithuaniens infestoient cette mer. C'est contre ces pirates que le Comte à la tête de quelques troupes & de plusieurs Seigneurs, alla offrir ses services au Grand-maître: celui-ci soupçonneux & jaloux, les refusa. Guillaume en témoigna son mécontentement aux Chevaliers & le Grand-maître fut déposé. (3) De retour dans ses Etats, il marcha contre les Trajectins. Jean Diest étoit mort. Benoît XI se réserva la nomination de son successeur. Guillaume s'intéressoit pour Jean d'Arkel, & le Duc de Gueldres vouloit rétablir Bronkhorst: le Pape rejetta l'un & l'autre & nomma Caputio, Noble Romain & Cardinal, qui aima mieux renoncer à l'Evêché, que de quitter les délices d'Avignon. Jean d'Arkel gagna l'esprit de Clément VI, qui le nomma le 20 Mars 1342. Comme les circonstances ne lui permettoient de se faire inaugurer qu'au mois de Mai suivant; ses partisans & l'Empereur donnerent à Guillaume l'Administration de l'Evêché pendant la vacance: Guillaume la confia au pere de l'Evêque, qui en usa comme de son bien propre. L'Evêque à son arrivée, se trouvant obéré, réforma sa maison, se retira à Grenoble pour y vivre en simple particulier & donna l'administration à son frere. (4)

Guillaume va secourir l'Ordre Teutonique.

1345. Troubles d'Utrecht.

Guillaume s'indigna d'un arrangement qui sembloit l'inculper des déprédations du pere du Prélat, entra dans le diocese d'Utrecht & battit deux fois les Trajectins; il assiégea la ville & fit pendant cinq semaines jouer treize batteries, sans beaucoup de succès. Le Comte s'exposa beaucoup & fut blessé au talon. Enfin par la médiation de Jean de Beaumont, Guillaume consentit à une trêve, à condition qu'on ouvriroit une brêche de vingt toises pour le recevoir; que quatre cens bourgeois désarmés, la tête & les pieds nuds, viendroient devant sa tente, lui demander pardon à genoux; (5) que les Trajectins s'obligeroient à lui fournir cinq cens soldats toutes les fois qu'il passeroit la Meuse, & lui céderoient en propriété une rue entiere. Ces conditions furent acceptées & le siege fut levé. (6)

Les Trajectins obligés de demander pardon.

Les impositions que le Comte avoit mises pour la guerre d'Utrecht, indisposerent les Frisons. Les bourgeois de Staveren tuerent les receveurs. (7) Le Comte mena contre eux, les mêmes troupes qui avoient vaincu les Tra-

Il marche contre les Frisons révoltés.

(1) Daniel Hist. de France. Mezerai Abr. Chron. T. 3. (2) Continuat. de Nangis année 1341. (3) Alb. Argent. ad ann. 1345. (4) Ap. Math. Chron. Traj. T. V. Beka in Will. IV. (5) Ap. Math. Ann. vet. œvi. T. V. (6) Joann. à Leyd. L. XXVIII. Chron. Traj. Scriv. Vit. Com. in Will. IV. (7) Math. Ann. vet. œvi. T. V. Beka in Joann. IV.

jectins; il s'embarqua à Dordrecht & prit avec lui les milices de cette ville: sa flotte fut dispersée. Jean de Beaumont débarqua le premier, mais au lieu d'attendre le reste de la flotte, il chargea les Frisons avec ce qu'il avoit de troupes; il fut battu & perdit beaucoup de monde. Le Comte Guillaume étoit descendu loin de son oncle: il se répandit dans le pays, brûla quelques villages & donna le tems aux Frisons embusqués derriere des roseaux de se réunir & de l'envelopper: il se défendit longtems; mais il succomba & périt percé de coups, le 27 Septembre 1345: son corps ne fut trouvé que dix jours après. Les Hollandois perdirent dans cette action 3700 hommes & plusieurs Seigneurs. (*) L'écuyer de Jean de Beaumont lui sauva la vie, en le transportant, malgré lui, dans son vaisseau. (1) La mort du Comte répandit dans ses Etats, une consternation générale. Dans les premiers transports de sa douleur, la jeune Comtesse son épouse, envoya brûler le couvent qu'elle avoit fondé dans l'isle de Marken, destiné pour les Frisons, avec ordre de jetter les moines dans la Zuiderzée; ce qui fut exécuté. Guillaume étoit plus brave soldat que bon capitaine; d'ailleurs aimant la gloire, mais sage & modéré. A son retour de Prusse, les Princes de l'Empire assemblés à Cologne, lui offrirent la Couronne Impériale, & il la refusa par égard pour Louis son beau-frere. (2) Louis, par reconnoissance, vouloit ériger la Hollande en Duché. Ce titre eut coûté à ses sujets, & il le refusa encore par cette seule considération. (3) Amsterdam doit aux privileges qu'il lui accorda une partie de sa splendeur; quoique cette ville fît déja un grand commerce dans la Baltique & qu'elle fût l'émule de Dordrecht, elle étoit encore gênée. Guillaume lui accorda le privilege de faire juger par son Bailli & par ses Echevins, tous les cas qu'elle étoit obligée de porter dans les tribunaux des autres villes, à l'exception du crime de Leze-Majesté. Guillaume ne laissoit point d'enfans: ses plus proches étoient ses quatre sœurs: deux seulement formerent des prétentions: Marguerite, femme de l'Empereur Louis de Baviere, & Philippine Reine d'Angleterre: celle-ci étoit la cadette, &, par la distance des lieux, la moins à portée de profiter du moment. Les Comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande & la Seigneurie de Frise étoient fiefs de l'Empire. Louis en investit son épouse, (4) après avoir fait décider la question, si les fiefs étant masculins, ils n'étoient pas dévolus à l'Empire, faute d'héritiers mâles? L'exemple d'Ada & celui de Jean de Hainaut l'emporterent. (5) Quant au Hainaut, Jean Comte de Beaumont en prit l'administration au nom de l'Impératrice.

Hist. de Hollande. 923-1434.

1345.

Guillaume est tué dans le combat.

Terrible vengeance de la Comtesse.

Guillaume avoit refusé la Couronne Impériale.

Privileges accordés à Amsterdam.

Marguerite se rendit dans le Hainaut avec Albert son fils, âgé de neuf ans, & un grand nombre de Seigneurs: elle avoit passé par la France & fait alliance avec Philippe V. Les Hennuyers la reçurent avec joie & lui prêterent serment de fidélité. Elle passa en Hollande & les Villes en obtinrent beaucoup de privileges. Elle accorda à celle d'Amsterdam d'être unie au

MARGUERITE: *Vingt-unième Comtesse.*

1346.

Privileges accordés aux Villes.

(*) Les deux freres Merwede, Haamstede, Guillaume de Noordwyck, Simon & Théodoric de Teiling, Guy d'Asperen, Ogier de Spangen, de Hoorn, Borselen, Kruiningen, de Ligne, Walcourt, d'Antoin, Florinville.

(1) Math. Ann. vet. œvi. Continuat. de la Chron. de Nangis ad ann. 1345. (2) Joann. à Leyd. L. XXVII. Math. Ann. vet. œvi T. III. (3) Waldenaar Chron. (4) Froissart vol. I. c. 117. (5) Diplom. Lud. IV. Math. Ann. vet. œvi.

SECT. III. *Hist. de Hollande.* 923-1434.

Comté de Hollande pour avoir entrée aux Etats. (1) Elles exigerent qu'elle ne pût porter la guerre hors du pays, sans le consentement de la Noblesse & qu'en cas de contravention les habitans fussent dispensés de tout service. (2) Marguerite fut rappellée en Allemagne par les affaires que le Pape suscita à Louis. Elle avoit alors trois fils; Louis, Guillaume & Albert. L'Empereur fit renoncer l'aîné à la succession des quatre Provinces, & l'assura à Guillaume qu'il fit partir. Il arriva en Hollande en habit de domestique, dans la crainte qu'Edouard ne le fît enlever dans la route: Marguerite lui remit le Gouvernement sous le titre de Lieutenant (3) & partit pour l'Allemagne.

Marguerite est rappellée en Allemagne. Elle remet le Gouvernement à son fils, en qualité de Lieutenant.

Mouvemens de l'Evêque d'Utrecht.

L'Evêque d'Utrecht, par ses économies, étoit parvenu à faire des acquisitions & à retirer les pays engagés: il résidoit toujours en France; mais rappellé par l'expiration de la treve, il crut trouver dans le gouvernement d'une femme & d'un jeune Prince de dix-sept ans, une occasion de reconquérir ce que les Hollandois lui avoient enlevé: il rassembla des troupes, rentra dans l'Est-Hollande qui s'étoit donnée à Guillaume IV & brûla Oudewater. Guillaume marcha contre lui à la tête de ses vassaux; arrivé à Schoonhoven, il écrivit à l'Evêque & l'ajourna entre Ysselstein & Jutsaes, pour mesurer leurs armes. (4) La bataille fut sanglante. Les deux armées y furent épuisées: le Général Hollandois fut pris & les Trajectins, quoique vainqueurs, furent obligés de renouveller la trêve jusques à la St. Martin. Le Prélat oberé par les frais de la guerre, abandonna pour trois ans à ses créanciers, tous les revenus de son Diocese, moyennant une pension de 4000 écus d'or par année. Le Chapitre s'opposoit à ces arrangemens; mais le Prélat sans l'écouter partit pour Rome.

Bataille sanglante. La trêve est renouvellée.

L'Empereur Louis mourut dans ces circonstances. (*) A la sollicitation de l'Impératrice, le College des Princes fit le partage des Etats de la maison de Baviere entre ses enfans. La haute Baviere & le Palatinat du Rhin furent donnés à Louis & à Othon: la Hollande demeura à Guillaume, & la Baviere inférieure fut l'appanage des trois autres freres, Etienne, Albert & Jean. L'Impératrice garda le Hainaut & céda les trois provinces. (5) Ce partage fut autorisé & souscrit par l'Empereur Charles IV, successeur de Louis de Baviere. Marguerite en remettant les trois provinces à Guillaume, s'étoit réservé une pension viagere. (6) Le Prince ayant mandé les députés des villes, se fit inaugurer; mais négligea de payer la pension à sa mere. Cette Princesse irritée assembla des troupes, les conduisit en Hollande & Guillaume trop foible pour lui résister lui remit le gouvernement; mais il s'attacha à gagner la Noblesse, qui fit sentir aux villes que la trêve d'Utrecht étant prête d'expirer, il leur falloit un homme pour gouverner. Delft proclama de nouveau Guillaume Comte de Hollande: il le fut bientôt par les villes de la Nord-Hollande & du Kennemerland.

Partage entre les enfans de Marguerite. Elle cede la Hollande à Guillaume. 1349. Elle la reprend.

Marguerite abandonnée par la plupart des villes, demanda du secours contre son fils au Roi d'Angleterre, avec promesse de lui céder le gouver-

Elle appelle les Anglois au secours.

(1) Manif. d'Amsterd. (2) Grand recueil des Plac. de Holl. T. V. (3) Balen Descrip. de Dordrecht. Manif. de Guill. V. (4) Litt. Will. apud Math. de reb. Othonis. (*) Supr. Tom. 40. p. 146. (5) Balen Descrip. de Dordrecht. (6) Math. Ann. vet. ævi. T. V. Gr. Rec. des placards de Holl. T. III.

Hist. de Hollande. 923-1434.

nement pendant un certain nombre d'années. (1) Ce traité acheva de révolter les Hollandois. Marguerite avoit encore des partisans: il se forma deux factions, qui pendant un siecle & demi déchirerent ces provinces; playes funestes, dont tant de malheureux furent les victimes. Ces factions sont connues dans l'histoire sous les noms, l'une de *Hoekins*, du mot *Hoek* ou crochet, avec lequel on pêche le cabeliau, poisson commun dans les mers de Hollande; l'autre de *Cabeliaux:* celle-ci tenoit pour le Prince & sa marque distinctive étoit un bonnet gris; l'autre étoit dévouée à Marguerite & portoit un bonnet rouge. (2) Les Cabeliaux plus nombreux & plus forts, ravagerent les terres des Hoekins: dix-sept châteaux furent rasés. La poudre à canon fut employée pour la premiere fois par les Hollandois au siege de Rosenbourg. (3) Marguerite parut devant Veere, dans l'isle de Walcheren, avec une flotte formée des vaisseaux qu'elle avoit obtenus d'Edouard, de ceux de Hainaut & de Zélande; elle rencontra celle de Guillaume, & la battit. Le Prince ramena les débris de sa flotte dans ses Etats; le combat avoit été long & opiniâtre & les deux partis furent très maltraités. (4)

Origine des factions des Hoekins & des Cabeliaux.

Les châteaux des Hoekins rasés.

1350. *Bataille entre la mere & le fils.*

1351. *Marguerite victorieuse.*

Guillaume forma une ligue entre la Noblesse & les Villes. L'on s'engagea de refuser à Marguerite, l'entrée du pays, & l'on reconnut Albert pour successeur du Comte en cas de mort. Il y avoit dans la ligue des Hoekins beaucoup de Seigneurs, mais pas une Ville. Cependant Marguerite encouragée par ce premier succès, entra dans la Meuse & chercha la flotte Hollandoise: elle la rencontra près de la Brille. Guillaume avoit reçu des renforts considérables; les flottes en vinrent au combat, qui fut aussi meurtrier que le premier: mais les Hoekins plierent. Renesse & Florent de Haamstede furent tués; Brederode & un grand nombre de Seigneurs furent faits prisonniers (5) & Marguerite se vit obligée de gagner, à la hâte, les côtes d'Angleterre. (6) Elle engagea Edouard de la réconcilier avec son fils; la médiation fut acceptée: Guillaume passa en Angleterre, où il épousa Mathilde, fille de Henri Duc de Lancastre, neveu du Roi. Edouard nomma des arbitres, qui déciderent que Guillaume demanderoit pardon à sa mere & qu'elle le lui accorderoit; qu'il conserveroit la Hollande, la Zélande & la Frise; qu'il lui donneroit une pension prise sur ces trois provinces, & qu'elle jouiroit du Hainaut pendant sa vie (7).

Est vaincue.

Traité de paix: la Hollande, la Zélande & la Frise demeurent à Guillaume.

1354.

Marguerite se retira à Valenciennes, où elle mourut l'année suivante. Guillaume partit aussitôt pour le Hainaut & s'y fit reconnoître; il revint à la Haye & fit ses préparatifs contre les Trajectins. Il fit une ligue avec quelques Seigneurs mécontens, campa près de Wyck-te-Duurstede & envoya des détachemens ravager le Diocese. L'année suivante l'Evêque ayant rassemblé des troupes de tous côtés, entra en Hollande, prit Muiden & Wesop & les livra aux flammes. Le Comte fit brûler Zoest & remporta une victoire complette sur Othon de Laar, Maréchal de l'Evêque. Enfin le Prélat fut obligé de demander la paix. Le Comte reconnut l'Evêque Métropolitain des trois

1355. Guillaume V: *Vingt-unieme Comte.*

1356. *Guerre des Trajectins.*

(1) Acta Publ. Angl. T. III. part. 1. (2) Descript. de Dordrecht par Beverwyk. (3) Chron. de Manif. par van der Houwe. T. I. (4) Beka in Joann. IV. Joann. à Leyd. L. XXIX. c. 18. (5) Math. Ann. vet. ævi. T. I. (6) Joann. à Leyd. L. XXIX. c. 19. Gr. Recueil des placards de Holl. (7) Joann. à Leyd. L. XXX. c. 9.

Sect. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

provinces, promit de lui rendre le château de Vreeland, moyennant la somme de 3700 livres, pour laquelle il étoit engagé. Amsterdam & Woerden furent de nouveau réunis à la Hollande. (1)

L'Evêque obligé de demander la paix. 1357. *Affaires du Brabant. Heusden cede à Guillaume.*

Le Comte se trouva engagé dans une nouvelle querelle; Wenceslas Duc de Luxembourg avoit épousé Jeanne, fille de Jean II Duc de Brabant, veuve de Guillaume IV, Comte de Hollande, & en avoit eu le Brabant. Louis Comte de Flandre avoit épousé Marguerite sœur de Jeanne, dont la dot n'avoit pas été payée: Louis la réclama les armes à la main. Wenceslas proposa à Guillaume de lui céder Heusden, s'il vouloit lui donner des secours. Guillaume avoit des prétentions sur cette Seigneurie; il accepta l'offre de Wenceslas, s'entremit pour la paix & y parvint moyennant la cession du Comté de Malines, que Wenceslas fit au Comte de Flandre. (2) Guillaume repassa ensuite en Angleterre pour applanir quelques difficultés au sujet de la régence des trois provinces, dont Marguerite avoit donné pour un tems l'administration à Edouard. Ce Prince avant son départ de Londres, étoit d'une humeur sombre & noire: il avoit condamné au feu un de ses Secrétaires pour une faute assez légere: à son retour il tua de sa main Gerard de Wateringen sans aucun motif. (3) Cette action ne laissa plus douter de l'aliénation de son esprit: on veilla sur lui; mais sa folie augmentant de jour en jour, on le renferma dans le château du Quesnoy.

Egarement de son esprit. Il est enfermé.

Guerre pour la Régence.

La régence ou tutelle fut une source de guerres entre les Cabeliaux & les Hoekins. Ceux-ci se déclarerent pour Albert Duc de Baviere, appellé à la succession de Guillaume; les Cabeliaux qui n'avoient pas voulu de l'Impératrice Marguerite, fille de Guillaume III, pour leur Souveraine, prétendirent que la régence étoit dévolue à Mathilde de Lancastre, épouse de Guillaume l'insensé. Les Hoekins l'emporterent; Albert fut déclaré Ruward ou Protecteur de Hollande & ses lettres furent scellées par Mathilde à Rotterdam le 6 Mars. Il fut unanimément reconnu, s'engagea de gouverner suivant les loix de l'Etat, conjointement avec la Noblesse & le Conseil des villes, d'acquitter les dettes & de payer à la Comtesse 12000 écus par an pour son entretien. Il changea les Magistrats qui tous étoient Cabeliaux & y nomma des Hoekins; il accorda des privileges aux villes, & les principales eurent chacune son college.

Les Hoekins font déclarer Albert Ruward de Hollande. 1358.

Guerres des deux factions.

Cependant les factions entretenoient toujours la guerre. Albert avoit ôté le bailliage de Kennemerland à Bloemenstein, pour le donner à Brederode. Celui-ci fut attaqué près de Castrikom par les Cabeliaux, & sans la vîtesse de son cheval, il eut été tué. Les habitans sortirent & repousserent les Cabeliaux, qui se jetterent dans le château de Heemskerk. Ce château fut pris, & le Seigneur étant mort sans enfans, il fut réuni au domaine. (4) Ce succès indigna les habitans de Delft, qui étoient Cabeliaux; ils leverent des troupes, s'emparerent des châteaux de Binkhorst & de Polanen, les raserent, entrerent dans la Haye & forcerent les prisons du Comte. Albert mit le

Châteaux des Hoekins rasés. 1359.

(1) Boxhorn sur Waldenaar. (2) Joann. à Leyd. L. XXX. c. 16. (3) Philipp. à Leyd. de Cur. Reip. Riemer. Descrip. de la Haye. T. I. (4) Joann. à Leyd. L. XXXI.

Hist. de Hollande. 923-1434.

le siege devant Delft; les habitans se défendirent avec courage; mais forcés de capituler, ils s'obligerent de demander pardon à genoux, de payer quarante mille Schilden & d'abattre leurs murailles. Une partie de la garnison s'étoit réfugiée à Heusden; Albert prit la ville défendue par deux Généraux des habitans: le siege avoit duré un an. Les deux Généraux obtinrent la vie sauve, à condition qu'ils feroient un voyage à la terre sainte. (1)

Delft assiégé, les habitans forcés à demander pardon.

L'esprit de faction avoit gagné la Gueldre: deux familles puissantes partageoient la Nation. Celle de Hekeren, soutenue par Renould, fils aîné du dernier Duc & d'Eléonore fille d'Edouard II, Roi d'Angleterre, & celle de Bronkhorst, par Edouard son frere. Ces deux Seigneurs en vinrent à une bataille. Renould la perdit, Edouard le fit renfermer & s'empara du gouvernement. (2) Albert donna asyle aux vaincus. L'impétueux Edouard l'ajourna en bataille rangée près d'Amersfoort. Albert ne manqua pas de s'y rendre; mais Edouard ne tint pas parole: les Hollandois s'en vengerent en brûlant le pays. Edouard demanda la paix; Albert y consentit, & promit d'épouser Catherine, dès qu'elle seroit en âge. Ce Prince obtint bientôt après de l'Empereur, l'investiture des trois provinces; (3) mais craignant l'opposition de son frere, il ne fit aucun usage des lettres patentes; il garda le titre de Ruward.

Troubles de Gueldre.

1374.

Jean d'Arkel, Evêque d'Utrecht, en retirant le château de Vreeland, s'étoit engagé de payer 3700 florins: Wernenburg son successeur, fut chargé de la dette & ne paya point: il s'étoit brouillé avec les Trajectins qui le firent prisonnier, & lui vendirent la liberté seize mille Schilden. Il fut hors d'état de payer au Ruward les 3700 florins. L'affaire fut portée au Duc de Gueldres, qui condamna l'Evêque à payer ou à rendre le château. Wernenburg mourut. Arnould de Hoorne ne tint aucun compte du jugement du Duc de Gueldres. Albert menaça les Trajectins: ceux-ci rassemblerent cette somme & la lui porterent; le Ruward, qui avoit contre eux d'autres sujets de plainte, la refusa sous prétexte que les especes n'étoient pas les mêmes que celles dont on étoit convenu; la véritable cause de ce refus, étoit le fort de Gildenberg que l'Evêque avoit fait construire, malgré la défense d'Albert, sur un terrein qui n'appartenoit pas à son Eglise. L'Evêque brûla le fauxbourg de Woerden, (4) prit Muiden, Wesop & quelques autres places. Albert s'empara de Gildenberg, Wulwenhorst, Hellenstein, & brûla Hermanlen. Enfin ennuyés de la guerre, ils demanderent la paix. Il fut convenu que Gildenberg seroit démoli, que les Trajectins payeroient trois mille vieux Schilden, & que l'emplacement du fort demeureroit aux Episcopaux, moyennant le témoignage des sept étoles.

Guerre des Hollandois contre les Trajectins.

Traité de paix.

Des différends survenus au sujet des limites du pays de Heusden, sembloient annoncer une guerre entre les Hollandois & les Brabançons. Il y avoit eu des hostilités entre quelques Nobles Zélandois & les Bourgeois de Bois-le-Duc. Wenceslas Duc de Brabant avoit fait une incursion dans le Hainaut: il avoit enlevé les effets des Hollandois dans Louvain. Albert arrêta tout, en proposant de s'en rapporter au jugement de cinq arbitres, dont

Différends au sujet de Heusden appaisés.

(1) Joann. à Leyd. L. XXXI. c. 5. (2) Pont. Hist. Gelr. L. VII. (3) Vind. Litt. Sch. Dipl. Car. IV. (4) Philipp. à Leyd. de Cur. Reip.

Sect. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

la décision fut au gré des deux Souverains, qui depuis ce moment vécurent dans la meilleure intelligence. (1) Les troubles de Flandre ne furent pas si aisés à appaiser. Les profusions & la vie licencieuse du Comte Louis, épuisoient ses sujets: Jaques Hioms & Giselbert Mathias, ses favoris, étoient les complices de ses débauches. L'inspection de la marine & de la navigation donnoit à Hioms un grand crédit sur l'esprit des Gantois, qui haïssoient Mathias à cause de son avarice. Ces deux favoris, amis en apparence, se détestoient en secret. Louis demanda aux Gantois quelque argent pour un tournoi qu'il devoit donner. Ils répondirent que leur ville étoit libre & que de telles exactions étoient contraires à ses privileges. Le refus offensa moins le Comte que le motif. Mathias profita de cette circonstance pour perdre son rival. Il l'accusa d'avoir suggeré cette réponse aux Gantois, & le Prince donna à Mathias l'emploi de Jaques Hioms. Celui-ci, pour s'en venger, représenta son maître comme un tyran, qui sacrifioit tout à ses plaisirs, à qui la Noblesse & la Magistrature étoient vendues. (2) Il échauffa les esprits, persuada la nécessité d'un changement dans le gouvernement, & se fit nommer Tribun. La ville se divisa: la faction du Tribun prit le chapeau blanc, celle du Comte le chapeau rouge. Le Comte avoit permis à la ville de Bruges de creuser un Canal: Hioms persuade aux Gantois que Bruges a acheté cette permission pour ruiner son Commerce. Aussitôt les Gantois tombent sur les travailleurs, les chassent, assiegent Oudenarde & l'emportent; mais Brederode qui défend Dendermonde, les repousse de devant cette place avec perte. Mathias avec deux cens chevaux veut dissiper cette populace, il est tué & sa troupe taillée en pieces: les rebelles brûlent la maison de plaisance du Comte. Le Tribun surprend la ville de Bruges, mais il est empoisonné au milieu de ses projets. La mort du chef rendit les mutins plus furieux. Ils nomment quatre Capitaines sous les ordres de Prunelle. (3) Enfin le Duc de Bourgogne & Albert calmerent les esprits, en engageant le Comte de suspendre les travaux du Canal de Bruges; mais croyant dissiper les factions, il défendit de porter des chaperons & cette défense ranima l'incendie. (4)

1379. Nouveaux troubles en Flandre.

Albert essaye d'appaiser le trouble.

1380. Prunelle chef des Rebelles livré au supplice. Artavelle prend sa place, & rend le siege de Gand interminable.

Prunelle avoit fui dans le Hainaut; Albert le livra à Louis: Philippe Artavelle prit sa place; fils d'un brasseur de bierre, son courage, ses talens & son génie l'ont mis au rang des hommes illustres. L'exécution de Prunelle fut le signal d'une révolte générale. Louis avec les secours d'Albert & de quelques autres Princes, forma une armée de soixante mille hommes, avec laquelle il investit Gand. Les Hollandois qui regardoient cette ville comme très essentielle à leur commerce, y firent entrer des vivres, malgré les ordres d'Albert. Artavelle protégeoit les convois & rendoit le siege interminable: cependant les Gantois voyant qu'il faudroit se rendre tôt ou tard, prirent pour médiateurs, Albert, le Duc de Brabant & l'Evêque de Liege. Louis demanda pour préliminaire qu'on lui remît Artavelle & toute négociation fut rompue. (5)

(1) Math. Ann. vet. ævi. T. III. (2) Hist. gén. des Provinces Unies T. II. L. 8. (3) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1379. (4) Idem. Ibid. ad ann. 1380. (5) Ægid. de Roya ad ann. 1382.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Artavelle qui avoit eu la hardiesse d'accompagner les négociateurs à Tournai, revint à Gand & fit entendre au peuple qu'une des conditions que Louis mettoit à la paix, étoit que tous les Gantois de l'un & l'autre sexe, depuis quinze jusqu'à soixante ans, iroient, la tête & les pieds nuds & la corde au cou, lui demander pardon à genoux. Cette proposition révolta le peuple: lorsqu'Artavelle le vit bien animé: „ il n'y a, dit-il, que deux partis, obéir „ ou combattre; les vivres manquent; il faut ou périr de misere avec vos „ femmes & vos enfans, ou faire voir au tyran, que vous êtes des hommes „ & non pas des esclaves." A ces mots le peuple demande à combattre. Artavelle choisit cinq mille hommes des plus déterminés, se met à leur tête, sort brusquement, massacre tout ce qu'il rencontre, & met l'armée en fuite. Le Comte se jette dans Bruges; les Gantois l'y suivent & s'emparent de la place: Louis caché toute la journée dans le lit d'une vieille femme, en sortit de nuit déguisé en manœuvre. (1) Cette victoire fit regarder Artavelle comme le libérateur de la patrie, & toutes les villes de Flandre firent cause commune avec les Gantois.

Il excite les Gantois. 1382.

Ses succès.

La prospérité fut fatale à Artavelle; trop d'orgueil le perdit; il ne voulut entendre à aucun accommodement. Louis implora le secours de la France. Charles VI à la tête de soixante mille hommes, arrive à Arras, dans le tems qu'Artavelle assiégeoit Oudenarde: au bruit de la marche des François, il laisse quinze mille hommes devant la place & avec quarante mille & sans cavalerie, il ose affronter l'armée de Charles: il fit rompre tous les ponts sur la Lys; les François étoient à Comines & ne pouvoient pas trouver un gué; quelques officiers ayant rencontré un batteau, passerent la riviere de nuit, tomberent sur les soldats qui la gardoient, & les Flamans croyant avoir tous les François sur les bras, jetterent l'allarme dans leur armée. Les François en profiterent pour rétablir les ponts & passerent la Lys. Ils s'emparerent d'Ypres. Artavelle assembla les Gantois: il doutoit si peu du succès, qu'il avoit donné ordre de ne faire quartier qu'au Roi de France, qu'il devoit envoyer à Edouard, tandis que les Flamans iroient faire la conquête de son Royaume. (2) Mais Artavelle ne put résister à l'impétuosité françoise & sa déroute fut complette. Quarante mille hommes resterent sur la place. Artavelle mortellement blessé fut trouvé parmi les morts, & Louis le fit pendre avant qu'il n'expirât.

Sa défaite & sa mort.

Les Gantois étoient consternés: Dubois, un des Lieutenans d'Artavelle, releva leur courage. Gand fut investi par les François, mais les approches de l'hiver suspendirent le siege, pendant lequel le Comte de Flandre fut tué en duel par le Duc de Berry. (3) Philippe Duc de Bourgogne, qui avoit épousé Marguerite fille unique de Louis, hérita par sa mort du Comté de Flandre. Ce Prince aidé des François & du Comte d'Ostervant, fils d'Albert, força les Gantois à demander la paix. Le traité fut fait par Albert & la Duchesse de Brabant; une des conditions étoit que les Gantois demanderoient pardon au Duc; les Gantois la rejetterent: Philippe parut indigné: les Duchesses de Brabant & de Bourgogne tomberent aussitôt aux

(1) Voss. Ann. Holl. Meyer Ann. Fland, ad ann. 1383. (2) Le P. Daniel. Hist. de France T. III. Mezer. Abrégé Chron. sur Charl. VI. (3) Joann. à Leyd. L. XXXI. c. 34.

Sect. III *Hist.* de Hollande. 923-1434.

Les Gantois soumis. 1385. *Troubles de Gueldre.*

pieds du Duc & demanderent pardon pour les Gantois. Cette action généreuse désarma le Duc: il signa le traité, qui accordoit une amnistie générale du passé, la conservation des privileges & la liberté des prisonniers, à condition que les premiers qui violeroient la paix, perdroient leurs biens & leurs vies. (1)

La discorde dans ces tems malheureux, sembloit s'être emparée de l'Europe. La France éprouvoit des troubles intestins; la Gueldre n'étoit pas moins agitée: Edouard & Renould étoient morts. Les Hoekins appelloient Mathilde, leur sœur: elle devoit épouser en secondes nôces, Jean de Châtillon, Comte de Blois: l'Evêque d'Utrecht appuyoit ce mariage. Les Bronkhorst le marierent avec Catherine, fille du Duc Albert, & s'assurerent par-là des Hollandois qui avoient reconnu Châtillon Duc de Gueldres: (2) Albert le soutint. Le Duc tranquille de ce côté s'étoit emparé de la ville de Grave: la Duchesse de Brabant, veuve de Wenceslas, qui prétendoit y avoir des droits, l'assiégea. (3) Elle appella à son secours Charles VI, Roi de France; & le Duc de Gueldres eut recours à Richard II, Roi d'Angleterre: il offrit de se rendre feudataire de sa Couronne, promit de déclarer la guerre à la France & au Duc de Bourgogne, & de le servir contre tous, à l'exception du Duc de Juliers son pere, d'Albert son beau-pere & d'Adolphe Comte de Cleves. Les François qu'il avoit provoqués se répandirent dans la Gueldre; le Duc fut forcé de demander la paix, de renoncer à toute Alliance avec l'Angleterre & de rendre Grave à la Duchesse. (4)

Albert: *Vingt deuxieme Comte.* 1389. *Mort de Guillaume l'insensé.* *Amours d'Albert & d'Adelaïde de Poelgeest.*

Guillaume l'insensé, Comte de Hollande, mourut vers ce tems, dans sa prison du Quesnoy. Aussitôt Albert déja désigné Comte de Hollande par l'Empereur, fut reconnu par la Noblesse & par les Villes. Il avoit fixé sa résidence à la Haye. Là, depuis la mort de la Duchesse Marguerite, son épouse, la jeune Adelaïde de Poelgeest, célebre par sa beauté, regnoit sur le cœur du Comte, & vivoit avec lui dans son palais. (5) Heureuse, si elle se fut bornée à aimer & à être aimée! Mais elle disposoit des graces, & étoit plus maîtresse à la cour que son amant. Poelgeest son pere étoit du parti des Cabeliaux: les Hoekins ne tarderent pas à être disgraciés, quoique le Duc leur dût son élévation & qu'il les eût toujours favorisés. Ils respirerent la vengeance. Guillaume Comte d'Ostervant, fils d'Albert, voyoit avec dépit l'ascendant qu'Adelaïde avoit sur l'esprit de son pere & la honte qui en réjaillissoit sur sa maison. Les Hoekins profiterent de ces dispositions: la perte d'Adelaïde fut résolue. Des hommes armés forcerent son appartement pendant la nuit & la percerent de plusieurs coups: le Maître-d'hôtel d'Albert qui voulut la défendre, fut massacré. Les conjurés & leurs assassins prirent la fuite & sortirent du pays, pour éviter les premiers mouvemens de la colere du Comte. Sa douleur étoit au comble: il dissimuloit cependant dans la crainte de trouver parmi les coupables un complice qui lui étoit cher, lorsque le pere de son maître-d'hôtel, vénérable vieillard, vint les larmes aux yeux, demander vengeance de la mort de son fils: emporté par sa dou-

Adelaïde est assassinée. 1390.

(1) Corp. Dipl T. II. part. 1. Meyer Ann. Fland. (2) Math. de jur. glad. c. XIV. (3) Froiss. T. III. c. 96, 118. (4) Idem. c. 130. (5) Joann. à Leyd. L. XXXI. c. 37.

Hist. de Hollande. 923-1431.

Albert fait rechercher les coupables.

leur, excité peut-être par d'Arkel & d'Egmond qui l'avoient introduit auprès du Comte, il alla jusques à lui faire craindre que des scélérats assez barbares pour égorger une jeune fille, ne fussent assez furieux pour tremper leurs mains dans le sang de leur Souverain. Le Duc se détermina à faire rechercher les coupables; cinquante-quatre Seigneurs furent cités à son tribunal. Le Comte d'Ostervant prit leur défense : Albert s'en indigna & fit publier un placard de proscription contre quiconque se trouveroit coupable d'un meurtre commis dans le pays, permettant à chacun de le tuer, sans crainte d'être poursuivi. Les Baillifs reçurent ordre en même tems, d'arrêter les assassins & de les punir, suivant la rigueur des loix. (1) Le Comte d'Ostervant ne se crut pas en sûreté & se réfugia dans le château d'Altena, que son pere lui avoit donné. (2) Il y fut joint par les Hoekins. Albert eut, sans doute, fini par le pardonner, si le Stadhouder Jean d'Arkel, fils d'Othon & quelques autres Seigneurs Cabeliaux, ne lui eussent persuadé que le jeune Comte formoit des complots pour monter au trône: ils le déterminerent à appeller auprès de lui, Jean, le second de ses fils, Evêque de Liege, qui engagé malgré lui dans l'état ecclésiastique, saisit cette occasion de briser ses liens & se joignit à d'Arkel. Jean possédoit les Seigneuries de Woerden & de Gorinchem & son pere y ajouta celles de Voorne & de la Brille. (3)

1393. Le Comte d'Ostervant son fils se retire dans Altena.

1394. Albert l'assiege; le Comte se retire à Bois-le-Duc.

Albert excité par ses favoris, résolut le siege d'Altena: il y conduisit de la grosse artillerie, prit le fort & le rasa: le Comte d'Ostervant n'avoit pas attendu son pere; il s'étoit retiré à Bois-le-Duc. Albert y marcha après avoir donné ordre de raser tous les châteaux des Hoekins: ce qui fut exécuté. Bois-le-Duc fut investi. La Duchesse de Brabant & l'Evêque de Liege, accompagnés de la Noblesse & des députés des villes, se rendirent auprès d'Albert, & le toucherent par le tableau des maux que cette guerre entraîneroit après elle, & par la honte qui ne pouvoit manquer d'en résulter pour le vainqueur. Albert consentit que son fils sortit de Bois-le-Duc, à condition qu'il sortiroit aussi de ses Etats avec ceux qui l'avoient suivi, jusques à ce qu'il les rappellât. Le Comte d'Ostervant se retira en France. Tout le tems qu'il y demeura, son pere ne lui envoya aucun secours; un riche négociant d'Amsterdam, fournit à son entretien & lui fit passer tout l'argent, dont il eut besoin. Guillaume n'oublia pas ses bienfaits. Parvenu au trône, il le fit Grand-Trésorier, & lui permit de bâtir dans sa Seigneurie de Purmer un château, qui fut le commencement de Purmerende (4)

Albert lui permet de sortir de Bois-le-Duc & de se retirer en France.

1395. Albert rappelle son fils.

L'exil de Guillaume ne finit qu'en 1395: on raconte différemment la cause de sa réconciliation avec son pere. Froissard prétend qu'il saisit le tems où son pere se préparoit à faire la guerre aux Frisons, pour lui demander la permission d'aller avec les Hoekins & Jean de Bourgogne, combattre les Infideles en Orient, & que le Comte pressé par la tendresse paternelle, lui répondit qu'il étoit plus important pour lui, de recouvrer son patrimoine & de retirer le corps de son grand-oncle, qui étoit encore au pouvoir des ennemis. (5) D'autres assurent qu'un jour que Guillaume alloit se mettre à

(1) Boxhorn sur Waldenaar. (2) Math. Ann. vet. œvi. T. V. Joann. à Leyd. L. XXXI c. 47. (3) Joann. à Leyd. Ibid Privil. de la Brille & de Voorn. (4) Math. de jur. gladii. T. V. Joann. à Leyd. L. XXXII. c. 30. (5) Froissart. vol. IV. c. 68.

Sect. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

table avec le Roi de France, un Héraut ôta son couvert en lui disant, qu'il falloit être Chevalier pour manger avec le Roi; que le Comte répondit qu'il l'étoit; que le Héraut lui avoit repliqué qu'on se vantoit à tort d'être Chevalier, lorsque le corps & les armes de celui de qui on tenoit son droit, étoient encore au pouvoir de ses ennemis. On ajoute que Guillaume écrivit à son pere ce qui venoit de se passer; que celui-ci jura qu'on ne feroit plus le même reproche à ceux de son sang & qu'alors Albert le rappella, ainsi que les Hoekins, parmi lesquels il y avoit de très grands Capitaines. (1)

Deux factions désolent la Frise: les Vetkoopers & les Schieringers.

Depuis la défaite & la mort de Guillaume IV, la Frise érigée en République jouissoit d'une profonde paix: la division qui se mit entre la Noblesse & les Villes, parut à Albert une circonstance favorable pour venger les Hollandois & leur Souverain. La Frise étoit partagée en deux factions, les Vetkoopers & les Schieringers, c'est-à-dire la tribu des Nobles & celle du Peuple. Leur haine étoit fomentée par les prédications des moines des deux partis. Albert se servit du prétexte de la vengeance pour assujettir les Frisons; il obtint des troupes de France, d'Angleterre & de différens Princes

1396. & Seigneurs d'Allemagne & de Flandre. Les villes maritimes fournirent une si grande quantité de vaisseaux, que plusieurs historiens font monter la flotte à quatre mille gros bâtimens & à quatre cens plus petits; mais d'autres ne la portent en tout, qu'à 479. L'armée étoit de cent mille hommes. La Hollande seule en avoit fourni trente mille, & Albert ne crut pas pouvoir donner à cette redoutable armée, un plus habile Général que le Comte d'Ostervant, son fils. Les Frisons avoient pour allié, l'Évêque d'Utrecht: c'étoit alors Henri de Blankenheim, qui maître du château de Coevorden, avoit promis aux Frisons de maintenir la paix avec eux, mille ans & un jour. (2) Les Frisons résolurent d'opposer à Albert toutes les forces de la Nation & jurerent de mourir libres Frisons.

Albert en profite pour soumettre les Frisons.

Toute l'armée Hollandoise n'étoit pas encore entierement débarquée, & Albert n'avoit pas eu le tems de la ranger en bataille, qu'elle tomba sur les Frisons retranchés derriere une digue: elle fut bientôt renversée; ils se retirerent dans leur camp fortifié derriere des marais; mais Albert ayant trouvé un passage, les força d'en sortir. Ils se rangerent en bataille dans la plaine, & le combat devint terrible; mais dès que la victoire se fut déclarée pour les Hollandois, tout fut massacré. On prétend qu'il ne resta de l'armée Frisonne que cinquante prisonniers; mais c'est une exagération: les fuyards se cacherent derriere des roseaux: ils en sortirent contre les Anglois, qui voulant poursuivre d'autres fuyards, s'engagerent dans des marais impraticables: ils y furent bloqués & leur perte étoit infaillible, si, ayant fait savoir leur situation au Duc, il n'eût envoyé à leur secours les milices de Delft, qui les dégagerent. Envain le Duc avoit-il exhorté celles de Harlem de tenter cette entreprise; soit qu'elles n'eussent pas voulu s'exposer pour des étrangers, soit qu'elles crussent le succès impossible, elles avoient refusé. Aussi Albert permit à la ville de Delft de relever ses murailles. (3) Rien ne s'opposa plus aux armes des vainqueurs; les châteaux & les forts furent aisément emportés, les villes prises, les villages mis en cendres & le pays ra-

Déroute des Frisons.

Albert reconnu Seigneur de Frise.

(1) Voss. Ann. de Holl. L. XIII. (2) Charta Feder. Episc. ap. Math. (3) Ubbo Emm. rer. Fris. L. XXVI. Meyer Ann. Fland. ad ann. 1396.

Hist. de Hollande. 923-1431.

vagé. Albert fut reconnu Seigneur de Frise; il enleva le corps de Guillaume IV, pour l'enterrer dans la sépulture de ses peres, se rembarqua avec son armée, revint à la Haye & son fils alla dans le Hainaut. (1)

Il ramene en Hollande le corps de son oncle. Révolte des Frisons.

Les Frisons ne sentoient leurs pertes que pour les réparer. Ils rassemblerent des troupes & chasserent les garnisons de Staveren & des autres places. Les Schieringers de Groningue qui avoient noyé la garnison d'Aitzema, dans le Damster-Diep, élurent pour leur Général Eppons-Niterzum & conclurent une ligue avec les Ommelandes, qui s'unirent à Groningue & qui depuis n'en ont plus été séparées. La ligue jura de ne faire ni paix ni trêve avec les Hollandois, que lorsqu'il n'en resteroit plus dans cette province. Le Comte d'Ostervant revient encore, bat les Frisons en bataille rangée, reprend Staveren, met un impôt de six sols sur chaque maison, & reçoit pour son pere, le serment de fidélité & l'hommage des Frisons. L'Ostergo & le Westergo furent soumis. Le Comte forma un conseil d'administration. Mais à peine fut-il de retour dans le Hainaut, que la ville de Groningue divisée en deux factions fut ramenée à l'union par l'Evêque d'Utrecht, qui lui promettoit les plus puissans secours. Witten & Werperen, partisans de la Hollande, furent massacrés dans l'église. A ce signal le peuple court aux armes, & Staveren est encore assiégé. (2) A ces nouvelles, Guillaume & Jean élu Evêque de Liege, son frere, passent la Zuiderzée & débarquent à Staveren. Les Frisons parurent soumis; mais Guillaume & Jean informés qu'ils devoient surprendre leur camp, pendant la nuit, les attendirent sous les armes & en firent un massacre horrible. Groningue ouvrit ses portes & prêta un nouveau serment de fidélité.

Ils sont battus.

1400.

Ils se révoltent encore & sont défaits.

Les Frisons se souleverent encore l'année suivante. L'Evêque d'Utrecht mit une forte garnison dans Groningue & Staveren fut investi. Albert envoya Brederode qui fut fait prisonnier; il s'échappa & voyant d'un côté les Hollandois épuisés & de l'autre Albert réduit, par le mauvais état de ses finances, dans l'impossibilité de soutenir cette guerre, consentit une trêve avec les Frisons & le sénat de Groningue, & les Hollandois ne conserverent que Staveren. Les Anglois soutenoient en secret les Frisons. Jean d'Arkel, Stadhouder & Trésorier général, administroit mal les finances, épuisées d'ailleurs par les dépenses de la guerre; les secours que les villes avoient fournis au Duc & qu'il avoit achetés par des privileges multipliés, commençoient à manquer. Ces considérations l'engagerent à signer la trêve. Il demanda à Jean d'Arkel de rendre ses comptes; d'Arkel s'en offensa & prit les armes. Sa fortune l'avoit mis en état de faire la guerre de son chef; (3) il refusa de comparoître à la citation du Duc, qui confisqua ses terres & seigneuries. Le Comte d'Ostervant fut chargé de mettre la sentence à exécution; Arkel lui envoya un cartel de défi: le Comte plus sage répondit froidement qu'un vassal pouvoit tout écrire, mais que le Souverain pouvoit punir & pardonner.

Trêve.

Guerre d'Arkel.

D'Arkel investit Oudewater & échoua contre la fermeté des habitans: il prit Giessenbourg, brûla Abblasswaerd: les milices de Dordrecht & de Schoonhoven voulurent l'arrêter & furent battues; ses terres furent ravagées

(1) Joann. à Leyd. L. XXXI. c. 55. (2) Jean de Lemm. Chron. de Groning. Beningha Hist. de l'Oost-Frise. (3) Joann. à Leyd. L. XXXI. c. 60. Math. Ann. vet. œvi. T. V.

SECT. III. *Hist. de Hollande. 923-1434.* par les milices de Rotterdam & de Schiedam: il pilla le pays de Kempen & y fit un riche butin. Le bruit du canon jetta l'effroi parmi les milices de Harlem & de Rotterdam, qui s'opposoient à son retour, & sans le secours de celles de Leide, elles auroient été taillées en pieces; Arkel réduisit Niewport en cendres. (1) Le Comte d'Ostervant demanda des secours d'argent aux villes, & d'hommes à différens Princes & Seigneurs: il conclut un traité d'alliance avec les Trajectins & se trouva à la tete d'une armée formidable, composée de Hennuyers, de Hollandois, de Zélandois, de Frisons & d'Auxiliaires d'Utrecht, d'Angleterre & de Cleves. D'Arkel avoit pour lui l'Abbé de Marienward, qu'il reconnut pour suzerain, & quelques Princes voisins qui lui avoient fourni des troupes: (2) mais ne se trouvant pas assèz fort, il se jetta dans Gornichem. Le siege fut très meurtrier; l'attaque & la défense également vigoureuses. Il y avoit vingt-deux semaines que le Comte d'Ostervant étoit devant la place, sans avoir fait beaucoup de progrès, lorsque par la médiation de Jean élu Evêque de Liege, la paix entre le Comte d'Ostervant & d'Arkel fut conclue, à condition que d'Arkel demanderoit pardon à genoux au Duc Albert & au Comte d'Ostervant, & que les drapeaux du Duc resteroient un jour entier plantés sur le château d'Arkel. (3)

Ligue contre Arkel.

Traité de paix.

1404. *Mort d'Albert.*

Dans ces circonstances, le Duc Albert mourut à la Haye le 12 Septembre, âgé de 67 ans; il en avoit regné 46 comme Ruward, ou comme Comte; Prince brave, doux & peut-être trop facile. C'est à ce caractere qu'il faut attribuer le dérangement de ses finances, la diminution de l'autorité des Comtes par les grands privileges, dont il payoit les secours pécuniaires des villes; mais aussi c'est à sa douceur que les assassins de sa maîtresse durent leur pardon & ce pardon termina une guerre qui eut été funeste à la Hollande. Il eut de Marguerite, fille de Louis Duc de Brieg, en Silésie, Guillaume Comte d'Ostervant, Albert Comte de Nordlingue, Jean élu Evêque de Liege, Catherine mariée au Duc de Gueldres, Marguerite épouse de Jean Duc de Bourgogne, Jeanne ou Ida, qui épousa Albert Archiduc d'Autriche, & Jeanne qui fut mariée au Roi de Boheme: il eut deux fils naturels d'Adelaïde de Poelgeest, Adrien & Guillaume. Il avoit épousé en secondes nôces Marguerite, fille d'Adolphe, Duc de Cleves, dont il n'eut point d'enfans. Les dettes qu'il laissa, obligerent cette Princesse à renoncer à sa succession.

GUILLAUME VI: *Vingt-troisième Comte.*

1405. *Nouvelles fureurs des factions.*

Le Comte d'Ostervant partageoit depuis longtems avec son pere les soins du gouvernement. Il fut inauguré sous le nom de Guillaume VI. Il étoit en France lorsqu'il apprit la mort d'Albert. Les Hoekins qui, par la faveur du Prince, s'étoient soutenus contre les Cabeliaux, devenus plus puissans par la disgrace du parti contraire, firent les plus grands efforts pour rentrer dans l'administration des villes. Les émeutes recommencerent. Le château de Heemstede renversé, un prêtre massacré par la populace d'Amsterdam, furent le prélude de nouveaux malheurs. Delft, Dordrecht & Harlem étoient dans le trouble & l'agitation; trente-six des principaux habitans de la premiere avoient péri dans les supplices: le Comte avoit fait trancher la tête au

(1) Voss. Ann. Holl. L. XIV. Joann. à Leyd. ubi supr. (2) Math. Ann. vet. œvi de Gest. D. D. d'Arkel. (3) Joann. à Leyd. L. XXXI. c. 62, 64. Math. ubi supr.

au Bailli d'Amsterdam & à deux ou trois des plus notables, (1) tous Cabeliaux. A Dordrecht les Cabeliaux abusant de leur supériorité, commettoient les injustices les plus criantes; le Bailli Jean d'Arkel avoit été assassiné par les ordres de Schoonhout; (2) celui-ci se ligua avec Philippe Bailli de la Sud-Hollande: celui de Dordrecht, les deux Bourguemestres & cinq des Echevins grossirent cette confédération & résolurent de chasser tous les Hoekins qui avoient eu part à l'administration. Le peuple demandoit le changement du Magistrat; les Cabeliaux, pour se rendre maîtres de l'élection, construisirent un fort dans la ville. Les Hoekins le renverserent: la populace fondit sur les Cabeliaux dont plusieurs furent tués, & ceux qui se sauverent furent mis en prison. Cependant Guillaume vint à bout d'appaiser ces furieux, & de rétablir la paix dans les villes.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Les Cabeliaux opprimés à Delft & Dordrecht.

1406.

Forment une Ligue contre les Hoekins. Meurtres.

A peine Guillaume avoit-il remplacé Albert, que d'Arkel avoit repris les armes. Le pillage & l'incendie de Woudrichem engagerent le Comte à renouveller son alliance avec les Trajectins, & les hostilités recommencerent: les châteaux de Gasperne, de Hagestein & d'Everstein furent assiégés & se rendirent; alors Guillaume, fils de Jean d'Arkel, négocia & obtint une trêve; mais Jean la viola. Le Comte indigné rassembla ses forces & investit Arkel même: (3) Guillaume d'Arkel, moins aveuglé par la passion & voyant l'impossibilité de résister à des forces si supérieures, alla se jetter aux genoux de son pere, pour le déterminer à demander la paix; Jean insensible aux 1407.
prieres & aux larmes de son fils, alla pour toute réponse demander du secours à Renoud Duc de Gueldres, son beau-frere. Pendant son absence son fils changea le magistrat, & refusa de lui ouvrir les portes, lorsqu'il revint: Jean dissimula, il engagea le Duc de Gueldres à lui procurer une conférence avec son fils, qui se rendit à Bois-le-Duc. Le pere eut bientôt repris l'ascendant qu'il avoit sur lui: Guillaume se jetta à ses genoux, lui demanda pardon & promit de lui obéir; mais lorsqu'ils revinrent, les habitans qui n'aimoient pas le pere à cause de la dureté de son gouvernement, & qui regardoient le fils comme un homme pusillanime, ne voulurent recevoir ni l'un ni l'autre, & se donnerent au Comte, qui se rendit tout de suite à Gorinchem. Le fils d'Arkel surprit la ville & assiégea le château, mais inutilement. (4) Jean d'Arkel, pour intéresser le Duc de Gueldres à sa vengeance, lui transporta ses Seigneuries, à condition qu'elles ne pourroient jamais être détachées du Duché de Gueldres. Jean ne causoit en cela aucun préjudice à son fils, qui avoit épousé l'héritiere présomptive de Gueldres. Renoud accepta & fut inauguré à Gorinchem, le 25 Août. (5)

Arkel recommence la guerre.

Arkel transporte ses droits au Duc de Gueldres.

Les Hollandois se jetterent sur la Gueldre & la ravagerent: ceux de Gueldres entrerent dans le pays de Heusden; mais ils furent surpris par Jean de Kranenbourg. Leur défaite fut si générale, que le nombre des prisonniers surpassoit celui des vainqueurs & que chaque soldat en amenoit au moins deux ou trois. (6) Ce fait, quoiqu'attesté par Vossius, paroît bien exageré

(1) Joann. à Leid. L. XXXI. c. 64. Scriv. Descrip. de Harl. (2) Balen Descript. de Dordr. Liste des Magist. (3) Joann. à Leid. L. XXXII. c. 4. Math. de jur. glad. c. 12. (4) Joann. à Leyd. L. XXXII. c. 8. (5) Pont. Hist. Gelr. L. VIII. Dipl. Ray. Duc. (6) Hist. gén. des Prov. Unies L. VIII. T. 2.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

ou du moins suppose bien de la lâcheté dans les vaincus. Guillaume fit construire sans obstacle vis-à-vis de Louwenstein, un fort qui en même tems défendoit le poste important de la pointe de Bommel, fermoit à la Gueldre l'entrée de la Hollande, & ouvroit aux Hollandois l'entrée de la Gueldre.

1408. *Tréve.* *Troubles de Liege.*

Jean élu Evêque de Liege vint dans ce tems demander du secours au Comte son frere: il négocia la paix; mais tout ce qu'il put obtenir fut de faire signer au Comte de Hollande & au Duc de Gueldres une trêve de trois ans. (1) Le sujet de la querelle de Jean avec les Liégeois, étoit son refus obstiné d'entrer dans les Ordres & de se faire sacrer. Les Liégeois vouloient un Evêque qui fût Prêtre: ils se révolterent. Les chanoines révoquerent son élection & nommerent à sa place, Théodoric de Perwys, fils de Henri, ancien administrateur du temporel. Les chanoines opposans furent chassés de la ville. Le nouvel Evêque n'avoit que dix-huit ans; son pere avoit assemblé des troupes, s'étoit emparé du château de Bouillon, & avoit mis le siege devant Mastricht, où Jean s'étoit retiré: mais la rigueur de l'hiver avoit forcé les Liégeois d'abandonner leur entreprise. Fort des secours de son frere & du Duc de Bourgogne, du Comte de Namur & du Roi d'Angleterre, (2) Jean entra dans le pays de Liege. Perwys marcha au devant des confédérés; son armée fut mise en déroute; Perwys & le nouvel Evêque, son fils, furent tués avec seize mille Liégeois: les auxiliaires de Tongres arriverent après la bataille & furent la proye du vainqueur. Jean entra dans Liege, se fit apporter les privileges de la ville & les brûla. Il fit décoller une partie des chanoines rebelles & noyer les autres dans la Meuse, avec un grand nombre de bourgeois, hommes & femmes, & décerna une amende de deux cens mille couronnes en cas de nouvelle révolte. (3)

Défaite des Liegeois.

1411. *La guerre avec la Gueldre recommence.*

Guillaume venoit de prononcer sur les querelles éternelles de l'Abbé & du Seigneur d'Egmond, lorsque la trêve avec la Gueldre étant sur le point d'expirer, il fallut se préparer à la guerre. Il demanda des secours aux villes, qui demanderent des privileges & les uns & les autres furent accordés. Le Comte envoya une flotte dans la Zuiderzée, qui ruina le Commerce de Gueldres; & tandis qu'elle menaçoit Harderwyck & Elburg, un corps de Hollandois aux ordres de Hubert de Cuilenbourg, de Jean de Vianen & d'Arnoud de Leyemberg, désoloient la Veluwe & en rasoient ou brûloient les châteaux. (4) Le Duc de Gueldres pressé par ses sujets, demanda la paix; Guillaume y consentit, à condition qu'on lui céderoit Gorinchem & la Seigneurie d'Arkel, moyennant cent mille écus argent de France, qu'il s'engagea de payer au Duc de Gueldres, & le Duc indemnisa Jean d'Arkel.

Paix avec la Gueldre.

Peu de tems après ce traité, le Duc passa en Hollande & vint à la Cour du Comte: ces deux Princes se donnerent les témoignages les plus éclatans d'une amitié réciproque. Renoud avertit le Comte qu'il avoit des ennemis secrets & l'exhorta à s'en défier; mais il ne voulut pas s'expliquer plus ouvertement. Les soupçons tomberent sur Jean d'Egmond & Guillaume d'Ysselstein son frere; ils vivoient éloignés de la Cour & avoient refusé de marcher dans la derniere guerre. Guillaume ne pouvoit cependant se déterminer

(1) Joann. à Leyd. L. XXX. c. 8. (2) Act. Publ. Ang. T. IV. part. 1.
(3) Monstrelet. T. I. c. 47. (4) Math. Ann. vet. œvi. T. V.

Hist. de Hollande. 923-1434.

à les faire arrêter sur un simple soupçon; mais quelque tems après il alla rendre sa visite au Duc de Gueldres, qui lui repéta les mêmes propos & lui avoua que si la paix avoit encore tardé à se faire, il seroit actuellement à sa Cour, non seulement en qualité d'ami, mais encore de prisonnier. Le Comte fit enlever le vieux d'Arkel. (1) On le pressa de découvrir cette trame: il fut longtems muet; mais dès qu'on l'eut menacé de la torture, il avoua qu'Egmond & son frere avoient comploté de le livrer au Duc. Le Comte dissimula & remit sa vengeance à un autre tems. L'alliance qu'il avoit contractée avec la France, en arrêtant le mariage de Jacqueline, sa fille unique, avec Jean Duc de Touraine, second fils de Charles l'insensé, lui faisoit prendre le plus grand intérêt aux affaires de ce Royaume, livré aux factions, déchiré par l'ambition du Duc de Bourgogne & plongé dans l'anarchie, depuis l'assassinat du Duc d'Orléans. (2) Envain étoit-il venu à bout de faire accepter aux partis opposés, un accommodement que leur haine mutuelle leur fit rompre presqu'aussitôt. Le Comte étoit lié avec le Duc de Bourgogne. Les Hollandois & les Zélandois favoriserent la descente des Anglois en France.

Conspiration contre Guillaume.

Mariage de Jacqueline avec le Duc de Touraine.

Quoique Jean d'Egmond eût obtenu un sauf-conduit pour venir se justifier, il n'osa point comparoître, & le Conseil le déclara convaincu du crime de haute trahison, le condamna à perdre la tête, & ses biens furent confisqués: il se réfugia avec son frere dans le château d'Ysselstein: le Comte l'assiégea & accorda aux prieres de quelques Seigneurs, de permettre aux d'Egmond d'en sortir, mais à condition qu'ils ne reparoîtroient plus dans le pays, sans la permission du Comte, & qu'ils lui abandonneroient la ville & le château d'Ysselstein. Le Comte s'obligea de payer sur les revenus des biens confisqués, deux mille vieux Schilden à Jean, six cens couronnes à son frere & huit cens à Yolande leur mere. (3) Le vieux Comte d'Arkel obtint sa liberté, quelques années après.

Condamnation des d'Egmond.

Le bruit se répandit dans Utrecht, que la faction de Lichtenberg avoit vendu la ville à Guillaume, moyennant une somme considérable; le peuple soulevé ayant à sa tête Herman de Lockhorst, Doyen du Chapitre, entoura l'hôtel de ville, & demanda qu'on changeât le Magistrat: on s'assembla & Jacques de Lichtenberg, Prevôt de St. Pierre, Jean de Lichtenberg; le Bailli, le Bourguemestre & quelques autres furent bannis. (4) Ils se retirerent sous la protection du Comte. Tout commerce entre les Hollandois & les Trajectins fut interrompu. Ceux-ci s'éleverent contre le nouveau gouvernement; le parti de Lichtenberg reprit le dessus; les exilés eurent la permission de revenir. Guillaume appellé à Utrecht termina ces querelles, en bannissant à perpétuité les chefs de ces rebelles. (5) Mais dans le tems qu'il pacifioit ces troubles, les Frisons surprirent Staveren, la seule ville que les Hollandois eussent conservée dans la Frise, & en chasserent la garnison. Guillaume trop occupé ailleurs, dissimula cette insulte & renouvella la trêve avec les Frisons. (6)

Troubles d'Utrecht.

Appaisés par Guillaume.

1414.

Les Frisons surprennent Staveren.

(1) Voss. Ann. Holl. L. XV. Petit Chron. de Holl. T. I. L. 3. (2) Monstrelet Vol. I. ch. 36. (3) Joann. à Leid. L. XXXII. c. 22. (4) Math. de nobilit. L. II. Act. Ultraj. (5) Burman Ann. Ultraj. part. I. Math. de jur. glad. c. V. (6) Ubbo Emm. rer. Fris. L. XVII.

1417.

Il revint en France pour y célébrer le mariage de Jacqueline avec le Duc de Touraine, qui fut bientôt après appellé à la Couronne, par la mort du Duc de Guyenne ſon frere. Ce Prince âgé de dix-huit ans, étoit avec ſa jeune épouſe à Valenciennes. La Reine preſſoit le Comte de revenir en France & d'amener ſon gendre; mais le Comte qui étoit du parti du Duc de Bourgogne & qui ſe méfioit de la cour, héſita longtems: il ſe détermina enfin & le conduiſit à Compiegne. La Reine vint l'y joindre; elle eut voulu les mener à la cour; mais ne pouvant pas y réuſſir, elle engagea Guillaume à l'accompagner à Paris. Il y eut une conférence avec le Roi, & parla vivement en faveur du Duc. (1) Il fut averti qu'on devoit l'arrêter pour l'obliger à rendre le Dauphin; le Comte partit ſecrétement & revint à Compiegne: il y trouva le jeune Prince expirant. Quelle que fut la cauſe de ſa mort, Guillaume ſe hâta de ramener en Hollande Jacqueline ſa veuve, alors âgée de dix-ſept ans.

Mort du Duc de Touraine devenu Dauphin.

Quelque tems avant le départ de Guillaume pour la France, l'Empereur Sigismond étoit venu en Hollande, pour l'engager de paſſer avec lui en Angleterre, afin de négocier la paix entre ces deux Royaumes. Leurs négociations furent inutiles; mais Guillaume profita de cette occaſion pour demander à l'Empereur, un Diplome qui inveſtit Jacqueline ſa fille, de ſes Etats, au cas qu'il vînt à mourir. Sigismond le lui refuſa. Ce refus, ſon âge, l'ambition de Jean élu Evêque de Liege, qui s'obſtinoit à ne pas entrer dans les Ordres, le tourmentoient ſur le ſort de Jacqueline. Il convoqua les Etats Généraux des trois Provinces & l'aſſemblée la reconnut unanimément pour ſon unique héritiere: elle reçut leur ſerment, & quoique l'acte qui en fût dreſſé, fût revêtu des formes ordinaires, le Comte exigea une obligation particuliere des nobles & des villes, qui ne s'étoient pas trouvés à l'aſſemblée. (2) Guillaume mourut quelques jours après cette déclaration à Bouchain, d'un abcès formé à la cuiſſe, à l'âge de 52 ans. Gendre de Philippe de Bourgogne, les affaires de la France lui firent négliger celles de ſes Etats. Il en perdit la Friſe. Il n'eut de Marguerite que Jacqueline, qu'il aima tendrement. Il laiſſa trois fils naturels & une fille; Louis Seigneur de Fleſſingue; Everard premier Seigneur de Hoogtwoude, qu'il bâtit; Adrien, & Béatrix, femme en premieres nôces de Philippe de Dorp, & en ſecondes de Jean de Woerden, Seigneur de Vliet.

Jacqueline reconnue héritiere unique de Guillaume.
Mort de Guillaume.

L'hymen trahit toutes les eſpérances & fit tous les malheurs de Jacqueline. Son premier époux appellé au trône de France, étoit mort empoiſonné dans ſa dix-huitieme année; nous la verrons également à plaindre avec ſes trois autres maris. Dès qu'elle eut perdu ſon pere, Philippe Duc de Bourgogne la fit reconnoître Comteſſe de Hainaut. (3) La Hollande ſe promettoit les plus beaux jours ſous le gouvernement de cette Princeſſe; les d'Egmond ne tarderent pas à les troubler; mais ils ne garderent pas longtems le château d'Yſſelſtein dont ils venoient de s'emparer. Les Seigneurs de Brederode & de Montfoort, ayant gagné les milices d'Utrecht, forcerent la garniſon de ſe rendre, & Jacqueline qui ſe trouvoit à ce ſiege, permit

JACQUELINE: *Vingt-quatrieme Comteſſe.*

Le château d'Yſſelſtein pris par les d'Egmond, repris par Brederode.

(1) Corps Diplom. T. II. L. II. (2) Grand Rec. des placards. (3) Egid. de Roya ad ann. 1417.

aux Trajectins de démolir les murs du château, qui les incommodoit beaucoup. (1) Après cette expédition, elle fut inaugurée dans toutes les villes, excepté à Dordrecht.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Ces nuages n'étoient que les avant-coureurs d'un orage plus effrayant. L'ambitieux Jean de Baviere, élu Evêque de Liege, ayant renoncé à son Evêché & à l'état ecclésiastique, soutenu des Cabeliaux, se rendit à Dordrecht & s'y fit reconnoître Ruward: il se ligua avec les maisons d'Egmond & d'Arkel, & entra dans Gorinchem; mais il ne put en emporter le château.

1418. *Jean de Baviere se fait reconnoître Ruward à Dordrecht.*

Guillaume VI par son testament, invitoit Jacqueline à épouser Jean Duc de Brabant, son cousin. La Comtesse douairiere & la Noblesse la presserent de conclure ce mariage: Jacqueline y consentit dans l'espérance de se donner un défenseur. Elle fit reconnoître son nouvel époux dans toutes les villes & mit le siege devant Gorinchem. Les Trajectins pénétrerent dans la ville: d'Arkel rangea sa petite troupe en bataille devant le château. On combattit de part & d'autre avec acharnement, mais enfin d'Arkel fut tué; sa troupe fut taillée en pieces & d'Egmond fut fait prisonnier. La mort de Brederode, un des plus habiles Généraux de Jacqueline, tué dans le combat, compensa la perte de l'ennemi. (2)

Jacqueline épouse le Duc de Brabant. D'Arkel & Brederode sont tués.

Jean de Baviere demanda à Sigismond, Elisabeth de Luxembourg, sa cousine, & l'investiture des Comtés de Hainaut, Hollande, Zélande & Frise, comme dévolus à l'Empire par défaut de mâles; ce qu'il obtint: il se fit inaugurer à Dordrecht en vertu des lettres de l'Empereur: (3) il accorda de nouveaux privileges à cette ville & y fixa la résidence des Etats de la Sud-Hollande: il flatta les autres villes pour les attirer à son parti; mais Harlem, Delft & Leide, Amsterdam, Gouda, Rotterdam, Alkmaar, Schiedam, Hoorn, Oudewater donnerent des secours à la Comtesse. Borselen à la tête d'une flotte, s'opposa aux armateurs de Dordrecht & de la Brille, qui infestoient les mers & qui brûlerent Gravesande, en même tems que les Hockins détruisoient les châteaux de l'Amstelland & du Kennemerland. (4)

Jean de Baviere se fait investir des Etats de Jacqueline.

Jacqueline après bien des sollicitations détermina le Duc de Brabant à convoquer à la Haye les députés des villes, & le siege de Dordrecht fut délibéré: la Comtesse y marcha à la tête des Hollandois, qu'elle animoit de son courage; mais le Duc avec ses Brabançons combattoit mollement & perdoit d'un côté ce que les Hollandois gagnoient de l'autre. Le Duc de Baviere averti par des espions voulut profiter de son indolence; il tomba sur son camp mal gardé & fut repoussé par les Brabançons: mais bientôt après, l'époux de Jacqueline ennuyé des fatigues de la guerre & commençant à manquer de vivres, se retira & l'abandonna à sa destinée. Il s'arrêta cependant à Gertrudenberg, où ayant appris que la Comtesse avoit, par sa prudence, empêché la défaite des Hollandois attaqués par les Cabeliaux, honteux de sa retraite, & n'ayant pas le courage de revenir sur ses pas, il envoya ordre à Jacqueline d'abandonner le siege. (5) Jean de Baviere, maître de

Jacqueline fait le siege de Dordrecht.

Le Duc de Brabant se retire, & lui ordonne d'abandonner le siege.

(1) Chron. de Goud. Math. Ann. vet. œvi. (2) Monstrel. T. I. c. 187. Corn. Chron. ad ann. 1417. (3) Rymer Act. Publ. Angl. Diplom. Sigism. T. IX. part. III. (4) Grand Rec. des plac. T. X. (5) Voss. Ann. Holl. L. XVII. Petit Chron. de Holl. T. I. L. III.

Sect. III. *Hist. de* Hollande. 923-1434.

Dordrecht & de Parendrecht, défendu par Adrien, bâtard de Guillaume, qui aima mieux se faire tuer sur la breche que de se rendre, s'approcha de Rotterdam, le surprit & envahit presque toute la Sud-Hollande.

Jacqueline accourut à la défense de ses Etats: elle sauva Gouda, Schoonhoven & Schiedam. Mais la situation de la Hollande déchirée par les deux partis, ses côtes désolées par les pirates, les campagnes dévastées, le commerce languissant dans les villes, faisoient désirer la paix. Elle fut conclue par l'entremise du Duc de Bourgogne. Par ce traité entre Jacqueline, la Noblesse & les députés des Villes, le Duc de Brabant & le Duc de Baviere; cette Princesse en cas de mort, transportoit à Jean de Baviere, le Hainaut, la Hollande, la Zélande & la Frise, dont le Duc de Brabant se démettoit. Elle partageoit pendant cinq ans, le gouvernement & le titre de Ruward avec lui & le Duc de Brabant; elle se réservoit avec ce dernier la nomination des officiers: elle cédoit au Duc de Baviere, Dordrecht, le Burgraviat de la Sud-Hollande, Gorinchem, le pays d'Arkel, Leerdam, le Schoonerwaerd, Rotterdam, pour les tenir à titre de fief du Duc & de la Duchesse de Brabant. (1)

Traité entre Jacqueline & les Ducs de Brabant & de Baviere. 1419.

Après ce traité, le Duc de Brabant retourna dans ses Etats: la division y regnoit entre la Noblesse & les Villes. Jacqueline l'y suivit; le Duc de Baviere se hâta de profiter de son absence. Au préjudice du traité, il disposa des charges sans la consulter & changea les Magistrats des villes. (2) En toute occasion il agit en maître. Cet abus d'autorité détermina les villes de Leide, d'Utrecht & d'Amersfoort à former une ligue. Ces deux dernieres avoient à se plaindre du Duc de Baviere, qui avoit refusé de leur rendre justice contre d'Arkel & d'Egmond, dont les gens avoient enlevé les marchandises de leurs négocians. D'ailleurs on savoit à Utrecht que le Bavarois avoit fait un traité avec le Duc de Gueldres, pour s'emparer d'Amersfoort & de Montfoort & faire nommer l'Evêque, lorsque le siege seroit vacant. Deventer, Campen, Zwol s'unirent à ces villes, qui signerent l'acte de confédération avec l'Evêque d'Utrecht, Philippe de Wassenaar, Guillaume de Brederode, Jean de Heemstede & déclarerent la guerre au Duc de Baviere. Les confédérés prirent & ruinerent plusieurs châteaux des Cabeliaux. Le Duc alloit à Gouda. Les Trajectins n'ayant pu l'attirer au combat, ravagerent la campagne, firent un butin immense & jetterent cinq cens hommes dans Leide, que le Duc maître des châteaux de Poelgeest, Ter-Goes & Zyl, investit. Après neuf semaines de siege, & les vivres commençant à manquer, la garnison capitula. Leide reconnut le Duc Jean en qualité de Ruward; le Burgraviat de la ville, que la maison de Wassenaar possédoit depuis plusieurs siecles, lui fut cédé sous la réserve du bourg, des hommes, des cygnes, des impôts, pêches & paccage qui dépendoient de cette maison. Ce Burgraviat a depuis demeuré annexé au Comté de Hollande. (3) Les anciens manifestes & privileges, à l'exception de ceux qui avoient été accordés par Jacqueline, furent confirmés. La garnison Trajectine devoit sortir librement; mais d'Egmond l'attaqua auprès de Woerden & la passa au

Le Duc de Baviere abuse de son autorité.

Ligue de plusieurs villes & Seigneurs contre lui. 1420.

Il s'empare de Leide.

(1) Voss. Ann. Holl. ubi sup. Gr. Rec. des plac. T. III. (2) Magn. Chron. Belg. Liste de la Rég. d'Amst. ann. 1419. (3) Orke. Descr. de Leide.

fil de l'épée; lorsqu'on s'en plaignit au Duc, il répondit froidement que cette affaire ne le regardoit point. (1) Ce Prince étendit ses vues sur le Brabant, soit qu'il fût appellé par la Noblesse, soit qu'il se prévalût des droits d'Elisabeth sa femme, veuve d'Antoine de Brabant; il avoit des correspondances avec les Ministres du Duc, Prince plongé dans la mollesse, incapable de regner & entierement livré à ses favoris. Le Duc de Baviere menaça Gertrudenberg, dont les habitans effrayés capitulerent. Merwede qui commandoit au château, indigné contre eux, tira sur la ville & la réduisit presqu'en cendres. Jean attaqua le château, mais le brave Merwede rendit ses efforts inutiles, jusques à l'arrivée des Brabançons.

Hist. de Hollande. 923-1434.

Il menace le Brabant.

Les efforts inutiles de Jacqueline pour engager son époux à défendre ses Etats, les mauvais procédés qu'il avoit pour elle, ses amours pour la fille de Guillaume Asche, Gentilhomme du Brabant, indisposoient depuis longtems cette Princesse courageuse & sensible. Les favoris du Duc lui persuaderent de chasser d'auprès de Jacqueline, les Hollandoises & les Hennuyeres, qui occupoient les principales places du Palais & de les remplacer par des Brabançonnes : le Maître-d'hôtel du Duc obtint un ordre pour changer la maison. Dès que Jacqueline en fut informée, elle partit à la hâte de Vilvoorden où elle étoit, pour supplier son époux de ne pas la séparer de personnes auxquelles elle étoit accoutumée dès l'enfance & dont elle connoissoit la fidélité. (2) Le Duc fut insensible à ses prieres. Jacqueline indignée déclara qu'elle n'obéiroit point & qu'étant Souveraine comme lui, il n'avoit aucun droit sur sa maison. (3) Elle se plaignit hautement: Marguerite, Comtesse douairiere, vint du Hainaut. Elle seroit peut-être parvenue à rétablir la paix, si l'on n'eût eu soin de rendre inutile les progrès que ses prieres & ses représentations faisoient sur l'esprit du Duc. Marguerite outrée enfin de tant de résistance, ramena sa fille dans le Hainaut. La Noblesse prit le parti de Jacqueline, chassa deux des principaux favoris & députa vers elle pour l'engager de revenir. La Princesse témoigna toute sa reconnoissance aux députés & leur fit sentir le danger auquel son retour l'exposeroit. La Noblesse fit au Duc des remontrances, qui ne servirent qu'à l'irriter encore davantage; mais indignée du crédit des favoris & de voir passer les emplois & les dignités à des personnes sans mérite, la Noblesse s'assembla, nomma le Comte de St. Pol Ruward du Brabant, & convoqua les Etats Généraux à Vilvoorden. Il y eut une conférence secrete avec le Duc de Baviere, à qui la dignité de Ruward de Hollande & de Zélande fut assurée pour deux ans encore. (4)

Procédés indignes du Duc de Brabant envers Jacqueline.

Marguerite emmene Jacqueline dans le Hainaut.

La Noblesse prend son parti.

Jacqueline, à peine encore dans sa vingtieme année, réunissant les charmes de la beauté, les graces de l'esprit & les plus belles qualités de l'ame, la valeur d'une héroïne (5) & une sagesse consommée, Souveraine sacrifiée à d'indignes favoris, épouse dédaignée pour une rivale obscure, par un Prince lâche & méprisé, ne pouvant plus résister à tant d'outrages, résolut de rompre des liens formés contre ses vœux, par une politique aveugle, (6) & de

(1) Voss. Ann. Holl. ubi supr. Grand. Chr. Divis. XXVII. c. 12, 13. (2) Hist. gén. des Prov. Unies. T. II. L. VIII. (3) Divai. rer. Brab. ad ann. 1420. Voss. ubi supr. (4) Petit Chr. de Holl. T. I. (5) Monstrel. T. I. c. 235. Mém. d'Oliv. de la Marche. (6) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1421.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

se choisir un époux plus digne d'elle. Jacqueline crut le trouver dans le Duc de Glocester, frere de Henri V, Roi d'Angleterre, qui commandoit alors l'armée Angloise en France. Le Duc de Brabant, avec quelques troupes que le Comte de Meurs & celui de Heusden lui amenerent, menaça son propre pays: le Comte de Saint Pol se mit à la tête des Brabançons & jetta quelques troupes dans Gertrudenberg; mais malgré son courage, Merwede qui défendoit cette place, fut obligé de capituler. Le Duc de Baviere borna là ses conquêtes sur le Brabant, pour voler au secours des Frisons.

Elle rompt son mariage & en projette un avec le Duc de Glocester.

Le Duc de Baviere s'empare de Gertrudenberg.

Les factions des Schieringers & des Vetkoopers se faisoient toujours la guerre. Ceux-ci sous la conduite de Keno-ten-Broek, avoient battu les Schieringers commandés par Syarda, qui offrit au Duc de Baviere de le reconnoître. Le Duc lui envoya Renesse, & les Hollandois joints aux Schieringers gagnerent une bataille; mais après le départ des vainqueurs, les Vetkoopers s'emparerent de Staveren: Syarda eut encore recours au Duc de Baviere, qui se rendit à Medenblik: il y reçut les députés des Frisons: il leur protesta qu'il ne venoit que pour protéger leur liberté; que jamais il n'attenteroit à leurs loix & ne changeroit rien à leur gouvernement; qu'il exigeoit seulement que leurs magistrats, dont l'élection seroit libre, prêtassent serment à un Commissaire qu'il enverroit à Staveren. Ces conditions furent acceptées & le traité signé. Les Vetkoopers aimerent mieux oublier leurs querelles, & se réunir pour sauver la liberté publique: ils signerent un accommodement, & renvoyerent les Hollandois. Bientôt après les Magistrats de Groningue soupçonnant Syarda d'avoir des liaisons avec le Duc de Baviere, arrêterent deux de ses vaisseaux, & ne voulurent les rendre qu'à condition qu'il donneroit son fils pour garant de sa fidélité; il le donna en ôtage: ce jeune homme eut la ville pour prison, mais dès que les deux vaisseaux eurent été rendus, on fut informé que Syarda projettoit de faire évader son fils: on mit l'ôtage dans un cachot & il y mourut. Son pere ne respira que la vengeance: il assembla ses amis, ravagea le pays de Groningue & rappella les Hollandois; le Duc de Baviere prépara une armée considérable: le Sénat de Groningue effrayé lui envoya des députés à la Brille; ils reconnurent le Duc & lui firent présent de cinquante bœufs. (1) Ce traité devint général & les limites de la Frise furent fixées.

Les Frisons le reconnoissent.

1421.

Au fléau des discordes civiles se joignirent les incendies & les inondations. Le 12 d'Avril un tiers de la ville d'Amsterdam, déja riche & florissante par son commerce, fut réduit en cendres. (2) L'hôtel de ville, l'hôpital, l'église neuve & le couvent des Beguines furent consumés. Ce malheur, tout grand qu'il étoit, pouvoit être réparé; mais l'inondation qui survint le 18 Novembre suivant, causa des maux dont la Hollande s'est longtems ressentie. Les eaux poussées par une violente tempête renverserent les digues: toute l'isle de la Sud-Hollande fut inondée: soixante-douze villages furent submergés & plus de vingt ont resté sous les eaux: plus de cent mille hommes périrent. Quantité de familles nobles & riches réduites à l'indigence, al-

Incendie d'Amsterdam.

Inondation.

(1) Fening. Hist. d'Oost-Frise. L. I. c. 221. Chron. de Gron. (2) Voss. Ann. Holl. L. XXVI.

allerent chez l'étranger mendier des secours & du service. (1) On croit que la ville de Dordrecht avant cette inondation tenoit au continent, & qu'alors elle en fut détachée. Les Frisons regardant les forts que le Duc de Baviere faisoit construire, comme des moyens d'opprimer la liberté, l'Ostergo & le Westergo se liguerent encore avec Groningue, & demanderent du secours à Hambourg, à Lubeck & aux Saxons. Le traité fut souscrit par les deux partis: les Hollandois se retirerent dans un de ces forts & refuserent toute capitulation; il fut emporté & la garnison fut toute passée au fil de l'épée, à l'exception de quatre officiers qu'on réserva pour l'échaffaud. La garnison de Dockum eut à peu près le même sort, & le Duc de Baviere reperdit la Frise qu'il avoit acquise à grands frais. (2)

Les Frisons révoltés.

Chassent les Hollandois.

Les Etats de Brabant avoient fait le procès aux favoris du Duc: Tserclaës & quinze autres périrent du dernier supplice. On mit à prix la tête de Guillaume d'Asche. Le Comte de Meurs & le Châtelain de Heusden ne durent la vie qu'à la protection de l'Empereur & de l'Evêque de Liege. (3) Saint Pol déposa la dignité de Ruward, après avoir réconcilié le Duc avec ses sujets, satisfaits de la punition des favoris. La Duchesse de Brabant se rendit à Calais: un bâtiment l'y attendoit pour la transporter en Angleterre. Elle y fut reçue avec joie: le Roi lui assigna cent livres sterling par mois. (4) Il s'éleva des difficultés sur son mariage. La plus forte étoit de la part de la Cour de Rome; mais Jacqueline la leva en épousant, sauf à réhabiliter le mariage, quand la permission seroit arrivée. (5) La Princesse plut aux Anglois, qui lui rendirent tous les honneurs qu'elle méritoit: ils aimoient surtout l'enjouement & la finesse de son esprit.

Les favoris du Duc de Brabant condamnés au supplice.

Jacqueline passe en Angleterre & épouse Glocester.

Le Pape Martin V eut peut-être autorisé le mariage de Jacqueline avec le frere du Roi d'Angleterre, si le Duc de Bourgogne qui avoit le plus grand 1422.
intérêt qu'elle n'eût point d'héritiers, ne l'eût point empêché. Jacqueline s'adressa à Benoît XIII, que le Concile de Pise avoit déposé, mais à qui il avoit laissé son titre. Benoît prononça en faveur de Jacqueline. Glocester passa la mer avec elle & 5000 Anglois: il descendit à Calais, & y attendit 1423.
que Marguerite douairiere de Hollande eût rassemblé les troupes du Hainaut. Philippe Duc de Bourgogne agissoit auprès du Duc de Betford, frere de Glocester: il lui avoit donné en mariage Anne de Bourgogne, sa sœur. (6) Il se plaignit à lui que Glocester, après avoir ravi la femme de son cousin, vouloit encore le dépouiller de ses Etats: il menaçoit les Anglois d'une rupture, parceque, disoit-il, l'honneur l'obligeoit de venger cet outrage, & de déclarer la guerre au ravisseur. Betford reprochoit à Glocester de sacrifier sa nation à une passion insensée. Glocester n'en marcha pas moins dans le Hainaut. Philippe assembla son armée & l'envoya dans le Brabant sous les ordres de St. Pol; il y fit marcher Crouy, l'Isle-Adam & Mailly, & appella le Duc de Baviere.

Le Duc de Bourgogne s'y oppose & déclare la guerre à Glocester.

Les Brabançons s'emparerent de Breme-le-Comte & s'avancerent dans le 1424.
pays. (7) Mais Glocester n'ayant pas reçu les secours qu'il attendoit, con-

(1) Scriver. Bat. illustr. (2) Voss. Ann. Holl. Petit Chron. de Holl. T. I. L. III. (3) Petit *ubi supr.* (4) Act. Publ. Ang. T. IV. part. 4. (5) Divæi rer. Brab. L. XVIII. (6) Act. Publ. Ang. *ubi supr.* (7) Monstrel. Vol. II. Meyer Ann. Fland.

SECT. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

clut une treve & passa en Angleterre. Il avoit confié Jacqueline aux habitans de Bergues, qui avoient promis de la défendre jusques à la derniere goutte de leur sang. Les Brabançons violerent la treve & prirent Valenciennes, Condé, Soignes & Bouchain. La Comtesse douairiere proposa une entrevue à Philippe, & offrit de mettre Jacqueline & le Hainaut sous sa garde, jusques à la décision du Pape. Jacqueline refusa de signer ce traité: alors les habitans de Bergues, pour ne pas s'exposer à la vengeance de Philippe, attaquerent les Anglois & les chasserent. Jacqueline écrivit sa situation à Glocester; mais Philippe ayant intercepté sa lettre, somma la ville de Bergues de lui remettre la Princesse & les perfides habitans n'hésiterent point. Ce Prince la fit conduire à Gand. (1)

Les habitans de Bergues livrent Jacqueline à Philippe.

Le Duc de Baviere sollicitoit Philippe d'envoyer Jacqueline en Hollande, sous la garde des Cabeliaux. Merwede apprit ce complot & résolut de délivrer la Princesse; il y employa deux Gentilshommes, qui partirent avec peu de suite, vinrent la trouver & lui donnerent un habit d'homme. Dans le tems que ses gardes soupoient, elle s'échappa, alla joindre dans le village prochain des chevaux qui l'attendoient, passa à Anvers, & Merwede la conduisit au Seigneur de Vianen, qui la mena à Oudewater, à Schoonhoven & à Gouda: ces villes la reçurent avec des transports de joie. (2) Les Kennemers, Montfoort & les Trajectins se déclarerent pour elle. Les Hoekins attaquerent le château de Schoonhoven, où les Cabeliaux s'étoient refugiés; ils furent forcés de se rendre; on leur conserva la vie & la liberté, excepté à Arnould Beiling, qui fut condamné à être enterré vif, & qui ayant demandé un mois pour aller mettre ordre à ses affaires, avec promesse de revenir à l'expiration de ce terme pour subir son supplice, fut aussi exact & aussi ferme que Regulus. Il revint, & fut exécuté hors des murs de la ville.

Elle s'échappe.

Trait remarquable.

1425. *Le Duc de Baviere meurt empoisonné.*

Le Duc de Baviere mourut le 6 de Janvier 1425. On accusa Jean de Woerden, l'un de ses plus intimes amis, de l'avoir empoisonné. Le Duc, sur le soupçon & sur l'aveu de l'accusé, le fit couper par quartiers, qui furent exposés aux quatre coins de la Hollande; ce qui n'empêcha pas qu'on ne soupçonnât Marguerite Comtesse douairiere d'avoir commis ce crime, dont il paroît qu'on n'a jamais connu les véritables auteurs. (3) Jean de Baviere en mourant, céda ses droits au Duc de Bourgogne, qui néanmoins ne prit que le titre d'héritier présomptif & se fit confirmer celui de Ruward de Hollande. (4) Les Cabeliaux reconnurent le Duc de Brabant, Comte de Hollande & regarderent Jacqueline comme déchue de ses droits: il confirma les privileges des villes, fixa sa résidence à la Haye, & nomma Jacques de Gaasbeck, son Lieutenant général ou Stadhouder, & s'en retourna en Brabant. (5). Philippe prit possession de la dignité de Ruward. Le Stadhouder assiégea Schoonhoven, & ne put l'enlever au brave Kyshoek; ils convinrent seulement d'une suspension d'armes. Jacqueline étoit à Gouda, qu'elle avoit couvert par une inondation. Les Cabeliaux s'avancerent du côté du Rhin; elle assembla ses troupes, les anima par ses discours & quoique fort inférieu-

Le Duc de Bourgogne nommé Ruward, & le Duc de Brabant Comte de Hollande.

(1) Monstrel. ubi supr. (2) Divæi rer. Brab. Voss. Ann. Holl. L. XIV. Petit Chron. de Holl. T. II. L. III. (3) Grand Rec. de placards. T. III. (4) Scriv. Descrip. de Harl. Boxhorn sur Regim. Part. II. (5) Grand Chron. Divis. XXXVIII. c. 27.

re en nombre, elle attaqua l'ennemi, le mit en déroute, porta partout le carnage & rentra triomphante dans Gouda avec les enseignes des villes de Leide, Harlem & Amsterdam. (1)

Hist. de Hollande. 923-1434.

Glocester ne pouvoit rien obtenir du Parlement d'Angleterre; mais à la nouvelle de la victoire de Jacqueline, il assembla quelques troupes & les embarqua: les Hoekins de Zélande se joignirent aux Anglois. Philippe marcha contre eux: le combat dura toute la journée, mais les Anglois plierent. Le Duc de Bourgogne fut pris; son écuyer le dégagea: il perdit Mailly, Salignac, Montmorency, Lallain & Persal: du côté des Hoekins, Renesse, Kostin, Haamstede, Borselen furent tués. (2) Jacqueline ne fut pas plus heureuse au siege de Harlem, qu'elle fut obligée de lever; mais elle gagna une seconde bataille près d'Alphen contre les Cabeliaux, qui laisserent sur la place plus de 500 hommes. Les Kennemers qui soutenoient Jacqueline, ravagerent la Hollande, pillerent & détruisirent quantité de châteaux dans le Schieland, le Waterland & la West-Frise, sous les ordres de Nagel leur Bailli, qui mit le siege devant Hoorn. Kruif qui défendoit cette ville, avoit été battu. Le monde qu'il avoit perdu, diminuant beaucoup sa garnison, il fit prendre des habits de soldat aux femmes. Les Kennemers voyant les remparts si bien garnis, leverent d'abord le siege: Nagel informé du stratagême de Kruif, revint sur ses pas; mais Philippe avoit envoyé Viliers de l'Isle-Adam, qui entra dans le port avec les milices de Harlem & d'Amsterdam & cinq cens Picards, dans le tems que Nagel alloit livrer l'assaut. Les assiégés forts de ce secours, sortirent; Nagel fut tué & les Kennemers prirent la fuite. L'Isle-Adam fut blessé dans cette action. (3) La Vieu-ville, bâtard du Duc de Bourgogne y fut tué. Le Duc désespéré de cette mort, fit trancher la tête aux prisonniers, & cassa les privileges de la plupart des villes de West-Frise.

Victoire de Jacqueline & des Hoekins.

Les Anglois & les Hoekins sont battus.

Défaite des Cabeliaux.

Avantages de Philippe.

Philippe étoit maître de la Nord-Hollande. Les Hoekins irrités surprirent Enkhuisen, en enleverent cent bourgeois & leur firent trancher la tête. Philippe cita devant lui les Kennemers, les traita comme des rebelles & les condamna tous à mort; il commua la peine, les priva de leurs privileges, les assujettit à tous les péages, leur défendit les assemblées & le port d'armes, ordonna la démolition des portes & des murs d'Alkmaar, & condamna les villes révoltées à lui payer dans six mois, une amende de cent vingt-trois mille trois cens couronnes, répartie sur chacune. Il ne restoit plus à Jacqueline que Gouda, Schoonhoven & Zevenbergen. Philippe essaya de gagner Gerrit de Stryen, Gouverneur de cette derniere; il lui envoya Gaasbeck, parent & intime de Stryen, & lui fit faire les promesses les plus séduisantes pour sa famille & pour lui. Stryen rejetta ces offres injurieuses & fit dire à Philippe, que toutes ses richesses ne l'indemniseroient pas de la perte de l'honneur & que le ciel même ne l'ébranleroit pas sur la fidélité qu'il avoit jurée à sa Souveraine. Philippe assiégea la place avec toutes ses forces: elle ne pouvoit pas tenir. Philippe fit des propositions aux bourgeois, qui les communiquerent à Stryen: il les rejetta & les bourgeois capitulerent malgré

1427.

Jacqueline presque entierement depouillée de ses Etats.

(1) Voss. Ann. Holl. L. XIX. Chron. de Gouda. (2) Meyer Ann. Fland. Monst. vol. II. (3) Manif. de Grootenb. de Sybek de Beumbr.

SECT. III. *Hist. de Hollande.* 923 - 1434.

lui. Le Duc qui eut dû honorer ce brave homme, le condamna à une prison perpétuelle, où il mourut. (1)

Son mariage avec le Duc de Brabant déclaré indissoluble par le Pape. *Mort du Duc de Brabant.* *Jacqueline abandonnée par Glocester.*

Cependant Martin V, organe de Philippe, déclara indissoluble le mariage de Jacqueline avec le Duc de Brabant, & fit défense à Glocester de l'épouser, quand même elle deviendroit veuve. Jacqueline appella de cette décision au Pape mieux informé & au futur Concile. On avoit prévu la mort du Duc, qui arriva peu de jours après. Philippe Comte de St. Pol, son frere, lui succéda; mais les Etats de Hainaut reconnurent le Duc de Bourgogne & ne firent aucune mention de Jacqueline. Cet événement réchauffa l'ardeur fort ralentie de Glocester; mais le parti du Duc de Bourgogne étoit trop puissant: d'ailleurs Glocester amoureux d'une Demoiselle que Jacqueline avoit amenée en Angleterre, se laissa aisément gagner par le Duc de Betford, qui le fit renoncer à toute prétention sur cette Princesse.

Les Hoekins forcent Philippe de lever le siege d'Amersfoort.

Philippe maître du Hainaut, passa en Hollande & fit couper la tête à quelques Hoekins qui tenoient des assemblées secretes. Il résolut le siege d'Amersfoort, où ils s'assembloient sous la protection de Rodolphe de Diephout, Evêque d'Utrecht, que Philippe avoit résolu de chasser de son église. Le siege d'Amersfoort est un des plus mémorables de ces tems. Le Duc fut le premier à monter à l'assaut. Les assiégés furent repoussés trois fois, & trois fois secondés de leurs femmes, qui rouloient des poutres énormes & jettoient de l'huile bouillante sur les assiégeans, ils reprirent leur poste: (2) Philippe fut forcé de lever le siege avec une très grande perte des siens. Pendant ce siege, Jacqueline perdit un combat naval près de Wieringen. Brederode avoit fait déclarer pour elle l'isle de Texel. Les villes de Hollande armerent une flotte pour le chasser de la Zuiderzée. Il la rencontra, mais lorsqu'il voulut l'attaquer, la plupart de ses vaisseaux refuserent de combattre: il crut les encourager en leur donnant l'exemple avec quelques troupes: il fut pris avec elles & conduit à Enkhuisen: quatre-vingt-quatre périrent du dernier supplice, le reste fut noyé: ceux qui avoient refusé le combat, subirent le même sort. On fit grace de la vie à Brederode. (3)

Le Hoekins sont battus sur mer.

1428.

Traité de Delft.

Le Duc de Bourgogne marcha à Gouda. Jacqueline trahie par la fortune, abandonnée par son infidele époux, n'espérant aucun secours des Trajectins, voyant dans le parti ennemi la Noblesse & les Villes de Hollande & de Zélande, ne vit d'autre ressource que la négociation, dont le résultat fut le traité de Delft, par lequel Philippe reconnut Jacqueline Comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande & de Frise, & Jacqueline le nomma Ruward & Gouverneur des quatre Provinces, jusques à ce qu'elle se remariât; ce qu'elle ne pourroit faire que du consentement du Duc, & l'instituoit cependant son héritier: il fut convenu en outre que la Hollande, la Zélande & la Frise seroient administrées par neuf Conseillers: trois au choix de la Comtesse, & six à celui de Philippe, trois étrangers & trois nationaux. (4) Ce traité fit cesser les maux, en dépouillant Jacqueline, & en ne lui laissant qu'un vain titre.

Il ne laisse qu'un vain titre à Jacqueline.

Troubles d'Utrecht.

La guerre civile regnoit toujours dans Utrecht. Après la mort de Fréderic de Blankenheim, les voix furent partagées entre Rodolphe de

(1) Monstrel. vol. II. Voss. Ann. Holl. L. XX. (2) Voss. Ann. Holl. L. XX. Petit Chron. de Holl. (3) Joann. à Leyd. Voss. ubi supr. (4) Grand Recueil de placards. T. III.

Diephout, Chanoine de Cologne & Zweder de Cuilembourg, Prévôt d'Utrecht. Zweder demanda la confirmation à Martin V, qui nomma Raban, Evêque de Spire & celui-ci céda ses droits à Zweder: le Pape le confirma. (1) Le Chapitre le reconnut; mais le peuple ne voulut reconnoître que Rodolphe de Diephout, & en appella au futur Concile. Le Diocese fut interdit. Malgré l'interdiction on continua le service dans plusieurs églises. (2) Zweder excommunia Rodolphe, & se fit reconnoître, les armes à la main, par les habitans de Horst, Amersfoort & Rhenen. Il fit son entrée dans Utrecht, & les exilés qu'il ramena, commirent toute sorte de ravages & de sacrileges. Ils massacrerent le Bourguemestre, dans le tems qu'il recevoit le viatique. Appuyé par Philippe & par les Cabeliaux, il obligea Rodolphe d'abandonner son église, & celui-ci se jetta dans le parti des Hoekins & de Jacqueline. Les Trajectins révoltés contre Zweder, appellerent Renesse, qui lui ôta toute jurisdiction. (3) Alors Zweder transporta le siege à Dordrecht, où quelques Chanoines le suivirent. Philippe étoit l'ennemi de Rodolphe, à cause de son alliance avec Jacqueline; mais lors de la réconciliation du Duc de Bourgogne avec la Comtesse, on convint d'une treve avec le Prélat. *Treve avec le Duc de Bourgogne.*

Depuis cette paix, les Hollandois s'attachoient à faire fleurir le Commerce & les Arts. Les Anglois leur avoient fermé leurs ports: Philippe les fit rétablir dans leurs anciens droits par des lettres qu'il obtint de Henri VI, Roi d'Angleterre. (4) Pour exciter l'émulation parmi la Noblesse, le Duc de Bourgogne institua l'Ordre de la *Toison d'or*, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal. Ce Prince fut distrait de ces soins pacifiques par les prétentions des Liégeois sur quelques villages du Comté de Namur, que Philippe avoit achetés de Théodoric & dont il venoit d'entrer en jouissance par la mort du Comte. Les Liégeois ayant fait des incursions sur ce Comté, Philippe envoya Crouy, qui fit tant de ravages sur leurs terres, qu'ils renoncerent à leurs prétentions & demanderent la paix. 1429. *Retablissement du Commerce.* *Philippe force les Liégeois à demander la paix.*

Dans cet intervalle le Comte de Saint Pol, Duc de Brabant, étoit mort adoré de ses peuples, qui lui avoient donné le surnom de Pere des pauvres; Prince doux & bienfaisant dans la courte durée de son regne, il répara une partie des maux du regne précédent. Ami des lettres, il fonda l'Université de Louvain & y rassembla les plus habiles Professeurs. (5) Sa mort donna lieu à quelques contestations pour sa succession, entre Marguerite Comtesse douairiere de Hollande, cousine-germaine de Jean Duc de Brabant, comme plus proche héritiere, & Philippe, qui soutenoit que le Comte de Charolois son grand-pere, héritier du chef de Marguerite sa bisayeule, des Duchés de Limbourg & de Brabant, ne les avoit cédés à Antoine, son frere, qu'à condition qu'au défaut de mâles dans sa branche, ils retourneroient à la branche aînée. Ce titre étoit incontestable & les Etats déciderent en faveur du Duc de Bourgogne. (6) Ce Prince, après son inauguration voulut convertir en une paix solide, la treve qu'il avoit conclue avec les Trajectins. Le 1430. *Mort du nouveau Duc de Brabant.* *Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Namur.*

(1) Ap. Math. Bull. Mart. V. (2) Decr. Martin. V. in Ann. Math. Magn. Chron. Belg. (3) Act. Ultraj. ap. Math. in Ann. T. V. (4) Acta publ. Angl. T. IV. part. V. (5) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1430. (6) Voss. Ann. Holl. L. XX. Petit Chron. de Holl.

Sect. III. Hist. de Hollande. 923-1434.

traité fut ſigné, mais les villes de Hollande refuſerent d'y accéder, parce qu'il n'y étoit pas fait mention des dédommagemens qu'elles prétendoient pour les pertes qu'elles avoient eſſuyées. (1) Le Schisme ſubſiſtoit toujours. Rodolphe avoit obtenu ſa confirmation d'Eugene IV, ſucceſſeur de Martin: Zweder avoit appellé de la Bulle de confirmation au Concile de Bâle: il y alla diſcuter ſes droits & y mourut en 1434. Les Chanoines de ſon parti lui donnerent pour ſucceſſeur, Walraven de Meurs, qui ſe fit confirmer par Felix V. Il ſiégea à Dordrecht & mourut à Arnhem en 1456. (2)

1433. Triſte ſituation de Jacqueline.

L'infortunée Jacqueline traînoit preſque dans l'indigence, le vain titre de Comteſſe de Hollande: depuis ſon abdication, elle faiſoit ſon ſéjour tantôt à Goes dans le Sud-Beveland, tantôt à la Haye. Le Duc de Bourgogne ne lui avoit laiſſé qu'un modique revenu, encore ne lui étoit-il pas payé bien exactement: elle étoit ſouvent obligée de recourir à la bourſe des Hoekins; mais comme Philippe s'étoit approprié la diſtribution des graces & des emplois, les amis de cette Princeſſe ſe laſſerent bientôt. Pluſieurs ſe firent auprès du Duc des titres de leurs refus. Dans cette extrêmité, un jour qu'elle ſe trouvoit hors d'état de récompenſer un domeſtique, qui lui avoit amené un beau cheval dont la Comteſſe ſa mere lui faiſoit préſent, elle ne put s'empêcher de verſer quelques larmes: le généreux Borſelen, Stadhouder de Hollande, riche & puiſſant par les terres que ſon induſtrie avoit conquiſes ſur la mer, quoique chef des Cabeliaux, lui offrit des ſecours, avec tant de nobleſſe & de grace, que Jacqueline eut craint de le deſobliger en ne les acceptant pas: elle fut touchée de ſa généroſité. Il prévenoit tous les vœux de la Princeſſe; d'ailleurs ſa converſation étoit amuſante; ſa figure & ſa taille répondoient à ſon eſprit. Un ſentiment plus doux que la reconnoiſſance ſe fit bientôt ſentir au cœur de Jacqueline. Des trois maris qu'elle avoit eu, le ſeul qui eut pu faire ſon bonheur, lui fut enlevé par une mort précipitée; elle avoit été indignement trompée par les deux autres: elle avoit beſoin d'un conſolateur: Borſelen aimoit la Princeſſe, & ſans s'écarter du reſpect qu'il lui avoit toujours témoigné, il avoit laiſſé entrevoir ſes ſentimens: loin de s'en offenſer, elle lui offrit ſa main pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus; mais comme elle ne pouvoit ſe choiſir un époux ſans le conſentement de ſon oncle, elle lui propoſa un mariage ſecret. Borſelen fut au comble du bonheur, & lui en parut ſi pénétré qu'elle fit appeller ſon aumônier & ſe maria en préſence de ſes domeſtiques. (3)

Elle eſt ſecourue par Borſelen.

Elle l'épouſe ſecretement.

Expédie un ordre de faire mourir Borſelen.

Philippe fait ſervir ce mariage à ſes vues.

Philippe inſtruit de ce mariage, réſolut de le faire ſervir à ſes vues ambitieuſes: il fit enlever Borſelen & le fit enfermer au château de Rupelmonde. Le Duc feignoit une grande colere: il envoya un ordre par écrit au Gouverneur de faire mourir le priſonnier; cet ordre ne devoit être remis qu'en préſence de Borſelen même. A l'altération qui parut ſur le viſage du Gouverneur, Borſelen ſe douta de la vérité & lui demanda ce qui pouvoit cauſer ſon trouble? Pour toute réponſe le Gouverneur qui l'aimoit, lui remit la lettre. „ C'eſt un ordre ſurpris au Prince, lui dit Borſelen, & je ne „ doute pas qu'il ne ſe répente déja de l'avoir ſigné. Allez lui dire que vous „ l'avez exécuté. Si ce Prince témoigne qu'il en eſt fâché, vous aurez ſau-

(1) Mém. de Roſe. T. I. (2) Burnel Ann. Ultraj. ad ann. 1456. (3) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1433.

„ vé la vie d'un innocent, & gagné l'amitié de votre maître: s'il perfifte „ dans fa févérité, venez exécuter fon ordre. En attendant vous pouvez me „ fouftraire à tous les regards." (1) Le Gouverneur fe préfente & fait part au Duc de l'exécution de fon ordre. Le Prince ne lui cache point fes regrets: alors le Gouverneur tombe à fes pieds & lui avoue que le Stadhouder eft vivant; mais qu'avant d'exécuter un ordre d'une telle importance il avoit voulu s'affurer s'il n'avoit point été furpris: le Prince lui en fut bon gré, & le renvoya, en lui recommandant de veiller fur fon prifonnier. Jacqueline fit quelques efforts pour enlever Borfelen; mais Philippe s'étant rendu à Rupelmonde avec quelques troupes, cette Princeffe tremblante pour les jours de fon époux & voyant fes projets avortés, s'adreffa au Comte de Meurs & l'engagea de ménager un accommodement entre elle & fon oncle. C'étoit tout ce que defiroit le politique Duc de Bourgogne. Il exigea qu'elle renonçât fans aucune réferve à tous fes droits; qu'elle cédât la propriété du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande, & de la Weft-Frife, & promit à ces conditions de lui rendre Borfelen, d'approuver fon mariage & de lui donner des revenus fuffifans ponr fon entretien. Jacqueline s'eftima trop heureufe. Le Comte de Meurs obtint qu'en cédant fes Comtés & fon titre, elle jouit fa vie durant des Seigneuries de Voorne, Sud-Beveland & Tholen, & des revenus des Douanes de Hollande & de Zélande. Il fut convenu que fi Philippe prédécédoit, elle rentreroit dans la jouiffance de tous fes États. Borfelen fut élargi: Philippe lui donna le Comté d'Oftervant, le créa Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, & le revêtit de la charge de Grand-foreftier de Hollande & de la forêt de Harlem.

L'ordre n'eft point exécuté.

Philippe rend Borfelen à Jacqueline, après l'avoir fait renoncer à tous fes droits.

Il comble Borfelen de bienfaits.

Philippe alle fe faire inaugurer dans toutes les villes en qualité de Comte & reçut un nouveau ferment. Jacqueline fit réhabiliter fon mariage, & donna par le contrat une partie de fes Seigneuries à Borfelen, à caufe, y eft-il dit, des fingulieres amours qu'elle lui porte. Elle ne furvécut pas longtems à fon mariage. Elle habitoit le château de Teylingen. On dit que, malgré fon amour pour Borfelen, elle regretta les grandeurs; elle s'amufoit à faire des cruches de terre: on en trouve encore dans quelques cabinets fous le nom de cruches de la Dame Jacqueline. On affure qu'elle mourut de confomption le 8 Octobre 1436. (2) Son regne eft célebre par l'invention de l'Imprimerie en 1428, invention que l'Allemagne difpute à la Hollande. La plus commune opinion eft que Janz ou Janfon Cofter de Harlem, cherchant une maniere d'écrire plus prompte pour les enfans de fa fille, grava des lettres fur des écorces de hêtre, qu'il trempoit dans l'encre & dont il impregnoit le papier. Pieterfon fon gendre, trouva enfuite une encre plus propre à fon objet. Les premiers effais de cet art leur en firent fentir l'utilité; ils s'attacherent à le perfectionner. Ils fubftituerent le plomb & l'étain à l'écorce. Un ouvrier enleva, dit-on, quelques-uns de ces caracteres & les porta à Jean Fauft à Mayence, & Scheffer, gendre de celui-ci, imagina les lettres mobiles qui jufqu'alors n'avoient formé que des mots entiers gravés. Strasbourg s'attribue auffi cette invention: mais il y a fi près de l'art de graver, connu dès la plus haute antiquité, à l'art d'imprimer, qu'on a lieu d'être fur-

Mort de Jacqueline.

Invention de l'Imprimerie.

(1) Hift. gén. des Provinces Unies. T. III. L. 8. (2) Idem Ibid.

Sect. III. *Hist.* de Hollande. 923-1434.

pris que l'un n'ait pas plutôt donné l'idée de l'autre. Par la mort de Jacqueline, le Comté de Hollande sortit de la maison de Baviere, qui le possédoit depuis plus de quatre-vingts ans, & passa à la maison de Bourgogne plus puissante & plus riche, mais qui l'entraîna dans des guerres étrangeres & dans des dépenses excessives, qui lui firent contracter des dettes immenses.

Le Comté de Hollande passe de la maison de Baviere dans celle de Bourgogne.

SECTION IV.

Sect. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

Histoire des Provinces Unies, depuis Philippe de Bourgogne jusques à Philippe II dit le Bel, que le Comté passe dans la Maison d'Autriche.

Philippe I: Vingt-cinquieme Comte. 1434.

PHILIPPE, du sang de France, né à Dijon le 29 Juin 1395, de Jean *sans peur*, Duc de Bourgogne & de Marguerite de Baviere, sœur de Guillaume pere de Jacqueline, possédoit, lorsqu'il fut inauguré Comte de Hollande, les deux Bourgognes, les Duchés de Brabant, de Lothier, de Limbourg; les Comtés de Flandres, d'Artois, de Hainaut & de Namur; les Marquisats de Malines & d'Anvers. (1) La vengeance lui avoit mis les armes à la main contre sa patrie, & la France lui dut ses malheurs. Dès qu'il fut Comte de Hollande, il révoqua les privileges qu'il avoit accordés, lorsqu'il n'étoit que Ruward & plusieurs de ceux que ses prédécesseurs avoient donnés aux villes. Il évoqua à son tribunal les affaires dont le jugement leur appartenoit: (2) allié des Anglois contre la France, il pressuroit les trois provinces pour en retirer les sommes dont il avoit besoin pour soutenir une guerre qui leur étoit étrangere.

Il révoque plusieurs privileges des villes.

Philippe enfin rougit de se voir l'allié de l'Angleterre contre sa patrie: il consentit à la paix; mais il mit à sa réconciliation un prix qui augmenta considérablement ses Etats. (3) Cette paix excita la haine des Anglois contre Philippe, & les Hollandois qui étoient établis en Angleterre, ou qui s'y trouvoient pour leur commerce, en furent les victimes. Plusieurs furent massacrés par le peuple, & l'on força les autres à prêter serment de fidélité au Roi; qui tenta inutilement tous les moyens pour exciter les villes de Hollande & de Zélande à la révolte contre Philippe. Les Anglois s'opposerent à la prise de possession des Comtés de Boulogne & de Guisnes, donnés à Philippe par le traité de paix entre la France & ce Prince. Il déclara la guerre à l'Angleterre & investit Calais; la défection des Flamans & la flotte ennemie qui parut en mer, l'obligerent de renoncer à cette entreprise. Résolu de se venger des Flamans, il s'approcha de Bruges: le Clergé en procession vint au devant de lui; mais trouvant son armée rangée en bataille, la sainte milice s'enfuit avec précipitation vers la ville: les Bourguignons entrerent avec le Clergé: les habitans coururent aux armes, tirerent le canon dans les rues & renverserent des files entieres de Bourguignons, qui, ayant perdu l'Isle-Adam, eurent bien de la peine à faire leur retraite: les prisonniers furent

Sa paix avec la France irrite les Anglois.

Il déclare la guerre aux Anglois.

Sa vengeance contre les Flamans.

(1) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1434. (2) Manifestes. Mém. de Rose. (3) Monstrel. vol. II. Rymer Act. publ. Angl. T. V. part. 1.

rent pendus sans miséricorde. Philippe s'étant rendu maître de la ville, révoqua ses privileges, déclara les habitans rebelles, les proscrivit & confisqua leurs biens. (1) Peu de tems après les Ducs d'Orleans & de Cleves, qui revenoient d'Angleterre, touchés des larmes des proscrits, obtinrent leur grace, moyennant la punition de dix-huit des principaux & de quelques autres actes de soumission. Il se proposoit d'aller aussi punir les Gantois, lorsque la guerre des villes Anséatiques l'obligea de suspendre sa vengeance.

1436. *Ligues des villes Anséatiques contre la Hollande.*

Les habitans de Lubeck attribuant aux Hollandois la diminution de leur Commerce, formerent contre la Hollande & la Zélande une union avec Dantzick, Hambourg, Rostock, Stralsund, Wismar & Lunebourg, qui firent, ainsi que les autres peuples du Nord, une paix désavantageuse avec le Dannemarck, pour être plus en état d'accabler les Hollandois. (2) Le Duc de Holstein & Rusdorf, Grand-maître de l'Ordre Teutonique, leur vendoient cherement leur secours. Les Hollandois avoient entamé quelques négociations & croyant avoir dissipé l'orage, ils continuoient leur navigation. (3) Les Osterlingues profitant de cette sécurité, enleverent tous les vaisseaux Hollandois & Flamans qu'ils trouverent sur la Baltique, en représailles de ceux qu'ils accusoient Borselen, Amiral de Zélande, de leur avoir pris; excepté qu'ils les coulerent à fond, après avoir confisqué les marchandises. Cette perte & l'inondation de la Veluwe & du pays d'Utrecht, entrainerent la disette des bleds dans la Hollande. (4) La misere fut portée au comble & le peuple se mutina. Il y eut beaucoup de monde massacré à Rotterdam.

Les Osterlingues enlevent les vaisseaux Hollandois & Flamans.

Philippe se hâta de conclure une trêve sur mer avec les Anglois, afin d'être tout entier aux affaires de la Hollande. Les villes firent des efforts considérables. La flotte se trouva composée de soixante-huit gros bâtimens & d'un grand nombre de petits: elle partit, quoique les vents ne fussent point favorables, (5) sous les ordres de Grebber, Amiral, & du Vice-Amiral Jacobzoon. Outre la flotte, les canaux étoient gardés par des escadres particulieres, qui abusant de leur commission, se firent des affaires avec les Espagnols & les Venitiens. Pierre Brandt qui commandoit une escadre de Lubeck, fut attaqué par six bâtimens de Hoorn & d'Enkhuisen. Après un combat terrible, les Lubéquois furent vaincus, & Brandt fait prisonnier.

1439. *Les Hollandois font partir une flotte considérable.*

1440.

Les Hollandois prirent part à la guerre que la concurrence du trône avoit élevée en Dannemarck entre Eric & Christophe de Baviere, son neveu, appellé par les mécontens. Malgré les secours que les Hollandois donnerent à Eric, Christophe triompha. (6) Le nouveau Roi fatigué de la guerre, vit avec peine le Margrave de Brandebourg, son cousin, la déclarer aux Hollandois; il se rendit médiateur. Les prétentions exorbitantes des Osterlingues rendirent les négociations longues & difficiles. En attendant Philippe s'occupoit à terminer ses querelles avec l'Empereur, au sujet de la succession du Duché de Luxembourg; ce Duché avoit été donné à Elisabeth, veuve d'Antoine Duc de Brabant, par Venceslas, qui en avoit hérité de l'Em-

Négociation pour la paix.

Querelles au sujet de Luxembourg.

(1) Petit Chron. Holl. T. I. L. IV. (2) Herman. Corn. Chron. ad ann. 1433. (3) Idem. Ibid. Mém. de Roye. (4) Alb. Krantz Saxon. L. XI. c. 19. (5) Idem. Ibid. (6) Voyez *supr.* Tom. 42. p. 441. &c. & ce Volume p. 193. &c.

Sect. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

pereur Charles IV, son pere. Elisabeth le céda à Philippe. (1) moyennant une pension de dix mille florins. Dans cet intervalle mourut Marguerite de Bourgogne, veuve de Guillaume VI, Comte de Hollande, & Philippe se fit reconnoître dans les villes dont elle jouissoit comme Douairiere.

Mort de Marguerite Douairiere de Hollande.

1441.

Les négociations pour la paix continuoient lentement à Lubeck, lorsque Pierre Brandt, pénétré de reconnoissance des bons traitemens qu'il avoit reçus tout le tems qu'il avoit été prisonnier en Hollande, revint à Lubeck & fit tous ses efforts, pour engager les Osterlingues à rabattre de leurs prétentions; mais n'ayant pu y réussir, il parvint à faire conclure une trêve de dix ans, pendant laquelle on devoit travailler à une paix générale. Cette trêve opéra les meilleurs effets & fut renouvellée jusqu'à trois fois. Les Hollandois terminerent aussi leurs différends avec le Roi de Dannemarck, le Duc de Holstein & le Grand-maître de l'Ordre Teutonique; ils leur accorderent des indemnités considérables pour les pertes qu'ils avoient faites pendant la guerre. Le Roi de Dannemarck confirma les privileges accordées par ses prédécesseurs, & en accorda de nouveaux. (2)

1442. *Troubles dans la Frise: assassinat.*

L'esprit de faction assoupi depuis quelque tems, reprit de nouvelles forces. Un curé de Frise fut percé de plusieurs coups; les assassins crurent l'avoir tué, mais ayant appris qu'il s'étoit sauvé, ils allerent l'égorger dans son lit. Albert Does, à la tête de quelques Vetkoopers & de quelques soldats étrangers, vengea cette cruauté par la prise d'un château qu'il réduisit en cendres; il assiégea Franeker, que les Schieringers délivrerent: ils saccagerent Nord-woude, & la guerre alloit devenir sanglante, si l'on n'eût porté les chefs des deux partis à signer une treve de deux ans. (3)

1444.

Les absences fréquentes de Philippe avoient donné beaucoup de considération à la place de Stadhouder ou Lieutenant Général. En 1444 Guillaume de Lalaing avoit été nommé Stadhouder de Hollande & de Zélande. Lalaing étoit de la faction des Cabeliaux; cependant il avoit marié sa fille Yolande avec Renaud de Brederode, chef des Hoekins; ce qui augmenta leur crédit & les fit rentrer dans la régence des villes: les Cabéliaux murmurerent & les haines devinrent plus fortes que jamais. Les impositions que la disette rendit plus pesantes, aigrirent l'esprit des peuples. Amsterdam, Harlem & Delft, refuserent de contribuer à un octroi d'emprunt que Philippe demanda. Ceux d'Amsterdam avoient déja refusé d'indemniser les Anglois, des maux que leur avoient faits les armateurs de cette ville. Le Conseil de Hollande la déclara rebelle: (4) Hoekins & Cabeliaux, tout se souleva: un officier du Bailli voulut faire cesser le trouble & fut massacré; le carnage alloit devenir général, lorsqu'un Prêtre, le Saint Sacrement à la main, se jetta au milieu des combattans, & leur fit tomber les armes des mains. Les Cabeliaux allerent à Harlem; les habitans prirent les armes. Les deux factions rangées en bataille, étoient prêtes à fondre l'une sur l'autre, lorsque le Clergé, comme le Prêtre d'Amsterdam, se promena entre les deux troupes, avec le St. Sacrement. Les Hoekins se retrancherent dans leurs maisons & y furent assiégés. Le peuple couroit en armes dans les rues: les pa-

Les Hoekins & les Cabeliaux s'aigrissent.

Les villes refusent les contributions.

Soulevement à Amsterdam. A Harlem.

(1) Hist. de la Rép. Sequan. & de la Franche-comté L. X. Petit Chron. de Holl. T. I. L. IV. (2) Aitzema T. I. Recueil de Placards T. IV. (3) Petit Chron. de Holl. (4) Riemer Descr. de la Haye, T. II.

rens attaquoient leurs parens; Andrichen Bourgmestre de Harlem fut assiégé dans sa maison par son propre frere à la tête des bouchers. Philippe venoit de confier le gouvernement de ces provinces à Isabelle son épouse. (1) Cette Princesse arriva à Harlem: les Cabeliaux la reçurent à la porte, & chercherent Lalaing dans ses équipages & jusques sous ses robes; mais sachant qu'on en vouloit à sa vie, il s'étoit échappé. Elle tira les Hoekins de leurs maisons, les ramena à Amsterdam & proscrivit la ville de Harlem.

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Fureurs des Factions.

Philippe manda les députés des villes, déposa Lalaing qu'il regardoit comme l'auteur des troubles, & le remplaça par Gossewin de Wilde, sous le titre de Président. Le peuple ami de la nouveauté se félicita de la suppression du Stadhouderat. Wilde fut reçu avec des transports de joye: il publia les plus séveres défenses de prononcer les mots d'Hockin & de Cabeliau & défendit toute espece de satyre contre les uns & les autres. (2) A Leide le changement du Bailli causa de nouveaux troubles; les Cabeliaux soutenoient celui qui avoit été déplacé; les Hoekins son successeur. On en vint aux armes: les Hoekins furent les plus forts. Leurs adversaires, avec la permission du Président, appellerent au secours ceux de Delft & de la Haye. Wassenaar à la tête de ceux-ci, les conduisit à l'hôtel de ville. Les Hoekins allerent au devant d'eux; mais Geerit Poter ayant su les amuser par de feintes négociations, les Cabeliaux s'emparerent des rues; les Hoekins se barricaderent dans les cimetieres; ils perdirent beaucoup de monde, & ceux qui furent faits prisonniers, furent envoyés à la Haye, où de Wilde les condamna comme Rebelles, sans épargner le beau-frere & deux amis du Bailli déplacé.

1445. Stadhouderat supprimé.

Emeute à Leide.

Combat entre les factions.

Tant de rigueur indigna. Philippe cherchoit à prévenir la révolte. Jean de Nassau & l'Evêque de Liege lui consulterent de partager l'administration des villes entre un nombre égal de personnes des deux factions, de traiter les Hoekins avec plus de douceur & de rappeller les exilés. Philippe prit ce parti & vint à bout par ce moyen d'établir la paix, du moins pour un tems. (3) Il fit divers réglemens, confirma les défenses que Jacqueline avoit faites & que le Président avoit renouvellées, réforma l'usage de rendre les parens d'un assassin responsables d'un meurtre, & ordonna qu'à l'avenir les parens du mort ne pourroient plus le venger par le duel. (4)

Réglemens.

Lannoy sur la tête de qui le Stadhouderat avoit été rétabli, étoit chargé d'informer contre de Wilde & Banjaart Scei, Gouverneur de Medemblick. Ces deux ennemis irréconciliables s'accusoient mutuellement. Wilde, juge de Scei, l'avoit fait accuser d'un assassinat par des délateurs & par des témoins apostés. Scei accusoit Wilde d'un crime contre nature. Wilde se trouva coupable; mais son aveu manquoit. Lannoy, pour empêcher que le crime ne fût connu du peuple, avoit enfermé le coupable dans un château: ne pouvant pas arracher son aveu, il s'avisa de faire dresser dans la cour un bucher d'un côté, & un échaffaud de l'autre. Il fit mettre le feu au bucher & fit appeller Wilde. Il lui dit qu'il pouvoit opter ou de l'échaffaud, s'il avouoit son crime, qui étoit prouvé par la procédure, ou du bucher s'il n'avouoit pas. Wilde, à la vue des flammes, n'hésita point & eut la tête tranchée.

1448. Stadhouderat rétabli.

(1) Riemer Descr. de la Haye, T. II. Mém. de Rose. (2) Petit Chron. de Holl. T. I. L. IV. Scriv. sur la Chron. de Gouda. (3) Mém. de Rose X, XI.
(4) Manus. d'Amst. Scriv. Descr. de Harlem.

SECT. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

Scei, en effet convaincu d'un aſſaſſinat, perdit ſon gouvernement & fut banni. (1)

1449. Exactions du Clergé & ſoulevemens à Utrecht.

Cependant la guerre civile avoit recommencé dans Utrecht. Les Trajectins ne pouvant plus ſupporter les exactions du Clergé, avoient pris les armes & chaſſé de ſa Cathédrale, Guillaume de Diephout. Le Prélat appuyé par Montfoort & Cuilembourg à la tête des habitans d'Amersfoort, fut ramené dans la ville par une brêche que ſes partiſans avoient faite. Il rangea ſes troupes en bataille ſur le marché: le combat fut ſanglant & opiniâtre: l'Evêque & Montfoort furent renverſés de leurs chevaux, mais enfin ils repouſſèrent les habitans & le Bourgmeſtre Lichtenberg fut tué. L'Evêque fit pendre ſur le champ tous les bourgeois qu'il prit. (2) Philippe ſe rendit l'arbitre de ces querelles & les pacifia; mais il s'apperçut que le Clergé faiſoit ſervir la Religion de voile à ſes vues ambitieuſes & avares. Les Souverains ſe plaignoient des Papes & des Evêques; le ſecond Ordre étoit opprimé, les mœurs en ſouffroient, le luxe & la fierté des Prélats révoltoient. Les revenus eccléſiaſtiques ne ſuffiſant pas à leur faſte, ils mettoient à contribution la crédulité des peuples. Les annates, les croiſades & les indulgences avoient épuiſé l'Europe; la plus grande partie des revenus de la Hollande appartenoit au Clergé ſeculier & regulier; il étoit exempt de toute contribution publique, & les Laïques étoient obligés d'emprunter de lui pour payer les pétitions; ce qui doubloit l'impôt par les intérêts. La Réforme étoit généralement déſirée; les Huſſites la prêchoient malgré le ſupplice de leur chef. Philippe en ſentoit la néceſſité; il oſa la tenter ſur quelques objets. Les Jurisdictions Eccléſiaſtiques attiroient tout à elles, ſous prétexte que la Religion avoit quelque intérêt direct ou indirect dans les cauſes. Les Doyens & les Prevôts de la Hollande & de la Zélande préſidoient aux Jurisdictions dépendantes de l'Evêque d'Utrecht, (3) & comme les appels ſe portoient devant le juge épiſcopal, l'Evêque d'Utrecht étendoit ſon autorité ſur les domaines du Comte. Dans les affaires criminelles, ces Jurisdictions, plus attentives à leur propre intérêt qu'à celui de la ſociété, puniſſoient le meurtre, l'aſſaſſinat, l'adultere, les crimes les plus odieux & les plus deſtructeurs, par des amendes qui tournoient au profit de l'Egliſe.

Philippe appaiſe les eſprits.

Il deſire la réforme du Clergé.

Et la commence.

Réforme l'abus de la Juriſdiction Eccléſiaſtique.

Philippe s'attacha à corriger ces abus; il reſſerra dans des bornes très étroites les Jurisdictions des Officiaux, commença par excepter ſeulement des franchiſes, les criminels de Leze-majeſte & les aſſaſſins de deſſein prémédité. (4) Le Duc s'y prit très adroitement pour étouffer les murmures inévitables du Clergé: il s'adreſſa au Pape Nicolas V; (5) il le flatta ſi bien qu'il le détermina à la Réforme. Ce Pontife envoya le Cardinal Cuſa, ſous prétexte de porter le Jubilé au Duc: il prêcha dans la plupart des villes de Hollande, il bornoit le culte des images, il s'élevoit contre les moyens dont on ſe ſervoit pour entretenir la ſuperſtition des peuples: il attaqua les préjugés, & il oſa s'élever contre les revenus énormes dont le Clergé & les moines jouiſſoient. Les Chanoines & les Reguliers ne manquerent pas de décla-

1450. Le Cardinal Cuſa prêche la Réforme.

(1) Riemer Deſcript. de la Haye. Memor. des ſent. de la Cour. (2) Petit Chron. de Holl. T. I. L. IV. Hiſt. Pontif. Ultraj. (3) Boxhorn Hiſt. des Pays-bas. Brandt Hiſt. de la Réform. T. I. (4) Manifeſte d'Enkhuiſen de Grootb. (5) Boxhorn ſur Reigersb. & dans ſon Hiſt. des Pays-bas.

mer contre le prédicateur. Cependant il parvint à terminer le schisme qui déchiroit cette Eglise (1) & dans le moment où les armées des deux Evêques étoient prêtes à s'égorger, Cusa accourut sur le champ de bataille & les détermina à une trêve.

Hist. de Hollande. 1433-1482.

Finit le schisme d'Utrecht.

Une guerre plus sérieuse occupa bientôt Philippe. Les Gantois s'étoient opposés à l'établissement de la Gabelle: ils avoient refusé un léger octroi que le Duc avoit demandé sur le bled; ces refus & le souvenir de la défection des Flamans devant Calais, le déterminerent à confisquer leurs biens & leurs corps. Dès ce moment la guerre fut déclarée; le magistrat leva quatre mille hommes, qui s'emparerent des places voisines, Philippe manda ses vassaux. Le jeune Comte de Charolois, son fils, le pressa de lui permettre de le joindre: le Duc qui craignoit pour ses jours, lui marqua d'attendre du moins que ses armes fussent prêtes: il répondit „ qu'il aimoit mieux combattre en veste que de manquer au service qu'il lui devoit, contre des sujets rebelles:" il dit à sa mere qui l'exhortoit de se conserver pour le bonheur de ses peuples: „ qu'il valoit mieux qu'ils perdissent un jeune homme „ dont ils ne connoissoient pas la valeur, que de conserver un lâche." Philippe enfin consentit à le laisser partir. (3)

1451. Révolte des Gantois.

Philippe leur declare la guerre.

Les rebelles assiégeoient Oudenarde, que Simon de Lalaing défendit avec tant de courage & d'adresse, qu'il donna le tems au Comte d'Etampes d'arriver pour chasser les assiégeans. Ils se jetterent sur Dendermonde avec une compagnie d'archers Anglois qu'ils avoient achetés; mais ces étrangers les trahirent & une partie de leurs troupes fut massacrée: ils entamerent dans un défilé le Comte d'Etampes, qui s'en vengea sur Thiest. Les Gantois, pour empêcher qu'il ne s'y établit, détruisirent cette place & ravagerent vingt-sept villages. (4). Philippe passa l'Escaut, rencontra les troupes ennemies, mal disciplinées & levées au hasard; il les mit en déroute & Jean de Lannoy qui arriva le lendemain avec beaucoup de Noblesse, & avec les Hollandois & les Zélandois, acheva leur défaite. Les Gantois humiliés demanderent une treve & le vainqueur y consentit; mais les rebelles rompirent les négociations: ils reprirent les armes: la guerre devint cruelle. Corneille, bâtard du Duc, emporta d'assaut le château de Pougues & y fut tué: Philippe en fit pendre la garnison. Celle de Stadenbeck eut le même sort. Les Gantois userent de représailles sur les Zelandois près de Hulst: (5) ils présenterent la bataille à Philippe, qui les battit & les poussa jusques dans la ville: ils perdirent six mille hommes & demanderent grace. Philippe parut longtems inflexible, enfin à la sollicitation des Evêques, il leur accorda la vie & révoqua tous leurs privileges (6)

Ils assiégent Oudenarde. Dendermonde.

1453. Défaite des Gantois.

Les Gantois battus & punis.

Les Etats de Philippe étoient menacés par les Anglois, irrités des secours qu'il avoit donnés à la France & surtout de la prise de Bordeaux, à laquelle les Hollandois & les Zélandois avoient eu la meilleure part. Il envoya le Comte de Charolois en qualité de Stadhouder sur les côtes. Charles aimoit sa Noblesse, mais il aimoit encore davantage la justice. Ayant fait faire le

Les Anglois menacent les Etats de Philippe.

(1) Alb. Krantz Metrop. L. XI. c. 39. Boxhorn Hist. des Pays-bas. (2) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1448, 1449. (3) Hist. gén. des Prov. Unies T. III. L. 9. (4) Petit Chron. de Holl. T. I. L. IV. (5) Meyer Ann. Fland. ad ann. 1453. (6) Monstrel. vol. III. Meyer ubi supr. Oliv. de la March. L. I. c. 28.

SECT. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

procès aux Haamstede, ils se trouverent coupables; il les condamna au bannissement sans miséricorde, & sans égard pour leur naissance & pour leur crédit. Charles veuf de Catherine, fille de Charles VII, fut rappellé à la Cour pour épouser Isabelle de Bourbon: (1) il rendit le Stadhouderat à Lannoy.

Le Comte de Charolois Stadhouder, remet sa dignité à Lannoy.

Disputes pour l'élection à l'Evêché d'Utrecht.

Les Anglois humiliés de leurs pertes laissoient la France tranquille. Philippe profita de ce repos, pour placer sur le siege d'Utrecht vacant par la mort de Rodolphe, David de Bourgogne son bâtard. Giselbert de Brederode avoit été élu, mais il lui manquoit l'investiture de l'Empereur & la confirmation du Pape; il avoit révolté ses diocésains par le rappel des exilés & avoir puni les rebelles. Etienne de Baviere, Chanoine de Cologne, soutenu de l'Archevêque & du Duc de Gueldres, disputoit l'Evêché à Brederode. Au milieu de ces divisions, Philippe entreprit de faire pourvoir son bâtard. (2) Les Trajectins nommerent Brederode protecteur. Le Duc prit les armes, & comme il avoit besoin du secours de ses sujets, il rétablit les privileges des Kennemers, des West-Frisons, d'Alkmaar, de Dordrecht: les sommes qu'il en reçut, le mirent à portée de faire la loi aux Trajectins. (3) Il parut à la tête d'une armée de quatorze mille hommes. Brederode, les chapitres & la ville effrayés, prierent le Duc de Cleves d'entamer une négociation avec Philippe. Le résultat fut que David de Bourgogne fut confirmé, que Giselbert rentra dans la dignité de Prevôt du Chapitre d'Utrecht, qu'il auroit en outre la Prevôté de St. Denis près de Bruges & ses appointemens de Conseiller de la Haye. On lui promit une pension de 4200 florins du Rhin, & cinquante mille écus une fois payés pour les frais de la guerre. Dès que cet accord fut signé, David fut installé. (4) Tout le Diocese le reconnut, excepté Deventer qu'il fallut assiéger. Philippe apprit avec peine que cette ville étoit secrétement soutenue par le Duc de Gueldres, par le Sénat de Groningue & par les Frisons. Ces derniers surtout l'inquiétoient. Depuis longtems la Frise étoit l'objet des désirs des Comtes de Hollande. Ils avoient occupé Staveren jusques à Guillaume IV. Philippe entretenoit l'animosité des factions qui s'entre-déchiroient. (5) Il promettoit aux Frisons de puissans secours s'ils vouloient le reconnoître, & les menaçoit de la guerre s'ils refusoient. Ils lui envoyerent des députés pour écouter ses propositions, tandis que les Etats se préparoient à la défense.

Philippe marche contre les Trajectins. 1456.

Fait élire & confirmer son bâtard, David de Bourgogne.

Troubles dans la Frise.

Elle envoye des députés à Philippe.

1457. *Elle consent à la redevance demandée par l'Empereur.*

Philippe dissimule.

L'Empereur Frédéric profitant de ces circonstances, demanda aux Frisons la redevance à laquelle ils s'étoient soumis envers Sigismond, par le diplome qui les déclare Frisons libres. C'étoit un *Groot* par foyer: ils y consentirent, à condition qu'ils ne reconnoîtroient d'autre mouvance que celle de l'Empire, & qu'il seroit défendu au Duc de Bourgogne de s'immiscer du gouvernement, sous peine d'être mis au ban de l'Empire, & que les privileges accordés par Charlemagne seroient renouvellés. Tout fut accordé, & les injonctions stipulées furent faites par l'Empereur, qui cependant offroit de rendre justice au Duc. (6) Philippe dissimula. Avant de rien

(1) Monstrelet. vol. III. (2) Joann. à Leyd. de Domin. de Breder. L. 52. (3) Manif. d'Alkmaar, des Kennem. &c. (4) Joann. a Leyd. *ubi supr.* (5) Egid. Pening. Hist. d'Oost-Frise. ch. 225, 231. L. I.; ch. 26, 30. L. II. (6) Boxhorn sur Waldenaar. Egid. Beningh. L. II. c. 86.

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Retraite du Dauphin de France dans les Pays-bas.

Le Comte de Charolois encore Stadhouder. Sa hauteur.

entreprendre, il voulut mettre ordre à ses finances. D'ailleurs la retraite du Dauphin dans ses Etats & la hauteur du Comte de Charolois l'inquiétoient. Il envoya ce dernier en Hollande en qualité de Stadhouder, afin de prévenir les suites de l'aversion de ce Prince envers Crouy. Mais le Despotisme du jeune Comte révolta. Il critiqua le gouvernement de son pere, s'empara des biens des Seigneurs morts sans postérité, des terres inondées, qu'il desséchoit par des digues & des corvées ruineuses pour le peuple: (1) il se faisoit par ces usurpations, un domaine immense. Mais Philippe qui connoissoit son caractere emporté, détournoit les yeux.

1459.

Ambassade à Charles VII, Roi de France.

Philippe ramene Louis XI en France.

Le Duc n'osant ni refuser, ni accorder au Dauphin l'asyle qu'il étoit venu chercher à la Cour de Bruxelles, envoya deux Députés à Charles VII, qui résolut de se venger. Le Comte de Charolois fit relever les murailles de Wyck-te-Duurstede, & visita les fortifications d'Anvers & de Gorinchem. Ces démarches faisoient craindre à son pere les effets de son ambition. Le jeune Comte voulant pénétrer le secret de l'Ambassade que le Duc avoit envoyée à Charles VII, & à la tête de laquelle étoient Crouy & Lannoy; il envoya dans ce dessein en France, le Comte de St. Pol, qui ne put rien découvrir. (2) Le Roi mourut dans ces circonstances: un bruit mal fondé s'étoit répandu que Charles avoit deshérité le Dauphin Louis, en faveur du Duc de Berry son cadet & que celui-ci avoit formé un parti considérable. Philippe ramena Louis en France, escorté de sa Noblesse & de 4000 chevaux; mais à son arrivée le Duc de Berry lui remit les rênes du gouvernement. (3)

1462.

Louis donne au Comte de Charolois le gouvernement de Normandie.

Conspiration contre le Comte.

Crouy passe au service de France.

Philippe, au Sacre de Louis XI, lui rendit hommage pour les deux Bourgognes, la Flandre & l'Artois & s'engagea de le servir de sa personne & de ses biens sans distinction. Louis lui en marqua sa reconnoissance, en donnant au Comte de Charolois le gouvernement de Normandie, avec trente mille livres de pension, & nomma en même tems Jean de Crouy, Grand-maitre de sa maison. Le Comte qui haïssoit Crouy & qui n'aimoit point le Roi, à cause de sa dissimulation & de la fausseté de son caractere, s'opposa à la restitution des villes de Picardie cédées à Philippe par le traité d'Arras, mais rachetables. Crouy agissoit auprès du Duc de Bourgogne pour l'engager à la cession. Louis & Crouy, pour prévenir les effets de l'animosité du Comte, inspirerent à son pere des soupçons contre lui. Koesling qu'ils avoient mis auprès de Philippe, ayant ouï-dire à Crouy & à de Lannoy, qu'ils devoient songer à se mettre a couvert de la haine de leur ennemi, saisit cette ouverture & envoya Ivoy, Gentilhomme Bourguignon, acheter du poison à Florence. Ivoy réclama la somme qui lui avoit été promise pour cette commission. Koesling refusa. Ivoy se plaignit, & tout fut découvert. Le Comte de Charolois demanda justice à son pere & Koesling périt sur l'échaffaut, (4) avec Ivoy. Crouy prit le parti de passer au service de France, avec le consentement de Philippe, qui le vit partir avec beaucoup de regret. Ce Prince ne pouvant plus supporter les hauteurs du Comte de Charolois, résolut de

(1) Oliv. de la March. L. I. c. 33. Manif. de Wesop. (2) Dan. Mezer. Hist. Regne de Ch. VII. (3) Petit Chron. de Holl. T. I. L. IV. Reig. Chr. de Zelande. (4) Petit Ibid.

SECT. IV. *Hist. de Hollande. 1434-1482.* le faire arrêter; mais le Prince prévint ses ordres & se retira en Hollande, où il gouverna en maître absolu, changeant le Magistrat des villes & réformant le Conseil de Hollande. Il obtint des Etats un acte, par lequel ils le reconnoissoient pour Souverain au défaut de son pere.

Philippe veut faire arrêter le Comte. Enfin Crouy parvint à faire consentir Philippe à la restitution des villes de Picardie, moyennant les quatre cens cinquante mille livres portées par le traité d'Arras. Le traité fut signé à Hesdin par les deux Souverains. Louis, dans cette entrevue, détourna Philippe de l'expédition que le Pape lui avoit fait promettre contre le Turc, & dans laquelle le Duc de Bourgogne avoit engagé plusieurs Princes ses voisins. (1) Le Comte de Charolois refusa de ratifier la cession & fit à son pere les reproches les plus amers: il forma avec François II, Duc de Bretagne, avec le Duc de Berry & quelques Seigneurs, une ligue contre Louis. *Le Comte forme une ligue contre Louis XI.* Cette ligue avoit pour agent secret, Jean de Romillé, Vice-Chancelier de Bretagne, qui, sous l'habit de moine, passoit souvent en Angleterre pour négocier l'alliance d'Édouard. Louis XI ayant eu avis de cette confédération, s'en plaignit à Philippe, qu'il acheva de brouiller avec son fils; mais l'Evêque de Tournay détermina celui-ci à demander pardon à son pere. Ce Prince impétueux part aussitôt pour Bruxelles, pénetre dans l'appartement du Duc qui ne l'attendoit pas, & tombe à ses genoux: le Duc le releve, l'embrasse & tout est oublié. (2) *Le Comte est réconcilié avec son pere.* Cette réconciliation du pere & du fils ulcéra le cœur de Louis XI, qui donna une troupe bien déterminée au bâtard de Rubempré pour enlever le Comte de Charolois. 1464. Rubempré remonta secrétement la Meuse & pénétra dans Gornichem, résidence du Prince, qui heureusement étoit alors à la Haye. *Louis XI veut faire enlever le Comte.* Ces étrangers parurent suspects; le Bourguemestre en donna avis au Comte, qui lui envoya ordre de les faire arrêter. (3) Louis en demanda raison au Duc & sollicita la liberté du bâtard de Rubempré, qui, disoit-il, n'avoit eu d'autre projet que de s'assurer de Romillé. *Ce projet est découvert.* Le Duc répondit aux Ambassadeurs que son fils avoit eu ses raisons pour faire arrêter Rubempré, & que, s'il étoit innocent, on lui rendroit la liberté. Le Chancelier de Morvilliers, l'un des Ambassadeurs, ayant répondu au Comte de Charolois, qui avoit voulu l'interrompre, qu'il n'étoit pas chargé de traiter avec lui, mais avec son pere; le Duc imposa silence à son fils, qui le lendemain dit à l'Archevêque de Narbonne, qu'avant qu'il fût un an, Louis pourroit bien se repentir de lui avoir fait laver la tête par son Chancelier. (4)

1465. Edouard IV venoit d'épouser la belle Rivers. Cette alliance déplaisoit aux Anglois. Le Roi pria le Comte d'engager quelque Seigneur de la reconnoître pour sa parente. Le Connétable de St. Pol la reconnut. Par reconnoissance Edouard sacrifia au Comte de Charolois, toutes les lettres par lesquelles Louis le sollicitoit d'entrer dans une ligue contre le Duc de Bourgogne. *Edouard découvre au Comte une ligue de Louis XI.* Le Comte les communiqua à son pere dont la maladie lui laissoit la facilité de se venger de ses ennemis; mais Philippe convalescent, indigné contre son fils de la confiscation des Seigneuries & des Charges que possédoit

(1) Monstrelet. vol. III. Daniel Hist. de France.
(2) Ducl. Hist. de Louis XI.
(3) Mém. d'Oliv. de la Marche. L. I. c. 35.
(4) Mem. de Philippe de Comm. L. I. c. I.

doit Crouy, vouloit le tuer dans sa fureur. On tenta d'inutiles efforts pour le réconcilier avec son fils ; mais le Comte prit encore sur lui d'aller se jetter aux genoux du Duc, qui, les larmes aux yeux, le releva & lui pardonna.

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Le Duc de Berry, frere unique de Louis XI, s'étoit réfugié en Bretagne: il écrivit à Philippe pour le prier de l'aider de ses forces & de ses conseils. L'Evêque de Tournay lut sa lettre aux Etats Généraux assemblés à Bruxelles. Le Duc déclara qu'il entroit dans la ligue & donna le commandement de l'armée au Comte de Charolois, à qui il dit en partant, que s'il tomboit en quelque péril, il ne l'y laisseroit pas, falloit-il cent mille hommes. (1) L'armée du Comte, forte de quinze mille hommes, devoit joindre celle de Bretagne. Il marcha vers Peronne, s'empara de Bray sur Somme, Roye, Nesle, Montdidier, Beaujeu, & vint camper entre St. Denis & Paris, où devoient se rendre tous les Seigneurs de la ligue; mais ayant manqué, le Comte passa la Seine pour aller joindre les Bretons; il insulta les Fauxbourgs de Paris. Il marchoit vers Etampes; il apprit que le Roi venoit au secours de la capitale & qu'il couchoit à Châtres, ce qui obligea le Comte de s'arrêter à Montlhery. Dès le point du jour Louis découvrit les ennemis, qu'il croyoit devant Paris: il rangea son armée en bataille. Le Comte observa le même ordre que lui. Le combat fut long & opiniâtre: beaucoup de monde fut tué de part & d'autre ; mais aucun n'eût l'avantage: il y eut de chaque côté des fuyards, qui firent cinquante lieues, croyant également qu'ils avoient perdu la bataille. (2) Le Comte fut blessé à la gorge. Le Roi se retira à Corbeil & rentra dans Paris. Le champ de bataille demeura au Comte de Charolois. Il fut joint par les Bretons: les Comtes de Dunois, de Dampmartin, de Loheac, les Seigneurs de Bueil, de Gaucourt & d'Amboise lui conduisoient huit cens hommes d'armes & six mille chevaux légers. Deux jours après, ils furent joints par les Ducs de Bourbon, de Nemours & de Calabre, par le Duc d'Armagnac & les Suisses; ensuite par Neuf-châtel avec six cens lances & l'infanterie Bourguignone. Cette armée forte de cent mille hommes, passa la Seine & bloqua Paris. Dunois somma la ville d'ouvrir ses portes au Duc de Berry & de nommer des Commissaires pour travailler à la réforme du gouvernement. Louis travailloit sourdement à désunir les confédérés. La sensibilité que le Duc de Berry avoit témoignée, en voyant le champ de bataille de Montlhery, jonché de morts & de blessés, fit imaginer au Comte de Charolois que ce jeune Prince pourroit bien se repatrier avec son frere, & négocia auprès d'Edouard IV.

Le Comte de Charolois marche au secours du Duc de Berry.

Insulte les fauxbourgs de Paris.

Bataille de Montlhery. Le Comte est blessé.

Joint par les Bretons, il bloque Paris.

Il négocie avec Edouard.

Cependant Louis par le conseil de Sforce, Duc de Milan, consentit à promettre à chacun des confédérés en particulier, une partie de ce qu'il demandoit. Il y eut deux entrevues entre ce Monarque & le Comte de Charolois. Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle que la veuve de Brezé, Sénéchal de Normandie, avoit livré Rouen aux agens du Duc de Berry, qui demandoit & à qui Louis refusoit cette province en appanage. Le Roi se rendit au château de Vincennes, les Princes s'y trouverent & la paix fut

Intrigues de Louis XI.

Paix de Vincennes.

(1) Duclos Hist. de Louis XI. Daniel, Mezeray, Monstrel. vol. III. (2) Mém. de Philippe de Commin. T. I. L. I. (3) Oliv. de la Marche. L. I. c. 35.

SECT. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

conclue: il y eut un traité particulier avec le Comte de Charolois pour la restitution des villes de Picardie. (1) La réconciliation entre ces deux Princes fut si parfaite, que Louis s'etant rendu sans escorte au camp du Comte, pour assister à la revue de ses troupes, celui-ci leur dit en leur montrant le Roi: „ voilà le Souverain à qui nous appartenons, pour le „ servir envers & contre tous, toutes les fois qu'il jugera nécessaire de „ nous commander." (2)

Réconciliation de Louis & du Comte.

Diversion des Liégeois en faveur de Louis.

Après cette guerre le Comte marcha contre les Liégeois. Louis XI, pour faire diversion, les avoit engagés d'attaquer Philippe: ils avoient ravagé le Luxembourg; mais le succès de la bataille de Montlhery leur avoit fait tomber les armes des mains. Ceux de Dinant croyant, au contraire, que les Flamans avoient été mis en déroute, pendirent en effigie le Comte de Charolois. Louis avoit promis aux Liégeois de ne pas conclure la paix sans les appeller: mais effet ordinaire des alliances entre le fort & le foible, qui ne peut que se soumettre; ils s'y fioient encore, lorsqu'ils apprirent que le Comte marchoit contre eux: ils demanderent la paix à Philippe, qui leur accorda quinze jours pour faire leurs propositions. Le Comte, quoique fâché de ce délai, suspendit sa marche. Ils demanderent un nouveau délai, qui leur fut accordé: enfin différant toujours, le Comte écrivit à son pere qu'il se remettoit en marche. Alors les Liégeois se hâterent de signer le traité, par lequel ils s'engagerent de payer en dédommagement des ravages du Luxembourg, six cens mille florins du Rhin & deux mille florins par an au Duc Philippe, leur Avoué & leur Protecteur. (3) Le Comte, après avoir fait publier ce traité, licencia son armée sans la payer, en s'excusant sur le mauvais état de ses finances.

Ils en sont punis.

1466.

Louis, pour qui les engagemens les plus sacrés n'étoient pas les plus inviolables, armoit, sous prétexte que les Anglois menaçoient la Normandie d'une descente, & Philippe apprit qu'il sollicitoit les Liégeois à reprendre les armes. Charles, avec ce qu'il put rassembler de troupes, assiégea Dinant. Philippe alla en personne à ce siege avec le Connétable de St. Pol. Les assiégés faisoient de fréquentes sorties; ils furent repoussés & St. Pol entra avec eux dans le fauxbourg; ils y mirent le feu: le Comte éleva ses batteries sur les ruines & somma la ville. On lui répondit qu'il se hâtoit trop de parler en maître. Charles fit jouer toute son artillerie, & fit plusieurs breches: les habitans lui envoyerent huit députés pour capituler: il leur répondit qu'ils avoient attendu trop tard. La ville fut emportée & pillée, les tours & les églises furent rasées, les habitans passés au fil de l'épée & huit cens noyés dans la Meuse. (3) Les Liégeois venoient au secours de Dinant: Charles marcha au devant d'eux; ils demanderent l'exécution du traité: le Prince n'y voulut consentir qu'après qu'on lui eût livré trois cens ôtages.

Louis les excite encore.

Dinant pris & saccagé.

1467. *Mort de Philippe.*

Philippe ne survécut que peu de tems à ces événemens, il mourut d'une

(1) Oliv. de la Marche. L. I. c. 35. Ducl. Hist. de Louis XI. T. I. L. III. (2) Ducl. ubi supr. Monstr vol. III. L. IV. (3) Mém. de Philip. de Commin. L. II. Reig. Chron. de Zéland. T. II.

inflammation de gorge le 15 Juin 1467: il avoit perdu la parole, lorſque le Comte de Charolois arriva; il ſe mit à genoux & lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avoit donnés. Philippe lui ſerra la main & expira âgé de 72 ans. Sage, prudent & courageux, il préféra la paix à la guerre; il eut l'ame tendre & compatiſſante; il eut mérité le titre de *Bon*, que l'Histoire lui donne, s'il eut été moins avide de s'aggrandir aux dépens de ſon honneur, (1) s'il eut été moins ſévere dans la punition des fautes, s'il eut mis moins d'impôts ſur ſes ſujets, & s'il eut moins aimé l'argent. Il fut pere tendre & ami fidele. Il avoit épouſé en premieres nôces, Michelle fille de Charles VI, morte ſans enfans; en ſecondes nôces Yolande Comteſſe d'Eu, veuve du Comte de Nevers, qui ne lui donna point de poſtérité: il eut d'Iſabelle de Portugal, ſa troiſieme femme, Antoine & Joſſe qui moururent au berceau, & Charles qu'il inſtitua unique Héritier de ſes Etats. Il eut dix-neuf enfans naturels, dix garçons & neuf filles.

Hiſt. de Hollande. 1431-1482.

Les progrès du Commerce opérerent un grand changement dans les mœurs ſous le regne de Philippe. Les richeſſes rendues plus communes amenerent le luxe dans les habits & dans la vie privée: les hommes ſe vêtirent d'étoffes fines & les femmes rechercherent les plus précieuſes. Les velours étoient devenus ſi communs que les domeſtiques même portoient des veſtes & des culottes de cette étoffe. Lorſque Philippe devint chauve, les jeunes gens couperent leurs cheveux & prirent la perruque, tant le luxe amollit les ames & diſpoſe à la flatterie. Les femmes éleverent leur coëffure à une hauteur ridicule: leurs talons étoient ſi hauts qu'à peine elles pouvoient ſe ſoutenir. La licence compagne du luxe, entraîna le libertinage, la débauche, les infidélités dans le mariage, que n'autoriſoit que trop l'exemple du Prince. Les arts & les ſciences gagnerent beaucoup à cet accroiſſement de richeſſes; mais il ne faut pas en conclure avec J. J. Rouſſeau, que les arts & les ſciences ſoient la cauſe de la corruption des mœurs; mais ſeulement que la même cauſe qui facilite le progrès des connoiſſances, produit la dégradation des vertus. (2)

Charles I, dit le Hardi ou le Téméraire: Vingt-ſixieme Comte. Economie de Philippe. Réglemens de Charles. Il ſe fait inaugurer à Gand. Emeute des Gantois.

Charles ennemi du luxe & de la moleſſe, ne réprima ni l'un ni l'autre; il ne reſpira que la guerre, & crut être un grand Monarque, parce qu'il fut un guerrier audacieux. Ce Prince trouva dans le tréſor de ſon pere quatre cens mille couronnes d'or, & ſoixante-douze mille marcs d'argent. On évalua ſes meubles, ſes bijoux & ſon argenterie à plus de quatre millions. Les premiers ſoins de Charles furent de parcourir les Provinces & d'y faire de ſages réglemens. Il ſe flatta qu'en recevant à Gand l'inveſtiture du Comté de Flandre, & en rappellant les bannis, il fléchiroit l'indocilité des Gantois. Ils auroient obtenu davantage s'ils avoient ſenti le prix de ces faveurs; mais ils imaginerent qu'elles étoient un effet de ſa foibleſſe & de ſa crainte. Il fut bien étonné le lendemain même de cette grace, de ſe voir inveſti dans ſon palais, par un peuple menaçant, qui demandoit à grands cris la ſuppreſſion des impôts, le rétabliſſement de ſes privileges, l'ouverture de la porte murée & la deſtruction de la pyramide élevée depuis la derniere révolte.

(1) Jaqueline de Baviere ſera toujours l'éclipſe de ſa gloire. (2) Diſcours de J. J. Rouſſeau ſur les ſciences & les arts.

SECT. IV. *Hiſt.* de Hollande. 1434-1482.

Charles diſſimula, accorda tout, partit & dès qu'il fut en ſûreté, révoqua tout. L'exemple des Gantois entraîna Malines dans la révolte; les bourgeois chaſſèrent leur Gouverneur & raſerent leur citadelle: Charles abolit leurs privileges & les condamna à payer trente mille Lions d'or.

Révolte de Malines punie.

Nouvelle révolte des Liégeois.

Les Liégeois ſoulevés par les intrigues de Louis XI, reprirent les armes, ſe ſaiſirent de Louis de Bourbon leur Evêque, couſin du Duc, & ſaccagerent Huy. Charles réſolu de punir les rebelles, raſſembla ſon armée. (1) Alors Louis lui envoya propoſer de renoncer à ſon alliance avec le Duc de Bretagne, & à cette condition lui promit d'abandonner les Liégeois: Charles répendit que les Liégeois étoient des rebelles, & que les Bretons avoient toujours été fideles aux traités: qu'il étoit autoriſé à ſe venger des uns, & que le droit des gens devoit mettre les autres à couvert des menaces de Louis. (2)

St. Tron eſt inveſti.

Les Liegeois marchent au ſecours.

Ils ſont battus. St. Tron ſe rend.

Charles inveſtit St. Tron, fit venir les trois cens ôtages Liégeois &, quoique ſon conſeil opinât à leur faire couper la tête, il les renvoya dans leur ville, après leur avoir fait prêter ſerment qu'ils ne ſerviroient jamais contre lui. Cet acte de générosité toucha peu les Liégeois, qui vinrent au nombre de trente mille au ſecours de St. Tron. Le Duc alla à leur rencontre, força leurs retranchemens & remporta ſur eux une victoire complette: neuf mille reſterent ſur le champ de bataille; le reſte prit la fuite & St. Tron capitula.

Confuſion dans Liege.

Charles dépêcha un courier à Louis pour lui annoncer cette victoire. La diviſion regnoit dans Liege. Le Sénat vouloit la paix; le Peuple excité par les François demandoit la guerre. Le Sénat l'emporta, & lorſque Charles parut, on lui offrit les clefs en le priant de ſauver la ville du pillage. Le Duc en préſence de l'Envoyé de Louis chargea d'Imbercourt de s'emparer d'une des portes. Le peuple toujours excité par les François, vouloit ſe défendre, malgré le traité. Le Sénat envoya prier d'Imbercourt de différer juſques au lendemain ſon entrée dans la ville. Il ſe logea dans le fauxbourg avec des ôtages. A neuf heures il entendit les cloches des aſſemblées, & comprit que le peuple reprenoit le deſſus. Il dépêcha au Sénat pour l'engager de ne pas expoſer la ville à la vengeance d'un vainqueur outragé, mais dont il lui garantiſſoit la clémence, ſi l'on ſe confioit à lui. On s'aſſemble; les ôtages que d'Imbercourt a députés déterminent le peuple à s'en rapporter à la parole du Duc. Liege ouvre ſes portes, Charles entre par la breche, ſe contente de faire deſarmer les habitans & de faire exécuter ſix des ôtages qu'il avoit renvoyés ſur leur ſerment & qui avoient repris les armes. Il détruiſit néanmoins les fortifications, donna le gouvernement à d'Imbercourt, (3) changea les magiſtrats & exigea une ſomme conſidérable pour les frais de la guerre. (4)

Entrée de Charles dans la ville: ſa clémence.

Traité entre Charles & le Roi d'Angleterre.

Louis malgré tous ſes efforts, & malgré les pieges inutiles de Baluë, n'ayant pu parvenir à rompre les traités d'Alliance entre Charles & le Duc de Berry, demanda une entrevue au Duc de Bourgogne, qui l'accepta: elle fut indiquée à Peronne. (5) Dans l'intervalle Charles conclut une ligue offenſive contre la France, avec Edouard IV, Roi d'Angleterre. Le traité de

(1) Reigersb. Chron. de Zélande. part. II. (2) Petit Chron. de Holl. T. I. L. IV. (3) Heuter rer. Burg. L. V. c. 4. Philippe de Comm. L. II. (4) Dan. Mez. dans Louis XI. (5) Hiſt. Comit. Holl. Barland.

Commerce fait pour trente ans, par les soins de la Duchesse douairiere, fut confirmé, & le mariage du Duc avec Marguerite d'York fut fixé au 16 Juillet. (1) Charles étoit veuf d'Isabelle de Bourbon, morte en 1465. Il n'en avoit qu'une fille, Marie, cause de tant de guerres. Ce Prince qui n'avoit pas encore pris possession des Comtés de Hollande & de Zélande, profita du reste du tems pour se faire inaugurer. Il reçut à Middelbourg le serment des villes de Zélande; (2) il fut ensuite inauguré à la Haye pour la Hollande: il exigea de ses nouveaux sujets un don gratuit de cinq cens trente-deux mille huit cens écus. Cette exaction qu'il fallut payer en quatre ans, occasionna quelques murmures; mais le Duc les appaisa par sa fermeté & en renouvellant les privileges. (3)

Hist. de Hollande. 1434-1482.

1468. Inauguration de Charles.

Louis se rendit à Peronne sans escorte; il étoit accompagné du Cardinal Baluë, du Duc de Bourbon, du Connétable St. Pol & de quelques autres Seigneurs. Il croyoit séduire Charles par cette marque de confiance. Celui-ci, qui savoit que Louis avoit des émissaires à Liege, pour exciter le peuple à la révolte, étoit arrivé au jour marqué, accompagné des troupes des Pays-bas, & suivi de près, par le Grand-maréchal avec l'armée de Bourgogne. Le Duc reçut Louis hors des portes & le logea dans la maison du receveur des domaines, qui étoit la plus belle. Le Roi parut étonné de la suite de Charles; mais il le fut bien davantage, lorsqu'il vit arriver les troupes de Bourgogne, ayant à leur tête l'Evêque de Geneve, Philippe de Bresse & le Comte de Romont, tous les trois de la maison de Savoye & ses ennemis particuliers; il en fut si effrayé, qu'il demanda au Duc de le loger dans le château: il eut bientôt d'autres allarmes. Il avoit mandé à ses émissaires de Liege, d'empêcher le peuple d'éclater jusques après l'entrevue: ses ordres étoient arrivés trop tard. Le courier apporta la nouvelle du massacre d'Imbercourt, du sac de la ville de Tongres, de l'emprisonnement de l'Evêque de Liege, du meurtre de cinq ou six chanoines & d'un grand nombre de Bourguignons. (4) Le Duc à cette nouvelle cria à la perfidie, & dans sa fureur il fit fermer les portes de Peronne & investir le logement du Roi. Ce Prince fut pendant trois jours dans la plus cruelle frayeur: il se trouvoit logé au pied de la Tour où le Comte de Vermandois avoit autrefois fait mourir Charles le Simple; circonstance qui affectoit singulierement l'esprit superstitieux de Louis. Il eut recours à sa politique ordinaire: à force d'argent il gagna quelques domestiques du Duc & surtout Philippe de Commines. Ils vinrent à bout d'adoucir l'esprit de leur maître & de l'engager à assembler un Conseil. Louis en avoit gagné les chefs par les mêmes voyes. Le résultat fut que l'entrevue auroit lieu; en conséquence le Duc entra brusquement dans la chambre du Roi, & lui demanda fiérement s'il vouloit jurer d'être plus fidele à ses engagemens, donner à son frere la Champagne & la Brie en échange du Berry, & l'accompagner à Liege? Louis jura tout & le traité fut signé sur le champ. (5)

Entrevue de Charles & de Louis à Peronne.

Nouveaux soulevemens à Liege: massacre d'Imbercourt & des Bourguignons.

Le logement de Louis est investi: ses craintes.

Il adoucit par ses intrigues l'esprit de Charles.

Le Duc l'engage à le suivre à Liege.

Les deux Princes partirent le lendemain: l'un escorté de trois cens Gen-

(1) Rymer Act. Pub. Ang. T. V. part. II. (2) Addit. aux Mém. de Comm. T. III. Reig. Chr. de Zél. p. II. (3) Manif. de Rotterd. & des autres villes. (4) Daniel, Mezer. Hist. de Fr. supr. Tom. 30. p. 548. (5) Addit. aux Mém. de Commin.

Sect. IV. Hist. de Hollande 1434-1482.

tilshommes de sa garde Ecossoise; l'autre à la tête d'une armée formidable. Neuf-châtel, Grand-maréchal qui conduisoit l'avant-garde, rencontra l'armée des Liégeois, la battit & la poursuivit jusques aux portes de la ville, qui se trouva investie par l'arrivée de l'armée. Charles & Louis se logerent dans le fauxbourg. Ils coururent risque d'être enlevés de leurs maisons, dont les derrieres n'étoient point gardés. Les propriétaires donnerent avis au conseil de ville de la facilité d'exécuter ce projet, qui ne manqua que par l'avidité des soldats qui s'amusoient à piller, tandis que Louis & le Duc défendoient l'entrée des appartemens. (1) Quoique Liege fût sans fortifications, les assiégés se défendoient avec vigueur. On délibéra de donner l'assaut; Louis vouloit qu'on différa au lendemain dans l'espérance de sauver la ville: Charles lui dit avec fierté, qu'il étoit le maître de se retirer à Namur. Charles lui dit qu'il ne craignoit point le danger & se mit à la tête des assiégeans. (2) L'assaut fut donné le dimanche. Les bourgeois qui croyoient ce jour consacré au repos, se délassoient des fatigues des jours précédens. Les Bourguignons entrerent sans obstacle: une partie du peuple s'enfuit dans les Ardennes & y périt de faim. La ville fut livrée au pillage, aux flammes & au meurtre. On n'épargna que les églises. Louis auteur & témoin de ces dévastations, étoit forcé d'y applaudir & de faire sa cour à son vassal, comme dit Mezerai; (3) il obtint enfin la permission de partir: le Duc l'accompagna pendant une demi-lieue, & revint à Liege faire noyer dans la Meuse huit cens prisonniers: il étendit sa vengeance sur le pays de Franchemont, y passa tout ce qu'il y rencontra au fil de l'épée, & livra les villages au feu.

Liegeois battus. Liege investi. Charles & Louis sur le point d'être enlevés. La ville est prise d'assaut. Cruelle vengeance de Charles.

1469. Charles alla en Zélande: il y rendit la justice en personne trois fois la semaine: il étoit craint & respecté: il n'avoit qu'à se montrer pour appaiser les rixes & les émeutes. Uffo de Dokum lui offrit de le faire reconnoître dans le Westergo. Le Bourgmestre d'Enkhuisen y fut envoyé; mais les Frisons refuserent sous prétexte qu'ils relevoient de l'Empire. Il étoit résolu de recourir à la force: il faisoit des préparatifs, lorsque les affaires d'Angleterre l'obligerent de différer cette expédition. (4)

Il rend la justice par lui-même. Les Frisons refusent de le reconnoître.

Le Comte de Warwick, qui avoit placé Edouard IV sur le trône, avoit essuyé de la part de ce Prince des traits d'ingratitude qui l'exciterent à l'en faire descendre. Depuis longtems les factions de la Rose rouge & de la Rose blanche faisoient passer alternativement la Couronne de la maison d'York dans celle de Lancastre. Warwick sortit du Royaume, soutenu en secret par Louis: il couvrit la Manche de ses corsaires, qui attaquoient indistinctement amis & ennemis; il s'étoit présenté devant Calais & avoit été repoussé. (5) Les vivres manquant dans ses vaisseaux, il enleva une escadre Hollandoise, qui venoit de la Rochelle, & qu'il conduisit dans les ports de France. Charles également irrité contre le Roi & contre Warwick, écrivit à l'Amiral de Bourbon & à l'Archevêque de Narbonne pour lui faire obtenir une prompte satisfaction, & leur marqua que s'ils n'y pourvoyoient pas, il

Troubles d'Angleterre. Fomentées par Louis. Vaisseaux Hollandois enlevés. Plaintes de Charles à Louis.

(1) Mém. de Commin. T. I. L. II. c. 7. (2) Petit Chron. de Holl. T. I. L. V. (3) Abrégé Chron. de l'hist. de Fr. T. III. p. 530. (4) Egid Bening, Hist d'Ostf. L. II. c. 110. (5) Phil. de Comm. L. III. c. 4, 15. Rapin Thoyr. Hist. d'Anglet. T. IV.

y pourvoiroit à l'aide de Dieu, sans égard à leurs procédures trop arbitraires & trop longues. (1) Il mit aussitôt en mer une flotte sous les ordres de Henri de Borselen, Seigneur de Veere. Warwick qui se trouvoit inférieur voulut se retirer dans la Seine, mais les Zélandois lui couperent le chemin, & le forcerent à se faire échouer sur les côtes de Normandie. Il n'y fut point en sûreté: Borselen brûla plusieurs de ses vaisseaux & en emmena dix en Zélande. (2) Warwick fut ramené en Angleterre par l'escadre du Duc de Clarence: plus furieux de l'échec qu'il venoit de recevoir, il rassembla une armée formidable, enleva Henri de la Tour de Londres, & le replaça sur le trône. Dès qu'Edouard se vit abandonné des siens, il s'embarqua avec cinq cens soldats, sur deux vaisseaux Zélandois, & vint aborder à Alkmaar, si dépourvu d'argent, que ne sachant comment payer son passage, il donna au Capitaine son habit, dont la fourrure étoit d'un très grand prix. (3)

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Les Zélandois forcent Warwyk à se faire échouer.

Edouard réfugié en Hollande.

Louis & Charles, dont cette révolution dérangeoit les projets, chercherent à en tirer parti. Louis se prévaloit de la retraite d'Edouard dans les Etats du Duc; le Duc prétendoit qu'ayant traité avec la nation, c'étoit à la nation & non au Roi à lui garantir le traité, & que d'ailleurs Henri VI étoit son parent: il ne voulut point se déclarer ouvertement pour Edouard; mais comme il craignoit que la France & l'Angleterre ne s'unissent, il fit préparer secrétement quatre gros vaisseaux, en loua quatorze aux Osterlingues, équipa cette flotte à ses frais & fit repasser son beau-frere en Angleterre; il l'avoit fait précéder de dix mille soldats, qu'il avoit fait embarquer à Veere & qui passerent sans être découverts. Dès qu'Edouard fut parti, le Duc témoigna le plus grand étonnement & publia un édit, qui défendoit à ses sujets de lui donner aucun secours, sous peine de mort. (4)

1471.

Charles travaille secrétement à le replacer sur le trône.

Il le fait repasser en Angleterre.

Cependant Louis cherchoit à éluder le traité de Peronne. Il se plaignit aux Etats assemblés que le Duc retenoit injustement St. Valery, qui appartenoit au Comte d'Eu. La Requête fut envoyée au Parlement, qui ordonna que Charles seroit assigné. Louis voulut que l'huissier chargé de l'assignation, signifiât l'exploit en parlant à sa personne: l'huissier fut assez hardi ou assez adroit pour remplir sa commission. Charles en fut si indigné, qu'il assembla ses troupes; mais Louis qui ne se sentoit pas assez fort, traina les choses en longueur, & obligea Charles de renoncer à sa vengeance. Dans ce tems le Duc de Bourgogne recevoit des avis de tous côtés, de se tenir sur ses gardes. Jean de Châlons, Prince d'Orange, l'abandonna; Baudouin un de ses freres bâtards avoit résolu de l'empoisonner; le Duc de Bretagne renonça à son alliance; St. Pol s'empara de St. Quentin; (5) Amiens refusa de le recevoir: il étoit sans troupes & se renferma dans Arras: il fit prier secrétement le Connétable de ne pas le presser. St. Pol répondit que son sort étoit entre ses mains, & que s'il vouloit donner sa fille en mariage au Duc de Berry, ce Prince, en se déclarant ouvertement pour lui, entraîneroit tous ses partisans. Le Duc ne promit rien, assembla des troupes, s'empara de Pequigny & insulta Amiens pour engager le Connétable à lui livrer bataille: mais voyant que le Roi s'avançoit avec des forces supérieures, il évita le

Assignation donnée par huissier à Charles de la part de Louis.

Guerre déclarée.

Le Duc de Bourgogne tenté par St. Pol.

Il entre dans la Picardie.

(1) Duclos Hist. de Louis XI, Tome II. (2) Reigersb. Chr. de Zél. p. II.
(3) Rapin Thoyras Hist. d'Anglet. T. II, L. 12. (4) Petit Chr. de Holl. T. I, L. 5. (5) Duclos Hist. de Louis XI. Philipp. de Comm. L. II, c. 5.

Sect. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

combat, écrivit à Louis, lui découvrit les intrigues de ceux qui l'entouroient & lui fit part des propositions du Connétable. Le Roi naturellement soupçonneux, consentit à une trêve d'un an. (1)

Edouard remonte sur le trône d'Angleterre.

Reconnoissance d'Edouard envers les Hollandois.

Edouard fut reçu froidement en Angleterre: il affecta de n'être venu que pour rentrer dans son Duché d'York, & non pour chasser Henri du Trône: ce projet qui ne compromettoit personne, ranima ses partisans: enfin ayant gagné le Duc de Clarence son frere, il se déclara ouvertement. Les deux freres se réunirent: Warwick accourut; les deux armées se rencontrerent dans la plaine de Barnet, près de Londres. Warwick & Montaigu périrent dans le combat, & Edouard victorieux remonta sur le trône. Henri fut renfermé dans la Tour & poignardé de la propre main de Glocester. (2) Edouard devoit beaucoup au Duc de Bourgogne; il ne fut point ingrat: il accorda à la ville de Veere, une entiere liberté de Commerce en Angleterre, à l'exception de celui des Laines. Il fit Borselen Grand-Chambellan & Conseiller d'Etat, & Gruthuisen qui l'avoit reçu à son débarquement en Hollande, fut fait Comte de Winchester.

Révolte à Hoorn.

Ses manufactures ruinées.

Un Subside de cinq cens mille écus que Charles se fit accorder par l'assemblée des Etats pour rétablir & pour augmenter ses forces, occasionna une révolte à Hoorn. (3) Il fallut asseoir l'imposition sur les denrées; le Prince la donna à ferme & le fermier fit la perception sans miséricorde. La ville avoit demandé une diminution sur la taxe & avoit été refusée. Le Duc lui avoit permis d'établir une brasserie, & pour faciliter le débit avoit imposé les bierres étrangeres à quinze sols par tonneau: le peuple rejetta la fabrique & refusa de payer le droit sur les bierres du dehors. On voulut faire exécuter l'édit, le peuple se souleva. Les corps des métiers déployerent leurs enseignes. La maison du receveur fut pillée & saccagée, les tonneaux de bierre enfoncés & le tumulte sembloit annoncer de plus grands maux; il cessa par la punition des principaux mutins; mais les manufactures furent ruinées par le bannissement & par la désertion des ouvriers. (4)

Hostilités entre la France & la Hollande.

Louis amuse le Duc.

Mort du Duc de Berry, empoisonné par un moine.

Louis avoit promis par le dernier traité, de protéger le Commerce de Hollande & d'indemniser les Hollandois des maux que ses armateurs leur avoient faits; (5) cependant plusieurs bâtimens enlevés à la hauteur de Catwyk, furent conduits à Dieppe avec le commandant & les matelots. Les Zélandois armerent & coururent sus les François. Le Duc entra en campagne; mais Louis l'amusa par des propositions, en attendant que la mort du Duc de Berry, qu'on le soupçonne d'avoir prévue, l'eût mis en possession de l'appanage de ce Prince. Le Duc mourut en effet à point marqué: le Roi s'empara de la Guyenne, où il avoit envoyé des troupes peu de tems avant cette mort, & força le Duc de Bretagne de renoncer à l'alliance du Duc de Bourgogne. Celui-ci indigné de l'affreuse destinée du Duc de Berry, empoisonné par un méchant moine, (6) entra dans la Picardie, le fer & la flamme à la main, fit un bucher de tout le plat pays, vengea la mort du Duc par le mas-

(1) Ducl. Hist. de Louis XI. T. II. Philippe de Comm. Preuves. (2) Rapin. Thoyras, Hist. d'Angl. T. II. L. 12. (3) Petit Chron de Holl. T. I. L. 5. (4) Regist. des assemblées de Holl. (5) Preuv. sur Comm. T. II. L. 5. (6) Mezer. Abr. Chron. T. III. pp. 539, 542.

massacre de tout ce qui tomba sous sa main; prit d'assaut Nesle, passa la garnison au fil de l'épée, égorgea les bourgeois jusques dans les églises; il eut poussé plus loin ses conquêtes, si son mauvais destin n'eût voulu qu'il s'opiniâtrât au siege de Beauvais, qui lui fit perdre inutilement six semaines & deux mille hommes, & qui l'obligea d'accepter la treve que le Roi lui proposa. (1)

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Charles ravage la Picardie. Echoue devant Beauvais. Treve. 1473.

Une émeute occasionnée à Zierikzée par la rigueur avec laquelle se faisoit la perception des impositions, détermina le Duc à quitter la France: le peuple attroupé avoit forcé l'hôtel de ville; le prêtre Simonszoon & Michel de Heenvliet, chargés par le magistrat de dresser les rôles, avoient été massacrés & leurs cadavres jettés par la fenêtre, les magistrats déposés, & remplacés par des gens de la lie du peuple. Charles accourt & ce peuple inconstant ayant le clergé à sa tête, & fondant en larmes, tombe aux genoux du Prince, qui touché des témoignages de son répentir, lui fait grace & se contente d'une amende de trente mille florins, payable en neuf termes. (2) Le Duc de Bourgogne fut appellé dans la Gueldre par la mort d'Arnoud d'Egmond. Le Traité que ce Prince avoit fait avec la France en 1460, lui avoit fait un ennemi de Philippe, qui, par le moyen de Catherine de Bourbon, sa belle-sœur, femme en secondes nôces d'Arnoud, engagea Adolphe, fils de ce dernier, à le détrôner. Il le fit enlever dans le tems qu'il alloit se coucher, & le fit conduire à Buuren en 1470. Le Duc de Cleves avoit fait quelques tentatives pour le délivrer. Le Comte de Charolois offrit sa médiation entre le pere & le fils. (3) Dans cet intervalle Florent d'Egmond, neveu d'Arnoud, renfermé avec lui, s'évada & forma une ligue avec le Duc de Cleves, les Comtes d'Ysselstein, de Cuilembourg & Bronkhorst. Adolphe confisqua leurs biens, & fit mettre le feu au château d'Ysselstein par quelques soldats assez hardis pour traverser la Hollande; Philippe les gueta au retour & les fit pendre: il cita Adolphe devant les Etats généraux. Adolphe comparut; mais craignant qu'on ne l'obligeât de délivrer son pere, il partit secrétement. Charles vivement pressé par l'Empereur & par le Pape, de procurer la liberté à cet infortuné vieillard, demanda en 1470, une entrevue avec Adolphe; quoique Charles fût son beau-frere, il l'obligea de consentir à la délivrance de son pere, & le fit garder à vue jusques à l'arrivée du vieillard. (4) Charles essaya de les accommoder; mais l'inflexible Adolphe refusa de laisser même le titre de Duc à son pere. (5) Cette obstination révolta Charles, dont le cœur panchoit pour le jeune Prince; celui-ci s'étant apperçu de son émotion, se sauva avant la décision, en habit de mendiant. Il fut reconnu, arrêté & conduit en prison au château de Namur. Les Gueldrois qui tenoient le parti d'Adolphe, refusoient de recevoir Arnoud, qui se trouvant sans secours & sans argent, engagea le Duché de Gueldre & le Comté de Zutphen au Duc de Bourgogne pour trois cens mille florins: le Duc mourut deux mois après, & comme Charles n'avoit pas encore payé la somme entiere, doutant de la validité de la vente, il se soumit à la décision de l'Ordre

Emeute à Zierikzée.

Appaisée.

Affaires de Gueldre.

Arnoud de Gueldre emprisonné par son fils.

Délivré par Charles.

Il engage la Gueldre à Charles.

(1) Petit Chron. de Holl. T. I. L. 5. (2) Regist. des Sent. Crimin. (3) Pontan. Hist. Gelri. L. X. (4) Add. sur Commin. T. III. (5) Mém. de Comm. L. IV. c. 1.

SECT. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

de la Toison d'or, qui jugea en sa faveur & condamna Adolphe à une prison perpétuelle. Charles fit signifier ce jugement aux villes: il trouva des oppositions; il acheta les droits de Gerard Duc de Berg & de Juliers, s'empara à main armée des villes opposantes, obligea Groningue à capituler & maître de cette Province, il en porta l'hommage à l'Empereur. (1)

Le Duc en porte l'hommage à l'Empereur. Charles demande le titre de Roi. L'Empereur manque à sa parole. Le Duc projette de s'emparer des places situées à la gauche du Rhin. Il assiege Nuis.

Cet accroissement de puissance l'engagea de proposer à l'Empereur Marie sa fille en mariage pour Maximilien, si, réunissant tous ses domaines, il vouloit lui donner le titre de Roi. L'Empereur y consentit: le couronnement devoit se faire à Treves; tout étoit prêt; Charles y parut avec une magnificence si éclatante que Fréderic en fut humilié. L'Empereur exigea que le mariage fût arrêté avant la Cérémonie: le Duc qui n'avoit aucune envie de marier sa fille, refusa d'y consentir (2) & Fréderic repartit pour Cologne. Charles ne fut point Roi, & Maximilien obtint quelque tems après la mort du Duc, la main de Marie. Charles pour se venger de l'Empereur, forma le projet de s'emparer de toutes les places fortes situées à la gauche du Rhin, depuis Nimegue jusqu'à Basle. (3) La Maison de Hesse & celle de Baviere étoient en dispute, à l'occasion de l'Archevêché de Cologne; une partie du Chapitre avoit nommé Robert fils de Louis, Duc de Baviere; l'autre appella sous le titre de Protecteur, Herman de Hesse: celui-ci s'empara de Nuis, & son concurrent implora le secours de Charles. Ce Prince assiégea Nuis avec dix-huit mille hommes; mais comme ces troupes ne suffisoient pas pour l'exécution de son vaste projet, & que ses coffres étoient épuisés, il imagina de mettre le Clergé à contribution. Pour y parvenir, il demanda des déclarations des revenus Ecclésiastiques. Le Clergé cria au sacrilege. Le Duc prononça des peines contre les réfractaires; mais, malgré l'activité de Charles & ses besoins pressans, les déclarations ne furent jamais données. (4) Il s'adressa à la Noblesse: il somma tous les gentilshommes de se rendre au camp de Nuis, & mit les exemptions à un prix proportionné aux revenus de leurs fiefs. Les villes contribuerent aussi à la formation de cette armée. Il mit de fortes contributions sur le plat pays, & la Gueldre fut moins ménagée que la Hollande & la Zélande. (5)

Il met des taxes sur le Clergé. Impôts sur la Noblesse & le plat pays.

1475. *Louis forme une Ligue contre Charles, qui en fait une contre Louis.*

Charles opposoit à la ligue que Louis formoit contre lui, un traité avec Edouard, par lequel ce Prince devoit entrer en France, attaquer la Normandie & se joindre au Duc de Bretagne, & en attendant donner des secours au Duc pour accélerer le siege de Nuis. Louis ignoroit ce traité, lorsqu'il engagea les villes du Rhin à lever seize mille hommes, l'Empereur à se mettre en mouvement, & René Duc de Lorraine à entrer dans le Luxembourg: il moyenna une alliance entre les villes d'Alsace & les Cantons Suisses, (6) qui rendirent Ferrette à Sigismond, Duc d'Autriche. A l'expiration de la treve, Louis s'empara de Corbie, de Roye, de Montdidier, prit Jacques de Luxembourg, frere du Connétable, qu'il garda à son service.

Les Hollandois battus sur mer par les François.

D'un autre côté, les villes de Hollande & de Zélande, dont les armateurs François ruinoient le Commerce, armerent tous les bâtimens qui étoient dans

(1) Teschem. Ann. Cliv. Cod. Diplom. (2) Ducl. Hist. de Louis XI. T. II. (3) Mém. de Philippe de Commin. L. IV. c. 1. (4) Grande Chron. Div. XXX. c. 84, 91. (5) Reigersb. Chron. de Zél. part. II. Boxhorn sur Reig. part. II. (6) Philippe de Comm. L. II. Preuves L. IV.

leurs ports. Leur flotte formidable alla chercher l'ennemi, l'attaqua & fut complettement battue: les François la poursuivirent jusques dans la Zuiderzée, & l'auroient détruite, s'ils eussent mieux connu cette mer. (1) Cependant Charles s'opiniâtroit devant Nuis, & quoiqu'il eût changé le siege en blocus, il en étoit presque aussi fatigué que les assiégés. Il regrettoit de s'être engagé si avant, & sentoit le préjudice que son obstination portoit à ses projets. D'un autre côté, Fréderic ne comptoit plus sur les secours promis par la France. Enfin le Légat offrit de tenir la ville en sequestre, jusques à ce que le Pape eût décidé entre Herman de Hesse & Robert de Baviere. Cet arrangement qui sauvoit l'honneur de toutes les parties, fut accepté. (2)

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Le siege de Nuis est changé en blocus.

La ville mise en sequestre.

Le Duc alla en Zélande, pour hâter le départ des vaisseaux qui devoient transporter Edouard & les Anglois. Il y avoit cinq cens voiles, & malgré ce nombre de vaisseaux, l'armée étoit si nombreuse qu'elle fut trois jours à passer de Douvres à Calais. Le Duc y alla joindre le Roi d'Angleterre. Le Connétable avoit promis à Charles de lui livrer St. Quentin, & à Edouard toutes ses places; mais lorsqu'ils voulurent approcher de la premiere, il fit tirer sur eux, les obligea de se retirer & tailla en pieces leur arriere-garde. (3) Le Duc de Bourgogne indigné de la perfidie de St. Pol, alla rejoindre son armée, qu'il avoit envoyée dans le Barrois. Ce Prince résolu de venger les dégâts que le Duc de Lorraine avoit faits dans le Luxembourg, entra dans cette province, la soumit & mit le siege devant Nancy, quelques efforts que fit Edouard pour l'en détourner & l'engager de porter la guerre en France, principal objet de leur union. Son obstination déplut aux Anglois. Louis instruit de leur mécontentement parvint à force d'argent & d'intrigues de les porter à un accommodement. Edouard, ami du repos & des plaisirs, ne s'étoit rendu aux vœux de Charles ni par ambition ni par amour de la gloire: indigné de l'entêtement & de la fierté d'un allié qui s'érigeoit en maître, flatté des égards & de l'estime que Louis lui faisoit témoigner, il ne fut pas difficile à gagner. Il consentit à une treve de neuf ans. Le Duc de Bourgogne l'irrita encore par ses reproches dédaigneux; mais enfin quelque tems après, il envoya son accession à la treve.

Charles fait passer les Anglois à Calais.

Il est trompé par le Connétable.

Charles assiege Nancy malgré Edouard.

Louis profite de leur mésintelligence.

Il engage les Anglois à une treve.

Dans l'entrevue des deux Rois, qui se fit sur un pont construit exprès sur l'Oise, après avoir juré l'un & l'autre l'observation du traité, Edouard remit à Louis les lettres que le Connétable lui avoit écrites depuis peu. (4) Celui-ci voyant qu'il étoit perdu, recourut à la protection de Charles, qui prévenu de toutes ses perfidies par Louis même, & craignant que ce Roi ne le troublât dans sa conquête, fit arrêter le coupable, & l'envoya à Peronne, d'où il fut conduit à Paris, où il eut la tête tranchée. Nancy se rendit après cinq semaines de siege: maître de la Lorraine, le Duc voulut punir les Suisses. Ce peuple qui venoit de secouer le joug de la maison d'Autriche, avoit fait beaucoup de démarches auprès de Charles pour l'engager à le laisser en paix: ils lui avoient offert de lui fournir en tout tems, six mille hommes & de se retirer de l'alliance de Louis XI; mais il fut sourd à leurs prieres. Les

Entrevue de Louis & du Roi d'Angleterre.

St. Pol est arrêté.

(1) Descript. d'Amst. T. II. Descript. de Hoorn. (2) Addit. sur Commin. T. III. (3) Mém. de Philippe de Commin. (4) Rapin Thoyras, Hist. d'Angl. T. II. L. XIII.

Sect. IV. *Hist.* de Hollande. 1434-1482.

intrigues de Louis vinrent au secours de leur République naissante. Il obtint pour eux des Archiducs, une treve de dix ans, afin que n'ayant plus à se défendre contre leurs oppresseurs, ils pussent réunir leurs forces contre Charles, qui n'avoit rien à gagner dans cette guerre.

Intrigues de Louis auprès des Suisses.

Siege de Granson. 1476.

Déroute de l'armée de Charles.

Ce Prince entra dans le pays de Vaud & mit le siege devant Granson, petite ville près de Neuf-châtel. Granson capitula: il apprit que les Suisses se rassembloient dans leurs montagnes: il voulut les y forcer, conduisant l'avant-garde en personne. Lorsqu'ils le virent engagé dans les défilés, ils marcherent à lui, l'attaquerent en tête, tandis que des troupes postées sur des rochers inaccessibles, lançoient des traits & rouloient des pierres énormes dans le vallon: les Bourguignons écrasés sans pouvoir se défendre, prirent la suite, & entraînerent le corps de bataille; les équipages & le camp furent pillés. (*) Louis en apprenant cette déroute, dit sans s'émouvoir: „ quand orgueil „ & présomption marchent en tête, honte & danger suivent de près. " Malgré ses pertes, Charles en état de tenir la campagne, alla mettre le siege devant la petite ville de Morat: il apprit que l'armée des Suisses, grossie des troupes du Duc de Lorraine, des Allemans auxiliaires & d'un peu de cavalerie Françoise secrétement envoyée par Louis, venoit au secours. Charles s'obstina à vouloir l'attaquer; il fut encore battu, mais avec une perte bien plus grande que la premiere fois: huit mille Bourguignons furent tués. (1)

Siege de Morat. Charles est battu avec beaucoup plus de perte.

Le chagrin de cette défaite accabla le Duc de Bourgogne. Selon Commines, il en eut l'esprit aliéné. Pendant sa maladie, René reprit la Lorraine & Nancy. Le Duc s'entêta encore de vouloir reprendre cette ville, quoiqu'il n'eût que très peu de troupes en état de combattre & qu'on fût au milieu de l'hiver. Les Suisses, les Allemans & les Lorrains vinrent au secours. Charles osa les attaquer. Dans le moment où les armées étoient en présence, Campobacchio, son confident, passa avec ses Italiens du côté des Suisses, qui furent si indignés de sa trahison, qu'ils le chasserent: malgré cette défection Charles eut la témérité de vouloir combattre: mais les ennemis étoient si supérieurs, que les Bourguignons furent battus en un moment. Le Duc fut tué; les uns disent par des Allemans, qui ne le connoissoient pas; les autres par des Italiens que Campobacchio, qui, dit-on, avoit promis de le livrer à Louis XI, mort ou vif, avoit laissés auprès de lui. (2) Ce Prince étoit dans la 46e. année de son âge & la huitieme de son regne. On ne trouva son corps que quelques jours après, percé de trois coups, mais presque méconnoissable, défiguré par la glace où son visage étoit pris. On lui donna de son vivant, le titre de *Téméraire*, qu'il a souvent justifié. Beauvais, Nuis & Nancy auroient pu lui faire donner celui d'Opiniâtre ou d'Obstiné. Il avoit de l'ambition, un esprit vaste, mais peu réfléchi. L'amour de la gloire étoit son unique passion: il recherchoit peu les plaisirs, il n'en

Charles veut reprendre Nancy. Il est trahi, ses troupes massacrées.

Et périt dans le combat.

Ses vertus & ses défauts.

(*) Dans ce pillage, le Diamant qui a été le plus bel ornement de la Couronne de France, avant qu'il n'y en eût un plus beau, & qui est estimé près de deux millions, fut vendu un écu, par le soldat Suisse qui le trouva. Ducl. Hist. de Louis XI, T. II. Mém. Hist. Crit. Littér. d'Amelot.

(1) Mém. de Comm. L. V. c. 5. supr. Tom. 39. p. 205 &c. (2) Idem. L. V. c. 6. Ann. Nova. Ducl. Hist. de Louis XI.

voyoit pas de plus grand que la guerre, mais il comptoit trop sur son courage. Il étoit grand & généreux, & s'il foula ses peuples, ce ne fut point par avarice, mais pour fournir aux frais de la guerre. Il étoit juste, mais sévere dans ses jugemens. (*) Le Duc de Lorraine déposa ses restes dans un beau monument à Nancy. L'amour que ses peuples avoient pour lui, leur fit esperer pendant quelque tems qu'il n'étoit point mort. *Hist. de Hollande. 1434-1482.*

Charles ne laissoit d'autre enfant que Marie: elle étoit à Gand lors de la mort de son pere & dans sa dix-huitieme année: la principale Noblesse de Hollande & de Zélande, vint reconnoître sa Souveraine. Cette Princesse se trouvoit dans la situation la plus embarrassante, dépourvue d'argent, de gens de guerre: (tous avoient été tués ou faits prisonniers) livrée à un conseil tumultueux, au milieu d'un peuple mutin & prompt à se révolter, ne voyant autour d'elle que des personnes consternées & découragées. Ces circonstances n'échapperent point à Louis XI, qui donna l'essor à sa politique. Il projetta d'abord de s'emparer de toute la partie de la succession de Charles qui relevoit de la Couronne de France, & de distribuer le reste à ceux des Princes Allemans qui étoient ses alliés: il se flattoit ensuite que, quoiqu'il pût arriver, il seroit toujours le maître d'obliger Marie à épouser son fils. S'il eut commencé par ce mariage, ou, puisque son fils étoit trop jeune, par celui du Duc d'Orléans avec la Princesse, il eut épargné bien du sang à la France; mais il vouloit éteindre la Maison de Bourgogne qu'il détestoit. (1) *Marie vingt-septieme Comtesse. Elle est reconnue par la Hollande & la Zelande. Projets de Louis XI.*

Pour venir à bout de ses desseins, il imagina d'exciter à la révolte les bourgeois de Gand, afin que Marie fut obligée de l'appeller à son secours. Il chargea de cette négociation, Olivier le Daim Gantois, autrefois son barbier; mais il se présenta avec tant d'insolence à la cour de Marie, que le Duc de Cleves & le Comte de Ravenstein, ses tuteurs, se virent obligés de le chasser. Louis se vit bientôt maître de la Picardie & des deux Bourgognes. Il avoit prétendu qu'il ne s'en saisissoit que pour les rendre à Marie & empêcher les Suisses & les Allemans de s'en emparer; (2) mais lorsqu'il les eut en son pouvoir, il soutint que le Duché lui revenoit faute d'hoirs mâles, & que la Franche-comté étoit réunie à la Couronne par la donation que le Comte Othon V en avoit faite en faveur du mariage de sa fille avec Philippe le Long. *Il excite les Gantois à la révolte. Ses motifs. Il s'empare de la Picardie & des deux Bourgognes.*

Mais les plus vives inquiétudes de la Princesse venoient des Gantois. Ils vouloient non seulement la forcer à résider dans leur ville, mais former sa régence & son conseil. Le Conseil de la Princesse étoit composé de Marguerite d'York, Duchesse douairiere; de Jean Duc de Cleves; d'Adolphe de Cleves, Comte de Ravenstein; du Seigneur d'Imbercourt; de Guillaume Hugonet, Chancelier de Bourgogne; de l'Evêque de Liege & du fils du *Prétentions des Gantois. Conseil de Marie.*

(*) Un Seigneur, amoureux d'une femme, fit emprisonner le mari, & fit craindre pour sa vie, si cette femme ne la rachetoit par le sacrifice de son honneur. Elle y consentit: le Seigneur pour conserver sa conquête fit égorger l'époux. Cette femme, infidelle par amour, se plaignit au Duc, qui obligea le traitre à l'épouser & à lui donner ses biens. Au sortir de l'autel Charles le fit conduire à l'échaffaud.

(1) Mém. de Phil. de Comm. L. V, c. 13. (2) Daniel Hist. de France, Mezerai Abr. Chron. dans Louis XI.

Sect. IV. Hist. de Hollande. 1434-1482.

Connétable de St. Pol. Ils aſſemblerent les Etats Généraux. La députation cauſa quelques troubles en Hollande. Les Hockins & les Cabeliaux vouloient s'exclure mutuellement; mais enfin on convint que les uns & les autres pourroient être élus, à condition que les Hockins jureroient de n'avoir égard qu'au bien public & qu'ils ne propoſeroient aucune innovation dans l'élection des magiſtrats; que les factions ſe dépouilleroient de tout eſprit de parti, & que toute cabale ſeroit punie de peine afflictive. Lorſque le Chancelier de Bourgogne demanda des ſecours pour la Princeſſe, dont les finances étoient dérangées, les Hollandois objecterent l'épuiſement où le dernier regne avoit jetté les peuples, & l'impoſſibilité de ſupporter de nouveaux impôts. Ils ſe plaignirent amerement des infractions faites à leurs privileges & en demanderent le rétabliſſement: c'eſt à cette occaſion que les Hollandois & les Zélandois obtinrent ce qu'ils appellent le *Grand privilege*, en vertu duquel leurs anciens droits & franchiſes furent confirmés. (1)

Diſputes au ſujet de la députation aux Etats. Marie demande des ſubſides. Les Hollandois obtiennent le Grand privilege.

Ambaſſade à Louis XI.

Il fut délibéré d'envoyer une Ambaſſade à Louis. Elle fut compoſée du Chancelier, de Gui de Brimeu, Seigneur d'Imbercourt, de Wolfard de Borſelen, Stadhouder, & de Gruithuiſen: le Bourgmeſtre de Gand fit tous ſes efforts pour les gagner. Ayant aſſuré le Roi qu'ils avoient plein-pouvoir de traiter de la paix, Louis leur répondit qu'il ſavoit que le Conſeil de la Princeſſe n'étoit pas de cet avis, & montra une lettre que d'Imbercourt lui avoit remiſe en ſecret, par laquelle en effet Marie prioit le Roi, au cas qu'il fût queſtion de ſon mariage, de ne s'ouvrir qu'à la Ducheſſe douairiere, à d'Imbercourt, au Chancelier & à elle. Enſuite, comme par diſtraction, le Roi laiſſa la lettre au Bourgmeſtre. (2) Cette lettre fatale fut la pomme de diſcorde, ainſi que Louis l'avoit prévu. De retour à Gand, le Bourgmeſtre qui ſe croyoit joué, fit des reproches amers à la Ducheſſe, qui ne pouvant ſoupçonner tant de perfidie dans un Roi, nia la lettre; alors le Bourgmeſtre furieux la jetta ſur le bureau, en préſence du Duc de Cleves, de l'Évêque de Liege, de la Marck & de St. Pol. Ces deux derniers qui haïſſoient Hugonet & d'Imbercourt exciterent la populace, qui ſe ſaiſit d'eux, les traîna dans un cachot, & les Etats ayant nommé des Commiſſaires, ils eurent la tête tranchée, malgré les larmes & les prieres de Marie, qui courut ſur la place publique, échevelée & en habits de deuil, demander la vie de ſes deux Miniſtres. (3) Les Gantois ne furent point encore ſatisfaits: ils priverent leur Souveraine de la Ducheſſe douairiere & de Ravenſtein, lui compoſerent un Conſeil à leur fantaiſie, & tirerent de priſon Adolphe de Gueldres, pour le mettre à la tête de leur armée. Il fut tué peu de tems après, lorſque les Gantois ayant voulu aſſiéger Tournay, où Olivier le Daim avoit introduit les François, furent repouſſés & obligés de ſe retirer.

Louis met la diviſion entre les Miniſtres de Marie & les Gantois.

Le Chancelier & d'Imbercourt ſont traînés au ſupplice. On compoſe un Conſeil à Marie. Les Gantois chaſſés de devant Tournay.

Maneges de Louis à la Cour de Londres.

Tandis que toutes les villes des deux Bourgognes, à l'exception d'Auxonne, prêtoient ſerment de fidélité à Louis, les Hollandois & les Zélandois lui enlevoient ſes vaiſſeaux. (4) Mais ces priſes l'inquiétoient moins que les ſollicitations du Roi d'Angleterre pour la paix. Louis parvint à les faire ceſſer. Il ſavoit que le Monarque deſiroit de marier ſa fille avec le Dau-

(1) Hiſt. gén. des Prov. Unies T. IV, L. X, p. 170. (2) Mém. de Commin. L. V, c. 16. (3) Pont. Heut. rer. Auſtr. L. I. (4) Velſius Deſcrip. de Hoorn.

Hist. de Hollande. 1434-1482.

phin. Louis lui persuada qu'on le pressoit vivement de donner ce Prince à Marie, & dès ce moment le Roi d'Angleterre cessa de solliciter pour elle. (1).

Guerres entre les factions des Hoekins & des Cabeliaux: à Gouda.

Les factions se réveillerent en Hollande. Les habitans de Gouda, la plupart Hoekins, demanderent compte des deniers perçus sous le dernier regne; la magistrature avoit été entre les mains des Cabeliaux, & ils quitterent la ville. On chassa le Gouverneur que Marie avoit nommé & les Hoekins le remplacerent par Engelbert de Nassau. (2) A Schoonhoven le peuple demanda la suppression totale des impôts; les receveurs furent mis en prison & ne furent élargis que sous le serment de rapporter dans deux ans, les sommes qu'ils avoient perçues. A Hoorn, Benjaart à la tête de la populace, arrêta le Bailli au milieu de ses archers: celui-ci se sauva dans l'hôtel de ville; Benjaart l'y suivit, demanda les ordonnances de Charles sur les accises, en arracha les sceaux, les fit porter au bout d'un bâton dans la ville, força le Bailli de donner sa démission & s'installa à sa place.

A Schoonhoven.

A Hoorn.

Les Gantois veulent mettre leur Souveraine dans leur dépendance.

Les Gantois s'emparoient peu à peu de la régence: leur Souveraine étoit dans leur entiere dépendance. Avant la mort d'Adolphe de Gueldres, ils avoient voulu le marier avec elle. Encore effrayée du danger qu'elle avoit couru, elle songea à se choisir un époux: le Duc de Cleves espéroit de l'obtenir pour son fils, qu'elle n'aimoit point. (3) Elle eut desiré le Dauphin, mais elle avoit trop à se plaindre de son pere, qui d'ailleurs, par une fausse politique, craignant que son fils ne devînt trop puissant, éloignoit ce mariage, se flattant toujours qu'il seroit le maître d'y forcer Marie. Elle se décida enfin pour Maximilien, à qui Charles l'avoit promise. Dès que Fréderic sut qu'elle lui donnoit la préférence sur ses rivaux, il envoya des Ambassadeurs pour en faire la demande dans les formes. L'avarice de Fréderic laissoit son fils manquer de tout. Marie y suppléa, envoya une partie de sa maison au devant de l'Archiduc, & fit elle-même les fraix des nôces, (4) qui furent célébrées avec la plus grande pompe, le 18 Avril. Par le contrat de mariage, les enfans devoient succéder aux Etats du premier décédé, & à leur défaut le plus proche parent du côté & ligne, sans que le survivant pût y rien prétendre. (5) Quelque fâché que fut Louis XI, il accorda aux prieres d'Edouard, une treve d'un mois. Les deux époux parcoururent les Etats de la Duchesse & s'arrêterent à Dordrecht, où Maximilien fut reconnu par les députés des villes de Sud-Hollande, de West-frise & de Zélande en qualité de tuteur, & Marie fut inaugurée; mais les actes furent intitulés du nom des deux époux. (6)

Elle songe au choix d'un époux: pretendans.

Elle se décide pour Maximilien.

1478.

Clauses du contrat de mariage.

Maximilien reconnu comme tuteur.

Inauguration de Marie.

Elle accouche d'un Prince.

Aussitôt que Louis apprit qu'elle étoit enceinte, il s'attacha à persuader aux peuples qu'elle accoucheroit d'une fille, à laquelle on ne manqueroit pas de substituer un garçon. Cette opinion s'étoit si bien accréditée, que la Comtesse de Ravenstein qui porta l'enfant au baptême, se crut obligée de le presenter nud à tous les regards. Bientôt l'amour des Flamans pour un Prince qu'ils regardoient comme leur compatriote, mit Maximilien en état de tenir tête à Louis, qui, craignant de se compromettre dans une bataille, lui

(1) Rap. Thoyr. Hist. d'Angl. T. II, L. XIII. (2) Grand Chron. Div. XXXI, c. 6. (3) Oliv. de la March. L. II, c. 9. (4) Philip. de Commin. L. VI, c. 5. (5) Dumont Corp. diplom. T. III, part. II. (6) Balen Descript. de Dordr.

Sect. IV. Hist. de Hollande. 1434-1482.

Treve avec la France.

Affaires de Guelre.

céda Tournay, Bouchain, le Quesnoy & conclut une treve. Maximilien en profita pour aller se faire reconnoître par les Gueldrois. Après la mort d'Adolphe, ils avoient reconnu Charles son fils. Ce Prince étoit à la Cour de Bourgogne. L'Archiduc ayant refusé de le rendre, ils chargerent de la régence Catherine sœur d'Adolphe. Elle sollicita les secours de la Cour de France: le peuple prit les armes; mais cette guerre devenant funeste au commerce des Hollandois, ceux-ci signerent une treve. Fréderic de Cleves continuoit les hostilités si heureusement, que les Gueldrois proposerent de faire décider cette querelle par le Pape, & elle venoit d'être terminée en faveur de Marie & de Maximilien. (1)

1479. Troubles occasionnés en Hollande par les factions: à Hoorn: à Leide.

A Harlem.

A Rotterdam.

A la Haye.

Ce Prince fut encore arrêté en Hollande par le feu des factions. Le Bailli qui avoit été chassé de Hoorn, n'ayant pu se faire rétablir, avoit cédé ses droits à Jean d'Egmond, qui fit d'inutiles efforts pour les faire valoir. Les Cabeliaux sur lesquels il comptoit, furent bannis. A Leide cette faction entreprit d'expulser de leurs emplois, les Hockins qui y étoient rentrés depuis la mort de Charles. Egmond, Wassenaar, Schaagen & quelques Seigneurs à la tête des Cabeliaux de Harlem, Delft & la Haye, les chasserent de leurs maisons & de la ville. (2) A Harlem une troupe de jeunes gens forcerent pendant la nuit les maisons d'Adrien de Kruiningen, de Balard, de Brederode & de quelques autres Hockins, dans le dessein de les tuer pendant leur sommeil; mais ils furent avertis & se sauverent; le Magistrat ferma l'oreille aux plaintes. A Rotterdam Borselen, qui avoit convoqué les députés de la noblesse & des villes, pour arrêter le désordre, fut obligé de sortir au plus vîte de table & de partir. A la Haye une rixe élevée entre ses domestiques & ceux de quelques Seigneurs Cabeliaux, ayant obligé les premiers à fuir dans le palais, où leur maître résidoit & à faire feu, Egmond, Wassenaar & les Cabeliaux d'Amsterdam, forcerent les portes, pillerent les équipages du Stadhouder, enleverent ses meubles & ravagerent le palais. Le Stadhouder respirant la vengeance, court à la Haye à la tête de sept mille hommes des milices de Dordrecht, de Gouda, de Schoonhoven, fait piller les maisons des Cabeliaux, reprend le palais, & transfere le Conseil de Hollande à Rotterdam. (3)

Les François font sur les Hollandois des prises immenses.

Siege de Terouanne.

Bataille de Guinegate.

Tandis que l'intérieur de l'Etat souffroit de ces desordres, les Hollandois faisoient sur mer des pertes considérables. Coulon, Vice-Amiral de France, prit à la hauteur de Cherbourg, la flotte destinée pour la pêche du hareng & un grand nombre de vaisseaux chargés de grains, revenant de la Baltique. Maximilien avec ses Flamans & un corps de Lansquenets mit le siege devant Terouanne. L'armée Françoise marcha au secours de la place; l'Archiduc alla à sa rencontre & la trouva près de Guinegate. La cavalerie Flamande fut renversée; mais la cavalerie Françoise voulant la poursuivre abandonna l'infanterie: Maximilien la fit attaquer brusquement par Nassau & Romont, qui la mirent en déroute. La victoire demeura à l'Archiduc; mais elle lui coûta tant de sang, qu'il fut obligé d'abandonner le siege. (4)

Il

(1) Pont. Hist. Gelri. L. IX & X. (2) Grand Chron. Divis. XXI. c. 18, 22.
(3) Reigersb. Chron. de Zél. part. II. (4) Daniel Hist. de France. Mezer. Abr. Chron. T. III.

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Il emporta Malancy, dont il fit pendre le Gouverneur & la garnison contre la foi du traité ; atrocité dont Louis se vengea par une atrocité plus grande.

Maximilien, quoique vainqueur, est forcé de lever le siege.

Il pacifie la Hollande.

Et favorise les Cabeliaux.

Il marie Philippe son fils avec Anne, fille d'Edouard.

Dans l'impuissance réciproque de continuer la guerre, Maximilien alla pacifier la Hollande & demander des secours. Les Cabeliaux lui firent obtenir des villes, quatre-vingts mille Schilden, pendant huit ans & cent soixante mille comptant. Il donna en récompense de nouveaux privileges aux villes de Harlem, Leide & Amsterdam (1) & il accorda aux Cabeliaux, la révocation de Borselen, donna la dignité de Stadhouder à Juste de Lalaing, Hennuyer, contre les dispositions du grand privilege, qui excluoit tout étranger des grandes charges. Pour faire échouer les intrigues de Louis auprès d'Edouard, Maximilien obtint de ce Monarque le renouvellement des anciens traités, entre l'Angleterre & les Pays-bas, & les cimenta des fiançailles de Philippe son fils, qui ne faisoit que de naître, avec Anne, fille d'Edouard, encore au berceau. Louis ne pouvant pas mieux faire, consentit à une treve de quelques mois. (2) Les troubles de Hollande n'avoient été que suspendus. Les Hoekins bannis de Leide, profitant du desordre occasionné par l'explosion d'un moulin à poudre, qui avoit renversé la moitié de l'hôtel de ville, & jetté les habitans dans l'épouvante, s'introduisirent dans ses murs, se joignirent aux Hoekins, leurs compatriotes, changerent le magistrat & bannirent les Cabeliaux. Ceux-ci demanderent vengeance à l'Archiduc. Il fit investir Leide par Montigny.

1481.

Les Hoekins surprennent Leide.

Dordrecht surpris par les Cabeliaux.

Les Hoekins chassés de plusieurs villes. Leyde se rend, les Bannis se retirent à Utrecht.

Egmond, l'un des chefs des Cabeliaux, à la tête de quelques exilés de Dordrecht & d'accord avec le Bourguemestre d'Amsterdam, s'embarqua sur deux bateaux chargés de riz, qu'il fit conduire à Dordrecht. Comme on les prit pour des marchands, on les fit aborder sans défiance. Aussitôt d'Egmond tombe sur le Bourguemestre & sa suite; les habitans accourent & font reculer les faux marchands, lorsque le Bourguemestre d'Amsterdam survient & décide la victoire pour d'Egmond. Le Bourguemestre de Dordrecht & son Lieutenant furent tués; les habitans Hoekins prirent la fuite. (3) Les vainqueurs mirent en prison le Bailli & l'ancien Bourguemestre. Les Hoekins furent chassés en même tems de Gouda, de Schoonhoven & d'Oudewater. Maximilien qui protégeoit les Cabeliaux, confirma l'élection du Magistrat de Dordrecht, sans préjudice du droit des bourgeois & des villes. Les habitans de Leide s'étant jettés à ses genoux, il les pardonna, à l'exception de dix-huit, dont un seul fut exécuté & les autres bannis. (4) Les Trajectins les reçurent comme les martyrs de la cause commune.

Les prisons étoient remplies de Hoekins: plusieurs furent bannis & leurs biens confisqués; (5) de ce nombre furent Montfoort & Broekhuisen, qui s'étoient emparés de Leide. Le dernier s'étoit retiré à Montfoort avec sa garnison, lorsqu'il vit la faveur que Maximilien accordoit aux Cabeliaux. Ce Prince saisit Purmerend qui appartenoit au Burgrave de Montfoort, & donna cette place à Volkestein, son cousin, qui la vendit ensuite à Jean

(1) Grand Recueil des Placards T. II. (2) Rymer Act. publ. Angl. T. V, part. III. Pont. Heuter. rer. Aust. L. 1. (3) Grand Chron. Div. XXXI, c. 30. (4) Balen Descr. de Dordr. (5) Regist. des Sent. crimin. A.

Sect. IV. Hist. de Hollande. 1434-1482.

d'Egmond; d'autres eurent la tête tranchée, tels que Westfaling & Beaumont, l'un Bailli & l'autre Bourguemestre de Dordrecht, qu'on accusa de plusieurs crimes, & dont le seul étoit de tenir à une faction abattue & d'avoir défendu les privileges de leurs villes & de leurs provinces.

Les Hollandois marchent contre les Trajectins.

Cette faction étoit dominante dans Utrecht; tous les Hoekins exilés s'y étoient réfugiés. David de Bourgogne, qui occupoit le siege, s'étoit retiré à Wyck-te-Duurstede. Cette ville, celle de Rhenen & une grande partie de la Noblesse tenoient son parti. Maximilien fit arrêter tous les Trajectins qui étoient dans ses Etats & fit dire au Sénat qu'il ne leur rendroit la liberté, que lorsqu'il auroit chassé les exilés: le magistrat refusa, (1) soit par impuissance, soit par mauvaise volonté: on en vint aux hostilités: les Trajectins se lasserent les premiers; mais Montfoort fit exiler ceux qui oserent proposer de renvoyer la garnison, & ces exilés allerent renforcer le parti de l'Evêque, qui venoit de prendre à son service une compagnie de Reitres. Le Diocese fut ravagé par les deux partis. (2)

Les Hollandois sont battus.

Naarden surpris par ruse.

Un aventurier François, Basque de nation, appellé le petit Salasard, attaché au service de Maximilien, saccagea Jutfaas & comme il avançoit pour détruire les travaux de Montfoort sur le canal d'Utrecht, Montfoort marcha contre lui: Salasard prit cette troupe pour le secours que l'Evêque lui envoyoit, & fit battre ses Hollandois, qui perdirent leurs bagages & leur artillerie. Les Reitres surprirent Naarden par ruse; ils marcherent de nuit & se cacherent dans les environs: ils avoient déguisé de jeunes soldats en villageoises, portant des œufs & du beurre dans leurs paniers, au fond desquels étoient des poignards: ils se présenterent le matin; on les laissa entrer sans méfiance. Lorsqu'ils furent entre les deux portes, ils égorgerent la garde, & les autres se précipiterent dans la ville, la mirent au pillage & firent payer une somme considérable aux habitans, pour se racheter du feu. (3)

Le pays d'Utrecht ravagé.

Le Stadhouder Lalaing détacha Salasard, qui porta le fer & la flamme dans toute la campagne d'Utrecht, tandis que les Egmond ravageoient les environs d'Ysselstein & d'Oudewater; Lalaing, avec quatre ou cinq mille Hollandois, mit à feu & à sang Emmenes, saccagea Zoest & Baarn, & détruisit un corps de Trajectins qui venoit au secours. Le Sénat donna le commandement à Engelbert, qui n'avoit que dix-huit ans; il se forma un conseil de ce qu'il y avoit de plus sages Capitaines. Alors Montigny bloqua Utrecht. Cette ville fut bientôt réduite à l'extrêmité & l'on parla de paix: les conférences furent ouvertes; mais on ne put point s'accorder & la guerre continua. Royer de Broekhuisen enleva Vianen à Walraven, qui se réfugia dans une tour; Broekhuisen le força bientôt de l'abandonner, en faisant brûler au pied, des matieres dont la fumée l'étouffoit. (4)

Utrecht réduit à l'extrêmité. 1482.

Négociations.

La treve avec la France alloit expirer: Edouard livré à ses plaisirs songeoit peu aux engagemens qu'il avoit pris avec Maximilien. Louis avoit eu une attaque d'apoplexie; son esprit moins actif paroissoit plus porté à la paix. Le Pape dans ces circonstances, fit offrir sa médiation; on nomma de part & d'autre des Plénipotentiaires, lorsque la veille du Congrès la

(1) Gest. Lud. XI, L. VI, c. 22. (2) Math. Ann. vet. œvi. T. I, ann. 1481, 1482. (3) Gest. Lud. XI. Almelg. ubi supr. (4) Chron. Traj. ann. 1481, 1483.

mort de Marie changea la face des affaires. Cette jeune Princesse étant à la chasse du vol, près de Bruges, tomba de cheval & se rompit une côte; elle étoit enceinte; elle mourut de cette chûte, peu de jours après, dans sa vingt-cinquieme année. (1) Princesse respectable par sa douceur, sa prudence & sa piété; Souveraine de vastes Etats, elle ne gouverna jamais; elle fut sous la tutelle tyrannique des Gantois, jusques à son mariage avec Maximilien, qui la tint éloignée des affaires. Elle avoit eu trois enfans; Philippe qui lui succéda; Marguerite qui fut mariée en premieres nôces à Ferdinand, Infant d'Aragon, & en secondes à Philibert, Duc de Savoye. (2) Elle avoit eu un troisieme enfant, mort au berceau.

Hist. de Hollande. 1434-1482.

Mort de Marie.

SECTION V.

Histoire de Hollande, depuis le commencement du Regne de la Maison d'Autriche sur les Pays-bas jusques à Philippe III.

Sect. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

Le Contrat de mariage de Marie avec Maximilien transmettoit sans difficulté à Philippe II, les Etats de sa mere. Il n'avoit que quatre ans & la tutele appartenoit de droit à son pere. Le fils fut reconnu Comte de Hollande & de Zélande sous la tutele de Maximilien, qui fut en même tems nommé Ruward. C'est par Philippe que ces Etats passèrent de la Maison de Bourgogne dans celle d'Autriche.

Philippe II, *dit-le-Bel: vingt-huitieme Comte.*

Maximilien Tuteur & Ruward.

Les Trajectins desiroient la paix. Le Sénat ne pouvant plus fournir à la solde des Reitres, avoit imposé sur les aisés, une taxe de neuf florins par tête, dont il payoit les intérêts à vingt-deux pour cent. (3) Le peuple affamé vouloit rappeller l'Evêque; une légere distribution de bierre faite par Engelbert de Cleves & six barques chargées de grains, arrivées dans cette circonstance, changerent ces dispositions. La paix fut encore retardée. Les habitans d'Amersfoort & ceux de Nieuwkerk s'étant réunis, s'emparerent de l'église & investirent la tour de Barneveld, où le Capitaine Jean van Schaffelaar se défendoit vaillamment avec une vingtaine d'hommes. On le somma, il répondit qu'il ne capituleroit que sur la breche. On amena du canon, & la garnison voyant l'impossibilité de tenir, fit des propositions. On ne vouloit les accepter qu'à condition que la garnison jetteroit le Capitaine du haut des murs. Ces braves gens eurent horreur d'une telle capitulation, & résolurent de se défendre jusques à la derniere goutte de leur sang. Alors Schaffelaar monte sur le parapet de la tour, en disant à ses soldats qu'il ne pouvoit mourir qu'une fois, & qu'il étoit trop heureux que sa mort contribuât à leur salut : à ces mots, il se précipite & la garnison est sauvée.

Utrecht affamé.

Résolution héroïque de Schaffelaar.

Lalaing avec une petite armée courut au secours de la West-frise. Déja les Hoekins s'étoient emparés de Hoorn: ils n'avoient souffert les Cabeliaux que sur leur serment de ne pas entrer dans le magistrat : le feu

(1) Chron. 1483, Ducl. Hist. de Louis XI, T. II. (2) Pont. Heuter rer. Austr. C. X. (3) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV, L. X.

Incendie à Hoorn.

ayant pris à quelques maisons, le Bailli Nicolaszoon attribua cet accident aux Cabeliaux; au lieu d'y remédier, il ne songea qu'à prendre des précautions pour sa sûreté & la moitié de la ville fut brûlée. (1) Montigny, pour le punir de sa négligence, ordonna qu'on ne nommeroit le magistrat qu'en sa présence: il n'arriva point au jour indiqué & l'élection se fit. Le Stadhouder irrité manda sous quelque prétexte, les principaux habitans à la Haye & les fit arrêter. Il se rendit à Hoorn, cassa l'élection, nomma Velaar Bailli, & chassa les Hoekins. L'excès des taxes excita bientôt un murmure général; les exilés se proposent d'en profiter. Nicolaszoon, qui s'étoit retiré dans la Frise, Jarrigs & de Lieuves, Frisons, Naaldwyck & Middagten se réunissent, s'embarquent à Staveren, descendent avant le jour dans un lieu voisin de la ville, s'y introduisent & arrêtent le magistrat, excepté Velaar qui avoit fui au premier bruit. (2) Après le siege de Ter Haar, le Stadhouder partit pour Hoorn, dévancé par Egmond & Velaar: ils prirent les milices de Delft, de Haarlem & d'Amsterdam; sans attendre Montigny, il assiégea & prit la ville d'assaut. Velaar y fut tué; tout fut passé au fil de l'épée: le pillage se fit avec tant de fureur, qu'on trouva dans des matelas, des enfans étouffés. Eglises, maisons, couvens, rien ne fut épargné: deux prêtres s'étant réfugiés dans un clocher, ils en furent précipités. Naaldwyck & Middagten moururent les armes à la main; Nicolaszoon eut la tête tranchée. Un des magistrats fut haché en petits morceaux, qu'on mit dans un panier & qu'on porta à sa femme: tous les prisonniers expirerent sur la roue. (3)

Troubles.

Ter Haar pris.

Prise & massacre de Hoorn.

L'Evêque d'Utrecht avoit obtenu du Pape, un bref d'excommunication qu'il fulmina contre Engelbert & Montfoort. Il jetta en même tems l'interdit sur la ville. Le magistrat opposa une ordonnance, qui enjoignoit aux prêtres de continuer leur service. (4) Engelbert assiégea Ysselstein avec les Trajectins; mais ils furent obligés d'y renoncer par la desobéissance des Reitres, qui prétendirent ne s'être engagés que pour faire la guerre dans le plat-pays. La division & la disette faisoient un égal ravage dans Utrecht. Au dehors Salasard, le Stadhouder & Jean d'Egmond, à la tête de douze mille hommes, s'emparerent du château de Krooneftein, & investirent le Waart, qui couvroit la tête du canal d'Utrecht. Les premieres bombes connues dans ce pays furent tirées à ce siege. (5) On parle aussi d'une couleuvrine de 17 pieds de longueur, dont le boutel étoit de la grosseur d'un demi boisseau: le bruit, plutôt que l'effet de ces machines détermina les assiégés à capituler.

Utrecht réduit à l'extrêmité.

1483.

Maximilien s'étoit déterminé à faire en personne le siege d'Utrecht. Mais les troubles de Flandre le firent partir à la hâte. La tutele de Philippe pour la Flandre, le Hainaut & les deux Comtés, étoit entre les mains de Louis de Bourbon, Evêque de Liege, de Borselen, Marquis de Veere, de Philippe de Bourgogne, Seigneur de Beveren & de Philippe de Cleves, Seigneur de Ravenstein. (6) Le Sénat de Gaud avoit pris part à l'Administration. Les

(1) Velius Descrip. de Hoorn. (2) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV, L. 10. (3) Chron. de 1483. (4) Alm. Gest. Lud. XI, L. VI. Bulle du Pape Sixte IV. dans Heda. (5) Monstr. Vol. III. Daniel Mil. Franç. (6) Reig. Chron. de Zél. part. II.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Les Flamans traitent avec Louis, malgré Maximilien.

Mariage de Marguerite avec le Dauphin arrêté par les Gantois.

Leurs nôces célébrées à Amboise.

Gantois s'étoient emparés du jeune Prince & le faisoient garder. Ils prétendoient en disposer sans consulter Maximilien. Ils ne le consulterent point dans le traité qu'ils envoyerent à Louis XI, & qui fut confirmé à Alost, par lequel le mariage de Marguerite, sœur de Philippe, âgée de trois ans, avec le Dauphin, fut arrêté; quoique Louis se bornât à demander l'Artois pour dot, les Gantois y ajouterent le Comté de Bourgogne, le Maconnois, l'Auxerrois, le Charolois, le Marquisat de Salins, les Seigneuries de Noyers & Bar sur Seine, qu'on devoit céder à la France. Ce mariage étoit si avancé que le Comte de Beaujeu reçut la Princesse sur la frontiere & la conduisit à la Cour de France. (1) Les nôces de ces deux enfans furent célébrées à Amboise; ce qui occasionna un si grand chagrin à Edouard qu'il en mourut. (2) Maximilien s'y opposa envain, à raison de la dot; les Flamans le forcerent d'y consentir. Louis promit de son côté de ne donner aucun secours aux Liégeois, contre lesquels l'Archiduc poursuivoit l'assassinat de Louis de Bourbon, leur Evêque, oncle de Marie. Le Chapitre avoit élu le fils du Comte de la Marck, auteur de la mort du Prélat. Maximilien les chassa l'un & l'autre & fit nommer le fils du Comte de Hoorn; mais dès que l'Archiduc fut parti, le Comte de la Marck rétablit son fils. L'Archiduc irrité revint avec une armée plus considérable: il battit les Liégeois: le Comte fut fait prisonnier & décapité; son fils périt dans le combat; Hoorn fut remis sur le Siege & Maximilien déclaré Protecteur temporel de l'Evêché. (3)

L'Evêque d'Utrecht rappellé.

Et fait prisonnier.

Utrecht se rend à Maximilien & capitule.

L'Evêque rétabli.

Ces succès effrayerent les Trajectins, ils désiroient la paix. Dans le tems qu'une partie des Reitres étoit hors des murs, les habitans tomberent sur les autres & se rendirent maîtres de la ville. On décida de rappeller l'Evêque David, & Montfoort ne pouvant mieux faire, se mit à la tête des députés: il revint sur ses pas & fit tous ses efforts pour faire révoquer la délibération; mais l'Evêque rentra à la tête de trois cens chevaux: (4) il promit aux bourgeois l'oubli du passé & fit arrêter Montfoort; ce Prélat qui ne se croyoit pas en sûreté, ayant appellé quelques Hollandois pour augmenter sa garde, les bourgeois soulevés rappellerent Engelbert, qui se fit remettre David, l'envoya prisonnier à Amersfoort, & fit retirer les Hollandois dans leur camp. Maximilien résolu de finir cette guerre, s'approcha d'Utrecht avec douze cens hommes: il l'assiégea & força les habitans à capituler. Le clergé fut obligé de venir processionnellement le recevoir à la porte de la ville: le magistrat à genoux & le peuple dans la même posture bordoient les rues; le Diocese & le pays de Montfoort se soumirent à payer une amende de 20000 florins du Rhin: il fut convenu que David seroit rétabli dans son Siege & dans ses droits. (5) Maximilien accorda une amnistie du passé, rétablit Montfoort dans ses biens & fut proclamé Protecteur d'Utrecht par le Sénat. Ce Prince nomma Jean d'Egmond Stadhouder de Hollande à la place de Lalaing, qui avoit été tué dans le combat, & Fréderic d'Egmond Stadhouder d'Utrecht; il rétablit David sur le Siege & repartit pour la Flandre. (6)

Louis XI étoit mort: Charles VIII regnoit sous la Régence de la Dame 1484.

(1) Amelg. Gest. Lud. XI. (2) Mezer. Abr. Chr. T. III. p. 571. (3) Duc'. Hist. de Louis XI. T. II. (4) Chron. de 1481, 1483. (5) Hist. gén. des Prov. Unies. T. IV. L. 10. (6) Heda. Hist. Pontif. Ultraj.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

de Beaujeu, & Marguerite fit son entrée à Paris en qualité de Reine, à côté de Charles. (1) La Régente fomentoit en secret la mutinerie des Flamans, qui refusoient à l'Archiduc de lui rendre son fils étroitement gardé à Gand. Ce Prince marcha contre eux, prit Dendermonde d'assaut, se rendit maître d'Oudenarde & fit ravager le pays de Vaas & de Catsand. Les Gantois appellerent le Comte de Romont, qui entra dans le Brabant, défit les milices de Givet & alla jusqu'aux portes de Bruxelles. Ninoven fut pillé par le Capitaine Swart, aventurier entreprenant, autrefois cordonnier à Gand. Les armateurs de l'Ecluse faisoient de leur côté beaucoup de ravages dans les isles de Hollande & de Zélande; (2) ils surprirent Flessingue, qu'ils pillerent pendant trois jours: le Bailli fut massacré dans l'église. L'Archiduc ayant renouvellé ses alliances avec l'Angleterre, résolut de punir ces pirates. Il investit l'Ecluse par terre, & d'Egmond Stadhouder de Hollande, bloqua le port. Les habitans se hâterent de capituler; Bruges en fit autant. Philippe, bâtard de Bourgogne, Capitaine éloquent & brave, parvint à faire sentir aux Gantois tout l'odieux de leur révolte, les maux auxquels ils exposoient leur pays & les détermina à recevoir Maximilien dans leur ville. Le Prince se présenta & le magistrat le conduisit au palais des Comtes; mais pendant la nuit la populace se rassembla en désordre & l'Archiduc eut peut-être péri dans cette émeute, si sa garde n'eut dispersé les mutins. Ce Prince fit entrer ses troupes & trancher la tête aux principaux rebelles. Il brûla les privileges de la ville au milieu de la place & ramena son fils à Bruxelles. (3)

Les Gantois révoltés contre Maximilien. Hostilités. La Hollande & la Zélande ravagées par les armateurs de l'Ecluse. 1485. L'Ecluse & Bruges se rendent à Maximilien. L'Archiduc entre dans Gand. Punition des Gantois.

Les digues furent renversées en quelques endroits par les vents & par la tempête. La Zuiderzée regorgeant des eaux du Texel, submergea ses rivages, & engloutit un très grand nombre d'hommes, de maisons & de bestiaux. A cette époque Maximilien se rendit à Cologne, où l'Empereur l'attendoit pour le conduire au College Electoral assemblé à Francfort, où il fut élu Roi des Romains. Il fut couronné ensuite à Aix-la-Chapelle & revint en Hollande, où le Peuple & la Noblesse le reçurent au milieu des fêtes. L'Archiduc s'étoit ligué contre la Dame de Beaujeu avec l'Angleterre & les Ducs d'Orléans & de Bretagne: Salasard, Gouverneur de Douay, avoit surpris Terouanne & fait des ravages dans la Picardie; Desguerdes, Général François, dissipa son armée. Maximilien s'approcha de Guise & fut forcé de se retirer: il ne fut pas plus heureux dans le Cambrésis, où les Maréchaux Desguerdes & de Gié l'empêcherent de rien entreprendre & l'obligerent de s'en retourner à Malines.

1486. Inondations. L'Archiduc Maximilien Roi des Romains. Guerre de l'Archiduc en France.

Les excès auxquels les Armateurs des Pays-bas se livrerent pendant cette guerre, & les plaintes que Maximilien en reçut du Roi d'Angleterre, le déterminerent à faire des réglemens & à créer des Colleges d'Amirauté; il fit défense aux Capitaines de sortir du Port, sans l'attache & le pavillon de l'Amiral. (4) Cependant ces ordonnances ne passerent point alors, à cause de la formule, *ainsi nous plaît*, dont il les termina, comme les Rois de France. On crut que le Roi des Romains vouloit introduire le despotisme,

Colleges de l'Amirauté. Oppositions à l'enrégistrement.

(1) Ducl. Hist. de Louis XI. T. II. (2) Reigersb. Chron. de Zélande. part. II. (3) Oliv. de la Marche L. II. ch. 11, 12. Petit Chron. de Holl. T. II. L. VI. (4) Grand Recueil des placards. T. IV. Plac. de l'Amirauté. T. III.

& on refuſa d'enrégiſtrer ſes Edits. Les Colleges ne furent établis que quelque tems après.

1488.

Nouvelle révolte des Flamans à Bruges & à Gand.

Le Roi des Romains priſonnier.

Gand ſe plaignoit de la perte de ſes privileges & de l'enlevement de ſon Souverain, lorſqu'Adrien Vilain de Raſſinghen, un des Chefs de la révolte de Flandres, s'échappa du château de Vilvoorden, où il étoit détenu. Il revint à Gand & ranima le feu de la ſédition. (1) Elle commença par la ville de Bruges, qui prit pour prétexte, une augmentation dans les monnoies. Maximilien qui s'y trouva, crut qu'il ſuffiſoit de mettre ſes troupes ſous les armes pour appaiſer la révolte; les bourgeois armés ſe réuniſſent & ſont ſoutenus par les compagnies de Gand, conduites par Vilain de Raſſinghen. Les Allemans furent repouſſés juſques dans le palais, où Maximilien fut fait priſonnier par les révoltés, qui firent trancher la tête à Pierre Langhals, le Bailli. Les Gantois, pour juſtifier l'audace de leur démarche, formerent une accuſation en forme contre le Roi des Romains, & conſéquemment aux reproches qu'ils lui faiſoient, ils prétendirent que les ſujets du fils étoient autoriſés à s'aſſurer du pere, pour lui conſerver ſes Etats qui ſe trouvoient expoſés par l'entrée des Allemans. (2) Le Pape les excommunia comme Rebelles. Le Parlement de Paris annulla la bulle du Pape, ſous prétexte que les Flamans n'avoient d'autre Souverain que le Roi de France, qui les avouoit. L'Empereur les menaça; ils vouloient livrer leur priſonnier à la France; ce qu'ils auroient exécuté ſans les ſollicitations des Zélandois & de pluſieurs Seigneurs, qui obtinrent ſa liberté & qui ſe rendirent garans des ſermens qu'il fit d'oublier le paſſé, de renouveller l'Union des Provinces, de renoncer à ſes prétentions ſur la Flandre, de conſentir qu'elle fût gouvernée au nom de ſon fils, par les Seigneurs de la Maiſon de Bourgogne, de s'engager à protéger le Commerce des Flamans, &c. (3)

Les Gantois veulent juſtifier leur démarche.

Les Rebelles excommuniés.

Liberté rendue à Maximilien.

Le Roi des Romains remis en liberté, rencontra près de Malines l'Empereur, qui venoit avec une armée au ſecours de ſon fils; il le pria de s'en retourner. Fréderic continua ſa marche. Le Comte de Raveſtein, qui avoit garanti l'obſervation du traité conſenti par l'Archiduc, offrit ſon ſecours aux Gantois, qui le nommerent Protecteur. L'Empereur le mit au ban de l'Empire. Albert de Saxe, Margrave de Miſnie, commandant l'armée Impériale, inveſtit Gand. Raveſtein le força de ſe retirer & mit à feu & ſang le Hainaut & le Brabant juſques aux portes de Bruxelles, qu'il ſurprit & qu'il obligea de ſe racheter du pillage. Il fit déclarer l'Ecluſe pour les Gantois & en fit l'aſile des Hoekins: errans, diſperſés, vivans de pirateries, ils ſe réunirent dans cette ville, & ſe nommerent pour Chef, François de Brederode; il n'avoit que vingt-deux ans, & faiſoit ſes études à Louvain. (4) Avec le peu de vaiſſeaux qu'il vint à bout de raſſembler, il fit des priſes qui le mirent bientôt en état d'armer une flotte de quarante-huit voiles, avec laquelle il entra dans la Meuſe & pénétra juſques à Rotterdam, dont il s'empara ſans perdre un ſeul homme & ſans verſer une goutte de ſang. Il mit cette ville en état de défenſe & les Hoekins y accoururent de toutes parts. Ils tenterent

L'Empereur aſſiége Gand & leve le ſiége.

L'Ecluſe eſt l'aſyle des Hoekins.

Ils nomment pour leur Chef Brederode.

Ses exploits.

S'empare de Rotterdam.

(1) Pont. Heuter. rer. Auſt. L. II. (2) Metteren. Hiſt. des Pays-bas. L. I.
(3) Mezer. Abr. Chron. T. IV. dans Charles VIII. Hiſt. gén. des Prov. Unies. L. X.
(4) Joann. à Leyd. de Dom. de Brederode c. XLIX & LXIX.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

de surprendre Schoonhoven, mais ils trouverent les habitans sous les armes, qui leur tuerent deux cens hommes & les forcerent de remonter sur leurs vaisseaux. Brederode s'en vengea sur Delftshaven & Schoonerlo qu'il brûla. Le Burgrave de Montfoort s'empara du château de Woerden, & la garnison qu'il y mit, ravagea la West-Frise.

Rotterdam assiégé.

Fréderic repassa en Allemagne & Maximilien s'étant rendu à Leide engagea les villes en haine des Hockins, de faire le siege de Rotterdam. Brederode avoit pourvu la ville de vivres & de munitions. Il entretint des correspondances chez l'ennemi; il tenta des entreprises sur Schiedam, Gouda & Leide: les Hoekins furent repoussés; mais Brederode partit de nuit & se rendit maître d'Overschie, d'où il étendit ses contributions jusques à la Haye & dans le Delftland. (1) Polhain & le Stadhouder Egmond, chargés du siege de Rotterdam, étonnés de la hardiesse de Brederode, firent quelques propositions de paix, qui furent sans effet. Les Hoekins surprirent Gertruidenberg, que les habitans de Breda racheterent. Cependant la disette commença à se faire ressentir dans Rotterdam. Brederode résolu de se procurer des vivres, fit équiper plusieurs vaisseaux qui entrerent dans le Leck. Cette flotte sortit sous les ordres de Naaldwyck, de Zevender & de Kronenbourg. Les Hollandois trop foibles se replierent sur leurs postes; mais ayant été renforcés par six vaisseaux chargés de grosse artillerie, ils attaquerent la flotte; les Hoekins furent battus; il en périt un grand nombre & un plus grand nombre fut pris. Naaldwyk & Zevender furent pris par quatorze cens Autrichiens, & Brederode fut obligé d'évacuer Overschie. (2)

Progrès des Hoekins.

Battus sur mer.

Brederode évacue Overschie.

1489.

Amnistie.

Polhain pressé par les députés de Harlem, de Leide, d'Amsterdam, de Schiedam & de la Brille, de finir une guerre qui désoloit les villes & les campagnes, publia une amnistie pour ceux qui dans quinze jours rentreroient dans leur devoir; il permit aux autres de se retirer où ils jugeroient à propos. Cette publication fit un grand effet. Brederode sollicité par les habitans de Rotterdam qui ne pouvoit plus tenir, profita de l'Amnistie & s'embarqua pour l'Ecluse avec le reste de sa garnison, qui n'étoit que de 1050 hommes. Egmond entra aussitôt dans la ville. Cette guerre opiniâtre se termina par le traité de paix, conclu à Francfort, entre Philippe, Maximilien, l'Empereur, Charles VIII & Marguerite, qui y prend le titre de son épouse. (3) Par ce traité le Roi de France s'engage de terminer la guerre de Flandre & en effet peu de tems après, les Gantois reconnurent Maximilien comme Tuteur de son fils; les Magistrats de Gand & de Bruges, vêtus de noir, pieds nuds & sans ceinture, lui demanderent pardon & lui payerent une amende de trois cens mille Schilden d'or, & Ravestein se retira à l'Ecluse, où Brederode couvert de gloire, malgré ses derniers échecs, s'étoit réfugié. (4)

Traité de Francfort.

Les Gantois soumis.

Altération des monnoies.

Murmures.

Des opérations mal adroites que fit Maximilien sur les monnoies & le tort qu'elles firent au commerce, occasionnerent des murmures & des plaintes. Il voulut réparer sa faute & remettre les choses sur l'ancien pied, & fit un nouveau mal. Les Hockins profiterent de ce désordre, ils dévasterent la Zélan-

(1) Petit Chron. de Holl. Guerres de Fr. de Brederode. (2) Idem. Ibid. (3) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. IV. L. 14. Daniel Hist. de France. T. V. (4) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. X.

lande, & Montfoort maître de Woerden, menaçoit la West-Frise. Brederode qui prenoit le titre de Lieutenant de Philippe, sortit encore de l'Ecluse avec une nouvelle flotte; n'ayant pu s'emparer de Goerede, il dévasta Ouddorp, le Waard de Zwindrecht & les environs de Dordrecht. Jean d'Egmond fit armer secrétement & chercha l'ennemi. Les deux flottes se rencontrerent. Brederode avec des forces très inférieures combattit avec un avantage presqu'égal; la victoire s'étant déclarée pour les Hollandois, Brederode descendit à terre & les Hollandois y descendirent après lui. Le combat recommença & fut encore plus terrible; mais enfin Brederode fut mortellement blessé, fait prisonnier & sa troupe dispersée: Naaldwyk se retira à l'Ecluse avec neuf vaisseaux seulement & neuf cens hommes, dont la retraite fut favorisée par ceux de Ziericzée. On transporta Brederode à Dordrecht, où il mourut de ses blessures; jeune guerrier digne d'un meilleur sort par son génie, par sa valeur, sa prudence & son activité. Les autres prisonniers furent envoyés dans différentes villes & décapités. Montfoort se vit obligé de capituler, il obtint la permission de sortir avec sa garnison. On lui conserva son Burgraviat, à la charge de rendre Woerden & de promettre qu'il ne donneroit plus aucun secours aux Hoekins. Ravestein & Naaldwyk les defendirent encore quelque tems dans l'Ecluse.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

1490.

Ravages de Brederode dans la Zélande.

Brederode est blessé & fait prisonnier.

Sa mort.

Etat malheureux des Hoekins.

Maximilien ne voulut point attaquer l'Ecluse, pour ne pas irriter le Roi de France: il avoit un double intérêt de le ménager. La jeune Duchesse de Bretagne, presque réduite à sa capitale, imploroit contre Charles le secours du Roi des Romains; elle lui avoit offert sa main & Polhain l'avoit épousée secrétement au nom de son maître: (1) mais pour accomplir ce mariage, il lui falloit une armée formidable. Il avoit fait un traité avec le Roi d'Angleterre, qui ne réalisoit point ses promesses: d'un autre côté, Charles VIII éloignoit de jour en jour la consommation de son mariage avec Marguerite, & fomentoit la révolte des Flamans, quoiqu'il ignorât les avis secrets de Maximilien. Les Trajectins qu'il excitoit, chasserent leur Gouverneur. Aux dommages occasionnés par la réduction de la monnoie se joignirent d'autres calamités. Les pluies avoient perdu la récolte, & les Hoekins de l'Ecluse avoient enlevé les approvisionnemens que la flotte des Osterlingues amenoit du Nord: les Hollandois étoient dans la misere, & le commerce anéanti n'offroit plus de ressource. Les pauvres que Leide & Amsterdam nourrissoient, alloient au-delà de vingt mille. Les exacteurs profitoient du malheur public. Ils exigeoient de ceux qui ne pouvoient pas payer, des obligations usuraires: le Stadhouder les soutenoit; il leur prêtoit main-forte pour leurs exécutions; les Kennemers les chasserent de leur pays; les paysans se rassemblerent & formerent deux troupes: l'une se dirigea vers Alkmaar, surprit une des portes, saccagea la maison du Receveur Korf, sang-sue avide, qui avoit tiré de la diminution de la monnoie & des obligations usuraires, un parti prodigieux; ses régistres furent déchirés & son comptoir pillé. L'autre troupe alla à Hoorn, mais sans succès. Le Stadhouder appaisa ces paysans en leur promettant que les Etats auroient égard à leurs plaintes & ils se retirerent. (2)

Le Roi des Romains veut accomplir son mariage avec Anne de Bretagne.

Disette en Hollande.

Révolte des Kennemers.

(1) Rapin. Thoyras Hist. d'Angl. T. II. L. XIV.

(2) Grand Chron. Divis. XXXI. c. 74.

Entreprises vaines des Hoekins. 1491. *Ligue de Kaas-en-broods. Elle s'empare d'Alkmaar, de Hoorn & de Harlem.*

Naaldwyck à la tête des Hoekins de l'Ecluse s'empara avec une petite flotte de Wyck-sur-mer, de Texel & de Wieringen; il s'annonçoit comme le fléau des exacteurs. Il tenta Hoorn & Enkhuisen, qui refuserent de le recevoir: il échoua partout & se trouvant sans provisions, il licentia ses troupes & rentra dans l'Ecluse sous l'habit de valet, à la suite d'un Seigneur étranger. Le Stadhouder, au lieu de procurer la diminution des impôts, proposa aux Etats d'en mettre un de deux florins sur chaque maison. (1) Sa proposition fut rejettée; mais les Kennemers s'assemblerent, formerent des compagnies & peignirent sur leurs enseignes un pain & un fromage, symbole du motif de leur confédération: ils en prirent le nom de *Kaas-en-Broods.* (*) Ils se saisirent de Hoorn & d'Alkmaar & raserent les châteaux de Newbourg & de Middelbourg. Le Stadhouder marcha sur Alkmaar & fut obligé de se retirer avec précipitation. Les Kaas-en-Broods entrerent dans Harlem à la faveur de quelques bourgeois, qui leur en ouvrirent les portes. Maîtres de l'hôtel de ville ils massacrerent l'Echevin Thomaszoon, hacherent André son frere & l'envoyerent dans un panier à sa femme; ils se répandirent ensuite dans les maisons qu'ils pillerent; ils enleverent l'argent & les registres des bureaux, brûlerent les titres de famille & foulerent aux pieds les sceaux du Prince. Les West-Frisons accoururent & tous ensemble marcherent à Leide; mais le Stadhouder les ayant prévenus, les dispersa, en tua un grand nombre, fit quantité de prisonniers & les repoussa dans Harlem.

1492. *Echoue devant Leide.*

Le Duc de Saxe marche à Harlem, qui capitule.

Egmond demanda des secours au Duc de Saxe, qui lui mena les troupes Impériales. Les bourgeois de Harlem, qui voyoient du haut de leurs murs le plat pays livré aux flammes & à la dévastation, demanderent la paix. Les Kaas-en-Broods continuerent leurs ravages; mais ayant perdu six cens hommes dans un combat & le vainqueur s'avançant jusques aux portes de Harlem, le Sénat congédia les soldats de Gueldres & de Cleves qu'il avoit appellés & chassa les paysans de la ville. Albert demanda d'y être introduit sans condition: les habitans se livrerent à sa clémence; ce Prince entra avec toute son armée, fit dresser un poteau, y fit pendre ceux qui avoient introduit les Kaas-en-broods, & publia une amnistie générale. Alors les villes rebelles implorerent sa miséricorde; mais il la leur fit acheter par des contributions énormes, par l'extinction des privileges, par l'anéantissement des obligations du Comte envers les villes, par des humiliations dans tous les genres & par des dédommagemens envers les exacteurs. Il annulla les privileges de Harlem, Alkmaar, Schagen, Newdorp, Nieuwland, des Kennemers, des West-Frisons, de Venhuisen, Wydenes & plusieurs autres villes, (2) qui n'en obtinrent le rétablissement que peu à peu. Harlem ne les recouvra que sous Charles II.

Les villes rebelles se rendent.

Il annulle leurs privileges.

Les factions anéanties.

Les Hoekins furent entierement détruits & avec eux tomberent toutes les factions; mais aussi sur leur ruine la maison d'Autriche jetta-t-elle les fondemens d'un despotisme oppresseur. Elle profita de l'accablement de ces provinces épuisées par tant de guerres, par la misere & par la cessation du com-

(1) Manif. d'Enkhuisen & de Dordrecht. (*) *Kaas-en-Brood*, fromage & pain.
(2) Brand Descript. d'Enkhuisen. Manifest. de Kennemerl. Grande Chron. Divis. XXXI. c. 78.

merce. La Nobleſſe & les Villes n'eurent pas la force de repouſſer le joug. L'amour de la liberté n'étoit pas encore éteint; mais il ne triompha que lorſque l'abondance fut entierement rétablie & que la mal-adreſſe des Tyrans rendit le joug inſupportable. Cependant Albert de Saxe ſurprit Ziericzée & punit cette ville d'avoir ſauvé les débris de l'armée des Hoekins, après la défaite de Brederode; mais Raveſtein défendit l'Ecluſe contre toutes les forces d'Albert, avec une telle valeur que le Duc eut peut-être été forcé de renoncer à ſon entrepriſe, ſans l'exploſion d'un magaſin à poudre qui obligea Raveſtein à capituler. Il ſortit avec ſa garniſon, obtint le payement de trente mille florins qui lui étoient dûs par l'Empereur & ſe retira avec Naaldwyck à la cour de France. (1)

Hiſt. de Hollande. 14?2-1555.

Progrès du deſpotiſme Autrichien.

Le Duc de Saxe maître de Ziericzée.

Et enfin de l'Ecluſe.

Dans ce même tems Maximilien reçut l'affront le plus ſenſible: Charles VIII crut qu'un moyen plus ſûr que la guerre de réunir la Bretagne à ſes Etats, étoit d'en épouſer l'héritiere. Il ſavoit qu'elle avoit donné ſa main au Roi des Romains & qu'il l'avoit l'épouſée par procureur. Charles la tenoit aſſiégée dans Rennes; mais tandis qu'il preſſoit vivement le ſiege, il faiſoit agir auprès d'elle pour ſon mariage. La Ducheſſe n'objectoit plus que la parole donnée à Maximilien & les formalités de l'égliſe. Le Duc d'Orléans & le Comte de Dunois, qui avoient beaucoup de crédit ſur l'eſprit de la Ducheſſe, leverent ſes ſcrupules. Quant au Roi des Romains, ce Prince avoit beaucoup promis & n'avoit rien fait pour elle: d'un autre côté, l'égliſe rompit le lien qu'elle avoit béni, mais qui n'eſt réellement formé que par l'union charnelle des conjoints. Ainſi Charles-VIII, rival préféré, obtint la main & les Etats d'Anne de Bretagne, à laquelle il ſacrifia Marguerite qui, pendant dix ans, avoit porté le titre ſtérile de ſon épouſe. (2) Le Roi des Romains crioit à la perfidie; il appella à ſa vengeance Henri VII, Roi d'Angleterre, qui deſcendit à Calais & que Maximilien devoit y joindre; mais Charles qui connoiſſoit l'impuiſſance de l'un & l'avarice de l'autre, congédia l'Anglois ennuyé d'attendre, avec une ſomme de cent cinquante mille écus. (3) Maximilien eut recours à l'Empereur, & n'en tira qu'un foible ſecours; tout ſe borna à la ſurpriſe d'Arras: la colere du Roi des Romains s'appaiſa, & la paix fut conclue: le Pape releva Charles de la célébration de ſon mariage avec Marguerite, ſur le témoignage des parties, qu'il n'avoit pas été conſommé: cette Princeſſe fut remiſe aux Ambaſſadeurs de ſon pere, à qui le Roi rendit les Comtés de Bourgogne & d'Artois, qui formoient ſa dot. (4)

Anne de Bretagne épouſe Charles VIII.

Et renvoye au Roi des Romains Marguerite ſa fille.

Maximilien demande du ſecours au Roi d'Angleterre & à l'Empereur.

Paix avec la France. 1493.

Fréderic III mourut: Maximilien lui ſuccéda, & ce Prince obligé de réſider en Allemagne, remit à Philippe le gouvernement des Pays-bas. Il alla ſe faire inaugurer à Francfort, où il épouſa Marie, fille de Galéas Viſconti Duc de Milan. Philippe & Marguerite, accompagnés de la Nobleſſe des Pays-bas, allerent au devant de lui, conduiſirent le nouvel Empereur à Louvain, où il inveſtit ſon fils du Duché de Brabant, & le créa Marquis du Saint Empire. Philippe ſe rendit aux Etats de Hollande aſſemblés pour ſon

1494. *Maximilien parvient à l'Empire.*

Il inveſtit Philippe du Brabant.

(1) Pontan. Heút. rer. Auſtr. L. IV. Oliv. de la Marche L. II. c. 14. (2) Dan. Mezer. Hiſt. de France, Regn. de Charles VIII. (3) Rapin Thoyras Hiſt. d'Angl. T. II. L. 14. (4) Dum. Corp. Diplom. T. II. part. II.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Philippe inauguré en Hollande. Grandes possessions de Philippe.

inauguration. Il confirma les privileges des villes accordés par les Princes de sa maison, n'entendant pas néamoins qu'on se prévalût des manifestes extorqués, pendant la minorité de sa mere, mais permettant aux villes de Delft, Leide, Gouda, Amsterdam, Rotterdam & Schiedam, de continuer à nommer leurs magistrats jusques à sa majorité. Philippe avoit dix-sept ans; il se trouvoit Archiduc d'Autriche, Duc de Lothier, de Brabant, de Styrie, de Carinthie, de Limbourg, de Luxembourg & de Gueldres; Comte de Habsbourg, de Bourgogne, de Flandres, de Kybourg, d'Artois & de Ferrette, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zuphen; Palatin du Hainaut; Marquis du Saint Empire, de Malines, d'Anvers & de Bruges; Seigneur de Frise, de Windischmarck, de Salins & de Portnau. Il lui manquoit la Frise: quelques tentatives qu'eût fait le Comte d'Egmond pour la soumettre, il n'avoit jamais pu y réussir: (1) il prit le parti d'affoiblir les Frisons en les divisant.

Il ambitionne la Frise.

Sa politique pour affoiblir les Frisons. Guerre des Vetkoopers & des Schieringers.

Le Comte entretenoit la guerre entre les Vetkoopers, qui ne vouloient point de maître, & les Schieringers, qui convenoient de la nécessité d'un Chef, mais dont le pouvoir fut très borné. Egmond soutenoit toujours les vaincus, afin qu'il n'y eût jamais aucun parti hors d'état de faire la guerre à l'autre. Dockum avoit été pris par Mockama, Chef des Schieringers. Les Vetkoopers reprirent cette ville, s'emparerent du château de Mockama, le raserent & forcerent Leuwaarden à se déclarer pour eux. Pendant que le Sénat de Groningue proposoit une treve, Hariaxma avec deux mille hommes, attaqua les Vetkoopers & les battit. Othon de Langhen envoyé par Fréderic III, l'Archevêque de Cologne & l'Evêque de Liege, tenterent vainement de rétablir la paix. Le Sénat appella devant l'Empereur de leur sentence en restitution des terres de l'Ostergo. Fréderic étant mort dans l'intervalle, ils s'adresserent à Maximilien, qui envoya Othon avec pouvoir de décider. Othon manda les Etats à Sneek, & enjoignit à la Province de nommer un Podestat. Il proposa trois sujets, Albert Duc de Saxe, Philippe de Cleves Comte de Ravestein, & Edsard Comte d'Embden. Ils furent rejettés comme étrangers. Dekama fut nommé par un parti; il prêta serment entre les mains de Langhen, qui transporta l'assemblée à Bolswaart, dont les députés n'avoient pas voulu se trouver à celle de Sneek: les délibérations furent si orageuses que Langhen se retira de nuit. L'Empereur enjoignit au Sénat de Groningue, & au Magistrat des villes, de ne rien innover jusques à ce qu'il eût prononcé; mais dès qu'il fut monté au trône Impérial, il s'inquiéta peu de la réunion de la Frise & de la Hollande, & Philippe se soucioit encore moins de regner sur ce peuple indocile. Albert de Saxe piqué d'avoir été rejetté de l'élection, remit les châteaux de Harlem, de Medenblik & de Woerden qu'il tenoit en nantissement des sommes qui lui étoient dûes par la Hollande & donna quittance de tout: à cette condition l'Empereur, de l'aveu de Philippe, le nomma Podestat. Dans ces circonstances les Schieringers joints aux Allemans chasserent les Vetkoopers de Sneek. Les habitans de Leuwarden effrayés reçurent garnison du Sénat de Groningue. Les paysans massacrerent les troupes de Barneveld, Capitaine Alle-

Dekama nommé Podestat par un parti.

Albert de Saxe nommé Podestat de Frise par l'Empereur.

(1) Petit Chron. de Holl. T. I. L. VI.

mand, qui venoit de faire une course dans les Sept-forêts : ils s'assemblerent au nombre de huit mille & demanderent du canon au Sénat de Groningue pour attaquer Sneek. Ils furent d'abord effrayés du bruit de l'artillerie ; ils se rallierent, attaquerent les Allemans & furent battus ; cinq mille furent tués, & le reste prit la fuite. Les Allemans rentrés dans Sneek, demanderent leur paye ; les habitans étoient dans l'impossibilité de les satisfaire, ils emprunterent la somme au Sénat de Groningue, avec promesse de recevoir garnison. Albert sans paroître étoit l'ame de tout ce désordre, il espéroit que celui des deux partis qui seroit opprimé, l'appelleroit au secours.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Hostilités, désordres fomentes par Albert.

Philippe cherchoit par toute sorte de moyens à se concilier l'amour de ses sujets. Il confirma les anciens privileges, en retrancha quelques-uns, & en limita quelques autres, tel que celui de la liberté d'élire les magistrats ; il promit verbalement de ne point toucher aux monnoies sans l'aveu des villes : (1) il s'attachoit surtout à rétablir le Commerce avec l'Angleterre, interrompu par les querelles de la Duchesse douairiere de Bourgogne avec Henri VII. Elle avoit successivement reconnu le successeur au trône d'Angleterre dans Lambert Sinnel, fils d'un boulanger, & dans Perkin Warbeck, impostеurs accrédités, dont l'un fut relégué par Henri dans le plus bas emploi de sa cuisine & l'autre finit par la potence. Henri avoit demandé à Maximilien de lui livrer Perkin, qui étoit dans les Etats de Marguerite : ce Prince répondit qu'il ne pouvoit rien dans les villes de la Souveraineté de la Duchesse. Henri défendit à ses sujets tout commerce avec les Pays-bas, & Maximilien ferma ses ports aux Anglois. (2) La retraite du Roi des Romains & l'inauguration de Philippe, qui n'avoit eu aucune part aux intrigues de Marguerite, changerent les dispositions de Henri. Il étoit de l'intérêt réciproque des sujets de ces Princes, de rétablir leur commerce. Aussi les anciens traités furent-ils renouvellés, & l'acte par lequel les deux Souverains convinrent des conditions, porte encore le titre de grand traité. (3)

1495. Privileges renouvellés en Hollande.

Commerce rétabli entre l'Angleterre & la Hollande.

Grand traite de Commerce. 1496.

Se conduisant avec ses sujets, comme un pere avec ses enfans, Philippe, bientôt après ce traité qui ranimoit entierement le commerce, assembla les Etats généraux à Malines, pour leur faire part de ses négociations avec la Cour d'Aragon, pour son mariage avec Jeanne, seconde fille de Ferdinand & d'Isabelle Reine de Castille, & pour celui de Marguerite sa sœur avec Jean Infant & héritier des deux Couronnes. Ce double mariage fut également applaudi, mais ne fut pas également heureux. Marguerite perdit son mari peu de tems après la célébration, & l'enfant dont elle étoit enceinte périt par une fausse couche : elle revint dans les Pays-bas en 1498. Jeanne d'Aragon arriva à Armuiden, au mois de Septembre : les plaisirs & les fêtes qui accompagnerent ces alliances, ne furent troublés que par l'impôt du joyeux avenement, impôt d'autant plus onéreux que l'épuisement des finances fournissoit aux exacteurs des moyens assurés de vexer les contribuables.

Mariage de Philippe avec Jeanne de Castille. Et de Marguerite sa sœur avec l'Infant. Mort de l'Infant.

Les intrigues d'Albert & l'ambition du Sénat de Groningue entretenoient les divisions qui désoloient la Frise. Il ne restoit dans l'Ostergo d'autre place aux Schieringers, que Franeker. Le Sénat essaya de la surprendre par une

Suite des guerres intestines de Frise.

(1) Grand Rec. des placards. T. IV. (2) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. II.
(3) Rymer Act. Publ. Angl. Boxhorn sur Reigersb. Franç. Bacon, Hist. de Henri VII.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

embuscade, mais elle fut découverte & suivie d'une treve. Les Schieringers demanderent du secours à Albert, qui ne put leur envoyer que huit cens hommes par la Zuiderzée: le Sénat avec ses milices, s'opposa à la descente, & elles furent battues par la garnison de Franeker. Les Schieringers joints aux Allemans emporterent Bolswaart & Harlingen, & chasserent les Vetkoopers de l'Ostergo; mais ils sentirent bientôt le poids d'un joug étranger, ils se cottiserent pour payer les Allemans & pour les renvoyer. (1)

Albert envoye des secours aux Schieringers.

1497. Inauguration de Philippe.

Philippe se fit inaugurer, suivant l'ancien usage, dans toutes les villes de Hollande: c'étoient partout des cris d'allégresse & des fêtes magnifiques. Ce Prince avoit espéré que sa présence hâteroit le payement des taxes, mais il recueillit de son voyage fort peu d'argent, quoiqu'il en eût un très grand besoin, à cause de la guerre qu'il étoit forcé d'entreprendre contre la Gueldre. Cette Province souffroit impatiemment la domination Autrichienne: elle refusa le serment au Prince. Les Gueldrois prétendoient qu'il n'appartenoit qu'aux Etats Généraux de nommer le Duc, &, à la place d'Adolphe qui avoit été tué au siege de Tournay, ils nommerent Charles son fils qui étoit entre les mains de Maximilien. Ce jeune Prince lui demanda la permission de faire ses premieres armes. (2) Il fut fait prisonnier à la bataille de Bethune. Le Comte de Meurs qui, dit-on, lui avoit conseillé de se faire prendre pour s'arracher à Maximilien, se déclara pour lui, & sollicita les villes qui se cottiserent & qui racheterent le prisonnier. (3) Il se rendit à Ruremonde, où il fut proclamé. Ce Prince ami de la France, ennemi de l'Autriche, prudent & brave, grand Capitaine, guerrier intrépide, politique habile, qui mérita le surnom d'Achille, qu'on lui donna de son vivant, réunissoit sur sa tête, les droits de la maison d'Arckel & de la branche de Nassau-Gueldre. Ses Etats furent ravagés par Albert, qui revenoit du Kennemerland, pour aller rétablir Ysselstein dans Utrecht. Charles trop foible pour lui résister, se retira en Lorraine, dont le Duc avoit épousé sa sœur. Charles intéressa l'Impératrice auprès de Maximilien son époux, & obtint que la discussion de ses droits fut décidée par les Princes de l'Empire; mais la Diette déclara le Duché éteint par la mort de Renoud IV, dévolu à l'Empire, faute d'avoir été relevé par les deux possesseurs, & la prescription acquise à la maison d'Autriche. (4) Le peuple n'eut aucun égard à ce jugement & Charles en appella à son épée. L'Empereur maître de Ruremonde assiégea Nimegue: l'assemblée de Worms l'obligea d'abandonner le siege: Charles reprit Ruremonde & Philippe conclut une treve. Dès qu'elle fut expirée, Charles ravagea la campagne, se rendit maître de Leerdam & menaça Gorinchem. Albert accourut, & reprit Leerdam. (5) Le Duc de Gueldres passa le Wahal & désola le pays: Philippe conclut une seconde treve illimitée, avec la clause que celui qui voudroit la rompre, le déclareroit six mois avant. (6)

La Gueldre lui refuse le serment.

Charles fils d'Adolphe nommé Duc & proclamé.

Albert ravage ses Etats.

Le Duché déclaré dévolu à l'Empire par la Diette.

Charles en appelle à son épée.

Succès de Charles.

Treve.

Cette treve singuliere avoit été imaginée par Albert, pressé de se rendre maître de la Frise. Albert muni d'un diplome Impérial, demanda des con-

(1) Petit Chron. de Holl. T. I. L. VI. (2) Pont. Hist. Gelr. L. X, XI. (3) Hist. gén. des Prov. Unies. (4) Pont. Hist. Gelr. L. XI. (5) Grand Chron. Div. XXXII. c. 10. (6) Sligt. Hist. Gelr. L. XI.

Hiſt. de Hollande. 1482-1555.

Albert veut ſe faire reconnoître Stadhouder de Friſe; il eſt refuſé. Il force les Friſons à le reconnoître Commiſſaire Impérial.

tributions, tant en ſon nom qu'en celui de l'Empereur. Les Friſons refuſerent. Albert ſignifia ſes lettres & ſomma les Etats de le reconnoître Stadhouder héréditaire. Ils le refuſerent encore comme étranger: il tenta la voye des négociations, qui ne lui réuſſirent pas mieux. Il avoit formé une troupe de quinze cens hommes, tous aventuriers de différentes nations, que les guerres des Pays-bas avoient attirés & qui vivoient de pillage. Albert les prit ſecrétement à ſa ſolde; ou, pour mieux dire, à condition qu'ils ſe contenteroient pour toute paye, du butin qu'ils feroient ſur les Vetkoopers. (1) Albert ne paroiſſoit point; il avoit engagé Tyko-Walda de les appeller. Cette troupe dévaſta les campagnes. Les Friſons accablés députerent vers le Duc; il offrit des ſecours à condition qu'on le reconnoîtroit. Il fallut régler les conditions: Albert exigea beaucoup; enfin on convint de lui donner le titre de Commiſſaire Impérial & de Protecteur Héréditaire de Friſe, avec le droit de bâtir des forts, d'établir des acciſes, de battre monnoie, relever les fiefs &c. Auſſitôt Albert envoya Schomberg prendre poſſeſſion de l'Oſtergo, (2) en vertu du Mandement Impérial, qui enjoignoit aux Friſons & ſpécialement au Sénat de Groningue, de le reconnoître.

Ligue contre Albert.

Déroute des payſans.

Leuwarden capitule. Groningue ſoutient ſa révolte. Appelle au ſecours l'Evêque d'Utrecht & le Duc de Gueldres.

Il ſe forma une ligue contre le Duc, entre Groningue, Leuwarden & les payſans des Sept-forêts. Albert en eut été la victime ſans la précipitation des payſans, qui attaquerent les Saxons au nombre de quinze cens, ſans attendre la milice des villes. Le bruit de l'artillerie les effraya; ils prirent la fuite dans le tems que les milices de Leuwarden venoient à leur ſecours. Les Saxons qui auroient été accablés ſous le nombre, tomberent ſur les payſans, & en maſſacrerent la plus grande partie. Les bourgeois de Leuwarden ſe virent enfin obligés de capituler: ils demanderent pardon au Duc & lui payerent par forme d'amende, quatorze mille florins, & quatre mille à la veuve de Tayerda, dont ils avoient raſé le château. Schomberg entra le lendemain dans la ville, fit bâtir une citadelle, (3) & Albert alla recevoir le ſerment à Franeker. Groningue s'obſtinoit à ne pas le recevoir, & pour légitimer ſes refus, elle envoya des députés à l'Evêque d'Utrecht, comme à leur ancien Souverain, pour défendre ſes poſſeſſions. Les Trajectins étoient alliés avec la Gueldre. L'Empereur ſe ligua avec les Ducs de Baviere, de Cleves & de Juliers. Les peuples en furent effrayés; mais Charles qui venoit de recevoir un ſecours de France, releva leur courage.

1499. Le Duc force l'Empereur à une treve.

Paix entre la France & l'Archiduc.

Louis XII regnoit alors, & comme il craignoit que Maximilien ne le troublât dans ſa conquête du Milanois, il l'occupoit tant qu'il pouvoit dans les Pays-bas, mais ſans lui déclarer la guerre. Il chargea le bâtard de Bourbon de conduire cinq cens lances à Charles. Ce ſecours lui ſuffit pour forcer les conſédérés à une treve; (4) à laquelle l'Archiduc conſentit. Les quatre quartiers de Gueldres convinrent entre eux, de fournir à l'entretien de leur Duc & de ſes troupes, & en obtinrent de nouveaux privileges. (5) Louis XII avant d'entrer en Italie, voulut s'aſſurer de la paix avec ſes voiſins. Par le traité qu'il conclut avec l'Archiduc, il rendit les places qu'il avoit priſes

(1) E. Beningh. Hiſt. d'Ooſtf. L. III, c. 31, 33, 34. (2) Idem. ibid. (3) Petit Chr. de Holl. L. VI. (4) Pont. Hiſt. Gelr. L. XI. (5) Grand Recueil des Placards de Gueldres T. II.

SECT. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

dans l'Artois, à condition de l'hommage au Roi pour ce Comté & pour ceux de Flandres & du Charolois. Philippe le rendit à Arras, nue tête & sans ceinture, entre les mains de Guy de Rochefort, Chancelier de France. (1) A la fin de la cérémonie, le Chancelier de Rochefort se leva de son fauteuil, céda la place à l'Archiduc & lui prêta l'hommage au nom de son maître pour le Comté de Boulogne. (2)

Philippe prête hommage de la Bourgogne à Louis XII.

Siege de Groningue levé.

Albert avoit investi Groningue avec une forte armée presque toute de Frisons; mais il leva le siege, à la sollicitation de l'Evêque d'Utrecht, ou plutôt à cause des pluies & parce qu'il voulut ménager l'esprit de ses nouveaux sujets. Il conclut avec le Sénat une treve, pendant laquelle il passa en Misnie: il remit l'administration de cette province à Henri, son fils, qui résida à Francker, où le Duc avoit transféré le Conseil de Leuwarden. (3)

1500. *Les Frisons revoltes contre le Duc de Saxe, l'assiegent dans Franeker.*

Henri révolta les Frisons par ses hauteurs: une citadelle élevée à Harlingen avec les matériaux de châteaux voisins démolis sans indemniser les propriétaires, des corvées, des impôts, des vexations, donnerent lieu aux murmures & aux plaintes. Les Frisons prétendirent que le Prince manquant aux conditions du traité, ils étoient libres de leurs sermens; ils l'assiégerent dans Francker. Comme ils manquoient d'artillerie, ils en demanderent à Groningue. Les habitans n'en voulurent prêter que sur des nantissemens, & les Frisons n'ayant pas d'autres effets, leur remirent les vases sacrés de leurs églises. Philippe leur fit enjoindre de poser les armes & de porter leurs plaintes devant le Comte d'Egmond: les Frisons écouterent le Heraut, se mirent à rire & le chasserent. Albert joignit le Comte d'Embden avec ce qu'il avoit de troupes, & avec ce secours & celui d'Eric de Brunswic & d'Egmond d'Ysselstein, il força les Frisons à lui demander pardon à genoux, tête & pieds nuds. Albert le leur fit acheter par de très fortes contributions, les obligea de porter leurs armes dans la citadelle de Leuwarden, s'empara de l'artillerie des villes, contraignit la Noblesse & le Clergé à prendre des lettres de remission qu'il leur vendit cherement, & par un rafinement de cruauté, qui n'avoit jamais eu d'exemple dans les Pays-bas, il fit empaler les chefs de la révolte. (4)

Il soumet les Frisons.

Fait empaler les chefs de la révolte.

Il met le siege devant Groningue. Est tué.

Il manquoit à Albert, pour être entierement maître de la Frise, de l'être de Groningue: il augmenta son armée & investit cette ville: elle se défendit avec vigueur & Albert blessé d'un éclat de canon, mourut à Embden, où il se fit porter. Il avoit nommé Hugues de Linzenac Gouverneur de Frise, & Willebrod Schomberg, Général de ses armées. Le Prince Henri craignoit l'événement du siege; l'Evêque d'Utrecht lui envoya des députés pour le prier de le lever & Henri saisit cette occasion pour conclure une treve de quatre ans, pendant lesquels on discuteroit les droits de l'Evêque. (5) Henri encore effrayé des dangers qu'il avoit courus à Franeker, se proposa de vendre sa Souveraineté à l'Archiduc: d'un autre côté, l'avidité des Allemans fatiguant les Frisons, ceux-ci envoyerent des députés à l'Archiduc pour l'engager à accepter les propositions de Henri. Philippe répondit qu'il vouloit être

Treve de quatre ans. 1501. *Henri veut ceder la Frise à l'Archiduc.*

(1) Hist. gén. des Prov. Unies. T. IV. L. 7. (2) Daniel Hist. de Fr. T. II. (3) Petit Chron. de Holl. T. I. L. VI. (4) E. Beningh. Hist. d'Oostf. L. III. c. 48. Petit ubi supr. (5) E. Beningh. Hist. d'Oostf. L. III. c. 52.

être assûré de l'unanimité des vœux de la Province avant de rien conclure. Des députés furent nommés pour prendre les avis des bailliages, mais les sauf-conduits que donna le Gouverneur étoient si équivoques, qu'ils n'oserent pas s'y fier. Quoi qu'il en soit, le traité étoit signé; mais Philippe ne le déclara point encore, pour ne pas en venir à la force.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Naissance de Charles Quint.

La naissance d'un fils mit Philippe & ses sujets au comble de la joie. Cet enfant, né le 25 Février, fut le célebre Charles Quint, qui devoit hériter de tant de Couronnes. Presqu'en même tems mourut Michel, fils d'Isabelle Reine de Portugal & sœur aînée de Jeanne, épouse de l'Archiduc. Michel devoit recueillir les Couronnes d'Espagne, par la mort de Don Juan, héritier naturel de Ferdinand & d'Isabelle, époux de Marguerite sœur de Philippe; (1) toutes ces morts faisoient tomber à l'Archiduchesse Jeanne, les Royaumes de Castille, de Léon, de Grenade, d'Arragon, des deux Siciles. Le desir de cimenter la paix entre la France & la Maison d'Autriche, fit penser Philippe à marier son fils Charles qui n'avoit que deux ou trois mois avec Claude, fille de Louis XII. Ferdinand & Isabelle pressoient Jeanne & son époux de venir se faire reconnoître par leurs sujets. Avant son départ, Philippe confia l'éducation de Charles son fils à Marguerite d'York, douairiere de Bourgogne; maria Marguerite sa sœur, veuve de l'Infant d'Espagne, avec Philibert Duc de Savoye, & nomma Engelbert de Nassau, Comte de Breda, Stadhouder général des Pays-bas. Il partit avec l'Archiduchesse qui étoit enceinte; ils passerent par la France, où Louis les retint quatre mois, au milieu des plaisirs & des fêtes. Isabelle & Ferdinand donnerent les plus grandes marques de tendresse aux deux époux; ils furent reconnus par les Arragonois & par les Castillans. (2) La beauté de Philippe, son air de franchise & de douceur, séduisirent les Espagnols: les témoignages d'affection & de joie qu'ils lui donnerent, exciterent la jalousie de Ferdinand, qui, sous prétexte d'une commission, dont il le chargea auprès de Louis, l'éloigna de sa Cour, où Isabelle retint Jeanne, qui étoit fort avancée dans sa grossesse. (3)

Projet de le marier avec Claude de France.

Départ de Philippe & de Jeanne son épouse pour l'Espagne. 1502.

Reconnu par les Arragonois & par les Castillans.

Philippe qui aimoit les plaisirs, quitta sans regret la triste Cour de Castille. N'ayant pas réussi dans sa commission, il passa de France en Allemagne. Il alla voir l'Empereur, qui le reçut avec tendresse; mais il fut appellé dans les Pays-bas, par la nouvelle de l'accouchement de l'Archiduchesse en Espagne, & par celle de la mort de la Duchesse douairiere. Maximilien l'avoit pressé de s'assurer de la Gueldre. Pendant son absence la guerre avoit recommencé: il interrompit tout commerce entre ses sujets & les Gueldrois, & fit de grands armemens à Hoorn, à Enkhuisen & à Edam pour fermer la Zuiderzée: il donna le commandement de la flotte à Leuwerwarden: Sevenbergen & Fréderic d'Ysselstein s'emparerent du château d'Arnemuiden. La Veluwe fut mise à feu & à sang par Arensberg. Charles d'Egmond dévasta la campagne de Heusden & le pays de Dordrecht. (4) Les Gueldrois avoient équipé une flotte à Harderwyk, destinée à surprendre Monikendam; les Hollandois en furent avertis: arrivés à la hauteur de cette ville, les Gueldrois furent en-

Philippe part pour l'Allemagne.

Naissance de Ferdinand fils de Philippe. 1503.

Armement contre la Gueldre.

Ravage de la Veluwe. 1504.

(1) Pont. Heuter. Rer. Aust. L. V. (2) Marian. Hist. d'Esp. T. V. L. XXVII. (3) Mém. Hist. & Polit. de la Maison d'Autrich. T. I. (4) Math. Ann. vet. ævi. T I.

veloppés par toute la flotte Hollandoise: le combat fut très opiniâtre; les Gueldrois échapperent à leur défaite, en se sauvant à la faveur du vent à Harderwyk, après avoir perdu cent trente hommes faits prisonniers & beaucoup de tués (1)

Les Gueldrois battus sur mer par les Hollandois.

Défaite des habitans de Groningue. 1505.

Henri de Saxe cede la Frise à Jorrys son frere.

Philippe termine les contestations de Jorrys avec ses sujets. Treve.

Les habitans de Groningue, malgré la treve jurée, assiégerent Appingadam, qui étoit entre les mains d'Edzard. La garnison demanda à capituler; les assiégeans voulurent qu'elle se rendît à discrétion; elle jura de se défendre jusques à l'extrêmité. Edzard avec ses troupes & Linzenac avec ses Saxons vinrent au secours; les assiégeans marcherent au devant de ces troupes; & les milices de Groningue abandonnées par les Reitres, ayant été enfoncées, la garnison d'Appingadam acheva leur défaite & en fit un massacre horrible. (2) Cependant Henri de Saxe avoit cédé ses droits sur la Frise, à Jorrys son frere. Celui-ci eut des discussions avec la Noblesse, au sujet des fiefs qu'ils avoient tenus jusques alors en franc-aleu, & qu'il vouloit se faire rapporter; il en eut avec le Clergé au sujet du Dixieme, qu'il vouloit étendre sur les revenus de l'Eglise. Philippe fut pris pour arbitre, il voulut finir en même tems les querelles du Sénat & celles du Comte d'Embden. Il engagea la Noblesse Frisonne à prêter serment au nouveau Souverain & le Clergé à payer le Vingtieme de ses revenus; mais il ne put rien obtenir du Sénat de Groningue, & il conclut une treve pour le reste de l'année. Jorrys augmenta considérablement ses domaines & ses revenus par de grands desséchemens, par l'ordre qu'il mit dans l'Administration, par l'établissement d'un Conseil à Leuwarden & par de sages réglemens: mais l'inondation qui survint, causa de très grandes pertes à la Hollande & à la Frise. Le feu qui prit peu de tems après à une mine de charbon, consuma une forêt entre Hindelopen & Harderwyk; quinze cens hommes y périrent. (3) Dès que la treve conclue par Philippe avec le Sénat de Groningue eut expiré, Albert marcha avec une forte armée. L'Evêque d'Utrecht faisoit espérer des secours aux habitans; l'Empereur défendit au Prélat de se mêler de cette affaire. Maximilien cita toutes les parties à son tribunal; mais cette négociation n'ayant eu aucune suite, le Comte d'Embden changea en blocus le siege de Groningue.

Inondation.

Les Allemans marchent contre ceux de Groningue.

Négociations inutiles.

Mort d'Isabelle de Castille.

Philippe se fait proclamer Roi.

Il envahit la Gueldre.

Charles ravage la Hollande.

Isabelle de Castille étoit morte: elle avoit institué ses héritiers Jeanne sa fille & Charles de Luxembourg son petit-fils, & laissé l'Administration de leurs Etats à Ferdinand jusques à la majorité de Charles. Cette clause déplut à Philippe & aux Castillans, qui désiroient que Jeanne montât au trône de sa mere qu'ils avoient tant aimée. Philippe instruit de leurs dispositions, se fit proclamer avec sa femme, nomma son fils Prince de Castille; mais avant de passer en Espagne, il résolut de chasser le Duc de Gueldres des Pays-bas: pour en venir à bout, il demanda de l'argent aux Etats généraux, qui consentirent à l'aliénation de certains domaines, à concurrence des fonds qu'il demandoit. Philippe passa la Meuse à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Il bloqua Bommel, s'empara d'Arnhem, de Wageningen, Elburg, Harderwyk, de la Veluwe, de Hattum, Doesbourg, Lochem & Grol. Charles trop foible pour résister, se contentoit de ravager la Hollande. La

(1) Grand Chron. Divis. XXXII. c. 29. (2) E. Bening. Hist. d'Oostf. L. III. c. 59, 63. (3) Petit Chron. de Holl. T. I. L. VI.

maladie de Louis XII avoit empêché ce Prince de lui envoyer le secours qu'il lui avoit promis. Dès qu'il fut convalescent, Charles engagea le Roi à une alliance défensive. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Philippe, qui vouloit repasser en Espagne, craignit les longueurs de la guerre. Dans ces circonstances Charles eut recours à la médiation de l'Evêque d'Utrecht, & muni d'un sauf-conduit de l'Archiduc, il vint se jetter à ses pieds & lui demander la paix à des conditions raisonnables. Philippe lui accorda une treve de deux ans, pendant lesquels on discuteroit leurs différends, à condition qu'il l'accompagneroit dans son voyage d'Espagne, pour lequel l'Archiduc lui donnoit trois mille florins d'or. Après la signature du traité, il nomma Jean de Nassau Stadhouder de Gueldre, & partit pour Bruxelles avec Charles. Il donna le Stadhouderat des Pays-bas à Croï, Seigneur de Chievres, chargea la Duchesse de Savoye sa sœur de l'éducation de ses enfans & se rendit en Zélande, où la flotte l'attendoit; mais le Duc de Gueldres ayant reçu les trois mille florins d'or, le quitta & revint dans la Gueldre. (2) Philippe ne changea pas de dessein; mais il ne passa pas par la France. L'alliance de Louis avec le Duc de Gueldres & ses liaisons avec le Roi d'Arragon, lui rendoient ce Prince suspect. Louis lui avoit témoigné le désir qu'il avoit que Philippe avant de partir se réconciliât avec son beau-pere. (3)

Treve.

Conditions violées par le Duc de Gueldres. 1506.

L'Archiduc & son épouse partirent de Flessingue. Sa flotte étoit de quarante-trois voiles: à peine étoit-il sorti du port, que le feu prit au St. Julien, vaisseau qu'il montoit. Korneliszoon de Huybert qui en étoit Capitaine, secondé de Jaques & Herman ses freres, parvint à éteindre l'incendie & à sauver l'Archiduc. Maximilien les en récompensa par des titres honorables. A peine échappé à ce danger, une tempête dispersa la flotte, engloutit deux vaisseaux qui portoient ses équipages & le força de descendre au port de Weymouth. (4) Henri VII informé du désastre de Philippe, l'engagea de venir à sa Cour. Le Roi profita de son séjour, qu'il prolongea tant qu'il pût, pour terminer à son avantage des discussions qui ne l'avoient jamais été. Il obtint l'exemption des péages de la Zélande pour les marchandises de son pays. Henri demandoit qu'on lui livrât Suffolk, fils d'une sœur d'Edouard IV. Philippe s'en défendit; mais on lui fit entendre que sa liberté étoit à ce prix: il exigea que la vie de ce Prince ne courût aucun danger; Henri le promit & tint parole, mais son successeur le fit périr. (5)

Départ de Philippe pour l'Espagne. Danger qu'il court d'être brûlé. Jetté par la tempête en Angleterre. Henri VII tire parti de cet accident.

Le vieux Ferdinand avoit épousé Germaine, fille de Jean de Foix, Vicomte de Narbonne & de Marie sœur de Louis XII. Il se transporta à une lieue de Compostelle, espérant qu'à leur passage, son gendre & sa fille se détourneroient pour l'aller voir; mais ils se rendirent à Burgos, où ils furent couronnés. Ferdinand demanda une entrevue à Philippe, qui n'y consentit qu'autant que le Roi donneroit des ôtages & qu'il se contenteroit de la parole de son gendre. Ils s'entretinrent pendant quelques minutes & Philippe rompit brusquement l'entretien. (6) Ferdinand abandonna les Etats d'Isabelle à sa fille & se retira dans les siens.

Entrevue de Philippe & de Ferdinand.

(1) Pont. Hist. Gelr. L. XI. (2) Idem. ibid. (3) Lettres de Louis XII. T. I. (4) Franç. Bacon. Hist. de Henri VII. (5) Rapin. Thoyr. Hist. d'Angl. T. II. Fr. Bacon. Vit. Henri VII. (6) Mariana Hist. d'Espag. L. XXVIII. N°. 86.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Edzard Comte d'Embden au secours de Groningue.

La ville de Groningue étoit toujours bloquée & le peuple étoit réduit aux plus cruelles extrémités. Ceux qui tomboient entre les mains des Saxons essuyoient les plus affreux traitemens. Enfin les habitans sans ressource, demanderent à capituler. Les députés du Général Saxon s'étoient rendus à l'hôtel de ville, lorsqu'on vit entrer un bourgeois & sa femme échappés du camp, le visage ensanglanté, le nez & les oreilles coupés: à ce spectacle, le Sénat chassa les députés & jura de s'enterrer sous les ruines de Groningue, plutôt que de se donner à de tels maîtres. On députa vers le Comte d'Embden, qui demanda la permission de bâtir une citadelle & entra dans la ville avec deux mille hommes. Jorrys demanda à Edzard de quel droit il s'emparoit de la ville? Le Comte répondit que c'étoit en qualité de Sequestre Impérial, pour la remettre à qui le Conseil Aulique jugeroit à propos: le Duc dissimula & lui fit expédier les provisions de Stadhouder, pour sauver du moins les apparences de son autorité. (1)

Le Duc de Saxe lui expédie des lettres de Stadhouder.

Le Duc de Gueldres reprend les places qu'on lui avoit enlevées.

Les Hollandois marchent contre lui.

Charles de Gueldres reprenoit toutes les villes qu'on lui avoit enlevées. Le nouveau Roi de Castille lui écrivit une lettre remplie de menaces: il lui disoit que toutes les forces de son allié ne sauroient le soustraire à sa vengeance. Le Duc envoya la lettre en original à Louis XII. (2) Croï envoya six mille Hollandois, aux ordres de Philippe, bâtard de Bourgogne, investir Wageningen; (3) il demanda en même tems au Roi d'Angleterre les secours qu'il avoit promis; mais ce Prince, offensé du refus que faisoit Marguerite d'accomplir le mariage arrêté avec lui, par Philippe, frere de cette Princesse, lorsqu'il fut jetté par la tempête au port de Weymouth, se contenta d'écrire à Louis XII de ne point envoyer des troupes au Duc de Gueldres, parce qu'il alloit terminer cette guerre par un traité. Il y eut en effet des conférences; mais Charles les rompit, offrant de prendre les médiateurs pour arbitres. (4)

Mauvais état des finances en Hollande.

Le Stadhouder ne se lassoit pas d'écrire au nouveau Roi de Castille, qu'il lui étoit impossible de soutenir la guerre sans argent & plus impossible encore d'en obtenir de ses Etats épuisés par tant de guerres & par les sommes qu'il avoit emportées en Espagne. Philippe n'avoit aucun secours à espérer de ses nouveaux sujets. Leur affection, qu'il s'étoit d'abord conciliée par son air affable, par un maintien noble & par les graces de sa personne, s'étoit bien affoiblie. Sa conduite irréguliere les avoit indisposés. Il ne confioit les premieres charges du Royaume qu'aux Flamans & aux Hollandois: il tenoit la Reine son épouse comme renfermée, sous prétexte que son esprit étoit aliéné, espece de démence dont on disoit que les infidélités continuelles de Philippe étoient la cause. Cette conduite rappelloit aux Castillans ces tems heureux, où Ferdinand & Isabelle partageoient le poids du gouvernement, n'ayant qu'une même volonté & travaillant de concert au bonheur de leurs peuples. Ce n'étoit pas dans ces circonstances qu'il pouvoit attendre des secours de l'Espagne.

Philippe aliene l'affection de ses sujets par sa conduite.

Le Stadhouder achete l'inaction du Comte de la Marck.

Robert Comte de la Marck, avec deux mille François & quatre cens Gens d'armes vint au secours de Charles. Le Stadhouder n'osant le combattre, par-

(1) E. Bening. Hist. d'Oostfr. L. III. c. 78. (2) Lettres de Louis XII. T. I.
(3) Math. Ann. vet. ævi. (4) Lettres de Louis XII. T. I.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

vint à le gagner, en lui assurant trois mille livres de pension & de l'emploi au service du Roi de Castille. La Marck resta dans l'inaction & remit le commandement à Engelbert de Cleves, connu sous le nom de Comte de Rethel & retiré en France. (1) Le siege de Wageningen duroit depuis quatre mois, lorsqu'on apprit la nouvelle de la mort du Roi de Castille: le bâtard de Bourgogne le leva aussitôt. Louis ordonna à son Général de faire cesser toute hostilité. Philippe mourut à l'âge de vingt-neuf ans, le 25 Septembre, d'une pleuresie occasionnée par un verre d'eau à la glace, qu'il but en venant de jouer à la paume: (2) Prince comblé des dons extérieurs de la nature & sur qui la fortune sembloit se faire un jeu d'épuiser ses bienfaits; plus louable par son caractere franc & généreux, par une probité rare, par son courage & par sa valeur, que par son génie & par ses talens. D'ailleurs irrésolu, peu propre aux affaires, livré à ses plaisirs, incapable de gouverner par lui-même, il abandonnoit les soins du trône à ses ministres & son cœur à ses maîtresses, auxquelles il sacrifia les devoirs les plus sacrés. On attribue le dérangement d'esprit de Jeanne, à la jalousie qui la dévoroit & à laquelle il donna lieu. Il laissa cinq enfans légitimes; Charles de Luxembourg qui lui succéda, & Ferdinand qui fut Empereur: il eut trois filles, dont la derniere nâquit trois mois après la mort de son pere. Quelques auteurs ont écrit que le Roi de Castille laissa par son testament Charles, son fils, sous la protection de Louis XII, qui accepta sa tutele & lui donna Croï Chievres, pour Gouverneur. Ce fait est démenti par d'autres. (3) Il est vrai que peu de tems avant la mort de Philippe, Louis, à la sollicitation des Princes & de la Noblesse qu'il avoit convoquée, rompit le mariage de sa fille aînée avec Charles d'Autriche & donna cette jeune Princesse à François Duc de Valois, son héritier présomptif. L'Empereur Maximilien ressentit vivement cette injure & peut-être cette rupture influa-t-elle sur les rivalités de François I & de Charles Quint.

Levée du siege de Wageningen.

Mort de Philippe.

1506.

Le célebre Charles II. dans l'ordre des Comtes de Hollande, est appellé Charles Cinq ou Charles Quint dans l'ordre des Empereurs. Il n'avoit que sept ans, lorsqu'il perdit son pere. Philippe laissoit la foible Jeanne, seule maîtresse de la régence de Castille, enceinte de six mois. L'égarement de sa raison la rendoit incapable de gouverner: le regret de la mort de son époux avoit mis le comble à sa démence; non seulement elle n'avoit pas voulu le quitter pendant sa maladie, mais après sa mort, muette & comme insensible à force de douleur, il fallut l'arracher d'auprès de son cadavre; forcée de consentir qu'on l'enterrât, il fallut ensuite l'exhumer & le porter dans son appartement. Elle le fit mettre sur un lit magnifique & dans ses plus beaux habits: elle avoit ses yeux constamment fixés sur ceux de son époux & portoit de tems en tems sa main sur son cœur, espérant que le ciel lui rendroit enfin la vie. La jalousie qu'elle conservoit encore, ne lui permettoit pas de laisser approcher de ces restes inanimés, d'autres femmes que ses vieilles domestiques, & lorsque le terme de sa grossesse fut arrivé, elle aima

Charles II: Vingt neuvieme Comte, ou Charles-Quint.

Etat de Jeanne Reine de Castille.

(1) Pont. Hist. Gelr. L. XI. Lettr. de Louis XII, T. I. (2) Oliv. de la Marche L. II, c. 16. Marian. Hist. d'Esp. T. V. (3) Rapin Thoyr. Hist. d'Angl. T. IV, L. 16. Daniel, Mezer. dans Louis XII.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

mieux se confier à leur ignorance, que d'introduire une étrangere dans son appartement. La nature seule opéra son accouchement, elle mit au monde une Princesse, qui fut appellée Catherine. (1)

Ferdinand est nommé Régent de Castille.

Cette Reine infortunée refusoit de nommer un Régent & les Castillans étoient fort embarrassés. Ferdinand & Maximilien, ayeux de Charles, prétendoient à cette régence. L'ignorance des mœurs & du génie Espagnols, le défaut d'argent & de troupes sembloient exclure Maximilien, & les Grands redoutoient la vengeance de Ferdinand. Enfin l'adresse du Cardinal Ximenes ramena les esprits à Ferdinand, qui fut nommé Régent de Castille. Il aggrandit les Etats de son petit-fils de plusieurs places conquises sur les Maures & du Royaume de Navarre, qu'il usurpa sur son légitime Souverain. (2) Maximilien partagea cette tutele en reprenant le Gouvernement des Pays-bas; mais comme les soins de l'Empire ne lui permettoient pas d'en donner de particuliers aux vastes Etats de Charles, il en confia l'administration à Marguerite sa fille, qui, quoique deux fois veuve, étoit à peine âgée de vingt-sept ans; mais dont les talens dans l'art de regner étoient déja fort connus. Elle se rendit aux Etats assemblés à Dordrecht, où les Commissaires Impériaux, après avoir juré au nom de l'Empereur, de conserver les Privileges de la Noblesse & des Villes, firent reconnoître Marguerite, Gouvernante. Les Hollandois demanderent le rétablissement de leurs Privileges; mais elle ne voulut pas leur donner plus d'étendue, que Philippe ne leur en avoit donné à son avénement.

Il usurpe la Navarre.

Marguerite Gouvernante des Pays-bas. 1507.

Le Duc de Gueldres recommence la guerre.

Le Duc de Gueldres avoit recommencé la guerre, il menaçoit Dordrecht & Rotterdam: l'argent manquoit à Charles. Ces villes louerent à leurs frais des soldats étrangers. Toutes les forces des Autrichiens consistoient en cinq mille hommes d'infanterie & six ou sept cens chevaux. Ils investirent le château de Pouderoyen, défendu par Henri d'Ens: le Duc de Gueldres accourut, força le Comte d'Egmond à se retirer, & les Hollandois à prendre honteusement la fuite. (3) Le Duc manquant d'argent fut obligé de suspendre ses projets & de se retrancher dans trois camps, qui inquiétoient fort les ennemis; il permit à ses soldats de se répandre dans la Hollande & le Brabant: ils pillerent le pays & mirent à contribution quelques places; mais ils furent battus devant Diest par le Comte de Nassau & poursuivis jusques à Ruremonde. Dans la Hollande, ils pillerent & brûlerent Bodegrave & s'emparerent du château de Muyden & de Weesop, lorsque les bourgeois d'Amsterdam les arrêterent devant un fort qu'ils avoient élevé à Yperstoot, pour couvrir leur ville. Le Duc fut repoussé avec perte; & découragé par cet échec, il se retira dans la Gueldre. (4) La Régente demanda des secours aux Anglois, & pour écarter les nuages qui s'étoient formés entre ces deux Puissances, elle renouvella la ligue offensive & défensive, (5) & arrêta le mariage de Charles avec la plus jeune des filles de Henri VII: mariage qui n'eût point lieu, à cause de la mort du Roi, qui arriva peu de tems après.

Il met en fuite les Hollandois devant Pouderoyen.

Il est repoussé & se retire dans la Gueldre.

Mariage de Charles II. arrêté.

Traité entre la Hollande & l'Angleterre. 1508.

(1) Robertson Hist. de Charles V, T. I, L. 1. (2) Marian. Hist. d'Esp. L. XXX. c. 11 & 12. (3) Lettr. de Louis XII, T. I. Pont. Hist. Gelr. L. XI. (4) Idem Ibidem, Guill. Herm. de Bell. Gel. (5) Rymer Act. publ. Angl. T. IV. part. 18.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

La garnison de Pouderoyen commandée par le brave Henri d'Ens, mettoit à contribution les villes voisines, dont les milices s'unirent sous les ordres de Rodolphe d'Anhold, qui assiégea cette place; Ens se défendit avec avantage; mais ayant été tué, la garnison capitula. (1) Anhold avec un corps de Wallons, joint par Ysselstein & une bonne troupe de Hollandois, assiégea Weesop & convertit le siege en blocus. Un capitaine de la garnison entama des négociations secretes avec le Sénat d'Amsterdam; deux moines étoient ses agens, ils furent surpris avec des lettres; on les chassa de la ville. Le capitaine étant mort dans l'intervalle, fut enterré au pied de la potence, & malgré le défaut de vivres, la garnison se défendit jusques à la paix.

Weesop assiégé.

Traité avec le Duc de Gueldres.

Il étoit alors question d'une ligue entre le Pape Jules II, l'Empereur & les Rois de France & d'Arragon contre les Vénitiens: on prit pour prétexte de mettre fin aux querelles de Charles II, avec Charles d'Egmond Duc de Gueldres; & en effet pour couvrir les négociations secretes de la ligue (2) on conclut un traité, concernant les guerres de Gueldres, par lequel il fut arrêté que le Duc évacueroit Muiden dans huit jours, que les hostilités cesseroient, que chacun retiendroit ce qu'il possédoit, jusques à ce que l'Empereur & les Rois de France, d'Angleterre & d'Ecosse eussent prononcé sur les droits des parties, & que cependant le commerce de la Hollande seroit libre. 1509.

Il recommence la guerre.

Le Duc de Gueldres n'étoit pas content, Louis XII se vit forcé par son Ambassadeur de donner sa signature: (3) bientôt il recommença la guerre sous prétexte de quelques contributions que la Régente avoit perçues dans le Bommelland. Cette Princesse porta ses plaintes à Louis, elles n'opérerent qu'une treve avec l'Empereur. 1510. Le Duc de Gueldres attentif à tout ce qui pouvoit lui être de quelque avantage, grossit son armée de deux mille hommes que le Roi de Dannemarck venoit de réformer, après la publication de la treve qu'il avoit conclue, sans la participation des Hollandois, avec les villes Anséatiques: renforcé de ces nouvelles troupes, le Duc leur ordonna de surprendre Campen; mais ces Allemans furent battus, & les prisonniers pendus sans miséricorde. Le Duc de Gueldres indigné entra dans l'Overyssel, le ravagea & se rendit maître de Diepenheim, de Goor & d'Oldenzéel. Ysselstein, à la tête des troupes de l'Evêque d'Utrecht, chassa le Duc & reprit ces places. (4) A son retour il trouva ses terres ravagées par les habitans d'Utrecht, qui étoient brouillés avec leur Evêque. Ysselstein les en punit & bâtit un fort sur le Leck; ce fort fut bientôt investi par le Duc que les Trajectins appellerent; cependant Ysselstein força les bourgeois à demander la paix, & le Duc à faire une treve. (5)

Il ravage l'Overyssel.

Les Trajectins battus.

Treve.

Il la rompt.

Le Duc s'empare de Harderwyk, de Bommel & de Tiel.

On travailloit à la paix entre le Duc & les Autrichiens. Le Duc demanda pour la rendre solide, une des filles de Philippe II: cette proposition fut 1511. rejettée; l'orgueil du Duc en fut blessé, il rompit la treve sous un prétexte frivole. Il employa la ruse & la force pour s'emparer de Harderwyk, de Bommel & de Tiel. La Régente s'en plaignit à Louis XII, qui feignit contre le Duc la plus grande indignation & à qui il ordonna de rentrer dans

(1) Pont. Hist. Gelr. L. XI. (2) Mez. Abr. Chron. de Fr. T. IV. (3) Lettr. de Louis XII. T. II. (4) Petit Abr. Chron. de Holl. (5) Pont. Hist. Gelr.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

La Gouvernante demande des secours à tous les Souverains.

Le Duc brave le Pape, le Roi d'Arragon, Maximilien & le Duc de Saxe.

Le Sénat d'Utrecht le nomme son Avoué.

les bornes prescrites par le traité de Cambray. (1) Le Duc n'en taxa pas moins à cent mille livres, la rançon de quatre-vingts négocians Flamans, que le bâtard de Gueldres avoit enlevés sur la route de Cologne à Francfort. La Régente les réclama auprès de Louis XII, qui n'obtint leur liberté que fort tard. Cette Princesse portoit ses plaintes à tous les Souverains. Les recrues & les préparatifs que faisoit le Duc de Gueldres sembloient menacer la Hollande. Il bravoit en même tems les foudres du Vatican dont le Pape le menaçoit; la colere du Roi d'Arragon, qui promettoit d'envoyer une armée, dès qu'il seroit maître de Naples; la vengeance de Maximilien, qui devoit le mettre au Ban de l'Empire, & les foibles secours qu'envoyoit Henri de Saxe.

Dans ces circonstances le Sénat d'Utrecht nomma le Duc son Avoué, en reconnoissance du secours qu'il donna aux Trajectins, & avec lequel ils repousserent Florent d'Ysselstein, qui vouloit prendre Utrecht par escalade. Il entreprit à leur sollicitation le siege d'Ysselstein & fut obligé de le lever. Enfin les Anglois envoyerent à la Régente, le secours qu'ils avoient promis: il ne consistoit qu'en 1500 hommes (2) & elle n'en avoit pas davantage; avec ce petit corps, elle tenta le siege de Venloo, dont elle chargea le Comte d'Ysselstein, qui se brouilla avec le Général Anglois; celui-ci repassa la mer, & Ysselstein fut forcé de renoncer à son entreprise. Il prit quelques châteaux par représailles de Woudrichen, que le Duc de Gueldres avoit attaqué & surpris. (3)

Il surprend Woudrichen & repousse Ysselstein devant Venloo.

1512.

Louis malheureux en Italie, craignit que Maximilien, qui ne s'étoit pas encore déclaré contre lui, ne prît pour prétexte les secours qu'il donnoit au Duc; il promit à Marguerite de s'employer sérieusement pour la paix. La Régente lassée de la guerre, nomma des Plénipotentiaires chargés de consentir que Charles gouvernât la Gueldre & le Comté de Zutphen, en qualité de Stadhouder, & d'offrir de la part de cette Princesse, de racheter ses droits; mais elle exigeoit que le Duc entrât au service de Charles II. Le Duc révolté de ces propositions, dissimula & promit de remplir celles que Louis jugeroit à propos. (4) Ce Prince, sans argent & avec si peu de ressources, tenant tête à la puissante Maison d'Autriche, étonnoit l'Europe. Maximilien recueillit ses forces, voulut tenter un effort & s'en tint aux menaces. D'un autre côté, les Rois d'Arragon & d'Angleterre faisoient d'énormes préparatifs. Vingt-cinq mille Anglois devoient débarquer à Calais. Avec une partie, Henri VIII devoit soumettre la Gueldre, & faire marcher l'autre en Normandie. Louis XII fut allarmé, le Duc attendit l'évenement. En effet le projet de réduire la Gueldre & la promesse que Ferdinand avoit faite à Henri VIII, son gendre, de l'aider à conquérir la Guyenne, n'étoient qu'un prétexte pour s'emparer de la Navarre, & quand il l'eut usurpée, il s'embarrassa peu des promesses qu'il avoit faites au Roi d'Angleterre. (5).

Négociations inutiles.

Préparatifs des Rois d'Arragon & d'Angleterre.

Dès

(1) Lettres de Louis XII. (2) Rymer Act. publ. Angl. Tom. VI, part. 1. (3) Pont. Hist. Gelr. L. XI. (4) Lettres de Louis XII, T. III. (5) Daniel Hist. de Fr. Mezer. Abr. Chron. dans Louis XII.

Dès que Charles put agir, il se vengea cruellement de l'inaction où il avoit été réduit: il entra dans la Hollande à la tête de onze cens hommes, parut devant Amsterdam & brûla un des fauxbourgs: il ramena un grand nombre de vaisseaux de toute grandeur sous Utrecht & s'établit dans la Chartreuse. Wassenaar voulut le déloger avec quatre cens hommes; Charles le battit, le fit prisonnier & l'envoya à Hattem dans une cage de fer. Le défaut d'argent mit un frein à sa valeur. (1) Marguerite qui n'en avoit pas davantage, pressa Maximilien de venir au secours des Pays-bas; mais Maximilien lui répondit qu'il lui falloit pour le voyage, une remise de dix mille florins d'or, & lui conseilla de s'accommoder avec le Duc.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Le Duc entre en Hollande & brûle un des fauxbourgs d'Amsterdam.

Fait Wassenaar prisonnier & le met dans une cage de fer.

Louis traitoit de la paix avec Ferdinand; la Régente engagea le dernier de comprendre dans le traité Charles II & le Duc de Gueldres. Pendant le Congrès le Duc s'empara d'Arnhem. Cependant on conclut une treve, qui devoit durer quatre ans. (2) Louis avoit perdu l'Italie, & les Provinces maritimes de France étoient menacées par les Anglois. L'avare Maximilien servoit alors en qualité de volontaire dans l'armée Angloise, à raison de cent couronnes par jour. Après la prise de Terouane, Henri VIII lui donna cette ville & il la renversa de fond en comble, (3) malgré la capitulation. Lorsque Tournay eut capitulé, Marguerite amena son jeune pupille au camp, & Henri alla les voir à Lille. Ce Prince conclut avec Maximilien un traité, par lequel l'Empereur consentit que Henri retournât en Angleterre. Il s'obligea de tenir pendant l'hiver quatre mille chevaux & six mille fantassins, à condition que Henri payeroit deux mille couronnes d'or, pour l'entretien de ces troupes, & qu'il attaqueroit une des Provinces de France, avant le 1 Juin, pendant que l'Empereur entreroit en Bourgogne; (4) mais le Duc de Longueville qui étoit prisonnier en Angleterre, détacha Henri de l'alliance de Maximilien, & opéra la paix entre ces deux couronnes, à laquelle Maximilien se vit obligé d'accéder.

1513.

Il s'empare d'Arnhem. Treve.

Maximilien renverse Terouane.

Traité avec l'Angleterre.

1514.

Le Duc de Gueldres ne profita pas longtems de la paix: les troubles de Frise furent le prétexte qui lui fit reprendre les armes. Il rappella six mille lansquenets qu'il avoit envoyés au secours de la France. Jorrys Duc de Saxe avoit nommé malgré lui, le Comte d'Embden Stadhouder de Groningue & des Ommelandes; mais Edzard & la ville avoient été mis au ban de l'Empire. Ils avoient comparu devant la Chambre Imperiale à Constance. Sur la plainte de l'Evêque d'Utrecht, le Légat les avoit fait sommer devant son tribunal. Toutes ces formalités indisposerent Edzard. Il tenta de s'emparer de Leuwaarden & échoua. Jorrys ne douta point qu'Edzard n'eût des projets sur la Frise. (5) Il lui demanda compte de son administration & Edzard refusa. Jorrys prit à son service quatre mille fantassins & deux mille cavaliers, tous réformés, vivant de brigandages sur les frontieres: il les envoya ravager les environs de Groningue, en même tems qu'il sollicitoit le Sénat de rentrer sous son obéissance. Le Sénat refusa; Jorrys investit la ville. L'Evêque d'Utrecht lui ayant donné du secours, le Sénat envoya un dé-

Le Duc de Gueldres reprend les armes.

Procédures contre Edzard.

Jorrys de Saxe marche contre lui.

(1) Lettres de Louis XII, T. IV. (2) Rymer Act. publ. Angl. T. VI, part. 1.
(3) Daniel Hist. de Fr. T. V. (4) Hist. gén. des Prov. Unies Tom. IV, L. II.
(5) E. Bening. Chron. de Frise. Petit Chron. de Holl. T. I, L. 8.

Sect. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

tachement mettre à feu & à sang le pays de Drenthe. Le Duc assembla les Etats & demanda des subsides. La Noblesse offrit de servir deux mois à ses dépends & d'entretenir cinq cens fantassins. Eric de Brunswick lui amena en même tems un corps de lansquenets. (1)

Edzard se ligue avec le Duc de Gueldres.

La Régente ayant défendu à ses sujets de s'enrôler au service d'Edzard, il alla trouver le Duc de Gueldres, qui lui promit de le servir & de lui procurer même l'appui de la France, s'il vouloit la reconnoître. Edzard consentit à tout. Le Duc fit un voyage à la Cour de Louis, & en reporta la commission de protéger l'Oost-frise; (2) il demanda au Comte une somme de trente-cinq mille florins pour entrer en campagne. Edzard eut bien de la peine à lui en procurer une partie. Alors il forma une troupe d'élite sous les ordres du Comte d'Oyen, qui dévasta la Twenthe & la Drenthe & se présenta devant Groningue. (3) Cette ville ne se soutenoit que dans l'espérance du secours que le Comte d'Embden lui promettoit; celui qu'il avoit reçu du Duc étoit trop foible pour rien hazarder. Oyen déclara qu'il ne venoit qu'en vertu d'un ordre de Louis XII; Jorrys députa vainement au Roi, pour lui représenter que, sans blesser les Constitutions de l'Empire, il ne pouvoit pas assister le Comte d'Embden contre son Seigneur, & encore moins recevoir son hommage. Le Duc de Gueldres qui n'avoit rien à craindre d'Edzard, ne dissimula plus son dessein; il somma le Sénat de reconnoître la suzeraineté de la France, & de le recevoir au nom de cette Puissance, en qualité de Stadhouder; déclarant, que sur le plus léger refus, il alloit se retirer. Il falloit se décider: on ouvrit les portes au Comte d'Oyen, qui reçut le serment pour le Duc de Gueldres. Le Comte d'Embden confondu, se retira. Le Duc de Gueldres, maître de Groningue, le fut bientôt de Sneek, Slooten & Bolswaert. Jorrys se sauva en Allemagne; ses soldats abandonnés se livrerent au pillage: on leur donna le nom de Bande Noire. Oyen avec sa troupe & les milices de Groningue, chassa les Saxons, reprit Appingadam, Dockum & les autres places qui avoient été enlevées au Duc Charles. (4) La bande noire se répandit de tous côtés & commit toute sorte de desordres. Le Stadhouder convoqua la noblesse & les communes, pour chasser ces brigands, qui repassèrent dans la Frise, laissant la dévastation sur leurs traces: ils s'établirent dans le voisinage d'Amsterdam; le magistrat leur en facilita la retraite. Jorrys leur envoya quelques vaisseaux, avec des draps & leur paye; mais ce convoi fut enlevé par le Grand-Pierre, célebre Corsaire qui se faisoit appeller *Pyrrhus Magnus.* Cet armateur étoit le chef des Frisons, partisans du Duc de Gueldres. Jorrys découragé par ce dernier coup, envoya des députés à l'Archiduc pour lui proposer de lui abandonner toutes ses prétentions.

Charles s'empare de Groningue, au nom de la France.

Il joue Edzard & le Duc de Saxe.

Ravage des bandes noires.

Le Grand-Pierre, chef des pirates Frisons.

L'Archiduc Charles inauguré en Hollande.

L'Archiduc Charles parvenu à l'âge de quinze ans, acquéroit les plus belles connoissances, sous la direction de Chievres; il le familiarisoit avec différentes langues & lui faisoit connoître l'histoire & la politique; il l'avoit accoutumé au travail dès l'enfance. Maximilien, son grand-pere, trop oc-

(1) Recueil des Plac. de Holl. E. Bening. ubi supra. (2) Lettres de Louis XII, T. IV. (3) E. Beningh. Chron. de Frise. (4) Idem Ibidem. (5) Recueil des Placards de Hollande.

cupé des soins de l'Empire pour se livrer aux affaires des Pays-bas, en remit le gouvernement au jeune Prince, qui se fit inaugurer dans le Brabant, la Flandre, en Hollande & en Zélande. C'est dans cette circonstance que les députés de Jorrys lui offrirent la Souveraineté de la Frise, moyennant trois cens mille florins qui étoient dûs à son pere & cinquante mille pour les frais de la guerre. Le jeune Prince accepta l'offre & les conditions. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Jorrys lui cede la Frise.

Le Roi d'Arragon s'affoiblissoit de jour en jour, & Charles prévoyoit que la mort de ce Monarque l'appelleroit bientôt en Espagne: aussi se dépêcha-t-il de mettre dans les affaires des Pays-bas, un tel ordre que son éloignement ne pût point les déranger: il fit prendre possession de Leuwarden, Harlingen & Franeker par Florent d'Egmond, Stadhouder de Hollande: il conclut une treve entre le Comte d'Embden & le Duc de Gueldres. La bande noire fut dispersée, un grand nombre s'arrêta dans la Gueldre; le Stadhouder en prit deux cens à son service, & une grande partie s'attacha à la France. Charles en voyageant le long des digues s'apperçut de quelques crevasses. Outre les officiers que Guillaume II avoit créés pour l'inspection des digues & la sûreté du pays, & que Philippe le Bon avoit subordonnés au Conseil de Hollande & au Stadhouder, Charles créa un Sur-intendant des digues, qu'il autorisa à donner des ordonnances & à changer les magistrats ou officiers. (2) Ces arrangemens n'empêchoient point Charles de s'occuper des affaires du dehors. François Duc d'Angoulême venoit de succéder à Louis XII, & quoique ce Prince se disposât à disputer Milan à l'Empereur, l'Archiduc, dans les circonstances où il se trouvoit, ne jugea pas à propos de se brouiller avec la France, dont il pouvoit avoir besoin.

L'Archiduc en fait prendre possession.

Crée un Sur-intendant des digues.

1516.

Le Roi d'Arragon dont la fin approchoit, avoit fait un testament, par lequel il donnoit à Ferdinand, frere cadet de Charles, la Castille & ses dépendances, l'Arragon, & la Navarre; prétendant que les Etats dont Charles avoit hérité, le rendoient assez puissant: d'ailleurs, les Espagnols craignoient son gouvernement. La cour, les mœurs & l'esprit de la nation lui étoient inconnus. Ils auroient préféré l'Infant Ferdinand, élevé parmi eux. Charles avoit envoyé Adrien d'Utrecht, en qualité d'Ambassadeur, avec des pleins-pouvoirs pour s'emparer de la régence des Etats de Jeanne, dès que le Roi d'Arragon seroit mort. Ferdinand instruit de la mission d'Adrien, le chassa de sa Cour & l'envoya dans un couvent. Le Comte de Chievres mit dans le parti de Charles, Carvajal, Zapata & Vargas, Ministres du vieux Roi, qui le flattant sur son projet de la monarchie universelle, lui persuaderent que le partage de ses Etats alloit directement contre ce vaste systême, & parvinrent à lui faire révoquer son testament; il institua Charles son héritier après la mort de Jeanne, & le rétablit dans tous ses droits: il donna la régence de Castille au celebre Ximenes, Archevêque de Tolede, jusques à l'arrivée de Charles en Espagne. (3)

Testament du Roi d'Arragon en faveur de Ferdinand.

Il le révoque & crée Ximenes Regent de Castille.

L'Archiduc avoit envoyé auprès de François I, Henri de Nassau & Michel de Croï, chargés de renouveller les anciens traités avec cette couron-

Traité avec la France.

(1) Boxhorn sur Reigersb. Chron. de Zél. (2) Philipp. à Leyd. de Cura Reip.
(3) Marian. Hist. d'Esp. L. XXX, N°. 134.

Sect. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

ne, de demander l'accompliſſement du mariage de Renée de France avec Charles, les ſecours du Roi pour prendre poſſeſſion des Etats de Jeanne & un délai pour la reſtitution de la Navarre. (1) François fixa la dot de Renée à ſix cens mille écus, conſentit à laiſſer jouir le Roi d'Arragon de la Navarre juſques à ſa mort & promit ſes ſecours en cas de beſoin. Le ſuccès de cette Ambaſſade engagea Charles à demander pour Henri de Naſſau, Claudine de Châlons, Princeſſe d'Orange, élevée à la Cour de François. (2)

Adrien veut s'emparer de la Régence.

Ximenes le force de ſe contenter d'y avoir part.

L'Archiduc proclamé Roi de Caſtille.

Le Roi d'Arragon mourut: Adrien voulut s'emparer de la régence; Ximenes lui oppoſa la diſpoſition du teſtament d'Iſabelle, qui interdiſoit à tout étranger l'adminiſtration de la Caſtille, la nullité des pouvoirs qu'il tenoit de Charles, qui n'avoit aucun droit avant la mort du Roi, & même avant la mort de Jeanne. Adrien accablé de ces raiſons, ſe contenta du partage de la Régence, que Ximenes lui offrit, bien aſſuré d'en exercer toute l'autorité par la ſupériorité de ſon génie. Auſſitôt que Charles eut appris la mort de Ferdinand, il prit le titre de Roi, contre toute ſorte de droits & de privileges: la Nobleſſe s'y oppoſa; mais quoique Ximenes n'approuvât pas la démarche de Charles, il aſſembla les nobles &, malgré le cri de la nation, qui reclamoit les droits de Jeanne, il fit proclamer Charles Roi de Caſtille. (3)

Traité de Noyon.

Charles brûloit de partir pour l'Eſpagne & regrettoit le ſéjour de Bruxelles: d'ailleurs il étoit encore retenu par les affaires des Pays-bas. Pour qu'il n'auroit rien à craindre du côté de la France, il fit avec François un nouveau traité qui fut ſigné à Noyon, par lequel le mariage de Charles avec Louiſe, fille de François I, au lieu de Rénée, fut arrêté. Son pere lui donna pour dot les droits de la France ſur la couronne de Naples. Si Louiſe mouroit avant la célébration, Charles devoit épouſer la ſœur cadette, qui naîtroit, ou s'il ne naiſſoit point de fille, il épouſeroit Renée; il fut convenu que Charles payeroit cent mille écus par an, pour l'entretien de la Princeſſe; qu'il reſtitueroit dans ſix mois, la Navarre à Henri fils de Jean d'Albret & qu'après ce délai, les François pourroient attaquer ce Royaume, ſans contrevenir au traité. (4)

Le Duc de Gueldres en Italie.

Il part pour ſes Etats. Son chagrin en apprenant la bataille de Marignan.

Pirateries du Grand-Pierre.

Cependant le Duc de Gueldres ne pouvant ſupporter les loiſirs de la paix, avoit ſuivi François I en Italie, à la tête de ſix mille ſoldats. Le bruit de quelques hoſtilités commiſes par les Autrichiens ſur les frontieres de Gueldre, le détermina à céder le commandement de ſes troupes à Claude, Duc de Guiſe & à partir bruſquement. Il apprit à Lyon la célebre bataille de Marignan: le regret qu'il eut de ne s'y être pas trouvé, lui cauſa une maladie qui le mit à la mort & le força d'obſerver la treve, du moins ſur terre; car ſur mer la guerre n'avoit pas ceſſé. La flotte des Friſons attachés au parti du Duc, infeſtoit la Zuiderzée. Les Rebelles, ſous la conduite de Grand Pierre, donnoient la chaſſe à tous les vaiſſeaux, & jettoient impitoyablement à la mer tous les Hollandois qu'ils prenoient. Ce Corſaire pre-

(1) Hiſt. gén. des Prov. Unies T. IV, L. XI. (2) Daniel Hiſt. de Fr. T. V. Pont. Hiſt. Gelr. L. XI. (3) Baudier Hiſt. de Ximenes. (4) Daniel Hiſt. de Fr. dans François I.

noit le nom de Roi de la mer & de Souverain de la Zuiderzée (1) Charles envoya contre ce brigand, Florent d'Yſſelſtein, Amiral de Hollande, qui reſſerra ſa flotte dans le port de Workum, & fit pendre ſoldats & matelots; il deſtinoit le même ſort au Roi de la mer, mais il ſe ſauva. Le Duc de Gueldres ne voulut pas être en reſte de cruauté, il s'empara de Niewport, le brûla & ne fit grace à aucun habitant. Le Stadhouder défendit aux villes toute treve avec ce Prince, & fit trancher la tête à pluſieurs gentilshommes de Gueldre, ſous prétexte d'avoir fourni des vivres aux troupes du Duc. (2) De ſon côté, Henri de Naſſau à la tête de ſix mille hommes d'infanterie Hollandoiſe & de mille chevaux, porta la dévaſtation dans la Veluwe, juſques à Arnhem, livrant tout aux flammes ſur ſon paſſage, & emportant un immenſe butin.

Hiſt. de Hollande. 1482 1555.

Le Duc s'empare de Niewport.

Ravages & cruautés reciproques.

1517.

Treve avec la Gueldre rompue.

François I tenta inutilement de faire la paix entre le Duc de Gueldres & le Roi de Caſtille: il obtint une treve que le Duc rompit encore; il fit ſemblant de renvoyer la bande noire; mais par ſon ordre ces brigands, au nombre de trois mille, traverſerent la Friſe, ravagerent la campagne, reprirent Dockum, (3) s'embarquerent ſur le Kuinder, ſaccagerent Medemblik, & n'ayant pu venir à bout du château, brûlerent Opperdoes & Twisk, forcerent Midwoude à ſe racheter, (4) mirent en cendres Berckhout, Avenhoorn, Urſem, ſaccagerent pendant huit jours Alkmaar, où les habitans de la campagne avoient porté leurs effets. Egmond, Beverwyk, Sparendam, furent ravagés. Ils remonterent par Utrecht, paſſerent la Leck à Cuilenbourg, prirent Aſperen, & paſſerent les habitans au fil de l'épée. (5) Henri de Naſſau, qui juſques alors avoit été trop inférieur en forces pour les attaquer, s'étoit contenté de leur couper la retraite, ce qui n'avoit gueres ſervi qu'à changer leur direction; mais ayant mandé le quatrieme homme de toute la Hollande, il marcha contre eux, les força de rentrer dans la Gueldre, acheva la dévaſtation de la Veluwe, inveſtit Arnhem où ſe trouvoit le Duc, & qui, craignant d'être fait priſonnier, capitula & promit de ſigner la paix, dont les Plénipotentiaires, par la médiation de François I, avoient dreſſé le traité à Utrecht. Les principaux articles étoient la renonciation du Duc de Gueldres à ſes prétentions ſur la Friſe, excepté ſur Groningue, la remiſe des titres & papiers concernant la propriété des villes & villages, le rappel des troupes étrangeres dans ſix ſemaines: par le 5e article, le Roi s'obligeoit de payer au Duc pour ſa ceſſion, cent mille écus. (6) Dans le tems qu'on ſignoit la paix, Grand-Pierre étoit bloqué dans le port de Bunſchooten. Ce chef de pirates s'étoit relevé de ſa défaite, & croiſoit dans la Zuiderzée: la crainte engourdiſſoit tout: le Commerce étoit interrompu. Le Stadhouder aſſembla les députés des villes: on arrêta d'armer la flotte la plus conſidérable ſous le commandement d'Antoine de Fleteren: elle fut prête en moins d'un mois: Grand-Pierre ſe retira à Bunſchooten, perdit la plupart de ſes vaiſſeaux & ſe ſauva par terre.

Brigandages de la bande noire.

La Friſe ravagée.

Saccage d'Alkmaar, & de pluſieurs villes & châteaux.

Les Ennemis repaſſés dans la Gueldre.

Traité de paix.

Défaite du Grand-Pierre.

Affaires d'Utrecht.

Les querelles éternelles des Trajectins avec leurs Evêques, & ſurtout la

(1) E. Beningh. Hiſt. d'Ooſt-friſe L. III, c. 97. (2) Recueil des Placards de Holl. (3) E. Beningh. Chron. de Friſe. (4) Grande Chron. Liv. XXXII. 46. (5) Pont. Hiſt. Gelr. (6) Petit Chron. de Holl. T. I. L. VIII.

SECT. V. *Hist. de Hollande.* 1482-1555.

Philippe de Bade résigne son Evêché.

Philippe bâtard de Bourgogne lui succede & l'Archiduc se fait déclarer Avoué.

Le Roi de Castille part pour l'Espagne.

Ligue contre lui.

Il est reçu avec transport.

facilité que la bande noire avoit eue de s'échapper par Utrecht, déterminerent l'Archiduc à se rendre maître de cette ville. (1) Il profita du desir qu'avoit Philippe de Bade, de résigner un Evêché qui ne lui avoit donné que des chagrins. Il détermina Philippe, bâtard de Bourgogne, d'entrer dans les ordres, avec une dispense, que l'Archiduc acheta douze mille ducats de Léon X. On confirma les privileges de la ville, excepté celui de l'exemption des péages. Philippe fut installé & Charles accepta le titre d'Avoué d'Utrecht; titre dont l'avantage couvrit l'infériorité. (2)

Enfin les prieres réiterées du sage Ximenes, les conseils de Maximilien, l'impatience & les murmures des Espagnols, déterminerent Charles à partir. Avant son départ, il remit à Marguerite de Savoye, sa tante, & à un Conseil qu'il lui nomma, le gouvernement des Pays-bas. Le Roi de Castille fut accompagné par un grand nombre de Seigneurs Flamans & Allemans, quoique Ximenes lui eût bien recommandé de n'en amener que le moins qu'il pourroit; sa suite étoit composée de soixante Gentilshommes de sa maison, cent Gardes à cheval & trois cens Officiers ou Domestiques. La flotte Espagnole fut jointe par la flotte Hollandoise & Zélandoise, que Chievres avoit armée. (3) A son arrivée, le peuple, à qui Don Pedro Giron avoit persuadé que Jeanne, à cause de sa démence, incapable de gouverner, ne pouvoit pas transmettre un droit qu'elle ne pouvoit pas exercer, étoit prêt à se révolter; mais à la vue de son pavillon, ce même peuple se mit à genoux & reconnut son maître.

Ingratitude du Roi envers Ximenes.

Mort de ce Ministre. 1518.

Charles déclaré Roi, conjointement avec Jeanne.

Charles débarqua à Villa-Viciosa. Le vertueux Ximenes, accablé d'âge & d'infirmités, alla au devant de lui jusques à Aranda, où il fut arrêté par une maladie sérieuse. Il écrivit au jeune Monarque pour l'engager à lui accorder une entrevue, qu'il jugeoit indispensable: les Flamans & surtout Chievres, qui craignoit que ce grand Ministre ne dessillât les yeux du Roi, l'en détournerent. Ximenes lui écrivit encore pour le supplier de renvoyer les étrangers qui formoient sa cour, pour lui représenter les maux qui affligeoient l'Espagne & lui indiquer les moyens de les prévenir: mais Charles fasciné par ses favoris, répondit froidement à ce grand homme, par quelques témoignages vagues d'estime, & par le conseil d'aller finir tranquillement ses jours dans son diocese. Ximenes, qui s'étoit exposé à tant de dangers pour étendre les bornes de l'autorité Royale, frappé de l'ingratitude de son nouveau maître, ne survécut que quelques heures à la lecture de cette lettre: il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans, après un ministere de vingt mois, pendant lequel il s'acquit une réputation immortelle. (4) Charles fut déclaré Roi, quoiqu'il n'y eût point d'exemple qu'un Prince du vivant de son pere ou de sa mere eût osé prendre ce titre. Les Etats exigerent cependant qu'il regnât conjointement avec Jeanne & que dans tous les actes, le nom de la Reine précédât celui de Charles.

Le nouveau Roi éprouva bientôt le mécontentement des Castillans, excité par la préférence qu'il donnoit sur eux aux Flamans, par l'avidité de ceux-ci

(1) Math. Ann. in Phil. Burgund. (2) Chart. Maj. Eccl. in Math. Ann. T. I. (3) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. XI. (4) Marsolier Vie de Ximenes. Flechier Vie du Card. Ximenes. Voyez le bel éloge que Robertson fait de ce Ministre. Hist. de Charles V. T. III. p. 90. supr. Tom. 29. p. 4.

& surtout de Chievres, dont l'avarice ternissoit les belles qualités. Bénéfices, Graces, Emplois, tout fut mis aux encheres. En moins d'une année onze cens mille ducats passérent dans les Pays-bas, (1) sans compter les sommes que Ximenes avoit envoyées à Charles avant son départ. Ces déprédations & la nomination de Croï, neveu de Chievres, à l'Archevêché de Tolede, révolterent les Espagnols. Le Roi n'écouta point leurs plaintes; les villes se confédérerent: heureusement Charles avoit envoyé en Allemagne auprès de Maximilien, Ferdinand son frere, qui eut pu profiter du mécontentement général, d'autant mieux qu'il étoit fort aimé des Espagnols, & que Ferdinand n'ignoroit pas qu'on avoit forcé le Roi d'Arragon à révoquer le testament qu'il avoit fait en sa faveur. (2) Les Arragonois & les Catalans ne se montrerent pas plus favorables aux pétitions de Charles, que les Castillans. Alors se forma l'Union des communes, qui devint ensuite si redoutable. (3)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Avidité des Flamans. Elle revolte les Espagnols.

Union des communes.

1519.

Dans ces circonstances arriva la mort de l'Empereur Maximilien; évenement qui, par ses suites, devient une des époques les plus remarquables de l'histoire. On peut voir dans les volumes précédens (4) les détails de la concurrence de Charles V & de François I à l'Empire, les intrigues de leurs agens auprès du College Electoral, les raisons que les Electeurs firent valoir en faveur du Prince qu'ils protégeoient, l'Election de Charles, son Couronnement & les guerres que la rivalité de Charles & de François I excita dans l'Empire. (5) Le Comte Palatin à la tête d'une Ambassade solemnelle alla en Espagne, porter la Couronne Impériale à Charles, qui se disposa à partir pour l'Allemagne. Les Espagnols s'y opposerent: les Subsides extraordinaires qu'ils avoient déja accordés, engloutis par les Flamans, laissérent le Roi presque sans ressource: il fit de nouvelles pétitions; elles augmenterent les murmures, mais elles eurent leur effet par l'adresse de ses Ministres. La fermentation devint si générale, que tous les étrangers auroient été massacrés à Valladolid, si Charles ne s'étoit échappé à la faveur d'une tempête. (6) Enfin il quitta l'Espagne & la laissa dans le trouble & dans l'anarchie. Il avoit donné la régence au Cardinal Adrien; mais, quoiqu'il eût conféré la Viceroyauté d'Arragon à Don Juan de Lanosa, & celle de Valence à Don Diego Mendoza, tous les deux Espagnols, le choix d'Adrien n'en causa pas moins d'indignation.

Mort de l'Empereur Maximilien.

Rivalité de François I & de Charles V.

Charles d'Autriche reçoit la Couronne Imperiale.

Il part.

Dangers que courent les Flamans.

Indignation des Espagnols contre la Régence d'Adrien.

Charles prit terre à Flessingue: la peste qui ravageoit l'Allemagne, où les Electeurs, impatiens de l'Interregne, l'attendoient, prolongea son séjour à Bruxelles, où à peine eut-il le tems de jetter un coup d'œil sur les maux que les Pays-bas avoient éprouvés pendant son absence: car à peine Charles fut-il parti pour l'Espagne, que le Duc de Gueldres excitant les pirates à de nouvelles courses, onze vaisseaux furent enlevés par Grand-Pierre à la vue de Hoorn & plus de cinq cens Autrichiens tués ou jettés à la mer; la flotte des Osterlingues fut mise à contribution. Tel fut le premier effet de la protection qu'il avoit promise aux Frisons. La valeur des habitans de

1520.

L'Empereur arrive à Bruxelles.

Maux que le Duc de Gueldres avoit faits à la Hollande.

(1) Robertson ubi supr. (2) Pierre Martyr. Epist. 608. (3) Robertson, Hist. de Charles V. T. III. pag. 100. (4) Voyez dans cette Hist. Univ. l'Histoire d'Espagne, d'Allemagne, de France. Tom. 29. p. 7. &c. Tom. 31. p. 30. & seq. & Tom. 40. p. 374. &c. (5) Robertson. T. III. p. 101-143. (6) Idem. ubi supr. & [illegible]

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Hoorn sauva leur ville. La disette d'argent mettoit le Stadhouder dans l'impossibilité de faire les dépenses qu'auroient exigé les besoins de l'Etat; ce n'étoit pas faute de sages réglemens: Charles en avoit fait qui déterminoient sur les fonds de chaque ville, la taxe qu'elle devoit payer (1) proportionnellement à ses revenus, & indépendamment de l'avarice des grandes villes, qui ayant seules voix dans les assemblées, rejettoient tout le poids sur les petites villes. D'ailleurs la crainte d'une interruption totale du Commerce, causée par l'entreprise de Christiern II, qui avoit fait arrêter tous les vaisseaux du Sund, dont la plupart étoient Hollandois, sous prétexte que Charles n'avoit pas payé la dot d'Isabelle d'Autriche, sa sœur, épouse du Roi de Dannemarck, étoit dissipée par l'arrangement de cette affaire. (2)

Réglement qui fixe les taxes des villes.

Disputes sur le droit d'entrepôt.

Quelques contestations qui duroient depuis longtems entre les Hollandois & les Trajectins au sujet des droits d'entrepôt, furent la cause indirecte de maux plus réels. Les Trajectins prétendoient être exempts des droits d'entrepôt établis depuis soixante ans. Les députés des villes s'étant assemblés pour discuter leurs prétentions, Oem de Wyngaarden, Pensionnaire de Dordrecht, reprocha à Albert van der Loo, la réunion en sa personne, des dignités de Conseiller d'Etat & d'Avocat de Hollande, ne pouvant pas en même tems être l'homme du Souverain & celui de la Province, (3) Van der Loo porta sa plainte au Roi de Castille, qui ordonna au Magistrat de chasser Wyngaarden de la ville; il y rentra par la protection d'Adrien, mais dépouillé de sa place. Ce Magistrat, zélé défenseur de la Religion Catholique Romaine, avoit jusques alors écarté de ces Provinces, la nouvelle doctrine déja répandue dans une partie de l'Allemagne. (*) Le célebre Erasme qui étoit alors Conseiller d'Etat de l'Archiduc, avoit donné à la Hollande, l'exemple d'une modération qui eût épargné bien du sang, s'il eut été suivi, & si d'un autre côté le fanatisme n'eût pas trouvé des despotes.

Fermeté de Wyngaarden.

Son zele pour la Religion.

Progrès de Luther.

Luther voyoit tous les jours augmenter le nombre de ses disciples: il comptoit parmi eux le savant Melanchton & Carlostadt; il essaya de gagner Erasme, qui jouissoit alors de la plus grande réputation; il lui fit écrire par Melanchton, il lui adressa lui-même la lettre la plus propre à flatter sa vanité. Erasme lui répondit avec modestie & l'exhorta a dompter sa colere, à ne pas deshonorer la chaire de vérité, par des invectives contre les Princes & contre les Papes, mais de foudroyer les abus que ceux qui les entourent, font de la confiance & de la faveur de leurs maîtres; d'éviter les défauts de la plupart des prédicateurs, qui n'annoncent aux peuples que des fables & ne leur parlent que de quêtes. Les uns trouverent cette Lettre trop douce & favorisant les dogmes de Luther; les autres la jugerent trop forte & toute en faveur des superstitions monacales. Tant il est vrai que, lorsque le fanatisme agite les esprits, la modération & la sagesse ne produisent que le ressentiment des deux partis. L'Electeur de Saxe écrivit à Erasme & l'engagea de lui

Erasme lui oppose sa modération. Lettre d'Erasme, qui mécontente les deux partis.

(1) Brand Descript. d'Enkhuisen. (2) Velius Descript. de Hoorn. (3) Beverwyk Descript. de Dordrecht. Riemer Descript. de la Haye.

(*) Voyez dans les volumes précédens, Histoire d'Allemagne, de France, &c. l'origine & les progrès de la Réforme. Nous n'en parlons ici que relativement aux Provinces dont nous écrivons l'Histoire.

lui dire son avis sur les écrits de Luther. Erasme s'excusa sur ce qu'il ne les avoit pas lus; mais qu'il croyoit qu'on l'avoit traité avec trop de rigueur & que la voie de la douceur eût produit un plus grand bien. Les ennemis de Luther vouloient l'engager à écrire contre lui; il s'en défendit, ne croyant pas qu'il dût attaquer un homme mordant & emporté. (1) Erasme conserva toujours les mêmes sentimens. On les retrouve dans ses Lettres à Clément VII, à Melanchton, à qui il reproche d'avoir renoncé aux belles lettres, pour se livrer à des disputes frivoles, & enfin dans sa Conférence sur le libre arbitre, ouvrage dans lequel il combat les opinions de Luther, sans parler de sa personne.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Il refuse d'écrire contre Luther.

L'éclat qu'avoient fait les theses que Luther avoit fait soutenir dans l'Université de Wittemberg, la réfutation de Tetzel, les conférences de Luther avec Cajetan & Miltitz, de Carlostadt avec Eckius, & la doctrine de Zwingle, exciterent la curiosité des Pays-bas. On y connoissoit depuis les Croisades, (2) le trafic des indulgences: on n'avoit jamais discuté ces matieres; on voulut savoir à quoi s'en tenir. Les négocians firent venir par leurs correspondans, les écrits des docteurs Allemans & ces écrits devinrent un objet de commerce. On s'instruisit & l'on prit parti. Le Comte d'Embden admit la nouvelle doctrine. Déjà une grande partie de l'Oost-Frise étoit Luthérienne. (3) Thomaszoon & Wyngaarden, l'un Bourguemestre & l'autre Pensionnaire de Dordrecht, la repoussoient & proposoient par un excès condamnable de zele, les moyens les plus violens de l'extirper, lorsque Wyngaarden fut exilé. Alors les livres se répandirent avec profusion, & la corruption, le faste & l'ambition du clergé, qui depuis longtems révoltoient les peuples, firent recevoir la Réforme avec empressement. L'Evêque d'Utrecht, Philippe de Bourgogne, Prélat plus pieux que savant, disoit hautement que le grand nombre des fêtes les rendoit moins sacrées; que l'excès des richesses étoit pour les Evêques & pour les Prêtres une occasion de luxe & de mollesse; qu'il falloit exclure de la prédication les religieux mendians, gens pour la plupart ignorans & grossiers, & ne la permettre qu'à des prêtres connus par leur savoir & par la pureté de leurs mœurs; que le mariage permis aux ecclésiastiqnes étoit le moyen le plus assuré de mettre un frein à cette incontinence qui l'avoit indigné, surtout à Rome. Avec ces principes il ne se donna pas beaucoup de soins pour repousser le Luthéranisme de son diocese: aussi y fit-il des progrès très rapides. (4)

La Réforme pénetre dans les Pays-bas.

Causes de ses progrès.

Wyngaarden veut l'extirper.

L'Evêque d'Utrecht tolere la Reforme en partie.

Le couronnement de l'Empereur, les fêtes magnifiques qu'on lui donna, les égards que Charles avoit pour l'Electeur de Saxe, à qui il devoit l'Empire, que ce Prince avoit si généreusement refusé, faciliterent la propagation de la doctrine de Luther dans les Pays-bas. Tandis que les disputes de Religion agitoient l'Allemagne, la guerre désoloit la Hollande. Dans le tems que Charles & François I concouroient pour l'Empire, le Roi de Castille pour ôter tout prétexte à la guerre, avoit engagé Marguerite à renouveller la treve avec le Duc de Gueldres; elle fut signée le 24 Février 1519, (5) avec fort peu

La guerre désole la Hollande.

(1) Racine Hist. Eccl. T. VIII. Art. IV. §. VII. (2) Commel. Descript. d'Amst. (3) E. Beningh. Hist. d'Oost-fr. L. III. c. 225. (4) Gerard Novioc in Philip. Burgund. Brand. Hist. de la Réforme. (5) E. Beningh. Chr. de Frise. Repert. des Placards de Holl.

SECT. V. *Hiſt.* de Hollande. 1482-1555.

La Zuiderzée eſt infeſtée par les pirates.

Le Dannemarck renouvelle ſes traités avec la Hollande.

de diſpoſitions de l'obſerver, de la part du Duc. La Zuiderzée n'en fut pas moins infeſtée par un corſaire Gueldrois, qui fut pris ſur les côtes de Friſe & pendu à Slooten, (1) & par les Lieutenans du Grand-Pierre retiré à Sneck.

L'enlevement fait par les Danois des vaiſſeaux qui revenoient de la pêche du hareng, ſembloit annoncer un orage du côté du Nord; mais la prudence du Grand Amiral Hollandois le conjura. Un bâtiment Danois s'étant écarté de la flotte, un priſonnier Zélandois eût le courage de forcer les matelots par ſes menaces de le reconduire à Veere. Sommelsdyk, au lieu de protéger ſa fuite, le fit arrêter, répara le bâtiment Danois, habilla l'équipage & le renvoya à Coppenhague, avec le priſonnier & des Ambaſſadeurs pour réclamer les priſes. Le Roi de Dannemarck ſenſible à un procédé ſi noble, fit tout rendre & renouvella les traités avec la Hollande. (2)

1521.

Luther au château de Warbourg.

Cependant le Pape lançoit ſes foudres contre Luther, qui vomiſſoit des imprécations contre Rome & le Pape. Tandis que Fréderic, qui, pour le ſauver, l'avoit fait enlever ſecrétement, le retenoit dans le château de Warbourg, & que ſes ſectateurs accuſoient les prêtres de l'avoir aſſaſſiné, (3) l'Empereur préparoit l'Edit qui fut publié le 8 Juin 1521, par lequel il tient Martin Luther pour hérétique obſtiné & notoire, veut que tout le monde le reconnoiſſe pour tel, fait défenſes ſous peine de Leze-Majeſté de le ſecourir, protéger ni défendre, enjoint aux Princes qui le trouveront dans leurs Etats de l'arrêter & l'empriſonner, de pourſuivre ſes adhérens & fauteurs, défend de garder ni lire aucun de ſes ouvrages, ordonne aux Magiſtrats de les condamner au feu, & fait défenſe d'imprimer, vendre ni débiter aucun livre en matiere de foi, ſans la permiſſion de l'ordinaire & l'approbation de l'univerſité la plus proche. (4) La Sorbonne & Henri VIII, Roi d'Angleterre, écrivirent contre Luther qui, du fond de ſa retraite, faiſoit face à tout, traitant la Sorbonne de furieuſe & Henri de théologien ignorant & de Prince imbécille. (5)

Edit de l'Empereur contre Luther.

La Sorbonne & Henri VIII ecrivent contre lui.

L'Edit publié dans les Pays-bas.

L'Empereur fit publier ſon Edit dans les Pays-bas, ſans en prévenir les Etats, qui dans le moment ne firent aucune attention à cette infraction de leurs privileges. Marguerite chargée de le faire exécuter, en donna la commiſſion à van der Huſt, qui cita devant lui les fauteurs de la réforme. Le placard portoit peine de mort contre les hérétiques & ceux chez qui on trouveroit des livres, & promettoit aux délateurs le tiers de la confiſcation. (6) Jean Bakker, prêtre de Woerden, accuſé d'avoir diſtribué la traduction du Nouveau Teſtament de Luther, fut pendu & brûlé à la Haye. Il y eut d'autres victimes du zele intolérant de Charles à Leide, à Harlem, à Amſterdam, à Muiden, à Ruppelmonde & à Amersfort.

Exécutions des contrevenans.

Ce zele de Charles contre Luther, avoit pour objet de ſe concilier le Pape & de l'enlever à François I. Charles étoit plus occupé de la guerre prête à éclater entre ſon rival & lui, que des diſputes théologiques. Elle étoit ſur le point de s'allumer dans la Navarre, dans les Pays-bas & en Italie: il falloit ménager l'Angleterre & le Pape. François ſoutenoit le Duc

(1) Pont Hiſt. Gelr. L. XI.
(2) Hiſt. gén. des Prov. Unies T. IV. L. XI.
(3) Sleidan L. III. Cochl. ad ann. 1521.
(4) Hiſt. gén. des Prov. Unies. ubi ſupr.
(5) Eraſmi Epiſt. ad Luth. L. VI. ad Melancht.
(6) Hiſt. gén. des Prov. Unies ubi ſupr.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

de Gueldres, qui avoit dédaigné sa citation à la Diette de Worms. La Diette avoit lancé un décret, qui ordonnoit à Roggendorf de quitter la Frise avec les troupes du Duc & les Princes promirent de soutenir leur décret par les armes. Un combat naval que l'Amiral de Hollande Sommelsdyk gagna dans les mers du Nord, étonna le Duc, qui parut plus traitable, mais non moins à craindre. (1)

Le Duc de Gueldres éprouve quelques revers.

Charles Quint & François I n'attendoient que l'occasion de faire éclater leur haine; mais chacun craignoit de passer pour l'aggresseur. Par le traité de Noyon, Charles s'étoit engagé de restituer la Navarre dans six mois, passé lequel tems, les François pouvoient attaquer ce Royaume, sans manquer au traité. Le refus de Charles autorisoit donc les François à ravir ce Royaume usurpé. François I, pour éviter tout reproche de la part de l'Empereur, fit faire les premieres hostilités, sous le nom de Henri d'Albret. (2) Henri de l'Esparre, frere du Comte de Lautrec, se rendit en peu de jours maître de ce Royaume & ne fut arrêté que par le siege de Pampelune, dont les fortifications commencées par Ximenes, n'étoient pas achevées. Cette place ne tint pas longtems; (*) & si l'Esparre s'en étoit tenu à cette conquête, la Navarre étoit perdue pour l'Espagne: mais il eut l'imprudence d'assiéger Logrogno, petite ville de Castille. Dès ce moment les Espagnols qui prenoient peu d'intérêt à la Navarre, se réunirent en faveur de leurs foyers, forcerent l'Esparre d'abandonner le siege, le poursuivirent, & le jeune téméraire, au lieu de se retirer sous le canon de Pampelune & d'y attendre les troupes qui devoient le joindre, livra bataille à l'armée Espagnole fort supérieure à la sienne, &, après un combat opiniâtre, les François taillés en pieces furent obligés d'abandonner leur conquête. (3)

Commencement des guerres entre François I & l'Empereur.

Les François envahissent la Navarre.

Siege de Pampelune.

Les Espagnols reprennent la Navarre.

A peine cette guerre fut-elle terminée, que le feu préparé par François I s'alluma d'un autre côté. Robert de la Marck, étoit Duc de Bouillon, petite Principauté indépendante sur les frontieres du Luxembourg & de la Champagne; sous prétexte que le Conseil Aulique avoit attenté aux droits de sa Souveraineté, dans un jugement rendu en faveur du Comte d'Aymeries, contre les fils du Prince de Chimay, qui avoient été maintenus par les juges de Bouillon dans la propriété de la petite ville d'Hierges, il quitta le service de Charles & demanda la protection de François. (4) Ce Monarque profita du ressentiment du Comte & lui promit de le soutenir. Robert envoya en même tems un Héraut déclarer la guerre à l'Empereur & Fleuranges faire le siege de Virton, (5) tandis qu'avec une armée levée en France, en

Robert de la Marck soutenu par François I.

Déclare la guerre en son nom à l'Empereur.

(1) Petit Chron. de Holl. T. I, L. VIII. (2) Robertf. Hist. de Charles V. T. III, p. 289.

(*) Ce siege est mémorable par la blessure qu'y reçut Ignace de Loyola, Gentilhomme Biscayen. „ Dans le cours d'un long traitement Loyola ne trouva, pour charmer son „ ennui, d'autre amusement que la lecture des Vies des Saints. L'impression que cette „ lecture fit sur son esprit, naturellement porté à l'enthousiasme &, en même tems, ambi- „ tieux & entreprenant, lui inspira un violent desir d'égaler la gloire des héros fabuleux de „ l'Eglise Romaine: il se jetta dans les aventures les plus extraordinaires & les plus bisar- „ res, qui aboutirent enfin à l'institution de la Société des Jésuites, celui de tous les Or- „ dres monastiques qui a été le plus politique & le mieux gouverné, & qui a fait le plus „ de bien & de mal au genre humain." Robertf. Hist. de Charles V. T. III. L. 2.

(3) Ant. di Vera Vit. Car. V. (4) Robertf. Hist. de Charles V. T. III. p. 293. Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. II. (5) Daniel Hist. de France dans Franç. I.

Sect. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555

François le désavoue & lui fournit des troupes.

Médiation infructueuse du Roi d'Angleterre.

Hostilités de l'Empereur.

Bayard oblige les Impériaux d'abandonner le siege de Mezieres.

Succès des François.

apparence contre les ordres du Roi, il dévastoit le plat pays. Charles vit bien d'où le coup partoit, il ne dissimula pas, il se plaignit de cette infraction au traité de Noyon & réclama le secours de Henri VIII; mais François prétendit qu'il n'étoit pour rien dans cette guerre, que Robert combattoit en son nom & pour sa querelle & que c'étoit contre son aveu qu'il avoit levé des troupes. Henri s'offrit pour médiateur: François, pour ne pas blesser le Roi d'Angleterre, répondit qu'il acceptoit avec plaisir la médiation d'un Roi son allié & son ami, quoiqu'elle fût inutile, puisqu'il n'avoit aucune intention de faire la guerre.

Le Stadhouder de Hollande avec les forces des Pays-bas, entra dans le Duché de Bouillon & s'empara de toutes les villes, excepté de Sedan, que Fleuranges, fils aîné de Robert, défendoit, & s'avança vers les frontieres de la France. Charles lui ordonna d'assiéger Mouzon, qui se rendit par la lâcheté de la garnison. Nassau investit Mezieres, dont la prise eut ouvert la Champagne à l'armée Impériale; mais le Roi qui connoissoit l'importance de cette place, en avoit confié la défense au brave Bayard, qui obligea les Impériaux à lever honteusement le siege, après y avoir perdu beaucoup de tems & de monde. François parut à la tête d'une armée nombreuse, reprit Mouzon, s'empara de Bouchain, Bapaume, Landrecies & les démantela. Cette campagne fut bien funeste à la France, par le dégoût que François donna au Connétable de Bourbon, en lui préférant pour le commandement de l'avant-garde, le Duc d'Alençon. (1)

Congrès de Calais.

La pêche & le commerce de la Hollande & de l'Angleterre assurés.

Les conquêtes de François I furent suspendues par le congrès inutile, que le Roi d'Angleterre avoit assemblé à Calais. Wolsey qui aspiroit à la Thiare & qui gouvernoit l'esprit de son maître, crut trouver dans l'Empereur un appui plus favorable à ses vues ambitieuses; il engagea Henri VIII à déclarer que François étoit l'aggresseur, & que par conséquent il devoit, conformément au traité de Londres, se lier avec Charles contre François. (2) Wolsey rompit le congrès, après avoir fait signer une treve pour assurer la pêche & le commerce de la Hollande & de l'Angleterre. Il se rendit à Bruges & conclut au nom de son maître une ligue entre l'Angleterre, le Pape & l'Empereur contre la France. (3)

Partie du poids de la guerre supportee par la Hollande.

Chievres étoit mort du chagrin, dit-on, qu'il conçut du mystere qu'on lui avoit fait du traité conclu par D. Juan Manuel, entre Léon X & l'Empereur & des maux auxquels il prévit que sa patrie alloit être exposée. (4) Ces maux commençoient déja à s'y faire ressentir. La Hollande supporta une bonne partie du poids de cette guerre. Elle avoit été toujours malheureuse dans ses querelles avec la France, & elle voyoit avec peine que pour des haines étrangeres, elle alloit être exposée au ressentiment de cette Puissance. Le Stadhouder, Henri de Nassau, obligea les vassaux de monter à cheval, & les villes furent chargées de fournir leurs milices. La seule contribution de Hoorn se monta à 187 soldats, armés & équipés; on permit de mettre, pour les entretenir, une accise sur la Hollande & la West-frise;

(1) Robertson Hist. de Charles V, T. III. Gaillard. Daniel, Mezerai dans François I. Rapin Thoyr. Hist. d'Angl. T. V, L. 29.

(2) Hist. de François I. par M. Gaillard.

(3) Rymer Act. Publ. Angl. T. VI.

(4) Roberts. ubi supr.

d'un *groot* par chaque tonneau de bierre & de dix *groots* par chaque barrique de vin. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Le Duc de Gueldres étoit trop actif pour ne pas profiter des circonstances. Il parcouroit la Hollande déguisé & en visitoit exactement les frontieres. La vente du péage d'Utrecht, faite par les Evêques aux habitans de Campen, occasionna des querelles favorables à ses desseins. Les fraudes des négocians engagerent la Régence de Campen à transporter ses bureaux à Zwol. Les habitans de cette derniere ville s'y opposerent. Cette dispute étoit en voye d'accommodement, lorsque le Duc de Gueldres proposa à ceux de Zwol, de mettre leur ville sous sa protection. Dès ce moment il déclara la guerre aux sujets de l'Evêque, (2) qui ne pouvant arriver que par la Zuiderzée, étoient exposés à de très grandes dépenses & à manquer leurs opérations, tandis que le Duc de Gueldres faisant tout venir par terre, les dévançoit toujours & faisoit la guerre heureusement & à peu de frais. Les peuples de l'Overyssel voulant mettre fin à cette guerre, consentirent que le Duc gardât ce qu'il avoit conquis. Par cet accord, le Duc se trouva maître d'un port sur la Zuiderzée. (*) Le Stadhouder enjoignit aussitôt aux villes de Hollande, de pourvoir à leur sûreté, (3) & envoya garnison dans quelques-unes: le Duc ne tarda pas à faire des actes d'hostilité: ses armateurs, joints aux mécontens de Frise, mirent à contribution les isles de Texel & de Wieringen, & cette escadre s'étant renforcée enleva une flotte marchande qui revenoit de la Baltique. (4)

Le Duc de Gueldres s'empare de Zwol.

Il met à contribution les isles de Texel & de Wieringen. 1522.

Il enleve une flotte marchande.

La ligue formée entre le Pape & l'Empereur avoit eu le plus grand succès en Italie; la politique de Léon X, qui s'étoit déclaré contre François I; les hauteurs de Lautrec; la vengeance qui animoit Louise de Savoye, mere du Roi, contre ce Général; la défection des Suisses, avoient rendu les Impériaux maîtres de Milan. Léon X mourut; Wolsey & Médicis aspiroient à la Papauté. Wolsey comptoit sur les promesses de Charles, qui fit nommer Adrien, son ancien précepteur, fils d'un pauvre brasseur d'Utrecht, dont les talens & le mérite, s'ils étoient au dessus de sa naissance, furent inconnus même à ceux qui le nommerent, ou du moins méprisés des Romains qui insulterent les Cardinaux en sortant du conclave. (5) Wolsey dissimula encore son chagrin; l'âge avancé d'Adrien, les nouvelles promesses de Charles ranimerent ses espérances, & bientôt après Charles & Henri renouvellerent la ligue contre la France: Henri prêta à Charles, qui s'étoit arrêté en Angleterre en allant en Espagne, deux cens cinquante mille écus pour les frais de son voyage. L'Empereur défendit à ses sujets tout commerce avec les Ecossois & les Irlandois, alliés de la France.

Adrien élu Pape.

Wolsey dissimule son ressentiment.

L'Empereur part pour l'Espagne.

Ce Prince, avant de partir avoit nommé Ferdinand son frere, Lieutenant dans l'Empire, & confirmé Marguerite dans le gouvernement des Pays-bas,

(1) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. II. Le *groot* fait la valeur d'un sols de France.
(2) Pontan. Hist. Gelr. L. XI. Velius Descript. de Hoorn.
(*) La communication avec cette mer, se trouvoit formée par l'*eau noire*, espece de lac creusé peu-à-peu par les fouilles de la tourbe, dans lesquelles se réunissent les eaux des marais qui se dégorgent dans la Zuiderzée.
(3) Brand Descript. d'Enkhuisen. (4) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. V. L. 15. Guich. Hist. des guerres d'Italie. L. XIV. (5) Buren in Ann. de Hadri.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

où Florent d'Egmond, Comte de Buuren, commandoit l'armée Impériale; renforcé d'un corps d'Anglois que Suffolk avoit amenés, il entra en campagne. Le Duc de Vendôme, inférieur en troupes, les dispersa dans les places frontieres, & avec un camp volant, il se borna à harceler l'ennemi & à faire échouer tous ses projets, à lui tuer beaucoup de monde devant Hesdin & à le forcer de lever le siege. Egmond s'en vengea sur Dourlens qu'il brûla; il tenta inutilement le siege de Corbie & finit-là sa campagne. Les douze mille Anglois réduits à la moitié, s'en retournerent & d'Egmond répandit les Autrichiens dans l'Artois. (1)

Troubles en Espagne.

Charles trouva la Castille déchirée par la guerre civile. Une ligue générale, sous le nom de *Santa Junta*, vouloit établir une nouvelle forme de gouvernement & chasser surtout les étrangers; on exigeoit du Roi qu'il fixât sa résidence en Espagne, qu'il confirmât les anciens privileges, qu'il ne pût se marier sans le consentement de la nation; enfin on vouloit resserrer l'autorité souveraine dans des bornes très étroites. Le peuple & les villes combattoient pour la réforme; la noblesse étoit royaliste, & prit le dessus. Cet esprit de discorde subsistoit encore, lorsque Charles arriva en Espagne: il appaisa tout par sa clémence, (2) & sur un si grand nombre de rebelles, il ne punit du dernier supplice que vingt des plus coupables & publia une amnistie pour tous les crimes commis depuis le commencement de la sédition. (3)

L'Empereur les appaise par sa clémence.

Tandis que Charles se concilioit le cœur de ses sujets en Espagne, il acquéroit une Province dans les Pays-bas. L'Evêque d'Utrecht avoit demandé à Marguerite, des secours contre le Duc de Gueldres. Elle lui envoya quinze cens hommes bien déterminés sous les ordres de Schenk, Seigneur de Tautenbourg, qui prit le fort de Korfhuisen, & assiégea Geelmuiden: les Frisons taillerent en pieces la plupart de ses troupes & l'obligerent de se retirer. (4) Il fut rappellé peu de tems après par la Noblesse Frisonne. Schenk surprit Staveren & y convoqua les Etats. Il y fut décidé que le Comte de Hollande seroit reconnu Seigneur de Frise, la suzeraineté réservée à l'Empire; mais que le gouvernement seroit administré par un Podestat, assisté de douze Conseillers choisis dans la premiere classe des habitans.

La Frise se donne au Comte de Hollande.

1523. On avoit conclu une treve avec le Duc de Gueldres, qui ne l'observa pas. Schenk lui enleva Workum & Dockum & fut blessé au siege de la premiere de ces places: secondé de Castre & de Wassenaar, il força Bolswaert, Slooten & Lemmer à capituler. Jean de Wassenaar fut tué au siege de Lemmer. Les troupes du Duc de Gueldres réfugiées dans Steenwyk, abandonnerent cette place: Schenk y bâtit un fort, qui coupa à la Gueldre toute communication avec l'Over-yssel, & la Frise fut incorporée à la Hollande & perdue pour le Duc, qui se vengea de cette perte en portant la désolation depuis Leide jusques à la Haye. L'épouvante étoit générale; le clergé se taxa lui-même. Les Etats autoriserent la Gouvernante à faire des emprunts pour la défense commune. Amsterdam, Hoorn & les autres villes mariti-

Le Duc de Gueldres s'en venge par la désolation de la Hollande.

(1) Daniel Histoire de France, T. V. Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. V. L. 15.
(2) Ferrer. Hist. d'Arragon. supr. Tom. 29. p. 12. (3) Robertson Hist. de Charles V. T. III. L. II. (4) Pontan. Hist. Gelr. L. XI.

Hiſt. de Hollande. 1482 à 1555.

mes armerent une flotte, qui empêcha les armateurs du Duc de paroître dans la Zuiderzée; mais il ſe retira avec un ſi riche butin, qu'à peine pouvoit-il le faire traîner. (1) Aux ravages du Duc ſe joignirent ceux d'une inondation furieuſe dans la Sud-Hollande. La digue de Schalkwyk fut rompue par le gonflement & l'impétuoſité des eaux du Leck; la campagne fut ſubmergée juſques aux portes de Leyde; les ſables amoncelés ſur les terres, juſques à la hauteur de deux pieds, comblerent le canal de Schalkwyk.

Inondation.

1524. Le Duc de Gueldres dévaſte la Mairie de Bois-le-Duc.

De ſon côté le Duc de Gueldres dévaſtoit la Mairie de Bois-le-Duc. Il conclut une treve juſques à la fin de l'année; mais on étoit ſi accoutumé à ſes infractions, que Lalaing Comte de Hoogſtraten, qui avoit ſuccédé à Henri de Naſſau dans le Stadhouderat, n'en avertit pas moins les villes de ſe tenir ſur leurs gardes & prêtes à marcher au ſecours les unes des autres. (2) Lalaing, par ſa ſageſſe & ſa prudence, appaiſa une émeute à la Haye, dont les ſuites pouvoient être dangereuſes. Un matelot ayant refuſé de payer l'augmentation de l'impôt ſur la bierre & ſur le vin, (*) fut arrêté à Delft. Des femmes l'enleverent des mains des archers. Il ſe réfugia dans une égliſe. Le Bailli ayant voulu l'en arracher, le peuple ſe ſouleva & aſſiégea le Bailli dans l'égliſe. Le Stadhouder envoya trois cens ſoldats; le peuple furieux les accabla de pierres; ils tirerent ſur les ſéditieux & en bleſſerent trois ou quatre. La troupe groſſit & l'émeute ſeroit devenue générale, ſi Lalaing n'eut pas pris la voye de la douceur & publié une amniſtie. Le peuple ſe calma, & Lalaing revenant avec des troupes plus nombreuſes, fit mettre en priſon les plus coupables, condamna celui qui avoit crié aux armes, à avoir la langue percée d'un fer chaud, condamna la ville à cinq cens florins d'amende, & douze des principaux habitans, à demander pardon à genoux: il donna au peuple la ſatisfaction de changer quelques officiers & de ſupprimer les tréſoriers. (3)

Emeute à la Haye.

Appaiſée par la ſageſſe du Stadhouder.

Mort du Pape Adrien VI. Découverte de la conjuration du Connétable de Bourbon.

Vers ce tems-là mourut Philippe de Bourgogne, Evêque d'Utrecht; Henri de Baviere, fils de Philippe, Electeur Palatin lui ſuccéda. La mort d'Adrien VI avoit précédé la ſienne; elle arriva dans le tems où le Connétable de Bourbon venoit de tramer contre la France, la conjuration la plus dangereuſe, & dont la découverte avoit empêché François I de conduire en perſonne, l'armée qu'il envoya en Italie, ſous les ordres de Bonnivet, pour reconquérir le Milanez. (4) Adrien avoit fait tous ſes efforts pour réconcilier les Princes diviſés & pour les engager à ſe liguer contre Soliman. (5) Il avoit déterminé les cours de France, d'Eſpagne & d'Angleterre à envoyer leurs Ambaſſadeurs, pour traiter d'une treve de trois ans; mais les conférences n'aboutirent qu'à une ligue entre l'Empereur, les Venitiens, le Roi d'Angleterre, le Pape & les Etats d'Italie contre la France. Telle étoit la ſituation de cette Monarchie, attaquée de tous côtés, trahie par le Connétable & ſe roidiſſant contre ſes ennemis, lorſque la mort d'Adrien fut un ſujet de fête pour les Romains, qui ornerent de guirlandes, la maiſon de ſon médecin & mirent cette inſcription ſur ſa porte: Au Libérateur de son Pays.

Ligue contre la France.

(1) Velius Deſcript. de Hoorn. (2) Pont. Hiſt. Gelr. L. XI. (*) Cette augmentation étoit de trois groots ſur chaque piece de bierre & de 10 groots par tonneau de vin. (3) Riemer Deſcript. de la Haye. T. I. L. VI. (4) Heda Hiſt. Pontiſ. Traject. in Phil. Burgund. (5) Beleſ. Ep. Guich. L. XV.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

(1) Le Cardinal de Médicis lui succéda sous le nom de Clément VII.

Les Anglois & les Impériaux avoient fait des tentatives inutiles contre la France; la vigilance de ses Généraux la sauva, & ses ennemis furent partout repoussés. (2) François ne fut pas aussi heureux en Italie; obligé d'abandonner le Milanez, privé par la mort de Bayard, d'un héros qui honoroit son regne, chassé des Etats de Genes, ébloui par ses succès en Provence, & par sa conquête de Naples, il est fait prisonnier à Pavie. Charles témoigna extérieurement la plus grande modération à la nouvelle d'une victoire aussi peu attendue, (3) & ne s'en livra pas moins aux projets les plus vastes; mais la grandeur de son triomphe en fit craindre les conséquences à ses alliés même. Henri craignit que la balance du pouvoir ne penchât trop en faveur du vainqueur; les Princes d'Italie conçurent la même crainte, qui bientôt se communiqua à tous les Souverains de l'Europe. Wolsey, à qui l'élection de Clément ne laissoit plus aucun doute qu'il n'eût été trompé par l'Empereur, lui aliéna entierement le cœur de son maître, qui éclata le premier. Ce généreux Monarque, peu de jours après l'arrivée de François I dans sa prison de Madrid, conclut avec la Régente de France, un traité d'alliance défensive & promit tous ses soins pour tirer le Roi de captivité. (4) La conduite peu décente de Charles envers son prisonnier indigna tous les Souverains, & le traité de Henri fut bientôt suivi d'une ligue entre le Pape, les Princes d'Italie & les Vénitiens dans la même vue. (5)

Situation de François I. Prisonnier à Pavie. 1525.

Ligue pour la liberté de François I.

Alliance de la France & de l'Angleterre.

Les Hollandois témoignerent la plus grande joie de la victoire de leur Souverain. Ils saisirent cette occasion pour conclure une treve générale avec la France, en faveur du Commerce interrompu par la guerre: les Etats députerent en Angleterre, Adolphe de Bourgogne pour traiter avec Henri & la Régente. On signa une armistice, qui devoit durer six mois. Le Roi d'Angleterre, le Duc de Cleves & l'Evêque de Liege furent compris dans le traité. Par un article séparé le Duc de Gueldres prorogea la treve pour un an. (6) La défection du Roi d'Angleterre rejettoit tout le poids de la guerre sur les Pays-bas. Marguerite sous ce prétexte, chargea Dorp de faire aux Etats une pétition de cent mille florins: cette somme fut refusée. Dorp se réduisit à quatre-vingts mille, & ne fut pas mieux accueilli. Marguerite ne se lassa point & le Stadhouder, à force de caresses & de menaces, parvint à faire approuver la pétition par la Noblesse & par les Villes d'Amsterdam, Dordrecht, Harlem, Rotterdam, Schiedam, Hoorn, Enkhuisen & Schoonhoven; mais elle n'obtint rien de Delft, Leide, Gouda, Oudewater, Alkmaar & Gorinchem, que la crainte de la colere de l'Empereur n'ébranla point.

Treve entre la Hollande & la France pour le Commerce.

Pétition de la Gouvernante.

Ces villes resserroient leur argent pour subvenir aux frais d'une guerre qu'ils voyoient prête à s'allumer contre les Danois. Le barbare Christiern II avoit perdu ses Couronnes; Gustave Ericzoon lui avoit enlevé celle de Suede & Fréderic de Holstein, son oncle, celles de Dannemarck & de Norwege.

Christiern II arrive en Zélande.

(1) Guich. L. XV. 238. Paul. Jov. Vita Adriani. (2) Herbert. Mém. de du Bellay. (3) Vit. del. Car. V. de Ulloa. (4) Rapin Thoyr. Hist. d'Angl. XIV. (5) Ant. de Vera Vit. Car. V. Guich. Hist. de Flor. (6) Reigersb. Chron. de Zél. part. II.

ge. (1) Christiern avoit chargé un vaisseau de toutes les richesses qu'il avoit enlevées dans ces deux Royaumes, & la mer les engloutit; il aborda dans une chaloupe en Zélande, en 1523. L'Empereur dont il avoit épousé la sœur, lui donna un asyle dans le Brabant. Ceux de sa suite firent le métier de pirates pour subsister; ils enleverent les vaisseaux de Lubec. Les Hollandois supplierent Christiern de faire cesser des brigandages, qui ne manqueroient pas de faire révoquer la permission que le Roi de Dannemarck leur avoit donné de commercer dans les ports de Norvege, & de leur susciter la haine des Osterlingues. Christiern promit; mais peu de jours après un armateur Danois, en vertu d'une permission de la Gouvernante, sortit d'Amsterdam, & fit des prises considérables dans le Vlie. Les Hollandois s'en plaignirent à cette Princesse, qui répondit qu'elle avoit ignoré l'intention & le départ de l'armateur. Celui-ci n'ayant pu obtenir de vendre ses prises à Amsterdam, s'en défit à Goerée. Ceux d'Amsterdam demanderent qu'il leur fût permis, de faire le procès à l'armateur & à ceux de son escadre. La Gouvernante refusa d'y consentir, & se contenta d'ordonner aux Danois de sortir de ses ports. Ils refuserent; le Bailli fut obligé d'user de force, pour les faire mettre à la voile; ils tomberent entre les mains des Hambourgeois, qui les firent pendre. (2) Les Osterlingues demandoient la restitution de quelques vaisseaux qui avoient été pris dans les ports de Zélande & d'Anvers. Il y eut des négociations ouvertes; les Zélandois & les Brabançons n'envoyant point des députés, la Gouvernante s'engagea d'obliger ces Provinces à l'observation du traité qui seroit conclu. On convint d'une treve de deux ans, afin que dans l'intervalle chacun fournît les mémoires des dommages qu'il avoit soufferts.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Ses armateurs courent sus les vaisseaux de Lubec.

Les Danois sont chassés de Hollande.

Treve avec ceux de Lubec.

La publication du traité de Madrid & de la paix, répandit la joie dans les Provinces maritimes, qui espéroient de voir refleurir le commerce. François avoit promis non-seulement de ne donner aucun secours au Duc de Gueldres, mais d'engager ce Prince à céder ses droits à l'Empereur, en cas de mort sans héritiers; (3) mais ce Prince ne tarda pas à donner de nouvelles inquiétudes à la Hollande. Sur la foi du traité de Madrid, les Hollandois ne doutoient point de la solidité de la paix entre leur Souverain & François I. Ils ne s'occupoient que du rétablissement de leur commerce. Olaus Magnus, Ministre du Roi de Suede, le seul des députés des Osterlingues qui se fut rendu à Cologne, où devoient être réglés les dédommagemens que les Etats demandoient à Lubec, Stralsund, Hambourg & Dantzig, s'étoit transporté à la Haye pour un nouveau traité, dont Assendelft, Pensionnaire de Leyde, & André Jacobzoon de Naarden, Pensionnaire d'Amsterdam, demanderent la ratification à la Gouvernante. Le Duc de Gueldres dérangea ces arrangemens pacifiques: il s'étoit emparé pendant la guerre de Frise, du haut Evêché d'Utrecht. Henri de Baviere, à la sollicitation de ses diocésains, étoit convenu de se retirer, moyennant une somme sur laquelle le Duc & lui étoient d'accord; mais le Duc vouloit qu'elle lui fût payée comptant & les Trajec-

1526. *Traité de Madrid.*

1527.

Traité avec les Osterlingues.

Divisions à Utrecht.

(1) Voyez les Hist. de Suede & de Dannemark. supr. Tom. 42. p. 468. & suiv. & ce Volume p. 202. &c. (2) Reigersb. Chr. de Zél. ubi supr. (3) Mém. de du Bellay L. III. Guich. L. XVII.

Sect. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

tins refusoient de rien avancer avant l'exécution. L'Evêque demanda cette somme aux églises qu'il taxa; elles refuserent & les bourgeois prirent leur défense. L'Evêque courut aux armes, & le Sénat demanda du secours au Duc, qui à la tête de ses troupes s'empara de la ville. (1) Ce voisinage allarma les Hollandois: Egmond Comte de Buuren, Capitaine général, se hâta d'écrire au Conseil de lever une armée & de défendre aux Hollandois de porter des vivres dans Utrecht; les villes prirent ces ordres pour une terreur panique du Comte, & représenterent aux Etats que le moindre mouvement fourniroit un prétexte au Duc pour rompre la treve & que les Magistrats d'Oudewater & de Muiden refusoient de recevoir garnison. Le Capitaine général offrit de faire des levées, à condition que les villes se chargeroient de l'entretien des soldats: les villes répondirent que les dernieres pétitions (*) avoient été accordées pour la défense du pays contre le Duc de Gueldres. On leur objecta que les fonds avoient été employés à payer d'anciennes dettes. Pendant ces contestations le Duc de Gueldres & le Sénat d'Utrecht écrivirent, qu'ils étoient dans l'intention de vivre en paix avec leurs voisins & d'observer la treve. C'est dans cette circonstance que le Stadhouder Lalaing obtint de fixer son séjour à Bruxelles & fit nommer Castre pour commander en son absence en qualité de son Lieutenant.

Le Duc de Gueldres est appellé par le Sénat. Il s'empare de la ville. Allarmes de la Hollande.

Discussions pour la levée & l'entretien des soldats.

Les deux grands événemens qui rendront ce siecle à jamais mémorable, commençoient à changer la face de l'Europe: tandis que le Luthéranisme acquéroit tous les jours de nouvelles forces, les voyages & les établissemens des Espagnols & des Portugais dans le nouveau monde excitoient l'émulation de différens peuples. Henri de Veere avec deux vaisseaux équipés aux dépens du Seigneur de Beveren, à qui l'Empereur avoit accordé la propriété des pays qu'il pourroit découvrir, revint en Zélande, après un an de courses infructueuses. Mulock ne fut point découragé par cet exemple, il partit & mouilla aux Isles du Cap-Verd & reparut à Ziericzée en 1528. Bientôt les conquêtes de Charles dans le nouveau monde, son alliance avec le Portugal, son mariage avec Isabelle, fille d'Emanuel & sœur de Jean III, rendirent les voyages de long cours plus fréquens en Hollande. (2)

Premiers voyageurs Hollandois. Mariage de l'Empereur avec Isabelle de Portugal. Causes de ces progrès.

Les progrès du Luthéranisme étoient plus rapides encore; l'application des biens ecclésiastiques aux besoins de l'Etat, dont Fréderic, Electeur de Saxe, donna l'exemple; (3) la guerre sanglante que les chefs de l'Eglise & de l'Empire se faisoient; la prise & le sac de Rome par le Connétable de Bourbon, qui y fut tué; les brigandages & les cruautés qui se commirent dans cette capitale du monde, plus mal-traitée par les Catholiques qu'elle ne l'avoit été par les Goths; le deuil hypocrite de Charles, lorsque faisant cesser les réjouissances du peuple, au sujet de la naissance de Philippe son fils, arrivée à cette époque, il ordonnoit des prieres pour la délivrance du Pape que ses troupes investissoient dans le château St. Ange & réduisoient aux plus cruelles extrémités; les conditions honteuses auxquelles le Pontife fut obligé

Progrès du Luthéranisme.

(1) Henri van Esp. Chr. (*) Cette pétition, avec le don gratuit que la Gouvernante exigea, étoit de 104000 florins. Ces pétitions devinrent très fréquentes, malgré les murmures qu'elles excitoient presque toujours. (2) Ant. de Vera Hist. Car. V. (3) Supr. Tom. 40. p. 396. & Tom. 41. p. 258.

de se soumettre pour sortir de captivité: (1) toutes ces circonstances furent, sans doute, des sujets de triomphe pour Luther. Il voyoit avec joie, que les peuples ne pouvoient pas respecter longtems une Religion dont le protecteur sembloit se jouer.

Les Protestans d'Utrecht favorisent le Duc de Gueldres.

Une grande partie de l'Allemagne avoit embrassé les nouvelles opinions: les Protestans, qui faisoient plus de la moitié des habitans d'Utrecht, favorisoient le Duc de Gueldres: il s'étoit emparé de Rhenen & du château de Horst. Henri de Baviere s'adressa à l'Empereur. Ce Prince exigea du Prélat la cession de la souveraineté temporelle, qui dès-lors fut réunie à la Hollande. Le traité fut conclu à Schoonhoven, où l'Evêque se rendit. (2) L'exécution du traité fut le motif d'une nouvelle pétition. Le Stadhouder insista sur la nécessité de défendre le pays; nécessité que rendoit plus pressante le traité de la France & de l'Angleterre contre l'Empereur. Il obtint quatre-vingts mille florins, que les villes consentirent, à condition que cette somme serviroit à la défense des Provinces. Les querelles de Charles & de François devinrent si vives, que l'Empereur ayant reproché au Roi de France de manquer à ses engagemens, François lui donna un démenti & lui envoya un cartel, qui fut accepté; mais le duel n'eut pas lieu. (3) Les Pays-bas se ressentirent bientôt de cette désunion. Les vaisseaux Hollandois & Zélandois devinrent la proie des armateurs François. (4) La Gouvernante défendit tout commerce avec la France. Tandis que les Zélandois mettoient leurs côtes en sûreté contre les François, les Hollandois se précautionnoient contre une descente dont les Anglois les menaçoient.

La souveraineté temporelle d'Utrecht réunie à la Hollande. 1528.

Fameux Cartel de François à l'Empereur.

Vaisseaux Hollandois enlevés.

Le Duc de Gueldres voulant prévenir les mesures que les Hollandois prenoient contre lui, envoya dans leur pays Rossum, avec cinq cens chevaux & deux mille hommes d'infanterie. Ce Général entreprenant prit la livrée & les enseignes d'Autriche. Il suivit le Rhin & passa devant Leyde, qui prit ses troupes pour un corps Autrichien; mais lorsqu'il fut arrivé à la Haye, il déploya l'étendard de Gueldres. Les habitans effrayés resterent sans défense; le Conseil prit la fuite. Les Gueldrois coururent aux prisons & se renforcerent des criminels qui y étoient renfermés. Toutes les maisons, excepté celles dont les habitans étoient Gueldrois, furent pillées: on exigea de la ville, vingt mille florins comptant pour se racheter du feu. Après ce coup de main, la troupe se retira chargée de butin, & mit à contribution tous les lieux où elle passa. (5) Le Sénat & la ville d'Utrecht protesterent qu'ils n'avoient aucune part à cette entreprise. Toute la Hollande fut dans la consternation; on envoya sur la frontiere, trois mille hommes d'infanterie & cinq cens cavaliers.

Les Gueldrois ravagent la Haye.

Les Etats rappellerent Castre à cause de son âge avancé, & donnerent sa place à Bailleul, gendre de Wassenaar, trop jeune encore. Le Stadhouder s'en plaignit, obtint de la Gouvernante la confirmation de Castre & fit donner à Bailleul le commandement de la cavalerie. De son autorité il fit faire à Leyde, la recherche de ceux qui retenoient les effets des Trajectins. Les villes crierent à l'infraction. Le Stadhouder avoit des troupes, il con-

Le Lieutenant Général révoqué & rétabli.

(1) Daniel Hist. de France T. V. Robertson Hist. de Charles V. T. IV. L. 4. & supr. Tom. 29. p. 18. & Tom. 32. p. 440 &c. (2) Miræ. Not. Eccl. Belgic. ad ann. 1528. (3) Mém. de du Bellay. L. III. Robertson T. IV. L. II. & supr. Tom. 29, p. 19. & Tom. 31, p. 48. (4) Reigersb. Chron. de Zél. part. II. (5) Pont. Hist. Gelr. L. XI.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Précautions & préparatifs.

tinua ses recherches, & obligea van der Goes, Avocat de la Province, à lui faire des excuses. Le despotisme augmentoit tous les jours; cependant la Gouvernante craignant d'irriter le peuple, rappella Castre & Bailleul, nomma le Comte de Renneberg & fit faire la revue des troupes par un Echevin d'Amsterdam; on fit aussi des préparatifs sur mer; (1) on éleva des batteries à l'embouchure des rivieres; on construisit des bâtimens de toute grandeur & de toute espece. Les Flamans & les Hollandois se promirent une protection réciproque pour la pêche du hareng; on enjoignit à chaque maison de se fournir d'armes nécessaires, on renouvella l'alliance des villes maritimes avec Anvers & Bois-le-Duc. On convint de lever des troupes pour la conquête de l'Evêché: on en donna le commandement au Comte de Buuren & le Stadhouder se dépouilla de toute autorité sur le militaire. A sa priere les Etats avancererent les contributions & y ajouterent un supplément de deux mille livres de rente. L'Empereur étoit si peu dans l'intention d'accorder de grands secours aux Provinces, qu'il refusa de se charger de l'entretien de mille hommes qu'on avoit envoyés à l'Evêque d'Utrecht, prétendant qu'il devoit se contenter de quatre mille florins par mois qu'il lui payoit & de quatre cens chevaux qu'il lui fournissoit.

Traité de Neutralité entre l'Angleterre & les Pays-bas.

La cessation du commerce entre l'Angleterre & la Hollande nuisoit également à l'une & à l'autre. (2) Les fabriquans de Londres avoient excité une émeute: Marguerite profita de cette circonstance pour proposer à Henri de s'ouvrir les débouchés de ses fabriques, par un traité de neutralité pour les Pays-bas. Ce traité fut conclu. On y stipula quelques autres articles. On laissa le Duc de Gueldres maître d'accéder au traité, en cédant à l'Empereur la ville d'Utrecht, le haut Evêché, Groningue & les Ommelandes. (3) La joie que les Hollandois eurent de ce traité, fut modérée par la maniere impérieuse dont le Stadhouder l'annonça. Il dit que l'Empereur avoit bien voulu leur en faire part, quoiqu'il fût le maître de faire la paix ou la guerre sans leur consentement.

Le Duc de Gueldres perd Hasselt, Hattum, Elburg & Harderwyk.

Sa garnison chassée d'Utrecht.

L'Evêque est rétabli: sa vengeance: le Diocese soumi à l'Empereur.

Le Duc de Gueldres trompé par sa politique, hésita trop longtems d'accéder au traité de neutralité. Schenk lui prit Hasselt, la seule place qui lui donnât entrée dans l'Over-Yssel. Le Comte de Buuren se rendit maître de Hattum, Elburg & Harderwyk. Les habitans d'Utrecht, que leur inconstance avoit dégoûtés des Gueldrois, saisirent le moment, où la plus grande partie de la garnison étoit sortie: ils en avertirent Guillaume Turck, qui commandoit le fort du Waard, & lui ouvrirent les portes, que la garnison trouva fermées à son retour. L'Evêque fut rétabli, & fit trancher la tête à ceux qui s'étoient déclarés pour le Duc & jetter les Chanoines dans le Leck. (4) Le Stadhouder prit possession du Diocese au nom de l'Empereur, comme Duc de Brabant.

Tiel assiégé par le Comte de Buuren, se défendoit avec tant d'opiniâtreté, que le Stadhouder demanda de nouveaux fonds aux Etats; mais pendant les disputes qui s'éleverent entre les députés & lui, une grande quantité de soldats, qui ne recevoient pas de paye, déserterent: Buuren fut obligé de le-

(1) Hist. gén. des Prov. Unies. T. IV. L. XI. (2) Robertf. Hist. de Charles V. T. IV. L. 4. (3) Dumont Corps Diplom. T. IV. part. I. Rymer Acta Publ. Angl. T. VI. part. II. (4) Henr. van Espen. Chron.

ver le siege. Le nombre des déserteurs étoit si considérable, que les confédérés, dans la crainte que le Duc ne s'en fît un appui, renouvellerent la ligue. Les villes attribuoient cette désertion à la grande quantité des sauvegardes, qui empêchoient le soldat de vivre aux dépens de l'ennemi. (1) La contestation finit par la demande d'une création de mille florins de rente & d'un emprunt de seize mille; l'emprunt fut unanimement accordé, mais la création de la rente & la suppression des sauve-gardes entraînerent de longs débats, auxquels la proposition d'une treve de dix jours de la part du Duc de Gueldres mit fin. Cette treve avoit pour objet la paix avec l'Empereur, dont le traité fut conclu à Gorinchem. Le Duc de Gueldres y renonçoit à l'alliance de la France, & à toute alliance contraire aux intérêts de l'Empereur, à qui il promettoit l'hommage pour son Duché, pour le Comté de Zutphen, Groningue & les Ommelandes, Coevorden & le pays de Drenthe, en qualité de Duc de Brabant: de son côté, l'Empereur s'engageoit de retirer ses troupes de Harderwyk, Hattum & Elburg, de réunir le haut quartier de la Gueldre à Montfort, de lui payer sa vie durant seize mille florins d'or de pension, d'entretenir deux cens cinquante cavaliers dans ses troupes, & de ne point porter, du vivant du Duc, le nom ni les armes du Duché. Après tant de guerres contre une Puissance aussi redoutable, ce traité étoit bien glorieux pour le Duc de Gueldres.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Buuren obligé de lever le siege de Tiel.

Disputes terminées par la treve.

Et enfin par le traité du Duc avec l'Empereur.

Charles & François étoient également fatigués de la guerre: François n'aspiroit qu'à revoir ses enfans retenus à Madrid, & ne pouvoit se flatter d'y parvenir par la force des armes. Elles avoient été si malheureuses, il avoit essuyé tant de pertes, qu'il ne pouvoit plus rien tenter. Charles voyoit l'Autriche menacée par Soliman, qui avoit ravagé la Hongrie; les Espagnols murmuroient de la longueur d'une guerre, dont ils faisoient les frais. Les confédérations des Princes qui protégeoient la Réforme, faisoient craindre pour la sûreté de l'Empire. Le Pape espéroit que la paix lui rendroit ce que la guerre lui avoit ravi. Deux femmes terminerent de si grandes querelles; Marguerite, Gouvernante des Pays-bas, & Louise, mere de François I, unies par l'amitié & par le desir de réconcilier deux Souverains, dont l'un étoit le neveu & l'autre le fils de ces Princesses : elles se rendirent à Cambray, prirent pour basé le traité de Madrid, adoucirent la dureté de quelques articles & leverent toutes les difficultés. (2) Le Pape avoit déja fait son traité particulier; Charles lui rendit toutes les places qui avoient appartenu à l'Eglise & le Pape lui accorda l'investiture de Naples. Il ne lui imposa d'autre obligation que de lui présenter tous les ans une haquenée blanche. (3)

1529.

Etat des Puissances.

Traité de Cambray.

Mais tout ce qui arrivoit d'heureux ou de malheureux étoit la cause d'une nouvelle pétition. A peine l'année précédente le traité avec le Duc de Gueldres avoit-il été conclu, que la Gouvernante avoit demandé aux Etats assemblés à Gorinchem, cent quatre-vingts mille livres de quarante groots, pour les réparations des forts & châteaux de la frontiere & du diocese; & en outre des fonds pour entretenir douze cens soldats & deux cens chevaux.

Pétitions de la Gouvernante.

(1) Hist. gén. des Provinces Unies T. IV. L. XI. (2) Robertf. Hist. de Charles V. T. IV. L. XI. (3) Guich. L. IX. Sleidan. L. VI. Paul Jove. L. XXVI. Dumont Corp. Diplom. L. VI. Du Bellay L. III. De Thou. L. I.

SECT. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

Les Etats accorderent quatre-vingts mille florins & une création de rentes pour vingt mille livres. A la publication du traité de Cambray, elle demanda aux Etats convoqués à Bruxelles, la ceinture de l'Impératrice à la naissance de Philippe & le couronnement de l'Empereur; elle demanda en outre à la Hollande, quatre-vingts mille florins, pour la construction du fort de Vredenbourg à Utrecht & pour l'entretien des troupes. Van der Goes eut beau représenter la misere de la Hollande épuisée par tant de pétitions, la Gouvernante persista & parla d'un ton à vouloir être obéie; il fallut payer cent trente mille couronnes, & la Zélande endettée de plus de cinq cens soixante dix mille, paya trente mille livres de 40 groots. (1) La Hollande ne se consoloit pas du peu d'égards qu'on avoit eu pour elle dans le traité de Cambray: les Pays-bas étoient désolés par la *Suette*, maladie épidémique, venue d'Angleterre, qui faisoit périr les malades par des sueurs qu'aucun remede ne pouvoit arrêter, & qui se répandit dans toute l'Europe. (2)

Forcées.

Calamités en Hollande.

L'Empereur partit pour l'Italie, où il parut avec tout l'éclat d'un conquérant. Il fit son entrevue avec le Pape à Boulogne; il s'humilia & baisa les pieds de ce même Pontife qui venoit d'être son prisonnier. Il surprit les Italiens, qui s'en étoient fait l'idée d'un Prince plus féroce que les Rois des Wisigoths: ils ne virent qu'un Prince poli, affable, plein de graces, prévenant dans ses manieres, régulier dans sa conduite & dans ses mœurs. (3) Il avoit fait la même impression sur l'esprit des Espagnols, dont il avoit saisi le caractere & qui venoient de lui donner des témoignages de leur amour. Après son couronnement à Boulogne, comme Roi de Lombardie & Empereur des Romains, il partit pour l'Allemagne. La nouvelle doctrine y étoit généralement répandue. Charles avoit formé le projet de ramener les esprits par la douceur. La Diette qu'il assembla à Augsbourg, n'avoit d'autre objet que de concilier les Théologiens des deux partis. Mélanchton composa un symbole connu sous le nom de *Confession d'Augsbourg*: les Théologiens Catholiques le rejetterent: (4) on excitoit Charles à user de toute sa sévérité. Le Nonce Campeggio obtint de la Diette une condamnation des opinions des Protestans, la proscription de toute tolérance. Il fit ordonner que ceux qui refuseroient d'obéir à ce décret, furent déclarés incapables d'exercer les fonctions de juges & de paroître comme parties à la Chancellerie Impériale. La fameuse Ligue de Smalkalde, fut le premier fruit de cet acte de rigueur. Tous les Etats Protestans de l'Empire s'unirent pour ne former qu'un corps.

L'Empereur se concilie l'amour des Italiens.

Il est couronné.

1530.

Disputes de religion en Allemagne.

Marguerite qui panchoit aussi vers la douceur, espéroit d'arrêter les progrès du Protestantisme en opérant dans les mœurs du Clergé une réforme absolue. Elle rendit un édit, qui ne permettoit la prédication qu'à des personnes, dont la sagesse, la conduite & les lumieres fussent connues. Elle leur défendit toute matiere de controverse. (5) Cependant le grand nombre de Protestans répandus dans ses Etats, l'obligea d'en citer quelques-uns devant le Conseil de Brabant. Les Etats réclamerent leurs privileges, qui

Edit de Marguerite pour la réforme du Clergé.

(1) Boxhorn sur Reigersb. part. II. (2) Petit Chron. de Holl. T. I. L. 7.
(3) Robertson Hist. de Charles V, T. IV, L. 4. (4) Sleidan. L. VI. De Thou L. 1.
(5) Brandt Hist. de la Réf. L. 1.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

accordoient aux citoyens de ne pouvoir être traduits pour crime, hors de leur jurisdiction: Marguerite soutint que depuis que leur Comte étoit Empereur, les Pays-bas ne formant qu'une Province, les Hollandois étoient justiciables du Conseil. Ces querelles n'empêcherent pas Marguerite de faire une nouvelle pétition à la Hollande; elle consistoit à avancer neuf termes de la pétition de cent mille couronnes & de la moitié des quatre-vingts mille florins de la derniere pétition, & malgré les plus fortes représentations, la Gouvernante arracha le consentement des villes, l'une après l'autre. (1)

Reclamations des Etats. Nouvelles pétitions.

Dans ces circonstances une tempête furieuse éleva, le 5 Novembre, les eaux au dessus des digues; les isles & les côtes de Zélande furent submergées, plus de quatre cens villages furent renversés; il périt une quantité innombrable d'hommes & de bestiaux, & les hommes qui échapperent, furent réduits à la mendicité. L'isle de Walcheren fut couverte d'eau pendant trois semaines; une tour, les murs de Flessingue & ceux de Veere furent détruits; la ville de Reimerwaal fut entierement inondée, celle de Coetgen abîmée & la plus grande partie du Nord-Beveland, demeura dans la mer, jusques en 1597, que le Comte de Hohenloo fit dessécher les terres & relever les digues. (2) Dans cette calamité les députés de Hollande qui revenoient de Malines, furent accueillis par le Comte de Nassau, qui les engagea de retourner vers la Gouvernante pour lui représenter les malheurs de ces Provinces. Marguerite défendit aussitôt toute exportation de grains, & établit un échange entre la Hollande & la Zélande, la Flandre & le Brabant, de grains, de beurre, de fromage & d'autres comestibles. Cette Princesse mourut peu de jours après, justement regrettée: elle avoit gouverné avec autant de douceur que les circonstances avoient pu le permettre.

Inondations. Exportation defendue: échange établi. Mort de Marguerite.

La modération de Charles envers les Protestans étoit l'effet de sa politique. Il vouloit faire nommer Ferdinand son frere, Roi des Romains, dans l'espérance de rendre l'Empire héréditaire dans sa famille. La ligue de Smalkalde s'y opposoit en vertu de la Bulle Caroline, qui défendoit de créer un Roi des Romains du vivant de l'Empereur; mais Charles fit si bien sentir la nécessité de lui donner un Vicaire, que Ferdinand fut élu & couronné à Aix-la-Chapelle. (3) Il avoit encore des raisons aussi essentielles de ménager les Protestans; leur ligue étoit redoutable: il savoit qu'elle négocioit auprès de François I; que le Roi d'Angleterre étoit irrité, parce que le Pape, par complaisance pour l'Empereur, avoit retardé & enfin rejetté la demande du divorce de Henri, & qu'enfin il avoit beaucoup à craindre de Soliman.

Ferdinand élu Roi des Romains. Motifs des ménagemens de Charles envers les Protestans.

1531.

Il arriva à Bruxelles au mois de Janvier, avec Marie sa sœur, veuve du Roi de Hongrie: van der Goes, Avocat de la Hollande, qui le complimenta au nom de la Province, lui traça le tableau le plus touchant de la situation où les guerres & les dernieres calamités l'avoient jettée & lui peignit le zele, avec lequel ses sujets des Pays-bas lui avoient sacrifié leurs vies & leurs fortunes & finit par le supplier d'accorder quelque relache à ses peuples. L'Empereur répondit avec beaucoup de bonté; mais en indiquant une assemblée des Etats généraux à Bruxelles pour la fin de Février, il fit

(1) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV, L. XI. (2) Petit Chron. de Holl. T. I, L. VIII. (3) Sleidan 142. Seckend. L. III, c. 1. Heuter rer. Aust. L. X. c. 6.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Pétition de l'Empereur.

entrevoir quel en étoit l'objet: en effet Charles remit aux députés un état, par lequel il demandoit au Brabant, douze cens mille couronnes, six cens mille florins à la Hollande, & aux autres Provinces à proportion; destinant un tiers de ces sommes, au remboursement des rentes créées sous le scel des villes, un tiers à la solde des garnisons, & un tiers à l'acquittement de ses dettes personnelles. Cette pétition accablante entraîna de grands débats, dans lesquels Charles, quoiqu'avec affabilité, fit sentir qu'il parloit en maître qui vouloit être obéi. Les Etats consentirent quatre-vingts mille florins par an, pendant quatre années, & quatre-vingts mille florins comptant, à condition qu'on aboliroit les licentes pour les grains; ce qui fut accordé.

Il nomme Marie Gouvernante des Pays-bas.

L'Empereur avant son départ, nomma Marie sa sœur Gouvernante des Pays-bas. Cette Princesse très appliquée à l'étude des sciences & des arts, se délassant à la chasse de ses occupations littéraires, avoit donné de grandes preuves de son habileté. (1) Charles composa son Conseil de l'Evêque de Palerme, des Comtes de Hoogstraten & de Buuren & de quelques Seigneurs du pays, tirés du Conseil d'Etat. Ce Conseil, qui ne s'assembloit que lorsque le Prince l'appelloit, obtint la permission de tenir ses séances sans être mandé. (2) Des plaintes formées contre le Stadhouder, au sujet d'une demande qu'il s'étoit chargé trop facilement de faire aux Etats, fournit à l'Empereur une occasion de faire une réforme & de nouveaux réglemens pour l'administration de la justice, en quarante-quatre articles: il y renouvelloit la condamnation contre les novateurs, & l'exécution à toute rigueur de ses ordonnances à cet égard. Il y enjoignoit aux officiers subalternes de rédiger par écrit, les usages & coutumes de leurs ressorts & de les remettre dans six mois à la Gouvernante. Il infligeoit aux banqueroutiers frauduleux, la même peine qu'aux voleurs publics. Il ordonnoit d'arrêter les mendians, à l'exception des moines, & d'héberger les étrangers pour une nuit: il chargeoit les villes du soulagement des pauvres, des malades, des veuves & des orphelins; défendoit sous des peines corporelles, à ceux qui vivent d'aumônes de fréquenter les cabarets: il fixoit l'espece d'habillement selon les facultés & le rang, & l'ajustement des femmes sur l'état du mari; condamnoit les jureurs & blasphémateurs au pain & à l'eau, & pour le blaspheme réfléchi à avoir la langue percée d'un fer rouge. (3) L'Empereur fit faire la lecture de ces réglemens aux Etats & en recommanda fortement l'exécution, surtout pour ce qui regardoit les Protestans. Il accorda au Conseil de Hollande une étendue de jurisdiction beaucoup plus considérable qu'il n'avoit; il lui donna la compétence de toutes les contestations qui intéressent la dignité du Prince, ses prérogatives, ses intérêts, ses droits, ses domaines, les officiers de sa maison, ce qui concerne les privileges des étrangers: ainsi le Conseil de Hollande, devenu le tribunal du Prince, absorboit l'autorité des autres.

Réglemens pour l'administration de la Justice.

Etendue de jurisdiction du Conseil de Hollande.

Cependant le Congrès assemblé pour régler le dédommagement respectif des villes Anséatiques & des Hollandois, avoit été rompu sans avoir rien réglé.

(1) Strad. de Bell. Belg. dec. I. L. 1. (2) Grand Rec. des Placards, T. IV.
(3) Repertoire des Placards de Hollande.

glé. Le Sénat de Lubec avoit rappellé ses Plénipotentiaires : Christiern avoit pris à son service, les soldats d'Ennon, qui avoit succédé à Edzard, Comte d'Embden, & fait alliance avec les Comtes d'Oldenbourg, de Delmenhorst & d'Ezens. La Hollande, qui avoit cautionné la dot de la Reine, fut effrayée des préparatifs de Christiern. Fréderic son rival, interceptoit aux Hollandois le commerce de la Baltique, en leur fermant le passage du Sund. Le projet de Christiern étoit de faire une descente à Coppenhague. Il avoit cinq mille soldats & point de vaisseaux. L'Empereur, son beau-frere, sur qui ce tyran comptoit toujours, avoit défendu qu'on lui en fournît. (1) Ce Prince irrité traversa l'Overyssel & la Gueldre, pénétra par le Bas-Evêché, au sein de la Hollande, & le fer & la flamme à la main, il ravagea tout jusques aux murs de Delft. Il s'avança jusques à la Haye & jetta l'épouvante parmi ses habitans. L'espoir du butin grossit son armée jusqu'à douze mille hommes; il forma un détachement de trois mille, qu'il envoya piller Alkmaar, dont la perte monta à des sommes énormes. On eut recours à l'Empereur, qui chargea Schenk, Stadhouder de Frise, de négocier avec Christiern. Ce Prince déclara, qu'il ne partiroit que lorsqu'on lui auroit payé la dot de sa femme, & qu'on lui auroit donné douze vaisseaux pour embarquer ses troupes, promettant toute liberté de commerce, lorsqu'il auroit reconquis ses couronnes. (2) On y consentit: la flotte fut équipée, mais au lieu de descendre en Dannemarck, une tempête le jetta en Norwege. Il se réfugia dans Anslo, où il fut assiégé. (3)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Allarmes des Hollandois.

Ravages de Christiern.

Négociations. 1532.

Le Stadhouder défendit qu'on lui donnât aucun secours. Malgré cette défense quelques armateurs d'Amsterdam chargerent leurs vaisseaux, avec une fausse destination & des ordres aux Capitaines de se laisser prendre. Fréderic irrité de ces manœuvres & poussé par les villes Anséatiques, jalouses que les Hollandois partageassent avec elles le commerce du Nord, favorisoit les armateurs qui croisoient à l'entrée du Sund. On convint cependant d'ouvrir un Congrès à Hambourg, pour négocier un accommodement avec le Dannemarck. Les villes Anséatiques y mettoient des obstacles; mais pressées par la Régente, elles engagerent Fréderic à demander que le Congrès fût transféré à Coppenhague.

Congrès à Hambourg.

L'interruption du commerce du Nord réduisoit à la mendicité plus de six mille matelots, & la disette avoit fait monter les grains à un prix excessif. (4) Malgré ces calamités le Stadhouder demanda l'avance des pétitions de 1533 & 1536. Les Etats refuserent, mais il fallut consentir à une création de quelques ƒ 1000.- de rente. Un vaisseau d'Edam appartenant aux habitans d'Amsterdam, ayant été pris en revenant de Lisbonne par les Lubecquois, la Gouvernante mit un embargo sur les vaisseaux des villes Anséatiques. On équipa une flotte de soixante voiles, & de huit mille soldats, pour ruiner le commerce des Osterlingues, & donner la chasse aux armateurs. L'Empereur se chargea de la moitié des frais de l'armement.

Pétition.

Embargo sur les vaisseaux des Osterlingues.

Christiern bloqué par terre & par mer, fut obligé de se rendre à discrétion. Ce Prince, à qui personne ne s'intéressoit plus, depuis la mort d'Isa-

(1) Velius Descript. de Hoorn. (2) Manifest. d'Amst. Regist. de van der Goes.
(3) Voyez Tom. 42. p. 501. & supr. p. 204. (4) Velius Descript. de Hoorn.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

belle d'Autriche, sa femme, sacrifiée à une indigne courtisanne, fut renfermé dans un château pour le reste de ses jours. (1) La Gouvernante profita de cette circonstance pour faire des propositions à Fréderic, qui renouvella les anciens traités; mais la Régence de Lubec persuada au Roi d'exclure les Hollandois & de leur demander un dédommagement pour les frais que leur armement l'avoit obligé de faire; il demanda trois cens mille florins & menaça de recommencer la guerre avec la Hollande, faute de payement. Marie soutint les Hollandois; les armateurs de Lubec ayant recommencé leurs courses, elle fit sommer Fréderic de déclarer s'il vouloit la paix ou la guerre.

Christiern II. renfermé dans une prison perpétuelle.

Les Hollandois exclus de la paix du Dannemarck avec les Pays-bas.

Une inondation plus furieuse que celle de l'année précédente, désola la Hollande & la Zélande; les eaux poussées par le vent s'éleverent un pied par dessus les digues. Les isles de la Zélande, quantité de villages & les terres desséchées à grands frais furent entierement inondés. La digue qui couvroit la West-frise se trouva percée en plusieurs endroits. A cette calamité se joignit une maladie contagieuse, dont la Hollande & la Zélande furent affligées. A Ziericzée plus de trois mille personnes furent emportées, en moins de trois mois. Rotterdam souffroit beaucoup. La Gouvernante accorda à quelques villes, pendant quatre ans, une retenue de deux mille cinq cens livres, pour la réparation des digues. (2)

Inondation.

Maladie épidemique.

1533.

On apprit bientôt après qu'il se formoit entre Amersfort & Utrecht, sur les frontieres de Gueldres, un corps de trois mille hommes, sans qu'on pût savoir quel étoit leur but, ni quel étoit leur chef. Il se répandit différens bruits: le plus général étoit que le Sénat de Lubec, d'accord avec le Duc de Gueldres, destinoit cette troupe à brûler les vaisseaux dans les ports de Hollande. (3) On arrêta quelques bâtimens à Harderwyk. Marie fit convoquer les Etats à la Haye. Les députés, dans l'incertitude de ce qu'on avoit à craindre, renvoyerent la délibération devant le Conseil; il refusa de se mêler d'une affaire qui ne regardoit point l'administration de la justice; mais il exhorta les Etats à nommer des troupes nationales pour garnir les frontieres: (4) pendant les débats que ces avis occasionnoient, on apprit que cette troupe s'approchoit de Wyck-te-Duurstede. Alors on borda la riviere jusques à Dordrecht, on dégarnit les arsénaux; le Comte de Buuren avec sa compagnie, celles d'Aarschot & de Nassau, marcherent vers eux: le Stadhouder avec sa cavalerie & quinze cens fantassins, se porta au dessus d'Utrecht; mille soldats & mille paysans, camperent sous les murs de cette ville. Le Comte de Buuren offrit au Duc de Gueldres de l'aider à chasser ces étrangers; il ne répondit rien: mais voyant ses Etats investis par Buuren, Hoogstraten & Nassau, il écrivit au commandant de la troupe, qui se retira sous Munster.

Allarmes des Hollandois.

Précautions.

A peine ces allarmes furent-elles dissipées, qu'elles se renouvellerent avec plus de raison. Une autre troupe se forma au même endroit que la premiere, & l'on apprit que Lubec fournissoit l'argent & l'artillerie. Enfin cette terreur se dissipa, dès qu'on sut la cause de cet armement. Les querelles

Nouvelles craintes.

Dissipées.

(1) Voyez l'Hist. de Suede, supr. Tom. 42. p. 502. & ce Volume p. 204.
(2) Boxhorn sur Reigersb. Chron. de Zél. T. II. (3) Vel. Descript. de Hoorn.
(4) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. II.

d'Ennon Comte d'Embden, avec Balthazar d'Ezens, gentilhomme d'Oost-frise, que Christiern avoit appaisées, s'étoient renouvellées: Ezens chassé de son pays s'étoit retiré au château de Rozande, que le Duc de Gueldres lui avoit donné pour asyle, avec permission de lever des soldats. Lorsqu'il eut rassemblé ses troupes, il marcha en Oost-Frise, battit Ennon & le força de signer un traité qui finit leurs disputes. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

D'autres allarmes succéderent à ces terreurs. Neuf vaisseaux étoient sortis de Lubec, neuf autres devoient les suivre. On craignoit que cet armement ne s'emparât du Détroit du Sund. Les députés du Waterland présenterent un plan, dont l'exécution devoit coûter soixante mille florins. Les députés des villes refusoient d'y contribuer, si le Brabant, la Flandre & la Zélande ne fournissoient leur part. Le Stadhouder soutenoit qu'Amsterdam ayant plus d'intérêt à cette guerre, devoit fournir cinquante vaisseaux & les autres villes se charger de l'équipement. (2)

Armement des Lubecquois.

On apprit que Fréderic vouloit être indemnisé des dépenses que l'armement de la Hollande lui avoit occasionnées. On fut fort inquiet pour cinquante-cinq navires qui étoient à Dantzic. On délibéra beaucoup, on vouloit que la guerre fût déclarée au nom de l'Empereur, & qu'après l'expédition, on répartit les frais de la campagne sur les quatre Provinces intéressées; qu'Amsterdam & les villes maritimes fournissent trente vaisseaux & douze fregates, montés de grosse artillerie, de trois mille soldats & de douze cens matelots. Ce plan fut accueilli, mais il entraîna encore quelques difficultés. (3)

Menaces du Roi de Dannemarck.

Fréderic III, Roi de Dannemarck, étoit mort; Christian III, son fils, lui avoit succédé: il paroissoit moins éloigné de la paix. La Gouvernante avoit promis de mettre un embargo sur les ports & s'étoit réservée de donner des permissions pour la navigation de l'Ouest & la pêche du hareng; mais les Lubecquois éludoient la défense, en faisant entrer les marchandises du Nord par Hambourg; Marie donnoit des permissions aux Flamans & aux Zélandois, préférablement aux Hollandois. Ce qui, dans quelques villes, avoit causé des émeutes. D'ailleurs la flotte étoit prête depuis longtems & le Sénat de Hambourg offroit sa médiation. Toutes ces choses engagerent les Etats de presser la Gouvernante, de nommer un Amiral, de délivrer l'artillerie que l'Empereur devoit fournir, de déclarer de bonne prise les marchandises de Lubec, quoique venant de Hambourg, de fixer leurs réponses au Sénat & de hâter le départ de la flotte. La Gouvernante nomma Gerard de Merkere, ancien Amiral de Flandre, défendit l'entrée des marchandises de Lubec, & demanda pour préliminaires une treve de trois mois, pendant lesquels on travailleroit à la paix. Dès que Merkere approcha du Sund, l'Amiral de Lubec se retira à l'embouchure de l'Elbe, où Merkere le tint bloqué; de sorte que les seuls vaisseaux des Pays-bas purent pénétrer dans la Baltique. Les Osterlingues se déterminerent enfin à signer une treve de trente ans, & de rendre la liberté au commerce de Hollande. (4)

Armement contre les Lubecquois.

L'Amiral de Lubec bloqué.

1534.

(1) Beningh. Hist. d'Oostf. L. IV, c. 31, 39, 44, 58. (2) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV, L. XI. (3) Idem Ibidem *ubi supr.* (4) Reigersb. Chron. de Zél. T. II.

Secr. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

Négociations de l'Empereur auprès des Protestans. Traité. 1535.

L'Empereur redevoit deux cens mille florins sur les dépenses de l'armement; mais des soins plus pressans ne lui permirent pas de s'acquitter. Il cherchoit à s'attacher les Protestans qu'il n'aimoit pas, mais dont il avoit besoin. Les Edits d'Augsbourg & de Worms les rendoient très circonspects. Cependant on entama des négociations; les Protestans envoyerent à Ratisbonne, les conditions auxquelles ils mettoient leur alliance. Elles lui furent présentées dans le tems que Soliman entroit en Hongrie; elles étoient dures; il les modéra & par le traité qu'il conclut, il s'engagea à n'inquiéter personne pour cause de Religion, jusques à la décision d'un Concile général, qu'il promit d'annoncer & de provoquer. (1) Les Protestans envoyerent en Hongrie, sous le commandement de l'Electeur de Saxe, quatre-vingts mille hommes & trente mille chevaux, qui se réunirent aux Catholiques: Charles marcha à Vienne avec cette armée formidable; il y attendit Soliman, qui se retira à Belgrade, & l'Empereur alla en Italie, où il eut plusieurs conférences avec le Pape au sujet du Concile.

Edit contre les novateurs. Anabaptistes.

Exécutés.

Jean de Leyde.

Son supplice.

Charles tolérant par politique en Allemagne, étoit persécuteur dans les Pays-bas: il s'autorisa des troubles des Anabaptistes, pour publier un édit qui punissoit de mort ceux qui débitoient de nouvelles opinions, avec injonction aux Baillis de les poursuivre à toute rigueur. Nous ne reviendrons pas sur cette secte extravagante & sur les fureurs auxquelles ces fanatiques se livrerent dans la Suabe & en Westphalie: (2) ils s'étoient fort multipliés dans les Pays-bas. Hofman fut leur apôtre à Embden: il fut brûlé à la Haye, avec Tripmaaker, qui se disoit Elie: Jean Mathias ou Mathiszoon se faisoit passer pour Enoch dans Harlem: il étoit secondé dans ses prédications, par sa bru, jeune & belle femme, qui lui fit beaucoup de disciples; il les répandit dans les autres Provinces. Jean Mathias, boulanger de Harlem & Jean Bockelzoon, plus connu sous le nom de Jean de Leyde, compagnon-tailleur de cette ville, s'étoient emparés de Munster. Ce dernier après la mort de Mathias prit le titre de Roi. (3) Les Anabaptistes des Pays-bas lui furent d'un grand secours, jusques à ce que les Princes d'Allemagne, ayant formé une ligue & assiégé Munster, enleverent ces détachemens, réduisirent les assiégés à la famine, surprirent la ville & firent périr le Roi Jean de Leyde dans les plus affreux tourmens. Les principes de ces fanatiques survécurent à leur Royaume. Cette secte subsiste encore dans les Pays-bas, sous le nom de Mennonites, mais aussi douce, aussi tolérante & pacifique, qu'elle étoit turbulente & sanguinaire. D'ailleurs il ne manqua peut-être à Jean de Leyde pour établir solidement sa théocratie, que de naître dans un siecle & dans un pays plus barbares. (4)

Proposition d'exterminer tous les sectaires rejettée.

Dans le tems de son regne, les Anabaptistes avoient résolu de surprendre Amsterdam; mais la vigilance du Magistrat dissipa leurs assemblées: Marie convoqua les Etats à Malines & proposa d'exterminer tous les sectaires: ils étoient très multipliés: les députés de Hollande rejetterent cette horrible proposition, & se bornerent à promettre d'interdire la chaire à toutes per-

(1) Sleid. Comm. L. VIII. Hist. du Conc. de Trent. de Pallav. (2) Voyez l'Hist. d'Allem. supr. Tom. 40. p. 412. &c. (3) Joann. Corvin. de Monast. obsed. (4) Robertf. Hist. de Charles V. T. IV. L. 5.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

sonnes, dont la doctrine, les mœurs & la capacité ne seroient pas connues & de réprimer ceux qui répandroient l'erreur. Hoogstraten se transporta à Amsterdam, bannit de la ville Hubertzoon & fit emprisonner deux bourgeois; le bruit s'étant répandu qu'il devoit en faire enlever deux cens pendant la nuit, les citoyens s'assemblerent à l'hôtel de ville, & lui firent dire qu'ils ne souffriroient point un tel attentat fait à leurs privileges: le Comte ne demeura que deux jours dans la ville.

Dans le tems que Munster étoit réduit aux abois, Jean de Leyde avoit envoyé Géélen, ancien disciple de Jean Mathias, pour acheter des vivres en Hollande: Géélen crut se conformer aux ordres de la Providence, en se servant de l'argent dont il étoit chargé pour s'emparer d'Amsterdam: Campen y avoit été aussi envoyé en qualité d'Evêque: ces deux fanatiques comploterent de mettre le feu dans différens quartiers: la Gouvernante en fut heureusement avertie. Trente Anabaptistes, tant hommes que femmes, furent pris. Les hommes furent brûlés, & les femmes renfermées dans des sacs, furent jettées dans l'eau. (1) Quelques jours après cette exécution, un tailleur appellé Dideric, assembla sept hommes & cinq femmes. Après avoir prophétisé, il prit un casque, une cuirasse & une épée; ensuite il se deshabilla & jetta ses habits & ses armes au feu, en disant que ce qui vient de la terre, doit être dévoré par les flammes: toute l'assemblée l'imita: ils se mirent à courir ainsi nuds, dans les rues, en criant: „ malheur! malheur! „ la vengeance approche; faites pénitence." Le froid étoit alors au plus haut dégré & ils ne le ressentoient point. On les arrêta, & lorsqu'on voulut leur donner des habits pour paroître devant les juges, ils les refuserent, en disant que la vérité marchoit nue & qu'ils étoient l'image de Dieu. D'ailleurs, on ne tira d'eux aucune lumiere; on leur fit trancher la tête & pendant l'exécution, on en arrêta encore cinquante qui couroient nuds dans les rues d'Amsterdam.

Complot contre Amsterdam.

Découvert & puni.

Fanatiques.

Exécutés.

Géélen avec trois cens hommes entra dans la Frise, s'empara d'un couvent, en chassa les moines, brisa les images, pilla les vases & les ornemens. Schenk reprit le monastere, passa plusieurs de ces furieux au fil de l'épée, & les prisonniers furent livrés au supplice. (2) Géélen sous un nom emprunté prit le parti d'aller se jetter aux pieds de la Gouvernante, témoigna le répentir le plus sincere, promit de lui livrer Munster, & obtint des lettres de grace; mais il parut bientôt à Amsterdam sous son véritable nom, toujours avec le projet de surprendre la ville. Il vint à bout de séduire un des plus riches citoyens: avec son secours il fit venir un grand nombre d'Anabaptistes. L'exécution du complot fut fixée au 10 Mai, jour de cérémonie pour les officiers de la ville. Ils furent avertis, mais tandis qu'ils perdoient le tems à délibérer, Géélen à la tête de cinquante hommes tue le commandant de la garde, met sa compagnie en fuite, s'empare du canon & tire sur l'hôtel de ville. Tout fuit; les Anabaptistes étoient convenus de se rassembler lorsqu'ils entendroient le tocsin: heureusement un jeune homme effrayé, qui alla se cacher dans le clocher, sans prendre garde à ce qu'il faisoit, retira après lui la corde de la cloche. Les Anabaptistes n'entendant

Autres exécutions.

Nouveau complot des Anabaptistes contre Amsterdam.

Manqué.

(1) E. Beningh. Hist. d'Oost-frise. (2) Hist. gén. des Prov. Unies.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

point le signal, ne sortirent point de leurs maisons; les bourgeois avertis de ce qui s'est passé à l'hôtel de ville, se rallient; quelques-uns accourant sans précaution dans les ténebres, sont tués par les fanatiques rassemblés sur la place. Alors on en ferme les avenues avec des voiles de vaisseau tendues, derriere lesquelles on entasse des sacs de houblon & des balles de laine; on attend le jour derriere ces singulieres murailles, pendant que les Anabaptistes chantent tranquillement des cantiques & des pseaumes. Dès que le jour parut, les retranchemens de toile tombent; les bourgeois fondent sur les fanatiques, les poussent dans l'hôtel de ville, tirent sur eux de la place & des maisons voisines & en font un horrible carnage. Géélen voyant que tout est perdu, monte au haut de la tour & se précipite. Les conjurés qui survécurent, périrent dans les supplices. Campen, Évêque sacré par Jean de Leyde, fut mis au carcan, une mître de fer-blanc sur la tête; sa langue fut arrachée, la main droite coupée & enfin il eut la tête tranchée. La Gouvernante fit afficher des placards dans toutes les villes, portant condamnation contre ces sectaires, les hommes à avoir la tête tranchée & les femmes à être jettées dans la mer. (1) Ils disparurent & se retirerent en Angleterre.

Massacre.

Supplices.

Pendant que ces provinces étoient agitées par le fanatisme, de nouveaux orages se formoient du côté du Nord. Les Lubecquois jaloux de la paix que le Roi de Dannemarck venoit de faire avec la Hollande, se liguerent avec le Comte d'Oldenbourg & s'emparerent de Copenhague. Le passage du Sund fut fermé aux Hollandois, qui se servirent de vaisseaux de Hambourg, de Gueldres & de Breme. (2) La Gouvernante, pour prévenir la disette, voulut défendre le transport des grains. On attribua cette défense au rétablissement des Licentes, (*) & les négocians s'y opposerent. A force de présens, ils obtinrent l'exemption d'un impôt qu'on vouloit mettre sur l'entrée & la sortie des grains. Autrefois la justice & la fermeté parvenoient à faire rejetter des propositions qui étoient contraires au bien public; mais depuis près d'un siecle, il falloit corrompre par des présens, les ministres du despotisme pour les engager à ne pas faire le mal; mais ces présens furent rendus inutiles par la guerre qui recommença. (3)

Passage du Sund fermé aux Hollandois.

Disputes sur les Licentes.

1536.

Marie demande des vaisseaux pour l'Electeur Palatin contre le Roi de Dannemarck.

L'Empereur avoit marié Dorothée, l'aînée des filles de Christiern II & d'Isabelle d'Autriche, sœur de Charles, avec Fréderic, Comte Palatin. Christian III, chassé de sa capitale, la tenoit assiégée. Charles vouloit le forcer à lever le siege. Il avoit rassemblé quatre mille soldats, qu'il vouloit joindre aux troupes de Lubec & d'Oldenbourg. Comme il n'avoit point de vaisseaux, Marie demandoit aux Etats vingt-cinq vaisseaux de guerre & quelques autres bâtimens. Les Etats qui savoient que Gustave, Roi de Suede, s'étoit emparé du Détroit du Sund, pour empêcher l'Empereur de s'étendre dans le Nord, refuserent, à moins que les autres Provinces des Pays-

(1) Regist. des Ord. d'Amsterdam dans l'Hist. de la Réfor. de Brandt. (2) E. de Weer Chron. J. Scheass. Descr. de Harderw. T. II.

(*) Les Licentes étoient des permissions que le Souverain accordoit pour de l'argent d'exporter ou d'importer ses grains, lorsque l'exportation ou l'importation étoit défendue. C'étoit un impôt indirect ruineux, & qui occasionna des troubles. Voyez Hist. des Prov. Unies T. IV. L. XII.

(3) Henri van Esp. Chron.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

bas ne contribuassent à cet armement. Marie répondit que ces Provinces n'avoient aucun intérêt à la guerre. Les Etats repliquerent qu'il s'agissoit de la gloire de l'Empereur & qu'elle devoit les intéresser autant que les Hollandois; mais pour toute réponse, au lieu de vingt-cinq vaisseaux, le Stadhouder leur en demanda trente & annonça aux Etats que les troupes de débarquement arrivoient & que pour la sûreté du pays il falloit que ces vaisseaux fussent prêts. (1)

Les Etats refusent la Pétition.

Et sont forcés de l'accorder.

Cette querelle fut suspendue par des embarras plus à craindre encore pour la Hollande. Christian pour faire diversion envoya Rantzau au Duc de Gueldres, & il fut convenu que Christian, dès ce moment, fourniroit au Duc deux mille soldats, & qu'il les porteroit jusques à cinq mille, dès qu'il seroit maître de Copenhague, & huit vaisseaux montés de douze cens hommes. Le Duc promit de son côté douze cens hommes en cas de besoin. (2) Le Comté de Benthem fut indiqué pour lieu d'assemblée. Les levées se firent secrétement: le Comte d'Ezens fournit l'artillerie: tout se faisoit au nom du Roi de Dannemarck par Meinard de Ham, muni d'une commission du Monarque, mais à la solde du Duc: l'orage tomba sur Groningue & Meinard se retrancha près d'Appingadam. En même tems, le Comte d'Ezens menaça les Hollandois de mettre leur pays à feu & à sang & de brûler les environs d'Amsterdam, s'ils ne discontinuoient pas leurs préparatifs contre le Roi de Dannemarck. Les Hollandois frémirent. Le Stadhouder manquoit de troupes; un incendie avoit mis Delft hors de défense, & facilitoit à l'ennemi, le moyen de couper aux Hollandois toute communication avec la Zélande & la Flandre. (3)

Le Roi de Dannemark se ligue avec le Duc de Gueldres.

Le pays de Groningue envahi.

Le Duc menace les Hollandois.

Cependant la Gouvernante s'obstinoit à vouloir secourir l'Electeur Palatin. Les Hollandois craignant que cet armement n'attirât les Danois dans leur pays, la prierent de le faire en Zélande. Elle ordonna que les compagnies des Comtes de Buuren & d'Hoogstraten se joignissent à celles qui étoient destinées au Comte Palatin, pour chasser d'Appingadam, ce Meinard qui les bravoit & qui se faisoit appeller le fléau de Dieu; mais les Comtes liés par leur serment à la défense de la Province, ne purent point aller au secours de Groningue. D'un autre côté, cette ville étoit fort pressée par le Duc de Gueldres, qui se disposoit à construire un fort, pour la tenir en respect. Groningue n'ayant plus que la liberté de se choisir un maître, préfera l'Empereur, & le reconnut pour son Souverain. Alors Schenk assiégea Appingadam avec les troupes destinées à l'Electeur Palatin; ce qui retarda l'embarquement.

Groningue se donne à l'Empereur.

Pendant qu'on disputoit au sujet d'une nouvelle pétition de la Gouvernante, Schenk prit Appingadam, & Meinard qui défendoit cette place, fut envoyé à Wilvoorden. (4) Coevorden & les autres places se rendirent. Christian dans l'intervalle s'empara de Copenhague; ainsi les préparatifs que Charles avoit faits pour l'Electeur, & la ligue de Christian & du Duc de Gueldres, tout tourna au profit de l'Empereur, qui, avant la fin de l'année, se trouva maître de Groningue & du pays de Drenthe. Marie reprit

Traités avec le Dannemarck.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV, L. XII. (2) Pont. Hist. Gelr. L. XI.
(3) E. Beningh. Hist. d'Oost-fr. (4) Pont. Hist. Gelr. L. XI.

les négociations avec Rantzau & l'on convint d'une treve pour trois ans. Les anciens traités de commerce entre la Hollande & le Dannemarck furent renouvellés, & la Hollande agitée depuis si longtems vit renaître l'abondance.

Négociations au sujet de Milan & situation de François I.

L'Empereur pressoit la Gouvernante de lui faire le plus de levées qu'elle pourroit dans les Pays-bas, tandis qu'il rassembloit de l'argent à Naples & en Sicile. La mort de Sforce laissoit à Charles la disposition de Milan. François I le désiroit pour Henri Duc d'Orléans, son second fils. (1) L'Empereur donnoit des espérances, dont François n'étoit pas la dupe. Cependant chacun de son côté, travailloit à se faire des alliés. (2) François avoit fait un traité avec le Duc de Gueldres. Les Etats furent effrayés pour leur pays; mais le Duc dirigea sa marche sur Groningue, il échoua & les allarmes de la Hollande recommencerent: les villes engagerent le Comte de Buuren de tenter la voye de la négociation; mais avant tout, le Duc demandoit la restitution de Groningue. En attendant, la Zuiderzée étoit infestée par les armateurs de Harderwyk & des autres villes maritimes. (3) Les côtes de la Hollande & de la Zélande l'étoient en même tems par les François. La Gouvernante permit à ses armateurs de prendre leur revanche, & défendit tout commerce avec la France; mais les deux Puissances consentirent à la liberté de la pêche du hareng.

Allarmes de la Hollande.

Ses mers & ses côtes infestées.

Paix avec le Duc de Gueldres.

Cependant le Comte de Buuren renoua sa négociation avec le Duc de Gueldres, (4) & parvint à un traité, par lequel l'Empereur renonçoit au titre de Duc de Gueldres & de Comte de Zutphen, du vivant du Duc, qu'il reconnut à titre de vassal, lui assura vingt mille florins de pension & vingt-cinq mille comptant pour la cession de ses droits sur Groningue, Coevorden & le pays de Drenthe, & vingt mille pour ses droits sur Utrecht. Les Trajectins furent rétablis dans la jouissance des biens qu'ils possédoient sur les Domaines du Duc; les habitans de Zwol maintenus dans le droit de passage sur le fleuve; le commerce des sujets des deux Souverains rétabli sur le pied qu'il étoit avant la rupture. (5) L'Empereur avoit accordé en 1534, des lettres pour la réunion de la Seigneurie d'Utrecht au Comté de Hollande & de Zélande; elle fut consommée par le traité.

Mort d'Erasme.

Le 12 Juillet de cette année, mourut à Bâle le célebre Erasme: il avoit pris le parti de Luther contre les théologiens de l'école: il regarda l'étude de l'Ecriture Sainte, comme la seule regle de la vérité religieuse; mais sa douceur & sa timidité, lui firent attendre du tems, la réforme des abus. (6)

1537. Petitions.

Marie avoit bien de la peine à trouver des fonds pour la défense des Pays-bas: elle venoit de faire une pétition de cent vingt mille florins une fois payés & de la même somme payée en six ans; mais ces deux objets furent modérés par les Etats à quatre-vingts mille florins chacun. Dans cette circonstance François entra dans l'Artois & assiégea Hesdin. L'armée Impériale avoit été licenciée, faute de paye, & Buuren n'avoit que quatre mille hommes.

(1) Daniel Hist. de Fr. T. V. Regn. de François I. (2) Voyez Abr. Chron. du Présid. Henault, sous 1536. & supr. Tom. 31. p. 57. Tom. 40. p. 414 &c. (3) Pont. Hist. Gelr. L. XI. (4) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. XII. (5) Petit Chron. de Holl T. I. L. 7. Pont. Hist. Gelr. L. XI. (6) Robertf. Hist. de Charles V. T. III. L. II.

mes. Marie fit alors une pétition de douze cens mille florins: les Flamans y consentirent; mais les Hollandois demanderent du tems: il n'y en avoit point à perdre, & Marie proposa d'établir un florin sur chaque cheminée. Alors la Hollande, voyant qu'à cause de sa population elle supporteroit la plus grande partie de l'impôt, consentit à la pétition des douze cens mille florins.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Villes prises par les François. *Reprises par l'Empereur.*

Cependant Hesdin, St. Pol, St. Venant & Montreuil tomberent au pouvoir de François I; mais ce Prince ayant affoibli son armée pour envoyer un gros détachement en Italie, le Comte de Buuren, dont l'armée étoit de vingt-trois mille lansquenets, de six mille Wallons & de huit mille chevaux, reprit St. Pol, Montreuil & assiégea Terouane. (1) Le Dauphin & Montmorency, pour faire lever le siege, résolurent de donner bataille. Ils étoient en marche, lorsqu'un héraut leur apporta de la part de la Gouvernante, la nouvelle d'une treve de dix mois, (2) mais seulement pour les Pays-bas. Cette treve avoit été procurée par Eléonore, Reine de France, & Marie sa sœur, qui voyoient avec peine les frontieres de la France & de la Flandre ravagées, & ces Etats désolés par l'interruption du commerce, sans aucun avantage pour les uns ni pour les autres. Charles se détermina à consentir à la treve, à cause du traité d'alliance que François avoit conclu avec Soliman. Le Pape obtint ensuite que la treve dureroit dix ans: il fut convenu que chacun garderoit en sa possession ce qu'il avoit & que dans cet intervalle, les deux Rois enverroient à Rome des Ambassadeurs, pour y discuter leurs prétentions respectives. L'Empereur & François, que le Pape n'avoit pu faire consentir à se voir, se rencontrerent à leur retour à Aigues-mortes; ils y eurent plusieurs conférences & conclurent une paix perpétuelle. (3)

Treve.

Entrevue de François & de l'Empereur

Paix.

Contestations au sujet des sauve-gardes.

Les Hollandois, dont les ports n'avoient jamais été soumis à la jurisdiction de l'Amirauté, ne reconnoissant, en vertu de leurs privileges, d'autre autorité que celle de leur Stadhouder, de la Gouvernante & du Conseil de la Province, eurent de vives contestations avec l'Amiral Adolphe de Bourgogne, qui vouloit assujettir les négocians à prendre des commissions de son tribunal. Ils menacerent de ne pas remplir les pétitions & d'en employer l'argent à armer une flotte, pour protéger leur commerce & détruire celle des ennemis, sans aucun égard aux sauf-conduits des Amiraux. Marie, pour faire cesser ces disputes, offrit de recevoir les passe-ports d'Adolphe & de les délivrer elle-même. Adolphe les refusa à la Princesse & continua de tirer de grosses sommes des sauve-gardes. Les Etats révoltés de ces vexations, équiperent cinq vaisseaux de guerre & six buses pour protéger le commerce. Marie se détermina à leur envoyer des passe-ports en son nom & le payement des pétitions fut continué. (4)

Dessein du Duc de Gueldres manqué.

Le Duc de Gueldres ayant rassemblé à gros frais des soldats qu'il engagea dans Harderwyk, au nom du Roi de France, les embarqua de nuit sur cinq vaisseaux & s'approcha d'Enkhuisen; mais il fut découvert; les bourgeois donnerent l'allarme & le Duc gagna le large: (5) il écrivit au magistrat

(1) Daniel Hist. de Fr. Regn. de François I. (2) Robert. ubi supr. (3) Dumont Corp. Diplom. T. IV. part. II. (4) Recueil des traités. Dumont. ubi supr. (5) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. XII.

SECT. V. *Hist. de Hollande.* 1482-1555.

d'Amsterdam qu'on formoit des soupçons injustes sur de fausses apparences; qu'allant recevoir le Cardinal de Bourbon, son oncle, il avoit été porté par les courans à la côte d'Enkhuisen, & qu'à cause des vents contraires, il étoit rentré à Harderwyk.

1538. *Guerre du Duc contre ses sujets.*

Le Duc de Gueldres chargé d'ans & de gloire, conservoit toujours sa haine envers la maison d'Autriche: il sollicitoit les Gueldrois à se donner à la France: sa proposition fut rejettée, & la guerre s'alluma entre ses sujets & lui. Les garnisons Françoises furent chassées de Nimegue, de Zutphen & de Venloo: les habitans qui craignoient que le Duc ne les livrât au Roi de France, raserent les citadelles. Les autres villes appellerent à leur secours les Autrichiens & les soldats de Cleves. Le Duc tomba sur la Veluwe & la ravagea; les autres quartiers effrayés eurent recours à la négociation. (1) Il étoit question du successeur du Duc. Son héritier légitime étoit Antoine, fils de René, Duc de Lorraine, marié avec Philippine, sœur de Henri, pere de Charles Duc de Gueldres. Antoine étoit foible & peu propre au gouvernement. Les Etats proposerent de marier Anne sa fille, avec Guillaume, fils & héritier de Jean, Duc de Cleves & de Juliers, & Anne de Cleves, sœur de Guillaume, avec François, fils aîné d'Antoine, & pour assurer ce double mariage, les Etats solliciterent le Duc de consentir à l'inauguration d'Antoine. Le Duc ne voulut point se dépouiller: les Etats appellerent Jean de Cleves. On n'eut aucun égard au refus du Duc. On lui donna quarante-deux mille florins comptant, payés par le Duc de Cleves; dix-huit mille par la Gueldre & Zutphen, une rente de vingt-cinq mille payables par Jean, de quinze mille par la province & deux mille florins d'or sur le péage de Lobed. (2) Le Duc de Gueldres ne survécut point à un arrangement fait malgré lui, & qui le dépouilloit de la souveraineté. Ce brave Prince fut en même tems un des meilleurs politiques de son siecle. Habile à profiter des circonstances, il sut se maintenir, malgré le défaut d'argent & de forces, contre le colosse de la puissance Autrichienne. Après la mort du Duc, les quatre quartiers reçurent en même tems, les réclamations de Marie, en vertu des anciens traités, & celles du Duc de Lorraine; mais le Duc de Cleves étant en possession, ils lui renvoyerent les unes & les autres. (3)

La Veluwe ravagée.

Les Etats lui donnent un successeur malgré lui.

Sa mort.

1539. *Joris ou Jean de Bruges, chef des Anabaptistes.*

Quelques émeutes occasionnées par les Anabaptistes, reste de disciples de David Joris, fils de Joris Lekoman, célebre peintre sur verre, occuperent un moment la Gouvernante. David avoit suivi dans sa jeunesse une troupe de bateleurs. Sous l'apparence de la stupidité, il avoit un esprit fin, réfléchi, l'art d'étudier & de connoître les hommes, surtout celui de les séduire & de les faire servir à ses vues. Il avoit reçu l'imposition des mains d'Orbe Philips. Le nouvel apôtre prêcha à Delft contre l'eucharistie & les prêtres. Il fut arrêté & condamné à avoir la langue percée. Uni avec Jean de Leyde, ils passoient l'un & l'autre parmi les fanatiques pour deux prophêtes envoyés par Jésus-Christ, pour détruire Luther & le Pape. Jean de Leyde lui donna des sommes considérables pour lui amener une armée de Frisons. La Gou-

(1) Pontan. Hist. Gelr. L. XI. (2) Recueil des Placards de Gueldres. T. I.
(3) Pont. Hist. Gelr. L. XI.

vernante en ayant été informée, proscrivit Joris, qui avoit pris le nom de Jean de Bruges, & défendit à toute personne de le recevoir, sous peine du gibet, promettant cent florins au dénonciateur de Joris & quarante pour chaque Anabaptiste. Sa mere eut la tête tranchée à Delft. Joris fut persécuté par Meinard son gendre, qui avoit embrassé les opinions de Jean de Battenbourg, homme considéré par sa naissance, différant des autres Anabaptistes. La crainte de son gendre le chassa des Pays-bas, & de l'argent de Jean de Leyde & de ses disciples, il acheta près de Bâle, le château de Bruiningen, où, sous le nom de Jean de Bruges, qu'il reprit, il mena pendant onze ans la vie la plus voluptueuse. La frayeur qu'il eut, en apprenant qu'il étoit découvert, lui causa la mort. On fit le procès à sa mémoire; & ses os exhumés, trois ans après, furent brûlés avec ses écrits & son portrait. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Sa retraite & sa mort.

Les soins que Paul III s'étoit donnés pour réconcilier Charles Quint & François I, avoient pour objet la ligue qu'il forma entre les Princes Chrétiens contre les Turcs, & dont il se déclara le Chef. Elle fut signée par l'Empereur, par Ferdinand Roi des Romains, par les Princes d'Italie & par la République de Venise. Le Roi de France différa d'y entrer & Henri VIII refusa. Charles résolut de rassembler toutes ses forces maritimes, & d'assiéger Constantinople. (2) La Hollande & la Zélande devoient fournir cent vaisseaux de guerre. Par les soins de Marie, il y en eut en fort peu de tems, quarante-quatre en état de partir, dans les ports de Zélande: les cinquante-six qu'Amsterdam & le Waterland devoient fournir, furent prêts un mois après; mais Charles occupé de soins plus pressans, licentia cette flotte & conclut un traité avec Soliman. (3) Dans ces circonstances l'Impératrice mourut à Tolede, & comme tout étoit un sujet de nouvelles pétitions ou de dons gratuits, après avoir complimenté le Roi sur cette mort & l'avoir remercié de leur avoir donné Marie pour Gouvernante, les villes furent obligées de passer dix mille florins, que Marie demandoit qu'on ajoutât aux dix mille de don gratuit.

Ligue contre les Turcs.

Grands préparatifs en Hollande.

Inutiles.

Mort de l'Impératrice.

Pétition.

Bientôt après, l'impatience avec laquelle les peuples supportoient le joug du despotisme, se manifesta par la révolte de Gand. Lorsqu'en 1537, les Pays-bas se crurent exposés aux attaques de la France, par les nouvelles querelles de François I & de Charles, Marie voulut mettre une armée sur pied, & demanda, comme on l'a vu plus haut, une contribution de douze cens mille florins, la Flandre étoit taxée à quatre tonnes d'or: Bruges, Ypres & le pays libre donnerent leur consentement: Gand refusa; mais la bourgeoisie, le corps des cinquante-deux métiers & les tisserands offrirent de servir eux-mêmes sous le grand étendard de la ville, suivant l'ancien usage. La Gouvernante rejetta leur offre & voulut que les Gantois se soumissent à la délibération prise par les autres villes, & fit arrêter les Gantois qui étoient à Bruxelles, à Anvers, à Malines & dans tous les lieux de sa domination, protestant qu'elle ne leur rendroit la liberté, que lorsque Gand se seroit soumis à l'arrêté. (4) La ville de Gand déclara à la Gouvernante, qu'elle alloit

Révolte de Gand.

Origine des troubles.

(1) Brandt Hist. de la Réf. T. I. De Thou. Hist. Univ. ann. 1556. (2) Velius Descrp. de Hoorn. (3) E. de Veere Chron. (4) Pont. Heut. rer. Austr. L. II.

députer en Espagne, & lui représenta qu'il étoit contre la justice & contre ses privileges de la forcer à se ranger à la pluralité, lorsqu'il s'agissoit de contributions: Marie les renvoya devant le Procureur général. Les Gantois obtinrent des villes qui avoient consenti, de demander une suspension à la levée de l'impôt, jusques à ce que l'Empereur eût prononcé. Ils protesterent qu'on ne pouvoit pas les rendre responsables des suites de cette affaire & signifierent un appel à l'Empereur. (1) La Gouvernante chercha à les gagner & offrit de rendre les prisonniers. Charles reçut les députés avec hauteur, rejetta leur demande & les renvoya au Conseil de Malines, qui jugea les prétentions des Gantois mal fondées & les condamna à payer sans délai. (2) Ce jugement contraire à leurs privileges, les révolta. La ville se souleve, on court aux armes; les nobles sont chassés; on se saisit des officiers de l'Empereur: l'un d'eux, accusé d'avoir déchiré le registre qui contenoit le titre de leur exemption, est appliqué à la question: ils nomment un conseil & relevent leurs fortifications. Ils députerent à François I, pour lui offrir de le reconnoître pour Souverain & l'aider à reconquérir les Provinces des Pays-bas, qui avoient autrefois appartenu à la Couronne. François I, soit par politique, soit par pure générosité, refusa l'offre des Gantois & donna avis à Charles, de tout ce qu'il savoit de leurs projets & de leurs démarches. (3)

Ils offrent à François I de le reconnoître. François en donne avis à Charles.

Marie afferma les accises: les Gantois déliberent de défendre les paysans contre les exacteurs à main armée; ils demanderent en même tems la réforme du Gouvernement. Marie pressoit vivement l'Empereur de venir dans les Pays-bas, & il en sentoit la nécessité; mais il falloit ou y arriver par terre, en traversant l'Italie & l'Allemagne, ou s'embarquer dans un port d'Espagne & arriver par mer dans les Pays-bas: la premiere route étoit trop longue & exigeoit une dépense & une suite dignes d'un Empereur: la seconde n'étoit pas praticable à cause de la saison, & parce que d'ailleurs il étoit brouillé avec le Roi d'Angleterre. Charles dans cet embarras, imagina le projet inconséquent de passer par la France: il connoissoit François I rempli d'honneur & de générosité. Il proposa son projet à ses Ministres, qui firent tous leurs efforts pour l'en détourner: mais il persista & fit demander à François par son Ambassadeur, le passage dans ses Etats, en lui promettant de terminer à sa satisfaction l'affaire du Milanez. (4) François I, sans vouloir rien stipuler, consentit avec empressement à recevoir l'Empereur, & envoya sur le champ, le Dauphin & le Duc d'Orléans, avec Montmorency, au devant de lui: il les trouva à Bayonne, & ils lui proposerent de passer en Espagne, comme ôtages, jusques à son retour. Charles leur dit que la parole du Roi étoit le plus sûr des garants. (5) Il fut comblé d'honneurs & de fêtes dans sa route. On lui rendit les mêmes hommages qu'on eut rendus au Roi. François alla au devant de lui jusques à Châtellerault: ils se donnerent les témoignages de l'amitié la plus vive, & ces deux Monarques, dont les haines avoient bouleversé l'Europe, firent à côté l'un de l'autre, leur entrée dans Paris. (6) Charles

L'Empereur se détermine à partir.

Il passe par la France.

Accueil que lui fait le Roi.

(1) Mémoire sur la révolte des Gantois, par J. Hollander. (2) Robertf. Hist. de Charles V. T. IV. L. 6. (3) Mém. du Bellay. Pont. Heut. ubi supr. (4) Robertf. Hist. de Charles V. T. IV. L. 6. (5) Hist. gén. des Provinces Unies T. IV. L. 12. (6) Hist. de Thou, L. I. c. 14.

y demeura six jours, non sans inquiétude, parceque la conscience de ses propres sentimens, lui faisoit craindre que François ne le pénétrât. Quelques Ministres de France étoient d'avis que le Roi s'assurât de sa personne, jusques à ce qu'il eût satisfaction des griefs dont il avoit à se plaindre. François n'imagina jamais que Charles pût le tromper encore; mais dès que Charles fut arrivé dans les Pays-bas, il refusa aux Ambassadeurs de France, l'investiture du Duché de Milan, sous prétexte qu'il étoit trop occupé de la révolte des Gantois.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

1540.

Ingratitude perfide de l'Empereur.

Marie avoit inutilement tenté toutes les voies de la douceur pour ramener les revoltés. Elle leur avoit envoyé Adolphe de Bourgogne & Bryard, Président du Grand Conseil de Malines. Les rebelles demanderent qu'on nommât de nouveaux magistrats; les Envoyés s'étant excusés sur ce qu'ils n'avoient pas des pouvoirs, se virent dans le plus grand danger; on les renferma jusques à ce qu'ils eussent reçu ces pouvoirs: ils demandoient la révocation de l'ordonnance de Philippe II, qui annulloit les privileges, & des lettres de l'Empereur qui confirmoient cette ordonnance. (1) Ils formoient plusieurs autres demandes & surtout qu'il leur fût permis de lever autant de soldats qu'ils jugeroient à propos. Marie consentit à tout, après avoir protesté contre la violence; mais sa condescendance ne les rendit que plus mutins. Ils rehaussèrent le prix des monnoyes, défendirent les créations des rentes. Le Prince d'Orange avec quelques troupes, assura les forts. Il força Warnewyk d'abandonner Geveren, qu'il avoit investi. A l'arrivée du Comte de Roeulx, Stadhouder de Flandre, qui portoit les ordres de l'Empereur, la révolte s'accrut encore. On courut aux armes de part & d'autre. La sédition gagna Mastricht, qui massacra ses Magistrats. (2)

Demandes audacieuses des Gantois.

Ils courent aux armes.

Ferdinand avoit conduit à Bruxelles deux régimens. La Gouvernante avoit rassemblé dans les Pays-bas quatre mille hommes & un troisieme corps étoit venu d'Espagne par mer. Charles se disposoit de marcher à Gand, à la tête de ces trois corps. Les Gantois, sans chefs, abandonnés du Roi de France, envoyerent des députés à l'Empereur & offrirent de lui ouvrir leurs portes. Charles pour toute réponse se mit en marche. La consternation regnoit dans la ville. Charles y étant entré, fit venir les douze députés du Sénat; il s'assit entre Ferdinand & la Gouvernante, entouré des Chevaliers de la Toison d'or. Un des députés discuta les privileges, en vertu desquels on demandoit la suppression de l'impôt. L'Avocat du fisc insista sur les vices de ces privileges. Le député ne se défendit pas longtems, il se prosterna aux pieds du Prince & demanda grace pour la ville de Gand. (3) Charles remit le jugement au mois de Juin, & alors il déclara les Gantois assujettis aux pétitions consenties à la pluralité des voix, la ville déchue de tous ses droits & privileges, la vie, les biens, les armes des habitans consisqués, ainsi que la cloche du tocsin & la rente de cinq cens cinquante livres, acquise par la ville, de Charles Duc de Bourgogne; il condamna le magistrat, accompagné de quatre cens cinquante des principaux habitans & de tous les porte-faix, à venir en habit de toile & la corde au cou, lui demander pardon à genoux;

Ils offrent à l'Empereur de lui ouvrir leurs portes.

Les Gantois sont jugés.

Leur punition.

(1) Mém. de Jean de Holland. (2) Idem. ibid. Hist. gén. des Prov. Unies ubi supr. (3) Pont. Heut. rer. Austr. L. XI.

SECT. V. *Hist. de Hollande.* 1482-1555.

à payer outre leur quote-part aux quatre cens mille florins, une amende de cent cinquante mille comptant & de six mille à perpétuité. L'ancienne forme d'administration fut abolie. On fit de nouveaux réglemens. On bâtit une citadelle aux dépens des Gantois, & vingt-sept prisonniers ou fugitifs, furent condamnés à l'échaffaud; les autres obtinrent leur grace à prix d'argent. (1)

L'Empereur visite les villes de Hollande, de Zelande & Utrecht. Pétitions.

Charles alla visiter les villes de Hollande & de Zélande, fit une pétition de six cens mille florins payables en six mois, & cette pétition fut consentie sans difficulté. Il alla à Utrecht, il y fut reçu aux flambeaux par la Noblesse & le Magistrat; une illumination générale regnoit dans la ville; les rues étoient jonchées de fleurs: l'Evêque, à la tête de son Clergé, se mit à genoux, dès qu'il parut: on lui porta les clefs, qu'il rendit. On avoit élevé un superbe arc de triomphe & des statues colassales: il continua sa route après avoir obtenu une pétition. René de Châlons, Prince d'Orange, qui avoit hérité de tous les biens du Comte de Nassau son pere, le reçut magnifiquement à Breda: l'Empereur le nomma Stadhouder Général de Hollande, de Zélande, de West-frise, d'Utrecht, de Voorn & de la Brille, à la place d'Antoine de Lalaing, Comte de Hoogstraten, qui étoit mort & qui, pendant dix-huit ans, avoit été décoré de cette dignité. (2) Cette même année moururent Florent d'Egmond, Comte de Buuren, Capitaine général, & Adolphe de Bourgogne, Comte de Beveren & de Veere, Grand Amiral. Maximilien son fils lui succéda dans cette place. De retour à Bruxelles, l'Empereur fit lire aux Etats, une nouvelle ordonnance, portant proscription des sectaires & principalement des Anabaptistes. Il partit ensuite pour se rendre à la Diette de Ratisbonne. Ce Prince manqua indignement à la parole qu'il avoit donnée à François I, en lui refusant l'investiture du Milanez: il proposa de donner par maniere de dédommagement l'investiture de la Flandre au Duc d'Orléans, mais à des conditions qu'il savoit bien qu'on n'accepteroit pas: enfin il refusa ouvertement d'abandonner un si bel Etat, pour ajouter, disoit-il, aux forces de son ennemi, & nia qu'il eût jamais fait une promesse aussi folle. (3) François fut indigné d'un procédé qu'il auroit dû prévoir.

Le Prince d'Orange, Stadhouder Général.

L'Empereur confirme sa mauvaise foi envers François I. 1541.

Disputes des villes avec l'Amiral.

L'Empereur partit pour l'Italie, (4) & dans son absence la Gouvernante essaya de terminer la dispute des villes avec l'Amiral, au sujet des droits qu'il s'attribuoit. Il prétendoit avoir part dans les prises: il présidoit dans toutes les Amirautés, forçoit les négocians de prendre son attache & les mettoit à contribution. L'Amiral & les négocians s'autorisoient du même titre; ces droits étoient accordés aux Amiraux par des lettres patentes de Maximilien & de Philippe II. Les villes citoient ces mêmes lettres en leur faveur, parce qu'elles contenoient la clause, *sauf les privileges des villes, & des particuliers.* Cette affaire fut remise à la décision de l'Empereur, qui confirma les lettres patentes de 1487, mais qui attribua la revision des sentences des Amirautés au Grand Conseil de Malines. (5) Cet édit fut exécuté en Zélande, où l'Amiral avoit beaucoup de crédit; mais le Prince

Décision de l'Empereur: elle souffre des difficultés.

(1) Alex. le Grand Cont. & Loix du Comt. de Flandre, T. I. (2) Necr. Eccl. S. Mar. de Breda. Reig. Chron. de Hollande. (3) Paul Jov. Hist. L. 39. (4) Fra. Paolo Hist. Conc. Trid. T. I. (5) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. 12.

Hist. de Hollande. 1482-1555.

d'Orange empêcha qu'il ne fût exécuté en Hollande. Ces revisions du Conseil de Malines étoient un attentat aux privileges de la Province, qui donnoient aux citoyens, le droit de ne pouvoir être ajournés hors de leurs jurisdictions. On se servit ensuite du prétexte de poursuivre les sectaires, pour multiplier les évocations.

Querelles sur les Licentes.

Les Licentes donnerent bientôt lieu à de plus vives querelles: quoique la Hollande en eût obtenu l'exemption en 1531, & la suppression en 1535, une compagnie de traitans se présenta pour affermer ces contributions. Les Etats firent à ce sujet les plus fortes réclamations. La Gouvernante leur envoya une déclaration avec des modifications. On fit de nouvelles remontrances; la Gouvernante les rejetta & fit dire aux députés qu'elle vouloit être obéie. On sentit bientôt le dommage que cet impôt faisoit au commerce des grains, au bien du peuple & aux intérêts de la cour; car les vaisseaux passoient sans s'arrêter. La violence qu'un receveur exerça contre un bourgeois, acheva d'irriter le peuple, qui eut massacré l'exacteur, si le Sénat ne l'eût fait sauver secrétement. L'Empereur voyant le peu de fruit de l'impôt, & les troubles qu'il occasionnoit, envoya ordre de surseoir à la perception des Licentes. Van der Goes, Avocat des Etats, demanda la suppression totale de l'impôt; la Gouvernante ne pouvant mieux faire, demanda un dédommagement de vingt-cinq mille florins. On se hâta de les lui accorder & cette affaire en demeura-là. (1) Dans le tems que Charles étoit encore à Ratisbonne, Jaques V Roi d'Ecosse, allié des François, permettoit à ses armateurs d'attaquer les Hollandois & les Zélandois dans le Nord; le commerce & la pêche souffroient beaucoup de leurs courses: Marie parvint à vaincre l'obstination du Roi Jaques, & à un traité qui rétablit la liberté de la pêche & du commerce. (2)

Les Licentes suspendues.

Armateurs Ecossois nuisibles au commerce & à la peche.

Traité.

Soliman s'étoit emparé de la Hongrie par une ruse indigne de ce grand homme, & se voyoit à portée de faire la loi à Ferdinand. (3) Dans cette circonstance, Charles crut devoir ménager les Protestans. Il eut pu marcher au secours de son frere, mais il aima mieux faire une diversion, attaquer directement Alger & délivrer la Méditerranée & les côtes d'Espagne, des corsaires, du fameux Barberousse & de Hassen Aga. Charles fit des efforts incroyables: sa flotte étoit immense. Vingt mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie, presque tous vieux soldats, Espagnols, Italiens & Allemans; trois mille volontaires, la fleur de la Noblesse Italienne & Espagnole; (4) mille soldats Malthois, envoyés par le Grand-maître, avec cinquante Chevaliers, composoient l'armée. On tenta vainement de distraire l'Empereur d'une entreprise que la saison & des côtes dangereuses rendoient impraticable. Charles s'obstina; mais la flotte & l'armée furent presque entierement détruites par les tempêtes, par le fer d'un petit nombre d'ennemis & par des fatigues incroyables: (5) l'Empereur eut lui même bien de la peine à se sauver; jetté par une seconde tempête, qui dispersa les débris de sa flotte, sur les côtes d'Afrique, il fut retenu quelque tems dans

Préparatifs pour l'expédition d'Alger.

L'armée & la flotte sont detruites par la tempête & par l'ennemi.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV, L. 12. (2) Dumont Corp. Diplom. T. IV. part. II. (3) Voyez notre Hist. d'Allem. Tom. 40. p. 421 & d'Hongrie Tom. 41. p. (36) (4) Robert. Hist. de Charles V. T. IV, L. 6. (5) Voyez notre Hist. d'Espagne Tom. 29. p. 32. &c.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

le port de Breggia; il revint enfin en Espagne, où le bruit de sa perte l'avoit dévancé, ainsi que dans ses autres Etats. (1) Les Hollandois & les Zélandois formoient une partie de cette flotte malheureuse, & leur perte fut plus considérable que celle des autres pays qui avoient concouru à cette expédition.

Ambassadeurs François assassinés. Traité d'alliance entre la France, le Dannemarck, la Suede, l'Ecosse, &c.

Charles n'avoit affecté pendant quelque tems, une réunion sincere avec François I, que pour jetter des soupçons dans l'esprit de Soliman. Le Roi convaincu de sa mauvaise foi, & déterminé à tout, envoya au Turc des Ambassadeurs pour rassurer ce Prince; mais le Marquis du Guast les fit assassiner pour s'emparer de leurs dépêches. Cette perfidie indigna François, qui ne respirant que la vengeance, négocia auprès des Rois de Dannemarck, de Suede & d'Ecosse. Il avoit fait un traité d'alliance avec Guillaume Duc de Cleves; (2) & Charles en avoit pris occasion de donner l'investiture du Milanez à Philippe, petit-fils d'Antoine Duc de Lorraine.

1542. Petition.

Pour subvenir aux préparatifs d'une guerre inévitable, la Gouvernante assembla les Etats Généraux à Bruxelles, & leur présenta un tarif, où les contributions de chaque Province étoient fixées. Cette nouveauté surprit & indisposa. D'ailleurs la Hollande se plaignoit qu'après tant de subsides, on n'eut pas fortifié les frontieres: les députés s'étendirent sur l'épuisement des villes, qui se trouvoient même dans l'impuissance de réparer les digues renversées par les ouragans, sur l'interruption de la pêche & du commerce; & la pétition fut modérée à quatre-vingts mille florins en cas de guerre. (3)

La flotte Danoise dispersée par la tempête.

Le Roi de Dannemarck s'étoit proposé la conquête de Walcheren; mais la flotte qu'il y envoyoit, montée de cinq mille hommes de débarquement, battue par une horrible tempête, dispersée & jettée sur les côtes de Norvege, fut obligée de regagner Coppenhague dans le plus grand désordre. Les Hollandois s'emparerent d'un des vaisseaux, firent pendre l'équipage & trancher la tête au capitaine, faute de commission. Les Pays-bas étoient menacés: François avoit formé cinq armées, destinées l'une à la conquête du Luxembourg, commandée par le Duc d'Orléans: l'autre sous les ordres du Dauphin, devoit marcher sur les frontieres d'Espagne: la troisieme conduite par van Rossum, Maréchal de Gueldres, formée des troupes de Cleves, avoit pour objet le Brabant. Le Duc de Vendôme, à la tête de la quatrieme, se portoit en Flandre, & la cinquieme dans le Piémont, sous les ordres de l'Amiral d'Annebaut. (4) Le Stadhouder songea sérieusement à prendre des précautions pour la défense du pays; il garda les bouches du Texel & du Vlie, jetta deux cens hommes dans Rheenen & quatre cens dans la Brille, munit les frontieres de West-frise contre les armateurs de Gueldre; (5) & les armateurs Hollandois & Zélandois coururent sus les François. Le Prince d'Orange obligea van Rossum qui marchoit sur le Brabant, à repasser la Meuse; mais son armée revenant sur ses pas ravagea la Mairie de Bois-le-Duc: les habitans de Breda effrayés se retirerent à Dordrecht, que l'armée n'osa point insulter, mais elle s'empara du château de Hoogstraten.

Les Pays-bas menacés.

Précautions du Stadhouder.

La Mairie de Bois-le-Duc ravagée par van Rossum.

Ma-

(1) Sandoval Hist. L. II. Robertf. ubi supr. (2) Dumont Corp. Diplom. T. V. (3) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. 12. (4) Daniel. Mezer. Hist. de France Regne de François I. (5) Velius Descript. de Hoorn.

Marie profita de la circonstance pour demander de nouveaux subsides: elle trouva des oppositions de la part des villes. Le Prince d'Orange que l'invasion de van Rossen avoit obligé de transférer les Etats d'Amsterdam à la Haye, en partit pour aller au secours d'Anvers menacé par ce Général (1). Il avoit marqué au Gouverneur, le jour de son arrivée; la lettre tomba entre les mains de van Rossen, qui mit ses troupes en embuscade, tailla en pieces le détachement du Prince, & le poursuivit jusques aux portes d'Anvers, dont il fit sommer le Gouverneur: mais comme van Rossen n'avoit point d'artillerie, il se répandit dans la campagne, qu'il mit à feu & à sang. Repoussé de devant Louvain, il quitta le Brabant, & alla rejoindre les François dans le Luxembourg. Son départ détermina les Etats à refuser les subsides; mais comme les Pays-bas étoient toujours menacés, la pétition fut enfin consentie. (2)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Anvers menacé.

Les discussions juridiques entre l'Empereur & Guillaume Duc de Cleves, n'étoient pas encore terminées, lorsque Guillaume appuya ses droits de son alliance, avec François I. Le Duc ayant amusé les Impériaux par de feintes négociations, reprit au Prince d'Orange, les villes dont celui-ci, conjointement avec les Comtes de Buuren & de Bossu, s'étoit emparé; ils l'obligerent de lever le siege de Hensberg. Van Rossen s'avança dans la Veluwe & mit à contribution Cuilenbourg, Vianen & Heusden. Ces hostilités furent suivies de nouvelles pétitions. En Hollande les deux Dixiemes furent établis, indépendamment d'autres impositions pour la paye des soldats & des cavaliers. Le Duc d'Orléans, maître du Luxembourg, avoit abandonné sa conquête, pour courir avec un gros détachement dans le Roussillon, où il croyoit que le Dauphin alloit donner une bataille. Le Prince d'Orange profitant de l'imprudence de ce Prince & de l'affoiblissement de son armée, reprit le Luxembourg, en même tems que le Dauphin abandonnoit le siege de Perpignan. (3)

1543.

Van Rossen met la Veluwe à contribution.

Le Luxembourg envahi par les François, repris par le Prince d'Orange.

François I, qui avoit tout disposé pour une nouvelle campagne, entra dans le Hainaut. Le Duc de Vendôme s'empara de Bapaume, & le Roi investit Landrecie. Le Duc d'Orléans reprit le Luxembourg. Van Rossen dès le mois de Février ayant tué au Duc d'Arschot, trois mille hommes, fait un plus grand nombre de prisonniers & pris l'artillerie & les bagages, (4) l'avoit obligé de couvrir les frontieres du Hainaut: tandis qu'il le tenoit occupé, il entra dans le Haut Evêché, pilla, força Amersfort à capituler, se fit payer quatre-vingts mille florins, ravagea une seconde fois la Mairie de Bois-le-Duc & n'épargna ni églises ni monasteres. (5) Tandis que les armateurs François infestoient les côtes de Hollande, Maximilien de Bourgogne, Amiral des Pays-bas, croisoit dans les mers de Gascogne: il attaqua avec une escadre de neuf vaisseaux de guerre, dans la riviere de Bordeaux, une flotte marchande, dont il prit la plus grande partie, dispersa le reste & ses troupes pillerent quelques villages.

Et envahi encore par les François.

Ravages de van Rossen.

Représailles dans les mers de Gascogne.

L'Empereur avoit trouvé de grandes ressources en Espagne, il en avoit

(1) Pontan. Hist. Gelr. L. XII. (2) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. 12.
(3) Daniel Hist. de France T. V. Regn. de François I. (4) Daniel & Mez. ubi supr.
(5) Pont. Hist. Gelr. L. XII.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

obtenu plus de quatre millions d'or. Jean, Roi de Portugal, lui avoit prêté de grosses sommes, & pour sûreté, Charles l'avoit mis en possession des isles Moluques. Jean, en considération du mariage de Marie sa fille, avec Philippe, fils unique de l'Empereur, lui fit de très grands avantages. D'un autre côté, Henri VIII lui promettoit des secours en hommes & en argent.

Charles marche contre le Duc de Cleves.

(1) En partant d'Espagne, Charles en laissa le gouvernement à Philippe. A peine fut-il arrivé dans les Pays-bas, qu'il marcha contre le Duc de Cleves, avec une armée de trente-sept mille hommes d'infanterie & de huit mille chevaux. Il fut joint par le Prince d'Orange avec deux mille chevaux & douze mille fantassins. L'Empereur donna le commandement de l'armée à Ferdinand de Gonzague, appellé le Grand Capitaine. Cette armée mit le siege devant Duuren, vaillamment défendu par Vlatten, qui fut enséveli sous les ruines de la ville, prise après une résistance opiniâtre: les Espagnols & les Italiens passerent tout au fil de l'épée & pillerent les maisons, les églises & les monasteres, & ensuite ils brûlerent la ville. Juliers & Roeremonde ouvrirent leurs portes: Venloo résista. Le Duc craignant pour ses Etats héréditaires, se soumit & demanda pardon à l'Empereur à genoux, qui le renvoya fiérement à ses Ministres. (2) Il renonça par le traité à toutes ses prétentions sur le Duché de Gueldres, à son alliance avec la France & le Dannemarck & promit de s'unir à l'Empereur & au Roi des Romains. A ce prix on lui rendit ses Etats héréditaires, & on le rétablit dans ses privileges de Prince de l'Empire. Charles reçut le serment des quatre quartiers de Gueldres, en unit le Stadhouderat à ceux de Hollande, de Zélande & d'Utrecht possédés par le Prince d'Orange. Van Rossen passa au service de l'Empereur. Par cette conquête, la maison Autrichienne se trouva maîtresse des dix-sept Provinces des Pays-bas. Charles prenoit à la tête des actes, les titres de Duc de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres; Comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur & de Zutphen; Margrave d'Anvers & du St. Empire; Seigneur de Frise, de la ville de Malines, des villes & pays d'Utrecht, d'Overyssel & de Groningue. (3)

Il prend Duuren: les Espagnols la brûlent.

Le Duc de Cleves se soumet.

Van Rossen passe au service de l'Empereur.

Pétition.

Cette augmentation de puissance ne l'empêcha pas de faire à la Hollande, une pétition de douze cens mille florins, qui fut accordée, avec permission de créer des rentes & de lever les entrées sur les vins, la bierre, les draps de laine & de soie.

Charles assiege Landrecie.

Charles marcha dans le Hainaut, & reçut au camp de Quesnoy, six mille Anglois que Henri lui envoyoit; avec ce renfort il mit le siege devant Landrecie, vigoureusement défendu par de La Lande & d'Essé. François I marcha au secours de la place. On s'attendoit à une bataille décisive. Les armées n'étoient séparées que par un ruisseau; mais ses bords escarpés empêchoient que l'une ou l'autre ne le passât sans déranger l'ordre: on se canonna longtems; François étant parvenu à jetter du secours dans la place, se retira en bon ordre, sans que Gonzague pût entamer son arriere-garde. Charles pi-

François jette des secours dans la place.

(1) P. Jovii Hist. L. 40. Mezer. Regn. de François I. Robertson Hist. de Charles V, L. VII. (2) Robertf. ubi supr. Pont. Hist. Gelr. L. XII. (3) Recueil des Placards de Gueldres c. XXXII.

qué d'avoir échoué avec toutes ses forces devant Landrecie, s'empara de Cambray par surprise & distribua ses troupes dans leurs quartiers. (1) Le passage du Sund fermé par les Danois, faisoit hausser de jour en jour, le prix du bled en Hollande, & il étoit à craindre que Lubec ne s'emparât du commerce des grains. Les marchands d'Amsterdam députerent leur Pensionnaire à Charles, pour l'engager à des négociations avec les Puissances du Nord. Charles se rendit à leurs vœux & parvint à un traité, par lequel Christian III renonça à l'alliance de la France, & rouvrit ses ports aux Pays-bas (2). On comprend aisément que cet avantage fût l'occasion d'une pétition.

Charles s'empare de Cambray.

1544. Traité de commerce avec le Dannemarck, qui se sépare de la France.

Petition.

Charles avoit ouvert la Diette de Spire par des invectives contre François I, qu'il avoit peint comme un apostat ligué avec les infideles pour détruire l'église & la religion: en conséquence il demanda des secours aux Protestans, &, pour mieux en venir à ses fins, il suspendit l'exécution de l'Édit d'Augsbourg & leur accorda le libre exercice de leur Religion. (3) Les Protestans lui donnerent une armée commandée par Guillaume de Furstemberg, qui s'empara du Luxembourg. Charles prit Commercy, Ligny & investit St. Dizier en Champagne, tandis que Henri VIII investissoit Boulogne, & que Norfolk pressoit le siege de Montreuil. Les deux Monarques devoient se réunir devant Paris; mais l'ambition de prendre des villes à l'envi l'un de l'autre fit manquer leur projet. (4) Louis de Beuil, Comte de Sancerre, défendoit St. Dizier avec la valeur la plus active & la sagesse la plus réfléchie. Guillaume, Prince d'Orange, qui se distinguoit à ce siege, y eut l'épaule fracassée & mourut de sa blessure, le lendemain, âgé de 32 ans. Comme il n'avoit point d'enfans, il institua pour héritier de son nom & de ses Seigneuries, Guillaume de Nassau, son cousin, qui n'avoit que onze ans. Il fit cette institution à la sollicitation de l'Empereur, qui ne prévoyoit pas que cet enfant affranchiroit un jour du joug de la maison d'Autriche, les plus riches Provinces des Pays-bas. Le jeune Nassau vint fixer son séjour à Bruxelles, avec la Princesse Douairiere sa cousine. (5) Comme il étoit trop jeune, l'Empereur donna le Stadhouderat à Louis de Flandre, Seigneur de Praat.

Charles obtient des secours des Protestans.

Avantages de Charles.

Le Prince d'Orange blessé au siege de St. Dizier.

Charles l'engage à déclarer Guillaume de Nassau, son héritier.

Charles avoit été repoussé trois fois de devant St. Dizier, lorsqu'un paquet qui contenoit le chiffre du Duc de Guise, Gouverneur de la Champagne, tomba entre les mains de Granvelle. Charles en profita pour écrire à Sancerre, au nom du Duc, que le Roi satisfait de sa défense, & voulant sauver une aussi brave garnison, lui ordonnoit de capituler aux conditions les plus avantageuses. Sancerre obtint tous les honneurs militaires & rendit la ville. Charles écrivit aussitôt à Henri, de marcher à Paris; Henri ne voulut point abandonner le siege de Boulogne. L'Empereur s'avança jusques à Château-Thierry & jetta l'allarme dans la capitale; mais piqué de l'obstination du Roi d'Angleterre, craignant que le Dauphin ne profitât de la victoire du Duc d'Enghien à Cerisolles, pour lui couper sa retraite, pressé

Charles maître de St. Dizier par surprise.

Charles pénetre jusques à Château-Thierry.

(1) Ann. Belg. T. I, part. II. Daniel ubi supr. (2) Dumont Corp. Diplom. T. IV, part. 2. (3) Sleid. Comm. L. XV. Pallav. Hist. Conc. Trid. L. V. c 5. (4) Rapin Thoyr. Hist. d'Angl. T. V. (5) Supplem. au Corps. Diplom. T. V.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Paix de Crepy.

Pétition.

par le défaut de subsistances & menacé par le Pape, Charles signa la paix de Crepy, (1) négociée par Eléonore sa sœur & par Granvelle. Il retourna dans les Pays-bas & demanda de nouveaux secours à chaque Province en particulier. La Hollande fut taxée cent mille florins, qu'elle accorda, à condition que le centieme denier sur les marchandises seroit supprimé; ce qui fut accordé: mais la perception de cette somme entraîna bien des disputes par le défaut d'especes.

1545. Le Concile étoit indiqué à Trente & les Evêques ne se pressant pas de s'y rendre, Charles, pour animer leur zele, renouvella les édits contre les Protestans (2) & autorisa l'Evêque d'Utrecht à les citer à son tribunal. Les Etats qui craignoient de voir augmenter l'autorité des ecclésiastiques, penchoient pour la Tolérance. D'autres soins les occupoient encore. Tandis qu'ils travailloient à la répartition des impôts, que la guerre, qui continuoit entre la France & l'Angleterre, (3) les tenoit dans une continuelle inquiétude, que les Anglois mettoient des embarras à leur commerce, Charles fit une nouvelle pétition de six cens mille florins payables dans quatre ans, & malgré la cherté des denrées & la rareté des especes, elle fut consentie. L'Empereur faisoit alors ses préparatifs de guerre contre les Protestans. Par le moyen de François I, il avoit obtenu une treve avec Soliman: il levoit de tous côtés des hommes & de l'argent. Il faisoit agir auprès de l'Electeur de Baviere pour le faire entrer dans ses vues. Lamoral Comte d'Egmond, Henri de Brederode, André bâtard de Wassenaar, monterent à cheval, à la tête de la Noblesse Hollandoise. D'Egmond, Comte de Buuren, assembloit les forces des Pays-bas, & Charles, après s'être fait inaugurer dans la Gueldre, (4) partit pour la Diette de Ratisbonne, où il devoit, disoit-il, terminer à l'amiable les affaires de religion. Mais quand les Protestans virent les Princes Catholiques s'assembler de tous côtés, ils comprirent qu'il les avoit joués. Ils s'assemblerent & lorsqu'ils se virent en force, ils lui firent demander contre quels ennemis il destinoit de si grands préparatifs & ils lui offrirent leurs secours: il répondit d'une maniere équivoque & pressa ses Généraux de se rendre à Ratisbonne. (5) Il envoya le Cardinal de Trente à Rome & la ligue avec le Pape fut signée. Charles s'obligeoit d'entrer incessamment en campagne & de ne conclure la paix qu'avec le consentement du Pape, de protéger le Concile & de n'entrer dans aucun accommodement préjudiciable aux intérêts de l'Eglise & de la Religion. Ce Prince, pour mieux tromper les Protestans, leur écrivit que son intention étoit de venger son autorité de l'insolence de certains réfractaires, & non de troubler la liberté des consciences. (6)

Embarras de la Hollande.

Pétition.

L'Empereur se prépare à la guerre contre les Protestans.

Il les amuse.

1546.

Les Protestans pénetrent son secret.

Les Protestans ne se laisserent point éblouir; ils se préparerent à la guerre; mais ils ne purent obtenir des secours ni des Vénitiens, ni des Suisses, ni du Roi de France, ni du Roi d'Angleterre. Malgré la neutralité de ces Puissances, ils furent en état de mettre sur pied, une armée de soixante-dix

(1) Dumont Corps Dipl. T. IV, part. 2. (2) Repert. des Plac. de Holl. (3) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. V. (4) Ann. Belg. T. I. part. 1. Pont. Hist. Gelr. L. XIII. (5) Hist. gén. des Prov. Unies T. IV. L. 12. (6) Robertf. Hist. de Charles V, L. VII.

mille hommes d'infanterie, & de quinze mille de cavalerie, avec une artillerie de cent vingt canons, de huit cens chariots de munition, de six mille pionniers & de huit mille bêtes de somme: (1) l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, le Duc de Wirtemberg, le Prince d'Anhalt, les villes d'Augsbourg, Ulm, Strasbourg, y avoient seuls contribué. L'Empereur renfermé à Ratisbonne, fut étonné de la promptitude avec laquelle cette armée s'étoit formée. Il n'avoit avec lui que trois mille hommes d'infanterie Espagnole & environ cinq mille Allemans. Si les confédérés avoient osé profiter de leur avantage, la guerre eut fini-là; mais avant de la commencer, ils voulurent justifier leurs démarches par un manifeste. (2) Charles ne répondit à une conduite si modérée, qu'en mettant l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, au ban de l'Empire, les déclarant rebelles, proscrits, dépouillés de leurs privileges, leurs biens confisqués & leurs sujets absous de leur serment de fidélité. (3)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Ils mettent sur pied une puissante armée.

Leur lenteur sauve Charles.

Qui met les chefs au ban de l'Empire.

Charles donna ordre au Comte de Buuren de passer le Rhin: il étoit à la tête de trente mille hommes & de sept mille chevaux. (4) Il arriva, en même tems que Farnese entra dans le Tyrol, avec douze mille fantassins Italiens & quinze cens cavaliers. L'Empereur somma les Cercles & les Princes Protestans qui n'avoient pas signé la ligue de Smalkalde, de fournir leur contingent. Le Concile commença le 13 Décembre; il s'éleva des difficultés; les séances étoient peu nombreuses; les Protestans refusoient de le reconnoitre & les sessions furent suspendues. Cependant les hostilités avoient commencé. L'entrée de Maurice de Saxe & de Ferdinand dans l'Electorat, firent une diversion favorable aux Impériaux, en forçant l'Electeur de courir au secours de ses Etats; ce qui obligea le Landgrave de se retirer dans la Hesse, & de laisser l'Empereur maitre de la campagne. L'auteur de ces troubles, Martin Luther, étoit mort le 17 Février 1546 à Eisleben, lieu de sa naissance; il mourut d'une inflammation d'entrailles dans la 63e. année de son âge; on a vu ailleurs son éloge exageré par les uns, & sa censure outrée par les autres. (5) Il laissa de Catherine de Bore plusieurs enfans, & sa postérité subsistoit encore à la fin du dernier siecle. (6) La retraite des chefs de la ligue entraîna la dispersion de l'armée des confédérés. La bataille de Muhlberg, les malheurs de Fréderic de Saxe, du Landgrave de Hesse, la ligue dispersée, tant de sujets de triomphe enflerent l'orgueil de Charles. Il exerça sur l'Allemagne les vexations les plus odieuses, sans distinction d'amis ou d'ennemis. La mort de François I, acheva de le plonger dans une telle ivresse, que les Princes indignes commencerent d'ouvrir les yeux sur le despotisme auquel il vouloit les asservir. (7)

Troupes de Charles.

Ouverture du Concile de Trente.

Mort de Luther.

1547.

Orgueil de Charles.

Cependant Marie rétablissoit l'ordre & la tranquilité dans les Pays-bas: elle renouvella les loix somptuaires, fit des réglemens concernant la pêche du hareng, (8) pourvut à la réparation des digues qu'elle visita, mit en vigueur les loix qu'elle avoit déja fait publier contre les meurtres commis

Sage gouvernement de Marie.

(1) De Thou Hist. Univ. L. I. Robertf. ubi supr. (2) Davila Comm. de Bello Germ. (3) Sleid. Dumont Corps Dipl. T. IV. (4) Vig. vit. No. 53. Pont. Heut. rer. Aust. L. XII. (5) Voyez l'Hist. d'Allemagne, Tom. 40, p. 431 & précedentes (6) Sleid Sekendorff. (7) Voyez l'Hist. d'Allemagne T. 40, p. 433, &c. (8) Repert. des Placards de Hollande.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

dans l'ivresse. Les fanaux en tems de guerre furent rétablis, plusieurs forts dans la Zelande furent construits. Les anciennes querelles entre le Stadhouder de Hollande & le Grand Amiral avoient recommencé, la démission de Praat lui donna occasion de réunir ces deux places; elle engagea l'Empereur à donner le Stadhouderat à Maximilien de Bourgogne, qui depuis longtems étoit Amiral. La mort de Henri VIII avoit précédé celle de François I. Henri, par son testament, recommandoit la conclusion du mariage d'Edouard son fils, avec Marie Stuart: la Régente d'Ecosse s'y opposoit. Le Duc de Sommerset, tuteur d'Edouard, résolut d'obtenir son aveu, les armes à la main. Henri II, qui succédoit à François I, soutint la Régente; & la

Guerre renouvellée entre l'Angleterre & la France.

guerre se renouvella entre l'Angleterre & la France. (1) Les armateurs Ecossois ne tarderent pas à troubler la pêche & le commerce de Hollande & de Zélande. Marie proposa aux villes maritimes d'armer la dixieme buse pour escorter les autres, à condition de partager les prises. Les députés

Précautions de la Hollande pour la défense de la pêche.

vouloient que toutes les villes contribuassent à l'armement. Enfin la Hollande n'ayant pu déterminer les Provinces à mettre une flotte en mer équipa seule huit vaisseaux, & obtint pour les frais, un impôt sur chaque baril de poisson; mais la fraude des pêcheurs rendit ce subside presque nul. (2)

Etablissement de troupes fixes en Hollande.

La Hollande n'étoit point accoutumée à entretenir des soldats en tems de paix; l'Empereur en licentiant ses troupes, voulut que quatre mille chevaux restassent pour garder les frontieres, & que les officiers prêtassent serment en son nom. On regarda cette nouveauté comme un effet du despotisme; mais une marque plus réelle, qu'on étoit fait au joug, est qu'on n'osa pas s'en plaindre. Les pétitions multipliées avoient épuisé la Hollande. La dette nationale étoit très considérable; les traitans avoient porté le désordre dans l'administration des finances. On fit des réglemens propres à acquitter les dettes & à rétablir l'ordre.

1548. Discussions avec les Princes de l'Empire.

Il s'étoit élevé depuis quelques années une discussion entre les Princes de l'Empire & les Pays-bas, qu'ils vouloient assujettir aux contributions Impériales. Ils se fondoient sur ce que les Ducs de Brabant & les Comtes de Hollande, assistoient anciennement aux Diettes & secouroient les Empereurs dans leurs guerres; sur ce que la Justice sous les Princes des Maisons de Baviere, de Bourgogne & d'Autriche, s'administroit au nom de l'Empereur Romain, conjointement avec celui du Prince, (3) & sur ce que la Gueldre, l'Evêché d'Utrecht & la Frise avoient longtems payé leur contingent: mais la Hollande & la Zélande répondoient qu'elles n'avoient jamais obéi exactement aux rescrits de l'Empire; que tantôt elles avoient fourni & tantôt refusé leurs soldats. Cette affaire fut longtems discutée; la guerre des Protestans l'avoit suspendue: Charles, qui ne vouloit pas confondre ses pays héréditaires avec ceux de l'Empire, décida que les pays héréditaires formeroient à

Jugement de l'Empereur.

l'avenir un Cercle particulier: il détacha du Cercle de Westphalie, le Duché de Gueldres, le Comté de Zutphen & la Seigneurie d'Utrecht, qu'il joignit aux autres Provinces, pour former un même Cercle sous le nom de Bourgogne, l'associa aux privileges des membres de l'Empire, & fixa sa contribu-

(1) Rap. Thoyras Hist. d'Angl. T. V. (2) Velius Descr. de Hoorn. (3) Math. de jur. glad. c. XXXVIII.

tion au contingent de deux Electorats. Ce jugement servit de base à la convention qui fut dressée dans la Diette; mais que Charles ne fit recevoir qu'avec de grands efforts, aux Provinces, sans pouvoir détruire dans la Hollande & la Zélande, l'idée de leur indépendance. (1) Tandis que les Etats assemblés à Amsterdam délibéroient sur les moyens d'assurer contre les François & les Ecossois, leur pêche & leur commerce, l'Empereur de retour à Bruxelles, profita du moment où les licentes venoient d'être supprimées par un jugement du Conseil de Malines, pour faire une pétition de deux cens cinquante mille florins, qui fut consentie sans difficulté. Vers la fin de cette année mourut Maximilien d'Egmond, Comte de Buuren, Capitaine Général des Pays-bas: il ne laissa d'autre enfant qu'Anne, qui fut son héritiere universelle; elle épousa en 1551, le jeune Prince d'Orange, qui recueillit tous les biens de Maximilien. (2)

Pétition.

Mort de Maximilien d'Egmond.

Le Roi de Dannemarck avoit augmenté les droits du passage du Sund & vouloit les étendre sur les vins & le hareng: les Etats en porterent leurs plaintes à l'Empereur, qui mit cette affaire en négociation: mais il obtint seulement que le droit ne seroit porté que de deux florins & demi, à trois. D'un autre côté, les Ecossois troubloient la pêche. Les Etats se plaignirent à l'Empereur du peu d'attention qu'on avoit apporté à la sûreté du commerce, & lui représenterent qu'il n'étoit pas juste que ses sujets payassent de grosses contributions pour cet objet, & se trouvassent en même tems dans la nécessité de veiller eux-mêmes à leur sûreté. Charles se chargea d'armer vingt-cinq vaisseaux pour nettoyer les mers, moyennant un impôt de cinq sols sur chaque barrique de vin. Il obtint sa demande, mais il n'en fut pas plus attentif à remplir ses engagemens.

Charles se charge d'assurer le commerce, moyennant un impôt.

Il néglige ses engagemens.

Charles avoit alors le projet de faire reconnoître Philippe, son fils, qui étoit dans la vingt-unieme année de son âge, légitime héritier des Pays-bas. L'austérité des mœurs de ce Prince, l'affection que le peuple sembloit marquer à Renoud de Brederode, qui avoit arboré les armes de Hollande, déterminerent l'Empereur à faire venir son fils: il arriva à la Cour Impériale de Bruxelles, le 25 Novembre. Les Etats de Brabant & ceux des autres Provinces reconnurent son droit de succession dans les formes ordinaires & il fit le serment accoutumé de conserver les privileges. (3) Charles, pour assurer la succession à son petit-fils, en cas de prédécès du pere, & à ses filles, si l'un & l'autre mouroient sans enfans & enfin à sa sœur, établit le droit de représentation, auquel les coutumes s'opposoient & la succession des femmes au défaut des mâles. On observa que Charles avoit demandé que dans le serment, son fils fut reconnu comme légitime Souverain & que les Etats éviterent ce titre & ne l'appellerent que légitime Seigneur. (4) Philippe accompagné de la Gouvernante parcourut toutes les Provinces & fut unanimément reconnu; partout il fut reçu avec la plus grande pompe: des sommes immenses furent dépensées. La Gueldre lui présenta treize mille Lys d'or dans un bassin. (5) Mais Philippe parut peu sensible à ces fêtes & aux

Il fait venir Philippe, son fils.

Le fait reconnoître son successeur.

1549.

Philippe parcourt les Provinces.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies ubi supr. Dumont. Corp Diplom. T. IV. part. II. (2) E. de Veer Chron. (3) Robertf. Hist. de Charles V, L. IX. (4) Robertf. ubi supr. (5) Mém. de Jean de Hollander. Guich. L. II.

Sect. V. Hiſt. de Hollande. 1482-1555.

témoignages de l'amour de ſes peuples; ſon front ſévere ne ſe dérida point. (1) On obſerva, avec peine, la différence qu'il y avoit entre le pere, qui étoit affable, d'un abord gracieux & prévenant, & le fils, dont la gravité repouſſante marquoit plus d'orgueil que de fierté: il ne parloit que l'Eſpagnol, il ne s'habilloit qu'à l'Eſpagnole, il n'étoit acceſſible qu'aux Nobles & dédaignoit les mœurs & les uſages des Flamans. Ces obſervations firent de profondes impreſſions ſur l'eſprit des peuples. (2) Charles s'étoit propoſé de le faire élire Roi des Romains & d'engager Ferdinand à abdiquer, afin d'aſſurer l'Empire à ſa poſtérité; mais le caractere du jeune Prince ne déplut pas moins aux Allemans qu'aux Flamans. Il affecta un ton de hauteur & de ſupériorité, qui indiſpoſa; les Princes du premier rang virent avec dépit, qu'il ſouffroit qu'ils reſtaſſent découverts devant lui. (3)

Son orgueilleuſe gravité déplait.

Il ne plait pas davantage aux Allemans.

Intolérance & perſécutions de Charles. 1550.

Charles ne contribua point à ramener les eſprits en multipliant les édits contre les ſectaires: il prononça la confiſcation des terres des propriétaires condamnés à mort, excluant, contre les loix & les privileges, les parens du rachat: les Juifs relaps que le Roi de Portugal pourſuivoit, trouverent la mort dans ſes Etats; il créa différens tribunaux ſur le modele de l'Inquiſition. (4) La publication, la vente & le débit des livres compris dans l'*Index* d'Augsbourg, les aſſemblées ſecretes, les diſputes ſur les matieres de controverſe y étoient punis de mort: on tranchoit la tête aux hommes & les femmes étoient enterrées vivantes. Les accuſés d'héréſie étoient condamnés aux mêmes peines que les ſéditieux, ennemis de la religion & de l'Etat & perturbateurs du repos public. (5) L'Empereur avoit nommé Grand Inquiſiteur Tapper d'Enkhuiſen, qui mit en uſage, les plus affreuſes tortures pour arracher le ſecret de ceux qui lui paroiſſoient ſuſpects. Les empriſonnemens & les ſupplices commencerent par les Anabaptiſtes. Le Magiſtrat d'Anvers fit les plus fortes repréſentations ſur une perſécution ſi oppoſée à l'ancien gouvernement, & qui s'étendant ſur les étrangers, anéantiſſoit le commerce. (6) Viglius, Préſident du Conſeil, voulut excuſer l'édit & s'attira la haine publique. Marie, qui ſentit la juſtice des remontrances & qui prévoyoit les ſuites de cette intolérance, pria l'Empereur de modérer la rigueur de l'Edit; mais il ſe contenta de ſubſtituer les mots de Juges Eccléſiaſtiques à celui d'*Inquiſiteurs*, & ce léger changement calma les eſprits.

Un Grand Inquiſiteur établi dans les Pays-bas.

Il ſubſtitue au mot d'Inquiſiteurs ceux de Juges Eccléſiaſtiques.

Henri II, maître de Metz, Toul & Verdun. 1552. Les François déſolent les côtes des Pays-bas.

Cependant le Roi de France s'étoit rendu maître de Toul, de Verdun & de Metz; ſes armateurs déſoloient les côtes des Pays-bas; la Garde croiſoit avec cinq vaiſſeaux aux bouches du Vlie; cinq autres fermoient le paſſage de Schagen, & une autre eſcadre de même nombre parcouroit les mers du Nord. Ces eſcadres réunies rencontrerent vingt-quatre vaiſſeaux qui paſſoient en Eſpagne; quinze furent pris & le reſte diſperſé. (7) La France ne fut point compriſe dans le traité de Paſſaw (8) & la Gouvernante qui avoit tout à craindre de cette Puiſſance, promit d'armer pour protéger la pêche, ſi les Etats

(1) Mieris Princes des Pays-bas, T. III. (2) Watſon, Hiſt. de Philipp. II, T. I. L. I. (3) Idem. Ibid. (4) Repert. des plac. de Holl. (5) Idem. Sleid. L. XXII. (6) Brandt Hiſt. de la Refor. T. I. (7) Guich. de reb Belg. Velius Deſcrip. de Hoorn, Voyez pour les autres évenemens de ce tems. Hiſt. d'Eſp. Tom 29. p. 37. Hiſt. de France, Tom. 31, p. [illegible] et ſuiv. & Hiſt. d'Allemagne Tom. 40. p. 433 &c. (8) Idem. Ibid.

Etats consentoient qu'elle levât un florin par chaque tonneau de hareng. Les pêcheurs si souvent trompés par les promesses du gouvernement, aimerent mieux renoncer, pour cette année, à la pêche. Les François avoient arrêté les vaisseaux des Pays-bas; la Gouvernante usa de représailles. Elle ordonna aux François de sortir dans vingt-quatre heures de ses Etats, & fit publier une déclaration de guerre. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

La guerre continue avec la France.

Le Stadhouder représenta aux Etats la nécessité de bâtir des forts & de construire des vaisseaux: on lui répondit que la précaution étoit trop tardive & que l'armement de la flotte regardoit la totalité des Pays-bas: ils consentirent au transport des munitions & à un droit de deux pour cent sur la sortie des marchandises: ils délivrerent une commission à van Rossen pour faire des levées. (2) La défense de la patrie étoit l'objet direct de cette dépense: mais l'Italie menacée par Dragut & la Hongrie attaquée par Soliman, occasionnerent une pétition de deux cens mille florins. Elle excédoit de moitié celle que Charles faisoit au Brabant, tandis que la Hollande & la Zélande ne supportoient ordinairement que le tiers; d'ailleurs on la faisoit dans un tems où la province avoit besoin de fonds pour sa propre défense. Les députés objectoient encore d'autres raisons pour obtenir une diminution; mais ils ne purent y parvenir & il fallut imposer six sols sur chaque feu: les villes payerent pour ceux qui n'étoient point en état. (3) On créa des rentes perpétuelles & viageres, qui donnerent lieu à de nouveaux débats. Montmorency avoit pénétré dans le Luxembourg; il se présenta devant Strasbourg; les habitans supplierent Henri de se retirer; il se rendit à la priere des Suisses, qui intercéderent pour cette ville. Van Rossen ravageoit la Champagne, & le Comte de Roeulx parcouroit la Picardie, le fer & la flamme à la main.

Pêche de Hollande interrompue.

Embarras de la Hollande.

Pétition.

Les François maîtres du Luxembourg.

La Champagne & la Picardie ravagées.

Les Hollandois avoient fait tous leurs efforts pour assurer leur pêche, mais les François leur ayant enlevé cinquante buses, quatre vaisseaux les menaçoient encore d'une descente & les Etats s'épuisoient pour la défense du pays; au milieu de ces inquiétudes Charles demandoit de l'argent, il taxa la Hollande à trois cens mille florins & les autres provinces à proportion & peu de tems après, elle paya encore deux cens mille florins comptant. Malgré les guerres continuelles & les pétitions multipliées, l'augmentation des richesses se faisoit sentir en Hollande. Charles & la Gouvernante en abusoient: l'un demanda au mois de Mars, deux cens mille florins, & l'autre une pareille somme au mois d'Août. Quoique la guerre gênât le commerce & autorisât les plaintes des Etats, les négocians avoient la ressource des sauf-conduits & de la contrebande: il est vrai que les villes maritimes étoient dans l'opulence, tandis que les manufactures languissoient dans les autres. Un autre sujet de plainte étoit l'infraction du privilege de *non evocando*. Les Hollandois avoient leurs juges & l'on ne pouvoit citer un citoyen accusé devant des juges étrangers, le seul crime de Leze-Majesté excepté. Lors de l'établissement du tribunal ecclésiastique, parmi les victimes que l'Inquisiteur Tapper immola cette année, on distingua Willemzoon Merula, curé de

Prises de vaisseaux Hollandois.

1553. Pétitions de Charles.

1554. Petitions.

Plaintes & réclamations des priviléges.

(1) Repert des Placards de Holl. (2) Nouv. Chron. de Brabant. (3) Velius Descript. de Hoorn.

Heemvliet, que son âge & ses mœurs faisoient respecter du peuple: il fut condamné à être brûlé, (1) & il expira sur le bucher avant qu'on ne l'allumât.

Victime du fanatisme.

La Gouvernante veut s'emparer des titres originaux des privileges.

Les Etats s'étoient souvent plaints des infractions faites aux privileges; les titres de ces privileges appellés manifestes, avoient été longtems dispersés dans les chartiers de différentes villes. Le Grand-Pensionnaire, par ordre des Etats, les avoit rassemblés & déposés dans la chambre des Comptes de la Haye; la Gouvernante avoit déja fait des démarches pour s'en emparer: elle les demanda encore: les Etats ordonnerent au Greffier d'en fournir des copies & lui défendirent de se dessaisir des originaux. (2).

Les François ravagent l'Artois, s'emparent de Marienbourg, Bouvines, Dinant.

Henri avoit assemblé une nombreuse armée sur les frontieres des Pays-bas: il en détacha une partie pour ravager l'Artois: le reste s'avança sous les ordres du Connétable de Montmorency, vers les provinces de Liege & du Hainaut, par la forêt des Ardennes. Le Maréchal de St. André détaché par le Connétable, prit Marienbourg, place que la Gouvernante avoit bien fortifiée. Henri se mit à la tête de son armée & investit Bouvines, qu'il emporta d'assaut; il s'empara de Dinant; (3) mais Emmanuel Philibert de Savoye, ayant rassemblé les Impériaux, obligea les François de regagner les frontieres: ils ravagerent tout sur leur route & brûlerent les places ouvertes. Ils investirent Renti, que Charles voulut sauver, sans en venir à une bataille; mais la dispute d'un poste occupé par le Duc de Guise engagea une affaire générale, & après un combat opiniâtre & meurtrier, les Impériaux furent repoussés & perdirent le poste; mais l'Empereur resta dans son camp, quoiqu'il eût perdu beaucoup de monde. Les François, qui manquoient de provisions, se retirerent. (4) Charles entra dans la Picardie, où par représailles des ravages que les François avoient faits dans l'Artois & le Hainaut, il porta le feu: mais de part & d'autre tout se borna à des dévastations. (5)

Affaire de Renti.

Charles ravage la Picardie.

Intrigues de Charles.

La victoire de Marciano, la réduction de Sienne, consolerent Charles des mauvais succès du Duc d'Albe en Piemont; mais n'ayant pas assez de forces pour entreprendre rien de considérable en France, il eut recours à l'intrigue. Les François rendoient les approches de Metz redoutables à Charles. Il tenta le Pere Léonard, gardien des cordeliers, par la promesse de l'Evêché: (6) ce moine, que le Duc de Guise & Vieilleville aimoient beaucoup & qui pendant le siege avoit rendu des services importans au premier, se dévoua à l'Empereur. Il devoit entrer dans Metz quantité de provisions pour le chapitre général qui devoit s'y tenir; le Pere Léonard profita de la circonstance, fit passer des munitions de guerre, & des soldats en habit de cordeliers. Les religieux étoient du complot, & logerent les soldats dans le couvent. Le Gouverneur de Thionville devoit tenter une escalade de nuit, & en même tems que la garnison seroit occupée à le repousser, les moines devoient mettre le feu dans différens quartiers de la ville, & les soldats sortir du couvent & attaquer la garnison par derriere.

Il engage les cordeliers de Metz à lui livrer la ville.

(1) Brandt Hist. de la Réform. T. I. (2) Riemer Descr. de la Haye, T. I. (3) Daniel Hist. de Fr. T. VI. De Thou, L. XIII. (4) Dan. ubi supr. Ant di Vera Vita Car. V. (5) Robertf. Hist. de Charles V. T. VI. L. XI. (6) Pont. Heut. rer. Austr. L. XIII. Bellefor. L. VI.

Le jour même de l'exécution, Vieilleville qui avoit remplacé le Duc de Guise, fut informé par un espion qu'il tenoit à Thionville, que les cordeliers de Metz avoient des conférences secretes avec le Gouverneur, & que celui-ci se préparoit à quelque expédition importante. Aussitôt Vieilleville se transporte au couvent, découvre des soldats sous l'habit de moines, & leur arrache le secret de la conspiration. Léonard étoit à Thionville; il revient, on l'arrête, & il dévoile tout. Vieilleville, avec une partie de la garnison, se met en embuscade, & taille en pieces les Impériaux au nombre de quatre mille. Le Pere Léonard & vingt cordeliers furent condamnés à mort: les jeunes désespérés d'avoir été séduits tuerent le Gardien & accablerent de coups les quatre plus vieux. On fit grace aux six plus jeunes. (1)

Hist. de Hollande. 1482-1555.

Le complot est découvert & mis à profit.

Bientôt après, une escadre Françoise de dix-neuf vaisseaux & de six frégates, ayant rencontré entre Douvres & Calais vingt-deux bâtimens Hollandois revenant d'Espagne, vint à l'abordage. Le combat fut terrible; six vaisseaux François furent brûlés & un coulé à fond; il y en eut aussi du côté des Hollandois six brûlés. On n'a jamais pu savoir si les François mirent le feu aux vaisseaux Hollandois, ou si les Hollandois, voyant qu'ils ne pouvoient échapper, envelopperent le vainqueur dans leur perte. On prétend que les équipages de ces vaisseaux s'étant jettés à la mer furent sauvés par cinq vaisseaux Hollandois; mais que les François étant en plus grand nombre que les Hollandois, s'en rendirent maîtres & les menerent à Dieppe avec les cinq vaisseaux. (2)

1555.

Combat remarquable entre les François & les Hollandois.

La guerre continuoit en France & dans les Pays-bas. Charles avoit fortifié Hesdin: malgré le blocus, les François avoient fait entrer un convoi dans Marienbourg; mais tout se borna à quelques hostilités. (3) La peste qui s'étoit déclarée dans le camp de l'Empereur, obligea le Duc de Nevers de s'éloigner, & Charles d'envoyer ses troupes en quartier d'hiver. Le fameux Martin van *ou de* Rossen fut attaqué de cette maladie, qui mit fin à sa belle carriere. Il avoit servi pour & contre l'Empereur, également redoutable dans l'un & l'autre parti. Il mourut à Anvers, il ne laissa qu'une fille; elle étoit muette, & l'on assure qu'un effort qu'elle fit dans la discussion de ses intérêts, lui fit trouver la parole. (4) La Hollande étoit épuisée; une taxe sur les cheminées excita des murmures parmi le peuple; les manufactures languissoient: dans ces circonstances, la Gouvernante fit une troisieme pétition de deux cens mille florins, & malgré les remontrances les plus touchantes, il fallut donner son consentement. A cette époque se fit en Hollande le premier établissement des fermes, à cause des frais de perception & de l'avidité des receveurs, qui tournoient à leur profit une partie du produit de l'entrée des bieres.

Continuation de la guerre entre la France & les Pays-bas.

Mort du brave van Rossen.

Epuisement de la Hollande.

Petition.

Etablissement des fermes.

Quoiqu'on ait vu ailleurs l'histoire de l'abdication de Charles, (5) comme cette scene étonnante se passa dans les Pays-bas, nous croyons devoir en parler encore. L'Europe fut dans la plus grande surprise de la résolution d'un

Abdication de Charles.

(1) Robertson Hist. de Charles V. T. VI. L. II. (2) Velius Descr. de Hoorn. Pont. Heut. rerum. Austr. L. XIII. (3) Daniel & Mez. Hist. de France, Regne de Henri II. (4) Sligtenb. Hist. de Gueldres. (5) Voyez notre Tom. 29. p. 41. &c. Tom. 40 p. 447.

Sect. V. Hist. de Hollande. 1482-1555.

Prince qui avoit toujours été dominé de la passion du pouvoir; mais Charles couvert de gloire, réunissant sur sa tête des domaines immenses, sentit que ses fréquens accès de goutte, en affoiblissant ses organes, influoient sur son génie, & lui laissoient peu de tems pour vaquer à ses affaires; il craignoit que la fin de son regne ne répondît point au commencement; & peut-être même le caractere sombre & ambitieux de Philippe, qui pouvoit faire craindre à son pere d'être obligé d'en venir à une rupture ouverte, le détermina-t-il. (1) L'Empereur avoit convoqué les Etats pour le 25 d'Octobre: il avoit rappellé Philippe d'Angleterre, dont le séjour lui étoit devenu insupportable. (2) Charles siegea aux Etats sur son trône, entre son fils, Eléonore Douairiere de France, & Marie Reine de Hongrie, ses sœurs, Maximilien Roi de Boheme & Emmanuel Philibert Duc de Savoye. Derriere lui étoient les Grands d'Espagne, les Princes de l'Empire & les Chevaliers de la Toison: le pouvoir des Députés s'étendoit à recevoir la cession au profit de Philippe. Charles ôta de son cou, le Grand Cordon de la Toison, qu'il passa à celui de son fils & le créa Grand-maître; il l'embrassa & lui recommanda de regarder les Chevaliers de cet Ordre, comme les plus fermes soutiens de son pouvoir & de sa gloire.

Cession des Pays-bas.

Philibert de Bruxelles, Président du Conseil, expliqua ensuite les intentions de l'Empereur, & lut l'acte de résignation, par lequel ce Prince abandonnoit à Philippe, son fils, tous ses domaines, sa jurisdiction & son autorité dans les Pays-bas, librement & volontairement; transportant à Philippe l'obéissance que ses sujets lui avoient jurée & les priant d'avoir pour lui la même fidélité. (3) Alors Charles appuyé, à cause de sa foiblesse, sur l'épaule du Prince d'Orange, se leva & prononça un discours, dans lequel il retraça avec dignité & sans ostentation, l'histoire de son regne, de ses conquêtes, de ses voyages sur terre & sur mer, en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie, dans les Pays-bas, en Angleterre, en Afrique. Il ajouta, qu'il n'avoit regné qu'autant qu'il avoit pu faire le bonheur de ses sujets, & qu'au lieu d'un Souverain affoibli sous le poids de l'âge & des infirmités, il leur donnoit un Souverain qui joignoit à la force de la jeunesse, l'expérience & la maturité de l'âge: (4) il demanda pardon des fautes qu'il pouvoit avoir commises pendant une si longue administration. Il se tourna ensuite vers Philippe, qui s'étoit jetté à genoux & qui baisoit sa main: il l'exhorta à aimer ses sujets, à travailler à les rendre heureux; il ne lui demanda que ce témoignage de sa reconnoissance. Il se rassit: toute l'assemblée fondoit en larmes. Philippe alors se leva, & comme il ne parloit pas le Flamand, il pria qu'on permît à Granvelle de parler pour lui. Marie remit à l'Empereur le gouvernement des Pays-bas. Le lendemain Philippe renouvella le serment qu'il avoit prêté lors de son inauguration; celui des députés se fit en la forme ordinaire. (5) Les lettres de cession de l'Empereur furent enrégistrées, à la charge par le nouveau Souverain, d'acquitter les dettes & de remplir les engagemens que Charles avoit contractés pendant son regne.

Enrégistrement des Lettres de Cession.

(1) Wasf. Hist. de Philippe II. L. I.
(2) Robertf. Hist. de Charles V. T. VI. L. XI.
(3) Pont. Heut. rer. Austr. L. XIV.
(4) Robertf. Hist. de Charles V. ubi supr.
(5) Rec. des Placards T. III & IV.

Philippe accepta la donation avec ses charges & conditions. (1) Quelques semaines après l'Empereur, dans une assemblée aussi solemnelle, résigna les Couronnes d'Espagne avec toutes leur dépendances dans l'ancien & le nouveau monde & ne se réserva qu'une pension annuelle de cent mille écus. Il garda encore la Couronne Impériale jusques au 7 Septembre de l'année suivante.

Resignation des Couronnes d'Espagne. 1556.

Nouveaux efforts de Charles pour engager Ferdinand à abdiquer.

Ferdinand refuse.

Charles abdique l'Empire en faveur de son frere.

Depart de Charles pour l'Espagne.

Il arrive à son hermitage.

Charles Quint dans sa retraite.

Charles faisoit de nouvelles tentatives auprès de Ferdinand pour l'engager à résigner ses droits à la Couronne Impériale à Philippe. Il lui offroit en dédommagement, l'investiture de quelques Provinces en Italie, ou dans les Pays-bas, à son choix; mais Ferdinand fut inflexible. Alors Charles abdiqua l'Empire en faveur du Roi des Romains, & chargea Guillaume Prince d'Orange, de lui porter les Ornemens Impériaux, & l'autorisa à présenter au College des Electeurs, l'acte d'abdication. (2) N'ayant plus rien qui le retint, Charles partit pour l'Espagne, aborda à Loredo en Biscaye, & se rendit par terre à Burgos, où Philippe lui fit attendre quelque tems la moitié de la modique pension qu'il s'étoit réservée. Dès qu'il l'eut touchée, il en distribua une partie à ses domestiques & les renvoya. Il ne voulut pas que les Reines qui l'avoient accompagné jusques à Valladolid, l'accompagnassent plus loin, quoiqu'elles desirassent de partager avec lui sa retraite, & qu'elles fissent les plus vives instances de le leur permettre. Il leur fit les adieux les plus tendres & se rendit à son hermitage du couvent de St. Just, dont la situation l'avoit autrefois frappé & où quelque tems avant son abdication, il avoit envoyé un architecte pour y bâtir un appartement, dont il avoit donné le plan. C'est dans cette retraite qu'il passa le reste de ses jours, oubliant sa grandeur passée & cette avidité de pouvoir qui le faisoit aspirer à la Monarchie Universelle; il y vécut tranquille & contemplant du rivage, cette mer où son ambition avoit excité tant de tempêtes.

Ses occupations & ses amusemens.

Il prenoit si peu de part aux événemens politiques qu'il ne daignoit même pas s'en informer. Il cultivoit de ses mains les plantes de son jardin: (3) il n'avoit gardé qu'un petit nombre de domestiques; il avoit banni toute étiquette & goûtoit avec quelques gentilshommes, ses voisins, la douceur de l'égalité. Tantôt il se promenoit à cheval avec un seul domestique; tantôt il s'occupoit de quelque ouvrage de méchanique avec Janellus Turianus, qu'il s'étoit attaché: il mêloit à ces amusemens les exercices de la religion; mais dans les derniers mois, affoibli par de violens accès de goutte, il se livra à toutes les austérités de la vie monastique: il devint timide & superstitieux à force de scrupules. Il voulut célébrer ses funérailles de son vivant; on le mit dans le cercueil, on fit toutes les cérémonies de l'église, & lorsque tout le monde se fut retiré, il sortit de sa biere & rentra dans son appartement: soit que la longueur de la cérémonie l'eût fatigué, soit que cette image de mort eût fait sur son esprit une trop forte impression, une fievre ardente le saisit le lendemain, & il y succomba le 21 Septembre 1558, âgé de 58 ans, 6 mois & 25 jours: (4) il en avoit 55 lorsqu'il abdiqua.

Son affoiblissement.

Sa mort.

Parmi les grandes qualités qui l'ont illustré, celle de connoître les hom-

(1) Strada de Bell. Belg. L. I. (2) Roberts. Hist. de Charles V, T. VI. L. 12.
(3) Sandov. Hist. Car. V. (4) Robertson Hist. de Charles V. T. VI. L. 12.

SECT. V. *Hist.* de Hollande. 1482-1555.

mes & de savoir les employer, fut une des principales: il eut de grands Ministres & de grands Généraux & les avoit choisis lui-même: son génie embrassoit les projets les plus vastes; mais il ne les exécutoit qu'après en avoir combiné les différentes parties: son phlegme & sa prudence ne lui permettoient de rien tenter au hazard; aussi montra-t-il une fermeté qui ne se démentit jamais & qui le rendit supérieur à François I. On lui reproche une ambition outrée, un amour excessif de la gloire, trop peu de délicatesse sur les moyens, employant indistinctement & suivant les besoins, l'artifice, la ruse & la perfidie même; bien inférieur en cela à François son rival. Il voulut gouverner avec un pouvoir absolu & regner despotiquement sur des peuples jaloux de leur liberté; mais plus adroit que son fils, il savoit relâcher à propos les chaînes du despotisme: (1) il manqua de cette adresse à l'égard des Protestans; son *Intérim*, qui étoit une loi de douceur, les multiplia, & la rigueur de ses édits en remplit les Pays-bas. Il eut d'Isabelle, fille d'Emmanuel, Roi de Portugal, Philippe qui lui succéda; Marie qui épousa Maximilien II, fils de Ferdinand; Jeanne, mariée à Jean Prince de Portugal, & Marguerite qui se fit religieuse à Madrid. Parmi plusieurs bâtards & bâtardes qu'il eut de différentes femmes, les plus distinguées furent Jeanne, femme de François-Pierre, Duc de Bresse; Anne, Abbesse de Burgos; Marguerite, femme en premieres nôces, d'Alexandre de Médicis, Duc d'Urbin, & en secondes d'Octave Farnese, Duc de Parme: le plus célebre fut Don Juan, dont Anne Blumberg s'avoua la mere, pour sauver l'honneur d'une grande Princesse. (2)

Son Caractere.

Ses descendans.

SECTION VI.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

Histoire des Provinces Unies, depuis le commencement du Regne de Philippe, jusques au commencement du gouvernement du Duc d'Albe.

PHILIPPE III: *Trentieme Comte.* 1555.

PHILIPPE III dans l'ordre des Comtes de Hollande, & II du nom, dans celui des Rois d'Espagne, faisoit regretter le regne glorieux de Charles son pere: plus passionné que lui pour le pouvoir absolu, il n'avoit ni ses talens, ni son génie, ni la souplesse de son caractere, ni son affabilité, ni l'art de connoître les hommes & de s'en faire aimer. Lorsque Charles abdiqua, il recommanda surtout à son fils, de cultiver l'affection des Flamans & de les gouverner selon leurs loix: il savoit qu'ils étoient moins redevables de la prospérité de leur commerce, à la nature & à la situation de leur pays, qu'à leur industrie & à la forme de leur gouvernement propre à la favoriser. Philippe, élevé dans la fierté des mœurs Espagnoles, austere, sombre, impérieux & dévoué au St. Siege, ne prit pour regles que sa superstition & sa volonté suprême. (3) Il favorisoit les étrangers au préjudice des Flamans, il viola leurs privileges, les persécuta, les opprima & porta les choses au

Caractere de Philippe.

(1) Voyez dans Watson à la suite de l'Histoire de Philippe II, T. IV, l'Apologie du Prince d'Orange. (2) Strad. de Bell. Belg. Dec. I. L. X. (3) Watson Hist. de Philippe II. T. I. L. 3.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

point qu'il falloit, ou que les Pays-bas tombassent dans une langueur funeste & périssent sous le joug du despotisme, ou que la liberté renversât ses oppresseurs: mais elle avoit à combattre contre un colosse de puissance, qui embrassoit une partie de l'univers dans l'un & l'autre monde. Philippe possédoit en Europe, les Royaumes de Castille, d'Arragon & de Navarre, ceux de Naples & de Sicile, le Duché de Milan, la Franche-Comté & les Pays-bas: en Afrique, Oran, le Cap Verd & les isles Canaries: en Asie, les isles de la Sonde, les Philippines & une partie des Moluques: en Amérique, les Empires du Pérou & du Mexique, la Nouvelle Espagne & le Chili, Hispaniola, Cuba & plusieurs autres isles. Il trouvoit dans les mines du Potosi, du Chili & du Mexique, plus de richesses que n'en possédoient alors tous les autres Souverains de l'Europe ensemble. (*) Aucun n'avoit une marine aussi formidable, des troupes mieux disciplinées ni de plus grands généraux. (1) Un pouvoir aussi vaste dans un Prince tel que Philippe, eut pu faire craindre qu'il ne réalisât la chimere de la Monarchie Universelle, qu'on attribue à la Maison d'Autriche, s'il eut joint à son ambition, la prudence de Charles, son pere. *Etendue de ses domaines.*

Philippe, qui vouloit assujettir les Pays-bas à ses vues despotiques, regarda comme un obstacle, le gouvernement doux & pacifique de Marie sa tante; il le donna à Philibert, Duc de Savoye, dont le pere, par attachement à la Maison d'Autriche, s'étoit vu dépouillé de ses Etats par François I. Il confirma le Comte de Beveren dans le Stadhouderat de Hollande, Zélande & Utrecht. (2) Il alla ensuite à Anvers prendre possession de la Grande-Maîtrise de l'Ordre de la Toison & en donna le Collier à plusieurs Seigneurs & entr'autres au célebre Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. Il fit des changemens dans les Tribunaux, & conserva à Viglius, grand partisan de la persécution & de l'intolérance en fait de religion, la place de Président du Grand Conseil, dont il avoit donné la démission. Il nomma plusieurs Seigneurs pour assister au Conseil; mais il ne consultoit que le fanatique Granvelle, Evêque d'Arras, Barlaimont & Viglius. Granvelle, son confident intime, étoit chargé de toutes les affaires qui concernoient la religion & comme toutes les actions & toutes les vues de Philippe, avoient pour but sa dévotion cruelle & superstitieuse, Granvelle avoit sur lui le plus grand ascendant. Ce fut lui qui dissipa les scrupules du Monarque, lorsque par respect pour le St. Pere, il hésitoit de faire la guerre au fougueux Paul IV, qui l'avoit déclaré déchu de la Souveraineté de Naples, pour en investir son neveu. (3) 1556. *Ses vues despotiques. Il crée le Duc de Savoye Régent.* *Son attachement à Granvelle.*

Philippe se disposa à faire demander des subsides aux Etats; il proposa le 150e. de tous les biens fonds & le 50e. de tout le mobilier. Les villes de Hollande chargerent leur Stadhouder de lui faire sentir tout l'odieux de cet impôt, qui non-seulement entraineroit des frais immenses pour l'estimation des biens, mais qui seroit une source de divisions, parce qu'il faudroit recourir aux dépositions des voisins des propriétaires: quant au 50e. du mobi- *Pétition inouïe.*

(*) On assure que Philippe reçut trois millions du Pérou, pendant la guerre de 1557 & 1558 avec la France. (1) Watson Hist. de Philippe II. T. I. L. 3. (2) Guicc. Dis. des Pays-bas. (3) Watson Hist. de Philippe II. T. I. L. 2. De Thou Hist. Univ. supr. Tom. 37. p. 289.

Sect. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

lier, ce feroit expofer les particuliers à faire de faux fermens pour éviter de trop fortes taxes. Le Roi diffimulant le reffentiment de ce refus, changea la nature de fa pétition en 400000 florins, dont il confentit de diftraire le 15e. pour le montant des exemptions accordées au Prince d'Orange, à la Comteffe de Buuren, aux Comtes d'Egmond & de Hoorn, & la pétition fut accordée. (1)

1557-1558. *Difette en Hollande.*

Nous renvoyons le Lecteur à nos Hiftoires d'Efpagne (2) & de France (3) pour les divers évenemens des années 1557 & 1558; mais dès l'année précédente, la difette fe faifoit reffentir en Hollande par le mauvais état de la marine & par l'interruption de la traite des grains. Le tonneau de feigle valoit cent feize florins d'or. Il s'étoit élevé de grands débats au fujet de l'armement, dont la Hollande vouloit que les frais fe prélevaffent fur la généralité. On avoit envoyé chercher des grains dans la Baltique; il falloit affurer le retour des vaiffeaux: les députés offrirent d'en donner dix, fi le Roi vouloit leur accorder vingt cinq mille florins. Philippe, en leur donnant cette fomme, exigea que fur les dix vaiffeaux, ils en fourniffent cinq, & qu'ils fe chargeaffent de les entretenir pendant trois mois: cette condition étoit onéreufe; mais il étoit d'une néceffité indifpenfable de rétablir la traite des bleds & la pêche du hareng. Amfterdam fournit fix vaiffeaux montés par cinq cens hommes, entretenus pendant trois mois, & la Hollande offrit dix-neuf mille florins à prendre dans fa caiffe: on arma quatre bâtimens pour efcorter les bufes. Enfin l'efcadre mit à la voile, & joignit la flotte du Nord, qui ramena l'abondance & fit tomber la cherté. (4)

Philippe qui vouloit avoir à fa difpofition le Connétable & le Maréchal de St. André, prifonniers du Duc de Brunswic qui les avoit envoyés dans fes Etats, offrit cent douze mille livres pour leur rançon & donna au Duc, la Seigneurie de Woerden en engagement. La Comteffe Marguerite avoit juré de ne l'aliéner jamais. C'étoit un privilege cher aux habitans, confirmé par Philippe le Bon, & cette aliénation fut regardée de mauvais œil.

Dettes & Pétitions.

L'épuifement des finances étoit tel, que le peuple ne payoit les impôts qu'à la derniere extrêmité; les dettes étoient immenfes, les intérêts ruineux. Le Roi pour s'acquitter vouloit engager les Etats généraux à fe charger du centieme des biens-fonds & du dixieme fur les meubles. Mais on lui répondit que des guerres étrangeres au pays, ayant occafionné ces dettes, elles regardoient uniquement le Roi. Ce Prince lors du fiege de Calais avoit fait une pétition de vingt-quatre tonnes d'or: les Etats confentirent à la création de cent mille florins de rente, & pour la fûreté des arrérages, il leur abandonna des péages & des dixmes. Au lieu du centieme & du dixieme, il affigna huit tonnes d'or par an, pendant huit années, dont la Hollande devoit fupporter pour fa part cent mille florins. Il y eut des difficultés; mais enfin ces pétitions furent accordées, à condition que les Etats conferveroient la caiffe & feroient la diftribution des deniers, que les troupes étrangeres feroient congédiées & qu'on obferveroit le traité conclu avec l'Empire en 1548.

(1) Hift. gén. des Prov. Unies T. V. L. 13. (2) Tom. 29. ad Ann. (3) Tom. 31. ad id. (4) Hift. gén. des Prov. Unies. T. V. L. 13.

1548. Les Etats de Hollande consentirent encore une levée extraordinaire de trois cens mille florins. (1) Ces choses se passoient après les conquêtes de Philippe en Picardie. La rareté des especes mit beaucoup de lenteur dans la perception, & ce fut ce qui favorisa le projet hardi du Duc de Guise.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Ce Général, renforcé de quelques troupes levées en Allemagne, assiégea & força Thionville à capituler, malgré sa garnison de 1800 hommes. En même tems Thermes, Gouverneur de Calais, ayant rassemblé une armée de 10000 hommes d'infanterie & de 1500 chevaux, pénétra dans la Flandre, détruisit Dunkerque & plusieurs autres villes; il poussa jusques à Niewport, dévastant tout par le fer & la flamme: mais il se trouva arrêté par une armée très supérieure aux ordres du Comte d'Egmond. Thermes se retira sur Gravelines, cherchant à gagner Calais & à éviter le combat; Egmond ne lui en donna pas le tems: il le suivit de si près, qu'il fallut en venir aux mains, & malgré les savantes dispositions de Thermes, après un combat long & opiniâtre, les François furent mis en fuite: 2000 hommes resterent sur le champ de bataille, 3000 furent faits prisonniers: l'artillerie & le butin que Thermes avoit fait dans sa course, demeurerent au vainqueur; Thermes fut blessé lui-même. Alors les troupes du Comte d'Egmond joignirent l'armée du Duc de Savoye, & Philippe se vit en état d'attaquer le Duc de Guise à forces égales. (2)

Prise de Thionville.

Bataille de Gravelines.

Les flottes Angloise & Hollandoise s'étoient réunies & infestoient les côtes de France. La Cour étoit très allarmée pour la Bretagne & la Normandie. Les flottes combinées tenterent en effet une descente au Conquet. Le Baron de Kersimont, à la tête de quelques troupes rassemblées à la hâte, & du Ban & Arriere-ban, tomba sur les Anglois avec tant d'impétuosité, qu'il les força de gagner leurs vaisseaux & de se retirer. (3) La flotte Hollandoise rentra dans ses ports & désarma pour n'être pas chargée de l'entretien. Les Ducs de Savoye & de Guise étoient en présence. On s'attendoit à une bataille sanglante, lorsqu'au lieu d'en venir aux mains, les deux Généraux s'éloignerent en même tems. On ne savoit à quoi attribuer cet évenement imprévu. Mais il est certain que Philippe & Henri craignoient également pour le succès. Des négociations avoient été entamées: Montmorency, jaloux de la grandeur de Guise, avoit fait des ouvertures au Prince d'Orange; on lui avoit permis d'aller à Paris. Henri l'aimoit, il se laissa persuader de consentir à un accommodement. Le Prince d'Orange agissoit de son côté auprès de Philippe. De part & d'autre, des Plénipotentiaires furent envoyés à l'Abbaye de Cercamp, voisine du champ de bataille, & les préliminaires furent la véritable cause de la séparation des armées. (4)

Descente manquée.

Les Plénipotentiaires de Philippe étoient Granvelle, le Prince d'Orange, le Duc d'Albe, Ruy Gomez de Sylva & Viglius: ceux de Henri étoient le Cardinal de Lorraine, le Connétable, le Maréchal de St. André, Morvilliers & l'Aubespine. Marie & le Duc de Savoye avoient aussi envoyé leurs Plénipotentiaires. On assure que la Duchesse de Lorraine étant venue à Peronne, voir Charles son fils, Granvelle qui l'accompagnoit, rencontra le

Négociations.

(1) Hist. gén. des Provinces Unies ubi supr. (2) Watson. T. I. L. II. (3) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. VI. L. XI. (4) Petit Chron. de Holl. T. II.

Cardinal de Lorraine chez le jeune Prince & qu'il leur témoigna son chagrin, „ de voir les deux plus puissans Rois acharnés à se nuire, tandis qu'a-„ vec leurs forces réunies, ils pourroient accabler le Turc & détruire les „ Hérétiques plus pernicieux encore: qu'il s'estimeroit trop heureux s'il „ pouvoit contribuer à terminer leurs querelles; que de son côté, il enga-„ geroit son maître à se lier avec Henri, pour délivrer la France & les „ Pays-bas des Hérétiques." On ajoute que le Cardinal de Lorraine fut flatté de ces ouvertures, & que les deux Prélats entamerent la négociation, dont on fit tout l'honneur à la Duchesse de Lorraine. (1) Les conférences furent interrompues par la mort de Marie, Reine d'Angleterre; mais Elisabeth qui lui succéda, confirma les pouvoirs des Commissaires Anglois.

1559. Philippe perdit en même tems, son épouse & son pere. Les conférences suspendues par ces événemens, furent transférées à Cateau-Cambrésis; mais ce qui retarda la conclusion de la paix, fut l'obstination des Anglois à demander qu'on leur rendît Calais & celle des François à le refuser. Philippe appuyoit les prétentions de la nouvelle Souveraine, d'abord parce que c'étoit pour lui que l'Angleterre avoit pris les armes; en second lieu, par un motif plus intéressant & plus direct: il desiroit & il se flattoit d'épouser Elisabeth: il avoit fait proposer ce mariage par son Ambassadeur à Londres. La Princesse étoit trop éloignée d'y consentir, pour accepter sa proposition; mais elle crut nécessaire de répondre d'une maniere si équivoque & si flatteuse pour que Philippe pût s'y méprendre. Il crut ses espérances si bien fondées, qu'il fit des démarches pour obtenir des dispenses de Rome; mais dès qu'Elisabeth fut affermie sur le trône, elle ne dissimula plus le dessein qu'elle avoit formé de rétablir la Religion Protestante, & dès-lors Philippe conçut qu'il n'avoit plus rien à espérer; il abandonna les intérêts de l'Angleterre, & la Reine voyant qu'elle n'obtiendroit jamais la restitution de Calais, consentit au traité. On mit pour la forme, que Henri rendroit Calais avant l'expiration de la huitieme année, ou qu'il payeroit cinq cens mille écus; (2) mais cet article n'a jamais été exécuté. (*) Le mariage de Don Carlos, Infant d'Espagne, avec Elisabeth fille aînée de Henri II, & celui de Marguerite sa sœur, avec Emmanuel-Philibert de Savoye, furent arrêtés. On fit faire à Henri, en faveur de ces mariages, des sacrifices qu'il n'eut point faits & qu'il reprocha souvent au Connétable. Henri & Philippe s'engagerent mutuellement à maintenir la Religion Catholique.

Philippe aspire à la main d'Elisabeth.

Paix de Cateau-Cambrésis.

Les Ducs d'Albe & d'Arschot, le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond furent envoyés en France, comme garans de l'exécution du traité. Le Prince d'Orange assure que dans une conversation qu'il avoit eue avec le Roi, il découvrit le projet formé d'exterminer les Protestans; projet dont le Duc d'Albe s'étoit réservé l'exécution dans les Pays-bas, & que l'horreur d'un tel dessein

Projet découvert par le Prince d'Orange.

(1) De Thou L. XX, XXII. (2) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. VI. L. 17. Rymer Acta publ. Angl. T. XV. (*) A la paix conclue avec l'Angleterre en 1564, il ne fut pas question de la restitution de Calais: sans doute, dit le Président Haynaut, parce qu'Elisabeth avoit manqué à la condition essentielle, sous laquelle cette ville devoit lui être rendue, de ne rien entreprendre contre la France. Seulement il lui fut payé par forme de compensation, six-vingts mille écus, au lieu de cinq cens mille. — Voyez *Abr. Chron. ann.* 1564.

fit prendre à Guillaume, la résolution de délivrer son pays des Espagnols. (1) Henri n'eut pas le tems de remplir ce barbare engagement: il mourut peu de tems après de la blessure que lui fit Montgomery dans un tournoi, que le Roi donnoit à l'occasion du mariage du Duc de Savoye avec Marguerite. (2) Philippe desiroit de retourner en Espagne, pour s'opposer aux progrès qu'y faisoit le Protestantisme; mais la mort de Henri le retint dans les Pays-bas: il profita de cet intervalle pour y extirper les Protestans & régler d'autres affaires.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Mort de Henri II.

Dès les premieres propositions de paix, il avoit renouvellé sa demande du dixieme & du cinquantieme, & une augmentation de moitié sur le sel & sur les vins, mais avec aussi peu de succès que la premiere fois. Il en marqua son dépit: les Hollandois prierent le Duc de Savoye de s'intéresser pour eux; ils lui firent un présent de dix mille florins. Philippe voulut bien se contenter d'un don gratuit de deux cens cinquante mille florins: il fit encore une pétition de cent vingt-cinq mille florins en avance, de cent vingt-huit mille sur celles qui avoient été accordées: cette pétition consentie, il en fit aussitôt une autre à la Hollande, d'une création de quinze mille florins de rente pour le payement des arrérages dûs aux troupes; mais il trouva de si fortes oppositions qu'il suspendit ses demandes. (3)

Pétitions.

La Hollande, la Zélande & le pays d'Utrecht étoient sans Stadhouder par la mort de Maximilien de Bourgogne, Comte de Beveren, Marquis de Veere & de Flessingen. Le Duc de Savoye rentré dans son pays par le traité de Cateau-Cambrésis, s'étoit démis du Stadhouderat général: les Conseils manquoient d'Officiers. L'Empereur Ferdinand demandoit pour un de ses fils le Gouvernement des dix-sept Provinces: Philippe se seroit bien gardé de le confier à un Prince, qui pouvoit s'y perpétuer par la force des armes. Le vœu de la Nation étoit pour le Prince d'Orange, ou pour le Comte d'Egmond; mais ce vœu même les excluoit du choix de Philippe. Il hésita entre Christine Duchesse de Lorraine, sa cousine, & Marguerite Duchesse de Parme, sa sœur naturelle. La reconnoissance des Flamans qui croyoient devoir aux négociations de Christine, la fin d'une guerre, dont le poids les accabloit, l'auroit préférée à sa concurrente; mais Granvelle & le Duc d'Albe s'étoient déclarés pour Marguerite. Elle l'emporta par d'autres raisons encore. La situation de la Lorraine, trop voisine de la France, rendoit en quelque maniere ses maîtres dépendans de cette Puissance, au lieu que le Duché de Parme étoit entouré des Etats de Philippe: d'ailleurs Alexandre Farnese, fils du Duc & de la Duchesse, élevé à la Cour de Madrid, étoit pour Philippe, un ôtage qui lui répondoit de la fidélité de la Gouvernante. (4)

Marguerite de Parme Gouvernante.

Cette préférence déplut aux Seigneurs. Ils étoient déja très mécontens du Gouvernement. Guillaume n'ignoroit pas que Granvelle avoit décidé le Roi, en lui inspirant des soupçons sur les sollicitations du Prince en faveur de la Duchesse de Lorraine. Quoique Philippe eût témoigné beaucoup de refroi-

(1) Apolog. du Prince d'Orange aux Etats Généraux des Prov. Unies. (2) Hist. gén. des Prov. Unies. Supr. Tom. 31. p. 98. (3) Bentivogl. Relat. L. I. ch. I. (4) Watson Hist. de Philippe II, L. 3.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

Philippe nomme aux Stadhouderats.

diffement envers Guillaume de Naffau, il le nomma néanmoins Stadhouder de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Weft-Frife, de Voorn & de la Brille. On prétend qu'il ne lui donna cette dignité que pour acquitter la parole qu'il en avoit donnée à Charles V, & pour colorer le refus du Gouvernement de Flandre, que le Prince d'Orange follicitoit: il lui donna encore le Gouvernement de Bourgogne, dont il n'exerça jamais les fonctions. (1) Il donna celui de la Flandre & de l'Artois à Lamoral Comte d'Egmond; de la Frife, l'Over-yffel, Groningue & Lingen, à Jean de Ligne, Comte d'Aremberg: à Charles de Brimeu, Comte de Meghen, celui de la Gueldre & du Comté de Zutphen. Il confirma Erneft de Mansfeld dans le Luxembourg: il donna le Gouvernement du Duché de Limbourg à Jean Comte d'Ooft-Frife; celui de Hainaut, Valenciennes & le Cateau-Cambréfis, à Jean Marquis de Berghen; le Gouvernement de Namur, au Baron de Barlaimont; celui de Lille, Douay & Orchies, à Jean de Montmorency, & celui de Tournay à Florent de Montmorency-Montigny. Chaque Stadhouder avoit dans fon Gouvernement le commandement des troupes & l'adminiftration de la juftice conjointement avec les tribunaux, excepté la Flandre & le Brabant, que la Gouvernante régiffoit par elle-même. (2)

Confeils transférés à Bruxelles.

La Ducheffe de Parme fixa fa réfidence à Bruxelles & le Roi y transféra les Confeils, afin qu'elle fût plus à portée de leurs lumieres. Il y en avoit trois. Le Confeil d'Etat veilloit à la fûreté & à la tranquillité des Provinces. Philippe le compofa des plus grands Seigneurs: il nomma pour Confeillers ordinaires le Prince d'Orange; le Comte d'Egmond; Stavelle, Seigneur de Glaïon, l'Evêque d'Arras, Charles de Barlaimont, Préfident du Confeil des finances; Viglius de Zuichem, Préfident du Confeil privé: les Chevaliers de la Toifon d'or, les membres des autres Confeils, & ceux du Grand Confeil de Malines, pouvoient y être appellés par la Gouvernante. (3) Le Confeil privé avoit pour département l'adminiftration de la juftice & de la police: le Confeil ou la Chambre des finances embraffoit la perception & l'emploi des revenus de l'Etat.

Ces Réglemens étoient fages; mais l'ordre le mieux établi ne fe foutient que par l'amour refpectif des fujets & du Prince, & Philippe n'étoit point aimé de fes fujets des Pays-bas; envain avoit-il juré de maintenir leurs privileges; envain proteftoit-il de fon eftime & de fon attachement pour eux: il démentoit fes fermens & fes proteftations par fa conduite: il ne leur témoignoit aucune confiance: tout étoit entre les mains des étrangers; c'étoit l'Evêque d'Arras, Bourguignon, qui dirigeoit toutes les parties de l'adminiftration: il ne confultoit que lui & fes Miniftres Efpagnols, Ruy Gomez de Sylva, le Prince d'Eboli, le féroce Duc d'Albe & le Duc de Feria. Les Flamans les regardoient comme les ennemis de leur Liberté, qui affermiffoient dans l'ame de Philippe, fon penchant au Defpotifme. (4) Granvelle furtout l'excitoit à l'intolérance & à la perfécution des Proteftans, qui formoient le plus grand nombre de la nation. La tyrannie qui s'exerce fur la fortune & fur la vie des citoyens, eft moins infupportable pour un peuple libre, que

(1) Apol. de Guillaume Prince d'Orange. (2) Hift. gén. des Provinces Unies T. V. L. 13. (3) Ann. Belg. T. II. p. II. (4) Watfon Hift. de Philippe II. L. 3.

celle qui veut regner ſur les opinions. Les Seigneurs que Philippe venoit de récompenſer, regardoient leurs dignités comme le prix de leurs ſervices; Guillaume & d'Egmond ſe croyoient & étoient en effet bien au deſſus du Stadhouderat: ils auroient été plus flattés de la confiance du Prince, qui ſe livroit à Granvelle, qu'il ne laiſſoit auprès de Marguerite que pour veiller ſur ſa conduite, & qu'il n'avoit mis à la tête du Conſeil que pour en être l'eſpion & le tyran.

Hiſt. de Hollande. 1555-1567.

Les Provinces étoient remplies de Proteſtans. Le commerce des étrangers; les troupes Suiſſes & Allemandes, que Charles & Philippe y avoient appellées; les perſécutions que les Réformés ſouffroient en France, celles qu'ils avoient eſſuyées en Angleterre ſous le regne de Marie, & qu'ils éprouvoient encore en Allemagne; tout concouroit à augmenter leur nombre dans les Pays-bas. Le zele de Charles pour le maintien de la Religion Catholique, la haine de Philippe contre la Réformation, les livres, les diſputes, la perſécution même, tout ſervoit à accréditer les opinions nouvelles. Cependant, lorſqu'on fit appercevoir Charles que ſon zele aveugle avoit fait expatrier pluſieurs familles, & qu'il ruinoit le commerce des Pays-bas, il le modéra: mais les repréſentations rendoient Philippe plus inexorable. Granvelle lui avoit perſuadé que la douceur étoit un crime en matiere de foi & que la gloire de Dieu ne ſouffroit point de palliatif. Dans ces diſpoſitions il renouvella les Edits & ordonna aux Gouverneurs & aux Magiſtrats de les faire exécuter avec la plus grande ſévérité. Il établit un tribunal ſur le modele de l'Inquiſition, & qui exerça les mêmes cruautés. (1)

Philippe renouvelle les Edits contre les Proteſtans.

Granvelle lui conſeilla d'augmenter le nombre des Evêques & de leur donner ſéance dans les Etats. Ce nombre fut porté de cinq à dix-ſept: cette création étoit une atteinte aux privileges, & une violation du ferment que Philippe avoit fait de conſerver les égliſes & leur juriſdiction dans l'état, où il les avoit trouvées. On regardoit ces Evêques comme de vrais Inquiſiteurs: on diſoit avec raiſon, qu'en augmentant le nombre des Conſeillers, & en admettant les Evêques dans le Conſeil, on réduiſoit à rien l'influence des anciens membres & qu'on donnoit la prépondérance au Clergé. Les Abbés & les Moines ſe plaignoient encore plus que la Nobleſſe. C'étoit de leurs revenus qu'on formoit celui des nouveaux Evêques, & ils étoient obligés de leur donner la préſéance; ce qui anéantiſſoit le crédit des Abbés aux Etats: ils diſoient hautement que cette innovation, contraire aux intentions des fondateurs, étoit encore plus funeſte à l'État qu'à leur ordre. (2) Leurs clameurs, qui d'ailleurs n'étoient pas ſans fondement, prouvoient du moins, que les eccléſiaſtiques & les religieux étoient encore plus ſenſibles à leurs intérêts temporels qu'à ceux de la religion.

Etabliſſement de nouveaux Evêchés.

Réclamations des moines & des abbes.

Un des griefs des Flamans contre Philippe, étoit le ſéjour des troupes Eſpagnoles, qui, quoiqu'en tems de paix, rempliſſoient les provinces. C'étoit une infraction à un privilege très ancien & fort reſpecté dans ce pays, qui s'oppoſoit à l'introduction des troupes étrangeres. Charles l'avoit ſouvent violé; mais ils ſavoient qu'il y étoit forcé par les circonſtances, & que ſon intention n'étoit pas de ſe ſervir de ces troupes pour les opprimer: au lieu

(1) Grotii Ann. L. I. (2) Bentivogl. L. I. Watſon ubi ſupr.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

qu'ils avoient de grandes raisons pour se méfier de celles de son fils. En effet, Sommius étoit chargé de solliciter une bulle pour l'érection des nouvelles Cathédrales & la Gouvernante étoit autorisée à rompre toute délibération contraire à l'acception de la bulle & à faire l'arrêt sur l'avis de Granvelle, de Barlaimont & de Viglius. Les Belges étoient donc bien convaincus, que Philippe ne retenoit les Espagnols que comme les satellites de sa volonté suprême. Il proposa le commandement général de ces troupes au Prince d'Orange, qui lui répondit avec fermeté, que les Flamans auroient inutilement sacrifié leur sang & leurs biens, s'ils demeuroient sous un joug étranger: réponse qui offensa l'humeur altiere du Roi. Ce n'étoit pas seulement l'infraction de leurs privileges (*) qui indisposoit les Belges contre les Es-

(*) Indépendamment des Privileges que les Comtes avoient accordés successivement aux villes, chaque province avoit sa Capitulation; le Souverain, avant d'être reconnu, juroit de ne jamais la violer. Nous rapportons ces Capitulations, afin de n'être point obligés de faire sans cesse observer les infractions de Philippe, & de justifier la conduite des Hollandois. A l'inauguration du Prince dans le Brabant, il renonçoit 1o. à toute violence & s'engageoit à s'opposer à quiconque voudroit en user. 2o. Il promettoit de ne reconnoître dans le Spirituel que l'Archevêque de Cambray. 3o. De n'accorder au Clergé la permission d'acquérir qu'après avoir consulté la Noblesse. 4o. De ne placer dans les charges & les emplois, que des personnes nées dans le pays & en légitime mariage. 5o. De recevoir le serment conjointement avec les Etats. 6o. De ne faire la paix ou la guerre, de ne lever des troupes ou les loger dans le pays, que du consentement des villes. 7o. De se contenter de ses domaines & de n'établir aucun impôt que par la voie de pétition. 8o. De ne point transférer l'assemblée des Etats hors de la Province, sous quelque prétexte ou raison que ce pût être; & les Etats de leur côté renonçoient de s'assembler sans sa convocation. 9o. De ne faire emprisonner personne sans une information en regle devant le Magistrat ordinaire, de n'infliger aucune peine sans un jugement juridique. 10°. De n'accorder la grace d'un meurtrier que du consentement de la partie civile, non plus qu'à celui qui auroit violé les privileges de la province sans l'aveu des Etats. 11o De ne toucher aux monnoyes qu'avec le concours des villes. 12o. „ Le Souverain consentoit enfin qu'en cas de „ contravention à quelques-uns de ces Articles, les Peuples fussent affranchis du serment „ d'obéissance & de fidélité, & rentrassent *ipso facto*, dans leurs libertés & leurs „ droits. ——— Ces Articles étoient regardés comme communs à toutes les Provinces. Mais la Hollande y avoit encore ajouté les articles suivans, qui lui étoient particuliers. 1o. Qu'en cas que la Souveraineté échût à une Princesse, elle ne pourroit se donner un époux que du consentement de la noblesse & des villes. 2o. Que les Etats seroient libres de s'assembler sans attendre la convocation du Prince. 3o. Qu'il ne pourroit expliquer ses volontés que dans la langue nationale. 4o. Qu'il ne pourroit engager ou vendre ses domaines. 5o. Et qu'il seroit tenu de faire ses pétitions en personne & de vive voix. ——— Les Privileges des villes étoient d'ailleurs en très grand nombre. Lorsque les villes abusant des besoins ou de la facilité des Comtes, en avoient obtenu de trop étendus, leurs successeurs les restreignoient dans de justes bornes; ainsi le Grand Privilege accordé par Marie aux Hollandois & Zélandois, fut limité par Philippe II. Il ne laissa qu'aux grandes villes, le droit de créer les Magistrats sans consulter le Prince. Mais tous les Privileges anciens, confirmés successivement par les Comtes, de regne en regne, étoient des loix fondamentales très respectées. Un de ces privileges étoit celui de *non evocando* propre à la Hollande, par lequel on ne pouvoit citer un citoyen accusé devant des juges étrangers, le seul crime de Leze-Majesté excepté. Ce Privilege étoit très gênant pour le tribunal Ecclésiastique; les partisans de l'Inquisition persuaderent à Marie, Gouvernante des Pays bas, de s'emparer des Titres des Privileges: elle n'osa point employer la violence; mais elle en demanda la communication. Les titres originaux ou manifestes avoient été jusques alors dispersés dans différens dépôts, & l'on savoit qu'on avoit cherché à corrompre les gardes de ces trésors. Les Etats donnerent ordre au Grand Pensionnaire de les rassembler & de les déposer dans la Chambre des Comptes de la Haye. La Gouvernante les demanda encore, ainsi qu'on l'a dit plus haut: les Etats ordonnerent à leur Greffier d'en donner des copies, mais en mê-

pagnols; ils se plaignoient de l'orgueil insolent & de la licence effrénée du soldat. Elle fut portée si loin en Zélande, que le peuple refusant de travailler aux digues, disoit qu'il aimoit mieux être submergé par l'océan, que de rester en proie à l'avarice des soldats Espagnols. (1)

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Licence des troupes Espagnoles.

Lorsque Philippe se disposa à quitter les Pays-bas, il assembla les Etats Généraux. Le Prince d'Orange se hâta de partir de France, où il étoit. Deux motifs lui firent accélérer son voyage; la crainte que les Etats ne fussent remplis d'étrangers; & ensuite pour appuyer les Seigneurs qui demandoient le renvoi des troupes Espagnoles. Comme le Roi ne parloit pas le Flamand, il emprunta l'organe de Granvelle. Le Prélat, après avoir parlé des raisons qui rendoient indispensable le départ de Philippe pour l'Espagne, après s'être étendu sur son affection pour les Flamans, & promis d'abréger le plus qu'il pourroit le tems de son absence, exhorta les Etats au maintien de la tranquillité publique, & leur indiqua comme le moyen le plus infaillible, l'extirpation du Protestantisme. (2) Il ajouta, toujours au nom du Roi, qu'il auroit voulu pouvoir débarrasser leurs villes de soldats étrangers & surtout des Allemans, mais que ne pouvant pas les payer avant son départ, quoiqu'il eût dépensé pour cet objet onze cens mille florins, il prioit les Etats de les entretenir, jusques à ce qu'il eût envoyé de nouveaux fonds. Le Pensionnaire répondit par des protestations de respect & d'obéissance, par des témoignages de regret de son départ, & par des complimens vagues, où il ne paroissoit pas que le cœur fût pour beaucoup.

Etats Généraux.

Discours de Granvelle.

Les villes lui présenterent une requête, dans laquelle ils demandoient le renvoi des troupes étrangeres & leur remplacement par des troupes nationales, & en outre que le Conseil ne fut composé que de Flamans. Philippe irrité de ces demandes, prit les noms de ceux qui avoient signé la requête, (3) & dit dans son dépit: *Et moi qui suis Espagnol, voudront-ils bien me souffrir dans leur pays?* Granvelle, au nom du Roi, voulut bien cependant justifier le séjour des Espagnols sur les frontieres, par le voisinage dangereux des François & prouver son affection par la préférence que le Roi avoit donnée pour le Gouvernement, à la Duchesse de Parme sur Don Carlos, son fils. Il protesta que son intention n'avoit jamais été de remplir le Conseil d'Espagnols. Quelques députés oserent parler du véritable objet des allarmes des Pays-bas, l'établissement prochain de l'Inquisition, tribunal au nom seul duquel les Peuples frémissoient, qui, lui dirent-ils, pouvoit convenir à l'Espagne & à l'Italie, mais qui ne pouvoit être que très pernicieux, dans un pays qui n'avoit jamais connu le pouvoir arbitraire: ils finirent par le supplier de modérer la rigueur de ses Edits. Comme il paroissoit inflexible, un de ses Ministres lui représenta qu'il étoit à craindre que tant de sévérité n'excitât des révoltes. Philippe lui répondit „ qu'il aimoit mieux n'être „ pas Roi, que d'avoir des hérétiques pour sujets. " (4)

Requête des villes.

Craintes fondées des Flamans.

Philippe partit bientôt après; il reçut à Middelbourg, le bref d'érection des nouveaux Evêchés; il s'embarqua à Flessingen, le 8 Août: sa flotte

Départ de Philippe.

me tems lui firent les défenses les plus séveres de se dessaisir des originaux, sous quelque prétexte que ce fût. *Voyez Hist. gén. des Provinces Unies L. XII & XIII.*

(1) Watson T. I. L. 3. (2) Bentivogl. ubi supr. Rec. des Plac. T. III.
(3) Metteren. L. I. (4) Watson Hist. de Philippe II. L. 3.

Sect. VI. Hist. de Hollande. 1555-1567.

étoit de quatre-vingt-dix voiles, ſous le commandement du Comte de Hoorn. Il prit terre à Loredo en Biſcaye. A peine fut-il débarqué, qu'une tempête horrible détruiſit une partie de ſa flotte: mille hommes périrent; pluſieurs vaiſſeaux furent ſubmergés: un entr'autres qui portoit de grandes richeſſes, & une collection précieuſe de tableaux, de ſtatues & de chef-d'œuvres des arts, que Charles V avoit raſſemblés en Allemagne, en Italie & dans les Pays-bas. Philippe remercia le ciel de l'avoir conſervé, &, en action de graces, il livra aux flammes pluſieurs Proteſtans de tout état & de tout âge à Seville & à Valladolid. (1) Il eut le barbare plaiſir d'aſſiſter à leur ſupplice avec toute ſa cour, & d'inſulter à leurs ſouffrances, bien convaincu qu'il honoroit la Divinité.

1560. Mariage de Philippe.

Peu de tems après ſon arrivée en Eſpagne, il célébra ſon mariage avec Eliſabeth de France, qui avoit d'abord été deſtinée à l'infortuné Don Carlos, ſon fils. Dans le tems que les Pays-bas faiſoient des réjouiſſances à l'occaſion de ce mariage, les Stadhouders propoſerent une augmentation de mille chevaux dans les troupes nationales, qui n'étoient qu'à deux mille. Les députés demanderent à ce ſujet une convocation des Etats Généraux; mais la Gouvernante la refuſa. On propoſa de mettre à la place de ſix mille hommes de milice, dont les Etats avoient conſenti la levée, mille chevaux & deux mille cinq cens hommes d'infanterie, pour remplacer la garde Eſpagnole ſur les frontieres. Les députés prétendirent que l'entretien des garniſons devoit ſe prendre ſur les pétitions. La Gouvernante preſſoit la concluſion de ces débats; les députés répondirent qu'on ne devoit rien attendre de leur part, qu'après que les troupes Eſpagnoles ſeroient parties. (2) On faiſoit courir le bruit que le Miniſtere temporiſoit pour attendre huit mille Eſpagnols & huit mille Wallons, que le Roi devoit envoyer pour établir l'Inquiſition: on accuſoit la Ducheſſe de Parme d'être dans le complot. La fermentation augmentoit d'un jour à l'autre. Marguerite fut enfin obligée d'envoyer les troupes Eſpagnoles en Zélande, juſques à ce que la flotte qui devoit les ramener fût prête. Elle écrivit à Philippe, qui ayant appris dans ces circonſtances le déſaſtre de ſa flotte détruite par Dragut & Piali, rappella ſes troupes des Pays-bas. Le Penſionnaire van der Goes mourut vers ce tems & fut remplacé par van der Linde, Penſionnaire de Delft; ſes appointemens furent doublés & ceux de tous les Officiers furent augmentés.

Débats pour l'augmentation des troupes nationales.

Départ des troupes Eſpagnoles.

Avant ſon départ pour l'Eſpagne, Philippe avoit chargé Granvelle de l'exécution de la bulle d'érection des Evêchés. Ce Miniſtre rangea les dix-ſept Provinces ſous trois Métropoles. L'Archevêché de Cambray eut pour ſuffragans, St. Omer, Arras, Tournay & Namur: la Métropole de Malines fut compoſée, d'Anvers, de Gand, de Bruges, de Bois-le-Duc, d'Ypres & de Roeremonde; & celle d'Utrecht des Evêchés de Harlem, de Deventer, de Middelbourg, de Leuwarden, de Groningue, & l'on réunit Boulogne à Rheims. Cet arrangement éprouva des oppoſitions de pluſieurs villes. Le Peuple voyoit dans ce grand nombre d'Evêques, des protecteurs de l'établiſſement qu'il redoutoit, & dans ce changement du Gouvernement Eccléſiaſtique, l'avant-coureur du renverſement du Gouvernement Civil & de

Formation des Métropoles.

Oppoſitions.

(1) De Thou L. XXII. (2) Strad. Dec. I. L. III.

de l'établissement du despotisme. Bientôt la liste des Evêques parut: Granvelle avoit l'Archevêché de Malines, avec le titre de Primat des Pays-bas, (1) & son revenu étoit fixé à trois mille ducats: celui des autres Archevêchés n'étoit que de quinze cens. Les mêmes bulles qui fixoient la jurisdiction des Cathédrales, autorisoient Philippe à créer une Université à Douay: Louvain s'opposa vainement à cette création. Ces mêmes bulles réunissoient plusieurs riches Abbayes aux Evêchés pour en former les revenus. Les Chapitres étoient composés de trois théologiens, trois canonistes & trois jurisconsultes, qui devoient résider auprès de l'Evêque. (2)

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Le Peuple murmuroit de ces innovations; les Archevêques de Cologne & de Rheims, formoient des plaintes juridiques; les anciens Evêques voyoient avec chagrin partager leur jurisdiction; les Abbés & les Ordres Religieux réclamoient contre une réunion qui les dépouilloit. Le Comte de Hoorn avertit le Roi de ces mécontentemens, il ne lui dissimula pas les suites qu'ils pouvoient avoir. La promotion de Granvelle au Cardinalat excita de nouveaux murmures. On ne douta plus que Philippe & le Pape ne réunissoient leurs faveurs sur ce Prélat pour augmenter sa puissance. Quelques villes reçurent leurs nouveaux Evêques, plusieurs les rejetterent. La Gouvernante se reposoit de tout sur son Ministre, qui ne songeoit qu'à ses projets ambitieux. Les Seigneurs affectoient au dehors la plus grande indifférence & n'en étoient pas moins indisposés. Les Stadhouders soutenoient en secret le peuple. Le Prince d'Orange, qui prévoyoit les maux dont la patrie étoit menacée, & qui se croyoit, comme il le dit lui-même, (3) obligé par son propre serment, de faire tous ses efforts pour délivrer ses concitoyens de l'oppression d'un tyran, appuyoit secrétement les murmures, surtout pour le départ des troupes. Comme il eut la principale part aux événemens qui rendirent la Liberté à son pays, nous croyons devoir le faire connoître à nos Lecteurs.

Granvelle est fait Cardinal.

1561.

Nous empruntons les propres expressions de l'auteur impartial de l'histoire de Philippe II. (4) „ Le Prince d'Orange, si connu dans l'histoire sous le „ nom de Guillaume I, étoit le représentant de l'ancienne & illustre maison „ de Nassau, issue d'Allemagne. Ses ancêtres, l'un desquels avoit été Em„ pereur, lui avoient laissé de riches possessions dans les Pays-bas, & il „ avoit succédé en 1544, à la Principauté d'Orange, en vertu du testament „ de René de Nassau & de Châlons, son cousin-germain. Depuis cette „ époque l'Empereur (Charles V) le tint toujours près de sa personne, & „ découvrit de bonne heure en lui, tous ces talens extraordinaires qui le „ rendirent dans la suite un des plus illustres personnages de son siecle. Le „ Comte d'Egmond & Guillaume avoient aspiré à la Régence, & quelques „ auteurs attribuent le refus qu'ils firent du commandement des troupes, „ au ressentiment qu'ils eurent de voir leur attente trompée. (5) Le Prince „ d'Orange, après avoir renoncé à ses prétentions personnelles, avoit desiré „ que la Régence fût donnée à la Duchesse de Lorraine, & ce fut une rai-

Particularités concernant le Prince d'Orange.

(1) Miræi Op. Dipl. T. I. L. 2. (2) Bull. Pii IV, ap. Miræ. T. I. (3) Voyez son Apologie, à la suite de Watson. (4) Watson Hist. de Philippe II, T. I. L. 3. Voyez aussi *Leti* Vie de Philippe II. (5) Ferreras T. IX. Grotius.

SECT VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

Raison de l'aversion de Philippe pour Guillaume.

„ son de plus pour Philippe & ses Ministres de nommer à cette place, la „ Duchesse de Parme. Non contens de le traverser en ceci, ils traverserent „ la négociation d'un mariage qu'il traitoit avec une des Princesses de Lorraine, & qu'il avoit l'espoir de faire réussir; sous le prétexte (disoit-on,) „ qu'une alliance si étroite avec une famille puissante, augmenteroit trop un „ pouvoir qui ne pouvoit être que dangereux dans des mains si suspectes. — „ Il ne paroît cependant pas qu'avant l'assemblée des Etats, Philippe eut „ aucune raison sérieuse de se plaindre de la conduite de Guillaume; on ne „ trouve dans les historiens qu'une seule circonstance qui pût motiver ses „ soupçons; c'est lorsqu'ayant découvert le projet concerté entre le Roi „ d'Espagne & celui de France, pour la destruction du parti Protestant, il „ en avertit ceux de ses amis des Pays-bas, qui avoient embrassé la Religion „ Réformée. Dès ce moment le Roi cessa de le traiter avec confiance. (1) — „ Une raison plus satisfaisante de l'éloignement de Philippe pour le Prince „ d'Orange, est la jalousie de Granvelle & des Ministres Espagnols. Dès sa „ plus tendre jeunesse, Guillaume avoit été le favori principal du dernier „ Empereur, qui lui donna en toute occasion, des preuves distinguées de „ son attachement. Charles l'admettoit à ses conseils les plus secrets & avoit „ avoué plusieurs fois, que le Prince, à peine dans l'âge de l'adolescence, „ lui avoit souvent suggeré des expédiens très utiles."

„ Guillaume étoit dans sa vingt-troisieme année, lorsque Charles abdiqua; „ cependant il avoit déja reçu plusieurs preuves publiques de l'estime de „ l'Empereur. Sans parler du choix qu'il fit du Prince d'Orange, pour „ l'assister dans cette auguste assemblée, où il résigna sa Souveraineté entre „ les mains de son fils, ou de la préférence qu'il lui donna sur tous les autres courtisans, pour porter la Couronne Impériale à son frere Ferdinand, il lui avoit donné le commandement en chef de son armée, en „ l'absence du Duc de Savoye. Envain lui représenta-t-on qu'il étoit imprudent d'opposer un jeune homme de vingt-deux ans, à des Généraux „ François consommés, tels que le Duc de Nevers & l'Amiral de Coligny; „ Charles persista dans son choix, & n'eut pas lieu de s'en répentir dans la „ suite; puisque non seulement les troupes Espagnoles ne reçurent pas sous „ les ordres de Guillaume, le moindre échec; mais encore que ce Prince „ fortifia Charlemont & Philippeville, & couvrit ainsi la frontiere des Pays-bas contre les vigoureux efforts des ennemis. Cet extrême attachement „ que Guillaume avoit inspiré à l'Empereur, fut la véritable cause de la „ froideur que Philippe lui témoigna. Granvelle & les Ministres Espagnols, „ jaloux de sa grandeur naissante, entretinrent l'aversion du Roi, exciterent „ sa méfiance, & ne manquerent aucune occasion de peindre avec des couleurs odieuses, le caractere & les projets de leur rival. Philippe fut confirmé dans ses soupçons par le refus que Guillaume fit du commandement „ de ses troupes; & par la même raison le Comte d'Egmont lui parut, aussi „ bien que le premier, un obstacle à ses projets despotiques. —— Il ne „ voulut cependant point les aigrir encore. Il les laissa en possession des „ différens Gouvernemens, dont ils étoient pourvus, & ne leur interdit point

(1) Bentivogl. p. C. De Thou T. I, L. 22, Sect. 10.

„ l'entrée du Conseil d'Etat. Il sentoit que leur mérite leur donnoit un „ droit réel à ces places & à ces honneurs : il savoit ce que ces chefs de la „ Noblesse Flamande pouvoient sur le peuple, & ne pouvoit pas se dégui- „ ser à lui-même qu'ils n'étoient coupables d'aucun crime qui pût l'autoriser „ à les priver de leurs emplois; puisque lors même que leur conduite lui „ avoit déplu davantage, ils n'avoient usé que de ces droits que les loix fon- „ damentales donnoient à tout habitant des Pays-bas. —— Mais, quoique „ Philippe ne jugeât pas à propos de les dépouiller de leurs places, il ré- „ solut fermement de leur ôter le pouvoir de nuire à l'exécution de ses „ desseins."

Son caractere.

„ Guillaume," ajoutent les historiens des Provinces-Unies, (1) „ joignoit „ aux avantages de la fortune, les dons de la nature qui font les destructeurs „ & les fondateurs des Empires, un génie profond, un jugement solide, „ une grande mémoire, un courage inébranlable. Il possédoit l'art de gagner „ les hommes d'autant plus sûrement, que naturellement froid & silencieux, „ ses moindres ouvertures avoient l'air de l'estime & de la confiance. Il étoit „ doué d'une dextérité singuliere dans la conduite des affaires & rien n'é- „ chappoit à sa vigilance ; sa sagacité lui faisoit deviner les desseins de ses „ ennemis & les évenemens. Il savoit se concilier les peuples par une affa- „ bilité séduisante, une éloquence naturelle, & l'ostentation adroite d'un „ zele qui n'avoit que le bien public pour objet. Eloigné de l'avarice & „ de la cruauté, nous le verrons mourir Pere de la Patrie, victime de sa „ Religion, & fondateur d'une puissante République."

Mécontentement du Comte d'Egmond.

Le Comte d'Egmond, illustre par les victoires de St. Quentin & de Gravelines, fier d'une naissance qui remontoit aux anciens Ducs de Gueldres, venoit d'être indignement trompé par le Cardinal de Granvelle. Le Bailliage de Hesdin étoit vacant; Egmond en qualité de Stadhouder, devoit présenter trois sujets, sur lesquels le Roi choisissoit celui qu'il vouloit nommer. Granvelle pria le Comte d'en ajouter un quatrieme, contre l'usage, l'assurant que ce seroit sans conséquence & uniquement afin que son protégé prît date pour la premiere place vacante: Egmond le crut; mais le Ministre tout-puissant auprès de Philippe, fit nommer le surnuméraire au préjudice des vrais compétiteurs. Egmond & le Prince d'Orange étoient brouillés: Guillaume ayant appris le mécontentement du Stadhouder, oublia tout, alla au devant de lui & ils s'unirent pour la cause commune.

Députation au sujet des Evêques.

Les villes représenterent à Marguerite, combien l'établissement des Evêques seroit funeste au commerce, en ce qu'il gêneroit cette liberté de conscience dont les commerçans étrangers avoient joui de tout tems: la Gouvernante renvoya les députés à Philippe, qui leur accorda un sursis jusques à son arrivée. (2) Roeremonde, Deventer, Leuwarden & Groningue refuserent l'entrée aux Prélats; Malines & Bois-le-Duc ne la leur accorderent que comme à des voyageurs & ne leur permirent aucunes fonctions: Utrecht, Harlem & Middelbourg les reçurent. (3) La requête des Abbés & des Religieux fut rejettée. On leur répondit que le but de l'érection des nouvelles

Accueil qu'on leur fait.

(1) Hist. gén. des Prov. Unies T. V. L. 13. (2) Metteren L. II. (3) Boxhorn sur Reigersb. T. I.

Sect. VI. *Hist. de Hollande.* 1555-1567.

Cathédrales étoit de soutenir l'Eglise & la Foi, „ *contre les audacieux qui* „ *osoient attaquer l'une & l'autre.* " (1) Cette réponse, qui manifestoit les vues de la Cour, acheva d'irriter les esprits: des libelles se répandirent: les *Rederykers* (2) inonderent le public de chansons & de satyres contre les persécuteurs & les ecclésiastiques. Granvelle étoit l'objet de leurs plaisanteries & les Reformés celui de leurs éloges. Ils jouoient les Prélats dans leurs farces grossieres, que malgré les ordres de la Cour on imprimoit sans l'approbation des Censeurs, & malgré la cruauté des supplices qui ne discontinuoient pas. Les Protestans tenoient des assemblées nocturnes; à Valenciennes on arracha deux Ministres aux satellites qui les conduisoient au bucher.

Libelles.

Marguerite, qui dans le fond n'approuvoit pas cet excès de sévérité, se trouva fort embarrassée par l'ordre qu'elle reçut de Philippe d'exécuter les édits à la rigueur. Elle dépêcha en Espagne le Baron de Montigny, pour représenter au Roi, le danger d'une révolution prochaine, le besoin qu'elle avoit d'hommes & d'argent dans des circonstances, où l'aversion du peuple pour l'Inquisition, & le mécontentement de tous les ordres, sembloient annoncer la guerre civile. Elle avoit demandé soixante mille florins en deux termes & une augmentation sur la pétition ordinaire. L'augmentation avoit été consentie, à condition qu'au lieu de soixante mille florins, la constitution seroit portée à cent mille pour le compte du Roi; mais cette demande faite au commencement de l'année, ne passa qu'au mois d'Août. Le retour de Montigny ne porta aucun adoucissement à la situation où se trouvoient les Provinces. Il publia que le Roi n'avoit fait aucun cas de ses remontrances. Les Seigneurs firent éclater leurs plaintes contre Granvelle. Il avoit dit que la Noblesse Flamande n'étoit qu'un assemblage de prodigues & de fols: quelques jours après, dans un repas, où se trouvoient le Prince d'Orange, Montigny, les Comtes d'Egmond & de Bauren, ces Seigneurs imaginerent de tourner la chose en plaisanterie. Egmond habilla ses gens de drap d'or, & leur donna des bonnets garnis de grelots, tels que les peintres en donnent à la folie, excepté qu'ils étoient en forme de mître. La Gouvernante l'ayant prié de supprimer ce genre de bonnets, Egmond leur substitua des faisceaux de fleches en broderie, pour marquer l'union des Nobles. (3)

Représentations de la Gouvernante au Roi.

1562. *Peu de cas qu'il en fait.*

La guerre civile allumée par le fanatisme & l'ambition, désoloit la France. Le massacre de Vassi avoit été suivi de la prise de Rouen, de Mons, d'Angers, de Vendôme, de la Charité, de Poitiers, du Pont de Cé, de Baugency, de Châlons, de Macon, d'Angoulême, de Romans, de plusieurs places en Provence & dans le Languedoc, par le Prince de Condé & l'Amiral de Châtillon, chefs des Huguenots. Dans le cours de ces hostilités, la ville d'Orange fut prise par Serbelloni, qui servoit le parti contraire & qui passa les habitans, tous Protestans, au fil de l'épée (4) Philippe avoit demandé à l'Italie & aux Pays-bas, des secours contre les Réformés de France, & la Duchesse de Parme avoit ordre d'envoyer deux mille hommes; mais

Guerre civile de France.

(1) Boxh. sur Reigersb. T I. (2) Poëtes du Tems, comme les anciens *Troubadours* François. (3) Le Clerc Hist. des Prov. Unies T. I. (4) De Thou. L. XXIX, XXXI. Supr. Tom. 31. p. 104. & suiv.

le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond, qui croyoient ces troupes plus nécessaires dans le pays, s'opposérent à leur départ. Elisabeth Reine d'Angleterre ayant promis des secours au Prince de Condé, Marguerite prohiba l'entrée des draps Anglois. Cette prohibition fut également funeste à l'Angleterre & à la Hollande; aussi Philippe & Elisabeth, après quelques négociations, rétablirent-ils la liberté du commerce, conformément au Grand Traité. (1)

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Commerce interrompu & retabli.

Cependant les troubles augmentoient dans les Pays-bas. Il y eut des assemblées à la Cour de Marguerite; il s'en tint chez le Prince d'Orange: Marguerite fit des pétitions, qui furent refusées. Le Prince lui demanda en plein Conseil la convocation des Etats généraux, pour remédier aux maux qui affligeoient les Provinces. Granvelle, qui avoit tout lieu de craindre l'influence que Guillaume auroit sur cette assemblée, persuada à la Duchesse „ que cette convocation lui seroit préjudiciable & qu'on ne manqueroit pas „ d'y porter atteinte aux droits de la Couronne: qu'il falloit rejetter dans „ tous les cas, la proposition du Prince d'Orange, mais surtout dans cette „ circonstance, parce que les Abbés indignés de la diminution de leurs re„ venus, la Noblesse du second ordre & les Députés des villes, séduits par „ Guillaume & par les autres Seigneurs, ne manqueroient pas d'emporter „ tous les suffrages. " (2) Ces raisons furent envoyées à Philippe, qui les approuva & donna de nouveaux ordres à la Gouvernante de faire exécuter ses édits, avec la plus grande sévérité. Le Prince d'Orange & les autres Seigneurs, bien persuadés que Philippe ne permettroit jamais une assemblée, où la Nation étoit en droit de discuter ses intérêts, voyant les victimes du fanatisme lasser le fer des bourreaux, Granvelle cherchant à persuader au Souverain que la négligence des Gouverneurs des Provinces, multiplioit les sectaires, prirent le parti de s'adresser à Philippe même. Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond & de Hoorn écrivirent au Roi, que le seul moyen de ramener la tranquillité publique, étoit de rappeller Granvelle, dont le despotisme l'avoit rendu l'objet de la haine universelle; qui n'apportant au Conseil que des résolutions prises dans son cabinet, abusoit de son crédit pour se rendre maître des delibérations; qu'il leur étoit impossible de servir utilement le Roi & le Peuple, tant qu'un Ministre si coupable auroit un pouvoir aussi illimité; que son rappel leur laisseroit le pouvoir de soutenir l'autorité Royale & maintenir la pureté de la foi Catholique. (3)

Troubles.

1563.

Les Seigneurs écrivent au Roi.

Philippe répondit avec beaucoup de modération; mais il s'excusa sur le rappel de Granvelle, n'étant pas dans l'usage de renvoyer ses Ministres sur les plaintes de leurs ennemis, sans leur donner la liberté de se justifier; il les engageoit à prouver leurs accusations, & s'ils ne vouloient point le faire par écrit, d'envoyer l'un d'eux à Madrid. Les Seigneurs & le Prince d'Orange, mal satisfaits de cette réponse, écrivirent une seconde lettre, dans laquelle ils témoignoient leur surprise, du peu d'égards que le Roi avoit pour leurs représentations: qu'ils ne lui avoient point écrit comme accusateurs de Granvelle, mais comme étant obligés par leurs emplois, de l'informer de tout

Réponse de Philippe.

Seconde lettre.

(1) Rapin Thoyras Hist. d'Angl. T. VI, L. 17. (2) Watson Hist. de Philippe II. T. I. L. 7. (3) Idem. Ibid.

Sect. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

ce qui intéressoit ses Etats; qu'ils n'avoient jamais songé à demander la perte de Granvelle; qu'ils verroient avec joye sa fortune & sa prospérité, ailleurs que dans les Pays-bas; que le Roi pouvoit l'employer plus utilement dans quelqu'autre de ses Etats; qu'il ne connoissoit pas assez le caractere des Flamans pour les gouverner; qu'ils ne se seroient pas attendus qu'on les crût propres au rôle de délateurs; que d'ailleurs ils n'aimoient pas assez le Cardinal pour faire un voyage en Espagne, à cause de lui: que le Roi pouvoit s'informer par lui-même de la véritable situation de l'Etat; qu'il apprendroit que bientôt il ne sera plus tems de chercher des remedes; qu'enfin, puisque le Roi leur accordoit si peu de confiance, ils le supplioient de leur permettre de ne plus assister au Conseil, où ils ne pourroient que déroger à leur dignité, sans aucune espérance d'être d'aucune utilité, tant que le Cardinal y conserveroit son autorité. (1)

Sans effet.

Philippe répondit qu'il feroit attention à leurs remontrances, mais qu'en attendant, il les prioit de continuer d'entrer au Conseil. Ils obéirent, mais convaincus que le Roi ne vouloit pas renvoyer Granvelle, ils lui adresserent encore un mémoire, dans lequel ils lui représentoient que le rappel du Cardinal étoit d'autant plus indispensable, que le peuple persuadé qu'il étoit trop foible pour supporter tout le poids du gouvernement, dont néanmoins il usurpoit tout le pouvoir, étoit prêt à se révolter; qu'il étoit tems que Sa Majesté cessât de s'opiniâtrer à soutenir un homme, qui, par la licence de ses mœurs & la rigueur de son intolérance, hâtoit la ruine de l'Eglise & de la Foi, dont la Noblesse avoit été jusques alors le plus ferme appui. Ils ajoutoient, qu'on ne pouvoit prêter aucun motif d'ambition à leurs remontrances, puisqu'ils remettoient au Roi, le dépôt de son autorité & qu'ils le supplioient d'accepter leur démission, & d'agréer leur retraite. (2)

Nouvelles remontrances.

Inutiles.

Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond & de Hoorn signerent ce mémoire en qualité de Conseillers d'Etat; les Stadhouders ne ménagerent plus Granvelle & ses partisans; ils les accablerent de ridicules & de mépris: cependant Philippe n'eut pas plus d'égard aux dernieres remontrances qu'aux précédentes: il envoya de nouveaux ordres à la Gouvernante & il fut aisé de prévoir que la guerre civile ne tarderoit pas à s'allumer. Il y avoit fréquemment des émeutes dans les villes; le Ministre Fabry, que les archers conduisoient au supplice, fut arraché de leurs mains. On n'exécutoit plus les Protestans que secrétement; exécutions toujours odieuses, parcequ'elles sont contraires au but que la loi se propose en ordonnant la mort des coupables, *l'exemple Public.* „ Les Magistrats rencontroient des difficultés insur„ montables à faire exécuter les ordres de la Cour, & le nombre des Pro„ testans augmentoit chaque jour, en raison des efforts que la Régence & „ ses Ministres faisoient pour les détruire." (3) D'un autre côté, les disputes de Religion & l'acharnement des partis ne produisoient que le doute, l'incertitude & enfin l'incrédulité, & ceux qui avoient du penchant au libertinage, rejettant l'un & l'autre dogme, se livroient à une licence effrénée: des scélérats s'attrouperent, pillerent le couvent des religieuses d'Ouderghem, y commirent toute sorte d'horreurs & brûlerent l'église.

Emeutes.

(1) Watson Hist. de Philippe II, T. I. L. (2) Hist. gén. des Prov. Unies T. V. c. 13. (3) Watson L. 7.

Cependant Granvelle s'emparoit des charges, & les diſtribuoit à ceux dont il eſpéroit de ſe faire des créatures: Marguerite n'oſoit lui réſiſter & ſe laiſſoit conduire: Barlaimont & Viglius, par un zele mal-entendu pour la Religion, le ſecondoient. Les Seigneurs qu'il bravoit, déclarerent à la Gouvernante, que l'intention du Roi ne pouvoit jamais avoir été de mettre le gouvernement entre les mains de trois étrangers, au préjudice de la Nobleſſe, qui, ſuivant les loix fondamentales, devoit préſider à l'adminiſtration de la juſtice & à la direction des finances. Dès ce moment ils ne ſe cacherent plus, & cherchant à ſe faire des partiſans parmi le peuple, qui croyoit que l'éloignement de Granvelle importoit à la gloire de Dieu, ils applaudirent au mépris dont il le couvroit. (1)

Hiſt. de Hollande. 1555-1567.

Mépris du Peuple pour Granvelle.

Philippe eſpérant d'adoucir les eſprits, écrivit aux Seigneurs qu'il ſe préparoit à paſſer inceſſamment dans les Pays-bas; qu'il ne doutoit pas de la fidélité de ſa Nobleſſe; que les lettres qu'elle lui avoit écrites, étoient inſuffiſantes pour le mettre au fait; qu'il deſiroit qu'on lui envoyât quelques Seigneurs pour l'inſtruire dans un plus grand détail, & qu'il ne pouvoit ſe déterminer à renvoyer ſes fideles ſerviteurs que ſur des accuſations bien prouvées. Les Seigneurs encore très mécontens de cette lettre, n'y répondirent qu'après avoir déclaré à la Gouvernante que le Peuple étoit prêt à ſe révolter ſous prétexte de Religion & d'Impôts; qu'il n'y avoit rien à compter ſur des troupes mal payées, ni ſur des forts mal entretenus; qu'il ſeroit important dans cette extrémité de convoquer les Etats Généraux; mais que, puiſque le Roi ne le vouloit pas, ils la ſupplioient de lui faire agréer la démiſſion de leurs charges: ils envoyerent au Roi, un double de cette déclaration, ajoutant qu'ils le prioient d'obſerver qu'ils ne reprochoient à Granvelle que ſon incapacité pour le gouvernement, qui l'avoit rendu mépriſable au peuple, & qu'ils ne ſe ſeroient jamais imaginés qu'on voulût les compromettre avec un tel homme par une accuſation en forme. (2)

Lettre de Philippe.

Les Seigneurs offrent leur démiſſion.

Dès ce moment ils ceſſèrent d'entrer au Conſeil, & leur retraite lâcha la bride à la haine du peuple contre Granvelle; les eſtampes, les ſatyres, les chanſons, les libelles ſe multiplierent. (3) La Nobleſſe ne garda plus aucune eſpece d'égards. Egmond avertit la Gouvernante que juſqu'alors la Nobleſſe avoit garanti le Cardinal de la fureur du peuple, mais que dès ce moment elle ne s'en mêleroit plus, & qu'il ſavoit que ſa mort étoit jurée. On prétend qu'à cette époque il y eût une Confédération, dont l'acte fut ſigné par le Margrave de Berghen, le Comte d'Hoogſtraten, le Comte de Meghen, Brederode & un très grand nombre de Seigneurs; mais cet acte n'a jamais été publié. (4)

Dans ces circonſtances les Etats furent convoqués pour la pétition extraordinaire; les Députés refuſerent de rien entendre tant que le Cardinal ſeroit préſent, & il fut obligé de ſe retirer à Malines pendant les ſéances: la pétition ne fut accordée que l'année ſuivante. Enfin Marguerite craignant que ſon autorité ne vînt à être mépriſée, envoya Armenteros, ſon Secrétaire, à la Cour de Madrid, chargé d'y expoſer les plaintes des Seigneurs & le dan-

Granvelle exclus des Etats.

(1) Hiſt. gén. des Prov. Unies ubi ſupr. (2) Idem. Ibid. (3) Strada Dec. I, L. III. (4) Hiſt. gén. des Prov. Unies ubi ſupr.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

ger qui menaçoit Granvelle. (1) Philippe frappé du récit d'Armenteros, promit de faire savoir incessamment ses volontés au sujet du Cardinal. Il défendit aux Seigneurs de quitter le Conseil; chargea le Secrétaire de Marguerite d'une lettre particuliere pour Granvelle, dans laquelle il lui permettoit de quitter son emploi & de se retirer en Franche-Comté. Il partit peu de tems après, sous prétexte d'aller voir sa mere. Mais Philippe ne pardonna jamais au Prince d'Orange & aux autres Seigneurs de l'avoir obligé de le renvoyer. (2)

Sa retraite.

1564. La joie que causa le départ de Granvelle fut générale. La Gouvernante en témoigna sa satisfaction. Le Prince d'Orange rentra dans le Conseil: il travailla à réunir les Seigneurs & à faire revivre les Privileges. Marguerite, qui connoissoit sa probité, le soutenoit auprès du Roi; mais sans cesse contrarié dans ses projets d'adoucir la persécution, par Viglius & Barlaimont, Catholiques zélés & partisans outrés de Granvelle, il vit la Régente adopter leurs principes. Cependant il faisoit tous ses efforts pour réunir les esprits, il attiroit chez lui les députés des Provinces, les invitoit à sa table & les aidoit dans leurs affaires particulieres. Il vouloit introduire la Tolérance, mais la cabale des Cardinalistes lui en ôtoit tous les moyens: on fit même dans la suite un crime à Guillaume, aux Comtes d'Egmond & de Hoorn, des efforts qu'ils avoient faits pour amener la Paix & l'Union. (3) Cependant par ses soins le Conseil d'Etat prit le dessus sur le Conseil privé: c'étoit-là le grand objet de ses vœux. Marguerite ne consultoit plus en particulier Barlaimont & Viglius; & quand elle les auroit consultés, il n'en eut pas moins fallu que leurs résolutions eussent été portées au Conseil d'Etat. En effet, on présenta un placard, qui assujettissoit au décret ceux qui auroient passé un mois sans fréquenter les églises. Le placard fut rejetté, contre le vœu des Cardinalistes. (4)

Viglius & Barlaimont.

Efforts de Guillaume en faveur de la Tolérance.

Progrès de Guillaume.

Guillaume par son affabilité, par ses vues droites & justes, se concilioit l'amour des Grands & du Peuple. On disoit hautement que les Protestans étoient en trop grand nombre pour espérer de les détruire par les supplices; qu'il y avoit des moyens plus doux de les extirper, la réforme du Clergé, la persuasion, l'adoucissement des Edits, & la tolérance des Religions: quant aux abus du Gouvernement, on disoit que le meilleur moyen de les réformer, étoit d'élever le Conseil d'Etat au dessus des autres. Ces discours parurent assez importans à Marguerite pour assembler le Conseil, & pour délibérer s'il falloit en avertir le Roi & le presser de venir. Une partie du Conseil étoit encore animée de l'esprit de Granvelle. (*) Ses partisans craignoient que la Gouvernante séduite par Guillaume, n'instruisît Philippe & ne le désillât. Ils sou-

(1) Vita Vigl. N°. 82. (2) Watson ubi supr. Bentivogl. Grotius. (3) Apol. du Prince d'Orange à la suite de Watson T. IV. (4) Repert des Placards de Hollande.

(*) Perrenot de Granville étant arrivé à Besançon, l'Archevêché vint à vaquer, & il l'obtint. Comme par ses créatures il gouvernoit encore les Pays-bas, Philippe, à la sollicitation de Marguerite, l'envoya à Rome; il le chargea ensuite de négocier une Ligue contre le Turc, & lui donna la Vice-Royauté de Naples. Il étoit sur le point de revenir à Besançon, lorsque Philippe le nomma Ambassadeur pour conclure le mariage du Duc de Savoye avec l'Infante Catherine, fille du Roi. Il finit ses jours à Madrid le 12 Septembre 1586, âgé de 70 ans.

soutenoient que pour anéantir le Protestantisme il n'y avoit qu'à laisser faire les Inquisiteurs, à les soutenir & à forcer le Peuple de recevoir le Concile de Trente, & que pour faire cesser la mauvaise administration de la justice, il suffisoit de ne point assujettir les sentences à la revision du Conseil d'État; ils ajoutoient que pour de simples opérations, la présence du Roi étoit fort peu nécessaire.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Efforts des intolérans.

Le Prince d'Orange répondoit, que ce n'étoit point par des mémoires qu'on pouvoit convaincre le Roi de la nécessité d'employer des remedes efficaces, & qu'il falloit l'informer de vive voix de l'état actuel des Provinces; que le Comte d'Egmond se chargeroit de cette commission, si la Gouvernante le jugeoit à propos. Elle y consentit; & Viglius fut chargé de donner ses instructions en plein Conseil. Elles devoient rouler en partie sur la réception des Décrets du Concile de Trente. Philippe étoit résolu de les faire recevoir dans tous ses Etats, & malgré les troubles qui agitoient les Pays-bas, il exigeoit une soumission entiere & sans réserve: la Gouvernante avoit fait part au Conseil des ordres absolus qu'elle avoit reçus à ce sujet. Les avis furent partagés: le Prince d'Orange regardoit un grand nombre de ces décrets, comme contraires aux loix fondamentales de la Constitution; (1) il dit que, tandis que plusieurs Princes Catholiques les avoient rejettés, comme opposés aux droits des Souverains, il y auroit de l'injustice de les proposer à ces Provinces; qu'en conséquence il falloit supplier le Roi, de révoquer ses ordres: son avis fut appuyé de plusieurs Conseillers. Viglius opinoit pour l'obéissance absolue; il prétendoit que les „ *saints décrets étoient le remede le plus efficace contre l'hérésie qui désoloit les Pays-bas, & que c'étoit par les Conciles Généraux, que de tous les tems l'Eglise avoit assuré sa doctrine & sa discipline.* Il convenoit que quelques-uns des décrets se trouvoient opposés aux loix & aux privileges du pays, mais il prétendoit qu'on pouvoit tout concilier en mettant de la modération & de la prudence dans l'exécution. La Gouvernante auroit voulu se conformer aux ordres du Roi, mais les remontrances qu'elle recevoit de tous côtés, la crainte que ces ordres n'achevassent de révolter le peuple, la déterminerent à prendre le parti qu'avoit proposé le Prince d'Orange & à députer en Espagne le Comte d'Egmond.

Disputes au sujet de la reception du Concile.

Embarras de la Gouvernante.

Viglius fit la lecture de son instruction; elle déplut aux deux partis. Le Prince d'Orange en fut surtout très mécontent; il interrompit Viglius, en lui disant que ce tableau des affaires n'étoit propre qu'à tromper le Roi. Il indiqua les points dont il falloit l'instruire sans flatterie & sans ménagement: il dit qu'il falloit lui faire sentir que la dissolution des mœurs du Clergé rendoit l'Inquisition méprisable; que l'autorité des Magistrats étoit anéantie, parce que le peuple ne pouvoit pas respecter des juges qui affichoient la haine; que l'on ne pouvoit pas forcer les Flamans à recevoir les décisions d'un Concile que les Catholiques Allemans & François ne vouloient pas recevoir; que, quoique Catholique, il n'approuveroit jamais que le Roi s'arrogeât un pouvoir despotique sur les consciences, & prétendît priver ses sujets de la liberté de croire & de penser: qu'il ne falloit pas lui faire croire,

Fermeté de Guillaume.

(1) Watson Hist. de Philippe II, T. I, L. 7.

Sect. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

par un faux exposé, les Protestans moins nombreux qu'ils ne l'étoient, & ne pas lui cacher que chaque province, chaque ville, chaque village en étoient pleins; qu'il falloit en conséquence lui demander la révocation de ses Edits, le rappel des Inquisiteurs, la suppression du Conseil privé, la réforme du Clergé, l'abdication des nouveaux Evêques, & le supplier de suspendre la publication du Concile, jusques à ce que les troubles fussent appaisés. Viglius fut si confondu de ce discours, qu'ayant passé la nuit à méditer sa réponse, il fut saisi le lendemain d'une attaque d'apoplexie, dont il eut bien de la peine à se rétablir. Hoperus prit sa place & rédigea l'instruction.

1565. *Depart du Comte d'Egmond.*

Le Comte d'Egmond partit & trouva la Cour d'Espagne dans des dispositions bien opposées aux vœux du Prince d'Orange. Philippe & Catherine de Médicis avoient comploté la destruction des Protestans. Ce projet infernal, auquel le Duc d'Albe avoit eu beaucoup de part, étoit tenu fort secret: cependant le Prince de Condé & l'Amiral de Châtillon en eurent de violens soupçons & Condé en avertit le Prince d'Orange. „ Les méfiances des Huguenots, observe le Président de Hainaut, firent naître en France, la seconde Guerre Civile & donnerent lieu au commencement des troubles „ dans les Pays-bas. " (1) Cependant ces méfiances n'étoient que trop bien fondées, malgré les précautions que Philippe & Catherine de Médicis prenoient de cacher ces horribles complots sous le voile perfide de la douceur & de l'affabilité. Philippe en effet reçut le Comte d'Egmond avec les témoignages de la considération & de l'estime: il ne se démentit en rien tout le tems que le Comte passa dans sa cour, soit qu'il espérât de le gagner, soit qu'il n'eût d'autre dessein que de le tromper. A son départ, il lui fit présent de cinquante mille florins, & comme le Comte avoit plusieurs filles, il lui promit de les établir avantageusement. (2) Egmond, homme franc & sincere, fut aisément la dupe de ces protestations: il crut celles que le Roi lui fit pour ses sujets des Pays-bas & il ne douta pas que ce Prince ne fût très décidé à changer de maximes & de conduite; il en étoit si persuadé, qu'à son retour dans les Pays bas, il ne cessoit d'exalter les bontés du Roi, & l'amour dont il étoit pénétré pour ses peuples. (*)

Projet de détruire les Protestans.

Philippe trompe Egmond.

(1) Abrégé Chron. de l'Hist. de France, ann. 1565. (2) Hist. de Philippe II, par Watson, T. I. L. 7. (*) La Politique qui enveloppoit toutes ces trames, étoit si cachée; il regnoit parmi les Souverains une perfidie si sourde, qu'ils craignoient même de s'ouvrir à leurs Ambassadeurs. Charles IX écrivoit au Baron de Fourquevaux, son Ambassadeur en Espagne, au mois de Décembre 1565: „ Je n'ai voulu plutôt vous respondre, jusques a ce que s'étant présenté une occasion, je vous ai bien voulu faire cette dépêche pour vous avertir, comme je suis depuis hier arrivé en cette ville (à Blois) „ pour aviser l'état de mes finances & plusieurs autres choses très nécessaires, pour le bien „ & soulagement de mon Royaume, qui est, Dieu merci, du tout en paix & repos & le „ sera encore davantage à l'avenir, moyennant le bon ordre que j'espere y donner; de „ quoi je serai bien aise que donniez souvent avis, aux Roi & Reine Catholiques, mes „ bons frere & sœur, afin que si on leur avoit voulu faire entendre quelque chose au contraire, ils puissent connoître par ce que je vous écris & l'assurance que je vous en donne, que tout le reste ne sont que mensonges; m'étant déja la Reine de Navarre, ma „ tante, mon cousin le Prince de Navarre, son fils, mon cousin le Prince de Condé & „ plusieurs autres Seigneurs venus trouver; & y devant arriver mon cousin le Cardinal de „ Lorraine & ses freres & semblablement le Maréchal de Montmorency & Admiral, &

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Nous voici enfin à la fameuſe époque où l'on va voir la liberté naître de l'excès de l'eſclavage ; l'intolérance opérer le triomphe de ce qu'elle croyoit héréſie ; le ſceptre du deſpotiſme ſe briſer ; celui des arts prendre ſa place ; & des peuples juſqu'alors mépriſés par leurs farouches maîtres, former une Puiſſance rivale des Monarchies. De ces cauſes différentes, aucune ne contribua plus à la ruine des Eſpagnols dans les Pays-bas que l'établiſſement de l'Inquiſition. Au nom de cet exécrable tribunal, le ſage frémit, le vrai chrétien ſoupire, & l'hypocrite ſourit. L'égliſe a décerné les honneurs de l'apothéoſe au moine ſanguinaire, qui érigea dans le Languedoc cette affreuſe juriſdiction. Cette inſtitution fut imitée dans pluſieurs Etats, ſurtout vers le Midi, où la chaleur du climat diſpoſe plus les cerveaux au fanatiſme. Les Chrétiens, las d'éprouver contre les Mahométans la mauvaiſe fortune de leurs armes, tournerent contre d'autres Chrétiens leur fer homicide. Des armées Catholiques maſſacrerent des armées qu'elles croyoient Hérétiques, ou furent maſſacrées par elles ; des flots de ſang coulerent, des campagnes furent ravagées, des villes furent réduites en cendres, pour quelque paſſage obſcur diverſement interprêté par les deux partis. Deux lignes de *l'Ecriture Sainte* ſuffiſoient pour mettre un Royaume en feu. Mais ce qu'il y eut de plus odieux, c'eſt que les priſonniers, qui tomberent entre les mains des Catholiques, expirerent au milieu des tourmens, & que le droit de la religion fut plus atroce que le droit de la guerre. Les loix de l'honneur, celles de l'humanité furent foulées aux pieds ; le vainqueur s'érigea en juge du vaincu, & fut bientôt ſon bourreau. Lorſque les Non-papiſtes étoient foibles & en petit nombre, ou lorſque leur morale leur défendoit de repouſſer la force par la force, alors, abuſant de leur foibleſſe, de fanatiques Prélats les citoient devant leur tribunal & les condamnoient à la mort. On ne voyoit que roues, gibets, buchers, dans le ſein d'une Egliſe qui ſe vante d'avoir horreur du ſang. On vit des Princes, des Princeſſes même aſſiſter, ſans horreur, à cet affreux ſpectacle. On chanta des Cantiques à l'Etre Suprême, en maſſacrant ſes créatures ; & on crut l'honorer par des meurtres. En voyant un Grand Inquiſiteur entouré de ſes victimes, on eut cru voir Néron ordonnant la deſtruction des Chrétiens. Voyez ce qu'en diſent le célebre Monteſquieu, & l'auteur de l'Hiſtoire de ce tribunal. (1)

Etabliſſement de l'Inquiſition.

„ tous tant qu'ils ſont, ne tendent autre but que à me bien obéir : ayant chacun d'eux bien „ voulu au retour de ce mien long progrez, me venir baiſer la main." Ce n'eſt que dans la ſuite des Lettres de Charles & de Catherine, qu'ils s'ouvrent peu-à-peu, mais toujours d'une maniere détournée. *Lettres Mſs. pendant l'Ambaſſade au Marquis de Fourquevaux en 6 vol. 4o dans la Bibl. du Roi.*

(1) „ Ce tribunal eſt inſupportable dans tous les gouvernemens ; dans la Monarchie, „ il ne peut faire que des délateurs & des traîtres ; dans les Republiques, il ne peut for- „ mer que de malhonnêtes gens ; dans l'Etat deſpotique, il eſt deſtructeur comme lui." La maniere ſeule dont on procede dans ces tribunaux ſuffit pour en donner horreur : il ne ſera donc pas hors de propos de donner une idée de cette étrange maniere d'inſtruire un procès, puiſqu'elle peut ſervir à juſtifier la conduite des Flamans. Nous ne parlerons point des pieges multipliés qu'on tend au malheureux accuſé, de l'inutile avocat qu'on lui donne & qui ne peut lui parler en ſecret, de l'interrogatoire qu'on lui fait ſubir ſur les circonſtances de ſa vie les plus indifférentes, du refus qu'on lui fait de lui indiquer la faute qu'on lui impute, de la néceſſité où on le met de devenir lui-même ſon accuſateur, enfin de la longue durée de ſa détention, de la promeſſe qu'on lui fait de lui rendre la liberté,

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

Epoques principales des Auto da fé.

La *Note* fait connoître quel monstre affreux la Cour d'Espagne vouloit ériger dans les Pays-bas. Ce qu'il y avoit de plus singulier dans cette abominable institution, c'est qu'on réservoit les *Auto da fé* les plus nombreux pour les trois époques marquées par l'allégresse publique, celle où le Souverain parvenoit au trône, celle où il atteignoit sa majorité, & celle où il se marioit. Ce spectacle, digne de compassion & d'horreur, étoit la fête qu'on lui donnoit. Au lieu de cris de joie, il entendoit les hurlemens de ces victimes infortunées; au lieu de ces feux variés & disposés avec art,

s'il s'avoue coupable; promesse qu'on viole, s'il est assez crédule, assez foible pour laisser échapper son secret. Ce sont-là les moindres injustices des Inquisiteurs; il en est de plus révoltantes. ——— „ L'on ne donne jamais ou rarement à un accusé le nom des témoins „ qui ont déposé contre lui, soit pour empêcher qu'il ne les gagne ou les intimide, soit „ pour ne pas donner lieu aux reproches qu'il pourroit faire; ou afin que l'assurance qu'ont „ les témoins de n'être jamais connus, facilite les accusations. 2°. Par la même raison, „ l'on n'oblige point les témoins à prouver leurs dépositions. 3°. Par la même raison il „ n'y a jamais ou du moins très rarement confrontation de témoins. 4°. Dans ce tribunal, „ à cause de l'énormité du crime d'hérésie, tous témoins sont reçus, de quelque lieu qu'ils „ viennent, & quelques infames & reprochables qu'ils puissent être; des parjures, des „ scandaleux, des infames, des hérétiques, des Juifs, des Mahométans, tout y est reçu; „ & le témoignage de ces gens si peu dignes de foi suffit pour perdre un homme & pour „ le faire condamner au feu. 5°. Deux témoins par ouï-dire valent un témoin qui a vu & „ oui, & suffisent pour faire donner la question. 6°. Les délateurs même passent pour té- „ moins, & c'est pour cela qu'on ne veut pas qu'ils soient parties; enfin un fils peut té- „ moigner contre son pere, un pere contre son fils, un domestique contre son maître, un „ mari contre sa femme, une femme contre son mari; ce qui renverse toutes les loix, & „ donne lieu à une infinité de trahisons & de vengeances. ——— Après qu'un accusé a „ donné ses réponses, si elles ne satisfont pas, & que d'ailleurs le crime ne soit pas suffi- „ samment prouvé, on le condamne à la question (ou *à la torture*, comme l'on parle „ dans l'Inquisition.) Il y en a de trois sortes, qui sont toutes très rigoureuses. La premie- „ re est la corde, la seconde l'eau, la troisieme le feu. La torture de la corde se donne „ en liant un criminel à une corde par les bras renversés en arriere: ensuite on le leve en „ haut avec une poulie; &, après l'y avoir laissé quelque temps suspendu, de toute la „ hauteur du lieu on le laisse tomber à demi-pied de terre avec des secousses, qui dislo- „ quent toutes les jointures & qui sont jetter au patient des cris horribles. ——— Si cette „ torture ne suffit pas, on emploie celle de l'eau: l'on en fait avaler quantité au criminel, „ puis on le couche dans un banc creux qui se ferme & serre tant qu'on le veut. Ce banc „ a un bâton qui le traverse, & tient le corps du patient comme suspendu, & lui rompt „ l'épine du dos avec des douleurs incroyables. ——— La torture du feu est la plus rigou- „ reuse de toutes. On allume un feu fort ardent, ensuite l'on frotte la plante des pieds „ du criminel de lard ou autres matieres pénétrantes & combustibles. On l'étend ensuite „ par terre, les pieds tournés vers le feu; on les lui brûle ainsi, jusqu'à ce qu'il ait con- „ fessé tout ce que l'on veut sçavoir.... Quand donc un criminel est condamné à la tor- „ ture, on le conduit dans un lieu destiné à cela, qu'on appelle le lieu des tourmens. C'est „ une grotte souterraine, où l'on descend par une infinité de détours, afin que les cris „ horribles, que jettent ces malheureux, ne puissent être entendus.... Ce lieu n'est éclairé „ que par deux flambeaux sombres, qui ne jettent qu'une très foible lumiere, mais qui „ suffit pourtant pour faire voir au criminel les instrumens de la torture, avec un ou plu- „ sieurs bourreaux, vêtus comme les pénitens d'une grande robe de treillis noir, & la tê- „ te & le visage couverts d'une espece de capuchon noir. ——— Quand on a tiré de la „ bouche de l'accusé à force de tourmens tout ce qu'on veut sçavoir, c'est-à-dire, ce dont „ il est innocent, aussi bien que ce dont il est coupable, le malheureux n'en est pas quit- „ te; il faut qu'il souffre une seconde torture sur l'intention & les motifs qui lui ont fait „ faire, ce dont il est tombé d'accord.... Après que ces malheureux qui ont agi la plupart „ du temps plutôt par sentiment que par raison, en ont avoué plus qu'ils ne sçavent, il „ faut essuyer une troisieme torture pour avoir la révélation des complices.... Quand une

qui terminent nos fêtes, il ne voyoit que les flammes des buchers ; de lugubres cantiques étoient la ſeule muſique dont on flattoit ſon oreille; on l'accoutumoit à voir ſans pâlir, la rage des bourreaux & les tourmens de leurs victimes: c'étoit ainſi qu'on préparoit ſon cœur à la bienfaiſance, la premiere vertu des Rois.

Ce n'étoit que par degrés que Charles V avoit fait exercer ces rigueurs dans les Pays-bas. Lorſque les premieres ſemences du Proteſtantiſme ſe laiſſerent appercevoir, on ne punit d'abord que par des amendes, ceux qui en

„ mort également cruelle & honteuſe eſt inévitable, le plutôt qu'on la peut donner eſt une „ eſpece de ſoulagement... Ce ſoulagement tout foible qu'il eſt, n'eſt point en uſage dans „ l'Inquiſition, & l'on y differe ſouvent l'exécution après la condamnation, d'une ou „ même de pluſieurs années, afin qu'en puniſſant à la fois un plus grand nombre de coupables, le ſupplice en ſoit plus horrible. —— Telles ſont les procédures de l'Inquiſition: mais il ne ſera pas hors de propos de rapporter quelques-unes de ſes principales „ maximes. L'on tient dans l'Inquiſition pour maxime inviolable, qu'il ne faut jamais „ diſputer de religion avec les hérétiques, ſurtout devant le peuple; qu'ainſi ils doivent „ être inſtruits par la voie de l'autorité, non par celle des éclairciſſemens... On ne doit „ point donner la vie à un hérétique, quoiqu'il ſe rétracte, parce que tous ſe ſauveroient „ par de feintes rétractations. On ne doit jamais interroger un accuſé, comme ſi l'on doutoit de ſon crime; mais il faut toujours ſuppoſer le fait comme véritable, & l'interroger „ ſeulement ſur les circonſtances... Il faut lui promettre en des termes ambigus de lui „ faire grace, s'il confeſſe ſon crime, & ne lui rien tenir de ce qu'on lui a promis, quand „ il l'a confeſſé... Les biens d'un hérétique ſont acquis de droit à l'Inquiſition, au préjudice même de ſes enfans & autres héritiers Catholiques... On ne laiſſe pas d'être ſuſpect „ d'héréſie & ſujet à l'Inquiſition, quoique l'on n'ait avancé une héréſie qu'en raillant, „ ou que l'on n'ait imité les hérétiques, que pour ſe divertir... L'on ne doit point faire „ la *correction fraternelle*, avant que de déférer à l'Inquiſition. Il n'y a raiſon ni de parenté, ni d'alliance, ni de reconnoiſſance, fût ce même de la vie, qui puiſſe diſpenſer de „ déférer un criminel qui eſt devenu ſujet à l'Inquiſition... On ne laiſſe pas d'être ſujet à „ l'Inquiſition pour avoir avancé quelque héréſie, quoique ce ſoit par ignorance, parce „ que tout fidele eſt obligé de ſçavoir ce qui a été condamné par l'Egliſe. Les Magiſtrats „ laïques ſont obligés de prêter main forte à l'Inquiſition, ſous peine d'excommunication: „ un Magiſtrat excommunié, pour avoir refuſé ſon ſecours à l'Inquiſition, s'il differe de ſe „ faire abſoudre, doit être condamné comme hérétique.... Un hérétique ſecret (qui ne „ divulgue point ſes erreurs, & ainſi ne peut nuire qu'à lui-même) doit être déféré à „ l'Inquiſition & condamné... Un hérétique caché, qui n'a point paſſé pour tel pendant „ ſa vie, & qui n'eſt reconnu tel qu'après ſa mort, doit être condamné & executé en „ effigie. Un accuſé qui avoue qu'il a tenu de bonne foi une héréſie, croyant que ce „ fut un ſentiment Catholique, doit être mis à la torture pour ſçavoir s'il dit vrai... —— „ Les Inquiſiteurs conviennent eux-mêmes, que, par les procédures qui ſont en uſage „ dans l'Inquiſition, il eſt bien difficile que beaucoup d'innocens ne périſſent avec les „ coupables. Mais cette difficulté ne les embarraſſe pas beaucoup; car c'eſt encore une „ de leurs principales maximes, qu'il vaut mieux faire périr cent Catholiques irréprochables dans leur foi, que de laiſſer échapper un qui ne le ſoit pas. La raiſon qu'ils en „ rendent, c'eſt qu'en donnant la mort à un Catholique, on ne fait que lui aſſurer le paradis; au lieu qu'en laiſſant aller un des autres, il pourroit perdre & infecter un grand „ nombre d'ames. Il n'eſt pas même permis à ces innocens injuſtement opprimés de ſe „ plaindre de l'injuſtice qu'ils ont ſoufferte; le faire, ſeroit un nouveau crime que l'Inquiſition puniroit avec d'autant plus de ſévérité, que ſa réputation y ſeroit engagée, & „ que, dans ce tribunal, on n'avoue jamais que l'on a mal jugé. Il faut donc qu'ils s'en „ tiennent à la conſolation que donne le directoire des Inquiſiteurs: *Que perſonne ne diſe „ qu'il a été condamné injuſtement, & ne ſe plaigne, ni des juges Eccléſiaſtiques, ni du „ jugement de l'Egliſe: mais, s'il eſt injuſtement condamné, qu'il mette ſa joie en ce „ qu'il ſouffre pour la juſtice.*" Monteſquieu, Eſprit des Loix, Liv. XXVI, Chap. XI. Hiſt. de l'Inquiſition. Liv. II.

Sect. VI. Hist. de Hollande. 1555-1567.

Sévérité des Edits.

étoient atteints. Mais des hommes, qui étoient prêts à sacrifier leur vie pour leurs opinions, craignoient peu la perte de leurs biens. La sévérité se changea bientôt en barbarie. On vit paroître des édits sanguinaires. Toute personne qui (1) disputoit sur l'Ecriture Sainte, ou qui, pour exercer des actes de Religion, assistoit à quelque assemblée particulière, si c'étoit un homme, devoit périr par le fer; si c'étoit une femme, on l'enterroit toute vive; encore ces supplices étoient-ils une espece de grace accordée à ceux qui avoient reconnu leur erreur. Le feu étoit la peine de l'opiniâtreté. Les biens de l'accusé étoient confisqués au profit des juges & des accusateurs; ce qui multiplioit les délations & rendoit la perte des accusés plus certaine. En même temps, on défendoit au peuple de lire d'autres livres que ceux qui étoient approuvés par les Docteurs de Louvain. Ecarter ainsi les objections de ses adversaires, étoit le vrai moyen d'avoir toujours raison, si cette ordonnance avoit été fidelement exécutée. Mais proscrire un livre, c'est donner aux curieux le signal de la lecture. Combien de mauvais ouvrages ont eu de la célébrité, qui seroient restés dans l'oubli, si le Gouvernement n'eut pas daigné les condamner! Résister à toute autorité prohibitive, est un sentiment naturel à l'homme; & les bulles, les mandemens, les décrets, ont plus contribué à la fortune des libraires, que les auteurs même des livres condamnés par le Pape ou par les Evêques. La ville d'Anvers se plaignit de ce que ces édits rigoureux écartoient de son port les Anglois & les Allemans. On fut contraint d'en adoucir la rigueur en faveur des étrangers; & l'on régla que les contrats & les testamens faits par des coupables, & qui étoient déclarés nuls, lors même qu'ils avoient été faits avant leur condamnation, auroient toute leur force & seroient observés après leur mort. Cependant les Inquisiteurs n'étoient encore que de simples Commissaires, qui, par *interim*, firent périr ou proscrivirent à-peu-près cent mille hommes, en attendant qu'on leur donnât une puissance plus étendue.

Exception en faveur de la ville d'Anvers.

1566.
Feinte modération de Philippe II.

Philippe II vouloit enfin établir cet horrible tribunal sur des fondemens inébranlables: tout trembloit dans les Pays-bas. Le Comte d'Egmond avoit été comblé de caresses & d'honneurs; Philippe avoit promis de tempérer la rigueur de ses édits. „ Mais, dit Grotius, ce n'étoit qu'un vain discours. Car „ en effet il y avoit si longtemps qu'il étoit déterminé à la rigueur, que dès „ son arrivée des Pays-bas en Espagne, comme il eut appris qu'une quan- „ tité de monde, & même plusieurs des principaux du monastere de Saint „ Isidore, avoient quelques sentimens particuliers, touchant l'ancienne doc- „ trine & les anciennes cérémonies, il ne se contenta pas d'avoir fait con- „ damner au feu des hommes renommés pour leur sçavoir, & des femmes „ considérées par leur noblesse; " *mais il en vit l'exécution de ses propres yeux avec autant de contentement, que si c'eut été un spectacle de réjouissance.*

Le Comte d'Egmond ne rapporta donc que de vaines espérances; encore ne laissa-t-on pas longtemps au peuple cette frivole consolation. On publia presque aussitôt, & les décrets du Concile de Trente, & des lettres par lesquelles le Roi déclaroit ouvertement sa résolution immuable d'exterminer les

(1) Annales des troubles des Pays-bas par Grotius, Liv. I.

Protestans par le fer & par le feu. L'Inquisition reprit toute sa force, ou plutôt toute sa furie: tandis que les honnètes gens réclamoient leurs privileges enfreints, leur liberté anéantie, l'humanité outragée; les prêtres regrettoient leur ancienne licence, & se liguoient contre le Concile de Trente, dont la morale trop sévere, selon eux, les forçoit à mettre au moins de la décence dans leur conduite. Les politiques ne voyoient dans l'établissement de l'Inquisition, que la toute-puissance future du clergé; ils s'efforçoient de persuader que leur autorité sans bornes, renverseroit bientôt celle du Roi. Les grands n'attendoient plus rien de la justice de Philippe, ni même de sa clémence.. Ce Prince croyoit avoir Dieu, Granvelle, le Pape, & lui-même à venger. Ainsi les Nobles ne compterent plus que sur l'affection du peuple, & sur l'horreur que lui inspiroit cet affreux tribunal, dont les degrés étoient déja teints de sang. Ils se retirerent du Sénat, & malgré les défenses du Conseil de Madrid, formerent différentes assemblées. Des mariages, des festins, des fêtes domestiques en furent les prétextes. Enfin la ligue de Bruxelles se forme. L'Inquisition en fut le seul objet. On vouloit réprimer la cruauté des prêtres, & non résister à l'autorité du Roi, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture du plan de cette association. (1)

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Compromis de Bruxelles.

(1) Voici cet acte de Confédération tracé par Philippe de Marnix, Baron de Ste. Aldegonde & signé à Bruxelles au mois d'Avril par un grand nombre de Gentilshommes. „ Comme ainsi soit, que depuis nagueres on soit dûment informé, & que l'on sçait de „ vrai, que certains Personnages pervers, cauteleux & malicieux, prétextant faussement „ le grand zele qu'ils ont à l'entretenement & augmentation de la Religion & Foi Catholi- „ que & de l'union du peuple; mais tâchans seulement de rassasier leur insatiable avarice, „ ambition, orgueil insupportable, ont, par leurs paroles emmiellées, & faux donné à „ entendre, si bien sçu persuader au Roi notre Sire, nonobstant quelques remontrances „ au contraire qu'on lui ait faites: que contre le serment que sa Majesté a fait à Dieu, & „ à ses fideles Sujets des Pays-bas, il ait à toute force voulu introduire & imposer la per- „ nicieuse Inquisition, laquelle est non-seulement déraisonnable, & contraire à toutes loix, „ tant divines que humaines, mais aussi surpassant toutes les rigueurs & cruautés, que ja- „ mais aient par ci-devant pratiqué les plus cruels tyrans infideles & payens; & laquelle „ aussi ne peut rédonder qu'au grand deshonneur du nom de Dieu, & à la perte, désola- „ tion & ruine totale des Pays-bas, pour autant qu'elle réduit toute autorité & jurisdiction „ sous la puissance des Inquisiteurs; rendant toutes personnes, perpétuels & misérables es- „ claves, exposant tous les gens de bien en continuels & évidens dangers de leurs corps „ & biens, par leurs recherches & visitations. De sorte que, si un prêtre, un Espagnol, „ ou quelque mauvais garnement, veut mal, ou nuire à autrui, par le moyen de l'Inqui- „ sition, il pourra l'accuser, faire appréhender, voire faire mourir, soit à droit, soit à „ tort, & confisquer les biens, (cela s'entend toujours) du plus homme de bien du mon- „ de, sans qu'il puisse être ouï, ni jamais écouté en ses causes, raisons & défenses légi- „ times. Par quoi nous soussignés, ayans toutes choses pesées & mûrement considérées, „ avons estimé & estimons être de notre devoir, (comme de raison) d'obvier auxdits ap- „ parens & intolérables inconvéniens, &, par bons moyens, pourvoir à la sûreté de nos „ biens & personnes, afin de n'être exposés en proie, à ceux qui, sous prétexte de Reli- „ gion ou Inquisition, se voudroient enrichir aux dépends de nos biens, sang & vie. — „ A raison de quoi, avons avisé de faire & faisons une bonne, ferme, & sainte Alliance „ & Confédération: nous obligeans & promettans l'un à l'autre par serment solemnel, „ d'empêcher de tout notre pouvoir que la dite Inquisition soit maintenue, ou reçue en „ sorte que ce soit, publique, ouverte, ou cachée, ou sous couleur, ou couverture que „ ce puisse être, fût-ce sous le nom ou ombre d'Inquisition, Visitation, Placards, Man- „ demens, ou autre prétexte quelconque; mais du tout l'abolir, entant qu'en nous sera, „ l'extirper & déraciner comme la source de tout désordre & injustice. Faisons néanmoins „ protestation devant Dieu & les hommes, en bonne foi & conscience, que nous n'en-

Louis de Nassau, frere du Prince d'Orange, qui ne dissimuloit plus son penchant pour la nouvelle doctrine, entra avec empressement dans une ligue, qui pouvoit un jour détruire le Papisme. Les Comtes d'Aremberg & de Cuilenbourg suivirent son exemple; & bientôt on compta parmi les Confédérés Henri de Brederode, personnage plus important par sa naissance que par son mérite. Il descendoit des anciens Comtes de Hollande, & cette origine le rendoit cher & respectable au peuple. Un grand nom en impose plus au vulgaire, que de grandes vertus. Ces Confédérés présenterent une requête à la Duchesse. Brederode étoit à leur tête; il porta la parole: il ne parla point avec cette éloquence énergique que devoit lui inspirer un pareil sujet; il se plaignit de ce qu'on avoit rendu leur fidélité suspecte au Roi; il ne songea point à réclamer les privileges sacrés & imprescriptibles de l'humanité. Il se contenta d'exposer ceux du Brabant: „ 1°. que le Duc de Brabant ne peut „ augmenter l'État Ecclésiastique, plus qu'il n'étoit & n'avoit été ancienne- „ ment

Les Confédérés présentent une requête à la Duchesse.

„ tendons aucunement d'entreprendre aucune chose, qui pourroit tourner au deshonneur „ de Dieu, ni à la diminution de la grandeur du Roi & de ses Etats; ains au contraire, „ que notre intention n'est, sinon de maintenir le Roi & son Etat, de conserver tout bon „ ordre & police, résistans entant qu'en nous sera, à toutes séditions, tumultes populai- „ res & révoltes. ——— Laquelle Confédération & Alliance nous promettons & jurons „ d'entretenir saintement & inviolablement, & à toujours tant que nous vivrons en ce „ monde; prenons le Dieu Tout-puissant pour témoin sur nos âmes & consciences, que de „ fait ni de parole, directement, ni indirectement, de notre sçu ou volonté, n'y contre- „ viendrons en façon quelconque que ce soit; & pour icelle Alliance ratifier, & rendre „ stable & ferme à jamais, nous promettons l'un à l'autre toute assistance de corps & de „ biens, comme freres & fideles compagnons, tenans la main l'un à l'autre, que nul „ d'entre nous confreres & confédérés, ne soit recherché, tourmenté, ou persécuté en „ façon ou maniere aucune, ni en corps, ni en biens, pour aucun respect procédant de „ ladite Inquisition; ou aucunement fondé sur les placards tendans à icelle, ou bien à „ cause de cette notre Confédération. ——— Et en cas qu'aucun moleste ou persécution „ advint à aucuns de nos dits confreres confédérés & alliés, en façon aucune que ce soit, „ nous promettons & jurons à Dieu de l'assister en tel cas en tout & partout, de corps „ & biens, sans y rien épargner, & sans subterfuge ou exception quelconque, & tout „ ainsi, comme si ce fut pour nos personnes propres; entendans & spécifians bien expres- „ sément que ne servira de rien, pour nous exempter ou absoudre de notre Confédération „ & devoir, là où lesdits persécuteurs ou molestateurs voudroient couvrir les persécu- „ tions ou molestations de quelque autre couleur ou prétexte, comme s'ils entendoient „ punir la rébellion, ou autre semblable couverture quelle qu'elle puisse être, pourvu „ qu'il nous apparût vraisemblablement, que l'occasion est procédée des causes susdites. —— „ D'autant que nous maintenons, qu'en tels & semblables cas, n'y peut être prétendu au- „ cun crime de rebellion, vu que la source procede d'un saint zele, & louable désir de „ maintenir la gloire de Dieu, la Majesté du Roi & le repos public, avec l'assurance de „ nos corps & biens, & la défense de nos familles, femmes, enfans, auxquels Dieu & „ Nature nous obligent. ——— Entendons toutefois & promettons l'un à l'autre, que un „ chacun de nous, en tous semblables exploits, se rapportera au commun avis de tous „ les freres & alliés, ou de quelques-uns, lesquels seront commis & députés, afin que „ cette sainte union soit toujours bien & saintement entretenue, & que ce qui se fera par „ un commun accord, soit tant plus ferme & valable. ——— En témoignage & assuran- „ ce de notre dite Confédération & Alliance, invoquons le nom du Dieu vivant, Créateur „ du ciel & de la terre & de tout ce qui est en yceux: comme juge & scrutateur de nos „ cœurs, consciences & pensées: & comme celui qui connoît que tel est notre désir & „ résolution, le suppliant humblement, qu'il lui plaise de nous donner la grace de son Saint „ Esprit, afin que toutes nos actions & entreprises puissent avoir bonne & heureuse issue „ à l'honneur de son très saint nom &c... *Mem. pour l'Hist. de Flandre.* "

„ ment mis & posé par les Ducs; ne fût que les deux autres Etats, sçavoir „ la Noblesse & les Villes, y consentissent. 2°. Que le Duc ne pourra poursuivre civilement ni criminellement nul de ses sujets naturels, ni étrangers „ y habitans, que par voie ouverte & ordinaire de la justice du pays, où „ l'accusé & le coupable se puissent défendre par Avocats. 3°. Que le Duc „ ne pourra mettre aucun tribut, ni aucune imposition, ni aucunes nouveautés sans l'agrément des Etats du pays. 4°. Que s'il advenoit que le Duc „ voulût restreindre leurs privileges, soit par la force ou autrement: en ce „ cas ceux de Brabant, protestation solemnelle préalablement faite, seront „ acquittés & déchargés de leur serment & hommage & comme gens francs „ & libres, pourront se pourvoir comme ils trouveront pour le plus convenable." Telles étoient les principales prérogatives que Brederode prétendoit avoir été violées. La derniere étoit une menace, qui méritoit toute l'attention du Conseil de Madrid & de la Gouvernante. Celle-ci fut assez imprudente pour la mépriser & pour souffrir, qu'en sa présence le Comte de Barlaimont traitât de troupe de *Gueux* une assemblée de gentilshommes, parmi lesquels on voyoit un descendant des anciens Comtes de Hollande.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Origine du nom de gueux.

Brederode donna (1) aux confédérés un festin splendide dans la maison du Comte de Cuilenbourg, qui fut depuis rasée pour cela même. On délibéra sur le nom qu'on donneroit à la ligue naissante; on préféra d'abord celui de *Société de la Noble Concorde;* & on décerna au chef le titre de *Restaurateur de la Liberté perdue.* Mais bientôt, par un changement singulier, ils prirent comme une marque d'honneur, ce même nom de *gueux* qu'on leur avoit donné par mépris. Strada prétend que ce fut dans le délire d'une orgie que fut faite cette proclamation: *Vivent les gueux!* & que Brederode suspendit une besace à son cou, & but dans une écuelle de bois à la santé des *gueux. Vivent les gueux!* s'écria encore l'assemblée; & la besace & l'écuelle passerent de main en main: chacun s'empressa à s'en parer, avec autant d'orgueil que les Grands d'Espagne se décoroient de la Toison d'or. Les convives changerent ensuite de chapeaux, *& se les mirent sur la tête renversés, comme ils avoient déjà l'esprit renversé,* (dit Strada) qui ne voit dans cette cérémonie que l'effet de l'ivresse & de l'extravagance: il est plus probable que cette démarche singuliere fut réfléchie, que le but des Confédérés étoit de s'attirer les regards du Peuple par leur costume bisarre, & son affection par ce nom de *Gueux*, qui porté par des gentilshommes sembloit annoblir la misere, l'indigence & l'obscurité. Lorsqu'on les vit parcourir les rues, ayant à leurs chapeaux des bouteilles, des écuelles, des gobelets de bois, & au cou une médaille de bois ou de cire, sur laquelle on lisoit ces mots: *fideles au Roi, jusques à la besace*, ce signal de ralliement leur gagna plus de partisans, que n'eût fait l'étendard de la *Noble Concorde.* Enfin ils se couperent la barbe, & ne conserverent qu'une double moustache retroussée, qui leur donnoit un air martial & terrible.

Nouvelle deputation.

Brederode se présenta encore devant Marguerite; il étoit accompagné du Comte de Bergh, de Louis de Nassau, & du Comte de Cuilenbourg. Il représenta qu'il n'y avoit plus de temps à perdre; que le peuple, effrayé de

(1) Strada, Guerre de Flandre. L. V.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

l'appareil de l'Inquisition, étoit disposé à la révolte; que, si l'on attendoit des ordres de Madrid, il ne seroit plus temps de le calmer; que la Noblesse ayant averti la Gouvernante du péril qui menaçoit l'Etat, les maux qui alloient naître ne pouvoient lui être imputés; qu'on ne pouvoit en accuser que la tyrannie des Inquisiteurs. (1) Marguerite promit que l'Inquisition seroit plus modérée à l'avenir; mais elle leur défendit de s'assembler, & les menaça de sa colere, s'ils osoient tenter encore de grossir leur faction. Les députés se séparerent. Les Comtes de Cuilenbourg & de Bergh se retirerent dans la Gueldre. Brederode se rendit à Anvers. Si l'on en croit une lettre de Marguerite à Philippe, dès que la populace apprit son arrivée, quatre mille hommes accoururent vers son hôtellerie. Brederode se présente à la fenêtre un verre à la main: „ citoyens d'Anvers, leur dit-il, je viens au péril de ma „ fortune & de ma vie vous délivrer d'un tribunal tyrannique, & arrêter les „ effets des édits sanguinaires. Si vous voulez me seconder dans une si „ glorieuse entreprise, & travailler avec moi à la conservation de votre liber- „ té, recevez cette santé que je vous porte, & témoignez-moi par un signe „ de la main que ma proposition vous est agréable. " Il but & leva la main le premier: aussitôt quatre mille mains se leverent, prêtes à s'armer pour la défense de la liberté. (2) Cette même foule l'accompagna jusqu'aux portes de la ville, & le suivit des yeux, l'appellant son libérateur & son pere.

Ecrit supposé ou du moins peu authentique.

On sema dans le même temps parmi le peuple un écrit, que Strada regarde comme fabriqué par les Confédérés; c'étoit une promesse des Chevaliers de la Toison d'Or, aux Gentilshommes assemblés à Bruxelles, de faire cesser les procédures des Inquisiteurs. (3) Elle étoit conçue en ces termes: „ les „ Seigneurs ici présens, promettent sur leur foi & serment de leur Ordre, „ aux Députés de cette noble & honorable compagnie, suffisamment autori- „ sés de recevoir entre leurs mains les promesses desdits Seigneurs: que dès „ aujourd'hui en avant, les Magistrats & les Inquisiteurs ne procéderont „ pour le fait de la Religion, par prise de corps ni confiscation de biens, ni „ bannissement pour le passé ni pour l'avenir; n'estoit que par quelque acte „ séditieux, ou énorme scandale, aucuns soient trouvés rebelles & coupa- „ bles. Au quel cas, vous, Messieurs, en prendrez connoissance comme „ de raison; & ce, par forme de provision, jusques à tant que Sa Majesté „ par avis & accord des Etats Généraux assemblés, en aura autrement or- „ donné." Cet écrit allarma beaucoup la Gouvernante; elle rassembla quelques Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, qui le désavouerent; & se hâta d'effacer l'impression qu'il avoit pu faire sur le peuple.

Marguerite veut envoyer deux des principaux Confédérés en Espagne.

Mais ce fut envain qu'on voulut faire envisager la Confédération, comme une faction obscure, méprisée des Grands, formée dans le délire de l'ivresse; & sans crédit même parmi la portion la plus sensée du peuple. L'aspect des roues, des gibets, des buchers, les édits rigoureux affichés dans les villes, ramenoient nécessairement la multitude au parti de ceux qui vouloient la défendre. Marguerite résolut d'envoyer à Philippe des députés de la Confédération. Son choix tomba sur le Marquis de Bergh & Florent de Montmo-

(1) Mém. pour l'Hist. de Flandre. (2) Strada liv. V. (3) Mém. pour l'Hist. de Flandre.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

rency, Baron de Montigny. Un courier devoit les précéder, arriver à Madrid, reprendre la route de Flandre, les rencontrer & leur annoncer, s'ils pouvoient, avec sûreté, mettre le pied en Espagne. Le Comte de Bergh blessé à la jambe ne put partir sur le champ. Montigny se mit en route avec quelque pressentiment du sort qui lui étoit réservé. Il avoit cependant des lettres & des instructions de la Gouvernante, qui devoient lui tenir lieu de sauf-conduit. Mais on avoit vu en Allemagne Jean Hus & Jerôme de Prague arrêtés & brûlés au mépris du sauf-conduit d'un Empereur; le fanatisme ne respecte rien, quand il croit venger Dieu par une perfidie. Montigny arriva, & fut bien reçu à la Cour. Cependant le Pape excitoit Philippe à se venger des Flamans & à égorger des victimes qui se livroient d'elles-mêmes au sacrificateur: en même temps il offroit à Marguerite des secours, qu'elle n'osoit accepter sans la permission du Roi d'Espagne. Les proscrits rappellés par les Confédérés rentrerent dans leur patrie: la faction se grossit; Anvers surtout la voyoit s'accroître dans son sein. Les marchands arboroient les marques distinctives des *gueux*. Le retour prochain de la liberté leur promettoit celui de l'industrie & des richesses; & le nom de *gueux* pouvoit leur rendre leur opulence.

Progrès du Protestantisme & de la Ligue.

Philippe allarmé promit de venir en Flandre, de s'y annoncer par des actes de clémence, & de modérer la rigueur des Edits. (*) Il assuroit les Chevaliers que c'étoit en eux qu'il avoit placé sa confiance, & qu'avec leur secours il espéroit dissiper cet orage. Le Protestantisme faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Les Calvinistes de France, les Luthériens & les Anabaptistes d'Allemagne s'étoient répandus sur les frontieres & prêchoient leurs opinions, tantôt en secret avec circonspection, tantôt en public avec audace. Les Anabaptistes, & les Calvinistes étoient en plus grand nombre que les Luthériens; mais ceux-ci l'emportoient sur les deux autres sectes par le crédit & le rang de leurs partisans. Les Docteurs Anabaptistes n'entraînoient que la populace, parce qu'ils prêchoient la destruction des Magistratures,

(*) Dans la correspondance manuscrite du Marquis de Fourquevaux, de Charles IX & de Catherine de Medicis que nous avons citée, parmi les lettres dans lesquelles il est parlé de ces querelles, est un avis particulier qu'il donne à Catherine. ,, La licence, dit-il, ,, que les Flamans ont prinse de prêcher est reçue en très mauvaise part en Espagne, encore que ce qui leur a été permis de prêcher hors les villes & l'abolition des Placards & ,, pardon du passé vienne de ce Roi, qui l'a fait sous le nom de Madame de Parme, laquelle n'eut osé permettre choses tant contraires à l'Inquisition, sans expresse permission ,, audit Sr. Roi, qui en a été conseillé par les principaux Seigneur de son Conseil, en attendant de pouvoir assembler les Etats de Flandre & des Pays-bas; qui vaut autant comme d'attendre le tems & opportunité de pourvoir aux désordres desdits pays, & de réprimer la licence par les meilleurs moyens que ce Roi pourra. — Ladite licence est ,, trouvée très mauvaise & ne l'endurent, sinon parce qu'il n'y a remede pour le présent ,, de l'empêcher, car si voulant opposer ce Roi il pense bien, & ceux de deçà que les ,, Flamans lui contrediront, lesquels ont grands deniers prêts des particuliers qu'ils appellent Gueux, & des mêmes Banquiers qui sont de leur Religion, non-seulement Flamans, ,, mais y a deux Espagnols très pécunieux... Ils ont assurance du Duc de Saxe qu'il les ,, servira & secourra de 4000 Reistres & le Comte Palatin de 14000 hommes de pied; ,, outre 8000 de leur même nation & opinion. —— Samedi 26 d'Octobre (1566) fut ,, tenu Conseil général d'Etat pour aviser si ce Roi doit faire le voyage de Flandre, ou en ,, donner la charge au Duc de Savoye, laquelle chose est demeurée indécise & par autre ,, Conseil a été dit depuis qu'il le doit faire: mais le Duc d'Albe ira le premier, &c."

Sect. VI. Hist. de Hollande. 1555-1567.

des honneurs auxquels elle ne peut prétendre, & la communauté des biens, objets de son envie, qu'elle ne possede pas. Les églises, les places publiques n'étoient point assez vastes pour contenir l'affluence du peuple. Les prédicateurs étoient obligés de le haranguer dans les campagnes. Plusieurs d'entre eux compterent jusqu'à quinze & seize mille auditeurs; jamais les orateurs de la Grece & de Rome, lorsqu'ils parloient des grands intérêts de la patrie, ne trouverent autant d'esprits disposés à les entendre, que ces sophistes argumentans sur quelque texte aussi inintelligible que leur commentaire. Chacun d'eux accusoit d'erreur, d'aveuglement, d'imposture, tous ceux dont l'opinion différoit de la sienne; mais aucun d'eux ne condamnoit ses contradicteurs au bannissement, à l'opprobre, à la mort: la charité, la tolérance, l'humilité, étoient les premieres vertus qu'ils recommandoient à leurs disciples: & cette morale comparée à l'orgueil, à la cruauté des Inquisiteurs rendoit ceux-ci encore plus odieux.

Départ du Marquis de Bergh.

Le Marquis de Bergh étoit parti enfin pour aller représenter à Philippe l'état de la Flandre, son autorité chancelante, le peuple révolté, une révolution prête à se consommer, s'il ne supprimoit l'Inquisition, seule cause de tant de maux. Mais ce député tomba malade en France, ou feignit de l'être, pour ne pas se charger d'une commission si périlleuse. Il envoya son Intendant pour entamer cette affaire, & pressentir quel succès on en pouvoit attendre. Cependant la ville d'Anvers se remplissoit d'étrangers. Marguerite leur ordonna d'en sortir & ne fut point obéïe: elle fit publier les anciens Edits; défendit au peuple de se rendre aux prêches, & ils furent plus fréquentés; elle proscrivit tous les livres qui renfermoient la nouvelle doctrine, & le public en fut inondé. Le Ministre du Calvinisme, à la fin d'un prêche, monta sur un cheval & rentra dans Anvers en triomphe, aux acclamations de la multitude. Cette pompe donna de la jalousie aux Ministres Luthériens; on pouvoit en profiter pour détruire les deux partis l'un par l'autre & on ne le fit pas. Le Magistrat invita Marguerite à venir appaiser ces troubles par sa présence. Mais elle se comporta comme le Marquis de Bergh & par le même motif, elle y envoya le Comte de Megues, pour y annoncer son arrivée, qu'elle devoit accélérer ou différer suivant les avis qu'il lui donneroit. A peine le Comte est-il entré dans la ville, que tout est en allarmes: sa présence n'annonce que des projets de destruction. Le Comte d'Aremberg doit le suivre avec douze compagnies; quand la ville sera remplie de soldats, Marguerite paroîtra escortée de prêtres & de bourreaux, & viendra, le fer & la flamme à la main, établir l'Inquisition d'Espagne. Tels étoient les discours des ministres & les craintes du peuple. Le Comte de Megues fut rappellé. Les habitans souhaitoient ardemment de voir le Prince d'Orange: lui seul, selon eux, pouvoit rétablir le calme; & ils étoient prêts à adopter tous les moyens de pacification qui seroient proposés par lui. Marguerite le leur envoya; Brederode à la tête des *Gueux* vint au devant de lui; le peuple se pressa sur son passage; l'air retentit d'acclamations; on lui chanta même les pseaumes de Marot. Il fit de vains efforts pour imposer silence à cette multitude. Enfin il leur dit un peu en colere: „ voyez, pour Dieu, ce que „ vous faites, afin de ne pas vous en repentir quelque jour." Ce peu de mots ou ne fut point entendu, ou fut regardé comme un trait de modestie,

Tentative inutile du Comte de Megues.

Le Prince d'Orange vient à Anvers.

& non comme un ordre fincere de mettre fin à ces applaudiffemens: ils redoublerent: *Voilà le vengeur de la Liberté; voilà celui qui nous apporte la vraïe Religion ; nous n'aurons plus befoin de la Nobleffe confédérée ; voilà celui que nous fuivrons à l'avenir, & à qui nous préfenterons nos requêtes.*

Hift. de Hollande. 1555-1567.

Le Prince d'Orange parut offenfé de ces cris, dont il devoit être flatté en fecret. Il voulut concerter avec le Magiftrat les moyens de diffiper les affemblées. Mais leur lenteur laiffa un libre champ aux fectaires. Les Confédérés convoquerent une nouvelle affemblée, pour conférer fur leurs intérêts. Santruden fut le lieu marqué pour le rendez-vous. Cette ville appartenoit à l'Evêque de Liege. Ce Prélat défendit aux habitans d'ouvrir leurs portes aux *Gueux*. Mais cet ordre fut moins puiffant que la crainte de voir ravager les campagnes voifines par Brederode. Ce chef fut reçu dans Santruden avec tout fon parti. L'affemblée fut orageufe. On propofa de permettre à la fois toutes les Religions. En effet, à n'envifager le culte qu'avec les yeux de la politique, il faut n'en avoir qu'un, ou les tolérer tous. Dans ce dernier cas, aucune fecte ne peut acquérir affez d'importance, pour fe rendre redoutable. Il y a trop de petites factions, pour qu'il puiffe fe former de grands partis; & la paix devient le fruit d'une multitude de difcordes obfcures. L'homme eft moins opiniâtre dans fon opinion, quand il en voit tant d'autres, différentes de la fienne & différentes entre elles. Des querelles de cette nature ont embrafé la Suiffe, où l'on n'admet que deux Religions; elles ne cauferont jamais de grands maux en Hollande, où on les admet toutes. La plupart des Confédérés ne penfoient pas ainfi. Plufieurs furent frappés d'horreur, lorfqu'on propofa la tolérance de toutes les fectes: Chacun vouloit que la fienne regnât, que toutes les autres fuffent exclues; égoïfme théologique, qu'ils reprochoient aux Catholiques, même en l'imitant d'eux.

Tolérance univerfelle rejettée par plufieurs Confédérés.

Charles de Mansfeld fe retira; fon exemple entraîna d'autres Confédérés. Mais leur retraite n'eut point de fuites funeftes pour le parti, déja affez nombreux pour pouvoir fe paffer de plufieurs de fes membres. La Gouvernante oppofa à ces affemblées, l'autorité du Prince d'Orange & du Comte d'Egmond. Elle n'ignoroit pas leurs difpofitions fecrettes; mais, par cette marque de confiance, elle efpéroit les gagner & les attacher au parti du Roi. Ils affemblerent les Confédérés, & les prierent d'attendre la réponfe de Philippe, & de ne point former de nouvelles affociations, contraires à la tranquillité publique. La Gouvernante reçut encore une requête plus fiere, plus menaçante que les autres. Elle lui fut préfentée par Louis de Naffau. Il étoit accompagné de onze Gentilshommes tous Proteftans, ou difpofés à l'être. Les Catholiques les appelloient, en riant, les *douze Apôtres*. Ils demandoient des affurances folemnelles contre les armes de Philippe, dont ils fe croyoient menacés; ils réclamoient la médiation du Prince d'Orange & des Comtes d'Egmond & de Hoorn entre le Roi d'Efpagne & eux; ils vouloient encore que l'on convoquât une affemblée générale des Etats des Pays-bas: en un mot, ce n'étoient plus des coupables qui demandoient grace; c'étoient des ennemis qui confentoient à traiter avec leur ennemi. Si ces demandes, ou plutôt ces conditions étoient rejettées, ils menaçoient

Nouvelle requête.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

d'appeller l'étranger dans leur patrie ; ressource toujours funeste au parti même qui s'en sert. Marguerite répondit que les Chevaliers de la Toison d'or devoient s'assembler à Bruxelles, qu'elle les consulteroit sur ces grands objets. Cette réponse déplut à l'impatiente audace des Confédérés. Mais la Gouvernante les appaisa par une complaisance plus dangereuse, que ne l'eût été une satisfaction moins équivoque. Elle accorda le Gouvernement d'Anvers au Prince d'Orange, lui donna des gardes pour sa personne, & lui permit d'introduire dans la ville une garnison choisie par lui-même. Marguerite se flattoit toujours de gagner ce Prince à force de bienfaits.

Dispositions de Philippe.

Le Baron de Montigny étoit alors en Espagne. Sa mission n'avoit point été infructueuse. Philippe consentoit au rappel des Inquisiteurs Espagnols, pourvu que leur autorité passât dans les mains des Evêques des Pays-bas; il permettoit au Conseil de Flandre de tempérer la rigueur de ses Ordonnances, pourvu que ces changemens fussent approuvés par le Conseil de Madrid: enfin il accordoit une amnistie générale. Ce remede auroit arrêté peut-être le mal dans sa naissance; mais on avoit laissé échapper des momens précieux. Dans l'origine de ces troubles, à peine auroit-on osé demander ce que Philippe se résolut trop tard à accorder, maintenant qu'on étoit animés & soutenus par le Prince de Condé, par l'Amiral de Coligny, par tous les Calvinistes de France & par les Luthériens d'Allemagne. D'ailleurs, on n'ignoroit pas que ces Evêques Flamans, à qui on vouloit confier les foudres de l'Inquisition, étoient des créatures de Philippe, qu'ils s'étoient nourris des maximes Espagnoles. Cette modération que l'on promettoit, n'étoit qu'une moindre cruauté. On jugeoit de l'avenir par le passé. La Gouvernante avoit cru faire un acte d'humanité, digne des éloges des Sages, & de l'animadversion de la Cour de Rome, en substituant le supplice de la corde à celui du feu, & le bannissement à la prison. Il étoit probable que les adoucissemens accordés par des Evêques, ne seroient pas plus supportables, que ceux qu'avoit imaginés une femme que l'Eglise accusoit de trop de douceur. On n'eut pas longtemps ce reproche à lui faire: elle fit publier de nouvelles ordonnances, plus rigoureuses que celles-même de Philippe, contre les ministres qui prêcheroient, & contre leurs auditeurs. L'ennui auroit bientôt chassé ceux-ci, si on les avoit laissés libres; mais on voulut les contraindre, & la persécution les attira en foule sur les pas de leurs orateurs. On ne s'assembla plus dans les villes, mais dans les campagnes. Envain Marguerite s'en plaignit aux Gouverneurs des Provinces: ils répondirent que le mal avoit fait tant de progrès, que le seul remede étoit de ne plus lui en opposer aucun. On osa même le lui dire dans son Conseil. Philippe écrivit, avec aussi peu de fruit, aux Gouverneurs. Les Confédérés s'assemblerent de nouveau, & résolurent de périr plutôt, que de perdre la liberté de conscience. (1) Le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond furent encore envoyés vers eux, pour prévenir l'effet de cette résolution. Mais on sent tout ce qu'on devoit attendre d'une pareille députation. Quand il eut été possible de contenir les Nobles par des vues d'intérêt, il n'y avoit plus de digues assez fortes pour arrêter la licence du peuple.

(1) De Meteren Liv. II. Bentivoglio Liv. II.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Destruction des statues & des tableaux dans les églises.

Ce peuple se réunissoit en pelotons tumultueux; ses armes n'étoient point des lances, des épées, des fusils; mais des marteaux, des leviers, des massues. Ce n'étoit point contre des soldats qu'il alloit combattre; c'étoit contre de vieilles statues gothiques, presque ruinées par le temps. Les églises furent les champs de bataille, où cette populace signala sa fureur. Les images y furent brisées, ou déchirées; les statues renversées & foulées aux pieds. La perte fut peu grande pour les arts. Les églises des Pays-bas n'étoient point encore ornées d'un grand nombre de tableaux & de statues modernes; on n'y rencontroit gueres que des monumens de l'ancienne barbarie. (1) Tous les Catholiques crierent au sacrilege, à la profanation. Leurs cris étoient justes, parce que tout temple doit être révéré par ceux-même qui n'adorent pas la Divinité qu'on y adore. D'ailleurs, les statues étant la propriété d'une église, c'étoit une déprédation, un larcin, que de les enlever ou de les briser. Mais si c'étoit un crime de renverser les statues, n'en étoit-ce pas un plus énorme de faire périr au milieu des supplices des hommes qui, en les supposant hérétiques, n'avoient que le malheur de se tromper dans des sujets de controverse indifférens à l'ordre civil? Si nous croyons qu'une statue de pierre ou de marbre peut être l'image de Dieu, ne croyons-nous pas aussi que l'homme est son image vivante; & de toutes les profanations, en est-il une plus exécrable que l'homicide, commis au nom de Dieu même?

Crédulité de Strada.

Ce fut surtout dans la principale église d'Anvers, que les nouveaux Iconoclastes exercerent leur furie; aucun Catholique n'osa s'y opposer: cette destruction fut l'ouvrage d'un moment & ne coûta pas une goutte de sang. Strada met sérieusement les démons de la partie; il en fait aux profanateurs un égide contre la colere céleste; &, si on l'en croit, le Diable songeoit à protéger ses ministres, tandis que Dieu oublioit de défendre ses images & celles de ses saints. Ecoutons ce Jésuite: ,, certes, si chacun de ceux qui ,, détruisirent en si peu de temps un si merveilleux édifice, n'avoit pas cent ,, bras, il y a raison de croire ce que plusieurs ont pensé, que les démons ,, mêlés avec les hommes avoient puissamment contribué à l'exécution de ,, cette entreprise, ou que cette furieuse violence, par laquelle une église ,, si riche & si grande fut détruite, & entierement renversée en moins de ,, quatre heures, les autels dépouillés, les statues jettées par terre, les tableaux rompus, les sépulchres violés, & toutes les choses saintes profanées, ne pouvoit être inspirée que par le soufle des démons, qui donnoient ,, également de la force & de la fureur à ces sacrileges, puisqu'ils leur ,, faisoient un si agréable sacrifice. En effet, dans cette promptitude & parmi cette confusion, tandis qu'ils vont & qu'ils viennent dans l'église comme des furieux & des insensés, qu'ils montent avec des échelles, à l'envi ,, l'un de l'autre, jusqu'au plus haut de la voûte, qu'ils en font tomber & le ,, marbre & le bronze, qu'ils saccagent & qu'ils pillent ce qu'il y a de plus ,, précieux, personne d'entre eux ne fût blessé, ou par quelque chûte ou

(1) Il est probable que le peuple n'auroit pas plus respecté les chefs-d'œuvres des plus grands maîtres. De nos jours en France un abbé fit ôter de son église une vieille statue de Saint Sebastien; elle étoit de bois, & tomboit en pourriture: il y substitua une statue du même Saint, ouvrage d'un artiste célebre. Celle-ci fut renversée par le peuple; l'ancienne fut remise à sa place, & peu s'en fallut que l'abbé ne fût lapidé.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

„ par les ruines qui tomboient de tous côtés, ou par la rencontre & par le „ choc de leurs outils. *C'est-là, sans doute, une marque que les monstres „ de l'enfer étoient par quelque permission de Dieu les conducteurs de cet „ ouvrage, & que, par leur assistance, ce crime aussi impie que diffi- „ cile à exécuter, fut commis si promptement & comme par un prodi- „ ge, sans que personne fût blessé!*" (1) Les Protestans prétendoient, au contraire, que le succès de cette entreprise prouvoit qu'elle étoit agréable au Très-Haut; que ce prodige qu'on attribuoit aux démons, ne pouvoit être que son ouvrage, & que dans ces destructeurs qu'on traitoit de sacrileges, il n'avoit vu que des ennemis de l'idolâtrie, animés d'un saint zele. Ces raisonnemens n'étoient peut-être pas plus solides d'un côté que de l'autre. Il étoit inutile de chercher ou dans le ciel ou dans l'enfer l'auteur d'un miracle qui n'existoit pas. Nous ne voyons rien de prodigieux en tout ceci, que la crédulité d'un historien, d'ailleurs recommandable par la beauté de son style, par la chaleur de ses récits, & quelquefois par la justesse de ses réflexions.

Foiblesse de Marguerite.

La Gouvernante parut consternée au bruit de cette Sédition. (2) Elle s'abandonna aux conseils de la Noblesse & son indulgence s'accrut comme l'audace des révoltés. Elle consentit à oublier tout ce qui s'étoit passé: les Confédérés, de leur côté, renoncerent à leur ligue, tant que leur liberté ne seroit point menacée; mais lorsqu'on voulut les contraindre à faire une profession ouverte de la religion Catholique, il s'éleva un cri unanime & séditieux. Il fallut céder encore à la force & à la nécessité. Les assemblées furent permises aux Protestans; on leur défendit seulement d'y porter des armes. L'exécution des Edits fut suspendue. Mais Marguerite voulut qu'on regardât comme un acte de clémence ce qui étoit un effet de sa foiblesse. Ce masque honnête, dont elle couvroit sa timidité, ne trompa ni les nobles, ni le peuple, ni elle-même. On reconnut aisément que, si elle pardonnoit, c'est qu'elle ne pouvoit pas punir. En Espagne on étoit également indigné de la complaisance de la Duchesse, & de la fureur des Protestans. On les traitoit de criminels de Leze-Majesté, comme si c'étoit manquer à l'obéissance dûe au Souverain, que de n'avoir pas, en matiere de théologie, les mêmes opinions que lui. On destinoit au dernier supplice tous ceux dont on pourroit se saisir: ils ne l'ignoroient pas & se tenoient prêts à se secourir mutuellement. Ils s'assemblerent à Dendermonde: ce fut dans ce congrès qu'ils résolurent d'élire un Général. Le Comte d'Egmond étoit consommé dans l'art de la guerre, &, ce qui vaut peut-être autant, il étoit adoré des soldats; mais il n'avoit point adopté cette maxime des chefs de faction: *que, lorsqu'on tire l'épée contre son maître, il faut jetter le fourreau dans la riviere.*

Le Comte d'Egmond refuse le Généralat.

Envain il fut proclamé: il répondit qu'il ne vouloit point être leur chef; qu'il s'étoit efforcé d'affranchir sa patrie de la tyrannie des Inquisiteurs, & non du joug légitime de Philippe; que ce Prince avoit été séduit par des prêtres sanguinaires; qu'il ne falloit que lui faire voir la vérité, pour calmer son courroux. Cette réponse accabla les Confédérés, & même le Prince d'Orange, qui voulut donner à Philippe la démission de ses Charges, & se retirer en Allemagne. Mais le Roi qui croyoit voir en lui une victime ré-

(1) Strada Liv. V. (2) Grotius Annal.

réservée à sa vengeance, se garda bien de la laisser échapper. Il lui témoigna une confiance aveugle, & lui manda qu'il le regardoit comme le seul homme capable de rétablir la tranquillité dans les Pays-bas. Le Prince retourna à Anvers, où par sa tolérance, par la douceur de son gouvernement, il rendit plus odieuse encore la domination Espagnole.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Cependant la Gouvernante levoit des troupes; elle en donna le commandement à Pierre Ernest Comte de Mansfeld. La Noblesse se dispersa; le Comte de Horne lui-même se retira dans ses terres. Cette conduite n'annonçoit aucun projet de rebellion. Ce fut l'instant que Marguerite choisit imprudemment pour révoquer ses promesses, rétablir l'Inquisition, & donner des entraves aux consciences. Elle prétendit qu'elle ne devoit point observer des loix dictées par la force. Dès cet instant les Flamans adopterent pour maxime immuable, qu'il ne falloit plus se fier à aucun traité conclu avec les Espagnols. La Gouvernante, fidelle aux principes de la politique Autrichienne, avoit exigé des chefs de ses troupes le serment d'une obéissance aveugle. Ils avoient juré de traiter, sans examen, comme ennemis, tous ceux qui seroient proscrits par le Roi. La discorde regnoit dans le parti opposé; les assemblées étoient moins nombreuses, les délibérations moins tranquilles, les résolutions moins unanimes. L'espoir d'une amnistie détacha quelques confédérés & les jetta dans la faction Espagnole. Le Comte d'Egmond lui-même avoit prononcé ce serment redoutable. Le Prince d'Orange & le Comte de Hoogstraten avoient seuls refusé de le faire. „ Quelle horreur, disoit ce dernier, ma femme est au nombre des proscrits, & on „ veut que je jure de l'égorger! "

On attendoit une armée Espagnole; Philippe avoit promis de venir dans les Pays-bas pour y rétablir la paix. On croyoit déja le voir paroître armé de la foudre, portant en tous lieux la destruction & la mort. On ne doutoit point, que cet homme vindicatif, & qui faisoit toujours servir l'intérêt de Dieu à cette passion la plus chere à son cœur, ne saisît une si belle occasion d'abolir tous les privileges, derniers restes de la Liberté des Provinces des Pays-bas, & de traiter cette contrée comme un pays de conquête. Telle étoit la résolution du Conseil de Madrid. Les troupes étoient prêtes à marcher: échauffées par les exhortations des prêtres, elles étoient altérées de sang. Mais on ne sçavoit si on les feroit passer par la France, ou si on les exposeroit aux périls de la mer. Philippe n'étoit point déterminé à commander son armée en personne; entouré d'un peuple docile & fanatique, il craignoit de se compromettre avec des hommes qui s'arrogeoient la liberté de penser, qui aspiroient même à celle de se gouverner. Si ses armes essuyoient quelque échec, il aimoit mieux l'apprendre de loin, que d'en être spectateur. Alors la faute tomboit sur son général, & sa gloire étoit à moitié sauvée. Envain on lui opposoit l'exemple de Charles Quint, (1) qui, bravant le ressentiment de François I par la confiance qu'il avoit en la bonne foi de ce Prince, avoit traversé la France pour châtier les Gantois révoltés. Philippe sentoit bien que sa présence n'en imposeroit pas à tout un peuple, comme celle d'un grand Empereur à toute une ville.

Incertitude de Philippe.

(1) Bentivoglio.

Sect. VI. Hist. de Hollande. 1555-1567.

Pendant ces délibérations le feu de la révolte se propageoit de plus en plus dans les Pays-bas. La Confédération s'affermissoit, après avoir chancelé quelque temps: elle adoptoit des principes plus sûrs, des plans mieux combinés; elle avoit résolu de faire alliance avec les Cantons Suisses, afin de fermer aux Espagnols le passage de la Savoie. Les Nobles juroient d'exposer leur vie pour la défense des Marchands, & les marchands de contribuer aux frais de la guerre. Les différentes Sectes se rapprochoient de la Confession d'Augsbourg, afin d'inviter les Electeurs qui la suivoient à épouser leur querelle. Charles IX avoit défendu aux François de prendre les armes en faveur des Protestans de Flandre; mais ceux-ci conservoient toujours des intelligences avec les Calvinistes de France, & en recevoient des secours secrets. Enfin ils avoient des correspondances jusques dans le serrail de l'Empereur Turc, par l'entremise d'un homme singulier, favori du Sultan & de la fortune, que nous allons faire connoître.

Origine de Miches, sa fortune.

Son nom étoit Miches; l'Espagne étoit sa patrie, le Judaïsme sa religion. (1) La crainte de l'Inquisition le força, dès sa tendre jeunesse, à quitter les lieux qui l'avoient vu naître. Il passa à Anvers, où il s'acquit l'estime de la Noblesse, celle-même de Marie Reine de Hongrie, alors Gouvernante des Pays-bas. Il y auroit joué un plus grand rôle, si l'amour qui ne connoît ni la différence des religions, ni celle des conditions, n'avoit troublé ses projets de fortune. La fille d'un gentilhomme l'aima & en fut aimée. Mais les préjugés de noblesse & la différence des cultes s'opposoient à leur union. Il enleva son amante, & chercha avec elle un asyle à Venise. Il proposa à cette République, un projet que la saine politique ne pouvoit désapprouver, celui d'accorder aux Juifs une isle voisine, pour y établir leur commerce. Mais le Sénat étoit trop inquiet, & les marchands trop jaloux, pour prêter à cette demande une oreille favorable. Miches fut chassé, comme un homme suspect. Dès cet instant il jura de se venger; & son ressentiment n'eut pas moins de part que son ambition aux efforts qu'il fit pour s'introduire dans le Divan. Il caressa toutes les passions de Selim II, fut le ministre de ses plaisirs, & Selim à son tour devint celui de sa vengeance. Les Maures d'Espagne imploroient l'assistance du Sultan. Selim étoit disposé à les secourir & à porter (2) la guerre sur les côtes de Grenade. C'étoit l'avis du Grand-Visir & des principaux Conseillers d'Etat. Miches fit une révolution dans le Conseil, & par son éloquence insinuante, par sa politique captieuse, tourna les vues & les armes de Selim vers l'isle de Chypre & contre la République de Venise. Cette diversion étoit défavorable à la Confédération de Flandre, qui désiroit de voir Philippe occupé en Espagne. Mais Miches leur écrivit que le puissant Selim n'avoit pas assez d'un seul ennemi, tel que la République de Venise, qu'il menaçoit toute la Maison d'Autriche & particuliérement le Roi d'Espagne; il les excitoit à mettre la derniere main à leur ouvrage, à se venger de la cruauté des Catholiques & à secouer le joug Espagnol. On prétend que Miches aspiroit à être Vice-Roi de Chypre; on l'accuse d'être l'auteur de l'incendie qui renversa l'arsenal de Venise, dès-lors le plus beau de l'univers, & depuis si bien rétabli. Si tels

Il tourne les armes de Selim contre les Vénitiens.

(1) Strada liv. V. (2) Hist. de la guerre de Chypre, par P. Pizarre.

étoient les desseins de cet ambitieux, il ne donnoit aux Flamans que de vaines promesses; mais il relevoit toujours par ces chimeres leur courage abattu, & travailloit à la décadence de la Maison d'Autriche, qu'il détestoit presque autant que la République. Les Confédérés enhardis par cet espoir, offrirent à la Gouvernante trois millions de florins, si on vouloit leur accorder la liberté de conscience: étoit-ce pour donner une haute idée des forces de leur parti? étoit-ce pour avoir un prétexte de lever l'argent nécessaire à la guerre? On l'ignore: mais il est probable qu'ils n'étoient pas disposés à donner une si grande somme à Philippe. *Hist. de Hollande. 1555-1567.*

Marguerite apperçut le piege, & rejetta cette offre dangereuse. En même temps elle prenoit toutes les mesures possibles pour diviser les conjurés. Une femme est plus propre à ces sortes d'entreprises qu'un homme; elle connoît mieux les replis du cœur humain, les causes, les effets des petites passions, les ressorts secrets qu'il faut mettre en jeu. Elle augmenta le nombre de ses soldats, ordonna aux officiers d'empêcher non seulement les assemblées religieuses, mais ces écoles publiques, où la jeunesse alloit prendre des opinions contraires à la Religion de Rome.

Les peines les plus séveres étoient décernées contre les infracteurs de cette ordonnance. Les soldats devenoient des bourreaux chargés de l'exécuter. Voilà jusqu'où les guerres de Religion ont toujours dégradé la noble profession des armes. Le Comte d'Egmond avoit prédit que cet édit seroit le signal de la guerre. En effet les prêches & les écoles furent plus fréquentés que jamais. Les Confédérés chargerent Brederode de lever des troupes; les marchands d'Anvers donnerent une somme considérable, dont Sainte Aldegonde fut dépositaire. On s'étoit flatté d'abord d'attirer les Saxons sous les drapeaux des *Gueux*; mais les troubles, qui agitoient cet Electorat, priverent les Confédérés de ce secours, que Louis de Nassau leur avoit fait espérer. Le Comte d'Egmond se tenoit toujours éloigné de la Confédération, depuis qu'on avoit voulu lui décerner le Généralat; on lui écrivit encore, pour l'y rappeller; on l'assuroit que le seul but des efforts des Confédérés étoit de mettre fin aux séditions du peuple, comme aux cruautés de l'Inquisition, de bannir à la fois & ces juges sanguinaires & les ministres de l'erreur, afin que Philippe voyant la paix & la foi Catholique rétablies, ne vînt point inonder les Pays-bas d'une armée avide de sang & de butin; ou que, s'il abandonnoit cette contrée à ses soldats, on fût en état de les repousser. Le Comte toujours incertain, toujours inquiet, n'osant être ni rebelle ni fidele, répondit aux Confédérés par un refus équivoque, qui ne calma point les soupçons de la Gouvernante, à qui il avoit fait parvenir la lettre & la réponse. Une nouvelle requête fut rejettée; tel étoit le courroux de Marguerite, qu'elle refusa un sauf-conduit à Brederode qui vouloit la lui présenter. En même temps elle donna aux magistrats & à ses troupes le signal du massacre & de la destruction. Ces furieux parcourent les campagnes, les bourgades & renversent les temples des Protestans. Jusques-là ce n'étoit qu'user du droit de représailles, & rendre aux églises Protestantes les outrages qu'ils avoient faits aux temples Catholiques. Mais des charpentes de ces édifices écroulés on fit des gibets, où, sans examen, sans aucun égard pour le rang, pour l'âge, *1567. Sévérité de Marguerite.*

pour le fexe, on étrangla une multitude de malheureux. (1) Les Baillis renouvellerent ces cruautés avec plus d'ordre & de méthode dans leurs jurisdictions. La vengeance, les jaloufies fecrettes, les intérêts particuliers & le fanatifme préfiderent à ces jugemens. La terreur fe répandit dans les Pays-bas. Tous les cœurs furent glacés à l'afpect de ces inftrumens de mort, dont les campagnes étoient hériffées. Envain Brederode effaya de foulever Amfterdam & quelques autres villes. (2) Il fut contraint de fe retirer dans fon domaine de Viane. Cet afyle même n'étoit pas fûr à l'afpect des troupes; fes propres vaffaux l'abandonnerent: il s'enfuit en Allemagne.

Le Prince d'Orange, moins impétueux que Brederode, calmoit les féditions dans Anvers, de maniere à ne pas les étouffer entierement: s'il s'oppofoit aux effets, il laiffoit fubfifter la caufe, afin d'en faire ufage au befoin. Il fit encore une tentative fur l'efprit du Comte d'Egmond, qui, ayant une nombreufe famille, ne poffédant aucun domaine hors des Pays-bas, & n'ayant d'autre afyle que fa patrie, objectoit fon devoir, fes fermens, fa religion, & prétendoit qu'on pouvoit conferver encore quelque efpoir en la clémence de Philippe. „ Vous le connoiffez mal, dit le Prince; jamais il ne „ fçut pardonner; il ne vous pardonnera pas, à vous-même, vos premieres „ liaifons avec nous: vous êtes le pont par lequel les Efpagnols entreront en „ Flandre, & ce pont, ils le briferont, dès qu'ils feront entrés." Cette prédiction ne fit aucune impreffion fur l'efprit du Comte d'Egmond. Le Prince n'ofa lui-même fe déclarer chef du parti, craignant d'avoir en tête un adverfaire fi profond dans la fcience des armes, & voyant fes amis chanceler, les troupes de la Gouvernante s'accroître, le zele des Proteftans fe refroidir, il fembloit prêt à céder à l'orage & à chercher un port en Allemagne. Quand Marguerite vit trembler cet ennemi, elle brava tous les autres. Jacques Marnix, Baron de Toulroufe, avoit levé quelques troupes, avec lefquelles il s'étoit flatté de fe rendre maître de la Zélande. La Gouvernante fit marcher contre lui Philippe de Lanoy, Seigneur de Beauvoir; elle lui tint ce difcours: (3) „ Je prends le ciel à témoin, que c'eft malgré moi que „ j'ai recours aux armes. Je n'ai jamais défiré le funefte honneur de verfer „ le fang humain; quoique les femmes ne foient pas toujours infenfibles „ aux cris de victoire, & que le fouvenir des exploits de mon pere pût exciter dans mon cœur une ardeur martiale. J'ai envain effayé fur ces ingrats, fur ces méchans, le pouvoir de la clémence & des bienfaits. Ma „ bonté n'a fait qu'accroître leur audace & diminuer mon autorité. J'offenferois mon Dieu, mon Roi, ma patrie, les mânes de mon pere, fi je „ différois plus longtemps de m'oppofer aux excès de ces rebelles qu'avoit „ enhardis ma foibleffe. Infideles à leur Dieu, comme à leur maître, c'eft „ au noir flambeau de l'héréfie, qu'ils ont allumé celui de la difcorde. Un „ crime a été le prétexte d'un autre. Il eft temps de les frapper. Courage, „ Beauvoir! c'eft vous que j'ai choifi pour venger le trône & les autels. „ Courez donc vers Ofterveel. Je remets dans vos mains ma puiffance ven-

Difcours de Marguerite à Beauvoir.

(1) De Meteren liv. II. (2) Le Clerc Hift. des Provinces Unies. liv. I.
(3) Strada liv. VI.

„ gerесſe. Toulouſe, à la tête d'un vil ramas de brigands, qui ne peut „ inſpirer de terreur qu'à des payſans, ravage cette contrée. Attaquez-le; „ ſoyez impitoyable; n'écoutez aucune condition: point de quartier, que „ tous ces ſcélérats dignes du dernier ſupplice périſſent par le fer & par „ le feu."

Hiſt. de Hollande. 1555-1567.

Beauvoir, animé par ces paroles, marcha contre le Baron de Toulouſe. Les deux partis en vinrent aux mains près d'Oſterveel; quinze cens Calviniſtes demeurerent ſur le champ de bataille; trois cens rendirent les armes & ne purent obtenir la vie: fidele aux ordres ſéveres de Marguerite, Beauvoir les fit paſſer au fil de l'épée. Le Baron de Toulouſe expira au milieu des flammes dans un grenier, où il s'étoit retiré. La Baronne, ſon épouſe, étoit dans Anvers; elle ignoroit ſi ſon mari étoit mort, elle ſçavoit ſeulement que ſa troupe étoit taillée en pieces; qu'il étoit en danger, s'il n'avoit déja perdu la liberté ou la vie. Auſſitôt elle parcourt les rues, les cheveux épars, rempliſſant l'air de ſes cris, levant les mains au ciel, & conjurant le peuple de ſecourir ſon époux, s'il reſpiroit encore, de le venger, s'il n'étoit plus. Quatorze mille Calviniſtes s'arment, ſe raſſemblent, ſans ordre, ſans autre chef qu'une femme égarée par la douleur. Le Prince d'Orange avoit voulu d'abord que l'on rompît le pont d'Anvers, pour empêcher le Baron de Toulouſe d'être ſecouru, & l'armée victorieuſe d'entrer dans la ville. Ce procédé, par lequel il recherchoit la faveur de la Gouvernante, & montroit ſa foibleſſe, le rendit un moment odieux à la populace. Il ſe préſenta pour diſſiper la faction de la Baronne. Mais ſa préſence ne fit pas l'impreſſion dont il s'étoit flatté. Cet homme qu'on avoit appellé le Libérateur, le Dieu tutélaire des Pays-bas, entendit retentir autour de lui les noms de traitre, de perfide. Un Calviniſte oſa même le menacer de ſon piſtolet. Ces Calviniſtes étoient odieux aux Luthériens, qui s'unirent contre eux aux Catholiques. Le Prince d'Orange voyant ces deux factions rapprochées, ſe mit à leur tête pour forcer les Calviniſtes à mettre bas les armes. Il y réuſſit enfin; la Baronne demeura ſans appui, & la cendre de ſon époux, ſans vengeance.

Mort du Baron de Toulouſe: douleur de ſa veuve.

Fureur du peuple.

Le calme fut rétabli dans Anvers, mais la révolte éclata dans Valenciennes. Les habitans du Hainaut ne portoient qu'impatiemment le joug Eſpagnol; leur Province ſe vantoit de *n'être ſujette qu'à Dieu & au Soleil:* ce vieux proverbe entretenoit dans les cœurs des idées de liberté ineffaçables. On avoit déja vu éclorre quelques ſemences de ſédition. Marguerite y envoya des ſoldats. Le magiſtrat conſentoit à leur ouvrir les portes, mais le peuple les leur ferma; il demandoit que le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmond, de Horne & d'Hoogſtraten fuſſent les garans de la modération de ces troupes. Marguerite irritée réſolut de faire aſſiéger la place; elle déclara les habitans criminels de Leze-Majeſté, confiſca leurs biens, & chargea Noircarme, Gouverneur de la Province, de l'exécution de cet arrêt. Ce Général remporta d'abord quelques avantages ſur un parti de révoltés, qui méditoit la ſurpriſe de Lille: le bruit de ce premier ſuccès le rendit maître de Tournai; il y entra en triomphe, déſarma les habitans, & commença le ſiege de Valenciennes. Philippe montra dans cette occaſion la lenteur, l'incertitude naturelles à Marguerite, & cette Princeſſe ſembla avoir pris le ca-

Soulevement dans Valenciennes. Cette ville eſt aſſiégée.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

ractere de Philippe; c'étoit elle qui vouloit livrer sur le champ la ville aux horreurs d'un assaut; c'étoit Philippe qui vouloit qu'on ne fit qu'un blocus, espérant que la faim, la crainte rameneroient enfin ce peuple à l'obéissance. Noircarme lui étoit plus odieux que tous les Inquisiteurs ensemble. Il fallut choisir des négociateurs qui lui fussent agréables. Le Comte d'Egmond & le Duc d'Arschot se présenterent aux assiégés & furent écoutés. „ Quel est „ votre espoir, disoient-ils? Si vous existez encore, ce n'est qu'à la clé- „ mence de Philippe, que vous devez la vie. L'artillerie peut en un jour „ faire écrouler vos foibles murailles. Attendez-vous des secours des Fran- „ çois? ils furent toujours vos ennemis: des habitans de Tournai? ils ont „ mis bas les armes: de ceux de Bolduc? ils tremblent pour eux-mêmes: „ du Baron de Toulouse? ignorez-vous sa défaite & sa mort? La foudre „ est prête à éclater; elle gronde déja sur vos têtes. Il est temps encore „ d'en prévenir les coups, & d'appaiser un Monarque irrité. Soumettez- „ vous & n'ayez pas le courage insensé de vous ensévelir sous les ruines de „ votre patrie. La Gouvernante exige seulement que vous receviez une „ garnison. Ceux qui voudront obéir au Roi, pourront demeurer dans la „ ville; on offre aux autres une libre retraite." Ces conditions furent rejettées d'une voix unanime. On croyoit Toulouse vainqueur, & Beauvoir fugitif. Cette fausse nouvelle affermissoit l'opiniâtreté des assiégés. Noircarme fit battre la place; les habitans étoient embrasés tout à la fois & du fanatisme de la Liberté & de celui de la Religion. Mais ils n'avoient point de chefs. Aucun ne sçavoit commander, aucun ne vouloit obéir: le plus habile d'entre eux étoit un nommé la Grange, homme éloquent, fait pour haranguer sa patrie, & non pour la défendre. Lorsqu'ils virent la brêche ouverte, l'ennemi prêt à donner l'assaut, ils demanderent à parlementer. „ Pensez-vous, „ leur dit Noircarme, que vous soyez dans le même état qu'il y a deux „ jours? Non, non: il n'est plus tems; je ne traite point avec un ennemi „ que je regarde comme vaincu." Le lendemain ils se rendirent à discrétion. Noircarme y entre & repousse durement les femmes qui venoient, en lui présentant leurs enfans, implorer sa pitié; il est sourd aux cris lamentables de ces infortunées. Il fait fermer les portes de la ville. Cependant il contient ses soldats; l'honneur des femmes est en sûreté; la vie des innocens ne court point de péril; aucune maison n'est pillée. Les principaux auteurs de la révolte sont chargés de fers; on saisit, on ramene les ministres qui s'étoient enfuis secrétement. On examine le procès des uns & des autres. Les premiers sont décapités; les prédicateurs sont pendus. Les richesses des citoyens confisquées sont partagées entre les soldats, les privileges abolis, l'artillerie enlevée, & huit compagnies demeurent dans la place. Cette conquête parut si importante, qu'on disoit qu'on avoit trouvé dans Valenciennes les clefs de toutes les autres villes.

Valenciennes se rend à discrétion.

Serment que le Prince d'Orange refuse de prêter.

Cependant la Gouvernante fit publier une Ordonnance, qui enjoignoit à tous les Magistrats & Commandans de jurer solemnellement, *qu'ils seroient fideles au Roi, & qu'ils le serviroient contre tous ceux qui seroient déclarés criminels, sans exception de personne.* Plusieurs Confédérés refuserent de prêter ce serment. Le Prince d'Orange se démit de ses Charges. „ J'ai „ déja juré au Roi, dit-il, de le servir fidellement. Faire un nouveau ser-

„ ment, ce feroit avouer que j'ai manqué au premier. D'ailleurs, fi ma pro-
„ messe m'engage envers le Roi, elle m'engage auffi envers les villes & les
„ peuples, dont j'ai juré de défendre les privileges. Si on attaquoit leurs
„ immunités, je me verrois forcé d'enfreindre l'un ou l'autre devoir; d'être
„ infidele à l'un des deux fermens. Ces mots, *fans exception de perfonne*,
„ m'obligeroient, fi on l'exigeoit, à porter les armes contre l'Empereur
„ même, dont je fuis vaffal. Ce ferment me forceroit à tremper mes mains
„ dans le fang de mon Epoufe qui eft Proteftante, à fervir la rage des Inqui-
„ fiteurs, à faire exécuter des Edits contraires à l'humanité, à la religion
„ même, à remplir les villes de buchers, d'échaffauds, de gibets, à ex-
„ terminer les hommes, au lieu de les gouverner. Enfin le Roi pourroit
„ envoyer, pour commander en Flandre, tel homme à qui il me feroit hon-
„ teux d'obéir." On tenta encore, mais envain, d'engager ce Prince à pro-
noncer ce ferment. Il fut inflexible, & prit le parti de la retraite. Dillen-
bourg, dans le Comté de Naffau, fut l'afyle qu'il choifit pour mettre fa tête en fûreté. Mais fon imprudente confiance laiffa fon fils à Louvain. Il efpéroit que les privileges de l'univerfité, dans laquelle ce jeune Prince étudioit, feroient fa fauve-garde; comme fi les Efpagnols, qui avoient tant de fois foulé aux pieds les loix de l'humanité même, avoient pu refpecter les immunités d'un corps académique, qui ne pouvoit oppofer à leurs armes, que des argumens & de vieux parchemins.

Hift. de Hollande. 1555-1567.

Il fe retire à Dillenbourg.

Cet homme à qui le Prince d'Orange auroit rougi d'obéir, cet homme à qui Philippe venoit de confier le Gouvernement Général des Pays-bas, étoit Ferdinand Alvarès de Tolede, Duc d'Albe. On fçait qu'au milieu des plaifirs & des intrigues de la Cour, plus occupé alors de fa fortune que de fa gloire, il reçut de Flandre une lettre avec cette adreffe fatyrique: *au Duc d'Albe, Grand Maitre de la Maifon du Roi en temps de guerre, Généraliffime de fes armées en temps de paix* & que cette épigramme réveilla fon courage: il ne la méritoit pas. (1) Il avoit laiffé fur les côtes d'Afrique des monumens de fa valeur. Tunis & Alger avoient éprouvé la force de fon bras, & la fupériorité de fon génie. Wittenberg & la Saxe avoient été les théâtres de fes exploits; on l'avoit vu triompher encore en Italie. Le falut de Civitella affiégée par les François étoit fon ouvrage. Mais fidele aux opinions reçues dans fa patrie, après avoir fait la loi au Pape, il lui avoit baifé les pieds: ce Pontife avoit vu fon vainqueur profterné devant lui; & on avoit lu dans le traité cette condition finguliere, dictée par lui-même, qu'il feroit admis à l'honneur de baifer les pieds du Pape.

Le Duc d'Albe eft envoyé dans les Pays-bas.

Du refte, le Duc d'Albe étoit un homme féroce, cruel avec tranquillité, incapable de colere, mais commettant de fang-froid tous les excès que le délire de la fureur peut infpirer à un homme emporté; comptant pour rien le fang des hommes, il lui importoit peu qu'une province fût déferte ou peuplée, pourvu qu'elle fût foumife. Un champ de bataille couvert de morts, une ville inondée de fang, des buchers, des échaffauds, étoient pour fes yeux farouches des fpectacles agréables. Le fac d'une ville, une exécution fanglante étoient les feules fêtes, aufquelles il femblât prendre plaifir. Def-

Portrait du Duc d'Albe.

(1) Hiftoire d'Efpagne par Ferréras.

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

pote altier il regardoit le genre humain, comme un amas de vils troupeaux destinés à être la pâture de ceux qui les conduisoient. Il falloit que tout ce qui l'approchoit, fut son esclave ou sa victime. Il ne connoissoit point le remords, parceque tout ce qui pouvoit le rendre redoutable étoit juste à ses yeux, & qu'il sçavoit associer ses intérêts à ceux du ciel. Il aimoit la religion, parce qu'elle faisoit sa grandeur; mais il la faisoit haïr, par les maximes cruelles, qu'il avoit adoptées. Attaché aux pratiques les plus minutieuses, il se seroit fait un crime de ne pas les observer, & ne se reprochoit pas les cruautés les plus odieuses. C'étoit, en un mot, le digne Ministre de Philippe, fanatique & inflexible comme lui. Si Charles-Quint l'avoit cru, il auroit fait de Gand un monceau de cendres; pas un habitant de cette malheureuse ville n'auroit échappé à sa vengeance. On prétend que l'Empereur monta avec lui sur une tour, qu'il lui fit contempler cette capitale, & que pour repondre au conseil qu'il venoit de lui donner, il lui dit: *Combien pensez-vous qu'il faudroit de peaux d'Espagne pour faire un Gant de cette grandeur?* Le Duc d'Albe ne connoissoit point de proportion entre les délits & les peines. Toute faute lui sembloit digne du dernier supplice; toute désobéissance étoit une rébellion, tout délai étoit un refus, toute remontrance un outrage. Tel étoit le Général qui venoit venger l'Evangile, Philippe & le Pape.

Violence de Don Carlos.

Le jeune Don Carlos avoit été indigné des horreurs que l'Inquisition avoit exercées dans les Pays-bas. Il ne dissimuloit point combien ce tribunal lui sembloit contraire aux loix de l'humanité & à l'esprit de la religion. Il ne concevoit point cette étrange politique, qui faisoit un crime d'État d'une erreur indifférente à l'ordre social. Il avoit désiré de commander dans ces Provinces & d'y rétablir la paix; il entra en fureur, dès qu'il sçut que le choix du Roi s'étoit arrêté sur le Duc d'Albe. Ce Prince, dont la fin tragique a intéressé tous les cœurs sensibles, n'étoit pas aussi parfait, que l'a peint la compassion qu'il inspiroit. Il étoit violent, emporté, & sa colere ressembloit au délire, si l'on en croit les historiens Espagnols, dont cependant le désir de plaire à l'Inquisition peut rendre le témoignage suspect. (1) Le Duc d'Albe s'embarque à Barcelone, aborde à Nice, passe à Genes, rassemble dans le Milanois les troupes dispersées, & s'avance vers les Alpes. Quatre régimens composoient son armée: celui de Naples étoit aux ordres d'Alonse Ulloa; Julien Romero commandoit celui de Sicile; Sanchès de Longdono celui de Lombardie; Gonzales de Braccamonte celui de Sardaigne. C'étoient de vieux fantassins conduits par des chefs profonds dans l'art de la guerre. Le commandement de la cavalerie fut confié à Ferdinand de Tolede, fils naturel du Duc. Un régiment de quatre mille Allemans vint grossir l'armée sous la conduite du Comte Albéric de Lodrone. Parmi les Généraux on remarquoit encore Sanchès d'Avila, le Marquis Chipiano Vitelli, & Gabriel Serbelloni: cette armée franchit les Alpes, traversa les Etats du Duc de Savoie, côtoya la Franche-Comté & arriva dans le Duché de Luxembourg, Domaine de la Maison d'Autriche.

Le Duc d'Albe rassemble les troupes.

Cependant la Gouvernante se répentoit d'avoir demandé une armée: elle pré-

(1) Supr. Tom. 29. p. 56.

prévoyoit que l'autorité du Général accableroit la fienne, & qu'elle ne prêteroit que fon nom aux changemens qu'il alloit faire. Elle écrivit à Philippe que le calme étoit rétabli dans les Pays-bas, que l'afpect de cette armée ne pouvoit que rallumer le feu de la révolte, que la Nobleffe étoit difperfée dans fes châteaux, mais qu'à la vue de ces troupes elle fe raffembleroit pour s'oppofer à la violence; que de tous les privileges, le plus cher aux Flamans, c'étoit d'être gouvernés par leurs compatriotes. Mais le Confeil de Madrid ne vit dans ces remontrances, que le défir qu'avoit Marguerite de gouverner feule. Le Duc s'avança vers la Flandre, & fut complimenté par Barlemont, par Noircarme, & par ce même Comte d'Egmond auquel il apportoit la mort. Quoique le Duc eût d'abord affuré la Ducheffe qu'il ne venoit qu'avec une puiffance militaire, il publia bientôt fes pouvoirs qui ne laiffoient rien à Marguerite: (1) choifir, nommer, dépofer les Commandans, diriger les opérations de la guerre, traiter avec les Princes voifins, abolir & créer des confeils d'Etat, des tribunaux, abroger, changer, rétablir les loix, récompenfer & punir, en un mot toutes les fonctions, toutes les prérogatives de la Souveraineté, étoient dans les mains du Duc d'Albe.

Hift. de Hollande. 1555-1567.

Inutiles remontrances de la Gouvernante.

Bruxelles, Anvers, & Gand furent les villes que le Duc d'Albe choifit pour la réfidence principale de fes troupes. Les Wallons lui étoient fufpects; il les congédia. Les Magiftrats furent forcés de lui remettre les clefs des portes; ce ne fut pas fans fe plaindre de cette infraction de leurs privileges; mais le Duc leur répondit qu'il feroit tout ce qu'il jugeroit néceffaire au fervice du Roi, auquel feul il rendoit compte de fa conduite. L'Inquifition fut rétablie; parmi les anciens édits, il choifit les plus rigoureux, & les fit publier de nouveau. Enfin il établit un Confeil de douze Magiftrats, choifis parmi ceux qu'il connoiffoit les plus impitoyables: ils devoient rechercher la conduite de tous les Flamans accufés d'avoir excité ou fomenté les féditions. Il appella ce tribunal *le Confeil des troubles*; mais le peuple, qui n'eft pas toujours dupe des mots, le nomma *Confeil fanguinaire*. On ne peut le comparer qu'au fameux *Théâtre d'Eperies*, que la Maifon d'Autriche érigea depuis pour châtier les Hongrois. Le defpotifme rigoureux de cette Maifon nous a donné les deux plus belles Républiques de l'Europe: la Suiffe & la Hollande. Il en auroit fait naître une troifieme, fi les Hongrois avoient été dans une fituation plus favorable à la liberté. Le Duc fut lui-même Préfident du Confeil. Mais il remit une partie de fon autorité dans les mains de Jean Vargas. Un feul trait fuffira pour peindre ce Jurisconfulte Efpagnol: il difoit, en parlant de la deftruction des images: *Héretici fraxerunt templa: Boni nihil fecerunt contra; debent omnes patibulari.* „ Les „ hérétiques ont renverfé les temples; les Catholiques ne s'y font point op- „ pofés; donc il faut les pendre tous indiftinctement." Les Efpagnols qui connoiffoient le caractere farouche de ce Magiftrat, difoient *que la gangrene des Pays-bas ne pouvoit être guérie, que par un coûteau auffi tranchant que celui de Vargas.* Plufieurs Flamans étoient entrés dans ce Confeil; mais la honte, le remords, le nom affreux qu'on avoit donné à ce tribunal,

Rétabliffement de l'Inquifition.

Caractere de Vargas.

(1) Le Clerc Hift. gén. des Prov. Unies. Liv. II.

Sect. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

les en chasserent, ou du moins les empêcherent de s'y montrer. On n'y vit paroître que Vargas, Louis del Rio, & la Torre.

Ces hommes de sang jugeoient sans appel. Il étoit défendu à tous les autres tribunaux de s'occuper des derniers troubles. Celui-ci violoit impunément tous les privileges des villes, & lorsqu'elles faisoient quelques remontrances, Vargas répondoit fierement: *que le Conseil ne faisoit aucun cas de leurs privileges.* Il suffisoit d'avoir présenté des requêtes, pour obtenir la modération des édits, ou de les avoir approuvées, de s'être trouvé aux assemblées religieuses, ou de les avoir favorisées, de regarder les privileges des Provinces comme ineffaçables & indestructibles, de nier que, par la conduite de ses peuples, le Roi fut dégagé de toutes les promesses qu'il leur avoit faites, pour être jugé criminel de Leze-Majesté. L'erreur, en matiere de religion, étoit encore un attentat contre le Souverain; ainsi opinoit le Conseil fondé sur ce principe, que les Rois étant les images de Dieu sur la terre, tout ce qui peut offenser Dieu les offense. D'après ce principe, il étoit peu de Flamans qui pussent compter sur leur innocence. Aussi les bourreaux ne suffisoient pas à l'exécution des arrêts de mort. Après avoir versé le sang des coupables, on confisquoit leurs biens, d'où l'on peut inférer qu'il étoit difficile qu'un homme opulent ne fût pas criminel. D'illustres familles tomberent ainsi dans l'indigence. Le fisc se grossit par ces proscriptions, au grand déplaisir du clergé, qui voyant la mode des testamens passée, sembloit n'avoir imaginé la confiscation des biens des Protestans, que pour y suppléer. Mais, lorsqu'un pere imbécille ou malade, deshéritoit ses enfans en faveur des évêques, des abbés, ou des moines, l'honneur restoit du moins à sa postérité; au lieu que l'Inquisition, en envoyant un pere de famille à l'échaffaud, ôtoit à ses enfans tout à la fois l'honneur & les biens.

Nouvelles proscriptions : nouveaux supplices.

Cependant les têtes les plus cheres au peuple n'étoient point encore tombées. Le Comte d'Egmond se rassuroit, en se rappellant sa conduite dans les derniers temps. Il avoit refusé le Généralat qui lui étoit offert; il avoit résisté aux sollicitations du Prince d'Orange, à l'empressement de la nation, aux caresses de la fortune qui lui tendoit la main, pour le conduire au faîte des grandeurs. Sa fidélité dans ces circonstances si favorables à l'ambition, pouvoit faire oublier qu'il étoit entré dans la Confédération, & rappeller les services qu'il avoit autrefois rendus à l'Etat dans la guerre. Il vivoit dans une sécurité profonde, & ne trembloit que pour ses anciens amis. Le Comte de Horne n'avoit pas les mêmes motifs de confiance; mais il croyoit qu'on n'oseroit jamais lever le glaive des loix, ou celui de la vengeance, sur une tête révérée de la nation. Le Duc d'Albe les fit venir à son hôtel pour les consulter, disoit-il, sur le plan de quelques citadelles qu'il vouloit faire bâtir. Ils s'y rendirent; ils y furent arrêtés. Nous pensons que le Lecteur nous sçaura gré de ne pas passer légérement sur le procès de deux personnages de cette importance. La haine y présida; mais la haine peut quelquefois être juste dans sa rigueur. C'est à la postérité, froide, impartiale, équitable, à révoquer ou à confirmer l'arrêt lancé contre ces deux Seigneurs.

Sécurité du Comte d'Egmond.

On accusoit d'abord (1) le Comte d'Egmond d'avoir demandé le rappel

(1) Mém. pour l'Hist. de Flandre Tome I.

du Cardinal de Granvelle; il en convenoit & ce n'étoit pas un crime: il n'avoit point forgé de calomnies contre ce Ministre; il avoit dit seulement que ce Prélat n'étant point agréable au peuple, les Pays-bas ne seroient point tranquilles tant qu'il les gouverneroit. On prétendoit qu'il avoit fait faire à ses gens une livrée rouge, pour insulter à la pourpre Romaine, dont Granvelle étoit revêtu: il assuroit qu'il ne l'avoit fait que par économie. Il avoit été d'avis de réunir le département des finances au Conseil d'Etat; ses ennemis prétendoient qu'il n'avoit donné ce conseil, que pour satisfaire son avidité: mais cette intention n'étoit prouvée par aucun fait. Il avoit voulu, disoit-on, *se faire grand* au préjudice de la grandeur du Roi. Le refus du Généralat prouvoit le contraire. Dans les premiers troubles, le Comte au milieu du Conseil avoit dit, qu'il avoit besoin d'aller à Aix prendre les eaux: à entendre ses accusateurs, il vouloit ainsi priver la Gouvernante d'un secours qui lui étoit nécessaire: mais il n'avoit point été à Aix, & prétendoit avoir fait au repos public le sacrifice de sa santé. On vouloit qu'il fût hérétique au fond de l'ame; mais dans toutes les cérémonies publiques, il avoit fait des actes solemnels de Catholicité & les hommes ne sont pas juges des pensées. Le Comte convenoit de s'être trouvé au festin, où le verre à la main on avoit crié: *vivent les Gueux*! mais il prétendoit avoir en secret blâmé cette proclamation, gardant le silence, & cédant à la nécessité. Cette réponse n'étoit pas claire. Il est certain que le Comte étoit du nombre des Confédérés, puisqu'il retourna à plusieurs de leur assemblées. Il avoit proposé dans le Conseil de faire prêter aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magistrats un nouveau serment de fidélité, de leur faire jurer même de conserver la foi Catholique; ce qui l'avoit rendu odieux au parti. Cependant on vouloit qu'il eût refusé de prêter un nouveau serment: il avoit seulement différé de quelques jours à le signer, parce qu'il ne lui sembloit pas conçu dans les termes convenables. Il s'étoit trouvé à l'assemblée de Dendermonde; mais il assuroit n'y avoir délibéré que sur les moyens d'empêcher les prêches, & de rétablir par des voies douces la foi Catholique: il avouoit que Louis de Nassau avoit été d'avis de fermer à l'armée Espagnole l'entrée des Pays-bas; mais il ajoutoit que cette proposition avoit été rejettée d'une voix unanime. Le Comte avoit empêché les prêches à Dendermonde, il se louoit même d'avoir envoyé cinquante soldats pour faire pendre le seul ministre, qui eût osé prêcher dans les environs: il regardoit cette rigueur, comme une action honnête qui devoit désarmer la sévérité de ses juges.

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Griefs contre lui.

Quant au Comte de Horne, il commença par établir qu'il n'étoit responsable que de sa propre conduite & non de celle des autres Seigneurs: il nia qu'il eût voulu changer de maître: il s'expliqua avec plus de franchise sur le compte du Cardinal de Granvelle; il soutint que son gouvernement étoit tyrannique, &, qu'en désirant son rappel, il n'avoit eu qu'un désir légitime & naturel à tout bon citoyen. Quant à la livrée insultante, il assura, ainsi que le Comte d'Egmond, que ce n'étoit qu'une économie domestique. Il nia pareillement qu'il eût été du Compromis de Bruxelles. Mais l'opinion publique le plaçoit au nombre des Confédérés. Il seroit trop long de rapporter toutes les questions minutieuses que l'on fit au Comte, & tous les détails dans lesquels il descendit pour y satisfaire. Le ton dont il répondoit,

Griefs contre le Comte de Horne.

étoit simple & ingénu: souvent il se contentoit de nier les faits, comme on les avançoit contre lui, sans les prouver. En général, tous les reproches qu'on faisoit aux deux accusés, étoient d'avoir haï Granvelle; mais on peut haïr le Ministre, sans haïr le Souverain: de n'avoir point imposé silence à des ennemis du gouvernement, qui tenoient des discours séditieux dans les assemblées; mais tolérer des discours, qu'on ne peut réprimer, n'est pas les approuver: d'avoir approuvé les requêtes présentées à la Gouvernante; mais elle avoit elle-même reconnu par son consentement la justice de la plupart des demandes qu'ils lui faisoient: d'avoir voulu se retirer au milieu des troubles; mais un exil volontaire n'est pas une trahison: de n'avoir pas employé le fer & le feu pour arrêter les progrès du Protestantisme; mais ce remede tyrannique est contraire aux maximes de l'Evangile: enfin, d'être entrés dans la Confédération; article sur lequel ils se défendirent fort mal tous deux. Il s'agit donc d'examiner, si cette Confédération étoit une conspiration réelle contre le Roi. Rien ne prouve que les Confédérés eussent alors le dessein de changer de maître. En même temps qu'ils crioient *vivent les Gueux*! ils crioient aussi *vive le Roi*! On lisoit sur leurs enseignes cette inscription: *fideles au Roi*, *jusqu'à la besace*: ils avoient déclaré formellement dans leur Compromis, qu'ils ne se liguoient que contre les Inquisiteurs. Résister au Prince qui veut établir un tribunal équitable, une loi juste, c'est un crime, sans doute: mais résister à des hommes féroces, qu'il envoie pour exécuter des édits sanguinaires, en lui représentant qu'il a été séduit par ces méchans, avides de sang & de richesses; en protestant que ce n'est point contre lui, mais contre eux qu'on veut se tenir en garde, est-ce une rébellion, un crime de Leze-Majesté? n'est-ce pas plutôt le droit de la défense naturelle? Le Comte d'Egmond n'avoit en lui-même qu'un attachement fort équivoque pour la Confédération, tout légitime qu'elle paroissoit. Quand bien même son intelligence momentanée avec les Confédérés l'auroit rendu coupable, son repentir, le refus du Généralat, sa conduite postérieure, effaçoit sa faute & faisoit revivre ses anciens services. Quant au Comte de Horne, sa conduite n'avoit point été douteuse: il avoit été toujours attaché à la Confédération.

Ce n'étoit pas sans peine qu'on avoit obtenu, que les deux accusés eussent des avocats & des procureurs, pour les conseiller & les tenir en garde contre les artifices des juges. Le défenseur du Comte d'Egmond demandoit que le procès fût renvoyé au Tribunal des Chevaliers de la Toison d'or. Sa requête avoit été rejettée: il se nommoit de Landas. Celui du Comte de Horne étoit Théodore Liesvelt, qui s'éleva par son sçavoir & son éloquence, & fut Chancelier du Brabant & Envoyé du Prince d'Orange en France. Ils étoient assistés de plusieurs autres jurisconsultes. Mais à quoi servoit tout cet appareil, puisque la mort de ces deux victimes étoit résolue? Ce conseil pouvoit bien confondre la calomnie, justifier des actions malignement interprêtées; mais il ne pouvoit pas changer le cœur de Philippe & celui du Duc d'Albe: ils avoient besoin eux-mêmes d'un conseil de jurisconsultes qui leur apprît, que la liberté de penser est le premier droit de l'homme, que l'empire des Rois ne s'étend point sur les esprits, qu'une erreur sur les dogmes n'est point un crime d'Etat, que loin de venger Dieu par des meurtres, on l'outrage: ils

avoient befoin d'un confeil de politiques, qui leur fit fentir, que c'eft par la douceur qu'on gouverne les peuples, par l'indifférence & le ridicule qu'on décrédite & qu'on corrige les chefs de fectes, que la tyrannie eft elle-même la caufe de fa propre ruine, qu'un trône fouillé du fang de l'innocence eft prêt à s'écrouler.

Intérêt que prend Maximilien au fort des accufés.

Toute l'Europe s'intéreffoit au fort des deux illuftres accufés. L'Empereur Maximilien II eut la gloire d'écrire en leur faveur au Roi d'Efpagne & au Duc d'Albe. Les Confédérés retirés en Allemagne implorerent pour eux l'appui des Electeurs. Mais, plus on follicitoit pour ces infortunés, plus on accéléroit leur perte. Le premier de Juin ils furent déclarés forclus de preuves, quoique la plus faine partie des Magiftrats foutînt qu'on ne pouvoit pas prononcer une *forclufion* dans une affaire de cette importance. L'Empereur Maximilien avoit envoyé un gentilhomme à la Comteffe d'Egmond pour l'affûrer que fon époux ne périroit pas, que Philippe ne verferoit pas un fang fi illuftre & qui lui avoit été fi utile. La Comteffe étoit entourée d'onze enfans, tous fondans en larmes, tous trop foibles encore, ou pour fauver leur pere, ou pour le venger, & qui alloient demeurer fans appui, fans fortune, fans honneur, livrés à la compaffion des hommes, & à l'ignominie qu'imprime le fupplice d'un pere. Ce fpectacle excitoit un attendriffement général. Le peuple fe rappelloit les exploîts du Comte, fes vertus, fa conduite modérée; il frémiffoit de l'idée feule de voir tomber une tête fi refpectable. Le Duc d'Albe importuné par les lettres de l'Empereur & des Princes d'Allemagne, par les prieres de la Nobleffe, par les gémiffemens du peuple, peut-être par fa propre confcience, prit le parti de s'en délivrer en hâtant la mort des deux prifonniers. Les deux fentences mortelles furent prononcées par le *Confeil des troubles* & confirmées par le Duc d'Albe, qui les figna avec une tranquillité féroce. Le 4 de Juin le Confeil fut affemblé. On y lut ces deux arrêts, qui ne feront jamais effacés de la mémoire des hommes. Cependant les deux prifonniers n'étoient point encore inftruits du fort qui leur étoit réfervé; on ne leur avoit point encore lu ces arrêts (1) ri-

(1) Sentence de mort portée par le Duc d'Albe contre Lamoral, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'or, prononcée le 4 Juin 1568. „ Vu par Monfeigneur le Duc d'Albe, Marquis de Coria, Lieutenant Gouverneur & Capitaine Général pour le Roi ès pays de par decha, le procès criminel d'entre le Procureur Général de Sa Majefté, demandeur contre le Comte d'Egmond, Prince de Gavre, prifonnier, défendeur; & auffi, vues les informations faites par ledit Procureur Général, titres, écritures & inftrumens par lui produits, & la confeffion dudit prifonnier, avec fes défenfes, inftrumens & écritures produites de fa part en fa décharge; ayant vu pareillement les fautes qui dépendent dudit procès, d'avoir commis crime de Leze-Majefté & de rébellion par ledit Comte, en favorifant & étant complice de la ligue & abominable conjuration du Prince d'Orange & d'autres Seigneurs de ces Pays-bas. Ayant auffi pris en fa fauve-garde & protection les Gentilshommes Confédérés du Compromis, & les mauvais offices qu'il a faits en fon Gouvernement de Flandre, au refpect de notre fainte Foi Catholique, & défenfe d'icelle, avec les fectaires féditieux & rebelles de la fainte Eglife Apoftolique Romaine & de Sa Majefté. Confidéré en outre tout ce qui réfulte dudit procès: fon Excellence, le tout bien mûrement délibéré, avec ceux du Confeil, qui eft auprès d'elle, déclare que ledit Procureur Général doit obtenir fes conclufions, & partant déclare ledit Comte, avoir commis crime de Leze-Majefté & de rébellion, &, comme tel devoir être exécuté par l'épée & fa tête mife en lieu haut & public, afin qu'elle foit vue de tous, & qu'elle foit *illec*, tant que autrement en foit

Sect. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

Condamnation des deux prisonniers.

goureux. Le Duc d'Albe fit venir l'Evêque d'Ypres pour leur annoncer leur supplice & les préparer à la mort. Le Prélat ne put retenir ses larmes, lorsqu'il sçut quel emploi lui étoit confié. Il se jetta aux pieds du Duc, & lui demanda la grace des deux accusés. Le Duc lança sur lui un regard terrible. L'Evêque vit bien qu'il n'obtiendroit jamais la vie de ces infortunés; il demanda un délai de quelques jours; mais le Duc le repoussa en lui disant: *je ne vous ai point appellé à Bruxelles pour retarder l'exécution de leur sentence, mais pour les y préparer.* L'Evêque consterné se rendit auprès du Comte d'Egmond, &, d'une main tremblante, lui présenta sa sentence mortelle. Le Comte pâlit à cette vue. „ Voici une sentence bien „ rigoureuse, dit-il; je ne pense pas avoir tant offensé sa Majesté, pour „ mériter un tel traitement; néanmoins je le prends en patience & prie le „ Seigneur, que ma mort soit une expiation de mes péchés, & que par-là, „ ma chere femme & mes enfans n'encourent aucun blâme ni confiscation; „ car mes services passés méritent bien qu'on me fasse cette grace. Puisqu'il „ plaît à Dieu & au Roi, j'accepte la mort avec patience.". Le Comte se confessa, communia de la main de l'Evêque, écrivit à Philippe, à Sabine de Baviere, son épouse. Il fondoit en larmes lorsqu'il songeoit à la nombreuse famille, qu'il laissoit dans l'indigence & dans l'opprobre. Enfin revenu à lui-même, il demanda à l'Evêque quel discours il pourroit tenir sur l'échaffaud, pour l'édification du peuple? Le Prélat lui répondit, *que le moins qu'il pourroit parler seroit le mieux, & cela pour deux raisons: à cause qu'il ne seroit pas entendu; l'autre, que quand il seroit entendu, le peuple étoit tellement méchant, qu'il interprêteroit diversement ce qu'il diroit, & qu'enfin ses discours pourroient profiter à quelques-uns & nuire à plusieurs.* Des soldats Espagnols entrerent aussitôt; ils apportoient des cordes pour lui lier les mains. „ Cette précaution est inutile, leur dit le „ Comte: on ne me traînera point à l'échaffaud; j'y irai volontairement." Il y monta avec beaucoup de fermeté, se couvrit la tête d'un bonnet, l'abaissa sur ses yeux, & reçut le coup mortel. Le peuple, présent à ce spectacle, fondoit en larmes; les uns crioient *Grace*! plusieurs crioient *Vengeance*! tous frémissoient; ce qui prouve que ce n'est pas toujours un sentiment de cruauté qui rassemble la multitude autour d'un échaffaud.

Mort du Comte d'Egmond & du Comte de Horne.

„ ordonné par son Excellence. Et ce pour *chastoy* (châtiment) exemplaire des délits & „ crimes commis par ledit Comte d'Egmond : commandant que nulle personne ne soit osée „ de la ôter de *illec*, sous peine de la mort, & confisqués pour le fisc & chambre Royale „ tous & quelconques ses biens, meubles & immeubles, droits & actions, de quelque „ nature & qualité qu'ils soient, & en quelque part qu'ils soient situés & seront trouvés, „ confisqués au profit de Sa Majesté. Ainsi arrêté & prononcé à Bruxelles le 4 Juin „ 1568." ——— La Sentence de mort prononcée contre le Comte de Horne étoit conçue à-peu-près dans les mêmes termes: „ Vu pareillement les charges résultans dudit pro- „ cès, d'avoir ledit Comte commis crime de Leze-Majesté & rébellion, favorisant & „ étant complice de la ligue & conjuration abominable du Prince d'Orange & de quel- „ ques autres Seigneurs desdits pays de par decha. Ayant aussi ledit défendeur favorisé & „ soutenu les Gentilshommes Confédérés du Compromis, & les mauvais offices qu'il a „ faits en la ville de Tournai, y étant envoyé par Madame la Duchesse de Parme, lors Ré- „ gente & Gouvernante desdits pays, pour remédier aux désordres & tumultes advenus „ audit lieu, à l'endroit de la conservation de notre sainte foi Catholique, & défense „ d'icelle, avec les sectaires séditieux & rebelles de la Sainte Eglise Apostolique Romai- „ ne & de Sa Majesté &c."

Hist. de Hollande. 1555-1567.

Le Comte d'Egmond, peu d'heures avant sa mort, écrivit à Philippe II la lette suivante. „ Sire, j'ai entendu ce matin la sentence qu'il a plu à „ Votre Majesté décréter contre moi; & combien que mon intention n'ait „ jamais été de rien traiter, ni faire contre la personne, ni le service de „ Votre Majesté, ni contre notre vraie, ancienne & Catholique religion, „ si est-ce que je prends en patience, ce qu'il plaît à mon bon Dieu de „ m'envoyer & si j'ai, durant ces troubles, conseillé ou permis de faire „ quelque chose, que semble autre, n'a été toujours que avec une vraie, „ & bonne intention au service de Dieu & de Votre Majesté, & pour la „ nécessité du temps. Par quoi, je prie à Votre Majesté me le pardonner, „ & avoir pitié de ma pauvre femme, enfans & serviteurs, vous souvenant „ de mes services passés; & sur cet espoir m'en vais me recommander à la „ Miséricorde de Dieu. De Bruxelles, prêt à mourir, le 5 Juin 1568."

Le Comte de Horne ne montra pas tant de soumission aux ordres du Roi & du Duc d'Albe, que l'Evêque appelloit ceux de la Providence. Il s'écria que cet arrêt étoit inique. Le Prélat s'efforça de le résoudre à céder à la nécessité. Il l'engagea à se confesser: *je me suis confessé à Dieu*, répondit le Comte. Cependant il se rendit à ses instances. Il vit bientôt entrer les satellites; il les suivit, traversa la place, la tête levée, le regard tranquille, saluant les personnes de sa connoissance, leur disant adieu d'une voix ferme: lorsqu'il fut monté sur l'échaffaud, il vit un corps couvert d'un drap noir; il demanda si ce n'étoit pas celui du Comte d'Egmond? On lui répondit qu'oui. Il proféra alors quelques mots Espagnols, fit une courte priere, & tendit la tête à l'exécuteur.

Le Comte étoit d'une belle taille: son maintien étoit noble, sa physionomie agréable; il ne laissa qu'un fils qui mourut en bas-âge: il étoit frere de Florent de Montmorency, Baron de Montigny, que nous verrons périr d'une maniere aussi tragique. Son épouse étoit Walpurge de Nuénar, fille de Guillaume Comte de Nuénar, & d'Anne Comtesse de Wied. Les deux têtes furent exposées pendant quelques heures sur deux poteaux. Il paroît que le dessein du Duc d'Albe étoit de prolonger longtemps cet affreux spectacle & d'imiter, en cela, l'usage barbare des Despotes d'Asie: mais il fit retirer les deux têtes & inhumer les deux cadavres, parce que cette vue excitoit plus d'indignation & de pitié, que de terreur. On vit des Flamans tremper des linges dans le sang de ces infortunés, & les emporter, comme des restes capables de les exciter à venger les deux Comtes & à délivrer leur patrie.

Quant à ce qui s'étoit passé à Tournai, dont il est fait mention dans la sentence du Comte de Horne, tout son crime étoit d'y avoir établi une espece de Tolérance, qui laissoit cependant la supériorité à la Religion Catholique. La Gouvernante avoit été satisfaite de sa conduite, puisqu'elle lui écrivoit le 12 Septembre 1566: „ Je ne veux laisser de vous dire, qu'il „ me semble que vous avez pris le contenu de mes précédentes en autre part „ que je ne les ai écrites; car s'il vous les plaît revoir," *ne trouverez qu'ai repris, ou ai eu mécontentement de votre négociation; au contraire, j'ai dit que je sçavois que vous y avez procédé de bon zele*, „ considérant les „ extrêmes nécessités en quoi les affaires sont réduites." Le Comte avoit empêché que les Protestans ne troublassent le service Divin; il avoit fait resti-

Sect. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

tuer aux églises ce qu'ils leur avoient enlevé. Il ne leur avoit accordé qu'un prêche hors des murs. C'étoit de l'aveu même de la Gouvernante, qui lui écrivoit le 7 Octobre 1566: „ Je vous prie à votre partement laisser les „ choses en si bon état, que en votre absence n'advienne aucun désordre," *ayant eu très grand contentement du bon devoir que vous avez fait de mettre la grange pour les prêches hors la ville.*

Envain le Prince d'Orange, en partant pour l'Allemagne, avoit-il voulu persuader aux Comtes d'Egmond & de Horne de se sauver comme lui: *Vous payerez de vos têtes*, leur disoit-il: *Vous de vos biens & de vos terres*, fut leur réponse; l'un & l'autre s'accomplit & la suite nous apprendra que le parti qu'il prit, lui a procuré la gloire d'être appellé le Fondateur de la République, dont nous écrivons l'Histoire. Comme nous nous sommes un peu étendus sur le sort de ces deux Comtes, il ne sera pas hors de propos de placer ici par forme d'Appendice & en finissant ce Volume, la piece suivante, tirée de l'ouvrage tant de fois cité de Mr. Watson, d'autant plus qu'elle peut répandre du jour sur la suite des événemens qui nous restent à raconter.

Précis de l'Apologie que le Prince d'Orange adressa aux Etats des Provinces Confédérées, à l'occasion de l'Edit de proscription que le Roi d'Espagne fit publier contre lui.

Le Prince expose d'abord la nécessité où il se trouve de se justifier; il observe que, comme sa conscience lui rend témoignage qu'il a consacré sa vie & sa fortune au service des Provinces des Pays-bas, il éprouve une sorte de satisfaction d'être forcé par l'édit barbare que le Roi d'Espagne vient de faire publier contre lui, d'exposer au grand jour toute l'étendue de son zele pour les Etats, & de faire connoître la sincérité de ses sentimens pour eux. „ J'ai lieu de me réjouir, ajoute-t-il, de ce que mes ennemis m'ont fourni eux-mêmes l'occasion de me justifier des fausses imputations que des hommes vils & mercénaires m'ont faites; ils ont voulu ternir ma réputation, & dans la proscription qu'on vient de publier contre moi, on a employé, pour me diffamer, les couleurs les plus noires & les plus affreuses. Les traits lancés aujourd'hui contre moi, ne partent pas de la main de ces satyriques obscurs que j'ai toujours méprisés, & auxquels j'ai constamment dédaigné de répondre, dans la crainte de m'avilir moi-même. Mon accusateur est un grand Roi, un Roi puissant, qui veut me percer le sein, dans l'espérance qu'après avoir porté ce coup funeste à la Confédération, il lui sera plus aisé ensuite de la détruire. C'est à vous, Messieurs, que j'en appelle, & avec d'autant plus de confiance, que vous êtes parfaitement instruits de mes mœurs & de mon caractere; vous, qui connoissez mes actions passées, vous savez que je ne me suis jamais permis, ni de censurer la conduite des autres, ni de louer la mienne: c'est à vous que je demande si je mérite qu'on m'accuse d'ingratitude, d'infidélité & d'hypocrisie; si c'est avec juste raison qu'on me donne le nom de Judas & de Caïn, qu'on me qualifie de rebelle, de traître, de perturbateur du repos public & d'ennemi du genre humain; enfin, c'est à vous & à l'univers de décider, si, lorsqu'on promet une récompense, de l'ar-

l'argent, des honneurs à ceux qui voudront m'assassiner, je ne me dois pas à moi-même, & à vous Messieurs, qui avez bien voulu m'honorer d'une confiance sans bornes, de faire connoître la méchanceté & la mauvaise foi de mon accusateur?"

„ Si l'exposé qu'il vous a fait de ma conduite vous paroît juste, vous rejeterez loin de vous ma justification; mais si vous m'avez toujours vu depuis ma plus tendre enfance plus vrai, plus chaste, plus vertueux que l'auteur de cette infame proscription, je compte que vous accueillirez cette apologie & que vous rendrez justice à mon innocence & à mon intégrité."

„ Le premier crime dont je suis accusé, c'est celui de l'ingratitude; & dans le détail qu'on fait des graces que j'ai reçues du Roi, & de l'Empereur, son pere, on avance que je dois à ce dernier la succession du feu Prince d'Orange, & à celui-là l'honneur d'avoir été fait chevalier de la toison d'or, la place de conseiller d'état & le gouvernement des provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Bourgogne."

„ Personne plus que moi ne respecte la mémoire de l'Empereur Charles; je me rappelle avec une grande satisfaction les marques de bonté & de bienveillance que j'ai reçues de lui: mais la nécessité où je me trouve réduit de défendre ma réputation, m'oblige de nier formellement d'avoir reçu de ce Prince les faveurs dont on prétend que je lui suis redevable; bien loin de-là même, j'ai souffert à son service beaucoup de pertes & de dommages. Quant à la succession du dernier Prince d'Orange, mon cousin, je ne la dois pas à l'Empereur, & je défie qui que ce soit de le prouver: mon droit à cet héritage étoit incontestable, & personne ne me l'a contesté. Si l'Empereur eût fait quelque chose pour m'empêcher d'en jouir, ç'auroit été avec raison qu'on auroit pu l'accuser d'injustice & de tyrannie. Mon accusateur a-t-il bonne grace de dire, qu'un Prince fait un acte de bonté, quand il n'opprime & ne trompe pas ses fideles sujets?"

„ Toute l'Europe sait les importans services que l'Empereur a reçus du feu Prince d'Orange, mon parent, qui, commandant ses armées, étendit ses domaines & mourut pour ainsi dire à ses pieds. L'Empereur ne se seroit-il pas couvert d'un opprobre éternel, s'il se fût servi de son pouvoir pour s'opposer à l'exécution des dernieres volontés d'un homme qui l'avoit servi avec tant de fidélité & dont il avoit retiré tant d'avantages? Et quand bien même il eût été dans les dispositions de faire une chose aussi indigne de son caractere, il auroit été hors de son pouvoir de me priver de la plus grande partie de cet héritage, qui est située en France, & pour laquelle je ne dépendois que du Souverain de ce Royaume. Mais quand il seroit vrai que j'eusse d'aussi grandes obligations, qu'on le prétend, à l'Empereur Charles, de quel droit son fils viendroit-il aujourd'hui me faire ce reproche, lui qui, au mépris de toutes les loix de la justice & de l'équité, a fait tous ses efforts pour me priver de ce même héritage & rendre vaines & inutiles toutes les bontés de son pere, dont il m'accuse d'avoir perdu le souvenir?"

„ Suivant la maniere de penser de ce Prince, la reconnoissance ne doit pas se borner à celui de qui on a reçu des bienfaits; elle doit survivre au bienfaiteur & s'étendre jusqu'à ses descendans. Ainsi, dès que j'ai résisté au fils, je suis ingrat envers le pere. Mais pourquoi ne s'applique-t-il pas à

lui-même cette regle? Qu'il rapproche sa conduite de la mienne, & qu'il juge ensuite qui, de lui ou de moi, mérite le nom d'ingrat. L'Empereur Maximilien est le premier Prince de la Maison d'Autriche qui soit venu dans les Pays-bas; il n'y a personne, pour peu qu'elle soit instruite de l'histoire, qui ne sache les obligations que cet Empereur a eues au Comte Engelbert de Nassau, mon parent : ce fut lui qui le secourut puissamment contre Louis XI, Roi de France; ce fut lui qui soumit le peuple de ce pays qui s'étoit révolté contre Maximilien, & qui lui fit rendre la liberté que, par jalousie, les Flamans lui avoient ôtée. Il est inutile que je rappelle ici ce que tout le monde sait du service essentiel rendu à l'Empereur Charles-Quint par le Comte Henri de Nassau, mon oncle, lorsqu'il fut question de choisir entre lui & François, lequel de ces deux Princes occuperoit le trône impérial. Ce fut mon oncle qui décida les Electeurs en faveur du pere de mon accusateur. Est-ce que ce ne fut pas la valeur de René, Prince d'Orange, qui subjuguât la Gueldre? Est-ce que ce ne fut pas à celle de Philibert que Charles-Quint dût la possession de la Lombardie & du royaume de Naples, & qu'il fût redevable de la prise de Rome & du Pape? Et aujourd'hui, c'est le fils de ce même Empereur qui veut flétrir la mémoire de ces grands hommes, en louant son pere d'avoir souffert qu'on rendît justice à leur parent. Mais, d'après le petit nombre de faits que je viens de rapporter, ne suis-je pas autorisé à assurer que sans les services rendus à sa maison par celles d'Orange & de Nassau, mon accusateur n'auroit pu placer à la tête de son édit de proscription tant de titres pompeux dont il se décore?"

„ Je ne prétends pas insinuer par-là que je n'aie aucune obligation à son pere; je conserverai toujours un tendre souvenir de l'honneur qu'il me fit de veiller à mon éducation, de m'avoir toujours retenu auprès de sa personne, de m'avoir donné la charge importante d'inspecteur général de son artillerie dans les Pays-bas; je n'oublierai jamais qu'éloigné de lui, sans que je l'en eusse sollicité, & malgré les plus vives instances de ses courtisans, il me préféra, pour le commandement de son armée, à un grand nombre d'officiers très-expérimentés, quoique je n'eusse alors que vingt & un ans. Je ne puis me rappeller, sans être pénétré de reconnoissance, les témoignages d'estime & de considération que j'ai reçus de lui lors de son abdication. Placé près de son trône, dans cette auguste cérémonie, il voulut bien s'appuyer sur moi, lorsqu'excédé de fatigue il manquoit de forces pour l'achever. Je sais aussi que son dessein étoit de me donner encore une autre preuve de son estime, lorsqu'il me chargea de la triste commission de porter sa couronne impériale à son frere Ferdinand. Mais sur quoi mes ennemis prétendent-ils que je me suis rendu indigne de tant de marques de bonté, de tant d'honneurs & de faveurs, & que je leur dois l'avancement de ma fortune? Dans le tems que j'ai commandé les armées de l'Empereur, ses troupes ont-elles souffert quelqu'échec? Les maladies causoient beaucoup de ravage parmi elles; j'avois en tête les deux plus habiles généraux de ce tems, le Duc de Nevers & l'Amiral de Coligny, & cependant je les tins toujours en respect, & sçus, malgré tous leurs efforts, mettre les villes de Charlemont & de Philippeville hors de toute insulte. Tandis que les services que je rendois répondoient à la confiance qu'on avoit en moi, je puis assurer, sans craindre

que personne puisse prouver le contraire, que, comme l'honneur seul & l'amour de la gloire me faisoient agir, aussi n'en ai-je retiré d'autres fruits que l'honneur & la gloire. Qu'on consulte les livres de la chambre des comptes, & l'on verra que je n'ai reçu aucune récompense pécuniaire des services que j'ai rendus. Je suis même en état de prouver que les dépenses indispensables que j'ai faites, comme général, & dans mon ambassade d'Allemagne, joint à ce que m'a coûté l'honneur que me fit le Roi, lorsqu'à son avénement au trône il me chargea de tenir une table ouverte pour la Noblesse, ont monté à quinze cens mille florins. Pour me dédommager de cette dépense énorme, qu'a fait Philippe, qui m'accuse aujourd'hui d'ingratitude? J'avois, avec la permission de l'Empereur, porté devant la cour souveraine de Malines les justes prétentions que j'avois à la seigneurie du château de Bellin: les conseillers avoient donné leur avis, il m'étoit favorable, & le jour même qu'ils alloient prononcer l'arrêt en ma faveur, ce Roi, qui venoit de faire serment de nous gouverner selon nos loix fondamentales, au mépris de ces mêmes loix, usa de son pouvoir arbitraire, défendit aux juges de passer outre; & depuis ce moment la liberté de me faire justice ne leur a point été rendue."

Hist. de Hollande. 1555-1567.

„ Après ce que je viens de dire, pourra-t-on regarder les gouvernemens qui m'avoient été donnés, comme une récompense trop forte des services que j'avois rendus, & comme une compensation trop grande des dépenses extraordinaires qu'ils m'avoient occasionnées? Si le Roi m'eut laissé ces gouvernemens, il pourroit avoir quelque raison de m'en faire un reproche, quoique dans le vrai je ne lui en dusse aucune reconnoissance, puisque l'Empereur, avant son départ pour l'Espagne, avoit décidé qu'ils me seroient conférés. Mais puisque mon accusateur a fait tout ce qu'il a pu pour m'en dépouiller; puisqu'il m'a enlevé ma fortune, autant qu'il a été en son pouvoir, & qu'il a depuis fait conduire mon fils en Espagne, ce qui a été une violation manifeste des privileges des Provinces des Pays-bas, qu'il avoit juré de maintenir dans toute leur intégrité; & cela parce que je n'ai pas voulu être l'instrument de sa tyrannie, comment ose-t-il m'accuser d'ingratitude? Il n'est pas mieux fondé à vouloir m'accuser d'avoir manqué à l'obéissance que je lui devois comme à mon souverain. Je me suis soustrait, il est vrai, à cette obéissance; j'ai méconnu son autorité: mais qu'ai-je fait en cela que suivre l'exemple de l'Archiduc Albert, auteur de sa famille, qui se révolta contre l'Empereur Adolphe de Nassau? D'ailleurs, ne puis-je pas demander à mon accusateur à quel titre il possède la Castille? Son prédécesseur, Henri de Castille, qui étoit bâtard, ne se révolta-t-il pas contre son légitime souverain? Il dira peut-etre que Don Pedre étoit un tyran, & qu'à cause de sa tyrannie il fut légitimement détrôné & mis à mort. Et pourquoi ne dirai-je pas la même chose pour excuser le parti que j'ai pris? Car qui peut nier que la conduite de Philippe n'ait été celle d'un tyran? Qu'on mette en parallele les cruautés de Don Pedre & celles qu'ont exercé le Duc d'Albe & ses partisans; & l'on verra si celles du premier ont été plus atroces, plus révoltantes que celles du second. D'ailleurs, comme Roi d'Espagne, je ne devois aucune obéissance à Philippe; ce n'étoit que comme Duc de Brabant que je pouvois respecter son autorité, parceque je suis un des principaux membres des états de ce pays, à cause des baronies que j'y possède. A-t-il

rempli les conditions auxquelles il a été reconnu souverain du Brabant? Il a violé le serment qu'il avoit fait de maintenir ses habitans dans leurs priviléges; c'étoit une clause expresse de son contrat avec nous, que s'il venoit à manquer à ses engagemens, l'obligation que nous prenions envers lui de lui obéir, cesseroit alors. Toute l'Europe sait le mépris qu'il a fait de ces engagemens; toute l'Europe, s'il en étoit besoin, déposeroit contre lui, que ce n'a pas été seulement un seul de nos privileges qu'il a ôté, mais tous ceux dont nous jouissions & dont il avoit promis de ne jamais nous priver. Ce n'a pas été seulement dans une seule occasion, mais dans mille, que moi-même j'ai éprouvé les effets de sa tyrannie: mon fils m'a été enlevé dans un âge où il étoit incapable de l'offenser; tous mes biens ont été confisqués; tous mes effets ont été enlevés; j'ai été déclaré rebelle; on m'a donné le nom odieux de traître, sans préalablement avoir été déclaré coupable par la loi. Qui m'a condamné? Des hommes de la derniere classe, des citoyens revêtus de son autorité, des avocats & d'autres qui n'auroient pu servir en qualité de pages ceux qui tenoient dans les Pays-bas le rang que j'y tiens depuis si longtems. Je ne nie point d'avoir prêté à Philippe, à son avénement à la souveraineté, le serment de fidélité qu'on prête ordinairement aux nouveaux souverains: mais son engagement & le mien furent réciproques; le mien étoit de lui obéir, le sien de me protéger; & il est de principe que, dans tous les contrats de l'espece de celui que lui & moi avons passé, s'il arrive que l'un des contractans manque à son engagement, l'autre est dégagé de plein droit du sien."

„ Mais, quand bien même je n'eusse reçu aucune injure personnelle de Philippe, je me serois cru également obligé de m'opposer aux mesures tyranniques qu'il vouloit prendre; car ce n'est pas seulement le souverain qui s'engage sous la foi du serment de maintenir les loix fondamentales de l'état; tous les nobles de cet état, tous ceux qui ont part à son administration, ou qui remplissent quelque emploi public, jurent également de ne pas violer ces loix. J'étois donc obligé par mon propre serment de faire tout ce qui étoit en mon pouvoir pour délivrer mes concitoyens de l'oppression sous laquelle ils gémissoient; de maniere que si je ne me fusse pas rendu coupable envers Philippe du crime dont il m'accuse, mes concitoyens & l'univers entier auroient pu justement m'imputer le même crime dont il s'est rendu coupable, en violant le serment le plus solemnel & le plus sacré."

„ Je n'ignore pas que ses partisans, en convenant qu'à son avénement à la souveraineté, Philippe a juré de maintenir les privileges, disent qu'il n'étoit pas obligé de tenir ce qu'il avoit promis, puisque le Pape l'en avoit dispensé. Je laisse aux ecclésiastiques & aux autres personnes qui sont plus versées que moi dans les controverses de religion à décider si le Pape peut prétendre au pouvoir de délier les hommes de leur serment, & si l'exercice de ce pouvoir n'est pas un attentat impie contre les droits-mêmes du ciel; je leur laisse à déterminer si un tel pouvoir ne détruiroit point parmi les hommes le lien qui les unit, & par conséquent ne bouleverseroit pas la société? Je ne parle donc point de la légitimité de la conduite de Philippe, après avoir obtenu cette dispense dont on veut tirer parti pour sa justification; je ne m'arrête qu'à l'inconséquence qu'il y avoit à prétendre de s'en servir. Le même lien l'unis-

ſoit à ſes ſujets, & ſes ſujets à lui; & en ſe faiſant diſpenſer par le Pape de tenir à ſes ſujets ce qu'il leur avoit promis, il m'a en même tems, en mon particulier, & tous ſes autres ſujets en général, dégagé de l'obligation que nous avions priſes envers lui de lui obéir. C'eſt une puérilité de dire qu'au moyen de cette diſpenſe, il eſt exempt ſeul de tenir ſa promeſſe, parce que nous, qui n'avons pas été diſpenſés, de même que lui, de tenir la nôtre, ſommes encore liés à ſon égard, comme nous l'étions auparavant. Du moment qu'il ſe conſidere lui-même comme affranchi de ſon engagement, de quelque maniere que ſon obligation ſoit diſſoute, la condition ſur laquelle portoit notre promeſſe eſt anéantie. Il eſt donc dès-lors abſurde de nous accuſer d'infidélité à ſon égard."

„ Dans l'édit de proſcription on m'accuſe d'avoir été l'auteur de tous les troubles qui ſont arrivés. Ceux d'entre vous, Meſſieurs, qui ont aſſez vécu pour ſe reſſouvenir de l'origine de ces troubles, connoiſſent combien cette imputation eſt fauſſe; mais, comme parmi vous il y en a pluſieurs qui ſont trop jeunes pour avoir une connoiſſance exacte des véritables cauſes de ces troubles, je me crois obligé d'entrer dans quelques détails ſur les choſes qui ſont ſi groſſierement déguiſées dans cette infâme proſcription."

„ Toutes les perſonnes inſtruites de la conduite qu'a tenu mon accuſateur dans les autres parties de ſes domaines, qui connoiſſent les cruautés qu'il a exercées dans le royaume de Grenade, dans le Mexique & au Pérou, pourront facilement attribuer au caractere cruel de ce Prince, les calamités dont les peuples des Pays-bas ont été accablés. Dès le commencement de ſon regne, ſon goût pour le deſpotiſme ſe manifeſta; l'Empereur, ſon pere, s'en apperçut & en fut affligé: en préſence du Comte de Boſſut, de moi-même, & de pluſieurs autres, il exhorta ſon fils à traiter ſes ſujets Flamans avec plus de modération; il lui prédit même que ſi l'orgueil & l'arrogance de ſes conſeillers Eſpagnols n'étoient pas réprimés de bonne heure, ſes ſujets des Pays-bas ne tarderoient point à ſe révolter. Ce conſeil ne produiſit point l'effet que l'Empereur ſe propoſoit: ſon fils n'écouta que les conſeils des Eſpagnols; il ſe livra plus que jamais à ſa paſſion pour le pouvoir arbitraire, & réſolut, dès ce moment, contre ſon intérêt, qu'il conſulta peu, & contre ſon ſerment, de détruire notre conſtitution. Lorſque nous lui accordâmes un ſubſide qui devoit durer neuf ans, ce fut à la condition que ce ſeroient les commiſſaires que nous nommerions, qui en recevroient le produit & en feroient l'emploi. En exigeant cette condition, nous excitâmes en lui & en ſes conſeillers un ſentiment de haine, que le tems & les circonſtances n'ont pu affoiblir. Je m'en ſouviens très-bien. J'étois préſent lorſque ces conſeillers, qui connoiſſoient les diſpoſitions de leur maître, lui conſeillerent de prendre des meſures pour faire périr tous ceux qui avoient embraſſé la Réforme. Ce fut par haſard que je vins à ſavoir enſuite que ce barbare conſeil avoit été adopté par Philippe. C'eſt de la bouche même du Roi de France que j'appris, lorſque je réſidois à ſa cour comme ôtage, qu'un plan avoit été concerté avec le Duc d'Albe, pour extirper de la France & des Pays-bas tous ceux qu'on ſoupçonnoit d'avoir des diſpoſitions favorables pour la religion Réformée. Je cachai au monarque François l'ignorance où j'étois de ce qui ſe trâmoit, & encore avec plus de ſoin l'in-

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

dignation que me causoit un tel projet. Par l'entremise de la Duchesse de Savoie j'obtins mon retour dans les Pays-bas, où j'appuyai de tout mon crédit les remontrances que firent les Etats au Roi pour obtenir de lui qu'il renvoyât les troupes Espagnoles. Bien loin de nier cette démarche, je l'avoue & m'en glorifie même."

„ Je conviens que parmi les faussetés sans nombre que contient la proscription, il y a une partie de l'accusation qui est vraie. J'avoue qu'après avoir fait de vaines remontrances à la Duchesse de Parme contre les mesures cruelles qu'on prenoit, la crainte d'une guerre civile, les calamités que je voyois prêtes à fondre sur les Pays-bas, l'obligation indispensable que m'imposoit le serment que j'avois fait de maintenir les droits du peuple, me firent assembler la principale noblesse & entreprendre de lui ouvrir les yeux sur le danger qui nous menaçoit tous."

„ J'avoue aussi que j'approuvai les remontrances présentées par la noblesse contre les placards & les exécutions cruelles qu'on avoit faites. Il s'en faut beaucoup que je rougisse d'avoir donné ce conseil & d'avoir tenu cette conduite. Ces remontrances étoient non-seulement la mesure la plus modérée qu'on pouvoit prendre dans les circonstances où l'on se trouvoit, mais elles étoient exactement conformes aux constitutions & aux usages des Pays-bas. Il eût été heureux pour le Roi & pour le peuple, si l'on eût souscrit alors aux justes demandes qu'elles contenoient!"

„ A l'égard du reproche que me fait le Roi d'avoir favorisé les Protestans, je dirai qu'avant d'avoir embrassé la religion Réformée, je n'avois aucun sentiment de haine contre ceux qui la professoient, & cela ne doit pas surprendre, si l'on considere que j'avois été rempli de bonne heure de leurs principes religieux: mon pere avoit etabli la réforme dans ses domaines, il l'avoit toujours professée & étoit mort en la professant. J'avouerai même que lorsque j'étois à la cour de l'Empereur, où j'avois été élevé dans la croyance de l'église Romaine & que je la professois, j'avois en horreur les cruautés qu'exerçoient les Inquisiteurs Papistes. J'avoue aussi que lorsque le Roi partit de la Zélande & qu'il me commanda de faire mourir plusieurs personnes attachées au Protestantisme, je refusai formellement d'obéir & fis même secrétement avertir les proscrits du danger auquel ils étoient exposés. J'avoue encore que dans le conseil d'état je m'opposai de tout mon pouvoir à la proposition qui y fut faite de persécuter les Protestans: j'y étois non seulement engagé par des motifs de compassion & d'humanité, mais encore par la conviction intime où j'étois, qu'il étoit absurde de vouloir punir des hommes, parce qu'ils avoient des opinions qu'ils ne vouloient pas abandonner; quand ces hommes ne troubloient point la tranquillité de l'état. D'ailleurs, j'étois encore persuadé que les remedes violens qu'on vouloit employer, feroient manquer le but qu'on se proposoit. Mais, tandis qu'excité par ces motifs j'étois dans le commencement contraire aux persécutions, je n'eus aucune part, vous le savez, Messieurs, à l'introduction de la religion Réformée dans les Pays-bas, ni aux progrès rapides qu'elle fit pendant le gouvernement de la Duchesse de Parme. Vous n'ignorez pas que, dans ce tems, je n'avois aucune liaison avec ceux par qui elle fut introduite, ni aucun ascendant sur leur esprit. Vous sçavez qu'à l'égard des excès où le zele des Protestans les

entraîna, loin de les approuver, j'usai de toute mon autorité pour les réprimer; je fis même punir les coupables avec févérité, au point même que je fus très-cruellement calomnié par quelques Protestans, qui me reprochoient la rigueur dont j'avois usé à l'égard de ceux qui avoient commis ces excès."

„ J'espere que l'on me pardonnera d'observer, qu'il y a dans la proscription une circonstance qui me flatte & me fait même grand plaisir, malgré la méchanceté & l'acharnement de mon accusateur, malgré son mépris pour la vérité, il est un crime, dont les gouverneurs des provinces sont souvent accusés, qu'il n'a pas osé m'imputer; je parle du crime de malversation, que l'avarice fait quelquefois commettre, pour s'approprier une partie des deniers publics. J'ai, à la vérité, été accusé de ce vice méprisable par quelques personnes obscures, qui ont fait circuler dans le public des libelles infâmes contre moi, mais qu'aucun d'eux n'a osé avouer. Le silence que garde le plus invétéré & le plus implacable de mes ennemis, suffit seul pour me justifier de cette imputation: d'ailleurs, je ne crois point avoir besoin vis-à-vis de vous, Messieurs, de faire mon apologie sur une accusation aussi ridicule. Je remercie Dieu d'avoir appris de bonne heure de quelle conséquence il étoit pour tous ceux qui ont quelque part au gouvernement d'un peuple libre, non seulement de se conserver exempts de toute espece d'injustice, mais encore de toute espece de soupçon. Vous n'ignorez point, Messieurs, que j'ai toujours refusé constamment de me charger du maniement des deniers publics, & que, dès le commencement de mon administration, j'ai laissé à d'autres le soin de les distribuer & de les employer."

„ On m'accuse encore dans la proscription d'avoir préparé de longue main mon retour dans la Hollande, en entreprenant de défendre le peuple contre l'imposition du vingtieme denier que le Duc d'Albe, dit-on, avoit imposé sans le consentement du Roi. On m'accuse aussi d'y avoir persécuté & d'en avoir chassé les Catholiques. Il n'y a aucune espece de vérité dans toutes ces assertions: je puis prouver que j'ai été prié instamment par les gouverneurs des villes & même par les habitans de ces villes de venir à leur secours, pour les délivrer de la tyrannie Espagnole; les lettres que je puis montrer, en fournissent la preuve. En me rendant à leur invitation, je n'ai fait que ce que mon devoir exigeoit de moi; j'ai tâché de délivrer de l'esclavage les provinces qui avoient mis en moi leur confiance; j'avois juré de maintenir la liberté de ces provinces; & le Roi, sans le consentement des états, n'avoit pas le pouvoir de m'ôter le droit de les gouverner."

„ Mais, ce qui me surprend le plus, c'est que mon accusateur ait osé m'imputer d'avoir voulu persécuter. Il est impossible que les Catholiques-Romains refusent de témoigner en ma faveur contre la fausseté d'une imputation aussi injurieuse; il n'y a personne dans les Pays-bas qui ignore que, loin d'employer la rigueur, je n'ai rien épargné & que j'ai même fait tout ce qui étoit en mon pouvoir pour qu'on traitât les Catholiques-Romains avec douceur. Mon accusateur lui-même semble en convenir, lorsqu'il dit que j'ai feint de voir avec déplaisir qu'on persécutât les Catholiques. Mais, comment sait-il que le déplaisir que j'ai fait paroître de la persécution qu'essuyoient les Catholiques, fut feint? Mes actions n'ont jamais été cachées: pourquoi ne juge-t-il pas de mon intention d'après elles? Personne n'a moins

SECT. VI. *Hist.* de Hollande. 1555-1567.

que mon accuſateur le droit de m'imputer d'avoir uſé de diſſimulation & d'hypocriſie; dans quel tems, dans quelle circonſtance m'a-t-il vu offrir l'encens de la flatterie à lui, à la Ducheſſe de Parme, à ſes favoris & à ſes confidens? N'ai-je pas, au contraire, dans le conſeil, ouvertement condamné les meſures que l'on y prenoit par ſes ordres? Etoit-il poſſible de parler plus clairement que je l'ai fait & de témoigner d'une maniere plus forte mon averſion pour ſes projets? N'ai-je pas demandé ſouvent à me démettre de mes gouvernemens, parce que je ne penſois pas qu'il fût en mon pouvoir d'exécuter les ordres qu'il me donnoit? Telle fut ma conduite avant mon départ pour l'Allemagne, & depuis ce tems peut-on me citer une action qui rende ſeulement vraiſemblable l'accuſation qu'il forme contre moi d'être un hypocrite? N'ai-je pas demandé ouvertement des ſecours aux Princes d'Allemagne pour les employer contre lui? N'ai-je pas levé des armées pour combattre les ſiennes, aſſiégé & pris des villes qui étoient en ſa poſſeſſion? N'ai-je pas repouſſé ſes forces, & combattu avec ſuccès ſes armées? Ne l'ai-je pas entierement chaſſé au moins de deux des provinces qu'il tyranniſſoit? Tout cela ne prouve pas que j'aie cherché à déguiſer ma véritable façon de penſer."

„ Il ne ſera pas auſſi aiſé à mon accuſateur de juſtifier ſa conduite, qu'il me l'eſt de juſtifier la mienne. Liſez l'apologie que j'ai publié il y a quelques années, & vous verrez, Meſſieurs, à qui, de lui ou de moi, il convient le mieux de donner les noms odieux de fourbe & d'hypocrite. Dans cette apologie j'ai inſéré les copies des lettres que j'ai reçues de lui; ces lettres ſont pleines de proteſtations d'amitié & d'eſtime, & elles furent écrites, comme on peut en juger par les événemens qui les ont ſuivis, dans le tems-même qu'il avoit juré ma perte."

„ Mais, comment pouvoir eſpérer d'être traité avec équité par un homme qui ſe permet d'aſſurer que le Duc d'Albe, ſon miniſtre, a impoſé, ſans ſon conſentement, la taxe du dixieme denier, quand nous l'avons vu s'obſtiner impitoyablement ſur la levée de cet impôt illégal? Eſt-il croyable que quelqu'un, qui connoiſſoit auſſi bien que le Duc d'Albe le caractere du Roi, & qui, dans toutes les occaſions & dans tous les tems, a été ſi ſoigneux de lui plaire, auroit oſé courir les riſques d'allumer une guerre civile, en prenant de ſon autorité privée une meſure auſſi tyrannique que celle qu'il a priſe? Et quand on ſuppoſeroit même que le Duc d'Albe eût été aſſez téméraire & aſſez préſomptueux pour tenir une conduite auſſi imprudente, y a-t-il quelqu'un, qui, conſidérant les conſéquences fâcheuſes qui en ont réſulté, puiſſe imaginer que le Roi ne l'eût pas déſavoué & ne lui eût pas fait ſentir ſon mécontentement? Ne l'a-t-il pas puni pour un objet d'une bien moindre importance, pour avoir marié ſon fils avec ſa couſine, plutôt qu'avec une autre femme, que ce fils avoit ſéduit par une promeſſe de mariage? Pour une faute auſſi légere, ce vieux ſerviteur ne fut-il pas banni de la préſence de ſon maître, & enfermé même dans une priſon; d'où on ne le fit ſortir que parce qu'on ne put trouver en Eſpagne quelqu'un qui fût plus propre que lui pour tyranniſer les Portugais? Quelle opinion pouvons-nous avoir d'un Roi, qui, pour ſatisfaire un reſſentiment perſonnel, punit avec tant de rigueur un ancien ſerviteur, on peut même dire un ancien ami, &

qui

qui laisse impunie une action aussi atroce que celle d'avoir établi un impôt contre la volonté de son Souverain, dont les suites ont causé les plus affreuses calamités à ses sujets des Pays-bas? Non seulement Philippe ne l'en a pas puni, mais il l'a reçu à bras ouverts & l'a comblé d'honneurs. Comment, après une telle conduite, ose-t-il parler le langage d'un bon Roi & vanter son affection pour ses peuples!"

Le Prince d'Orange entre ensuite dans le détail des choses qui sont ou seront rapportées dans cette Histoire & c'est pour éviter des répétitions, qu'avec Mr. Watson, nous passons aux reproches que lui fait le Roi de son mariage avec la fille du Duc de Montpensier. „ Mon accusateur, continue le Prince d'Orange, non content de vouloir noircir ma réputation & me rendre odieux à l'univers, tâche de donner aussi atteinte à l'honneur de ma femme, & il dit que j'ai épousé d'une maniere scandaleuse une religieuse consacrée à Dieu par la main d'un évêque, & cela au mépris des loix du Christianisme & de l'église Romaine, & tandis que mon mariage avec une autre femme subsistoit. Quand cette assertion seroit vraie, convient-elle dans la bouche d'un Roi incestueux & adultere? Mais vous savez, Messieurs, si cette assertion a quelques fondemens. Mon mariage avec ma premiere femme, qui est morte présentement, ne subsistoit plus alors, & le divorce qui m'en avoit séparé, avoit été approuvé par les docteurs mêmes de l'église Romaine & par les illustres Princes auxquels elle appartenoit. Ma femme, quand je l'ai épousée, n'étoit pas selon les regles même de cette église une religieuse, comme le dit mon accusateur. Le Duc de Montpensier, mon beau-pere, étoit sincérement attaché à la communion de Rome, non par intérêt, comme un cardinal de Granvelle & d'autres ministres Espagnols, mais par principe & par conviction; il n'épargna rien pour mettre la légitimité du mariage de sa fille à couvert de tous doutes & contestations; il consulta les principaux membres du parlement de Paris, nombre d'évêques & de théologiens, qui tous furent d'avis unanime que les vœux de célibat, qu'avoit fait ma femme, étoient nuls, vu sa grande jeunesse; que ces vœux étoient contraires aux regles de l'église gallicane, à la jurisprudence des tribunaux de France, & même aux canons du concile de Trente, pour lequel mes adversaires ont une soumission sans bornes: il trouva aussi que dans la réalité sa fille n'avoit point fait de pareils vœux, qu'elle avoit protesté publiquement n'avoir jamais eu intention de les faire, & que, dans son absence même, on en avoit fourni des preuves incontestables."

„ Mais, quand bien même mon mariage ne seroit point légitime suivant les principes de Rome, de quel front mon accusateur oseroit-il m'en faire un reproche? A-t-il oublié cette maxime triviale que, pour avoir le droit d'accuser un autre, il faut être bien sûr de ne pouvoir être soi-même accusé? Ne sait-il pas que je puis lui reprocher d'être l'époux de sa propre niece? Il dira sans doute que le Pape le lui a permis: mais le pouvoir du Pape a-t-il plus de force que la nature, qui se souleve contre toute alliance incestueuse? D'ailleurs, n'est-il pas vrai, que pour parvenir à ce mariage, il a fallu qu'il fît mourir sa premiere femme, cette femme dont il avoit des enfans, cette femme, fille & sœur de Rois de France? Je n'avance point ce fait témérairement; ce n'est point par ressentiment que je le lui re-

proche; on a en France la preuve de cette action horrible dont je l'accuse."

„ Mais ce ne fut pas le seul assassinat que ce mariage lui fit commettre; il lui fit sacrifier son fils unique: sans cela le Pape n'auroit pu lui accorder la dispense qu'il désiroit, & pour l'obtenir il n'auroit pas eu le prétexte de n'avoir point d'héritier mâle. C'est donc à ce mariage qu'il faut attribuer la mort de l'infortuné Don Carlos, auquel on pouvoit reprocher quelque inconduite, mais pas un seul crime qui pût justifier sa condamnation, encore moins excuser un pere de tremper ses mains dans le sang de son propre fils. Mais, quand bien même Don Carlos eût été réellement coupable, devoit-il être jugé par des moines, par des Inquisiteurs Espagnols, vils esclaves de la tyrannie de son pere? C'étoit à la nation, c'étoit à ses futurs sujets à qui son pere devoit déférer son crime, c'étoit à eux à juger son fils."

„ Mais ce bon Roi, juste & équitable comme il l'est, n'auroit-il pas aussi été porté à sacrifier son fils aux scrupules qu'il auroit pu avoir de laisser à ses sujets, dans son héritier, un Prince sorti d'un mariage illégitime? car, Messieurs, le mariage de Philippe avec la mere de Don Carlos n'étoit pas moins contraire aux loix de Dieu & des hommes, que son second mariage. Dans le tems qu'il épousa la Princesse de Portugal, il étoit déjà engagé dans les liens du mariage avec Isabelle Osoris, dont il avoit eu deux enfans, Pedre & Bernardino. Ce mariage qu'avoit fait Ruy Gomez de Silva, Prince d'Eboli, fut la source de la puissance & de la grandeur de ce Seigneur. Personne n'ignore que dans le même tems ce Roi, qui prend aujourd'hui avec tant de chaleur le parti de la chasteté, vivoit dans un adultere habituel avec une autre femme, nommée Euphrasie. Qui ne sait pas qu'il força le Prince d'Ascoli d'épouser cette même femme, qui étoit enceinte de lui? Ce Prince infortuné mourut, & tous les courtisans Espagnols attribuerent sa mort au chagrin que lui avoit fait l'affront auquel il avoit été obligé de se soumettre, & la cruelle nécessité où il s'étoit vu de reconnoître pour son héritier le bâtard adultérin d'un autre: dans le vrai, ce fut le Roi qui le fit empoisonner. Voilà, Messieurs, la conduite chaste & les mœurs pures de ce même Roi, qui a aujourd'hui l'audace de vouloir noircir mon mariage & de le qualifier d'une violation manifeste des loix sacrées de la chasteté."

„ Je terminerai cette apologie, après m'être permis de faire encore quelques remarques sur la nature & sur l'espece de la sentence de proscription qu'il a prononcée contre moi. C'est dans cette partie de l'édit que le Roi, ou quelque vil instrument de sa tyrannie, a employé contre moi les expressions les plus fortes & les plus atterrantes; mais elles ne me causent pas plus d'effroi, que n'en ont causé les anathêmes de Clément VII au Prince Philibert, mon parent, quand il assiégea ce Pape dans le château de St. Ange & qu'il l'y fit prisonnier. Après les preuves que j'ai données du peu de crainte que m'inspire le pouvoir de Philippe, après avoir fait tête depuis tant d'années à ses meilleurs généraux & aux nombreuses armées qu'ils commandoient, c'est un moyen bien puéril que Philippe emploie pour m'intimider, que cette proscription, les déclamations qu'elle renferme & les termes outrageans qu'elle contient. J'ai moins de raisons maintenant que je n'en avois autrefois, de craindre les attentats de ces misérables qu'il veut armer contre moi. Je n'ignore pas qu'avant de s'en servir, il a offert de très-grandes récompenses

à des empoisonneurs & à d'autres assassins pour les engager à me priver de la vie; il agissoit alors secrétement; mais aujourd'hui c'est publiquement qu'il m'avertit de ses projets sanguinaires. J'espere qu'avec l'assistance de Dieu & de mes amis, je n'aurai rien à craindre de ses machinations infernales, & que, malgré elles, je conserverai ma vie aussi longtems que l'exigeront les intérêts & la prospérité des peuples, auxquels je l'ai dévouée."

Hist. de Hollande. 1555-1567.

„ Ce qui augmente ma confiance, c'est l'indignation générale qu'ont causé & que causent encore aujourd'hui les moyens que met en usage mon ennemi pour me détruire. Je suis persuadé qu'il n'y a pas une nation en Europe, pas un Prince dans l'univers, si l'on en excepte le Roi d'Espagne & les Espagnols, qui ne regardent comme barbare & déshonorant d'autoriser ainsi, & même d'encourager publiquement, le meurtre & l'assassinat. Mais tous les sentimens d'humanité & d'honneur sont depuis longtems étrangers au Roi d'Espagne & à ses sujets. Philippe, ayant recours à un assassin pour se défaire d'un ennemi qui ne lui cache ni sa haine ni son mépris, avoue à la face de l'univers entier qu'il est sans espérance de le vaincre par la force des armes. N'est-ce pas de sa part un témoignage authentique qu'il craint les efforts que je puis faire contre lui? N'est-il bien honteux, bien lâche & bien bas, de faire un tel aveu? Mais la lâcheté & la bassesse de sa conduite ne sont pas plus grandes, que l'absurdité du choix des récompenses qu'il promet à ceux qui exécuteront son projet cruel: il ne leur promet pas seulement de l'argent, mais la noblesse, mais des honneurs; comme si l'amour de la gloire pouvoit influer en quelque sorte sur un homme capable de commettre une action qui le déshonoreroit & qui le feroit généralement détester. Si un gentilhomme étoit assez malheureux pour se laisser séduire par l'appas des promesses de Philippe, dès le moment qu'il s'en rendroit digne, ne perdroit-il pas sa noblesse? & qui est-ce qui oseroit former avec lui aucune espece de liaison, sans se croire déshonoré? Mon ennemi lui-même l'a senti, puisqu'il s'adresse plus particulierement aux criminels & aux malfaiteurs qu'à tous autres: *Afin*, dit-il, *que ce que je demande puisse s'exécuter plus facilement & plus promptement, & désirant de punir le vice & de récompenser la vertu, nous promettons, foi de Roi* & *comme Ministre du Seigneur, que s'il se trouve quelqu'un qui ait assez de courage & d'amour du bien public, pour exécuter nos ordres & nous délivrer de cette peste de la société, nous lui ferons donner, en terres ou en argent, à son choix, la somme de vingt-cinq mille écus: s'il a commis quelque crime, quelqu'énorme qu'il soit, nous nous engageons de lui en accorder le pardon: s'il n'est pas noble, de l'annoblir, ainsi que tous ceux qui l'aideront & l'assisteront.* N'est-ce pas là, Messieurs, une invitation formelle à tous les scélérats & à tous ceux que la société a banni de son sein? Point de crime, quelqu'énorme qu'il soit, qui ne soit pardonné; point de criminel, quelqu'abominable qu'il puisse être, qui ne soit comblé d'honneurs. Un Roi qui fait de telles promesses, qui invoque le secours de gens de cette espece, a-t-il le droit de prendre le titre de Ministre de Dieu? lui, qui ne met point de distinction entre le vice & la vertu; lui, qui sans rougir déclare publiquement qu'il est dans la volonté d'accorder des récompenses & des honneurs à des hommes souillés des crimes les plus atroces. En vérité, Messieurs, je me réjouis d'être persécuté par un homme

à qui la conscience permet d'employer des moyens aussi impies: les sentimens dépravés du cœur de mon accusateur sont un témoignage de mon intégrité."

„ Je crois que ce que je viens de dire, suffit pour me justifier des fausses imputations dont est rempli l'édit de proscription. Je n'aurois jamais fini, si j'étois entré dans le détail des cruautés que Philippe a exercées envers les peuples des Pays-bas; si j'avois voulu rapporter toutes les injustices qu'il a commises à leur égard: ce détail, d'ailleurs, auroit été inutile; vous avez été spectateurs, Messieurs, de ces scenes horribles, & même les victimes de l'oppression."

„ Mais, avant de finir, je dois cependant vous supplier de réfléchir sérieusement sur les moyens auxquels notre ennemi est forcé aujourd'hui d'avoir recours pour accomplir son dessein. Cette infâme proscription, les peines & les soins que lui & ses ministres prennent continuellement pour semer la division parmi ces provinces, font voir clairement qu'il est sans espérance de nous asservir par la force des armes, tant que nous resterons unis."

„ C'est assurément ma perte seule qu'on se propose. Si la mort, ou le bannissement, m'ôtoit d'au milieu de vous, dit Philippe, la tranquillité seroit bientôt rétablie dans les Pays-bas. Vous concevez aisément de quelle tranquillité il veut parler. Rappelez-vous la situation où vous vous êtes trouvés avant mon retour dans ces provinces; vous gémissiez alors sous l'oppression tyrannique du Duc d'Albe. S'il étoit vrai que mon exil pût vous délivrer de vos calamités, Philippe n'auroit pas besoin d'employer le secours des assassins & des empoisonneurs. Combien de fois me suis-je exposé volontairement aux dangers les plus grands pour votre défense? C'est à vous à juger si ma vie & ma présence sont utiles ou préjudiciables au bien de ces provinces; c'est à vous seuls, & non au Roi d'Espagne, que je dois compte de ma conduite: vous avez sur moi un pouvoir absolu; disposez, comme vous le trouverez à propos, de ma personne & de ma vie; prononcez: j'obéirai: servez-vous de l'autorité dont je reconnois que vous êtes investis, donnez des ordres, ou pour mon départ, ou pour ma mort, si vous jugez l'un ou l'autre nécessaire au bien général."

„ Mais si, au contraire, comme je m'en flatte, ma conduite passée vous a convaincus de la sincérité de mon zele & de mon attachement; si ma longue expérience vous donne de la confiance en mon habileté pour conduire vos affaires, je continuerai d'employer à votre service les talens que j'ai reçus du ciel, dans l'espérance que vous ferez attention aux exhortations précédentes que je vous ai faites de maintenir parmi vous l'harmonie & la concorde, & que vous travaillerez vous-mêmes avec vigueur à défendre le peuple que vous vous êtes engagés de protéger, comptant qu'avec la grace du Tout-puissant vos travaux seront couronnés de succès."

Fin du Tome Quarante-trois.

